

TABLE DES MATIÈRES



IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 22054-11-08 — (Encre Lorilleux).

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS 

 A L'ÉTRANGER

Reconnu comme établissement d'utilité publique par décret du 12 juin 1901

ET

Réunion des Jurys et Comités des Expositions Universelles

Fusionnés par décret du 4 mai 1903

N° 1 — BULLETIN OFFICIEL  Janvier 1908

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

DÉCRET

Reconnaissant le Comité français des Expositions à l'Étranger comme Établissement d'utilité publique

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes:

Vu la demande formée par le *Comité français des Expositions à l'étranger*, en vertu d'une délibération de l'Assemblée générale extraordinaire des sociétaires, du 25 mars 1901, en vue d'être reconnu d'utilité publique;

Vu la situation de ladite Société;

Vu le projet de statuts;

La Section des Travaux publics, de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, du Conseil d'État entendue,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — La Société établie à Paris sous la dénomination *Comité français des Expositions à l'étranger* est reconnue comme établissement d'utilité publique.

Sont approuvés les statuts de cette Société tels qu'il sont contenus dans l'exemplaire annexé au présent décret.

ART. 2. — Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des Lois* et publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 juin 1901.

ÉMILE LOUBET.

Par le Président de la République :
Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,
A. MILLERAND.

STATUTS

Approuvés par le Conseil d'État

ARTICLE PREMIER.

Le Comité français des Expositions à l'étranger a pour but de favoriser l'expansion commerciale et industrielle de la France, soit en organisant des Expositions françaises dans les colonies françaises et pays de protectorat ainsi qu'à l'étranger, soit en prenant part aux Expositions internationales, universelles ou spéciales, en dehors de la France continentale, et en y créant des sections françaises.

Le siège du Comité est à Paris.

ART. 2.

Dans les Expositions qu'il organise ou auxquelles il prend part conformément à l'article premier, le Comité représente les intérêts des exposants français ; son concours ne doit comporter pour lui aucun bénéfice matériel.

La participation officielle du Gouvernement français à ces Expositions met un terme à son intervention.

ART. 3.

Le Comité comprend des membres d'honneur, des membres titulaires et des membres correspondants.

Les membres d'honneur sont désignés par l'Assemblée générale sur la proposition du Conseil de direction et choisis parmi les personnalités françaises et étrangères ayant rendu des services signalés aux intérêts généraux de la France.

ART. 4.

Les membres titulaires sont recrutés parmi les artistes, industriels ou autres producteurs ayant pris part aux Expositions universelles et internationales comme membres des jurys des divers Comités ou y ayant obtenu de hautes récompenses.

Les membres titulaires doivent :

1° Être Français et jouir de leurs droits civils et politiques.

2° Faire une demande écrite, s'engager à se conformer aux statuts et règlements, être présentés par deux membres titulaires du Comité, et être agréés par le Conseil. Le candidat non admis par le Conseil pourra exercer un recours devant la plus prochaine Assemblée générale, qui statuera sans délai à la majorité des membres présents.

3° Verser un droit d'admission de 20 francs.

4° Payer une cotisation annuelle de 30 francs.

ART. 5.

Les membres correspondants sont désignés par le Conseil ; ils sont choisis parmi les Français établis en dehors de la France continentale et appelés à prêter un concours actif au Comité.

Art. 6.

Le Comité est administré par un Conseil de direction choisi parmi les membres titulaires et composé de : un Président, quatre Vice-Présidents, un Secrétaire général, un Trésorier, quatre Secrétaires, un Archiviste et vingt-quatre membres.

Le Conseil se réunit chaque fois qu'il est convoqué par son président.

Toutes les fonctions sont gratuites.

Art. 7.

Le Conseil et le Bureau sont élus par l'Assemblée générale pour trois années. Le renouvellement a lieu par tiers.

Tous les membres sont rééligibles; toutefois le Président et les Vice-Présidents ne peuvent être élus plus de trois fois de suite en cette qualité.

Art. 8.

Il est procédé à l'élection du Conseil de direction et du Bureau dans la première séance générale de l'année.

A cet effet, tous les membres qui ont le droit de voter sont convoqués par lettre individuelle, avec indication de l'ordre du jour.

L'élection a lieu au scrutin individuel pour le Président; elle a lieu au scrutin de liste pour les autres membres.

Le vote par correspondance ou par représentation est admis.

Au premier tour de scrutin, l'élection n'est valable que si le candidat a réuni la majorité absolue des suffrages exprimés, quel que soit le nombre des membres ayant pris part au vote, et pourvu toutefois que le nombre de suffrages exprimés représente au moins la moitié des membres du Comité.

Les membres ne pouvant assister aux Assemblées générales auront la faculté de voter par correspondance : le bulletin sera mis sans annotation quelconque sous double enveloppe, la première portant le nom de l'électeur et adressée au président.

Ils pourront également se faire représenter aux Assemblées générales par un des membres du Comité qui ne pourra, à cet effet, exercer plus de cinq mandats.

Si la majorité n'est pas atteinte, il est procédé immédiatement à un second tour de scrutin où la majorité relative suffit, et dans lequel sont comptés les votes émis par représentation ou par correspondance.

En cas d'égalité de suffrages, le plus ancien est élu.

Art. 9.

Si une vacance se produit au cours de l'année, le Conseil peut y pourvoir avant la séance où les élections réglementaires doivent avoir lieu, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée générale.

Dans le cas où le nombre des vacances atteint le quart du nombre total des membres du Bureau, il est nécessairement procédé au remplacement lors de la première Assemblée qui suit la dernière vacance. Tout membre élu en remplacement ne demeure en fonctions que pendant le temps restant à courir pour l'exercice de son prédécesseur.

Art. 10.

Le Trésorier représente le Comité en justice et dans tous les actes de la vie civile. Il ne peut, toutefois, intenter aucune action sans y avoir été préalablement autorisé par un vote spécial du Comité.

Art. 11.

La présence de la moitié des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des séances; les procès-verbaux sont signés par le Président et par le Secrétaire général ou l'un des Secrétaires.

Art. 12.

La qualité de membre du Comité se perd : 1° par la démission; 2° par la radiation.

Est considéré comme démissionnaire tout membre qui n'a pas payé sa cotisation annuelle à l'expiration d'un délai d'un mois après l'envoi d'un second avis recommandé.

La radiation est prononcée par le Conseil à la majorité des deux tiers au moins du nombre total de ses membres, l'intéressé entendu en ses explications ou dûment appelé à les produire.

Le membre exclu peut, toutefois, demander que la décision du Conseil soit soumise à la ratification de l'Assemblée générale; dans sa plus prochaine réunion, l'Assemblée statue sans délai à la majorité des membres présents, sur le rapport du Conseil.

Art. 13.

L'Assemblée générale nomme chaque année une Commission de contrôle composée de trois membres pris en dehors du Conseil.

Cette Commission vérifie les livres et les comptes du Trésorier, le bilan annuel de la situation financière, ainsi que la situation des archives. Elle fait sur le tout un rapport écrit, qui est lu à l'Assemblée générale après les comptes rendus du Trésorier.

Art. 14.

Le Comité se réunit en Assemblée générale, au moins une fois par année, dans le cours du premier trimestre.

Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

L'ordre du jour est réglé par le Conseil.

Nulle autre question que celles portées à l'ordre du jour ne peut être mise en délibération. Néanmoins, sur la demande de vingt membres ayant voix délibérative, d'autres questions peuvent être ajoutées à celles indiquées par le Conseil, après avoir été adressées au Président trois jours au moins avant la séance. Si elles ne peuvent y venir en discussion, elles sont portées en tête de l'ordre du jour de la séance suivante.

Art. 15.

Les membres titulaires ont seuls voix délibérative dans les Assemblées générales.

Les autres membres n'ont que voix consultative.

Sauf les exceptions formulées dans les articles 8, 22 et 23, les votes ont lieu, pour toutes délibérations, à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Art. 16.

Dans la première séance de chaque année, l'Assemblée entend la lecture du rapport présenté par le Secrétaire général sur les travaux du Comité durant le cours de l'exercice précédent, sur la question du Conseil et sur la situation générale.

Elle procède ensuite à l'audition et à la discussion du compte du Trésorier et du rapport de la Commission de contrôle.

Elle arrête enfin le budget de l'exercice en cours, et, en dernier lieu, procède aux élections.

Art. 17.

Les ressources du Comité se composent :

1° Des cotisations et souscriptions de ses membres;

2° Des dons et legs dont l'acceptation aura été dûment autorisée par le Gouvernement;

3° Des subventions qui pourraient être accordées au Comité;

4° Du revenu des biens et valeurs de toute nature.

Art. 18.

Sont seuls affectés aux dépenses ordinaires les cotisations annuelles, les subventions et le revenu des biens et valeurs.

Les autres ressources, ainsi que l'excédent de celles qui sont mentionnées au paragraphe précédent sur les dépenses annuelles, forment la réserve du Comité.

Les fonds disponibles doivent être placés en rentes nominatives trois pour cent sur l'État ou en obligations de chemins de fer dotés d'une garantie d'intérêt de l'État, à moins qu'ils ne proviennent de dons, legs ou libéralités surbordonnés à un autre emploi.

Art. 19.

Les délibérations du Conseil relatives à l'acceptation des dons et legs sont soumises à la ratification de l'Assemblée générale et à l'approbation du Préfet de la Seine ou du Gouvernement, conformément aux prescriptions des articles 5 et 7 de la loi du 4 février 1901.

Les délibérations relatives aux acquisitions d'immeubles, aux aliénations mobilières ou immobilières, et à la constitution d'hypothèques, sont soumises à la ratification de l'Assemblée générale et à l'approbation du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes.

Les délibérations relatives aux baux à long terme et aux emprunts sont soumises à la ratification de l'Assemblée générale.

ART. 20.

Les discussions politiques et religieuses sont interdites dans les réunions du Comité.

ART. 21.

Un règlement intérieur, adopté par l'Assemblée générale et approuvé par le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, arrête les conditions de détail propres à assurer l'exécution des présents statuts; il peut toujours être modifié dans la même forme.

ART. 22.

Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil ou sur celle du quart des membres ayant voix délibérative. Dans ce dernier cas, la proposition est soumise au Conseil un mois avant la séance où elle viendra en délibération.

Le projet de modification est imprimé et envoyé à tous les membres ayant voix délibérative, quinze jours au moins avant la séance de l'Assemblée générale extraordinaire à laquelle ils sont convoqués par lettre individuelle indiquant l'ordre du jour,

Cette Assemblée ne délibère que si elle réunit la moitié plus un des membres appelés à y prendre part, présents ou considérés comme tels et votant par correspondance ou représentation dans les conditions fixées à l'article 8. Dans le cas contraire, la délibération est ajournée et de nouvelles convocations individuelles sont adressées avec avis qu'il sera procédé au vote, quel que soit le nombre des votants.

Dans l'un et l'autre cas, les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres ayant pris part au vote, et la délibération de l'Assemblée générale est soumise à l'approbation du Gouvernement.

ART. 23.

Sauf en ce qui concerne l'approbation du Gouvernement, toutes les dispositions de l'article précédent sont applicables en cas de dissolution.

ART. 24.

En cas de dissolution ou de retrait de l'autorisation, l'Assemblée délibère sur l'attribution de l'actif disponible à un ou plusieurs établissements analogues et reconnus d'utilité publique.

Cette délibération n'a d'effet que si elle est approuvée par le Gouvernement.

Si l'Assemblée refusait de délibérer, il serait pourvu à cette attribution par décret rendu en Conseil d'État sur la proposition du Ministre du Commerce.



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Approuvé par M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes

ARTICLE PREMIER.

Le Règlement intérieur, établi conformément aux stipulations de l'article 21 des statuts du Comité français des Expositions à l'étranger, est adopté par l'Assemblée générale et soumis à l'approbation de M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes; il arrête les conditions de détail propres à assurer l'exécution des statuts; il peut toujours être modifié dans la même forme.

ART. 2.

Présidents d'honneur.

Les anciens Ministres du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, sont, de droit, et sous réserve de leur acceptation, présidents d'honneur du Comité.

ART. 3.

Honorariat.

L'honorariat peut être conféré par le Conseil de direction à d'anciens membres du bureau du Conseil. Ne peuvent être l'objet d'une proposition que les membres ayant été soumis à deux réélections au moins.

ART. 4.

Renouvellement du Conseil de direction.

Le Président est élu pour trois années au scrutin individuel. Le renouvellement des membres du Conseil de direction et des autres membres du bureau, élus pour trois ans au scrutin de liste, a lieu par tiers chaque année.

Pour le roulement de sortie, le Conseil est divisé en trois séries ainsi réparties :

1re série. — Deux Vice-Présidents, deux Secrétaires et huit membres.

2e série. — Un Vice-Président, le Trésorier, un Secrétaire et neuf membres.

3e série. — Un Vice-Président, le Secrétaire général, un Secrétaire, l'Archiviste et sept membres.

L'ordre de sortie est établi la première fois par le sort et les fois suivantes par ordre d'ancienneté.

Art. 5.

Commissions.

Le Conseil de direction se divise en quatre Commissions, présidées chacune par un membre du Conseil, désigné par lui et choisi en dehors du bureau.

1° *Commission de propagande.* — Démarches de tout ordre en vue d'amener de nouvelles adhésions au Comité et d'augmenter ses ressources en provoquant des subventions, dons, legs, etc.

2° *Commission d'initiative et d'enquête.* — Étude des projets d'Exposition soumis au Comité, enquêtes, premières démarches auprès des promoteurs d'Expositions et des administrations compétentes, rédaction des traités et conventions.

3° *Commission des fêtes et réceptions.* — Organisation des réceptions, banquets et fêtes de tous genres.

4° *Commission des comptes et publications.* — Étude du budget, établissement du bilan, examen des comptes, avis sur les demandes ou offres de subventions, création des capitaux de garantie, modifications statutaires, règlement intérieur, publication de l'Annuaire, du Bulletin ou des rapports.

Les Commissions ont chacune pour secrétaire l'un des secrétaires du Conseil.

Le Président du Conseil et le Secrétaire général sont membres de droit des quatre Commissions.

Le Conseil de direction peut adjoindre à chaque Commission des membres du Comité choisis en dehors du Conseil et dont la compétence serait de nature à servir les intérêts du Comité. Les membres ainsi désignés sont nommés pour une année.

Les présidents des Commissions et les membres faisant partie du Conseil de direction occupent leurs fonctions dans les Commissions pendant toute la durée de leur mandat dans le Conseil.

Art. 6.

Réunions du Conseil de direction et des Commissions.

Le Conseil de direction se réunit au moins une fois par trimestre, et aussi souvent que son président le juge utile aux intérêts du Comité.

Les Commissions se réunissent sur convocations de leurs présidents respectifs.

Art. 7.

Conseil judiciaire.

Le Conseil judiciaire du Comité se compose de notaires, avoués, avocats et agréés nommés tous les trois ans par le Conseil de direction. Le Conseil judiciaire est appelé à donner son avis sur toutes les questions administratives ou contentieuses qui lui sont soumises par le Comité; il se réunit sur invitation du Président du Conseil de direction. Ses fonctions sont gratuites.

ART. 8.

Publications du Comité.

En plus des rapports ou annuaires qui pourraient être publiés par les soins du Comité, chaque membre est tenu au courant des décisions du Conseil de direction et des événements qui peuvent l'intéresser par un Bulletin officiel périodique qui lui est adressé gratuitement dix fois par an.

ART. 9.

Bibliothèque technique.

En plus des archives proprement dites du Comité, il est créé une bibliothèque technique dans laquelle seront réunis tous les livres, publications, brochures, journaux, rapports et documents quelconques concernant l'histoire, l'organisation et le fonctionnement des Expositions ayant eu lieu en France et à l'étranger.

Cette bibliothèque sera alimentée par des dons ou des achats. Elle sera placée, au point de vue des achats sous le contrôle de la Commission des comptes et publications, et au point de vue du classement et de la conservation sous la direction d'un membre du Comité spécialement délégué à cet effet.

Les ouvrages ou documents composant cette bibliothèque pourront être consultés sur place par les membres du Comité, aux heures d'ouverture des bureaux; dans aucun cas, ils ne pourront être emportés à domicile.

ART. 10.

Plaquette.

Il est remis à chaque membre du Comité, après son admission, une plaquette à son nom qui lui tient lieu de jeton d'identité.

ART. 11.

Cotisations.

Les cotisations des membres titulaires sont encaissées, chaque année, dans le mois de janvier, sur des quittances établies et signées par le Trésorier et présentées par ses soins après avis préalable.

ART. 12.

Fonds disponibles.

Les fonds disponibles réservés pour les dépenses courantes et, par suite, non employés, conformément à l'article 18 des statuts, seront déposés à la Banque de France; un compte à vue sera ouvert au nom du Trésorier, suivi de sa qualité de Trésorier du Comité français des Expositions à l'étranger.

*

Art. 13.

Comités spéciaux constitués pour l'organisation des Expositions.

Chaque fois que le Conseil de direction, sur le rapport favorable de la Commission d'initiative et d'enquête, aura décidé la participation du Comité à une Exposition projetée, il formera, pour l'organisation de cette Exposition, un Comité spécial recruté exclusivement parmi les membres du Comité français des Expositions à l'étranger qui s'engageront préalablement à exposer.

Le Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger désignera le Président, les Vice-Présidents, le Rapporteur général, le Secrétaire général, le Trésorier et les Secrétaires du Comité d'organisation.

Les exposants seront ensuite convoqués pour élire les Présidents, Vice-Présidents, Secrétaires et Trésoriers des groupes ou des classes.

Le Comité d'organisation, ainsi constitué, procédera à l'admission, à la classification et à l'installation des exposants.

Il établira sous sa responsabilité le budget général des recettes et des dépenses, contrôlera le budget spécial des groupes ou des classes, fixera la participation de chaque groupe ou classe dans les frais généraux du Comité d'organisation, provoquera la formation d'un fonds de garantie et en assurera la gestion.

En dehors des attributions énoncées ci-dessus, et chaque fois que la responsabilité du Comité français des Expositions à l'étranger sera engagée, le Comité d'organisation correspondra soit avec le Commissaire général du Gouvernement français, soit avec le Commissaire général de l'Exposition, soit avec les organisateurs ou autres autorités compétentes de l'Exposition, par l'intermédiaire du Président du Comité français des Expositions à l'étranger.

Toutes les publications ou communications du Comité d'organisation de chaque Exposition devront porter l'en-tête du Comité français des Expositions à l'étranger et la liste complète du Conseil de direction.

Afin que le Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger puisse être tenu au courant de tous les travaux de l'Exposition, le Secrétaire général du Comité d'organisation et les Secrétaires de chaque Comité de groupes ou de classes seront tenus d'envoyer au Président du Comité français l'ordre du jour de toutes les séances.

Aucune question autre que celles portées à l'ordre du jour ne pourra être décidée dans les Comités au cours de la séance.

Le président du Comité français des Expositions à l'étranger pourra assister avec voix délibérative aux réunions de tous les Comités.

Les conflits qui pourraient surgir, soit dans le sein du Comité d'organisation, soit entre ce Comité et les groupes ou classes, seront immédiatement soumis au Conseil de direction, qui statuera sans recours.

Art. 14.

Participation aux frais généraux.

Chaque fois qu'un Comité spécial chargé de l'organisation d'une Exposition, utilisera les locaux, le personnel ou les services généraux du Comité français des Expositions à l'étranger, il sera tenu de verser à ce dernier une redevance fixée à forfait, d'un commun accord, comme participation aux frais généraux du Comité français des Expositions à l'étranger.

Art. 15.

Avances.

Lorsque le Comité aura accordé son patronage à une Exposition, il pourra faire au Comité spécial de cette Exposition les avances nécessaires pour assurer son fonctionnement au début de son organisation. Les sommes ainsi avancées ne seront pas productives d'intérêt, mais devront être remboursées sur les premières rentrées opérées par ledit Comité.

Art. 16.

Siège social.

Le Siège social du Comité français des Expositions à l'étranger est fixé à Paris, à l'annexe de la Bourse de Commerce, 42, rue du Louvre. Il pourra être transporté dans tout autre local désigné par le Conseil de direction.

Les bureaux sont, sauf décision contraire du Conseil de direction, ouverts tous les jours non fériés, de neuf heures du matin à midi et de deux heures à six heures du soir.

Le Secrétaire administratif se tient à la disposition des membres du Comité les mêmes jours, de trois heures à cinq heures.

Art. 17.

Secrétaire administratif.

Le Secrétaire administratif est nommé par le Conseil de direction, qui fixe ses attributions et sa rémunération. Il est chargé d'assurer le service des bureaux et la correspondance journalière, qui doit être signée par le Président et le Secrétaire général, ou l'un d'eux. En cas d'absence, le Président délègue ses pouvoirs à l'un des Vice-Présidents, qui signe le courrier à sa place.



COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

et Réunion des Jurys et Comités des Expositions Universelles

(Fusionnés par décret du 4 mai 1903)

BOURSE DE COMMERCE, ANNEXE 42, RUE DU LOUVRE, PARIS (Ier)

Téléphone 216-43. — Adresse télégraphique : Comitexpo. Paris



PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Anciens Ministres du Commerce

LOURTIES (V.), vice-président du Sénat.
LEBON (A.), ✻, ancien député.
MARTY, ancien député.
SIEGFRIED, O. ✻, député.
MESUREUR, ancien député.
BOUCHER (Henry), député.
MARUÉJOULS, O. ✻, député.
DELOMBRE (Paul), O. ✻, ancien député.
MILLERAND (A.), député.
TROUILLOT (G.), sénateur.
DUBIEF (Fernand), député.
DOUMERGUE (G.), député, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

PICARD (A.), G. C. ✻, commissaire général de l'Exposition universelle de 1900.

DELAUNAY-BELLEVILLE (L.), G. O. ✻, directeur général de l'exploitation de l'Exposition universelle de 1900.

DERVILLÉ (S.), C. ✻, directeur général adjoint de l'exploitation de l'Exposition universelle de 1900.

MEMBRES D'HONNEUR

PREVET (Ch.), O. ✻, sénateur, commissaire général du Gouvernement français à l'Exposition de Barcelone, 1888.

KRANTZ (C.), O. ✻, député, commissaire général du Gouvernement français à l'Exposition de Chicago, 1893.

MONTHIERS (M.), C. ✻, commissaire général du Gouvernement français à l'Exposition de Bruxelles, 1897.

MUZET (A.), O. ✻, ancien député, commissaire général de la section française à l'Exposition d'Anvers, 1894.

VIGER (Albert), ✻, I. ✿, C. ✿, sénateur, président du Comité agricole et horticole français des Expositions internationales, président de la section française de l'Exposition de l'alcool à Vienne, 1904.

LAGRAVE (Michel), O. ✻, commissaire général du Gouvernement français à l'Exposition de Saint-Louis, 1904; inspecteur général de l'Enseignement technique.

GÉRALD (Geo), ✻, député, commissaire général adjoint du Gouvernement français à l'Exposition de Saint-Louis, 1904.

SAINT-GERMAIN (Marcel), I. ✿, ✿, sénateur, président du Comité national des Expositions coloniales.

VICE-PRÉSIDENTS HONORAIRES

FAURÉ LE PAGE, O. ✻.
BOUILHET (Henri), O. ✻, I. ✿.

BUREAU DU COMITÉ ET CONSEIL DE DIRECTION

Au 1er janvier 1908

Président d'honneur : GEORGES BERGER, G. O. ✻, député.

Président :

DUPONT (ÉMILE), sénateur, O. ✻, I. ✿.

Vice-Présidents :

BELLAN (LÉOPOLD), O. ✻, I. ✿.
HETZEL (JULES), O. ✻, I. ✿.
PINARD (A.), C. ✻.
MAGUIN (A.), O. ✻, C. ✿.

Secrétaire général :

SANDOZ (G.-ROGER), ✻, I. ✿.

Trésorier :

KESTER (GUSTAVE), O. ✻, ✿, ✿.

Secrétaires :

BOURGEOIS (PAUL), ✻, ✿, ✿.
MOREL (FRANÇOIS), I. ✿, ✿.
MANAUT, ✻, ✿.
LAMAILLE (GEORGES), ✻, ✿.

Secrétaire-Archiviste :

HOLLANDE (JEAN), O. ✿.

MEMBRES DU CONSEIL DE DIRECTION

LEGRAND (CH.), O. ✻, I. ✿, *Président de la Commission de propagande.*
LAYUS (L.), O. ✻, I. ✿, O. ✿, *Président de la Commission d'initiative et d'enquête.*
PERDOUX (LÉON), O. ✻, *Président de la Commission des fêtes et réceptions.*
LOREAU (A.), ✻, ✿, ✿, *Président de la Commission des comptes et publications.*
AMSON (GEORGES), O. ✻.
AUCOC (LOUIS) fils, O. ✻.
BARBIER (LÉON), O. ✻.
BOUILHET fils (ANDRÉ), ✻, ✿, ✿.
DEBAIN (ALPHONSE), ✻.
DEHAITRE (F.), O. ✻.
DONCKÈLE (GEORGES), O. ✻, I. ✿.
HARANT (LOUIS), ✻, I. ✿.
HENON (HENRY), O. ✻.
JEANSELME (CHARLES), ✻.
JOURDAIN (FRANTZ), O. ✻, ✿, ✿.
LEFEBVRE (GEORGES), O. ✻.
MASCURAUD (ALFRED), O. ✻, I. ✿.
PLACIDE-PELTEREAU, ✻.
RIVES (GUSTAVE), O. ✻, I. ✿, C. ✿.
ROUSSELOT (ÉDOUARD), ✿.
SARTIAUX (EUGÈNE), O. ✻.
SIMON (PAUL), ✻, ✿.
SOLEAU (EUGÈNE), ✻, ✿.
TURPIN (HENRY), O. ✻.

COMMISSION DE CONTROLE

GALLAND (ALEXANDRE), ✻, ✿, O. ✿. | NOIROT (HENRI), ✻. WALTER, ✻, ✿.

Bibliothécaire :

DREYFUS-BING (P.), O. ✻, I. ✿, ✿.

Bibliothécaire adjoint :

CLARETIE (LÉO), O. ✻, I. ✿.

Secrétaire administratif :

BREVANS (E. DE), ✻, I. ✿, O. ✿.

EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES 1908 (SECTION FRANÇAISE)

Délégué général :

ESTIEU (MAURICE), ✻, ✿, ✿.

Architecte en chef :

MONTARNAL (JOSEPH DE), ✻, ✿.

CONSEIL JUDICIAIRE

Avocats à la Cour de cassation.

TRÉZEL (Alphonse), ✻.
LABBÉ (Jean).

Avocats à la Cour d'appel.

COUHIN (Claude), ✻.
ALLART (Henry).
LAVOLLÉE (Julien).
BOTTON (Max).
MAILLARD (Georges).
PÉRARD (Henry).
DUROYAUME (Paul).
DESPLAS (Georges).

Avoué à la Cour d'appel.

GIBOU (Frédéric).

Avoués au Tribunal de première instance.

MUTEL (Henry), ✻.
ANCELOT (Eugène).
DUBAIL (Robert).

Agréé au Tribunal de commerce.

MICHOT (Ernest).

Notaires.

LANQUEST (Louis).
ADER (Jean).

COMMISSIONS

COMMISSION DE PROPAGANDE

Président . . . . LEGRAND (Ch.).
Secrétaire . . . . BOURGEOIS (P.).

Membres : AUCOC (L.), HÉNON (H.), LEFEBVRE (G.), MASCURAUD (A.), MOREL (F.), PERDOUX (L.), RIVES (G.).

COMMISSION D'INITIATIVE ET D'ENQUÊTE

Président . . . . LAYUS.
Secrétaire . . . . MOREL.

Membres : AMSON (G.), BOUILHET (A.), BOURGEOIS (P.), DEBAIN (A.), DEHAITRE (F.), HETZEL (J.), LAMAILLE (G.), LEGRAND (Ch.), RIVES (G.), SOLEAU (E.), TURPIN (H.).

COMMISSION DES FÊTES ET RÉCEPTIONS

Président . . . . PERDOUX (L.).
Secrétaire . . . . MANAUT (F.).

Membres : DEBAIN (A.), DONCKÈLE (G.), FRANTZ-JOURDAIN, HOLLANDE (J.), JEANSELME (Ch), LOREAU (A.), PINARD (A.), ROUSSELOT (E.), SARTIAUX (E.).

COMMISSION DES COMPTES ET PUBLICATIONS

Président . . . . LOREAU (A.).
Secrétaire . . . . HOLLANDE (Jean).

Membres : BELLAN (L.), PLACIDE-PELTEREAU, BARBIER (L.), HARANT (L.), SIMON.

M. Émile DUPONT, *Président, et* M. G.-Roger SANDOZ, *Secrétaire général, font partie de droit de toutes les Commissions.*

Compte Rendu de la première réunion de l'année 1908 du Conseil de Direction du Comité français des Expositions à l'Étranger

La première réunion mensuelle, pour l'année 1908, du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger a eu lieu le mercredi 15 janvier, à midi, à l'Hôtel Continental.

M. Jean Cruppi, le nouveau Ministre du Commerce, avait bien voulu accepter l'invitation que lui avait adressée M. le Président Emile Dupont et s'était rendu à notre réunion, accompagné de MM. Bricout et Rouart, directeur et chef de son cabinet.

M. le Ministre du Commerce présidait la table, ayant en face de lui M. Emile Dupont, Sénateur de l'Oise, Président du Comité français des Expositions à l'étranger.

A droite du Ministre se trouvaient : MM. Pinard, vice-président; Chapsal, directeur des Affaires commerciales et industrielles au Ministère du Commerce; G.-Roger Sandoz, sécrétaire général; Bricout, directeur du cabinet du Ministre du Commerce; G. Kester, trésorier; Ch. Legrand, Soleau, Amson, Rousselot, Turpin, membres du Conseil de direction; de Brevans, sécrétaire administratif.

A sa gauche, étaient placés : MM. Jules Hetzel, vice-président; Mascuraud, sénateur, président du Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture ; Merillon, président du Comité des Sports de France aux Expositions à l'étranger; Rouart, chef du cabinet du Ministère du Commerce; Barbier, Rives, Sartiaux, membres du Conseil de direction ; Manaut, secrétaire ; Walter, membre de la Commission de contrôle; Debain, Bouilhet, membres du Conseil de direction.

M. le Président Émile Dupont avait à sa droite : MM. Viger, sénateur, président du Comité agricole et horticole français des Expositions internationales ; Maguin, vice-président du Comité français ; Gabelle, directeur de l'Enseignement technique au ministère du Commerce; Schwob, vice-président du Comité national des Expositions coloniales; Jeanselme, secrétaire général de la Section française de l'Exposition franco-britannique; Brunet, secrétaire général du Comité national des Expositions coloniales; Galland, membre de la Commission de contrôle; Chatenay, secrétaire général du Comité agricole et horticole français des Expositions internationales; Lamaille, secrétaire du Conseil de direction; Noirot, membre de la Commission de contrôle; Harant, membre du Conseil de direction.

A sa gauche, étaient placés : MM. Saint-Germain, sénateur, président du Comité national des Expositions coloniales; Bellan, syndic du Conseil municipal, vice-président du Comité français; Baudoin-Bugnet, directeur du personnel de la marine marchande et des transports au Ministère du Commerce; Lucien Layus, membre du Conseil de direction; Marcadet, chef de bureau au Ministère du Commerce; Placide-Peltereau, Perdoux, Aucoc, membres du Conseil de direction; Maurice Estieu, délégué général; Hollande, secrétaire archiviste; de Montarnal, chef des services techniques.

Au dessert, M. le Président Émile Dupont se lève, souhaite la bienvenue à M. le Ministre du Commerce et le remercie d'avoir bien voulu honorer de sa présence la première réunion de l'année du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger; il ajoute que c'est un grand honneur en même temps qu'un précieux encouragement pour le Comité français.

Il espère qu'à l'exemple de son prédécesseur, M. Doumergue, le nouveau Ministre du Commerce accordera à notre Comité tout son appui pour lui faciliter l'accomplissement de sa tâche : l'organisation des sections françaises à l'étranger.

De son côté, notre Association ne marchandera ni son temps ni sa peine aux pouvoirs publics, toutes les fois qu'ils feront appel à son concours.

En quelques mots, M. Émile Dupont définit le rôle du Comité français des Expositions à l'étranger, dont le but est de favoriser l'expansion commerciale et industrielle de la France en prenant part aux expositions inter-

nationales, universelles ou spéciales qui ont lieu en dehors de la France continentale.

En ce moment-ci, il prépare l'importante participation française à l'Exposition Franco-Britannique de Londres. Il fait tous ses efforts, pour organiser brillamment la Section française et, notamment, les classes industrielles et commerciales, chargeant le Comité agricole et horticole français des Expositions internationales, le Comité national des Expositions coloniales, le Comité des Expositions françaises des Beaux-Arts à l'étranger et, enfin, le Comité des Sports de France aux Expositions à l'étranger, des groupes qui rentrent plus spécialement dans leurs attributions.

Quoique absorbé par la préparation de l'Exposition Franco-Britannique de Londres, le Comité français des Expositions à l'étranger ne se désintéressera pas de l'Exposition qui doit avoir lieu à Saragosse, cette année même, et qui est destinée à célébrer le centenaire du fameux siège de cette ville par les armées de Napoléon I[er].

Les principales industries de notre pays auront à cœur d'être représentées à cette Exposition Hispano-Française, afin de marquer d'une manière éclatante le rapprochement entre ces deux peuples de même race que la politique avait séparés il y a cent ans, mais qui, aujourd'hui, fraternellement unis, marchent la main dans la main, pour le triomphe de la paix et de la civilisation.

Ainsi, le Comité français des Expositions à l'étranger restera fidèle à sa mission, qui est d'augmenter le domaine commercial de la France et d'entretenir des relations amicales avec les autres nations.

M. le Ministre remercie M. le Président Émile Dupont des belles paroles qu'il vient de prononcer.

Il ajoute qu'il n'avait pas attendu son arrivée au pouvoir pour apprendre à connaître le but poursuivi par le Comité français des Expositions à l'étranger et les services que le pays et le Gouvernement étaient en droit d'attendre de cette puissante et laborieuse Association.

Son passé répond de l'avenir : les succès que le Comité français a remportés dans les grandes expositions antérieures, notamment à Saint-Louis, à Liège et à Milan, font bien augurer des beaux résultats escomptés par la France à l'Exposition Franco-Britannique de Londres.

Fidèle à la ligne de conduite tracée par son prédécesseur, l'éminent M. Doumergue, au Ministère du Commerce, il accordera tout son appui au Comité français et ne lui ménagera pas ses encouragements.

M. le Ministre est heureux de donner l'assurance à M. Émile Dupont et à ses collègues du Conseil de direction que, dès son entrée au Ministère, il s'est occupé immédiatement de la question des crédits à faire voter pour la participation des divers ministères, des Sections de l'agriculture, de l'économie sociale, des beaux-arts, des sports à l'Exposition Franco-Britannique.

Il termine en disant que son concours le plus empressé est acquis au Comité français des Expositions à l'étranger, et ce n'est pas simplement par des paroles, mais par des actes, qu'il prouvera tout l'intérêt qu'il porte à une Association qui a pour but la grandeur commerciale et industrielle de la France.

Le Comité trouvera toujours en lui un laborieux, un militant et un convaincu.

EXTRAITS
DU PROCÈS-VERBAL
de la Séance
du Conseil de direction
du 15 janvier 1908

(Présidence de M. Émile Dupont, Sénateur, Président.)

NÉCROLOGIE

M. le Président fait part au Conseil du décès de MM :

Foucher (Gustave), administrateur de la Compagnie du chemin de fer du Nord, 86, boulevard de Courcelles, Paris;

Maurel (Fernand), négociant en caoutchouc, 140, rue de Rivoli;

Ouachée, entrepreneur de travaux publics, 130, faubourg-Saint Honoré ;

Paquin (Isidore), couturier, 3, rue de la Paix ;

Piguet (Jean), négociant en vins, à Mâcon ;

Rueff (Jules), armateur, 43, rue Taitbout, Paris;

Thiebaut (Victor), fondeur de bronzes d'art, 33, rue de Naples.

Des lettres de condoléances seront adressées aux familles.

PROMOTIONS ET NOMINATIONS DANS L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR

M. Emile Dupont est heureux de porter à la connaissance de ses collègues que MM. Dubrujeaud, président de la Chambre de Commerce de Paris, et Léo Claretie, président de la Section française à l'Exposition de Bucarest 1906, ont été promus officiers de la Légion d'honneur.

Il fait également savoir que M. Jean Périer, consul de 1[re] classe, attaché commercial à l'ambassade de Londres, et MM. Joninon (Léon), négociant en vins; Leré (Léon), négociant en dentelles; Nouvelle (Arthur), arquebusier ; Raynaud (Léon), sculpteur-ornemaniste, membres du Comité français des Expositions à l'étranger, ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

Des lettres de félicitations seront adressées à ces différentes personnalités.

EXPOSITION DE MILAN 1906

Diplômes. — M. Maguin, président de la Section française, fait savoir que la distribution des diplômes, en ce qui concerne les exposants, se poursuit normalement.

Il ajoute, à ce propos, qu'il a reçu avis du Comité exécutif italien que ces documents ne seraient décidément point accompagnés de médailles.

EXPOSITION DE DUBLIN 1907

M. Léon Barbier, président de la Section française, annonce à ses collègues que toutes les marchandises ayant figuré à l'Exposition de Dublin sont actuellement rentrées en France.

Il fait également savoir que les diplômes commémoratifs devant être, à bref délai, remis par l'administration irlandaise au Comité de la Section française, ces documents seront immédiatement délivrés aux intéressés.

M. le Président Émile Dupont félicite très chaleureusement M. Léon Barbier du succès remporté par la Section française à Dublin. Il le remercie, tant en son nom personnel qu'au nom du Conseil, de toute l'activité et de tout le dévouement dont il a fait preuve dans l'organisation de cette Exposition.

EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES 1908

Affiches. — L'affiche envoyée par l'Association britannique sera très prochainement remplacée par une autre, mais, toutefois, un certain nombre d'exemplaires de l'affiche primitive seront apposés dès à présent.

Brochure-plaquette. — La brochure-plaquette, publiée tout spécialement sur l'Exposition de Londres, fait l'objet d'un tirage important pour pouvoir être distribuée largement selon les besoins.

Subventions diverses. — M. le Président rappelle que le Conseil municipal a voté une importante subvention pour la participation de la ville de Paris à l'Exposition de Londres.

D'autre part, des crédits, dont le total s'élève à près de 800.000 francs, sont demandés au Parlement par le Gouvernement.

Voyage d'une nouvelle délégation à Londres. — Il est décidé que MM. Jeanselme, secrétaire général; Maurice Estieu, délégué général, et de Montarnal, architecte en chef, se rendront à Londres incessamment pour régler certaines questions de détail avec le Commissaire général.

Jeux olympiques. — L'abstention des principales fédérations françaises de sports était à craindre: des efforts ont été faits, en particulier par le secrétaire général du Comité français des Expositions à l'étranger, afin d'aplanir les difficultés. De nouvelles négociations sont actuellement en cours.

PROJET DE FÉDÉRATION OU D'UNION INTERNATIONALE ENTRE LES COMITÉS PERMANENTS D'EXPOSITIONS

La publication du procès-verbal sténographié de la conférence du 30 novembre 1907 figure dans le numéro de décembre du *Bulletin officiel*. Ce procès-verbal a fait l'objet d'un tirage à part adressé aux intéressés.

La réunion de cette conférence a donné lieu à la publication de nombreux articles de journaux en France et à l'étranger, notamment en Allemagne.

NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL JUDICIAIRE

M. Georges Desplas, avocat à la Cour d'appel, député de Paris, ancien Président du Conseil municipal, est nommé membre du Conseil judiciaire du Comité français des Expositions à l'étranger.

EXPOSITION HISPANO-FRANÇAISE DE SARAGOSSE — MAI 1908

M. Lucien Layus, président de la Commission d'Initiative et d'Enquête, fait le rapport verbal suivant :

« Le gouvernement espagnol ayant adressé au gouvernement français une demande de reconnaissance officielle, la Commission d'Initiative et d'Enquête a été chargée d'examiner les voies et moyens de participer à cette Exposition.

» La Commission est d'avis de décider, en principe, une participation française à l'Exposition de Saragosse et l'installation d'un pavillon français. »

Le Conseil décide que le Bureau du Comité sera chargé d'organiser cette participation, en s'adjoignant les membres du Comité français des Expositions à l'étranger qu'il reconnaîtra comme plus particulièrement intéressés à exposer à Saragosse.

Le Conseil décide, en outre, qu'à la suite de la séance du Conseil de février, une délégation pourra être envoyée à Saragosse pour examiner les conditions de la participation française, faire le choix d'un terrain, etc., etc.

Cette délégation sera composée de MM. Layus, président de la Commission d'Initiative et d'Enquête; et de Montarnal, chef des services d'architecture du Comité.

QUESTIONS DIVERSES

Présidence d'honneur. — Sur la proposition de M. Émile Dupont, rappelant les précédents, il est décidé que la présidence d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger sera offerte à M. Gaston Doumergue, ancien Ministre du Commerce et de l'Industrie.

NOUVEAUX MEMBRES



Admissions du 15 janvier 1908



BEZAULT (Bernard), ✠, ✠, *architecte, ingénieur sanitaire; directeur de la Société générale d'aération et d'assainissement.*

Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 111). — 28, rue de Chateaudun, a Paris.

BOUISSEREN (Géraud), *fabricant d'instruments de chirurgie en gomme et en caoutchouc; conseiller du Commerce extérieur.*

Médailles d'or, Paris 1900; membre du jury, Milan 1906 (Cl. 15 et 111). — 116, rue de Rivoli, a Paris.

BROSSE (Eugène GUILLET de la), *ingénieur-constructeur (Société C. de la Brosse et Fouché).*

Médailles d'or, Paris 1900, Marseille 1906; Hors concours, Bordeaux 1907 (Cl. 33). — Prairie au Duc, a Nantes (Loire-Inférieure).

BRUGEROLLE (Léopold), *distillateur.*

Grands prix, Marseille 1906 et Bordeaux 1907 (Cl. 61). — A Matha (Charente-Inférieure).

CILLARD (Alfred-Désiré), ✠, *éditeur-imprimeur.*

Médaille d'or, Bordeaux 1907 (Cl. 30). — 49, rue des Vinaigriers, a Paris, et 6, Holborn Viaduct, a Londres.

CIRET (Félix), I ✠, *fabricant de tissus et vêtements en caoutchouc.*

Hors concours, Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 99). — 140, rue de Rivoli, a Paris.

FRANCK (P.), *fabricant d'instruments d'optique et acoustique.*

Hors concours, Bordeaux 1907 (Cl. 15). — 25, boulevard des Capucines, a Paris.

FRANCK-VIDAL (R.), *architecte diplômé du gouvernement; expert près les tribunaux.*

Hors concours, Bordeaux 1907 (Cl. 10 et 66). — 12, rue Royale, a Paris.

GARNIER (Albert), *fabricant de clarifiants pour vins; président du Syndicat central des fabricants de produits œnologiques de France.*

Membre du jury, Exposition coloniale nationale Nogent 1907 (Cl. 60 et 87). — 16, rue Popincourt, a Paris.

GRUNBERG (Dr Jacques), I ✠, *docteur en médecine; associé de M. Weismann (Compagnie française de perles électriques).*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Grand prix et diplôme d'honneur, Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 25 et 16). — 5, boulevard de Clichy, a Paris.

HEINZ (Alfred), ✠, *ingénieur-constructeur-électricien; propriétaire constructeur des accumulateurs « Heinz-Phénix ».*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 24). — 27, rue Cavé, a Levallois-Perret (Seine).

JABOIN (A), I ✠, *docteur en pharmacie.*

Hors concours, Bordeaux 1907 (Cl. 87). — 27, rue Miromesnil et 16, rue de Penthièvre, a Paris.

JACQUELIN (Georges), ✠, ✠, *fabricant de vernis et couleurs; président de la Chambre syndicale des marchands de couleurs en détail.*

Diplôme d'honneur, Bordeaux 1907 (Cl. 87). — 18, passage de la Main-d'Or, a Paris.

JAY (Stéphane), ✠, *fabricant de gants.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 86). — 10, avenue Alsace-Lorraine, a Grenoble.

LAPORTE (Eugène), ✠, *architecte; expert près les tribunaux; président honoraire de l'Académie d'aérostation météorologique.*

Membre du jury supérieur, Exposition coloniale nationale, Nogent 1907 (Cl. 10 et 66). — 11 *bis*, rue Jacques-Cœur, a Paris.

MAYAUDON (Édouard), ✠, *parfumeur; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Bordeaux 1907 (Cl. 90). — 230, avenue Thiers, a Bordeaux.

MONSÉGUR (Pierre-Adrien), *parfumeur, teinturier pour cheveux; fondateur de la Chambre syndicale des teintures et produits capillaires hygiéniques et de toilette.*

Grand prix en collectivité Saint-Louis 1904 (Cl. 13 et 90). — 255, rue Saint-Honoré, a Paris.

POTRON (Émile), *maître de forges.*

Grand prix, Saint-Louis 1904; Diplômes d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 30). — A Persan-Beaumont (Seine-et-Oise) et 29, rue Riquet, a Paris.



Documents



L'ÉTAT ITALIEN ET LES EXPOSITIONS[1]



Nous donnons ci-après le texte du décret royal signé le 24 novembre, par le Roi, sur proposition du Ministre de l'Agriculture, Industrie et Commerce, pour régler le concours du Gouvernement italien aux Expositions.

Article premier. — Le concours de l'État sera accordé, de préférence, aux Expositions, concours spéciaux industriels et agricoles qui sont le plus capables de démontrer le degré de développement des différentes branches de l'activité industrielle et agricole.

Art. 2. — Le Gouvernement pourra accorder son concours aux Expositions qui n'ont pas un caractère général, seulement après avoir pris avis des Conseils compétents.

Pour les expositions régionales, il faudra obtenir l'assentiment des représentations commerciales et agricoles et d'autres corps constitués compétents. Le concours du Gouvernement, en faveur d'une Exposition dans une région ou province déterminée, ne pourra être accordé si une Exposition ayant le même but a eu lieu pendant les trois années précédentes.

Pour les Expositions à l'étranger, on devra consulter l'avis des Autorités royales diplomatiques et consulaires de l'endroit.

Art. 3. — Aux effets du précédent article, les autorités qui y sont indiquées seront interpellées sur la qualité des promoteurs et organisateurs de l'Exposition ou concours; sur les moyens financiers dont ils disposent effectivement; sur le concours et appui moral des autorités locales; sur le but qu'on se propose; sur les conditions faites aux exposants, et, en général, sur toutes les autres circonstances qui peuvent justifier ou non le concours gouvernemental.

Art. 4. — La concession du concours financier de la part du Gouvernement devra être justifiée, chaque cas séparément, par la convenance d'encourager les initiatives locales ou l'activité de branches spéciales d'industrie et d'agriculture, après avoir pris — dans chaque cas — les avis favorables dont il est parlé à l'article 2.

Art. 5. — La concession du concours financier, dont il est question au précédent article, pourra être subordonnée à la condition que soient institués des concours spéciaux ayant des rapports avec le but général de l'Exposition et qu'il soit compilé et publié un rapport qui en constitue une brève et complète histoire. Cette concession, en outre, sera toujours subordonnée à la condition que quelques-uns des corps locaux (Province, Commune, Chambre de commerce, Consortium agricole) accordent une subvention financière.

Le montant du concours du Gouvernement devra être proportionné à la somme totale de la contribution des corps locaux et contenu dans les limites de la somme annuellement allouée dans le budget du Ministère de l'Agriculture, I. et C.

Art. 6. — Le nombre des médailles que le Gouvernement mettra éventuellement à la disposition des organisateurs de l'Exposition sera en rapport avec celui des groupes d'industries que comprend l'Exposition. Les médailles d'or seront réservées pour les Expositions et concours ayant caractère ou intérêt national et pour les concours prévus par l'article 8.

En accordant les médailles dont il est question à l'alinéa précédent, le Gouvernement pourra réserver le droit d'indiquer à quels groupes et classes d'exposants établis par le programme ces médailles devront être assignées.

La concession de médailles venant du Gouvernement pourra être subordonnée, en outre, à la condition que ce dernier ait une représentation dans le Jury.

Art. 7. — La distribution des médailles

(1) Extrait du *Bulletin de la Chambre de Commerce française de Milan* (janvier 1908).

accordées par le Gouvernement ne pourra jamais être faite sinon à la suite et en conformité des délibérations du Jury.

ART. 8. — Les médailles, dont il est parlé au précédent article, ne pourront être accompagnées de diplôme conféré par le Ministre d'Agriculture, I. et C. que dans le cas de concours spéciaux ouverts par ce même Ministère et avec son intervention.

ART. 9. — La remise des médailles aux organisateurs des Expositions ne sera effectuée qu'après l'envoi au Ministère de l'A. I. et C. d'une copie du rapport du Jury et la liste nominative des médailles.

ART. 10. — Pour accorder les facilités douanières et de chemin de fer pouvant être concedées aux termes des dispositions en vigueur, les Ministres des Finances et des Travaux publics procéderont d'accord avec celui d'A. I. et C. Ce dernier Ministère, à cet égard, prendra l'avis des autorités dont il est dit au précédent article 2.

ART. 11. — Dans les Expositions à l'étranger auxquelles le Gouvernement ne prend pas officiellement part, les agents diplomatiques et consulaires, indépendamment de la protection naturelle qui leur est confiée des intérêts de la production nationale, pourront être chargés de protéger et de surveiller la participation des exposants italiens.

AVIS A NOS LECTEURS

Le *Bulletin officiet du Comité français des Expositions à l'étranger* est dans sa septième année.

Son importance et son intérêt ont augmenté avec le Comité lui-même. Si nous nous reportons de cinq années en arrière, le Bulletin tirait, à cette époque, à 1.000 exemplaires seulement : il suffisait alors au service de nos dévoués collègues, des abonnés et à l'échange gracieux fait avec d'autres Revues.

Depuis cette époque et progressivement, nous sommes arrivés à un tirage de 3.000 exemplaires, nécessaire exactement pour les services que nous venons d'énumérer : il est à prévoir, d'ailleurs, que l'augmentation constante du nombre des Membres du Comité français des Expositions à l'étranger nous conduira, à très brève échéance, à augmenter encore notre tirage.

Dans ces conditions, les divers services du Secrétariat du Comité ont dû subir des transformations dans le sens d'une centralisation plus directe; la publication du Bulletin, notamment, ainsi que son impression et sa *publicité*, ont fait l'objet de l'organisation d'un *service spécial*, par suite d'une décision du Conseil de direction.

Désormais, en effet, notre Bulletin comprend, non seulement, comme par le passé, des extraits de procès-verbaux, les listes d'admission des nouveaux Membres, mais aussi tous les documents relatifs, soit aux Expositions en cours, soit aux Expositions en préparation; en outre, il publie des études intéressantes, dues à la plume de Membres autorisés et compétents de notre Association, sur des questions touchant les expositions, la législation des récompenses, la propriété industrielle, etc.

Enfin, nous avons l'honneur d'informer nos collègues que la publicité faite dans notre Bulletin dépend exclusivement de notre Secrétariat administratif qui, par une organisation spéciale, est chargé de rechercher et de recevoir les souscriptions.

LE BUREAU.

Le Secrétaire administratif gérant : E. DE BREVANS.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 7562-4-08. — (Encre Lorilleux).

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

ET

Réunion des Jurys et Comités des Expositions Universelles

Reconnu comme établissement d'utilité publique par décret du 12 juin 1901

Fusionnés par décret du 4 mai 1903

N° 2 — BULLETIN OFFICIEL — Février-Mars 1908

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Conseil de direction du 5 février 1908

(Présidence de M. Émile Dupont, Sénateur, Président.)

EXPOSITION DE SAINT-LOUIS 1904

M. le Président Émile DUPONT donne lecture de la lettre par laquelle M. ROOSEVELT, Président de la République des États-Unis, remercie de l'envoi de la plaquette commémorative de la Section française.

EXPOSITION DE DUBLIN 1907

M. le Président Léon BARBIER fait connaître que tout est terminé et qu'il attend actuellement les diplômes commémoratifs pour les distribuer.

La démolition du pavillon français va s'exécuter incessamment, dans les conditions prévues, d'ailleurs, au cahier des charges.

EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES 1908

M. le Président Émile DUPONT rend compte d'une visite que M. CHARLETON, président de la Chambre de Commerce anglaise de Londres, a faite à Paris.

M. CHARLETON a été reçu par M. le Ministre du Commerce, qui l'a retenu à déjeuner avec le président du Comité français.

L'intervention de M. CHARLETON a été très précieuse pour écarter certaines difficultés qui avaient eu lieu lors du voyage à Londres d'une précédente délégation : une nouvelle délégation se rendra incessamment en Angleterre en vue de régler un grand nombre de questions pendantes.

Publicité. — La publicité par affiches

et par brochures se poursuit normalement.

Les affiches sont déjà apposées et de nouvelles, dues au talent du peintre Maignan, le seront d'ici la fin du mois.

Une brochure sur l'Exposition Franco-Britannique a été éditée et tirée à 5.000 exemplaires, aux frais de l'Association Britannique.

Il est signalé que cette brochure contient, page 4, une erreur typographique : il faut lire que le Stade contiendra « *68.000 personnes* » *et non* *8.000* comme cela a été imprimé.

Subvention de l'État. — Le Gouvernement a déposé un projet de loi pour demander l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 795.800 francs pour les différents Ministères.

Ce projet de loi est accompagné d'un exposé des motifs très complet, qui indique très nettement l'organisation de l'Exposition, tant au point de vue anglais qu'au point de vue français, ainsi que le rôle du Comité français des Expositions à l'étranger, qui a toute l'approbation du Gouvernement et a la charge pleine et entière d'organiser la Section française.

JEUX OLYMPIQUES DE LONDRES 1908

Le conflit qui existait entre le Comité olympique français et les grandes Fédérations sportives a été enfin solutionné, et l'on peut compter aujourd'hui sur la plus large participation de tous les amateurs français aux Jeux olympiques qui auront lieu à Londres.

Une convention fixant les différents détails de cet accord a été définitivement signée entre MM. Hebrard de Villeneuve et Merillon, et approuvée au nom de la *British Olimpic Association* par son secrétaire général, M. de Courcy-Laffan.

Le Comité français des Expositions à l'étranger peut être fier du rôle tout d'union et de conciliation qu'il a joué à cette occasion ; il avait malheureusement prévu ce conflit, il y a près d'un an, et en avait avisé les intéressés, aussi bien en France qu'en Angleterre.

D'ailleurs, l'accord récemment intervenu a eu lieu à la suite des nouvelles démarches faites par nos collègues MM. G.-Roger Sandoz, Layus et Estieu.

EXPOSITION HISPANO-FRANÇAISE DE SARAGOSSE 1908

M. le Président Émile Dupont fait connaître qu'il a reçu la visite de M. Pellegero, commissaire général espagnol, avec lequel il a eu plusieurs conférences et qu'il a présenté à M. le Ministre du Commerce.

Comme la participation française à l'Exposition de Saragosse entraînerait de lourdes charges pour les exposants français, étant donnée la nécessité de construire un pavillon important, il a été demandé au Gouvernement l'ouverture d'un crédit de *125.000 francs* : la demande de ce crédit doit être incessamment déposée au Parlement.

Il a été convenu avec M. Pellegero que le Comité français des Expositions à l'étranger acceptait, en principe, de se charger de l'organisation d'une section française, sous réserve du vote du crédit demandé.

La réponse devra être donnée pour le 2 mars.

Un certain nombre d'industriels français, notamment les constructeurs agricoles et les fabricants d'engrais, sont tout particulièrement intéressés à cette Exposition ; il en est de même de nombreuses industries de luxe.

Dans ces conditions, l'organisation d'une section française doit être confiée à un Bureau et à un Comité formés, tant par des membres du Comité français des Expositions à l'étranger que par des membres du Comité agricole et horticole.

Le Conseil décide, vu l'urgence, de constituer le Bureau de cette section de la manière suivante :

Président : M. Viger, sénateur.

1er Vice-Président : M. Lucien Layus.

Vice-Présidents : MM. Prevet (Jules), Niclausse (Jules), Chatenay (Abel), Vacher (Marcel), Révillon (Victor,) Marot (Emile).

Secrétaire général : M. Stetten (Joseph).

Secrétaire général adjoint : M. Nomblot-Bruneau.

Trésorier : M. Lefebvre-Albaret (Gaston).

Secrétaires : MM. Cognacq (Gabriel), Soualle (L.), Philippe de Vilmorin, Voitellier, Vidal-Beaume, Tissot.

Architecte : M. de Montarnal (Joseph).

EXPOSITION DE BRUXELLES 1910

M. le Secrétaire général G.-Roger Sandoz fait part au Conseil de la visite qu'il a reçue de M. Frans van Ophen, secrétaire adjoint du Comité belge des Expositions à l'étranger, venu pour l'entretenir de l'organisation d'un Bureau commercial des expositions à l'Exposition de Bruxelles 1910.

M. G.-Roger Sandoz a démontré à M. Van Ophen la nécessité qu'il y avait à procéder, le plus rapidement possible, à l'établissement du règlement du jury en vue d'éviter les retards et les discussions qui eurent lieu lors de l'Exposition de Liège.

EXPOSITION DE TOKYO 1912

Des renseignements communiqués par l'ambassadeur de France à Tokyo et transmis par le Ministère du Commerce, il résulte que cinq États, dont l'Allemagne, ont déjà envoyé une réponse favorable au Gouvernement japonais.

Les dépenses prévues pour cette Exposition, qui doit avoir lieu en 1912, atteindront environ un total de 15 millions de yens, soit 38.255.000 francs.

Il a été procédé notamment à la nomination des principaux Comités japonais.

NOUVEAU PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. Gaston Doumergue a accepté sa nomination de président d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger.

NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE DIRECTION

M. Jules Niclausse, président de la Chambre syndicale des mécaniciens, chaudronniers et fondeurs, est nommé, à l'unanimité, membre du Conseil de direction, en remplacement de M. Paul Simon, démissionnaire.

COMITÉ ALLEMAND DES EXPOSITIONS

Le Comité allemand continue à s'occuper des Expositions avec la plus grande activité. Il vient d'avoir, en janvier, à Dusseldorf, une importante conférence suivie d'un grand banquet auquel assistaient les délégués des Ministres et des Gouvernements confédérés.

L'ÉTAT ITALIEN ET LES EXPOSITIONS

Le roi d'Italie a signé, le 24 novembre, un important décret réglant le concours du Gouvernement italien aux expositions, tant en Italie qu'à l'étranger.

ATTRIBUTION D'UNE PLAQUETTE ARGENT

Le Conseil décide d'offrir une plaquette argent du Comité français des Expositions à l'étranger à M. Daniel

Renard, architecte du pavillon français à l'Exposition de Bucarest, pour les nombreux services qu'il a rendus à la Section française au cours de cette exposition.

PROJET D'ORGANISATION D'UNE COMMISSION DE LÉGISLATION

M. Soleau exprime l'avis qu'il serait nécessaire de désigner une Commission de législation dont le but principal serait de préparer la prochaine réunion de la Fédération internationale des Comités permanents d'expositions.

Après discussion et sur la proposition de M. Pinard, le Conseil décide que la Commission spéciale, nommée déjà pour organiser la première conférence, peut être chargée, provisoirement, d'étudier la question et de fournir pour la prochaine séance un rapport et des conclusions.



NOUVEAUX MEMBRES



Admissions du 5 février 1908.



BELLET (Adolphe), *armateur; président de la Chambre de commerce de Fécamp.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 61). — A Fécamp (Seine-Inférieure).

BERGOUGNAN (Mathieu), ✠, ✿, *manufacturier; fondateur, directeur et administrateur des Établissements Bergougnan et Cº (fabrique de caoutchouc).*

Médailles d'or, Hanoï 1903, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 30). — 9 et 11, rue Villaret-de-Joyeuse, a Paris.

BLANC (Charles), ✠, *fabricant de bronzes d'éclairage et d'appareils d'hydrothérapie.*

Médaille d'or, Hanoï 1903 (Cl. 65). — 42, boulevard Richard-Lenoir, a Paris.

BOISSIÈRE (Albert), *ingénieur, administrateur de la Société d'entreprise générale de fonçage de puits, études et travaux des mines.*

Hors concours, Paris 1900, Hanoï 1903, Liège 1905 (Cl. 63). — 124, boulevard Magenta, a Paris.

CHAVENT (Louis), *fabricant de soieries.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 83). — 1, rue du Théatre, a Lyon.

CORDIER (Gaston), *fabricant de chaussures (Maison H. Cordier et fils); président du Syndicat des fabricants de chaussures de Fougères.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 86). — A Fougères (Ille-et-Vilaine).

CORDIER (René), *fabricant de chaussures (Maison H. Cordier et fils).*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 86). — A Fougères (Ille-et-Vilaine).

DEVINAT (Maurice), ✠, ✿, *ingénieur-constructeur; membre fondateur de l'Union d'enseignement professionnel.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 57). — 26, rue du Roi-de-Sicile, a Paris.

FRUCTUS (Marius), *fabricant de soieries (Maison Coudurier, Fructus et Descher).*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 83). — 3, quai de Retz, a Lyon.

GENIN (Henri), *fabricant de soieries; président de la Chambre syndicale de la soierie lyonnaise.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 83). — 20, rue des Capucins, a Lyon.

GIROD (Pierre), *banquier; vice-président du Conseil d'administration de la Société anonyme des eaux minérales d'Evian-les-Bains.*

Hors concours, Paris 1900; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 62 et 111). — 31, rue Lafayette, a Paris.

GUIGOU, *fabricant de soieries.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 83). — 18, place Tolozan, a Lyon.

PELLETIER (Étienne), *fabricant de soieries; secrétaire de la Chambre syndicale de la fabrique lyonnaise.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 83). — 7, rue de la République, a Lyon.

PELLETIER (Maurice), *banquier; président du Conseil de la Société des Pneumatiques-Cuir Samson.*

Grand prix, Milan 1906 (Cl. 30 et 89). — 11, boulevard de la Madeleine, a Paris.

RAYNAUD (Mme Vve A.), I Q, *fabricant de parfumerie (parfumerie Oriza, maison Legrand).*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 90). — 53 *bis*, rue Gide, a Levallois (Seine).

RICHARD (Ennemond), *fabricant de soieries, associé de la maison Les petits-fils de Bonnet et Cie.*

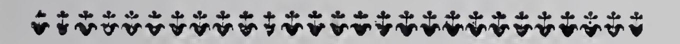
Grand prix, Paris 1900 (Cl. 83). — 8, rue du Griffon, a Lyon.

ROSSET (Albert), *administrateur délégué de la Société anonyme de la fabrique A. Rosset.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 83). — 9, rue du Griffon, a Lyon.

ROUSSEAU (Ernest), *fabricant de dentelles.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 84). — 7, rue Notre-Dame, a Lyon.



EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Conseil de direction du 4 mars 1908

(Présidence de M. Émile Dupont, Sénateur, Président.)

NÉCROLOGIE

M. le Président Émile Dupont fait part à ses collègues du décès de MM. Le Vasseur, 83, rue de Lille, à Paris; Anfrie, (Eugène), 27, rue du Général-Foy, à Paris; Dupont (Alexandre), 10, rue Hautefeuille, à Paris; Premier fils (Louis-Philippe), à Romans (Drôme); Delfaux (Emile), 88, rue des Marais, à Paris; Barion dit Chapuis (ancien membre); Per Lamm, ancien Commissaire général de la Suède à l'Exposition de 1900.

Des lettres de condoléances sont adressées aux familles des membres décédés.

EXPOSITION DE DUBLIN 1907

Les diplômes commémoratifs sont envoyés aux participants à cette Exposition.

EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES 1908.

Certificats d'admission définitive. — Ces certificats seront établis dès que les présidents de classes auront fait parvenir la liste de leurs exposants.

Expédition des marchandises. — Elle doit être prévue pour s'effectuer fin mars ou commencement d'avril.

Gardiennage. — La Section française ne prend à sa charge que le gardiennage général. Le gardiennage spécial des Classes est à la charge de celles-ci.

Catalogue. — Un catalogue de la Section française sera publié.

M. Yves Guyot a accepté d'écrire, comme préface du catalogue, une étude sur l'histoire, l'évolution et l'avenir des rapports économiques de la Grande-Bretagne et de la France.

Époque d'ouverture de l'Exposition. — Il est indispensable que la Section française soit entièrement prête dès les premiers jours de mai, époque de l'ouverture officielle de l'Exposition, pour bénéficier de la *season* anglaise.

EXPOSITION HISPANO-FRANÇAISE DE SARAGOSSE 1908

Constitution du Comité d'organisation. — Ce Comité, dont le Bureau a été désigné à la dernière réunion, est formé d'un certain nombre de membres du Comité français des Expositions à l'étranger, ainsi que du Comité agricole et horticole français des Expositions internationales qui participeront effectivement à l'Exposition de Saragosse.

Construction du Palais français. — M. de Montarnal est allé à Saragosse et a choisi sur place un vaste emplacement, fort bien situé, au milieu duquel sera élevé le Palais français d'une surface d'environ 1.500 mètres carrés. Ce Palais sera entouré de jardins dessinés et plantés par la Section française et les exposants français.

COMITÉ DES SPORTS DE FRANCE AUX EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

L'Assemblée générale du Comité des sports de France aux Expositions à l'étranger, affilié au Comité français des Expositions à l'étranger, a eu lieu le 25 février au Ministère du Commerce.

PROJET DE CRÉATION EN SUISSE D'UN COMITÉ PERMANENT DES EXPOSITIONS

L'Union suisse du Commerce et de l'Industrie, de concert avec la Société suisse des Arts et Métiers et de l'Union suisse des Paysans, a soumis aux autorités fédérales le projet de créer, en Suisse, un Comité permanent des Expositions.

SOUHAITS DE BIENVENUE A M. NICLAUSSE

M. le Président adresse, au nom du Conseil, des souhaits de bienvenue à M. Niclausse, qui assiste pour la première fois aux réunions.



NOUVEAUX MEMBRES



Admissions du 4 mars 1908



ARNOULD (Jean), ✠, ✠, *ingénieur-conseil de la Chambre syndicale des marchands de charbon de terre en gros et en demi-gros; conseiller du Commerce extérieur.*

Secrétaire de Comité et expert du jury, Paris 1900 (Cl. 74). — 31, RUE BONAPARTE, A PARIS.

BRIAL (Jean), ✠, ✠, *propriétaire-viticulteur; directeur de la Société roussillonnaise d'électricité; président de la Caisse régionale de crédit agricole mutuel des Pyrénées-Orientales.*

Médaille d'or, Bordeaux 1907 (Cl. 60 et 23). — 2, RUE SAINT-MARTIN, A PERPIGNAN.

DARDEL (Léon), ✠, *manufacturier (Société alsacienne de constructions mécaniques).*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 23). — A BELFORT.

DELBREIL (Pierre), *administrateur délégué de la Société des caves et des Producteurs réunis de Roquefort.*

Hors concours, Paris 1900: Diplôme d'honneur, Hanoï 1903; Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904 (Cl. 40). — A ROQUEFORT (AVEYRON).

GALBRUN (Armand), *pharmacien (maison A. Galbrun et fils).*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 87). — 18, RUE OBERKAMPF, A PARIS.

GALBRUN (Eugène), I ✠, *pharmacien spécialiste (maison A. Galbrun et fils); secrétaire général du syndicat de la réglementation; secrétaire des séances de la Chambre syndicale des fabricants de produits pharmaceutiques.*

Médaille d'or, Milan 1906, (classe 87). — 18, RUE OBERKAMPF, A PARIS.

HERVÉ (Samuel), *ingénieur-constructeur.*

Médaille d'or, Barcelone 1888; Membre du jury, Bruxelles 1897, Hanoï 1903; Membre des Comités, Liège 1905 (Cl. 59). — 205, RUE SAINTE-CATHERINE, A BORDEAUX.

LIÉVRE (Hector), *marchand de bois.*

Membre du jury, Bordeaux 1907 (Cl. 28 et 29). — 65, QUAI DE LA GARE, A PARIS.

MARX (Salomon), *fabricant de modes en gros; président de la Société de réintégration des Alsaciens-Lorrains.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 102). — 31, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE, A PARIS.

PACTAT (Georges), *fabricant de buscs et ressorts de corsets (maison G. Pactat et R. Courtois); président du Comité des fabricants de buscs de la Chambre syndicale des corsets et fournitures.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 86). — 4 et 6, AVENUE DU TRÔNE, A PARIS.



Exposition Franco=Britannique de Londres 1908



RÉUNION DE LA COMMISSION SUPÉRIEURE DE DIRECTION DE LA SECTION FRANÇAISE

Le 4 mars 1908 a eu lieu, à l'Hôtel Continental, une réunion de la Commission supérieure de direction de la Section française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908.

M. Jean Cruppi, ministre du Commerce et de l'Industrie, qui avait bien voulu accepter d'honorer de sa présence cette importante réunion, en fut empêché au dernier moment; il s'était fait représenter par MM. Bricout et Rouart, directeur et chef de son Cabinet.

En l'absence de M. le Ministre du Commerce, M. le sénateur Émile Dupont, président de la Section française de l'Exposition Franco-Britannique, présidait la réunion, ayant en face de lui M. A. Pinard, 1er vice-président; à sa droite étaient placés MM. Victor Lourties, vice-président du Sénat; Chapuis, président du Tribunal de Commerce; Hetzel, Mascuraud, sénateur; Mabilleau, directeur du Musée social; Marcadet, chef de bureau au Ministère du Commerce; Schwob, Donckele, Mermilliod, Chatenay, Harant, Lebœuf, Richet, chef adjoint du cabinet du Ministre du Commerce, Maurice Estieu, Paul Rousseau, Laporte, Réville.

A sa gauche, se trouvaient : MM. Albert Viger, sénateur, Maguin, Dawant, baron du Teil du Havelt, Aucoc, Charles Legrand, E. Sartiaux, Vernier, Louis Bonnier, Mainguet, Vollant, Glandaz, de Montarnal.

M. A. Pinard, premier vice-président, avait à sa droite : MM. Léopold Bellan, Bricout, directeur du Cabinet du Ministre du Commerce; G.-Roger Sandoz, Roujon, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, Mercié, chef adjoint du Cabinet du Ministre du Commerce, Rouart, directeur du Cabinet, Perdoux, Marius Duché, J. Bénard, Turpin, Soualle, docteur Beurnier, Léo Claretie, Duvigneau de Lanneau, Vacher, Rousselot, de Brevans, Bayle.

A sa gauche étaient placés : MM. Baudouin-Bugnet, directeur du personnel, de la Marine marchande et des Transports au Ministère du Commerce, Layus, Clémentel, Manaut, A. Desnard, Dubufe, Gruner, J. Niclausse, J.-L. Brunet, Debain, Darracq, Rotival, A. Bouilhet, Galland, de Coubertin, Trouillet, Chevron.

M. le Sénateur Émile Dupont, Président du Comité français des Expositions à l'étranger, prend la parole pour dire combien il regrette que M. Cruppi, Ministre du Commerce et de l'Industrie, ait été empêché par les devoirs de sa charge d'assister à cette réunion de la Commission supérieure de direction de la Section française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres.

Il sait à quel point le Gouvernement, bien que n'intervenant pas d'une façon officielle, s'intéresse à cette Exposition Franco-Britannique, digne couronnement de l'œuvre de rapprochement entreprise entre les deux pays depuis plusieurs années et qui, selon l'expression de Sir Vaughan Morgan, lord-maire de Londres, doit être la matérialisation de l'Entente cordiale.

Il prie MM. Bricout et Rouart, Directeur et Chef de Cabinet de M. Cruppi et ses représentants officiels à cette réunion de vouloir bien transmettre à M. le Ministre du Commerce tous les remerciements du Comité pour l'appui précieux et incessant qu'il a constamment donné à la Commission supérieure de direction de la Section française, depuis son arrivée au pouvoir.

M. Émile Dupont explique qu'il était néces-

saire que la Commission supérieure fût réunie, avant l'inauguration de l'Exposition Franco-Britannique, dont quelques semaines seulement nous séparent de la date d'ouverture; il remercie également tous ceux qui ont répondu à l'appel du Comité.

Malheureusement, certains de ses membres ont dû décliner l'invitation du Comité, empêchés par diverses circonstances de se rendre à notre réunion.

Il a le devoir d'apporter en premier lieu les excuses de M. Léon Bonnat, Président du Comité permanent des Expositions françaises des Beaux-Arts à l'étranger, qui s'est fait représenter par MM. Dawant et Dubufe, les infatigables et dévoués organisateurs de la Section des Beaux-Arts à Londres.

M. le Sénateur Saint-Germain, Président du Comité national des Expositions coloniales, n'a pu également se rendre à notre réunion et s'est fait représenter par MM. Schwob, Vice-Président et Brunet, Secrétaire général.

M. Mérillon, Président du Comité des Sports de France aux Expositions à l'étranger, a dû aussi s'excuser; il est représenté ici par MM. le baron du Teil du Havelt, Président de la Société hippique française; Vollant, Vice-Président du Comité des Sports, et Glandaz, Président de la Fédération française des Sociétés d'aviron.

Quant au Comité agricole et horticole française des Expositions internationales, il est représenté par son dévoué Président, M. le sénateur Viger, que l'on trouve toujours à son poste, — ajoute M. le Président Émile Dupont, — n'épargnant ni son temps ni sa peine, constamment prêt à soutenir et à défendre les intérêts de l'agriculture et de l'horticulture françaises.

L'importante Section de l'Économie sociale est représentée par son éminent Président. M. Victor Lourties, Vice-Président du Sénat, et par M. Léopold Mabilleau, le zélé propagandiste des œuvres de mutualité en France, Président du Musée social et fidèle continuateur de l'œuvre grandiose créée par le comte de Chambrun.

A tous, M. le Président Émile Dupont adresse ses bien vifs remerciements pour le concours dévoué et empressé qu'ils ont apporté à l'œuvre commune, pour l'organisation de la Section française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres. Il est sûr que, jusqu'au bout, il pourra compter sur tout leur dévouement pour mener à bien cette importante entreprise.

Il les engage bien vivement à redire à tous leurs exposants combien il importe d'être prêts pour le jour de l'ouverture, c'est-à-dire dans les premiers jours de mai.

Il est une époque, en effet, comprise entre mai et le 15 juillet, que les Anglais ont dénommée *season*. C'est durant cette période que la *gentry*, la haute société anglaise, se donne rendez-vous à Londres, avant de s'enfuir vers les plages ou les villes d'eaux, et qu'ont lieu les fêtes et grandes réunions sportives. Il est donc nécessaire, pour la Section française, de profiter de ces quelques semaines particulièrement animées pour montrer aux nombreux et riches visiteurs d'Outre-Manche, qui ne manqueront pas de parcourir l'Exposition, les produits de l'industrie française dont particulièrement les Anglais sont si friands.

Cette allocution fut vigoureusement applaudie par tous les assistants.

M. le Sénateur Viger, comme Président du Comité agricole et horticole français des Expositions internationales, tint à remercier M. le Président Émile Dupont des aimables paroles qu'il avait bien voulu lui adresser et à l'assurer que le concours le plus empressé de son Comité lui était acquis, pour l'organisation des Sections françaises à l'étranger.

« Le Comité agricole et horticole est fier, dit-il, de collaborer à la grande œuvre entreprise par le Comité français des Expositions à l'étranger, œuvre patriotique et éminemment nationale, puisqu'elle a pour but de faire connaître et apprécier nos produits en dehors de la France et de travailler d'une façon pratique à la paix générale entre les peuples, en rapprochant les nations sur le terrain économique. »

Il termine en portant un toast au Comité français des Expositions à l'étranger et à son éminent président, M. le Sénateur Émile Dupont.

M. Victor Lourties, vice-président du Sénat et président du Groupe de l'Économie sociale à l'Exposition Franco-Britannique de Londres, s'associe aux paroles éloquentes que vient de prononcer M. le Sénateur Viger.

Personnellement, il est heureux de pouvoir donner à M. le Président Émile Dupont l'assurance que la Section de l'Économie sociale sera particulièrement brillante à l'Exposition de Londres, et que tout ce qui a été fait de mieux jusqu'ici, comme œuvre de mutualité et de prévoyance sociale, y sera dignement représenté.

Il est convaincu que cette Exposition sera un nouveau triomphe pour le Comité français des Expositions à l'étranger, ainsi que pour tous les autres Comités qui collaborent à assurer la participation française à Londres; selon son expression, elle constituera « une page des plus brillantes à ajouter au Livre d'or des Expositions. »



Exposition internationale de Milan 1906



PROMOTIONS ET NOMINATIONS DANS L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Extrait du *Journal officiel* du 13 mars 1908.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre du Commerce et de l'Industrie,

Vu les lois des 25 juillet 1873 et 8 janvier 1908,

Vu la déclaration du Conseil de l'Ordre en date du 6 mars 1908, portant que les nominations et les promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur,

Décrète :

Article premier. — Sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, à l'occasion des expositions internationales de Milan, de Tourcoing et d'Amiens :

Au grade de commandeur.

MM.

Gondrand (François-Victor), président de la Société internationale des transports Gondrand frères à Milan. Président de la Chambre de commerce française de Milan. Délégué officiel du Comité français des Expositions à l'étranger pour l'exposition internationale de Milan. Officier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1904.

Jozon (Marcel), inspecteur général des ponts et chaussées à Paris. Commissaire général de l'exposition internationale de Milan. Officier de la Légion d'honneur du 13 janvier 1903.

Maguin (Alfred-Louis-Auguste), industriel à Charmes (Aisne). Constructions mécaniques. Membre de la Chambre de commerce de Saint-Quentin. Fondateur de plusieurs sociétés philanthropiques pour ses ouvriers. Vice-président de la délégation cantonale pour l'instruction publique. Vice-président du Comité français des Expositions à l'étranger. Président du Comité d'organisation de la section française à l'exposition internationale de Milan.

Au grade d'officier :

MM.

Benoit (Justin-Miranda-René), directeur du Bureau international des poids et mesures à Sèvres (Seine-et-Oise). Docteur ès sciences. Membre de la Commission technique du laboratoire d'essais du Conservatoire national des arts et métiers. Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences) et du Bureau des longitudes. Membre du bureau national des poids et mesures. Grand prix. Chevalier du 30 décembre 1884.

Bergougnan (Raymond-Célestin), industriel à Clermont-Ferrand. Fondateur, directeur général de la Société des Établissements Bergougnan et Cie (caoutchouc manufacturé). Juge au tribunal de commerce et membre de la Chambre de commerce de Clermont-Ferrand. Inspecteur départemental de l'enseignemen technique. Membre du jury. Chevalier du 21 ma 1903.

Beurnier (Charles-Louis-Edmond), chirurgien à l'hôpital Saint-Louis à Paris. Vice-président du jury. Chevalier du 14 août 1900.

Bonnier (Francisque), fabricant de draps à Vienne (Isère). Président de la Chambre de commerce de Vienne. Fondateur et président de la mutualité maternelle de Vienne. Diplôme d'honneur. Chevalier du 7 mai 1895.

Boyer (Paul-Joseph-Anatole-Marie), photographe à Paris. Grand prix. Chevalier du 3 janvier 1892.

Bruant (François-Georges-Léon), horticulteur à Poitiers (Vienne). Grand prix. Chevalier du 10 juin 1896.

Clair (Jean-Marie-Maxime), fabricant de meubles à Crépy-en-Valois (Oise). Fondateur dans ses usines d'une caisse de secours, d'une caisse de retraite et d'une école d'apprentissage. Expert du ministère de la Guerre et de l'Assistance publique à Paris. Exposant hors concours. Chevalier du 16 avril 1897.

Jalla (Henri-Édouard-Louis), fabricant de tissus-éponge à Régny (Loire). Fondateur d'une caisse de retraite pour ses ouvriers. Administrateur-trésorier de l'Institut commercial de Paris. Grand prix. Chevalier du 3 janvier 1892.

Langenhagen (de) (Ferdinand-Henri-Octave), fabricant

*

de chapeaux de paille à Lunéville (Meurthe-et-Moselle). Membre de la Commission permanente des valeurs en douane. Membre de la Chambre de commerce de Nancy. Membre du jury. Chevalier du 11 décembre 1900.

Lapause dit Henry-Lapauze (Charles), conservateur du Palais des beaux-arts de la ville de Paris. A été chargé de missions par le ministère du Commerce en Russie, par le ministère de l'Instruction publique en Russie et en Italie. Rapporteur général de la Commission de restauration des musées de province. Membre du Conseil supérieur des arts décoratifs. Grand prix. Chevalier du 10 août 1899.

Michel (Théodore-Antoine-Charles), administrateur des établissements Gérard à Rouen (Seine-Inférieure). Conseiller du Commerce extérieur. Membre du Conseil supérieur des colonies. Secrétaire général de la Société des études maritimes et coloniales. Membre de la Société d'économie industrielle et commerciale, de la Société de géographie, de l'Union coloniale française et du Comité de Madagascar. A fait partie de la mission Bonchamps en Éthiopie et sur le Haut-Nil. Membre du jury. Chevalier du 26 juillet 1901.

Mimard (Étienne), industriel à Saint-Etienne (directeur de la manufacture française d'armes et de cycles). Membre de la Chambre de commerce de Saint-Etienne. Conseiller du Commerce extérieur. Administrateur de la Banque de France. Vice-président de la Chambre syndicale des fabricants d'armes. Président de la Chambre syndicale des cycles et automobiles. Membre du Conseil de perfectionnement de l'École pratique d'industrie et de l'École des arts industriels de Saint-Étienne. Exposant hors concours. Chevalier du 10 janvier 1902.

Poupart de Neuflize (Jean-Frédéric-André), président de la Société anonyme des eaux minérales d'Evian-les-Bains. Banquier, chef de la maison de Neuflize et Cie. Régent de la Banque de France. Président de la Compagnie d'Assurances générales. Président de la régie des tabacs de l'empire ottoman. Vice-président de la Compagnie des tabacs de Portugal. Administrateur de la Compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée. A organisé la participation aux bénéfices du personnel des Assurances générales et de la Société d'Evian. Grand prix. Chevalier du 14 août 1900.

Rheims (Edmond), carrossier constructeur à Paris. Vice-président de la Chambre syndicale des carrossiers. Vice-président du jury. Chevalier du 2 janvier 1903.

Ricois (Ernest-Félix), directeur gérant du Bon Marché à Paris. Président de l'Association générale du commerce et de l'industrie des tissus et matières textiles. Membre de l'Union du commerce, de la Mutualité commerciale, de la Prévoyance commerciale, des Demoiselles du commerce, de l'Union des comptables, de l'Orphelinat de la Seine. Membre du Comité des élections consulaires. Membre du Comité central des chambres syndicales. Trésorier général de l'Alliance française. Conseiller du Commerce extérieur. Grand prix. Chevalier du 31 décembre 1897.

Ronssin (Adolphe-Ernest), consul général de France à Calcutta. Ancien consul général de France à Milan. Commissaire général adjoint de l'exposition internationale de Milan. Chevalier du 29 décembre 1903.

Rotival (Jules-Émile), président du Conseil d'administration et directeur technique de la Compagnie des wagons-réservoirs à Paris. Conseiller du Commerce extérieur. Administrateur du bureau de bienfaisance du VIIIe arrondissement. Administrateur de la Caisse d'épargne de Paris. Membre du jury. Chevalier du 20 mai 1903.

Sandoz (Charles-Gustave-Roger), fabricant joaillier-bijoutier à Paris. Secrétaire général du Comité français des Expositions à l'étranger. Secrétaire général de la Société d'encouragement à l'art et à l'industrie. Vice-président de la Société d'économie industrielle. Expert de l'Administration des domaines. Conseiller du Commerce extérieur. Membre du Conseil supérieur de l'enseignement des arts décoratifs. Grand prix. Chevalier du 25 juillet 1902.

Schwob (Georges-Julien), industriel importateur de sucres et de rhums à Paris. Président de l'Association des anciens élèves de l'École des hautes études commerciales. Membre du Conseil supérieur des colonies et du Conseil d'administration de l'Office colonial. Conseiller du Commerce extérieur. Trésorier du Syndicat professionnel de l'Union des tramways de France. Président des Sociétés de secours mutuels des employés et ouvriers des Compagnies des tramways de Reims, de Lorient, de la Société des tramways à vapeur. Diplôme d'honneur collectif. Chevalier du 11 mai 1903.

Storch (Léon-Lazare), fabricant de confections et fourrures à Paris. Président de la Chambre syndicale de la couture, des confectionneurs et des tailleurs pour dames. Vice-président fondateur de la Société d'enseignement moderne. Membre du jury. Chevalier du 31 décembre 1898.

Van Brock (Gaston), président du Conseil d'administration des mines de Malines (Gard). Vice-président de la Société d'enseignement moderne. Secrétaire de l'Union française pour le sauvetage de l'enfance. Vice-trésorier de l'Association philotechnique. Vice-président de nombreuses œuvres philanthropiques. Membre du jury. Chevalier du 31 janvier 1884.

Au grade de chevalier :

MM.

Anglès (Paul-Louis), directeur de l'École commerciale de Paris. Secrétaire général adjoint de l'Association française pour le développement de l'Enseignement technique Délégué par le ministère du Commerce au 8e congrès d'enseignement commercial de Milan et vice-président de ce congrès.

Bastien (Magloire), chef du secrétariat des expositions d'automobiles, du cycle et des sports à Paris; a collaboré à l'organisation des salons de l'automobile de Paris et a été chargé de l'installation de la section automobile à l'exposition internationale de Milan.

Belleau (Mathieu-Constant-Désiré), négociant en vins de Champagne à Reims (Marne). Membre de la Commission administrative des hospices et du Bureau de bienfaisance. Président de la Compagnie des sauveteurs. Secrétaire du Comité départemental et des comités d'admission et d'installation. Secrétaire de classe.

Berget (Thomas-Claude-Xavier-Alphonse), professeur à l'Institut océanographique à Paris. Rédacteur scientifique du *Journal*. Docteur ès sciences. Inventeur d'un wagon aérothermique pour le transport des viandes et primeurs. Médaille d'argent.

Besançon (Georges-Louis-Charles), aéronaute constructeur à Bois-Colombes (Seine). Secrétaire général de l'Aéro-Club de France. Directeur fondateur de l'*Aérophile*. Grand prix. Membre du jury.

Besdel (Eugène-Charles-Albert), architecte à Paris. Directeur de section et professeur de cours industriels et commerciaux à l'Union française de la jeunesse. Grand prix.

Biron (Camille-Jean-Baptiste), fabricant de cannes à Paris. Adjoint au maire du III[e] arrondissement de Paris, Président de la Chambre syndicale des fabricants de cannes, manches de parapluies, jouets et cravaches. Grand prix.

Bliault (Eugène-Jules), architecte diplômé du Gouvernement et du Musée social à Paris. Architecte de la Société l'Habitation ouvrière, de la Maison des dames des postes et des télégraphes, de la Société des habitations économiques du département de la Seine. Membre du jury.

Blin (Emile-Ernest), directeur de la maison E. Dupont et C[ie] à Beauvais (Oise). Vice-président de la Société de secours mutuels de l'usine E. Dupont. Administrateur de la Société beauvaisienne des habitations à bon marché. Grand prix.

Blumenthal (Willy), négociant en cuirs et peaux à Paris. Président fondateur de la Société le Carbone. Fondateur et président de la Société coopérative d'habitations à bon marché de Saint-Denis « Chacun chez soi ». Grand prix.

Bolle (Georges-Albert), fondateur et directeur des Sociétés la Fourmi (épargne), la Fourmilière (vie) et la Fourmi (immobilière). Grand prix.

Borne (Léon-Charles-Louis), industriel à Paris. Ingénieur des arts et manufactures. Associé de la maison de plomberie et couverture Flicoteaux, Borne, Boutet, à Paris. Membre du jury.

Bouchard (Edmond-Alexandre), ingénieur en chef des postes et télégraphes. Directeur des services téléphoniques de Paris. Membre du jury.

Boutelleau (Louis-Gustave), négociant en eaux-de-vie à Barbezieux (Charente). Gérant de la Société vinicole de Barbezieux. Vice-président de la Chambre de commerce d'Angoulême. Directeur fondateur de l'asile agricole Roux-Boutelleau. Diplôme d'honneur.

Boutet (Albert-Henri-Louis), négociant en soieries à Paris. Secrétaire général adjoint de l'Union des Syndicats nationaux des industries textiles. Grand prix.

Braquenié (Charles-Louis), fabricant de tapis et tapisseries à Aubusson (Creuse). Conseiller du Commerce extérieur. Membre du Conseil de perfectionnement de l'École d'art décoratif d'Aubusson. Expert au tribunal civil et à la douane. Grand prix.

Briard (Mathurin-Alfred), distillateur à Pontivy (Morbihan). Membre de la Chambre de commerce du Morbihan. Suppléant du juge de paix de Pontivy. Fondateur et président du Crédit agricole du Morbihan. Grand prix.

Carteret (Léopold-Jean-Henri), éditeur d'art à Paris. Membre du jury.

Chauvin (Alexis-André), fabricant de jouets et jeux à Paris. Membre du Comité français des Expositions à l'étranger. Président de la Chambre syndicale des fabricants de jouets et jeux. Grand prix.

Collet (Albert-Adrien), ingénieur à Paris. Nombreuses inventions concernant la construction des voies ferrées. Grand prix et diplôme d'honneur.

Cordier (Gabriel-Charles-Marie), ingénieur des ponts et chaussées à Paris. Directeur général de la Société l'Energie électrique du littoral méditerranéen. Président de la Chambre syndicale des forces hydrauliques, de l'électrométallurgie, de l'électrochimie et des industries qui s'y rattachent. Membre du Comité d'admission. Membre du jury. Grand prix.

Courand (Paul-Edmond), directeur général de la Compagnie fermière de l'établissement thermal de Vichy (Allier). Grand prix.

Descat (Gustave-Achille-Gabriel), industriel (teinture et apprêts de tissus de coton) à Amiens. Membre du tribunal de commerce d'Amiens. Exposant hors concours. Membre du jury à l'exposition d'Amiens.

Desfossés (Edouard-Just-Marie), directeur du *Monde illustré* à Paris. Banquier. Président du Conseil d'administration de l'Imprimerie du Sénat. Président du Conseil d'administration de la Société des publications périodiques. Grand prix en collectivité.

Deshoulières (Louis-Georges-François-Gaston), industriel à Chauvigny (Vienne) (manufacture de faïences et poteries). Membre de la Chambre de commerce de la Vienne. Membre de la Chambre syndicale de la céramique. Président du Comité de la Loire et de la Vienne navigables. Membre du jury.

Duchemin (Mathieu-Anatole), industriel à Paris (maroquinerie, gainerie). Syndic de la Chambre syndicale de la maroquinerie-gainerie. Diplôme d'honneur en collectivité.

Falcou (Raphaël-François), chef des services d'architecture, des promenades, des fêtes et expositions de la ville de Paris. Membre du jury.

Flament (Victor-Jean-Baptiste), industriel à Tourcoing. Inspecteur départemental de l'enseignement techiqune. Membre du jury supérieur à l'exposition de Tourcoing.

Forsans (Henri-Vincent-Fabien-Paul), négociant en vins et spiritueux à Lagor (Basses-Pyrénées) (maison Galibert-Varon). Conseiller du Commerce extérieur. Membre de la Commission extraparlementaire de l'alcool. Président du Syndicat national du commerce en gros des vins, cidres, spiritueux et liqueurs de France. Grand prix.

Fraenckel (Jonathan dit Paul), fabricant de draps et tissus de laine à Elbeuf. Conseiller du Commerce extérieur de la France. Membre secrétaire de la Chambre de commerce d'Elbeuf. Membre du Comité d'admission. Grand prix.

Galibert-Ferret (Gabriel-Pierre), industriel, négociant en laines et peaux à Mazamet (Tarn). Fondateur de la Société anonyme de Belle-Rive. Conseiller du Commerce extérieur. Président de l'Œuvre universitaire des enfants à la montagne et à la mer. Fondateur de

la Société coopérative de production la Draperie bastidienne. Grand prix.

Gaumont (Léon), fabricant d'appareils photographiques à Paris. Conseiller du Commerce extérieur. Grand prix.

Gin (Gustave-Henri), ingénieur à Paris. Administrateur délégué de la Société des procédés Gin pour la métallurgie électrique. Grand prix.

Glorieux (Henri-Léon-Joseph), fabricant de tissus à Roubaix (Nord). Membre du Conseil d'initiative et de protection de l'École nationale des arts industriels de Roubaix. Membre du Comité de perfectionnement de l'École pratique de commerce et d'industrie de Roubaix. Grand prix.

Godard-Desmarest (Louis-Armand-Léon-Hippolyte-Emile-Marie), industriel à Paris. Administrateur des usines Chaligny, de 1900 à 1906. Président du Conseil des actionnaires des Cristalleries de Baccarat (Meurthe-et-Moselle). Administrateur de *l'Auto-Transport* et du journal *le Siècle*. Grand prix.

Grau (Gustave-Adophe), artiste peintre à Paris. A exposé et collaboré à l'organisation des fêtes de l'exposition de Tourcoing.

Hallam de Nittis (Georges-Ernest-Alexandre), industriel (manufacture de caoutchoucs) à Puteaux (Seine). Conseiller du Commerce extérieur de la France. Président de la Chambre syndicale des blanchisseurs de France. Vice-président de la Société parisienne de sauvetage. Membre du Comité d'admission et d'installation. Grand prix et diplôme d'honneur.

Hellstern (Constant-Louis), fabricant de chaussures à Paris. Conseiller du Commerce extérieur. Président de la Chambre syndicale des chaussures de Paris. Président de l'École de cordonnerie de Paris. Membre du jury.

Henneton (Marie-Alfred), ingénieur conseil des villes de Lille, Tourcoing, Armentières. Président du Syndicat professionnel des industries électriques du nord de la France. Membre du Comité de direction de l'Union des Syndicats de l'électricité de France. Directeur des services techniques de l'exposition de Tourcoing.

Henry (Léon-Honoré), fabricant de bronzes et porcelaines d'art à Paris. Vice-président de la Chambre syndicale de la bijouterie imitation et fantaisie. Membre du Comité d'admission et d'installation de l'exposition de Milan. Grand prix.

Henry (Georges-Auguste), orfèvre à Paris. Membre du jury.

Jaboeuf (Albert dit Robert), fondeur d'art à Paris. Président d'honneur de la Chambre syndicale des fondeurs en cuivre et bronze d'art. Expert en douane. Adjoint au maire du XIe arrondissement. Grand prix.

Jacquiot (Henri-Ernest), chef vérificateur à la Compagnie des chemins de fer d'Orléans à Paris. Vice-président de la Société de secours mutuels de la Compagnie d'Orléans depuis 1879. Secrétaire de la bibliothèque et de la crèche laïque du XIIIe arrondissement. Commissaire du Bureau de bienfaisance. Grand prix.

Joubert (Félix-Thimogène-Alfred), administrateur délégué de la Compagnie des tramways de Roubaix et de Tourcoing. Administrateur des Compagnies de chemins de fer de l'Est, de Lyon, de l'Aube, des tramways départementaux des Deux-Sèvres, de l'Indre. Diplôme d'honneur.

Kellner (Georges-Jean), carrossier à Paris. Président de la Chambre syndicale des carrossiers. Trésorier du Conseil d'administration des Chambres syndicales de l'industrie et du bâtiment. Membre du jury.

Lambert (Narcisse), administrateur des magasins de la Samaritaine à Paris. Grand prix.

Lancrenon (Marie-Henri), ingénieur principal de la Compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée. Grand prix en collectivité.

Laurens (Henri-Pierre), libraire éditeur à Paris. Membre du Conseil d'administration du Cercle de la librairie. Grand prix.

Lavanoux (Charles-Joseph-Eugène), industriel, fabricant de fleurs et plumes à Paris. Adjoint au maire du IIe arrondissement et président de la Commission scolaire. Grand prix en collectivité.

Ledoux (Raphaël), négociant à Paris. Administrateur, vice-président et président de Sociétés de secours mutuels, d'Unions et de Fédérations mutualistes et de l'Orphelinat mutualiste français. Administrateur du Bureau de bienfaisance du 1er arrondissement et de la Caisse des écoles. Médaille d'or.

Lefebvre (Napoléon-Aimé), industriel (teinture et apprêts de tissus de laine) à Amiens. Président fondateur de la Société des anciens et anciennes élèves de la Société industrielle d'Amiens. Grand prix à l'exposition d'Amiens.

Lemaire (Eugène-Étienne-Victor), administrateur du journal le *Journal*. Membre du Comité directeur de la Chambre syndicale de la publicité. Grand prix en collectivité.

Leseur (Henri-Eugène-Félix), directeur du Conservateur, Compagnie d'assurances mutuelles sur la vie. Membre du Conseil supérieur des colonies. Secrétaire général de la Société d'économie industrielle et commerciale. Médaille d'or.

Lhéritier (Antoine-Frédéric-Gilbert), fabricant d'huiles et graisses industrielles à Saint-Denis (Seine). Conseiller du Commerce extérieur. Expert en douane. Expert de l'Administration de l'assistance publique. Président de la Chambre syndicale des huiles et graisses industrielles. Médaille d'or.

Lomont (Charles-Zéphyr-Narbal), constructeur mécanicien à Albert (Somme). Exposant hors concours. Membre du jury à l'exposition d'Amiens.

Lopès-Dias (Joseph-Marie-Ernest), négociant en vins à Bordeaux. Conseiller du Commerce extérieur. Inspecteur départemental de l'enseignement. technique Diplôme d'honneur.

Mainguet (Pierre-Marie), imprimeur éditeur à Paris. Président du Cercle de la librairie, de l'imprimerie, de la papeterie, du commerce de la musique, des estampes, etc. Grand prix en collectivité.

Mambret (Auguste-Baptiste-Georges), ingénieur constructeur d'appareils pour la téléphonie et les signaux de chemins de fer à Paris. Membre du Comité d'organisation. Exposant hors concours. Membre du jury.

Marescot (Paul), fabricant de dentelles et broderies à Luxeuil (Haute-Saône). Président de la Chambre syndicale des dentelles et broderies de Paris. Grand prix.

Masure-Six (François-Charles-Ambroise), industriel à Tourcoing. Membre de la Commission administrative de l'École des beaux-arts. Président du Comité d'organisation des sections d'art ancien et moderne à l'exposition de Tourcoing.

Meurisse (Paul-Constant), négociant en bois à Lille. Président de l'Union syndicale des marchands de bois de France. Président honoraire fondateur de la Fédération des Syndicats du commerce des bois et des industries qui s'y rattachent. Exposant hors concours. Membre du jury à l'exposition de Tourcoing.

Mouchotte (Mathieu-Julien-Octave), distillateur à Saint-Mandé (Seine). Président du Syndicat central des distillateurs de France et des colonies. Grand prix.

Moureu (Charles-Léon-François), professeur à l'École supérieure de pharmacie de Paris. Docteur ès sciences. Hors concours (collectivité de la Société chimique de Paris).

Pathé (Émile), industriel à Paris. Directeur de la Compagnie générale des phonographes, cinématographes et appareils de précision. Membre du Comité français des Expositions à l'étranger. Exposant hors concours.

Perroux (Xavier-Victor), imprimeur à Mâcon. Membre de la Chambre de commerce de Mâcon. Membre du Comité central de l'Union des maîtres imprimeurs de France. Président du Syndicat des imprimeurs de Saône-et-Loire. Membre du jury.

Peugeot (Pierre), constructeur d'automobiles et de cycles à Valentigney (Doubs). Président de la Société de secours mutuels et de retraites aux usines de Terre-Blanche. Administrateur de la Caisse régionale de crédit agricole du Doubs. Grand prix.

Peyrache (Henry), fabricant de galons pour chapellerie à Saint-Didier-la-Séauve (Haute-Loire). Président de la Chambre syndicale de la chapellerie pour hommes à Paris. Fondateur et président d'honneur de la Société de secours mutuels de Saint-Didier-la-Séauve. Membre du Comité d'admission et d'installation. Exposant hors concours. Membre du jury.

Picard (Camille), éditeur et publiciste à Paris. Conseiller du Commerce extérieur. Grand prix en collectivité.

Picard (Gustave), fabricant de chapeaux de paille à Belfort. Membre de la Chambre de commerce. Expert en douane. Vice-président du Bureau de bienfaisance et du patronage laïque des écoles publiques. Grand prix en collectivité.

Picard (Jules-Louis-Gaston), négociant à Caen, distillateur (vins et spiritueux). Conseiller du commerce extérieur. Vice-président du Syndicat national pour l'amélioration des transports. Membre de la Chambre syndicale des vins et spiritueux du Calvados. Membre du Comité français des Expositions à l'étranger Médaille d'or.

Porte (Léon-Jean-Constant), fabricant de parapluies, parasols et tentes à Paris. Juge au tribunal de commerce de la Seine. Président de la Chambre syndicale des fabricants de parapluies et ombrelles. Diplôme d'honneur.

Prouvost (Albert-Félix), industriel (peignage des laines à Roubaix). Président du tribunal de commerce de Roubaix. Président de la Société de législation commerciale au congrès de l'industrie et du commerce à Tourcoing. Grand prix à l'exposition de Tourcoing.

Renault (Fernand), constructeur d'automobiles à Billancourt (Seine). Vice-président de la Chambre syndicale de l'automobile. Exposant hors concours.

Rey (Ferdinand), fabricant de chapeaux de paille à Caussade (Tarn-et-Garonne). Conseiller du Commerce extérieur. Membre fondateur de l'Union des fabricants de chapeaux de paille. Membre de la Chambre syndicale de la chapellerie. Membre de la Chambre syndicale des transports. Membre du Comité français des Expositions à l'étranger. Membre du jury.

Risler (André), fabricant d'orfèvrerie d'art à Paris. Membre de la Chambre syndicale des orfèvres. Membre du Comité français des Expositions à l'étranger. Grand prix.

Roussel (François-Gabriel-Joseph), fabricant de tissus à Roubaix. Président de la Chambre de commerce de Roubaix. Administrateur de la banque de France. Administrateur de la Compagnie des chemins de fer du Nord. Membre du jury supérieur de l'exposition de Tourcoing. Vice-président du Comité d'organisation de cette exposition. Grand prix en collectivité à l'exposition de Tourcoing.

Schwob (Moïse) dit Maurice, fabricant de chemises à Creil et Châteauroux. Exposant hors concours.

Sée (Edouard), ingénieur constructeur à Lille. Membre de la Société des sciences de Lille. Exposant hors concours. Membre du jury supérieur de l'exposition d'Amiens.

Sosnowski (Kasimir-Martin), ingénieur civil à Paris. Administrateur-directeur de la Société de Laval, pour l'exploitation des turbines à vapeur. Conseiller du commerce extérieur. Membre du jury.

Templier (Jean-Paul), fabricant joaillier-bijoutier à Paris. Président de la Chambre syndicale de la bijouterie joaillerie et orfèvrerie. Membre du Conseil de l'Orphelinat de la bijouterie. Grand prix.

Thierry (Jean-Paul), fabricant de chaussures à Boulogne-sur-Mer. Membre du jury.

Thomas (Adolphe-Auguste), directeur général de la Société française de constructions mécaniques à Denain (Nord). Membre du Comité de patronage de l'École nationale professionnelle d'Armentières. Hors concours.

Tiberghien (Louis), fabricant de tissus pour robes et draperies à Tourcoing. Membre de la Chambre de commerce. Administrateur de la Banque de France. Exposant hors concours. Membre du jury à l'exposition de Tourcoing.

Villeminot (Lucien-Paul-Oscar), industriel à Paris. Président de la Chambre syndicale des fabricants de tricot et bonneterie fantaisie. Membre du Comité de direction et de la Commission de contrôle de l'Association des tissus de France. Administrateur de la Caisse de retraites de l'Association des tissus de

France. Vice-président de la Société de secours mutuels l'Avenir. Grand prix.

Vimont (Jules-Léon), manufacturier à Gonesse (Seine-et-Oise). Président fondateur de la Chambre syndicale de la flanelle manufacturée. Président fondateur de la Société de secours mutuels la Solidarité commerciale et industrielle. Membre du Comité de direction de l'Association générale du commerce et de l'industrie des tissus et matières textiles. Grand prix.

Vinant (Georges-Louis-Antoine), ingénieur constructeur à Paris. Constructions métalliques, ferronnerie d'art. Trésorier de la Caisse des écoles du XVIe arrondissement. Membre du Comité technique d'assistance par le travail du XVIe arrondissement. Membre du Comité français des Expositions à l'étranger. Membre du Comité national des expositions coloniales. Membre et secrétaire du Comité d'admission et d'installation. Membre du jury.

Viollet (Jean-Baptiste-Lucien), directeur à la cristallerie de Pantin, vice-président de groupe.

Vitoux (Léon-Marcel), manufacturier. Fabricant de bonneterie à Troyes (Aube). Secrétaire de la Chambre syndicale de bonneterie. Fondateur de la Mutualité maternelle du département de l'Aube. Exposant hors concours.

Yves-Durand (Yves-Arsène-François), directeur du cabinet du préfet de police, ancien substitut au tribunal de la Seine. A préparé et concentré la participation des différents services de la préfecture à l'exposition de Milan. Grand prix.

Art. 2. — Le ministre du Commerce et de l'Industrie et le grand chancelier de la Légion d'honneur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 9 mars 1908.

A. FALLIÈRES.

Par le Président de la République :

Le ministre du Commerce et de l'Industrie,
Jean Cruppi.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre du Commerce et de l'Industrie,

Vu les lois des 25 juillet 1873 et 28 janvier 1897, sur les récompenses nationales;

Vu la déclaration du Conseil de l'Ordre en date du 6 mars 1908, portant que la promotion du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur;

Décrète :

Article premier. — Est promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur au grade de commandeur :

M. Rives (Bernard-Auguste-Gustave), architecte en chef des bâtiments civils à Paris. Expert près la Cour d'appel et le tribunal civil. Commissaire général des salons de l'Automobile à Paris. Président de groupe à l'exposition de Milan. Membre du Comité directeur du Comité français des Expositions à l'étranger. Officier du 9 août 1903.

Art. 2. — Le ministre du Commerce et de l'Industrie et le grand chancelier de la Légion d'honneur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 10 mars 1908.

A. FALLIÈRES.

Par le Président de la République :

Le ministre du Commerce et de l'Industrie,
Jean Cruppi.

Extrait du *Journal officiel* en date du 17 mars 1908.

Ministère de l'Agriculture

A l'occasion des expositions internationales de Milan, Dusseldorf et Mannheim, par décrets en date des 11 et 14 mars 1908, rendus sur la proposition du ministre de l'Agriculture, vu les déclarations du Conseil de l'ordre en date des 6 et 13 du même mois, portant que les promotions et nominations desdits décrets sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, ont été promus ou nommés dans l'Ordre national de la Légion d'honneur les personnes ci-après désignées.

Au grade d'officier :

Bardin (Frédéric), propriétaire éleveur. Maire de Chevenon (Nièvre). Nombreuses et premières récompenses pour son élevage dans les expositions et concours agricoles. Lauréat de l'exposition internationale de Milan, où il a obtenu un grand prix d'honneur, 2 grands prix, 4 diplômes d'honneur et 7 médailles d'or pour les animaux de l'espèce bovine. Chevalier du 28 décembre 1888.

Lindet (Aimé-Léon-Gaston), professeur à l'Institut national agronomique. Auteur de publications et de nombreux travaux sur la technologie agricole. Président du comité de la classe 37 et membre du jury international à l'exposition de Milan. Chevalier du 5 février 1897.

Loiseau (Jules-Victor-Léon), arboriculteur. Maire de Montreuil-sous-Bois (Seine). Vice-président de la Société nationale d'horticulture de France. Président de la Société régionale d'horticulture de Montreuil. Membre du jury et organisateur des expositions collectives de la région de Montreuil qui ont obtenu les plus hautes récompenses, dont un premier grand prix

d'honneur aux expositions de Dusseldorf et de Mannheim. Chevalier du 22 juillet 1901.

Senet (Adrien-Bruno), ingénieur constructeur de machines agricoles à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). Ancien président de la Chambre syndicale des constructeurs de machines agricoles. Nombreuses récompenses dans les expositions françaises et étrangères. Exposant hors concours. Président du comité de la classe 35. Membre du jury à l'Exposition internationale de Milan. Chevalier du 17 août 1900.

Vacherot (Jules-François-Joseph), jardinier principal de la ville de Paris à Boulogne-sur-Seine. Vice-président de la Société nationale d'horticulture de France. Président du comité de la classe 46 et membre du jury international à l'exposition de Milan. Membre des Comités d'organisation des expositions internationales de Dusseldorf et de Mannheim. Chevalier du 12 avril 1900.

Au grade de chevalier :

Aveline (Charles-Paul), propriétaire agriculteur et éleveur à la Crochetière, commune de Verrières (Orne). A puissamment contribué à l'amélioration de la race percheronne et à l'exportation de ces animaux en Amérique. Lauréat et membre du jury de divers concours agricoles. Exposant du concours de zootechnie à l'exposition internationale de Milan, où il a obtenu plusieurs récompenses dont un grand prix d'honneur pour les animaux de l'espèce chevaline. 27 ans de pratique.

Berge (René), propriétaire agriculteur à Saint-Maurice-d'Ételan (Seine-Inférieure). Conseiller général et maire. Ingénieur civil des mines. Direction d'une ferme modèle importante. Expériences sur la vulgarisation des procédés culturaux. Lauréat de nombreux concours et expositions. Exposant hors concours. Vice-président de la classe 38 et membre du jury international à l'exposition de Milan. Plus de 20 ans de pratique agricole.

Buisson (Jules-Maximilien), mandataire aux Halles centrales (fruits et primeurs) à Paris. Secrétaire général du Syndicat des primeuristes français. Président du Syndicat des mandataires à la vente en gros des fruits et légumes. Directeur de la Caisse de crédit mutuel des maraîchers de la Seine. Membre du jury international aux expositions de Dusseldorf et de Mannheim. Délégué à ces deux expositions pour l'organisation des concours temporaires. Prix d'honneur de collaborateur à Dusseldorf. Plus de 25 ans de pratique et de services militaires.

Crapotte (Henri), propriétaire viticulteur. Maire de Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise). Président fondateur du Syndicat agricole et horticole de Conflans. Président du Comité d'arboriculture fruitière à la Société nationale d'agriculture de France. Membre du jury et lauréat (prix d'honneur, grands prix et médailles d'or à diverses expositions. 1er prix à l'exposition internationale de Dusseldorf. 22 ans de pratique.

Dard (Louis-Denis), constructeur mécanicien à Paris. Lauréat de nombreuses expositions françaises et étrangères. Lauréat (médaille d'or) de l'exposition de Saint-Louis. Membre des Comités d'admission et lauréat (grand prix) à l'exposition de Liège. A obtenu un grand prix à l'exposition de Milan. Plus de 45 ans de pratique.

Decharme (Jean-Marie), chef du service du Crédit mutuel et de la coopération agricoles au ministère de l'Agriculture. 13 ans de services. Titres exceptionnels : services importants rendus dans les expositions étrangères. Chargé de mission et secrétaire de la Section française à l'exposition de Vienne. Vice-président des Comités d'admission (classes 38 à 104) à l'exposition de Liège. Vice-président des Comités d'admission et chargé de mission à l'exposition de Milan. Créateur du Crédit agricole, qui a obtenu deux grands prix à l'exposition de Milan.

Dornic (Pierre), directeur de la Station et de l'École d'industrie laitière de Surgères (Charente-Inférieure). Ingénieur agronome. Inventeur d'appareils utilisés par les industries fromagère et beurrière. Auteur de plusieurs publications sur la laiterie. Organisateur de l'exposition collective des laiteries coopératives des Charentes et du Poitou qui a obtenu un grand prix. Rapporteur du comité de la classe 40 et membre du jury du concours de laiterie à l'exposition internationale de Milan. 20 ans de services.

Dupont (Louis-Jean), négociant en beurres à Isigny (Calvados). Fondateur directeur de la Société coopérative des fermiers d'Isigny. Lauréat et membre du jury de nombreuses expositions : Paris 1899 et 1900, Hanoï, Saint-Louis et Liège (grand prix). Vice-président de la classe 40 et membre du jury des concours temporaires à l'exposition internationale de Milan. Plus de 30 ans de pratique.

Guillaume (Henri-Charles-Bernard), architecte à Paris. Architecte de divers monuments élevés à Paris. Chargé de l'édification du palais et de l'installation et la décoration agricole et horticole française aux expositions de Saint-Louis, Liège et Milan. 20 ans de pratique.

Lang (Raphaël), négociant à Francfort-sur-le-Mein. Conseiller du Commerce extérieur. Délégué de l'Algérie à Francfort-sur-le-Mein. Attaché commercial au consulat général de France. Création de nombreux débouchés en Allemagne pour les produits agricoles et viticoles algériens. Titres exceptionnels : a puissamment contribué à l'organisation et au succès des sections françaises à l'exposition internationale de Mannheim.

Lecointe (Amédée-Charles), horticulteur, pépiniériste à Louveciennes (Seine-et-Oise), dirige une importante exploitation horticole. Lauréat de nombreux concours et expositions, notamment Paris 1899 et 1900. Milan et Liège (grands prix). A obtenu plusieurs premiers prix à l'exposition de Dusseldorf (concours temporaires) et 1er prix d'honneur, 3 diplômes d'honneur, 1 premier et 4 seconds prix à l'exposition de Mannheim. Plus de 30 ans de pratique horticole.

Lefebvre-Albaret (Gaston-Étienne-Jules), ingénieur constructeur de machines agricoles à Rantigny (Oise). Vice-président de la Chambre syndicale des constructeurs de machines agricoles de France. Lauréat

(nombreux grands prix) et membre du jury de diverses expositions françaises et étrangères. Secrétaire de la classe 35. Exposant hors concours et membre du jury international de Milan. 20 ans de pratique.

Levi (Louis-Émile), industriel, fabricant de toiles métalliques pour les beurres à Paris. Conseiller du Commerce extérieur de la France. Création de nombreux comptoirs de vente à l'étranger pour les tissus de soie et de coton français. Membre des Comités d'admission et d'installation et lauréat de diverses expositions. A obtenu une médaille d'or à l'exposition internationale de Milan (classe 36). 30 ans de pratique.

Nomblot-Bruneau (Charles-Alfred), horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine). Secrétaire général adjoint de la Société nationale d'horticulture de France. Lauréat de la prime d'honneur de l'horticulture du département de la Seine en 1906. Nombreuses et hautes récompenses dans les expositions : Paris 1900 (deux grands prix), Saint-Pétersbourg (grand diplôme d'honneur). Secrétaire trésorier (classe 45) et lauréat (grand prix) à Liège, à Saint-Louis et à Milan. Membre du jury à l'exposition internationale de Mannheim. 21 ans de pratique horticole et 3 ans de services militaires.

Pécard-Mabille (Auguste-Achille), ingénieur constructeur de machines agricoles à Amboise (Indre-et-Loire). Importantes créations et perfectionnements du matériel vinicole. Membre du jury dans les concours et expositions agricoles. Directeur technique et associé de la maison Mabille frères, fabricants de pressoirs, qui a obtenu de nombreuses et hautes récompenses dans les concours et expositions, dont un grand prix à l'exposition internationale de Milan. classe 36. 30 ans de pratique.

Pinguet-Guindon (Eugène-François), propriétaire pépiniériste à la Tranchée, commune de Saint-Symphorien (Indre-et-Loire). Président du syndicat horticole de Touraine. Secrétaire général de la Société d'horticulture de Tours. Auteur d'études d'horticulture comparée dans différents États de l'Europe et de l'Afrique. Lauréat de nombreuses expositions françaises et étrangères. A obtenu un grand prix à l'exposition internationale de Milan, 3 premiers prix et une médaille d'argent à l'exposition de Dusseldorf et 2 premiers prix à l'exposition de Mannheim. Plus de 25 ans de pratique horticole.

Rachet (Georges), négociant en bois des îles à Paris. Conseiller du Commerce extérieur. Expert en douane. Syndic de la Chambre syndicale des bois des îles. Membre des Comités d'admission. Président de classe. Lauréat et membre du jury de diverses expositions. Exposant hors concours. Président des classes 49 et 50 et membre du jury international à l'exposition de Milan. 20 ans de pratique, 1 an de service militaire.

Salon (René-Étienne), viticulteur à Thomery (Seine-et-Marne). Conseiller du Commerce extérieur. Président de la Caisse de crédit mutuel agricole du canton de Moret. Auteur de nombreuses conférences et brochures sur les questions agricoles et viticoles. Plus de 15 ans de pratique. Titres exceptionnels ; dirige depuis 15 années la maison Salomon et fils, qui a obtenu de nombreuses et hautes récompenses dans les expositions françaises et étrangères dont 1 grand prix à l'Exposition de Milan (classe 36), 5 premiers prix et deux seconds prix à l'exposition de Dusseldorf. Membre du jury à l'exposition internationale de Mannheim.

Voitellier (Henri), aviculteur et publiciste à Paris. Vice-président de la Chambre syndicale des constructeurs de machines agricoles et de la Société des aviculteurs français. Auteur de nombreux articles et publications sur l'aviculture. Lauréat de divers concours et expositions. Secrétaire-trésorier de la classe 37. Membre du jury international et organisateur des concours spéciaux d'aviculture à l'exposition internationale de Milan. 32 ans de pratique.

Extrait du *Journal officiel* en date du 17 avril 1908 (1).

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Vu les lois des 25 juillet 1873, 28 janvier 1897 et 8 janvier 1908 sur les récompenses nationales ;

Vu la déclaration du Conseil de l'Ordre en date des 13 mars et 6 avril 1908, portant que les nominations et la promotion du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur ;

Décrète :

Article premier. — Sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade d'officier :

M.

Couhin (Claude-Raoul), avocat à la Cour d'appel de Paris ; Président de l'Association des inventeurs ; Membre du Conseil judiciaire du Comité français des Expositions à l'étranger. Services distingués rendus en cette qualité à l'occasion de diverses expositions, et notamment à l'Exposition de Milan. Chevalier du 19 février 1900.

Au grade de chevalier :

MM.

Brossard (Georges), industriel à Paris ; Président du Syndicat des teinturiers en plumes pour parures ;

(1) Au moment de mettre sous presse, nous recevons communication de la liste complémentaire des décorations accordées, à l'occasion de l'exposition de Milan. Nous sommes heureux de l'insérer dans le présent bulletin.

membre du Jury, hors concours à l'Exposition de Milan.

Favre-Bulle dit Favre-Heinrich (Maurice-Philippe), fabricant d'horlogerie, à Besançon; Membre des Commissions administratives de l'école d'horlogerie et de l'école de l'arsenal de Besançon; Membre du Jury, hors concours à l'Exposition de Milan.

Hirschmann (Henri), négociant en velours et soies, à Paris; Conseiller du commerce extérieur; Fondateur de bourses de séjour à l'étranger; Membre des Comités d'admission et d'installation à l'Exposition de Milan; Vice-président de la Société d'enseignement moderne pour le développement de l'instruction des adultes; Hors concours.

Jemont (Sylvain), fabricant de meubles d'art, à Paris; Membre du Jury dans diverses expositions; Hors concours à l'Exposition de Milan.

Martine (Georges-Gaston), industriel, à Lille; Conseiller du commerce extérieur; Membre du Jury de l'Exposition de 1900; Hors concours; membre du Jury à l'Exposition de Milan.

Michot (Louis-Marie-Ernest), agréé près le tribunal de commerce de la Seine; Président de la Compagnie des agréés; Agréé des Ministères de la Marine et des Colonies, du Comité central des chambres syndicales et de l'Exposition de 1900; Membre du Conseil judiciaire du Comité français des Expositions à l'étranger. Services distingués rendus en cette qualité à l'occasion de diverses expositions et notamment à l'Exposition internationale de Milan.

Pichot (Henri), imprimeur-éditeur, à Paris: Membre du Conseil de l'Association internationale de la propriété industrielle; Membre des Comités d'admission à l'Exposition de 1900; Membre du Jury à l'Exposition de Saint-Louis; Rapporteur à l'Exposition de Liège et à l'Exposition de Milan; Grand prix.

Art. 2. — Le Ministre du Commerce et de l'Industrie et le Grand Chancelier de la Légion d'honneur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 7 avril 1908,
FALLIÈRES.

Par le Président de la République:
Le Ministre du Commerce et de l'Industrie,
Jean CRUPPI.



Exposition franco-britannique de Londres 1908



PROJET DE LOI RELATIF A LA PARTICIPATION DES SERVICES PUBLICS A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES ET A L'OUVERTURE, SUR L'EXERCICE 1908, DE CRÉDITS EXTRAORDINAIRES POUR CET OBJET

EXPOSÉ DES MOTIFS

Messieurs, au commencement de l'année 1906, un certain nombre de hautes personnalités du monde commercial anglais conçurent le projet d'organiser une exposition franco-britannique qui se tiendrait à Londres en 1907. Dans l'esprit de ces promoteurs, cette exposition, qui avait obtenu le haut patronage du duc d'Argyll, beau-frère du roi Édouard VII, devait être à la fois industrielle, commerciale, coloniale et artistique. Elle réunirait dans un vaste terrain situé à l'ouest de Londres les produits de notre pays et de nos colonies avec ceux de la Grande-Bretagne et de toutes les parties de l'Empire britannique, elle donnerait une occasion de plus de s'affirmer aux sympathies qui rapprochent les deux pays, et elle pourrait avoir, sans aucun doute, les plus heureux résultats pour le développement des relations commerciales et les rapports de toutes sortes entre la France et l'Empire britannique.

Le Comité français des Expositions à l'étranger accueillit avec empressement le principe de l'exposition, sous la réserve que l'ouverture en serait reportée à l'année 1908.

Les coutumes anglaises s'opposaient à ce que le Gouvernement du Roi participât officiellement à une exposition organisée par des groupements particuliers. Néanmoins, le cabinet de Londres a tenu à marquer tout l'intérêt qu'il portait à cette manifestation projetée par le commerce des deux pays : il a fait savoir, par l'intermédiaire du secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, que le Gouvernement britannique approuvait, de la façon la plus cordiale, l'idée de cette exposition.

De son côté, le Conseil des ministres déci-

dait que, pour laisser à cette exposition le caractère de manifestation spontanée d'entente cordiale qu'ont voulu lui donner les hautes personnalités anglaises qui en ont pris l'initiative, le Gouvernement français s'abstiendrait, à l'exemple du Gouvernement anglais, de toute intervention officielle, mais qu'il verrait avec plaisir le Comité français des Expositions à l'étranger organiser la participation de la France à ladite exposition, à laquelle il donnerait toute son approbation.

Le Comité français des Expositions à l'étranger s'est mis immédiatement à l'œuvre. Il a assumé la charge pleine et entière d'organiser la section française et, comme pour les expositions précédentes, réglé, par une convention avec le Comité exécutif britannique, toutes les questions d'emplacement à réserver à nos exposants dans les divers palais de l'Exposition de Shepherd Bush, constitué un capital de garantie auquel sont appelés à souscrire les membres des Comités d'admission et d'installation et assuré le fonctionnement de toute la partie industrielle et commerciale de l'exposition.

Restent encore l'agriculture, les beaux-arts, les sports, l'économie sociale et les colonies, qui forment des sections spéciales soumises à la direction de la Commission supérieure et organisés par des groupements particuliers, liés par des conventions, au Comité français des Expositions à l'étranger.

Les exposants de ces sections doivent retenir la toute bienveillante attention des pouvoirs publics et recevoir ses encouragements, en raison du but désintéressé qu'ils poursuivent. Ce sont, en effet, des œuvres de mutualité, de bienfaisance et de prévoyance, dont les budgets sont toujours inférieurs aux charges qu'elles s'imposent; ce sont des sociétés sportives, qui ont pour principal objet l'éducation physique de la jeunesse et sa préparation au service militaire; ce sont des associations agricoles et horticoles qui viennent apporter à l'exposition le concours de leur expérience et, sans aucune espérance de profit, assurent les plantations et l'entretien d'une partie des jardins de l'Exposition; ce sont enfin nos artistes dont chaque manifestation porte plus haut le renom de l'art français, et qui seront à Londres, comme partout, l'attrait et l'agrément de la section française.

Il est donc indispensable et tout à fait légitime de leur attribuer des subventions qui leur permettent une participation digne de notre pays.

D'un autre côté, le Conseil des Ministres a estimé qu'il convenait, pour que la section française fût la représentation parfaite de notre organisation économique et sociale, de donner aux divers services publics les moyens d'exposer. Leur participation n'apportera aucune modification au caractère privé que revêt l'Exposition franco-britannique; mais elle soulignera l'intérêt que le Gouvernement de la République porte à l'œuvre entreprise pour resserrer les liens de l'entente cordiale. Au surplus, le programme de l'Exposition de Londres comporte un certain nombre de classes qui intéressent directement nos divers Départements ministériels.

Pour le Ministère du Commerce et de l'Industrie, il est fort intéressant de profiter de l'Exposition projetée pour montrer, par des diagrammes et des graphiques appropriés, quel a été le mouvement du commerce franco-britannique au cours du siècle dernier et faire ressortir la place occupée par la France sur les marchés anglais de la métropole et des colonies.

Il faut également prévoir la participation de l'enseignement technique (établissements publics et privés), aujourd'hui si développé dans notre pays et dont l'utilité est particulièrement appréciée en Angleterre.

Enfin, en un moment où des critiques ont rappelé l'attention du monde entier sur le système métrique, il est de notre devoir de montrer, par une manifestation imposante, qu'il est non seulement un précieux auxiliaire pour la facilité des transactions commerciales, mais un puissant élément de progrès et de pacification.

Le Ministère de l'Agriculture apportera son concours habituel, et son appui permettra à nos agriculteurs et à nos horticulteurs de présenter dignement leurs produits dont l'Angleterre est une grande consommatrice.

Le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts exposera dans les groupes de l'enseignement et subventionnera les artistes.

Le Ministère des Colonies montrera l'orga-

nisation générale de nos colonies et les produits et les ressources de celles qui n'auront point d'exposition particulière.

Quant au Ministère de l'Intérieur, en dehors des subventions au groupe des sports, il aura à assurer la charge d'une exposition de ses services d'hygiène et d'assistance.

Le Ministère du Travail, tout en exposant dans la section d'économie sociale, viendra en aide aux initiatives privées de ce groupe.

Il faut prévoir encore l'exposition des services techniques du Ministère des Travaux publics et du Sous-Secrétariat des Postes et des Télégraphes, des Ministères de la Guerre, de la Marine, de la Justice (Imprimerie nationale) et des Finances (Monnaies et médailles).

Enfin, le Ministère des Affaires étrangères, bien que n'ayant aucun intérêt particulier à figurer à l'Exposition, aura à supporter des frais extraordinaires, pour les cérémonies et les réceptions organisées par l'ambassade de la République à Londres.

Les crédits nécessaires pour les différentes administrations peuvent être évalués à la somme de 795.800 francs, répartis de la manière suivante :

Commerce et industrie. . Fr.	72.000	»
Affaires étrangères.	25.000	»
Agriculture	100.000	»
Colonies.	85.000	»
Finances (Monnaies et médailles)	4.000	»
Guerre	40.000	»
Instruction publique et Beaux-Arts	260.000	»
Intérieur.	25.800	»
Justice (Imprimerie nationale).	4.000	»
Marine	62.000	»
Travail et Prévoyance sociale .	48.000	»
Travaux publics et Postes et Télégraphes.	70.000	»
Total. . Fr.	795.800	»

Telle est l'économie du projet de loi que nous avons l'honneur de soumettre à vos délibérations. Le Gouvernement, confiant dans la sollicitude du Parlement pour tout ce qui peut favoriser le développement de notre commerce extérieur et de notre action à l'étranger, a la ferme espérance que vous voudrez bien l'accueillir favorablement.

Projet de loi.

Le Président de la République française décrète :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté à la Chambre des Députés par le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, par le Ministre du Commerce et de l'Industrie et par le Ministre des Finances, qui sont chargés d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion :

Article unique. — Les Ministères et Administrations publiques sont autorisés à participer à l'Exposition de Londres. A cet effet, il est ouvert aux Ministres, sur l'exercice 1908, en addition aux crédits alloués par la loi de finances du 31 décembre 1907, des crédits extraordinaires montant à la somme de sept cent quatre-vingt-quinze mille huit cents francs (795.800 francs) pour couvrir les dépenses de toute nature destinées tant à assurer la participation des services publics à l'Exposition franco-britannique de Londres qu'à subventionner des groupes spéciaux d'exposants.

Ces crédits sont répartis, par Ministère et par chapitre, ainsi qu'il suit :

Ministère du Commerce et de l'Industrie. — Chap. 30 *bis*. — Exposition franco-britannique, 72.000 francs.

Ministère des Affaires étrangères. — Chap. 30 *bis*. — Exposition franco-britannique, 25.000 francs.

Ministère de l'Agriculture. — Chap. 4 *bis*. — Exposition franco-britannique, 100.000 francs.

Ministère des Colonies. — Chap. 10 *bis*. Exposition franco-britannique, 85.000 francs.

Ministère des Finances. — Chap. 49 *bis*. — Exposition franco-britannique, 4.000 francs.

Ministère de la Guerre. — Chap. 58 *bis*. — Exposition franco-britannique, 40.000 francs.

Ministère de l'Instruction publique. — Chap. 113 *bis*. — Exposition franco-britannique, 70.000 francs.

Beaux-Arts. — Chap. 40 *bis*. — Exposition franco-britannique, 190.000 francs.

Ministère de l'Intérieur. — Chap. 3 *bis*. — Exposition franco-britannique, 25.800 francs.

Ministère de la Justice. — Chap. 21 *bis*.

— Exposition franco-britannique, 4.000 francs.

Ministère de la Marine. — Chap. 3 *bis*. — Exposition franco-britannique, 62.000 francs.

Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale. — Chap. 3 *bis*. — Exposition franco-britannique, 48.000 francs.

Ministère des Travaux publics. — Chap. 43 *bis*. — Exposition franco-britannique, 20.000 francs.

Postes, Télégraphes, Téléphones. — Chap. 2 *bis*. — Exposition franco-britannique, 50.000 francs.

Il sera pourvu aux crédits extraordinaires ci-dessus au moyen des ressources générales du budget de l'exercice 1908.



Jurisprudence



EXPOSITION INTERNATIONALE DE SAINT-LOUIS 1904. — QUESTION DE TRANSPORTS

Pour assurer le transport de leurs colis à l'Exposition de Saint-Louis, les membres de trois groupes réunis en collectivité passaient, dès le mois de novembre 1903, un contrat avec MM. X..., expéditeurs à Paris.

Le contrat proposé portait que les envois se feraient par Anvers et New-Orléans, aux prix de : 275 francs les 1.000 kilogrammes aller et retour à domicile et 160 francs les 1.000 kilogrammes aller seulement, dans un délai de 35 jours.

Le président de l'un des groupes, se souvenant des surprises désagréables éprouvées à l'Exposition de Chicago par un grand nombre d'industriels français, pour le transport de leurs colis à travers l'Exposition, et des frais exorbitants qui en résultèrent, appela l'attention de ses collègues sur le manque de précision de cette rédaction et conseilla de bien spécifier que l'expéditeur s'engagerait à livrer les colis dans la section française, dans le palais même où les objets devaient être exposés.

MM. X... rédigèrent alors un nouveau projet ainsi conçu :

« Aller : 175 francs par 1.000 kilogrammes de Paris-domicile à Saint-Louis, pied-d'œuvre dans l'Exposition de Saint-Louis.

» Aller et retour : 290 francs par 1.000 kilogrammes, de Paris-domicile à Saint-Louis comme ci-dessus et retour à Paris-domicile. Les frais d'assurance, de douane et de déclaration ne sont pas compris dans ce forfait.

» Expédition, *viâ* Anvers-New-Orléans, par vapeur direct et sans transbordements. Durée du trajet : 30 à 35 jours. »

Cette rédaction, avec l'augmentation du tarif qui en résultait, fut adoptée et il ne semblait pas qu'on pût l'interpréter autrement que « Transport de Paris-domicile à Saint-Louis à pied-d'œuvre et *vice versa* en cas de retour. »

Au moment de la fermeture des portes de l'Exposition, MM. X..., s'adressant à Saint-Louis à l'agent de la collectivité des groupes précités, l'avertissaient d'avoir à faire parvenir tous les colis à la gare d'East-Saint-Louis, aux frais des exposants, suivant les clauses de leur contrat.

L'agent de la collectivité, pour éviter le retard ou la perte des marchandises, assura ce transport de quelques kilomètres sous la responsabilité de MM. X... qui émirent la prétention de ne délivrer les marchandises que contre le remboursement desdits frais s'élevant à des sommes exorbitantes.

Au mois de mai 1905 (c'est-à-dire sept mois après la fermeture), les intéressés, ne pouvant avoir aucun renseignement sur l'arrivée de leurs colis, mettaient leurs expéditeurs en demeure d'en effectuer la livraison, mais se heurtaient d'abord à une force d'inertie absolue, puis à des faux-fuyants de toute sorte, jusqu'au moment où, possesseurs des colis, ils mettaient leurs clients en demeure d'en prendre livraison en acquittant des sommes indéterminées qu'ils appelaient « frais légitimes », les menaçant de voir les colis gardés aux frais et aux risques et périls des destinataires, agissant par surprise et par intimidation sur chaque exposant pris individuellement et se servant même d'un intermédiaire pour leur faire prendre livraison des colis qui leur avaient été déjà refusés. Si bien que quelques exposants cédèrent, prirent livraison et abandonnèrent toute revendication.

Devant cette situation, le Comité des groupes de la collectivité prit l'initiative de

défendre les intérêts de ses membres et de déjouer la tactique de MM. X... qui s'efforçaient de les battre séparément. Son premier soin fut d'assurer la remise des marchandises en souffrance contre un reçu motivé qui sauvegardait tous les droits des intéressés. Animé du plus vif désir de conciliation, le Comité vit échouer toutes ses tentatives d'entente. L'arbitrage du Président du Tribunal de commerce de la Seine fut également repoussé par MM. X...

C'est dans ces conditions qu'une instance fut introduite au Tribunal de commerce de la Seine en juillet 1905, par 20 membres de la collectivité pour se faire restituer les sommes indûment perçues par MM. X... et leur réclamer des dommages et intérêts en compensation de l'énorme préjudice que leur causait leur négligence pour assurer le retour des colis et leurs agissements.

Le Tribunal de commerce de la Seine, par jugement des 7 décembre et 1er février 1906 nommait un arbitre dont le rapport concluait au bien fondé des réclamations des exposants; à l'audience du 21 novembre 1906, le Tribunal, après plaidoiries, ordonnait le délibéré, puis, les 2 et 16 janvier 1907, rendait le jugement suivant :

« Attendu que...

» Mais attendu qu'il résulte des faits et documents de la cause et de l'instruction, que le contrat qui liait les parties ne se limite pas exclusivement à l'aller simple, soit à un aller et retour déclaré au départ, mais qu'il comporte tout à la fois la faculté pour les expéditeurs d'exiger le retour de leurs marchandises, moyennant un prix fixé d'avance, qui est celui de la différence existant entre le prix aller et retour et celui d'aller simple perçu;

» Qu'en ce qui concerne le lieu de reprise des marchandises, le silence à ce sujet du contrat, qui avait prévu à l'aller la livraison à pied-d'œuvre à l'intérieur de l'Exposition, implique bien que c'était de ce même point que devait s'opérer le retour au cas où les exposants useraient de cette faculté;

» Qu'en décider autrement serait dénaturer l'intention respective des parties puisqu'en majorant les charges du transport, au mépris du forfait convenu, on modifierait l'essence même du contrat;

» Que c'est, par suite, à tort que MM. X... ont fait supporter aux demandeurs, pour le retour, une plus-value sur le prix prévu;

» Qu'il convient, en conséquence, de les obliger à en effectuer le remboursement par le paiement des sommes justifiées et telles que ci-après indiquées :...

» Attendu, en ce qui concerne les indemnités réclamées par les demandeurs à raison du retard apporté à la restitution de leurs marchandises dont ils auraient été privés tant au regard de l'usage commercial qu'elles étaient appelées à réaliser, que relativement à leur participation à l'Exposition de Liège à laquelle elles étaient destinées, que MM. X... opposent qu'en l'absence de toute indication de délai ils ne sauraient être rendus responsables des conséquences d'un retard quelconque, les marchandises litigieuses ayant au surplus été restituées dans les délais normaux eu égard à l'époque où elles leur avaient été remises à eux-mêmes à East-Saint-Louis;

» Mais attendu qu'il y a lieu de remarquer, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, que MM. X... avaient l'obligation de reprendre les marchandises où ils les avaient tout d'abord livrées, c'est-à-dire à pied-d'œuvre dans l'enceinte de l'Exposition;

» Que c'est, dès lors, de l'époque à partir de laquelle elles ont été mises à leur disposition dans ce lieu que doit partir le délai de retour;

» Que, tenant compte des aléas inhérents aux frais d'Exposition et à l'absence du contrat d'un délai de rigueur pour le retour, le Tribunal estime que les marchandises dont s'agit auraient dues être restituées à leurs propriétaires au plus tard le 15 mars 1905, alors qu'en fait elles ne leur ont été remises qu'à une date bien postérieure et avec des retards s'élevant à environ quatre-vingts jours, cent jours et trois mois et demi;

» Qu'il s'ensuit que le défaut de jouissance de ces marchandises pendant les périodes susvisées ainsi que les conséquences dommageables, tenant notamment au trouble commercial et au manque de vente, cause aux demandeurs par le fait de MM. X... un préjudice dont il doit être tenu compte;...

» Que c'est dans ces conditions et à l'aide des éléments qu'il possède que le Tribunal fixe l'importance des dommages-intérêts à allouer à

chacune des parties aux sommes suivantes :

. . . .

» Par ces motifs,

» Le Tribunal, jugeant en premier ressort :

» Vu le rapport de l'arbitre,

» Condamne MM. X... par les voies de droit à payer...

» Premièrement à MM...

» Lesdites sommes avec intérêts de droit ;

» Deuxièmement à MM...

» Et condamne MM. X..., par les voies de droit, en tous les dépens qui comprendront les honoraires de l'arbitre que le Tribunal fixe à... et même au coût de l'enregistrement du présent jugement, lesdits dépens du chef des demandeurs taxés à... etc. »

MM. X... firent appel de ce jugement et assignèrent les exposants, qui virent confirmer les décisions des premiers juges.

La Cour jugea que les appels étaient irrecevables sur toutes les demandes dont l'objet, inférieur à 1.500 francs, n'excédait pas le taux de la compétence en dernier ressort du Tribunal de commerce : elle confirma purement et simplement les jugements rendus sur toutes les autres demandes et condamna MM. X... aux dépens tant de première instance que d'appel.

Un pareil résultat permet de conclure que les exposants ne sauraient prendre trop de précautions dans la rédaction de leurs contrats de transport et qu'il est indispensable de préciser que les colis doivent être remis *à pied-d'œuvre dans l'Exposition* et, en cas de retour, *repris à pied-d'œuvre* pour être délivrés à domicile.

Il prouve avec évidence les bienfaits et la puissance des collectivités qui, en se substituant aux individus, profitent de toutes les idées. groupent tous les efforts et assurent le succès.

Avis

La Société nationale d'horticulture de France tiendra cette année deux expositions aux serres du cours La-Reine à Paris : la première **du 22 au 29 mai** sera ouverte à toutes les plantes, fleurs et légumes du printemps, industries horticoles et beaux-arts horticoles ; la seconde **du 6 au 16 novembre** sera consacrée aux chrysanthèmes, aux fruits, aux fleurs, plantes et légumes d'automne, aux industries horticoles et aux beaux-arts.



Le Secrétaire administratif gérant : E. de Brevans.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 10564-3-08. — (Encre Lorilleux).

COMITÉ FRANÇAIS
DES EXPOSITIONS

A L'ÉTRANGER

Reconnu comme établissement d'utilité publique par décret du 12 juin 1901

ET

Réunion des Jurys et Comités des Expositions Universelles

Fusionnés par décret du 4 mai 1903

N° 3 — BULLETIN OFFICIEL  Avril-Mai 1908

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL
de la Séance du Conseil de direction du 1er avril 1908

(Présidence de M. Émile Dupont, Sénateur, Président.)

NÉCROLOGIE

M. Émile DUPONT fait part à ses collègues du décès de Mme CHAPSAL. Une lettre spéciale de condoléances sera adressée à M. CHAPSAL, directeur des affaires commerciales et industrielles au Ministère du Commerce.

M. LE PRÉSIDENT ajoute qu'une couronne a été envoyée au nom du Conseil.

M. PINARD informe également le Conseil qu'une couronne a été adressée au nom de la Section française de l'Exposition de Liège, dont M. CHAPSAL avait été Commissaire général.

Le décès de M. Mirtil MAYER est annoncé : Le Conseil envoie ses condoléances à la famille.

PROMOTIONS ET NOMINATIONS DANS L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR

LE PRÉSIDENT donne lecture des noms des membres du Comité français des Expositions à l'étranger qui ont été décorés de la Légion d'honneur, à l'occasion de l'Exposition de Milan 1906 (1).

Une lettre de félicitations leur sera adressée.

EXPOSITION DE DUBLIN 1907

Les diplômes commémoratifs sont envoyés.

Le Rapport sur cette Exposition sera prochainement publié.

1. La liste a paru dans le n° 2 du bulletin, p. 31 et suivantes.

NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DU CONSEIL DE DIRECTION

M. Jeanselme est nommé, à l'unanimité, secrétaire du Conseil de Direction du Comité français des Expositions à l'étranger, en remplacement de M. Morel, démissionnaire.

EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES 1908

Certificats d'admission définitive. — Ils sont mis à la disposition des classes qui ont effectué leur versement.

Expédition des marchandises. — Elle pourra commencer sous peu de jours.

Catalogue. — Le catalogue de la Section française est confié à M. Vermot, éditeur : son impression se poursuit au fur et à mesure que les classes font connaître les indications nécessaires.

Visite à Londres de M. Cruppi, ministre du Commerce et de l'Industrie. — Cette visite aura lieu, en principe, vers le 7 mai.

Quand la date sera définitivement fixée, avis en sera donné aux présidents de classes et, par eux, aux exposants.

Visite à Londres de M. Armand Fallières, président de la République. — Un crédit a été voté pour ce voyage.

M. Émile Dupont a vu récemment M. le Président de la République qui lui a fait connaître que sa visite en Angleterre aurait lieu entre le 24 et le 31 mai.

Article du « Temps » du 6 mars et réponse du président de la Section française du 8 mars. — L'article contenait des inexactitudes que le président de la Section française a relevées dans sa réponse.

Article du « Gil Blas » du 1er avril. — Cet article, relatif à la participation des Beaux-Arts à l'Exposition de Londres, met en cause le Comité français et lui reproche d'avoir constitué un Comité des Beaux-Arts où tous les groupements artistiques ne sont point représentés.

Cette observation étant erronée, M. le président Émile Dupont répondra au *Gil Blas* que le Comité français des Expositions à l'étranger n'a eu à s'immiscer en quoi que ce soit dans l'organisation du Comité des Beaux-Arts, laissant aux artistes le soin de s'entendre et de s'organiser entre eux.

Éclairage général. — Cet éclairage est à la charge du Comité anglais et il est suffisant.

Contrôle des Bijoux. — Sur une question posée par M. Aucoc, M. Jeanselme répond qu'il s'est rendu à Londres à la « Corporation des Orfèvres », chargée en Angleterre du contrôle des bijoux et des objets précieux. Le Président de cette Corporation lui a fait observer qu'il existe des lois anglaises qui doivent être respectées.

M. Aucoc ajoute qu'il serait désirable qu'il fût établi à l'Exposition Franco-Britannique de Londres, comme cela l'avait été pour celle de Paris en 1900, un « bureau de poinçonnage » dans l'enceinte même de l'Exposition. *(Approuvé.)*

Visite de M. Lloyd Georges, Ministre du Commerce anglais à Paris. — M. Émile Dupont rappelle, à cette occasion, que M. Lloyd Georges doit se rendre à Paris, le 11 avril sur l'invitation de M. Cruppi.

Il profitera de la circonstance pour lui demander d'accorder toutes les facilités désirables pour le « poinçonnage des bijoux ».

M. Émile Dupont souligne, à l'occasion de cette visite du Ministre anglais au Ministre français, l'importance considérable que prennent les relations entre la France et l'Angleterre.

Il ne faut pas perdre de vue en effet que l'Angleterre est le meilleur client de la France.

M. G.- Roger Sandoz rappelle, à cette occasion, que le Congrès du « Free

Trade » aura lieu précisément cette année en Angleterre.

Après une discussion à laquelle prennent part tous les membres présents et, notamment, M. Donckele, le Conseil de direction du « Comité français des Expositions à l'étranger » décide de formuler le vœu suivant :

« Le Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger, réuni en séance ordinaire,

» Considérant :

» Que l'entente cordiale établie entre les deux Gouvernements s'est affirmée de nombreuses manières et, notamment, par l'organisation d'une Exposition Franco-Britannique qui va s'ouvrir le 1er mai prochain ;

» Que l'importance de cette manifestation pacifique sera certainement d'une portée considérable et resserrera les liens entre les deux peuples ;

» Émet le vœu :

» Que l'Exposition de Londres soit un nouveau moyen de développer les relations existant entre les négociants et les industriels des deux pays, ces relations étant basées sur le régime stable d'une convention commerciale. »

Visite de M. Mather, président du Comité anglais de l'éducation. — M. Mather est venu à Paris pour présenter le projet formé par le Comité de l'Éducation de réunir un certain nombre de jeunes gens français à Londres pour les faire vivre pendant une semaine avec de jeunes Anglais du même âge.

M. Mather a eu une entrevue à ce sujet avec M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, M. André Lefèvre, président du Conseil municipal, et M. Bédorez, directeur de l'enseignement primaire de la Ville de Paris.

M. Bellan fait remarquer que, pour que cet essai présente quelque intérêt, il conviendra de choisir des jeunes gens de 14 à 16 ans parmi les élèves des Écoles primaires supérieures.

Heures d'ouverture de l'Exposition. — Il est rappelé que l'Exposition sera ouverte de 11 heures du matin à 11 heures du soir et qu'elle sera fermée le dimanche ; cependant une demande sera adressée pour qu'elle soit ouverte les dimanches et fêtes.

EXPOSITION HISPANO-FRANÇAISE DE SARAGOSSE EN 1908

Construction du Pavillon français. — M. de Montarnal fait connaître qu'il s'est rendu à Barcelone, muni des pouvoirs nécessaires, pour traiter avec un entrepreneur local la construction du Pavillon Il a passé un contrat pour la construction du projet de pavillon qu'il a établi et qui a été approuvé.

La surface couverte sera d'environ 1.500 mètres.

D'après le contrat, le pavillon doit être livré entièrement terminé pour le 5 mai, dernier délai.

Avant son départ, M. de Montarnal a pu constater que les fondations de la construction étaient déjà fortement avancées.

Jardins. — Les jardins ont été dessinés par M. Vacherot et de nombreux ouvriers y travaillaient au même moment.

M. de Montarnal ajoute qu'il a trouvé à Saragosse un très vif mouvement de sympathie pour la France.

La plantation du pavillon a donné lieu à une réunion avec le Président, le Commissaire général et de nombreux fonctionnaires de l'Administration de l'Exposition.

En outre, le Comité espagnol a décidé que pendant la durée de l'Exposition deux mâts seront placés à l'entrée de la ville, portant, l'un le drapeau espagnol, l'autre, le drapeau français.

Participation du Gouvernement français. — Le Parlement a voté une somme de 125.000 francs à titre de subvention, plus spécialement destinée à la construction du Palais Français et à l'Agriculture ; aucune subvention ne sera remise aux Groupes industriels, suivant l'usage du Comité français des Expositions à l'Étranger.

Recrutement des exposants. — Ce recrutement se poursuit normalement et le Pavillon sera incessamment rempli.

Participation des colonies. — Les Gouvernements généraux de l'Indo-Chine, de l'Afrique occidentale et de Madagascar ont assuré la participation de ces trois colonies à l'Exposition de Saragosse.

A la demande de M. le Ministre des Colonies, un emplacement de 120 mètres carrés, au maximum, sera réservé à ces trois colonies dans le Pavillon français.

Départ des marchandises. — Étant donné les longs délais de transport, les produits à destination de l'Exposition de Saragosse devront être mis en route dans le courant de la semaine de Pâques.

EXPOSITION DE BRUXELLES 1910

Il est rappelé que le Comité français a été le premier à donner son adhésion à cette Exposition : une importante participation française est donc assurée.

Le commissariat général belge a déjà fait parvenir le futur programme.



NOUVEAUX MEMBRES



Admissions du 1er avril 1908



ALLEGUÈDE (P.), *directeur de la maison Violet frères (fabricants du Byrrh).*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 61). — 41, AVENUE DE L'OPÉRA, A PARIS.

BARBET-MASSIN (André), *photographe; miniatures sur émail (maison Mathieu-Deroche).*

Médaille d'or, Paris 1889; Grands prix, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 12). — 39, BOULEVARD DES CAPUCINES, A PARIS.

BERTHAUD (Michel), *phototypeur.*

Membre des Comités et expert du jury, Paris 1900 (Cl. 11). — 31, RUE DE BELLEFOND, A PARIS.

BLOCH (Jules), *exportateur; secrétaire du Comité des Conseillers du Commerce extérieur de la France.*

Diplôme d'honneur, Bruxelles 1897 (Cl. 115). — 17 BIS, RUE DE PARADIS, A PARIS.

CARNOT (Adolphe), C ✻, *membre de l'Institut; inspecteur général des mines; président du Conseil d'administration de la Société du Gaz de Paris.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 3 et 63). — 99, BOULEVARD RASPAIL, A PARIS.

CARRON de la CARRIÈRE (Guy), ✻, *docteur en médecine; ancien interne des hôpitaux de Paris; ancien chef de clinique adjoint de la Faculté de médecine de Paris.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 111). — 2, RUE LINCOLN, A PARIS.

CHANÉE (Albert), *négociant (manufacture de tissus d'ameublement).*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 70). — 25, RUE DE CLÉRY, A PARIS.

CHERVIN (Arthur), I ✿, *docteur en médecine; directeur de l'Institut des Bègues.*

Membre des Comités, Liège 1905 (Cl. 112). — 82, AVENUE VICTOR-HUGO, A PARIS.

DECAUVILLE (Paul), ✻, *ancien sénateur; ingénieur civil.*

Président de jury, Paris 1900 (Cl. 34). — 7, BOULEVARD BEAUSÉJOUR, A PARIS.

DELASTRE (Maurice), *administrateur délégué des anciens Établissements Besnard; directeur de la verrerie de Bagneux.*

Médaille d'or, Paris 1900 : diplôme d'honneur Liège 1905; grand prix, Milan 1906 (Cl. 73). — A BAGNEUX, PAR NEMOURS (S.-et-M.).

DERREVAUX (Henry), *négociant; importateur d'huiles; Président du Conseil de surveillance de la Société G. Martine et Cie; expert près les tribunaux.*

Hors concours, Paris 1900 et Milan 1906 (Cl. 25 et 40). — 219, RUE LÉON-GAMBETTA, A LILLE (NORD).

EHRENBERG (Georges), *négociant; transports internationaux.*

Membre des Comités, Londres 1908 (Cl. 103). — 14, RUE D'ENGHIEN, A PARIS.

GUILLON (Philbert), O. ⚜, *industriel; fondateur et ancien Vice-Président de la Chambre syndicale des grains et fourrages de Paris.*

Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 41 et 54). — 3, RUE MICHEL-CHASLES, A PARIS.

FOLLOT (Paul), ✠, *artiste décorateur.*

Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 66). — 19, RUE LE VERRIER, A PARIS.

LACOUR (Alfred), *ingénieur civil des Mines.*

Membre des Comités, Paris 1900 (Cl. 38). — 60, RUE AMPÈRE, A PARIS.

LAURENT-COLAS (Onézime), ✠, *fabricant de ferrures pour la carrosserie, l'automobile et les chemins de fer.*

Médaille d'or, Paris 1900; diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 30 et 65); Grand prix, Milan 1906. — A BOGNY-SUR MEUSE (ARDENNES).

MIAULET (Samuel), ✠, *manufacturier (Maison Saurel et Miaulet), conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 70). — A NIMES (GARD).

MONTMORENCY-MORÈS (Henry de), *administrateur de la Société concessionnaire des appontements de Pauillac, de la Société des eaux de Pougues et de la Société du filtre Chamberland, système Pasteur, de la Société « le Ferment », etc. Administrateur du Syndicat général des propriétaires forestiers d'Algérie.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 62 et 29). — 11, RUE DE PENTHIÈVRE, A PARIS.

MUTIN (Charles), *facteur de grandes orgues.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 17). — 15, AVENUE DU MAINE, A PARIS.

NEURDEIN, ✠, *photographe, imprimeur, éditeur (Maison Neurdein frères), vice-président de la Chambre syndicale des imprimeurs phototypeurs.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 12). — 52, AVENUE DE BRETEUIL, A PARIS.

NOËL (Paul), *architecte.*

Membre des Comités, Paris 1900; Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904 (Cl. 10 et 66). — 22, RUE BOISSIÈRE, A PARIS.

ROULAND (Francis-Marie), *ingénieur civil; administrateur délégué de la Société du gaz de Paris; administrateur de la Société d'éclairage, de chauffage et de force motrice.*

Membre des Comités, Londres 1908 (Cl. 108-110). — 70, RUE CHARLES-LAFFITTE, A NEUILLY (SEINE).

SAUBUSSE (Alain), *bottier; trésorier du Syndicat des chausseurs de Bordeaux.*

Membre du jury, Bordeaux 1907 (Cl. 86). — 52, COURS DE TOURNY, A BORDEAUX.

SCHMOLL (Louis), ✠, *avocat à la Cour d'appel; juge de paix suppléant de Levallois-Perret; avocat-conseil de la Chambre syndicale des inventeurs.*

Membre des Comités, Londres 1908 (Cl. 108-110). — 35, RUE DE PONTHIEU, A PARIS.

STERN (Alfred), *ingénieur; directeur du département des fiacres de l'usine A. Darracq et Cie.*

Hors concours, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Hors concours, Liège 1905 (Cl. 30). — 33, QUAI DE SURESNE, A SURESNES (SEINE).

TESTE (Auguste), ⚜, *métallurgiste; président de l'Union des Chambres syndicales lyonnaises.*

Grand prix, Paris 1900 et Milan 1906 (Cl. 64). — 20, RUE DE LA CLAIRE, A LYON.

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Conseil de direction du 6 mai 1908

(Présidence de M. Émile Dupont, Sénateur, Président.)

NÉCROLOGIE

M. Émile DUPONT fait part à ses collègues du décès de M. Edmond STASSE, gérant de *la Belle-Jardinière*, et Félix CURLIER, négociant en cognacs.

Le Conseil envoie ses condoléances à la famille de nos regrettés collègues.

PROMOTIONS ET NOMINATIONS DANS L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le Président donne lecture des noms des membres du Comité français des Expositions à l'étranger qui ont fait l'objet d'une promotion supplémentaire dans l'ordre de la Légion d'honneur à l'occasion de l'Exposition de Milan 1906 (1).

Selon l'usage, une lettre de félicitations leur sera adressée.

EXPOSITION DE MILAN 1906

M. le Président Maguin annonce à ses collègues que les diplômes qu'il a reçus jusqu'alors d'Italie sont distribués, mais qu'il attend encore une partie de ceux des exposants et tous ceux des collaborateurs.

EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES 1908

Inauguration officielle. — M. le Président Émile Dupont annonce au Conseil que l'inauguration officielle est fixée au 14 mai; elle sera faite par LL. AA. RR. le prince et la princesse de Galles; MM. Cruppi et Ruau ont été délégués par le Gouvernement français pour y assister.

De grandes plaquettes du Comité français des Expositions à l'étranger seront remises à S. A. R. le prince de Galles et à S. G. le duc d'Argyll, ainsi qu'à MM. les ministres Cruppi et Ruau et à M. Cambon, notre ambassadeur à Londres.

Visite de M. le Président de la République en Angleterre. — M. Armand Fallières doit se rendre en Angleterre à la fin du mois sur l'invitation qu'il en a reçue de S. M. le roi Édouard VII; il visitera l'Exposition, avec le roi, le mardi 26 mai, à 2 heures et demie.

Journal « l'Exposition de Londres ». — Ce journal, édité par M. Jules Gleize, doit donner le compte rendu des principaux faits de l'Exposition franco-britannique.

Préface du catalogue. — M. Yves Guyot, ancien ministre, a bien voulu accepter d'écrire une préface pour le catalogue officiel de la Section française. Cette préface traite de l'histoire des relations économiques de la France et de l'Angleterre.

Commission supérieure. — M. Yves Guyot est nommé membre de la Commission supérieure de direction de la Section française de l'Exposition franco-britannique.

A ce sujet, le Président entretient le Conseil de l'importance considérable que doit prendre la manifestation de Shepherd's Bush, en vue de permettre aux deux Gouvernements d'entamer des pourparlers pour l'étude d'un régime stable réglant les relations économiques des deux pays.

EXPOSITION HISPANO-FRANÇAISE DE SARAGOSSE 1908

Fêtes du 1er mai. — M. le Président fait connaître que le 1er mai ont eu lieu les fêtes du « Centenaire »; à cette occasion, l'Exposition a été inaugurée par un Infant d'Espagne, délégué par S. M. le roi Alphonse XIII.

Des dépêches ont été adressées par le Comité français des Expositions à l'étranger et la Commission d'organisation de la Section française au Comité exécutif espagnol.

Date d'inauguration du palais français. — Cette inauguration aura lieu dans le milieu de juin.

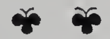
(1) La liste a paru dans le n° 2 du *Bulletin*, page 38.

NOMINATION D'UN MEMBRE CORRESPONDANT

A la demande de la Chambre française de commerce et d'industrie de Bruxelles, son président, M. GARRIGUES, est nommé membre correspondant du Comité français des Expositions à l'étranger.



NOUVEAUX MEMBRES



Admissions du 6 mai 1908.



BUSSIÈRE (Abel de la), *fabricant de quinquina (Édouard Dubonnet et Labussière.)*

Médaille d'or, Hanoï 1903; Grand prix en collectivité, Milan 1906 (Cl. 61). — 63, RUE DE PARIS, A MONTREUIL (SEINE).

GILLES (Georges), *fabricant de conserves alimentaires, conseiller du Commerce extérieur.*

Rapporteur du Jury, Liège 1905; membre du Jury, Bordeaux 1907 (Cl. 58). — 30, RUE SAINT-MERRI, A PARIS.

GRIFFON (Léon), *fabricant de conserves alimentaires.*

Membre du Jury, Marseille 1906 et Bordeaux 1907 (Cl. 58). — 3, BOULEVARD JEANNE-DARC, A CHOLET (MAINE-ET-LOIRE).

GUILLAUME (Émile), ✠, ✠, *ingénieur-constructeur (spécialité de distilleries).*

Grands prix Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 55). — 17, RUE LEMERCIER, A PARIS.

HÉBRARD (Léon), *costumier militaire (maison Hébrard et Cie, successeurs de Gerbeaud-Ducher.*

Hors concours, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 85). — 279, RUE SAINT-HONORÉ, A PARIS.

KUHN (E.-William), ✠, ✠, *ingénieur, conseiller du Commerce exterieur.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 55). — 13, RUE SAINT-FLORENTIN, A PARIS.

LEVASSEUR (Paul), ✠, *directeur général de la Compagnie d'assurances générales contre l'incendie; président du Comité syndical des Compagnies d'assurances à primes fixes contre l'incendie.*

Médaille d'or, Paris 1900; diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 109). — 26, RUE CHAPTAL, A PARIS.

LUYS (Georges), ✠, *docteur en médecine; ancien interne des hôpitaux de Paris; lauréat de l'Académie et de la Faculté de médecine.*

Grand prix, Milan 1906 (collectivité des auteurs) (Cl. 111). — 20, RUE DE GRENELLE, A PARIS.

NEVEU (Eugène), *fabricant de passementeries, tapis, étoffes, etc. pour carrosserie et ameublement.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 84). — 13, RUE D'UZÈS, A PARIS.

PACHY (Edmond), ✠, ✠, *entrepreneur-marbrier.*

Médaille d'or, Milan 1906; diplôme de participation, Dublin 1907 (Cl. 66). — 212, GRANDE-RUE, A ROUBAIX (NORD).

PICARD (Charles), *fabricant de verres décorés, vitraux, revêtements, verres à vitres et glaces, gravure; vice-président du Syndicat des verres à vitres.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 67). — 111 et 113, RUE DE REUILLY, A PARIS.

RINGUET (Paul-Maurice), *fabricant de matériel pour limonadiers et restaurateurs (maison E. Ringuet).*

Médaille d'or, Paris 1900; médaille d'or et grand prix, Liège 1905 (Cl. 55). — 120 à 134, RUE DE LYON, A PARIS.

SAILLARD (Gustave), ✠, *constructeur sanitaire (ancienne maison P. Saillard); président du Syndicat général des Entrepreneurs de l'arrondissement de Bayonne.*

Membre du Jury, Bordeaux 1895 (Cl. 111). — A BIARRITZ (BASSES-PYRÉNÉES).

SCALIET (Victor), *restaurateur.*

Membre du Jury, Paris 1900; médaille d'or, Saint-Louis 1904; diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 60). — RUE BOISSY D'ANGLAS, A PARIS.

SPRINGER (Maurice), ✠, *docteur en médecine; ancien chef de laboratoire de la Faculté de Paris.*

Membre des Congrès, Paris 1900 (Cl. 16). — 97, BOULEVARD MALESHERBES, A PARIS.



Exposition Franco-Britannique de Londres 1908



DOCUMENTS



LOI

RELATIVE A LA PROTECTION TEMPORAIRE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE DANS LES EXPOSITIONS INTERNATIONALES ÉTRANGÈRES OFFICIELLEMENT RECONNUES, ET DANS LES EXPOSITIONS ORGANISÉES EN FRANCE OU DANS LES COLONIES AVEC L'AUTORISATION DE L'ADMINISTRATION OU AVEC SON PATRONAGE.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopé,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER.

Une protection temporaire est accordée aux inventions brevetables, aux dessins et modèles industriels, ainsi qu'aux marques de fabrique ou de commerce pour les produits qui seront régulièrement admis aux expositions étrangères internationales, officielles ou officiellement reconnues.

Cette protection, dont la durée est fixée à douze mois à dater de l'ouverture officielle de l'exposition, aura pour effet de conserver aux exposants ou à leurs ayants cause, sous les conditions ci-après, le droit de réclamer, pendant ce délai, la protection dont leurs découvertes, dessins, modèles ou marques seraient légalement susceptibles.

La durée de la protection temporaire ne sera augmentée ni des délais de priorité prévus par l'article 4 de la convention internationale du 20 mars 1883, modifiée par l'acte additionnel de Bruxelles du 14 décembre 1900, ni de ceux fixés par l'article 11 de la loi du 5 juillet 1844, modifiée par celle du 7 avril 1902.

ART. 2.

Les exposants qui voudront jouir de la protection temporaire devront se faire délivrer, par l'autorité chargée de représenter la France à l'Exposition, un certificat de garantie qui constatera que l'objet pour lequel la protection est demandée est réellement exposé.

La demande dudit certificat devra être faite au cours de l'Exposition et au plus tard dans les trois premiers mois de l'ouverture officielle de l'Exposition; elle sera accompagnée d'une description exacte de l'objet à garantir et, s'il y a lieu, de dessins dudit objet.

Les demandes seront inscrites sur un registre spécial qui sera transmis avec lesdites demandes et les pièces jointes au Ministère du Commerce et de l'Industrie aussitôt après la clôture officielle de l'Exposition et communiquées sans frais à toute réquisition par les soins de l'Office national de la propriété industrielle.

ART. 3.

Un décret déterminera à l'occasion de chaque Exposition présentant les caractères visés à l'article premier, les mesures nécessaires pour l'application de la présente loi.

ART. 4.

La même protection est accordée aux inventions brevetables, aux dessins et modèles, ainsi qu'aux marques de fabrique ou de commerce pour les produits qui seront régulièrement admis aux expositions organisées, en France ou dans les colonies, avec l'autorisation de l'administration ou avec son patronage.

Un décret déterminera les mesures nécessaires pour l'application du présent article.

Est abrogée la loi du 23 mai 1868.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris le 13 avril 1908.

A. Fallières.

Par le Président de la République :

Le ministre du Commerce et de l'Industrie,

Jean Cruppi.

DÉCRET

RELATIF A LA PROTECTION TEMPORAIRE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES 1908.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre du Commerce et de l'Industrie et du Ministre des Affaires étrangères,

Vu la loi du 13 avril 1908, relative à la protection temporaire de la propriété industrielle des expositions internationales étrangères, officielles ou officiellement reconnues, et notamment l'article 3 ainsi conçu :

« Un décret déterminera à l'occasion de chaque exposition présentant les caractères visés à l'article premier les mesures nécessaires pour l'application de la présente loi » ;

Vu la loi du 7 mars 1908, relative à la participation des services publics à l'exposition franco-britannique de Londres,

Décrète :

Article premier. — Les exposants ou leurs ayants droit qui voudront bénéficier de la protection temporaire accordée par la loi du 13 avril 1908 aux inventions brevetables, aux dessins et modèles industriels et aux marques de fabrique ou de commerce, pour les produits qui seront régulièrement admis à l'exposition franco-britannique de Londres en 1908, devront se faire délivrer par le Consul général de France à Londres un certificat de garantie.

Art. 2. — La demande de ce certificat devra être faite dans les trois mois à dater de l'ouverture officielle de l'exposition : elle sera accompagnée :

1° D'une description exacte en langue française des objets à garantir et, s'il y a lieu, de dessins desdits objets. Les descriptions et dessins devront être établis par les soins des exposants ou de leurs mandataires qui certifieront sous leur responsabilité la conformité des objets décrits ou reproduits avec ceux qui sont exposés ;

2° D'une attestation du président de la section française constatant que les objets pour lesquels la protection est demandée sont réellement et régulièrement exposés.

La délivrance du certificat de garantie est gratuite.

Art. 3. — Le Ministre du Commerce et de l'Industrie et le Ministre des Affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République Française et inséré au *Bulletin des Lois*.

Fait à Paris, le 19 mai 1908.

A. FALLIÈRES.

Par le Président de la République :

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie,

Jean Cruppi.

Le Ministre des Affaires étrangères,

S. Pichon.

LOI (1)

PORTANT OUVERTURE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, SUR L'EXERCICE 1908, D'UN CRÉDIT EXTRAORDINAIRE A L'OCCASION DU VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A LONDRES.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté.

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique.

Il est ouvert au Ministère des Affaires étrangères, sur l'exercice 1908, en addition aux crédits alloués par la loi de finances du 31 décembre 1907 et par des lois spéciales, un crédit extraordinaire de cent trente mille francs (130.000) inscrit à un chapitre spécial portant le numéro 36 et intitulé « Frais de voyage à Londres du Président de la République. »

Il sera pourvu à ce crédit au moyen des

---

(1) *Extrait du Journal Officiel du 12 avril 1908.*

ressources générales du budget de l'exercice 1908.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 10 avril 1908.

A. FALLIÈRES.

Par le Président de la République.

Le Président du Conseil, ministre de l'Intérieur :

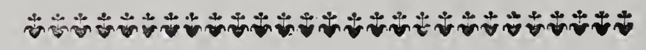
G. CLÉMENCEAU.

Le Ministre des Affaires étrangères :

S. PICHON.

Le Ministre des Finances :

J. CAILLAUX.



Voyage en Angleterre de M. Cruppi

MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.



Le Ministre du Commerce et de l'Industrie, accompagné de Mme Cruppi et de M. Jacques Richet, chef adjoint de son cabinet, est parti de Paris le 7 mai pour assister, à Londres, à diverses réceptions et présider à l'inauguration de l'Exposition franco-britannique.

Il a été reçu sur le quai de la gare par l'ambassadeur de France, entouré de MM. Geoffray, Périer, Auzépy, Duché et de plusieurs notabilités de la colonie française.

Un banquet de 300 couverts lui fut offert le même soir par la Chambre de commerce française.

A cette fête, présidée par M. Cambon, assistaient : le duc d'Argyll, président d'honneur de l'Exposition franco-britannique; M. Emile Dupont, sénateur de l'Oise, président du Comité français des Expositions à l'étranger; M. Duché, président de la Chambre de commerce française de Londres; le lord-maire; le président de la Chambre de commerce anglaise de Londres ; le consul de France, M. Lefebvre, vice-président de la Chambre de commerce de Paris; M. Yves Guyot, ancien ministre, etc.

Au dessert, l'ambassadeur de France a porté la santé du Président de la République et celle du roi d'Angleterre qui ont été accueillies toutes deux par les applaudissements enthousiastes et unanimes des convives.

Le toast aux invités, prononcé par M. Duché a été suivi des réponses toutes cordiales et amicales du duc d'Argyll, du Lord-Maire, de M. Charleton et de M. Lefebvre.

M. Cruppi, avec sa facilité d'élocution habituelle, a prononcé ensuite le très beau discours suivant que nous ne pouvons mieux faire apprécier qu'en le reproduisant *in extenso.*

« Messieurs,

» Je disais, il y a quelques jours, à Paris, que mon excursion à Londres serait l'avant-propos du voyage de M. le Président de la République, la rencontre de deux commerçants, grands acheteurs et vendeurs l'un chez l'autre, également intéressés au progrès de leurs transactions.

» Dans cette rencontre amicale, je veux affirmer, en toute occasion, le désir du Gouvernement de la République de contribuer à l'amélioration constante et au développement du bon accord économique qui existe entre le Royaume-Uni et la France.

» A ce propos, vous devinez combien je suis satisfait de me trouver, à la première étape, auprès de vous, dans le milieu si sympathique de cette chambre de commerce française de Londres, qui, sous le patronage de notre éminent ambassadeur et sous l'impulsion de M. Marius Duché, mène depuis longtemps le bon combat pour l'entente cordiale.

» Dans la liberté, la pleine indépendance des conceptions économiques qui vous sont propres, vous restez avant tout les serviteurs passionnés de la France, et jamais vous ne l'avez mieux prouvé que le jour où vous vous êtes associés aux efforts du vaillant comité français présidé avec tant de dévouement par M. le sénateur Dupont, pour organiser à Londres l'Exposition franco-britannique.

» Certes, l'entreprise n'était pas aisée. Il lui fallait pour réussir, l'encouragement du gouvernement britannique, le secours de patronages illustres et la bienveillance qu'elle a obtenue des hommes les plus considérables de la Grande-Bretagne.

» Ces volontés unies ont enfin réalisé l'œuvre féconde et magnifique qui attestera

demain la vitalité de deux grands pays.

» Demain, ai-je dit. Ce mot n'est-il pas imprudent? Quelque fâcheux ne va-t-il pas prétendre avec malice que tout n'est pas encore ordre et beauté sur les soixante hectares de Shepherd's Bush, dans les palais et sur les routes de la cité merveilleuse? Je répondrai qu'une exposition qui se respecte, une exposition renseignée sur l'étiquette et les usages ne doit pas s'aviser d'être prête avant la minute même de l'inauguration. Peut-être même est-il élégant qu'un brin de désordre subsiste pendant quelques moments après l'ouverture. On sait cela en Angleterre, où sont nées vers le milieu du siècle dernier les expositions internationales et universelles. L'admirable Palais de Cristal n'étant pas, que je sache, absolument achevé à l'heure dite, c'est-à-dire le 1er mai 1851. Quant à l'exposition de South-Kensington, organisée en 1862, Louis Blanc, dans ses *Lettres sur l'Angleterre* nous a transmis sur ses retards de curieux détails. Tout s'acheva par miracle, comme nous l'allons voir en 1908, dans le coup de feu de la dernière minute. La veille, chariots, caisses, décombres encombraient le gigantesque palais; c'était le tumulte, une tour de Babel et une tour dont on critiquait l'architecture. Le *Times* s'avisait de rapporter avec ironie le jugement d'un soi-disant petit décrotteur qui, passant devant la façade de l'Exposition, aurait risqué ce mot sévère : « *Damned ugly* ! » (Diablement laid!)

» Ce mot était sûrement injuste en 1862, et nul, en tout cas, ne songea à l'appliquer en 1908, car je sais d'avance que ses palais, ses galeries, ses eaux et ses jardins sont disposés avec un goût parfait.

» Je sais aussi que nos commerçants, nos industriels, nos excellents agriculteurs français, dont mon collègue, M. Ruau, viendra bientôt constater le zèle, rivalisent d'efforts pour rendre la section française digne des hôtes illustres qu'elle va accueillir.

» Nos artistes ne restent pas en arrière, et ce ne sera pas un médiocre triomphe si nos peintres et nos sculpteurs recueillent à Londres le suffrage de ce public d'élite qui possède un sens exquis de la beauté.

» L'Exposition, grâce à vous tous, s'annonce de la façon la plus brillante. Les Français viendront en foule la fêter, mais mes souhaits vont au delà.

» Je désire que nos compatriotes, après avoir visité l'Exposition et Londres, parcourent la Grande-Bretagne et entrent en communication directe, avec ce grand pays, avec son histoire, ses mœurs si fortes et si graves, son idéal de travail et de liberté, avec sa terre poétique, avec le prodigieux labeur de ses cités industrielles.

» Grâce à ces relations devenues chaque jour plus familières, à cet effort de compréhension réciproque, l'entente cordiale arrivera à produire tous ses résultats. N'est-ce pas le but que nous poursuivons? N'avons-nous pas en Angleterre et en France, sur le terrain pratique, sur le terrain des affaires, un intérêt égal et solidaire à l'heureux développement de nos rapports industriels et commerciaux?

» Comme vendeurs, nous rencontrons dans le Royaume-Uni un marché de premier ordre; mais la Grande-Bretagne et ses colonies réalisent de leur côté en France un chiffre d'affaires très considérable, qu'il faut augmenter du fret, profitant surtout à la marine anglaise.

» Comme vendeurs, nous fournissons à l'Angleterre, parmi bien d'autres articles, nos modes, nos articles de Paris, notre bijouterie, nos soieries, les vins, nos produits du sol, du verger français. Ce marché a le privilège de pouvoir prospérer sans porter ombrage aux producteurs, aux commerçants, aux industriels d'Angleterre. En effet, nous apportons à la Grande-Bretagne ce qu'elle ne produit pas, nous lui procurons ce qu'elle n'aurait pas sans nous, ou du moins, ce qu'elle obtiendrait à des qualités inférieures et sans ce fini, cette perfection que nous nous appliquons de plus en plus à atteindre.

» Remarquez encore, Messieurs, que dans la somme totale de nos exportations dans le Royaume Uni, il faut tenir compte, et pour un chiffre important, des produits en transit qui ne font qu'aborder l'Angleterre et constituent pour sa navigation une source de bénéfices.

» De sorte qu'en résumé, notre situation est égale; nous ne sommes pas concurrents et nous devons ignorer ce fléau de la jalousie commerciale, dont David Hume a si bien décrit la vanité.

» Il faut donc profiter de cet heureux moment économique pour donner à nos relations tout l'essor et toute la stabilité désirables.

» Les conjonctures, on le sait, ne furent pas toujours aussi favorables. Sans parler de certaines époques, à jamais déplorables, où l'effort de la politique, sur les deux rives du canal, semblait tendre exclusivement à enrichir la contrebande, il faut bien reconnaître qu'un certain traité de commerce, celui de 1786, fut froidement accueilli, soit à Paris, soit à Londres. On vit des ouvriers se promener dans Coventry, agitant un drapeau auquel étaient suspendues une toison de laine et une bouteille. Et quelle inscription portait ce drapeau : « Point d'échange de laine anglaise pour du vin de France ! La corde pour ceux qui veulent tremper leur toison dans le claret ! » Cette manifestation était, n'est-ce pas, excessive ! A qui donc faire croire que quelqu'un méritât la corde pour aimer sans excès ces légers vins de France qui furent toujours en honneur sur les tables anglaises? Cette rigueur aurait bien surpris, s'il avait encore vécu en 1786, un Français célèbre, pur de tout soupçon d'alcoolisme, qui aimait passionnément la Grande-Bretagne, s'y rendait souvent et ne manquait pas d'y placer parmi ses amis de la haute société son excellent vin du château de la Brède, le président de Montesquieu.

» Ces temps de discorde sont enfin passés, et actuellement notre seule préoccupation est de donner toute leur force à nos accords, tout leur développement à nos échanges dans une pensée d'équitable réciprocité. Vainement des esprits inquiets, des oiseaux de mauvaise augure feignent-ils de prévoir des mesures intempestives qui viendraient entraver l'essor de nos transactions. Ces alarmes n'émeuvent personne ! Nous savons en effet que désormais rien ne saurait porter atteinte à l'heureuse entente, aux sympathies, aux intérêts réciproques dont l'exposition franco-britannique va présenter au monde la solide et brillante expression.

» Je bois à la prospérité de la Chambre de commerce française de Londres. Je bois au succès de l'exposition franco-britannique. »

Cet exposé, qu'il faut souhaiter voir devenir un programme, des relations commerciales à établir entre les deux peuples, a été salué des témoignages d'admiration de toute l'assistance.

Les discours furent clôturés sur quelques paroles de M. le président Émile Dupont remerciant les commerçants et industriels français d'avoir bien voulu donner leur concours à la Section française et d'en assurer ainsi le succès.

Visite de l'Exposition par M. Cruppi,

Ministre du Commerce et de l'Industrie, le 8 mai



Le lendemain 8 mai, le Ministre s'est rendu à l'Exposition où une nuée d'ouvriers travaillaient encore à son achèvement. Il en a fort admiré la disposition générale et les détails.

Une délicate surprise lui était ménagée à son entrée dans la salle du restaurant de l'Exposition où eut lieu le lunch offert par le Comité anglais.

Les enfants de troupe du duc d'York l'accueillirent aux sons de *la Marseillaise* chantée avec une grande perfection et sans aucun accent.

Cette réminiscence du sol natal créa une atmosphère sympathique et cordiale qui ne se démentit pas durant tout le repas.

Ce déjeuner, où se réunirent environ 400 convives, fut présidé par lord Derby, qui porta les santés du roi Édouard et de M. Fallières.

Le duc d'Argyll, dans le toast qu'il adressa à M. Cruppi, a rappelé la venue prochaine du Président de la République et a dit avec quelle impatience le peuple anglais attendait sa visite. Il a fait remarquer aussi quel nouveau trait d'union serait pour l'entente cordiale l'Exposition franco-britannique et a déclaré que la présence du ministre français suffirait déjà à en assurer le succès.

M. Cruppi a répondu à ces paroles aimables par une brillante et vibrante improvisation que nous reproduisons *in-extenso*.

« Messieurs,

» Dans les banquets, dans les réunions, dans les cérémonies officielles, nous pronon-

çons des discours, nous exprimons des idées, nous discutons des intérêts, nous suivons notre raison, notre esprit, notre imagination, mais il est assez rare, j'en appelle à tous ceux qui parlent en public, il est assez rare que nous sentions nous-mêmes nos cœurs battre à l'unisson, et que nous ressentions cette émotion vraie, sincère, ce choc si rare, qui se produit quelquefois lorsque nous sommes dominés par un sentiment vrai et par une sensation profonde.

» Laissez-moi vous dire que j'ai ressenti ce sentiment tout à l'heure, que j'ai éprouvé ce choc, et je l'ai éprouvé dans une circonstance très simple et que je voudrais vous faire connaître, en réponse au toast si bienveillant qui a été porté par S. G. le duc d'Argyll tout à l'heure.

» Nous arrivions tous, après avoir passé une heure et demie à visiter ces palais de l'Exposition; sans doute ils ne sont pas encore achevés, mais croyez-vous que les visiteurs, dans un mois, auront un plus beau spectacle que celui que nous avons eu en voyant cette fourmilière humaine, cette activité mondiale, ces palais aux créneaux encore inachevés, aux lignes si belles, qui font tant d'honneur à M. Kiralfy, dont je tiens à prononcer moi-même le nom ; verront-ils cette formation de l'Exposition franco-britannique avec plus de joie et d'émotion, que nous tout à l'heure avec l'imperfection de détails?

» Et lorsque cette visite s'achevait, nous arrivions au milieu de vous, Messieurs, je ne m'y attendais pas; j'ai vu cette bande d'enfants habillés en rouge, qui se sont mis à chanter notre vieil hymne national, avec des voix si fraîches, si jeunes, dans un français vraiment charmant et sans aucun accent; et l'ambassadeur me disait que c'était peut-être la première fois que ce fait se produisait.

» Laissez-moi vous le dire, c'est à ce moment que mon cœur s'est ouvert et s'est épanoui, et que j'ai ressenti l'émotion dont je vous parlais.

» Et à ce moment il m'a semblé, parce que j'étais ému, que je voyais déjà d'une façon très nette ce qui se passerait dans quelques jours. Je voyais cet homme éminent et si honorable qui est le chef de la République française, que nous aimons et que nous vénérons, je voyais M. Fallières et votre illustre Roi, je voyais ces deux hommes sympathiser. Je voyais d'un côté l'Angleterre, représentant dans ces palais non seulement son génie national et ses colonies magnifiques, mais encore les produits de chacune de ses provinces. L'Angleterre, qui n'est pas une nation mercantile, a produit les plus belles générations; qui est le modèle de l'activité; qui a eu Shakespeare et les plus grands hommes de la science et de l'art; de l'autre côté, je voyais la France, qui, elle-même, a souffert pour la liberté, qui aussi a eu ses grands hommes; j'ai vu ces deux grands hommes s'unir, la main dans la main, et le chef de l'État français et votre souverain synthétiseront l'entente cordiale, et la signification de l'Exposition franco-britannique n'est pas seulement une alliance économique et commerciale, c'est autre chose, c'est l'alliance morale de deux grands pays, qui ont été rivaux et souvent en discorde, mais qui sont les deux couronnes de la vieille humanité, qui ont ouvert la civilisation, et rien n'est plus doux que d'apercevoir cette réunion, et la véritable signification de cela, aux yeux de l'univers, est l'Exposition franco-britannique, au succès et à la prospérité de laquelle je lève mon verre avec émotion. »

M. le président Émile Dupont a ensuite exprimé les sentiments du Comité français et M. Cambon, ministre de France, a fait à son tour l'éloge de lord Derby.

Le soir, M. Cambon a offert un dîner en l'honneur de M. et Mme Cruppi. Parmi les invités, on remarquait la princesse Louise, duchesse d'Argyll, le duc d'Argyll, lord Derby et sa femme, lord Jersey et sa femme, lord Avebury et sa femme, lord Selby, lord Fitz-Maurice, sir Edward Grey, sir Charles Hardinge et sa femme, etc.

Le samedi 9 mai, M. Cruppi, levé de grand matin, a tout d'abord reçu les délégations de la Chambre de commerce, du Comité français des Expositions à l'étranger et des différents Comités français à Londres.

Puis, voulant profiter du soleil radieux, qui depuis son arrivée favorise le séjour de notre ministre du Commerce à Londres, M. Cruppi, accompagné de M. Jacques Richet, son chef-adjoint de cabinet, est allé faire une courte promenade à Hyde-Park.

Le soir, il a assisté à la représentation du

Marchand de Venise, à His Majestys Theatre.

Le dimanche 10 mai, M. et Mme Cruppi sont allés passer la journée à Brighton, chez leurs amis, M. et Mme Charleton. Ils rentraient le soir même à Londres, que M. Cruppi quittait le lundi de très bonne heure accompagné de M. Jean Perier, notre attaché commercial à l'ambassade, pour se rendre à Liverpool, visiter les établissements d'enseignement commercial et industriel technique qui sont une des gloires de cette grande cité et du Royaume-Uni tout entier.

A Liverpool, M. Cruppi examina en détail l'organisation de la succursale de notre Institut commercial, qui y fut créé, il y a deux ans environ, pour permettre aux jeunes Français d'apprendre sur place les méthodes commerciales de l'Angleterre et de se perfectionner dans la connaissance de la langue anglaise.

Notre ministre du Commerce rentrait le soir même à Londres, car il devait être reçu le mardi 12 à Buckingham-Palace, par S. M. le roi Édouard VII.

M. Cruppi s'est rendu dans la journée à Shepherd's Bush où accompagné de MM. G. Roger Sandoz, Ch. Jeanselme, Estieu, il a visité attentivement la Section française et la Section coloniale, afin de s'assurer que tout serait prêt le 14, lors de la visite officielle d'inauguration du prince de Galles.



Inauguration de l'Exposition franco-britannique de Londres 1908

par S. A. R. le prince de Galles (14 mai 1908)



Il pleut! Sans interruption, sans une seconde d'accalmie, sans que la moindre échappée de ciel bleu se laisse entrevoir, la pluie tombe et c'est sous une forêt de parapluies qu'a lieu la cérémonie d'inauguration. Rien n'est tout à fait prêt; beaucoup de palais ne le sont même pas du tout; les chemins tracés sont défoncés par la pluie; les portes d'entrée sont barricadées et encombrées de matériaux; il n'y a de circonstance que le lac et les jets d'eau et pourtant la foule pénètre tant bien que mal dans l'enceinte et fait preuve d'une bonne humeur, d'une gaieté et d'un entrain inaltérables.

La plus grande partie du programme comporte des stations en plein air; Leurs Altesses Royales les subissent avec leur bonne grâce et leur amabilité accoutumées, si bien qu'au moment de la séparation, chacun part satisfait et réconforté, ne gardant que le souvenir de l'imposante manifestation de cordialité, d'activité et d'espoir à laquelle il vient d'assister!

*
* *

Une demi-heure avant le départ du prince et de la princesse de Galles, il n'y a, sur le parcours que de rares passants; mais la foule à Londres est aussi prompte à se rassembler qu'elle est lente à se disperser et quand Leurs Altesses Royales quittent, à deux heures moins le quart, le palais Malborough, elles sont saluées par les acclamations d'un très nombreux public.

Le carrosse qui les emporte est traîné par quatre chevaux conduits par des postillons à livrées rouges et escorté par un détachement du « 1er Life Guards ». Deux constables à cheval précédent et suivent l'escorte. Ils aident la police à laisser le chemin libre et à maintenir la foule qui se montre très enthousiaste sur tout le parcours et principalement pendant la traversée de « Hyde Park ».

A partir de Queen's-road Station, les maisons particulières et les édifices publics sont pavoisés, les drapeaux britanniques se marient aux drapeaux français et les oriflammes palpitent sous la pluie.

La foule devient de plus en plus dense et acclame Leurs Altesses qui ont eu le joli courage de garder leur carrosse ouvert. L'entrée de l'Exposition est assaillie de visiteurs et l'escorte royale a quelques difficultés à se frayer un passage, et pourtant la circulation a été interdite à tout omnibus ou cab n'allant pas à destination de l'Exposition.

Dans l'enceinte de l'Exposition elle-même, l'activité la plus dévorante ne cesse de régner depuis les premières heures de la journée.

La veille, on ne voyait qu'échafaudages, remblais de terre, allées défoncées; dix mille ouvriers courageux ont transformé tout cela!

Dès le matin, qu'un brillant soleil égayait, ils se sont mis courageusement à l'œuvre; et la pluie qui, malheureusement, s'est mise de la partie, pour ne plus cesser de la journée entière, n'a pu arrêter leur vigueur.

Bientôt, les échafaudages tombent comme par enchantement, laissant apparaître les palais dans leur féerique blancheur; les rouleaux à vapeur aplanissent les allées; les balayeurs nettoient les salles, les jardiniers finissent la décoration des plates-bandes; on ouvre les vannes et le lac artificiel s'emplit, soulevant les gondoles et les canots automobiles.

A midi et demi, on fixe les tourniquets aux portes et à une heure, non sans de nombreuses bousculades, un flot humain se précipite dans l'enceinte.

De leur côté, les personnes qui doivent recevoir Leurs Altesses et faire partie du cortège officiel sont arrivées depuis une heure. L'aspect en est bigarré et chatoyant; les uniformes anglais éclairent de leur voisinage la sobriété des habits noirs français et les coiffures ornées de magnifiques oiseaux de paradis portées par la suite du Maharajah du Nepaul, font sensation.

La princesse Louise arrive bientôt, accompagnée du duc d'Argyll, président d'honneur de l'Exposition. Elle porte une robe de soie rayée blanche et noire garnie de broderies de couleurs et une toque grise ornée de roses. Toute gracieuse et souriante, Son Altesse tend la main à plusieurs personnes présentes, notamment à l'ambassadeur de France, M. Cambon, et s'entretient avec MM. Cruppi et Ruau qui sont accompagnés de Mme Cruppi. M. le sénateur Émile Dupont, président du Comité français des Expositions à l'étranger; lord Derby, président de l'Exposition franco-britannique sont présents, ainsi que sir William Lee Wamer, président du Comité Indien, lord Jersey, représentant de l'Australie, et lady Jersey, lord Welby, lord Selby, président du Comité financier; sir John Cockburn, vice-président du Comité exécutif; lord Desboroug, président de l'Association des jeux olympiques, et lady Desboroug; lord Dudley, gouverneur général de l'Australie, et lady Dudley; MM. G. Roger Sandoz, Jeanselme, Estieu, de Montarnal, etc...

Mais voici la voiture du prince et de la princesse de Galles précédée de policemen avant-coureurs et encadrée de son escorte de « Life Guards ».

Leurs Altesses Royales en descendent, entre une double haie de soldats du 1er bataillon des « Scots Guards » qui présentent les armes.

Le prince de Galles porte le costume d'amiral anglais barré du grand cordon de l'ordre de la Jarretière, la princesse est vêtue d'une superbe robe héliotrope couverte d'une veste blanche et d'un boa de plumes, et coiffée d'une petite toque de dentelles avec roses et aigrettes.

La suite de Leurs Altesses est composée de lord Annoly, du lieutenant-colonel sir Arthur Rigge, du capitaine B. Godfrey-Faussett et de lord et lady Shoftesbury.

M. Cambon présente au prince et à la princesse de Galles, les représentants de la France et du Comité français des Expositions à l'étranger et le cortège se forme comme il suit pour se rendre dans la cour d'honneur :

M. Gerold Kiralfy, M. Charles Kiralfy, organisateurs de la cérémonie; l'honorable J. G. Canuthers, J, Davies, l'honorable J. Price, sir William Lee-Wamer, lord Strathcona, lord Jersey, lord Desborough, M. Kiralfy, sir John Cockburn, lord Welby, lord Blyth, lord Selby, le duc d'Argyll, M. Emile Dupont, M. Ruau, M. Cruppi, M. Cambon, Son Altesse Royale la princesse Louise, Leurs Altesses Royales prince et princesse de Galles.

Les bâtiments, qui entourent la cour, sont du plus pur style indien; ils ont été construits d'après des documents trouvés dans les œuvres de Swinton Jacob et reproduisent certains palais de Jaynor et de Bajputana. Un petit lac, semé de pavillons construits en pilotis, y met sa fraîcheur murmurante et complète l'exactitude de la reproduction.

Le cortège royal pénètre dans la cour d'honneur au milieu d'une grande affluence.

Les trompettes de la « Household Cavalry » résonnent et les trois musiques des « Grenadiers de la Garde », accompagnées par un chœur de mille voix, attaquent le *God save the King*.

Au milieu d'applaudissements enthousiastes,

le prince de Galles s'avance alors au balcon qui domine la cour d'honneur, et d'une voix forte prononce ces simples mots : « *I declare this exhibition open.* » (Je déclare cette Exposition ouverte.)

La Marseillaise, chantée en français, par les chœurs, retentit alors, vibrante et magnifique!

Leurs Altesses rentrent ensuite dans le hall des Congrès où ont lieu les présentations.

M. Cambon présente au prince et à la princesse de Galles : MM. Emile Dupont, sénateur, président du Comité français des Expositions à l'étranger et de la Section française; Lourties, vice-président du Sénat, président d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger; Paul Strauss, sénateur de la Seine; Beaudouin-Bugnet, directeur du personnel de la marine marchande et des transports au Ministère du Commerce; Jules Hetzel et G. Roger Sandoz, vice-présidents de la Commission supérieure française; C. Jeanselme, secrétaire général de la Section française; Brunet, secrétaire général de la Section coloniale; Maurice Estieu, délégué général et J. de Montarnal, architecte en chef de la Section française; Guillaume Dubufe et Albert Dawant, délégués du Comité des Beaux-Arts; Honnorat, délégué du Ministère de la Marine; Marcadet, chef de bureau au Ministère du Commerce; Roger Bouvard, commissaire de la Ville de Paris; Hénon, président de la Chambre de commerce de Calais; Georges Amson, membre de la Commission supérieure; Guestier, délégué de la Chambre de commerce de Bordeaux; Herbart, président de la Chambre de commerce de Dunkerque; Gateclout, délégué de la Chambre de Paris; Levallois, maire du 2e arrondissement de Paris; Vacherot, délégué de l'Agriculture; Keir, délégué de la Chambre de commerce de Nantes; Coudurier, délégué du Groupe colonial; Dybowski, délégué de Madagascar; Gérard, délégué de l'Algérie; Max Robert, délégué de l'Afrique occidentale française.

Lord Derby et lord Welby présentent ensuite les personnalités anglaises, puis sous la pluie battante, l'on se dirige vers le palais de la Musique, dont on a grand'peine à écarter la foule qui s'y presse.

Ce Palais consiste en un vaste hall qui peut contenir de 1.500 à 2.000 auditeurs ; les murs en sont ornés de peintures décoratives consistant en figures symboliques personnifiant les arts, la musique, la danse et la déclamation.

Au moment où Leurs Altesses entrent dans la salle, l'orchestre, conduit par sir Charles Vilheis Stanford, attaque la *Marche Hongroise* de Berlioz. Le Prince et la Princesse de Galles prennent place sous le dais préparé à leur intention. A la droite de la Princesse sont placés M. Cambon et duc d'Argyll. La duchesse d'Argyll est à la droite du Prince et MM. Cruppi et Émile Dupont à sa gauche. Mme Albany, accompagnée des chœurs et de l'orchestre, chante la cantate de bienvenue écrite, pour la circonstance, par le duc d'Argyll.

Ce chant, qui exalte la paix et les bienfaits des arts, des sciences et de l'industrie, se termine par ces vers :

Sike Horns of the Himting our Rivalry rings
In joyous contention that merriment brings
With Himt-Song and Dance.
Rivals! we give you Old England's reward,
Fair days in her Woodlands, and sports on hat sward!
Give welcome to France
Jolly Briton, advance!
Here's a health to gay France
Give welcome to France
Welcome, welcome, welcome!

La musique, composée par sir Charles Wilheis Stanford et très en rapport avec les paroles, a été fort applaudie.

Après cette audition, le duc d'Argyll adresse au prince le discours suivant :

« Votre Royale Altesse veut-elle permettre que nous, qui avons organisé cette Exposition, nous lui offrions nos remerciements d'avoir bien voulu présider cette cérémonie et ainsi approuver la coopération industrielle et pacifique des nations voisines, la France et l'Angleterre. Avec nos amis de l'autre côté du détroit, nous avons la généreuse aide de nos compatriotes de mers bien plus lointaines, notamment de ces contrées que personne ne connaît mieux que Votre Altesse Royale qui a souvent visité leurs ports et leurs capitales.

Le bénéfice pour notre capitale d'avoir dans son enceinte même une Exposition si complète et accessible par tant de chemins de fer, ainsi qu'un stade ouvert aux champions du monde entier en montrant combien l'art peut guider la force et comment le goût peut étendre les

marchés, sont parmi les raisons qui nous font croire que cette Exposition sera bien accueillie par les citoyens de Londres auxquels se joindra l'aide efficace de tous les sujets des possessions lointaines ! »

A cette adresse, le Prince de Galles a répondu :

« Mon cher Lord, c'est avec joie que la princesse de Galles et moi sommes présents dans cette importante et mémorable occasion.

» Nous sommes surtout contents d'assister à l'inauguration d'une Exposition due à la généreuse coopération de cette grande nation française avec laquelle nous sommes alliés par de proches et amicales relations.

» Je m'associe cordialement au sentiment général de gratitude envers le Gouvernement français pour la cordiale et libérale manière avec laquelle il a encouragé cette entreprise et nous offrons des chauds témoignages de bienvenue aux représentants de la France qui sont présents aujourd'hui.

» Je me réjouis que l'élan donné avec tant de générosité ait été suivi avec ardeur et entrain par les possessions d'outre-mer de notre Empire.

Je félicite tous ceux qui ont pris part à cette merveilleuse et magnifique création. Je regrette qu'en cette occasion il ne nous soit pas possible de voir tout en détail, mais nous avons l'espoir d'y remédier bientôt.

» J'espère que les bienfaits dont vous parlez dans votre discours se réaliseront pleinement ; que l'Exposition créera une émulation nouvelle, stimulera l'échange des connaissances et des idées, qu'elle renforcera la fraternité des nations et, en cela faisant, aidera au travail de civilisation et amènera paix et prospérité à travers le monde ! »

Ces paroles sont vivement applaudies par l'assistance et sont suivies de l'audition de *la Marseillaise*.

D'autres morceaux sont ensuite exécutés ; pendant les intervalles des morceaux, le prince et la princesse s'entretiennent aimablement avec les personnages qui les entourent, puis le cortège se reforme de nouveau et se rend au pavillon de la Ville de Paris, sans contredit un des plus jolis et des plus élégants palais de l'Exposition franco-britannique.

Là, LL. AA. RR. sont reçues par MM. Émile Dupont, président ; G. Roger Sandoz, vice-président ; Jeanselme, secrétaire général ; Estieu, délégué général, et de Montarnal, architecte en chef de la Section française, qui leur remettent, au nom des exposants français un grand écrin sur chevalet contenant la grande plaquette du Comité français des Expositions à l'étranger, de Bottée, avec couronne et dédicace et, pour la Princesse, une superbe corbeille de fleurs. Une autre corbeille de fleurs est offerte à M[me] Cruppi. Puis M. André Lefèvre, président du Conseil municipal de Paris, assisté de MM. Jules Bouvard, Vacherot et Roger Bouvard, remet au Prince une médaille commémorative offerte par la ville de Paris et, à la Princesse, une gerbe de fleurs. LL. AA. RR, paraissent ravies de la magnifique plaquette du Comité français et demandent qu'elle soit immédiatement portée à leur Palais.

Puis le cortège se rend au Stadium où doit avoir lieu la dernière cérémonie de l'après-midi.

Pour s'y rendre, on patauge dans la boue, sous une pluie persistante, et c'est à grand'-peine que le cortège officiel, parvient aux places réservées dans la partie couverte du Stade des jeux olympiques.

Cette immense arène qui mesure 1.000 pieds sur 700 peut contenir jusqu'à 68.000 spectateurs et compte plus de 10.000 places assises.

Des sonneries de fanfares accueillent Leurs Altesses Royales, puis la musique et les chœurs jouent la *Marche des Gladiateurs*, le *God save the King* et *la Marseillaise*.

Pendant ce temps, un millier d'athlètes, hommes et femmes, en maillot, défilent ; puis se livrent à différents sports : courses à pied, courses à bicyclettes, matches de boxe, etc., tandis que d'autres, du haut d'une plate-forme, plongeurs et plongeuses émérites, se précipitent dans le canal profond qui est consacré aux exercices de natation.

Après avoir assisté à quelques parties du programme, le prince et la princesse de Galles quittent l'Exposition à quatre heures un quart.

Ils prennent congé de tous par un mot gracieux, serrent aimablement la main à MM. Cruppi, Ruau, Cambon et Émile Dupont, et rentrent directement à Marlborough House, en voiture fermée.

Le cortège officiel se reforme alors, toujours sous la pluie, et se rend à la Section française, où les Ministres vont inaugurer la section de la bijouterie, joaillerie, horlogerie et du bronze qui est prête, et bien prête, avant tout le reste de l'Exposition.

M. Émile Dupont, président du Comité français des Expositions à l'étranger offre à MM. Cruppi, Ruau et Cambon, de magnifiques plaquettes, commémorant la cérémonie d'inauguration, et remet aux différents Membres de l'ambassade de France la plaquette en argent du Comité français des Expositions à l'étranger.

Après un léger lunch qui permet aux visiteurs de se réconforter et une station prolongée devant les merveilles que présentent les vitrines des exposants dont les honneurs sont faits par MM. Radius, Roger Sandoz et Paul Lévy, chacun se retire, emportant l'impression que l'Exposition Franco-Britannique sera une des manifestations les plus grandioses de l'entente de deux peuples.

Le soir, un grand feu d'artifice devait être tiré dans le Stade, mais devant la pluie persistante, il est renvoyé à une date ultérieure. Les pièces principales étaient le portrait du Président de la République, M. Fallières, entouré de lauriers et encadré des armes de la République et du drapeau tricolore et surmonté du bonnet phrygien, puis les médaillons du roi et de la reine d'Angleterre entourés des emblèmes nationaux, la rose, le trèfle et le chardon.

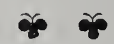
A défaut du feu d'artifice, des cordons de lampes électriques dessinent d'un trait de feu les contours des palais et illuminent l'Exposition.

Lord Selby, dans le speech qu'il adressa à M. Cruppi au luncheon de vendredi dernier, compara l'Exposition à un charmante femme à laquelle on ferait un visite matinale. « Elle n'aurait pas eu, disait-il, le temps de faire sa toilette et de rehausser ainsi ses attraits; pourtant, elle est assez belle par elle-même pour ne pas, malgré cela, condamner sa porte. »

Cette originale comparaison peut aider à définir l'état actuel de l'Exposition, mais celui-ci allié au temps exécrable n'a pourtant pas compromis le succès de cette journée d'inauguration qui est un très satisfaisant prologue à la prochaine visite du Roi et du Président de la République.

Banquet

offert en l'honneur des Ministres français, de l'Ambassadeur de France, et des Délégués du Comité français des Expositions à l'étranger, par la Chambre de Commerce anglaise.



Le jeudi 14 mai, c'est-à-dire le soir même de l'inauguration de l'Exposition franco-britannique, la Chambre de commerce anglaise de Londres offrait un grand dîner en l'honneu des ministres français et des notabilités qui avaient présidé à l'ouverture de l'Exposition.

Sir Albert Spincer, président de la Chambre de commerce, présidait, ayant à ses côtés, à la table d'honneur : Mme Cruppi, le duc d'Argyll, M. Cruppi, M. Ruau, M. Paul Cambon, M. Émile Dupont, etc.

Trois cents convives environ étaient répartis par petites tables garnissant la vaste salle décorée aux couleurs françaises et anglaises entrelacées.

Parmi les personnalités françaises invitées au banquet, citons : l'ambassade de France; MM. Lourties, ancien ministre, vice-président du Sénat; Paul Strauss, sénateur de la Seine; A. Lefèvre, président du Conseil municipal de Paris; Jacques Richet, l'aimable chef-adjoint du cabinet du Ministre du Commerce, Jules Hetzel, vice-président du Comité français des Expositions à l'étranger; G. Roger Sandoz, Ch. Jeanselme, Maurice Estieu, de Montarnal, Amson, Beaudouin-Bugnet, Boudeville, Brunet, Coudurier, Dubufe, Marius Duché, Alfred Duché, Fouret, Gateclout, Jules Gleize, Guestier, Henon Leloir, Lejeune, Levallois, Mainguet, Mandeix, Marcadet, Mercadier, Mouilbau, Maurice Ordinaire, Picard, Platel, Vacherot, Weill, etc.

Au champagne, sir Albert Spincer a porté la santé des souverains et celle du Président de la République. Il a dit que l'histoire de la Chambre de commerce montre qu'elle a constamment travaillé au développement des sympathies entre Londres et Paris. L'orateur

démontre, chiffres en mains, que, grâce à l'entente, les échanges commerciaux entre la France et l'Angleterre se sont accrus. Il espère que les deux nations travailleront toujours de concert pour le bien de l'humanité.

M. Cruppi, ministre du Commerce et de l'Industrie, a pris alors la parole et, dans une improvisation qui a charmé l'assistance, a remercié la Chambre de son chaleureux accueil.

Une des choses qui l'ont frappé le plus dans l'œuvre de cette Chambre c'est l'énergie qu'elle met à développer l'enseignement commercial technique. Lui-même a poursuivi en France un but semblable et c'est en grande partie pour cela qu'il est allé à Liverpool étudier le développement des études commerciales et voir de près les institutions navales et ce merveilleux outillage qui sont la gloire de ce port. Il est revenu convaincu qu'à ce point de vue de l'enseignement commercial, il y avait encore beaucoup à faire dans les deux pays.

A la veille de son retour en France, il est heureux que son dernier mot sur la trop rapide excursion qu'il a faite en Angleterre soit prononcé dans le sein de la Chambre de commerce de Londres : « Ce dernier mot ne saurait être que des remerciements sincères à tous ceux qui lui ont fait bon accueil et qui contribuent au succès de l'Exposition franco-britannique qui a motivé son voyage à Londres. Ces remerciements, il les adresse au Comité anglais, aussi bien qu'au Comité français, pour leur dévouement à cette œuvre grandiose.

Il rappelle les efforts aujourd'hui couronnés de succès de M. Émile Dupont, président du Comité français des Expositions à l'étranger, et de ses collaborateurs. Ils ont produit une magnifique Exposition française qui est l'orgueil du pays. Elle a été assez prête pour recevoir aujourd'hui le Prince et la Princesse de Galles; elle sera complète pour recevoir bientôt le Roi et le Président de la République française.

Le ministre a éprouvé aujourd'hui un grand sentiment de fierté et de satisfaction en voyant LL. AA. RR. le Prince et la Princesse de Galles visitant le pavillon de la Ville de Paris et donnant ainsi une marque de confiance à l'Exposition française tout entière.

Le ministre a de nouveau insisté sur ce fait que malgré certaines apparences, il y a égalité d'échanges commerciaux entre les deux pays; c'est pourquoi il croit fermement au développement de leur entente économique.

M. Ruau prononce ensuite un long éloge très applaudi, des merveilles accomplies par l'élevage anglais, et il termine ainsi :

« Nous exprimons le regret que la proportion pour laquelle notre pays entre dans vos importations ne soit pas ce qu'elle devait être, étant données la position géographique de la France et l'importance de ses cultures. Nous sommes persuadés que l'occasion de l'Exposition va mettre en présence acheteurs et vendeurs, qui noueront à l'avenir de plus étroites relations, fécondes pour le développement économique des deux grandes nations.

» Au risque de me faire taxer de présomption, je dirai très haut que nous sommes capables de vous fournir des produits agricoles les plus beaux, les plus loyaux.

» Un mouvement coopératif, basé sur l'organisation de la mutualité, va prendre demain chez nous un essor sans précédent, grâce à l'organisation d'un crédit agricole d'État à long terme.

» Nous recommandons par ailleurs sans cesse à nos producteurs de suivre l'exemple de leurs concurrents étrangers, de tenir compte dans la plus large mesure possible des goûts et des usages de la clientèle, et de s'unir pour obtenir par la coopération, la création des marques de produits si justement réclamées par vous. »

M. Paul Cambon, ambassadeur de France, a rappelé dans son toast, comment, il y a dix ans, alors qu'il fit, pour la première fois, la connaissance de la Chambre de commerce de Londres, il put, au moyen de quelques explications, faire disparaître les quelques malentendus qui existaient à cette époque entre la France et l'Angleterre,

« Oui, ajoute-t-il, c'est bien ici, dans cette enceinte, qu'ont été posées les bases d'un rapprochement sur lequel fut édifiée l'entente cordiale, entente confirmée par la présence de deux ministres français et qui le sera encore par la prochaine visite de M. Fallières. »

Puis il a remercié la Chambre de commerce de Londres de l'accueil enthousiaste qu'elle a

fait aux représentants du Gouvernement français.

Après quelques mots de M. Charles Charleton, président du Conseil d'administration de la Chambre de commerce, M. Émile Dupont, sénateur, président du Comité français des Expositions à l'étranger, a pris la parole en ces termes :

» Monsieur le Président,
» Mesdames, Messieurs,

» Il m'appartient de parler aujourd'hui de l'Exposition qui, tantôt, à deux heures et demie, a été, non seulement ouverte, mais je pourrais dire arrosée, à tel point que lorsque S. A. R. le prince de Galles déclara que l'Exposition franco-britannique était ouverte, lorsque le signal eut été donné, l'on se demanda si c'était pour que les cataractes d'en haut ou les cascades d'en bas, commençassent à couler.

» Messieurs, je vous disais que l'Exposition était ouverte.

» La Section française a été établie par le Comité français des Expositions à l'étranger, à qui le ministre du Commerce a laissé toute sa liberté et toute son indépendance pour l'organisation de cette Exposition, et en lui accordant son haut patronage.

» Et aujourd'hui, ce qui donne à cette manifestation une importance toute particulière, c'est la présence à Londres de deux délégués du Gouvernement français, M. Cruppi, Ministre du Commerce, et M. Ruau, Ministre de l'Agriculture, et par celle également de notre éminent ambassadeur, M. Paul Cambon qui personnifie, plus que tout autre, le rapprochement qui s'est produit entre nos deux pays et qui a tant contribué à le confirmer de plus en plus.

» Messieurs, il restera ainsi une part de gloire à l'œuvre que nous entreprenons, car elle est également un gage de la Paix universelle.

» Je rappellerai, à ce sujet, que nous sommes déjà venus il y a sept ans, dans la Grande-Bretagne, à l'Exposition de Glasgow, et que, dès cette époque, nous avons coopéré à l'Entente cordiale, que tout le monde reconnaît absolument nécessaire, et je puis dire que nous en avons été les initiateurs.

» Aujourd'hui, il s'agit de l'Exposition Franco-Britannique.

» Eh! bien, Messieurs, si vous trouvez que ce que nous avons fait n'est pas absolument ce que vous poursuivez, ce que vous désirez, nous vous apportons une chose manifeste, c'est de préparer les relations commerciales et industrielles entre nos deux pays. Nous vous apportons 7.000 exposants, remplissant un espace de 40.000 mètres. Je puis vous affirmer que jamais un tel effort n'a été fait par l'industrie française chez une nation étrangère et quand je dis nation étrangère, ce terme n'est pas juste, car on ne peut l'employer quand il s'agit des relations qui existent entre la Grande-Bretagne et la France.

» Nous sommes donc les auxiliaires de la Chambre de commerce anglaise, et je ne revendique tout simplement que ce titre pour le Comité français des Expositions à l'étranger; et la manifestation que nous avons préparée, appuyée par la présence du Ministère et de l'Ambassade, sera, je le dis encore une fois, le gage du développement d'amitié, des relations entre les deux pays et de la Paix universelle. »

En une charmante improvisation qui témoignait du plus pur parisianisme, le duc d'Argyll a remercié les représentants de la France de leur présence, et provoqué les chaleureuses ovations qui terminèrent cette journée, date importante dans les relations anglo-françaises.

Compte rendu du Voyage
de
M. le Président de la République en Angleterre



Un accueil exceptionnellement chaleureux, un enthousiasme débordant, telles sont les principales caractéristiques du voyage accompli, ces jours derniers, par le Président de la République française, en Angleterre.

Ajoutez à cela un soleil splendide éclairant ces magnifiques journées d'un lumineux rayon de gaieté et vous aurez l'impression de ce que furent ces heures historiques provoquées par l'Exposition Franco-Britannique.

Première journée.

C'est le lundi 25 mai, à sept heures trente du matin, que M. Fallières quitte Paris.

Accompagné de MM. Pichon, Lanes, Mollard, Varennes, Dutasta, commandant Keraudren, colonel Lasson, qui doivent l'accompagner en Angleterre, M. Fallières monte dans son wagon-salon et le train file vers Boulogne où il arrive à 10 h. 20 m.

A Boulogne, le Président est reçu par le maire, M. Péron. Après s'être rendu à l'Hôtel de Ville, où il reçoit de nombreuses délégations, M. Fallières se dirige en voiture vers la gare maritime où il s'embarque de suite sur le transport *Holland* qui doit le conduire à deux mille en rade, à l'endroit où se trouve le *Léon-Gambetta*.

Malgré un vent assez fort du sud-ouest qui rend la mer quelque peu agitée, le transbordement s'opère bien et, à midi, le bâtiment présidentiel appareille et, escorté des deux contre-torpilleurs de l'escadre du Nord, *Bélier* et *Balise*, se dirige vers la haute mer.

A Douvres, une foule énorme et sympathique attend l'arrivée du Président.

Vers une heure, le *Léon-Gambetta* se découpe à l'horizon et rapidement atteint et traverse l'imposante flotte de l'amiral Beresford, composée de 14 grands cuirassés rangés sur deux lignes, à l'abri d'une ceinture de contre-torpilleurs.

Les bâtiments français grandissent à vue d'œil et bientôt entrent dans le port.

Le *Léon-Gambetta*, par une manœuvre très réussie et très admirée des connaisseurs, vient se ranger contre l'appontement de pierre, devant la tribune officielle préparée pour le débarquement.

Mais voici le Président qui paraît.

M. Fallières, souriant, s'avance et serre la main du prince Arthur de Connaught, tandis que les canons tonnent et que retentit *la Marseillaise.*

M. Cambon, ambassadeur de France, le lord-lieutenant du comté de Kent, marquis de Camden et les personnages de la suite, le Conseil municipal de Douvres, viennent tour à tour présenter leurs hommages au Président qui, après avoir remercié et remis la croix de la Légion d'honneur au maire de Douvres, prend place dans les carrosses de gala et rapidement le cortège officiel se dirige vers la gare où l'attend un train spécial.

A Londres, bien avant l'arrivée du Président, les abords de la gare de Victoria sont occupés par des milliers de gens difficilement maintenus par les soldats et la police.

La gare est très brillamment décorée de tapis, tentures, drapeaux et plantes vertes et avec un luxe qui n'a jamais été égalé pour les réceptions de souverains. Toutes les voies principales de Londres, d'ailleurs et en particulier celles que doit suivre le cortège officiel, sont magnifiquement pavoisées.

Un peu avant l'arrivée du train présidentiel, les personnages officiels arrivent : voici Sa Majesté Edouard VII, en uniforme de feld-maréchal ; le prince de Galles, le duc d'Argyll, le duc de Fife, M. Asquith, premier ministre; sir Edward Grey, secrétaire d'Etat du Foreign-Office ; M. Gladstone, ministre de l'Intérieur; sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre à Paris; sir Stanley Clarke; l'ambassade de France, etc.

A 4 h. 15 m., le train présidentiel entre en gare, lentement, glisse le long du quai et s'arrête, tandis que *la Marseillaise* retentit de tous côtés.

Souriant, tête nue, M. Fallières descend vivement, tandis que le Roi fait quelques pas à sa rencontre. Les deux chefs d'Etat, à plusieurs reprises, se serrent vigoureusement la main. Puis le Roi et le Président se présentent mutuellement les personnages officiels présents, et se dirigent vers la porte.

De longs hourras puis *la Marseillaise* et le *Gode save the King* éclatent de tous côtés, à l'apparition du cortège.

Précédé et encadré des gardes à cheval aux cuirasses étincelantes, le cortège s'ébranle ; les voitures sont attelées à la daumont à quatre chevaux bais.

Dans la première sont : le Roi, le Président, le prince de Galles et le prince de Connaught.

M. Pichon et M. Cambon sont dans la seconde voiture. Les personnes de la suite prennent place dans trois autres carrosses.

En vingt minutes, le cortège arrive dans la cour des ambassadeurs du Palais de Saint-James où le Président est reçu par le lord chambellan et le lord steward qui le condui-

sent à ses appartements. Le Roi, qui l'accompagne, le quitte quelques instants plus tard et regagne le Palais de Buckingham.

Après s'être fait présenter le personnel de l'ambassade de France, M. Fallières, accompagné de M. Pichon, se hâte de rendre les visites dictées par le protocole : au Roi et à la Reine au Palais de Buckingham ; au prince et à la princesse de Galles, à Marlborough-House, puis il rentre à Saint-James Palace.

Le soir, un dîner de gala est offert au Palais de Buckingham en l'honneur du Président de la République.

Pendant le banquet, la musique des gardes irlandais ne cesse de se faire entendre.

Le Roi a, à sa gauche, la princesse de Galles ; le Président Fallières a, à sa droite, la reine Alexandra.

Au dessert, le Roi prend le premier la parole en ces termes :

« Monsieur le Président,

» Soyez le bienvenu. La reine et moi sommes enchantés d'avoir le plaisir de vous recevoir chez nous, et, comme c'est la première fois que vous venez en Angleterre, nous espérons vivement que de votre séjour bien court vous emporterez un agréable souvenir.

» Demain, j'espère que nous visiterons ensemble l'Exposition Franco-Britannique. L'existence de cette Exposition démontrera plus que jamais l'Entente cordiale qui existe entre nos deux pays. De tout mon cœur, je souhaite que cette entente soit aussi une entente permanente, parce qu'elle est nécessaire pour le bonheur et la prospérité de nos deux nations et pour le maintien de la paix qui fait le bonheur du monde entier.

» Je lève mon verre à la santé du Président de la République et à la prospérité et au bonheur de la France, au pays que je connais et que j'admire depuis si longtemps. »

La musique joue *la Marseillaise*, puis le Président Fallières répond ainsi :

« Sire,

» L'accueil qui m'a été fait par Votre Majesté et la part qu'y a prise la ville de Londres m'ont d'autant plus touché que cette manifestation s'adresse dans ma personne à la nation que je représente et qui en appréciera hautement, soyez-en assuré, l'éclat grandiose et le caractère amical.

» La France se plaît à voir dans la visite que je rends aujourd'hui à Votre Majesté, comme dans les fréquents séjours que le Roi d'Angleterre fait sur le territoire français, la conservation des relations de cordiale entente qui se sont établies si heureusement entre nos deux pays, et que l'avenir — j'en ai la certitude — ne cessera de resserrer pour leur bien commun comme pour le maintien de la paix du monde.

» En me conviant à venir visiter l'Exposition Franco-Britannique, Votre Majesté savait combien il me serait agréable d'admirer avec elle les résultats si appréciables de la collaboration des deux peuples qui, par cette œuvre imposante, témoigne de leur génie dans toutes les manifestations de l'esprit humain.

» Je suis l'interprète fidèle de la pensée du gouvernement de la République et de la France entière en levant mon verre au bonheur de Votre Majesté et de Sa Majesté la reine, à LL. AA. RR. le prince et la princesse de Galles, à la famille royale, à la grandeur du Royaume-Uni et au développement de l'amitié féconde qui unit le peuple britannique au peuple français. »

La musique joue le *God save the King*, peu de temps après, le Président rentre à Saint-James Palace.

Ajoutons que, au cours de l'entretien que le Président a eu avec le Roi, ce dernier lui a remis le collier de l'Ordre de Victoria, distinction réservée aux souverains et chefs d'État.

Deuxième Journée.

C'est la journée la plus importante de la visite présidentielle. C'est, en effet, celle que le programme a réservée à la visite de l'Exposition, de cette Exposition Franco-Britannique, œuvre colossale du Comité français des Expositions à l'étranger et du Comité anglais, de cette Exposition qui, on peut le dire, est la cause et le réel motif des fêtes actuelles et par conséquent des résultats tangibles qu'une visite présidentielle comme celle-ci peut avoir pour l'avenir des deux pays en cause et pour la paix mondiale,

Malgré les fatigues de la veille, M. Fallières, très dispos, quitte, à 10 heures et demie du matin, le Palais de Saint-James et se rend, accompagné de lord Acton, de MM. Pichon et Cambon, à l'ambassade de France, où il va recevoir la colonie française.

Dans le grand salon de l'ambassade, voici MM. Marius Duché, président de la Chambre de commerce française de Londres; le sénateur Émile Dupont, président du Comité français des Expositions à l'étranger; André Lefèvre, président du Conseil municipal de Paris; Yves Guyot, ancien ministre; G.-Roger Sandoz, Albert Besnard, etc., environ cinq cents personnes.

C'est M. Cambon qui présente la colonie française; puis, M. Duché prend la parole; après avoir exprimé au Président la joie patriotique que ses compatriotes éprouvent à se grouper autour de lui pour lui exprimer leur attachement absolu aux institutions républicaines, il fait l'éloge de l'Exposition Franco-Britannique « qui donne à la foule immense de ses visiteurs de tous pays un spectacle majestueux de la puissance industrielle, commerciale, scientifique et artistique de la France et de l'Angleterre. »

Enfin, M. le sénateur Émile Dupont, président du Comité français des Expositions à l'étranger, s'avance vers le Président de la République, et à son tour lui présente ce qu'il appelle « la colonie flottante de Londres », c'est-à-dire la plupart des membres des Comités d'admission et d'organisation de la Section française de l'Exposition Franco-Britannique, parmi lesquels MM. G.-Roger Sandoz, Ch. Jeanselme, Paul Bourgeois, Estieu, de Montarnal, Léon Barbier, ancien président du Conseil général de la Seine, Georges Amson, Louis Aucoc, Brunet, Frantz Jourdain, Henri Hénon, Jean Hollande, Levallois, maire du 2e arrondissement de Paris. André Bouilhet, Placide Peltereau, Jules Niclausse, Debain, Charles Follot, Gallet, Redfern, Radius, Paul Lévy, Téterger, Victor Revillon, Mandeix, Tricoche, Mouilbau, Dubufe, Dawant.

M. Fallières remercie, puis il remet à MM. Duché, président de la Chambre de commerce française, et Paul Villars, doyen des correspondants de journaux français à Londres, la rosette d'officier de la Légion d'honneur, ainsi que la croix de chevalier à MM. Knecht, secrétaire-archiviste de l'ambassade de France, et Goerg, président de la Société de Bienfaisance de Londres.

Il décerne également un certain nombre de palmes académiques et de croix du Mérite agricole.

La réception terminée, le Président rend visite aux membres de la famille royale, puis il rentre, à 1 h. 30 m., à Saint-James Palace où un déjeuner intime a lieu.

A l'Exposition

Dès 2 heures de l'après-midi, les abords de l'Exposition offrent l'aspect d'une véritable fourmilière humaine. Des milliers de gens descendent des cabs, des gares voisines, des trains souterrains et envahissent l'Exposition où un service d'ordre d'une importance exceptionnelle doit être organisé.

A 3 h. 30 m., le Roi, en redingote, la Reine, le prince et la princesse de Galles et la princesse Victoria arrivent. Ils sont reçus par le duc d'Argyll, lord Derby, lord Desborough, sir John Cockburn, sir Ernest Cassel, et les autres membres du Comité anglais.

A son tour, au milieu des ovations répétées, le Président de la République entre à l'Exposition, où il trouve à sa descente de voiture le duc d'Argyll, lord Derby et l'ambassadeur de France qui le conduisent au Roi, à la Reine, au prince et à la pricesse Victoria.

A l'entrée des galeries, le duc d'Argyll et l'ambassadeur de France présentent aux souverains et au Président les principaux représentants des deux sections française et anglaise, soit pour la France : MM. Émile Dupont, Léon Bonnat et G.-Roger Sandoz; et pour l'Angleterre : lord Derby, président; lord Selby, président de la Commission exécutive; sir John Cockburn, vice-président; lord Blyth, président de la Commission d'organisation; M. Imre Kiralfy, commissaire général.

La visite commence aussitôt.

Le Président et le Roi causent amicalement; ils rient et répondent en saluant aux acclamations enthousiastes et incessantes de la foule.

Après formation du cortège officiel dans la salle de l'Industrie, on se rend à la cour

d'honneur où retentissent *la Marseillaise* et le *God save the King*.

Le cortège se dirige immédiatement vers le Palais 13, consacré aux industries françaises. Là, il est reçu par M. Émile Dupont, sénateur, président du Comité français des Expositions à l'étranger, entouré de MM. G.-Roger Sandoz, vice-président de la Commission supérieure; Ch. Jeanselme, Paul Bourgeois, Maurice Estieu, de Montarnal, et des membres de la Commission exécutive française.

La visite commence aussitôt; on traverse la Section très bien organisée de la brosserie, puis celle des fourrures où le cortège officiel s'arrête longuement, ainsi que devant les magnifiques dioramas de la fourrure et de la couture.

Devant des pelleteries qui leur sont présentées, le Roi dit au Président : « Belle marchandise, ne trouvez-vous pas? — « Superbe, superbe », répond M. Fallières.

Voici maintenant des robes, de jolies robes que tout le monde admire, mais qui retiennent plus spécialement l'attention de la Reine et de la princesse Victoria.

Toujours plus loin, on arrive à la parfumerie. Là, un arrêt est prévu ; une table supporte des plaquettes, du Comité que surmontent des gerbes de fleurs merveilleuses.

S'adressant à S. M. la Reine, M. Émile Dupont lui dit alors :

« Majesté,

» Veuillez me permettre de vous offrir, en même temps qu'à la princesse Victoria, ces quelques fleurs venues de Paris, qui vous exprimeront les sentiments de respectueuse admiration de tous les Français ».

Puis se tournant vers S. M. Édouard VII :

« Sire,

« Le Comité français des Expositions à l'étranger, qui a organisé la participation de la France à la grande manifestation que Votre Majesté honore aujourd'hui de sa présence, vous sera reconnaissant de bien vouloir accepter, en souvenir de votre visite, la Plaquette artistique qui reproduit l'emblème de notre Société. »

Il continue, s'adressant à M. Fallières :

« Monsieur le Président,

» Au nom du Comité et des exposants français, j'ai l'honneur de vous offrir, en commémoration de votre visite à la nation amie, l'emblème artistique du Comité français des Expositions à l'étranger, auquel a été laissé le grand honneur d'organiser la participation de la France à l'Exposition Franco-Britannique. »

Le Roi et le Président remercient, tandis que la Reine admire les fleurs superbes : « venues de Paris ce matin même », insiste le Roi; « vraiment trop aimable ».

Les deux plaquettes sont les reproductions grand module de la plaquette gravée par Louis Bottée. Présentées sur un cadre de velours vert, elles portent les inscriptions suivantes : « A S. M. Édouard VII, Roi du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, Empereur des Indes, le Comité Français des Expositions à l'étranger, Londres, 1908. »

« A M. Armand Fallières, Président de la République française, le Comité français des Expositions à l'étranger, Londres, 1908. »

Les plaquettes sont renfermées dans de très beaux écrins en cuir vert.

Le cortège officiel repart ensuite; il traverse la classe 86 (industries diverses du vêtement), la classe 84 (dentelles), la classe 97 (bronzes), et arrive à la classe 95 (joaillerie, bijouterie), sans contredit un des clous de l'Exposition, où il fait de nouveau un très long arrêt devant chaque exposition particulière dont toutes rivalisent de splendeur, de bon goût et de munificence artistique.

Mais il faut se hâter; le Roi, la Reine, le Président et quelques personnages officiels montent en voiture qu'escortent à pied plus de cent personnes. Le parcours que doit suivre le cortège, tant à pied qu'en voiture, est marqué par une double rampe de cordages rouges, le long de laquelle une foule énorme et docile pousse des vivats, des hourras répétés.

A chaque pavillon, on remet à la Reine et à la princesse Victoria de superbes gerbes de fleurs.

On visite ainsi, successivement, le pavillon

des machines, ceux de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie.

Devant le pavillon de la Ville de Paris, les voitures s'arrêtent pour donner le temps au Président du Conseil municipal de saluer le Roi et d'offrir à la Reine et à la princesse Victoria, deux gerbes magnifiques, au nom de la Ville de Paris. On passe, sans s'arrêter, devant le pavillon du Canada, puis devant le village irlandais; on s'arrête, un moment, au pavillon des Indes, ainsi qu'aux colonies françaises, présentées par le délégué général de la Section, M. Brunet : puis on arrive au stade.

Là, pendant un quart d'heure, on assiste aux jeux athlétiques de deux ou trois mille jeunes gens et jeunes filles, puis le cortège officiel va prendre quelques instants de repos bien gagné au pavillon royal où le thé est servi.

On repart ensuite et, après avoir visité le pavillon des Arts de la Femme que patronnent les grandes dames anglaises, on arrive au Palais des Beaux-Arts. Là, les honneurs sont faits par MM. Bonnat, Dawnat, Dubufe, Albert Besnard et Mercié; mais on passe assez rapidement car il commence à être tard.

A la porte de Wood-Lane, les souverains prennent congé du Président et les voitures rentrent rapidement au milieu des acclamations enthousiastes qui ne cessent pas un seul instant.

A 7 h. 25 m. M. Fallières arrive à Saint-James Palace, où il est reçu par la garde d'honneur.

La Soirée.

Pendant que le soir, à l'Exposition, les illuminations encadrent d'une guirlande de feu tous les palais et que la foule admire ce merveilleux spectacle, M. Fallières dîne à Marlborough-House, chez le prince et la princesse de Galles.

Dîner privé auquel assistent environ trente invités et qui finit de bonne heure, car tous doivent se rendre au bal de la Cour.

A Buckingham-Palace, vers 11 heures, le Président, le Roi, la Reine, la princesse Victoria et les autres membres de la famille royale font leur entrée dans la salle du bal qui offre un aspect féerique. En dehors de l'ambassade et de la suite du Président, une douzaine de Français, seuls, ont été invités, parmi lesquels MM. le sénateur Émile Dupont, président du Comité français des Expositions à l'étranger; G.-Roger Sandoz, Estieu, amiral Jauréguiberry, Bonnat, Mercié, Flameng, Dubufe, Dawant, Frantz-Jourdain.

Tous les invités, sauf le Président et le Ministre des Affaires étrangères, ont revêtu le costume de cour, culotte courte, bas de soie et habit de velours; les quelques invités français ont été autorisés, par faveur spéciale, à ne pas revêtir l'habit de cour, mais simplement l'habit noir, gilet blanc, culotte courte noire et bas de soie.

Le bal est ouvert par un quadrille d'honneur dansé par les membres de la famille royale présents. Puis, un peu plus tard, un souper réunit tous les invités dans la chambre chinoise.

Enfin, après une heure du matin, le Président quitte Buckingham et rentre à Saint-James Palace.

Troisième Journée.

Le mercredi 27 mai, le troisième jour de son séjour à Londres, le Président est plus spécialement l'hôte de la Cité.

Le matin, il reçoit, dès 10 heures, dans une salle du palais de Saint-James, un grand nombre de délégations qui, toutes, lui remettent des adresses, dont quelques-unes richement encadrées; une des plus importantes est celle de la délégation très nombreuse des Chambres de commerce anglaises formées en Association. Elle revendique pour les commerçants l'honneur d'avoir suscité l'Entente cordiale.

Puis, vers midi, M. Fallières se rend au Guildhall où il doit être reçu par le lord-maire et la corporation de la cité de Londres.

Les voies que doit suivre le cortège présidentiel sont décorées magnifiquement. La haie est formée sur tout le parcours par les régiments de la garde royale et la foule qui se presse et s'écrase réserve à M. Fallières un accueil extraordinairement chaleureux.

Au Guildhall le spectacle est merveilleux. Les costumes archaïques que la tradition conserve pieusement se marient admirablement avec le cadre somptueux du vieil édifice et

l'ensemble offre un coup d'œil extraordinaire qui ne manque pas de grandeur.

C'est dans la bibliothèque, transformée pour la circonstance en salle des séances, que doit avoir lieu la réception du Président.

Devant l'estrade, où sont les fauteuils du lord-maire, du président, des aldermen et des shérifs, et de chaque côté du passage central se trouvent en robe bleue les membres de la corporation de la Cité, puis les invités de marque, parmi lesquels les ministres, M. Cambon, ambassadeur de France; M. Émile Dupont, président du Comité français des Expositions à l'étranger; M. G.-Roger Sandoz, M. Estieu, M. Ch. Jeanselme, M. Paul Bourgeois, M. Brunet, les membres de l'ambassade, en uniforme, et quantité de notabilités anglaises et françaises.

Le Président, reçu par le lord-maire, sir John Bell, et la lady-mayoress et par le prince et la princesse de Galles, est conduit avec le cérémonial d'usage jusqu'à la bibliothèque.

Là, la bienvenue lui est souhaitée et une adresse lui est remise dans un superbe coffret en or, exécuté par la Goldsmiths et Silversmiths Company, cadeau de la Cité.

C'est une cassette oblongue en or de 18 carats, enrichie d'émaux et de pierres précieuses. Elle est de style Renaissance avec des ornements de roses héraldiques anglaises et de roses de France. Chacun des côtés est divisé en deux panneaux. Les émaux représentent, d'un côté, le Guidhall et Mansion House; de l'autre, la cathédrale de Saint-Paul et le pont de Londres. Entre ces panneaux, le monogramme de M. Fallières en diamants et rubis se détache sur un fond d'émail bleu.

On lève ensuite la séance et on se rend dans la salle du banquet préparée dans l'immense vestibule d'entrée où on a fait tenir des tables pour 850 couverts. La table d'honneur est dressée le long de son plus grand côté. Une sorte de baldaquin de bois supporte l'orfèvrerie de la Cité, des aiguières, des plats d'or, la masse et le glaive d'or qui escortent toujours le lord-maire, etc.; trois fauteuils dorés sont réservés au lord-maire, au Président et à la lady-mayoress qui les occupent dans cet ordre; celle-ci a à sa droite le prince de Galles, la princesse Victoria de Schleswig-Holstein, le prince Christian, M. Asquith, M. Pichon, lady Bertie, sir Edward Grey; le lord-maire a à sa gauche la princesse de Galles et le prince Arthur de Connaught.

Pendant le déjeuner qui est rapidement servi, la musique se fait entendre, puis des trompettes retentissent et les toasts commencent.

C'est d'abord un toast au Roi et à la Reine. Puis le lord-maire, s'adressant au Président, rappelle la visite de la corporation de la Cité de Londres à Paris et continue ainsi :

« Le Président de la République honore maintenant l'Angleterre d'une visite, comme hôte du Roi, à l'occasion particulière de cette grande Exposition Franco-Britannique qui se tient à Londres et qui, nous l'espérons et en sommes convaincus, contribuera grandement à favoriser, à développer les intérêts commerciaux et les relations d'affaires entre les deux pays et surtout entre les deux capitales. Nous espérons que des milliers et des milliers de Français et d'Anglais viendront la visiter pendant la saison.

» Maintenant j'invite Vos Altesses Royales, Vos Excellences, Mylords, Mesdames et Messieurs, à vous joindre à moi pour boire, au nom de la ville de Londres, à la santé de M. Fallières, le Président de la République française en l'honneur de qui nous sommes réunis aujourd'hui. »

Le Président de la République, se levant à son tour, remercie le lord-maire des paroles qu'il vient de prononcer. Après avoir dit combien il se félicite des relations qui se développent chaque jour à l'avantage de nos deux pays, il ajoute :

« La communauté d'intérêts qui unit la France et l'Empire britannique trouve son expression dans l'importance des transactions quotidiennes entre nos deux pays. Ces heureuses relations d'amitié et d'affaires, le gouvernement de la République s'applique de tout son pouvoir à les fortifier et, en son nom, je salue avec joie cette imposante manifestation du travail, du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et des arts de l'Angleterre et de la France, qui a trouvé sa consécration dans l'éclat d'une Exposition qui a fait tant d'honneur au génie de nos deux pays et dont le succès assuré nous conviera à poursuivre le même idéal de labeur, de concorde et de paix.

» Je conserverai, messieurs, de votre réception si belle et si chaleureuse un précieux souvenir. Je lève mon verre en l'honneur du lord-maire et de la Corporation de la Cité de Londres. »

Les acclamations se font entendre suivies de *la Marseillaise* et du *God save the King*.

Quelques instants plus tard, quelques privilégiés : les aldermen, l'ambassade de France, des membres du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger, en tout une trentaine de personnes, se trouvent réunis dans un petit salon privé où ils prennent le café avec le Président de la République et le prince de Galles.

M. Fallières regagne ensuite Saint-James Palace, acclamé de nouveau sur son passage.

Le soir à 8 heures, le Président se rend au *Foreign Office* pour assister au dîner que le Ministre des Affaires étrangères donne en son honneur, puis il assiste à la représentation de gala de *Covent-Garden*. Le théâtre, pour la circonstance, a été transformé en une série de gradins ornés de draperies rouges et blanches et garnis du haut en bas de roses magnifiques. Le coup d'œil est féerique.

M. Fallières pénètre le premier dans la loge royale, le Roi le suit.

Sont présents, tous les membres de la famille royale : la reine, le prince et la princesse de Galles, la princesse Christiania, la princesse Victoria de Schleswig-Holstein, la duchesse d'Albany, le prince de Connaught, la princesse Louise-Augusta de Schleswig-Holstein et le prince Alexandre de Teck.

En raison du nombre limité des places, six Français seulement ont reçu l'invitation royale, ce sont : MM. P. Bourgeois, Ch. Jeanselme, L. Barbier, le maître Bonnat, MM. Dawant et Dubufe.

Le spectacle comprend le premier acte des *Pêcheurs de perles*, avec la Tétrazzini, et le deuxième acte de *Faust*, avec Mme Melba. A la fin du spectacle, aussitôt le rideau tombé sur *Faust*, l'orchestre entame le *God save the King* et *la Marseillaise*. Tous les spectateurs se lèvent et, se tournant vers la loge royale, entonnent le *God save the King* en acclamant chaleureusement le Président Fallières.

Le Président quitte *Covent-Garden*, à 11 heures et demie et rentre directement à Saint-Jame Palace, au milieu d'un ovation populaire sans précédent.

Pendant ce temps, M. Émile Dupont et les membres de la Commission exécutive française de l'Exposition offrent un grand banquet dont nous rendons compte plus loin.

Quatrième Journée.

Le jeudi matin, M. Fallières commence sa journée en allant porter quelques paroles d'encouragement et de sympathie à ceux de nos compatriotes qui dirigent, dans la capitale anglaise, les œuvres françaises de bienfaisance ou d'éducation.

Accompagné de M. Cambon, il visite d'abord l'hôpital français, puis le home des institutrices.

Après avoir déjeuné à Saint-James Palace dans l'intimité, le Président de la République se rend à Windsor. Il est reçu sur le quai de la gare par le maire et les conseillers municipaux, et se rend directement au château dont les honneurs lui sont faits par le duc d'Argyll.

En voiture, on se rend au mausolée de Frogmor, où le Président dépose une couronne sur la tombe de la reine Victoria, puis ensuite, à travers le magnifique parc aux arbres séculaires, on va inspecter le fameux bétail du Roi.

Le Président prend le thé au château et repart ensuite pour Londres, à 6 h. 10 m.

Rentré à Londres, M. Fallières se rend directement aux Palais de Buckingham pour remercier encore une fois, avant son départ, la Reine Alexandra de l'accueil si cordial qu'elle a réservé au premier magistrat de la République française.

Ils salue Leurs Majestés et va faire une visite semblable à la princesse de Galles dont il prend congé.

Rentré à Saint-James Palace, toujours acclamé sur son chemin, le Président en repart à 8 h. 15 m. pour aller recevoir le Roi Édouard en l'honneur duquel il offre un grand dîner à l'ambassade de France.

L'ambassade présente un spectacle d'une splendeur inaccoutumée ; les ampoules électriques mettent en relief les grandes lignes de sa façade ; les arbustes et les fleurs garnissent le magnifique escalier dont les murs sont tendus de trois tapisseries des Gobelins de haute

valeur. De tous côtés, des roses merveilleuses font une décoration d'une richesse incomparable. La salle du banquet, fort belle et fort spacieuse, et dont les quatre fenêtres s'ouvrent sur le parc, est toute blanche. La vaisselle d'argent présidentielle s'harmonise admirablement avec toute cette blancheur où rien ne détonne.

La table en forme de fer à cheval, est décorée de roses « Madame Chatenay ».

Voici la liste des invités de M. Fallières qui tous, sauf lui et M. Pichon, sont, sur le désir du Roi, en culotte courte, gilet blanc et frac avec décorations :

Sa Majesté le Roi, S. A. R. le prince de Galles, S. A. R. le prince Arthur de Connaught, Sa Grâce le duc d'Argyll, l'aide de camp de S. M. le Roi, l'écuyer de S. A. R. le prince de Galles, le lord-chancelier, M. Gladstone, M. Mac Kenna, M. Lloyd George, sir Edward Grey, lord Fitz Maurice, sir Charles Hardinge, M. Tyrrell, l'hon. Arthur Walsh, M. Arthur Balfour, lord Lansdowne, lord Rosebery, lord Derby, M. Lowther, speaker de la Chambre des communes; amiral sir John Fisher, général sir John French, le lord maire, lord Acton, major général sir Stanlay Clarke, vice-amiral sir William May, colonel comte Gleichen, lieutenant-colonel Lowther, attaché militaire à Paris; commandant Heaton Ellis, attaché naval; sir Francis Bertie, comte Wolf de Metternich, ambassadeur d'Allemagne; comte de Benckendorff, ambassadeur de Russie; comte de Mensdorff, ambassadeur d'Autriche; M. Whitelaw Reid, ambassadeur des États-Unis; comte Komura, ambassadeur du Japon; marquis de San Giuliano, ambassadeur d'Italie; M. de Villa Urrutia, ambassadeur d'Espagne; Rifaat pacha, ambassadeur de Turquie; M. de Bille, ministre de Danemark; marquis de Soveral, ministre de Portugal; M. le Ministre des Affaires étrangères; le sénateur Émile Dupont, président du Comité français des Expositions à l'étranger; M. G.-Roger Sandoz, M. Lanes, M. Mollard, commandant Keraudren, lieutenant-colonel Lasson, M. Varenne, M. Dutasta, amiral Jauréguiberry, l'officier d'ordonnance de l'amiral Jauréguiberry, M. Paul Cambon, M. Geoffray, comte de Manneville, M. de Fleuriau, marquis de la Bégassière, comte de Lastours, comte de Montholon, comte de Saint-Quentin, M. Bérard, M. Knecht, M. Perier, capitaine de vaisseau Schilling, lieutenant-colonel Huguet, MM. Auzepy, Alicot, Doyen, Marius Duché, Picard, Président de la Section du Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture de Londres, Brandin, Goerg, Rüffer, Minssen, Mercadier, Villars, Pognon, Léon Bonnat, Guillaume Dubufe, Dawant, Lefèvre, président du Conseil municipal de Paris, Astoul.

A table, le Président de la République a à sa droite le Roi et à sa gauche le prince de Galles. M. Pichon est placé à la droite du Roi et a à sa gauche le prince Arthur de Connaught.

Le dîner se termine vers 10 heures sans qu'aucun toast n'ait été prononcé et on passe dans le salon où le café est servi.

A 11 heures et quart, le Roi se retire suivi de près par le Précident de la République qui regagne Saint-James Palace.

Ajoutons que la veille le Président de la République, le duc d'Argyll et M. le sénateur Émile Dupont, président du Comité français des Expositions à l'étranger ont échangé les lettres suivantes :

Lettre de M. le Président de la République au duc d'Argyll :

Mon cher duc,

La visite que j'ai faite hier à l'Exposition Franco-Britannique avec LL. MM. le Roi et la Reine m'a laissé un très agréable souvenir. Cette manifestation est une nouvelle preuve de l'entente qui unit la France et la Grande-Bretagne et je suis heureux de reconnaître les brillants résultats de la collaboration des Anglais et des Français dans une œuvre aussi vaste qui s'étend à toutes les branches de l'activité commerciale.

Je désire vous remercier de la part que vous avez prise dans l'organisation de cette Exposition comme Président d'Honneur du Comité britannique et je vous prie d'être mon interprète auprès de tous ceux qui vous ont aidé dans l'accomplisssement de cette tâche.

Croyez-moi, etc...

A. Fallières.

Réponse du duc d'Argyll au Président de la République :

Monsieur le Président,

Je vous prie de recevoir les remerciements de mes collègues et les miens pour les aimables et flatteuses félicitations que vous avez été assez bon de nous envoyer.

La visite dont vous avez honoré l'Exposition nous a prouvé que nos efforts n'ont pas été vains et nous devons remercier pour leur amicale et efficace collaboration le sénateur Émile Dupont, mes collègues des deux nations et tous les exposants français.

Je suis, Monsieur le Président, etc...

Duc d'Argyll.

Lettre du Président de la section française M. le sénateur Émile Dupont, au duc d'Argyll :

Monsieur le duc et cher Président,

Dans votre lettre au Président de la République, vous avez bien voulu m'associer, ainsi que mes collègues de la Section française, au succès de la belle Exposition Franco-Britannique dont vous êtes le Président d'Honneur : au nom de mes amis et au mien, je vous adresse le témoignage de ma bien vive reconnaissance.

Je conserverai personnellement l'éternel souvenir de la collaboration que j'ai été très heureux de vous donner dans cette belle manifestation de l'amitié qui unit les deux grandes nations.

Veuillez agréer, Monsieur le duc et cher Président, la plus haute expression de mon entier dévouement.

Émile Dupont.
Sénateur de l'Oise,
Président de la Section française
de l'Exposition Franco-Britannique.

Le Retour du Président.

C'est dans la plus grande simplicité que s'effectue, le vendredi matin 29 mai, le départ de Londres du Président de la République.

Un peu avant le départ fixé à 9 h. 45 m.; le Roi arrive sans apparat. Il est accompagné du prince de Galles, du prince Christian de Schleswig-Holstein et du prince Arthur de Connaught.

Bientôt arrivent dans les voitures de la cour, le Président de la République et les personnes de sa suite.

Le Roi et M. Fallières s'entretiennent familièrement pendant quelques instants, puis le train s'ébranle, tandis que M. Fallières, debout à la portière de son wagon, salue l'assistance.

A Douvres, le Président s'embarque, dès son arrivée à onze heures trente-cinq, sur le paquebot le *Nord*, le *Léon-Gambetta* ne pouvant, à cause de son tirant d'eau, aborder à Calais et la mer étant trop mauvaise pour permettre un transbordement en rade.

Les honneurs sont rendus par les fusiliers de Northumberland et à midi, lorsque le *Nord* quitte le port, suivi du *Léon-Gambetta* qui a arboré le grand pavois, et des contre-torpilleurs, *Bélier* et *Balise*, toutes les personnes présentes sur la jetée acclament le Président de la République.

La traversée se passe sans incidents.

A Calais la ville est magnifiquement pavoisée.

Reçu par le maire, M. Salembier, et par le préfet, M. Trépont, le Président se rend en voiture à l'Hôtel de Ville où il reçoit diverses délégations, puis, répondant au discours du maire, il parle de l'Entente cordiale, dont, dit-il, *l'Exposition Franco-Britannique* est la plus belle manifestation.

Puis on se rend à la gare et le train présidentiel se met en marche à 2 h. 40 m. salué par une salve de 101 coups de canon et par les vivats frénétiques de la foule.

A Paris, le train arrive exactement à 6 heures à la gare du Nord.

A sa descente du wagon-salon, le Président de la République est salué par MM. Clémenceau, président du Conseil; Briand, ministre de la Justice ; Thomson, ministre de la Marine; le général Picquart, ministre de la Guerre; Ruau, ministre de l'Agriculture; Doumergue, ministre de l'Instruction publique; Cruppi, ministre du Commerce; Viviani, ministre du Travail et de la Prévoyance sociale; Maujan, sous-secrétaire d'État à l'Intérieur; Chéron, ous-secrétaire d'Etat à la Guerre; Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts; les généraux Florentin, grand chancelier

de la Légion d'honneur; Dalstein, gouverneur militaire de Paris; M. André Fallières, MM. de Selves, préfet de la Seine; Lépine, préfet de Police, etc., le président et le Conseil d'administration de la Compagnie du Nord.

Le Président gagne la sortie et c'est au milieu d'ovations enthousiastes qu'il regagne le palais de l'Élysée, tandis que de tous côtés éclatent les cris de : « Vive Fallières ! », « Vive la République ! ».

Banquet du Comité français des Expositions à l'étranger

Londres, 27 mai 1908.



Le Président et les membres de la Commission exécutive française ont offert, à Londres, le mercredi soir 27 mai, un grand dîner, à l'occasion de la visite du Président de la République,

Près de trois cents convives avaient répondu à l'invitation du Comité français des Expositions à l'étranger et se trouvaient réunis sous la présidence de M. Émile Dupont, sénateur, président du Comité français des Expositions à l'étranger. C'étaient :

MM. Marcadet, représentant le Ministère du Commerce; Honnorat, représentant le Ministère de la Marine; Edmond Martin, directeur de la Monnaie de Paris; G.-Roger Sandoz, vice-président de la section française; J.-L. Brunet, H.-Jean Hollande, Maurice Estieu, de Montarnal, Georges Amson, Levallois, Mesnil, G. Niclausse, Frantz-Jourdain, André Bouilhet, Louis Aucoc, Placide Peltereau, Henri Hénon, Léon Barbier, Chevilliard, Delieux, Lucien Lévy, Oppenheim, Boudeville, Léon Clerc, Alfred Duché, Edgard Duché, Ch. Duval, Ch. Hanau, Hernu, Fenestre, H.-G. Fient, Pilet, Saint-Clair, Albert Picard, Berthelon, Capet, Christian, Dupont, Le Forestier, Gateclout, Kerr, Le Magnen, Liotard-Vogt, Maxime Lorne, Ploton, J. Coudurier, Defaux, Friedel, Gérard, Lejeune, De Montille, Mottet, Maurice Ordinaire, Max Robert, Vacherot, Vuillaume, Gustave Caen, Eugène Altazin, Louis Bigaux, Jules Cahen, Th.-L. Corby, P. Cornille, Arthur David, Pierre Delaitre, Evette, Godard-Desmarest, Léon Guillaume, E. Gallet, Laurent-Opin, Georges Leloir, Paul Lévy, Mouilbau, Paul Nadar, Edouard Poteau, Julien Potin, Redfern, Victor Révillon, Susse, Tricoche, Georges Vuitton, René Baschet, Fontaine Huguenet, Jean Kolb, Lucet, Palmier, Raoul Peigné, L. Salles, Paul Sanlaville, Gaussorgues, Birch, Georges Bourdon, Dechabert, Degas, F.-G. Dumas, Dussol, Recouly, Paul Robert, Paul Rousseau, Villars, Wenzel, Wolff; les représentants du *Daily Express*, du *Standard*, du *Times* du *World Work*, du *Daily Mail*, du *Daily Telegraph* et du *Morning-Post;* Léon Auscher, Aubert, Alfred Brault, Bousquet, Louis Bardin. Eugène Beaupré, Eugène Bliault, Brot, Baudry, Chobert, Jules Cahen de la maison Braunstein, Paul Chollet, A. Cadolle. Guillaume Compoint, Chevalie fils, Croizier, Carette, Antoine Conza, Edmond Chaix, Carel, René Dubrulle, Charles Darras, Nicolas Deville, Edmond Dreyfus, Dubrule, Duchesne, Deberle, Robert Durand, Henri Demaria, Eknayan, Charles Follot, Maurice Frings, P. Grooters, Pierre Girod, Paul Guionvar, Auguste Guyot, Henri Guillaume, Girard, Grieshaber, Gerschel, docteur Heins, Javaux, Joannot, Arthur Kahn, Nicolas Kriegck, Paul Kellner, S. Kutnow, Henry Klotz, Albert Lilliot, Pierre Laguionie, Victor Le Renard, Henri Labourdette, Michel, Mouilbau fils, Martel, Ernest Michaud, Nussbaum, Jules Nibart, Albert Niclausse, Henry Ollivon, Georges Pinel, Henri Pailliette, Henri Picard, Gaston Pichelin, Plantevignes, A. Remon, P.-H. Remon, Louis Rau, Rosenwald, H.-W. Royle, Albert Royer, A. Risler, Ringuet père, Ringuet fils, Pierre Selmersheim, Léon Schulmann, Albert Schwartz, A. Tardif, Albert Trotin, Tillaye, Teterger, Taberne, Wessbecher. Pierre Viallar, Bacle, Louis Bergeotte, Breton, Léon Bouchety, Georges Bogler, Georges Brossard, Siméon Courthial, Albert Combe, Albert Courtois, J. Clapin, Etienne Charvet, Gaston Camus, Dewavrin, Lucien Despréaux, Dufresne, Delabarre, Famchon, Giraud-Jordan, Grunwaldt, Charles Hanau, W. Haviland, Harleux, Javal, Jay, Pierre Lefèvre,

Lefort, G. Latouche, Ed. Lefèvre, Georges Moreau, Ch. Mendel, Montaland, Ed. Pinot, Poullain-Beurier, Perret, Pewny, Proffit, René Revillon, Allez, Ed. Redont, M. Roubaudi, A. Rosset, L. Soualle, Soyez, Schlienger, Sanguet, G. Vinant, Camille Weill, Léon Vitoux, Max Reville, B. Laporte, Léon Delille, Pellouais, A. Delombre, capitaine Estrade.

M. Émile Dupont recevait les invités dans les salons de la Société des Miniaturistes où ceux-ci pouvaient admirer à loisir les chefs-d'œuvre des membres de l'Institut Royal des Aquarellistes, dont les tableaux recouvraient également les murs de la salle du banquet.

Devant la grande table d'honneur, les convives s'étaient répartis par petites tables, et durant tout le banquet un excellent orchestre de tziganes fit entendre les plus brillants morceaux d'un répertoire où alternaient les airs français et anglais.

A l'heure des toasts, M. le Sénateur Émile Dupont, Président du Comité français des Expositions à l'étranger, prononce l'allocution suivante :

Allocution de M. le sénateur Émile Dupont

Président du
Comité français des Expositions à l'étranger.

Messieurs,

Je vous invite à lever vos verres en l'honneur du Grand Ami de la France, je porte un toast à Sa Majesté Edouard VII, Roi d'Angleterre, et je crois répondre à vos sentiments intimes en associant à ce toast la santé de Sa Majesté la Reine, de Leurs Altesses le Prince et la Princesse de Galles et de la famille royale. *(Acclamations prolongées.)*

(L'orchestre joue l'hymne national anglais.)

Messieurs,

Je vous prie de vous unir à moi dans un même sentiment de respect et de loyalisme pour porter un toast à la santé de M. Armand Fallières, Président de la République française, que nous avons eu l'honneur de saluer en territoire anglais et qui a reçu de la nation britannique cet accueil enthousiaste dont nous avons le droit d'être fiers pour notre pays. *(Applaudissements répétés.)*

(L'orchestre exécute « la Marseillaise ».)

Messieurs,

Au milieu de ces fêtes officielles où notre Comité n'avait pu obtenir un nombre suffisant d'invitations pour en faire profiter tous nos amis venus de Paris, j'ai pensé avec mes collègues du bureau du Comité français qu'il pourrait vous être agréable d'être réunis et c'est dans cet esprit que nous vous avions conviés à ce dîner intime. *(Applaudissements.)*

Je vous remercie, Messieurs, d'avoir répondu en si grand nombre à notre invitation toute spontanée et je puis vous assurer que je suis particulièrement heureux de me retrouver avec mes collaborateurs de la première heure, avec les exposants, ceux qui contribuent au succès de la participation française.

C'est avec regret que Sa Majesté le Roi Édouard VII et le Président Fallières, n'ont pu traverser toutes les galeries de nos diverses sections. Ils ont tenu à me manifester leur sincère admiration. *(Vifs applaudissements.)*

C'est une grande satisfaction pour nous de recueillir des témoignages aussi précieux dont je reporte volontiers l'honneur sur les exposants qui ont si puissamment secondé l'œuvre de notre Comité *(Approbation.)*

Assurément, nous avons rencontré bien des obstacles, nous avons eu à lever bien des difficultés, c'est le sort de toute entreprise et nous étions d'autant plus certains d'aboutir en grande partie qu'en résumé nous défendions vos droits.

Aussi, Messieurs, ce n'est pas en vain que nous faisons appel à votre esprit de discipline et de solidarité, il faut savoir s'élever au-dessus des petits ennuis d'une organisation toujours délicate pour ne contempler que le résultat obtenu, et je puis dire qu'il est de nature à faire honneur à la France. *(Approbation.)*

Le Comité français des Expositions à l'étranger en acceptant d'organiser l'Exposition Franco-Britannique savait que la mission qui lui était dévolue avait un caractère officieux, bien que nous ayions reçu du Gouvernement l'appui le plus sympathique.

Vous qui connaissez le but et le rôle de notre Association vous n'ignorez pas que nous étions

ainsi appelés à remplir les conditions de notre programme et je puis dire que, cette fois, encore, nous avons pleinement réussi. Je crois même pouvoir ajouter en toute sincérité que, par notre action énergique, nous avons contribué au rapprochement entre les deux nations. *(Applaudissements.)*

Déjà, il y a quelques années, à Glasgow, l'initiative de notre Comité avait permis un premier rapprochement qui se trouve consacré d'une façon si éclatante par cette belle Exposition Franco-Britannique.

Soyons unis, Messieurs, pour saluer cette entente entre nos deux pays, qui ne peut que servir nos intérêts réciproques et favoriser l'extension de nos rapports commerciaux.

Je remercie les membres de la presse anglaise et française dont la publicité considérable sert si heureusement la cause de l'humanité. *(Vifs applaudissements.)*

Je bois à vous, Messieurs, dont le concours m'a été si précieux, je vous remercie de tout cœur des marques de confiance et de sympathie que vous m'avez témoignées, je continuerai de mon mieux à les mériter pour la prospérité de notre commerce et de notre industrie, pour la grandeur de la France républicaine. *(Applaudissements prolongées.)*

Allocution de M. Jules Cahen

Secrétaire général du Groupe de l'Alimentation.

Messieurs,

Dès mon entrée dans le Salon de réception, j'ai été prié par quelques amis de répondre au nom des exposants, au discours du Président. Tout en me montrant très flatté de cette aimable proposition, je n'ai pas dissimulé qu'il se trouvait dans l'assemblée des personnes plus autorisées pour prendre la parole.

J'ai cédé devant l'insistance de mes amis qui m'ont fait remarquer qu'en qualité de secrétaire général du Groupe X, je me trouvais représenter le plus grand nombre d'exposants. *(Approbation.)* Je suis d'autant plus sensible à cette délicate attention que, par une coïncidence particulière que j'éprouve une vive émotion à rappeler, en m'adressant en votre nom, Messieurs, au dévoué Président du Comité, M. Émile Dupont, j'ai le souvenir qu'il y a près d'un demi-siècle, M. Dupont père était le Président de la Chambre syndicale de la Brosserie dont mon père était le vice-président. *(Applaudissements.)*

Ah! si ces chers disparus qui ont vu de si près les désastres de 1870 pouvaient constater les progrès réalisés depuis cette époque, le rang où s'est placée la France au milieu des autres nations, pour le plus grand bien de la paix du monde, quelle fierté patriotique n'éprouveraient-ils pas?

Je suis donc très heureux, mon cher Président, de vous adresser les compliments bien sincères des exposants et de tous ceux qui ont pu apprécier l'œuvre à laquelle vous vous êtes dévoué avec tant de ténacité et d'énergie. *(Vifs applaudissements.)*

Vous saviez que le succès de l'Exposition de Londres rejaillirait sur le Comité français des Expositions à l'étranger et que, par notre action commune, nous vous aidions à faire triompher le prestige de la France. *(Applaudissements.)*

Vous rappeliez tout à l'heure les premiers résultats de l'Exposition de Glasgow que vous considériez comme le prélude de « l'Entente cordiale » dont l'Exposition Franco-Britannique était la consécration.

Permettez-moi de rappeler qu'il s'est passé un long intervalle pendant lequel commerçants et industriels de chaque côté du détroit ont échangé des visites qui ont puissamment contribué au rapprochement entre nos deux pays. *(Approbation.)*

N'est-ce pas à l'initiative privée que l'on doit d'avoir préparé l'opinion publique, n'est-ce pas aux sympathies générales des populations que l'on doit le succès considérable des fêtes de Paris et de Londres lors des visites officielles? *(Approbation.)*

Nous pouvons, Messieurs, prendre notre part légitime des résultats heureux de ces manifestations de « l'entente cordiale » et nous avons la ferme volonté d'assurer aux bonnes relations de nos deux pays un lendemain : la stabilité.

C'est cette stabilité nécessaire qui permettra de développer les échanges entre la France et la Grande-Bretagne et qui nous aidera à atteindre le but que nous poursuivons en commun dans l'intérêt de la paix, de la civilisation et de l'humanité. *(Applaudissements.)*

Messieurs, en exprimant au Président de la Section française nos sentiments de confiance, de dévouement et de gratitude, je lève mon verre en l'honneur de M. Émile Dupont, Président du Comité français des Expositions à l'étranger; je bois à la prospérité du commerce et de l'industrie, à la grandeur de la France et de la République. *(Vifs applaudissements.)*

Allocution de M. Maurice Gaussorgues
Secrétaire du Syndicat de la Presse Parlementaire.

Monsieur le Président,
Messieurs,

M. le Sénateur Dupont, dont nous apprécions tous la charmante amabilité, a certainement voulu me jouer un vilain tour en me donnant la parole.

On a dû lui dire que j'étais un journaliste parlementaire, et il a voulu, en m'obligeant à parler, moi dont le métier est d'écrire, se venger sur moi des critiques que la presse parlementaire distribue généreusement à Messieurs les Sénateurs et à Messieurs les Députés.

Eh bien, je fais ici mon *mea culpa*.

Je reconnais volontiers qu'il est souvent plus difficile de parler que d'écrire, et je mesure toute la vérité de l'adage : la critique est aisée mais l'art est difficile.

M. le Sénateur Dupont n'a cependant pas voulu pousser mon supplice jusqu'à l'extrême, car en remerciant les journalistes parisiens d'être venus voir l'Exposition, il a facilité notre tâche.

Je n'ai plus, en effet, que l'agréable devoir de lui retourner le compliment, et au nom de mes confrères et au mien, de le remercier, lui et ses collègues du Comité, de nous avoir procuré la grande joie d'admirer une nouvelle œuvre de l'énergie et du génie français renforcée par l'énergie et le génie anglais.

A mon tour, je bois à la prospérité de l'Exposition Franco-Britannique et surtout à l'union féconde des deux nations qui furent toujours les pionniers de la civilisation. » *(Applaudissements.)*

Après cette charmante et spirituelle improvisation de M. Gaussorgues, M. Vilars, doyen des représentants de la Presse française à Londres, prononce quelques mots de remerciement à l'adresse des Comités français et anglais.

La Commission exécutive de la Commission supérieure française visite les colonies françaises

Bien qu'obligés de se rendre à toutes les fêtes et réceptions offertes au Président de la République pendant son voyage à Londres, voyage provoqué par *l'Exposition Franco-Britannique*, les membres de la Commission supérieure de la Section française trouvèrent encore le temps, pendant ces quelques jours, de se livrer à des inspections d'étude des diverses expositions de nos nationaux.

C'est ainsi que, le jeudi 28 mai, M. Émile Dupont, président de la Commission supérieure de direction, accompagné de MM. G.-Roger Sandoz, vice-président, Ch. Jeanselme, Estieu, Amson, Martin, directeur de la Monnaie de Paris, etc., etc., se rendait, à trois heures à la Section des Colonies françaises où il était reçu par M. J.-L. Brunet, secrétaire général du Comité national des Expositions coloniales, entouré de ses principaux collaborateurs.

Le cortège officiel se dirigeait immédiatement vers le pavillon de l'Algérie et de la Tunisie, dont les portes étaient fermées au public. Là, très en détail, M. Émile Dupont examinait attentivement les diverses parties de l'Exposition, critiquait par-ci, louangeait par-là, et ne sortait qu'après s'être assuré que nos colonies françaises seraient représentées à Londres d'une manière irréprochable.

Le même examen scrupuleux avait lieu ensuite au pavillon de l'Indo-Chine, puis aux Souks algériens.

Après avoir pris quelques instants de repos dans le bureau des organisateurs de la Section coloniale et bu une coupe de Champagne au succès de l'Exposition, la visite continuait par le village sénégalais.

Enfin, avant de se séparer, M. Émile Dupont et ses collaborateurs se rendaient au pavillon de la collectivité Délieux, où les diverses expositions si artistiques qu'on y peut contempler excitaient l'enthousiasme général de tous les visiteurs.



L'hôpital anglais de Londres

Le dîner annuel de l'hôpital et du dispensaire français de Londres a eu lieu le 16 mai, sous la présidence de M. Paul Cambon, assisté du lord-maire de Londres et de deux sherifs.

Ouvert le 1er décembre 1867 pour les étrangers de toutes nationalités ayant besoin de soins médicaux, l'hôpital fut réuni au dispensaire français fondé par le docteur Vintras en 1861 et agrandi en 1878.

Il fut inauguré en 1890 et agrandi encore en 1893. Il comprend maintenant 21 salles contenant en tout 70 lits, un amphithéâtre pour opérations, deux salles de consultations et un dispensaire. Il est desservi par les principaux médecins français de la métropole, par plusieurs éminents docteurs anglais, par un médecin résidant et par des sœurs de charité qui font fonction d'infirmières.

Depuis sa fondation jusqu'au 31 décembre 1907, 19.660 malades ont été traités aux consultations.

La maison de convalescence de Brighton, agrandie par deux nouveaux pavillons, contient 61 lits.

Ajoutons que déjà, en 1890, lors de l'Exposition de Londres, M. Gustave Sandoz, président du Comité d'initiative des Expositions françaises à l'étranger, organisa, d'accord avec ses collègues de l'Exposition, une vente de charité et une souscription qui produisirent plusieurs dizaines de mille francs en faveur de l'hôpital français de Londres.



Erratum



Page 28 du Bulletin de février-mars, AU LIEU DE : Arnould (Jean), LIRE : Arnould (Pierre).



Le Secrétaire administratif gérant : E. DE BREVANS.

IMPRIMERIE CHAIX, 20, RUE BERGÈRE, A PARIS. — 14298-7-08. — (Encre Lorilleux).

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS



A L'ÉTRANGER

ET

Reconnu comme établissement d'utilité publique par décret du 12 juin 1901

Réunion des Jurys et Comités des Expositions Universelles

Fusionnés par décret du 4 mai 1903

N° 4 — BULLETIN OFFICIEL  Juin 1908

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Conseil de direction du 3 juin 1908

(Présidence de M. Émile Dupont, Sénateur, Président.)

NÉCROLOGIE

M. Émile DUPONT fait connaître à ses collègues le décès de M. MALISSARD-TAZA, ingénieur, à Anzin (Nord).

Le Conseil envoie ses condoléances à la famille.

EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES 1908

M. le Président s'étend sur :

1° Le séjour à Londres de M. Jean CRUPPI, ministre du Commerce.

2° L'inauguration officielle du 14 par S. A. R. le prince de Galles, assisté de MM. CRUPPI et RUAU, ministres du Commerce et de l'Agriculture, et de M. Paul CAMBON, ambassadeur de France.

3° L'offre à la princesse de Galles, d'une corbeille de fleurs et au prince de Galles, d'un grand écrin contenant la plaquette du Comité.

4° La remise, dans le Palais XIX, aux ministres et à l'ambassadeur de trois grands écrins contenant les plaques et les plaquettes du Comité, et remise de la plaquette en écrin aux membres de l'Ambassade et du Consulat.

Voyage de M. Armand Fallières, Président de la République, à Londres. — M. Émile DUPONT indique quelle réception enthousiaste lui a été faite.

Voici les fêtes et receptions organisées à cette occasion :

Mardi 26 mai. — Réception à l'Ambassade, de la colonie française et du Comité français, par M. le Président de la Répu-

blique ; visite de l'Exposition. Grand bal à Buckingham Palace.

Mercredi 27 mai. — Réception du Président par le Lord Maire au Guildhall. Réception de gala au Covent-Garden. Dîner offert par le Comité français.

Jeudi 28 mai. — Dîner offert, à l'Ambassade de France, par M. le Président de la République à S. M. le roi d'Angleterre.

Visite de l'Exposition le mardi 26 mai. — Arrivée du roi d'Angleterre et du Président de la République à 3 heures 1/2 présentation de MM. Émile Dupont, Bonnat et G.-Roger Sandoz, représentant la Commission exécutive française, et présentation des membres de la Commission supérieure anglaise.

Visite du Palais XIII et remise au Roi et au Président du grand écrin avec plaque du Comité, d'une corbeille à la Reine et d'une gerbe d'orchidées à la princesse Louise.

Remise à Mme Émile Dupont d'une corbeille d'orchidées au nom des exposants français.

Visite du palais XIX.

Visite de l'Exposition et arrêt du cortège au Palais de la Ville de Paris et aux Palais coloniaux français.

Visite détaillée du Palais des Beaux-Arts dont est particulièrement admirée la Section française organisée plus spécialement par MM. Bonnat, Dawant et Dubuffe.

Dîner du mercredi 27 mai. — Le Président de la Section française et la Commission exécutive regrettant, malgré tous leurs efforts, de n'avoir pu avoir plus d'invitations pour les membres des Comités français, ne se sont pas rendus au gala du Covent Garden, afin de pouvoir réunir en un dîner intime les 250 membres des Comités et exposants français importants présents à Londres.

Avaient été également invités les principaux membres de la Colonie française et les représentants de la Presse. Ce dîner a eu un grand succès et la plus franche cordialité n'a cessé de régner parmi les convives.

Importance des toasts échangés entre le Roi et le Président de la République. — Il y a lieu de signaler tout particulièrement l'importance des toasts échangés entre le roi d'Angleterre et le Président de la République.

Correspondance échangée après la visite officielle de l'Exposition franco-britannique. — La lettre de M. le Président de la République à S. G. le duc d'Argyll, la réponse du duc d'Argyll à M. Fallières, la lettre de M. Émile Dupont, président de la Section française, ont déjà été publiées (1).

Le Conseil adresse ses félicitations et ses remerciements aux membres de la Commission supérieure, au délégué général, à l'Architecte en chef et aux Présidents des groupes et classes qui se sont plus particulièrement distingués dans l'organisation de la Section française.

Date de passage du Jury. — Le Jury de l'Alimentation liquide se réunira le 22 juin.

Les Jurys des autres Groupes ne fonctionneront que le 15 septembre.

EXPOSITION HISPANO-FRANÇAISE DE SARAGOSSE 1908

MM. Viger et Layus font part au Conseil du résultat du voyage que M. Layus vient de faire à Saragosse et à Madrid.

M. Layus a été admirablement reçu par les autorités de Saragosse et par le Comité espagnol de l'Exposition. Il a remis, au nom du Conseil, les plaquettes du Comité français des Expositions à

(1) Voir le texte de ces lettres dans le numéro 3 du bulletin, p. 71 et 72.

l'étranger au Gouverneur de la province, à l'Alcade et au Président de l'Exposition.

Le Palais français est entièrement achevé, comme construction, les installations intérieures se poursuivent activement.

La Section française sera vraisemblablement terminée complètement pour le 15 juin, bien que les marchandises de certains exposants ne soient pas encore arrivées ; c'est à cette date qu'elle pourrait être inaugurée officiellement, en présence de S. M. le Roi d'Espagne qui doit venir à Saragosse à cette époque.



NOUVEAUX MEMBRES



Admissions du 3 juin 1908



BLIN (Ernest), *fabricant de draps et tissus de laine.*

Hors concours, Paris 1900, Hanoï 1903, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 82). — A Elbeuf (Seine-Inférieure).

CHABOCHE (Edmond), *constructeur d'appareils de chauffage de bains ; Automobiles à vapeur.*

Médaille d'or, Paris 1900; diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 74). — 33, rue Rodier, a Paris.

DESMARQUEST (Jean), *propriétaire-viticulteur.*

Expert du Jury, Liège 1905 (Cl. 60). — A Romanèche-Thorins (Saone-et-Loire).

DUMESNIL (Amédée), ✠, *entrepreneur de travaux publics.*

Médailles d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 29). — 167, avenue Victor-Hugo, a Paris.

HANHART (Théodore), *négociant-industriel, directeur de la Société cotonnière d'Haïphong.*

Grand prix, Hanoï 1903 (Cl. 80 et 115 B). — 156, boulevard Pereire, a Paris.

HUET (André), *fabricant de toiles, coutils, linge de table. Secrétaire de la Chambre syndicale des fabricants de toiles de Lille.*

Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 81). — 21, rue des Buisses, a Lille (Nord).

SARRAZIN (Adrien), ✠, *négociant en vins, distillateur; Secrétaire général du Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de la Côte-d'Or.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 60). — A Dijon (Cote-d'Or).



Exposition Hispano-Française de Saragosse 1908



COMMISSION D'ORGANISATION DE LA SECTION FRANÇAISE



Président :

M. Viger (Albert), sénateur, président du Comité agricole et horticole français des Expositions internationales, membre d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger.

Premier vice-président :

M. Layus (Lucien), directeur de l'*Annuaire Didot-Bottin*, président de la Commission d'Initiative et d'Enquête du Comité français des Expositions à l'étranger, conseiller du Commerce extérieur.

Vice-présidents :

MM.

Chatenay (Abel), horticulteur-pépiniériste, secrétaire général de la Société nationale d'Horticulture de France.

Niclausse (Jules), ingénieur-constructeur, président de la Chambre syndicale des mécaniciens, chaudronniers et fondeurs de France.

Prevet (Jules), fabricant de conserves alimentaires, président de l'Union des Syndicats de l'alimentation en gros.

Vacher (Marcel), agronome, membre de la Société nationale d'agriculture et du Conseil supérieur de l'Agriculture.

Marot (Émile), ingénieur-constructeur, maire de Niort, président de la Chambre de commerce des Deux-Sèvres.

Révillon (Victor), négociant en fourrures, membre des Chambres de commerce de New-York et de Montréal.

Secrétaire général :

M. Stetten (Joseph), exportateur, président de la Chambre syndicale des négociants-commissionnaires et du commerce extérieur, conseiller du Commerce extérieur.

Secrétaire général adjoint :

M. Nomblot-Bruneau, secrétaire général adjoint de la Société nationale d'Horticulture de France.

Trésorier :

Lefebvre-Albaret (Gaston), constructeur-mécanicien, vice-président de la Chambre syndicale des constructeurs de machines agricoles.

Secrétaires :

MM.

Cognacq (Gabriel), négociant (Maison de la *Samaritaine*).

Simoneton, fabricant d'appareils et tissus à filtrer.

Soualle (L.), négociant en vins, président du Syndicat du commerce en gros, des vins et spiritueux de l'Oise, conseiller du Commerce extérieur.

Tissot, constructeur de matériel agricole.

De Vilmorin (Philippe), président de la Chambre syndicale des marchands grainiers français.

Voitellier, trésorier du Comité agricole et horticole françaisdes Expositions internationales.

Membres du Comité d'organisation :

MM.

Dupont (Émile), sénateur, président du Comité français des Expositions à l'étranger.

Lourties (Victor), vice-président du Sénat, président d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger.

Hetzel (Jules), vice-président du Comité français des Expositions à l'étranger.

Pinard (Alphonse), maître de forges, vice-président du Comité français des Expositions à l'étranger.

Sandoz (G.-Roger), secrétaire général du Comité français des Expositions à l'étranger.

Kester (Gustave), trésorier du Comité français des Expositions à l'étranger.

Georges Amson. — A. Bajac. — Albert Barbier. — Léon Barbier. — Louis Bardin. — Louis Baudet. — René Berge. — Dr Beurnier. — Bigard-Fabre. — Louis Bigaux. — Louis-Émile Bigorne. — André Bouilhet. — Paul Bourgeois. — Louis Braquenié. — G. Bruant. — Paul Cabaret. — Gustave Caen. — Jules Cahen. — Georges Carette. — Ernest Carrière. — Caviole-Dumoulin. — Ferdinand Cayeux. — Henri Chanée. — Charles Chapelle. — Eugène Chassaing. — Dr Chervin. — Chevreau. — Émile Chouanard. — Maxime Clair. — Th.-Léon Corby. — Crepelle-Fontaine. — Dabat. — Darley-Renault. — Alexandre Darracq. — Jules Demaria. — Henri Derrevaux. — Albert Domange. — Maurice Douane. — Georges Duval. — Alfred Egrot. — Georges Ehrenberg. Maurice Estieu. — Georges Fouquet. — Félix Gaudin. — Albert Gauthier-Villars. — Godard-Desmarest. — René Goyer. — Gravereau. — Jean Guiffrey. — John Hammond. — Louis Harant. — Alfred Hirsch. — Jean Hollande. — Charles Jeanselme. — Sylvain Jémont. — Henri Klotz. — Gustave Laguionie. — Laurent-Opin. — Albert Leloir. — Dr Lepage Viger. — Dr Maurice Leprince. — Léon Lindet. — Ernest Lipmann. — Léopold Louis-Dreyfus. — Magnier-Bédu. — Pierre Mainguet. — A. Mandeix. — Georges Mansard. — Paul Marescot. — Joseph Meyer. — Méry-Picard. — Charles Michel. — Millet père. — E. Mimard. — Hervey de Montmorency-Morres. — Mouilbau. — Neveu. — A. Nonin. — Octave Opoix. — Pichot. — Pinguet-Guindon. — Georges Rachet. — Georges Radius. — A. Raynaud. — Ernest Ricois. — Denis Rivage. — Charles Salignat. — Seguin. — Adrien Senet. — Paul Templier. — Henri Téterger. — Albert Truffaut. Henry Turpin. — Jules Vacherot. — Léon Vaguer. — Valentino. — Maurice Vermot. — Pierre Viala. — Vidal-Beaume. — Lucien Villeminot. — Georges Vinant. — Daniel Weil.

Secrétaire administratif :

M. Brevans (Edmond de).

Architecte en chef :

M. Montarnal (Eugène-Ch. de), chef des services techniques du Comité français des Expositions à l'étranger.

Architecte adjoint :

M. Navarro (Félix).

SECTION AGRICOLE ET HORTICOLE :

Architecte :

M. Guillaume (Henri).

Jardinier en chef :

M. Vacherot.

Secrétaire administratif :

M. Martel.

LOI (1)

RELATIVE A LA PARTICIPATION DE LA FRANCE A L'EXPOSITION HISPANO-FRANÇAISE DE SARAGOSSE ET A L'OUVERTURE SUR L'EXERCICE 1908 DE CRÉDITS EXTRAORDINAIRES POUR CET OBJET.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté.

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique.

Il est ouvert au Ministère du Commerce et de l'Industrie, sur l'exercice 1908, pour la participation de la France à l'Exposition Hispano-Française de Saragosse, un crédit extraordinaire de cent vingt-cinq mille francs (125.000). Ce crédit sera inscrit à un chapitre spécial n° 30 *ter* sous le libellé : « Participation de la France à l'Exposition Hispano-Française de Saragosse.

Il sera pourvu à cette dépense au moyen des ressources générales du budget de l'exercice 1908.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 19 mars 1908.

A. FALLIÈRES

Par le Président de la République.

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie :
Jean Cruppi,

Le Ministre des Finances :
J. Caillaux.

(1) Extrait du *Journal Officiel* du 12 avril 1908.

DÉCRET

RELATIF A LA PROTECTION TEMPORAIRE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE A L'EXPOSITION DE SARAGOSSE 1908.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre du Commerce et de l'Industrie,

Vu la loi du 13 avril 1908, relative à la protection temporaire de la propriété industrielle dans les expositions internationales étrangères, officielles ou officiellement reconnues, et notamment l'article 3 ainsi conçu :

« Un décret déterminera à l'occasion de chaque exposition présentant les caractères visés à l'article premier les mesures nécessaires pour l'application de la présente loi » ;

Vu la loi du 19 mars 1908, relative à la participation de la France à l'Exposition Hispano-Française de Saragosse,

Décrète :

Article premier. — Les exposants ou leurs ayants droit qui voudront bénéficier de la protection temporaire accordée par la loi du 13 avril 1908 aux inventions brevetables, aux dessins et modèles industriels et aux marques de fabrique ou de commerce, pour les produits qui seront régulièrement admis à l'Exposition Hispano-Française de Saragosse en 1908, devront se faire délivrer par le délégué officiel du ministre du Commerce et de l'Industrie un certificat de garantie.

Art. 2. — La demande de certificat devra être faite dans les trois mois de l'ouverture officielle de l'Exposition; elle sera accompagnée :

1° D'une description exacte en langue française des objets à garantir et, s'il y a lieu, de dessins desdits objets. Les descriptions et dessins devront être établis par les soins des exposants ou de leurs mandataires qui certifieront sous leur responsabilité la conformité des objets décrits ou reproduits avec ceux qui sont exposés;

2° D'une attestation signée de l'autorité chargée de délivrer le certificat d'admission constatant que les objets pour lesquels la protection est demandée sont réellement et régulièrement exposés.

La délivrance du certificat de garantie est gratuite.

Art. 3. — Le Ministre du Commerce et de l'Industrie est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel de la République Française* et inséré au *Bulletin des Lois*.

Fait à Paris, le 19 mai 1908.

A. FALLIÈRES.

Par le Président de la République :

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie,
Jean Cruppi.



FÊTES ET INAUGURATION DE LA SECTION FRANÇAISE



Lorsque furent jetées les bases du Comité d'initiative des Expositions françaises à l'étranger, devenu ensuite le Comité français des Expositions à l'étranger, l'ambition des hommes intelligents et perspicaces qui en furent les créateurs, se bornait bien certainement à fonder une œuvre qui assurât aux arts, à l'industrie et à l'agriculture de notre pays les moyens plus efficaces de participer aux grandes manifestations de l'activité humaine qui, tant en Europe qu'en Amérique, prenaient sous forme d'Expositions universelles un réel ressor.

Les visées du Comité se confinaient alors dans le domaine des intérêts exclusivement économiques, mais telle es l'action de ces intérêts sur les relations internationales, qu'ils ont par une évolution naturelle, amené le Comité français à devenir collaborateur du Gouvernement de la République dans l'œuvre de la politique d'amitié avec plusieurs des grandes nations européennes.

Les deux expositions de Londres et de Saragosse sont un éclatant témoignage de la collaboration utile et patriotique du Comité français à l'œuvre gouvernementale. A Londres comme à Saragosse, il s'agissait de consacrer par une manifestation commerciale, industrielle, agricole et artistique l'entente cordiale qui règne si heureusement entre l'Angleterre, l'Espagne et la France.

Pour Londres, le chiffre considérable de nos échanges avec l'Angleterre constituait une circonstance tout à fait favorable au succès de la participation française; Saragosse ne se présentait pas dans des conditions aussi propices et lorsque dans le cours de l'année 1907 le Comité français fut sollicité pour organiser la participation de notre pays, il dut, quelle que fût la bonne volonté dont il était animé, décliner les offres qui lui furent faites, absorbé qu'il était par la participation française à Londres.

Ce ne fut qu'en mars dernier à la suite du voyage à Madrid de M. Pichon, et sur le désir qui lui en fut manifesté dans les hautes régions gouvernementales espagnoles qu'il entretint au retour son collègue du Ministère du Commerce du haut intérêt qu'il y avait à organiser la participation française à l'Exposition de Saragosse.

M. Cruppi fit ensuite appel à M. Émile Dupont, président du Comité français qui accepta la mission d'organiser la Section française; le 21 mars, le Sénat sanctionna le vote de la Chambre accordant une subvention pour la construction du Pavillon français et la collaboration du groupe agricole et du Ministère des Colonies.

Pour Londres, la participation française constitue le plus grand effort qui ait jamais été fait par le monde industriel, agricole et artistique de notre pays en faveur d'une Exposition à l'étranger; à Saragosse, l'effort quoique plus restreint n'a pas été moindre, car il s'est tra-

duit par la construction du Pavillon, l'organisation d'une belle section commerciale, industrielle et agricole, intéressante et variée dans un espace de temps de quatre à cinq semaines.

Il a fallu toute la puissance d'organisation du Comité français pour qu'une telle entreprise pût être menée à bonne fin en si peu de temps ; il convient de reconnaître que M. Viger, sénateur, ancien Ministre de l'Agriculture, qui avait bien voulu accepter la Présidence du Comité d'organisation de la Section française put, par la haute autorité dont il jouit parmi les agriculteurs et horticulteurs et dans l'industrie des machines agricoles grouper rapidement autour de lui les collaborateurs nécessaires à une manifestation très vivace de notre industrie agricole et horticole.

D'autre part, M. Layus, le directeur bien connu du *Didot-Bottin*, Président de la Commission d'Initiative et d'Enquête du Comité français, fut nommé premier Vice-Président du Comité et prit en main, en cette qualité, avec son incontestable compétence l'organisation de la Section industrielle et commerciale.

A la fin d'avril, sous l'habile direction de M. de Montarnal, architecte du Comité français, c'est-à-dire après quatre semaines de travaux, le Pavillon français, d'architecture sobre, mais de bel aspect, s'était élevé de terre, couvrant 1.500 mètres de superficie, et était prêt à abriter les 442 exposants qui avaient répondu à l'appel du Comité d'organisation.

Devant ce pavillon, de gracieux jardins étaient dessinés sous la direction de M. Vacherot, architecte-paysagiste de la ville de Paris pour y recevoir les arbustes, plants d'arbres forestiers et fruitiers, ainsi que les fleurs de nos exposants horticoles.

Le Comité espagnol avait décidé d'inaugurer l'Exposition Hispano-Française le 1er mai, et, pour des considérations spéciales, il crut devoir rester fidèle à cette date, bien que, comme pour toutes les expositions, l'on fût loin d'être prêt.

Quoi qu'il en soit, le Roi qui avait été sollicité pour se rendre à Saragosse à l'occasion de cette inauguration ne put répondre à l'invitation qui lui était faite, et c'est l'Infant Don Carlos, accompagné de M. Besada, ministre des Travaux publics qui représenta le Gouvernement à cette inauguration.

Le Comité francais avait été invité par lettre à prendre part à cette solennité, mais la Section francaise n'était pas prête, et M. Dupont, président, MM. Viger et Layus, président et premier vice-président du Comité français durent s'excuser, un télégramme fut adressé à don Basilio Paraiso, président du Comité exécutif de l'Exposition Hispano-Française dans les termes suivants :

« Au nom du Comité français des Expositions à l'étranger et de la Commission d'organisation de la Section française, vous exprimons vifs regrets de ne pouvoir être à vos côtés pour cérémonie inauguration fêtes Centenaire.

» Quoique loin, notre pensée est avec vous et notre cœur vibre joyeux et fier avec celui des Saragossins.

» Sommes impatients fraterniser sous peu inauguration Section française. »

» Vive l'Espagne ! Vive Saragosse ! Vive la France ! »

Le même jour parvenait au Comité français la réponse télégraphique suivante :

« Avons célébré Acte inaugural avec l'assistance du Conseiller d'ambassade et du Consul de France. Exprimons gratitude télégramme de votre Comité et correspondons avec enthousiasme aux sentiments exprimés en faveur des relations fraternelles des deux pays, interprétés par notre Président dans le discours d'inauguration.

» B. Paraiso, Président du Comité exécutif; José Pellegero, Commissaire général; Mariano Bazelga, Président de la Section de propagande. »

Pour ce qui était de l'inauguration de la Section française dans l'idée du Comité d'organisation elle ne devait avoir lieu que dans les premiers jours de juin de façon à pouvoir la présenter dans des conditions de préparation suffisantes.

Sur ces entrefaites, le premier vice-président, M. Layus, devait se rendre à Madrid le 26 mai pour prendre part au Congrès international des éditeurs, il en profita pour passer par Saragosse et prendre contact avec le Président don B. Paraiso et les autres membres du Comité exécutif espagnol; il trouva auprès

d'eux l'accueil le plus chaleureux et, de la cordialité de ses rapports avec eux il augura ce que devaient être les manifestations de sympathies auxquelles donnerait lieu la visite des membres du Comité français d'organisation et des exposants à l'occasion de l'inauguration de notre Section.

De Saragosse, M. Layus, poursuivant son voyage, vit à Madrid notre ambassadeur M. Révoil, et d'accord en cela avec notre Président M. Viger, ses démarches tendirent à faire coïncider l'inauguration de notre pavillon avec la visite de S. M. Alphonse XIII qui avait été fixée pour courant du mois de juin.

Grâce au bienveillant et puissant appui de notre éminent ambassadeur, les choses se réalisèrent suivant le désir de tous, et le voyage de notre premier Vice-président n'aura pas été étranger à cet heureux résultat.

En effet, peu de jours après le retour de M. Layus, le Comité reçut officiellement l'avis que le Roi se rendrait à Saragosse le 14 juin, et qu'il ferait l'honneur au Comité français d'assister à l'acte d'inauguration de son Pavillon.

Dès lors, les plus grands efforts furent faits pour que tout fût aussi prêt que possible pour la date indiquée du 15 juin.

M. Baudouin-Bugnet, directeur du personnel de la marine marchande et des transports au Ministère du Commerce, fut désigné par le Ministre du Commerce comme délégué officiel du Gouvernement français à l'Exposition de Saragosse, mais l'heureuse coïncidence de la visite de S. M. Alphonse XIII avec l'inauguration de notre Section française et l'acceptation si gracieuse du sympathique souverain à venir en personne inaugurer notre Pavillon devait suggérer à notre Gouvernement l'idée de se faire représenter par un de ses membres et il fut décidé en Conseil des Ministres que M. Cruppi irait saluer le roi à Saragosse.

L'éclat que cette circonstance devait ajouter à l'inauguration de la Section française, les fêtes auxquelles l'un des membres de notre Gouvernement, dans la personne du Ministre du Commerce, allait se trouver associé, nous obligent forcément à donner plus d'ampleur à cet exposé, car toutes les solennités qui se sont succédé pendant les quarante-huit heures de la présence du Roi à Saragosse font en réalité partie intégrante de l'inauguration de la Section française de l'Exposition de Saragosse.

C'est le 10 juin au soir que M. Baudouin-Bugnet, le délégué officiel du Gouvernement français, accompagné de M. Layus, premier Vice-Président et Stetten, Secrétaire général, partirent pour Saragosse; ils furent rejoints le lendemain par M. le Sénateur Viger Président de la Section française; bien que sans avis de leur arrivée, le Président du Comité exécutif de l'Exposition de Saragosse, M. B. Paraiso et ses collègues les attendaient à la gare et les accompagnèrent jusqu'à l'hôtel.

M. Revoil arrivait quelques heures plus tard que M. Viger et, malgré l'heure avancée de la nuit, le Gouverneur civil, les Conseillers municipaux, le Maire de Saragosse, tous les Membres du Comité espagnol de l'Exposition, MM. Viger, Baudouin-Bugnet, Layus et Stetten; l'agent consulaire de France M. Utard, M. de Montille secrétaire d'ambassade et Max Robert, délégué du Ministère des Colonies et les Français présents à Saragosse l'attendaient à la gare et accueillirent notre éminent Ambassadeur avec les vivats les plus chaleureux; il fut conduit à l'hôtel dans la voiture du Maire, une section de gardes municipaux à cheval faisait escorte.

M. Cruppi, notre infatigable Ministre du Commerce arrivait le 14 juin au soir; bien avant l'heure de l'arrivée du train, la gare présentait l'aspect le plus animé; au dehors comme sur les quais l'affluence était considérable, tout l'élément officiel de Saragosse était là, nous citerons notamment le Ministre de la Justice espagnole, le capitaine général, le Gouverneur civil, le Maire, le Président de la Députation provinciale, le Président du Comité exécutif espagnol accompagné de tous ses collègues et nombre d'autres sommités de la ville de Saragosse. Parmi les Français présents nous citerons : MM. Revoil, Viger, Baudouin-Bugnet, Layus, Hetzel, Stetten, de Montille, Max Robert, M. l'agent consulaire Utard et tous les Membres du Comité français présents à Saragosse.

Dès que le train fut annoncé, des salves d'applaudissements retentirent, la foule compacte réunie dans la gare acclama le Ministre à la descente du train et ce fut avec peine

qu'il put, entouré des personnalités qui étaient allées à sa rencontre, se frayer un passage au milieu des bras qui se tendaient pour serrer la main au représentant de la République Française.

Au sortir de la gare, ce fut une véritable explosion d'enthousiasme, des cris de « Vive la République Française! Vive le Ministre! Vive la France et l'Espagne sœurs! éclatèrent de tous côtés.

Les voitures conduisant le Ministre et autres personnalités étaient nombreuses, c'est avec la plus grande difficulté qu'elles se frayèrent un chemin au milieu de la foule qui remplissait toutes les voies jusqu'à l'Hôtel Regina où les appartements du Ministre étaient préparés. Sur le trajet des rue Alfonso et le Coso, la vieille et plus importante avenue de Saragosse, ce ne fut qu'une longue ovation, la foule réclama que les principaux cercles qui se trouvent sur cette voie allumassent les motifs d'illumination préparés en vue des fêtes des jours suivants; ainsi il fut fait et les applaudissements et vivats redoublèrent.

Plus loin, quelques groupes voulurent que la voiture du Ministre suivît le centre réservé aux piétons au lieu de l'une des allées latérales, l'intervention énergique du Maire put dissuader la foule et permit aux voitures de continuer leur route par la chaussée.

Enfin, après ce trajet qui s'est trouvé considérablement prolongé par les manifestations enthousiastes que nous avons essayé de décrire, le Ministre, visiblement ému arriva à l'Hôtel Regina au seuil duquel ne s'arrêtèrent pas les ovations faites au Représentant de la France. Le hall de l'hôtel converti en salle de réception, M. Cruppi, toujours accompagné de MM. Revoil, Viger. Baudouin-Bugnet dut recevoir les délégations de plusieurs associations qui venaient lui souhaiter la bienvenue, les représentants des autorités civiles et militaires ainsi que M. Paraiso et les membres du Comité espagnol de l'Exposition; au Maire de Saragosse qui vint le saluer au nom de la ville, M. Cruppi exprima ses remerciements dans les termes suivants :

« Je suis profondément touché de cette preuve d'affection que le peuple de Saragosse vient de me donner et en moi à la France. C'est pour moi un grand honneur d'être au milieu de vous et je suis fermement convaincu que l'amitié qui nous unit profitera grandement à l'Espagne comme à la France ; Monsieur le Maire, je vous réitère ma reconnaissance profonde! »

Le maire répondit en français :

« Saragosse, Monsieur le Ministre, se considère très honorée de recevoir le représentant du Gouvernement français à l'occasion de ses fêtes qui, en commémorant des gloires passées, célèbrent la paix et la fraternité entre les deux nations. »

Devant l'hôtel, sur l'avenue, une foule sympathique s'était amassée demandant à saluer M. Cruppi qui sortit sur la terrasse et fut très chaudement acclamé.

Le lendemain matin à 8 heures, le Roi faisait son entrée à Saragosse en grande pompe. M. Revoil, accompagné de M. de Montille, son secrétaire, de M. Baudouin-Bugnet et de M. Layus, notre premier Vice-Président, s'étaient rendus au-devant d'Alphonse XIII qui s'est entretenu pendant quelques instants avec notre Ambassadeur à la descente du train.

Le Roi après avoir passé en revue la compagnie qui lui rendait les honneurs, est sorti de la gare entre une double haie formée par des membres du corps de la *maestranza*.

Le Roi est monté en voiture avec le maire et les infants Alphonse et Louis-Ferdinand. Les ministres de la Guerre et de la Justice suivaient dans une deuxième voiture; d'autres voitures étaient occupées par des personnages de la cour.

Le cortège qui était escorté par la garde municipale comprenait plus de cent voitures. La voiture de M. Revoil étant restée en arrière par suite de l'encombrement, le Roi fit arrêter sa propre voiture pour attendre l'ambassadeur de France.

Sur tout le parcours une foule énorme se pressait dans les rues et remplissait les balcons. Elle a acclamé sans cesse le cortège qui arriva à l'église Notre-Dame del Pilar où l'attendait l'archevêque accompagné du chapitre.

Le Roi descendit aussitôt de voiture et entra dans l'église sous un dais. Un *Te Deum* solennel fut chanté.

Au sortir de Notre-Dame del Pilar, le Roi se rendit à l'Archevêché converti pour la circonstance en résidence royale; à midi et demie, il

y recevait en audience particulière M. Cruppi accompagné de MM. Revoil et Viger, à l'issue de l'entretien il conféra à notre ministre du Commerce le grand cordon de l'Ordre de Charles III et à M. Viger le Grand cordon d'Isabelle la Catholique.

A 1 heure, eut lieu un déjeuner offert par le roi auquel assistaient les deux infants, les ministres, l'archevêque, les personnages de la suite et MM. Cruppi, Revoil et Viger, spécialement invités.

A 4 heures, la course de taureaux réunissait dans la loge royale les hôtes du déjeuner; des loges avaient été réservées à MM. Baudouin-Bugnet, Layus, Stetten, Hetzel et autres membres du Comité français ainsi qu'aux exposants présents. Après les courses, le restant de l'après-midi fut consacré par le Roi à la visite de la section espagnole de l'Exposition.

Le soir, un banquet était offert au Roi par le Comité espagnol dans l'édifice de l'Exposition des Arts rétrospectifs; là, au milieu d'un cadre somptueux formé par de merveilleuses tapisseries anciennes, les vieilles armures et d'autres antiquités précieuses, se dressait une table de 64 couverts à laquelle ne devaient s'asseoir que de rares privilégiés, car en raison de l'exiguité de la salle, le nombre des invitations était forcément restreint; la France cependant fut largement réprésentée à cette table royale, citons parmi nos compatriotes, M. le Ministre du Commerce Cruppi, M. Viger, ancien ministre, président du Comité d'organisation de la Section française; M. Revoil, ambassadeur de la République française; M. Baudouin-Bugnet, directeur au Ministère du Commerce, délégué officiel du gouvernement français; M. Layus, premier vice-président du Comité d'organisation de la Section française.

Le banquet terminé, les convives se rendirent au théâtre principal où l'on donnait une représentation de gala.

A minuit, M. Cruppi rentrait à l'hôtel Regina, pensant sans doute goûter un repos bien mérité après une journée si occupée, mais une surprise des plus délicates lui avait été réservée : Don Basilio Paraiso avait eu la gracieuse attention d'organiser en l'honneur de notre Ministre une sérénade qui a charmé toute la colonie française réunie dans le hall de l'hôtel; tour à tour des guitaristes virtuoses et des chanteuses se firent entendre dans des morceaux de cette musique espagnole si caractéristique, puis des danseurs exécutèrent une *Jota*, la fameuse danse populaire aragonaise; la soirée se termina par une *Jota* chantée par M[lle] Maria Blasco, chanteuse célèbre à Saragosse dans ce genre tout spécial de vocalise pour laquelle avaient été composés des couplets de circonstance, dont nous ne renonçons pas au plaisir de donner la traduction :

Il y a un siècle exactement,
Aux sons de la Jota nous luttions,
Aujourd'hui la Jota te salue,
Insigne Républicain.

Nous joignons nos industries,
Nous joignons nos drapeaux,
Et les monts Pyrénéens
Ne se nomment plus frontières.

Quand tu rentreras à Paris,
Tu diras aux Français
Que les braves Aragonais
Leur envoient l'accolade.

En te faisant nos adieux,
Tous nous te recommandons
De dire au Président
Qu'ici nous l'attendons.

Cette soirée improvisée eut le plus grand succès auprès de toute l'assistance composée, en dehors du ministre et de l'ambassadeur, de tous les membres présents du Comité français et d'un certain nombre de nos compatriotes exposants. Les Françaises étaient aussi brillamment représentées par M[mes] Niclausse et de Vilmorin qui avaient accompagné leur mari à Saragosse, ainsi que par M[me] Utard; elles goûtèrent beaucoup ce spectacle qui avait pour elles le charme de la couleur locale.

Le lendemain était pour les membres du Comité français, le grand jour, puisque c'était celui de l'inauguration de notre Pavillon.

De grands efforts avaient été faits depuis l'arrivée de MM. Viger, Baudouin-Bugnet, Layus et Stetten pour que tout fût aussi avancé que possible dans la section agricole aussi bien que dans la section industrielle et en quelques jours bien des vitrines vides encore, s'étaient garnies; l'un de nos grands soucis fut le retard dans l'arrivée des tapisseries qui

devaient garnir le salon d'honneur, elles arrivèrent fort heureusement à temps; M. Cheminais, notre agent général passa la nuit du dimanche pour avancer les installations en retard; rendons hommage surtout à notre architecte, M. de Montarnal, qui à l'œuvre pendant plusieurs jours, ne ménageant ni son temps ni ses forces, pour que tout fût aussi prêt que possible ne put, par suite de la fâcheuse coïncidence de l'état de santé inquiétant de sa mère, prendre sa part du succès de l'inauguration.

Dès le matin, MM. Viger, Layus et Stetten se rendirent au Pavillon français pour s'assurer de la mise au point du dernier moment. Notre Ministre du Commerce, accompagné de M. Revoil, notre ambassadeur, vint un peu plus tard se rendre compte de ce qui avait été fait en vingt-quatre heures, et l'impression hésitante qu'ils avaient ressentie la veille se transforma en expression de réelle satisfaction, non que tout fût absolument au point, mais l'on a pu dire de notre Exposition qu'elle était l'une des plus prêtes que l'on ait inaugurées.

Les heures se passèrent rapidement et à 3 heures et demie tout le monde était à son poste dans le Pavillon français.

La journée s'était annoncée pluvieuse et vers 2 heures la pluie commença à tomber; cette circonstance ne fut pas défavorable à notre inauguration, elle nous évita d'une part une trop grande affluence de monde, et nous valut par contre la présence du Roi pendant près de deux heures, ce qui n'aurait pu être si la procession civique, fixée pour 5 heures n'avait dû être retardée en raison du mauvais temps.

A 4 heures, le Roi accompagné des Infants, du ministre de la Justice et d'une nombreuse suite faisait son entrée dans notre Pavillon; le salon d'honneur aux proportions relativement vastes présentait un bel aspect; richement garni de tapisseries et de meubles de grande allure, de quelques riches vitrines de nos exposants; les plantes et fleurs y avaient été apportées à profusion pour la réception de Sa Majesté Alphonse XIII.

Un vase de Sèvres monumental placé sur un piédestal élevé occupait le centre du salon; d'un côté, se plaçait le Ministre du Commerce ayant à sa droite MM. Revoil et Baudouin-Bugnet, délégué officiel et les autres membres de la représentation officielle de notre pays, M. Rouart, chef de cabinet de M. Cruppi; M. de Montille, secrétaire d'ambassade; M. Max Robert, délégué du Ministère des Colonies; M. Utard, agent consulaire. De l'autre côté, c'était le Comité français, en tête, M. Viger, sénateur, ancien Ministre de l'Agriculture, Président de la Section française; M. Layus, premier vice-président; M. Hetzel, vice-président du Comité français; M. Jules Niclausse, vice-président de la Section française de Saragosse. M. J. Stetten, secrétaire général; M. Philippe de Vilmorin, membre du Comité d'organisation et M. Cognacq, secrétaires.

La cérémonie fut empreinte d'une réelle solennité à l'entrée du Roi, le Ministre du Commerce s'avança vers lui et lui souhaita la bienvenue dans les termes suivants :

« Au seuil de la Section française qu'elle honore de sa visite, je souhaite la bienvenue à Votre Majesté. Je la remercie au nom du gouvernement de la République, du haut patronage qu'elle accorde à la manifestation d'un caractère si élevé et si cordial. Une telle bienveillance nous semble naturelle de la part d'un souverain qui témoigne en toute circonstance son amitié à la nation française et qui est l'objet, dans notre pays, d'un sentiment unanime de sympathie et de respect.

» Il y a cent ans, l'Espagne et la France étaient engagées dans une lutte héroïque; aujourd'hui, elles viennent fêter à Saragosse le travail et la paix, scellant à l'endroit où sont morts les héros, l'amitié qui partout réunit les deux peuples et leurs gouvernements.

» Demain, l'exécution des voies ferrées convenues entre l'Espagne et la France, s'élançant à travers les Pyrénées, vers Carthagène et la Catalogne par Lerida et par Ripoll, garantira l'épanouissement de nos relations économiques.

» Nous savons, Sire, combien Votre Majesté s'intéresse au développement de ces relations. Hier, en parcourant la Section espagnole, où se révèle à chaque pas la vitalité d'un grand peuple, nous avons admiré l'exposition particulière, où le chef suprême de l'armée et de la marine n'a point dédaigné de présenter des machines et des produits qui font du roi le premier agriculteur d'Espagne et le protec-

teur des progrès économiques, sans lesquels les nobles sœurs latines, l'Espagne et la France, unies dans la paix, ne sauraient maintenir leur force et leur prospérité. »

M. Viger, comme Président de la Section française, prononça ensuite le discours qui suit :

« Sire,

» Quand à la fin du mois de janvier le Comité français des Expositions à l'étranger fut gracieusement invité par le Comité de Saragosse à participer à cette manifestation industrielle et agricole il s'imposa très volontiers l'obligation de l'accepter en principe. Toutefois il devait réserver la réalisation de ses intentions jusqu'au moment où il aurait reçu l'approbation du Gouvernement français ; celui-ci s'empressa de lui donner non seulement son autorisation, mais encore son agrément tout particulier à la suite de démarches pressantes qui avaient été faites près de lui par notre éminent représentant en Espagne, Son Excellence M. l'ambassadeur Revoil, mon ami personnel.

» Le Ministre du Commerce nous facilita grandement l'accomplissement de la tâche que nous avions assumée en présentant au Parlement un projet de crédit pour la construction d'un Pavillon français et l'installation de notre section à Saragosse. Je dois dire que ce projet fut adopté à l'unanimité par les Chambres françaises.

» Sollicité personnellement d'accepter la présidence du Comité de la Section française, je me fis un devoir de remplir cette mission donnant ainsi une preuve de ma profonde sympathie pour une manifestation hispano-française organisée dans l'héroïque cité de Saragosse et destinée à resserrer les liens d'inaltérable amitié qui unissent la nation française à sa noble sœur latine.

» En mettant à la tête de la Section française un ancien ministre de l'Agriculture, le Comité français voulut ainsi honorer ce pays d'Aragon où l'Agriculture a fait d'immenses progrès depuis plusieurs années par l'application à la production agricole de la culture intensive telle qu'elle résulte des méthodes scientifiques les plus modernes.

» Mes collaborateurs et moi nous sommes mis résolument à l'œuvre et en 27 jours à dater du 1er avril, ce modeste pavillon est sorti de terre et s'est élevé entouré de jardins et prêt à recevoir les instruments et les produits de nos exposants.

» Le temps limité dont nous avons pu disposer, les circonstances difficiles dans lesquelles se trouvaient nos exposants obligés en même temps de faire face aux exigences de l'organisation de deux expositions différentes, celles de Londres et de Saragosse ne nous ont pas permis de donner à notre section une plus grande ampleur. Nous le regrettons d'autant plus que nous nous trouvons en face de la Section espagnole organisée avec un goût, une intelligence, une compétence qui lui donnent un succès assuré vis-à-vis de tous les visiteurs.

» Cependant nous avons prouvé que nous étions disposés à témoigner de notre profonde sympathie pour nos amis du Comité espagnol et pour la glorieuse cité de Saragosse dont les habitants nous tiendront certainement compte de nos intentions.

» Nous éprouverons certainement, Sire, une très grande satifaction et ce sera la suprême récompense de nos efforts si nous les voyons accueillis avec un bienveillant intérêt par un souverain qui, durant les jours passés dans notre pays, a laissé parmi tous les Français d'inoubliables et sympathiques souvenirs. »

Le marquis de Figueroa, ministre de la Justice d'Espagne, répondit au nom du Roi ; voici son discours :

« Monsieur le Ministre,

» Sa Majesté m'ordonne de vous manifester la vive satisfaction que lui ont causée vos paroles de bienvenue à cette section, qu'elle se réjouit extrêmement de visiter, témoignant ainsi de nouveau son amitié et sa sympathie pour la nation française, dont les témoignages unanimes de respect et de sympathie comme vous venez de le rappeler très gracieusement, vivent constamment dans son souvenir.

» Le Gouvernement, fidèle interprète des désirs de Sa Majesté, et toute la nation ont accueilli dès le premier moment l'idée que la France assistât à l'Exposition de Saragosse pour que

les deux peuples, qui luttèrent héroïquement par suite des caprices de l'histoire, puissent, en même temps qu'ils rendent hommage à la valeur de leurs ancêtres, se donner le témoignage réciproque d'amitié et de sympathie que vous avez si fidèlement exprimé.

» Cette fête du travail et de l'agriculture offre le meilleur gage de paix et d'harmonie, celui qui convient à cette œuvre dans laquelle nous cherchons pour les deux nations par les communications à travers les Pyrénées, les plus grandes prospérités économiques et le développement de la civilisation.

» Elles mettent, comme vous l'avez observé, l'agriculture parmi leurs principales fins. Le premier dans la hiérarchie veut aussi être le premier à remplir ses devoirs et, par l'action du Gouvernement et même par son action personnelle, il donne un exemple dont tant de preuves vous sont offertes. Je vous prie, avec empressement, de porter à M. le Président de la République, au Gouvernement et au peuple français, le témoignage de notre considération et de notre amitié, croyez Monsieur le Ministre, que nous garderons de ce jour et de votre visite le plus gracieux et le plus affectueux souvenir. »

Les orateurs ont été écoutés dans un profond silence et chaque mot portait, l'on sentait que derrière cette manifestation pacifique du travail, des sentiments élevés s'agitaient, ceux de fraternelle cordialité une fois de plus scellée entre les deux nations. Cette belle cérémonie terminée, MM. Cruppi et Viger invitèrent le roi à visiter l'Exposition, ils le dirigèrent tout d'abord vers deux tables sur lesquelles se trouvaient la plaque commémorative en vermeil du Comité français destinée au Roi, puis deux grands écrins apportés de Paris par le Ministre du Commerce contenant l'un une collection de jolis petits vases, l'autre une collection d'animaux, travail très fin de notre manufacture de Sèvres et qui font honneur au goût personnel de M. Cruppi qui en avait fait le choix pour offrir cette intéressante et précieuse collection à Alphonse XIII et à S. M. la Reine Victoria au nom du Gouvernement français.

Le Roi et sa suite, toujours conduite par MM. Cruppi et Viger, se dirigèrent vers les galeries; ils passèrent devant les Expositions de nos grands couturiers et magasins de nouveautés; un peu plus loin, le Roi s'arrêta devant l'Exposition collective de la Librairie, dont MM. Layus et Hetzel lui firent les honneurs et avec lesquels il s'entretint quelques instants; traversant une galerie où l'on s'arrêta à diverses installations, l'on pénétra dans la salle spacieuse où se trouvait l'exposition du Ministère des Colonies; cette exposition mérite une mention toute spéciale d'abord parce qu'elle était absolument prête, ensuite à cause du goût qui a présidé à son installation; le Roi s'y est arrêté longuement posant de fréquentes questions sur certains des objets exposés à M. Max Robert, le très sympathique et très méritant organisateur de cette belle exposition aussi intéressante que bien aménagée.

Au sortir de cette salle, l'on pénétrait dans la Galerie réservée aux machines agricoles où, malheureusement, il y avait des vides en certain nombre, dus, non au manque d'activité de nos constructeurs de machines agricoles, mais aux difficultés du transport; nous ne devons pas oublier que c'est une œuvre réalisée en sept semaines que nous faisons visiter à notre hôte royal. Malgré cela, plusieurs installations ont retenu l'attention du Roi, celle de M. de Vilmorin, importante et presque prête, celle de M. Martinet, l'architecte distingué qui présentait des tableaux avec des plans de travaux importants réalisés en Espagne; avec l'un et l'autre, S. M. Alphonse XIII s'est entretenue, s'intéressant aux produits et aux tableaux exposés.

Continuant la promenade, l'on passa devant l'installation de M. Niclausse avec lequel le Roi s'entretint pendant quelques minutes. Notre Vice-Président n'était pas pour Sa Majesté un inconnu, il est fournisseur attitré de la Marine espagnole, commandeur du Mérite naval.

Toujours guidé par MM. Cruppi et Viger le Roi s'arrêta successivement devant les installations Darracq, automobiles Bergougnan, industrie du caoutchouc et pneumatiques, l'Exposition collective des vins et eaux-de-vie, cidres et bières; plus loin, son attention fut appelée par les deux grands tableaux allégoriques avec graphique à l'appui, Exposition de l'*Union pour l'amélioration des conventions commerciales entre la France et l'Espagne;* M. Stetten, le Secrétaire général de cette *Union* expliqua brièvement à Sa Majesté les tendances et le but de l'*Union*, bien indiqués par son titre.

Parmi les Exposants présents à Saragosse entre ceux déjà cités et dont les installations eurent toutes l'honneur d'attirer la royale attention, signalons celles de M. Braunstein, fabricant du papier à cigarettes le *zig-zag*, Godard Desmarets, appareils d'éclairage et Saillard, calorifères d'appartements, Raynaud, pharmacien, Ricois, agriculteur, etc.

Le Roi, revenu dans le salon d'honneur, fut invité par MM. Cruppi et Viger à un lunch préparé à son intention; une table spéciale avait été dressée pour Sa Majesté et les deux Infants à laquelle ils prirent place, mais Alphonse XIII avait aperçu Mmes Niclausse et de Vilmorin au cours de la visite, et, joignant à l'esprit chevaleresque espagnol le don bien français de la galanterie, il fit l'honneur à ces dames de les faire inviter gracieusement à s'asseoir à ses côtés; c'est ainsi que l'élégance française s'est trouvée dignement représentée à la table royale.

Pendant le lunch une troupe de guitaristes se fit entendre et la chanteuse Maria Blasco entonna quelques couplets, retenons-en deux seulement pour en faire connaître l'essence :

Espagnols et Français étroitement
Se donnent l'accolade.
Les cœurs Aragonais
En regorgent de joie.

La Vierge del Pilar dit
Qu'elle ne veut plus de rancunes ;
Elle veut être capitaine
Des Français et des Espagnols.

C'est sous cette impression générale de sympathique enthousiasme que le Roi se retirait à cinq heures.

Dans une autre partie du Pavillon, un grand buffet avait aussi été dressé et les nombreux invités Espagnols à notre inauguration y ont fait grand honneur. En outre, de coquets éventails fabriqués spécialement pour la circonstance par la Maison Duvelleroy ont été distribués aux dames présentes, cette distribution a eu le plus grand succès.

A l'occasion de l'inauguration de notre Pavillon, le Comité français a adressé de Paris à Don Basilio Paraiso le télégramme suivant :

« Au nom du Comité des Expositions à l'étranger dans ce jour mémorable de l'inauguration du Pavillon français, nous vous adressons nos plus cordiales félicitations et nos vœux les plus sincères pour le succès de l'œuvre commune dédiée à la gloire des deux pays amis. — Émile Dupont, sénateur président; Sandoz, secrétaire général. »

Don Basilio Paraiso a transmis en réponse le télégramme que voici :

« L'inauguration solennelle du Pavillon français a été réalisée en présence de Sa Majesté et des Ministres français et espagnols, il s'en est dégagé l'intime cordialité des relations des deux peuples et l'identité des sentiments d'affection; reconnaissants des félicitations que vous nous adressez, vous nous les réciproquons avec enthousiasme. Paraiso. »

Le lundi soir un banquet avait été organisé par la *Maestranza* en l'honneur du Roi; la *Maestranza* est un cercle aristocratique et à ce titre, cette fête revêtait une certaine importance. Notre ministre du Commerce, M. Cruppi et l'ambassadeur Revoil y furent invités et y assistèrent. Le banquet terminé, le Roi se dirigea sur la gare pour rentrer à Madrid; l'atmosphère était surchauffée d'enthousiasme et il serait difficile de dépeindre les vivats qui saluèrent S. M. Alphonse XIII au départ, tout le Saragosse civil et militaire ainsi que l'archevêque était là et déjà le Roi avait mandé l'Alcade en le chargeant de ses adieux pour M. Cruppi n'ayant pu les lui adresser au moment de quitter la *Maestranza*; à cet instant parut notre Ministre du Commerce avec lequel Sa Majesté s'entretint en français très cordialement et il lui serra la main lui disant : « A bientôt! »

La présence du Roi avait accaparé pendant les deux journées de dimanche et lundi tout le temps des membres du Comité espagnol, et de notre côté nous n'avions pas non plus été libres de nos mouvements; les deux Comités avaient donc, d'un commun accord, réservé la journée du mardi pour manifester de part et d'autre notre joie du beau résultat de la collaboration à l'œuvre de l'Exposition hispano-française. Adversaires il y a un siècle, les armes meurtrières s'entre-choquaient; aujourd'hui, ce sont nos verres qui doivent s'entre-choquer dans de fraternelles agapes. Ce n'est pas le Comité français, c'est M. Cruppi, c'est le Ministre représentant le Gouvernement de

la République qui a tenu à inviter les membres du Comité exécutif à un banquet qui a eu lieu à l'hôtel Regina à 1 heure. Les tables étaient ornées à chaque couvert de petits drapeaux espagnols et français apportés de Paris et qui eurent un réel succès.

Au dessert, M. Cruppi leva le premier son verre et, avec le brio qui lui est particulier, manifesta sa grande affection pour l'Espagne et sa reconnaissance pour le magnifique accueil dont il a été l'objet.

« Nous n'avons pas ici, dit le Ministre, à prononcer des paroles courtoises imposées par un acte officiel, mais à nous donner la loyale accolade de l'amitié, consécration de la noble pensée de cette réconciliation dans le Centenaire de notre guerre, pensée noble telle qu'il n'en naît nulle part, sinon sur ce sol espagnol.

» Je suis un méridional et les choses d'Espagne me sont familières; j'estime l'union des deux pays chaque jour plus urgente, non seulement parce qu'elle leur est utile, mais à cause de la sympathie des deux peuples dont le caractère et l'esprit généreux sont les plus semblables entre tous les peuples du monde. »

M. Cruppi, s'adressant à Don Basilio Paraiso, le félicita du beau succès de l'Exposition qui lui fait grand honneur ainsi qu'à ses collaborateurs car, dit-il, c'est toujours une entreprise délicate et périlleuse.

De chaleureux applaudissements saluèrent l'éloquente harangue de notre Ministre, rendue ici très imparfaitement car elle n'est reproduite que d'après les journaux espagnols. M. Paraiso dit toute la satisfaction qu'il ressent du devoir accompli dont pour la première fois il s'enorgueillit dans des jours de triomphe pour Saragosse, « oui, de triomphe! par l'enthousiasme du peuple, par l'adhésion de la France, par l'appui par lequel le chef de l'État a couronné notre œuvre avec un extraordinaire relief, Saragosse a triomphé par l'idée de la paix. Dans la paix seule, le travail peut se développer.

» Portez donc à la France, Monsieur le Ministre, la preuve de mes vœux que dans cent ans les deux peuples voisins et amis puissent commémorer un siècle de paix. »

Des bravos nourris accueillirent ces paroles.

M. Viger, président de la Section française dit qu'aux « paroles de gratitude à l'Espagne prononcées par le Ministre, il tient à ajouter les siennes et en particulier l'expression de sa reconnaissance aux attentions de M. Paraiso qu'il s'honore de compter parmi ses amis.

» Cette Exposition instituée pour commémorer le centenaire d'un événement aussi glorieux pour l'Espagne que pour la France, se réalise au milieu de l'enthousiasme des deux nations.

» Je souhaite ardemment qu'après un autre siècle de concorde dans le travail et dans la paix, nos descendants fêtent par une aussi belle cérémonie un nouveau centenaire, et si, à ce moment où nous ne serons plus, un autre Paraiso en est l'organisateur, nous pouvons lui présager le plus brillant succès. *(Vifs applaudissements.)*

» En attendant je forme le vœu que durant cet autre siècle les cœurs espagnols et français restent indissolublement unis *(et brandissant les deux petits drapeaux espagnols et français qui ornaient son couvert)* comme le sont actuellement dans ma main les deux drapeaux, emblèmes de nos chères Patries. »

Une explosion d'enthousiasme salua ce beau mouvement d'à propos.

Ensuite MM. Sarraut, Mencheta et Revoil prennent successivement la parole et l'assemblée se lève sous l'impression de l'enthousiasme général qui n'a cessé de présider à cette jolie fête.

Le soir à 8 heures M. Cruppi, M. Revoil, M. Viger et tous les membres du Comité français étaient les hôtes de l'Association des classes productrices de Saragosse dans la superbe salle du Grand Casino de l'Exposition.

Plus de cinq cents personnes assistaient à ce banquet, M. Cruppi présidait la table d'honneur qui à elle seule comptait près de soixante convives dont MM. Revoil et Viger, ayant à leur côté l'alcade de Saragosse et le gouverneur civil, MM. Baudouin-Bugnet, Layus, Niclausse, de Montille, Max Robert, Stetten, etc. Messieurs Flachon et Gaston Routier représentaient la presse française.

Tous les Exposants français à Saragosse avaient également été invités.

A l'entrée du Ministre, une musique, qui se fit entendre pendant la durée du banquet, joua *la Marseillaise*.

Don Basilio Paraiso prit le premier la parole, puis, successivement Don Nicolas de Escoriaza, Santiago Baselga, Gascon y Marin, le gouverneur civil, l'alcade de Saragosse prononcèrent des discours éloquents.

Le ministre du Commerce, M. Viger, M. Revoil parlèrent également et M. Gaston Routier s'exprima en espagnol au nom de la Presse française.

Nous n'avons pas les éléments pour donner même un extrait des nombreux discours prononcés, tous empreints de la plus chaleureuse amitié et d'un inoubliable enthousiasme, tous formant des vœux pour que les liens de cordialité entre les deux nations s'affermissent chaque jour davantage dans les bienfaits de la paix et d'une mutuelle et confiante affection.

Au fur et à mesure que les orateurs se succédaient, la note sentimentale s'accentuait davantage et c'est à regret que nous ne pouvons publier des discours éloquents dont les journaux de Saragosse ne nous donnent que de pâles extraits, nous insérons seulement quelques phrases de notre ministre et de M. Revoil qui ont soulevé de frénétiques applaudissements.

M. Revoil exprime la joie immense qu'il ressent en voyant cette union franco-espagnole à laquelle ne cessent de travailler les gouvernements des deux nations, s'accentuer dans cette noble et héroïque ville de Saragosse, gloire de l'Espagne.

Ces paroles de l'ambassadeur provoquent une ovation enthousiaste et l'assistance debout réclame *la Marseillaise*.

M. Cruppi se lève ensuite et exprime la vive reconnaissance que lui inspire l'hommage que lui rendent les classes productrices de Saragosse et les marques de considération et d'affection dont il est l'objet.

« Permettez-moi qu'après *la Marseillaise*, retentisse dans cette salle l'hymne national des Espagnols, nos plus loyaux amis, ceux à qui la France réserve ses plus intimes affections. »

Sur ces paroles, dont la délicatesse a vivement émotionné l'assistance, l'orchestre entonne la *Marche Royale* écoutée debout, et que tous les Français applaudissent chaudement. Le Ministre continua son discours dont le thème principal roulait sur la construction des lignes transpyrénéennes et il termina s'écriant :

« De Paris à Madrid, les deux peuples frères communiqueront en passant par Saragosse.

» Jurons tous que, quand se réalisera cet auguste événement, la capitale de l'Aragon soit le centre où se manifesteront les enthousiasmes appelés à se produire quand l'on inaugurera la voie ferrée internationale.

» Notre amitié ne doit pas être une simple idée, quelque chère qu'elle nous soit, elle doit devenir un fait et ce fait, c'est le chemin de fer Transpyrénéen. »

Nous renonçons à décrire l'enthousiasme produit par cette péroraison, la traduction ne rend qu'imparfaitement les paroles éloquentes du Ministre; l'assistance debout lui fit une délirante ovation et *la Marseillaise* à laquelle succédait la *Jota Aragonesea* mirent fin à cette émouvante fête après laquelle un grand nombre des convives se rendit au Théâtre Principal où avait lieu une représentation en l'honneur de M. Cruppi.

A minuit, le Ministre, accompagné de l'Ambassadeur, rentrait à l'Hôtel Regina où les attendait de nouveau une soirée presque familiale, car c'était l'architecte Navarro, collaborateur de M. de Montarnal qui avait organisé une seconde audition de musique espagnole avec danses et chants aragonais, c'était une troupe de guitaristes amateurs et les propres filles de l'architecte qui dansèrent et chantèrent avec un réel talent, la *Jota Aragonesea*.

Mais le Ministre et M. Revoil devaient quitter Saragosse dans cette même nuit à 3 heures du matin pour se rendre à Madrid sur la gracieuse invitation du Roi.

A 2 heures, M. Cruppi invita à souper les membres des deux Comités de l'Exposition espagnol et français; quand tout le monde fut à table, le Ministre donna connaissance à l'assistance d'un télégramme émanant du Ministre des Affaires etrangères annonçant les nominations dans la Légion d'honneur qui suivent :

Le général Bruzon, capitaine général de l'Aragon, ancien attaché militaire à l'Ambassade d'Espagne à Paris, déjà officier de la Légion d'honneur, promu au grade de grand officier;

M. Antonio Fleta, maire de Saragosse, commandeur de la Légion d'honneur;

M. Basilio Paraiso, Président du Comité exécutif de l'Exposition de Saragosse, commandeur de la Légion d'honneur.

M. Juan Tejon y Marin, gouverneur civil, commandeur de la Légion d'honneur;

M. Nicolas de Escoriaza, chevalier de la Légion d'honneur.

De vifs applaudissements ont témoigné de la satisfaction de tous, devant ces hautes distinctions accordées à si juste titre à des hommes qui en faisant aimer notre pays par leurs concitoyens, contribuent si efficacement à resserrer les liens d'amitié entre les deux nations sœurs.

Mais une mention spéciale est due à l'homme éminent, au grand patriote et à l'insigne ami de la France qu'est Don Basilio Paraiso,

C'est à l'intelligente énergie, à la volonté tenace de ce grand citoyen qu'est due la réalisation de l'Exposition Hispano-Française, c'est lui qui eu cette idée noble et généreuse de la célébration du Centenaire des sièges ; en réunissant les deux adversaires dont les pères donnèrent de si hauts exemples de vertus guerrières, dans une manifestation de travail et de paix; cette noblesse de sentiments trouva auprès du jeune roi Alphonse XIII un écho sympathique, c'est ainsi que naquit et que fut couronnée de succès l'œuvre de l'Exposition Hispano-Française, œuvre de civilisation, œuvre de paix, fruit de l'entente fraternelle franco-espagnole.

Les Saragossins viennent de rendre à leur grand concitoyen Paraiso un hommage bien mérité, ils l'ont nommé « Fils adoptif de Saragosse » et projetaient de consacrer cet acte dans une grandiose manifestation par la remise d'une médaille d'or commémorant ce témoignage de juste reconnaissance.

L'homme modeste qu'est Paraiso accepta le grand honneur qui lui était fait du titre de « Fils adoptif », mais supplia l'Alcade, président du Conseil municipal de lui épargner l'émotion et les fatigues de la cérémonie projetée, et il quittait Saragosse pour prendre un repos de quelques jours, repos que ceux qui ont l'honneur de le connaître savent justifié et nécessaire.

Le Secrétaire général,
J. Stetten.

Deuxième Conférence internationale des Comités permanents d'expositions

(Extraits du journal « L'Exposition de Bruxelles ». numéro du 15 juillet 1908.)



LE COMITÉ BELGE DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER



Le Comité belge des Expositions à l'étranger vient de désigner les membres de la Commission chargée d'élaborer le programme de la Conférence internationale des Comités d'expositions qui se réunira en novembre prochain à Bruxelles.

La Commission organisatrice s'est divisée en cinq sections comme suit :

Première section. — *Mode d'organisation et classification; calendrier, vente, congrès, conférences.*

MM. Gody, Keym, Bastenier, Vercruysse-Bracq, Van Ophem, Canon-Legrand, Fierens-Gevaert, John van der Durch, De Bruyn, Peten.

Deuxième section. — *Transport des marchandises; voyageurs, douanes.*

MM. Lambin, comte A. van der Burch. Kebers, de Fuisseaux, I. de Spirlet et de Becker-Rémy.

Troisième section. — *Protection de la propriété industrielle et commerciale.*

MM. Forgeur, Th. Braun, Bastenier, Beyens, van der Meylen, de Fuisseaux. Cornélis-Lebègue, O. Mavaut.

Quatrième section. — *Protection de la propriété artistique et littéraire.*

MM. Alex. Braun, Flagey, Francotte, Halot,

*

Beyens, Rotiers, Cornélis-Lebègue et Fierens-Gevaert.

Cinquième section. — *Jury et récompenses.* MM. Digneffe, Morisseaux, Gody, Amelin, Capitaine, Duchaine, Storms, Warocqué, Braconier, Lebermuth, Canon-Legrand et Boogaarts.

Cette Commission comprend :

MM. Amelin (A.), directeur général au Ministère de l'Industrie et du Travail.

Bastenier, chef de division au Ministère de l'Industrie et du Travail, secrétaire général adjoint du Commissariat du Gouvernement près l'Exposition de Bruxelles.

Beyens (baron Hubert), membre du Conseil de direction du Comité belge des Expositions à l'étranger.

Bogaarts (J.), secrétaire de la Commission des comptes et publicité du Comité belge des Expositions à l'étranger.

de Borchgrave (J.), avocat, ancien membre de la Chambre des Représentants.

Braconier (M.), président du Conseil d'administration du *Bureau Commercial des Expositions*, vice-président du Comité belge des Expositions à l'étranger.

Braun (Alex), sénateur, président du Comité juridique du Comité belge des Expositions à l'étranger.

Braun (Th.), avocat, membre du Comité juridique du Comité belge des Expositions à l'étranger.

Van der Burch (comte Adrien), secrétaire général du Comité belge des Expositions à l'étranger, directeur général du Comité exécutif de l'Exposition de Bruxelles 1910.

Van der Burch (comte John), secrétaire de la Commission de propagande du Comité belge des Expositions à l'étranger.

Canon-Legrand (L.), président du Conseil d'administration de la Société coopérative des Expositions, membre du Conseil de direction du Comité belge des Expositions à l'étranger.

Capitaine (A.), avocat, membre du Comité juridique du Comité belge des Expositions à l'étranger.

Cornélis-Lebègue, éditeur, membre du Conseil de direction du Comité belge des Expositions à l'étranger.

De Becker-Rémy, membre de la Chambre des Représentants, vice-président du Comité belge des Expositions à l'étranger.

De Bruyn (L.), président du Comité exécutif de l'Exposition de Saint-Trond 1907.

Digneffe (E.), président du Comité exécutif de l'Exposition de Liège 1905, membre du Conseil de direction du Comité belge des Expositions à l'étranger.

Duchaine (P.), avocat, secrétaire du Comité juridique du Comité belge des Expositions à l'étranger.

Fierens-Gévaert, commissaire général du Gouvernement belge à l'Exposition de Turin 1902, membre du Conseil de direction du Comité belge des Expositions à l'étranger.

Flagey (E.), avocat, membre du Comité juridique du Comité belge des Expositions à l'étranger.

Forgeur (P.), avocat, secrétaire général du Comité exécutif de l'Exposition de Liège 1905, membre du Comité juridique du Comité belge des Expositions à l'étranger.

Francotte (G.), ancien ministre de l'Industrie et du Travail, président du Comité belge des Expositions à l'étranger.

De Fuisseaux (H.), président de la Commission des comptes et publicité du Comité belge des Expositions à l'étranger.

Gody (J.), commissaire général adjoint du Gouvernement belge près l'Exposition de Bruxelles 1910.

Halot (Alex.), avocat, membre du Comité juridique du Comité belge des Expositions à l'étranger.

Kebers (J.), directeur général des contributions directes, douanes et accises.

Keym (Eug.), directeur général du Comité exécutif de l'Exposition de Bruxelles 1910.

Lambin (P.-A.), inspecteur général au Ministère des Chemins de fer.

Lebermuth (Ed.), membre du Conseil de direction du Comité belge des Expositions à l'étranger.

Mavaut (G.), directeur au Ministère de l'Industrie et du Travail.

Morisseaux (Ch.), directeur général au Ministère de l'Industrie et du Travail.

Peten (Cl.), membre de la Chambre des Représentants, membre du Conseil de direction du Comité belge des Expositions à l'étranger.

Rotiers (Fritz), homme de lettres, membre du Conseil de direction du Comité belge des Expositions à l'étranger.

Spirlet (chevalier Ivan de), secrétaire de la Commission d'initiative et d'enquêtes du Comité belge des Expositions à l'étranger.

Storms (J.-B.), secrétaire général du Commissariat du Gouvernement près l'Exposition de Bruxelles 1910.

Tardieu (Eug.), rédacteur en chef de la *Chronique des Travaux publics*.

Van der Meylen (R.), trésorier du Comité belge des Expositions à l'étranger.

Van Ophem (Fr.), secrétaire général adjoint du Comité belge des Expositions à l'étranger.

Vercruysse-Bracq, sénateur, commissaire général du Gouvernement belge près l'Exposition de Paris 1900.

Warocqué (R.), questeur de la Chambre des Représentants, vice-président du Comité belge des Expositions à l'étranger.

Le Secrétaire administratif gérant : E. de Brevans.

IMPRIMERIE CHAIX, 20, RUE BERGÈRE, A PARIS. — 14884-8-08. — (Encre Lorilleux).

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS



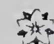
A L'ÉTRANGER

ET

Reconnu comme etablissement d'utilité publique par décret du 12 juin 1901

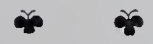
Réunion des Jurys et Comités des Expositions Universelles

Fusionnés par décret du 4 mai 1903

N° 5 — BULLETIN OFFICIEL  Juillet 1908

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1er JUILLET 1908

Présidence de M. Emile Dupont, sénateur, Président



EXPOSITION HISPANO-FRANÇAISE DE SARAGOSSE 1908

M. le Sénateur Viger, Président de la Section française, rend compte, dans ses grandes lignes, de la cérémonie d'inauguration de l'Exposition et de celle du Pavillon français par S. M. le roi d'Espagne.

L'accueil qui a été fait à la délégation française à Saragosse a été plus que cordial et plein d'enthousiasme.

M. le Ministre du Commerce a bien voulu venir présenter la Section française à S. M. le Roi d'Espagne; M. Revoil, notre Ambassadeur à Madrid, qui est un ami personnel de M. Viger, est venu également en raison de la présence du Roi.

M. le Ministre du Commerce a eu une réception extraordinaire de S. M. le Roi qui lui a accordé une audience particulière à laquelle M. Viger a également assisté.

Après l'inauguration de l'Exposition a eu lieu l'inauguration spéciale du Pavillon français où le Roi est resté plus de deux heures.

La partie espagnole de l'Exposition est bien organisée; elle présente une Section d'Alimentation particulièrement brillante; le Roi a tenu à exposer dans la Section d'Agriculture.

L'Exposition rétrospective espagnole renferme des richesses incalculables.

Quant au Pavillon français, son installation est terminée, sauf en ce qui concerne la Section agricole; la Section coloniale est également achevée.

Un grand banquet ayant eu lieu, des discours ont été prononcés par MM. Cruppi et Viger auxquels le Ministre de la Justice d'Espagne a répondu avec la plus grande courtoisie.

La Section française couvre une superficie de plus de 2.000 mètres, occupés en grande partie par le très beau Pavillon construit par M. de Montarnal, en vingt-cinq jours; elle présente un ensemble excellent et fait le plus grand honneur au Comité français des Expositions à l'étranger. (*Applaudissements.*)

En terminant, M. Viger adresse tous ses remerciements à ses collègues si dévoués, MM. Layus, premier Vice-Président, Niclausse et Vacher, Vice-Présidents; Stetten, Secrétaire général, de Montarnal, Architecte en chef, Vacherot, jardinier en chef de la Section française, qui a organisé les jardins français avec un goût exquis. (*Applaudissements.*)

M. Émile Dupont, au nom du Comité français des Expositions à l'étranger, remercie M. Viger des brillants résultats obtenus par la Section française à l'Exposition de Saragosse et lui adresse toutes ses félicitations.

EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES 1908

Jury. — M. Émile Dupont rappelle à ses collègues que le jury des Classes 60, 61 et 62 (Alimentation liquide) a eu lieu le 22 juin; que le jury des autres Classes se réunira vers le 15 septembre : les jurés seront désignés sous très peu de temps.

Le jury de l'Alimentation liquide a terminé ses travaux le samedi 27 juin. M. Kester, Trésorier général de la Section française, avait été délégué pour organiser et diriger les opérations de ce Jury.

M. Kester rend hommage à la cordialité des jurés anglais. L'organisation et le fonctionnement du jury de l'Alimentation liquide étaient en tous points parfaits.

Les récompenses ont été décernées le plus consciencieusement possible et le jury supérieur ayant fonctionné immédiatement, toute la question des récompenses du Groupe de l'Alimentation liquide est aujourd'hui définitivement réglée.

Incident concernant les marques d'origine. — M. Kester ajoute toutefois qu'un important incident a été soulevé pour les marques d'origine.

Il rappelle que dans les Expositions antérieures, notamment en 1900, il avait été décidé que les exposants d'un pays qui sur leurs produits se serviraient de marques d'origine étrangère, telles que Cognac, Bordeaux, Bourgogne, etc., se trouveraient exclus du concours.

Or, à l'Exposition Franco-Britannique de Londres, le jury de la Classe des Vins se trouvait en présence de vins « australiens » portant la marque « Bourgogne ». Les Anglais n'ont point admis la jurisprudence établie antérieurement et le jury français tout entier a protesté : cette protestation a fait l'objet d'un procès-verbal spécial qui a été signé, non seulement par les jurés français, mais par les jurés anglais.

M. Sandoz souligne la gravité du cas et déclare qu'il n'est pas possible que des récompenses soient attribuées aux exposants australiens qui se sont servis de la marque « Bourgogne ».

M. Émile Dupont est d'avis que les termes du procès-verbal dont il est question ci-dessus soient soumis à l'examen d'un membre du Conseil judiciaire du Comité. Il déclare qu'au jury supérieur, les représentants français devront s'opposer à l'attribution des récompenses aux exposants anglais ayant usurpé des marques françaises.

M. Layus rappelle que l'Angleterre est liée par la Convention de Madrid, non seulement pour elle-même, mais pour ses

colonies; elle donne une interprétation personnelle à l'article 4 de cette Convention.

Il ajoute qu'en Espagne les viticulteurs ont tourné la difficulté en déclarant leurs produits : « Vin de ceps provenant de Bourgogne, provenant de Bordeaux, etc. ». Rien ne s'oppose à ce que les Anglais adoptent ces dénominations.

Banquet du jury de l'alimentation liquide. — M. Kester rappelle enfin que le jury a clos ses opérations par un banquet où les paroles les plus cordiales ont été échangées de part et d'autre.

Remerciements à M. Kester. — Au nom du Conseil de direction, M. Émile Dupont adresse à M. Kester de chaleureux remerciements pour le dévouement dont il a donné une fois de plus la preuve au Comité. *(Applaudissements.)*

Concours temporaire d'horticulture. — M. Viger annonce qu'il arrive de Londres où vient d'avoir lieu le premier Concours temporaire d'Horticulture, qui a été particulièrement brillant.

M. Émile Dupont félicite M. Viger de ce résultat.

Décès de Lord Derby, Président de l'Exposition. — M. Émile Dupont rappelle à ses collègues le décès subit de Lord Derby, Président de l'Exposition Franco-Britannique de Londres, au succès de laquelle il avait tant travaillé.

Il ajoute que le Bureau a envoyé des lettres de condoléances à la Comtesse de Derby, au Duc d'Argyll et a offert une palme. Il donne lecture des lettres précitées et des réponses qu'il a reçues.

Télégramme adressé à la comtesse de Derby.

15 juin 1908.

Le Comité de la Section française de l'Exposition franco-britannique profondément ému à la nouvelle de la mort du comte de Derby s'associe à votre grande douleur et vous adresse l'expression de ses vives et respectueuses condoléances.

Sénateur Emile Dupont.

Lettre adressée au duc d'Argyll.

19 juin 1908.

Monsieur le duc et cher Président,

Le Comité de la Section française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres a été douloureusement impressionné en apprenant le décès du comte de Derby, Président de l'Exposition Franco-Britannique de Londres en 1908.

Au nom du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger, au nom de la Section française de l'Exposition franco-britannique de Londres, nous avons l'honneur de vous exprimer, et d'exprimer à l'Association britannique de cette Exposition, nos très sincères condoléances pour la perte que vous venez de faire en la personne du comte de Derby dont nous avions su apprécier la haute courtoisie, l'activité et la profonde connaissance des affaires, depuis que nous sommes en rapports avec l'Association pour l'organisation de l'éclatante manifestation de Shepherd's Bush.

Veuillez agréer, Monsieur le duc et cher Président, la plus haute expression de notre entier dévouement.

Signé : Emile Dupont,
Sénateur de l'Oise.

Réponse du duc d'Argyll.

Kensington Palace, 21 juin 1908.

Monsieur le sénateur Dupont et cher collègue,

J'ai reçu vendredi votre très sympathique lettre exprimant la douleur que vous et vos collègues avez ressentie de la mort de Lord Derby, Président de l'Exposition Franco-Britannique. Je transmettrai au Lord Derby actuel et à sa famille les termes cordiaux de votre lettre. La soudaineté de la mort de notre Président a rendu sa perte plus profondément sensible à tous. Ce doit être pour tous une consolation de penser que son dernier acte public était destiné à cimenter l'amitié entre la France et la Grande-Bretagne.

Je reste, mon cher sénateur Dupont, votre très dévoué,

Signé : Argyll.

Réponse de Lord Arthur Stanley Derby.

27 juin 1908.

Cher monsieur Dupont,

Ma mère, Lady Derby, me désire de vous exprimer sa reconnaissance vive et sincère pour la sympathie que vous avez eu la bonté de lui exprimer à l'occasion de la mort de son mari.

Mon cher père me parlait souvent de vous et de l'Exposition ; pour nous tous et pour ma mère c'est une grande satisfaction de savoir que ses derniers jours ont été heureux en voyant se resserrer les liens de l'amitié entre nos deux grands pays.

Agréez, cher Monsieur, l'assurance de mon dévouement sincère.

Signé : Arthur Stanley,
Lord Derby.

Lettre du duc d'Argyll.

Kensington, 30 juin 1908,

Mon cher sénateur Dupont,

Ci-joint, je vous envoie l'accusé de réception de Lord Derby concernant votre aimable lettre de condoléances à la mort de son père,

Croyez-moi, mon cher sénateur,

Votre toujours dévoué,

Signé : ARGYLL.

Lettre de Lord Derby au duc d'Argyll.

Coworth Park, Sunningdale, 27 juin 1908.

Mon cher duc,

Je suis très touché des bons sentiments exprimés par le Comité français des Expositions à l'étranger, relativement à la mort de mon père et je vous suis obligé de me les avoir transmis.

Votre dévoué,

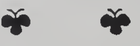
Signé : Lord DERBY.

Assemblée générale annuelle. — La date en est fixée à la deuxième quinzaine de novembre.

Deuxième conférence internationale des Comités permanents d'Expositions en novembre 1908. — Le Comité belge prépare un relevé des questions qui seront examinées par la Conférence.

Comité belge des Expositions à l'étranger. — Son nouveau siège social est actuellement, 14, rue de Berlaimont, à Bruxelles.

NOUVEAUX MEMBRES



Admissions du 1er Juillet 1908



BEURET (Georges) ✠, *ingénieur; administrateur délégué de la Société générale de constructions en béton armé et de travaux spéciaux en ciment ; secrétaire de la Chambre syndicale des constructeurs en ciment armé.*

Médailles d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 28). — 167, AVENUE VICTOR-HUGO, A PARIS.

BRÉGER (Arthur), ✠, *imprimeur-éditeur ; conseiller du commerce extérieur; administrateur de la Caisse d'épargne et de prévoyance de Paris.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 13). — 11, BOULEVARD SAINT-MICHEL, A PARIS.

FAUCHIER-MAGNAN (Emmanuel), *négociant; associé de la Maison Wolff, Maunoury et Cie.*

Hors concours Paris 1900 (Cl. 92). — 10, RUE COQUILLIÈRE, A PARIS.

HOUBRON (Maurice), *négociant en vins, Vice-Président du Syndicat national des vins, spiritueux et liqueurs de France.*

Membre du jury, Bordeaux 1907 (Cl. 60). — 11, RUE BASSE, A LILLE (NORD).

LABRIERRE (Alfred), O. ✠, *négociant en grains; président de la Chambre de commerce de Versailles; président de la Chambre syndicale des grains, graines et fourrages de Paris et des départements.*

Membre du jury Paris 1900; Membre des Comités, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906. (Cl. 45 et 48). — 210, BOULEVARD PEREIRE, A PARIS.

LÉVY (Léopold), *industriel (Société française de baguettes).*

Médaille d'or, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 71). — 54, RUE DE BONDY, A PARIS.

MANO (Benoit), ✠, *administrateur délégué de la Société générale de constructions en béton armé et de travaux spéciaux en ciment.*

Médailles d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 28). — 167, AVENUE VICTOR-HUGO, A PARIS.

MENCIÈRE (Dr Louis), ✠, *chirurgien de la clinique de chirurgie orthopédique de Reims; ancien interne des hôpitaux de Bordeaux.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 16). — 38, RUE DE COURTANCY, A REIMS (MARNE).

NALÈCHE (comte Étienne de), *directeur du* Journal des Débats; *Vice-Président du Syndicat de la presse parisienne.*

Grand prix en collectivité, Milan 1906 (Cl. 13). — 2, RUE DE CHANALEILLES, A PARIS.

VALÉRI (Jules), *négociant; juge au Tribunal de commerce de Nice; directeur et membre fondateur de la caisse d'épargne de Nice.*

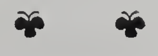
Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 39). — 3, RUE SCALIERO, A NICE (ALPES-MARITIMES).



EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Conseil de direction du 21 juillet 1908

Présidence de M. Emile Dupont, Sénateur, Président.



NÉCROLOGIE

En ouvrant la séance, M. Émile Dupont rappelle le deuil très cruel qui vient de frapper le secrétaire général du Comité, M. G.-Roger Sandoz, ainsi que MM. Paul Simon, Jean Hollande et Ernest Levallois en la personne de leur mère, belle-mère et sœur, M[me] Gustave Sandoz, veuve du regretté fondateur du Comité.

Il se fait l'interprète des sentiments unanimes des membres du Conseil pour leur adresser l'expression de la profonde et sincère sympathie de tous leurs collègues. *(Assentiments unanimes.)*

NOMINATIONS ET PROMOTIONS DANS L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le Président annonce les nominations et promotions suivantes dans l'ordre de la Légion d'honneur qui ont été accordées à des fonctionnaires et à des collègues du Comité français des Expositions à l'étranger :

Ministère du Commerce.

MM.

Bricout, directeur du Cabinet;

Challamel, sous-chef de bureau;

Allart (Henri), membre du Conseil judiciaire du Comité;

Bardin (Louis), Bloch (Jules), Louchet, Proust, Vignet, membres du Comité français des Expositions à l'étranger;

Ont été nommés chevaliers.

Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.

M. Combe (Alphonse), membre du Comité français des Expositions à l'étranger promu officier.

Ministère des Affaires étrangères.

MM.

Cambon (Jules), ambassadeur à Berlin promu grand-croix;

Bompard, ancien ambassadeur à Saint-Pétersbourg, promu grand-officier.

Lévy-Strauss, membre correspondant du Comité français des Expositions à l'étranger, à Bucarest, nommé chevalier.

Ministère des Colonies.

M. Labbé (Jean), membre du Conseil judiciaire du Comité français des Expositions à l'étranger, nommé chevalier.

Ont été promus ou nommés à l'occasion de l'Exposition de Marseille :

MM. Charles-Roux, commandeur; Lopes-Silva (André), chevalier; Richard (Georges), chevalier; Beigbeder (David), chevalier; membres du Comité français des Expositions à l'étranger.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE BRUXELLES 1910

Nomination du commissaire général. — M. le Président annonce que, par décret en date du 4 juillet 1908, M. Fernand Chapsal, directeur des Affaires commerciales et industrielles au Ministère du Commerce, a été nommé Commissaire général du Gouvernement français à cette Exposition.

Le Conseil est particulièrement heureux du choix fait par le Gouvernement.

Nomination d'une Commission provisoire d'étude. — M. le Président ajoute que si le Commissaire général est nommé, le Comité français des Expositions à l'étranger n'est pas encore investi officiellement pour procéder à l'organisation de la Section française à l'Exposition de Bruxelles : il ne peut donc agir actuellement que d'une manière officieuse.

Toutefois, il y a lieu de se préoccuper, dès à présent, du choix de l'emplacement et de son importance. Des compétitions étrangères sont à prévoir : elles se sont déjà manifestées et si M. G. Roger-Sandoz, qui depuis une année à suivi toutes ces questions avec un soin tout particulier, était présent, il aurait donné au Conseil des indications de la plus grande précision.

Le Président propose au Conseil :

1° De désigner une Commission provisoire pour engager des préliminaires officieux avec la Commission belge en vue de préparer la participation française à l'Exposition de Bruxelles;

2° D'envoyer notre chef des services techniques, M. de Montarnal, à Bruxelles pour réunir tous les renseignements nécessaires.

La Commission provisoire d'étude serait composée des quatre Vice-Présidents du Comité français et des Présidents des Commissions auxquels seraient joints, conformément au Règlement, le Président, le Secrétaire général et le Trésorier du Comité français.

Ces propositions sont adoptées et la Commission se trouve constituée.

EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES 1908

Date du jury. — Le Jury se réunira le 15 septembre à Londres.

Nomination des jurés. — Ces nominations ont été arrêtées à la date du 20 juillet et les lettres sont envoyées actuellement aux intéressés.

EXPOSITION HISPANO-FRANÇAISE DE SARAGOSSE 1908

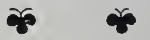
Date du jury. — M. Layus annonce que le jury se réunira le 1er septembre.

FÉLICITATIONS A M. MAGUIN

Le Président est heureux de féliciter son collègue et ami M. Maguin du rétablissement complet de sa santé, après l'opération qu'il a subie.

M. Maguin remercie ses collègues de tous les témoignages de sympathies qui lui ont été prodigués en cette circonstance.

NOUVEAUX MEMBRES



Admissions du 21 juillet 1908.



ANTOINE (Jules-Nicolas), *fabricant d'horlogerie (successeur de la Maison Antoine frères).*

Hors Concours, Paris 1889 et 1900 (Cl. 96). — 28, avenue Fontanié-Argent, a Besançon (Doubs).

BAUDON (René), *ingénieur-constructeur; président du Syndicat des constructeurs de Lille et du Nord: président du Syndicat des fondeurs en fer du Nord de la France; juge au Tribunal de Commerce de Lille et membre de la Chambre de Commerce de Lille.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 29). — A Ronchin-lez-Lille (Nord).

BLANCHET (Charles), *distillateur; vice-président honoraire du Syndicat des vins et spiritueux de l'Oise.*

Médaille d'or, Bruxelles 1897 et Liège 1905; Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Milan 1906; Expert du jury, Londres 1908 (Cl. 60 et 61). — 6, rue de la Manufacture Nationale, a Beauvais (Oise).

COTILLON (René), *négociant en vins.*

Hors concours, Liège 1905 (Cl. 60). — 46, rue de Barsac, a Bercy-Paris.

ÉCHALIÉ (Maurice), ✿, *administrateur-délégué de la Société française « Pneumatiques Continental » et du caoutchouc manufacturé.*

Hors concours, Marseille 1906 (Cl. 30 et 99). — 146, AVENUE MALAKOFF, A PARIS.

GEISMAR (Gabriel), ✿, *fabricant d'horlogerie.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 96). — A TARRAGNOZ-BESANÇON (DOUBS).

LOISEAU (Arthur), ✿, *fabricant d'horlogerie.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 96). — 12-14-16, RUE DE LA MADELEINE, A BESANÇON (DOUBS).

LORAIN (Paul), I. ✿, *libraire-éditeur (éditeur imprimeur d'estampes). Maison Le Vasseur et Cie.*

Hors concours, Anvers 1894, Paris 1900, Hanoï 1903: Grand prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 13). — 33, RUE DE FLEURUS, A PARIS.

NAUDOT (Camille), ✿, *céramiste d'art; vice-président de la Chambre syndicale de la céramique et de la verrerie.*

Diplôme d'honneur, Bruxelles 1897; Membre des Comités et Médaille d'or, Paris 1900; Hors concours, Saint-Louis 1904 (Cl. 72). — 62, BOULEVARD DE L'OUEST, LE RAINCY (S.-ET-O.).



Exposition Franco-Britannique de Londres 1908



LOI

OUVRANT AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR UN CRÉDIT EXTRAORDINAIRE DE 50.000 FRANCS POUR SUBVENTIONS AUX FÉDÉRATIONS SPORTIVES, A L'OCCASION DE L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté.

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER.

Il est ouvert au ministre de l'Intérieur, sur l'exercice 1908, en addition aux crédits accordés par la loi de finances du 31 décembre 1907 et par des lois spéciales, un crédit extraordinaire de cinquante mille francs (50.000 fr.), applicable au chapitre 18 *bis* (Subventions aux fédérations sportives, à l'occasion de l'Exposition franco-britannique de Londres).

ART. 2.

Il sera pourvu à cette dépense au moyen des ressources générales du budget de l'exercice 1908.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 11 juillet 1908.

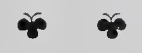
A. FALLIÈRES.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur,
G. CLEMENCEAU.

Le Ministre des Finances,
J. CAILLAUX.

(Extrait du *Journal officiel* des 15 et 16 juillet 1908.)



LES JEUX OLYMPIQUES A LONDRES 1908



L'Angleterre est le pays du sport, qui est un mets anglais. On y est persuadé que la force physique de l'individu est la condition nécessaire de l'énergie morale qui fait la puissance d'un peuple, et que l'éducation musculaire fait l'éducation de la volonté. Les Anglais ne mettent rien au-dessus de la volonté, et leur livre le plus populaire est *Robinson Crusoé*, parce que ce héros de roman a eu la persévérance qui surmonte tous les obstacles. C'est le pays de la culture physique. Dans les programmes d'études, le foot-ball et le canotage n'ont pas moins de place que la connaissance des classiques. Il n'est pas étonnant qu'une manifestation imposante comme l'est la *French British Exhibition* ait été l'occasion d'instaurer une série de jeux olympiques.

Ceux-ci ont commencé le 13 juillet. Ils ont été inaugurés par le Roi, accompagné par la Reine, le Prince et la Princesse de Galles, la Princesse Victoria, le Duc et la Duchesse de Connaught, la princesse Patricia, le Prince héritier et la Princesse de Suède, le Prince héritier et la Princesse de Grèce, le marajah de Népaul et sa brillante suite. Dans la loge royale avaient également pris place MM. Paul Cambon, ambassadeur de France, comte de Benkendorf, ambassadeur de Russie; le marquis de San Giuliano, ambassadeur d'Italie, l'ambassadeur d'Allemagne, les ministres de Portugal, Suède, Norvège, Danemark, tout le corps diplomatique.

Le stade offre l'aspect imposant d'un immense cirque ovale établi sur le modèle des stades antiques où Pindare chantait les vainqueurs dans ses Odes néméennes, pythiques, olympiques et corinthiennes. Mais ici il n'y aura ni Pindare ni aucun poète. La vaste piste est entourée de gradins en amphithéâtre qui pourraient contenir 60.000 personnes. Il n'en est jamais venu autant, et le peu d'empressement du public fut tel, qu'il fallut au bout de huit jours baisser les prix d'entrée ; et des affiches constellaient les murs de Londres : *Olympic games, Prices cut in half!* « Jeux olympiques, prix coupés en deux ! ».

La piste est une prairie bordée d'un large chemin battu; au centre, une grande piscine bordée de pierres sert pour la natation.

Le jour de l'ouverture la musique des grenadiers guards en tunique rouge joua durant toute la séance.

Le début fut imposant; ce fut le défilé bien ordonné des deux mille athlètes venus de tous les points du monde. Ils firent le tour de la piste, groupés par pays en pelotons bien formés derrière les drapeaux nationaux, et marchant d'un pas rythmé. Le succès fut pour les Danoises, qui défilèrent avec une régularité militaire. Les Danois, les Américains du Nord, les Grecs, les Français avaient fort belle tenue. C'était un joli spectacle, ces lignes régulières de costumes divers, tricots blancs, culottes de toile, jerseys, bérets ou casquettes, guêtres ou mollets nus; les escrimeurs, fleuret au poing, avaient un air chevaleresque. Les Italiens, vêtus de noir et blanc, les Hongrois en complets bleu sombre, avaient belle allure.

Les applaudissement partis des différentes travées marquaient les places où étaient massés les compatriotes des pelotons au passage.

Alors le Comité international des Jeux Olympiques, le Comité britannique et le Comité d'honneur s'avancèrent devant la loge royale, et le président Lord Desborough invita le Roi à déclarer ouverte la quatrième Olympiade, ce que le Roi fit tandis que les trompettes résonnaient aux deux bouts du stade.

Alors commencèrent les épreuves, à la mode des cirques anglais, toutes à la fois. Nous sommes dans un pays où il ne faut pas perdre son temps. Simultanément les cyclistes pédalent, les coureurs s'évertuent, les nageurs barbotent.

A cinq heures le Roi et son cortège gagnèrent le Pavillon Royal, où le thé fut servi.

Le soir, lord Desborough, président du Comité olympique britannique, offrit, aux Grafton Galleries, une réception aux athlètes. M. Cambon, ambassadeur de France, y prononça un speech et dit combien le président de la République Française avait été touché par l'accueil que lui ont fait le Roi et le peuple anglais.

Les 2.000 athlètes sont reçus et logés aux frais des comités à qui une souscription populaire a fourni à cet effet une somme de 300.000 francs, qui eut été facilement doublée si le besoin s'en était fait sentir; mais elle suffisait, et l'on eut l'exemple rare de journaux disant aux lecteurs : « N'envoyez plus rien, il y a assez! »

Les épreuves ont commencé par la natation, épreuves éliminatoires de 400 mètres, Les Anglais ont gagné deux manches, la troisième revint à un Anglo-Saxon *d'Australasie*. En même temps, dans la course à pied, 1.500 mètres plat, quatre manches sur sept ont été gagnées par les Anglais, dont l'un, Hallows, bat le record olympique, 4 m. 3 s. 2/5.

Cependant les Suèdois, Norvégiens et Danois donnaient sur la pelouse, aux appareils de gymnastique, un incomparable spectacle de grâce et de beauté physique. Ils sont excellents, souples, forts; et c'est merveille de voir ces incomparables athlètes qui élèvent l'acrobatie à la hauteur d'un bel art.

Le lendemain étant le 14 juillet, M. Charles Cazalet, président de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, réunit au stade les cent gymnastes français et salua de vibrantes paroles le drapeau tricolore. Il était entouré de MM. Wachmar, vice-président de l'Union, Loutil, nouveau décoré; député Lachaud et de nombreux délégués de Belgique, Hollande, Bohême, Italie.

Les épreuves reprirent. Les Anglais l'emportent dans les courses à pied. Les Français sont supérieurs dans les épreuves cyclistes. Les contingents suédois, danois, norvégiens sont sans rivaux pour les mouvements d'ensemble et la gymnastique. Un nouveau record été établi par l'Américain Flanagan qui a battu le record olympique et tous les records britanniques pour le lancement du marteau, couvrant 170 pieds 4 pouces 1/4. Il se classa

premier; second, Mograth (États-Unis); troisième, Walsh, (Canada). Le vieux monde fut distancé. Dans les tribunes, les Américains poussaient des hurrahs frénétiques, des cris sauvages, en agitant des centaines de petits drapeaux étoilés.

La course cycliste des 20 kilomètres fut gagnée par l'Anglais Kinsbury en 34 m. 13 s. 2/5. La finale des 3.500 mètres marche revient à l'Anglais Larner; Shephard (États-Unis) enleva brillamment la finale des 1.500 mètres, course à pied, en 4 m. 3 s. 2/5.

Troisième journée. 15 juillet. — Succès pour les Français, cyclistes et gymnastes. La finale des 2.000 mètres tandem est remportée par l'équipe Schilles-Auffray. Nos champions gymnastes, venus de Troyes et du Pas-de-Calais ont été acclamés. Autres épreuves : course cycliste de 100 kilomètres (éliminatoire) gagnée par le Suédois Hanson sur le Français Lutz; finale de la course à pied des trois milles, gagnée par l'Anglais Deakin. Jet du javelot : nouveau record battu; le Suédois Lemming lance le trait à 178 pieds 7 pouces 1/2. Cet exercice a de la noblesse et de l'allure. D'autres épreuves cyclistes et natatoires, water-polo (vainqueurs les Belges, quatre goals contre un) occupèrent la journée, sans compter de jolis mouvements d'ensemble exécutés par les femmes danoises.

Quatrième journée, 16 juillet. — De belles épreuves, au point de vue plastique, de lancement du disque : gagnant, J. Shéridan, États-Unis.

Courses cyclistes (100 kilomètres, deuxième manche); à pied (16 kilomètres, première manche, gagnée par l'Anglais J. Webb); natation; lancement du poids (finale, vainqueur R. Rose, Etats-Unis); plongeons, course cycliste (1.000 mètres, 16 manches; à la finale, le Français Schiller, classé premier a dépassé de 2/5 le temps fixé, 1 m. 45 s.; contestation, le chronométreur étant trop loin du départ).

Cinquième journée, 17 juillet. — Concours de sabre; natation; lancement du javelot, tenu au milieu, gagnant, E.-W. Lemming (Suédois), 179 pieds, 10 pouces 1/2, bat tous les records; marche des 16 kilomètres, finale : 1er, Larner (Anglais), 1 h. 15 m. 59 s. 2/5; bat le record du monde.

Les trois premiers sont anglais; escrime à l'épée (supériorité des Français); natation (100 mètres), un Australien dans sa série fait le meilleur temps sur la distance de la journée; course cycliste de 5.000 mètres, séries (deux Français, Demangel et Auffray sont qualifiés pour les demi-finales); en gymnastique et en mouvements d'ensemble, s'affirme la supériorité des pays scandinaves; première, Suède, suivie à peu de distance par la Norvège, la Finlande, le Danemark; la France prend la 5e place; cyclisme, course poursuite, trois tours de piste, la finale est gagnée par l'équipe anglaise (Johnson, Jones et Kingsbury); lutte à la corde.

Sixième journée, 18 juillet. — Course de steeple-chase, 3.200 mètres, finale gagnée par Russel (Anglais); natation, 200 mètres à la brasse française, F. Holman (Anglais) remporte la finale; éliminatoires de lancement du disque; séries du concours de plongeon; course cycliste de 5.000 mètres, scratch : premier, Jones (Anglais); deux Français suivent, Schilles et Auffray; lutte à la corde, finale : City Police (Londres) bat Liverpool Police; course cycliste de 100 kilomètres, finale : premier, Bartlett (Anglais); la France vient troisième avec Lapize, à une longueur du premier; course à pied des 5 milles, finale : premier, Voigt (Anglais); poule au sabre et à l'épée; le capitaine de La Falaise, champion du sabre de France, et M. de Lesseps, gagnent leur série; les Français Lippmann et Stern gagnent chacun une poule d'escrime à l'épée.

Septième journée. 20 juillet. — Tir à l'arc, style continental. 1er Grisot (France), Finale de la lutte libre, poids légers, 1er G.-N. Mehnert (États-Unis). — Poule d'épée. — Natation 100 mètres finale, 1er Daniels (États-Unis). — Saut en longueur sans élan, finale, 1er R.-C. Ewry (États-Unis) 3^m^,30. (Le record est de 3^m^,70.)

Huitième journée. 21 juillet. — Natation 1.500 mètres, séries; course à pied 400 mètres, haies, séries; L. Hillmann (États-Unis) bat le record olympique, 56 s. 2/5; course à pied, 800 mètres plat, finale : 1er Sheppard (États-Unis), en 1 m. 52 s., record du monde (ancien record 1 m. 57 s.). Lunghi, Italien, est second. — Concours d'épée par équipes; la France bat

le Danemark par 6 touches à 10. — Concours de sabre par équipes, la France bat la Belgique (6/10). — Course à pied des 400 mètres plat, un seul Français de qualifié pour la demi-finale, Malfait, qui gagne aussi sa série du 200 mètres plat. — Plongeon, gagnant Losberg (Suédois). — Saut en hauteur avec élan. — Lutte *Catch as Catch can.* — Luttes gréco-romaines.

Neuvième journée, 22 juillet. — Finale de l'escrime au sabre; l'équipe de Hongrie bat l'équipe d'Italie; à l'épée l'équipe de France bat l'équipe d'Angleterre (1/2 finale). — Finale des 400 mètres, course à pied, haie : 1er J. Bacon, Amérique, 55 s. 1/5 (record du monde); finale des 100 mètres plat, course à pied, gagnée par Walker (Sud-Africain), qui égale le record du monde. 10 s. 4/5; Séries du saut en longueur avec élan; Irons (États-Unis) bat le record olympique. Finale de la lutte libre : gagnant Bacon (Anglais). Natation (concours de plongeons).

Dixième journée, 23 juillet. — Séries et demi-finales de la lutte gréco-romaine. Séries du saut en hauteur sans élan; du 110 mètres haies; des 1.500 mètres natation (1er, Taylor, Anglais); finale des 400 mètres, plat, annulée par suite d'une bousculade entre Carpenter, Américain (disqualifié), et le lieutenant Halswell (Anglais), et finale du 200 mètres plat, Kerr, Canadien, gagnant; concours d'épée individuel et concours de sabre; concours d'épée par équipes, finale : la France bat la Belgique par 7 touches à 9; concours de sabre par équipes, finale : Hongrie bat Bohême.

Onzième journée, 24 juillet. — Épée, concours individuel, finale : les trois premiers sont français. Premier : Alibert. — Épée, concours par équipes, Angleterre bat Danemark, — Sabre, concours par équipes, Italie bat Allemagne. — Natation; course par équipes : Australie bat Danemark, Angleterre bat États-Unis; Hongrie fait *walk-over*. — Saut à la perche.

Douzième journée, 25 juillet. — Course à pied, 110 mètres haies : premier, Smithson (États-Unis), 15 s. (record du monde); 400 mètres plat, gagnant de la finale, *walk-over*, Halswell, Anglais, 50 s.; 1.600 mètres plat, par Telais, premier, États-Unis; finale du triple saut, premier, Alearne (Anglais), 14m,91, record Olympique; saut à la perche, finale, gagnants *ex æquo*. Gilbert et Cook (États-Unis), avec 3m,71 record Olympique; natation, finale du 1.500 mètres, premier, Taylor (Anglais), 22 m. 48 s. 2/5, record du monde; course natation par équipes, 1° Angleterre, 2° Hongrie; concours de plongeons; premier : Johannsen (Suède); escrime, concours de sabre individuel, finale, 1° Fuchs (Hongrie); lutte gréco-romaine : poids légers, premier, Porro (Italie); poids moyens, premier, Martenson (Suède); poids lourds, premier, Weiss (Hongrie).

La journée pathétique fut celle de la course de Marathon; elle fut angoissante, et superbe. Le trajet à parcourir était du château de Windsor au stadium, 40 kilomètres, distance de Marathon à Athènes. Pauvre coureur antique, dont la course fait des émules a 2.300 ans de distance, et dont la mort l'a immortalisé! Cent mille spectateurs étaient accourus à Londres pour voir dans le stade l'arrivée de la course sensationnelle, et cent mille autres s'échelonnaient le long du parcours. « Vers 5 heures et quart, écrit J. Coudurier, un cri retentit à travers le stade!

» L'Italien Dorando est en vue depuis quelque temps déjà. D'immenses pancartes portées autour de la piste nous tenaient informés des progrès des trois premiers : le Sud-Africain Hefferon, l'Italien Dorando et l'Américain Hayes.

» Soudain les porte-voix hurlent.

» L'Italien vient d'entrer dans l'enceinte de l'Exposition.

» L'effet de ces quelques mots est électrique.

» Au bruit de la foule succède un silence impressionnant. Tous les yeux sont tournés vers l'entrée qui fait face à la loge royale et où se trouvent depuis quelque temps déjà S. M. la Reine et LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Connaught. Et voici que débouche, venant se déverser sur la pelouse, un groupe affolé de photographes, d'entraîneurs et d'arbitres... Ils agitent les bras, font toutes sortes de signes incompréhensibles, les porte-voix hurlent de nouveau.

» L'Italien est en vue.

» Quelques siècles semblent s'écouler, toujours rien; enfin, après une interminable attente de plusieurs minutes, paraît un pauvre

être chétif, vêtu de rouge, qui marche comme un aveugle, s'avance en tâtonnant et tombe à terre.

» Sur tous les gradins s'élève un hourra frénétique, c'est le salut de la foule au vainqueur, véritable héros de Marathon. Autour de l'infortuné coureur se bousculent une cohue d'officiels et d'amis. On le masse rapidement; le malheureux fait un effort, se remet sur pied, et avance mécaniquement de quelques mètres, De nouveau il s'écroule; des arbitres l'entourent, l'aident de leurs gestes, de leurs conseils, de leurs encouragements. Dorando de nouveau est sur pied fait encore quelques mètres. tombe de nouveau et cet épouvantable spectacle se renouvelle cinq fois jusqu'à ce que le coureur, épuisé vraiment, s'affaisse au tournant de la piste, à quelques mètres en avant de l'arrivée.

» Alors retentissent de nouvelles acclamations, c'est le coureur américain Hayes qui débouche sur la piste. Il s'avance à bonne allure, bien que sa marche dénote une fatigue extrême; il gagne sur l'Italien! Encore trente mètres, et il l'aura atteint et dépassé... Pauvre Dorando!

» Il gît toujours à terre, rigide comme un cadavre. Les entraîneurs, les arbitres lui apprennent l'arrivée de son rival. Dans un effort miraculeux, l'homme se redresse, se met debout, chancelle. Il semble que les mains qui l'entourent le touchent et le portent. Il fait quelques mètres et tombe comme une masse.

» Hayes est maintenant au tournant. Quelques secondes encore et il va gagner. Alors, spectacle inouï! Dorando le moribond fait un soubresaut, il est debout et dans un effort prodigieux, il court d'un pas saccadé et fou vers le but, franchit les cinq derniers mètres qui le séparaient de la ligne d'arrivée, l'atteint..., elle tombe sous le poids du coureur, épuisé mais vainqueur que les juges reçoivent inanimé dans leurs bras.

» On l'étend sur une civière et on l'emporte à l'ambulance.

» Immédiatement derrière lui arrivait exténué l'Américain Hayes qui, lui aussi, une fois le but franchi, s'abat à terre.

» Cette finale sensationnelle n'avait à vrai dire rien de sportif. Ce fut la lutte cruelle, inhumaine et sublime d'un être humain avec la mort pour obtenir une récompense vaine. C'était sublime et navrant, les dernières secondes de la course eurent la valeur de toute une tragédie. A quelques mètres de la ligne d'arrivée, tel le soldat de Marathon, gisait l'homme qui avait vraiment gagné cette épreuve insensée, et personne ne savait s'il ne resterait pas vaincu, quoique touchant presque le but. Ce fut un moment d'angoisse poignante. Mais aussi avec quelle frénésie la foule poussa-t-elle des hourras enthousiastes lorsqu'elle vit flotter au haut du mât le drapeau italien que suivit de près celui des États-Unis.

» Le vainqueur avait fait son parcours (41 kilomètres 840 mètres) en 2 heures 54 minutes 36 secondes. Hefferon, arrivé bon troisième, avait mené le train presque jusqu'au stade et sa victoire semblait assurée depuis le vingt-unième mille. Seul des vainqueurs, il arriva au stade en excellent état, courant sans la moindre fatigue apparente, l'air dispos et s'offrant même le luxe d'un emballage final dans la ligne d'arrivée. »

Dorando ne s'est pas ressenti de cet effort. Dix jours après il s'engageait pour une autre course en Italie. Ses rivaux, l'Américain Hayes (2[e]) et le Sud-Africain Hefferon (3[e]) ont plus de ressources physiques. Dorando qui a déjà gagné une course de Marathon, a l'énergie morale. Si le coureur antique est mort en arrivant, c'est qu'il était épuisé, en partant, par la guerre et les privations, et c'est qu'il n'avait pas l'entraînement, la culture physique, le bien-être des athlètes d'aujourd'hui, plus résistants, parce que moins misérables.

On sait le formidable incident. Dorando a été disqualifié, parce qu'un tas d'intrus, de gêneurs, de maladroites ou de perfides interventions ont secouru ses défaillances. Il y a entre autres un importun porte-voix anglais qui a abusé du droit de sollicitude en relevant, en soutenant le coureur, hors d'état de refuser ses mauvais offices et en se laissant photographier comme pour fournir des documents à la plainte. Dorando a été touché par les organisateurs et les officiels qui l'en ont ensuite puni en le disqualifiant. Les Saxons ont voulu à tout prix l'emporter sur les Latins; Dorando est victime de la lutte des races. Il a reçu une flatteuse compensation : la gracieuse reine

Alexandra lui a offert une coupe commémorative donnant ainsi une leçon aux juges anglais. Dorando a protesté que sa faiblesse vint de l'émotion en entendant les acclamations de cent mille poitrines, mais que les aides malencontreuses l'ont gêné, car il eût fini le tour par ses propres moyens.

Il fut acclamé à la distribution des prix qui eut lieu le 25 juillet, et dont J. Coudurier a fait ce joli tableau :

« De bonne heure une foule immense remplissait l'amphithéâtre ; elle acclama longuement S. M. la reine Alexandra, lorsque la souveraine parut dans la loge royale transformée pour la circonstance en une tribune de couleur pourpre aux quatre coins de laquelle flottait l'étendard royal. La reine portait une toilette mauve clair et une ravissante toque de paille ornée de tulle mauve d'une nuance un peu plus foncée que celle de la robe.

» Derrière Sa Majesté se tenaient la princesse Victoria gainée d'une exquise robe cerise, et le prince héritier de Suède.

» Lord Desborough, un peu en avant, donnait alors un signal convenu, et à peine les dernières notes du *God save the King* avaient-elles retenti, que la masse des athlètes vainqueurs défilait sur la droite et venait se grouper en bon ordre au bas de la tribune d'honneur. En face était aligné un détachement de grenadiers de la garde irlandaise accompagnés de leurs tambours et de leurs trompettes. Les uniformes écarlates des soldats égayaient l'immense piste de gazon vert. Un roulement de tambour, une sonnerie de trompette, et le premier athlète, titulaire d'une médaille d'or, un Canadien, monte l'étroit escalier qui conduit à la plate-forme où la Reine se tient debout, gracieuse et souriante. A sa droite, sur une table drapée de rouge, s'élève un véritable amoncellement d'écrins et de rouleaux. Lord Desborough tend à Sa Majesté la médaille du jeune athlète. La reine la donne à son fidèle sujet canadien, qui salue d'une gauche inclinaison de tête, fait demi-tour et raide, compassé, dégringole l'escalier de gauche. Au bas de l'estrade, il reçoit une branche de chêne verdoyante, cadeau de sa belle forêt de Windsor, que le Roi a envoyé aux Jeux Olympiques. Puis l'athlète couronné va prendre place derrière le triple rang de grenadiers rouges. Pendant trois quarts d'heure le défilé continue sans interruption. La Reine a un mot gracieux, un sourire affable pour tous les athlètes.

» Le vainqueur du tournoi individuel d'épée, le Français Alibert, est acclamé lorsque le crieur officiel appelle son nom. Notre compatriote, grand, mince, élancé, s'incline très bas devant la souveraine, baise la main royale de la façon la plus respectueusement élégante, s'éloigne de quelques pas à reculons et salue avec grâce la charmante Majesté : la France n'a pas encore perdu l'art précieux des belles manières de l'ancien régime. Très acclamée aussi la vaillante équipe d'épée que précède son capitaine M. H.-G. Berger.

» Le défilé continue. Soudain deux messieurs en redingote et en tube quittent la tribune de la Reine et courent à travers la pelouse. C'est le comte Bosdari, conseiller de l'ambassade d'Italie et l'un de ses collègues ; ils courent tels de vrais athlètes. Les voici de l'autre côté de la piste, devant la porte réservée aux coureurs. Un remous dans la foule qui barre cette entrée, une acclamation folle, et un petit homme, vêtu d'un complet veston brun, coiffé d'une casquette cycliste, se détache des rangs pressés des spectateurs : c'est Dorando, le disqualifié d'hier, le véritable vainqueur de Marathon, le héros d'aujourd'hui.

» Il s'avance souriant, d'un pas très ferme. Il commence à faire le tour de la piste, accompagné du comte Bosdari, précédé d'une bannière aux couleurs de l'Italie, et nous assistons au grand triomphe de la journée.

» L'enthousiasme est indescriptible, 80.000 personnes sont debout, hurlant à pleins poumons, agitant furieusement chapeaux, mouchoirs, étendards de toutes couleurs et de toutes formes. La distribution des récompenses en est un moment interrompue. La Reine s'avance et sourit, heureuse de ce triomphe qui est un peu et même beaucoup le sien. Dorando arrive au pied de la tribune d'honneur, que lui avait interdite l'indigne disqualification des juges anglais, et il attend son tour modestement, l'air radieux, serrant les mains tendues vers lui. Les derniers athlètes primés ont défilé devant la Reine, et le crieur public appelle : Dorando !

» Une clameur immense lui répond, telle que je n'en ai jamais entendue de pareille. Dorando

monte sur l'estrade d'un pas souple et léger, et la Reine tout émue, avec un sourire d'infinie bonté, lui remet la coupe d'or qu'elle lui décerne pour sa vaillance et son courage surhumain. Dorando, chargé de son précieux trophée achève le tour de la piste, et l'ovation que lui fait la foule, prouve mieux que ne le feraient tous les juges sportifs du monde, que le Latin est vraiment le vainqueur de Marathon. Ce fut un instant consolant, inoubliable.

» Le héros de tous les Jeux Olympiques, c'est l'Italien disqualifié, le Latin qui a voulu écraser l'égoïsme des prétendus sportsmen américains. Quelle belle revanche pour notre race! Quelques instants après, le second vainqueur de Marathon, l'Américain Hayes, recevait de la Reine le trophée grec symbolisant le premier coureur de Marathon.

» Hayes et son bronze d'art, hissés sur une table et portés sur les épaules de quatre athlètes américains, brandissant un immense étendard américain, faisaient, eux aussi, leur tour de piste. Mais quel accueil différent! De maigres bravos et les cris sauvages, les rara-ara-ra des camarades américains saluaient seuls le triomphe antisportif de cet athlète sans générosité. Dès que la dernière coupe d'honneur et les derniers trophées eurent été distribués par la Reine, trois hourras retentissants saluèrent la gracieuse Majesté qui, toujours jeune et toujours belle, salua à son tour la foule de ses adorateurs.

» Aux accents de l'hymne national, la souveraine quitta alors l'estrade et regagna l'automobile qui la ramena immédiatement au palais de Buckingham ».

1er août. — Aviron. Finale de l'épreuve à 1 rameur : gagnant Blakstaffe (Anglais). Équipe à 4 rameurs : gagnante, club Leander (Anglais). Épreuve à 8 rameurs : gagnant Leander A. C. ; 2e Royal Club Nautique de Gand.

Le concours de boxe, amateurs, aura lieu en octobre. La France y participera.

Telle fut cette manifestation grandiose, colossale de l'esprit sportif moderne, où les plus signalés champions se sont mesurés et défiés. Par la variété des épreuves, on peut constater l'importance de cet immense concile, qui a remué, ému, déçu ou comblé les amateurs de tous les jeux de force, d'adresse, de souplesse, de grâce. Les temps antiques sont revenus, et le souci de la vigueur, des lignes plastiques, marque de nouveau les temps modernes. L'humanité y gagnera en beauté. Voyez l'influence de ces jeux physiques dans les multiples manifestations, dont quelques-unes font scandale, du nu au théâtre. A côté d'obscènes et vicieuses entreprises, elles correspondent à un objet plus élevé, le culte de la forme, dont la foule commence à être pénétrée. Les Saxons ont des écoles de *Well Formed Women*, « femmes bien faites », et les groupes photographiés sont exposés sans impudeur aux devantures. C'est le goût moderne de la callisthénie, corollaire des doctrines philosophiques du XIXe siècle, dans lesquelles le corps a cessé d'être une « guenille », et la Matière est devenue l'égale de l'Idée.

Léo Claretie.



Exposition internationale de Bruxelles 1910



NOMINATION DU COMMISSAIRE GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS



Extrait du journal officiel du 14 juillet 1908.

MINISTÈRE DU COMMERCE
ET DE L'INDUSTRIE

Le Président de la République française,
Sur le rapport du Ministre du Commerce et de l'Industrie,
Décrète :

Article premier.

M. Chapsal, conseiller d'Etat, directeur des affaires commerciales et industrielles au Ministère du Commerce et de l'Industrie, est nommé commissaire du Gouvernement français en

Belgique à l'Exposition universelle internationale de Bruxelles en 1910.

Il conservera ses fonctions actuelles.

Art. 2.

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au journal officiel et inséré au *Bulletin des Lois*.

Fait à Paris le 4 juillet 1908.

A. FALLIÈRES.

Par le Président de la République :

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie,

Jean Cruppi.



Exposition de Bucarest 1906



NOTE

Plusieurs exposants nous ont fait connaître qu'ils ont reçu des offres relatives aux diplômes et insignes des récompenses de l'Exposition de Bucarest moyennant le versement d'une somme de 100 francs. Nous les mettons en garde contre ces propositions qui n'ont aucun caractère officiel.

Nous avons le plaisir de leur annoncer que le Ministère roumain du Commerce travaille en ce moment à la répartition des diplômes, et des insignes de l'ordre national « Médaille Jubilaire ».



Banquet annuel de la Société des Artistes français



Le 1er juillet 1908 a eu lieu au Palais d'Orsay le banquet annuel de la Société des Artistes français, présidé par M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'État des Beaux-Arts, qui avait à sa droite M. Nénot, président de la Société, et à sa gauche le commandant Bard, représentant le Président de la République.

Un grand nombre de personnalités appartenant au monde de la politique, des beaux-arts et des lettres honoraient de leur présence cette manifestation à laquelle assistaient également de hauts fonctionnaires des diverses administrations ainsi que la plupart des artistes, membres du Comité, des jurys, du Conseil judiciaire de la Société des Artistes français.

Il s'agissait non seulement de fêter les heureux vainqueurs du salon de 1908, mais aussi de commémorer le rapprochement des deux grandes sociétés qui incarnent au plus haut degré l'art français : *la Nationale* et *les Artistes français*, union féconde d'où est sorti, il y a un an, ce *Comité permanent des Expositions françaises des Beaux-Arts à l'étranger* qui vient de faire si brillamment ses premières armes à l'Exposition franco-britannique de Londres.

Aussi le Comité français des Expositions à l'étranger s'empressa-t-il de se faire représenter à cette réunion par son président, M. le sénateur Emile Dupont, tenant à marquer ainsi l'accord complet qui règne entre notre Comité et le Comité des Beaux-Arts.

Au cours de ce banquet amical, des toasts furent prononcés par M. Nénot, président de la Société des artistes français, et par M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'État des Beaux-Arts.

Dans son allocution, M. Nénot rappelant les circonstances dans lesquelles fut créé le Comité permanent des Expositions françaises des Beaux-Arts à l'étranger, prononça les paroles suivantes :

Si M. Roll était là, il aimerait à constater combien nous avons été heureux dans les démarches que nous avons faites auprès des pouvoirs publics et de l'administration des Beaux-Arts pour obtenir ce Comité permanent des Expositions françaises des Beaux-Arts à l'étranger que nous avons été très satisfaits de voir constituer, M. le ministre nous ayant fait observer que nous pourrions peut-être avoir trop d'influence sur ce Comité si beaucoup de nos membres en faisaient partie, nous nous sommes engagés, M. Roll et moi, à ce que ni l'un ni l'autre, président de la Société des Artistes français ou président de la Nationale, ne puisse faire partie de ce Comité et également, une fois ce Comité nommé, à ne nullement user de nos rôles de présidents de Sociétés

pour nous immiscer en quoi que ce soit dans les affaires dudit Comité.

Il y a peut-être eu quelques petits froissements que nous regrettons, mais je bois à la constitution de ce Comité d'artistes français à l'étranger et je bois à notre Exposition de Londres ; elle a été parfaitement goûtée par nos amis et alliés les Anglais.

Je crois que nous devons tenir à nos prérogatives d'artistes et tenir à ce que ce soit un comité formé des nôtres qui règle les attributions des Expositions que nous pouvons avoir à faire de l'art français à l'étranger.

Je bois à M. Dupont, le président du Comité français des Expositions à l'étranger. C'est grâce à lui que nous avons pu obtenir cette part prépondérante dont nous sommes si fiers à l'Exposition de Londres. *(Applaudissements.)*

M. Dujardin-Beautmetz, sous-secrétaire d'État des Beaux-Arts, répondit au toast de M. Nénot par une vibrante allocution qui fut particulièrement goûtée de tous les assistants.

Rappelant la participation des Beaux-Arts à l'Exposition de Londres, il prononça les paroles suivantes :

Je vous félicite du succès que vous avez remporté à l'Exposition de Londres ; vous avez montré une fois de plus que la France artistique était toujours au premier rang parmi les nations rivales, mais je ne saurais trop vous dire, au moment où l'on éprouve de tous côtés de si grandes difficultés pour défendre la production d'art, qu'il est temps de vous organiser dans des Comités, dans des Associations pour faire connaître et apprécier vos œuvres à l'étranger.

Du reste, vous allez bientôt avoir l'occasion de nouveaux triomphes à l'Exposition de Buenos-Ayres et je n'ai pas besoin de vous rappeler les succès que l'art français a remportés à Venise, à Liège et à Munich. Et je puis vous dire qu'avec l'appui de la Société d'horticulture nos peintres de fleurs viennent d'obtenir de très brillants résultats à Mannheim.



Exposition Franco-Britannique de Londres 1908



MEMBRES FRANÇAIS DU JURY NOMMÉS POUR LES CLASSES 60-61-62, s'étant réunis à Londres LE 20 JUIN 1908

Président d'honneur du Groupe :
M. Kester (Gustave).

CLASSE 60

Vins et Eaux-de-vie de vin.

Président du Jury : M. Mandeix (André), Le Havre (Seine-Inf.).

Vice-Présidents du Jury :
MM. Guestier (Daniel), à Bordeaux (Gironde).
Leenhard-Pommier, à Montpellier (Hérault).

Rapporteur général du Jury :
M. Charton (Claude), à Beaune (Côte-d'Or).

Rapporteur général adjoint du Jury :
M. Desmoulin, à Paris *(juré suppléant).*

Rapporteurs de Jury de Section :
MM. Michel (Félix), à Montpellier (Hérault).
Morinerie (Raymond de la), à Reims (Marne).
Schyler (Alfred), à Bordeaux (Gironde).
Vivier, à Cognac (Charente).
Mommessin (Jean), à Charnay-les-Mâcon (Saône-et-Loire) *(expert).*

Secrétaires de Jury de Section :
MM. Meyniac, à Bordeaux (Gironde).
Uzac (Armand), à Bordeaux (Gironde).
Buhan fils, à Bordeaux (Gironde) *(juré suppleant).*
Chonion, à Meursault (Côte-d'Or) *(juré suppléant).*

Meyer, à Saumur (Maine-et-Loire) *(juré suppléant).*
Rogée-Fromy, à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inf.) *(juré suppléant).*

Secrétaires-adjoints de Jury de Section :

MM. Blanlot, à Beaune (Côte-d'Or) *(juré suppléant).*
Douat (Raoul), à Bordeaux. *(juré suppléant).*
Lhote (S.) fils, à Dijon (Côte-d'Or) *(juré suppléant).*
Bastide-Vessier (C.), à Aigues-Vives (Gard) *(expert).*
Martin (René), à Joinville-le-Pont (Seine) *(expert).*
Petit (P.), à Auxerre (Yonne) *(expert).*

Titulaires : MM. Bord (Georges), à Loupiac (Gironde).
— Boutelleau (G.), à Barbézieux (Charente).
— Calvet (Jean), à Bordeaux (Gironde).
— Chanut (Dr), à Vosne-Romanée (Côte-d'Or).
— Chandon (Raoul), à Epernay (Marne).
— Delcous, à Paris.
— Dumont (Ch.), à Dijon (Côte-d'Or).
— Gérald (Geo.), à Paris.
— Girard-Amiot (Alex.), à Saumur (Maine-et-Loire).
— Goulet (E.), à Paris.
— Guillet, à Saintes (Charente-Inférieure).
— Havy (Alfred), à Charenton (Seine).
— Heidsieck (Charles), à Reims (Marne).
— Hennessy (James), à Cognac (Charente).
— Hine (Th.), à Jarnac (Charente).
— Jacoulot (Vincent), à Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire).
— Johnston (Raoul), à Bordeaux (Gironde).

Titulaires : MM. Karrer (Émile), à Saint-Denis (Seine).
— Kester (Gustave), à Paris.
— Lardet, à Mâcon (Saône-et-Loire).
— Lignon (Achille), à Lyon.
— Luling (Dr), à Reims.
— Lur-Saluces (comte de), à Sauternes (Gironde).
— Malaquin, à Paris.
— Martell (Édouard), à Cognac (Charente).
— Mauvigney (Jérôme), à Bordeaux (Gironde).
— Maxwell (James), à Bordeaux (Gironde).
— Mestrezat (Guill.), à Bordeaux (Gironde).
— Otard (baron), à Cognac (Charente).
— Passemard, à Saint-Émilion (Gironde).
— Proust, à Paris.
— Sabot (Albert), à Paris.
— Soualle (L.), à Pont-Sainte-Maxence (Oise).
— Taberne (Franck), château de Clapiers (Hérault).
— Turpin (Henry), à Rouen (Seine-Inf.).
— Verneuil, à Gémozac-Cozes (Charente-Inférieure).
— Vert (Baptiste), à Jarnac (Charente).

Suppléants : MM. Alleau, à Paris.
— Bary (Louis de), à Reims (Marne).
— Beaumont (Ch. de), à Pauillac (Gironde).
— Bernex (L.), à Bordeaux (Gironde).
— Desmarquest (Jean), à Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire).
— Dubreuil, à Gradignan (Gironde).
— Dumas (Francisque), à Villefranche-sur-Saône (Rhône).
— Fougerat (Jean), à Levallois-Perret (Seine).

Suppléants : MM. Hanier fils, Paris (Halle aux Vins).
— Huet (Stanislas), à Libourne (Gironde).
— Larue (Auguste), à Paris.
— Lemétais, à Fécamp (Seine-Inf.).
— Perrier (G.), à Châlons-sur-Marne (Marne).
— Picq, à Libourne (Gironde).
— Roos, à Montpellier (Hérault).
— Sarrazin, à Dijon (Côte-d'Or).
— Vitou (Henri-Clovis), à Paris.

Experts : MM. Blanchet (Charles), à Beauvais (Oise).
— Brunet (Raymond), à Paris.
— Cadot, à Paris (Bercy).
— Chapuis, à Dijon (Côte-d'Or).
— Colcombet, à Dracy-le-Fort (Saône-et-Loire).
— Couturat, à Paris (Bercy).
— Damade, à Bordeaux (Gironde).
— Duquesnay, à Lille (Nord).
— Giovetti, à Bordeaux (Gironde).
— Gourdault, à Paris (Bercy).
— Lawton, à Bordeaux (Gironde).
— Lequeux (Alfred), à Châlons-sur-Marne (Marne).
— Lunaret (de), à Montpellier (Hérault).
— Lung, à Bordeaux (Gironde).
— Minvielle (Michel), à Bordeaux (Gironde).
— Pardon (J.), à Paris.
— Ramelot, Le Havre (Seine-Inférieure).
— Ricard (Marcel), à Léognan (Gironde).
— Rocques (X.), à Paris.
— Senges, à Bordeaux (Gironde).
— Vignes, à Narbonne (Aude).

CLASSE 61

Sirops et liqueurs, spiritueux divers; alcools d'industrie.

Président du Jury :
M. Bardin (Louis), à Paris.

Vice-Président du Jury :
M. Lambert (Ernest), à Neuilly-sur-Seine (Seine).

Secrétaires du Jury :
MM. Bertrand-Taquet (Alfred), à Paris *(juré suppléant).*
Rocher (Fernand), à la Côte-Saint-André (Isère) *(juré suppléant).*

Rapporteur du Jury de Section :
M. Cointreau, à Angers (Maine-et-Loire).

Titulaires : MM. Brunier (Étienne), à Lyon (Rhône).
— Cusenier (Charles), à Paris.
— Dumas-Fillion, à Lyon (Rhône).
— Glotin (Maison Marie Brizard et Roger), à Bordeaux (Gironde).
— Peureux (Auguste), à Fougerolles (Haute-Saône).
— Violet (Lambert), à Thuir (P.-O.).

Suppléants : MM. Chastenet, à Périgueux, (Dordogne).
— Clacquesin, à Paris.
— Dechavanne (Henri), à la Plaine-Saint-Denis (Seine).
— Denuzière (Charles), à Saint-Étienne (Loire).
— Gabolde-Get, à Revel (Haute-Garonne).
— Lamiral (Henry), à Clichy (Seine).
— Mauprivez-Leroy, à Compiègne (Oise).
— Peyret, à Lyon (Rhône).
— Simon aîné, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

Experts : MM. Bardinet, à Bordeaux (Gironde).

Experts : MM. Bouchy, à Levallois-Perret (Seine).
— Brugerolle (Léopold), à Matha (Charente).
— Cazalis (G.), à Cette (Hérault).
— Colette (René), aux Moëres, par Hondschoote (Nord).
— Fournier-Demars, à Saint-Amand (Cher).
— Quenot (Henri), à Dijon (Côte-d'Or).
— Rateau, à Nogent-sur-Marne (Seine).

CLASSE 62

Boissons diverses.

Eaux minérales. — Bières et cidres.

Vice-Président du Jury :
M. Girod (Pierre), à Paris.

Secrétaire du Jury :
M. Lefevre (Hippolyte), à Caen (Calvados).

Rapporteur général du Jury :
M. Dumesnil (Fernand), à Paris.

Titulaire : M. Lemariey (Lucien), à Neuilly-sur-Seine (Seine).

Suppléants : MM. Coubaud (Paul), à Paris.
— Wohlhuter (Paul), à Paris.

AVIS A NOS LECTEURS

Le *Bulletin officiel du Comité français des Expositions à l'étranger* est dans sa septième année.

Son importance et son intérêt ont augmenté avec le Comité lui-même. Si nous nous reportons de cinq années en arrière, le Bulletin tirait, à cette époque, à 1.000 exemplaires seulement : il suffisait alors au service de nos dévoués collègues, des abonnés et à l'échange gracieux fait avec d'autres Revues.

Depuis cette époque et progressivement, nous sommes arrivés à un tirage de 3.000 exemplaires, nécessaire exactement pour les services que nous venons d'énumérer : il est à prévoir, d'ailleurs, que l'augmentation constante du nombre des Membres du Comité français des Expositions à l'étranger nous conduira, à très brève échéance, à augmenter encore notre tirage.

Dans ces conditions, les divers services du Secrétariat du Comité ont dû subir des transformations dans le sens d'une centralisation plus directe; la publication du Bulletin, notamment, ainsi que son impression et sa *publicité*, ont fait l'objet de l'organisation d'un *service spécial*, par suite d'une décision du Conseil de direction.

Désormais, en effet, notre Bulletin comprend, non seulement, comme par le passé, des extraits de procès-verbaux, les listes d'admission des nouveaux Membres, mais aussi tous les documents relatifs, soit aux Expositions en cours, soit aux Expositions en préparation ; en outre, il publie des études intéressantes, dues à la plume de Membres autorisés et compétents de notre Association, sur des questions touchant les expositions, la législation des récompenses, la propriété industrielle, etc.

Enfin, nous avons l'honneur d'informer nos collègues que la publicité faite dans notre Bulletin dépend exclusivement de notre Secrétariat administratif qui, par une organisation spéciale, est chargé de rechercher et de recevoir les souscriptions.

Le Bureau.

Le Secrétaire administratif gérant : E. de Brevans.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 17406-9-08. — (Encre Lorilleux).

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS



A L'ÉTRANGER

ET

Reconnu comme établissement d'utilité publique par décret du 12 juin 1901

Réunion des Jurys et Comités des Expositions Universelles

Fusionnés par décret du 4 mai 1903

N° 6 ✿ **BULLETIN OFFICIEL**  Août 1908

Liste des Membres Titulaires et Correspondants au 31 août 1908

MEMBRES TITULAIRES

A

ABADIE (Michel), ✿, *fabricant de papiers; administrateur délégué de la Société anonyme des papiers Abadie; vice-président de la Chambre syndicale des tabacs et des industries qui s'y rattachent.*

Grands prix, Paris 1900 et Liège 1905; Membre du jury, Saint-Louis 1904 (Cl. 88). — 132, AVENUE MALAKOFF, A PARIS.

ABOILARD (Georges), O. ✻, *électricien.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 26). — 46, AVENUE DE BRETEUIL, A PARIS.

ABOUCAYA (Léon), ✻, *fabricant de cuirs vernis; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 89). — 23, RUE RICHER, A PARIS.

ABOUCAYA (Samuel), *fabricant de cuirs vernis.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 89). — 23, rue RICHER, A PARIS.

ACH (Moïse), ✿, *négociant en rubans et soieries (maison Ach frères et Cie).*

Grand prix en collectivité, Liège 1905 (Cl. 83). — 53, RUE TURBIGO, A PARIS.

ACHARD (Édouard), *ingénieur-constructeur (maison d'Espine, Achard et Cie); machines à scier et à travailler le bois.*

Membre des comités et Médailles d'or, Paris 1889 et 1900 (Cl. 22). — 52, QUAI DE LA MARNE, A PARIS.

ACOULON (Alfred), ✻, I. ✿, *fabricant d'instruments de musique; associé-gérant de la Société Thibouville-Lamy et Cie; président de la Chambre syndicale des luthiers de l'arrondissement de Mirecourt.*

Membre du jury, Bruxelles 1897; Secrétaire du jury, Paris 1900; Grand prix, Milan 1905 (Cl. 17). — 68, RUE RÉAUMUR, A PARIS.

ADENIS (Charles), I ✿, O ✻, *délégué cantonal, administrateur de la Caisse d'Épargne de la Ville de Paris; fondateur de la Mutualité scolaire du XIIe arrondissement.*

Membre du Comité consultatif spécial des Sports, Section XII, Paris 1900 (Cl. 109 et sports). — 74, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, A PARIS.

ADER (Jean), *notaire.*

Membre du Conseil judiciaire du Comité Français des Expositions à l'Étranger (Cl. 105). — 226, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, A PARIS.

ADNET (Émile), *constructeur d'instruments pour les sciences.*

Membre des comités, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 16 et 87). — 26, RUE VAUQUELIN, A PARIS.

ADRIAN (Louis), ✻, *fabricant de produits pharmaceutiques; ancien président de la Chambre syndicale des produits chimiques.*

Grand prix, Bruxelles, 1897; Membre du jury, rapporteur, Paris 1900 (Cl. 87). — 9 et 11, RUE DE LA PERLE, A PARIS.

AINE (Eugène), ✿, *couturier (maison Aine-Montaillé.)*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 85). — 1, PLACE VENDÔME, A PARIS.

ALBANEL (Louis), *juge d'instruction; président du Patronage familial; membre du Conseil d'administration de Sociétés philanthropiques et de préservation sociale de l'École Théophile-Roussel.*

Membre des comités, Paris 1900; Glasgow 1901; Saint-Louis 1904; Milan 1906, Londres 1908; Médaille d'or, Milan 1906; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 101). — 95, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, A PARIS.

ALBOUI (Raymond), ✠, *pharmacien de 1re classe (maison Mialhe, Petit et Alboui, successeurs).*

Médaille d'or, Hanoï 1903; médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 87). — 8, RUE FAVART, A PARIS.

ALBY (Amédée), ✠, *ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; ancien administrateur délégué de la Société anonyme Westinghouse.*

Grand prix, Liège 1905 (Cl. 23). — 80, BOULEVARD FLANDRIN, A PARIS.

ALCAN (Félix), ✠, ✠, *libraire-éditeur.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 13). — 108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, A PARIS.

ALLAIN fils (Alfred), ✠, *négociant en vins; ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine.*

Membre du jury, Paris 1889 et 1900 (Cl. 60). — 1, RUE DES SAINTS-PÈRES, A PARIS.

ALLAIN (Maurice), *exportateur; vice-président de la Chambre du commerce d'exportation; membre de la Commission permanente des valeurs en douane* (Cl. 115).

4, RUE DE COMMAILLE, A PARIS.

ALLARDI (F.), ✠, *fabricant de cartonnages.*

Médaille d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 92). — 40, RUE MATHIS, A PARIS.

ALLART (Henri), ✠, *avocat à la Cour d'appel.*

Membre du Conseil judiciaire du Comité français des Expositions à l'Étranger (Cl. 105). — 29, RUE DE MIROMESNIL, A PARIS.

ALLEGUÈDE (P.), *directeur de la maison Violet frères (fabricants du Byrrh).*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 61). — 41, AVENUE DE L'OPÉRA, A PARIS.

ALLEMAGNE (Henry d'), ✠, I. ✠, *archiviste paléographe; bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal; président de la Section rétrospective des Transports, Milan 1906.*

Membre des comités, Paris 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 100). — 30, RUE DES MATHURINS, A PARIS.

ALLOEND-BESSAND (Gustave), *filateur; président de la Société industrielle d'Elbeuf; membre de la Chambre de commerce d'Elbeuf.*

Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Membre du jury, Tourcoing 1906 (Cl. 82). — A ELBEUF (SEINE-INFÉRIEURE).

ALTAZIN (Émile), ✠, *armateur; ancien juge au Tribunal de commerce; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 53). — 12, RUE DE LA GARE, A BOULOGNE-SUR-MER (PAS-DE-CALAIS).

ALTAZIN (Eugène), O. ✠, I. ✠, ✠, *administrateur délégué de la Société des produits céramiques et réfractaires de Boulogne-sur-Mer; vice-président de la Chambre de commerce de Boulogne-sur-Mer; président du Syndicat des céramistes et chaufourniers du Nord de la France; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 72). — 2, PLACE DES CAPÉCURES, A BOULOGNE-SUR-MER (PAS-DE-CALAIS).

AMIARD (Louis), I ✠, O. ✠, *industriel, docteur en droit.*

Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 43). — 38, RUE DES ALOUETTES, A PARIS.

AMIC (Jean), ✠, *fabricant de matières premières pour la parfumerie (maison Roure-Bertrand fils), conseiller du Commerce extérieur.*

Grand prix, Paris 1900; Hors concours, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 90). — A GRASSE (ALPES-MARITIMES).

AMIEUX (Maurice), ✠, *fabricant de conserves.*

Médailles d'or, Paris 1889 et 1900 (Cl. 58). — A CHANTENAY-LES-NANTES (LOIRE-INFÉRIEURE).

AMIEUX (Maurice) fils, ✠, *fabricant de conserves.*

Médailles d'or, Paris 1889 et 1900 (Cl. 58). — A CHANTENAY-LES-NANTES (LOIRE-INFÉRIEURE).

AMOUR (Paul), ✠, *directeur de la distillerie « Suprême Fécamp ».*

Médaille d'or, Hanoï 1903; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 61). — 1, RUE CUVIER, A FÉCAMP (SEINE-INFÉRIEURE).

AMSON (Georges), O. ✠, *fabricant de maroquinerie; membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger; président d'honneur de la Chambre syndicale de la maroquinerie, gainerie et articles de voyage; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités, secrétaire du jury, Paris 1889; Membre des comités, rapporteur du jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Hors concours, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition franco-britannique de Londres 1908 (Cl. 98). — 68, RUE DE LA FOLIE-MÉRICOURT, A PARIS.

ANCELOT (Alfred), O. ✻, ✿, *fabricant de dentelles et broderies; ancien président du Comité français des Expositions à l'étranger; membre de la Chambre de commerce de Paris; membre de la Commission permanente des valeurs en douane; membre de la Commission supérieure des expositions.*

Président des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 84). — 24, RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, A PARIS.

ANCELOT (Eugène), *avoué au Tribunal de première instance.*

Membre du Conseil judiciaire du Comité français des Expositions à l'étranger (Cl. 105). — 37, BOULEVARD HAUSSMANN, A PARIS.

ANCEL-SEITZ (Paul), *manufacturier; associé et fondé de pouvoirs de la maison P. Ancel-Seitz (filature et tissage de coton).*

Membre du jury, Hanoï 1902-1903; rapporteur, Saint-Louis 1904 (Cl. 80). — 28, AVENUE RAPHAEL, A PARIS.

ANCEL-SEITZ (Prosper), ✻, *manufacturier, filature et tissage de coton, à Granges (Vosges); ancien député des Vosges; président de la Caisse syndicale d'assurances mutuelles des Industries textiles de France contre les accidents; président d'honneur de l'Association cotonnière coloniale; vice-président du Comité des conseillers du Commerce extérieur.*

Membre des comités, Paris 1900; médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 80). — 28, AVENUE RAPHAEL, A PARIS ET A GRANGES (VOSGES).

ANGLADE, O. ✻, *fabricant de boutons et passementerie, fournitures en gros pour tailleurs (maison Anglade et Debange); manufacture générale de câbles et fils électriques (32, rue des Bois, à Paris).*

Grands prix, Bruxelles 1897, Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86 et 26). — 3, RUE LA FEUILLADE, A PARIS.

ANTHOINE (Louis-Auguste), ✿, *fabricant de poterie d'étain; président de la Chambre syndicale de la poterie d'étain et des industries qui s'y rattachent; juge au Tribunal de commerce de la Seine.*

Médailles d'or, Paris 1900; Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 65). — 39, RUE FAIDHERBE, A PARIS.

ANTOINE (Jules-Nicolas), *fabricant d'horlogerie (successeur de la maison Antoine frères).*

Hors concours, Paris 1899 et 1900 (Cl. 96). — 28, AVENUE FONTANIÉ-ARGENT, A BESANÇON (DOUBS).

APPERT (Léon), O. ✻, I. ✿, *maître verrier; président honoraire de la Chambre syndicale des maîtres de verreries de France.*

Président de jury, Paris 1900 (Cl. 73). — 148, BOULEVARD HAUSSMANN, A PARIS.

APPERT (Léopold), *ingénieur de l'École Centrale des Arts et Manufactures de Paris (maison Appert frères); conseiller du Commerce extérieur.*

Hors concours, Paris 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 73). — 82, AVENUE NIEL, A PARIS.

ARBEL (Pierre), O. ✻, ✿, ✿, *administrateur délégué des établissements Arbel et des forges de Douai, de la Société des wagons de grande capacité et de la Société de location des wagons de grande capacité; administrateur de la Société française de matériel agricole à Vierzon, des Forges de Bellecourt; membre du Conseil des Chemins de fer de l'État.*

Rapporteur du Gouvernement, Chicago 1893; Secrétaire du jury, Paris 1900; deux Grands prix, Liège 1905; trois Grands prix, Milan 1906 (Cl. 64). — 103, AVENUE HENRI-MARTIN ET 28, RUE DU ROCHER, A PARIS.

ARLEN (Louis), *brasseur; ex-président du syndicat des brasseurs de l'Extrême-Est (Haut-Rhin et Doubs).*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 62). — A MONTBÉLIARD (DOUBS).

ARMAND (comte Albert), ✻, *industriel (pisciculture), membre de la Chambre de commerce de Marseille.*

Membre du jury, Paris 1900 et Milan 1906; Membre du jury supérieur, Marseille 1906 (Cl. 53). — 11, RUE LAFON, A MARSEILLE (BOUCHES-DU-RHÔNE).

ARMAND, *couturier (maison Martial-Armand et Cie).*

Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 85). — 10, PLACE VENDÔME, A PARIS.

ARMAN DE CAILLAVET (Albert), ✻, *navigation de commerce; membre du Conseil supérieur de la navigation maritime; trésorier de la Ligue maritime française.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 Membre des comités, Saint-Louis 1904, Liège 1905, Milan 1906, et Londres 1908 (Cl. 33). — 12, AVENUE HOCHE, A PARIS.

ARMAND-CALLIAT fils, *orfèvre.*

Hors concours, Paris 1900; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 94). — 18, MONTÉE DU GOURGUILLON, A LYON.

ARMENGAUD jeune, ✻, *ingénieur conseil; ancien élève de l'École Polytechnique; ancien président de la Société française de navigation aérienne; vice-président de l'Association internationale pour la protection de la propriété industrielle.*

Membre des comités et du jury, Paris 1889; Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 34). — 23, BOULEVARD DE STRASBOURG, A PARIS.

ARMET DE L'ISLE (Émile), ✻, *industriel: traitement des quinquinas, sulfate de quinine, radium.*

Membre des comités, Paris 1889; Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 54). — 18, RUE MALHER, A PARIS.

ARNAUD (Édouard), *architecte diplômé par le Gouvernement; ingénieur des Arts et Manufactures, examinateur à l'École Centrale; expert près le tribunal civil de la Seine.*

Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904 (Cl. 10 et 66). — 2, RUE D'AMSTERDAM, A PARIS.

ARNAUD (Arthur), ✿, O. ✿, *négociant en vins; viticulteur; secrétaire général du Syndicat de défense viticole de l'arrondissement de Bordeaux; consul d'Haïti à Bordeaux.*

Membre des comités départementaux, Milan, 1906; Membre du jury, Bordeaux 1907 (Cl. 60). — 43, rue Saint-Genès, a Bordeaux (Gironde).

ARNAULT (Auguste), O. ✿, *publiciste.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 102). — 11, place de la Madeleine, a Paris.

ARNAVIELHE (Paul), ✿, *ameublements; président du Tribunal de commerce de Montpellier* (Cl. 69). 8, Grande-Rue, a Montpellier (Hérault).

ARNOULD (Pierre), ✿, ✿, *ingénieur-conseil de la Chambre syndicale des marchands de charbon de terre en gros et en demi-gros; conseiller du Commerce extérieur.*

Secrétaire des comités et expert du jury, Paris 1900 (Cl. 74). — 31, rue Bonaparte, a Paris.

ARQUEMBOURG (Henri), ✿, *ingénieur-constructeur (maison Jules Grouvelle, H. Arquembourg et Cie); président de la Chambre syndicale de la ferblanterie, tôlerie et cuivrerie pour automobiles.*

Grands prix, Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 74). — 71, rue du Moulin-Vert, a Paris.

ARTAUD (Adrien), *négociant; exportateur de produits d'alimentation et consignataire de bateaux à vapeur; membre de la Chambre de commerce de Marseille; président du Syndicat des Exportateurs; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Hanoï 1902-1903, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Membre du jury et secrétaire du jury supérieur, Marseille 1906 (Cl. 58). — 54 *bis*, rue de Paradis, a Marseille.

ARTAUD (Jean), *négociant-industriel, préparateur pour l'exportation de produits d'alimentation et consignataire de bateaux à vapeur; ancien juge au tribunal de commerce de Marseille; vice-président du Syndicat du commerce des huiles d'olive de Marseille.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Hanoï 1902-1903, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 60). — 54 *bis*, rue de Paradis, a Marseille.

ARTONNE (Fernand), *administrateur de la Compagnie des eaux minérales de la Bourboule.*

Hors concours, Paris 1900; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906; Trésorier des comités, Londres 1908 (Cl. 111 et 62). — 10, rue du Commandant-Marchand, a Paris.

ASTIER (Placide), *pharmacien; député de l'Ardèche*

Membre du jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 87). — 72, avenue Kléber, a Paris.

ATUYER (François), *fabricant de soieries (maison Atuyer, Bianchini, Ferier et Cie).*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 83. — rue Vaucanson, a Lyon (Rhône).

AUBERT (Alexandre), ✿, I. ✿, ✿, *ancien constructeur-mécanicien; ancien vice-président de la Chambre syndicale des fabricants de machines agricoles de France.*

Médaille d'or, Paris 1900 et Hanoï 1902: Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 35). — 4, rue Claude-Vellefaux, a Paris.

AUBERT (Georges), *négociant-exportateur; conseiller du Commerce extérieur.*

Rapporteur de jury Saint-Louis 1904 (Cl. 85). — 22, place Vendôme, a Paris.

AUBRESPY (Paul), ✿, *banquier et manufacturier (Le Zan-Réglisse).*

Médailles d'or, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 59). — A Uzès (Gard).

AUBRUN (Pierre), ✿, *entrepreneur de peinture et décoration; ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 66). — 77, boulevard Montparnasse, a Paris.

AUBRY-PACHOT (Eugène), *fabricant de plâtre.*

Membre des comités départementaux et Médaille d'or, Liège 1905; Membre des comités et Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 28). — 114, rue d'Aubervilliers, a Paris; usine a Gagny (Seine-et-Oise).

AUCOC (Louis) fils, O. ✿, *président honoraire de la Chambre syndicale de la bijouterie, de la joaillerie et de l'orfèvrerie; ancien juge au Tribunal de commerce; membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger.*

Secrétaire des comités et du jury, Paris 1889; Président des comités et du jury, Paris 1900; Président du comité de l'Exposition de Bijouterie, Saint-Pétersbourg 1901-1902; Président des comités, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 95). — 14, place Vendôme, a Paris.

AUDOYNAUD (Mathieu), O. ✿, I. ✿, *expert en ameublements.*

Membres des comités et du jury, Paris 1900: Vice-Président des comités, Saint-Louis 1904 (Cl. 69). — 47, boulevard Henri-IV, a Paris.

AUGÉ (Claude), *libraire-éditeur (maison Larousse et Cie).*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 13). — 17, rue du Montparnasse, a Paris.

AUGÉ (Henri), ✿. *pharmacien; fabricant de produits pharmaceutiques.*

Médailles d'or, Hanoï 1903 et Marseille 1907 (Cl. 87). — 23, rue Garibaldi, a Lyon (Rhône).

AURICOSTE (Joseph), I 🙰, *fabricant d'horlogerie d'art et de précision; constructeur de chronomètres pour la marine de l'État (ancienne maison Thomas); conseiller du Commerce extérieur; secrétaire de la Chambre syndicale de l'horlogerie de Paris.*

Médailles d'or, Paris 1900; Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Grand prix, Hanoï 1902-1903 (Cl. 96). — 10, RUE LA BOËTIE, A PARIS.

AUROUZE (Étienne), O ♣, *fabricant de pièges.*

Médailles d'or, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 51). — 8, RUE DES HALLES, A PARIS.

AUSCHER (Léon), ✻, *ingénieur des Arts et Manufactures; carrossier (maison Rheims et Auscher).*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 30). — 131, AVENUE MALAKOFF, A PARIS.

AUSSEUR (Edmond), I. 🙰, *menuisier (maison Ausseur et Hip); directeur général des écoles de la Chambre syndicale des entrepreneurs de menuiserie et parquets.*

Médailles d'or, Saint-Louis 1904, Liège 1905; Diplôme d'honneur en collectivité, Milan 1906 (Cl. 50). — 51 *bis*, AVENUE DE SÉGUR, A PARIS.

AYMARD (Jules), ✻, ♣, *distillateur-liquoriste; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Paris 1900; Grand prix Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 61). — 47, COURS D'HERBOUVILLE, A LYON (SAINT-CLAIR) (RHÔNE).

AZALBERT (Joseph), ♣, *négociant en vins.*

Membre des Comités départementaux, Liège 1905 (Cl. 60). — 17 ET 22, QUAI D'ALSACE, A NARBONNE (AUDE).

B

BABOIN (Aimé), *fabricant de tulles et de mousseline.*

Membre des comités et Grand prix, Paris 1900 (Cl. 84). — 31, RUE ROYALE, A LYON (RHÔNE).

BAC (Georges), I. 🙰, *fabricant d'œillets métalliques (maison Bac et ses fils); président de la Chambre syndicale des fabricants d'articles métalliques pour mercerie, confections et chaussures.*

Médaille d'or, Bruxelles 1897 (Cl. 86). — 23, RUE AUX OURS, A PARIS.

BACHELIER (Émile), *directeur général de la Compagnie générale de distribution d'énergie électrique.*

Grand prix et Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 23). — 12, BOULEVARD PÉREIRE, A PARIS.

BACHOLLET (Léopold), I. 🙰, ♣, *fabricant de tableaux-réclames en relief et d'articles de bureaux et d'écoles; secrétaire de la Chambre syndicale du papier et des industries qui le transforment.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur et Membre des comités, Liège 1905; Grand prix et Membre des comités, Milan 1906; Grands prix, Bordeaux 1907 (Cl. 92). — 13, 14, 15, RUE MORAND, A PARIS.

BACLÉ (Louis-Lucien), ✻, I. 🙰, *ingénieur.*

Membre des comités, Paris 1900, Liège 1905; Vice-Président des comités, Londres 1908 (Cl. 118 et 64). — 57, RUE DE CHATEAUDUN, A PARIS.

BACOT (Émile), 🙰, O. ♣, *distillateur.*

Médailles d'or, Liège 1905, Milan 1906; et Marseille 1906 (Cl. 61). — 13, RUE ROMIGUIÈRES, A TOULOUSE (HAUTE-GARONNE).

BACQUET (Armand), 🙰, *fabricant de fleurs artificielles; président de la Chambre syndicale des fabricants de fleurs artificielles de Paris.*

Diplôme d'honneur en collectivité, Bruxelles 1897; Grand prix en collectivité, Milan 1906 (Cl. 86). 19, BOULEVARD SAINT-DENIS, A PARIS.

BADEL (E.-J.), *fabricant de papier carbone et rubans pour machines à écrire (maison Carpentier, Badel et Cie); secrétaire de la Chambre syndicale de la mécanographie.*

Médailles d'or, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 92). — 22, BOULEVARD MÉNILMONTANT, A PARIS.

BADER (Théophile), ✻, *directeur des grands magasins « Aux Galeries Lafayette ».*

Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 85). — 1, RUE LAFAYETTE, A PARIS.

BADIN (Georges), *filateur de lin et coton; président du Syndicat normand de la filature de coton; vice-président du Syndicat de l'industrie du jute.*

Membre des comités et Grand prix, Paris 1900 (Cl. 80). — A BARENTIN (SEINE-INFÉRIEURE).

BADIN (Jules), ✻, I. 🙰, *administrateur de la Manufacture nationale de tapisserie de Beauvais.*

Membre des comités, Paris 1889; membre du jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 70). — A BEAUVAIS (OISE).

BAGUÈS (Robert), *fabricant de bronzes.*

Médailles d'or, Paris 1889 et 1900 (Cl. 97). — 31, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS, A PARIS.

BAGNÈRES (Gustave), I. 🙰, *ingénieur des Arts et Manufactures, ingénieur adjoint des services techniques de l'exploitation de la Compagnie des chemins de fer de l'Est.*

Hors concours, Paris 1900; Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 23 et 27). — 21, BOULEVARD FLANDRIN, A PARIS.

BAIGNOL (Albert), ✻, *fabricant de plumes métalliques, porte-plumes et crayons; ancien juge au Tribunal de commerce de Boulogne-sur-Mer.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 92). — A Boulogne-sur-Mer et 13, rue du Faubourg-Poissonnière, a Paris.

BAIL (Ernest) jeune, I. ⚜, *carrossier, trésorier de la Chambre syndicale des carrossiers.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 30). — 49 et 51, avenue Victor-Hugo, a Paris.

BAILLE (J.-B.), O. ✻, *fabricant de jumelles (maison Baille-Lemaire); docteur ès sciences; professeur honoraire; président du Syndicat des constructeurs d'instruments d'optique et de précision.*

Membre des comités et du jury, Paris 1889 et 1900 (Cl. 15). — 26, rue Oberkampf, a Paris.

BAILLE-LEMAIRE (Jean-Louis) fils, ⚜, *opticien.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 15). — 12, rue Pelouze, a Paris.

BAILLY (Eugène), *fabricant de chapellerie pour dames, secrétaire général du Syndicat de la chapellerie française.*

Grand prix en collectivité, Liège 1905 (Cl. 86). — 21, rue de Choiseul, a Paris.

BAILLY (Roger), *fabricant d'horlogerie.*

Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 96). — 5, square Saint-Amour, a Besançon (Doubs).

BAJAC (Antoine), O. ✻, C. ⚜, *ingénieur constructeur de machines agricoles; membre du Comité de la Chambre syndicale des constructeurs de machines agricoles de France; membre de la Chambre de commerce de l'Oise.*

Grand prix, Paris 1889; Membre des comités et du jury, Paris 1900; Hors concours, Hanoï 1902-1903; Grand prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 35). — A Liancourt (Oise).

BALLIF (A.), O. ✻, *président du Touring-Club de France.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix d'État, Vienne 1904; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905, Milan 1906, Marseille 1906 et Bordeaux 1907; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition franco-britannique de Londres 1908 (Sports). — 65, avenue de la Grande-Armée, a Paris.

BALOUZET (Paul), *fabricant de rubans et velours (maison Brossy, Balouzet et Cie).*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 83). — 13, rue des Jardins, a Saint-Étienne (Loire).

BALSAN (Ch.), ✻, *manufacturier, à Châteauroux (Indre), fabricant de draps; Régent de la Banque de France; ancien député.*

Membre du jury, Paris 1889; Président de classe et de groupe et Membre du jury supérieur, Paris 1900 (Cl. 82). — 8, rue de la Baume, a Paris.

BALSAN (Jacques), *industriel, fabricant de draps (société Balsan et Cie).*

Hors concours, Paris 1889 et 1900 (Cl. 82). — 52, quai Debilly, a Paris.

BANCELIN (Edme), ✻, *ingénieur électricien; administrateur et ingénieur-conseil de la Compagnie française de charbons pour l'électricité.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Président de comité et Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 24). — 21, rue Le Verrier, a Paris.

BANSSILLON (Antoine), *industriel, (Société Banssillon et Cie, fabricants de chocolat et cacao); président de la Chambre syndicale des chocolatiers lyonnais; membre du Syndicat de la chocolaterie française à Paris.*

Médailles d'or, Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904 (Cl. 59). — Chemin de la Maladière, a Lyon-Vaise.

BARBARIN (Dr Paul), *chirurgien ancien interne des hôpitaux de Paris.*

Membre des comités, Bordeaux 1907 (Cl. 16). — 186, Faubourg Saint-Honoré, a Paris.

BARBAT (Charles), I. ⚜, *importateur; secrétaire de la Chambre syndicale des huiles et graisses industrielles; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Hanoï 1902-1903 (Cl. 21). — 80-82, rue des Carrières, a Charenton (Seine).

BARBET-MASSIN (André), *photographe; miniatures sur émail (maison Mathieu-Deroche).*

Médaille d'or, Paris 1889; Grands prix, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 12). — 39, boulevard des Capucines, a Paris.

BARBIER (C.), *négociant en soies teintes et écrues.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 83). — 29, rue du Caire, a Paris.

BARBIER (Eugène-Jean), ✻, ⚜, *président du Conseil de la Société anonyme d'explosifs et de la Société franco-russe de produits chimiques et d'explosifs; conseiller du Commerce extérieur.*

Président de jury, Paris 1900 (Cl. 117). — 19, rue Louis-le-Grand, a Paris.

BARBIER (Frédéric), O. ✻, *ingénieur, constructeur de phares (maison Barbier, Bénard et Turenne).*

Grand prix, Paris 1889; Membre des comités et Grand prix, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 25). — 82, rue Curial, a Paris.

BARBIER (Léon), O. ✱, *industriel (bois de construction et scierie mécanique); ancien Président du Conseil général de la Seine; conseiller général de la Seine; premier vice-président de la Chambre syndicale des bois à ouvrer; conseiller du Commerce extérieur; membre du Comité consultatif des chemins de fer; membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger.*

Membre du jury, Amsterdam 1895 et Paris 1900; Président de la Section française, Dublin 1907; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 49). — 77, RUE DE SÈVRES, A BOULOGNE-SUR-SEINE (SEINE).

BARBOU (Alfred), ✱, *ingénieur des Arts et Manufactures; administrateur de la Société Gramme; membre de la Société des ingénieurs civils; membre de la Société internationale des électriciens.*

Médaille d'or, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 23). — 20, RUE D'HAUTPOUL, A PARIS.

BARBOU (Gaston), ✱, *fabricant d'articles de cave.*

Médaille d'or, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 36). — 52, RUE MONTMARTRE, A PARIS.

BARDIN (Louis-Benoît), ✱, ✱, O. ✱, *distillateur liquoriste (maison Moineaux et Bardin); vice-président du Syndicat central des distillateurs de France et des Colonies; secrétaire de la Chambre syndicale des distillateurs en gros de Paris.*

Secrétaire de jury, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906; Président de comité, Londres 1900 (Cl. 61). — 30, RUE MONTMARTRE, A PARIS.

BARDIN (Louis), ✱, *entrepreneur de serrurerie; président honoraire de la Chambre syndicale des entrepreneurs de serrurerie et constructeurs en fer; président du Conseil des prudhommes.*

Membre des comités et Grands prix, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 66). — 95-97, BOULEVARD DE PORT-ROYAL, A PARIS.

BARDON (Louis), ✱, *ingénieur-constructeur-électricien.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Diplômes d'honneur, Liège 1905 et Grand prix, Milan 1906 (Cl. 23) — 61, BOULEVARD NATIONAL A CLICHY (SEINE).

BARDY (Jean-Alfred), ✱, *fabricant de produits de pansements stérilisés.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplômes d'honneur, Liège 1905 et Bucarest 1906; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 16). — 7, RUE DE ROME, A PARIS.

BARIT (A.-Eugène), ✱, ✱, *ingénieur des Arts et Manufactures; conseiller du Commerce extérieur; administrateur délégué de la Société des Forges et Ateliers du Nord.*

Grand prix, Hanoï 1902-1903; Membre des comités, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 64). — 3, RUE DES JARDINS-CAULIER, A LILLE (NORD).

BARON (Charles), ✱, ✱, *négociant en vins et spiritueux en gros; conseiller du Commerce extérieur de la France, expert en douanes.*

Expert du jury, Liège 1905; Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 60). — 55, RUE DE GRAVES (HALLE AUX VINS), A PARIS.

BARON (Georges), ✱, *fabricant de boutons (maison D. Leprince et G. Baron); secrétaire de la Chambre syndicale des fabricants de boutons.*

Membre du jury, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 86). — 4, RUE DE CLÉRY, A PARIS.

BARRAULT (Philippe), ✱, ✱, *négociant; papiers en gros; vice-président honoraire de la Chambre syndicale du commerce des papiers en gros; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 88). — 67, RUE DES ARCHIVES, A PARIS.

BARRE (Gaston de la), ✱, ✱, O. ✱, *propriétaire-agriculteur, président de la Chambre syndicale des osiéristes français.*

Grand prix, Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 38). — 10, RUE DE PHALSBOURG, A PARIS.

BARRÈRE (Henry), I, ✱, *éditeur géographe, conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités et Médailles d'or, Paris 1900, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 14). — 21, RUE DU BAC, A PARIS.

BARREZ (Charles), ✱, *maître de verreries; conseiller du Commerce extérieur; président de la Chambre syndicale des négociants en bouchons et bouteilles.*

Médailles d'or, Saint-Louis 1904, Liège 1905, Milan 1906; Diplôme d'honneur, Bucarest 1906 (Cl. 73). — 26, RUE DU DRAGON, A PARIS.

BARRIS (Jean-Marie-Joseph), *industriel en lièges; administrateur-directeur de la Société anonyme des forêts de La Calle (Constantine-Algérie); trésorier du syndicat moutonnier franco-nord-africain.*

Médailles d'or, Paris 1889, Paris 1900 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906; Grand prix, Marseille 1906 (Cl. 50). — LA CALLE (ALGÉRIE) ET 1, PLACE WAGRAM, A PARIS.

BARROIN (Paul-Adolphe), ✱, *couturier.*

Grands prix en collectivité, Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 85). — 394, RUE SAINT-HONORÉ, A PARIS.

BART (Roland), *négociant en soieries et rubans (Successeur de la maison Mahler et Marion).*

Diplôme d'honneur en collectivité (soierie Parisienne) Liège 1905 (Cl. 83). — 12, PLACE DE LA BOURSE, A PARIS.

BARTHE (Émile), O. ✻, *maître de forges; vice président du Syndicat général des fondeurs en fer de France.*

Membre du jury, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 64). — 4, RUE BRUNEL, A PARIS.

BARTHE (Eugène-Joseph), ✻, *fabricant de draperies (haute nouveauté pour hommes et pour dames); Membre de la Chambre de commerce de Mazamet (Tarn).*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 82). — A LABASTIDE ROUAI-ROUX (TARN).

BARY (Raoul de), *négociant en vins de Champagne (maison Georges Goulet et Cie).*

Grand prix en collectivité, Paris 1900 (Cl. 60). — 3, BOULEVARD LUNDY, A REIMS (MARNE).

BARY (Paul-Guillaume-Louis de) ✿, O. ✿, *négociant en vins de Champagne et impressions lithographiques et phototypiques.*

Médailles d'or, Liège 1905 et Marseille 1906; Diplômes d'honneur, Milan 1906 et Bordeaux 1907 (Cl. 60). — 17, RUE LESAGE, A REIMS (MARNE).

BASCHET (René), ✻, I. ✿, *directeur de l'« Illustration »; président du Syndicat de la Presse périodique.*

Médailles d'or, Paris 1889 et 1900; Grand prix Hanoï 1902-1903; membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 13). — 13, RUE SAINT-GEORGES A PARIS.

BASTOS (J.), ✿, *manufacturier en tabacs.*

Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Marseille 1906 (Cl. 91). — A ORAN (ALGÉRIE).

BAUBE (Émile), ✻, ✿, *fabricant d'huiles essentielles et matières premières; président du syndicat national pour l'amélioration des transports; vice-président du Syndicat central des huiles essentielles.*

Grand prix, Vienne 1904 et Liège 1905; Vice-Président de jury, Nogent 1907 (Cl. 87). — 19, RUE SAINTE-CROIX-DE-LA-BRETONNERIE, A PARIS.

BAUDET (Louis), I. ✿, *ingénieur-constructeur, gérant de la maison Baudet, Donon et Cie.*

Grand prix, Paris 1900; Membre des comités, Saint-Louis 1904; Grand prix et Membre des comités, Liège 1905; Membre des Comités et du jury, Milan 1906; Membre des Comités, Dublin 1907 et Londres 1908 (Cl. 29). — 139, RUE SAUSSURE, A PARIS.

BAUDON (René), *ingénieur-constructeur; président du Syndicat des constructeurs de Lille et du Nord; président du Syndicat des fondeurs en fer du nord de la France; juge au tribunal de commerce de Lille et membre de la Chambre de commerce de Lille.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 29). — A RONCHIN-LEZ-LILLE (NORD).

BAUDRY (Henri), ✻, ✿, *fabricant de plumeaux et plumes brutes.*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 98). — 6, RUE BACHAUMONT, A PARIS.

BAUDRY DE SAUNIER, *directeur du journal « Omnia », revue pratique de locomotion.*

Grand prix, Milan 1906 (Cl. 13). — 20, RUE DURET, A PARIS.

BAUMLIN (François), ✻, *négociant en soieries et lainages; membre de la Commission permanente des valeurs en douane.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 83). — 16, RUE VIVIENNE, A PARIS.

BAYLE (Charles), ✻, ✿, O. ✿, *fabricant de conserves alimentaires; secrétaire général du Syndicat des fabricants de conserves alimentaires de Bordeaux; secrétaire de la Chambre syndicale de l'industrie des conserves alimentaires en France; conseiller du commerce extérieur de la France.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Diplômes d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906; Vice-Président de Comité, Londres 1908 (Cl. 58). — 16, RUE MANDRON, A BORDEAUX (GIRONDE).

BEAU (Henri), O. ✻, *ingénieur-électricien.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 23). — 226, RUE SAINT-DENIS, A PARIS.

BEAUDOUIN (Antony), ✻, I. ✿, *joaillier d'art; conseiller du commerce extérieur.*

Hors concours, Anvers 1894; Grand prix, Hanoi 1902-03; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 95). — 253, RUE SAINT-HONORÉ, A PARIS.

BEAUVAIS (Auguste-Eugène), *fabricant de confitures et de marrons glacés; président du Syndicat de l'épicerie française; président de la Fédération française des Syndicats de l'épicerie, président du Syndicat des confituriers français.*

Médaille d'or en collectivité, Saint-Louis 1904; Médaille d'or, Liège 1905; Diplômes d'honneur en collectivité, Milan 1906 et Gand 1907 (Cl. 59). — 8, RUE DES TOURNELLES, A PARIS.

BECHMANN (Georges), O. ✻, O. ✿, *ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; professeur à l'École des Ponts et Chaussées; directeur général du chemin de fer électrique souterrain Nord-Sud de Paris.*

Membre des comités et du jury; Ingénieur en chef des eaux, Paris 1889; Vice-Président des comités, Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 111). — 68, RUE PIERRE-CHARRON, A PARIS.

BEER (Gustave), *couturier.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 85). — 7, PLACE VENDÔME, A PARIS.

BÉHAL (Auguste), ✻, I. ✿, *professeur à l'École supérieure de pharmacie.*

Membre des comités, Paris 1900; Vice-Président de comité et Rapporteur, Saint-Louis 1904 (Cl. 87). — 53, RUE CLAUDE-BERNARD, A PARIS.

BEIGBEDER (David), ✻, *ingénieur, administrateur délégué de la Compagnie des Mines de Mokta-el-Hadid.*

Membre du jury, Paris 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 63). — 125, AVENUE DE VILLIERS, A PARIS.

BEL (J.-M.), ✻, I. ✿, *ingénieur civil des Mines; ingénieur conseil; secrétaire de la Société de l'Industrie minérale (District de Paris); conseiller du Commerce extérieur; expert près le Conseil de préfecture de la Seine.*

Membre des comités, Paris 1900; Médaille d'or, Hanoï 1902-1903; Médaille d'or et secrétaire de comité, Liège 1905; Médaille d'or, Marseille 1906; Secrétaire de comité, Milan 1906 (Cl. 63). — 73, BOULEVARD SAINT-MICHEL, A PARIS.

BÉLIÈRES (Auguste), ✻, *pharmacien (Pharmacie normale); président honoraire du Syndicat général des pharmaciens de France.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 87). — 19, RUE DROUOT, A PARIS.

BELIN (Henri), ✻, I. ✿, *imprimeur, libraire-éditeur; ancien président du Cercle de la librairie; membre de la Chambre de commerce de Paris.*

Membre des comités, Paris 1889; Président de comité et de jury, Paris 1900; Président de groupe, Milan 1906 (Cl. 13). — 52, RUE DE VAUGIRARD, A PARIS.

BELLAMY (Edmond), I. ✿, *papetier-imprimeur, ancien président du syndicat des marchands et fabricants papetiers de la région de Paris; secrétaire général de la Confédération des Groupes commerciaux et industriels de France.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 92). — 115, RUE RÉAUMUR, A PARIS.

BELLAN (Léopold), O. ✻, I. ✿, O. ✠, *fabricant de dentelles et broderies; vice-président du Comité français des Exposition à l'étranger; membre de la Commission supérieure des Expositions; membre du Conseil supérieur de l'enseignement technique; membre du Conseil supérieur des Arts décoratifs; ex-syndic du Conseil municipal de Paris.*

Membre de la Commission supérieure des comités et du jury, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Vice-Président de la Commission supérieure française de l'Exposition franco-britannique de Londres 1908 (Cl. 84). — 30, RUE DES JEUNEURS, A PARIS.

BELLANGER (Anatole), ✿, *négociant en soieries, rubans et broderies.*

Grand prix, Liège 1905 (Collectivité de la soierie parisienne) (Cl. 83). — 10, RUE VIVIENNE, A PARIS.

BELLARD (Paul), *ingénieur des Arts et Manufactures; administrateur de la Société anonyme des Établissements Lemoine.*

Hors concours, Paris 1889, Anvers 1894, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Grands prix, Bruxelles 1897 et Liège 1905 (Cl. 30). — 35, RUE DE PONTHIEU, A PARIS.

BELLEAU (Désiré), ✻, ✿, O. ✠, *négociant en vins de Champagne; consul de la République de Libéria.*

Médailles d'or, Bruxelles 1897; Hanoï 1902-1903; Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905, Marseille 1906 et Bordeaux 1907 (Cl. 60). — 13, RUE NOEL, A REIMS (MARNE).

BELLEGŒUILLE (Alfred), ✿, ✠, *industriel, président de la Chambre syndicale des Maîtres de lavoir de Paris et de la Seine.*

Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 78). — 91, AVENUE D'ITALIE, A PARIS.

BELLET (Adolphe), *armateur; président de la Chambre de commerce de Fécamp.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 61). — A FÉCAMP (SEINE-INFÉRIEURE).

BELLIENI (Henri), *constructeur d'instruments de précision et d'appareils photographiques; membre du tribunal de commerce de Nancy; vice-président de la Société industrielle de l'Est.*

Membre des comités et Grand prix, Paris 1900; 2 Grands prix, Hanoï 1902-1903, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Membre du jury et Grand prix, Milan 1906 (Cl. 12). — 1, PLACE CARNOT, A NANCY (MEURTHE-ET-MOSELLE).

BELLOIR (Paul), ✻, *tapissier-décorateur.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 71). — 56, RUE DE LA VICTOIRE, A PARIS.

BELVALLETTE, ✻, *fabricant de voitures; vice-président de la Chambre syndicale de la carrosserie.*

Membre du jury, Paris 1889 et 1900 (Cl. 30). — 21, RUE DURET, A PARIS.

BÉNARD (Joseph), ✻, *ingénieur; constructeur de phares (maison Barbier-Bénard et Turenne).*

Grands prix, Paris 1889 et 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 30). — 82, RUE CURIAL, A PARIS.

BENEDICTUS (Philippe), ✿, *fabricant de soieries, tulles, mousselines et dentelles; conseiller du Commerce extérieur de la France.*

Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 83). — 23, RUE DES JEÛNEURS, A PARIS ET 20, PLACE TOLOZAN, A LYON (RHÔNE).

BÉNEX (Albert), *marchand de bois; syndic de la Chambre syndicale des bois de sciage et d'industrie.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 50). — 27, quai d'Ivry, a Ivry-Port (Seine).

BENGEL (Joaquin), ✻, *fabricant d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz et l'électricité; vice-président de la Chambre syndicale de l'éclairage et du chauffage par le gaz et l'électricité.*

Président du jury, Paris 1900 (Cl. 75). — 99, avenue de la République, a Paris.

BENOISTON (Aurélien), ✻, *fabricant de chapeaux, plumes et fournitures pour modes.*

Médaille d'or, Hanoï 1902 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 86). — 164-166, rue du Temple, a Paris.

BENOIT-LÉVY, I ✿, *président-fondateur de la Société populaire des Beaux-Arts.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Hanoï 1902-1903 (Cl. 13 et 108). — 16, rue Grange-Batelière, a Paris.

BÉQUET (Henri), ✻, I ✿, ♣, *brodeur; ex-président de la Chambre syndicale des dentelles et broderies; conseiller du Commerce extérieur; adjoint au maire du IIe arrondissement.*

Médailles d'or, Paris 1900: Hanoï 1902; Président de comité et Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 84). — 2, rue du Quatre-Septembre, a Paris.

BÉRANGER (Charles), *éditeur (ancienne Maison Baudry).*

3 Médailles d'or et Grand prix en participation, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Grand prix en participation, Milan 1906 (Cl. 13). — 15, rue des Saints-Pères, a Paris.

BÉRAUD (Étienne), ✻, ✿, *fabricant de broderies, dentelles et passementeries; vice-président de la Chambre syndicale des dentelles et broderies.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Hanoï 1902-1903; Membre du jury, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 84). — 122, rue Réaumur, a Paris.

BERCUT (J.), I. ✿, *pharmacien de 1re classe; chirurgien-dentiste (F. M. P.).*

Médaille d'or, Bordeaux 1885 et Liège 1905 (Cl. 87). — 21, rue d'Antin, a Paris.

BERGAUD (Auguste), ✻, *ingénieur; directeur de la Société Solvay et Cie.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 87). — 15, boulevard Delebecque, a Douai (Nord).

BERGE (René), ✻, ✿, C. ♣, *propriétaire-agriculteur: ingénieur civil des Mines; conseiller général de la Seine-Inférieure; membre de la Commission permanente des valeurs de douane; président de la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure.*

Secrétaire de comité, Chicago 1893; Membre des comités, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Membre du jury, Vienne 1904; Vice-président de jury, Liège 1905; Rapporteur de jury, Milan 1906; Président de comité, Londres 1908 (Cl. 38). — 12, rue Pierre-Charron, a Paris.

BERGEOTTE (Louis), ✻, *industriel. Serrurerie et ferronnerie d'art; conseiller du Commerce extérieur; expert à la préfecture de la Seine.*

Membre des comités et Grand prix, Paris 1900. — Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 66). — 44, avenue de la Grande-Armée, a Paris et 17, Berners Street, Londres-W.

BERGER (Casimir), O. ✻, *filateur de coton; vice-président du Syndicat normand de la filature de coton; vice-président de l'Union des syndicats patronaux des industries textiles; vice-président de l'Association cotonnière coloniale; secrétaire général du Syndicat général de l'industrie cotonnière; délégué français à l'Association internationale cotonnière.*

Membre des comités, Paris 1900; Président de Groupe, Saint-Louis 1904 (Cl. 80). — 11 *bis*, rue Faraday, a Paris.

BERGER (Georges), G. O. ✻, I. ✿, ♣, *membre de l'Institut; président d'honneur du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger; président de l'Union centrale des arts décoratifs; président de la Société des Amis du Louvre; vice-président du Conseil de perfectionnement du Conservatoire national des Arts et Métiers; membre de la Commission supérieure des Beaux-Arts; membre du Conseil des musées nationaux; député de la Seine.*

Directeur général de l'Exposition, Paris 1889; Président des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 66). — 8, rue Legendre, a Paris.

BERGERON (Jules), ✻, I. ✿, *professeur à l'École Centrale.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 63). — 157, boulevard Haussmann, a Paris.

BERGEROT (Gustave), I. ✿, O. ♣, *ingénieur civil; conseiller municipal de Paris*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 et Hors concours, Saint-Louis 1904 (Cl. 43). — 6, rue Clavel, a Paris.

BERGÈS (Georges), *industriel, chlorates et perchlorates alcalins, produits chimiques par l'électrolyse, électro-métallurgie, aluminium.*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 88). — 103, rue la Boëtie, a Paris.

BERGOUGNAN (Mathieu), ✠, ✠, *manufacturier; fondateur, directeur et administrateur des Établissements Bergougnan et Cie (fabrique de caoutchouc).*

Médailles d'or, Hanoï 1903 et Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905; Hors concours, Milan 1900 (Cl. 30 et 99). — 9 ET 11, RUE VILLARET-DE-JOYEUSE, A PARIS.

BERGOUGNAN (Raymond-Célestin), O. ✠, ✠, *industriel; membre de la Chambre de commerce de Clermont-Ferrand; inspecteur de l'Enseignement technique.*

Médailles d'or, Paris 1900, Hanoï 1902, Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 30 et 99). — RUE FONTGIÈVE, BOULEVARD PASTEUR, A CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME).

BERL (A.-M.), *industriel; président de la Chambre syndicale des constructeurs de fours.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 55). — 4, RUE MARGUERITTE, A PARIS.

BERNARD (Maurice), *administrateur délégué de la Société anonyme des Eaux minérales d'Évian-les-Bains.*

Hors concours, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 62). — 21, RUE DE LONDRES, A PARIS.

BERNHEIM (Alfred), ✠, *fabricant de tissus, jerseys et confections; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 82). — 208, BOULEVARD VOLTAIRE, A PARIS.

BERNHEIM (Gustave), ✠, ✠, *industriel; fabricant de tissus haute nouveauté de Picardie; conseiller du Commerce extérieur, expert en douane.*

Médailles d'or, Paris 1900; Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 82). — 7, RUE DES FILLES-SAINT-THOMAS, A PARIS.

BERR (Émile), ✠, *rédacteur au Figaro.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 13). — 10, RUE THIMONNIER, A PARIS.

BERR (Paul), ✠, *négociant en laines, céréales, farines (maison P. et R. Berr frères); conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Rouen 1896; Hors concours, Bruxelles 1897; Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 55). — A ORAN (ALGÉRIE).

BERT (Auguste), I. ✠, ✠, *photographe.*

Hors concours, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Grand prix, Milan 1906. (Cl. 12). — 35, BOULEVARD DES CAPUCINES, A PARIS.

BERTAUT-BLANCARD (André), *pharmacien (maison Bertaut-Blancard frères).*

Médaille d'or et Diplôme d'honneur, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 87). — 40, RUE BONAPARTE, A PARIS.

BERTAUT-BLANCARD (René), *pharmacien (maison Bertaut-Blancard frères).*

Médaille d'or et Diplôme d'honneur, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 87). — 40, RUE BONAPARTE, A PARIS.

BERTHAUD (Michel), *phototypeur.*

Membre des comités et expert du jury, Paris 1900 (Cl. 11). — 31, RUE DE BELLEFOND, A PARIS.

BERTHELOT (Ernest), *manufacturier, vice-président de la Chambre syndicale de la flanelle manufacturée.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 86). — 35, RUE DES JEÛNEURS, A PARIS.

BERTHON (Mathieu), *fabricant d'armes.*

Grand prix, Paris, 1900; Liège, 1905; Milan, 1906 (Cl. 51). — 8, PLACE VILLEBEUF, A SAINT-ÉTIENNE (LOIRE).

BERTOUT (Adolphe), *fabricant de tissus jersey et confections jersey, molleton, vigogne, pyrénées.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 82). — 20, RUE DES BOURDONNAIS, A PARIS.

BERTRAND (Alfred), ✠, I. ✠, O. ✠, *distillateur; secrétaire général du Syndicat central des distillateurs de France et des colonies.*

Membre du jury, Paris 1900; Vice-Président de jury, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 61). — 19, BOULEVARD MONTMARTRE, A PARIS.

BERTRAND (Émile), ✠, ✠, ✠, *architecte diplômé par le Gouvernement; arbitre près le Tribunal de commerce de la Seine.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 74). — 137, AVENUE DE WAGRAM, A PARIS.

BERTRAND (Henry), ✠, *fabricant de soieries.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 83). — 1 et 3, GRANDE-RUE-DES-FEUILLANTS, A LYON (RHÔNE).

BERTRAND (Louis-Victor), ✠, *distillateur, ancien juge au Tribunal de commerce.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 61). — 62, RUE DAMRÉMONT, A CONSTANTINE (ALGÉRIE).

BESANÇON (Georges), ✠, I. ✠, ✠, *directeur du journal l'Aérophile; secrétaire général de l'Aéro-Club.*

Membre des comités et Médailles d'or, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 34). — 63, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, A PARIS.

BESDEL (Albert), ✻, I ✿, ✿, *architecte.*

Membre des comités, Paris 1900; Grand prix, rapporteur du jury, Saint-Louis 1904; Hors concours, Liège 1905; Vice-Président de la Section française, Dublin 1907 (Cl. 10 et 66). — 169, RUE DE RENNES, A PARIS.

BESNARD (Frédéric), ✻, O. ✿, *propriétaire-viticulteur, ancien ingénieur-constructeur; président honoraire de la Chambre syndicale des fabricants de lampes et de ferblanterie.*

Membre du jury, Paris 1900; Médailles d'or, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 75). — VILLA DES TILLEULS, A VITRY-SUR-SEINE (SEINE).

BESSAND (Charles), O. ✻, *ancien président du Tribunal de commerce de la Seine.*

Membre des comités et du jury, Paris 1889 et 1900 (Cl. 85). — 116, RUE LA BOÉTIE, A PARIS.

BESSAND (Paul), O. ✻, *négociant; directeur des magasins de la Belle Jardinière.*

Membre des comités, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Président de jury, Liège 1905; 3 Grands prix, Milan 1906 (Cl. 85). — 2 *bis*, RUE DU PONT-NEUF, A PARIS.

BESSELIÈVRE (Louis), ✻, ✿, *fabricant de tissus imprimés à Maromme (Seine-Inférieure); conseiller général de la Seine-Inférieure.*

Membre du jury, Paris 1889; Membre des comités, Grand prix, Paris 1900 (Cl. 70). — 49, BOULEVARD CAUCHOISE, A ROUEN (SEINE-INFÉRIEURE); 20, RUE DU SENTIER, A PARIS.

BESSIÈRE (Charles), ✿, ✿, *négociant en vin médicinal (maison Bessière-Ditely); secrétaire général du Comité international du commerce des vins, spiritueux et liqueurs.*

Membre du jury; Hors concours, Paris 1900 et Liège 1905; Grand prix, Hanoï 1902-1903 (Cl. 60). — 29, RUE DU PETIT-CHATEAU, A CHARENTON (SEINE).

BESSONNEAU (Julien), C. ✻, I. ✿, *administrateur de la Société anonyme des filatures, corderies et tissages d'Angers; président du Syndicat de la corderie.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 81). — A ANGERS (MAINE-ET-LOIRE).

BETHMONT (Daniel), ✻, *administrateur-directeur de la Société d'Électrométallurgie de Dives.*

Membre du jury, Hors concours, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 24). — 11, PLACE DE LA MADELEINE, A PARIS.

BEURET (Georges), ✿, *ingénieur; administrateur délégué de la Société générale de constructions en béton armé, et de travaux spéciaux en ciment; secrétaire de la Chambre syndicale des constructeurs en ciment armé.*

Médailles d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 28). — 167, AVENUE-VICTOR HUGO, A PARIS.

BEURNIER (Charles-Louis-Edmond), O. ✻, I. ✿, ✿, *chirurgien des hôpitaux de Paris.*

Vice-président de jury, Bruxelles 1897 et Milan 1906 (Cl. 111). — 40, RUE FRANÇOIS-Ier, A PARIS.

BEZAULT (Bernard), ✿, ✿, *architecte, ingénieur sanitaire; directeur de la Société générale d'aération et d'assainissement.*

Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 111). — 28, RUE DE CHATEAUDUN, A PARIS.

BIAIS (Alphonse), *fabricant de broderies, passementeries.*

Hors concours, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 85). — 74, RUE BONAPARTE, A PARIS.

BIAIS (Pierre), *fabricant de broderies, passementeries.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 84). — 74, RUE BONAPARTE, A PARIS.

BICKERT (Lucien), *fabricant de soieries.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 83). — RUE DES ECOLES, CROIX-ROUSSE, A LYON (RHÔNE).

BIDERMANN (Jacques), ✻, *constructeur-mécanicien (maison Lambert et Cie, machines à imprimer).*

Grand prix, Paris 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 11). — 131, RUE DE REUILLY, A PARIS.

BIGAUX (Louis), ✻, I. ✿, *artiste décorateur; membre de la Société des artistes français et de la Société nationale des Beaux-Arts.*

Membre des comités, Grand prix, Paris 1900; Secrétaire de comité et Hors concours, Saint-Louis 1904; Trésorier de comité et Diplôme d'honneur, Liège 1905; Président de comité et Grand prix, Milan 1906; Diplôme d'honneur, Bucarest 1906; Président de comité, Londres 1908 (Cl. 66). — 1, BOULEVARD HENRI IV, A PARIS.

BIGORNE (Louis-Émile), ✿, ✿, *industriel, gérant de la « Belle Jardinière ».*

Hors concours, Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906; vice-président de la Section française, Dublin 1907; vice-président de comité, Londres 1908 (Cl. 85). — 2, RUE DU PONT-NEUF, A PARIS.

BIJON (Théophile), *fabricant de parfumerie et de savonnerie.*

Grands prix, Bordeaux 1895 et 1907 (Cl. 90). — 89, RUE SAINTE-CATHERINE, A BORDEAUX (GIRONDE).

BILLY (Charles), *fabricant de lanternes de voitures et de phares d'automobiles.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 30). — 13, RUE D'ARTOIS et 10, RUE FRÉDÉRIC-BASTIAT, A PARIS.

BINOT (Auguste), ✻, *fabricant de passementeries et broderies d'or; membre de la Commission permanente des valeurs en douane.*

Membre des comités et président du jury, Paris 1889; Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 84). — 15, rue Étienne-Marcel, a Paris.

BIRON (C.), ✻, ✿, *fabricant de cannes; président de la Chambre syndicale des fabricants de cannes et fournitures pour parapluies.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 86). — 65, rue Meslay, a Paris.

BLAIS-MOUSSERON (Jean), ✻, *vice-président de la Chambre syndicale de la bonneterie.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 86). — 50, rue Croix-des-Petits-Champs, a Paris.

BLANC (Charles), ✿, *fabricant de bronzes d'éclairage et d'appareils d'hydrothérapie.*

Médaille d'or, Hanoï 1903 (Cl. 65). — 42, boulevard Richard-Lenoir, a Paris.

BLANC (Edmond), ✻, *propriétaire-éleveur; membre du Conseil supérieur des haras; ancien député; président de la Chambre syndicale des éleveurs de chevaux de pur sang en France.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 35). — 42, avenue Gabriel, a Paris.

BLANCAN (Charles), ✻, *fabricant d'enveloppes de lettres.*

Rapporteur du jury, Paris 1900 (Cl. 92). — 156, rue du Faubourg-Saint-Denis, a Paris.

BLANCHARD (P.), ✻, *distillateur; membre du comité international des vins, spiritueux et liqueurs.*

Membre du jury, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905; Vice-président de jury, Marseille 1906; Grand prix, Bordeaux 1907 (Cl. 61). — A Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure).

BLANCHET (Augustin), *ingénieur des Arts et Manufactures; fabricant de papier.*

Membre des comités, rapporteur du jury, Paris 1900 (Cl. 88). — A Rives (Isère).

BLANCHET (Charles), *distillateur; vice-président honoraire du Syndicat des vins et spiritueux de l'Oise.*

Médailles d'or, Bruxelles 1897 et Liège 1905; Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Milan 1906; Expert du jury, Londres 1908 (Cl. 60 et 61). — 6, rue de la Manufacture Nationale, a Beauvais (Oise).

BLANCHET (Eugène), *négociant en dentelles.*

Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 84). — 18 et 20, rue de la Banque, a Paris.

BLANLOT (Louis), *négociant en vins et viticulteur (maison Albert Morot); vice-président du Syndicat des vins et spiritueux de l'arrondissement de Beaune.*

Médailles d'or, Paris 1889, Bruxelles 1897 et Paris 1900; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 60). — a Beaune (Côte-d'Or).

BLIAULT (Eugène), ✻, I. ✿, *architecte du Gouvernement et du Musée social; diplômé aux expositions internationales de Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906.*

Rapporteur de jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 10 et 66). — 4, rue de l'Arcade, a Paris.

BLIN (Ernest), *fabricant de draps et tissus de laine.*

Hors concours, Paris 1900, Hanoï 1903, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 82). — a Elbeuf (Seine-Inférieure).

BLIN (Eugène), O. ✻, I. ✿, *manufacturier.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Vice-président de jury, Liège 1905, Grand prix, Milan 1906 (Cl. 82). — A Elbeuf (Seine-Inférieure).

BLIN (Eugène), ✻, *directeur des établissements Malicet et Blin; président de la 9e section de la Chambre syndicale de l'automobile.*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904; Membre du jury et Grand prix, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 30). — 103, avenue de la République, a Aubervillers (Seine).

BLIN (Jules), ✻, I. ✿, *fabricant de tissus; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 82). — A Elbeuf (Seine-Inférieure).

BLOCH (Eugène), I. ✿, ✿, *minotier.*

Médailles d'or, Paris 1889 et 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 55). — A Villiers-le-Mortier (Eure-et-Loir); 7 *bis*, rue du Louvre, a Paris.

BLOCH (Jacques), *fabricant d'horlogerie.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 97). — 8, rue Gustave-Courbet, a Besançon (Doubs).

BLOCH (Jules), ✻, ✿, *exportateur; secrétaire du Comité des conseillers du Commerce extérieur de la France.*

Diplôme d'honneur, Bruxelles 1897 (Cl. 115). — 17 bis, rue de Paradis, a Paris.

BLOCH-PIMENTEL (Léon-Émile), ✻, *administrateur délégué de « La soie artificielle » (ancien élève de l'École Polytechnique).*

Hors concours, Paris 1900 (Soie parisienne); Grand prix, Liège 1905 (Cl. 83). — 72, AVENUE DE WAGRAM, A PARIS.

BLOCHE (Albert), ✻, I. Ⓠ, ⚘, *ingénieur civil des mines; fabricant de produits chimiques; professeur de chimie industrielle à l'Institut commercial.*

Président de jury, Hanoï 1902-1903; Membre des comités, Saint-Louis 1904, Liège 1905; Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur et Membre des comités, Milan 1906; Secrétaire de comité, Londres 1908 (Cl. 87). — 80, RUE DE MONCEAU, A PARIS.

BLONDE (Jules), Ⓠ, *négociant en vins; président honoraire de la Chambre syndicale des vins et spiritueux en gros de Paris.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 60). — 1, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, A PARIS.

BLONDEL (Albert), O. ✻, *facteur de pianos (maison Érard).*

Hors concours, Paris 1889; délégué général de la section française, Hors concours, Paris 1900 (Cl. 17). — 13, RUE DU MAIL, A PARIS.

BLONDET (Louis), *industriel, tissage d'art; création de nouveautés; ancien membre de la Commission de contrôle du Comité français des Expositions à l'étranger.*

Membre des comités et du jury, Barcelone 1888, Amsterdam 1895; Membre des comités, Glasgow 1901; Diplôme d'honneur, Bruxelles 1897 (Cl. 70). — 17, RUE D'HAUTEVILLE, A PARIS.

BLUM (Albert), I. Ⓠ, *fabricant de bijouterie, orfèvrerie; vice-président de la Chambre syndicale de la bijouterie fantaisie; conseiller du Commerce extérieur.*

Médailles d'or, Anvers 1894 et Liège 1905; Membre des comités, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906; Diplôme d'honneur, Milan 1906; Membre des comités, Londres 1908 (Cl. 95). — 95, RUE DE TURENNE, A PARIS.

BLUM (Lucien), ✻, *fabricant de lingerie pour dames; conseiller du Commerce extérieur; Président de la Chambre syndicale des fabricants de lingerie.*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — 121, RUE RÉAUMUR, A PARIS.

BLUMENFELD-SCIAMA (Henry), *négociant en plumes brutes.*

Grand prix, Milan 1906 (Cl. 86). — 4, RUE D'ENGHIEN, A PARIS.

BLUYSEN (Paul), ✻, *éditeur; directeur de l'Annuaire de la Presse; syndic de l'Association des journalistes républicains.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 13). — 33, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, A PARIS.

BOAS (Alfred), ✻, *ingénieur (manufacture d'articles métalliques); ancien président de la Chambre syndicale des fabricants de lampes et ferblanterie.*

Membre du jury, Paris 1889 et 1900 (Cl. 65). — 67, BOULEVARD DE CHARONNE, A PARIS.

BOGANDÉ (Olivier), *ingénieur des Arts et Manufactures administrateur délégué de la Société des automobiles Gillet-Forest; secrétaire général de la Chambre syndicale de l'automobile; secrétaire de l'Alliance syndicale du commerce et de l'industrie* (Cl. 30).

41 *bis*, RUE DE GUTENBERG, A BOULOGNE-SUR-SEINE.

BOCQUILLON-LIMOUSIN (Henry), I. Ⓠ, *pharmacien de première classe, docteur en pharmacie; Président honoraire de la Chambre syndicale des pharmaciens de la Seine.*

Médaille d'or et expert du jury, Paris 1900; Diplôme d'honneur et Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 87). — 2 *bis*, RUE BLANCHE, A PARIS.

BOCQUIN (Jules), I. Ⓠ, O. ⚘, *ingénieur des Arts et Manufactures; ancien administrateur des usines, sucreries, distilleries, etc., de Bielaïa Tserkow (Gouvernement de Kiew, Russie) et de la Société de la raffinerie de sucre de Kharkoff (Russie); conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités, Paris 1900; Saint-Louis, 1904 et Liège 1905 (Cl. 55). — 157, AVENUE DE WAGRAM, A PARIS.

BŒSPFLUG (Émile), Ⓠ, *fabricant de plaques, papiers et produits photographiques.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 12). — 22, RUE DE CHATEAUDUN, A PARIS.

BOGLER (Georges), Ⓠ, *tailleur.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 85). — 39, BOULEVARD DES CAPUCINES, A PARIS.

BOHIN (Paul), ✻, *industriel (aiguilles, épingles, agrafes); président de la Chambre de commerce d'Alençon.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 65). — A SAINT-SULPICE-SUR-RILLE (ORNE).

BOILEAU (Théodore), Ⓠ, *fabricant de bonneterie; président de la Chambre syndicale de la bonneterie de Paris.*

Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 86). — 67, RUE DE RIVOLI, A PARIS.

BOIN (Georges), O. ✻, Ⓠ, *fabricant joaillier-orfèvre; ancien président de la Chambre syndicale de la bijouterie; membre de la Chambre de commerce de Paris.*

Président des comités, Grand prix, Paris 1900 (Cl. 94). — 3, RUE PASQUIER, A PARIS.

BOIRE (Émile), O. ✻, *administrateur-directeur de la Société des sucreries et raffinerie de Bourdon.*

Vice-président de Groupe. Président de jury et Membre du jury supérieur, Paris 1900 (Cl. 55). — 32, rue des Mathurins, a Paris.

BOISSÉE (Georges), I. ✿, *industriel (maison Thiercelin aîné et Boissée); emballages et expéditions; vice-président de la Chambre syndicale de l'emballage; vice-président de la Chambre syndicale des carrossiers.*

Médailles d'or, Nice 1883-1884 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 99). — 40, rue Laugier, a Paris.

BOISSELIER (Alfred), I. ✿, *fabricant de chaussures; président de la Chambre syndicale des fabricants de chaussures de Paris.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 86). — 13 et 15, rue du Banquier, a Paris.

BOISSIÈRE (Albert), *ingénieur, administrateur de la Société d'entreprise générale de fonçage de puits, études et travaux des mines.*

Hors concours, Paris 1900, Hanoï 1903 et Liège 1905 (Cl. 63). — 124, boulevard Magenta, a Paris.

BOISSONNET (Georges-Eugène), ✻, *négociant en pâtes alimentaires.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 56). — 22, impasse Jean-Bouton, a Paris.

BOIX (Émile), I. ✿, *docteur en médecine.*

Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Bucarest 1906; Grand prix, Milan 1906 (Cl 16). — 26, avenue de la Grande-Armée, a Paris.

BOLLE (Georges), ✻, *fondateur et directeur des Sociétés « la Fourmi » (épargne), « la Fourmilière » (vie) et « la Fourmi immobilière ».*

Grands prix, Paris 1900 et Milan 1906 (Cl. 109). — 23, rue du Louvre, a Paris.

BOLLÉE père (Amédée), ✻, *fondeur-constructeur (automobiles).*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 30). — Le Mans (Sarthe).

BOLO (M.-P.), ✿, ✿, *négociant en vins et spiritueux; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités, Liège 1905, Milan 1906 et Londres 1908 (Cl. 60). — 17, rue de Phalsbourg, a Paris.

BONET (Alfred), ✿, ✿, *fabricant d'appareils et siphons pour la fabrication des boissons gazeuses; appareils de brasserie; filtres et moteurs (maison Guéret); conseiller du Commerce extérieur.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 55). — 72, boulevard de la Gare, a Paris.

BONNAIRE (Arsène), I. ✿, *couturier.*

Grand prix en participation aux Expositions collectives de la Chambre syndicale de la couture, Paris 1900; Saint-Louis 1904; Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 85). — 19, rue Louis-le-Grand, a Paris.

BONNARDEL (Jean), O. ✻, I. ✿, O. ✿, *président du Conseil d'administration de la Compagnie générale de navigation, Havre-Paris-Lyon-Marseille.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 33). — 44, avenue des Champs-Élysées, a Paris.

BONNAUD (Paul), ✿, *maître émailleur.*

Médailles d'or, Bruxelles 1897 et Paris 1900; Grand prix, Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 72). — 1, boulevard de Fleurus, a Limoges (Haute-Vienne).

BONNET (Claude), I. ✿, *maroquinier; vice-président de la Chambre syndicale de la maroquinerie, gainerie et articles de voyage; Conseiller du commerce extérieur.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 98). — 10, boulevard de la Madeleine, a Paris.

BONNIER (Francisque), O. ✻, *fabricant de draps; ancien président de la Chambre syndicale de l'industrie drapière Viennoise; ancien président du Tribunal de commerce de Vienne; président de la Chambre de commerce de Vienne; conseiller du Commerce extérieur; vice-président de la Fédération des industriels et des commerçants français.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; membre des comités et rapporteur, Saint-Louis 1904; membre des Comités et Grand prix, Liège, 1905; Membre des comités et Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 82). — A Vienne (Isère).

BONNIER (Louis), O. ✻, I. ✿, ✿, *architecte du Gouvernement et de la Ville de Paris.*

Architecte en chef des installations générales, Paris 1900; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 10 et 66). — 31, rue de Berlin, a Paris.

BORD (A.), ✻, ✿, *facteur de pianos, (maison A. Bord, Stiles, Caillaux et Cie, successeurs).*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 17). — 14 *bis*, boulevard Poissonnière, a Paris.

BORDEAU (Edmond), ✿, *fabricant de plumes; président de la Chambre syndicale des fabricants de plumes fantaisies pour modes.*

Grand prix en collectivité, Milan 1906 (Cl. 86). — 6 *bis*, passage Violet, a Paris.

BORDEAUX-MONTRIEUX (Georges), *président de la commission des Ardoisières d'Angers (Larivière et Cie).*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 63). — 11, rue Hanneloup, a Angers (Maine-et-Loire).

BORDEREL (Ernest-Louis), I. ✿, ✿, *industriel (maison Borderel, Boyer et Cie), serrurerie et constructions en fer; juge au Tribunal de commerce de la Seine; président de la Chambre syndicale de serrurerie.*

Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 65). — 6, boulevard Ornano, a Paris.

BORDEREL (Jean), ✿, I. ✿, *constructeur; président de la Chambre syndicale des entrepreneurs de charpente; directeur de l'École professionnelle de la Chambre syndicale de charpente.*

Médaille d'or, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 65). — 135, rue Clignancourt, a Paris.

BORNE (Léon), ✿, *ingénieur des Arts et Manufactures; associé de la maison Flicoteaux, Borne et Boutet (appareils de chirurgie).*

Grand prix, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 16). — 59, rue de Grenelle, a Paris.

BORREL (Maurice), ✿, ✿, *fabricant de colles et d'huiles (maison Georges Borrel et fils).*

Médaille d'or, Paris 1889; Grand prix, Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 87). — 58, rue de Vincennes, a Bagnolet (Seine).

BORREL (G.), ✿, I. ✿, O. ✿, *fabricant de colles pour apprêts.*

Médaille d'or, Paris 1889; Grand prix, Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 87). — 58, rue de Vincennes, a Bagnolet (Seine).

BORTOLI (Joseph), ✿, *négociant-commissionnaire; membre de la Chambre de commerce de Paris; ancien président de la Chambre des négociants-commissionnaires et du Commerce extérieur; ancien vice-président de l'Alliance syndicale du commerce et de l'industrie.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 100). — 20, rue de l'Entrepôt, a Paris.

BOSSUAT (René), *fabricant de tissus de laine; membre de la Commission permanente des valeurs en douane.*

Membre des comités et Grand prix, Paris 1900 (Cl. 77). — 6, rue du Sentier, a Paris.

BOTIAUX (Théodore), *ingénieur-constructeur (Carrosserie-automobile de grand luxe Th. Botiaux).*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 30). — 28 et 30, rue Greffulhe, a Levallois-Perret (Seine).

BOTTÉE (Louis-Alexandre), O. ✿, *graveur en médailles, orfèvre et statuaire.*

Médaille d'or, Paris 1900, Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 9). — 16, rue Fontaine, a Paris.

BOTTON (Max), *avocat à la Cour d'appel; membre du Conseil judiciaire du Comite français des Expositions à l'etranger* (Cl. 105).

7, place de la Madeleine, a Paris.

BOUCHARD (Georges), *fabricant de boutons.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — 7, rue Pierre-Levée, a Paris.

BOUCHARD (Henry), *sculpteur-statuaire.*

Premier grand prix de Rome (Cl. 9). — 17, rue Campagne-Première, a Paris.

BOUCHER (Alfred), C. ✿, *statuaire, membre de la Société des Artistes français.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 9). — 152, rue de Vaugirard, 11, impasse Ronsin, a Paris.

BOUCHER (Henri), *fabricant de cuirs; président de la Chambre consultative des Arts et Manufactures de Givet; membre de la Chambre de commerce de Charleville.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 89). — A Givet (Ardennes).

BOUCHER (Henry), *fabricant de papiers; président d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger; député; ancien ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes; président de la Chambre de commerce d'Épinal.*

Membre du jury supérieur, Paris 1900 (Cl. 92). — 9, rue Mazarine, a Paris.

BOUCHETY (Léon), *fabricant de teinture.*

Médailles d'or, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 78). — A l'Étang-la-Ville (Seine-et-Oise).

BOUCHY (Émile), *distillateur (directeur de la maison Picon, à Paris).*

Hors concours, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Marseille 1906; Grand prix et Hors concours, Milan 1906 (Cl. 61). — 98, rue Gide, a Levallois-Perret (Seine).

BOUCLET (Louis), ✿, *armateur; fabricant de conserves alimentaires; ancien juge au Tribunal de commerce.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 58). — A Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

BOUDIER (Louis), *fabricant de tapiocas et pâtes alimentaires; membre du comité du Syndicat des produits alimentaires en gros* (Cl. 56).

54, rue de la Verrerie, a Paris.

BOUDOUX, *fabricant de tissus de coton (maison Boudoux frères).*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 80). — 10, rue du Gouvernement, a Saint-Quentin (Aisne).

BOUGAULT (Alfred), ✿, *ingénieur des Arts et Manufactures; administrateur délégué de la Société française de constructions mécaniques (anciens établissements Cail).*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 21). — 21, rue de Londres, a Paris.

BOUHON (Édouard-Justin-Thomas), I, ♕, *fabricant de bronzes (maison Bouhon frères).*

Médailles d'or, Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 97). — 12, rue Debelleyme, a Paris.

BOUILHET (André), ✱, ♕, ♗, *cogérant de la Société Christofle et Cie; membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger.*

Hors concours, Paris 1900: Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 94). — 56, rue de Bondy, a Paris.

BOUILHET (Henri), O. ✱, I. ♕, *ingénieur des Arts et Manufactures; gérant de la Société Christofle et Cie; vice-président honoraire du Comité français des Expositions à l'étranger; vice-président de l'Union centrale des arts décoratifs; membre du conseil de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.*

Président de jury, Paris 1900 (Cl. 94). — 56, rue de Bondy, a Paris.

BOUILLY (Émile), *fabricant de moutarde.*

Médaille d'or, Bordeaux 1895 et 1907 (Cl. 59). — A Meursault (Côte-d'Or).

BOUIX (Lucien), *négociant en tapis et tissus d'ameublement; expert de la Préfecture de la Seine; Secrétaire de la Chambre syndicale des tissus d'ameublement, tapisserie et tapis.*

Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 70). — 7, rue du Mail, a Paris.

BOUISSEREN (Géraud), *fabricant d'instruments de chirurgie en gomme et en caoutchouc; conseiller du Commerce extérieur.*

Médailles d'or, Paris 1900; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 16 et 111). — 116, rue de Rivoli, a Paris.

BOULANGER (Charles), ♕, *fabricant de bronzes d'éclairage et de bronzes d'art.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 97 et 25). — 25, rue Notre-Dame-de-Nazareth, a Paris.

BOULANGER (Clodomir), ✱, ♕, *ancien notaire; président du bureau d'assistance judiciaire, établi près le tribunal civil de Péronne.*

Membre de la Commission de l'Exposition rétrospective des beaux-arts et des arts décoratifs, au Petit Palais, en 1900 (Cl. 7 et 112). — a Péronne (Somme).

BOULAY (Édouard), I. ♕, *doreur sur métaux; président de la Chambre syndicale des doreurs argenteurs; secrétaire du Syndicat général du commerce et de l'industrie.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 97). — 94, rue Amelot, a Paris.

BOULENGER (Charles), ♕, *fabricant de couverts et orfèvrerie, argent et argentés; vice-président de la Chambre syndicale des fabricants de couverts et orfèvrerie argentés.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 94). — 4, rue du Vert-Bois, a Paris; usine a Créteil-sur-Marne (Seine).

BOULET (Alix), ♗, *constructeur mécanicien (machines à fabriquer les tuiles et les briques); membre fondateur de l'Union céramique et chaufournière de France.*

Médailles d'or, Paris 1878, 1889 et 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 72). — 28, rue des Écluses-Saint-Martin, a Paris.

BOULOGNE (Ernest), *carrossier; secrétaire de la Société d'instruction professionnelle de carrosserie.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 30). — 148, rue de Courcelles, a Paris.

BOULTE (Henry), *ingénieur-constructeur de machines à vapeur.*

Médaille d'or, Liège 1905; Grand prix, Bordeaux 1907 (Cl. 19). — 6, rue de Laborde, a Paris.

BOUNAIX (Auguste), *fabricant de casquettes et chapeau fantaisie.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905, Grand Prix, Milan 1906 (Cl. 86). — 59, rue du Temple, a Paris.

BOURBONNAIS (Gustave), ♕, ♗, *distillateur; ancien juge suppléant au Tribunal de Commerce; vice-président du Syndicat central des huiles essentielles et matières aromatiques.*

Grands prix en collectivité, Saint-Louis 1904 et Liège 1905, Médaille d'or et Grand prix en collectivité, Milan 1906 (Cl. 61). — A Marolles-en-Hurepoix (Seine-et-Oise).

BOURCART (Jules), ♗, *filateur de coton, maire de la ville de Montbéliard; président de la Chambre consultative des arts et manufactures de Montbéliard; président du Syndicat patronal de l'industrie textile des départements du Haut-Rhin, du Doubs et de la Haute-Saône.*

Médaille d'or, Paris 1878 (Cl. 80). — a Montbéliard (Doubs).

BOURCIER (Eugène), ♗, *distillateur; vice-président de la Chambre syndicale des distillateurs en gros de Paris.*

Expert du jury, Paris 1900; Diplôme d'honneur Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 61). — 40, rue du Parc, a Ivry-Centre (Seine).

BOURDEAU (Léon), *fabricant de produits chimiques et pulvérisateurs de produits à polir et divers; membre de la Chambre de commerce française de Milan.*

Médailles d'or, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906; Diplômes d'honneur, Milan 1906 et Bucarest; 1906 Hors concours, Dublin 1907; Membre du jury, Bordeaux 1907 (Cl. 87). — 21, RUE JEANNE-HACHETTE, A IVRY-SUR-SEINE.

BOURDEL (Joseph), ✿, *imprimeur-éditeur (maison Plon-Nourrit et Cie); ancien juge au Tribunal de commerce de la Seine; secrétaire général de l'Union syndicale des maîtres imprimeurs de France.*

Grand prix, Paris 1889; Hors concours, Paris 1900; Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904; Hors concours, Liège 1905 et Grand prix en collectivité, Milan 1906 (Cl. 11). — 8, RUE GARANCIÈRE, A PARIS.

BOURDEREAU (Henri), ✿, *couturier (maison Perdoux, Bourdereau, Véron et Cie).*

Hors concours, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 85). — 40, RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, A PARIS.

BOURDET (Eugène), *céramiste (maison Genti et Bourdet).*

Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 72). — 178, ROUTE DE VERSAILLES, A BOULOGNE-SUR-SEINE.

BOURDON (Charles-Alexandre), O. ✱, I. ✿, O. ✿, *ingénieur; professeur à l'École Centrale.*

Ingénieur du service mécanique et électrique à l'Exposition de 1889; ingénieur en chef du service mécanique à l'Exposition de 1900; Membre du jury supérieur, Paris 1900 (Cl. 3). — 1, BOULEVARD BEAUSÉJOUR, A PARIS.

BOURDON (Édouard), O. ✱, I. ✿, *ingénieur des Arts et Manufactures; constructeur-mécanicien; président honoraire de la Chambre syndicale des mécaniciens, chaudronniers et fondeurs.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 21). — 74, RUE DU FAUBOURG-DU-TEMPLE, A PARIS.

BOURGEOIS (Charles), I. ✿, ✿, *négociant en soieries, lainages, foulards, cravates (maison « les fils de B. Bourgeois »); conseiller du Commerce extérieur; vice-président de la Chambre syndicale des soieries et rubans; vice-président de la Chambre des tissus et nouveautés de France.*

Médaille d'or, Paris 1900, Grands prix en collectivité, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 83). — 4, RUE DE CLÉRY, A PARIS.

BOURGEOIS (Henri), I. ✿, ✿, *négociant en soieries, lainages, foulards, cravates (maison « les fils de B. Bourgeois »).*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix en collectivité, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 83). — 4, RUE DE CLÉRY, A PARIS.

BOURGEOIS (Paul), ✱, ✿, ✿, *secrétaire général du Photo-Club de Paris; secrétaire du Comité français des Expositions à l'étranger.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Secrétaire général du Comité central officiel, Hanoï 1902-1903; Secrétaire général de la section française, Saint-Louis 1904; Président du jury de la classe 12 et du jury du Groupe 3, Liège 1905; Secrétaire général de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres, 1908 (Cl. 12). — 80, BOULEVARD MALESHERBES, A PARIS.

BOURUET-AUBERTOT (Hector), ✱, *négociant en lingerie et nouveautés; ancien juge au Tribunal de commerce de la Seine.*

Secrétaire des comités, Grand prix, Paris 1900 (Cl. 85). — 29, RUE DES PYRAMIDES, A PARIS.

BOUSQUET (Dr Fernand-Alfred), ✿, ✿, *pharmacien.*

Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 87) — 140, RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ, A PARIS.

BOUSQUET (Georges), *ingénieur.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 63). — 17, RUE DU CLOS-D'ORLÉANS, A FONTENAY-SOUS-BOIS (SEINE).

BOUTELLEAU (Gustave), ✱, *négociant-distillateur; vice-président de la Chambre de commerce d'Angoulême.*

Membre du jury, Saint-Louis 1904 Diplôme d'honneur Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 61). — A BARBEZIEUX (CHARENTE).

BOUTET (Albert), ✱, *marchand de soies (filateur et moulinier).*

Grands prix, Paris 1900 et Milan 1906 (Cl. 83). — 22, RUE BERGÈRE, A PARIS.

BOUTET (Georges), ✱, *marchand de soie (filateur et moulinier); ancien président de la Chambre syndicale de l'industrie des soies; ancien membre de la Chambre de commerce de Paris.*

Grand prix, Paris 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 83.) — 22, RUE BERGÈRE, A PARIS.

BOUVARD (Eugène), ✱, ✿, *fabricant de soieries; administrateur de l'École des Beaux-Arts.*

Grands prix, Paris 1889 et 1900 (Cl. 83). — 26, PLACE TOLOZAN, A LYON.

BOUVARD (Roger), ✱, ✿, *architecte diplômé du Gouvernement, chargé du service central d'architecture des Fêtes et des Expositions de la ville de Paris.*

Sous-chef du service des fêtes, Paris 1900; architecte du Palais national, Saint-Louis 1904; Grand prix, Saint-Louis 1904; Commissaire délégué de la ville de Paris aux expositions de Saint-Louis 1904, Liège 1905, Milan 1906 et Londres 1908; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 10). — 16, PLACE VENDÔME, A PARIS.

BOVERAT (Maurice), O. ✻, ♁, *courtier assermenté au Tribunal de commerce de la Seine; président du Syndicat général des grains, graines, farines, sucres, huiles et alcools à la Bourse de commerce de Paris; secrétaire de la Chambre de commerce de Paris.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 61). — 7, RUE COQ-HÉRON, A PARIS.

BOYELLE-MORIN (Georges), *ingénieur (maison H. Morin); constructeur d'instruments de précision).*

Membre des comités et Médailles d'or, Paris 1900; Secrétaire de comité et Diplôme d'honneur, Liège 1905; Diplôme d'honneur de 1re classe, Bucarest 1906 (Cl. 15). — 11, RUE DULONG, A PARIS.

BOYER (Paul), O. ✻, I. ♁, ♁, *photographe.*

Membre du jury, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 12). — 35, BOULEVARD DES CAPUCINES, A PARIS.

BOYRIVEN (Jules) fils, *fabricant de draps, galons et soieries pour voitures automobiles.*

Membre des comités, Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 84). — 116, RUE LAFAYETTE, A PARIS.

BOZON-VERDURAZ (Emmanuel), *industriel; minoterie et manufacture de pâtes alimentaires; membre du Conseil d'administration de l'Association nationale de la meunerie française.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 56). — A SAINT-ÉTIENNE-DE-CUINES (SAVOIE).

BRACH (Achille), ✻, *président honoraire de la Chambre syndicale de l'industrie et du commerce parisiens des soieries et rubans; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités, Hanoï 1902-1903; Membre des comités et du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 83). — 21, RUE D'UZÈS, A PARIS.

BRACK (Georges), ✻ *administrateur délégué de la Compagnie française du Haut-Congo.*

Membre des comités, Grand prix, Paris 1900 (Cl. 85). — 70, BOULEVARD DE COURCELLES, A PARIS.

BRAILLON (Charles-Michel), ♁, *négociant en confections.*

Médaille d'or, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 85). — 35, RUE BERGER, A PARIS.

BRAILLON (René), *négociant; associé de la maison : Dupuy-Chautard et Cie (Fabrique d'équipements militaires).*

Médailles d'or, Paris 1889 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Bruxelles 1897 (Cl. 86). — 28, RUE CHATEAU-LANDON, A PARIS.

BRALLY (Jean), *directeur de la Compagnie française de navigation à vapeur : Chargeurs réunis.*

Grand prix, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 33). — 1, BOULEVARD MALESHERBES, A PARIS.

BRANDT-DETTMAR, ♁, *fabricant de dentelles et broderies à la main; membre du bureau de la Chambre syndicale des dentelles et broderies.*

Grand prix en collectivité, Milan 1906 (Cl. 84). — 5, RUE D'UZÈS, A PARIS.

BRAQUENIÉ (Louis), ✻, ♁, *fabricant de tapis et de tapisseries; vice-président de la Chambre syndicale des tissus d'ameublement, tapisseries et tapis.*

Grand prix, Paris 1900; Vice-Président de la Section française, Dublin 1907 (Cl. 70) — 16, RUE VIVIENNE, A PARIS.

BRARD (Alfred), ✻, ♁, O. ♁, *distillateur (maison Brard-Cocary); membre de la Chambre de commerce du Morbihan; conseiller du Commerce extérieur; conseiller général du Morbihan.*

Expert du jury, Paris 1900; Grands prix, Hanoï 1902, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 61). — A PONTIVY (MORBIHAN).

BRAULT (Alfred), ♁, *céramiste ancien membre; du Tribunal de commerce de la Seine; conseiller du Commerce extérieur; ancien maire de Choisy-le-Roi; vice-président de l'Union céramique et chaufournière de France.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 72). — 108, BOULEVARD DU MONTPARNASSE, A PARIS.

BRAUN (Gaston), ✻, *éditeur, photographe du Louvre et des Musées nationaux (maison Braun, Clément et Cie).*

Membre des comités et du jury, Paris 1889 et 1900 (Cl. 12). — 18, RUE LOUIS-LE-GRAND, A PARIS, ET A DORNACH (ALSACE).

BRAUNSTEIN (Jacques), *fabricant de papiers à cigarettes; membre de la Chambre syndicale du papier et des industries qui le transforment.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 88). — 79, 81 ET 83, BOULEVARD EXELMANS, A PARIS.

BRÉCHARD (Antoine), *tissage mécanique de cotonnade, teinture, apprêts; conseiller du Commerce extérieur; administrateur de la Banque de France; membre de la Chambre de commerce de Roanne.*

Grands prix, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 80). — A ROANNE (LOIRE).

BREGER (Alcide), ♁, *imprimeur, graveur, éditeur; administrateur délégué de la Caisse d'Épargne de Paris; conseiller du Commerce extérieur; président de la Chambre syndicale française des éditeurs de la carte postale illustrée et des industries qui s'y rattachent.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 13). — 9, RUE THÉNARD, A PARIS.

BREGER (Arthur), ♁, *imprimeur-éditeur, conseiller du Commerce extérieur; administrateur de la Caisse d'épargne et de prévoyance de Paris.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 13). — 11, BOULEVARD SAINT-MICHEL, A PARIS.

BRETEAU (René-Pierre), ✠, ✠, *constructeur de voitures; vice-président de la Chambre des charrons constructeurs de voitures de commerce.*

Expert du jury, Paris 1900 (Cl. 30). — 162 et 164, rue Championnet, a Paris.

BRETON (Arthur), *fabricant de biscuits et pâtisseries.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 57). — 1, quai de la Cité, a Paris.

BRETON (Léon), I. ✠, *orthopédiste-herniaire; président de la Chambre syndicale des instruments et appareils de l'Art médical et chirurgical.*

Membre des comités, Paris 1900 et Londres 1908; Vice-Président de comité, Milan 1906 (Cl. 16). — 41, rue de Rivoli, a Paris.

BRIAL (Jean), ✠, ✠, *propriétaire-viticulteur; directeur de la Société roussillonnaise d'électricité; président de la Caisse régionale de crédit agricole mutuel des Pyrénées-Orientales.*

Médaille d'or, Bordeaux 1907 (Cl. 60 et 23). — 2, rue Saint-Martin, a Perpignan (Pyrénées-Orientales).

BROCQ (François), *ingénieur, directeur de la Compagnie des compteurs.*

Membre des comités, Paris 1900 et Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 25). — 18, boulevard de Vaugirard, a Paris.

BROSSARD (Georges), ✠, ✠, *teinturier en plumes; président du Syndicat des teinturiers en plumes pour parures; secrétaire général de la Fédération des industries de la mode.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Hors concours, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 86). — 49, rue du Faubourg-Saint-Martin, a Paris.

BROSSE (Eugène GUILLET de la), *ingénieur-constructeur (Société C. de la Brosse et Fouché).*

Médailles d'or, Paris 1900, Marseille 1906; Hors concours, Bordeaux 1907 (Cl. 33). — Prairie au Duc, a Nantes (Loire-Inférieure).

BROSSE (Félix), ✠, *industriel, fabricant de cycles et pièces de cycles, automobiles; président d'honneur du Syndicat des commissionnaires en cycles et accessoires; secrétaire général de la Chambre syndicale du cycle et de l'automobile.*

Membre des comités et Médaille d'or, 1906 Milan, (Cl. 30). — 11, place de la République, a Paris.

BROSSY (Clément), ✠, *industriel; fabricant de rubans et velours; président honoraire, fondateur de l'Union des syndicats patronaux de la région de Saint-Étienne; vice-président de la Chambre de commerce; ancien membre du Tribunal de commerce.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 83). — 13, rue des Jardins, a Saint-Étienne, (Loire).

BROT (Charles), ✠, *fabricant de miroiterie; vice-président de la Chambre syndicale des miroitiers.*

Médailles d'or, Paris 1889 et 1900; Grand prix, Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904 (Cl. 71). — 89, rue du Faubourg-Saint-Denis, a Paris.

BRUGEROLLE (Léopold), *distillateur (Distillerie de Matha, Liqueur « Angelica ».*

Grands prix, Marseille 1906 et Bordeaux 1907 (Cl. 61). — A Matha (Charente-Inférieure).

BRUN aîné (Antonin), ✠, *courtier expert; agréé près le Tribunal de commerce de Lyon.*

Membre du jury, Paris 1889 et Lyon 1894 (Cl. 86). — 36, montée Saint-Laurent, a Lyon (Rhône).

BRUN (Lucien), *négociant en lièges et bouchons.*

Membre du jury, Hors concours, Paris 1900, Médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 50). — 19, rue des Halles, a Paris.

BRUNEAU (Léon-Georges), ✠, *ingénieur des Poudres et Salpêtres; administrateur, directeur général de la Société française des munitions de chasse, de tir et de guerre.*

Membre des comités, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 51). — 54, rue Blanche, a Paris.

BRUNET (J.-L.), ✠, I. ✠, O. ✠, *publiciste, secrétaire général du Comité national des expositions coloniales; vice-président du Syndicat de la presse coloniale française et des journaux français publiés à l'étranger; consul de Monténégro à Paris; membre du Conseil supérieur et du Comité consultatif des Colonies; conseiller du Commerce extérieur.*

Secrétaire général de la Section de la presse, Hanoï 1902-1903; Membre des comités, Saint-Louis 1904; Secrétaire de comité et de jury, Liège 1905; Secrétaire général de la Commission supérieure française et délégué général de la Section coloniale française de l'Exposition franco-britannique de Londres 1908 (Cl. 13 et 113). — 3, boulevard Voltaire, a Paris.

BRUNOT (Louis), I. ✠, *confections en détail, président de la Chambre syndicale des tailleurs-confectionneurs.*

Membre du jury, Anvers 1894 (Cl. 85). — 43-45, avenue des Ternes, a Paris.

BRUSSON (A.), *fabricant de pâtes alimentaires; membre du Syndicat des produits alimentaires en gros; juge au Tribunal de commerce de Toulouse.*

Médaille d'or, Paris 1900, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 56). — A Villemur (Haute-Garonne).

BUCHET (Charles), O. ✠, ✠, *directeur de la Pharmacie centrale de France; ancien secrétaire de la Chambre des produits chimiques.*

Grands prix, Paris 1900; Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 87). — 7, rue de Jouy, Paris.

BUCQUET (Maurice), ✻, I. ✿, ✿, *président du Photo-Club de Paris.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 12). — 12, rue Paul-Baudry, a Paris.

BUFFET (Jules), ✻, *industriel, fabricant de produits chimiques; vice-président de la Chambre de commerce et ancien président du Tribunal de commerce de Nantes.* — (Cl. 87).

13, rue Baboneau, a Nantes (Loire-Inférieure).

BUHAN (Eugène), O. ✻, *négociant en vins (maison Audinet et Buhan).*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 60). — 2, quai des Chartrons, a Bordeaux (Gironde).

BUHAN (Paul), *négociant en vins (maison Audinet et Buhan).*

Hors concours, Saint-Louis 1904 (Cl. 60). — 2, quai des Chartrons, a Bordeaux (Gironde).

BUIRETTE (Léon), ✻, *filateur.*

Membre du jury, Paris 1900 et Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 82). — A Suippes (Marne).

BULLOZ (J.-Ernest), ✻, I. ✿, *éditeur d'art.*

Membre des Comités et Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904 (Cl. 13). — 21, rue Bonaparte, a Paris.

BULTEAUX-CARR (Louis), *négociant en vins de Champagne, à Reims (Marne).*

Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 60). — 12, rue de Chateaudun, a Paris.

BUREAU (Charles), ✻, O. ✿, *ingénieur civil; administrateur-directeur des Établissements A. Maguin; vice-président de la Chambre syndicale métallurgique de Saint-Quentin et de l'Aisne.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 55). — A Charmes (Aisne).

BURGASSER (Lucien), ✿, *fabricant de pianos; président de la Chambre syndicale des pianos et orgues.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 17). — 37, boulevard du Temple, a Paris.

BUSSIÈRE (Abel de la), *fabricant de quinquina Édouard Dubonnet et Labussière.*

Médaille d'or, Hanoï 1903; Grand prix en collectivité, Milan 1906 (Cl. 61). — 63, rue de Paris, a Montreuil (Seine).

BUTIN (Octave), ✻, *industriel; conseiller du Commerce extérieur; maire de Margny-les-Compiègne; député de l'Oise.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1889; Grand prix, Paris 1900 (Cl. 86). — 64, boulevard de Strasbourg, a Paris.

BYLA jeune (Pierre), ✿, *pharmacien-chimiste (les établissements Byla : produits biologiques médicinaux).*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grands prix, Milan 1906; Hors concours, Bordeaux 1907 (Cl. 87). — A Gentilly (Seine).

C

CADOLLE fils, ✿, *fabricant de corsets; présiden du Comité des corsets en détail et sur mesure.*

Diplôme d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — 24, rue de la Chaussée-d'Antin, a Paris.

CAEN (Gustave), ✻, *manufacturier en cuir (usine Masurel et Caen).*

Membre des comités, Grand prix, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 89). — 55, rue de Rivoli, a Paris.

CAHEN (Alphonse), ✿, *entrepreneur de marbrerie et de travaux publics.*

Hors concours, Liège 1905 (Cl. 66). — 24, boulevard Edgar-Quinet, a Paris.

CAHEN (Émile), ✻, ✿, *ingénieur-conseil; ingénieur des manufactures de l'État.*

Grand prix, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis et Vienne 1904; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 30). — 7, avenue Niel, a Paris.

CAHEN (Jules), *fabricant de papiers à cigarettes (maison Braunstein et Cie); conseiller du Commerce extérieur de la France.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 88). — 83, boulevard Exelmans, a Paris.

CAHEN (Jules), ✻, ✿, C. ✿, *fabricant de conserves alimentaires; secrétaire de la Chambre syndicale de l'industrie des conserves alimentaires en France; conseiller du Commerce extérieur.*

Secrétaire de comité et de jury, Paris 1900; Secrétaire du Groupe X et Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 58). — 18, rue Simon-le-Franc, a Paris.

CAILL (Gustave), *fabricant de baleines de corne (maison Roux, Caill et Cie).*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 53). — 92, rue d'Angoulême, a Paris.

CAIN (Henri), ✻, *artiste peintre, auteur dramatique.*

Membre des comités et du jury, Paris 1889 et 1900 (Cl. 7). — 27, rue Blanche, a Paris.

CALVÉ (Fernand), ✿, *ingénieur des Arts et Manufactures (Compagnie du Métropolitain de Paris).*

Grand prix, Liège 1905 (Cl. 32). — 4, rue de Seax, a Paris.

CALVET (Claude), *fabricant d'objets d'équipement militaire; président de la Chambre syndicale des fabricants d'équipements militaires.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et Diplôme d'honneur, Bruxelles, 1897; Vice-président des Comités et Grands prix, Paris 1900; Membre des comités et Grand prix, Liège 1905 (Cl. 85). — 97, RUE DU CHERCHE-MIDI, A PARIS.

CALVET (Jean-A.), ✻, *négociant en vins.*

Membre du jury, Saint-Louis 1904 (Cl. 60). — 75, COURS DU MÉDOC, A BORDEAUX (GIRONDE).

CAMBIER (Paul), ✿, *teinturier en plumes; vice-président du Syndicat des teinturiers en plumes pour parures.*

Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 86). — 13, RUE GRANGE-AUX-BELLES, A PARIS.

CAMILLE (Alphonse), ✻, *fabricant de sellerie civile et militaire.*

Vice-Président des comités et Grand prix, Paris 1900 (Cl. 31). — 24, RUE DE CHATEAU-LANDON, A PARIS.

CAMPAGNE (Henri), ✻, ✿, *courtier de marchandises, assermenté près le Tribunal de commerce.*

Membre des Comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 41). — 9, RUE DU TRÉSOR, A PARIS.

CAMUS (Gaston), *négociant en vins et spiritueux (Maison Camus frères).*

Grand prix en collectivité, Liège 1905 (Cl. 60). — A COGNAC (CHARENTE).

CANCE (Albert), ✿, ✻, *ingénieur des Arts et Manufactures (maison Cance et fils et Cie; électricité).*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 25). — 5, RUE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, A PARIS.

CANCE (Alexis), ✻, *ingénieur-électricien (associé de la maison Cance et fils et Cie).*

Membre du jury, Paris 1900, Milan 1906 et Liège 1905 (Cl. 25). — 5, RUE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, A PARIS.

CANDLOT (Edouard), ✻, *fabricant de ciment Portland artificiel; président de la Chambre syndicale des chaux et ciments et ancien président de la Chambre des fabricants de ciment Portland de France; président de l'Union des fournisseurs du bâtiment; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 28). — 6, RUE DE SAINT-PÉTERSBOURG, A PARIS.

CANET (Gustave), ✻, ✿, *ingénieur; ancien président de la Société des ingénieurs civils de France.*

Membre des comités et Grand prix, Paris 1900 (Cl. 116). — 87, AVENUE HENRI-MARTIN, A PARIS.

CAPITAIN (Edmond-Joseph), O. ✻, I. ✿, O. ✻, *maître de forges (hauts fourneaux, fonderies, ateliers de construction); vice-président du Syndicat général des fondeurs de France; conseiller général de la Haute-Marne; administrateur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, président du Comité des fondeurs de Champagne.*

Membre du jury, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 64). — A BUSSY, PAR JOINVILLE (HAUTE-MARNE).

CAPLAIN (Marcel), ✿, *fabricant d'aciers (maison Caplain-Berger).*

Médaille d'or, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 64). — 86, QUAI JEMMAPES, A PARIS.

CARCAUT (Gustave), ✿, *manufacturier; vice-président honoraire de la Chambre des corsets et fournitures; président du Comité des fabricants de buscs; expert près le Tribunal civil de la Seine.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 86). — 4 ET 6, AVENUE DU TRÔNE, A PARIS.

CAREL (Lucien-Adolphe), ✿, *président de l'École professionnelle de la Chambre syndicale du Papier.*

Hors concours, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 92). — 26, RUE BRUNEL, A PARIS.

CARESSA (Albert), ✿, *luthier (ancienne maison Gustave Bernardel); secrétaire de la Chambre syndicale des instruments de musique.*

Hors concours, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 17). — 4, RUE SAULNIER, A PARIS.

CARETTE (Georges), ✻, *tailleur de luxe.*

Membre du jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Expert du jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 85). — 121, BOULEVARD HAUSSMANN, A PARIS.

CARISSIMO (Florent), ✻, *industriel (filature de tissage); vice-président de la Chambre de commerce; membre du Conseil supérieur de l'École nationale des arts industriels.*

Grands prix, Paris 1900; Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 82). — 17, RUE DU NAIN, A ROUBAIX (NORD).

CARMICHAEL (Robert), ✻, *industriel, gérant de la Société Carmichael et Cie, filateurs-tisseurs de jute, à Ailly-sur-Somme; président de l'Union des Syndicats patronaux des industries textiles de France.*

Grands prix, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 81). — 15, RUE DU LOUVRE, A PARIS.

CARNOT (Adolphe), C ✻, *membre de l'Institut; inspecteur général des mines; président du Conseil d'administration de la Société du Gaz de Paris.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 3 et 63). — 99, BOULEVARD RASPAIL, A PARIS.

CARNOT (François), ✻, 🙰, ♁, *député; ingénieur des Arts et Manufactures.*

Délégué aux Musées centennaux, Secrétaire du jury supérieur, Paris 1900 (Cl. 83). — 8, AVENUE MONTESPAN, A PARIS.

CARON (Ernest), O. ✻, *avocat, membre du Conseil municipal de Paris.*

Membre de la Commission supérieure, Paris 1900 (Cl. 112). — 80, RUE SAINT-LAZARE, A PARIS.

CARRÉ (Albert), O. ✻, I. 🙰, *directeur du théâtre national de l'Opéra-Comique.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 18). — 24, RUE CHAUCHAT, A PARIS.

CARRÉ (Georges), 🙰, ♁, *orfèvre (maison Risler et Carré); juge au Tribunal de commerce.*

Médaille d'or, Paris 1900. — Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 94). — 16, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, A PARIS.

CARRIER-BELLEUSE (Louis), ✻, *peintre, sculpteur, décorateur; vice-président de la Société des artistes décorateurs.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 7). — 15, RUE DE LA TOUR-D'AUVERGNE, A PARIS.

CARRIÈRE (Ernest), 🙰, *manufacturier; fabricant de petite miroiterie avec encadrement métallique, d'articles de Paris, etc.; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités et médaille d'or, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 71). — 115, BOULEVARD RICHARD-LENOIR, A PARIS.

CARRIÈRE (François-Émile) fils, ✻, I. 🙰, *filateur de soie; vice-président de la Chambre de commerce de Montpellier et de l'Union des filateurs et mouliniers français; membre de la Commission permanente des valeurs en douane; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Paris 1900 et Saint-Louis, 1904 (Cl. 83). — A GANGES (HÉRAULT).

CARRON de la CARRIÈRE (Guy), ✻, *docteur en médecine; ancien interne des hôpitaux de Paris; ancien chef de clinique adjoint de la Faculté de médecine de Paris.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 111). — 2, RUE LINCOLN, A PARIS.

CARRY (Othon), 🙰, *fabricant d'horlogerie; vice-président de la Chambre syndicale de l'horlogerie de Paris.*

Médailles d'or, Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 96).— 106, RUE VIEILLE-DU-TEMPLE, A PARIS.

CARTERET (Léopold), ✻, I. 🙰, *libraire-éditeur; membre du Cercle de la Librairie.*

Médaille d'or, Paris 1900. — Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre des comités, Saint-Louis 1904 et du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 13). — 5, RUE DROUOT, A PARIS.

CARUE (Georges), I. 🙰, *corderie et gymnastique.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Médailles d'or, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 81). — 269, RUE SAINT-DENIS, A PARIS.

CASTÉRAN (Paul-Cyrille), I. 🙰, ♁, *administrateur du Comptoir général de la Bimbeloterie.*

Médaille d'or, Hanoï 1902-1903 (Cl. 100). — 129, AVENUE DU CENTENAIRE, A LA VARENNE (SEINE).

CAUVIN (Ernest), O. ✻, 🙰, *sénateur; manufacturier; chef de la maison E. Cauvin-Yvose.*

Membre du jury et Membre des comités, Paris, 1900 (Cl. 81 et 120). — 55, RUE DE LYON, A PARIS.

CAVALLIER (Camille), ✻, *vice-président de la Chambre de commerce de Nancy; admininistrateur directeur de la Société anonyme des hauts fourneaux et fonderies de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle); vice-président de la Société des aciéries de Micheville.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 64). — A PONT-A-MOUSSON (MEURTHE-ET-MOSELLE).

CAVILLON (Edmond), 🙰, ♁, *directeur de la Société des Etablissements Deneux frères (fabrication du linge de table).*

Médailles d'or, Barcelone 1888 et Paris 1889; Diplôme d'honneur, Bruxelles 1897; Hors concours, Paris 1900 (Cl. 81). — 81, AVENUE NIEL, A PARIS.

CAZALET (Charles), O. ✻, I. 🙰, *négociant en vins; président du Comité de Bordeaux des conseillers du Commerce extérieur; président de l'Union des sociétés de gymnastique de France; administrateur délégué des Sociétés bordelaises des habitations à bon marché, des bains-douches et des jardins ouvriers.*

Membre du jury, Paris 1900; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 60 et sports). — 8, RUE REIGNIER, A BORDEAUX (GIRONDE).

CAZALIS (Gaston), ✻, *fabricant de vermouth (maison Cazalis et Prats).*

Hors concours, Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 60). — A CETTE (HÉRAULT).

CHABANNE (Camille), ✻, 🙰, *industrie des cheveux; ancien membre du Tribunal de commerce.*

Membre des comités et Membre du jury, Paris, 1900; Membre des comités et Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre des comités et du jury, Liège 1905 (Cl. 86). — 9, RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, A PARIS.

CHABOCHE (Edmond), *constructeur d'appareils de chauffage et bain, automobiles à vapeur.*

Médaille d'or, Paris 1900 : Diplôme d'honneur, Milan 1906. — 33, rue Rodier, a Paris.

CHABRIÉ (Pierre-Camille), I. ✿, *directeur des études à l'Institut de chimie appliquée; professeur chargé de cours à la Sorbonne; professeur à l'École des Hautes Études commerciales.*

Grand prix en participation de l'Exposition collective de l'Université de Paris, 1900; Grand prix en collectivité, Liège 1905 (Cl. 87). — 83, rue Denfert-Rochereau, a Paris.

CHAIX (Alban), ✠, *imprimeur-éditeur.*

Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 11). — 20, rue Bergère, a Paris.

CHAIX (Edmond), *administrateur de la Société anonyme des automobiles de la Buire (Lyon); président de la Commission de tourisme de l'Automobile-Club; secrétaire général de l'Association générale automobile.*

Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 30). — 31, rue de Penthièvre, a Paris.

CHALIN (Léon), *fabricant de bijouterie fantaisie, médailles artistiques; président du Groupe syndical de la médaille.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900 et Grands prix, Hanoï 1903, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Expert du jury, Milan 1906 (Cl. 95). — 12, rue de Crussol, a Paris.

CHALMEL (Gustave), ✠, I. ✿, O. ✿, *fabricant de vernis à l'alcool; conseiller du Commerce extérieur; vice-président de la Chambre syndicale des produits chimiques; commissaire expert du Gouvernement.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900 ; Grand prix d'État, Vienne 1904 (Cl. 87). — 36, avenue Daumesnil, a Paris.

CHAMBARD (Bernard), ✿, *directeur de la Société anonyme « La Gallia »; membre de la Chambre syndicale du cycle et de l'automobile.*

Grand prix, Paris 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 30). — 34, quai de Suresnes, a Suresnes (Seine).

CHAMBON (Louis), *ingénieur-mécanicien, étude et construction de machines spéciales pour la transformation du papier.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 92). — 70, rue de Crimée, a Paris.

CHAMPENOIS (Ferdinand), ✠, *imprimeur-lithographe; ancien président de la Chambre des imprimeurs-lithographes.*

Vice-président des comités et Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 11). — 66, boulevard Saint-Michel, a Paris.

CHANDELET (Émile), I. ✿, *fabricant de fleurs et plumes; président de la Chambre syndicale et de la Société de secours mutuels (fleurs et plumes); trésorier du Syndicat général des Chambres syndicales; conseiller du Commerce extérieur.*

Médailles d'or, Bruxelles 1897 et Saint-Louis, 1904; Grand prix en collectivité, Milan 1906 (Cl. 86). — 47, rue Meslay, a Paris.

CHANÉE (Albert), *négociant (manufacture de tissus d'ameublement).*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 70). — 25, rue de Cléry, a Paris.

CHANÉE (Henri), ✿, *manufacturier.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Membre du comité d'organisation, Saragosse 1908 (Cl. 70). — 25, rue de Cléry, a Paris.

CHANEL (Claude-Louis), ✠, I. ✿, O. ✿, *fourreur; conseiller du Commerce extérieur; vice-président du Syndicat du vêtement et de l'équipement sportifs.*

Membre des comités et du jury, Liège 1905; Président de comité, Londres 1908 (Cl. 52). — 217, rue Saint-Honoré, a Paris.

CHANUT (le docteur), O. ✿, *viticulteur, président du Comice agricole du canton de Nuits-Saint-Georges.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 36). — A Vosne-Romanée (Côte-d'Or).

CHAPAL (Clément), ✠, *pelletier en lapins; teinturier de fourrures et coupeur de poils pour chapellerie.*

Membre des comités et Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis, 1904 et Liège 1905 (Cl. 52). — 7 et 9, rue Kléber, a Montreuil-sous-Bois (Seine).

CHAPAL (Émile), *teinturier en pelleteries; coupeur de poils pour chapellerie; président du Conseil d'administration de la Société anonyme C. et E. Chapal frères et Cie; administrateur de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Paris.*

Grands prix, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 52). — 9, rue Kléber a Montreuil-sous-Bois (Seine).

CHAPELLE (Charles), ✠, I. ✿, O. ✿, *industriel; directeur du Comptoir général de la Macérienne; vice-président de la Chambre syndicale du cycle et de l'automobile.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 30). — 78, boulevard Richard-Lenoir, a Paris.

CHAPIN (Maurice), *négociant en vins mousseux; conseiller du Commerce extérieur.*

Grands prix en collectivité, Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 60). — Chateau de Varrains, a Saumur (Maine-et-Loire).

CHAPLAIN (J.-B.), C. ✻, I. ✿, *membre de l'Institut; graveur en médailles et monnaies.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 9). — 3, rue Mazarine, a Paris.

CHAPON (Gustave), *industriel; administrateur de la Société des journaux et Imprimeries de la Gironde; juge au Tribunal de commerce de Bordeaux.*

Hors concours, Paris 1900; Membre du jury, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 11). — 11, rue Guiraude, a Bordeaux (Gironde).

CHAPPAT (Eugène), *teinturier-apprêteur (maison Guillaumet et E. Chappat); membre permanent de la Commission des Douanes.*

Grand prix, Paris 1889; Hors concours, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 78). — 19, rue de la Cerisaie, a Suresnes (Seine).

CHAPPÉE (Armand), ✻, *fondeur-constructeur; vice-président de la Chambre de commerce du Mans; vice-président du Syndicat des fondeurs en fer de France.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 64). — Le Mans (Sarthe).

CHAPUIS (Albert), ✻, *négociant en charbon et bois; ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 50). — 30, quai de la Loire, a Paris.

CHAPUIS (Louis), ✻, ✿, ✾, *président du Tribunal de commerce de la Seine.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 60). — 12, rue d'Anjou, a Paris.

CHAPUIS (Pierre-Henri-Sylvain), *directeur de la Société des établissements Rouvière fils; ancien président du Syndicat des vins et spiritueux de la Côte-d'Or.*

Hors concours, Paris 1889; Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 61). — 27, rue de Gray, a Dijon (Côte-d'Or).

CHARABOT (Eugène), ✿, ✾, *docteur ès sciences; fabricant de matières premières pour la parfumerie; professeur à l'école des Hautes Études commerciales; inspecteur de l'enseignement technique; membre du Conseil supérieur de l'enseignement technique.*

Vice-président du jury, Saint-Louis 1904. Grand prix, Liège 1905; Membre du jury supérieur et Rapporteur général, Exposition coloniale 1907; Rapporteur général du Groupe XVII, Londres 1908 (Cl. 87 et 90). — 3, rue Jadin, a Paris.

CHARBIN (Étienne), *manufacture de velours et peluche (maison J.-B. Martin).*

Grand prix Paris 1900; Vice-Président et Rapporteur de jury Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 83). — 13, rue Saint-Victorien, a Lyon.

CHARLES-LAVAUZELLE (Henri), O. ✻, I. ✿, *imprimeur-éditeur; président honoraire de l'Union des maîtres imprimeurs de France; ancien juge au Tribunal de commerce de Limoges; inspecteur départemental de l'École pratique de commerce et d'industrie de la Haute-Vienne.*

Membre du jury, Paris 1900; Grands prix, Hanoï 1902-1903, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906; Membre du jury, Bordeaux 1907 (Cl. 13). — 118, boulevard Saint-Germain et 10, rue Danton, a Paris. — 62, avenue Baudin, a Limoges (Haute-Vienne).

CHARLIAT (Alexandre), I. ✿, *ingénieur des Arts et Manufactures; directeur de l'École pratique d'électricité industrielle; répétiteur à l'École Centrale; professeur à l'École des Hautes Études commerciales.*

Hors concours, Paris 1900 (École Centrale); Grand prix, Saint-Louis 1904 (École des Hautes Études commerciales); Médaille d'or, Liège 1905 (École pratique d'électricité industrielle) (Cl. 27). — 53, rue Belliard, a Paris.

CHARLIE (Robert), ✻, I. ✿, O, ✾, *directeur du « Brasseur français »; secrétaire général de « l'Union générale des syndicats de la Brasserie française » et de « la Société d'encouragement de la culture des orges de brasserie en France ».*

Secrétaire des comités, Paris 1900 (Cl. 62). — 22 *bis*, avenue de Wagram, a Paris.

CHARPENTIER (Henri), I. ✿, *ingénieur civil des Mines; prospecteur de gisements minéraux.*

Membre des comités départementaux, Liège 1905; Secrétaire de comité et Hors concours, Milan 1906 (Cl. 63). — 119, rue Colbert, a Lille (Nord).

CHARTON (Claude), ✻, ✿, O. ✾, *propriétaire et négociant en vins; vice-président honoraire du Syndicat du commerce en gros des vins, spiritueux et liqueurs de France; président du Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de l'arrondissement de Beaune; ancien membre de la Chambre de commerce de Beaune; conseiller du Commerce extérieur; conseiller général de la Côte-d'Or.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Membre des comités, Saint-Louis 1904; Grand prix, Vienne 1904; Membre des comités et du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 60). — 38, faubourg Saint-Nicolas, a Beaune (Côte-d'Or).

CHARVET (Édouard), *chemisier.*

Membre des Comités, Bruxelles 1897 (Cl. 86). — 25, place Vendôme, a Paris.

CHASSAING (Eugène), O. ✻, I. ✿, *fabricant de produits chimiques, pharmaceutiques et alimentaires.*

Membre des comités et Grand prix, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 87). — 6, avenue Victoria, a Paris.

CHASTENET (Henri), ✠, *négociant en vins et spiritueux; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1900; Hors concours, Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904 (Cl. 60). — A Périgueux (Dordogne).

CHATEAU (Cyprien), *horloger, mécanicien, électricien (co-gérant de la maison Château frères et Cie).*

Grands prix, Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 96). — 7, rue Talma, a Paris.

CHATEAU (Étienne), *horloger, mécanicien, électricien (co-gérant de la maison Château frères et Cie).*

Grands prix, Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 96). — 15, rue de Siam, a Paris.

CHATEL (Louis), ✠, *soieries pour ameublement.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 70). — 82, rue des Petits-Champs, a Paris, et 11, place Croix-Paquet, a Lyon (Rhône).

CHATENAY (Abel), O. ✠, C. ♁, *horticulteur-pépiniériste, secrétaire général de la Société nationale d'Horticulture de France et du Comité agricole et horticole français des Expositions internationales.*

Membre des comités et du jury supérieur, Paris 1900; Vice-Président de jury, Saint-Louis 1904; Président de jury, Liège 1905; Vice-président de jury, Milan 1906; Secrétaire général de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 43). — 1, rue Saint-Aubin, a Vitry (Seine).

CHATILLON (Emmanuel), ✿, *directeur de mines et usines.*

Médailles d'or, Lyon 1894, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 63). — A Brioude (Haute-Loire).

CHAUMET (Joseph), *joaillier, lapidaire, orfèvre.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 95). — 12, place Vendôme, a Paris.

CHAUSSON (Louis), ✠, I ✿, ♁, *directeur de la « Parisienne », association ouvrière pour la décoration, dorure et encadrement.*

Membre du jury, Paris 1900; Grand prix Saint-Louis 1904 (Cl. 71). — 101, rue Caulaincourt, a Paris.

CHAUVEAU (Gaston), ✿, ♁, *industriel.*

Hors concours, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 57). — 1, rue du Midi, a Neuilly-sur-Seine (Seine).

CHAUVEAU (Gustave), ✿, ♁, *ingénieur civil E. C. P.*

Membre des comités, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 91). — 75 *bis*, avenue de Wagram, a Paris.

CHAUVIN (Alexis), ✠, I. ✿, *fabricant de jouets; président de la Chambre syndicale des fabricants de jouets et jeux.*

Président des comités et du jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Rapporteur du jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 100). — 24 et 26, rue Charlot, a Paris.

CHAUVIN (Henri-René), ✠, ✿, *fabricant de papier à cigarettes; président de l'Union des fabricants de papier de France; président de la Chambre de commerce du Mans.*

Membre des Comités et Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Hanoï 1902-1903; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 88). — A Poncé (Sarthe) et 48, rue d'Assas, a Paris.

CHAUVRIS (Camille-Eugène), I. ✿, O. ♁, *copropriétaire des établissements Chollet neveu et Cie (tannerie, corroirie, fournitures militaires et administratives); ancien membre du Tribunal de commerce de la Seine, conseiller du Commerce extérieur.*

Grand prix et Médaille d'or, Paris 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 89). — 51, rue de la Glacière, a Paris.

CHAVENT (Louis), *fabricant de soieries.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 83). — 1, rue du Théatre, a Lyon (Rhône).

CHEDANNE (Georges), O. ✠, *architecte du Ministère des affaires étrangères.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 10). — 121, avenue de Wagram, a Paris.

CHEDEVILLE (Armand), ✠, I. ✿, ♁, *directeur de la maison de Montgolfier, Luquet et Cie; (fabricants de papier); vice-président de la Chambre syndicale du papier et des industries qui le transforment.*

Membre des comités, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 92). — 9, rue Bertin-Poirée, a Paris.

CHEDVILLE (Désiré), ✠, ✿, *vice-président de la Chambre de commerce d'Elbeuf; président honoraire de la Chambre syndicale des filateurs de laine de la région normande; président de la Chambre syndicale des fabricants d'amiante.*

Membre des comités et expert du jury, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 82). — 185, avenue Victor-Hugo, a Paris.

CHEMINAIS (Gustave), ✿, *entrepreneur aux Expositions; conseiller du Commerce extérieur.*

Grand prix, Hanoï 1902-1903; Médaille d'or Saint-Louis 1904 (Cl. 69). — 21, rue Le Peletier, a Paris.

CHENARD (Ernest), ♁, *constructeur-mécanicien* (Cl. 21).

40, rue de la Paix, a Bois-Colombes (Seine).

CHÊNE (Pierre), ✿, *directeur de la Société industrielle de photographie.*

Médaille d'or, Saint-Louis, 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 12). — A Rueil (Seine-et-Oise).

CHÉRON (Charles-Frédéric-Amable), *fabricant de bonneterie (maison Tonnel et Cie); trésorier de la Chambre syndicale de la bonneterie.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — 17, RUE BERTIN-POIRÉE, A PARIS.

CHERVIN (Arthur), I. ✿, *docteur en médecine; directeur de l'Institut des bègues.*

Membre des comités, Liège 1905 (Cl. 112). — 82, AVENUE VICTOR-HUGO, A PARIS.

CHESNAY (Léon), I. ✿, *architecte diplômé; arbitre au Tribunal de commerce.*

Sous-Inspecteur au Petit Palais, Paris 1900; Mentionné aux Artistes français, Liège 1905 (Cl. 10). — 11, RUE CHOMEL, A PARIS.

CHEVALIÉ (Joseph), ✿. *entrepreneur aux expositions.*

Médaille d'or, Hanoï 1902-1903 (Cl. 66). — 42, BOULEVARD MAGENTA, A PARIS.

CHEVALIER (Charles), ✿, *graveur; trésorier de la Chambre syndicale des graveurs en tous genres.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Diplômes d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 8 et 11). — 7, RUE GOMBOUST, A PARIS.

CHEVALIER (Henri), I. ✿, *constructeur de matériel de chemin de fer.*

Hors concours, Paris 1889; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 32). — 61, QUAI DE GRENELLE, A PARIS.

CHEVALIER (Joseph), ✱, *fabricant d'armes (maison E. Lefaucheux).*

Médaille d'or, Paris 1878; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 51). — 9, RUE DES FILLES-SAINT-THOMAS, A PARIS.

CHEVALIER (Paul-Émile), I. ✿, *éditeur de musique (maison Heugel et Cie).*

Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906; Vice-Président des comités, Londres 1908 (Cl. 13). — 2 *bis*, RUE VIVIENNE, A PARIS.

CHEVALLIER (Édouard-Émile), O. ✿, *chemisier (Aux Ciseaux d'argent).*

Médailles d'or, Bruxelles 1897 et Hanoï 1902-1903 (Cl. 86). — 4, BOULEVARD SÉBASTOPOL, A PARIS.

CHEVALLIER-APPERT (Alfred), ✱, *fabricant de conserves alimentaires; président honoraire de la Chambre syndicale des fabricants de conserves alimentaires de Paris.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Amiens 1894, Bruxelles, 1897, Hanoï 1902-1903; Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 58). — 30, RUE DE LA MARE, A PARIS.

CHEVALLIER-APPERT (Raymond), ✿, O. ✿, *fabricant de conserves alimentaires (maison Chevallier-Appert).*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Hanoï 1902-1903, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 58). — 30, RUE DE LA MARE, A PARIS.

CHEVREAU (Léon), ✿, *coassocié de la Société du caoutchouc manufacturé.*

Hors concours, Paris 1900; Hanoï 1902-1903 Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Grand prix, Milan 1906; Trésorier de la Section française, Dublin 1907 (Cl. 86). — 86-88-90 RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH, A PARIS.

CHEVRIER (Gaston), *docteur en médecine, pharmacien de 1re classe, fabricant de produits pharmaceutiques.*

Médailles d'or, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 87). — 21, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, A PARIS.

CHEVRON (Maurice), ✿, ✿, *négociant en dentelles; secrétaire du Comité national des Expositions coloniales; secrétaire de la Chambre syndicale des dentelles et broderies, conseiller du Commerce extérieur.*

Diplôme d'honneur et Grand prix en collectivité, Milan 1906; Secrétaire de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 84). — 7, RUE DES FILLES-SAINT-THOMAS, A PARIS.

CHICOINEAU (Maurice), *manufacture de peaux pour chaussures.*

Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 89). — 33, QUAI NEUF, A ORLÉANS (LOIRET).

CHIRIS (Georges), ✱, *industriel (matières premières de parfumerie).*

Grand prix, Paris 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 90). — 66, AVENUE D'IÉNA, ET A GRASSE (ALPES-MARITIMES).

CHOBERT (Léon), I. ✿, *arquebusier; ex-secrétaire de l'Alliance syndicale du Commerce et de l'Industrie; secrétaire de la Chambre syndicale des armes, munitions et articles de chasse de France expert en douane.*

Hors concours, Liège 1905; Médaille d'or, Milan 1906; Vice-Président du Comité, Londres 1908 (Cl. 51). — 16, RUE LAFAYETTE, A PARIS.

CHOLAT (Charles), ✱, *administrateur délégué des aciéries de Saint-Étienne; vice-président de la Chambre de commerce de Saint-Étienne.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 64). — 6, PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, A SAINT-ÉTIENNE (LOIRE).

CHOLLET (Paul), *industriel (maison Chollet neveu et Cie); tannerie-corroirie, fournitures militaires et administratives.*

Grand prix et Médaille d'or, Paris 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 89). — 51, RUE DE LA GLACIÈRE, A PARIS.

CHOMPRET (Dr Joseph), I. ✿, ✿, *vice-président de la Société de Stomatologie.*

Vice-Président de section au XIIIe congrès international de médecine, Paris 1900; Membre des comités et Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 16). — 182, RUE DE RIVOLI, A PARIS.

CHONION (Claude), *négociant en vins.*

Médaille d'or, Bordeaux 1895; Grand prix en collectivité, Liège 1905; Membre du jury, Marseille 1906 et Bordeaux 1907 (Cl. 60). — A Meursault (Côte-d'Or).

CHOUANARD (Edmond), ✿, *constructeur de matériel pour la fabrication de boissons gazeuses et siphons (ancienne maison Malesset et Chouanard).*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 55). — 10, rue Auger, a Pantin (Seine).

CHOUANARD (Émile), *ingénieur-constructeur (Aux Forges de Vulcain).*

Expert du jury, Paris 1900; Membre du jury et Rapporteur, Hanoï 1902-1903; Saint-Louis 1904 (Cl. 22). — 3, rue Saint-Denis, a Paris.

CHOUET (Alexandre), ✻, ✿, *parfumeur (maison du docteur Pierre); ancien juge au Tribunal de commerce de la Seine; trésorier de l'Union des fabricants pour la répression de la contrefaçon; trésorier de la Chambre syndicale de la parfumerie française.*

Membre des comités et Grand prix, Paris 1900 (Cl. 90). — 29, rue de Clichy, a Paris.

CILLARD (Alfred-Désiré), ✿, *éditeur-imprimeur.*

Médaille d'or, Bordeaux 1907 (Cl. 13 et 30). — 49, rue des Vinaigriers, a Paris, et 6, Holborn Viaduct, a Londres.

CIRET (Félix), I. ✿, ✿, *fabricant de tissus et vêtements en caoutchouc.*

Hors concours, Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 99). — 140, rue de Rivoli, a Paris.

CLACQUESIN (Paul), ✿, *distillateur.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 61). — 3, rue du Dragon, a Paris.

CLAIR (Maxime), O. ✻, *fabricant de meubles.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 69). — 148, rue du Faubourg-Poissonnière, a Paris.

CLAPIN (Jules), ✿, *fabricant de corsets, président de la Chambre syndicale des corsets et fournitures.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — 7, rue Coq-Héron, a Paris.

CLARETIE (Léo), O. ✻, I. ✿, *homme de lettres; bibliothécaire adjoint du Comité français des Expositions à l'étranger.*

Rapporteur de jury, Paris 1900; délégué général du Comité des expositions de Saint-Pétersbourg 1904 et Bucarest 1906; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 100). — 92, avenue Niel, a Paris.

CLAUDE-COUHIN, O. ✻, *avocat à la Cour d'appel; membre du Conseil judiciaire du Comité français des Expositions à l'étranger* (Cl. 105).

12, avenue de l'Alma, a Paris,

CLAUDE-LAFONTAINE (Lucien), O. ✻, *banquier.*

Secrétaire du jury supérieur, Paris 1900 (Cl. 103). — 32, rue de Trévise, a Paris.

CLÉMENT (Adolphe), O. ✻, *industriel; constructeur d'automobiles; membre de la Chambre syndicale de l'Automobile et du Syndicat des fabricants de cycles.*

Membre du jury, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 30. — Quai Michelet, a Levallois-Perret (Seine).

CLÉMENT (J.-J.-Léon), ✻, *éditeur photographe (Maison Braun, Clément et Cie).*

Membre du jury, Paris 1889 (Cl. 12). — A Dornach, près Mulhouse (Alsace), et 18, rue Louis-le-Grand, a Paris.

CLÉMENTEL (Étienne), *député, ancien Ministre; administrateur délégué à Paris de la Société Bergougnan et Cie.*

Hors concours, Milan 1906; Vice-président de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 30). — 9, rue Villaret-Joyeuse, a Paris.

CLERC (Louis-Jean), ✻, *ingénieur des Arts et Manufactures, chef de l'exploitation du secteur Edison, ingénieur-conseil pour l'électricité.*

Médailles d'or, Paris 1889 et Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 27). — 8, rue du Faubourg-Montmartre, a Paris.

CLERMONT (Hermann de), ✻, *négociant en fourrures et en matières premières pour la chapellerie et la chaussure; membre de la Commission permanente des valeurs en douane; administrateur de la Compagnie des Chargeurs réunis.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 52). — 11, rue Barbette, a Paris.

COANET, *fabricant de chapeaux de paille; président honoraire de l'Union des fabricants de chapeaux de paille français; secrétaire général de la Société industrielle de l'Est; juge au Tribunal de commerce et membre de la Chambre de commerce de Nancy.*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre des comités et Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — A Nancy (Meurthe-et-Moselle).

CODONI (Gaston), ✿, *miroitier; adjoint au maire du XIe arrondissement.*

Médailles d'or, Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904; Diplômes d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 71). — 62, avenue Parmentier, a Paris.

COGNACQ (Ernest), O. ✻, *négociant en nouveautés (A la Samaritaine).*

Membre des comités et Médailles d'or, Paris 1900 (Cl. 85). — 75, RUE DE RIVOLI, A PARIS.

COGNACQ (Gabriel), *négociant (maison de La Samaritaine).*

Médaille d'or, Paris 1900 : Hors concours, Liège 1905 (Cl. 85 et 109). — 75, RUE DE RIVOLI, A PARIS.

COHENDET (Alexandre), *ingénieur-constructeur; président de la Chambre syndicale des fabricants français de machines à coudre.*

Membres des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 30). — 166, QUAI DE JEMMAPES, A PARIS.

COIGNET (Edmond), O. ✻, *ingénieur-constructeur en ciments armés; travaux publics, chemins de fer, gérant de la maison Edmond Coignet et Cie; président de la Chambre syndicale des constructeurs en ciment armé.*

Membre des comités et Grand prix, Paris 1900 (Cl. 28). — 20, RUE DE LONDRES, A PARIS.

COIGNET (Louis), *orfèvre.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 94). — 18, RUE BARBETTE, A PARIS.

COINTE (Charles), *publiciste.*

Médaille d'or, Liège 1905 ; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 27). — 40, RUE DES ÉCOLES, A PARIS.

COINTREAU (Édouard) fils, ✻, ⚜, ⚜, *distillateur spécialiste; vice-président du Syndicat central des distillateurs de France et des colonies; secrétaire honoraire du Syndicat national du commerce en gros des vins et spiritueux de France; conseiller du Commerce extérieure de la France.*

Membre du jury, Paris 1889, Bruxelles 1897, Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 61). — A ANGERS (MAINE-ET-LOIRE).

COLAS (Albert), ✻, ⚜, ⚜, *distillateur, négociant en vins et spiritueux en gros; président honoraire de l'Union et de la Chambre syndicale du commerce en gros des vins et spiritueux.*

Membre du jury, Paris 1900; Grands prix, Hanoï 1902, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 61). — 3 ET 5, RUE DE STRASBOURG, A VINCENNES (SEINE).

COLAS (Eugène), *tanneur-corroyeur (de la maison A. Enault et Cie).*

Grand prix, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis, 1904; Membre du jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 89). — 23, RUE D'ANGOULÊME, A PARIS.

COLAS (Joseph-Pierre), I. ⚜, *fabricant de produits céramiques; ancien secrétaire général de l'Union céramique et chaufournière de France.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 72). — 16, QUAI DE LA MARNE, A PARIS.

COLCOMBET (A.), ✻, *fabricant de rubans, ancien président du Tribunal de commerce de Saint-Étienne (Loire).*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 83). — 8, PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, A SAINT-ÉTIENNE (LOIRE).

COLIN (Léon), ✻, *fabricant de meubles (maison Damon et Colin).*

Hors concours, Paris 1900 ; Grand prix Saint-Louis 1904 (Cl. 69). — 74, RUE DU FAUBOURG-SAINT-ANTOINE, A PARIS.

COLLET (Albert), ✻, *ingénieur civil.*

Grand prix et Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 28 et 32). — 41, RUE CARDINET, A PARIS.

COLLET (Henri), ⚜, *mandataire aux halles centrales; secrétaire adjoint de la Société française d'encouragement à l'industrie laitière.*

Membre des comités. Milan 1906 (Cl. 40). — 116, RUE DU FAUBOURG-SAINT-MARTIN, A PARIS.

COLLETTE (René), ✻, ⚜, *distillateur; président de la Chambre arbitrale du commerce des alcools de Lille.*

Grands prix, Paris 1889, Anvers 1894, Paris 1900, Hanoï 1902-1903, Saint-Louis et Vienne 1904; Expert du jury, Liège 1905 (Cl. 61). — LES MOERES PAR HONDSCHOOTE (NORD).

COLLIN (Anatole), C. ✻, I. ⚜, *fabricant d'instruments de chirurgie.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 16). — 6, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, A PARIS.

COLLIN (Émile-Charles), *ingénieur des Arts et Manufactures; directeur commercial de la Compagnie des produits chimiques d'Alais et de la Camargue.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 86). — 49, RUE MIROMESNIL, A PARIS.

COLLONGE (B.), ✻, ⚜, *administrateur délégué de la Société internationale des écoles Berlitz.*

Membre des comités, Saint-Louis 1904: Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 1). — 27, AVENUE DE L'OPÉRA, A PARIS.

COLLOT (Armand), ✻, ⚜, ⚜, *ingénieur des Arts et Manufactures; constructeur d'instruments de précision; président du Syndicat des constructeurs d'instruments d'optique et de précision.*

Membre des comités et Grands prix, Paris 1889 et 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 15). — 8, BOULEVARD EDGAR-QUINET, ET 226, BOULEVARD RASPAIL, A PARIS.

COLLOT (Michel), *fabricant de chaussures; vice-président de la Chambre syndicale de la chaussure; juge suppléant au Tribunal de commerce.*

Médaille d'or, Barcelone 1888; Membre des comités, Liège 1905; Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 86). — 29, RUE TURBIGO, A PARIS.

COMAR (Léon), *fabricant de produits pharmaceutiques (ancienne maison Clin; Comar et fils et Cie, successeurs); juge suppléant au Tribunal de Commerce de la Seine.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 87). — 20, rue des Fossés-Saint-Jacques, a Paris.

COMBE (Albert), *fabricant de peaux de chevreau pour chaussures.*

Hors concours, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 89). — 156, rue du Faubourg-Saint-Denis, a Paris.

COMBE (Alphonse), O. ⁂, *fabricant de peaux de chevreau pour chaussures; président honoraire de la Chambre syndicale des mégissiers et teinturiers en peaux de Paris; membre de la Commission des valeurs de douane.*

Grand prix, Paris 1889; Membre du jury, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 89). — 156, rue du Faubourg-Saint-Denis, a Paris.

COMBE (Eugène-Sébastien), *cogérant du Comptoir de l'industrie linière.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 81). — 9, rue d'Uzès, a Paris.

COMBÉ (Albert), *fabricant de soieries pour l'ameublement (maison Combé et Delaforge).*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904 (Cl. 70). — 8, rue de Choiseul, a Paris.

COMBEROUSSE (Denis), *ingénieur des Arts et Manufactures, directeur adjoint des glaceries de la Compagnie de Saint-Gobain.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 73). — 169, boulevard Malesherbes, a Paris.

COMMUNEAU (Georges), *fabricant de couvertures et molletons de laine; membre de la Chambre de commerce de Beauvais et de l'Oise; président de la Chambre syndicale des fabricants de couvertures et molletons de laine de France.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900; Secrétaire de comité et Diplôme d'honneur, Liège 1905; Secrétaire de comité, Londres 1908 (Cl. 82). — 1, avenue de la République, a Beauvais (Oise).

COMPÈRE (Charles), O. ⁂, *ingénieur-directeur de l'Association parisienne des propriétaires d'appareils à vapeur.*

Membre des comités et du jury supérieur, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 19). — 66, rue de Rome, a Paris.

CONRAD (Georges), *directeur de la verrerie de Folembray (Aisne); fabricant d'isolateurs de haute tension en verre.*

Médaille d'or, Paris 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplômes d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 26). — A Folembray (Aisne).

CONSTANT-BERNARD (F.), ⁂, I. ✿, *architecte-expert.*

Membre des comités, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1905 (Cl. 10 et 66). — 28, avenue Carnot, a Paris.

CONZA (Antoine), ⁂, I. ✿, ♁, *négociant.*

Membre des comités et expert du jury; Médaille d'or, Paris 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 115). — 59, rue Meslay, a Paris.

CORBEIL (Albert), ⁂, ✿, ♁, *entrepreneur de travaux publics, constructeur d'appareils sanitaires (magasins, 2, rue Baudin, à Paris); conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 111). — 24, avenue d'Eylau, a Paris.

CORBIÈRE (Ernest), *fabricant de lingerie (maison Lepetit-Charollet).*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 86). — 10, rue du Sentier, a Paris.

CORBY (Théodule-Léon), I. ✿ ♁, *négociant en fourrures et pelleteries (ancienne maison Pfeiffer-Brunet); président de la Chambre syndicale des fourreurs et pelletiers; expert en douane; conseiller du Commerce extérieur; administrateur de la Caisse d'épargne de Paris.*

Grand prix, Paris 1900; Hors concours, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 89). — 17, rue de l'Ancienne-Comédie, a Paris.

CORDIER (Gabriel), ⁂, *administrateur délégué de la Société « Énergie électrique du Littoral méditerranéen »; président de la Chambre syndicale des forces hydrauliques de l'électro-métallurgie, de l'électrochimie et des industries qui s'y rattachent; vice-président de l'Union des syndicats de l'électricité.*

Hors concours (Compagnie de l'Ouest), Paris 1900; Grand prix, Milan 1906; Hors concours et Grand prix, Marseille 1906; Commissaire général de l'Exposition internationale des applications de l'électricité, Marseille 1908 (Cl. 32). — 90, rue de la Victoire, a Paris.

CORDIER (Gaston), *fabricant de chaussures (Maison H. Cordier et fils); président du Syndicat des fabricants de chaussures de Fougères.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 86). — A Fougères (Ille-et-Vilaine).

CORDIER (Jules) aîné, ⁂, *ingénieur constructeur de fourneaux d'usines.*

Médailles d'or, Paris 1878 et 1889; Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 19). — 98, rue du Chemin-Vert, a Paris.

CORDIER (René), *fabricant de chaussures (Maison H. Cordier et fils).*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 86). — A Fougères (Ille-et-Vilaine).

CORÉ (Auguste), ✻, 🏅, *négociant en combustibles; syndic-président de la Chambre syndicale du commerce des bois à brûler de Paris et de la banlieue.*

Membre du jury, Paris 1900; Vice-Président de comité, Saint-Louis 1904; Grand prix, Saint-Louis 1904; Vice-Président de comité et Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 50). — 42, boulevard Henri IV, a Paris.

CORMOULS-HOULÈS (Édouard), I. ✿, *industriel, laines et peaux (maison Eugène Cormouls-Houlès et G. de Latour); conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités, Liège 1905; Membre du jury, Tourcoing 1906 (Cl. 41). — A Mazamet (Tarn).

CORNAILLE (Georges), ✻, *(maison Cornaille, Leroy et fils), minotier; président de la Chambre de commerce de Cambrai.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Membre des comités, Saint-Louis 1904 (Cl. 56). — A Cambrai (Nord).

CORNELY (Édouard), *libraire-éditeur.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 13). — 101, rue de Vaugirard, a Paris.

CORNIL (Georges), I. ✿, 🏅, *artiste décorateur; entrepreneur de peinture, vitrerie et décoration.*

Médaille du prix Osiris, 1889; Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904; Médaille d'or, Liège 1905; Rapporteur et expert du jury, Milan 1906 (Cl. 66). — 5, avenue de l'Observatoire, a Paris.

CORNILLE (Georges), ✻, *fabricant de soierie et velours pour ameublement; ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine; président de la Chambre syndicale des tissus d'ameublements, tapisserie et tapis.*

Membre du jury, Paris 1900; Hors concours, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 70). — 21, boulevard Montmartre, a Paris.

CORNILLE (Paul), ✿, *fabricant de soieries et velours pour ameublement.*

Hors concours, Paris 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 70). — 21, boulevard Montmartre, a Paris.

CORNUAULT (Émile), ✻, *ingénieur des Arts et Manufactures; président de la Société des Ingénieurs civils de France; président d'honneur du Syndicat de l'industrie du gaz; administrateur délégué de la Compagnie du gaz et de l'électricité de Marseille.*

Président des comités et Membre du jury, Paris 1900 et Liège 1905; Vice-Président de comité, Milan 1906 (Cl. 75). — 20, rue de l'Arcade, a Paris.

COSTE (Émile), *ingénieur au corps des mines; directeur de la Société anonyme des mines de Blanzy.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 63). — A Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

COSTE-FOLCHER (Marius), ✿, 🏅, *négociant en vins de Champagne (maison Coste-Folcher).*

Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 60). — 15, rue Jean-Thévenin, a Épernay (Marne).

COSTE (Jules-Lucien), ✻, ✿, *négociant en soieries.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 83). — 22, rue Vivienne, a Paris.

COTILLON (René), *négociant en vins.*

Hors concours, Liège 1905 (Cl. 60). — 46, rue de Barsac, a Bercy-Paris.

COTTENET (Maurice), ✻, ✿, *directeur, associé de la maison de carrosserie Henry Binder; président honoraire de la Chambre syndicale des carrossiers.*

Président des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 30). — 31, rue du Colisée, a Paris.

COUBAND (Paul), ✻, I. ✿, *directeur de la Compagnie fermière de l'établissement thermal de Vichy.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 111). — 24, boulevard des Capucines, a Paris.

COULON (Anatole), 🏅, *armateur; importateur de rhums; juge au Tribunal de commerce de Bordeaux; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 61). — 53, quai des Chartrons, a Bordeaux.

COULON (Charles), *négociant, exportateur-importateur; juge au Tribunal de commerce du Havre; président du Syndicat des vins et spiritueux en gros.*

Membre du jury, Anvers 1885 et Barcelone 1888; Membre des comités et du jury, Paris 1889, Anvers 1894, Amsterdam 1895, Bruxelles 1897 et Paris 1900; Membre des comités et Grands prix, Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904; Membre des comités et du jury et Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906; Vice-Président de comité, Londres 1908 (Cl. 61). — 6, 8, 9 et 10, rue de la Paix, Le Havre (Seine-Inférieure).

COULON (Léon), ✻, *bijoutier-joaillier.*

Médailles d'or, Paris 1889 et Bruxelles 1897; Membre du jury, Bruxelles 1897 et Paris 1900; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 95). — 16, rue de la Paix, a Paris.

COURIOT (Henry), O. ✻, I. ✿, *professeur à l'École Centrale; ancien Président de la Société des ingénieurs civils de France.*

Membre des comités et du jury, Paris 1889 et 1900; Vice-Président des comités et de jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 63). — 3, rue de Logelbach, a Paris.

COURTHIAL (Siméon), ✵, ✿. *banquier, industriel, exportateur; membre du Conseil supérieur des colonies; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 61). — 54, RUE LAFAYETTE, A PARIS.

COURTOIS (Albert-Armand), *fabricant de tricots et bonneterie fantaisie; secrétaire de la Chambre syndicale des fabricants de tricots et bonneterie fantaisie de France.*

Médailles d'or, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — 14, RUE BERTIN-POIRÉE, A PARIS.

COUSIN (Vincent), ✵, ✿, *industriel; trésorier du Syndicat de la corderie.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Tourcoing 1906 (Cl. 81). — A COMMINES (NORD).

COUSIN-DEVOS, ✵, *fabricant d'amidons, de dextrines, de glucoses, d'huiles et tourteaux, de cassonades et de colorants.*

Médailles d'or, Paris 1900; Hanoï 1902-1903; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 56). — A HAUBOURDIN (NORD).

COUTAGNE (Georges), ✿, *administrateur-directeur de la Société d'industrie électrochimique « La Volta ».*

Membre du jury, Paris 1900 et Milan 1906 (Cl. 24). — A MOUTIERS (SAVOIE).

COUTIÈRE (Henri), *professeur à l'École supérieure de pharmacie de Paris.*

Grand prix en participation à l'Exposition collective de l'Université, Paris 1900 (Cl. 41). — 4, AVENUE DE L'OBSERVATOIRE, A PARIS.

COUTURIEUX (Charles), ✵, ✿, *chimiste; ex-interne et chef de laboratoire des hôpitaux de Paris.*

Secrétaire des comités et du jury, Paris 1900; Grands prix, Hanoï 1902 et Vienne 1904; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 41). — 57, AVENUE D'ANTIN, A PARIS.

CREMONT-MOUQUET, ✿, ✿, *distillateur.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 61). — 219, BOULEVARD DE LA LIBERTÉ, A LILLE (NORD).

CREPEL-HARDY, *industriel (successeur de Hardy-Capitaine), membre de la Chambre de commerce de Charleville.*

Grands prix, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 65). — A NOUZON (ARDENNES).

CREPELLE-FONTAINE, ✵, *constructeur; ancien président de la Chambre des constructeurs de Lille.*

Grands prix, Anvers 1894, Bruxelles 1897; Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Hanoï 1902-1903 (Cl. 64). — A LA MADELEINE-LEZ-LILLE (NORD).

CRESPEL (Albert), ✵, *fabricant de fils retors; président du Syndicat des fabricants de fils de lin à coudre de Lille et de Commines; ancien juge au Tribunal de commerce de Lille.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 81). — 14, RUE DES FLEURS, A LILLE (NORD).

CRÉTÉ (J.-V.-P.-Édouard), ✵, I. ✿, *ingénieur, imprimeur; membre de la Chambre de commerce de Corbeil.*

Membre des comités et du jury, Grands prix Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Bordeaux 1907; Membre des comités, Milan 1906 (Cl. 11). — A CORBEIL (SEINE-ET-OISE).

CRÉTÉNIER (Paul), ✵, *exportateur.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 115). — 21 *bis*, RUE DE PARADIS, A PARIS.

CRIBIER (Henri), *manufacturier en ouates et cotons cardés, cotons hydrophiles; président de la Chambre syndicale des ouates et cotons cardés.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 80). — 131, RUE SAINT-DENIS, A PARIS.

CROIZIER (Ennemond), ✿, *coiffeur de dames.*

Médailles d'or, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — 7, RUE DES CAPUCINES, A PARIS.

CROUVEZIER (Ch.), ✿, *fabricant de broderies*, —(Cl. 84.)

24, RUE DU SENTIER, A PARIS.

CRUCHET (Albert), *sculpteur ornemaniste; président de la Chambre syndicale des sculpteurs-décorateurs.*

Membre des comités, Paris 1900; Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905 (Cl. 71). — 20, RUE PÉTRELLE, A PARIS.

CUBAIN (J.), *ingénieur-constructeur E. C. P., fabricant de fourneaux, glacières, pompes à bière, comptoirs.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 55). — 7, RUE DE BONDY, A PARIS; USINE A SAINT-OUEN (SEINE), 114, AVENUE MICHELET.

CURLIER (Frédéric), *distillateur (maison Curlier).*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 61). — A JARNAC (CHARENTE) ET 16, RUE HALÉVY, A PARIS.

CUSENIER (Charles), *distillateur; administrateur-directeur de la distillerie Cusenier.*

Hors concours, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 61). — 226, BOULEVARD VOLTAIRE, A PARIS.

CUSENIER (Élysée), O. ✵, *président au Conseil d'administration et directeur général des Grandes Distilleries E. Cusenier fils aîné et Cie; président honoraire du Syndicat central des négociants en liqueurs et spiritueux de France et des colonies.*

Membre du jury, Paris 1889; Président du jury, Paris 1900; Hors concours, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 61). — 226, BOULEVARD VOLTAIRE, A PARIS.

CUSSON (G.), *industriel; fonderie et ateliers de construction de Châteauroux (maison G. et A. Cusson frères et Cie).*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre des comités et Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906; Membre du jury, Marseille 1906; Grand prix, Bordeaux 1907 (Cl. 55). — A CHATEAUROUX (INDRE).

CUVILLIER (Albert), ✻, ✿, ✿, *négociant en vins; ancien président de la Chambre syndicale du commerce en gros des vins et spiritueux de Paris et du département de la Seine.*

Membre du jury, Paris 1900; Médailles d'or, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 60). — 1, RUE DU VAL-DE-GRACE, A PARIS.

D

DAGRY (Alphonse), ✿, *pisciculteur et industriel.*

Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 53). — 20, QUAI DU LOUVRE, A PARIS.

DALBIGNAT (Jean), ✿, *négociant (maison Gérente, Dalbignat et Cie), fabricant de boutons et d'articles pour tailleurs, soieries, lainages, coton; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 86). — 83, RUE DE RICHELIEU, A PARIS.

DAMON (Alfred-Eugène), ✻, ✿, *fabricant ébéniste (maison Kriéger); conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Grands prix, Paris, 1889, Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 69). — 74, RUE DU FAUBOURG-SAINT-ANTOINE, A PARIS.

DAMOUR (Emilio-Augustin), ✿, *maître de faïencerie.*

Membre des Comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 72). — A VALLAURIS; A CANNES (ALPES-MARITIMES), ET 12, RUE ROSA-BONHEUR, A PARIS.

DAMOY (Julien), *fabricant de produits alimentaires.*

Médailles d'or, Bruxelles 1897, Paris 1900 et Milan 1906; Grand prix, Hanoï 1903 (Cl. 58). — 31, BOULEVARD SÉBASTOPOL, A PARIS.

DANIEL (Jean-Baptiste), ✻, *fabricant de chapeaux; président de la Chambre syndicale des fabricants de chapeaux de paille et de feutre pour dames.*

Grand prix en collectivité, Bruxelles 1897; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — 73, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS.

DANTANT (Edmond), *tapissier décorateur (maison Ternisien et Dantant).*

Hors concours, Liège 1905; Grand prix, Tourcoing, 1906 (Cl. 71). — 7, PLACE VENDÔME, A PARIS.

DANZER (Henry), ✿, *ingénieur-conseil en matière de propriété industrielle.*

Membre des comités et du jury, Paris 1889 et 1900 (Cl. 77). — 5, RUE RICHEPANSE, A PARIS.

DARD (Louis-Denis), ✻, I. ✿, O. ✿, *ingénieur-constructeur mécanicien; vice-président de la Chambre syndicale des constructeurs de machines agricoles de France.*

Médailles d'or, Paris 1889 et 1900, Hanoï 1903, Saint-Louis 1904, Liège 1905; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 22). — 34, RUE PÉRIGNON, A PARIS.

DARDEL (Léon), ✻, *manufacturier (Société alsacienne de constructions mécaniques).*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 23). — A BELFORT.

DARDENNE (Arthur-Edmond), ✻, *ingénieur des Arts et Manufactures; administrateur de la Société des ciments français de Boulogne-sur-Mer.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 28). — LE GRAND FOSSARD, PAR MONTEREAU (SEINE-ET-MARNE).

DARLEY (Eugène), ✿, O. ✿, *ingénieur-constructeur de machines agricoles (maison Darley-Renault); président de l'Association commerciale et du Comité d'initiative du canton de Nemours; secrétaire-trésorier de la Chambre syndicale des constructeurs de machines agricoles de France.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 35). — A NEMOURS (SEINE-ET-MARNE).

DARNE (Régis), ✻, *fabricant d'armes.*

Médailles d'or, Paris 1889 et 1900; Membre du jury, Liège 1905, Milan et Marseille 1906 (Cl. 51). — MANUFACTURE A SAINT-ÉTIENNE; DÉPÔT : 4, PLACE DU THÉATRE-FRANÇAIS, A PARIS.

DARRACQ (Alexandre), O. ✻, O. ✿, *ingénieur-constructeur; fondateur-directeur des usines Darracq et Cie; président de la Chambre syndicale du cycle et de l'automobile; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Rappel de Grand prix, Hanoï 1902; Grands prix, Vienne 1904 et Saint-Louis 1904; Président de jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londre 1908 (Cl. 30). — 12, RUE EUGÈNE-FLACHAT, A PARIS.

DARRAS (Albert), *fabricant de sièges.*

Membre des comités, Paris 1889 (Cl. 69). — 4, RUE KELLER, A PARIS.

DARRAS (Alphonse), *ingénieur constructeur.*

Trois Médailles d'or, Paris 1900; Membre des comités et Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Membre du jury et Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 26). — 123, BOULEVARD SAINT-MICHEL, A PARIS.

DARRAS (Charles-Adrien-Adolphe), *papetier-imprimeur (maison Fortin et Cie); président de la Chambre syndicale des marchands et fabricants papetiers.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grands prix, Milan 1906 et Bordeaux 1907 (Cl. 92). — 59, RUE DES PETITS-CHAMPS, A PARIS.

DAUM (Jean-Antonin), ✻, *maître-verrier; ingénieur des Arts et Manufactures; membre de la Chambre de commerce de Nancy.*

Membre des comités et Grands prix. Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 73). — A NANCY (MEURTHE-ET-MOSELLE).

DAVANNE (Louis-Alphonse), O. ✻, I. ✻, *président honoraire du Conseil de la Société française de photographie, etc.*

Président de jury, Paris 1900 (Cl. 12). — 82, RUE DES PETITS-CHAMPS, A PARIS.

DAVENIÈRE (E.), *fabricant de tulles, dentelles et broderies, tulles perlés et ameublements.*

Grands prix. Paris 1889, Bruxelles 1897, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 84). — RUE DE L'ESPÉRANCE, A CALAIS (PAS-DE-CALAIS).

DAVID (Arthur), *passementeries et dentelles (maison David frères); président de la Chambre syndicale de la passementerie.*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre du jury, Liège 1905; Rapporteur de jury, Milan 1906; Président de comité, Londres 1908 (Cl. 84). — 41, RUE DU SENTIER, A PARIS.

DAVID (Charles), ✻, *constructeur de matériel pour chemins de fer (maison Desouches, David et Cie); membre du Conseil d'administration de la Chambre syndicale des fabricants et des constructeurs de matériel pour chemins de fer et tramways.*

Grand prix, Paris 1900; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 32). — 100, ROUTE DES PETITS-PONTS, A PANTIN (SEINE).

DAVID-MISSILIER (Eugène), I. ✻, *négociant en pierres précieuses; vice-président de la Chambre syndicale des négociants en diamants, etc.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 95). — 10, RUE LAFFITTE, A PARIS.

DAVID (Marcel), ✻, *ingénieur civil des mines; secrétaire du Conseil d'administration de la Société du gaz de Paris.*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre des comités et Médailles d'or, Saint-Louis 1904, Liège 1905, et Milan 1906 (Cl. 65). — 1, SQUARE SAINT-FERDINAND, A PARIS.

DAVID-MENNET (Arthur), ✻, ✻, *filateur et tisseur de coton; membre de la Chambre de commerce de Paris; conseiller du Commerce extérieur; membre de la Commission permanente des valeurs en douane.*

Grands prix, Paris 1900 (Cl. 84). — 29, RUE DU SENTIER, A PARIS.

DAYDÉ (Henri), C. ✻, *ingénieur-constructeur.*

Grands prix, Paris 1889 et 1900; Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 28). — 29, RUE DE CHATEAUDUN, A PARIS.

DEBAIN (Alphonse), ✻, *orfèvre; président du Syndicat d'orfèvrerie argent; membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger; conseiller du Commerce extérieur; ancien vice-président de la Chambre syndicale de la bijouterie.*

Médaille d'or, Paris 1889; Secrétaire de comité et de jury, Paris 1900; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 94). — 79, RUE DU TEMPLE, A PARIS.

DEBAUGE (Henry), *industriel; fabricant de boutons et de passementerie; manufacture générale de câbles et fils électriques.*

Médaille d'or, Paris 1889; Hors concours, Anvers 1894; Grands prix, Bruxelles 1897, Paris 1900, Saint-Louis 1904; Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 26 et 86). — 3, RUE DE LA FEUILLADE, A PARIS.

DEBRAINE (Eugène), ✻, *directeur des Magasins « Aux Classes laborieuses »; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 85). — 3, RUE VILLARET-JOYEUSE, A PARIS.

DEBRIE (Georges), ✻, I. ✻, *architecte; lauréat de l'Institut.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 10 et 66). — 20, RUE DE TOURNON, A PARIS.

DEBUCHY (Émile), ✻, I. ✻, *ingénieur des Arts et Manufactures; fabricant de produits pharmaceutiques (maison Desnoix et Debuchy); vice-président de la Chambre syndicale des produits chimiques.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 87). — 17, RUE VIEILLE-DU-TEMPLE, A PARIS.

DECAUVILLE (Paul), ✻, *ancien sénateur; ingénieur civil.*

Président de jury, Paris 1900 (Cl. 34). — 7, BOULEVARD BEAUSÉJOUR, A PARIS.

DECHAVANNE (Henri), ✻, *négociant en alcools; secrétaire-trésorier de l'Association syndicale des alcools.*

Expert du jury, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905; Rapporteur de jury, Milan 1906 (Cl. 61 et 62). — 30, AVENUE DE MESSINE, A PARIS.

DECOURCELLES (Charles), ✠, *bijoutier-émailleur (maison Vve A. Fornet et Decourcelles).*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 95). — A Bourg-en-Bresse (Ain).

DECOUT-LACOUR (Eugène), *ingénieur-constructeur; ancien président du Tribunal de commerce de la Rochelle; maire de la ville de la Rochelle; membre de la Chambre de commerce; président d'honneur du Syndicat de l'entreprise et de l'industrie; membre du Conseil du réseau du chemin de fer de l'État.*

Deux Médailles d'or, Paris 1900; deux Médailles d'or et Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grands prix, Marseille 1906 et Bordeaux 1907 (Cl. 21) — A la Rochelle (Charente-Inférieure).

DECRON (Léopold), *architecte des Postes et Télégraphes.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 10). — 38, rue de la Chaussée-d'Antin, a Paris.

DEGLOS (Gabriel), *fabricant de produits pharmaceutiques; conseiller du commerce extérieur.*

Expert du jury, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 87). — 38, boulevard Montparnasse, a Paris.

DEHAITRE (Fernand), O. ✠, O. ✠, *constructeur-mécanicien; conseiller du Commerce extérieur; membre de la Commission centrale des machines à vapeur: commissaire expert.*

Vice-Président des comités et Membre du jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis, 1904; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londre 1908 (Cl. 19). — 6, rue d'Oran, a Paris.

DEHAMME-DELETTRE, *fabricant de brosses.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 98). — A Cauvigny (Oise).

DEHESDIN (Émile), ✠, *manufacturier; président honoraire de l'Association générale des tissus.*

Grand prix, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 86). — 91, rue Réaumur, a Paris.

DEHESDIN (Georges), *manufacture de lingerie; président de la Chambre syndicale de la chemiserie et lingerie en gros pour hommes; vice-président de l'Association générale des tissus.*

Grand prix, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Hors concours, Liège 1905; Rapporteur de jury, Milan 1906 (Cl. 86). — 91, rue Réaumur, a Paris.

DEITZ (Edmond), ✠, *fabricant de vêtements en caoutchouc, pneumatiques, bretelles et tous objets en caoutchouc.* — (Cl. 99.)

56, rue d'Aboukir, a Paris.

DELAFON (Maurice), ✠, *ingénieur sanitaire.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 72). — 14, quai de la Rapée, a Paris.

DELAFON (Philippe), *fabricant de piles électriques.*

Médaille d'or, Liège 1905; Grand prix Milan 1906 (Cl. 24). — 128, rue de la Convention, a Paris.

DELAGRAVE (Charles-Marie-Eugène), O. ✠, *libraire-éditeur.*

Membre du jury, Paris 1889 et 1900 (Cl. 13). — 15, rue Soufflot, a Paris.

DELAGRAVE (Max), *éditeur.*

Hors concours, Paris 1889 et 1900 (Cl. 13). — 15, rue Soufflot, a Paris.

DELAIRE (Jean), *fabricant de coutellerie; vice-président du Syndicat des fabricants de coutellerie de l'arrondissement de Thiers; membre de la Chambre de commerce de Thiers.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 93). — A Thiers (Puy-de-Dôme).

DELAITRE (Pierre), ✠, *ancien ingénieur de la marine; ingénieur en chef honoraire des services maritimes des chemins de fer de l'Ouest.*

Membre du comité d'organisation du Congrès, Paris 1900 (Cl. 32). — 5, rue La Condamine, a Paris.

DELAME-LELIÈVRE (Maurice), *fabricant de batiste, toile, linon; juge au Tribunal de commerce de Valenciennes.*

Membre des Comités et médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 81). — 17, rue des Foulons, a Valenciennes (Nord).

DELARBRE (Alfred), *négociant; président honoraire de la Chambre syndicale du commerce et de la fabrication de quincaillerie.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 65). — 12, rue des Filles-du-Calvaire, a Paris.

DELASTRE (Maurice), *administrateur délégué des anciens Établissements Besnard; directeur de la verrerie de Bagneaux.*

Médaille d'or, Paris 1900; Diplôme d'honneur Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 73). — a Bagneaux, par Nemours (Seine-et-Marne).

DELAUNAY BELLEVILLE (Louis), G. O. ✠, *président d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger; Président honoraire de la Chambre de commerce de Paris.*

Directeur général de l'Exploitation de l'Exposition universelle, Paris 1900 (Cl. 19). — 17, boulevard Richard-Wallace, a Neuilly-sur-Seine.

DELAUNAY BELLEVILLE (Robert), ✠, ✠, *administrateur adjoint, délégué de la Société anonyme des Établissements Delaunay Belleville.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 19 et 30). — 20, avenue de Wagram, a Paris.

DELAUNAY BELLEVILLE (Pierre), ✠, ✠, *administrateur délégué de la Société des Automobiles Delaunay Belleville.*

Grand prix, Liège 1905 (Cl. 19 et 30). — SAINT-DENIS (SEINE).

DELBREIL (Pierre), *administrateur délégué de la Société des caves et des Producteurs réunis de Roquefort.*

Hors concours, Paris 1900 ; Diplôme d'honneur, Hanoï 1903 ; Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904 (Cl. 40). — A ROQUEFORT (AVEYRON).

DELCOUS (Louis), ✠, ✠, ✠, *négociant en vins ; secrétaire général honoraire de l'Union du commerce en gros des vins et spiritueux de la Seine ; trésorier de la Société d'Économie industrielle et commerciale ; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900. Membre des comités, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 60). — 3, RUE MICHEL-CHASLES, A PARIS.

DELION (Albert-Louis), *chapelier.*

Médaille d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 ; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 86). — 24, BOULEVARD DES CAPUCINES ET PASSAGE JOUFFROY, 15 A 25, A PARIS.

DELIZY (Henry), *distillateur ; président du Syndicat des distillateurs de la banlieue* (Cl. 61). — 21, RUE DU CENTRE, A PANTIN (SEINE).

DELLOYE (Lucien), *ingénieur des Arts et Manufactures, directeur général des glaceries de la Compagnie de Saint-Gobain, Chauny et Cirey.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 73 . — 1 *bis*, PLACE DES SAUSSAIES, A PARIS.

DELMAS (Edmond), ✠, *sculpteur ; fabricant de meubles.*

Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 69). — 53, RUE DE LA ROQUETTE, A PARIS.

DELMAS (Fernand), ✠, I. ✠, *ingénieur et architecte du Gouvernement ; expert près le tribunal de la Seine : professeur à l'École Centrale ; inspecteur régional, membre du Conseil supérieur de l'Enseignement technique.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 ; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 6). — 4 *bis*, RUE DE LOTA, A PARIS.

DELMAS (Gabriel), ✠, *imprimeur-éditeur ; président de l'Union des maîtres imprimeurs de France ; président du Syndicat des imprimeurs de Bordeaux.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904 ; Diplôme d'honneur, Liège 1905 ; Diplôme d'honneur et Grand prix, Milan 1906 ; Membre du jury, Bordeaux 1895 et 1907 (Cl. 1, 11 et 107). — 10-12, RUE SAINT-CHRISTOLY, A BORDEAUX (GIRONDE).

DELMAS (Marcel), *juge au Tribunal de commerce de la Seine.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 27). — 10, BOULEVARD ÉMILE-AUGIER, A PARIS.

DELMOTTE (Alfred), ✠, *fabricant de tissus et fournitures pour corsets ; vice-président de la Chambre syndicale des corsets et fournitures.*

Médaille d'or, Liège 1905 ; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 86). — 73, RUE DE RICHELIEU, A PARIS.

DELOMBRE (Paul), O. ✠, *président d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger ; rédacteur au « Temps », ancien ministre du Commerce.*

Membre des comités et du jury supérieur, Paris 1900 (Cl. 109). — 89, RUE DE MONCEAU, A PARIS.

DELSAL (Julien-François), *fabricant de tissus nouveautés, membre de la Commission permanente des valeurs de douane.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 83). — 93, RUE RÉAUMUR, A PARIS.

DELTENRE (Edmond), ✠, ✠, *fabricant de dentelles d'art et d'ameublement, linge de table ouvragé ; conseiller du Commerce extérieur.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Hanoï 1902-1903 ; Membre du jury, Saint-Louis 1904 ; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 84). — 20, BOULEVARD POISSONNIÈRE, A PARIS.

DELVAUX (Alphonse), *négociant ; importateur de vins fins d'Espagne, de Portugal, et rhums des colonies anglaises.*

Médailles d'or, Bordeaux 1895 et Saint-Louis 1904 ; Diplômes d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906 ; Diplôme d'honneur de première classe en collectivité, Bucarest 1906 (Cl. 60). — 12, BOULEVARD DU CHATEAU, A NEUILLY-SUR-SEINE.

DEMACHY (Robert), ✠, *membre du Comité d'administration du Photo-Club de Paris.*

Grand prix en collectivité, Paris 1900 (Cl. 12). — 13, RUE FRANÇOIS-Ier, A PARIS.

DEMARET (Jean-Baptiste), ✠, *fabricant de plumes pour parures, vice-président de la Chambre syndicale des fabricants de plumes pour parures.*

Médaille d'or, Liège 1905 ; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 86). — 130, RUE DU FAUBOURG-SAINT-MARTIN, A PARIS.

DEMARIA (Henri), ✠, *constructeur d'appareils photographiques ; conseiller du Commerce extérieur.*

Hors concours, Paris 1900 ; Hanoï 1902 ; Membre du jury, Saint-Pétersbourg 1903 ; Grands prix Saint-Louis 1904 et Liège 1905 ; Hors concours, Milan 1906 ; Diplôme d'honneur, Bucarest, 1906 (Cl. 12). — 15, RUE PÉTRARQUE, A PARIS.

DEMARIA (Jules), ✠, ✠, *administrateur délégué de la Société anonyme d'exploitation des Établissements Demaria frères (appareils photographiques et cinématographique) ; ancien président de la Chambre syndicale des fabricants d'appareils photographiques.*

Membre du jury, Paris 1900 ; Grand prix et rapporteur de jury, Saint-Louis 1904 ; Grand prix, Liège 1905 ; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 12). — 169, QUAI VALMY, A PARIS.

DEMARIGNY (Mme Vve Edmond), *entrepreneur de fumisterie et de maçonnerie industrielle.*

Grands prix, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 19) — 62, BOULEVARD DE LA GARE, A PARIS.

DENIS (Georges), ✿, *fabricant de paillettes (maison N. Denis fils).*

Grand prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — 29, RUE FONTAINE-AU-ROI, A PARIS.

DENIS (Pierre-Narcisse), I. ✿, *fabricant de paillettes; vice-président de la Chambre syndicale de la fantaisie pour modes.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — 29, RUE FONTAINE-AU-ROI, A PARIS.

DENUZIÈRE (Ch.), I. ✿, *membre de la Chambre de commerce de Saint-Étienne; président honoraire du Syndicat des liquides de la Loire.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre des comités et Grand prix en collectivité, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 61). — 4 ET 6, RUE DU GÉNÉRAL-FOY, A SAINT-ÉTIENNE (LOIRE).

DEPELLEY (Jean-Baptiste), O. ✱, *administrateur-conseil de la Compagnie française des Câbles télégraphiques; commissaire général de la Principauté de Monaco.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 26). — 25, AVENUE D'ANTIN, A PARIS.

DEPELLEY (Joseph), *éditeur (m. J. Depelley et Cie).*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 13). — 1, RUE ARBONNEAU, A LIMOGES (HAUTE-VIENNE).

DERAIN (Alphonse), *fabricant de vis cylindriques et constructeur de machines à capsuler, etc. (maison Lapointe et Derain).*

Médailles d'or, Paris 1900 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906; Grand prix, Marseille 1906 (Cl. 65). — 28, RUE GODEFROY-CAVAIGNAC, A PARIS

DEREIX (Fernand), I. ✿, ✿, *ancien chef du personnel et du matériel à l'Imprimerie nationale.*

Grand prix, Paris 1900; Hors concours, Saint-Louis 1904; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 11). — 87, RUE VIEILLE-DU-TEMPLE, A PARIS.

DERODE (Lucien), O. ✱, ✿, *négociant en thés et cafés; ancien président de la Chambre de commerce de Paris.*

Vice-Président et Rapporteur de comité et de jury, Paris 1900; président de comité, Liège 1905 (Cl. 59). — 8, BOULEVARD SÉBASTOPOL, A PARIS.

DEROUX (Émile-Lucien), ✿, *entrepreneur de travaux publics; vice-président de la Chambre syndicale des entrepreneurs de couverture, plomberie, assainissement et hygiène de la Ville de Paris et des départements de Seine et Seine-et-Oise; président du Conseil d'administration de la Société française des appareils de plomberie.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Chambre syndicale des entrepreneurs de couverture) (Cl. 111). — 43, RUE MOUTON-DUVERNET, A PARIS

DERREVAUX (Henry), *négociant; importateur d'huiles; président du Conseil de surveillance de la Société G. Martine et Cie; expert près les tribunaux.*

Hors concours, Paris 1900 et Milan 1906 (Cl. 25 et 40). — 219, RUE LÉON-GAMBETTA, A LILLE (NORD).

DERVILLÉ (Stéphane), C. ✱, *président du Conseil d'administration de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée; ancien président du Tribunal de commerce de la Seine; président d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger; censeur de la Banque de France; président des Compagnies d'assurances de « l'Union »; conseiller du Commerce extérieur.*

Directeur général de la Section française, Paris 1900; Vice-Président du jury supérieur à l'Exposition de Milan 1906 (Cl. 63). — 37, RUE FORTUNY, A PARIS.

DERVILLEZ (Charles), I. ✿, *pharmacien.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 87). — 15, RUE RÉAUMUR, A PARIS.

DESBIEF (Maurice), ✱, *administrateur délégué de la Société nouvelle des raffineries de sucre de Saint-Louis.*

Grands prix et Médailles d'or, Paris 1900; Grands prix, Hanoï 1902-1903, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906; Membre du jury, Marseille 1906 (Cl. 59). — 3, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, A MARSEILLE (BOUCHES-DU-RHÔNE).

DESBIEF (Paul), ✱, *président de la Société nouvelle des raffineries de sucre de Saint-Louis; conseiller du Commerce extérieur; président de la Chambre de commerce de Marseille.*

Membre du jury, Lyon 1894; Membre des comités et Grands prix, Paris 1900; Grands prix Hanoï 1902-1903, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906; Vice-Président du jury supérieur, Marseille 1906; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londre 1908 (Cl. 59). — 3, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, A MARSEILLE (BOUCHES-DU-RHÔNE).

DESFONTAINES (Marius), *fabricant de produits céramiques (gérant de la maison Perrusson et Desfontaines); ingénieur des Arts et Manufactures.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 72). — A SAINT-LÉGER-SUR-DHEUNE (SAÔNE-ET-LOIRE).

DESFOSSÉ (Eugène), *fabricant de papiers peints; administrateur délégué de la Société anonyme des établissements Desfossé et Karth; président de la Chambre syndicale des fabricants de papiers peints; Président de la Société de protection des enfants du papier peint; membre du Conseil supérieur de l'enseignement des arts décoratifs.*

Membre du jury, Paris 1900; Rapporteur de jury, Saint-Louis 1904; Président de jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 68). — 223, RUE DU FAUBOURG-SAINT-ANTOINE, A PARIS.

DESGRANGE (Henri), ✿, ⚜, *rédacteur en chef du journal* l'Auto.

Grand prix, Vienne 1904 (Cl. 30). — 28, RUE LA-FONTAINE ET 10, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, A PARIS.

DESGROUX (Georges-Jules), ✿, ⚜, *distillateur; négociant en vins; ancien vice-président de la Chambre syndicale des vins et spiritueux en gros de Paris et du département de la Seine.*

Hors concours et Médaille d'or, Paris 1900; Médaille d'or, Liège 1905; Médaille d'or et Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 61). — 60, ROUTE D'ORLÉANS, AU GRAND-MONTROUGE (SEINE).

DESHOULIÈRES (Gaston), ✱, ✿, *directeur, propriétaire de la faïencerie de Chauvigny; membre de la Chambre de commerce de Poitiers; président du Comité de la Loire et de la Vienne navigables; membre de la Commission des monuments historiques; ancien président de l'Union des faïenciers du Centre-Ouest.*

Président du comité départemental de la Vienne, Liège 1905 et Milan 1906; Membre des comités et du jury, Milan 1906; Membre des comités Londres 1908 (Cl. 72). — A CHAUVIGNY (VIENNE).

DESMARAIS (Paul), *industriel; membre du comité du Syndicat des produits alimentaires.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 39). — 42, RUE DES MATHURINS, A PARIS.

DESMARQUEST (Jean), *propriétaire viticulteur.*

Expert du jury de Liège 1905 (Cl. 60). — AU MOULIN-A-VENT PAR ROMANÈCHE-THORINS (SAÔNE-ET-LOIRE).

DESMOULINS (Arthur), O. ⚜, *rédacteur en chef du* Moniteur Vinicole.

Expert du jury, Paris 1900; Membre du jury, Bordeaux 1907 (Cl. 61). — 27, RUE DE BOURGOGNE, A PARIS.

DESOUCHES (Bernard), ⚜, *vice-président du Conseil d'administration de l'Entrepôt d'Ivry (Société nouvelle).*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 50). — 16, RUE MONTPENSIER, A PARIS.

DESPLAS (Georges), *avocat à la Cour d'appel; député de Paris; ancien président du Conseil municipal; membre du Conseil judiciaire du Comité français des Expositions à l'étranger* (Cl. 105).

34, RUE DE L'ARBALÈTE, A PARIS.

DESPOISSE (Émile), ✿, *directeur de la Société nouvelle des eaux minérales et établissements de Martigny-les-Bains (Vosges).*

Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 111). — 31, RUE LE PELETIER, A PARIS.

DESPRÉAUX (Frumence-Xavier), ✿, *fabricant d'articles pour corsets, vice-président d'honneur de la Chambre syndicale des corsets et fournitures.*

Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 86). — 21, RUE DE TURBIGO, A PARIS.

DESPRÈS (Félix), ✱, *fabricant joaillier.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 95). — 62, RUE D'HAUTEVILLE, A PARIS.

DESPRET (Georges), O. ✱, ✿, *ingénieur; administrateur délégué de la Compagnie des glaces et verres spéciaux du Nord; vice-président de la Chambre syndicale des maîtres de verrerie de France.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 73). — A JEUMONT (NORD).

DESSAUX (Georges), ✱, ✿, ⚜, *fabricant de vinaigre; président de la Chambre de commerce d'Orléans; membre du Conseil supérieur du commerce et de l'industrie.*

Grand prix en collectivité, Paris 1900; Membre du jury, Vienne 1904; vice-président du jury, Liège 1905 (Cl. 59). — 1, RUE CABAN, A ORLÉANS (LOIRET).

DESSELAS (André), ✱, ✿, *mégissier; conseiller d'arrondissement.*

Membre du jury, Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 89). — A SAINT-JUNIEN (HAUTE-VIENNE).

DETOURBE (Louis-Maurice), ✿, ⚜, *fabricant de vernis et encres d'imprimerie; vice-président de la Chambre syndicale de la tenture et de la décoration; trésorier de la Chambre syndicale des couleurs et vernis; secrétaire de la Société de protection des enfants du papier peint.*

Médailles d'or, Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904; diplôme d'honneur et médaille d'or, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906; membre du jury, Bordeaux 1907 (Cl. 87). — 7, RUE SAINT-SÉVERIN, A PARIS.

DEUTSCH (de la Meurthe) (Émile), ✱, *industriel, industrie des huiles végétales et minérales en France et à l'étranger; président du Syndicat des huiles de Paris.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 41). — 50, RUE DE CHATEAUDUN ET 54, AVENUE D'IÉNA, A PARIS.

DEUTSCH (de la Meurthe) (Henry), O. ✱,

Membre des comités et Hors concours, Paris 1900 (Cl. 87). — 4, PLACE DES ÉTATS-UNIS, A PARIS.

DEVILLE (Albert), ✱, *ingénieur-constructeur-fondeur; président de la Chambre de commerce de Charleville.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 65). — A CHARLEVILLE (ARDENNES).

DEVILLE (Nicolas), *fabricant de rubans et velours, conseiller du Commerce extérieur.*

Hors concours, Chicago 1893 (Cl. 83). — 4, RUE FORISSIER, A SAINT-ÉTIENNE (LOIRE).

DEVILLETTE (Émile), ✻, *entrepreneur de maçonnerie; président honoraire des entrepreneurs de maçonnerie et du Syndicat général de garantie du bâtiment et des travaux publics; membre du Conseil supérieur du travail.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 103). — 189, rue Lafayette, a Paris.

DEVINAT (Maurice), ✿, ✿, *ingénieur-constructeur; membre fondateur de l'Union d'enseignement professionnel.*

Hors concours en collectivité, Paris 1900 (Cl. 75). — 26, rue du Roi-de-Sicile, a Paris.

DEWAVRIN (Daniel), ✿, *ingénieur des Arts et Manufactures, fabricant de sucres, administrateur de la Société « la Française électrique » (Maison J. et A. Millet et Cie, verreries de Masnières).*

Hors concours, Liège 1905 (Cl. 59). — A Banteux, par Honnecourt (Nord).

DEZERMAUX (Gaston), I. ✿, *architecte de l'Administration de l'Assistance publique.*

Membre du jury, Barcelone 1888 (Cl. 10 et 66). — 14, rue Fontaine, a Paris.

DHEILLY (Émile), ✿, *fabricant de bonneterie*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 86). — A Villers Bretonneux (Somme).

DIDIER (Jean), *fabricant d'armes (Manufacture de canons de l'Heurton).*

Grand prix, Paris 1900: Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 51). — 14, rue Jean-Claude-Tissot, à Saint-Étienne (Loire).

DIEDERICHS (Ch.), I. ✿, *industriel, constructeur de machines pour tissages; président de la Chambre consultative des Arts et Manufactures de Bourgoin; membre de la Chambre de commerce de Vienne.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 77). — A Bourgoin-Jallieu (Isère).

DININ (Alfred), *ingénieur E. C. P. constructeur d'accumulateurs et voitures électriques, conseiller du Commerce extérieur.*

Médailles d'or, Liège 1905; Grand prix et Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 24 et 30). — 2, quai National, a Puteaux (Seine).

DION (Marquis de), *fabricant d'automobiles.*

Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 30). — 36, quai National, a Puteaux (Seine).

DIONE (Georges), *distillateur; rectificateur d'alcools.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Diplômes d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 61). — A Coubert (Seine-et-Marne).

DIOR (Louis), *entrepreneur de travaux publics.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 28). — 6, rue de Monceau, a Paris.

DOEUILLET (Georges), ✿. *couturier; conseiller du Commerce extérieur.*

Grand prix en collectivité, Paris 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904: Grand prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 85). — 18, place Vendôme, a Paris.

DOIN (Octave), O. ✻, *éditeur-libraire; ancien président du Cercle de la librairie et du Syndicat des éditeurs.*

Médaille d'or, Paris 1889; président de comité, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 13). — 8, place de l'Odéon, a Paris.

DOISTAU (Félix), ✻, ✿, *distillateur; vice-président du Syndicat central des négociants en liqueurs et spiritueux.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 61). — 97, rue de Paris, a Pantin (Seine).

DOIZEY, *industriel, manufacture de passementeries, broderies, etc.*

Hors concours, Paris 1889 (Cl. 84). — 5, rue Saint-Augustin, a Paris.

DOLAT (J.-B.-Auguste), ✿, ✿, *pelletier; président de la Chambre syndicale des pelletiers, lustreurs et coupeurs de poils.*

Médaille d'or, Paris 1900: Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 52). — 83 et 89, rue Alexandre-Dumas, a Paris.

DOLL (Georges), ✻, ✿, *frabricant de cravates en gros; ancien président de la Chambre des cravates, cache-nez, foulards en gros; vice-président de la Chambre des tissus-nouveautés de France; conseiller du Commerce extérieur.*

Hors concours, Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — 2, place des Victoires, a Paris.

DOMANGE (Albert), O. ✻, *fabricant de cuirs et courroies pour transmissions; membre de la Chambre de commerce de Sens.*

Hors concours et Membre du jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Hors concours, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 89). — 60, rue de Monceau, a Paris.

DOMANGE (Eugène), *fabricant de cuirs et courroies pour transmissions (maison A. Domange et fils).*

Hors concours, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Hors concours, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 89). — 109, boulevard Malesherbes, a Paris.

DOMANGE (Henri), *fabricant de cuirs et courroies pour transmissions (maison A. Domange et fils).*

Hors concours, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 89). — 59, rue La Boëtie, a Paris.

DONCKÈLE (Georges), O. ✻, I. ✿, *manufacturier; cravates en gros; membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger; membre de la Commission permanente des valeurs de douane; ancien président de l'Association générale du commerce et de l'industrie des tissus et matières textiles; président honoraire de la Chambre syndicale des fabricants de cravates et cache-nez en gros.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; président de jury, Liège 1905; président de jury et de groupe, Milan 1906; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 86). — 2, PLACE DES VICTOIRES, A PARIS.

DORÉMIEUX (Paul), *ingénieur des Arts et Manufactures E.C.P.; maître de forges (maison Dorémieux fils et Cie).*

Grand prix en collectivité, Paris 1889; Grand prix, Paris 1900 (Cl. 65). — GRAND' PLACE, A SAINT-AMAND-LES-EAUX (NORD).

DORMOY (Albert), ✻, *directeur général des forges et fonderies de Sougland et Pas-Bayard; juge au Tribunal de commerce de Vervins.*

Grand prix, Paris 1900; rappel de Grand prix, Liège 1905 (Cl. 65). — A SOUGLAND, PAR SAINT-MICHEL (AISNE).

DORSEMAINE (Eugène), ✿, *distillateur.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 61). — A MONFORT-L'AMAURY (SEINE-ET-OISE).

DOUANE (Maurice), ✿, *ingénieur-constructeur, vice-président de la Chambre syndicale des mécaniciens, chaudronniers et fondeurs.*

Deux médailles d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904; Milan 1906 et Marseille 1906 (Cl. 55). — 23, AVENUE PARMENTIER, A PARIS.

DOUMERGUE (G.), *député; ancien ministre du Commerce et de l'Industrie; président d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger; ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.*

110, RUE DE GRENELLE, A PARIS.

DRESSOIR (Émile), ✻, *fabricant de chaussures; président du Syndicat général de l'industrie de la chaussure de France.*

Membre des comités et Grands prix, Paris 1900, Hanoï 1903, Saint-Louis 1904; Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — 18, RUE DU GÉNÉRAL-LASSALLE, A PARIS.

DREYFUS (Arnaud), *négociant en soieries.*

Grands prix en collectivité, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 83). — 50, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, A PARIS.

DREYFUS (Edmond), *négociant-exportateur en draperies; vérificateur civil titulaire du Ministère de la Guerre pour les draps de troupe.*

Médaille d'or, Melbourne 1880 (Cl. 82). — 42, RUE D'ENGHIEN A PARIS.

DREYFUS (Fernand), *horloger, (maison les fils de Henri Picard et Cie); président de la Chambre syndicale de l'horlogerie en gros et des industries s'y rattachant.*

Médaille d'or, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 96). — 131, BOULEVARD SÉBASTOPOL, A PARIS.

DREYFUS (Léon), *malteur; expert en douane.*

Médailles d'or, Paris 1889 et Bruxelles 1897; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 55). — A VALENCIENNES (NORD).

DREYFUS-BING (Paul), O. ✻, I. ✿, ✿, *économiste; bibliothécaire du Comité français des Expositions à l'étranger; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités, Paris 1900; Rapporteur du jury de la librairie, Liège 1905; Rapporteur général, Milan 1906; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 13). — 10, BOULEVARD MALESHERBES, A PARIS.

DROUELLE (Émile), ✻ ✿, *négociant en perles fines.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Hanoï 1902-1903 (Cl. 95). — 7, RUE DROUOT, A PARIS.

DROUET (Georges), ✿, ✿, *administrateur délégué, directeur général de la Société anonyme des fourneaux Briffault; conseiller du commerce extérieur de la France.*

Médailles d'or, Paris 1900; Grand prix, Hanoï 1902-1903; Membre du jury, Saint-Louis 1904; Rapporteur de jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 74). — 72-74, AVENUE PARMENTIER, A PARIS.

DUBAIL (Robert), *avoué au Tribunal de première instance; membre du Conseil judiciaire du Comité français des Expositions à l'etranger.*

54, BOULEVARD SAINT-MICHEL, A PARIS.

DUBIEF (Fernand), *député, président d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger, ancien Ministre du Commerce et de l'Intérieur.* — (Cl. 105). — 14, RUE DE PARIS, A ASNIÈRES (SEINE).

DUBOC (Henri), ✿, *fabricant de bustes et mannequins (établissements Stockman).*

Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — 150, RUE LEGENDRE, A PARIS.

DUBOIS (Albert), ✻ ✿ ✿, *ingénieur-constructeur.*

Médaille d'or, Paris 1900, Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904 (Cl. 10). — 7 A 13, RUE SAINT-AMAND, A PARIS.

DUBONNET (Marius), *négociant en liquides; membre de la Commission extra-parlementaire des alcools; membre délégué par le Gouvernement à l'Exposition de Saint-Louis.*

Grands prix, Paris 1900, Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904; Hors concours, Liège 1905; Grands prix, Milan 1906 et Bordeaux 1907 (Cl. 61). — 7, RUE MORNAY, A PARIS.

DUBOSC (Jean-Georges), ✻, *directeur du Moniteur vinicole; conseiller du Commerce extérieur; président honoraire du Comité international du commerce des vins, spiritueux et liqueurs; vice-président honoraire du Syndicat national du commerce en gros des vins, spiritueux et liqueurs de France et du Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de la Gironde.*

Secrétaire général du Congrès international du commerce des vins, spiritueux et liqueurs, Paris 1900 (Cl. 60). — 6, RUE DE BEAUNE, A PARIS.

DUBOULOZ (José), O. ✻, I. ✿, O. ✿, *fabricant de l'Autocopiste; ancien juge suppléant au Tribunal de commerce de la Seine; président d'honneur du Syndicat des fabricants et négociants de la Photographie: président de la Chambre syndicale de la mécanographie.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 11). — 9, BOULEVARD POISSONNIÈRE, A PARIS.

DUBRAY (Albert), ✻, *meunier; président honoraire de l'Association nationale de la meunerie française; président du Syndicat de la meunerie de la région de Paris.*

Membre du jury, Paris 1889 et 1900 (Cl. 56). — A BOISSY-L'AILLERIE (SEINE-ET-OISE).

DUBRUJEAUD (Léon), O. ✻, *entrepreneur de maçonnerie; travaux publics; président de la Chambre de commerce de Paris.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 28). — 4, RUE FREYCINET, A PARIS.

DUBUISSON (Adrien-René), ✻, ✿, *architecte; membre de la Commission préparatoire de l'Exposition de 1900; architecte du Gouvernement impérial ottoman; architecte du Gouvernement français à l'Exposition universelle de Chicago en 1893.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 10). — 11, RUE BOLIVAR, A PARIS.

DUCARIN (Désiré), ✻, *manufacturier; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906; Membre du jury, Tourcoing 1906 (Cl. 86). — A COMINES (NORD).

DUCELLIER (Gabriel), ✿, *industriel (manufacture de lanternes et phares); secrétaire de la Fédération des Chambres syndicales du cycle, de l'automobile et des industries annexes; secrétaire de la Chambre syndicale du cycle et de l'automobile: secrétaire de la Chambre syndicale des carrossiers; président de la 10e section de la Chambre syndicale de l'automobile.*

Membre du jury, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 et Marseille 1906 et Bordeaux 1907 (Cl. 30). — 25, PASSAGE DUBAIL, A PARIS.

DUCHÉ (Alfred), *négociant, industriel; membre du Conseil de la Chambre de commerce française de Londres.*

Membre des comités, Saint-Louis 1904 (Cl. 87). — 6, EASTCHEAP, A LONDRES (ANGLETERRE) ET 9, RUE DU LOUVRE, A PARIS.

DUCHÉ (Edgar), *négociant.*

Hors concours, Saint-Louis 1904 (Cl. 87). — — 6, EASTCHEAP, A LONDRES (ANGLETERRE).

DUCOUSSO (Théophile), *ingénieur des ateliers Thomson-Houston.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 26). — 219, RUE DE VAUGIRARD, A PARIS.

DUCRETET (Eugène), ✻, I. ✿, *constructeur d'instruments de précision pour les sciences et l'industrie.*

Grands prix, Paris 1889 et 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 15 et 27). — 75, RUE CLAUDE-BERNARD, A PARIS.

DUCREUX (Gustave), O. ✿, *négociant, associé de la maison Picon, directeur à Bordeaux et à Marseille.*

Hors concours, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Milan 1906 et Marseille 1906 (Cl. 61). — 9, BOULEVARD NATIONAL, A MARSEILLE (BOUCHES-DU-RHÔNE).

DUFAYEL (Georges), O. ✻, *négociant.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 110). — 11, 13, 15 et 17, BOULEVARD BARBÈS, A PARIS.

DUFOUR (Charles), *ingénieur civil des Mines; administrateur délégué des usines du Pied-Selle; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 65). — A FUMAY (ARDENNES).

DUFRÈNE (Armand), O. ✻, *industriel, constructions métalliques; ancien juge au Tribunal de commerce de la Seine; ancien secrétaire de la Chambre de commerce de Paris.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 65). — 159, AVENUE MALAKOFF, A PARIS.

DUFRESNE (Charles), ✿, *chocolatier-confiseur; propriétaire de la maison Seugnot et de l'ancienne maison Louis Marquis-Siraudin; vice-président du Syndicat des confiseurs français.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 59). — 28, RUE DU BAC, A PARIS.

DUFRESNE (Henri), I. ✿, *ingénieur des Arts et Manufactures; secrétaire technique de la 2e section (Industrie des transports) de la Société des Ingénieurs civils de France; conseiller de Commerce extérieur de la France.*

Secrétaire du comité du Groupe XIV et Hors concours, Milan 1906 (Cl. 32). — 19, RUE MONTROSIER, A NEUILLY-SUR-SEINE.

DUMAGNOU (Julien), ✻, *fabricant de conserves alimentaires; président honoraire de la Chambre syndicale des fabricants de conserves alimentaires de Paris.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 58). — 108, RUE SAINT-HONORÉ, A PARIS.

DUMAS-FILLION (Alexandre), ✿, ✿, *distillateur, fabricant de liqueurs; vice-président honoraire du Syndicat national des vins, spiritueux et liqueurs de France; président honoraire de la Chambre syndicale des négociants en gros, liqueurs et alcools de Lyon et du département du Rhône; secrétaire du Conseil supérieur de l'Union des Chambres syndicales lyonnaises; conseiller du Commerce extérieur.*

Expert du jury, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 61). — 9, RUE GASPARIN, A LYON (RHÔNE).

DUMAS (Francisque), ✻, *négociant en vins; membre de la Chambre de commerce de Villefranche; vice-président du Syndicat des vins du Beaujolais-Mâconnais.*

Membre du jury, Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 60). — A VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE (RHÔNE).

DUMESNIL (Amédé), ✿, *entrepreneur de travaux publics.*

Médailles d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904. — 167, AVENUE VICTOR-HUGO, A PARIS.

DUMESNIL (Fernand), ✿, *brasseur, maison Dumesnil frères brasseurs; ancien président de l'Union générale des Syndicats de la brasserie française; président d'honneur de la Chambre syndicale des brasseurs de Paris.*

Hors concours, Paris 1878, Anvers 1885; Paris 1889, Bruxelles 1897; Paris 1900 et Hanoï 1902-1903; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Vienne 1904; Hors concours, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 62). — 30, RUE DAREAU, A PARIS.

DUMONT (Georges), O. ✻, I. ✿, ✿, *ingénieur électricien; ancien président de la Société des ingénieurs civils de France.*

Membre du jury, Paris 1900 Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 27). — 23 *bis*, AVENUE NIEL, A PARIS.

DUMONT (Édouard), I. ✿, *fabricant de tapis-brosses, sparterie, hamacs et gymnastique; président de la Chambre syndicale des fabricants de sparterie, tapis-brosses et tapis végétaux; conseiller du Commerce extérieur*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Hanoï 1902-1903, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 50 et 98). — 1, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE, A PARIS.

DUMONTPALLIER (Louis), ✻, ✿, *secrétaire général de l'Automobile-Club de France.*

Grands prix, Vienne 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 30). — 22, RUE DE TOCQUEVILLE, A PARIS.

DUMOULIN (Paul), *propriétaire, négociant en vins (maison Dumoulin aîné); conseiller du Commerce extérieur de la France.*

Expert du jury, Liège 1905; Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 60). — A SAVIGNY-LES-BEAUNE (CÔTE-D'OR).

DUPARD (René), I. ✿, *architecte diplômé du Gouvernement.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Vice-président de jury de classe, Liège 1905 (Cl. 33). — 418, RUE SAINT-HONORÉ, A PARIS.

DUPONT (Émile), O. ✻, I. ✿, *sénateur; conseiller général de l'Oise; manufacturier; président honoraire de l'Union des fabricants; président d'honneur de la Chambre syndicale de la brosserie; président du Comité français des Expositions à l'étranger; président de la Chambre de commerce de Beauvais.*

Président des comités et du jury Paris 1889 et 1900; président du comité de la Section française, Glasgow 1902; Président de la Section française, Saint-Louis 1904; Président de la Section française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 98). — 44, RUE TURBIGO, A PARIS.

DUPONT (François), ✻, ✿, C. ✿, *ingénieur chimiste; président de l'Association des chimistes de sucrerie et distillerie de France.*

Membre des comités, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 55). — 22, RUE DE CHAZELLES, A PARIS.

DUPONT (Justin), I ✿, ✿, *fabricant de parfums artificiels et de produits chimiques.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 90). — 1, RUE DU TRUET, A ARGENTEUIL (SEINE-ET-OISE).

DUPONT (Louis), ✻, *négociant en beurres.*

Membre du jury, Hors concours, Paris 1900, Hanoï 1901, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 40). — A ISIGNY-SUR-MER (CALVADOS).

DUPUIS (Léon), O. ✻, *administrateur délégué des usines de Rosières; président honoraire de la Chambre de commerce de Bourges; ancien conseiller général du Cher.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 65). — A BOURGES (CHER).

DUQUESNAY (Albert), *négociant en vins.*

Membre du jury, Bordeaux 1907 (Cl. 60). — 19, RUE NICOLAS-LEBLANC, A LILLE (NORD).

DURAFORT (Victor-Ernest-Jules-Georges), *ingénieur, constructeur de matériel pour la fabrication des boissons gazeuses, président de la Chambre syndicale des fabricants de boissons gazeuses.*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 55). — 162-164, BOULEVARD VOLTAIRE, A PARIS.

DURAND (Auguste), ✻, *éditeur de musique; président du Syndicat des éditeurs de musique.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 13). — 4, PLACE DE LA MADELEINE, A PARIS.

DURAND (Jacques), ✻, *éditeur de musique.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 13). — 4, PLACE DE LA MADELEINE, A PARIS.

DURAND (Robert), *fabricant de cuirs (tannerie et chamoiserie d'Enencourt-Leage).*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités, Paris 1900 et Londres 1908; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 89). — A ENENCOURT-LEAGE, PAR TRIE-LE-CHATEAU (OISE).

DURAND (Sébastien), ✻, *négociant en vins, président du Tribunal de commerce de Perpignan.*

Membre des comités départementaux, Paris 1889 et 1900 (Cl. 61). — A PERPIGNAN (PYRÉNÉES-ORIENTALES).

DURANDEAU, ✻, *directeur de la Société anonyme d'exploitation des papeteries L. Lacroix fils.*

Médaille d'or, Paris 1889; Grands prix, Paris 1900 (Cl. 92). — A ANGOULÊME (CHARENTE).

DURAS (Eugène), ✿, *négociant en eaux-de-vie; ancien président du Syndicat des entrepositaires du rayon de Cognac; ancien secrétaire du Syndicat général des vins et spiritueux de France; ancien juge au Tribunal de commerce.*

Membre des comités et du jury, Paris 1889 et 1900 et Lyon 1904 (Cl. 60). — A COGNAC (CHARENTE).

DURET-PEDAILLÈS (Ferdinand), *tanneur.*

Grands prix, Bruxelles 1897, Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 89). — 31, RUE DES CORDELIÈRES, A PARIS.

DURIF (Antoine), ✻, I. ✿, ✿, *fabricant de papiers; maire de Ponts-et-Marais; membre de la Chambre de commerce du Tréport; juge au Tribunal de commerce d'Eu et du Tréport; conseiller du Commerce extérieur.* — (Cl. 92).

A PONTS-ET-MARAIS (SEINE-INFÉRIEURE) ET 97, BOULEVARD HAUSSMANN, A PARIS.

DUROYAUME (Paul), *avocat à la Cour d'appel; membre du Conseil judiciaire du Comité français des Expositions à l'étranger* (Cl. 105).

11, RUE D'ATHÈNES, A PARIS.

DURY (Ernest), *confectionneur.*

Hors concours, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — 3, PLACE DES VICTOIRES, A PARIS.

DUTREIH (Georges), ✻, *fabricant d'instruments de musique mécanique; phonographes; ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine; président de la Chambre syndicale des phonographes, machines parlantes, fournitures et accessoires.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 17). — 13, RUE FROISSART ET 6, RUE COMMINES, A PARIS.

DUVELLEROY (Georges), ✻, ✿, *fabricant d'éventails; secrétaire général du Syndicat des modes.*

Membre du jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 86). — 17, PASSAGE DES PANORAMAS, A PARIS.

DUVERGEY-TABOUREAU, ✿, *propriétaire et négociant.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 60). — A MEURSAULT (CÔTE-D'OR).

DUVIGNAU DE LANNEAU (Léon), ✻, ✿, ✿, *directeur de l'École préparatoire à l'École Centrale; Membre du Conseil supérieur de l'instruction publique; membre du Conseil supérieur de l'Enseignement technique.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Sports et Cl. 6). — 71, BOULEVARD PEREIRE, A PARIS.

E

ECALLE (Auguste), ✻, I. ✿, *bijoutier-joaillier; ancien vice-président de la Chambre syndicale de la bijouterie; ancien juge au Tribunal de commerce de la Seine.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 95). — 19, BOULEVARD DE LA MADELEINE, A PARIS.

ÉCHALIÉ (Maurice), ✿, *administrateur délégué de la Société française « Pneumatiques Continental » et du caoutchouc manufacturé.*

Hors concours, Marseille 1906 (Cl. 30 et 99). — 146, AVENUE MALAKOFF, A PARIS.

EDOUX (Léon), O. ✻, *ingénieur-constructeur.*

Membre des comités et expert du jury, Paris 1900 (Cl. 21). — 72, 74, 76 ET 78, RUE LECOURBE, A PARIS.

ÉGROT (Alfred), O. ✻, I. ✿, C. ✿, *ingénieur-constructeur; membre du Conseil supérieur de l'agriculture; ancien président de la Chambre syndicale des constructeurs de machines agricoles de France; conseiller du Commerce extérieur.*

Secrétaire des comités; Grands prix et Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 35). — 19, 21 ET 23, RUE MATHIS, A PARIS.

EHRENBERG (Georges), *négociant; transports internationaux.*

Membre des comités, Londres 1908; Membre du jury, Saragosse 1908 (Cl. 103). — 14, RUE D'ENGHIEN, A PARIS.

EISSEN-PIAT (Maurice), 🙰, *industriel; associé de la maison les Fils de A. Piat et Cie, fondeurs-constructeurs; secrétaire général du Syndicat général des Fondeurs en fer de France.*

Trésorier des comités, Paris 1900; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 65). — 85, RUE SAINT-MAUR, A PARIS.

ELBEL (Paul), *fabricant de conserves alimentaires (Maison Mosser et Elbel).*

Grand prix, Hanoï 1902-1903; Membre du jury, Marseille 1906 et Bordeaux 1907 (Cl. 58). — 14, RUE DES FABRIQUES A NANCY (MEURTHE-ET-MOSELLE).

EMANUEL-CREMNITZ (Reginald), *(Imprimerie Max-Cremnitz): docteur en droit; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre du jury et Rapporteur, Saint-Louis 1904 (Cl. 11). — 111-113, AVENUE VICTOR-HUGO, A PARIS.

EMDEN (Louis), 🙰, *administrateur de la brasserie de « la Comète ».*

Médaille d'or, Paris 1900 (Brasserie de « la Comète ») (Cl. 62). — 4, RUE DE PENTHIÈVRE, A PARIS.

ENAUX (Louis), 🙰, *manufacture de pianos (maison Pleyel, Wolff, Lyon et Cie.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 17). — 22, RUE ROCHECHOUART, A PARIS.

ENGEL (Michel), 🙰, *relieur-doreur.*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 13). — 91, RUE DU CHERCHE-MIDI, A PARIS.

ENOCH (Georges), *éditeur de musique (maison Enoch et Cie).*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 13). — 27, BOULEVARD DES ITALIENS, A PARIS.

ENOCH (Wilhelm), ✻, *éditeur de musique; vice-président de la Chambre syndicale dss éditeurs de musique; président de la Chambre syndicale des éditeurs de chansons.*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 13). — 27, BOULEVARD DES ITALIENS, A PARIS.

ERHARD (Eugène), 🙰, *graveur-imprimeur; établissement géographique.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et Grand prix, Paris 1900 (Cl. 14). — 35 *bis*, RUE DENFERT-ROCHEREAU, A PARIS.

ERNEST (Gaston-Maximilien-Paul), 🙰, *architecte.*

Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904 (Cl. 10 et 66). — 72, RUE DE L'ASSOMPTION, A PARIS.

ESCANDE (Th.), 🙰, *vins en gros (maison Th. Escande et Cie).*

Médaille d'or, Paris 1900; Expert du jury, Liège 1905 (Cl. 60). — 90, RUE BARREYRE, A BORDEAUX (GIRONDE).

ESNAULT-PELTERIE (Albert), ✻, *industriel; conseiller du Commerce extérieur; président du Syndicat général de l'Industrie cotonnière française et de l'Association cotonnière coloniale.*

Secrétaire des comités et Médailles d'or, Paris 1900; Grand prix, Hanoï 1902-1903 (Cl. 80). — 5, RUE SAINT-FIACRE, A PARIS.

ESTIEU (Jean), ♁, *industriel (biscuits Georges.)*

Hors concours, Paris 1900; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 57). — 209, RUE SAINT-DENIS, A COURBEVOIE (SEINE).

ESTIEU (Maurice), ✻, 🙰, ♁, *ancien président du Syndicat des produits alimentaires en gros; ancien trésorier du Comité français des Expositions à l'étranger et de la Société d'économie industrielle et commerciale.*

Membre des comités et Rapporteur du jury; Membre du jury supérieur, Paris 1900; Délégué général de la Section française, Milan 1906, Dublin 1907 et à l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 12). — 168, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, A PARIS.

ETTLINGER (Louis), 🙰, *fabricant de bronze et d'imitation.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 97). — 9, RUE SAINTE-ANASTASE, A PARIS.

ETTLINGER (Salomon), 🙰, *fabricant de bronze et d'imitation.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplome d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 97). — 9, RUE SAINTE-ANASTASE, A PARIS.

EVETTE (Armand), ✻, *manufacturier, papiers de fantaisie et carton; ingénieur des Arts et Manufactures; président de la Chambre syndicale du papier et des industries qui le transforment.*

Secrétaire des comités et de jury, Paris 1900; Président de comité et de jury, Liège 1905 (Cl. 88 et 92). — 243, RUE SAINT-MARTIN, A PARIS.

EVETTE (Paul), ✻, *facteur d'instruments de musique.*

Vice-Président des comités; Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 17). — 18, PASSAGE DU GRAND-CERF, A PARIS.

EXPERT-BEZANÇON (Ch.), O. ✻, *sénateur; fabricant de produits chimiques; maire du XIIIe arrondissement de Paris; président du Comité central des chambres syndicales; ancien président de l'Association des comptables de la Seine.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 87). — 187, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS, A PARIS.

F

FAGET (Georges), ✠, *ingénieur, administrateur de la Société anonyme égyptienne d'électricité.*

Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 23). — 43, RUE DU ROCHER, A PARIS.

FAILLIOT (Auguste), ✱, ✠, *député; fabricant de papiers; président honoraire de la Chambre des papiers en gros.*

Hors concours, Bruxelles 1897 et Paris 1900 (Cl. 88). — 37, RUE SAINTE-CROIX-DE-LA-BRETONNERIE, A PARIS.

FALCO (Alphonse), O. ✱, ✠, *ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine, président de la Chambre syndicale des négociants en diamants, perles et pierres précieuses et des lapidaires.*

Membre des comités et Grand prix, Paris 1889; Membre des comités, Secrétaire de jury, Rapporteur adjoint, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 53). — 6, AVENUE D'EYLAU, A PARIS.

FALCONNET (Henri), ✱, ✠, *administrateur directeur général de la Société Falconnet-Pérodeaud; ingénieur des Arts et Manufactures.*

Membre du jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 99). — 60, AVENUE MALAKOFF, A PARIS.

FALIZE (André), *bijoutier-joaillier-orfèvre.*

Grands prix, Paris 1900 (Cl. 95). — 6, RUE D'ANTIN, A PARIS.

FAMCHON (René), ✱, *chapellerie, fournitures pour chapellerie, fabricant de matières premières pour la chapellerie; associé de la maison de Clermont et Cie; président d'honneur de la Chambre syndicale de la chapellerie; président du Syndicat général de la Chapellerie française; conseiller du Commerce extérieur.*

Secrétaire des comités et membre du jury, Paris 1900; Membre des comités et Grand prix, Milan 1906 (Cl. 86). — 11, RUE BARBETTE, A PARIS.

FAMEL (Pierre), *pharmacien de 1re classe.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 87). — 86, RUE DE LA RÉUNION, A PARIS.

FAMELART (Auguste), ✠, ✠, *produits pharmaceutiques et herboristerie en gros.*

Médaille d'or, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 54). — 11, RUE FERDINAND-DUVAL, A PARIS.

FARCOT (Augustin), *ingénieur-constructeur; administrateur-gérant de la maison Farcot frères et Cie; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités, Grand prix, Paris 1900; Hors concours, Liège 1905 (Cl. 19). — A SAINT-OUEN (SEINE).

FARCOT fils (Emmanuel-François), *ingénieur-constructeur.*

Médailles d'or, Anvers 1894, Bruxelles 1897 et Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905; Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 63). — 163, AVENUE DE PARIS, LA PLAINE-SAINT-DENIS (SEINE).

FARIGOULE (Pierre), ✱, *fabricant de dentelles; président de la Chambre syndicale des dentelles et passementeries de la Haute-Loire.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 84). — 44, RUE PANNESSOC, LE PUY (HAUTE-LOIRE).

FAUCHER (Henry), I. ✠, ✠, *ingénieur en chef de la Compagnie industrielle des procédés Raoul Pictet; membre du Conseil supérieur des colonies, conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre du jury, Exposition coloniale de Marseille 1906 (Cl. 55). — 28, RUE DE GRAMMONT, A PARIS.

FAUCHIER-MAGNAN (Emmanuel), *négociant, associé de la maison Wolff, Manoury et Cie.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 92). — 10, RUE COQUILLÈRE A PARIS.

FAUCONNIER (Abel), *négociant-commissionnaire-exportateur, membre de la Chambre de commerce de Paris.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 115). — 9, RUE SAULNIER, A PARIS.

FAURE (Henri), *maître de forges (maison Faure, père et fils); président du Tribunal de commerce et vice-président de la Chambre de commerce de Charleville.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 65). — A CHARLEVILLE (ARDENNES).

FAURE (J.-A.), ✱, *docteur en pharmacie; fabricant de produits pharmaceutiques Bonjean.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 87). — 4, RUE BRUNEL, A PARIS.

FAURÉ LE PAGE, O. ✱, *arquebusier; vice-président honoraire du Comité français des Expositions à l'étranger; ancien président de l'Alliance syndicale; président de la Chambre syndicale des armuriers.*

Président de comité et de jury, Paris 1900 (Cl. 51). — 8, RUE RICHELIEU, A PARIS.

FAVARON (J.-Louis), O. ✻, *entrepreneur de charpentes (travaux publics et particuliers); directeur de la Société « les Charpentiers de Paris »; président de la Chambre consultative des associations ouvrières de production de France; membre du Conseil supérieur des habitations à bon marché.*

Membre des comités et du jury, Paris 1889 et 1900; Grand prix, Hanoï 1902-1903; Membre des comités et Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 28). — 24 A 28, RUE LABROUSTE, A PARIS.

FAVRAUD (Jean), O. ✻, *associé principal de la maison J. Favraud et Cie (eaux-de-vie de Cognac), président du Syndicat agricole et viticole du canton de Jarnac.*

Expert du jury, Paris 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906; Président de jury, Bordeaux 1907 (Cl. 60). — CHATEAU DE SOUILLAC, A JARNAC (CHARENTE).

FAVRE-HEINRICH (Maurice), ✻, ✻. *fabricant d'horlogerie.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 96). — 117, GRANDE-RUE, A BESANÇON (DOUBS).

FAYE (Ennemond), ✻, *ingénieur; entrepreneur de travaux publics.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 32). — 86, AVENUE MALAKOFF, A PARIS.

FAYOLLE DU MOUSTIER (Jean-Frédéric), ✻, ✻, *propriétaire-viticulteur.*

Médailles d'or, Paris 1889; Grands prix, Anvers 1894, Amsterdam 1895; Vice-président de jury, Bordeaux 1895 (Cl. 60). — CHATEAU DU BEY OUED-EL-ALLENG (ALGÉRIE) ET CHATEAU DE BEUZON, COMMUNE DE VOUZON (LOIR-ET-CHER).

FÉAU (Alfred), *orfèvre-bijoutier.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 95). — 4, RUE PORTEFOIN, A PARIS.

FÉLIX (Émile POUSSINEAU, dit), ✻, *ancien négociant, président honoraire de la Chambre syndicale de la couture et confections.*

Membre des comités, Grand prix, Paris 1900 (Cl. 85). — 6, RUE BOISSY-D'ANGLAS, A PARIS.

FENDER (Émile), *entrepreneur de menuiserie et parquets.*

Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 50). — 55, RUE DE FLANDRE, A PARIS.

FERBER (Ferdinand), ✻, *capitaine d'artillerie en congé; administrateur de la Société des moteurs Antoinette.*

Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 34). — 9, RUE PAJOU, A PARIS.

FÈRE (Charles-Louis), ✻, ✻, *administrateur délégué de la Compagnie fermière de l'Établissement thermal de Vichy; président honoraire de l'Union des fabricants.*

Membre des comités, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 111). — 24, BOULEVARD DES CAPUCINES, A PARIS.

FERDINAND-DREYFUS, O. ✻, ✻, *avocat à la Cour de Paris; membre des Conseils supérieurs de l'assistance publique, de l'agriculture, des prisons, du Comité consultatif de la Ville de Paris.*

Membre des comités et du jury, Paris 1889 et 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906; Médailles d'or, Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 112). — 98, AVENUE DE VILLIERS, A PARIS.

FÉRET (A.), I. ✻, *industriel; tables et bureaux Féret à élévation facultative et automatique.*

Médailles d'or, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 69). — 16, RUE ÉTIENNE-MARCEL, A PARIS.

FERMÉ (Gabriel), ✻, *négociant-exportateur, ancien président de la Chambre des négociants-commissionnaires; vice-président du Comité des conseillers du Commerce extérieur.* — (Cl. 87).

55, BOULEVARD DE STRASBOURG, A PARIS.

FERNIER (Maxime), *fabricant d'horlogerie; ancien président du Syndicat de la fabrique d'horlogerie de Besançon.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 96). — 2, RUE MAIRET, A BESANÇON (DOUBS).

FEROL (Jean-Émile de), *administrateur de la Société française d'incandescence par le gaz (système Auer).*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 75). — 147, RUE DE COURCELLES, A PARIS.

FERON (Gontran), ✻, *fabricant de papiers d'emballage; expert en douane.*

Grands prix, Hanoï 1902, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Bordeaux 1907 (Cl. 88). — 13, RUE TURBIGO, A PARIS.

FERRAND (Antoine), *parfumeur (maison Hugues aîné); ancien président du tribunal de commerce de Grasse; ancien président de la Chambre syndicale des parfumeurs et distillateurs des Alpes-Maritimes.*

Membre du jury, Paris 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 90). — A GRASSE (ALPES-MARITIMES).

FERRAND (Ferdinand), *fabricant de pâtes alimentaires, président du Syndicat général des fabricants de pâtes de France, membre de la Chambre de commerce de Lyon.*

Membre du jury, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 56). — 94, COURS GAMBETTA, A LYON (RHÔNE).

FETTU (Eugène), ✠, ✠, *négociant en lièges et bouchons; conseiller du Commerce extérieur.*

Secrétaire des comités, Bordeaux 1907 (Cl. 50). — 44, BOULEVARD HENRI-IV, A PARIS.

FÈVRE (Auguste), *gérant de la Société des carrières et scieries de Bourgogne.*

Grands prix, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 63). 237, RUE LAFAYETTE, A PARIS.

FÈVRE (Lucien), ✠, *ancien ingénieur en chef des mines, ingénieur-conseil des mines de Courrières.*

Grand prix, Liège 1905 (Cl. 63). — 1, PLACE POSSOZ, A PARIS

FIANT (Georges), ✠, ✠, *fabricant d'articles de pêche; Maire du IIIe arrondissement.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 53). — 11, RUE BÉRANGER, A PARIS.

FILLOT (Jean-Baptiste-Narcisse), O. ✠, *directeur-gérant des magasins du Bon-Marché.*

Vice-Président de comité, Paris 1900; Hors concours, Saint-Louis 1904; Membre des comités, Liège 1905; Vice-Président de comité et Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 86). — 11, AVENUE MARCEAU, A PARIS.

FINK (Dr Laurent), *directeur de la Société générale pour la réduction des métaux « la Radiante ».*

Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 87). — 5, RUE CARDINET, A PARIS.

FIRMIN-DIDOT (Maurice), ✠, *imprimeur-éditeur.*

Membre des comités et Grand prix, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 11 et 13). — 56, RUE JACOB, A PARIS.

FIRMINHAC (Eugène), O. ✠, ✠, O. ✠, *ingénieur des Mines.*

Membre des comités et Rapporteur du jury, Paris 1900 (Cl. 63). — 17, BOULEVARD HAUSSMANN, A PARIS.

FIX-MASSEAU, *statuaire*, ✠.

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Deuxième Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 72). — 30, RUE DE BRUXELLES, A PARIS.

FLAUGERGUES (Léon de), *ancien négociant en vins.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 61). — 24, BOULEVARD DU CHATEAU, A NEUILLY-SUR-SEINE (SEINE).

FLEURY (Paul), *fabricant de serrurerie; Président du Tribunal de commerce de Saint-Valery-sur-Somme; membre de la Chambre de commerce d'Abbeville; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités, Grands prix, Paris 1889 et 1900; Hanoï 1902, Saint-Louis 1904, et Liège 1905 (Cl. 65). — A FRIVILLE-ESCARBOTIN (SOMME).

FLICOTEAUX (Achille), ✠, *ingénieur des Arts et Manufactures; associé de la maison Flicoteaux, Borne et Boutet; ancien président de la Chambre syndicale des entrepreneurs de couverture, plomberie, assainissement et hygiène de Paris.*

Grands prix, Liège 1905 (Cl. 16). — 59, RUE DE GRENELLE, A PARIS.

FLOBERT (Paul), *armurier.*

Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 51). — 12, BOULEVARD SAINT-MICHEL, A PARIS.

FLOERSHEIM (Gaston), ✠, *fabricant d'horlogerie.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 96). — 35, RUE DES GRANGES, A BESANÇON (DOUBS).

FLOQUET (Fernand), *fabricant de maroquins et de peaux maroquinées; président de la Chambre syndicale de la mégisserie lainière.*

Grands prix, Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 89). — 110, RUE DE PARIS A SAINT-DENIS (SEINE).

FLOURY (Henri), *libraire-éditeur; président de la Chambre syndicale des libraires de France.*

Médailles d'or, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 13). — 1, BOULEVARD DES CAPUCINES, A PARIS.

FOLLIOT (Jules), ✠, I. ✠, *viticulteur; président du Conseil général de l'Yonne; ancien maire de Chablis.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 60). — A CHABLIS (YONNE).

FOLLOT (Charles), I. ✠, *fabricant de papiers peints, veloutés et soieries Tussah; président honoraire de la Société de protection des enfants du papier peint; vice-président de la Chambre syndicale des fabricants de papiers peints.*

Hors concours, Paris 1889 et 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 68). — 43, BOULEVARD DIDEROT, A PARIS.

FOLLOT (Paul), ✠, *artiste décorateur.*

Diplôme d'honneur en collectivité, Milan 1906 (Cl. 66). — 19, RUE LE VERRIER, A PARIS.

FONTAINE (Henri), ✠, *ancien négociant en quincaillerie; président du Conseil d'administration de l'Union commerciale indo-chinoise; administrateur de la Société des fonderies du val d'Osne, administrateur de la Société des établissements Procop d'Angoulême; conseiller du Commerce extérieur de la France.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 65). — 20, AVENUE DU CENTRE, A GARCHES (SEINE-ET-OISE).

FONTAINE (Lucien), ✠, *fabricant de serrurerie décorative; administrateur délégué de l'Union commerciale indo-chinoise; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 66). — 19, RUE DE VALOIS, A PARIS.

FONTAINE (Lucien), *fabricant de conserves alimentaires; président de la Chambre syndicale des fabricants de conserves alimentaires de Paris; vice-président des comités de l'alimentation parisienne.*

Membre des comités et expert du jury, Paris 1900 (Cl. 58). — 14, RUE DU MARCHÉ-SAINT-HONORÉ, A PARIS.

FONTAINE-SOUVERAIN (D.), I. ✠, ✠, *constructeur d'échelles en tous genres et objets en bois d'industrie horticole; ancien président du Conseil des Prud'hommes; rapporteur général du syndicat des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics de la Côte-d'Or.*

Médailles d'or, Hanoï 1902-1903, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 43). — 9, RUE DES ROSES, A DIJON (CÔTE-D'OR).

FOREST (Gabriel), *fabricant de rubans; secrétaire du bureau de la Chambre de commerce de Saint-Étienne; membre de la Commission des valeurs en douane.*

Grand prix, Paris 1900; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 83). — 14, RUE BUISSON, A SAINT-ÉTIENNE (LOIRE).

FOREST (Georges), ✠, *fabricant de rubans.*

Grand prix, Paris 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904 (Cl. 83). — 14, RUE BUISSON, A SAINT-ÉTIENNE (LOIRE).

FOREST (Joseph), I. ✠, *géographe-éditeur.*

Médailles d'or, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906; Membre des comités, Milan 1906; Membre du jury, Marseille 1906; Membre des comités, Londres 1908 (Cl. 14). — 17, RUE DE BUCI, A PARIS.

FORNET (Veuve Amédée), *joaillier (maison Vve A. Fornet et Decourcelles).*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 95). — A BOURG (AIN).

FORSANS (Paul), ✠, ✠, ✠, *négociant (maison Les neveux de Galibert et Varon); vice-président du Syndicat national des vins, cidres, spiritueux et liqueurs de France; secrétaire général de la Fédération du commerce d'exportation des vins, cidres, spiritueux et liqueurs de France; conseiller du Commerce extérieur.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904, Grand prix d'État, Vienne 1904; Membre du jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 60). — 17, COURS DU MÉDOC, A BORDEAUX (GIRONDE).

FORTIN (Gabriel-Joseph), ✠, ✠, ✠, *ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 36). — 40, RUE PIERRE-CHARRON, A PARIS.

FORTIN (Henri), ✠, ✠, *fabricant de feutres en tous genres; secrétaire de la Chambre syndicale des fabricants et négociants d'articles de sellerie de France.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 31). — USINE DE LA MARETTE, A CLERMONT (OISE) ET 29, RUE MESLAY, A PARIS.

FORTIN (André), *fabricant de produits à polir* (Cl. 87).

32 A 36, RUE SEDAINE, A PARIS.

FOUCAULD (Marc), *négociant-propriétaire (maison Lucien Foucauld et Cie, de Cognac); conseiller du Commerce extérieur.*

Médailles d'or, Paris 1889 et 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905, Bordeaux 1907 (Cl. 60). — A COGNAC (CHARENTE).

FOUCHÉ (Frédéric), *ingénieur-constructeur; membre de la Chambre syndicale des mécaniciens, chaudronniers et fondeurs de Paris.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 19). — 38, RUE DES ÉCLUSES-SAINT-MARTIN, A PARIS.

FOUGERAT (Jean), *distillateur-viticulteur, à Cognac (château de Bois-Charente, par Châteauneuf, Charente).*

Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905, Membre du jury, Bordeaux 1907 (Cl. 60). — 44, RUE CHAPTAL, A LEVALLOIS-PERRET (SEINE).

FOUILLARON (G.), I. ✠, *constructeur d'automobiles* (Cl. 30).

54, RUE DE VILLIERS, A LEVALLOIS-PERRET (SEINE).

FOUINAT (Charles), O. ✠, *directeur à Paris de la Société des ardoisières d'Angers; président de la Chambre syndicale des matériaux de l'entreprise.*

Vice-Président des comités et Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 63). — 36, RUE DE NAPLES, A PARIS.

FOULD (Alphonse), ✠, *maître de forges; président de la Société des hauts fourneaux, forges et aciéries de Pompey.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 64). — 4, RUE GIRARDET, A NANCY (MEURTHE-ET-MOSELLE).

FOULON DE VAULX (Henry), ✠, *industriel; vice-président de la Compagnie française et continentale d'éclairage; administrateur délégué de la Société « Gaz et Eaux »; administrateur de la Compagnie pour la fabrication des compteurs et matériel d'usines à gaz et de la Compagnie du « Générateur du Temple ».*

Membre des comités, Chicago 1893, Anvers 1894 et Liège 1905 (Cl. 21). — 139, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, A PARIS.

FOUQUET (Georges), ✠, *bijoutier-joaillier.*

Médaille d'or, Paris 1900, Grand prix, Liège 1905; Membre des comités et du jury, Milan 1906 (Cl. 95). — 6, RUE ROYALE, A PARIS.

FOUQUIER D'HÉROUEL (René), ☙, *agriculteur; vice-président du Syndicat agricole de Laon.*

Médaille d'or, Bruxelles 1897; Secrétaire de comité. Membre du jury, Paris 1900; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 39). — A Laon (Aisne), et 9, rue Arsène-Houssaye, a Paris.

FOURCHOTTE (Maurice), I. ☙, *ingénieur des Arts et Manufactures; répétiteur à l'École Centrale.*

Membre du jury; Rapporteur des groupes 48 et 49; Hors concours, Saint-Louis 1904; Membre des comités, Grand prix, Paris 1900 (Cl. 75). — 66, rue Michel-Ange, a Paris.

FOURET (René), O. ✱, *libraire-éditeur; ancien président du Cercle de la librairie.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 13). — 79, boulevard Saint-Germain, a Paris.

FOUREY (Paul), *distillateur; membre et trésorier de la Chambre de commerce de Melun; conseiller du Commerce extérieur; président de la Chambre syndicale des négociants en liquides du département de Seine-et-Marne.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 61). — A Nangis (Seine-et-Marne).

FOURNEZ (Robert), ☙. *architecte diplômé par le Gouvernement.*

Médaille d'or, Marseille 1906 (Cl. 10 et 66). — 22, rue Boissière, a Paris.

FOURNIER (Auguste, dit Charles), ✱, ☙, *doreur sur bois; décorateur; président de la Chambre syndicale des doreurs sur bois, ornemanistes, etc.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 69). — 7 et 9, rue Laugier, a Paris.

FOURNIER (Ernest), ☙, *fabricant de liqueurs, chef de la maison Fournier-Demars; vice-président du Syndicat des négociants en gros en vins, spiritueux et liqueurs du département du Cher.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 61). — A Saint-Amand (Cher).

FOURNIER (Eugène-Hippolyte), ☙. *fabricant de bonneterie; vice-président de la Chambre syndicale de la bonneterie.*

Médailles d'or, Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 86). — 140, rue de Rivoli, a Paris.

FOURNON (Gustave), *directeur du dépôt, à Paris, de la Papeterie de Renage (Isère).*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 88). — 2, rue Brise-Miche, a Paris.

FOURRIER (Aristide), *lapidaire, (maison Berquin-Varangoz).*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 95). — 54, rue de Bondy, a Paris.

FOVEAU DE COURMELLES, I. ☙, ☙, *docteur en médecine; professeur libre d'électrothérapie et de radiographie; vice-président de la Société française d'hygiène et de l'Association des membres de l'enseignement; président de la Société des gens de science de la Société médicale des praticiens et de la Société internationale de médecine physique.*

Membre des comités, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 27). — 26, rue de Chateaudun, a Paris.

FRAENCKEL (Paul), ✱, ☙, *manufacturier (maison Fraenckel-Blin), draps et tissus de laine.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 et Liège 1905; Membre des comités, Milan 1906 (Cl. 82). — A Elbeuf (Seine-Inférieure).

FRAGER (Alphonse), O. ✱, *ingénieur-directeur des établissements de la Compagnie pour la fabrication des compteurs et matériel d'usines à gaz.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre du jury et Grand prix, Paris 1900; Grand prix, Hanoï 1902-1903; Membre du jury et Grand prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 21). — 16, boulevard de Vaugirard, a Paris.

FRAINIER (Alfred fils), *administrateur délégué de la Société anonyme des établissements Frainier, (boites de montres, médailles, petite orfèvrerie, objets artistiques); président de la Chambre syndicale des fabricants d'horlogerie du vallon de Morteau; président de la Société de secours mutuels et de retraites des Établissements Frainier.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 96). — A Morteau (Doubs).

FRAISSE (Raoul-Marius), ☙. *fabricant de produits pharmaceutiques.*

Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 87). — 85, rue Mozart, a Paris.

FRANÇAIS (Henri), ☙, *luthier (ancienne maison Gustave Bernardel).*

Hors concours, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 17). — 4, rue Saulnier, a Paris.

FRANCÈS (Edwin), ✱, *fabricant de dentelles mécaniques; président de la Chambre syndicale des fabricants de dentelles mécaniques de Calais.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900; Médaille d'or Hanoï 1902-1903; Membre des comités et Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury et Grand prix, Liège 1905 (Cl. 84). — A Calais (Pas-de-Calais).

FRANCFORT (Georges), ☙, *fantaisies pour modes, secrétaire de la Chambre syndicale de la fantaisie pour modes.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 86). — 24, rue d'Hauteville, a Paris.

FRANCHET (Louis), *Industriel (Fabricant de draps, Maison Franchet, Olivier et Cie).*

Grands prix, Paris 1889, 1900, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 82). — A Elbeuf (Seine-Inférieure).

FRANCHET (Ferdinand-Arthur), ✿, *fabricant de bijouterie; vice-président des fabricants de bijouterie et orfèvrerie fantaisie.*

Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 94-95). — 6, rue Portefoin, a Paris.

FRANCHOMME (Hector), *ingénieur; président du Syndicat des confiseurs français; président de la Société anonyme des établissements Franchomme et Fauchille; vice-président de la Chambre syndicale des chocolatiers de France.*

Membre du jury, Paris 1900; Expert du jury, Liège 1905 (Cl. 59). — Marcq-en-Barœul-les-Lille (Nord).

FRANCIS-DUPONT, *coiffeur de dames.*

Médailles d'or, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 86). — 26, rue Le Peletier, a Paris.

FRANÇOIS (Antonin), ✻, *directeur général de la Compagnie des mines d'Anzin (Nord).*

Médailles d'or, Paris 1889 et Saint-Louis 1904; Grands prix, Paris 1900, Bruxelles 1897 et Saint-Louis 1904 (Cl. 63). — A Anzin (Nord).

FRANÇOIS (Lucien-Abel), ✻, *fabricant de caoutchouc.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Hors concours, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 99). — 77, rue Saint-Charles, a Paris.

FRANCK (P.), *fabricant d'instruments d'optique et acoustique.*

Hors concours, Bordeaux 1907 (Cl. 15). — 25, boulevard des Capucines, a Paris.

FRANCK-VIDAL (R.), *architecte diplômé du Gouvernement; expert près les tribunaux.*

Hors concours, Bordeaux 1907 (Cl. 10 et 66). — 12, rue Royale, a Paris.

FRANCQ (Léon), O. ✻, I. ✿, *ingénieur civil des Mines; lauréat de l'Institut; constructeur de chemins de fer et tramways; membre du Conseil supérieur de l'Enseignement technique.*

Hors concours Hanoï 1902; Membre des comités et jurys, Paris 1889 et 1900, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 32). — 48, avenue Victor-Hugo, a Paris.

FREDET (Henri), ✿, *fabricant de papier (maison Henri Fredet et Cie), usines à Brignoud (Isère) et à la Ferrière-d'Allevard (Isère); secrétaire de l'Union des fabricants de papier de France.*

Médaille d'or, Paris 1900; Médaille d'or et Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury et Rapporteur de classe, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 88). — 72, rue des Archives, a Paris.

FREMONT (Jean), *ingénieur-chimiste diplômé; (Parfumerie centrale, maison Cottance).*

Médaille d'or, Bruxelles 1897; Hors concours, Paris 1900 (Cl. 90). — 121, rue de Paris, a Pantin (Seine).

FREUND-DESCHAMPS (Charles), ✻, ✿, *fabricant d'outremer; chef des établissements Deschamps frères; censeur de la Banque de France; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Paris 1900; Grands prix, Hanoï 1903, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 87). — A Vieux-Jean-d'Heurs et Renesson (Meuse) et 23, avenue Niel, a Paris.

FRÉZIER (Emmanuel), ✿, ✿, *marchand de chevaux, vice-président de la Chambre syndicale du commerce des chevaux; secrétaire de la section du cheval de trait au Congrès hippique de Paris.*

Membre du jury des concours temporaires, Milan 1906 (concours de chevaux), 222, rue du Faubourg-Saint-Martin, a Paris.

FRIÈSÉ (Paul), ✻, I. ✿, *architecte-ingénieur.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905 Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 25). — 48, rue Pergolèse (11, villa Dupont), a Paris.

FRINGS (Maurice), *fabricant de coton à coudre; président honoraire de l'Union des fabricants.*

Diplôme d'honneur, Bruxelles 1897 (Cl. 80). — 131, rue Saint-Denis, a Paris.

FROUDIÈRE (André), *ingénieur des Arts et Manufactures, fabricant de coffres-forts.*

Médaille d'or, Hanoï 1902-1903 (Cl. 65). — 22, boulevard Poissonnière, a Paris.

FRUCTUS (Marius), *fabricant de soieries (Maison Coudurier, Fructus et Descher).*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 83). — 3, quai de Retz, a Lyon.

FRYDMANE (Jules), *administrateur délégué de la Société anonyme des appareils de contrôle et de Comptabilité automatique.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 21). — 76, rue Réaumur, a Paris.

FUMOUZE (Victor), ✻, *docteur pharmacien; président honoraire de l'Union des Fabricants, conseiller du Commerce extérieur; président du Syndicat général de la réglementation des produits pharmaceutiques.*

Hors concours, Paris 1900; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 87). — 78, rue du Faubourg-Saint-Denis, a Paris.

G

GABET-DEVOUGE, *fabricant de tulles, dentelles broderies.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis, 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 84). — A Caudry (Nord).

GABOLDE-GET (Louis), *fabricant de liqueurs; directeur de la Société « le Pippermint ».*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix Hanoï 1902; Hors concours, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906; Hors concours, Marseille 1906 et Bordeaux 1907 (Cl. 61). — A Revel (Haute-Garonne).

GADEN (Charles), ✻, *négociant en vins; président honoraire de l'Union syndicale des négociants en vins de Bordeaux; vice-président honoraire du Syndicat national du commerce en gros des vins, spiritueux et liqueurs de France; président honoraire du Comité international des vins, cidres, spiritueux et liqueurs; conseiller du Commerce extérieur.*

Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 60). — 24, cours de la Martinique, a Bordeaux (Gironde).

GAGÉ (Victor), ✻, *distillateur.*

Grands prix, Paris 1900, Hanoï 1902, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 61) — 79, rue Réaumur, a Paris.

GAGNEAU (Édouard), *fabricant de bronzes d'éclairage.*

Grand prix, Paris 190 (Cl. 65). — 115, rue Lafayette, a Paris.

GAGNEAU (Georges), O. ✻, *fabricant de bronzes; président honoraire des fabricants de bronze de Paris.*

Président de jury, Paris 1889; Grand prix, Paris 1900 (Cl. 97). — 115, rue Lafayette, a Paris.

GAGNEUR (Alix), ✻, ✻, *agent de fabriques, intéressé de la maison P. Raquet fils et R. Vignes; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 86). — 17, rue d'Hauteville, a Paris.

GAIFFE (Georges-Eugène), *fabricant d'instruments de précision.*

Membre du jury, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 27). — 40, rue Saint-André-des-Arts, a Paris.

GAILLARD (Auguste), ✻, *fabricant et importateur d'huile d'olive en France; ancien président de la Chambre de commerce du sud de la Tunisie.*

Grand prix, Paris 1889; Membre des comités et Grand prix, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du Comité supérieur et Grand prix, Liège 1905 (Cl. 39). — 7, rue Sylvabelle, a Marseille (Bouches-du-Rhône).

GAILLARD (Henri-Philippe), ✻, ✻, *propriétaire-éleveur; membre du Conseil général du Calvados.*

Médailles d'or, Saint-Louis 1904 et Milan 1906. (Cl. 35). — Chateau du Perron, a Danvou (Calvados), et 116, avenue d'Orléans, a Paris.

GAILLARD (Léon), *fabricant d'instruments de chirurgie en gomme et caoutchouc.*

Médailles d'or, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 16). — 9, rue Danton, a Paris.

GALBRUN (Armand), *pharmacien (maison A. Galbrun et fils).*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 87). — 18, rue Oberkampf, a Paris.

GALBRUN (Eugène), I. ✻, *pharmacien spécialiste (maison A. Galbrun et fils); secrétaire général du syndicat de la réglementation; secrétaire des séances de la Chambre syndicale des fabricants de produits pharmaceutiques.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 87). — 18, rue Oberkampf, a Paris.

GALIBERT-FERRET (Gabriel), ✻, *industriel; négociant en laines et cuirs (mégisserie et maroquinerie); ancien juge au Tribunal de commerce de Castres; conseiller général du Tarn; conseiller du Commerce extérieur.*

Hors concours, Paris 1900; Membre du jury, Liège 1905; Membre du jury, Rapporteur de groupe, Milan 1906 (Cl. 41 et 82). — A Mazamet (Tarn).

GALL (Henry), ✻, *directeur de la Société d'électrochimie.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 24). — 2, rue Blanche, a Paris.

GALLAND (Alexandre-J.-B.), ✻, ✻, O. ✻, *distillateur; vice-président du Syndicat du commerce et de l'industrie de Saint-Denis; vice-président honoraire du Syndicat central des négociants en liqueurs et spiritueux de France et des colonies; membre de la Commission de contrôle du Comité français des Expositions à l'étranger; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre du jury, Paris 1900; Grands prix, Hanoï 1902-1903, Vienne (Autriche) 1904, Saint-Louis 1904; Président de jury, Liège 1905, Vice-Président de la Section française, Dublin 1907; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 61). — 73, boulevard Montparnasse, a Paris.

GALLAND, *constructeur; matériel de mines.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 63). — A Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

GALLARD (Frank), *docteur en médecine.*

Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 87 et 111). — A Biarritz (Basses-Pyrénées).

GALLET (Edmond), ✻, *fabricant de parfumerie (maison Roger et Gallet); président de la Chambre syndicale de la parfumerie française.*

Grand prix, Paris 1889; Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 90). — 38, RUE D'HAUTEVILLE, A PARIS.

GALLET (Maurice), ✻, *industriel; président de la Chambre syndicale des glucosiers.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 59). — 17, RUE DE L'ARGONNE, A PARIS.

GANDRIAU (Raoul), ✻, *fabricant de chapeaux; vice-président de la Chambre de commerce de Vendée; conseiller du Commerce extérieur.*

Grands prix, Paris 1900; Hanoï 1902-1903, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 86). — A FONTENAY-LE-COMTE (VENDÉE).

GANNE (Jean-Maurice), ✻, *ingénieur des Arts et Manufactures; fondé de pouvoirs des établissements Henry Hamelle, 23, quai Valmy; professeur à l'École centrale des arts et manufactures; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Paris 1900; Secrétaire des comités et Rapporteur général adjoint, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 74). — 23, QUAI VALMY ET 6, RUE FRANÇOIS-I[er], A PARIS.

GARCET (Émile), O. ✻, *fabricant de moutarde; (maison Garcet et Tremblot); vice-président de l'Union des syndicats de l'alimentation en gros de France.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Diplômes d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 59). — 100, AVENUE DE VILLIERS, A PARIS.

GARCHEY (Louis-Antoine), ✻, *céramiste; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 72). — 39, RUE LA BRUYÈRE, A PARIS.

GARIEL (Raymond), ✻, ✻, *négociant.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 42). — 2 *ter*, QUAI DE LA MÉGISSERIE, A PARIS.

GARNIER (Albert), *fabricant de clarifiants pour vins; président du Syndicat central des fabricants de produits œnologiques de France.*

Membre du jury, Exposition coloniale nationale de Nogent 1907 (Cl. 60 et 87). — 16, RUE POPINCOURT, A PARIS.

GARNIER (Camille), *sculpteur-décorateur.*

Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 66). — 216, RUE DE LA CONVENTION, A PARIS.

GARNIER (Charles-Adolphe), ✻, *fabricant de voitures et jouets d'enfants, carrosserie automobile.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Expert du jury, Rapporteur, Milan 1906 (Cl. 100). — 58, RUE DE LA GLACIÈRE, A PARIS.

GARNIER (Émile), O. ✻, ✻, *ingénieur mécanicien.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 19). — 54, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE, A PARIS.

GARNIER (Henri), *industriel; tissages; ex-conseiller général de l'Aisne.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 82). — 5, RUE D'HAUTEVILLE, A PARIS.

GARNIER (Hubert), O. ✻, *ingénieur civil; ancien vice-président de la Chambre de commerce de Paris; vice-président honoraire de la Chambre syndicale des entrepreneurs de travaux publics.*

Grand prix, Paris 1889; Membre des comités et du jury; Grand prix, Paris 1900 (Cl. 74). — 26, RUE BOURSAULT, A PARIS.

GARNIER (Jules), *fabricant de toiles de lin; membre fondateur de la Caisse de retraite de l'Association générale du commerce et de l'industrie des tissus.*

Médaille d'or, Paris 1889; Grands prix, Paris 1900 et Hanoï 1902-1903 (Cl. 81). — 12, BOULEVARD DU LAC, A GÉRARDMER (VOSGES).

GARRES (Jules), *négociant en huiles et liqueurs (maison J.-H. Garres-Fourché); ancien juge au Tribunal de commerce de Bordeaux.*

Membre du jury, Paris 1900; Membre des comités, Saint-Louis 1904, Liège 1905, Milan 1906; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906; Membre des comités et du jury, Bordeaux 1907 (Cl. 39). — 6, COURS DE LA MARTINIQUE, A BORDEAUX (GIRONDE).

GASTINNE-RENETTE (Jules), O. ✻, *ancien arquebusier.*

Membre des comités et du jury, Paris 1899 et 1900 (Cl. 51). — 39, AVENUE D'ANTIN, A PARIS.

GASTINNE-RENETTE (Paul), Ⓜ, *arquebusier.*

Grand prix, Saint-Louis 1904; Hors concours, Liège 1905 (Cl. 51 et Sports). — 39, AVENUE D'ANTIN, A PARIS.

GATECLOUT (Henri), ✻, ✻, *ancien fabricant de salaisons; ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine; membre de la Chambre de commerce de Paris.*

Médaille d'or, Paris 1889; Rapporteur des comités, Paris 1900; trésorier de Comité, Liège 1905; Vice-Président de comité, Milan 1906; Vice-Président de groupe, Londres 1908 (Cl. 58 et 116[a]). — 10, RUE WEBER, A PARIS.

GAUCHER (Jean), ✻, *fabricant d'armes; président de la Chambre syndicale de la fabrique d'armes de Saint-Étienne.*

Grand prix, Paris 1889; Grand prix en collectivité, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 51). — 12, RUE DES CREUSES A SAINT-ÉTIENNE (LOIRE) et 32, RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, A PARIS.

GAUD (Joseph), O. ☙, *courtier en marchandises assermenté près le Tribunal de commerce de la Seine; président honoraire de la Chambre syndicale des représentants en vins et spiritueux en gros de Seine et Seine-et-Oise.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 60). — 162, BOULEVARD VOLTAIRE, A PARIS.

GAUDIN (Félix), ✻, ☙, *peintre verrier; président de la Chambre syndicale des peintres verriers français; président de l'Union syndicale des industries d'art religieux.*

Membre des comités et Grand prix, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 et Grand prix, Milan 1906 (Cl. 67). — 6, RUE DE LA GRANDE-CHAUMIÈRE, A PARIS.

GAUMONT (Léon), ✻, ☙, *administrateur-directeur de la Société des établissements Gaumont; ancien président de la Chambre syndicale des fabricants et négociants de la photographie.*

Grand prix, Paris 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 12). — 57, RUE SAINT-ROCH, A PARIS.

GAUTHIER (Antoine), O. ✻, *fabricant de rubans; vice-président de la Chambre de commerce de Saint-Étienne.*

Hors concours, Paris 1889; Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 83). — 10, RUE MI-CARÊME, A SAINT-ÉTIENNE (LOIRE).

GAUTHIER (Luc), ✻, I. ☙, *lapidaire; président de la Chambre syndicale des diamants et pierres précieuses; vice-président du Syndicat général du commerce et de l'industrie.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 95). — 52, RUE DE TURBIGO, A PARIS.

GAUTHIER-VILLARS (Albert), ✻, ☙, *imprimeur-éditeur; président du Cercle de la librairie.*

Grand prix, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 13). — 55, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, A PARIS.

GAUTIER (Henri), O. ✻, I. ☙, O. ☙, *publiciste* (Cl. 13).

3, RUE LARGILLIÈRE, A PARIS.

GAUTREAU (Léopold), *ingénieur-constructeur, ingénieur des Arts et Manufactures.*

Membre du jury, Paris 1900; Grands prix Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 35). — A DOURDAN (SEINE-ET-OISE).

GAVEAU (Gabriel), ✻, I. ☙, *facteur de pianos.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et du jury, Paris 1900; Grands prix, Hanoï 1902-1903 et Liège 1905 (Cl. 17). — USINE A FONTENAY-SOUS-BOIS (SEINE).

GEISLER (Louis), *fabricant de papier; photograveur; imprimeur.*

Membre du jury, Bruxelles 1897; Membre des comités et du jury, Paris 1900; Membre du jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 12). — 22, RUE DE LA FAISANDERIE, A PARIS.

GEISMAR (Gabriel), ☙, *fabricant d'horlogerie.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 96). — A TARRAGNOZ-BESANÇON (DOUBS).

GÉLIS-DIDOT (Louis), *industriel (denrées alimentaires); conseiller du commerce extérieur.*

Médailles d'or, Liège 1905 et Milan 1906; Membre du jury, Marseille 1906 et Bordeaux 1907 (Cl. 58). — 2, PLACE DE LABORDE, A PARIS.

GENIN (Henri), *fabricant de soieries; président de la Chambre syndicale de la soierie lyonnaise.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 83). — 20, RUE DES CAPUCINS, A LYON.

GENICOUD (Auguste), ☙, ☙, *président du Conseil d'administration de « La Chromographie française ».*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 13). — 71, RUE DE MONCEAU, A PARIS.

GENTIL (Alphonse), ☙, *architecte-céramiste (maison Gentil et Bourdet).*

Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 72). — 4, RUE LIOT, A BILLANCOURT (SEINE).

GENTY (Louis-Achille), ✻, ☙, *manufacture de brosserie; ancien président de la Chambre syndicale de la brosserie et des industries qui s'y rattachent.*

Médailles d'or, Paris 1900; Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 98). — 17, RUE DU TEMPLE, A PARIS.

GENUYS (Charles), ✻, I. ☙, *architecte du Gouvernement; sous-directeur de l'École nationale des Arts décoratifs.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et du jury, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 66). — 11, RUE BONAPARTE, A PARIS.

GEOFFROY (Eugène), ☙, *manufacturier constructeur de câbles pour les applications de l'électricité; conseiller du commerce extérieur; vice-président du syndicat professionnel des industries électriques.*

Grands prix, Bruxelles 1897, Paris 1900, Hanoï 1903, Liège 1905; Médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 26). — 119, BOULEVARD HAUSSMANN, A PARIS.

GEOFFROY (Henri), *négociant en vins de Champagne (succ. de la maison Couvert et Forest-Belleau).*

Hors concours, Liège 1905 (Cl. 60). — 1, RUE DU MARC, A REIMS (MARNE).

GÉRALD (Géo.), ✻, *député, commissaire général adjoint du Gouvernement français pour l'Exposition de Saint-Louis; membre d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger* (Cl. 105).

51, AVENUE BOSQUET, A PARIS.

GÉRALD DE FAYE (Frédéric-Marie-Joseph), ✻, *architecte; expert des tribunaux et du Conseil de préfecture du département de Seine-et-Marne.*

Médaille d'or (Section architecture), Bruxelles 1897 (Cl. 10). — 38, RUE D'ARTOIS, A PARIS et 9, RUE DES FOSSÉS, A MELUN (SEINE-ET-MARNE).

GÉRARD (Louis), *ingénieur des Arts et Manufactures; directeur de la Société anonyme du chocolat « Lombart ».*

Diplôme d'honneur, Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 59). — 75, AVENUE DE CHOISY, A PARIS.

GÉRAULT (H.-A.), *imprimeur lithographe et typographe, fabricant de registres; papeterie; secrétaire général du Syndicat des marchands et fabricants papetiers de France (région de Paris).*

Médaille d'or, Paris 1889; Grand prix, Paris 1900 (Cl. 92). — 10, RUE DE MONTMORENCY, A PARIS.

GERMAIN (Gaston), ✻, *manufacturier; papiers de fantaisie et cartons.*

Grands prix, Paris 1900, Glasgow 1901, Hanoï 1902-1903, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 88). — 243, RUE SAINT-MARTIN, A PARIS.

GERSCHEL (Ch.), ✻, ✻, *photographe; vice-président de la Chambre syndicale de la photographie et de ses applications.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur et Grand prix en collectivité, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 12). — 23, BOULEVARD DES CAPUCINES, A PARIS.

GERVAIS, *député.*

Rapporteur général de la Section française de l'exposition de Milan 1906 (Cl. 105). — 22, RUE LASSERRE, A ISSY-LES-MOULINEAUX (SEINE).

GÈS (Emmanuel), ✻, ✻, *propriétaire viticulteur; président de la Chambre de commerce française de Barcelone; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Paris 1900; Grand prix, Hanoï 1902-1903; Médailles d'or, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 60). — 17, PASEO DE COLON, A BARCELONE (ESPAGNE) ET A CASTEL-DE-BLÈS, SAINT-GENIS-DES-FONTAINES (PYRÉNÉES-ORIENTALES).

GETTING (Édouard-Henri), *administrateur délégué de la Compagnie française de charbons pour l'électricité.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 24). — 49, RUE DE PROVENCE, A PARIS.

GHEUSI (P.-B.), O. ✻, I. ✻, *directeur de « la Nouvelle Revue »; secrétaire général adjoint du Ministère des Colonies.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 13). — 28, RUE RACINE, A PARIS.

GIBOU (Frédéric), *avoué à la Cour d'appel; membre du Conseil judiciaire du Comité français des Expositions à l'étranger* (Cl. 105).

36, RUE DU MONT-THABOR, A PARIS.

GILARDONI (Georges), *céramiste.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 72). — A CHOISY-LE-ROI (SEINE).

GILBERT (Paul), *fabricant de crayons, directeur de la manufacture Gilbert et Cie.*

Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 92). — A GIVET (ARDENNES).

GILLES (Georges), *fabricant de conserves alimentaires, conseiller du Commerce extérieur.*

Rapporteur de jury, Liège 1905; Membre du jury, Bordeaux 1907 (Cl. 58). — 30, RUE SAINT-MERRI, A PARIS.

GILLETTE (Gaston), *exportateur; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités, Saint-Louis 1904; Secrétaire de comité, Londres 1908 (Cl. 115). — 21 ET 23, RUE D'HAUTEVILLE, A PARIS.

GILLON (Paul), *libraire-éditeur, imprimeur librairie Larousse (Hollier, Larousse et Cie).*

Grands prix, Paris 1900; Hanoï 1902-1903, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 13). — 17, RUE DU MONTPARNASSE, A PARIS.

GILLOU (Émile), ✻, ✻, *fabricant de papiers peints; président honoraire de la Chambre syndicale des fabricants de papiers peints; membre de la Commission des valeurs en douane.*

Membre du jury, Paris 1889; Président du jury, Paris 1900 (Cl. 68). — 7, PASSAGE CHARLES-DALLERY, A PARIS.

GILOTAUX (Henri), *ingénieur; régisseur des Ardoisières réunies de Rimogne (Ardennes).*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 63). — A RIMOGNE (ARDENNES).

GIN (Gustave), ✻, ✻, *ingénieur électro-métallurgiste.*

Membre du jury, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905, Grand prix, Milan 1906 (Cl. 24). — 149, RUE DE ROME, A PARIS.

GINGEMBRE (Lucien), *administrateur délégué de la Société des agrafes françaises; vice-président de la Chambre syndicale des fabricants d'articles métalliques.*

Grand prix, Lyon 1894; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 86). — 92, BOULEVARD DE SÉBASTOPOL, A PARIS.

GIRARD (Julien), *fabricant de produits chimiques (maison Pointet et Girard).*

Médaille d'or, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 87). — 2, RUE ELZÉVIR, A PARIS.

GIRARD (J.-B.), ♁, *négociant en spiritueux.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 60). — 4, RUE LINNÉ, A PARIS.

GIRARD-AMIOT (Alexandre), *négociant en vins mousseux (maison veuve Amiot); président du Syndicat des vins mousseux de Saumur (Maine-et-Loire).*

Grand prix en collectivité, Paris 1900; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 60). — 8, RUE D'ALSACE, A SAUMUR (MAINE-ET-LOIRE).

GIRAUD-JORDAN (Gérard), *administrateur délégué de la Compagnie générale d'électro-chimie de Bozel.*

Grand prix (Société d'électro-chimie), Saint-Louis 1904 (Cl. 24). — 106, RUE DE L'UNIVERSITÉ, A PARIS.

GIROD (Louis-Jean), ✻, I. ♁, ♁, *député de Seine-et-Marne; gouverneur honoraire des colonies; président de la Compagnie Clayton* (Cl. 30).

20, RUE TAITBOUT, A PARIS.

GIRON (Étienne), *industriel; fabricant de rubans.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 83). — 22, RUE D'ARCOLE, A SAINT-ÉTIENNE (LOIRE).

GIROD (Pierre), *banquier; vice-président du Conseil d'administration de la Société anonyme des Eaux minérales d'Évian-les-Bains.*

Hors concours, Paris 1900; Grand Prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 62 et 111). — 31, RUE LAFAYETTE, A PARIS.

GLEIZE (Jules), ✻, I. ♁, *homme de lettres; rédacteur à « la Nouvelle Revue »; directeur du journal « l'Exposition de Milan ».*

Médaille d'or, Hanoï 1903; Grand prix spécial, Saint-Louis 1904 (Cl. 13). — 47, RUE DE PRONY, A PARIS.

GLORIEUX (Henry), ✻, *manufacturier (maison L. Glorieux et fils).*

Médailles d'or, Bruxelles 1897 et Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis, 1904; Membre du jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 82). — A ROUBAIX (NORD).

GOBRON (Gustave), ✻, *ancien député; sénateur des Ardennes; constructeur d'automobiles.*

Président de comité et de jury, Paris 1889 (Cl. 30). — 147, RUE DE LONGCHAMP, A PARIS.

GOBY (Xavier), *parfumeur (associé de la maison Tombarel frères).*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix Vienne 1904; Grand prix en collectivité, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906; Hors concours, Bordeaux 1907 (Cl. 90). — A GRASSE (ALPES-MARITIMES).

GODARD-DESMAREST, ✻, ♁, ♁, *ingénieur civil; administrateur de plusieurs sociétés industrielles; conseiller du commerce extérieur; vice-président de l'Union des industries nationales; secrétaire de l'Alliance syndicale.*

Vice-président de comité, Membre du jury et Grand prix, Milan 1906; Vice-Président de comité, Bordeaux 1907; Vice-Président de jury, Nogent 1907; Président de comité, Londres 1908; Membre du comité d'organisation, Sarragosse 1908 (Cl. 19). — 9, RUE BALLU, A PARIS.

GODDE (Albert), *fabricant à Tarare (Rhône) (maison Albert Godde, Belin et Cie).*

Médaille d'or, Bruxelles 1897 (Cl. 81). — 27, RUE DES JEÛNEURS, A PARIS.

GODET (Jules), ✻, ♁, ♁, *fabricant de tissus de crin; ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine; vice-président de l'Association générale des tissus et matières textiles.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 41). — 9, RUE DE PALESTRO, A PARIS.

GODFERNAUX (Raymond), ✻, *ingénieur des Arts et Manufactures; membre du comité des travaux publics des colonies; ingénieur-conseil de la Compagnie française des chemins de fer à l'étranger; secrétaire de la* Revue générale des chemins de fer.

Membre des comités, Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 30). — 18, RUE EUGÈNE-FLACHAT, A PARIS.

GODILLOT-ALEXIS (Georges), ✻, *ingénieur (chauffage et ventilation); utilisation des mauvais combustibles.*

Rapporteur, Paris 1889; Médailles d'or, Anvers 1885 et Paris 1900 (Cl. 74). — 2, RUE BLANCHE, A PARIS.

GODON (Dr Ch.), ✻, I. ♁, *directeur de l'École dentaire de Paris; chirurgien-dentiste.*

Président du 3e Congrès dentaire international, Paris 1900; Médailles d'or, Hanoï 1902-1903; Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 16). — 40, RUE VIGNON, A PARIS.

GOGUENHEIM (Émile), O. ✻, *mégissier et fabricant de gants; président du Tribunal de commerce de Chaumont; vice-président de la Chambre de commerce de la Haute-Marne; maire de Chaumont; conseiller général de la Haute-Marne.*

Grand prix, Paris 1889; Membre du jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 89). — A CHAUMONT (HAUTE-MARNE).

GOMPEL (Nathan), I. ♁, *papetier; ancien vice-président de l'école professionnelle du papier.*

Médailles d'Or, Bruxelles 1897 et Paris 1900 (Cl. 92). — 25, RUE BÉRANGER, A PARIS.

GONTHIER (Pierre-Jean), ✻, *négociant en grains; propriétaire agriculteur; président de section du comité de la Chambre syndicale des grains et farines de Paris; maire de Verneuil-l'Étang.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 39). — A Verneuil-l'Étang (Seine-et-Marne), et 36, rue du Mont-Thabor, a Paris.

GORSE (Jean), ✻, *négociant en confections, vêtements en gros pour hommes et jeunes gens, maison Jean et Jules Gorse.*

Médailles d'or, Lyon 1894, Paris 1900, Hanoï 1902-1903, Saint-Louis 1904; Membre des comités, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur et Membre du comité, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 85). — 57, 59, 61, 63, rue Servient, a Lyon (Rhône.)

GORSE (Jules), *industriel (confection en gros pour hommes).*

Médailles d'or, Paris 1900, Hanoï 1903 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Glasgow 1901 et Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 85). — 57, rue Servient, a Lyon (Rhône).

GOSSE (Pierre), ⚜, *président, directeur général et administrateur de la Compagnie parisienne de ferblanterie, cirages et produits d'entretien.*

Médaille d'or, Paris 1889 (Cl. 87). — 11, avenue de Villiers, a Paris.

GOUIN (Jules-Édouard), ✻, *ingénieur civil; président de la Société de construction des Batignolles; régent de la Banque de France.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 32). — 4, avenue Vélasquez, a Paris.

GOULET (Émile-Eugène), O. ✠, *négociant en vins; secrétaire général du Syndicat national des vins, cidres, spiritueux de France; vice-président de la Chambre syndicale des vins et spiritueux de Paris et de la Seine.*

Expert du jury, Paris 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 60). — 3, rue de l'Yonne, Paris-Bercy.

GOULETTE (Eugène), ✻, I. ⚜, *fabricant de passementeries pour dames; président d'honneur de la Chambre syndicale de la passementerie; vice-président du Syndicat général du commerce et de l'industrie.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 84). — 15, rue Notre-Dame-des-Victoires, a Paris.

GOURAUD (Cyprien), ✻, *directeur général de la Société anonyme des papeteries Gouraud de Nantes; ancien vice-président du Syndicat des fabricants de papiers de France; maire de Cugand.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 88). — 29, rue des Pyramides, a Paris.

GOUTTIÈRE (Edmond), ✻, I. ⚜, *facteur de pianos; vice-président de la Chambre syndicale des instruments de musique.*

Médaille d'or, Paris 1889; Grands prix, Bruxelles 1897, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 17). — 47, rue de Babylone, a Paris.

GOUVERNEUR (Albert), ⚜, *sculpteur, fabricant de meubles d'art (successeur de la maison Cacaut); vice-président du Groupe des sculpteurs de la Chambre syndicale de l'ameublement.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 69). — 68, rue Saint-Sabin, a Paris.

GOYET (Stéphane), *distillateur; président du Syndicat des négociants en gros des vins et spiritueux du département du Cantal.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 61). — A Aurillac (Cantal).

GRADIS (Raoul), *négociant (maison David, Gradis et Cie).*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 115). — 62, avenue d'Iéna, a Paris.

GRAMMONT (Alexandre), *industriel.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 23). — Pont de Chéruy (Isère).

GRANDIÈRE (Louis de la), ⚜, *fabricant de pains d'épices (maison Sigaut).*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 57). — 140, rue Saint-Martin, a Paris.

GRANDMAISON (baron Georges de), *député, conseiller général de Maine-et-Loire; président du Syndicat agricole de Montreuil-Bellay.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 36). — 106, boulevard Haussmann, a Paris.

GRANGÉ (Georges), ✻, ⚜, ✠, *industriel (maison Egrot et Grangé).*

Grands prix, Paris 1900, Hanoï 1903, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 55). — 23, rue Mathis, a Paris.

GRANGER (Albert), I. ⚜, *professeur à l'École d'application de la Manufacture nationale de Sèvres.*

Grand prix en collectivité, Paris 1900 (Cl. 6). — 88, avenue des Ternes, a Paris.

GRATTAU (J.), *distillateur.*

Membre du jury, Bordeaux 1907 (Cl. 61). — Rue Frédéric-Bastiat, a Bayonne (Basses-Pyrénées).

GRAVELOTTE, *fabricant d'ameublements (maison Drouard).*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 69). — 16, rue de Lyon, a Paris.

GRAVEREAUX (Jules), ✻, C. ✻, *président honoraire de la Société française des rosiéristes.*

Expert du jury, Paris 1900 (Cl. 46). — 4, avenue de Villars, a Paris.

GRAVEREAUX (René), *administrateur délégué de la Société des Automobiles Truffault.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 30). — 10, place Saint-François-Xavier, a Paris.

GRELLOU (Alfred-Eugène), *fabricant de caoutchouc (maison L. François, A. Grellou et Cie).*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 99). — 77, rue Saint-Charles, a Paris.

GRIÈGES (Henry de), ✻, *ingénieur, secrétaire général de l'Exploitation du Métropolitain de Paris.*

Hors concours, Paris 1900; Hors concours, Vice-Président de jury, Saint-Louis 1904; Médaille d'or, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 32). — 61, boulevard des Batignolles, a Paris.

GRIESHABER (Édouard), I. ✻, *fabricant de plaques et papiers photographiques; président de la Chambre des fabricants et négociants de la photographie.*

Médaille d'or, Hanoï 1902-1903; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 12). — 12, rue du Quatre-Septembre, a Paris.

GRIFFON (Léon), *fabricant de conserves alimentaires.*

Membre du jury, Marseille 1906 et Bordeaux 1907 (Cl. 58). — 3, boulevard Jeanne-d'Arc, a Cholet (Maine-et-Loire).

GRILLE (Antoine), ✻, *ingénieur civil des Mines, constructeur de chaudières à vapeur.*

Membre des comités et Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906; Membre du jury, Bordeaux 1907 (Cl. 19). — 67, rue de la Victoire, a Paris.

GRILLET (Émile), I. ✻, ✻, *fabricant de plumes pour parures; président d'honneur de la Chambre syndicale des fabricants de plumes pour parures.*

Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 86). — 9, rue du Faubourg-Poissonnière, a Paris.

GRISON (Georges), ✻, *négociant en fourrures et pelleteries.*

Hors concours, Paris 1900; Grands prix, Liège 1905 (Cl. 52). — 48, rue de l'Arbre-Sec, a Paris.

GRIVOLAS (Claude), *administrateur délégué de l'appareillage électrique Grivolas.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 25 et 27). — 6, rue de Buzenval, a Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

GRIVOLAT (Jean), ✻, I. ✻, *ex-fabricant d'armes, directeur des musées et bibliothèques de la ville de Saint-Étienne.*

Grand prix en collectivité, Paris 1900; Rapporteur de jury, Liège 1905 (Cl. 51). — Musée de Saint-Étienne, a Saint-Étienne (Loire).

GRODET (Émile), ✻, I. ✻, *construteur d'appareils de chauffage et d'hydrothérapie; président de la Chambre syndicale de la chaudronnerie; trésorier de la Section française du Comité d'organisation de l'Exposition de Liège.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 65). — 3, rue de Dunkerque, a Paris.

GRODY (Edmond), I. ✻, *administrateur délégué de l'« Industrielle foncière ».*

Membre des comités, Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 28). — 129, rue du Faubourg-Saint-Honoré, a Paris.

GROSSELIN (Henry), ✻, *constructeur de machines et fabricant de tapis.*

Membre des comités, Médaille d'or, Paris 1889; Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 78). — A Sedan (Ardennes).

GROUVELLE (Ph.-Jules), ✻, ✻, *ingénieur des Arts et Manufactures; professeur à l'École Centrales*

Hors concours, Paris 1889; Président des comités et Grand prix, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 74). — 71, rue du Moulin-Vert, a Paris.

GRUEL (Léon), ✻, ✻, *relieur-libraire; président honoraire de la Chambre syndicale de la reliure et de la brochure.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 13). — 418, rue Saint-Honoré, a Paris.

GRUNBERG (Dr Jacques), I. ✻, *docteur en médecine; associé de* **M.** *Weismann (Compagnie française des perles électriques).*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Grand prix et Diplôme d'honneur, Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 16 et 25). — 5, boulevard de Clichy, a Paris.

GRUNER (Édouard), O. ✻, *ingénieur civil des Mines; vice-président du Comité central des Houillères; président de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.*

Membre des comités et du jury, Membre du jury supérieur, Paris 1900; Président de jury, Saint-Louis 1904; Grand-prix, Liège 1905; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 63). — 60, rue des Saints-Pères, a Paris.

GRUS (Lucien), ✻, *éditeur de musique.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 13). — 116, boulevard Haussmann, a Paris.

GUARY (Louis), *ingénieur; vice-président de la Compagnie générale française de tramways.*

Membre des comités départementaux, Liège 1905 (Cl. 32). — 1, avenue de l'Observatoire, a Paris.

GUARY-LORILLEUX (Gabriel), ✳, *fabricant d'encres d'imprimerie (maison Ch. Lorilleux et Cie); secrétaire de la Chambre syndicale des produits chimiques.*

Hors concours, Paris 1889; Membre des comités et du jury, Paris 1900; Membre des comités, Saint-Louis 1904 (Cl. 87). — 16, rue Suger, a Paris.

GUENNE (Georges), *entrepreneur de miroiterie.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 71). — 72, rue d'Hauteville, a Paris.

GUÉRIN (Henri), ✿, *trésorier du Photo-Club de Paris.*

Grand prix en collectivité, Paris 1900 (Cl. 12). — 21, rue du Général-Foy, a Paris.

GUÉRIN (Louis), *gérant du Comptoir de l'industrie linière (Martel, Guérin et Cie); président honoraire du Syndicat des filateurs de lin de France; secrétaire général de l'Union des Syndicats patronaux textiles; membre de la Chambre de commerce.* — (Cl. 81).

80, rue de Paris, a Lille (Nord).

GUÉRIN (Maurice), *fabricant de chocolat; chef de la maison Guérin-Boutron et fils.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 59). — 153, boulevard Haussmann, a Paris.

GUERLAIN (Aimé), ✳, *ancien industriel; président honoraire du Syndicat de la parfumerie française.*

Président de jury, Paris 1889 (Cl. 90). — 72, avenue Victor-Hugo, a Paris.

GUERLAIN (Gabriel), ♣, *parfumeur.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 90). — 15, rue de la Paix, a Paris.

GUERRY (Paul), *industriel (maison Guerry-Duperray), manufacture de cotonnades; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1889 et 1900 (Cl. 80). — a Roanne (Loire).

GUESTIER (Daniel), *négociant; administrateur délégué de la succursale de la Banque de France; vice-président de la Chambre de commerce de Bordeaux; président de l'Union syndicale des négociants en vins de Bordeaux.*

Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 — (Cl. 60). — 41, Pavé-des-Chartrons, a Bordeaux (Gironde).

GUICHARD (Albert), ✳, *propriétaire et négociant en vins; président de la Chambre de commerce de Chalon-sur-Saône, Autun et Louhans; président honoraire du Syndicat des liquides de l'arrondissement de Chalon-sur-Saône.*

Membre du jury, Paris 1889: Grand prix, Hanoï 1902-1903; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 60). — A Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

GUIFFREY (Jean), I. ✿, *attaché au Musée du Louvre; secrétaire de la Société d'encouragement à l'art et à l'industrie.*

Membre de la Commission des Expositions rétrospectives et internationales des Beaux-Arts (Petit et Grand Palais); Membre des comités, Londres 1908 (Cl. 7). — 34, boulevard Bonne-Nouvelle, a Paris.

GUIGOU, *fabricant de soieries.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 83). — 18, place Tolozan, a Lyon.

GUILBERT (Adolphe), *propriétaire.*

Grand prix en collectivité, Liège 1905; Médaille d'or, Milan 1906; Grand prix et Médaille d'or, Marseille 1906; Diplôme d'honneur de première classe en collectivité, Bucarest 1906 (Cl. 62). — A Saint-Philbert-des-Champs (Calvados).

GUILBERT (Albert), *architecte.*

Hors concours, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 10 et 66). — 17 *bis*, rue Pauquet, a Paris.

GUILLAIN (Florent), C. ✳, *inspecteur général des Ponts et Chaussées, en retraite; député du Nord.*

Président de comité et de jury, Paris 1900 (Cl. 29). — 55, rue Scheffer, a Paris.

GUILLAUME (J.-André), ✿, *négociant en diamants et pierres fines; vice-président du Conseil d'arrondissement de Versailles.*

Membre du Comité départemental de Seine-et-Oise, Paris 1900 (Cl. 95). — 41, rue Taitbout, a Paris.

GUILLAUME (Émile), ✿, ♣, *ingénieur-constructeur (spécialité de distilleries).*

Grands prix, Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 55). — 17, rue Lemercier, a Paris.

GUILLAUME (Henri), ✳. I. ✿, *architecte diplômé par le Gouvernement.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Médailles d'or, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 10 et 66). — 3, rue Jean-Bart, a Paris.

GUILLAUMET (Émile), ✳, *teinturier-apprêteur.*

Grand prix, Paris 1889; Hors concours, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Hors concours, Liège 1905 (Cl. 78). — A Suresnes (Seine).

GUILLAUMET (Léon), O. ✱, *manufacturier, président du Syndicat général des industries françaises de la teinture.*

Grand prix, Paris 1889; Président de jury, Paris 1900; Président de comité, Glasgow 1901, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Londres 1908 (Cl. 78). — 1 *bis*, AVENUE DU BOIS-DE-BOULOGNE, A PARIS.

GUILLEMAUD (Claude), ✱, *filateur de lin; vice-président du Comité linier de France.*

Médaille d'or, Paris 1889; Grands prix, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Vice-Président de jury, Liège 1905 (Cl. 81). — A SECLIN (NORD).

GUILLEMINOT (R.), ✱, *industriel (maison Guilleminot, Bœspflug et Cie, chimistes, fabricants de plaques photographiques).*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Hanoï 1902, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 12) — A CHANTILLY (OISE).

GUILLON (Philbert), O. ✱, *industriel; fondateur et ancien vice-président de la Chambre syndicale des grains et fourrages de Paris.*

Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 41 et 54). — 3, RUE MICHEL-CHASLES, A PARIS.

GUILMOTO (Henri), *ingénieur des Arts et Manufactures; entrepreneur de travaux publics et particuliers.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 28). — 90, RUE LECOURBE, A PARIS.

GUIMET (Émile), O. ✱, I. ✱, *industriel, fabricant d'outremer, directeur du Musée Guimet.*

Hors concours, Paris 1900; Grand prix, Hanoï 1902-1903; Hors concours, Milan 1906; Membre du jury, Marseille 1906 (Cl. 87). — A FLEURIEU-SUR-SAÔNE (RHÔNE).

GUINARD (Joseph), *fabricant de rubans.*

Médaille d'or, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 83). — 6, RUE DE LA BOURSE, A SAINT-ÉTIENNE (LOIRE).

GUINET (Joseph), ✱, *fabricant de soieries; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Lyon 1904; Membre des comités, Médaille d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 83). — 31, RUE DU PUITS-GAILLOT, A LYON (RHÔNE).

GUINIER (Édouard-Edmond), ✱, *électricien; fabricant de bronzes d'art et d'éclairage.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 25). — 36-38-40, RUE DE TRÉVISE, A PARIS.

GUIONEAUD (Jean-François), ✱, *négociant-exportateur (Maison Guioneaud frères); Président de la Chambre de Commerce d'Hanoï (Tonkin).*

Membre du jury, Hanoï 1902-1903 et Marseille 1906 (Cl. 115). — 28-30, BOULEVARD GIA-LONG A HANOÏ (TONKIN) ET 79 QUAI DES CHARTRONS, A BORDEAUX (GIRONDE).

GUIONVAR (Paul), ✱, ✱, *fabricant de faux cols et cravates; président de la Chambre syndicale des fabricants de faux cols, secrétaire du Comité des conseillers du Commerce extérieur.*

Membre des comités départementaux et Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grands prix, Milan 1906 et Bordeaux 1907 (Cl. 86). — 117, RUE RÉAUMUR, A PARIS.

GUSTIN (Jules), ✱, *fondeur, constructeur; président de la Société mutuelle de Deville; juge au Tribunal de Commerce.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 21). — A DEVILLE (ARDENNES).

GUYE (Henri), ✱, ✱, *fabricant de boutons et passementerie; ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 84). — 38, BOULEVARD DE SÉBASTOPOL, A PARIS.

GUYONNET (Marcel), *fabricant de dentelles (maison A. Warée).*

Grands prix, Paris 1889 et 1900 et Liège 1905 (Cl. 84). — 101, RUE RÉAUMUR, A PARIS.

GUYOT (Auguste), ✱, *négociant en plumes brutes (maison Salaman et Cie).*

Membre du jury, Paris 1889; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 86). — 24, RUE DU FAUBOURG SAINT-DENIS, A PARIS.

GUYOT (Yves), *ancien ministre des Travaux publics; publiciste; vice-président de la Société d'Économie politique; ancien président de la Société de statistique; membre honoraire de la « Royal statistical Society » et du « Cobden Club ».*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre du jury, Paris 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 110). — 95, RUE DE SEINE, A PARIS.

H

HAARBLEICHER (Paul), *président du Conseil d'administration de la Société d'électricité et d'automobiles Mors.* —(Cl. 30).

68, AVENUE D'IÉNA, A PARIS.

HACHE (Alfred), ✱, *industriel (porcelaines); membre du Comité de perfectionnement de la Manufacture nationale de Sèvres.*

Membre des comités et Grand prix, Paris 1889; Président du jury, Paris 1900 (Cl. 72). — A VIERZON (CHER).

HACHETTE (Louis), *libraire-éditeur; trésorier du Cercle de la librairie.*

Hors concours, Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 13). — 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, A PARIS.

HADROT (Paul), I. ✿, *fabricant de toile à peindre (maison A. Binant); vice-président honoraire de la Chambre syndicale du papier et des industries qui le transforment.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904. Hors concours Milan 1906 (Cl. 92). — 79, rue Rochechouart, a Paris.

HAËNE (Georges d'), ✿, *manufacture de pianos, directeur de l'usine Pleyel, Wolff, Lyon et Cie.*

Hors concours, Paris 1900; Médailles d'or, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 17). — Route de la Révolte, a Saint-Denis (Seine).

HAGIMONT (Frédéric), ✱, ✿, *industriel; tissage, teinture et apprêts de velours de coton; ancien juge au Tribunal de commerce.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 80). — 2, boulevard de Pont-Novelles, a Amiens (Somme).

HALFON (Salomon), O. ✱, *banquier; vice-président de la Compagnie Générale Transatlantique.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 33). — 5, rue de Tilsitt, a Paris.

HALIMBOURG (André), *industriel; conseiller du Commerce extérieur.*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Rapporteur de jury, Milan 1906 (Cl. 85). — 1, place des Victoires, a Paris.

HALLAM DE NITTIS (Georges), ✱, ✿, ✿, *ingénieur des Arts et Manufactures; gérant des établissements Édeline (blanchisserie et caoutchouc); président de la Chambre syndicale des blanchisseries de France.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 99). — 50, rue Boissière, a Paris.

HALLER (Albin), O. ✱, I. ✿, *professeur de chimie organique à la Sorbonne; membre de l'Institut; correspondant de l'Académie de médecine; directeur de l'École de physique et de chimie de la ville de Paris.*

Rapporteur de jury, Paris 1900; Vice-Président de jury, Milan 1906; Président de jury, Marseille 1905 (Cl. 87). — 10, rue Vauquelin, a Paris.

HALPHEN (Edmond), ✱, I. ✿, *ingénieur de Arts et Manufactures; vice-président de la Société d'océanographie du golfe de Gascogne.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 53). — 164, rue de Courcelles, a Paris.

HAMELIN (Jules), *manufacturier.*

Médailles d'or, Paris 1889 et 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 84). — A Tarare (Rhône), et 23, rue des Jeûneurs, a Paris.

HAMELLE (Henry), O. ✱, *industriel; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Membre du jury et Rapporteur général de la Section française, Saint-Louis 1904; Membre du jury et président de la galerie du travail, Milan 1906 (Cl. 21). — 21, quai Valmy, a Paris.

HAMET (Hippolyte), ✱, I. ✿, O. ✿, *industriel; ferronnerie d'art.*

Médaille d'or, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Bruxelles 1897 (Cl. 66). — 49, rue de Miromesnil, a Paris.

HAMMOND (John), ✱, ✿, *fabricant de cycles.*

Membre du jury, Liège 1905, Milan 1906 et Marseille 1906 (Cl. 30). — 9, rue Descombes, a Paris.

HAMOT (René), ✱, *fabricant de tapisseries d'Aubusson.*

Secrétaire des comités, Grand prix, Paris 1900 (Cl. 70). — 75, rue de Richelieu, a Paris.

HANAU (Charles), ✿, *fourreur (maison Jungmann); vice-président de la Chambre syndicale des fourreurs et pelletiers.*

Grands prix, Paris 1900, Hanoï 1902-1903, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 52). — 106, 108, 110, rue Montmartre et 1-3, rue de Cléry, a Paris.

HANIER (Charles), I. ✿, ✿, *négociant en vins.*

Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 60). — Quai Saint-Bernard (Halle aux vins) et 11, avenue Pozzo di Borgo, a Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

HANHART (Théodore), *négociant industriel; directeur de la Société cotonière d'Haïphong.*

Grand prix, Hanoï 1903 (Cl. 80 et 115[b]). — 156, boulevard Péreire, a Paris.

HANNOYER (Léon), *ingénieur E. C. P.; fabricant de ressorts, essieux et ferrures pour carrosserie et automobiles.*

Médailles d'or, Paris 1889 et 1900 (Cl. 30). — 39, rue Fouquet, a Levallois-Perret (Seine).

HARANT (Louis), ✱, I. ✿, *décorateur, céramiste, verrier; président d'honneur de la Chambre syndicale de la céramique et de la verrerie; membre de la Commission permanente des valeurs de douane; membre du Conseil de direction du Comité français des expositions à l'étranger.*

Secrétaire des comités et de jury, Membre du jury supérieur, Paris 1900; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 72 et 73) — 10, rue de la Paix, a Paris.

HARET (Émile), ✻, I. ✿, *ingénieur (A. et M.), ancien entrepreneur de menuiserie; inspecteur régional de l'enseignement technique (Ministère du Commerce); membre du Conseil de surveillance de l'Assistance publique.*

Secrétaire des comités, Paris 1900 (Cl. 22). — 8, RUE PIERRE-HARET, A PARIS.

HARLÉ (Émile), O. ✻, *ingénieur-constructeur; associé-gérant de la maison Harlé et Cie; ancien président du Syndicat professionnel des industries électriques.*

Grand prix, Paris 1900; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 19). — 26, AVENUE DE SUFFREN, A PARIS.

HARTMANN (Georges), O. ✻, ✿, *distillateur; président honoraire de l'Union des syndicats de l'alimentation en gros, de la Chambre syndicale des distillateurs en gros, du Syndicat des produits alimentaires et du Syndicat général des vins, spiritueux et liqueurs de France.*

Président des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 61). — CHATEAU DE CONFLANS, A CHARENTON (SEINE).

HATTAT (Frédéric), ✻, *fabricant de chaussures.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1889; Grand prix, Paris 1900 (Cl. 86). — 21, RUE DE L'AQUEDUC, A PARIS.

HATTERER (Edmond), *fabricant de papier à cigarettes.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 88). — 109, RUE DE REUILLY, A PARIS.

HATTON (E.), O. ✻, I. ✿, O. ✿, *président de la Fondation « Groupe des Maisons ouvrières » reconnue d'utilité publique; ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine.*

Membre des comités, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906, (Cl. 87). — 21, RUE MONSIEUR, A PARIS.

HAUMONT (Charles), *administrateur délégué de la Compagnie centrale des émeris et produits à polir.*

Médailles d'or, Paris 1900; Grand prix, Hanoï 1902-1903; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 87). — 133-135, BOULEVARD SÉRURIER, A PARIS.

HAUSSER (William), I. ✿, *directeur général de la Société parisienne du caoutchouc industriel.*

Membre des comités, Hors concours, Paris 1900 (Cl. 99) — 1, RUE DES MARRONNIERS, A PARIS.

HAUSSY (Fidèle), *directeur général de la Société anonyme des ateliers de construction, forges et fonderie d'Hautmont.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 64). — A HAUTMONT (NORD).

HAVY (Alfred), ✻, ✿, ✿, *négociant-importateur en vins; premier vice-président du Comité international des vins, spiritueux et liqueurs; rapporteur général des Congrès internationaux des vins, spiritueux et liqueurs; Liège 1905 et Bordeaux 1907, secrétaire-rapporteur du Comité technique d'œnologie; secrétaire de la Société d'Économie industrielle et commerciale; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités, Glasgow 1901: Secrétaire du Comité officiel d'organisation et Grand prix, Hanoï 1902-1903; Membre des comités, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906; Diplôme d'honneur, Milan 1906; Membre du jury, Bordeaux 1907 (Cl. 60). — 1, RUE DE VILLERSEXEL, A PARIS.

HAYEM (Julien), O. ✻, I. ✿, *lauréat de l'Institut; manufacturier; ancien président de la Chambre syndicale de la chemiserie en gros.*

Président de comité et de jury, Paris 1889; Président de comité, Chicago 1893; Membre des comité et Rapporteur de jury, Paris 1900 (Cl. 86). — 38, RUE DU SENTIER, A PARIS.

HÉBERT (Sidney), I. ✿, *fabricant d'horlogerie et de machines à écrire; conseiller du Commerce extérieur.*

Rapporteur de jury, Bruxelles 1897 et Saint-Louis 1904; Grand prix, Milan 1906; Secrétaire-trésorier des comités, Londres 1908 (Cl. 96). — 42, RUE VIVIENNE, A PARIS.

HÉBRARD (Léon), *costumier militaire (maison Hébrard et Cie, successeurs de Gerbeaud-Ducher.*

Hors concours, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 85). — 279, RUE SAINT-HONORÉ, A PARIS.

HEIDSIECK-CHARLES, *négociant en vins de Champagne.*

Grand prix en collectivité, Paris 1900 (Cl. 60). — A REIMS (MARNE).

HEINZ (Alfred), ✿, *ingénieur-constructeur-électricien; propriétaire constructeur des accumulateurs « Heinz-Phénix ».*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 24). — 27, RUE CAVÉ, A LEVALLOIS-PERRET (Seine).

HELBRONNER (Louis), ✻, ✿, *courtier d'assurances, assureur conseil de la Direction des Beaux-Arts au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 109). — 20, RUE DE LA MICHODIÈRE, A PARIS.

HELLSTERN (Constant), ✻, ✿, *fabricant de chaussures; président de la Chambre syndicale des chaussures de Paris; président de l'École professionnelle de cordonnerie.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Hors concours, Hanoï 1902; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — 23, PLACE VENDÔME, A PARIS.

HENNEQUIN (Georges), ✪, *architecte expert.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 10). — 2, RUE D'ATHÈNES, A PARIS.

HÉNON (Henri), O. ✲, I ✪, *manufacturier; fabricant de dentelles mécaniques; membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger; président de la Chambre de commerce de Calais; président honoraire de la Chambre syndicale des fabricants et de l'Alliance française; membre du Conseil d'administration de l'Office national du commerce extérieur; consul de Belgique à Calais.*

Médaille d'or, Paris 1878; Grand prix, Barcelone 1888; Membre des comités et Rapporteur du jury, Paris 1889 et 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 84 et 116). — A CALAIS (PAS-DE-CALAIS).

HENRY (Ernest), *orfèvre (maison Henry frères et Cie).*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 94). — 3, RUE PASQUIER, A PARIS.

HENRY (Georges), ✲, *orfèvre.*

Grand prix, Paris 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904 et Grand prix, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 94). — 3, RUE PASQUIER, A PARIS.

HENRY (Léon), ✲, I. ✪, *fabricant de bronze fantaisie; porcelaines d'art montées; vice-président de la Chambre syndicale de la bijouterie fantaisie.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 95). — 30, RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH, A PARIS.

HENRY (René), *ingénieur E. C. P.; fabricant de matériel colonial et de campement.*

Expert du jury Paris, 1900 (Cl. 99). — 40-42, RUE LOUIS-BLANC, A PARIS.

HÉRISSEY (Charles), *imprimeur; président honoraire de l'Union des Maîtres-Imprimeurs de France; membre du Conseil supérieur du travail.*

Médailles d'or, Paris 1889 et Bruxelles 1897; Grand prix, Paris 1900 (Cl. 11). — A ÉVREUX (EURE).

HERMANN (Maurice), ✪, ✪, *admininistrateur et directeur à Paris de la Société anonyme des Établissements Piguet et Cie, Lyon et Paris (machines à vapeur et constructions mécaniques).*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 19). — 44, RUE DE NAPLES, A PARIS.

HERMANT (Jacques), O. ✲, I. ✪, *architecte de la Ville de Paris; architecte du Palais du génie civil et des moyens de transport; architecte des musées centennaux.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 10). — 19, AVENUE MAC-MAHON, A PARIS

HERMÈS (Adolphe), *sellier.*

Grands prix, Paris 1889 et 1900; Membre des comités et du jury, Milan 1906 (Cl. 31). — 24, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, A PARIS.

HERMÈS (Émile), *sellier.*

Grands prix, Paris 1889 et 1900; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 31). — 24, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, A PARIS.

HERSENT (Jean), ✪, *ingénieur des Arts et Manufactures; entrepreneur de travaux publics et maritimes; secrétaire général du Comité permanent des travaux publics.*

Grands prix, Paris 1900, Hanoï 1903, Liège 1905, Milan 1906; Président de comité, Londres 1908 (Cl. 29). — 60, RUE DE LONDRES, A PARIS.

HERVÉ (J.), *manufacture de cuirs.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 89). — CHATEAURENAULT (INDRE-ET-LOIRE).

HERVÉ (Samuel), ✪, *ingénieur-constructeur.*

Médaille d'or, Barcelone 1888; Membre du jury, Bruxelles 1897 et Hanoï 1903; Membre des comités, Liège 1905 (Cl. 59). — 205, RUE SAINTE-CATHERINE, A BORDEAUX.

HERVET (Albert), ✪, *banquier, président du Conseil d'administration de la Compagnie des Établissements Labbé frères; président de la Chambre de Commerce de Bourges.*

Président du Comité départemental du Cher, Milan 1906 (Cl. 65). — PLACE DE LA PRÉFECTURE, A BOURGES (CHER).

HESSE (Édouard), ✲, ✪, *négociant en soies brutes; vice-président honoraire de la Chambre syndicale des soies écrues et brutes; président de section au Tribunal de commerce de la Seine.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 83). — 20, AVENUE DE L'OPÉRA, A PARIS.

HETZEL (Jules), O. ✲, I. ✪, *libraire-éditeur; vice-président du Comité français des Expositions à l'étranger; ancien président du Cercle de la librairie et de l'imprimerie; ancien secrétaire de la Réunion des jurys et comités des expositions universelles; trésorier du Syndicat de la presse périodique.*

Secrétaire du Comité supérieur et du Jury supérieur, Paris 1889; Secrétaire du Commissariat général, Chicago 1893; Président de comité et de jury, Bruxelles 1897; Membre des comités et du jury, Paris 1900; Vice-Président du Comité d'organisation de la Section française, Saint-Pétersbourg 1904 et Liège 1905; Membre du Comité d'organisation de la Section française, Milan 1906 et Bucarest 1906; Vice-Président de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique Londres 1908 (Cl. 13). — 18, RUE JACOB, A PARIS.

HEUGEL (Henri), O. ✵, *éditeur de musique; président du Syndicat des éditeurs de musique; membre du Comité supérieur de l'Exposition rétrospective des beaux-arts en 1900.*

Médaille d'or, Paris 1878; Diplôme d'honneur, Amsterdam 1883 et Anvers 1885; Grand prix, Bruxelles 1897; Membre des comités et du jury, Paris 1900; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906. (Cl. 13). — 2 *bis*, RUE VIVIENNE, A PARIS.

HEYMANN (Charles), ✿, ✿, *importateur de soieries d'Extrême-Orient.*

Grand prix en collectivité, Liège 1905 (Cl. 83). 39, RUE DE PARADIS, A PARIS.

HIDIEN (Auguste), O. ✵, I ✿, C. ✿, *constructeur de machines agricoles; président de la Chambre de commerce de l'Indre; ancien président de la Chambre syndicale des constructeurs de machines agricoles de France.*

Médaille d'or, Paris 1878 et 1889; Membre des comités et Rapporteur du jury, Paris 1900; Hors concours, Hanoï 1902-1903; Président de Groupe et Grand prix, Saint-Louis 1904; Vice-Président de comité et Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906; Président d'honneur de Comité, Londres 1908 (Cl. 35). — A CHATEAUROUX (INDRE).

HINQUE (Edmond), *négociant en métaux précieux.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 95). — 220, RUE SAINT-MARTIN, A PARIS.

HIRSCH (Alfred), ✵, O ✿, *industriel.*

Trésorier des comités et Secrétaire du jury, Paris 1900; Trésorier des comités, Saint-Louis 1904; Vice-Président des comités et Membre du jury, Liège 1905, Milan 1906; Vice-Président de comité, Londres 1908 (Cl. 39). — 7, RUE BOCCADOR, A PARIS.

HIRSCH (Salomon), I. ✿, ✿, *directeur du Comptoir des fonderies nouvelles et de la Compagnie de fabrication française du papier manufacturé; président de la Chambre syndicale du nickel; président de la Chambre syndicale des fabricants d'étiquettes américaines; membre du Conseil de direction et président de la Commission de propagande du Comité national des Expositions coloniales; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités, Médaille d'or, Paris 1900; Membre des comités, Saint-Louis 1904; Membre des comités et Diplôme d'honneur, Liège 1905; Membre des comités et Hors concours, Milan 1906; Grands prix, Marseille 1906 (Cl. 92). — 16, RUE ROYER-COLLARD, A PARIS.

HIRSCHMANN (Henri), ✵, I. ✿, *négociant; conseiller du Commerce extérieur; vice-président de la Société d'enseignement moderne.*

Membre des comités, Saint-Louis 1904; Secrétaire de groupe, Liège 1905; Médaille d'or, Milan 1906; Membre des comités, Londres 1908 (Cl. 102). — 49, RUE D'ABOUKIR, A PARIS.

HOENTSCHEL (Georges), O. ✵, ✿, *architecte-décorateur.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 66). — 15 ET 17, CITÉ DU RETIRO, A PARIS.

HOLLANDE (Jean), O. ✿, *négociant; importateur de bois exotiques; secrétaire-archiviste du Comité français des Expositions à l'étranger; vice-président de la Chambre syndicale des bois des îles et d'ébénisterie.*

Secrétaire du Comité central officiel, Hanoï 1902; Secrétaire du Comité supérieur, Saint-Louis, 1904; Trésorier du Comité d'organisation de la Section française de l'Exposition de Milan 1906; Secrétaire de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 50). —114, RUE DE CHARENTON, A PARIS.

HOLZSCHUCH (Jacques), ✵, I. ✿, O. ✿, *ingénieur, inspecteur de services techniques de la Compagnie des chemins de fer du Nord.*

Membre des comités et Grand prix, Hanoï 1902; Membre du jury et Rapporteur, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Membre du jury et Secrétaire général des groupes de l'Électricité et de la Métrologie, Milan 1906 (Cl. 32). — 31, RUE OCTAVE FEUILLET, A PARIS.

HOUBRON (Maurice), *négociant en vins; vice-président du Syndicat national des vins, spiritueux et liqueurs de France.*

Membre du jury, Bordeaux 1907 (Cl. 60). — 11, RUE BASSE, A LILLE (NORD).

HOUDAILLE (Léon), *maître de verrerie; président de la Chambre syndicale de la céramique et de la verrerie.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 73). — 40, RUE DE PARADIS, A PARIS.

HOUDART (Eugène), ✵, ✿, *négociant en vins et appareils œnologiques.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 60). — 48 à 52, RUE DE PARIS, AUX LILAS (SEINE).

HOULET (Eugène), ✵, I. ✿, *fabricant de bronze fantaisie; expert en douane; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et du jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre des comités et du jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 98). — 36, RUE MESLAY, ET 29, BOULEVARD SAINT-MARTIN, A PARIS.

HOUPPE (Xavier), ✵, ✿, *président honoraire de la Chambre syndicale des entrepreneurs de peinture.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 28). — 39, RUE RAYNOUARD, A PARIS.

HOUR (Charles-Victor), ✻, I. ✿, *fabricant de bronzes et d'horlogerie, vice-président de la Chambre syndicale de l'horlogerie de Paris.*

Hors concours, Paris 1889; Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 96). — 7, RUE SAINTE-ANASTASE, A PARIS.

HOUTART (Eugène), ✿, *maître de verreries; président du syndicat des maîtres de verreries à bouteilles de France.*

Membre du jury, rapporteur, Paris 1900; Vice-Président de jury rapporteur, Liège 1905 (Cl. 73). — A DENAIN (NORD).

HUBERT (Léopold), *bijoutier-orfèvre d'art.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 95). — 160, RUE DU TEMPLE, A PARIS.

HUBERT DE VAUTIER (Denis), ✻, *fabricant d'habillements civils et militaires (maison Hubert de Vautier et fils).*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et Grand prix, Paris 1900; Rapporteur de jury, Saint-Louis 1904; Membre des comités et Grand prix, Liège 1905; Membre du jury Milan, 1906 (Cl. 120). — 2, RUE PARROT, A PARIS; 114, RUE DE LA RÉPUBLIQUE (siège social) ET 31, RUE CHARRAS (ateliers militaires), A MARSEILLE (BOUCHES-DU-RHÔNE).

HUBIN (Félix), ✻, *maître de forges; trésorier de la Chambre syndicale des métaux.*

Médaille d'or, Paris 1878 et 1889; Grand prix, Paris 1900 (Cl. 64). — 14, RUE DE TURENNE, A PARIS.

HUET (André), *fabricant de toiles, outils, linge de table; secrétaire de la Chambre syndicale des fabricants de toiles de Lille.*

Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 81). — 21, RUE DU BUISSES, A LILLE (NORD).

HUET (Louis), I. ✿, *constructeur d'instruments d'optique et de précision.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904, Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 15). — 114, RUE DU TEMPLE, A PARIS.

HUET (Stanislas), ✿, ✿, *propriétaire et négociant en vins (associé de la maison P. Delaage et Cie); conseiller du Commerce extérieur; juge au tribunal de commerce de Libourne.*

Expert du jury, Paris 1900; Membre du jury, Liège 1905 et Bordeaux 1907. — A LIBOURNE (GIRONDE).

HUG (Paul), *fabricant de scies.*

Médailles d'or, Paris 1889 et 1900; Grands prix Hanoï 1902; Médaille d'or, Saint-Louis 1904. (Cl. 22). — 37, RUE DE LYON, A PARIS.

HUGOT (Adolphe), ✿, ✻, *directeur des Aciéries et Forges de Firminy (Loire); président du Comité des Forges de la Loire; vice-président de l'Association métallurgique du département de la Loire.*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre des comités et Grand prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 17). — A FIRMINY (LOIRE).

HUGUET (Albert), ✻, *ingénieur des Arts et Manufactures; constructeur; ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine.*

Rapporteur des comités et Hors concours, Paris 1900 (Cl. 20). — 22, RUE VICQ-D'AZIR, A PARIS.

HUSSENOT DE SENONGES (Hubert), ✻, I. ✿, *ancien fabricant de châles et tissus nouveauté; membre du Conseil d'escompte de la Banque de France; ancien vice-président de la Chambre syndicale des tissus et matières textiles.*

Secrétaire des comités et de jury, Paris 1900; Rapporteur de jury, Saint-Louis 1904; Membre de comité et Vice-Président de jury, Liège 1905; Trésorier de comité et Secrétaire de jury, Milan 1906; Vice-Président des comités, Londres 1908 (Cl. 102). — 37, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, A PARIS.

HUVÉ (Lucien), ✿, *entrepreneur de marbrerie; ingénieur des Arts et Manufactures; ancien président de la Chambre syndicale de la marbrerie.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 66). — 62, RUE SAINT-SABIN, A PARIS.

HUYARD (Étienne), ✻, ✿, *administrateur-gérant des établissements Huyard, Marmillon et Cie (fabriques de noir animal, colle forte, superphosphates et engrais); conseiller du Commerce extérieur; président de l'Union générale des syndicats girondins; président de la Chambre syndicale des fondeurs de Bordeaux et de la Gironde.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Membre des comités et Secrétaire général du comité départemental de la Gironde, Saint-Louis 1904; Membre des comités et Président du comité départemental de la Gironde, Liège 1905 (Cl. 87). — 6 *bis*, RUE DU TEMPLE, A BORDEAUX (GIRONDE).

HYGONET (Marius), ✻, *minotier; président du Syndicat des minotiers de la Drôme et de l'Ardèche; membre de la Chambre de commerce de la Drôme.*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 39). — A MONTÉLIMAR (DRÔME).

I

IMANS (Pierre), I. ✿, *sculpteur, mouleur en cire.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 86). — 10, RUE DE CRUSSOL, A PARIS.

ISNARD (André), *négociant producteur en huile d'olive (maison Pierre Isnard et fils); juge au Tribunal de commerce de Nice; membre de la Chambre de commerce française de Milan; vice-consul de Norvège.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906; Grand prix, Bordeaux 1907 (Cl. 39). — 12, rue Gubernatis, a Nice (Alpes-Maritimes).

J

JABŒUF (Robert-Albert), ✻, I. ✿, *fondeur d'art, bronze, étain, plomb; président honoraire de la Chambre syndicale des fondeurs en cuivre et en bronze d'art; vice-président honoraire de la Réunion des fabricants de bronzes.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904; Liège, 1905; Milan 1906 (Cl. 97). — 12, rue de l'Asile-Popincourt, a Paris.

JABOIN (A), I. ✿, *docteur en pharmacie.*

Hors concours, Bordeaux 1907 (Cl. 87). — 27, rue de Miromesnil et 16, rue de Penthièvre, a Paris.

JACOULOT (Vincent), *distillateur-liquoriste.*

Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 61). — A Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire).

JACQUELIN (Georges), ✿, ✿, *fabricant de vernis et couleurs; président de la Chambre syndicale des marchands de couleurs en détail.*

Diplôme d'honneur, Bordeaux 1907 (Cl. 87). — 18, passage de la Main-d'Or, a Paris.

JACQUIER (Francis), ✻, *architecte décorateur; correspondant du Ministère des Beaux-Arts.*

Grand prix, Paris 1889; Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 10 et 66). — 5, rue de l'Abbé Grégoire, a Paris et rue Desmoueux, a Caen (Calvados).

JACQUOT (Albert), ✻, I. ✿, *maître-luthier du Conservatoire de Nancy.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 17). — 19, rue Gambetta, a Nancy (Meurthe-et-Moselle).

JACTA (Georges), I. ✿, *joaillier; ex-directeur de l'École professionnelle de la Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie de Paris; expert-juré à la Cour d'appel.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités, Médaille d'or et Grand prix, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 95). — 10, rue des Pyramides, a Paris.

JALLA (Édouard), O. ✻, ✿, *manufacturier; trésorier de l'Institut commercial; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 80) — 7, rue d'Uzès, a Paris.

JANET (Charles), ✻, ✿, *ancien manufacturier; ingénieur des Arts et Manufactures.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 106). — 71, rue de Paris, a Voisinlieu, près Beauvais (Oise).

JANIN (Adolphe), *céramiste-décorateur; conseiller du Commerce extérieur; décoration générale de la résidence et du « home » à l'étranger.*

Médailles d'or, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 72). — 1, place Denfert-Rochereau, a Paris.

JANNEAU (Pierre), ✿, ✿, *négociant en eaux-de-vie et vins d'Armagnac; vice-président honoraire du Syndicat national du commerce en gros des vins, spiritueux et liqueurs de France; vice-président du Syndicat du commerce en gros des vins et eaux-de-vie d'Armagnac; vice-président de la Chambre de commerce du Gers.*

Membre du jury, Paris 1900; Grand prix, Vienne 1904; Membre du jury, Liège 1905 et Bordeaux 1907 (Cl. 60). — A Condom (Gers).

JANOT (Amédée), *ingénieur au journal « le Petit Parisien »; directeur de la papeterie de la Seine.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 13). — Avenue de la République, a Nanterre (Seine).

JANSEN (Jean-Henri), ✻, *tapissier décorateur.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et Grands prix, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 69). — 6 et 9, rue Royale, a Paris.

JAPY (Jules), ✻, O. ✿, *ingénieur des Arts et Manufactures (gérant de la maison Japy frères et Cie); membre du Conseil supérieur du travail et de l'agriculture; conseiller général du Territoire de Belfort.*

Grands prix, Paris 1889 et 1900 (Cl. 35). — A Beaucourt (Territoire de Belfort).

JARRET (Francis), ✿, *opticien constructeur; ex-vice-président de la Chambre syndicale des fabricants et négociants de la photographie; secrétaire de la Chambre syndicale des constructeurs et négociants en instruments d'optique et de précision.*

Membre du Conseil du travail; Médailles d'or, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 12). — 166, avenue de Suffren, a Paris.

JARRY (Raymond), ✿, *directeur général de la Compagnie des tréfileries du Havre.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Hors concours, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 26). — 29, rue de Londres, a Paris.

JAUDEL (Alfred), ✿. *directeur de la Société française de baguettes; conseiller du Commerce extérieur: membre du Comité des conseillers du Commerce extérieur.*

Médailles d'or, Paris 1900, Hanoï 1903, Saint-Louis 1904: Diplôme d'honneur, Liège 1905; Membre du jury Milan 1906 (Cl. 71). — 54, rue de Bondy, a Paris.

JAVAL (E-A.), *administrateur de la Société des applications de l'acétylène; vice-président de la Chambre syndicale de l'acétylène.*

Médailles d'or, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl-75). — 26, rue Cadet, a Paris.

JAVAUX (Émile), ✱, *constructeur de machines électriques; président du Conseil d'administration et directeur de la Société Gramme; président de la Chambre syndicale des industries électriques.*

Membre des comités et du jury, Paris 1889 et 1900 et Liège 1905 (Cl. 23). — 130, boulevard Péreire, a Paris.

JAVEY (Louis), I ✿. *fabricant de fleurs artificielles.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 86): médaille d'or en collectivité, Saint-Louis 1904; Grand prix, en collectivité, Milan 1906 (Cl. 86). — 106, rue Réaumur, a Paris.

JAY (Stéphane), ✱, *fabricant de gants.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 86). — 10, avenue d'Alsace-Lorraine, a Grenoble (Isère).

JEAN (Michel), *négociant en soieries, draperies, lainages et cravates en gros; associé de la maison Anfrie et Cie; vice-président de la Chambre syndicale des fabricants de cravates, foulards et cache-nez en gros.*

Grand prix en collectivité, Milan 1906 (Cl. 83). — 20, rue Vivienne, a Paris.

JEANCARD (Paul), *ingénieur des Arts et Manufactures; Maison Jeancard fils et Cie (parfumerie, matières premières); membre de la Chambre de commerce de Nice; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Vienne 1904, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 90). — A Cannes (Alpes-Maritimes).

JEANNENEY (Paul), *céramiste; ingénieur des Arts et Manufactures.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 72). — Au Chateau de Saint-Amand (Nièvre).

JEANSELME (Charles), ✱, *fabricant d'ébénisterie et menuiserie d'art; ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine; secrétaire du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger.*

Vice-Président des comités et Rapporteur du jury, Paris 1900; Grand prix et Médaille d'or, Milan 1906; Secrétaire général de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 33, 69 et 71). — 7, rue des Arquebusiers, a Paris.

JÉMONT (Sylvain), ✱, ✿, *meubles d'art.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906; Diplôme d'honneur de première classe, Bucarest 1906 (Cl. 69). — 6, rue Gobert, a Paris.

JÉRAMEC (Édouard), O. ✱, ✿, *ingénieur.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 66). — 5, boulevard Malesherbes, a Paris.

JOANNOT fils (Émile), ✿, *manufacturier; secrétaire de la Chambre syndicale de la tabletterie et de l'éventail; vice-président de la Chambre syndicale des fabricants de peignes de l'Eure, et des industries qui s'y rattachent.*

Médaille d'or, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 98). — 97, avenue de la République, a Paris.

JOLY (Fabien), ✿. O. ✤, *contrôleur des contributions indirectes; secrétaire général de la Société républicaine des conférences populaires.*

Diplôme d'honneur, Liège 1905: Grand prix Milan 1906 (Cl. 108 et 110). — 60, boulevard de Clichy, a Paris.

JONES (John-Frédéric), ✱, *directeur de la Compagnie générale de publicité; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Paris 1900; Membre des comités et du jury, Saint-Louis 1904: Membre des comités et Grand prix en collectivité, Liège 1905; Membre des comités, Milan 1906 et Londres 1908 (Cl. 13.) — 31 *bis*, rue du Faubourg-Montmartre, a Paris.

JONINON (Léon), ✱, ✿, ✤, *négociant en vins.*

Expert du jury, Paris 1900 et Liège 1905; Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 60). — 66, rue du Port-de-Bercy, a Paris.

JORET-DESCLOSIÈRES (René), *libraire-éditeur (maison Hachette et Cie).*

Hors concours, Paris 1900; Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 13). — 79, boulevard Saint-Germain, a Paris.

JORRAND (Martial-Adolphe), ✱, *fabricant de tapis; président de la Chambre consultative des Arts et Manufactures d'Aubusson.*

Médaille d'or, Paris 1889; Grand prix, Paris 1900 (Cl. 70). — A Aubusson (Creuse).

JOSSE (H.), ✱, *ingénieur-conseil en matière de brevets d'invention; ancien élève de l'École Polytechnique; directeur de « la Revue industrielle ».*

Secrétaire de jury, et Conseil technique du contentieux, Paris 1900 (Cl. 25). — 17, boulevard de la Madeleine, a Paris.

JOSSERAND (Alexandre), *négociant en vins (maison Champy père et Cie); président du Syndicat agricole et viticole de Beaune.*

Membre des comités et du jury, Bruxelles 1897, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 60). — A BEAUNE (CÔTE-D'OR).

JOSSIER (Gabriel), *fabricant de cuirs vernis, ingénieur des Arts et Manufactures; président de la Chambre syndicale des cuirs et peaux de Paris.*

Secrétaire de jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 89). — 19, RUE BÉRANGER, A PARIS.

JOUANNY (Georges), ✻, *ancien industriel; membre de la Chambre de commerce de Paris; vice-président du Comité central des Chambres syndicales.*

Membre des comités, Paris 1900, Milan 1906 et Londres 1908 (Cl. 68 et 103). — 15, AVENUE DE VILLIERS, A PARIS.

JOUBERT (C.), ✿, *éditeur de musique; président de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.*

Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur en collectivité, Bucarest 1906 (Cl. 13). — 25, RUE D'HAUTEVILLE, A PARIS.

JOUBERT (Louis-Simon), ✻, *ingénieur A. et M., E. C. P.; administrateur de la Société française pour la fabrication des tubes; président de la Société métallurgique de l'Ariège.*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 64). — 6, RUE DE CHATEAUDUN, A PARIS.

JOUÉ (Augustin), ✿, *ancien négociant en vins et spiritueux; propriétaire-viticulteur.*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre des comités et Diplômes d'honneur, Liège 1905, Milan 1906 et Bordeaux 1907; Secrétaire de comité, Londres 1908 (Cl. 60). — AVENUE DE LA PÉPINIÈRE, A PERPIGNAN (PYRÉNÉES-ORIENTALES).

JOUGLA (Joseph), *administrateur délégué de la Société anonyme de plaques, pellicules et papiers photographiques Jougla.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Hanoï 1903 et Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 12). — 45, RUE DE RIVOLI, A PARIS.

JOUISSE (Henri), ✿, ✿, *fabricant de produits pharmaceutiques; conseiller du Commerce extérieur; président du Tribunal de commerce d'Orléans.*

Médaille d'or, Hanoï 1902-1903; Membre des comités, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Membre des comités et Grand prix, Milan 1906 (Cl. 87). — 46, RUE BANNIER, A ORLÉANS (LOIRET).

JOURDAIN (Eugène), O. ✻, ✿, *manufacturier; président de la Chambre de commerce de Tourcoing.*

Membre des comités et du jury, Paris 1889 et 1900 (Cl. 82). — A TOURCOING (NORD).

JOURDAIN (Frantz), O. ✻, ✿, ✿, ✿, *architecte et homme de lettres; président du Syndicat de la presse artistique; président du Salon d'automne; membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger.*

Président des comités et du jury, Paris 1900; Grand prix, Milan 1906; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 66 et 10). — 159, AVENUE MALAKOFF, A PARIS.

JOURDAN (Auguste), ✿, *fabricant de bronze et imitation; président de la Chambre syndicale du bronze d'art imitation.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Membre des comités et expert du jury, Liège 1905; Grands prix, Milan 1906 et Marseille 1906 (Cl. 97). — 13, RUE DE CRUSSOL, A PARIS.

JOUSSET (Marc), I ✿, *docteur en médecine.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 16). — 241, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, A PARIS.

JUILLART-HARTMANN (Georges), ✻, *tisseur de coton; président du Syndicat cotonnier de l'Est; président de la Société d'exportation de l'Est.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 80). — RUE THIERS, A ÉPINAL (VOSGES).

JUILLY (Maurice de), *secrétaire général de la Compagnie des Messageries maritimes.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 33). — 1, RUE VIGNON, A PARIS.

JULIEN (Victor), *distillateur; membre de la Chambre de commerce de Castres.*

Membre des comités départementaux, Liège 1905; Membres des comités et Grand prix en collectivité, Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 61). — A LAVAUR (TARN).

JUNG (André), *ingénieur-directeur de la Compagnie française de charbons pour l'électricité.*

Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 24). — AVENUE JULES-QUENTIN, A NANTERRE (SEINE).

JUNGMANN (Achille), ✿, *négociant en fourrures et pelleteries.*

Grands prix, Paris 1900, Hanoï 1902-1903, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 52). — 106, 108, 110, RUE MONTMARTRE et 1-3, RUE DE CLÉRY, A PARIS.

JUNGMANN (Félix), ✻, *négociant en fourrures et pelleteries.*

Grands prix, Paris 1900, Hanoï 1902-1903, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 52). — 106, 108, 110, RUE MONTMARTRE, ET 1, 3 RUE DE CLÉRY, A PARIS.

JUPPET (Pierre), *président du Conseil d'administration et administrateur délégué de la Société du « Saint-Raphaël quinquina ».*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 61). — 36, rue de Naples, a Paris.

JURY (Louis), ✵, *fabricant de lacets; président de la Chambre consultative des Arts et Manufactures et de la Chambre syndicale de la fabrique française de lacets.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 84). — A Saint-Chamond (Loire).

K

KAHN (Aron), *fabricant de chapellerie et modes (maison Kahn frères, A. Kahn et André Lévy, successeurs); vice-président de la Chambre syndicale de la mode garnie en gros.*

Grand prix en collectivité, Bruxelles 1897; Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 86). — 118, rue Réaumur, a Paris.

KAHN (Alphonse), ✵, *directeur des Grands Magasins « aux Galeries Lafayette ».*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur et médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 85). — 40, boulevard Haussmann, a Paris.

KAHN (Arthur), ✵, *manufacturier, filateur et tisseur (maison Kahn et Lang).*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 80). — 33, rue Poissonnière, a Paris.

KAHN (Herbert-Ernest), ✵, *négociant, administrateur de l'Institut commercial de Paris; Secrétaire de la Chambre du commerce d'exportation de Paris; trésorier de la Chambre syndicale de l'industrie et du commerce parisiens des soieries et rubans.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 83). — 7, rue Drouot, a Paris.

KAHN (Paul), O. ✵, I. ✿, *manufacturier.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900. Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905. Grand prix, Milan 1906 (Cl. 85). — 130, rue Réaumur, a Paris.

KARCHER (Henri), *industriel; vice-président de l'Union générale des Syndicats de la Brasserie française.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 62). — 139, rue des Pyrénées, a Paris.

KARRER (Émile), ✿, O. ✿, *négociant en vins et spiritueux en gros; vice-président de la Chambre syndicale des vins et spiritueux en gros de Paris et du département de la Seine; conseiller du Commerce extérieur.*

Expert du jury, Paris 1900; Secrétaire des comités et Grand prix, Hanoï 1902-1903; Secrétaire des comités et Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905; Vice-Président des comités et Diplôme d'honneur, Milan 1906; Vice-président des comités, Londres 1908 (Cl. 60). — 24, boulevard Carnot, a Saint-Denis (Seine).

KEITTINGER (Maurice), ✵, *imprimeur sur étoffes; président du Syndicat des indienneurs normands.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 78). — 36, rue du Renard, a Rouen (Seine-Inférieure).

KELLER (C.), ✵, *orfèvre.*

Membre des comités et Grand prix, Paris 1900 (Cl. 94). — 22, rue Joubert, a Paris.

KELLER (Charles-Albert), *ingénieur, directeur technique de la Compagnie électro-thermique Keller, Leleux et Cie; administrateur délégué de la Société des Établissements Keller-Leleux; administrateur de la Chambre syndicale de force motrice hydraulique.*

Médaille d'or Paris 1900; Grand prix, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 24). — 3, rue Vignon, a Paris.

KELLER (Edmond-Michel), *décorateur pour ameublements (tapissier-ébéniste).*

Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 69). — 153, rue du Faubourg-Saint-Honoré, a Paris.

KELLER (G.-A.), ✵, *orfèvre.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 94). — 22, rue Joubert, a Paris.

KELLNER (Georges), ✵, *carrossier; président de la Chambre syndicale des carrossiers.*

Grand prix, Paris 1900; Vice-Président et Rapporteur de jury, Saint-Louis 1904; Président de comité et de jury, Milan 1906 (Cl. 30). — 125, avenue Malakoff, a Paris.

KELLNER (Paul), *carrossier.*

Grand prix, Paris 1900; Hors concours, Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 30). — 125, avenue Malakoff, a Paris.

KESTER (Gustave), O. ✵, ✿, ✿, *négociant en vins; trésorier du Comité français des Expositions à l'étranger; secrétaire de la Chambre de commerce de Paris; président honoraire de la Chambre syndicale des vins et spiritueux en gros de Paris et de la Seine; conseiller du Commerce extérieur.*

Président des comités et de jury, Paris 1900; trésorier général de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908; Président d'honneur de comité, Londres 1908 (Cl. 60). — 9, avenue de l'Opéra, a Paris.

KESTER (Lucien), ☸, *négociant en vins.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 60). — 29, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, A PARIS.

KESTNER (Paul), *ingénieur; membre du Conseil de la Société industrielle du Nord; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplômes d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 87 et 111). — 7, RUE DE TOUL, A LILLE (NORD).

KINSBOURG (Paul), ✿, *négociant commissionnaire; importateur et exportateur.*

Médaille d'or, Hanoï 1902-1903 (Cl. 83). — 5, RUE DE CLÉRY, A PARIS.

KLOTZ (Georges), *industriel; parfumerie Ed. Pinaud.*

Grands prix, Paris 1889 et Bruxelles 1897: Hors concours, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 90). — 18, PLACE VENDÔME, A PARIS.

KLOTZ (Henry), ✱, *industriel; parfumerie Ed. Pinaud.*

Grands prix, Paris 1889 et Bruxelles 1897; Hors concours, Paris 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 90). — 18, PLACE VENDOME, A PARIS.

KOHN (Georges), ✱, I. ✿, *administrateur de Sociétés industrielles.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 113). — 30, RUE AMPÈRE, A PARIS.

KRANTZ (C.), O. ✱, *député; membre d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger; commissaire général du Gouvernement français à l'Exposition universelle de Chicago, 1893* (Cl. 105).

226, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, A PARIS.

KRATZ-BOUSSAC (Henri-Othon), ✿, *ingénieur civil.*

Médailles d'or, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 100). — 14, RUE MARTEL, A PARIS.

KREMPP (Mme Veuve G.), *établissements Georges Lutz et Krempp, constructeur de machines et d'outils pour la fabrication des cuirs et des peaux.*

Hors concours, Paris 1900; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 89). — 3, RUE DIEU, A PARIS.

KRIEGCK (Nicolas), *tailleur.*

Membre des comités, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 85). — 23, RUE ROYALE, A PARIS.

KÜHN (E.-Williams), ✱, ☸, *ingénieur, conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 55). — 13, RUE SAINT-FLORENTIN, A PARIS.

KULIKOWSKI (Florian), *sculpteur décorateur vice-président de la Chambre syndicale des sculpteurs décorateurs.* — (Cl. 66).

3, RUE MONTYON, A PARIS.

KULLMANN (Alfred), *filateur (Société « les successeurs de Fritz Kœchlin et Cie »), filature et tissage de coton; usines à Ramonchamps (Vosges).*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 80). — 24, RUE DU MAIL, A PARIS.

L

LABBÉ (Ansbert), ✱, *armateur; copropriétaire de la maison Félix Potin.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 58). — 9, BOULEVARD SUCHET, A PARIS.

LABBÉ (Jean), ✱, *avocat à la Cour de cassation; membre du Conseil judiciaire du Comité français des Expositions à l'étranger* (Cl. 105).

117, BOULEVARD HAUSSMANN, A PARIS.

LABBÉ (Paul), ✱, *maître de forges.*

Grand prix, Paris 1900: Président du jury, Liège 1905 (Cl. 64). — A GORCY PAR LONGWY (MEURTHE-ET-MOSELLE).

LABBÉ (Paul), ✱, *explorateur; secrétaire général de la Société de géographie commerciale, 8, rue de Tournon.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 113). — 14 *bis*, RUE MONTAIGNE, A PARIS.

LABOUR (Édouard), *directeur technique de la Société « l'Éclairage électrique ».*

Grand prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 23). — 11, RUE GUSTAVE-ZÉDÉ, A PARIS.

LABOURDETTE (Henri), *carrossier; vice-président de la Chambre syndicale des carrossiers et des industries annexes du département de la Seine; Président de la Société des cours professionnels de carrosserie.*

Grand prix, Milan 1906 (Cl. 30). — 35, AVENUE DES CHAMPS-ELYSÉES, A PARIS.

LABRIERRE (Alfred), O. ☸, *négociant en grains (maison à Argenteuil); président de la Chambre de commerce de Versailles; président de la Chambre syndicale des grains, graines, fourrages de Paris et des départements.*

Membre du jury, Paris 1900; Membre des comités, Saint-Louis 1904; Liège 1905 et Milan 1906. — 210 *ter*, BOULEVARD PÉREIRE, A PARIS.

LACAN (Ferdinand), ✿, *négociant (confection en gros pour dames); vice-président de la Chambre syndicale de la couture et confection* (Cl. 86.)

10-12, RUE DU MAIL, A PARIS.

LACARRIÈRE (Henry), ✻, *exportateur; ancien membre de la Chambre de commerce de Paris.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 115). — 28, RUE DE CHATEAUDUN, A PARIS.

LACAZE (Henri), ✿, *ingénieur des Arts et Manufactures; directeur général de la Compagnie anonyme continentale des compteurs.*

Médailles d'or, Paris 1889, Paris 1900 et Hanoï 1903: Diplômes d'honneur, Bruxelles 1897 et Liège 1905 (Cl. 25). — 9, RUE PÉTRELLE, A PARIS.

LACHARTROULLE (J.-B.), ✿, *couturier.*

Grands prix en collectivité, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 85). — 15, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, A PARIS.

LACHAUME (Paul), I. ✿, *imprimeur; directeur des établissements Moullot.*

Hors concours, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Membre du jury, Exposition coloniale, Marseille 1906 (Cl. 13). —24, AVENUE DU PRADO, A MARSEILLE (BOUCHES-DU-RHÔNE).

LACHERY (L.), ✿. ✿, *fabricant de produits chimiques.*

Hors concours, Bordeaux 1907 (Cl. 87). — A LIVRY (SEINE-ET-OISE).

LACOMBE (Louis), *fabricant d'instruments d'optique; vice-président du Syndicat des fabricants de jumelles.*

Médailles d'or, Moscou 1891, Anvers 1894 et Paris 1900 (Cl. 15). — 9, BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE, A PARIS.

LACOUR (Alfred), *ingénieur civil des Mines.*

Membre des Comités, Paris 1900 (Cl. 38). — 60, RUE AMPÈRE, A PARIS.

LACOUTURE (Émile), *distillateur et viticulteur (maison Pellisson père et Cie).*

Hors concours, Paris 1889, 1900 et Liège 1905 (Cl. 61). — BOULEVARD DE LA GARE, A COGNAC (CHARENTE).

LACROIX (Adolphe), ✻, I. ✿, *chimiste; fabricant de couleurs vitrifiables; vice-président honoraire de la Chambre syndicale des produits chimiques; ancien vice-président de la Chambre de la céramique.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 72). —172, AVENUE PARMENTIER, A PARIS.

LACROIX (Louis-Melchior), ✿, *fabricant d'armes blanches.*

Médailles d'or, Hanoï 1903 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 51). — 6, RUE DE THORIGNY, A PARIS.

LACROIX (René), ✿, *céramiste (maison A. Lacroix et Cie); couleurs vitrifiables.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905; Hors concaurs, Milan 1906 (Cl. 72). — 172, AVENUE PARMENTIER, A PARIS.

LADOIRE (Louis-Fernand), *administrateur-directeur de la Société anonyme des établissements Bauche.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Hanoï 1903 (Cl. 65). — A BAZANCOURT (MARNE).

LAEDERICH (René), *filatures et tissages; vice-président du Syndicat cotonnier de l'Est; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1900. (Cl. 80) — A ÉPINAL (VOSGES).

LA FARE (Armand), *éditeur d'annuaires (le Tout-Paris et l'Annuaire des Châteaux), trésorier de la Chambre syndicale des éditeurs d'annuaires.*

Médaille d'or en collectivité, Liège 1905; Diplôme d'honneur en collectivité, Milan 1906; Grand prix en collectivité, Bordeaux 1907 (Cl. 13). — 55, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN, A PARIS.

LAFFARGUE (Émile), ✿, ✿, *industriel.*

Membre du jury, Milan 1906 (Prévoyance) (Cl. 109). — 8, RUE J.-B. DUMAS, A PARIS.

LAFITTE (Pierre), ✻, *éditeur d'art; membre du Cercle de la librairie; secrétaire du Syndicat de la presse périodique.*

Membre des comités, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 13). — 90, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, A PARIS.

LAFRIQUE (Joseph), *lustreur en pelleterie; secrétaire de la Chambre syndicale des apprêteurs pelletiers, lustreurs et coupeurs de poils.*

Médaille d'or, Paris 1889; Hors concours, Anvers 1894, Bruxelles 1897 et Paris 1900; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 89). — 168, RUE DE CHARONNE, A PARIS.

LAGARDE (Georges), *propriétaire négociant en vins; membre de la Chambre de commerce de Bordeaux.*

Membre du Comité départemental de la Gironde; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 60). — 13, RUE VICTOIRE-AMÉRICAINE, A BORDEAUX (GIRONDE).

LAGAYE (Antoine), ✿, *fabricant de fruits confits, ancien président du Tribunal de commerce, membre de la Chambre de commerce de Clermont-Ferrand.*

Médailles d'or, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 59). — 51, RUE BLATIN, A CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME).

LAGRAVE (Michel), O. ✻, *inspecteur général de l'Enseignement technique au ministère du Commerce, Commissaire général à l'Exposition internationale de Saint-Louis 1904, membre d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger.* (Cl. 105). — 5, RUE CÉSAR-FRANCK, A PARIS.

LAGUIONIE (Gustave), O. ✻, *directeur des grands magasins du Printemps; membre de la Chambre de commerce de Paris.*

Rapporteur des comités et Membre du jury, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 83). — 64, BOULEVARD HAUSSMANN, A PARIS.

LAHURE (Alexis), O. ✻, ✿, *imprimeur-éditeur; président de la Chambre syndicale des imprimeurs; président du Syndicat des éditeurs d'annuaires.*

Membre des comités et Grand prix, Paris 1889; Rapporteur de comité et de jury, Paris 1900; Président de comité et Grand prix, Saint-Louis 1904; Président de comité et de jury, Liège 1905; Président de comité et Membre de jury, Milan 1906 (Cl. 11). — 9, RUE DE FLEURUS, A PARIS.

LAINÉ (Ed.), ✻, *manufacturier; fabricant de tapis et couvertures; membre de la Chambre de commerce de l'Oise.*

Grands prix, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 70). — 5, BOULEVARD SAINT-JEAN, A BEAUVAIS (OISE).

LAINÉ (Maurice), *industriel.*

Médailles d'or, Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 65). — 30, AVENUE DE MESSINE, A PARIS.

LAMAILLE (Geo), ✻, ✿, *exportateur; secrétaire du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger; secrétaire général du Comité d'organisation de la section française à l'Exposition de Milan 1906; ancien vice-président de la Chambre syndicale des négociants, commissionnaires et de Commerce extérieur; ancien président de la Société d'économie industrielle et commerciale.*

Membre des comités, Paris 1900; Membre du jury, Milan 1906; trésorier général adjoint de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 98). — 40, RUE DE L'ÉCHIQUIER, A PARIS.

LAMAIZIÈRE (Joseph), ✻, *industriel.*

Membre des comités, Bruxelles 1897 (Cl. 64). — 11, RUE MARGUERITTE, A PARIS.

LAMBERT (Édouard), ✻, *ingénieur, constructeur de presses à imprimer (maison Édouard Lambert et Cie); président de la Chambre syndicale des constructeurs de machines d'imprimerie.*

Diplôme d'honneur, Bruxelles 1897; Grand prix, Paris 1900; Hors concours, Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 11). — 3, PLACE DAUMESNIL, A PARIS.

LAMBERT (Émile), ✻, O. ✿, *négociant commissionnaire (maison Lambert, Rivière et Cie); conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités départementaux et Médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 87). — 20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, A PARIS.

LAMIEUSSENS (Gaston), I. ✿, *fabricant de robes brodées, blouses et confections pour dames; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or de collaborateur, Bordeaux 1895 (Cl. 85). — 147, BOULEVARD VOLTAIRE, A PARIS.

LAMIRAL (Henri), ✿, ✿, *distillateur; président de la Chambre syndicale des distillateurs en gros de Paris.*

Expert du jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Expert du jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 61). — 61, RUE DU BOIS, A CLICHY (SEINE).

LAMY (Edouard), I. ✿, *ingénieur des Arts et Manufactures; vice-président de la Chambre de commerce d'Amiens; administrateur des établissements Kuhlmann, des forges et du gaz d'Amiens; président d'honneur de la Société industrielle; conseiller du Commerce extérieur.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 87). — 10, RUE GRÉBEAUVAL, A AMIENS (SOMME), et 3, RUE DE LUYNES, A PARIS.

LAMY-TORRILHON (Henri Gaspard), ✿, *administrateur-directeur de la Société anonyme des anciens établissements J. B. Torrilhon (caoutchouc manufacturé); président du Syndicat professionnel des caoutchoucs, gutta-percha, toiles cirées, etc.*

Trésorier de comité et Secrétaire de jury, Paris 1900 (Cl. 99). — 15, RUE D'ENGHIEN, A PARIS.

LANCOSME (Émile), ✿, *pharmacien.*

Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 87). — 71, AVENUE D'ANTIN, A PARIS.

LANDRIN (Édouard), I. ✿, *fabricant de produits chimiques et pharmaceutiques; ancien président de la Société de pharmacie; trésorier de la Chambre syndicale des produits chimiques.*

Membre des comités, Paris 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Grand prix Liège 1905 (Cl. 87). — 76, RUE D'AMSTERDAM, A PARIS.

LANDRIN (Henri), ✻, I. ✿, ✿, *fabricant de registres, papetier-imprimeur; président honoraire de la Chambre syndicale du papier et des industries qui le transforment et de l'École professionnelle de la Chambre syndicale du papier; ancien juge au Tribunal de commerce de la Seine; adjoint au maire du XVIe arrondissement.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Grands prix, Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 92). — 30, AVENUE HENRI-MARTIN, A PARIS.

LANEYRIE (Paul), ✻, ✿, *négociant en vins; expert en douane; ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 60). — 30, RUE DES QUATRE-VENTS, A CHARENTON-LE-PONT (SEINE).

LANG (Ernest), ✻, *manufacturier filateur et tisseur.*

Médaille d'or, Paris 1900, Membre des comités, Saint-Louis 1904 (Cl. 80). — 33, RUE POISSONNIÈRE, A PARIS.

LANGE (Oscar), *directeur de la Société des établissements Allez frères; fabricants de fourneaux tôle et fonte.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 74). — 1, rue Saint-Martin, a Paris.

LANGENHAGEN (Ferdinand de), O. ✼, ✿, *fabricant de chapeaux palmiers, panamas, rotins et autres exotiques; membre de la Commission permanente des valeurs en douane; membre de la Chambre de commerce de Nancy; membre du Comité du syndicat général de la Chapellerie française.*

Médaille d'or, Paris 1889; Grands prix, Paris 1900; Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 86). — 10, rue Chanzy, a Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

LANIER (Victor), *mégissier; vice-président du Syndicat général des cuirs et peaux de France.*

Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 89). — 61, rue Corvisart, a Paris.

LANQUEST (Louis), *notaire; membre du Conseil judiciaire du Comité français des Expositions à l'étranger* (Cl. 105).

92, boulevard Haussmann, a Paris.

LANTELME (Auguste), *manufacture de pianos (maison Pleyel, Wolff, Lyon et Cie).*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 17). — 7, rue Meyerbeer, a Paris.

LANTELME (Georges), *manufacture de pianos (maison Pleyel, Wolff, Lyon et Cie).*

Hors concours, Paris 1900; Secrétaire des Comités, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 17). — 22, rue Rochechouart, a Paris.

LAPIPE (Henri), I. ✿, ✿, *ingénieur-constructeur (maison Lapipe et Ch. Wittmann); secrétaire de la Chambre syndicale des mécaniciens en outils à découper.*

Médaille d'or, Paris 1900 et Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre des comités, Grand prix, Liège 1905 (Cl. 22). — 143, rue Oberkampf, a Paris.

LAPOINTE (Albert), *fabricant de bronze.*

Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 97). — 100, rue Amelot, a Paris.

LAPOINTE (Georges), ✿, *fabricant de vis cylindriques et constructeur de machines à rincer les bouteilles et les tonneaux; secrétaire de la Chambre syndicale des tourneurs décolleteurs et fabricants de vis cylindriques.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Liège 1905; Trésorier de comité et Diplôme d'honneur, Milan 1906; Grand prix, Marseille 1906 (Cl. 21). — 28, rue Godefroy-Cavaignac, a Paris.

LAPORTE (Eugène), ✿, *architecte; expert près les tribunaux; président honoraire de l'Académie d'aérostation météorologique.*

Membre du jury supérieur, Exposition coloniale nationale de Nogent 1907 (Cl. 10 et 66). — 11 *bis*, rue Jacques-Cœur, a Paris.

LAPORTE-BISQUIT, ✼, ✿, *négociant; ancien sénateur; maire de Jarnac.*

Membre du jury, Paris 1889 et 1900 (Cl. 60). — A Jarnac (Charente).

LARIVIÈRE (Pierre), ✼, *ingénieur civil des mines; Société Larivière et Cie; Commission des Ardoisières d'Angers.*

Membre des comités et du jury, Paris 1889 et 1900; Grands prix, Hanoï 1902-1903, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 63). — 164, quai de Jemmapes, a Paris.

LAROCHE-JOUBERT (Edgard), *ancien député; fabricant de papier; président du Conseil d'administration de la maison Laroche-Joubert et Cie; président honoraire de l'Union des fabricants de papier de France.*

Président de comité, Paris 1889; Président de comité et de jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 88). — 106, boulevard de Courcelles, a Paris.

LARRONDE (Maurice), *négociant en vins; vice-président du Syndicat des expositions de vignobles de la Gironde.*

Hors concours, Paris 1889; Membre du jury, Liège 1905; Vice-Président de comité, Milan 1906 (Cl. 60). — 31, rue Pomme-d'Or et 9, rue Camille-Godard, a Bordeaux (Gironde).

LARTIGUE (Octave-Louis), I. ✿, *publiciste; directeur de la « Construction pratique »; secrétaire général de l'Exposition du « Théâtre et de la Musique »; secrétaire général du « Salon du Mobilier »; commissaire général de la première Exposition de l'habitation et de la deuxième Exposition de l'enfance.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 18). — 25, avenue de Wagram, a Paris.

LARUE (Auguste), ✿, O. ✿, *négociat en vins et eaux-de-vie.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 60); 27 rue Royale et 3, place de la Madeleine, a Paris.

LATAPY (Auguste), I. ✿, *architecte.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 10 et 66). — 80, rue Nollet, a Paris.

LATOUCHE (Gustave), ✿, *fabricant de peignes et brosses en écaille; trésorier du Syndicat des fabricants de peignes de l'Eure.*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre des comités et Grands prix, Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904; Membre des comités et du jury, Liège 1905; Membre des comités et Grand prix, Milan 1906 Membre des comités, Londres 1908 (Cl. 98). — 21, rue Saint-Augustin, a Paris.

LAUR (Francis), *ingénieur des Mines; administrateur délégué de la Société des publications scientifiques et industrielles (imprimeries techniques réunies).*

Médailles d'or, Paris 1889, Anvers 1894 et Liège 1905 (Cl. 63). — 23, rue Brunel, a Paris.

LAURAIN (Alfred), *coassocié de la Société du caoutchouc manufacturé; conseiller du Commerce extérieur.*

Grand prix, Paris 1900 et Hanoï 1902-1903 (Cl. 99). — 86, 88, 90, rue Notre-Dame-de-Nazareth, a Paris.

LAURENS (D[r] Georges), *docteur en médecine; Lauréat de la Faculté et de l'Académie de médecine.*

Membre des comités et Médaille d'or, Liège 1905; Membre des comités et Diplôme d'honeur, Milan 1906; Membre des comités, Londres 1908 (Cl. 16). — 60, rue de la Victoire, a Paris.

LAURENS (Henri-Pierre), ✻, *libraire-éditeur.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 13). — 6, rue de Tournon, a Paris.

LAURENT (Georges), O. ✻, *négociant en laines, crins; ancien président du Tribunal de commerce de la Seine.*

Secrétaire de comité et de jury, Paris 1900; président de jury, Liège 1905 (Cl. 52). — 6, rue du Louvre, a Paris.

LAURENT-COLAS (Onésime), ✪, *fabricant de ferrures pour la carrosserie, l'automobile et les chemins de fer.*

Médaille d'or, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 30 et 65). — A Bogny-sur Meuse (Ardennes).

LA VALETTE (comte Henri de), ✪, *ingénieur des Mines; expert près les tribunaux.*

Membre des comités, Paris 1900; Membre des comités et du jury, Vienne 1904 (Cl. 63). — 12, avenue Kléber, a Paris.

LAVANOUX (Eugène), ✻, ✪, *manufacturier; vice-président de la Chambre syndicale des fleurs et plumes* (Cl. 86).

226, rue Saint-Denis, a Paris.

LAVENIR (Alexandre), ✻, ✪, *directeur de la maison de produits pharmaceutiques P. Astier; docteur ès sciences; conseiller du Commerce extérieur.*

Hors concours, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Hors concours, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 87). — 63, boulevard Beauséjour, a Paris.

LAVEISSIÈRE (Louis), *vice-président du Conseil d'administration de la Société anonyme d'Escaut et Meuse.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 64). — 20, rue de l'Arcade, a Paris.

LAVEZZARI (André), ✻, ✪, *ingénieur des Arts et Manufactures; administrateur délégué de la Compagnie française de l'accumulateur « Aigle »; directeur des ateliers Friedmann; ancien secrétaire et membre du Comité de la Société des ingénieurs civils de France.*

Diplôme d'honneur et Médaille d'or, Liège 1905; Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 24). — 42, rue Blanche, a Paris.

LAVOLLÉE (Julien), *avocat à la Cour d'appel; membre du Conseil judiciaire du Comité français des Expositions à l'étranger* (Cl. 105).

3, avenue du Coq, a Paris.

LAYUS (Lucien), O. ✻, I. ✪, O. ✻, *directeur de l'Annuaire Didot-Bottin; président de la Commission d'initiative et d'enquête du Comité français des Expositions à l'étranger; conseiller du Commerce extérieur; premier vice-président de la Société d'encouragement à l'art et à l'industrie; vice-président de l'Association littéraire et artistique internationale.*

Membre des comités et du jury supérieur, Paris 1900; Premier vice-président, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906; Vice-Président de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908; Premier vice-président, Saragosse 1908 (Cl. 13). — 19, rue de l'Université, a Paris.

LÉAUTÉ (Henry), O. ✻, I. ✪, *membre de l'Institut; professeur honoraire à l'École polytechnique; administrateur délégué de la Société industrielle des Téléphones.*

Membre des comités et Président de jury, Paris 1900 (Cl. 21). — 20, boulevard de Courcelles, a Paris.

LE BLANC (Jules), O. ✻, *ingénieur-constructeur (maison Jules Le Blanc et fils); président honoraire du Syndicat des mécaniciens, chaudronniers et fondeurs de France.*

Président de comité et Vice-Président de jury, Paris 1900 (Cl. 20). — 52, rue du Rendez-Vous, a Paris.

LEBLANC (Maurice), ✻, *ingénieur; Conseil de la Société anonyme Westinghouse, lauréat de l'Institut, ancien président de la Société internationale des électriciens; président honoraire de la Société amicale des électriciens.*

Grand prix, Paris 1900; Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 23). — Au Val-sur-Seine, a Croissy (Seine-et-Oise).

LEBLANC-BARBEDIENNE (Gustave), ✻, *fabricant de bronzes; conseiller du Commerce extérieur.*

Grands prix, Paris 1889 et 1900 et Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 97). — 30, boulevard Poissonnière, a Paris.

LEBON (André), ✻, *ancien ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes; président d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger; président de la Compagnie des Messageries maritimes.* — (Cl. 33.)

2, rue de Tournon, a Paris.

LEBON (Alfred-Louis-Léger), ✻, ✿, *ingénieur des Arts et Manufactures; gérant de la Compagnie centrale d'éclairage par le gaz.*

Secrétaire et Rapporteur des comités et Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 75). — 26, rue de Londres, a Paris.

LEBRUN (Édouard), *négociant en soieries; secrétaire de la Chambre syndicale de l'industrie et du commerce parisiens des soieries et rubans..*

Grand prix en collectivité, Liège 1905 (Cl. 83). — 15, rue de la Banque, a Paris.

LECACHEUX (Louis), ✻, *industriel (éclairage par l'incandescence).*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre du jury, Hanoï 1902-1903 (Cl. 75). — 21, rue Saint-Ferdinand, a Paris.

LE CHATELIER (Louis), ✻, *ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, président de la Société française de constructions mécaniques (anc. établ. Cail).*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 23). — 7, rue du Regard et 21, rue de Londres, a Paris.

LECLANCHÉ (Maurice), ✻, *industriel électricien.*

Médaille d'or et Grand prix, Paris 1900; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 24). — 114, boulevard Malesherbes, a Paris.

LECLERC (Max), *libraire-éditeur (librairie Armand Colin).*

Grands prix, Paris 1900 (Cl. 13). — 5, rue de Mézières, a Paris.

LECLERCQ (Jules), *fabricant de tissus d'ameublement.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 70). — A Tourcoing (Nord).

LECOURT (François), ✻, ✿, *fabricant de conserves alimentaires.*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 58). — 13, Grande-Rue, a Sèvres (Seine-et-Oise).

LEDERLIN père (Armand), O. ✻, I. ✿, O. ✿, *administrateur-directeur de la blanchisserie et teinturerie de Thaon; président du Conseil général des Vosges; administrateur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est.*

Grands prix, Paris 1889, Saint-Louis 1904 et Milan 1906; Membre du jury, Paris 1900; Hors concours, Hanoï 1903 (Cl. 78). — a Thaon (Vosges).

LEDERLIN (Paul), ✻, ✿, *industriel; directeur de la blanchisserie et teinturerie de Thaon.*

Grand prix, Paris 1889; Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 78). — A Thaon-les-Vosges.

LEDREUX (Florent), ✻, *fabricant de passementerie.* — (Cl. 84.)

17, rue de l'Entrepôt, a Paris.

LEFEBVRE (Georges), O. ✻, *négociant en produits chimiques; vice-président de la Chambre de commerce de Paris; membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger.*

Secrétaire de comité et de jury, Paris 1900; Président de comité et de jury, Liège 1905; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 87). — 22, rue d'Aumale, a Paris.

LEFEBVRE-ALBARET (Gaston), ✻, ✿, O. ✿, *constructeur-mécanicien; vice-président de la Chambre syndicale des machines agricoles; secrétaire-trésorier de la Chambre syndicale des constructeurs de rouleaux-compresseurs.*

Grand prix, Paris 1900; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906; Trésorier de la Section française, Saragosse 1908 (Cl. 35). — 7 *bis*, rue du Louvre, a Paris et a Rantigny (Oise).

LEFÈVRE (Edmond-Charles), *fournitures pour modes (maison Benoiston).*

Grand prix Milan 1906 (Cl. 86). — 164, rue du Temple, a Paris.

LEFÈVRE (Hippolyte), ✿, *négociant en vins et spiritueux; vice-président du Syndicat national du commerce en gros des vins, cidres, spiritueux et liqueurs de France; membre de la Chambre de commerce de Caen; président du Syndicat des vins, cidres et spiritueux en gros du département du Calvados; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Membre des Comités et expert du jury, Liège 1905; Secrétaire des comités et Diplôme d'honneur, Milan 1906; Président de jury, Bordeaux 1907; Vice-président des comités, Londres 1908 (Cl. 62). — 80, boulevard Saint-Pierre, a Caen (Calvados).

LEFORT (Jean-Baptiste), ✻, ✿, *maître de forges; gérant de la Société des forges et clouteries réunies de Mohon; administrateur de la Société des hauts fourneaux et forges de Villerupt-Laval-Dieu; administrateur de la Société des Fonderies de Monthermé-Laval-Dieu; vice-président du Syndicat minier des Ardennes et du Nord-Est; Membre de la Chambre de commerce de Charleville; administrateur du Syndicat des industriels métallurgistes des Ardennes.*

Grands prix, Paris 1900; Hanoï 1902-1903 et Liège 1905 (Cl. 65). — A Mohon (Ardennes).

LE GARREC (Romain), ✻, *ingénieur sanitaire; fabricant d'appareils d'hydrothérapie et fournitures de bâtiment.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Membre du jury, Hanoï 1902-1903; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 111). — 8, rue des Francs-Bourgeois, a Paris.

LÉGER (Eugène), *négociant en mercerie et rubans.*

Grand prix en collectivité, Liège 1905 (Cl. 83). 50, boulevard de Sébastopol, a Paris.

LE GOUEY (Jules-Étienne), ✻, ⚜, *distillateur.*
Grands prix, Paris 1900, Hanoï 1902-1903, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 61). — 75, 77, 79, RUE RÉAUMUR, A PARIS.

LEGRAND (Charles), O. ✻, I. ⚜, *fabricant de tissus; président de la Commission de propagande du Comité français des Expositions à l'étranger; trésorier de la Chambre de commerce de Paris; président de l'Association française pour la protection de la propriété industrielle; ancien président de l'Association générale des tissus et des matières textiles; membre de la Commission permanente des valeurs en douane; conseiller du Commerce extérieur; vice-président de la Société de Géographie commerciale.*
Hors concours, Paris 1889; Président de comité et de jury, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904; Président de comité et de jury et Grand prix, Liège 1905; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 70). — 42, RUE DE CLÉRY, A PARIS.

LEGRAND (Victor), O. ✻, I. ⚜, O. ✻, *ancien président du Tribunal de commerce de la Seine; membre du Conseil d'escompte de la Banque de France, conseiller du Commerce extérieur.*
Membre des comités et Secrétaire-rapporteur de jury, Paris 1889; Délégué au service général de la Section française, et Membre du jury supérieur, Paris 1900; Membre des comités, Saint-Louis 1904 (Cl. 109). — 115, RUE LAFAYETTE, A PARIS.

LEGRAS (Charles), ⚜, *chimiste-verrier; directeur-gérant des verreries et cristalleries de Saint-Denis.*
Grands prix, Paris 1889 et 1900 (Cl. 73). — 85, AVENUE DE PARIS, A LA PLAINE-SAINT-DENIS (SEINE).

LEGRAS (François-Théodore), O. ✻, *maître de verreries; président de la Chambre syndicale des maîtres de verrerie de France.*
Membre des comités et Grand prix, Paris 1889; Grand prix, Paris 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904 (Cl. 73). — 4, RUE POISSON, A PARIS.

LEGRIEL (Paul), I. ⚜, *architecte diplômé par le Gouvernement.*
Diplôme d'honneur, Hanoï 1902-1903; Hors concours, Saint-Louis 1904 (Cl. 10). — 97, BOULEVARD HAUSSMANN, A PARIS.

LEGROS (Georges), I. ⚜, *architecte, vice-président de la Société des architectes diplômés par le Gouvernement.*
Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 10 et 66). — 121, AVENUE DE WAGRAM, A PARIS.

LEHIDEUX-VERNIMMEN (André), ✻, ✻, *trésorier de l'Automobile-Club de France; trésorier de la Commission exécutive des expositions d'automobiles.*
Trésorier de la Commission des concours internationaux d'exercices physiques et de sports, Paris 1900; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 30). — 63, RUE LA BOËTIE, A PARIS.

LEHMANN-CHARLEY (Charles), ✻, *industriel (automobiles).*
Membre du jury, Marseille 1906 (Cl. 30). — 34 *bis*, AVENUE DU BOIS-DE-BOULOGNE, A PARIS.

LEHUCHER (Auguste), ✻, *fabricant de conserves alimentaires (maison F. Lecourt, Paris, A. et L. Lehucher successeurs).*
Hors concours, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 58). — 36, RUE DU CHEMIN-VERT, A PARIS.

LEHUCHER (Léon), ⚜, *fabricant de conserves alimentaires (maison F. Lecourt, Paris, A. et L. Lehucher successeurs); conseiller du Commerce extérieur.*
Hors concours, Paris 1900 (Cl. 58). — 36, RUE DU CHEMIN-VERT, A PARIS.

LEJEUNE (M.), *machines-outils et engrenages pour autos.* — (Cl. 30.)
1, IMPASSE DU MOULIN-JOLY, A PARIS.

LELEU (Arthur), ⚜, *négociant importateur, Membre du Comité national des Expositions coloniales.*
Membre du jury, Anvers 1894 et Bruxelles 1897; Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 59). — LE HAVRE (SEINE-INFÉRIEURE).

LELEUX (Henri), *directeur de la Compagnie électro-thermique Keller-Leleux, électro-métallurgie.*
Hors concours, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 24). — 3, RUE VIGNON, A PARIS.

LELOIR (Albert), ⚜, *manufacture parisienne de brosses et pinceaux; expert en douane.*
Membre du jury, Barcelone 1888, Lyon 1894 et Bordeaux 1895; Médailles d'or, Paris 1889 et 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grands prix, Milan 1906 et Bordeaux 1907. Président de jury, Saragosse 1908 (Cl. 98). — 14, RUE COMMINES, A PARIS.

LELOIR (Georges), ⚜, ✻, *brosses à peindre; président de la Chambre syndicale de la brosserie; délégué de l'Alliance syndicale; expert en douane.*
Médailles d'or, Paris 1889, 1900; Grand prix, Hanoï 1903; Président de comité et Diplôme d'honneur, Liège 1905; Président de comité et Grand prix, Milan 1906; Membre du Comité d'organisation des sections française de Bucarest 1906 et Dublin 1908; Président de comité, Londres 1908 (Cl. 98). — 14, RUE COMMINES, A PARIS.

LEMAIRE (Félix), ✻, ⚜, *ingénieur des Arts et Manufactures.*
Membre des comités, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 51). — 30, RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, A PARIS.

LEMAIRE (Honoré), *administrateur délégué de l'usine des ressorts du Nord, à Douai; membre du Conseil supérieur du commerce et de l'industrie; membre du Comité consultatif de la navigation et des ports.*
Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 65). — 65, BOULEVARD WATTEAU, A VALENCIENNES (NORD).

LE MAIRE-DEMOUY, ⚘, *fabricant de bronzes et éclairage électrique; fabricant de fleurs artificielles; président de la Fédération des Industries de la Mode.*

Membre du jury, Bruxelles 1897 (Cl. 86). — 64 et 66, PASSAGE DU CAIRE, A PARIS.

LEMAITRE (Gaston), ⚘, *fabricant d'ordres français et étrangers; président de la Chambre syndicale des fabricants d'ordres français et étrangers.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 83). — 5 *bis*, RUE DU LOUVRE, A PARIS.

LEMAITRE-MERCIER (Georges), ✻, *négociant en vins de Champagne (maison E. Mercier et Cie); conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 60). — CHATEAU DE PÉKIN, A ÉPERNAY (MARNE).

LEMARCHAND (Maurice), *filateur et tisseur de coton (maison Lemarchand jeune); membre de la Chambre de commerce de Rouen; ancien président du Syndicat normand du tissage de coton; vice-président du Syndicat général de l'industrie cotonnière française et de l'Association cotonnière coloniale; administrateur de la Banque de France, à Rouen.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 80). — 83, BOULEVARD CAUCHOISE, A ROUEN (SEINE-INFÉRIEURE).

LEMARIEY (Lucien), ✻, ⚘, C. ♗, *propriétaire récoltant; président du Syndicat général des cidres.*

Rapporteur de comité, Secrétaire de jury, Paris 1900; Hors concours, Hanoï 1902-1903; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Vienne 1904 et Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 62). — 6, RUE DU GÉNÉRAL-HENRION-BERTIER, A NEUILLY-SAINT-JAMES ET A HENNEQUEVILLE (CALVADOS).

LEMERRE (Désiré) fils, ✻, ⚘, *libraire-éditeur.*

Médaille d'or, Paris 1889; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 13). — 23-33, PASSAGE CHOISEUL, A PARIS.

LEMÉTAIS (Ernest), ⚘, ♗, *négociant en vins, spiritueux et liqueurs; ancien président du Tribunal de commerce et membre de la Chambre de commerce de Fécamp; président du Syndicat du Commerce des vins, spiritueux et liqueurs de Fécamp; vice-président du Comité international du Commerce des vins et spiritueux, à Paris.*

Expert du jury, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 60). — 25, PLACE THIERS, A FÉCAMP (SEINE-INFÉRIEURE).

LEMOINE (Armand), I. ⚘, ♗, *négociant en métaux; fondeur en cuivre; président de la Chambre syndicale des vieux métaux de France; administrateur de la Société française de secours mutuels des Alsaciens-Lorrains.*

Hors concours, Paris 1900; Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 65). — 11, RUE GODEFROY-CAVAIGNAC, A PARIS.

LEMOINE (Henry), *éditeur de musique.*

Grands prix, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 13). — 17, RUE PIGALLE, A PARIS.

LEMOINE (Louis), O. ✻, ⚘, *fabricant d'essieux, ressorts, ferrures pour voitures; ingénieur E. C. P.; membre de la Chambre de commerce de Paris.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et du jury, Paris 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 30). — 21, RUE DE LAPPE, A PARIS.

LEMONNIER (Marcel-Émile), *fabricant de cidres et distillateur.*

Médailles d'or, Liège 1905 et Milan 1906; Diplôme d'honneur de 1re classe en collectivité, Bucarest 1906 (Cl. 62). — A BEUZEVILLE (EURE).

LEMONNIER (Paul), *ingénieur civil des Mines.* — (Cl. 63.)

80, RUE TAITBOUT, A PARIS.

LEMY (Pierre-Constant), ⚘, *fabricant de conserves alimentaires (maison J. Dumagnou et Cie); président du Syndicat des produits alimentaires en gros; vice-président de l'Union des Syndicats de l'alimentation en gros.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 58). — 108, RUE SAINT-HONORÉ, A PARIS.

LENOBLE (Georges), ⚘, *fabricant de jouets; trésorier de la Chambre syndicale des fabricants de jouets et jeux.*

Grand prix, Milan 1906 (Cl. 100). — 197, BOULEVARD VOLTAIRE, A PARIS.

LÉON (Joseph), *chapelier.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 86). — 21, RUE DAUNOU, A PARIS.

LÉON (Maurice), *chapelier.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 86). — 21, RUE DAUNOU, A PARIS.

LÉONARD (Louis-Eugène), *négociant; directeur du « Gagne-Petit » (maison Bouruet-Aubertot).*

Médaille d'or, Paris 1889; Grand prix, Paris 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904 (Cl. 86). — 22, RUE D'ARGENTEUIL, A PARIS.

LÉONINO (Baron Emmanuel), *ingénieur civil des mines; président de la Société du travail électrique des métaux; président de la Société des mines de la Bellière; président de la Compagnie française et continentale d'éclairage.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 24). — 41, AVENUE D'IÉNA, A PARIS.

LEPERT (Théodore-Lucien), ✿, ✿, *viticulteur, président de la Société de reconstitution des vignobles français et de la Caisse régionale de crédit agricole d'Indre-et-Loire, Maine-et-Loire et Vendée.*

Hors concours, Liège 1905 (Cl. 36). — 8, AVENUE PERCIER, A PARIS.

LEPRINCE (Charles-Lucien), *fabricant de produits chimiques (maison Dr Maurice Leprince).*

Hors concours, Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 87 et 53). — 62, RUE DE LA TOUR, A PARIS.

LEPRINCE (Désiré), ✿, ✿, ✿, *fabricant de boutons; conseiller du Commerce extérieur; membre de la Commission supérieure des Expositions; ancien vice-président de la Chambre syndicale de la passementerie, mercerie, boutons et rubans.*

Membre du jury, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 86). — 4, RUE DE CLÉRY, A PARIS.

LEPRINCE (H.), ✿, *fabricant de corsets; président d'honneur de la Chambre syndicale des corsets et fournitures; secrétaire du Syndicat général du commerce et de l'industrie.*

Membre des comités et Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 86). — 14, RUE DE RAMBUTEAU, A PARIS.

LEPRINCE (Dr Maurice), ✿, I. ✿, ✿, *fabricant de produits pharmaceutiques; membre du Conseil de surveillance de l'Administration générale de l'Assistance publique; président de la Société centrale de pisciculture et de pêche; conseiller du Commerce extérieur; président de la Chambre syndicale des fabricants de produits pharmaceutiques; président de la Société des Administrateurs et commissions des bureaux de bienfaisance.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Membre des comités et Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre des comités et du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 87 et 53). — 62, RUE DE LA TOUR, A PARIS.

LEQUEUX (Alfred), I. ✿, *président du Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux des arrondissements de Châlons-sur-Marne, d'Épernay et de Sainte-Menehould; négociant en vins de Champagne; président du Comice agricole de Châlons et du Syndicat agricole libre du département de la Marne.*

Médailles d'or, Paris 1878 et 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 60). — A CHALONS-SUR-MARNE (MARNE).

LEQUEUX (Paul), ✿, *ingénieur des Arts et Manufactures; constructeur d'appareils pour les laboratoires et l'industrie.*

Médailles d'or, Paris 1889; Grands prix, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 16). — 64, RUE GAY-LUSSAC, A PARIS.

LERÉ (Léon), ✿, I. ✿, *négociant, fabricant de dentelles.*

Médailles d'or, Bruxelles 1897, Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 84). — 27, RUE DU MAIL, A PARIS.

LE RENARD (Victor), *fabricant de caoutchouc industriel.*

Médailles d'or, Paris 1900; Grand prix, Hanoï 1902-1903; Diplômes d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906; Vice-Président de comité, Londres 1908 (Cl. 99). — 88-90, RUE DÉTERVILLE, A ALFORTVILLE (SEINE).

LEROY (André), *ingénieur des Arts et Manufactures (maison Leroy et Cie), chauffage, ventilation et blanchissage.*

Médaille d'or, Paris 1900; Diplômes d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 74). — 30, RUE BERTHOLLET, A PARIS.

LEROY (Isidore), O. ✿, I. ✿, *fabricant de papiers peints; conseiller du Commerce extérieur.*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 68). — 11, RUE DE CHATEAU-LANDON, A PARIS.

LEROY (Louis), ✿, ✿, *fabricant de chronomètres et montres en tous genres; secrétaire de l'École d'horlogerie de Paris.*

Grands prix, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 96). — 7, BOULEVARD DE LA MADELEINE, A PARIS, ET 7, SQUARE SAINT-AMOUR, A BESANÇON (DOUBS).

LESCURE (Alfred), *fabricant de dentelles; vice-président de la Chambre syndicale des dentelles et broderies.*

Médaille d'or, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 84). — 31, RUE SAINT-AUGUSTIN, A PARIS.

LESEUR (Félix), ✿, ✿, *directeur du « Conservateur » (Compagnie d'assurances mutuelles sur la vie); membre du Conseil supérieur des colonies; secrétaire général de la Société d'économie industrielle et commerciale.*

Membre des comités, Paris 1900; Secrétaire de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 109). — 18, RUE LAFAYETTE, A PARIS.

LESIEUR (Georges), O. ✿, *industriel; raffineur de pétrole; ancien président de la Chambre de commerce de Paris.*

Membre du jury, Paris 1900; Membre du jury supérieur, Milan 1906 (Cl. 87). — 71, AVENUE DU BOIS-DE-BOULOGNE, A PARIS.

LE SOUDIER (Henri), ✿, *libraire-éditeur.*

Membre du jury, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 13). — 174, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, A PARIS.

LETELLIER (Paul), *négociant (maison Lefranc et Cie), administrateur délégué de la Société Ripolin.*

Grand prix, Paris 1900; Rapporteur de jury, Milan 1906 (Cl. 87). — 31, QUAI D'ISSY, A ISSY-LES-MOULINEAUX (SEINE).

LETOMBE (Léon), ✿, *administrateur-directeur de la Société anonyme des brevets et moteurs Letombe; ingénieur des arts et manufactures.*

Grand prix et Diplôme d'honneur, Bruxelles 1897; Grand prix, Paris 1900 (Cl. 20). — 59, RUE D'AMSTERDAM, A PARIS.

LETRANGE (Armand), ✱, *équipements de chasse, d'administrations, etc.*

Membre des comités, Paris 1889; Secrétaire des comités, Paris 1900 (Cl. 51). — 57, BOULEVARD DE LA VILLETTE, A PARIS.

LEVALLOIS (Ernest), ✱, I. ✿, *négociant; président honoraire de la Chambre syndicale des tissus et nouveautés de France; maire du IIe arrondissement*

Membre des comités, Paris 1889; Hors concours, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 82). — 24, RUE DU SENTIER, A PARIS.

LEVASSEUR (Paul), ✿, *directeur général de la Compagnie d'assurances générales contre l'incendie; président du Comité syndical des Compagnies d'assurances à primes fixes contre l'incendie.*

Médaille d'or, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 109). — 26, RUE CHAPTAL, A PARIS.

LE VASSEUR (Pierre-Amand), ✿, *libraire-éditeur et éditeur-imprimeur d'estampes.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904 et Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906; Diplôme d'honneur de 1re classe, Bucarest 1906 (Cl. 13). — 33, RUE DE FLEURUS, A PARIS.

LEVEN (Émile), ✱, *ancien industriel, négociant en cuirs; vice-président de la Chambre syndicale des cuirs et peaux de Paris; trésorier de la Fédération nationale de la Mutualité française.*

Grand prix, Paris 1889; Membre des comités et Grand prix, Paris 1900 (Cl. 89). — 26, RUE BRUNEL, A PARIS.

LEVENT (Charles), ✱, ✿, *ancien fabricant de châles et tissus nouveautés; président honoraire de la Chambre syndicale des tissus et nouveautés de France.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 82). — 6, RUE DU SENTIER, A PARIS.

LEVERDIER (Georges), ✱, *filateur de coton; gérant de la Société de la filature d'Oissel; vice-président de la Chambre de commerce de Rouen.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 80). — 60, QUAI DU MONTRIBOUDET, A ROUEN (SEINE-INFÉRIEURE).

LEVY (Henry), *négociant en rubans, soieries et dentelles (maison Lévy frères). (Maisons à Saint-Étienne et à Nancy).*

Grand prix en collectivité, Liège 1905 (Cl. 83). — 33, RUE MONTMARTRE, A PARIS.

LÉVY (Adolphe), ✱, *fabricant de corsets; ancien président du Comité des fabricants de corsets sur mesure.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 86). — 9, RUE ÉDOUARD-DETAILLE, A PARIS.

LEVY (Gustave), *mégissier.*

Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 89). — 59, RUE CORVISART, A PARIS.

LÉVY (Léon-Alphonse), O. ✱, I. ✿, *ingénieur en chef des Mines; directeur de la Compagnie des forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons; président de la Chambre syndicale des fabricants et constructeurs de matériel de guerre; membre de la Commission de direction du Comité des Forges de France; membre du Comité central des Houillères de France; membre de l'Union des industries métallurgiques et minières.*

Grand prix, Paris 1889; Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 64). — 19, RUE LA ROCHEFOUCAULD, A PARIS.

LÉVY (Léopold), *industriel (Société française de baguettes).*

Médaille d'or, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 17). — 54, RUE DE BONDY, A PARIS.

LÉVY (Paul), ✱, *fabricant de chronomètres et montres en tous genres en gros; conseiller du Commerce extérieur; expert en douane.*

Grand prix, Saint-Louis 1904; Vice-Président de comité et Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 96). — 30, BOULEVARD DE STRASBOURG, A PARIS; FABRIQUE: 5, RUE DE LORRAINE, A BESANÇON.

LÉVY (Paul-Elie), ✿, *ancien élève de l'École Polytechnique; ingénieur civil expert près le Conseil de préfecture de la Seine.*

Membre des comités et Médaille d'or, Liège 1905; Membre des comités, Milan 1906 (Cl. 28 et 32). — 8, RUE CREVAUX, A PARIS.

LHÉRITIER (Antoine), ✱, ✿, O. ✿. *épurateur et fabricant d'huiles et graisses industrielles; président de la Chambre syndicale des huiles et graisses industrielles; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Paris 1900; Médailles d'or, Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 40). — 86, AVENUE DE PARIS, PLAINE-SAINT-DENIS (SEINE).

LHOTE (Symphorien), *propriétaire négociant en vins (Maison S. Lhote fils).*

Médailles d'or, Paris 1889, Bruxelles 1897, Paris 1900, Hanoï 1903 et Liège 1905 (Cl. 60). — A DIJON (COTE-D'OR).

LIAUD (Louis-Émile), *fabricant de chapeaux de paille.*

Hors concours, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Milan 1906, Marseille 1906 et Bordeaux 1907; Vice-Président de Comité, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — 6, rue Sainte-Anne, a Paris.

LIAUD (Lucien), ✻, *fabricant de chapeaux de paille et feutre.*

Membre du jury, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905, Milan 1906, Marseille 1906 et Bordeaux 1907 (Cl. 86). — 6, rue Sainte-Anne, a Paris.

LIBRON (Claude), ✻, ✿, *ancien industriel; vice-président honoraire de la Chambre syndicale des corsets et fournitures.*

Membre des comités, Hanoï 1902-1903, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 86). — 36, boulevard Magenta, a Paris.

LIBRON (Fernand), ✿, *fabricant de corsets en gros et négociant en fleurs et plumes.*

Médailles d'or, Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904; Membre des comités et Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — 33, rue de Moscou, a Paris.

LIÈVRE (Hector), *marchand de bois.*

Membre du jury, Bordeaux 1907 (Cl. 28 et 29). — 65, quai de la Gare, a Paris.

LIEZ (Émile), *fabricant de chapeaux de paille et feutre pour dames.*

Grands prix en collectivité, Bruxelles 1897 et Liège 1905 (Cl. 86). — 83, rue des Petits-Champs, a Paris.

LIGIER (Émile), ✻, ✿, *fabricant d'articles en acier poli, bijouterie, sacs, bourses (de la Société L. Huet et E. Ligier); vice-président de la Chambre syndicale de la bijouterie fantaisie en tous genres et des industries qui s'y rattachent: vice-président de la Chambre syndicale des fabricants d'articles métalliques pour mercerie, confection et chaussure.*

Membre des comités et Grands prix, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 95). — 118, rue de Turenne, a Paris.

LIGNEAU DE SERÉVILLE (Léon), *ingénieur-constructeur; fabricant de filets de pêche.*

Grands prix, Paris 1900 et Milan 1906 (Cl. 53). — A Saint-Just-en-Chaussée (Oise).

LIGNIER (James), ✿, *artiste peintre.*

Hors concours (Beaux-Arts), Liège 1905 (Cl. 7). — 11, square de Messine, a Paris.

LIGNON (Achille), *négociant en vins et spiritueux; membre de la Chambre de commerce de Lyon; conseiller du Commerce extérieur; ancien président du Tribunal de commerce de Lyon.*

Président de jury, Lyon 1894; Membre de jury, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906; Membre du jury supérieur, Marseille 1906 (Cl. 60). — 146, Grande-Rue de la Guillotière, a Lyon (Rhône).

LILLET (Raymond), *distillateur.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904. Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Marseille 1906; Membre du jury, Bordeaux 1907 (Cl. 61). — A Podensac (Gironde).

LINDEBOOM (Alfred), I ✿, *ingénieur des Arts et Manufactures, administrateur de la Société anonyme des établissements E. Muller d'Ivry.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 72). — 18, rue de l'Arcade, a Paris.

LINET (Pierre), ✿, *fabricant d'engrais et produits chimiques.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 87). — 7, boulevard Magenta, a Paris.

LINKE (François), ✻, ✿, *fabricant de meubles d'art avec bronzes; vice-président de la Chambre syndicale de l'ameublement.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 69). — 170, rue du Faubourg-Saint-Antoine, a Paris.

LINZELER (Jean), *manufacturier (maison Vimont et Linzeler).*

Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — 3, rue des Deux-Boules, a Paris.

LINZELER (Robert), *orfèvre-coutelier.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 93). — 9, rue d'Argenson, a Paris.

LIPMANN (Ernest), *fabricant de montres de précision (chronomètres Lip); usine de la Mouillère, à Besançon; président de la Mutualité horlogère française; conseiller du commerce extérieur; vice-président de la Chambre syndicale de l'horlogerie en gros, de Paris et des départements; expert en douane.*

Grand prix, Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 96). — 96, boulevard de Sébastopol, a Paris.

LIPPMANN (Édouard), ✻, ✿, *ingénieur.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 28). — 47, rue de Chabrol, a Paris.

LŒBNITZ (Jules-A.), ✻, ✿, *fabricant de terres cuites et faïences; président de l'Union céramique et chaufournière de France.*

Membre des comités, Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 72). — 4, rue Pierre-Levée, a Paris.

LOISEAU (Arthur), ✠, *fabricant d'horlogerie.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 96). — 12-14, rue de la Madeleine, a Besançon (Doubs).

LOLLIOT (Albert-René), ✠, *vice-président de la Chambre syndicale des fabricants de plumes pour parures.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Hanoï 1902-1903, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Expert du jury, Milan 1906 (Cl. 86). — 4, rue Martel, a Paris.

LOMBARD (Émile), *directeur de la Société des produits chimiques de Marseille-l'Estaque; président du Syndicat des industries chimiques; membre de la Chambre de commerce de Marseille.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906; Hors concours, Marseille 1906 (Cl. 87). — 12, rue Breteuil, a Marseille (Bouches-du-Rhône).

LOONEN (Charles), ✠, *fabricant de brosses.*

Membre des comités et Grand prix, Paris 1900, (Cl. 98). — 8, rue Bourg-l'Abbé, a Paris.

LOPÈS-DIAS (Joseph), ✠, I. ✠, *négociant; ingénieur des Arts et Manufactures; secrétaire général du Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de la Gironde; président de la section girondine du Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture; secrétaire du Comité international des vins, cidres, spiritueux et liqueurs; secrétaire de la Fédération du commerce d'exportation des vins, cidres, spiritueux et liqueurs de France; secrétaire général des comités franco-britannique, franco-espagnol et franco-américain; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Bordeaux 1895; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906; Membre du jury, Bordeaux 1907 (Cl. 60). — 16, rue Duplessis, a Bordeaux.

LORAIN (Paul), I. ✠, *libraire-éditeur (imprimeur-éditeur d'estampes, maison Levasseur et Cie).*

Hors concours, Anvers 1894; Paris 1900; Hanoï 1903; Grand prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 13). — 33, rue de Fleurus, a Paris.

LORDEREAU (Gabriel), *ingénieur des Arts et Manufactures; membre du Comité de l'Association amicale des Anciens élèves de l'École centrale.*

Grand prix, Paris 1900; Membre du jury, Liège 1905; Rappel de Grand prix, Bordeaux 1907 (Cl. 24). — 1, place Saint-Clair, a Lyon (Rhône).

LOREAU (Alfred), ✠, ✠, ✠, *ingénieur manufacturier; régent de la Banque de France; président de la Commission des comptes et publications du Comité français des Expositions à l'étranger.*

Membre du jury, Paris 1900; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique, de Londres 1908 (Cl. 30). — 243, boulevard Saint-Germain, a Paris.

LORILLEUX (Pierre-Charles), *fabricant d'encres d'imprimerie, couleurs et vernis.*

Hors-concours, Paris 1899 et 1900; Grands prix, Saint-Louis 1905, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 87). — 16, rue Suger, a Paris.

LORTAT-JACOB (Pierre), *imprimeur; directeur de la Société anonyme des imprimeries Minot.*

Grand prix, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 11). — 34, rue des Martyrs, a Paris.

LORTHIOIS (Jules), *fabricant de tapis et tissus pour ameublement; spécialité de tissus nouveautés pour corsets (maison Lorthiois, Laurent et fils, usines à Tourcoing et à Bohain); secrétaire de la Chambre syndicale des fabricants de tapis.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 70). — 6, rue Saint-Joseph, a Paris.

LOUCHET (Paul), ✠, *ciseleur; membre de la Société des artistes français; ancien président de la Réunion des fabricants de bronze.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 97). — 3, rue Auber, a Paris.

LOUICHE DESFONTAINES, *avocat à la Cour d'appel de Paris; Secrétaire général de l'Union des Sociétés de patronage de France.*

Médailles d'or, Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905, Milan 1906; Membre et Rapporteur du jury, Milan 1906; Membre des comités, Londres 1908 (Cl. 111 et 112). — 31, rue Washington, a Paris.

LOUIS-GUÉRIN (Charles), ✠, *fabricant de draps; vice-président de l'Association générale des tissus et matières textiles.*

Vice-Président de comité et de jury, Paris 1889 et 1900 (Cl. 77). — 5, rue de Sfax, a Paris.

LOURTIES (V.), *vice-président du Sénat; président d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger; ancien ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes.*

Président de jury, Paris 1900; Vice-Président du jury supérieur, Bruxelles 1897 et Liège 1905 (Cl. 107). — 45, rue de Rennes, a Paris.

LUCET (Ernest), ✠, *directeur du « Bon Marché ».*

Membre des comités, Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905, Milan 1906; Vice-Président de comité, Londres 1908 (Cl. 86). — 12, rue Sédillot, a Paris.

LUCHAIRE (Henri), ✠, *constructeur d'appareils d'éclairage; ingénieur des Arts et Manufactures; vice-président de la Chambre syndicale des fabricants de lampes.*

Membre des comités et rapporteur de jury, Paris 1900 (Cl. 75). — 27, rue Erard, a Paris.

LUCIEN-GRAUX, I. ✿, ✿, *docteur en médecine; rédacteur en chef de* la Gazette médicale de Paris, *et de la* Gazette des Eaux.

Grands prix en collectivité, Hanoï 1902-1903 et Milan 1906; Secrétaire de comité, Londres 1908 (Cl. 16). — 11 *bis*, rue Villebois-Mareuil, a Paris.

LULING (Albert), ✿, ✿, *conseiller du Commerce extérieur, négociant en vins de Champagne.*

Grand prix en collectivité, Paris 1900 (Cl. 60). — 16, boulevard Lundy, a Reims (Marne).

LUMIÈRE (Antoine), O. ✿, *industriel.*

Grands prix, Paris 1889 et 1900 (Cl. 12). — 21, rue Saint-Victor, a Lyon-Monplaisir (Rhône).

LUMIÈRE (Auguste), ✿, ✿, *industriel.*

Grands prix, Paris 1889 et 1900 (Cl. 12). — 262, cours Gambetta, a Lyon-Monplaisir (Rhône).

LUMIÈRE (Louis), ✿, ✿, *industriel.*

Membre des comités, Grands prix, Paris 1889 et 1900 (Cl. 12). — 262, cours Gambetta, a Lyon-Monplaisir (Rhône).

LUNEAU (Jean), ✿, *fabricant de vêtements et trousseaux pour hommes et enfants.*

Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 85). — 19 a 23, rue Nationale, a Lille (Nord).

LUYS (Georges), ✿, *docteur en médecine; ancien interne des hôpitaux de Paris; lauréat de l'Académie et de la Faculté de médecine.*

Grand prix, Milan 1906 (collectivité des auteurs) (Cl. 111). — 20, rue de Grenelle, a Paris.

LUZE (Henri-François de), *ingénieur des Arts et Manufactures; administrateur de la Société « Porcelaine Théodore Haviland ».*

Grand prix, Paris 1900; Membre et Rapporteur du jury, Saint-Louis 1904; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 72). — 56, avenue de Poitiers, a Limoges (Haute-Vienne).

LYON (Gustave), O. ✿, *ingénieur civil des Mines; facteur de pianos et harpes, chef de la maison Pleyel, Wolff, Lyon et Cie; président de la Chambre syndicale des fabricants d'instruments de musique.*

Membre des comités et Grand prix, Paris 1889. Président des comités et du jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Président de jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 17). — 22, rue Rochechouart, a Paris.

M

MABILLEAU (Léopold), O. ✿, *directeur du Musée social, président de la Fédération nationale de la Mutualité française et de la Fédération internationale de la mutualité.*

Rapporteur de jury, Paris 1900; Rapporteur général de l'Économie sociale, 1er Vice-président du jury de département et Membre du jury supérieur, Saint-Louis 1904, Vice-Président de jury, Liège 1905 et Milan 1906; Vice-Président de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 107 et 109). — 5, rue Las-Cases, a Paris.

MACDONALD (Gabriel), ✿, *fabricant de plumes pour parures; conseiller de la Chambre syndicale des fabricants de plumes pour parures.*

Médailles d'or, Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 86). — 17, rue des Petites-Écuries, a Paris.

MACHIELS (Jules de), *administrateur de la Société industrielle d'Albert (Somme); cycles et motocyclettes Rochet, Ajax, Régina, Roland, « Trèfle à quatre ».*

Médailles d'or, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 30). — 27, avenue de la Grande-Armée, a Paris.

MACHIN (Auguste), ✿, *boulanger.*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904 (Cl. 57). — 90, rue de Turenne, a Paris.

MACIET (Jules), *vice-président de l'Union centrale des arts décoratifs.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 66). — 1, rue Godot-de-Mauroi, a Paris.

MACQUAIRE (Paul), *fabricant de spécialités pharmaceutiques; lauréat de l'Académie de médecine; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1900, Diplôme d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 87). — 2, rue du Chateau, les Lilas (Seine).

MAËS (Georges), ✿, *président honoraire de la Chambre syndicale des maîtres de verrerie de France; membre de la Commission permanente des valeurs en douane.*

Rapporteur de comité et membre du jury, Paris 1878, 1889 et 1900 (Cl. 73). — 45, rue de Courcelles, a Paris.

MAGNE (Georges), ✿, O. ✿, *notaire honoraire de Paris; horticulteur amateur.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 46). — 207, boulevard Saint-Germain, a Paris, et 15, boulevard de Boulogne, a Boulogne (Seine).

MAGNE (Lucien), O. ✳, *architecte; inspecteur général des monuments historiques; professeur à l'École des Beaux-Arts, au Conservatoire des Arts et Métiers; membre de la Commission de perfectionnement de la Manufacture des Gobelins.*

Président de comité et de jury, Paris 1900 (Cl. 10). — 6, RUE DE L'ORATOIRE, A PARIS.

MAGNIER-BÉDU (Ernest), ✿, O. ✿, *constructeur d'instruments et machines agricoles.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Grands prix Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 35). — A GROSLAY (SEINE-ET-OISE).

MAGUIN (Alfred), C. ✳, C. ✿, *ingénieur civil des Mines; vice-président du Comité français des Expositions à l'étranger; conseiller général de l'Aisne; membre de la Chambre de commerce de Saint-Quentin et de l'Aisne.*

Médaille d'or, Paris 1889; Président du comité central officiel de l'Exposition de Hanoï 1902-1903; Membre des comités et du jury, Paris 1900; président du Comité d'organisation de la section française de l'Exposition de Milan 1906; Vice-Président de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 55). — CHATEAU D'ANDELAIN (AISNE), ET 5, RUE DE CHANTILLY, A PARIS.

MAGUIN (Abel), *ingénieur des arts et manufactures; administrateur des établissements A. Maguin à Charmes.*

Médaille d'or, Paris 1889; Hors concours, Paris 1900, Hanoï 1902-1903, Milan 1906. (Cl. 55). — CHATEAU D'ANDELAIN, PAR LA FÈRE (AISNE).

MAHLER (Fernand), *négociant en soieries.*

Grand prix en collectivité, Liège 1905 (soierie parisienne) (Cl. 83). — 12, PLACE DE LA BOURSE, A PARIS.

MAHOUDEAU (Frédéric), ✳, *ancien ingénieur de la Compagnie de Fives-Lille.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 64). — 87, BOULEVARD SAINT-MICHEL, A PARIS.

MAIER (Alfred), *négociant en plumes brutes.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 86). — 36, RUE D'HAUTEVILLE, A PARIS.

MAIGRET (Henri), ✳, *manufacturier; ingénieur des Arts et Manufactures; vice-président de l'Association cotonnière coloniale; vice-président du syndicat général de l'industrie cotonnière française; membre correspondant de la Chambre de commerce de Saint-Quentin.*

Grands prix, Paris 1900, Hanoï 1902-1903, Saint-Louis 1904 et Liège 1905. (Cl. 84). — 29, RUE DU SENTIER, A PARIS.

MAILLARD (Georges), *avocat à la Cour d'appel, membre du Conseil judiciaire du Comité français des Expositions à l'étranger* (Cl. 105).

258, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, A PARIS.

MAINGUET (Pierre-Marie), ✳, ✿, *imprimeur-éditeur (associé de la maison Plon-Nourrit et Cie).*

Grand prix, Paris 1889; Membre des comités, Rapporteur du jury, Paris 1900; Secrétaire des comités, Saint-Louis 1904; Président de comité et Vice-Président de jury, Liège 1905; Président de comité, Milan 1906; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 13). — 8, RUE GARANCIÈRE, A PARIS.

MAISON (Louis), O. ✳, ✿, ✿, *constructeur et serrurier d'art.*

Médailles d'or, Paris 1889 et 1900; Vice-Président et Rapporteur de jury, Saint-Louis 1904; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 65). — LES RICEYS (AUBE).

MAITRE (Eugène), ✿, ✿, *confiturier et fabricant de conserves de fruits (Établissements Maître frères); secrétaire de la Chambre syndicale des confituriers français; secrétaire de l'Union des syndicats de l'alimentation en gros de la France.*

Médaille d'or en collectivité, Saint-Louis 1904 et Diplôme d'honneur en collectivité, Milan 1906 (Cl. 59). — 70, RUE DU POINT-DU-JOUR, A BILLANCOURT (SEINE).

MALAQUIN (Eugène), ✳, *courtier-gourmet; président de la Chambre syndicale des courtiers-gourmets.*

Membre du jury, Paris 1900; Trésorier de comité, Saint-Louis 1904; Vice-Président de classe et Secrétaire-Rapporteur de groupe, Liège 1905; Vice-Président de comité, Londres 1908 (Cl. 60). — 75, RUE DU PORT-DE-BERCY, A PARIS.

MALDANT (Louis), ✳, ✿, C. ✿, *viticulteur; (maison Alexis Maldant), vins fins; président honoraire de la Société vigneronne de l'arrondissement de Beaune.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 et Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 60). — A CHENÔVE-ERMITAGE, PAR SAVIGNY-LES-BEAUNE (CÔTE-D'OR).

MALESSET (Joseph), O. ✳, I. ✿, O. ✿, *maître-fondeur; ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine; membre du Conseil supérieur des colonies; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 97). — 28 *bis*, RUE GUERSANT, A PARIS.

MALICET (Paul), ✿, *ingénieur-mécanicien, administrateur de la Société des établissements Malicet et Blin.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900; Hors concours, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 30). — 3, AVENUE DES TERNES, A PARIS.

MALLET (Maurice), I. ✿, *aéronaute-constructeur.*

Membre des comités, Paris 1900; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 34). — 10, ROUTE DU HAVRE, A PUTEAUX (SEINE).

MAMBRET (Georges), ✻, *ingénieur électricien (ancienne maison L. Digeon et Cie).*

Médaille d'or, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 26). — 25, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, a Paris.

MANAUT (Frédéric), ✻, ✿, *directeur commercial de la Société Bergougnan et Cie, pneus « Le « Gaulois; secrétaire du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger; ingénieur des Arts et Manufactures; Président du Conseil général des Pyrénées-Orientales; conseiller du Commerce extérieur.*

Secrétaire de jury, Paris 1900; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 30). — 9, rue Villaret-Joyeuse, a Paris.

MANCHON (Gaston-Albert), I. ✿, *manufacturier.*

Hors concours, Paris 1900 et Hanoï 1903; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 80). — 48, rampe Bouvreuil, a Rouen (Seine-Inférieure).

MANDARD (Victor-Émile), O. ✻, *fabricant de soies; ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine; membre de la Commission permanente des valeurs en douane.*

Membre du comité supérieur de revision et du jury, Paris 1900 (Cl. 83). — 155, rue Saint-Denis, a Paris.

MANDEIX (A.), ✻, ✿, *importateur de vins de liqueurs et de rhums; ancien président du Syndicat général du commerce et de l'industrie du Havre; président honoraire du Syndicat national du commerce en gros des vins, cidres, spiritueux et liqueurs de France.*

Membre du jury, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Membre du jury supérieur, Milan 1906 (Cl. 61). — 167, Boulevard de Strasbourg, Le Havre (Seine-Inférieure).

MANNHEIM (Charles), ✻, *expert en objets d'art.*

Membre des Comités, Paris 1900 (Cl. 97). — 7, rue Saint-Georges, a Paris.

MANO (Benoît), ✿, *administrateur délégué de la Société générale de construction en béton armé et de travaux spéciaux en ciment.*

Médailles d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 28). — 167, avenue Victor Hugo, a Paris.

MANSARD (Georges), *Céramiste.*

Membre des comités, Bordeaux 1907; Rapporteur de la Section française, Dublin 1907 (Cl. 72). 34, rue de Paradis, a Paris.

MANSON (Dr Albert), ✻, I. ✿, *ancien interne et assistant des hôpitaux de Paris; chirurgien de l'hôpital Saint-Jacques.*

Membre des comités, Paris 1900; Secrétaire de comité, Saint-Louis 1904; Vice-Président de comité, Liège 1905 (Cl. 16). — 48, avenue Victor-Hugo, a Paris.

MANTIN (Georges), *compositeur de musique.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 47). — 5, rue Pelouze, a Paris et villa Francine, chemin de Fabron, a Nice (Alpes-Maritimes).

MANTOU (Georges), *négociant en plumes brutes.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 86). — 8, passage Violet, a Paris.

MANUEL (Henri), I. ✿, *expert photographe, éditeur d'art; expert devant les tribunaux de la Seine.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 12). — 27, rue du Faubourg-Montmartre, a Paris.

MARCADET fils, *fabricant de boulons.*

Médailles d'or, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 28). — a Chateau-Regnault (Ardennes).

MARCHAND (Charles), ✿, *mégissier et tanneur au chrome; président de la Chambre syndicale des mégissiers, teinturiers et tanneurs au chrome de Paris; conseiller du Commerce extérieur.*

Grand prix, Milan 1906 (Cl. 89). — 14, boulevard Arago, a Paris.

MARCHAND (Hébert), *industriel; manufacture de boutons de nacre; président de la Chambre syndicale des fabricants de boutons de nacre de l'Oise.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — A Andeville (Oise).

MARESCOT (Paul), ✻, ✿, *négociant en dentelles; président de la Chambre syndicale des dentelles et broderies.*

Médailles d'or, Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 84). — 24, rue Saint-Augustin a Paris.

MARGAINE-LACROIX (Mme Jeanne), ✿, *couturière.*

Grand prix en collectivité, Paris 1900; Grand prix, Paris 1900 (Cl. 85). — 19, boulevard Haussmann, a Paris.

MARGE (Pierre), ✿, *fabricant de pâtes alimentaires (maison Marge fils et Cie); trésorier du Syndicat général des fabricants de pâtes alimentaires de France.*

Médaille d'or, Paris 1878; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 56). — 291, rue de Créqui, a Lyon (Rhône).

MARGUERY (Jean-Nicolas), O. ✻, *restaurateur; président du Comité de l'alimentation parisienne; membre de la Chambre de commerce de Paris.*

Membre des comités, Paris 1889; Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 60). — 34, BOULEVARD BONNE-NOUVELLE, A PARIS.

MARION (Henri), ✿, *manufacturier; fabricant de boucles et agrafes (maison Vallée Marion); secrétaire de la Chambre syndicale des fabricants de tissus élastiques, caoutchouc manufacturé et des industries qui s'y rattachent.*

Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 86). — 37, RUE DES TROIS-BORNES, A PARIS.

MARMOTTAN (Dr Henri), O. ✻, *président des Conseils d'administration des mines de Bruay et d'Albi.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 63). — 31, RUE DESBORDES-VALMORE, A PARIS.

MARNIER-LAPOSTOLLE, O. ✻, C. ♁, *industriel.*

Membre du jury, Paris 1889 et 1900 (Cl. 61). — A NEAUPHLE-LE-CHATEAU (SEINE-ET-OISE) ET 22, AVENUE DU BOIS-DE-BOULOGNE, A PARIS.

MAROT (Émile), ✻, ✿, C. ♁, *ingénieur-constructeur de trieurs; maire de Niort; président de la Chambre de commerce des Deux-Sèvres; conseiller général des Deux-Sèvres; président de la Chambre syndicale des constructeurs de machines agricoles de France.*

Médailles d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906; Secrétaire de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 35). — 133, AVENUE DE PARIS, A NIORT (DEUX-SÈVRES).

MAROT (René), O. ♁, *ingénieur constructeur (Maison E. Marot et Cie. à Niort).*

Médaille d'or, Paris 1900; Hors concours, Liège 1905 Milan 1906 et Bordeaux 1907 (Cl. 35) — 9, BOULEVARD DE LA REINE, A VERSAILLES.

MARQUET DE VASSELOT (Léon), ✻, *fabricant de produits chimiques, de couleurs fines et de laques; vice-président de la Chambre syndicale des produits chimiques.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 87). — 15, RUE VIEILLE-DU-TEMPLE, A PARIS.

MARQUIS (Eugène), ✿, *fabricant de boutons, boucles, agrafes et bijouterie fantaisie; vice-président de la Chambre syndicale des fabricants de boutons; conseiller du commerce extérieur.*

Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 86). — 92, BOULEVARD DE SÉBASTOPOL, A PARIS.

MARREL (Jules), *maître de forges; président de la Chambre consultative des Arts et Manufactures de Rive-de-Gier (Loire).*

Grand prix, Liège 1905 (Cl. 64). — A RIVE-DE-GIER (LOIRE).

MARROU (Ferdinand), ✻, *ferronnier d'art; membre du Comité des beaux-arts de Rouen.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 66). — 70, RUE SAINT-ROMAIN, A ROUEN (SEINE-INFÉRIEURE).

MARTEAU (Charles), ✻, *manufacturier; président de la Société industrielle de Reims; membre de la Commission permanente des valeurs en douane; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1889; Rapporteur du jury, Paris 1900 (Cl. 82). — 13, AVENUE DE LAON, A REIMS (MARNE).

MARTEL (Jean-Jacques-Marie), O. ✻, ✿; *fabricant-négociant en fils et toiles; directeur-gérant du Comptoir de l'industrie linière.*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 81). — 9, RUE D'UZÈS, A PARIS.

MARTIAL-BERNARD, ✿, *joaillier-bijoutier, orfèvre; secrétaire de la Société d'encouragement et de la Maison de retraite de la bijouterie.*

Secrétaire des comités, Paris 1900; Secrétaire général et Rapporteur du comité de la section française, Exposition de Saint-Pétersbourg 1901-1902 (Cl. 95). — 12, RUE DES PYRAMIDES, A PARIS.

MARTIN (Fernand), ✻, *fabricant de jouets; ancien président de la Chambre syndicale des fabricants de jouets et jeux.*

Membre du jury et Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Président de jury, Liège 1905; Président de comité et Membre du jury, Milan 1906; Président de comité, Londres 1908 (Cl. 100). — 88, BOULEVARD DE MÉNILMONTANT, A PARIS.

MARTIN (Georges), ✻, *fabricant de dentelles; président honoraire de la Chambre syndicale des dentelles et broderies.*

Grand prix, Paris 1889; Rapporteur de comité et membre du jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 84). — 80, RUE DE RICHELIEU, A PARIS.

MARTIN (René), ✿, *chimiste-verrier, maître mosaïste (maison René Martin et Cie); ancien président de la Chambre syndicale des mosaïstes et céramistes; vice-président de l'Union syndicale des industries d'art religieux.*

Membre du jury, Paris 1889; Grands prix, Paris 1900, Saint-Pétersbourg 1900-1901, Liège 1905, Milan 1906 et Dublin 1907; Diplôme d'honneur de première classe, Bucarest 1906 (Cl. 73). — 20, RUE GÉNIN, A SAINT-DENIS-SUR-SEINE.

MARTIN DU GARD (Paul), *commissaire adjoint des expositions d'automobiles à Paris; président de l'Association générale automobile.*

Grands prix, Vienne 1904 et Milan 1906 (Cl. 30). — 69, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS.

MARTINE (Gaston-Georges), ✻, ✻, O. ✻, *industriel (fournitures générales pour usines et pour l'éclairage électrique); conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Paris 1900 et Milan 1906 (Cl. 25). — 15, RUE DE ROUBAIX, A LILLE (NORD).

MARTINET (Camille), *négociant en vins (maison Martinet, Piat et Cie), à Mâcon; conseiller du Commerce extérieur.*

Hors concours, Paris 1900; Expert du jury, Liège 1905 (Cl. 60). — 211, RUE LAFAYETTE, A PARIS.

MARTY, *président d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger; ancien ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes.* — (Cl. 108.)

53, RUE DE RENNES, A PARIS.

MARUÉJOULS, O. ✻, *député; président d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger; ancien ministre des Travaux publics et ancien ministre du Commerce.* — (Cl. 102.)

28, RUE DU LUXEMBOURG, A PARIS.

MARX (Roger), C. ✻, I. ✻, *homme de lettres, inspecteur général du Ministère des Beaux-Arts.*

Inspecteur principal de l'Exposition rétrospective de l'art français, Paris 1889; Chef adjoint du service des Expositions rétrospectives des Beaux-Arts, Paris 1900 (Cl. 7). — 2, RUE BÉRANGER, A PARIS.

MARX (Salomon), *fabricant de modes en gros; président de la Société de réintégration des Alsaciens-Lorrains.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 102). — 31, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE, A PARIS.

MASCART (Léon), *directeur de la Société des établissements Henry Lepaute; secrétaire de la Chambre syndicale des industries électriques.*

Grands prix, Paris 1889 et 1900; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 27). — 5, RUE MARGUERITTE, A PARIS.

MASCRÉ (Étienne), ✻, ✻, *fabricant de batistes et tissus de fantaisie; conseiller du Commerce extérieur.*

Secrétaire de comité, Vice-Président et Rapporteur de jury, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 81). — MAISONS DE FABRICATION A AVESNES-LES-AUBERT ET A LIGNY (NORD); 23, BOULEVARD POISSONNIÈRE, A PARIS.

MASCURAUD (Alfred), O. ✻, I. ✻, *sénateur, président du Comité républicain du Commerce, de l'industrie et de l'agriculture, membre du Conseil supérieur de l'enseignement technique; membre du Comité consultatif des chemins de fer; membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger; président honoraire de la Chambre syndicale de la bijouterie fantaisie en tous genres; membre de la Commission supérieure des Expositions.*

Président de comité et de jury, Paris 1900; Vice-Président de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 95). — 1, PLACE VALOIS, A PARIS.

MASSE (Paul), ✻, *filateur de laine; ancien vice-président de la Chambre de commerce d'Amiens; conseiller du commerce extérieur.*

Membre du jury, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 82). — A CORBIE (SOMME).

MASSE (René), ✻, *directeur de la Société d'éclairage, chauffage et force motrice.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 74). — 107, RUE DE L'UNIVERSITÉ, A PARIS.

MASSOL (Clément), ✻, O. ✻, *viticulteur, distillateur, administrateur des Caves réunies de Roquefort.*

Médailles d'or, Saint-Louis 1904 et Liège 1905. Membre du jury, Marseille 1906 (Cl. 60). — CLOS MASSANE, PRÈS MONTPELLIER (HÉRAULT).

MASSOL (Pierre), ✻, ✻, *administrateur directeur de la Société des caves et des producteurs réunis de Roquefort; vice-président de la Chambre de commerce de Millau et Saint-Affrique; administrateur de la succursale de la Banque de France de Millau.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre du jury, Paris 1900; Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904 (Cl. 40). — A ROQUEFORT (AVEYRON).

MASSON (Léon-Noël), O. ✻, I. ✻, *ingénieur des Arts et Manufactures; directeur en congé hors cadre au Conservatoire national des Arts et Métiers; ancien président de section à la Société des Ingénieurs civils de France; expert près les tribunaux de la Seine.*

Rapporteur des comités et du jury, Paris 1900. (Cl. 21) — 22, RUE ALPHONSE-DE-NEUVILLE, A PARIS.

MASSON (Pierre), ✻, I. ✻, *éditeur.*

Grand prix, Paris 1889; Secrétaire de jury, Paris 1900 (Cl. 13). — 120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, A PARIS.

MASURE (Auguste), ✻, I. ✻, O. ✻, *secrétaire du Conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M.*

Chef de service à la direction générale de la section française, Paris 1900; Secrétaire du Groupe des transports, Milan 1906; Trésorier du Groupe VI (chemin de fer et navigation), Londres 1908 (Cl. 32). — 88, RUE SAINT-LAZARE, A PARIS.

MATHE (Gaston BRAIT de la), *industriel.*

Médaille d'or, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Diplôme d'honneur et Grand prix, Milan 1906 (Cl. 23). — A SAINT-MAURICE (SEINE).

MATHIEU (Arthur), ✠, ✠, *négociant en bois de construction; syndic-président de la Communauté des bois à ouvrer.*

Membre des comités départementaux, Liège 1905; Médaille d'or et Membre des comités, Milan 1906 (Cl. 50). — 25, ROUTE DE FLANDRE, A AUBERVILLIERS (SEINE).

MATHIS (Lucien), ✠, ✠, *entrepreneur de travaux publics.*

Membre des comités, Paris 1900; Rapporteur, Saint-Louis 1904; Médailles d'or, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Vice-Président de jury, Milan 1906 Cl. 28). — 2, RUE DANTON, A PARIS.

MATHON (Eugène), *fabricant de tissus (maison E. Mathon et Dubrulle); président du Tribunal de Commerce de Roubaix; trésorier du Syndical des fabricants de tissus de Roubaix et Tourcoing.*

Grands prix, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 82). — 296, BOULEVARD GAMBETTA, A TOURCOING (NORD).

MATIGNON (François-Élie), I. ✠, *directeur de La Mutualité industrielle et de la Caisse d'assurances mutuelles des Chambres syndicales (Sociétés d'assurances contre les accidents).*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Membre des comités, rapporteur de jury et Grand prix, Liège 1905; Vice-Président de jury et Grand prix, Milan 1906 (Cl. 105). — 6, RUE D'ATHÈNES, A PARIS.

MAUCHAUFFÉE (Maurice), ✠, *industriel, président du Conseil d'administration de la Société des établissements Mauchauffée.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et Grand prix, Paris 1900 (Cl. 82). — 10, AVENUE HOCHE, A PARIS.

MAUNOURY (Paul-Henri-Georges), *fabricant de papier.*

Hors concours, Paris 1900; Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 92). — 10, RUE COQUILLÈRE, A PARIS.

MAUPRIVEZ-LEROY (Octave), ✠, *distillateur; négociant en vins; juge au Tribunal de commerce de Compiègne; trésorier du Syndicat du commerce en gros des vins, spiritueux et liqueurs de l'Oise.*

Expert du jury, Paris 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 61). — 27, RUE DE SOLFÉRINO, A COMPIÈGNE (OISE).

MAURER (Jacques-Émile), I. ✠, *ingénieur, administrateur délégué et directeur de la Compagnie des moteurs « Taylor » à gaz pauvre.*

Médaille d'or, Bordeaux 1895 (Cl. 20). — 16, RUE GRANGE-BATELIÈRE, A PARIS.

MAUREY-DESCHAMPS (Félix-Armand), O. ✠, *industriel; (usine à Trie-Château (Oise); ancien président de la Chambre syndicale de la brosserie.*

Médaille d'or, Paris 1878; Membre du jury, Paris 1889 et 1900; Diplôme d'honneur, Bruxelles 1897; Grands prix, Anvers 1894 et Saint-Louis 1904 (Cl. 98). — 65, RUE TURBIGO, A PARIS.

MAURIN (Edmond-Joseph), I. ✠, O. ✠, *négociant en vins (maison J. et B. Maurin).*

Médailles d'or, Paris 1889 et 1900; Membre du jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 60). — 9 A 15, RUE DE LA BRÈDE, A BORDEAUX (GIRONDE).

MAUS (Raymond), ✠, *Maison des 100.000 chemises.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 86). — 69, RUE LAFAYETTE, A PARIS.

MAUVIGNEY (Jérôme), *négociant en vins (maison M. Marceau); président honoraire du Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de la Gironde; vice-président de la Fédération du commerce d'exportation des vins, spiritueux et liqueurs de France.*

Membre du jury, Paris 1900; Grand prix, Hanoï 1902-1903; Membre des comités, Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 60). — 57, RUE MINVIELLE, A BORDEAUX (GIRONDE).

MAX-CREMNITZ (Mme Marguerite), I. ✠, *présidente fondatrice de l'Œuvre nouvelle des crèches parisiennes.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Membre des comités et Hors concours, Milan 1906 (Cl. 112). — 113, AVENUE VICTOR-HUGO, A PARIS

MAXWELL (James E.-P.), O. ✠, *propriétaire-viticulteur; président de la Société d'agriculture de la Gironde.*

Grand prix, Paris 1900; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 60). — 107, RUE CROIX-DE-SEGUEY, A BORDEAUX (GIRONDE).

MAYAUDON (Édouard), ✠, *parfumeur; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Bordeaux 1907 (Cl. 90). — 230, AVENUE THIERS, A BORDEAUX (GIRONDE).

MAYEN (Alfred), ✠, *directeur de la Compagnie d'assurances contre les accidents « la Prévoyance »; président du Syndicat des Compagnies d'assurances contre les accidents.*

Membre des comités et Grands prix, Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 109). — 23, RUE DE LONDRES, A PARIS.

MAYEN (Paul), ✠, *administrateur de la Compagnie d'assurances « la Prévoyance ».*

Membre des comités et Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 109). — 23, RUE DE LONDRES, A PARIS.

MAYER (Henri), ✠, *fabricant de plumes pour parures (maison Mirtil, Mayer et frère).*

Médailles d'or, Paris 1889 et 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — 73, rue Réaumur, a Paris.

MAYRARGUE (Félix), I. ✠, ✠, *négociant en huiles (maison Joseph Mayrargue); conseiller du commerce extérieur.*

Médailles d'or, Paris 1889 et Saint-Louis 1904 (Cl. 54). — 28, rue Gioffredo, a Nice (Alpes-Maritimes).

MÉGRET (Alexandre), ✠, O. ✠. *négociant en vins.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Expert de jury, Paris 1900 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 60). — 74, boulevard Richard-Lenoir, a Paris.

MÉLIA (Michel), ✠, *fabricant de tabacs.*

Membre du jury, Bruxelles 1897 et Paris 1900 (Cl. 91). — Avenue Durando, a Alger (Algérie).

MEILLASSOUX (Gabriel), *fabricant de sucres, conseiller du Commerce extérieur; ancien juge au Tribunal de Commerce de Roubaix.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 59). — 8, rue Georges-Ville, a Paris; et Ripiceni, district de Botosanie (Roumanie).

MELLERIO (Maxime), I. ✠, *fabricant de tapis et de tissus d'ameublement; président de la Chambre syndicale des fabricants de moquette à la mécanique de France.*

Médaille d'or, Bruxelles 1897 : Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 70). — 26, rue du Sentier, a Paris.

MÉNARD (G.), *fabricant de batiste à Solesmes (Nord).*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 81). — 23, rue du Sentier, a Paris.

MENCIÈRE (Dr Louis), ✠, *chirurgien de la chirurgie orthopédique de Reims; ancien interne des hôpitaux de Bordeaux.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 16). — 38, rue de Courtancy, a Reims (Marne).

MENDEL (Charles), I. ✠, *éditeur; ancien président de la Chambre syndicale des fabricants et négociants de la photographie; secrétaire de l'Alliance syndicale du commerce et de l'industrie.*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre du jury et Rapporteur, Liège 1905; Vice-Président de comité, Membre du jury et Rapporteur, Milan 1906; Vice-Président du comité, Londres 1908 (Cl. 12). — 118, rue d'Assas, a Paris.

MÉNÉTRIER (Émile), ✠, ✠, *drogueries médicinales, produits pharmaceutiques et chimiques; juge suppléant au Tribunal de commerce de la Seine; conseiller du Commerce extérieur.*

Grand prix, Paris 1900 et Liège 1905; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 87), — 34-38, rue des Francs-Bourgeois, a Paris.

MENIER (Gaston), O. ✠, *député; manufacturier, président de la Chambre syndicale des chocolatiers.*

Grands prix, Paris 1889 et 1900 (Cl. 59). — 61, rue de Monceau, a Paris.

MENIER (Henri), C. ✠, *industriel.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 33). — 8, rue Alfred-de-Vigny, a Paris.

MÉRA (Ernest), ✠, ✠, *ingénieur civil; administrateur délégué et directeur de la Société générale des industries économiques (moteurs Charon).*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 20). — 40, rue Laffitte, a Paris.

MÉRAN (Georges), I. ✠, *céramiste; président adjoint de la Chambre syndicale de la céramique et de la verrerie.*

Hors concours, Paris 1900; Diplôme d'honneur et Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 72). — 155, rue du Faubourg-Poissonnière, a Paris.

MÉRAN (Maurice), *céramiste (maison Mallié).*

Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 72). — 155, rue du Faubourg-Poissonnière, a Paris.

MERCERON (Gaston-Louis), I. ✠, *ingénieur des Arts et Manufactures; directeur de la Compagnie meusienne de chemins de fer; président honoraire de l'Union technique des chemins de fer d'intérêt local et des tramways de France; administrateur de la Société française des moteurs Diesel.*

Grand prix, Paris 1900, Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 32). — 30, boulevard de la Rochelle, a Bar-le-Duc (Meuse).

MERCIER (Firmin), *directeur commercial de la Société Jougla.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 12). — 45, rue de Rivoli, a Paris.

MERCIER (Henry), ✠, *ébéniste-tapissier.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905; Président de groupe, Membre du jury, Milan 1906; Vice-Président de la Section française, Bucarest 1906 (Cl. 69). — 100, rue du Faubourg-Saint-Antoine, a Paris.

MERCIER (Louis), ✠, *directeur général de la Compagnie des mines de Béthune.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 63). — A Mazingarbe (Pas-de-Calais).

MERCIER (Pierre), I. ✪, *pharmacien-chimiste; président de la Section des fabricants de la Chambre syndicale des fabricants et négociants de la photographie.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Diplômes d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 12 et 87). — 23, RUE DES MOINES, A PARIS.

MÉRÉ DE CHANTILLY (Paul), *pharmacien, fabricant de produits vétérinaires; secrétaire de l'Union des syndicats du commerce et de l'industrie du Loiret.*

Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 87). — 29-31, FAUBOURG DE BOURGOGNE, A ORLÉANS (LOIRET).

MERLE (Jean), *manufacturier (maison F. Dupuis Merle et Cie), membre de la Chambre de commerce à Tarare (Rhône).*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 80). — A THIZY (RHÔNE).

MERMILLIOD (Eugène), ✱, ✪, *manufacturier; chapeaux de paille et feutre pour dames; président de la Chambre syndicale des fabricants de chapellerie pour dames.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Rapporteur, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906; Secrétaire de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 86). — 52, RUE MONTMARTRE, A PARIS.

MÉRY (Albert), ✪, ✱, *président de la Société des chéneaux et tuyaux en fonte (système J. Bigot-Renaux).*

Médailles d'or, Paris 1900 (Cl. 65). — 42, RUE RÉAUMUR, A PARIS.

MESTREZAT (D.-G.), ✪, *négociant en vins; président du Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de la Gironde; administrateur de la succursale de la Banque de France, à Bordeaux.*

Expert du jury, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906; Vice-Président de jury, Bordeaux 1907 (Cl. 60). — 17, COURS DE LA MARTINIQUE, A BORDEAUX (GIRONDE).

MESUREUR (Gustave), *directeur de l'administration générale de l'Assistance publique à Paris; président d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger; ancien ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes.* — (Cl. 112)

3, PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, A PARIS.

METMAN (Louis), *conservateur du Musée des Arts décoratifs.*

Membre des comités, Paris 1900; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 94). — 38, RUE DE LUBECK, A PARIS.

METZ (Arthur), O. ✱, I. ✪, ✱, *industriel; membre de la Chambre de commerce de Paris; président honoraire de l'Union céramique et chaufournière de France; président de la Chambre syndicale des céramistes; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1889; Secrétaire de jury et Membre des comités, Paris 1900; Vice-Président de jury, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 28 et 72). — 154, BOULEVARD MAGENTA, A PARIS.

MEURER (Auguste), I. ✪, ✱, *ingénieur-constructeur (serrurerie d'art et construction métallique).*

Diplôme d'honneur, Anvers 1894; Hors concours, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905; Membre des comités et du jury, Milan 1906 (Cl. 66). — 76, BOULEVARD DE LA VILLETTE, A PARIS.

MEURISSE (Paul), ✱, ✪, *négociant en bois (maison Meurisse frères); président honoraire de la Fédération des syndicats du commerce des bois et président de l'Union syndicale des marchands de bois de France.*

Grand prix, Paris 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 50). — 82 ET 84, RUE DES MEUNIERS, A LILLE (NORD).

MEY (Léon), I. ✪, ✱, *artiste dessinateur; trésorier de la Chambre syndicale des artistes dessinateurs pour tissus et papiers peints.*

Médailles d'or, Paris 1900, Hanoï 1902-1903 et Milan 1906 (Cl. 84). — 126, RUE RÉAUMUR, A PARIS.

MEYER (Albert), *négociant en vins mousseux; vice-président du Syndicat des vins mousseux de Saumur.*

Grands prix en collectivité, Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 60). — A BEAULIEU-LÈS-SAUMUR (MAINE-ET-LOIRE).

MEYER (Georges), *fabricant d'horlogerie de précision (successeur de Hector Lévy); ingénieur des Arts et Manufactures; conseiller du Commerce extérieur.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 96). — 139, BOULEVARD SÉBASTOPOL, A PARIS.

MEYER (Joseph), ✱, *directeur de la Société du Louvre.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et Grand prix, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Grand prix et Hors concours, Milan 1906 (Cl. 86). — 3, PLACE RIVOLI, A PARIS.

MEYER (Léon-Robert), ✱, *manufacturier; conseiller du Commerce extérieur.*

Grands prix, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 115). — 10, QUAI GASTON-BOULET, A ROUEN (SEINE-INFÉRIEURE).

MEYER (Marcel), ✠, *directeur de la Compagnie générale de travaux d'éclairage et de force (anciens établissements Clémançon).*

Médaille d'or, Bruxelles 1897; Grands prix, Paris 1900 et Hanoï 1903 (Cl. 23-25). — 23, RUE LAMARTINE, A PARIS.

MEYER (Paul), *commissionnaire en marchandises; ancien président du conseil des rizeries de l'Hérault; membre de la Chambre syndicat des blés, seigle et avoine à la Bourse du Commerce.*

Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 56.). 36, RUE DE MONTPENSIER, A PARIS.

MEYER-MAY (Albert-Jacques), ✠, *directeur des constructions électriques à la Société industrielle des Téléphones; président du Syndicat professionnel des industries électriques, et vice-président de l'Union des syndicats de l'électricité.*

Médaille d'or, Paris 1900 et Hanoï 1902-1903, Vice-Président de jury, Liège 1905 (Cl. 26). — 25, RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, A PARIS.

MEYZONNIER (Eugène), *fabricant de peaux pour chaussures; président de la Chambre de commerce d'Annonay; membre du Conseil supérieur du travail; vice-président du Syndicat des cuirs de la région lyonnaise.*

Grand prix, Paris 1900; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 89). — A ANNONAY (ARDÈCHE).

MEZZARA (Paul), *architecte et artiste décorateur en dentelles et broderies.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 10). — 13, AVENUE CARNOT, A PARIS.

MIAULET (Samuel), ✠, *manufacturier (maison Saurel et Miaulet), conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 70). — A NIMES (GARD).

MICHAU (Henri), ✱, *entrepreneur de travaux publics.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 28). — 243, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, A PARIS.

MICHAU (Théophile), ✱, *filateur et fabricant de tissus de laine; ancien député du Nord; conseiller du Commerce extérieur; membre de la Commission des valeurs en douane.*

Médaille d'or, Paris 1889; Grand prix, Paris 1900 (Cl. 82). — 9, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE A PARIS.

MICHAUD (Edmond), O. ✱, ✠, *ancien fabricant de savons; ingénieur des Arts et Manufactures; vice-président de la Chambre de commerce; président de la Chambre syndicale de la stéarinerie et de la savonnerie.*

Membre du jury, Paris 1889 (Cl. 87). — 11, RUE BOISSY-D'ANGLAS, A PARIS.

MICHAUD (Ernest-Nicolas), ✠, *fabricant de savons, glycérine; administrateur de la Mutualité industrielle; de la Société d'encouragement pour le commerce d'exportation.*

Membre du jury, Paris 1889; Grands prix, Paris 1900, Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904; Membre des comités, Liège 1905 et Président de comité et de jury, Grand prix, Milan 1906 (Cl. 87). — 52, BOULEVARD MALESHERBES, A PARIS.

MICHAUD (Jules), O. ✱, *ancien ingénieur; directeur de la maison Marinoni; ancien président de la Chambre syndicale des constructeurs de machines d'imprimerie.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 et Liège 1905; Vice-Président de Comité, Milan 1906. (Cl. 11). — 199 *bis*, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, A PARIS.

MICHAUD (Léon), I. ✠, *libraire-éditeur; secrétaire général de la Chambre syndicale des libraires de France.*

Médailles d'or, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 13). — A REIMS (MARNE).

MICHAUD (René), ✠, *fabricant de savons. Usines, 89, avenue de la République, à Aubervilliers (Seine).*

Grands prix, Paris 1900, Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904; Hors concours, Liège 1905; Grand prix; Milan 1906 (Cl. 87). — 79, RUE DU VIVIER, A AUBERVILLIERS (SEINE).

MICHEL (Auguste), *administrateur délégué de la Société d'électricité « Nil Melior ».*

Grand prix, Milan 1906 (Cl. 25). — 47, RUE LACORDAIRE, A PARIS.

MICHEL (Charles), *directeur de la succursale de la Compagnie pour la fabrication des compteurs et matériel d'usines à gaz; secrétaire du syndicat des mécaniciens, chaudronniers et fondeurs de France.*

Médailles d'or, Paris 1889; Grands prix, Paris 1900, Hanoï 1902-1903, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906; Secrétaire de Comité, Londres 1908. (Cl. 21). — 16-18, BOULEVARD DE VAUGIRARD, A PARIS.

MICHEL (Charles), O, ✱, ✠, *administrateur des mines de la Roche-la Molière et Firminy, à Lyon; de la Compagnie du chemin de fer de Djibouti à Addis Ababa; de la Société anonyme des anciens établissements Girard à Déville-les-Rouen; secrétaire général de la Société d'études maritimes et coloniales; conseiller du Commerce extérieur; membre du Conseil supérieur des colonies.*

Membre du jury, Liège 1906, Milan 1906 et Marseille 1907; Grand prix, Milan 1906, Marseille 1906 et Bordeaux 1907 (Cl. 82). — 22, RUE CLÉMENT-MAROT, A PARIS.

MICHEL (Félix), I. ✿, *négociant en vins et grains; président honoraire du Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de Montpellier; conseiller du Commerce extérieur; administrateur de la Banque de France; membre de la Chambre de commerce de Montpellier.*

Membre des comités départementaux, Liège 1905 (Cl. 60). — 5, RUE CLOS-RENÉ, A MONTPELLIER (HÉRAULT).

MICHOT (Ernest), ✱ *agréé au Tribunal de commerce, membre du Conseil judiciaire du Comité français des Expositions à l'étranger* (Cl. 105).

173, RUE SAINT-HONORÉ, A PARIS.

MIDY (André), ✿, ✿, *fabricant de produits pharmaceutiques.*

Membre des comités, Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 87). — 9, RUE DU COMMANDANT-RIVIÈRE, A PARIS.

MIDY (Léon), ✿, ✿, *fabricant de produits pharmaceutiques.*

Membre des comites, Médaille d'or, Liège 1905; Grand prix Milan 1906 (Cl. 87). — 9, RUE DU COMMANDANT-RIVIÈRE, A PARIS.

MIDY (Marcel), ✿, *chimiste.*

Membre des comités, Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 41). — 9, RUE DU COMMANDANT-RIVIÈRE, A PARIS.

MIELLEZ (Édouard), ✱, *ancien manufacturier; président honoraire de la Chambre de commerce d'Armentières.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et Grand prix, Paris 1900 (Cl. 81). — A ARMENTIÈRES (NORD).

MIGNOT (E.), ✱, ✿, *fabricant de chocolat.*

Rapporteur de jury, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 59). — 4, RUE VERNOUILLET, A REIMS (MARNE).

MILDÉ (Charles), O. ✱, *ingénieur-constructeur électricien; ancien président du Syndicat professionnel des industries électriques.*

Médaille d'or, Paris 1889; Grands prix, Paris 1900, Hanoï 1902-1903, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Hors concours. Milan 1906. (Cl. 26). — 60, RUE DESRENAUDES, A PARIS.

MILLERAND (A.), *député; ancien Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes; président d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger.* — (Cl. 112).

2, AVENUE DE VILLARS, A PARIS.

MILLET (Théodore), O. ✱, I. ✿, *ex-fabricant de bronzes, meubles et objets d'art.*

Médaille d'or, Paris 1889; Grand prix, Paris 1900; Rapporteur de jury, Saint-Louis 1904; Membre du jury et Rapporteur, Liège 1905 (Cl. 97). — 86, BOULEVARD BEAUMARCHAIS, A PARIS.

MILLOT (Lucien), ✿, *fabricant de ciments.*

Membre des comités, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 28). — 8, BOULEVARD DE LA BASTILLE, A PARIS.

MIMARD (Étienne), O. ✱, *directeur de la manufacture française d'armes et cycles de Saint-Étienne; membre de la Chambre de commerce de Saint-Étienne; vice-président de la Chambre syndicale des fabricants d'armes de Saint-Étienne; président de la Chambre syndicale des cycles et automobiles.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix et Membre du jury, Saint-Louis 1904, Liège 1905, Milan et Marseille 1906 (Cl. 51). — 5, PLACE BADOUILLIÈRE, A SAINT-ÉTIENNE (LOIRE), ET 42, RUE DU LOUVRE, A PARIS.

MINNE (Émile), I. ✿, O. ✿, *fabricant de produits céramiques et mosaïques; expert près la Cour d'appel. et le Tribunal de première instance de la Seine.*

Grand prix, Hanoï 1902-1903 (Cl. 72). — 13, RUE MONTHOLON, A PARIS.

MIOLAND (Isidore), *industriel, fabricant de sièges et cuirs artistiques; copie et reconstitution d'ancien.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 69). — 21, RUE GRANGE-AUX-BELLES, A PARIS.

MITJAVILE (Dominique), ✱, *entrepreneur de transports; viticulteur; membre de la Chambre de commerce de Perpignan; conseiller du Commerce extérieur; membre du Comité consultatif des chemins de fer.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 32). — A CERBÈRE (PYRÉNÉES-ORIENTALES).

MOINGEON (Laurent), *négociant en bois et charbons (Ancienne maison Panchèvre) et exploitations forestières.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 50). — 235, RUE DE VAUGIRARD, A PARIS.

MOMMESSIN (Jean), ✿, *négociant en vins; distillateur d'eau-de-vie de marc;*

Expert du jury, Paris 1900; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 60). — A CHARNAY-LES-MACON (SAÔNE-ET-LOIRE).

MONARD (Alfred), ✿, *ingénieur des Arts et Manufactures; directeur de la Société l'« Aster ».*

Grands prix, Paris 1889 et 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 30). — 65, RUE MICHEL-ANGE, A PARIS.

MONDUIT (Philippe), O. ✱, *plomberie et cuivrerie d'art; membre de la Chambre de commerce de Paris.*

Grands prix, Paris 1889 et 1900 et Milan 1906 (Cl. 66). — 31, RUE PONCELET, A PARIS.

MONGIN (Édouard), ✿, *fabricant de scies, ressorts, etc.*

Médailles d'or, Paris 1889; Membre des comités et Grand prix, Paris 1900; Membre du jury, Milan, 1906 (Cl. 65). — 34 A 40, AVENUE PHILIPPE-AUGUSTE, A PARIS.

MONGOLFIER (A. de), C. ✻, *directeur général de la Compagnie des forges et aciéries de la marine et d'Homécourt ; président de la Chambre de commerce de Saint-Étienne.*

Membre du jury, Paris 1889 ; Grand prix, Paris 1900 (Cl. 64). — A Saint-Chamond (Loire).

MONIS, *sénateur ; ancien ministre ; négociant-propriétaire, distillateur.*

Médaille d'or, Paris 1900 : Grands prix, Hanoï 1902-1903, Vienne 1904, Saint-Louis 1904, Liège 1905, Milan, Marseille 1906 et Bordeaux 1907 (Cl. 60). — A Jarnac-Cognac (Charente).

MONNET (J.-Gabriel), *négociant ; juge au Tribunal de commerce de Cognac.*

Membre du jury, Paris 1900 et Liège 1905 ; Vice-président de comité et Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 60). — A Cognac (Charente).

MONNIER (Dimitri), ✻, *ingénieur professeur ; membre du Conseil de l'École centrale des Arts et Manufactures.*

Membre des comités, Paris 1889 ; Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 23). — 3, rue Cothenet, a Paris.

MONNIER-DUCASTEL (F.-J-.M.), ✿, ✿, *administrateur délégué, directeur de la Société de fondations par compression mécanique du sol.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 28). — 61, avenue de Neuilly, a Neuilly-sur-Seine (Seine),

MONPROFIT (Alfred), ✻, I. ✿, *éditeur ; vice-président de la Société internationale de législation ; administrateur de « la Nouvelle Revue ».*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 : Membre du jury, Saint-Louis 1904 ; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 13). — 7, rue de Verneuil, a Paris.

MONSÉGUR (Pierre-Adrien), *parfumeur ; teinturier pour cheveux ; fondateur de la Chambre syndicale des teintures et produits capillaires hygiéniques et de toilette.*

Grand prix en collectivité, Saint-Louis, 1904 (Cl. 13 et 90). — 255, rue Saint-Honoré, a Paris.

MONTARNAL (Guirard de) (Eugène-Ch.) ✻, ✿, *architecte diplômé du Gouvernement ; chef des services techniques du Comité français des Expositions à l'étranger.*

Médaille d'or, Paris 1900 : architecte en chef des sections françaises, Hanoï 1902-1903, Saint-Louis 1904, Liège 1905, Milan 1906, Dublin 1907 et Londres 1908 (Cl. 10 et 66). — 213, rue de l'Université, a Paris.

MONTGOLFIER (Étienne de), *fabricant de papier ; membre de la Chambre de commerce d'Annonay.*

Membre du jury, Paris 1889 et 1900 ; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 88). — A Annonay (Ardèche).

MONTHIERS (Maurice), C. ✻, I. ✿, ✿, *ingénieur civil des Mines ; membre d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger.*

Chef du service des sections françaises, Paris 1889 ; Commissaire général adjoint de l'Exposition de Chicago 1893 ; Commissaire général de l'Exposition de Bruxelles 1897 (Cl. 63). — 50, rue Ampère, a Paris.

MONTMORENCY-MORRÈS (Hervey de), ✿, *administrateur de la Société concessionnaire des appontements de Pauillac, de la Société des eaux de Pougues et de la Société du filtre Chamberland, système Pasteur, de la Société « le Ferment », et du Syndicat général des propriétaires forestiers d'Algérie.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 29 et 62). — 11, rue de Penthièvre, a Paris.

MONTPELLIER (Jules-Armand), *directeur de « l'Électricien » ; inspecteur adjoint au directeur de l'École professionnelle supérieure des Postes et des Télégraphes.*

Membre des comités, Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906 ; Médaille d'or, Liège 1905 ; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 27). — 43, avenue de Saxe, a Paris.

MOQUET-LESAGE (Henri), ✿, *confiturerie de Saint-James, vice-président du Syndicat des produits alimentaires en gros.*

Médailles d'or, Paris 1878 et 1889 ; Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 59). — 7, rue Saint-Gilles, a Paris.

MOREAU (Alphonse-Jean-Louis), *architecte*

Grand prix, Paris 1889 (Cl. 10). — 37, rue du Faubourg-Poissonnière, a Paris.

MOREAU (Auguste), I. ✿, ✿, *ingénieur civil ; ancien vice-président de la Société des Ingénieurs civils ; vice-président de la Société des Ingénieurs coloniaux ; vice-président de la Société des Études coloniales et maritimes, Membre du Conseil d'administration de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.*

Membre du jury, Lyon 1894 (Cl. 113). — 10, rue Duperré, a Paris.

MOREAU (Eugène-Louis), *administrateur de la Société anonyme des anciens établissements J.-M. Paillant.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 92). — 17, rue de Lancry, a Paris.

MOREAU (Georges), *propriétaire-viticulteur.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 ; Médaille d'or et Grand prix en collectivité, Liège 1905 (Cl. 60). — A Podensac, près Bordeaux (Gironde).

MOREL (Auguste-Guillaume), I. ✿, ✿, *constructeur de voitures, président de la Chambre syndicale des charrons, constructeurs de voitures de commerce.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 30). — 153, BOULEVARD NATIONAL, A CLICHY (SEINE).

MOREL (Fernand), *ingénieur, associé de la maison Vauzelle et Cie.*

Hors concours, Liège 1905 (Cl. 30). — 150, AVENUE PARMENTIER, A PARIS.

MOREL (François), I. ✿, ✿, *fabricant de plâtre et briques, docteur en droit.*

Hors concours, Paris 1900; Secrétaire général de la Section française de l'Exposition de Liège 1905; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 28). — 114, RUE DE PARIS, A MONTREUIL-SOUS-BOIS (SEINE).

MOREL-LAUTIER (Alphonse), *fabricant de matières premières pour parfumerie et d'huiles d'olives (maison Lautier fils).*

Médailles d'or, Paris 1889 et 1900; Grand prix Vienne et Saint-Louis 1904 (Cl. 90). — A GRASSE (ALPES-MARITIMES).

MORIN (Charles), ✿, ✿, *ingénieur, fabricant d'accessoires pour cycles et automobiles; vice-président de la Chambre syndicale du cycle et de l'automobile; vice-président de l'Union des fabricants de pièces détachées et d'accessoires pour cycles et automobiles.*

Membre des comités, Saint-Louis 1904. Diplôme d'honneur à l'Exposition coloniale de Vincennes 1907 (Cl. 30).— 48-50, RUE DE L'AQUEDUC, A PARIS.

MORIN (Émile), ✿, *ancien directeur du « Bon Marché ».*

Diplôme d'honneur, Bruxelles 1897 (Cl. 86). — 1, AVENUE D'ANTIN, A PARIS.

MORINERIE (Raymond de la), *négociant en vins de Champagne (maison Delbeck et Cie); secrétaire du Syndicat du commerce des vins de Champagne.*

Grand prix, en collectivité, Paris 1900; Membre des comités et du jury, Liège 1905, Milan 1906 et Bordeaux 1907 (Cl. 60). — 31, RUE LIBERGIER, A REIMS (MARNE).

MORIN-GOUSTIAUX (Georges), ✿, I. ✿, *architecte du Gouvernement (D. P. L. G.).*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix en collectivité et Membre du jury, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 10). — 85, RUE VANEAU, A PARIS.

MORIQUAND (Henri), *ingénieur des Arts et Manufactures (maison Vve Lecœur, Moriquand et Cie); menuiserie d'art et de bâtiment.*

Grands prix, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 66). — 141, RUE BROCA, A PARIS.

MORLOT (Victor), *publiciste.*

Commissaire général adjoint de l'Exposition maritime internationale de Bordeaux 1907 (Cl. 13). — 3, RUE ERNEST-RENAN, A PARIS.

MOSSANT (Constant), *bijoutier; membre du Comité de la Chambre syndicale de la bijouterie et fantaisie en tous genres et des industries qui s'y rattachent; vice-président du groupe des fabricants de bijouterie, orfèvrerie, fantaisie et petit bronze.*

Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 94 et 95). — 55, RUE DE BRETAGNE, A PARIS.

MOTTANT (Albert), *ingénieur constructeur; (maison Thirion et Mottant).*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 55 et 120). — A BAR-LE-DUC (MEUSE).

MOTTE (Albert), ✿, *manufacturier; président de l'Union professionnelle des teinturiers et apprêteurs du Nord; président du Conseil d'administration des mines de Lens.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 78). — A ROUBAIX (NORD).

MOTTHEAU (Eugène), *fabricant (meubles et bronzes d'art, d'éclairage, électricité).*

Médaille d'or, Paris 1889; Grands prix, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 97). — 50, RUE DES TOURNELLES, A PARIS.

MOUCHOTTE (Octave), ✿, *distillateur; président du Syndicat central des distillateurs de France et des colonies.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 61). — 11, RUE DE L'ÉPINETTE, A SAINT-MANDÉ (SEINE).

MOUGIN (Joseph), *docteur en médecine de la Faculté de Paris.*

Diplôme de Bon Mérite, Milan 1906 (Cl. 111). — 25, BOULEVARD BEAUMARCHAIS, A PARIS.

MOUILBAU (Jean-Jules), ✿, I. ✿, ✿, *tissus élastiques et caoutchouc manufacturé; président du Conseil de gérance, de la Société du caoutchouc manufacturé; vice-président sortant de l'Association générale des tissus et des matières textiles; président de la Chambre syndicale des fabricants de tissus élastiques, de caoutchouc manufacturé et des industries qui s'y rattachent; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Vice-Président de comité et Hors concours, Hanoï 1902-1903; Vice-Président de jury, Saint-Louis 1904; Hors concours, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906; Président de comité, Londres 1908 (Cl. 86). — 86, 88, 90, RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH, A PARIS.

MOUILLOT (Philippe), ✿, ✿, *imprimeur.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 11). — 13, QUAI VOLTAIRE, A PARIS.

MOULIN (Louis), ✠, *négociant brasserie de cidre, distillerie, fruits à cidre, vins et spiritueux.*

Médailles d'or, Paris 1889; Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 62). — A Ferrières, près Gournay-en-Bray (Seine-Inférieure).

MOULLOT fils aîné, ✠, *industriel, imprimerie, chromolithographie, éditions.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre du jury, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Membre du jury, Marseille 1906 (Cl. 11). — 22-24-26, avenue du Prado, a Marseille (Bouches-du-Rhône).

MOUREAUX (Georges), *distillateur.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 61). — 16, rue des Grilles, a Pantin (Seine).

MOUREU (Charles), ✠. I. ✠, *professeur à l'École supérieure de pharmacie de l'Université de Paris.*

Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904; Membre du jury et Rapporteur, Liège 1905; Grand prix en collectivité, Milan 1906 (Cl. 87). — 17, rue Soufflot, a Paris.

MUHLBACHER (Albert), *carrossier.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 30). — 63, avenue des Champs-Élysées, a Paris.

MULLER (Georges), *fabricant de mobiliers d'administrations et de petit matériel de chemin de fer.*

Médaille d'or, Paris 1900; Expert du jury, Liège 1905 (Cl. 32). — 50, rue de Chateaudun, a Paris.

MULLER (Henri), *distillateur.*

Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 61). — A Vesoul (Haute-Saône).

MULLER (Victor), ✠, *vice-président honoraire de la Chambre syndicale de l'ameublement.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 69). — 112, boulevard Malesherbes, a Paris.

MUN (Bertrand de), *fabricant de vins de Champagne (Vve Cliquot Ponsardin).*

Grands prix en collectivité, Paris 1889, Paris 1900, Liège 1905, Milan 1906 (Syndicat du commerce des vins de Champagne) (Cl. 60). — 15, boulevard Lundy, a Reims (Marne).

MURAT (Georges), ✠, *bijoutier, ancien juge suppléant au Tribunal de commerce de la Seine.*

Membre des comités et de jury, Paris 1900 (Cl. 95). — 62, rue des Archives, a Paris.

MUSTEL (Alphonse), ✠, *fabricant de pianos, harmoniums d'art et célestas.*

Grands prix, Paris 1889 et 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 17). — 46, rue de Douai, a Paris.

MUSTEL père (Auguste), ✠, *fabricant de pianos, harmoniums d'art et celestas.*

Grands prix, Paris 1889 et 1900; Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 17). — 46, rue de Douai, a Paris.

MUTEAU (Alfred), O. ✠, I. ✠, *député et vice-président du Conseil général de la Côte-d'Or.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 Membre des comités, Londres 1908 (Cl. 112). — 57, rue des Vignes, a Paris.

MUTEL (Henry), ✠, *avoué près le Tribunal civil de la Seine; membre du conseil judiciaire du Comité français des Expositions à l'étranger.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 105 et 109). — 31, rue d'Anjou, a Paris.

MUTIN (Charles), *facteur de grandes orgues (Cavaillé-Coll).*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 17). — 15, avenue du Maine a Paris.

MUZET (Alexis), O. ✠, I. ✠, ✠, *membre d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger; ancien député de Paris; président du Syndicat général du commerce et de l'industrie; Commissaire général de la section française à l'Exposition internationale d'Anvers, 1894.*

Membre de la Commission supérieure et président des comités et de jury, Paris 1889 et 1900 (Cl. 86). — 3, rue des Pyramides, a Paris.

N

NACHET (Alfred), O ✠, *fabricant d'instruments de précision; vice-président honoraire du Syndicat des instruments de précision.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 15). — 17, rue Saint-Séverin, a Paris.

NADAR (Paul), ✠, *photographe; président de la Chambre syndicale de la photographie et de ses applications; président de la Société des auteurs photographes; expert près le tribunal civil de la Seine.*

Grand prix, Paris 1889; Membre des comités et du jury, Paris 1900; Grand prix, Milan 1906; Président de comité, Londres 1908 (Cl. 12). — 51, rue d'Anjou, a Paris.

NALÈCHE (comte Étienne de), *directeur du* Journal des Débats; *vice-président du Syndicat de la Presse parisienne.*

Grand prix en collectivité, Milan 1906 (Cl. 13). 2, rue de Chanaleilles, a Paris.

NAQUET (Gustave), ✻, *industriel; négociant en chardons cardères; ancien président du Tribunal de commerce d'Avignon; membre de la Chambre de commerce d'Avignon; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 41). — 2, REMPART DE LA LIGNE, A AVIGNON (VAUCLUSE).

NATANSON (Alexandre), *publiciste.*

Rapporteur des comités, Paris 1900 (Cl. 7). — 104, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, A PARIS.

NAUDOT (Camille), ✿, *céramiste d'art; vice-président de la Chambre syndicale de la céramique et de la verrerie.*

Diplôme d'honneur, Bruxelles 1897; Membre des comités et Médailles d'or, Paris 1900; Hors concours, Saint-Louis 1904 (Cl. 72). — 62, BOULEVARD DE L'OUEST, LE RAINCY (SEINE-ET-OISE).

NAVARRE (André), *fabricant de papiers.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 88). — A VOIRON (ISÈRE).

NAVARRE (E.), ✻, *administrateur de sociétés près le Tribunal de commerce de la Seine.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 107). — 3, RUE MOGADOR, A PARIS.

NELSON (Henri), ✻, ✿, *décorateur.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 71). — 20, RUE DE CHAZELLES, A PARIS.

NELSON-UHRY (Emmanuel), ✿, *ingénieur de la Société anonyme Westinghouse; administrateur de la Compagnie française des perles électriques Weissmann.*

Membre des comités, Hanoï 1902-1903; Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 25). — 10 *bis*, AVENUE DE LA GRANDE-ARMÉE, A PARIS.

NERVO (baron de), ✻, *président des Forges de Denain et Anzin, de la Société des chantiers de la Loire; président du Comité des forges de France.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 64). — 17, RUE DE MARIGNAN, A PARIS.

NEU (Lucien), *ingénieur-conseil.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 25). — 94, RUE DU RANELAGH, A PARIS.

NEUFLIZE (baron Jean-Frédéric-André-Poupart de), O. ✻, *banquier; régent de la Banque de France; président de la Société des eaux minérales d'Évian-les-Bains.*

Membre des comités, Paris 1900; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 111). — 7, RUE ALFRED-DE-VIGNY, A PARIS; SIÈGE SOCIAL, 31, RUE LAFAYETTE, A PARIS.

NEUFVILLE (Sébastien de), ✻, O. ♣, *président du Conseil d'administration des établissements Decauville.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 32). — 13, BOULEVARD MALESHERBES, A PARIS.

NEUMANN (Émile), O. ✻, I. ✿, *docteur; secrétaire général adjoint de l'Union des femmes de France.*

Membres des comités et du jury, Paris 1889; Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 106). — 52, RUE DE CLICHY, A PARIS.

NEURDEIN, ✿, *photographe, imprimeur, éditeur (maison Neurdein frères); vice-président de la Chambre syndicale des imprimeurs phototypeurs.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 12). — 52, AVENUE DE BRETEUIL, A PARIS.

NEVEU (Auguste-Louis), *manufacture de colliers pour chiens (maison Vallée et fils et Neveu) ancienne maison Lochet et Debertrand.*

Médaille d'or, Paris 1889 (Cl. 51). — 2, RUE DU BUISSON-SAINT-LOUIS, A PARIS.

NEVEU (Eugène), *fabricant de passementeries, tapis, étoffes, etc., pour carrosserie et ameublement.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 84). — 13, RUE D'UZÈS, A PARIS.

NICLAUSSE (Albert), ✻, *ingénieur-constructeur.*

Hors concours, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 118). — 24, RUE DES ARDENNES, A PARIS.

NICLAUSSE (Jules), O. ✻, I ✿, *ingénieur-constructeur; président de syndicat des mécaniciens, chaudronniers et fondeurs de France; membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger; vice-président de l'Union des industries nationales.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre du jury, Paris 1900; Hors concours et Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Hors concours, Milan 1906; Membre de la Commission supérieure française de l'exposition Franco-Britannique de Londres 1908; Vice-Président de la Section française; Président des groupes de l'industrie et du commerce de l'Exposition hispano-française de Saragosse 1908 (Cl. 19). — 24, RUE DES ARDENNES, A PARIS.

NICOLAY (comte Théodore de), *viticulteur; maire de Châteauneuf-du-Pape.*

Membre des comités départementaux et Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 60). — A CHATEAUNEUF-DU-PAPE (VAUCLUSE).

NISSERON (Antoine-Augustin), ✿, *fabricant de faux-cols; vice-président de la Chambre syndicale des fabricants de faux-cols et devants de chemises en gros.*

Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 86). — 4, RUE DE MULHOUSE, A PARIS.

NITOT (Édouard), ✻, ✿, *fabricant de produits pharmaceutiques; président de section au Tribunal de commerce de la Seine.*

Médaille d'or, Hanoï 1902-1903 (Cl. 87). — 6, rue Chanoinesse, a Paris.

NIVERT (Émilien), ✻, *fabricant de drap; président de la Chambre de commerce et ancien maire d'Elbeuf.*

Membre des comités et du jury, Paris 1889 et 1900 (Cl. 82). — A Elbeuf (Seine-Inférieure).

NOBLEMAIRE (Georges), ✿, *administrateur de la Société française d'études industrielles, de la Société des chemins de fer sur route d'Algérie et de la Compagnie universelle d'acétylène.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 32). — 20, rue de la Bienfaisance, a Paris.

NOBLEMAIRE (Gustave), G. O. ✻, *directeur général honoraire, conseil de la Compagnie des chemins de fer Paris-Lyon- Méditerranée.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 32). — 58, rue la Boëtie, a Paris.

NOEL (Paul), *architecte.*

Membre des comités, Paris 1900; Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904 (Cl. 10 et 66). — 22, rue Boissière, a Paris.

NOIROT (Henri), ✻, *manufacturier; directeur des Établissements Dufayel; membre de la Commission supérieure des Expositions; membre de la Commission de contrôle du Comité français des Expositions à l'étranger; ancien président de l'Association générale du commerce et de l'industrie des tissus et des matières textiles.*

Membre du jury, Paris 1889; Secrétaire de jury, Paris 1900; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 84). — 15, boulevard Barbès, a Paris.

NORBERG (Charles), O. ✻, I. ✿, *libraire-éditeur.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 13). — 5, rue des Beaux-Arts, a Paris.

NOUVELLE (Arthur), ✻, *ingénieur-industriel (canonnerie et arquebuserie).*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 51). — 23, rue de la Lune, a Paris.

NOUVION (Maurice), ✿, *fabricant de noirs pour fonderies; membre correspondant de la Chambre de commerce de la Haute-Saône.*

Membre des comités départementaux et Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 65). — A La Forge, par Champagne (Côte-d'Or).

NUSSBAUM (Emanuel), *fabricant de bijouterie pour cannes.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix et Médaille d'or, Saint Louis 1904 (Cl. 95). — 67, rue Montorgueil, a Paris.

O

OLIVARI (Antoine), ✻, ✿, *fabricant de pâtes alimentaires.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 56). — Quai-place d'armes, a Nice (Alpes-Maritimes).

OLLIVON (Henry), *fabricant de plumeaux.*

Médaille d'or, Paris 1900; Diplôme d'honneur Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 98). — 19, rue Rambuteau, a Paris.

OLRY (Albert), ✻, I. ✿, *ingénieur en chef des mines.*

Membre des comités, Paris 1889 et 1900 (Cl. 19). — 23, rue Clapeyron, a Paris.

ORIOL (Benoît), O. ✻, I. ✿, *ancien député; industriel à Saint-Chamond (Loire).*

Membre du jury, Paris 1889; Grand prix, Paris 1900 (Cl. 84). — 9, avenue Marceau, a Paris.

OTTO, *photographe.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 12). — 3, place de la Madeleine, a Paris.

OTTOLINI (Eugène), ✻, *lunetier; gérant de la Société des lunetiers.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 15). — 6, rue Pastourelle, a Paris.

OUDINEAU (Gilbert), *fabricant de lingerie vice-président de la Chambre syndicale des fabricants de lingerie confectionnée.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 86). — 39, rue d'Aboukir, a Paris.

OUSTRIC (Louis-Antoine), ✿, ✿, *distillateur; juge au Tribunal de commerce de Béziers.*

Grand prix en collectivité, Liège 1905 (Cl. 60). — A Béziers (Hérault).

OUVRÉ (André), ✻, *ancien député; président d'honneur de la Chambre syndicale des bois à brûler de Paris.*

Membre de comité et Rapporteur de jury, Paris 1889; Président de jury, Paris 1900 (Cl. 50). — A Chancepoix, par Souppes (Seine-et-Marne).

P

PACHY (Edmond), ✿, ✿, *entrepreneur-marbrier.*

Médaille d'or, Milan 1906; Diplôme de participation, Dublin 1907 (Cl. 66). — 23, Place de la République, a Paris.

PACTAT (Georges), *fabricant de buses et ressorts de corsets (maison G. Pactat et R. Courtois); président du Comité des fabricants de buscs et de la Chambre syndicale des corsets et fournitures.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 86). — 4 et 6, AVENUE DU TRÔNE, A PARIS.

PAGEAUT-LAVERGNE (Eugène), ✻, ♆, ♁, *industriel; administrateur de la Société métallurgique du Périgord et du Comptoir agricole et commercial; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Hors concours, Liège 1905 (Cl. 64). — 59, RUE D'AMSTERDAM, A PARIS.

PAGÈS (Albert), *industriel; juge au Tribunal de commerce; président de l'Union syndicale des usines de carbonisation de bois de France; syndic-président du Syndicat des flottages de la Haute-Yonne.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 50). — 34, BOULEVARD HENRI-IV, A PARIS.

PAGÈS-RIBEYRE (Victor), ✻, ♆, *distillateur liquoriste; ancien vice-président du Syndicat des liquides en gros de la Haute-Loire.*

Membre du jury, Paris 1889; Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix d'État, Vienne 1904; Grands prix en collectivité et Médailles d'or, Saint-Louis 1904, Liège 1905, Milan 1906 et Bucarest 1906; Grand prix, Bordeaux, 1907 (Cl. 61). — AU PUY (HAUTE-LOIRE).

PAILLIETTE (Henri), *fondeur en fer (maison Deville-Pailliette-Forest); président du Tribunal de commerce de Charleville.*

Grand prix, Paris 1900; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 65). — A CHARLEVILLE (ARDENNES).

PAISSEAU (Eugène), ✻, *fabricant de baleines et aplatisseur de cornes; vice-président d'honneur de la Chambre syndicale des corsets et fournitures.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités, Grand prix, Paris 1900 (Cl. 52). — 66 ET 68, RUE DE LA FOLIE-REGNAULT, A PARIS.

PALLEZ (Auguste), *ingénieur des Arts et Manufactures (maison L'Huillier, Pallez et Cie), constructions spéciales pour papeteries; membre de la Chambre de commerce de Vienne.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 88). — A VIENNE (ISÈRE).

PANHARD, O. ✻, *constructeur mécanicien.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 30). — 1, RUE ROYALE, A PARIS.

PANNETIER (Jean-Marie-Gabriel-Alphonse), ♆, *directeur de la manufacture centrale de bandages et appareils médicaux; juge au Tribunal de commerce de Montluçon.*

Diplôme d'honneur et Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 16). — A COMMENTRY (ALLIER).

PAQUIER (Albert), *fabricant de pierres et de perles fines artificielles.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 87). — 60, RUE LAFAYETTE, A PARIS.

PAQUIN (Mme veuve Jeanne Paquin), *couturière (maison Paquin).*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix Saint-Louis 1904; Hors concours, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Bucarest 1906; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 85). — 3, RUE DE LA PAIX, A PARIS.

PARAF (Gustave), O. ✻, *manufacturier en tissus pour caoutchouc et courroies de coton; conseiller du Commerce extérieur; vice-président du Comité consultatif du commerce et de l'industrie au Ministère des Colonies.*

Membre des comités et du jury, Paris 1889 et 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 115). — 8, RUE DES JEUNEURS, A PARIS.

PARENT (Albert), ♆, *fabricant de boutons (maison A. Parent fils et G. Bouchard); vice-président de la Chambre syndicale de la passementerie, mercerie, boutons et rubans.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — 103, RUE RÉAUMUR, A PARIS.

PARENT (Paul), ♁, *négociant en bois (maison Poupinel et Parent).*

Hors concours, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 50). — 37, QUAI DE LA GARE, A PARIS.

PARISON (Henri), ✻, *fabricant de velours et étoffes pour ameublement.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 70). — 10, RUE DU MAIL, A PARIS.

PARQUET (Paul), ♆, ♁, *parfumeur (parfumerie Houbigant); conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905; Président de comité, Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 90). — 107, RUE BORGHÈSE, A NEUILLY-SUR-SEINE (SEINE).

PARRA-MANTOIS, ✻, *fabricant de verrerie scientifique spéciale pour l'astronomie, l'optique et la photographie.*

Grands prix, Paris 1889 et 1900 (Cl. 73). — 26, RUE LE BRUN, A PARIS.

PARRENIN (Hippolyte), *fabricant d'horlogerie par procédés mécaniques; président de la Chambre syndicale de l'horlogerie du vallon de Morteau.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 96). — VILLERS-LE-LAC (DOUBS).

PARVILLÉE (Achille), ✠, *industriel.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 26). — 67, rue d'Amsterdam, a Paris.

PASCALIS (Georges), ✠, *fabricant de produits chimiques et de matériel d'électrolyse; président de la Chambre syndicale des produits chimiques.*

Médailles d'or, Paris 1900; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 87). — 5, rue Chapon, a Paris.

PATHÉ (Émile), ✠, ✠, *directeur de la Compagnie générale des phonographes et cinématographes.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 15). — 98, rue de Richelieu, a Paris.

PAYET (Joseph), *ingénieur civil E. P.; ancien ingénieur de la Compagnie parisienne du gaz; secrétaire-archiviste de la Société technique de l'industrie du gaz en France.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 75). — 105, rue Saint-Lazare, a Paris.

PÉCARD-MABILLE (Achille), ✠, *construction de pressoirs (maison E. Mabille frères).*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 36). — A Amboise (Indre-et-Loire).

PECH (François-Auguste), I. ✠, *imprimeur-éditeur, directeur de la « Revue agricole illustrée »; secrétaire général de la Chambre syndicale des maîtres imprimeurs de Bordeaux.*

Membre du jury, Bordeaux 1895 et 1907; Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 11). — 7, rue de la Merci, a Bordeaux (Gironde).

PÉDAILLÈS (Clément-Adolphe), ✠, ✠, *fabricant de chevreaux au chrome noir et couleurs; vice-président de la Chambre syndicale des mégissiers, des teinturiers en peaux et tanneurs au chromé.*

Médaille d'or, Milan 1906; Hors concours, Bordeaux 1907 (Cl. 89). — 18, boulevard Saint-Jacques, a Paris.

PELLERIN (Auguste), O. ✠, ✠, *industriel; consul général de Norvège à Paris; trésorier de l'Union des syndicats de l'alimentation en gros; trésorier de la Chambre syndicale des fabricants de margarine, oléomargarine et des industries qui s'y rattachent; trésorier du Syndicat général des corps gras; conseiller du Commerce extérieur de la France.*

Membre des comités, Médailles d'or, Paris 1889 et 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 40). — 30, rue de Grammont, a Paris.

PELLERIN (Georges), *raffineur de saindoux et graisses comestibles, fabricant de margarine; vice-président de la Chambre syndicale des fabricants de margarine; maire de Malaunay.*

Membre des comités, Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 40). — A Malaunay (Seine-Inférieure).

PELLERIN (Paul), *fabricant de parfumerie (maison Roger et Gallet).*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 90). — 38, rue d'Hauteville, a Paris.

PELLET (Henri-Jean-Baptiste), I. ✠, ✠, ✠, *chimiste-conseil de la raffinerie Say et de la Société générale des sucreries et raffineries d'Égypte.*

Médailles d'or, Paris 1900; Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 55). — 148, boulevard Magenta, a Paris.

PELLETIER (Antonin), *fabricant de soieries.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 83). — 7, rue de la République, a Lyon (Rhône).

PELLETIER (Auguste), *minotier; membre de la Chambre de commerce de Saint-Quentin; vice-président de l'Association nationale de la Meunerie française.*

Vice-Président du Comité départemental de l'Aisne, Liège 1905 (Cl. 56). — A Ciry-Salsogne (Aisne).

PELLETIER (Émile), I. ✠, ✠, *distillateur; président de la Chambre syndicale des distillateurs en gros de Paris.*

Membre du jury, Paris 1900 et Liège 1905; Président de comité et de jury, Milan 1906 (Cl. 61). — 33, rue de Belleville, a Paris.

PELLETIER (Eugène), ✠, I. ✠, *chef adjoint du secrétariat du sous-secrétaire d'État des Beaux-Arts.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 7). — 3, rue de Valois, a Paris.

PELLETIER (Étienne), *fabricant de soieries; secrétaire de la Chambre syndicale de la fabrique lyonnaise.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 83). — 7, rue de la République, a Lyon.

PELLETIER (Maurice), *banquier; président du Conseil de la Société des pneumatiques-cuir Samson.*

Grand prix, Milan 1906 (Cl. 30 et 89). — 11, boulevard de la Madeleine, a Paris.

PELLIN (Félix), *ingénieur-constructeur d'instruments de précision (maison Ph. Pellin).*

Grand prix, Milan 1906 (Cl. 15). — 21, rue de l'Odéon, a Paris.

PELLIN (Philibert), ✠, I. ✠, *ingénieur des Arts et Manufactures; constructeur d'appareils d'optique et précision; président de la Chambre syndicale des constructeurs en instruments d'optique et de précision.*

Médailles d'or, Paris 1889; Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 15). — 21, rue de l'Odéon, a Paris.

PELLISSIER (Bruno-Joseph), I. ✠, *architecte; expert près le Tribunal civil et arbitre au Tribunal de Commerce; expert près le Conseil de préfecture de la Seine.*

Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 10 et 66) — 30, RUE WASHINGTON, A PARIS.

PELLISSON (Marcel-Adrien), *distillateur (maison Pellisson père et Cie).*

Hors concours, Paris 1889; Membre des comités, Liège 1905 (Cl. 61). — BOULEVARD DE LA GARE, A COGNAC (CHARENTE).

PENNELLIER (Auguste), ✠, *fabricant de porte-mines, porte-crayons et porte-plumes.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 92). — 62, RUE SAINT-SABIN, A PARIS.

PÉRARD (Henri), *avocat à la Cour d'appel; membre du Comité français des Expositions à l'étranger* (Cl. 105).

37, BOULEVARD HAUSSMANN, A PARIS.

PERARD (Joseph-Thomas), ✠. I. ✠, ✠, *ingénieur des Arts et Manufactures; répétiteur à l'École Centrale; secrétaire général de la Société de l'enseignement professionnel et technique des pêches maritimes.*

Membre du jury, Paris 1900; Rapporteur et Expert du jury, Milan 1906; Vice-Président de Comité, Londres 1908 (Cl. 53). — 42, RUE SAINT-JACQUES, A PARIS.

PERDOUX (Léon), O. ✠, *fabricant de confections pour dames, en gros, et robes; membre de la Chambre de commerce de Paris; président honoraire de la Chambre syndicale de la couture, des confectionneurs et tailleurs pour dames; président de la Commission des fêtes et réceptions du Comité français des Expositions à l'étranger; membre du Conseil supérieur du travail.*

Membre de comité et du jury, Paris 1900; Président de groupe et Vice-Président de jury, Saint-Louis 1904; Président de groupe et de jury, Liège 1905; Président de groupe, Milan 1906; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 85). — 40, RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, A PARIS.

PERDREAU (Julien), *administrateur délégué de la Société des établissements J. Voirin.*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 11). — 15 ET 17, RUE MAYET, A PARIS.

PÉRISSÉ (Lucien), ✠, ✠, ✠, *ingénieur des Arts et Manufactures; arbitre-rapporteur près le Tribunal de commerce de la Seine.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 21). — 67, RUE D'AMSTERDAM, A PARIS.

PEROL (Ferdinand), ✠, I. ✠, *fabricant de meubles; président de la Chambre syndicale de l'ameublement; président du Salon du mobilier, Paris 1902.*

Hors concours, Paris 1900 et Milan 1906 (Cl. 69.) — 4, RUE DU FAUBOURG-SAINT-ANTOINE, A PARIS.

PERRIER (Gabriel), *négociant en vins de Champagne (maison B. et E. Perrier).*

Membre du jury, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 60). — CHATEAU DE FAGNIÈRES, A CHALONS-SUR-MARNE.

PERRIN (L. Valérien), *fabricant de gants.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 86). — A GRENOBLE (ISÈRE).

PERRIN (Paul), ✠, *ingénieur-directeur de la maison Jules Richard; président honoraire fondateur de la Société amicale des ingénieurs de l'École supérieure d'électricité.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 27). — 52, RUE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, A PARIS.

PERRIN (Paul), ✠, *filateur et tisseur; membre de la Chambre de commerce des Vosges.*

Médailles d'or, Paris 1900; Membre et Rapporteur du jury et Grand prix, Saint-Louis 1904; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 80). — A NANCY (MEURTHE-ET-MOSELLE).

PERROUX (Xavier), ✠, ✠, *imprimeur; membre de la Chambre de commerce de Mâcon; président du syndicat des imprimeurs de Saône-et-Loire.*

Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 11). — A MACON (SAÔNE-ET-LOIRE).

PETERS (Victor), ✠, *manufacturier.*

Membre des comités, Médaille d'or, Paris 1900. (Cl. 80) — AVENUE DE PROVENCE, A ÉPINAL (VOSGES).

PETIT (Auguste), ✠, *fabricant de coiffures de dames; vice-président du Syndicat de l'industrie des cheveux.*

Membre des comités et Médailles d'or, Paris 1889 et 1900 (Cl. 86). — 7, RUE DE LA PAIX, A PARIS.

PETIT (Charles), ✠, *appareils pour la Marine; juge au Tribunal de commerce.*

Membre des comités et du jury; Grand prix, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 33). — 9, AVENUE PARMENTIER, A PARIS.

PETIT (Étienne-Arthur), ✠, I. ✠, *pharmacien de première classe (pharmacie Mialhe, Petit et Alboui, successeurs); président d'honneur de l'Association générale des pharmaciens de France.*

Membre du jury, Bruxelles 1897; Membre des comités, Paris 1900; Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 87). — 8, RUE FAVART, A PARIS.

PETIT (Hippolyte), ✠, *fabricant de cycles et automobiles (maison H. Petit et Cie); président de la Chambre syndicale du commerce de l'automobile; secrétaire du Syndicat des fabricants de cycles.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 30). — 23, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, A PARIS.

PETIT (Louis-Albert), *pharmacien de 1re classe (Pharmacie Mialhe, Petit et Alboui, successeurs).*

Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 87). — 8, RUE FAVART, A PARIS.

PETIT (Paul), *ingénieur-directeur de la Société des houillères de Saint-Étienne; secrétaire de la Société de l'industrie minérale; président de la Société de secours des mécaniciens de l'arrondissement de Saint-Étienne.*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 63). — 11, RUE MI-CARÊME A SAINT-ÉTIENNE (LOIRE).

PETITALOT (Louis), *ingénieur électro-métallurgiste (maison Gin).*

Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 24). — 29, AVENUE LA MOTTE-PICQUET, A PARIS.

PETITJEAN fils, O. ✠, *fabricant de conserves alimentaires.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 58). — 3, RUE PIERRE-LESCOT, A PARIS.

PETITJEAN (Joseph-Constant), I. ✠, ✠, *fabricant de papiers peints; président de la Chambre syndicale de la tenture et décoration; vice-président de la Chambre syndicale du papier peint; maire adjoint du XIIe arrondissement; secrétaire du Syndicat général du commerce et de l'industrie.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 68). — 4 ET 6, RUE FABRE-D'ÉGLANTINE, A PARIS.

PETITPONT (Gustave), O. ✠, I. ✠, ✠, *fabricant de maroquins et peaux pour chaussures; vice-président du Syndicat général des cuirs et peaux de France; membre de la Commission permanente des valeurs en douane; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 89). — A CHOISY-LE-ROI (SEINE).

PEUGEOT (Armand), O. ✠, ✠, *industriel; président du Conseil d'administration de la Société anonyme des automobiles Peugeot; conseiller général du Doubs; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités, Grands prix, Paris 1889 et 1900; Vienne 1904 (Cl. 30). — 83, BOULEVARD GOUVION-SAINT-CYR, A PARIS.

PEUGEOT (Pierre), ✠, ✠, ✠, *manufacturier, gérant de la maison « Les fils de Peugeot frères », de Valentigney (Doubs).*

Grands prix, Paris 1889 et Milan 1906; Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 30). — A HÉRIMONCOURT (DOUBS).

PEUGEOT (Robert), *industriel; propriétaire-gérant de la maison « les Fils de Peugeot frères »; vice-président de la Chambre syndicale du cycle et de l'automobile.*

Hors concours, Paris 1900; Grand prix, Hanoï 1902-1903; Grand prix et Médaille d'or, Vienne 1904; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 30). — A VALENTIGNEY. (DOUBS) ET 38 *bis*, AVENUE DE LA GRANDE-ARMÉE, A PARIS.

PEUREUX (Auguste), ✠, *député; distillateur; membre de la Chambre de commerce de Gray.*

Membre du jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904, Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 61). — A FOUGEROLLES (HAUTE-SAÔNE).

PEYRACHE (Henry), ✠, *fabricant de galons pour la chapellerie (maison Peyrache frères); président de la Chambre syndicale de la chapellerie.*

Membre des comités; Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 86). — 31, RUE DU TEMPLE, A PARIS.

PEYRET (Jean), ✠, ✠, *distillateur-liquoriste; ancien président de la Chambre syndicale des négociants en gros, liqueurs et alcools de la région lyonnaise.*

Membre du Jury, Liège 1905 et Bordeaux 1907; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 61). — 65, RUE SÉBASTIEN-GRYPHE, A LYON (RHÔNE).

PFEIFFER (Bernard), ✠, ✠, ✠, *ancien fourreur-pelletier (maison Pfeiffer-Brunet); président honoraire de la Chambre syndicale des fourreurs et pelletiers; expert au Tribunal civil.*

Grand prix, Paris 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904; Secrétaire-Rapporteur du jury, Liège 1905 (Cl. 52). — 280, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, A PARIS.

PIAT (Albert), ✠, *fondeur-constructeur; président d'honneur du Syndicat général des fondeurs en fer de France.*

Membre du jury, Paris 1889 et 1900 (Cl. 65). — 85, RUE SAINT-MAUR, A PARIS.

PIAT (Robert), ✠, *fondeur-constructeur.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 65). — 85, RUE SAINT-MAUR, A PARIS.

PIAUD (Pierre-Léon), ✠, *ingénieur de la Marine, en retraite, ancien ingénieur en chef du Bureau Veritas et de la Société Delaunay-Belleville.*

Membre des Comités et du jury, Paris 1889 et 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 33). — 17, RUE DE CHARTRES, A NEUILLY-SUR-SEINE.

PICARD (Alcide), ✠, I. ✠, *imprimeur-éditeur.*

Membre des comités, Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 13). — 11, RUE SOUFFLOT, A PARIS.

PICARD (Alfred), G. C. ✠, *membre de l'Institut; président de section au Conseil d'État; président d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger.* — (Cl. 105.)

12, CITÉ VANEAU, A PARIS.

PICARD (Charles), *fabricant de verres décorés, vitraux, revêtements, verres à vitres et glaces, gravure; vice-président du Syndicat des verres à vitres.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 67). — 111 et 113, rue de Reuilly, a Paris.

PICARD (Ernest), *fabricant d'outils et fournitures pour l'horlogerie (maison Les fils de Henri Picard et Cie).*

Médaille d'or, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 96). — 131, boulevard de Sébastopol, a Paris.

PICARD (Hubert), *fabricant de corsets; vice-président de la Chambre syndicale des corsets et fournitures: conseiller du Commerce extérieur*

Médaille d'or, Paris 1889; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 86). — 93, rue Réaumur, a Paris.

PICARD (Henri), ✠, *boas autruche et fantaisie, hautes nouveautés.*

Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 86). — 87, rue d'Aboukir, a Paris.

PICARD (Jules), ✱, ✠, *négociant en vins et spiritueux (maison Jules Picard et Cie); conseiller du Commerce extérieur de la France.*

Président du comité départemental du Calvados, Liège 1905; Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 60). — 16, quai Vendeuvre, a Caen (Calvados).

PICARD (Jules), *fabricant de chapeaux de paille et feutre pour dames; vice président de la Chambre syndicale des fabricants de chapeaux de paille et feutre pour dames.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Grand prix en collectivité, Liège 1905 (Cl. 86). — 45, rue d'Aboukir et 10, rue de Cléry, a Paris.

PICARD (Léopold), ✠, *fabricant de coutellerie; vice-président de la Chambre syndicale de la coutellerie.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix en collectivité, Milan 1906 (Cl. 93). — 68, rue de Rivoli, a Paris.

PICHELIN (Gaston), ✠, *fabricant d'huiles essentielles et importateur de matières premières aromatiques; vice-président fondateur du Syndicat central des huiles essentielles et matières premières aromatiques.*

Grand prix, Vienne 1904 (Cl. 90). — 4, rue Martel, a Paris.

PICHON (François), I. ✠, *éditeur d'ouvrages de droit; vice-président du Cercle de la Librairie; ancien vice-président du Comité central des Chambres syndicales; président du Groupe des éditeurs et libraires de droit; archiviste de la Chambre des Imprimeurs typographes.*

Hors concours, Paris 1900; Grands prix en collectivité, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 13). — 20, rue Soufflot, a Paris.

PICHOT, ✱, ✠, *imprimeur-éditeur.*

Membres de comités Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905, Milan 1906, Dublin 1907 et Londres 1908; Secrétaire de la classe 11, Liège 1905, Milan 1906 et Londres 1908; Secrétaire du Groupe 2, Londres 1908; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Grands prix, Milan 1906 et Bordeaux 1907; Membre du jury, Paris 1900 et Liège 1905; Rapporteur, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 11). — 54, rue de Clichy, a Paris.

PICQ (H.-B.), *négociant en vins (maison Despujol fils et Picq).*

Médailles d'or, Hanoï 1902-1903, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Grand prix en collectivité, Liège 1905 (Cl. 60). — A Libourne (Gironde).

PIEL (Paul), ✠, *président du groupe des fabricants de bijouterie et orfèvrerie fantaisie.*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904; Rapporteur de jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 95). — 31, rue Meslay, a Paris.

PIERRAIN (Charles), ✠, *négociant en bois; président de la Chambre syndicale des bois des îles et d'ébénisterie.*

Diplôme d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 50). — 26, rue des Boulets, a Paris.

PIFRE (Abel), O. ✱, *constructeur d'ascenseurs et monte-charges hydrauliques.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 21). — 54, rue de Monceau, a Paris.

PIGEON (Charles), ✱, ✠, ✠, *fabricant de lampes et réchauds; conseiller du Commerce extérieur.*

Grand prix, Hanoï 1902-1903: Médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 75). — 54, rue de Rennes, a Paris.

PIGNOT (Léon), *négociant en confections (maison Vaxelaire et Pignot); président du Syndicat des commerçants de Nancy.*

Hors concours, Paris 1889 et Paris 1900 (Cl. 85). — 57, rue Saint-Dizier, a Nancy (Mthe-et-Melle).

PILLÉ (Auguste), O. ✱, *ingénieur-constructeur (maison Daydé et Pillé).*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 29). — 6 *bis*, rue Auber, a Paris.

PILLET (Louis), ✱, I. ✠, ✠, *distillateur d'huiles essentielles; président du Syndicat central des huiles essentielles; ex-secrétaire de l'Alliance syndicale du commerce et de l'industrie.*

Médailles d'or, Paris 1900; Grand prix, Hanoï 1902-1903; Président de jury, Vienne 1904; Grands prix en collectivité, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 87). — 16, rue Saint-Merri, a Paris.

PILLIARD (Maurice), *secrétaire du Conseil d'administration de la Compagnie des Messageries maritimes.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 33). — 1, RUE VIGNON, A PARIS.

PINARD (Alphonse), C. ✻, *maître de forges; vice-président du Comité français des Expositions à l'étranger; président de l'Alliance syndicale du commerce et de l'industrie; président du Syndicat général des fondeurs de fer en France et de la Chambre syndicale du chauffage; président de la Société d'économie industrielle et commerciale; vice-président de l'Union métallurgique et minière.*

Président des comités et de jury, Paris 1900; Président de la Section française à l'Exposition de Liège 1905; 1er Vice-Président de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 65). — 9, RUE D'ANJOU, A PARIS.

PINAY (Jean-Marie), *industriel (maisons Pinay et Leduc).*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 86). — 5 ET 7, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, A PARIS.

PINCHART-DENY (Louis), ✻, O. ✻, *ingénieur-constructeur; perforation des métaux.*

Médailles d'or, Paris 1889; Membre des comités et Grands prix, Paris 1900, Hanoï 1903, Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 22 et 65). — 2, RUE ÉMILE-GILBERT, A PARIS.

PINÉDO (Émile), ✻, ✻, *statuaire, fabricant de bronzes d'art; expert arbitre près le tribunal de la Seine; administrateur de la Chambre syndicale des bronzes.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 97). — 137, RUE VIEILLE-DU-TEMPLE, A PARIS.

PINEL (Georges-Henri), ✻, *cartonnage de luxe; trésorier de la Chambre syndicale du papier et des industries qui le transforment; vice-président de l'École professionnelle.*

Médaille d'or, Hanoï 1902-1903; Diplôme d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 92). — 21, RUE MERCŒUR, A PARIS.

PINET (Léon), ✻, ✻, *industriel; trésorier de la Chambre syndicale des instruments de musique.*

Médaille d'or, Paris 1889; Grand prix, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 17). — 66, COURS DE VINCENNES, A PARIS.

PINET (Maurice), *industriel; ancien président de la Chambre syndicale des fabricants de chaussures de Paris.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 86). — 10, RUE CLÉMENT-MAROT, A PARIS.

PINGAULT (Paul), *négociant en bois et charbons; membre de la Chambre de commerce de Paris; ancien vice-président de la Chambre syndicale des bois à brûler.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 50). — 86 *bis*, BOULEVARD LATOUR-MAUBOURG, A PARIS.

PINGET (Henri), ✻, *ingénieur-conseil du Comité des forges de France.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 64). — 172, RUE DE LA POMPE, A PARIS.

PINIER (Michel), I. ✻, *lapidaire; membre du Comité et de la Commission d'avis et d'arbitrages de la Chambre syndicale des négociants en diamants, etc.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 95). — 26, RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, A PARIS.

PINOT (Édouard), ✻, ✻, *fabricant de coffres-forts (maison Fichet).*

Médailles d'or, Paris 1889; Grands prix, Paris 1900; Membre des comités et Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 65). — 43, RUE DE RICHELIEU, A PARIS.

PIREL (Louis), I. ✻, *secrétaire du Syndicat des chemins de fer de Ceinture.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 32). — 16, RUE DE LONDRES, A PARIS.

PITTIÉ (Victor-Francis), *directeur-associé de la maison Picon et Cie.*

Grand prix Liège 1905 (Cl. 61). — RUE GIDE, A LEVALLOIS-PERRET (SEINE).

PIVER (Lucien), ✻, *fabricant de parfumerie; président honoraire de la Chambre syndicale de la parfumerie française.*

Grand prix, Paris 1889; Rapporteur de comité et de jury, Paris 1900 (Cl. 90). — 10, BOULEVARD DE STRASBOURG, A PARIS.

PLACIDE-PELTEREAU, ✻, *fabricant de cuirs; membre de la Chambre de commerce de Paris; vice-président du Syndicat général des cuirs et peaux de France; membre du Comité consultatif des chemins de fer; Membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger.*

Grand prix, Paris 1889; Secrétaire de comité et Rapporteur de jury, Paris 1900; Vice-Président de jury, Liège 1905; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 89). — 11, RUE DES VINAIGRIERS, A PARIS.

PLANCHON (Mathieu), ✻, *horloger.*

Médaille d'or, Paris 1889; Grand prix, Paris 1900 (Cl. 96). — 5, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN, A PARIS.

PLANTEVIGNES (C.), ✻, ✻, *fabricant de cravates.*

Médaille d'or, Paris 1900; Diplôme d'honneur Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 86). — 10, RUE D'UZÈS, A PARIS.

PLASSARD (Louis), ❦, *parfumeur.*

Membre des comités, Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 90). — 17, rue du Quatre-Septembre, a Paris et a Pontcharra, par Tramayes (Saône-et-Loire).

PLATEAU (Jean), ❦, *fabricant d'encres à écrire, rubans et papiers carbone pour machines à écrire; conseiller du Commerce extérieur.*

Médailles d'or, Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Marseille 1906 (Cl. 92). — 9, rue Morand, a Paris.

PLICHON (Edouard), ✻, *fondeur en fer et acier; président honoraire de la Chambre syndicale des mécaniciens, chaudronniers et fondeurs.*

Membre des comités, Paris 1889 et 1900 (Cl. 65). — 12, rue Boissy-d'Anglas, a Paris.

PLICHON (Maxime), *ingénieur civil des Mines (maison Plichon frères); fonderies de fer et aciéries à Paris; vice-président du Syndicat des fondeurs en fer, acier, aluminium de la Seine, secrétaire adjoint du Syndicat général des fondeurs en fer de France.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 64). — 56, rue de Lourmel, a Paris.

PLISSON (Alfred), *manufacture d'instruments de chirurgie en gomme et caoutchouc (maison Delamotte, A. Plisson successeur).*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre des comités et Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906; Secrétaire de comités, Londres 1908 (Cl. 16). — 68, rue Jean-Jacques-Rousseau, a Paris.

PLISSON (Henri), *fabricant d'encres à écrire (encres Antoine).*

Médailles d'or, Paris 1889; Grands prix, Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 92). — 32, rue d'Hautpoul, a Paris.

PLUMET (Charles), ✻, ❦, *architecte.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 10 et 66). — 49, avenue Victor-Hugo, a Paris.

POILPOT (Th.), O. ✻, ♁, ❦, *artiste peintre.*

Membre des comités, Paris 1889 et Chicago 1893 (Cl. 7). — 11, rue Dufrénoy, a Paris.

POINSAT (Jules), ❦, *administrateur délégué de la Société anonyme des établissements métallurgiques A. Durenne; vice-président du Comité du groupe des fondeurs de Champagne.*

Membre des comités et Grand prix, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 65). — 26, rue du Faubourg-Poissonnière, a Paris.

POINTET (Gaston), *fabricant de produits chimiques (maison Pointet et Girard).*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 87), Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 87). — 2, rue Elzévir, a Paris.

POIRRIER (Alcide), O. ✻, ❦, *manufacturier; président du Conseil d'administration de la Société des matières colorantes et produits chimiques de Saint-Denis; ancien président de la Chambre de commerce de Paris; sénateur de la Seine.*

Membre des comités, Hors concours, Paris 1900 (Cl. 87). — 2, avenue Hoche, a Paris.

POISSON (Eugène), ❦, ♁, *importateur de bois du Nord et d'Amérique; secrétaire de la Chambre syndicale des bois de sciage et d'industrie.*

Médaille d'or, Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 50). — 61-63, rue d'Allemagne, a Paris.

PONCET (Louis), *administrateur-directeur de la maison Laferrière; secrétaire général adjoint de l'Union des syndicats textiles de France.*

Grands prix, Paris 1889 et 1900 (Cl. 85). — 28, rue Taitbout, a Paris.

PONTREMOLI (Emmanuel), ✻, *architecte.*

Grand prix, Paris 1900; Hors concours, Saint-Louis 1904 (Cl. 10). — 1, rue Spontini, a Paris.

PORCABEUF (Alfred), ✻, *imprimeur d'art en taille-douce.*

Médailles d'or, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 11). — 187, rue Saint-Jacques, a Paris.

PORRAL (Jean), *importateur.*

Médailles d'or, Liège 1905 et Milan 1906; Diplôme d'honneur, Bordeaux 1907; Membre des comités, Londres 1908 (Cl. 54 et 115). — 64, boulevard Beaumarchais, a Paris.

PORTE (Léon), ✻, ❦, *fabricant de parapluies parasols et tentes; juge au Tribunal de commerce de la Seine; président de la Chambre syndicale des fabricants de parapluies et ombrelles.*

Membre des comités, Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 86). — 6, place de l'École, a Paris.

PORTEVIN (Hippolyte), ✻, ❦, *ingénieur architecte; membre de la Chambre syndicale des industries électriques; inspecteur de l'enseignement technique.*

Membre du jury, Paris 1889 et Anvers 1894; Membre des comités et du jury, Paris 1900; Membre des comités, Saint-Louis 1904; Membre des comités et Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 10). — 2, rue de la Belle-Image, a Reims (Marne).

POSTEL-VINAY (André), O. ✻, *constructeur; ancien président du Syndicat des industries électriques; ancien président de la Société internationale des électriciens.*

Membre du jury, Paris 1889 et 1900 (Cl. 23). — 10, place Saint-François-Xavier, a Paris.

POTEAU (Édouard), I. ✿, *tapissier décorateur.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905; Rapporteur de jury, Milan 1906 (Cl. 71). — 59, RUE DE TURENNE, A PARIS.

POTIN (Julien), ✠, *produits alimentaires; trésorier de la Chambre syndicale des fabricants de conserves en France; vice-président de la Chambre syndicale de la biscuiterie française; membre du Conseil supérieur du travail.*

Membre du jury, Paris 1889 (Cl. 58). — 9, BOULEVARD RICHARD-WALLACE, A NEUILLY.

POTRON (Émile), *maître de forges.*

Grand prix, Saint-Louis 1904; Diplômes d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 30). — A PERSAN-BEAUMONT (SEINE-ET-OISE) et 29, RUE RIQUET, A PARIS.

POUILLOUX (René), ✿, *négociant, exportateur en eaux-de-vie; juge au Tribunal de commerce.*

Membre des comités départementaux et Médaille d'or, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 60). — A SAINT-JEAN-D'ANGÉLY (CHARENTE-INFÉRIEURE).

POULALION (Joseph), I. ✿, *éditeur de musique; membre du Syndicat des éditeurs de musique.*

Grand prix en collectivité, Liège 1905 et Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 13). — 35, 37, 39, RUE DES PETITS-CHAMPS, A PARIS.

POULENC (Camille), ✿, *fabricant de produits chimiques.*

Grands prix, Paris 1889; Bruxelles 1897; Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 72 et 87). — 92, RUE VIEILLE-DU-TEMPLE, A PARIS.

POULENC (Gaston), ✠, *président du Conseil d'administration des Établissements Poulenc frères; fabricant de produits chimiques et céramiques.*

Grands prix, Paris 1889 et 1900; Saint-Louis 1904 (Cl. 87). — 92, RUE VIEILLE-DU-TEMPLE, A PARIS.

POULLAIN (Henri), *tanneur.*

Hors concours, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 89). 99, RUE DE FLANDRE, A PARIS.

POUPINEL (Paul), O. ✠, ✿, O. ✿, *marchand de bois; président de la Chambre syndicale des bois de sciage et d'industrie; vice-président du Syndicat général du commerce et de l'industrie.*

Vice-Président de comité et Membre du jury, Paris 1900 et Président de jury, Liège 1905; Président de Groupe, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 50). — 37, QUAI DE LA GARE, A PARIS.

POUPON (Henri), *fabricant de moutarde, vinaigre, conserves au vinaigre et condiments « Grey-Poupon »; président du Syndicat des fabricants de moutardes, vinaigres, condiments et conserves de Dijon et de la Côte-d'Or; vice-président de l'Union des Syndicats de l'alimentation en gros; trésorier de l'Union des Syndicats du commerce et de l'industrie de la Côte-d'Or.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et du jury, Paris 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Grand prix, Milan 1906; vice-Président de Comité, Londres 1908 (Cl. 59). — 32, RUE DE LA LIBERTÉ, A DIJON (CÔTE-D'OR).

POUSSIELGUE-RUSAND (Maurice), *fabricant d'orfèvrerie religieuse; président honoraire de l'Union syndicale des industries d'art religieux.*

Secrétaire de comité et Grands prix, Bruxelles 1897; Membre de comité et Grand prix, Paris 1900; Vice-Président de comité et Grand prix, Liège 1905 (Cl. 94). — 3, RUE CASSETTE, A PARIS.

POUSSIGUE (Léon-André), *ingénieur civil des Mines (E. M. E.); directeur de la Société des houillères de Ronchamp.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 63). — A RONCHAMP (HAUTE-SAÔNE).

POYET (Louis), I. ✿, *dessinateur-graveur; membre du jury d'État du département de la Seine (industries d'art).*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Diplômes d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 11). — 17, RUE DU LOUVRE, A PARIS.

PREVET (Ch.), O. ✠, *fabricant de conserves alimentaires; membre d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger; sénateur; commissaire général du Gouvernement français à l'Exposition de Barcelone, 1888.* — (Cl. 58)

109, AVENUE HENRI-MARTIN, A PARIS.

PREVET (Jules), ✠, O. ✿, *fabricant de conserves alimentaires, de fécules; président de la Chambre de commerce de Meaux, président de l'Union des syndicats de l'alimentation en gros.*

Membre des comités et du jury, Paris 1889 et 1900; Président de jury, Liège 1905 (Cl. 58). — 48, RUE DES PETITES-ÉCURIES, A PARIS.

PRÉVOST, *négociant en fourrures et pelleteries; secrétaire de la Chambre syndicale.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 89). — 58, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, A PARIS.

PRÉVOST (Lucien), ✠, ✿, *fabricant de fermoirs pour maroquinerie; président de la Chambre syndicale de la maroquinerie; ancien juge au Tribunal de commerce de la Seine.*

Médailles d'or, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 98). — 10, RUE CLAUDE-DECAEN, A PARIS.

PRÉVOT (Jules) (fils), ✿, *tanneur-mégissier, à Millau (Aveyron); secrétaire du syndicat général des cuirs et peaux de France; président de l'Association des Anciens Élèves de l'École française de Lyon.*

Hors concours, Liège 1905 (Cl. 89) — 16, RUE DE BELZUNCE, A PARIS.

PRÉVOT-CARRIÈRE (J.-M.), ✻, *tanneur mégissier, à Millau (Aveyron); président de la Chambre syndicale des fabricants mégissiers de Millau; membre de la Commission permanente des valeurs en douane.*

Membre du jury, Paris 1878 et 1889; Grand prix, Paris 1900; Hors concours, Liège 1905 (Cl. 89). — 16, RUE DE BELZUNCE, A PARIS.

PRIEUR (Prosper), ✿, *imprimeur-éditeur; membre de l'Union syndicale des maîtres imprimeurs.*

Grand prix et Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 11). — 26, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, A PUTEAUX (SEINE).

PRINCE (Amédée), ✻, *ancien négociant commissionnaire; ancien président de la Chambre des négociants commissionnaires et du Commerce extérieur; conseiller du Commerce extérieur; membre de la section permanente de la Commission extraparlementaire de la marine marchande.*

Membre du jury, Paris 1889; Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 100). — 34, RUE DE MONTPENSIER, A PARIS.

PROFFIT (Émile), *fabricant de maroquinerie, gainerie et ébénisterie; vice-président de la Chambre syndicale de la maroquinerie.*

Médailles d'or, Paris 1900, Hanoï 1903, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 98). — 31, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE, A PARIS.

PROT (Gabriel-Eugène), ✿, ✻, *parfumeur (parfumerie Lubin).*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 90). — 11, RUE ROYALE, A PARIS.

PROT (Paul), ✻, *parfumeur (parfumerie Lubin); président honoraire du Syndicat de la parfumerie française; trésorier du Comité central des chambres syndicales.*

Président des comités et de jury, Paris 1900 (Cl. 90). — 11, RUE ROYALE, A PARIS.

PROUST (Georges), ✻, ✻, *négociant en vins, président de la Chambre syndicale du commerce en gros des vins et spiritueux de Paris et du département de la Seine.*

Hors concours, Paris 1900; Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 60). — 123, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, A PARIS.

PROUVOST (Albert), ✻, *industriel (peignage de laines); président du Tribunal de commerce de Roubaix.*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 82). — 50, BOULEVARD DE PARIS, A ROUBAIX (NORD).

PRUNEAU (Albert), *fabricant de tapis et tapisseries d'Aubusson; vice-président de la Chambre syndicale de l'ameublement (industries diverses).*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 70). — 15, RUE VIVIENNE, A PARIS.

PRUNIER (Georges), *docteur en pharmacie; fabricant de produits pharmaceutiques et hygiéniques; membre de la Société clinique de France; vice-président de la Chambre syndicale des fabricants de produits pharmaceutiques; membre du Conseil d'administration de l'Union des fabricants.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904, Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 87). — 6, AVENUE VICTORIA, A PARIS.

PUEL DE LOBEL (Gaston-Ernest), ✻, I. ✿, ✻, *éditeur-libraire; directeur de la Société fermière des annuaires; ancien juge au Tribunal de commerce de la Seine; vice-président de la Chambre syndicale des éditeurs d'annuaires et de publications similaires.*

Membre des comités et secrétaire de jury, Paris 1900; Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 13). — 53, RUE LAFAYETTE, A PARIS.

PUISARD (J.-A.), ✻, ✿, ✻, *négociant en vins de Champagne.*

Médaille d'or, Bruxelles 1897; expert du jury, Liège 1905; Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 60). — A CRAMANT-AVIZE (MARNE).

PURREY (Valentin), *ingénieur-constructeur (camions, omnibus, automotrices à vapeur).*

Hors concours (la Compagnie générale des Omnibus), Paris 1900; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 32). — 31, BOULEVARD J.-J. BOSC, A BORDEAUX (GIRONDE).

PUTOIS (Georges), O. ✻, I. ✿, *fabricant de papiers de fantaisie; président honoraire de la Chambre syndicale du papier et des industries qui le transforment; membre de la Chambre de commerce de Paris.*

Président de comité et de jury, Paris 1900, Grand prix, Saint-Louis 1904; Président de comité et de jury, Liège 1905 (Cl. 92). — 3, RUE TURBIGO, A PARIS.

PUYO (Constant), ✻, ✿, *membre du Comité du Photo-Club de Paris.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 12). — 33, RUE DE TURIN, A PARIS.

Q

QUENNESSEN (Louis), ✿, *affineur de platine (maison Quennessen, de Belmont, Legendre et Cie); vice-président du syndicat des chimistes et essayeurs de France.*

Grands prix en collectivité, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 87). — 56, RUE MONTMARTRE, A PARIS.

QUENOT (Henri), *membre de la Chambre syndicale des vins et spiritueux de la Côte-d'Or.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre du jury, Paris 1900; Médailles d'or, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 61). — A DIJON (CÔTE-D'OR).

QUENTIN (Georges-Louis), *fabricant et négociant (articles de fumeurs et carreaux de revêtements en faïence).*

Hors concours, Paris 1900; Diplôme d'honneur et Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 72). — 22, RUE DE BONDY A PARIS.

QUENTIN (Louis), ✵, ✿, *fabricant de pipes et articles de fumeurs; président de la Chambre syndicale de la tabletterie et de l'éventail; vice-président du Syndicat du Commerce et de l'Industrie.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Diplôme d'honneur et Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 98). — 22, RUE DE BONDY, A PARIS.

QUERHOËNT (Joseph de), ✵, ✿, *négociant; vice-président de la Chambre de commerce du Havre; maire de Sainte-Adresse; conseiller du Commerce extérieur; administrateur de la Banque de France; président d'honneur du syndicat des vins et spiritueux en gros de l'arrondissement du Havre.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix d'État, Vienne 1904; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 61). — 29, RUE LEMAISTRE, AU HAVRE (SEINE-INFÉRIEURE).

QUIGNON (Georges), *fabricant de meubles d'art.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 69). — 38, RUE SAINT-SABIN, A PARIS.

R

RACHET (Georges), ✵, ✿, O. ✿, *négociant en bois des îles et indigènes; vice-président de la Chambre syndicale des bois de sciage et d'industrie.*

Membre des comités, Hanoï 1902-1903; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 50). — 32, AVENUE PHILIPPE-AUGUSTE, A PARIS.

RADIUS (Georges), *fabricant de joaillerie et bijouterie (maison Boucheron, Radius et Cie).*

Grands prix, Paris 1889 et 1900 (Cl. 95). — 26, PLACE VENDÔME, A PARIS.

RADOT (Émile), ✵, *agriculteur-industriel; ancien président du Tribunal de commerce de Corbeil.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 38). — A ESSONNES (SEINE-ET-OISE).

RAGOT (Jules), ✵, *administrateur délégué de la fabrique centrale de sucre de Meaux.*

Membre des comités et Rapporteur du jury, Paris 1900 (Cl. 55). — A VILLENOY, PRÈS MEAUX (SEINE-ET-MARNE).

RAIME (Paul de), *courtier de navires; industriel maritime.*

Membre des comités départementaux, Milan 1906 (Cl. 33). — 12, RUE LÉO-DELIBES, A PARIS.

RAIMON (Albert), *négociant (soieries et rubans), président de la Chambre syndicale des plissés, ruches et boas.*

Membre du jury, Paris 1878; Membre des comités, Paris 1889 et Liège 1905; Président de comité et Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 83). — 19, RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, A PARIS.

RAINAL (Léon), *(Maison L. et J. Rainal frères, orthopédistes).*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 16). — 23, RUE BLONDEL, A PARIS.

RAINAL (Jules), *(Maison L. et J. Rainal frères, orthopédistes).*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 16). — 23, RUE BLONDEL, A PARIS.

RAINGO (Georges), ✿, *fabricant de bronzes; président de la Chambre syndicale des fabricants de bronze.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et Grands prix, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Président de jury, Liège 1905; Hors concours, Secrétaire de Groupe, Milan 1906 (Cl. 97). — 102, RUE VIEILLE-DU-TEMPLE, A PARIS.

RAMBAUD (Lucien), *fabricant de couleurs et vernis.*

Hors concours, Paris 1889; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 87). — A AUBERVILLIERS PRÈS PARIS.

RANNAZ (François), ✵, ✿, *fabricant d'horlogerie (maison Rannaz fils); membre de la Chambre de commerce française de Genève et de la Chambre de commerce de la Haute-Savoie; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Saint-Louis 1904; Rapporteur, Liège 1905 (Cl. 96). — A CLUSES (HAUTE-SAVOIE).

RANOVITZ (Charles-A.), *négociant en diamants, perles et pierres fines; expert près la Cour d'appel.*

Membre des comités, Paris 1900 (jeux athlétiques) (Cl. 53). — 46, RUE LAFAYETTE, A PARIS.

RASSE (Gaston), I. ✿, *fabricant de ganterie de tissus (maison Bourdon et Rasse); vice-président de la Chambre syndicale des fabricants de ganterie de tissus de France.*

Médaille d'or, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — 132, RUE DE RIVOLI, A PARIS.

RATEAU (Frédéric), ✿, ✿, *négociant en vins et spiritueux.*

Expert du jury, Paris 1900 (Cl. 60). — 11, AVENUE DES MARRONNIERS, A NOGENT-SUR-MARNE (SEINE).

RATY (Fernand), *ingénieur des Arts et Manufactures; administrateur de la Société des hauts fourneaux de Maubeuge.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Membre des comités et du jury et Rapporteur, Liège 1905 (Cl. 64). — 8, rue de Phalsbourg, a Paris.

RAU (Louis), ✻, *président du Conseil d'administration des Mines de Bong-Miu; administrateur de la Compagnie Edison.*

Membre du jury, Paris 1889 (Cl. 63). — 7, rue Montchanin, a Paris.

RAULIN (Gustave-Laurent), O. ✻, *architecte.*

Membre des comités: Architecte de la salle des fêtes, du palais de l'agriculture et de l'alimentation; Grand prix, Paris 1900 (Cl. 10). — 57, rue de Lille, a Paris.

RAYER (Gabriel), *distillateur (maison Guéry et Rayer); président du syndicat des vins et spiritueux de Maine-et-Loire; ancien juge au tribunal de commerce d'Angers; secrétaire honoraire du Syndicat national des vins, spiritueux et liqueurs de France.*

Expert du jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Expert du jury, Liège 1905, Grand prix, Milan 1906 (Cl. 61). — Boulevard du Chateau, a Angers (Maine-et-Loire).

RAYNAL (Hippolyte), ✻, *fabricant de conserves alimentaires.*

Médaille d'or, Bruxelles 1897 (Cl. 58). — A Capdenac (Aveyron).

RAYNAUD (Léon), ✻, ✻, *sculpteur-ornemaniste.*

Médaille d'or, Hanoï 1902-1903; Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906; Médaille d'or, Marseille 1906 (Cl. 66). — 10, rue de la Quintinie, a Paris.

RAYNAUD (Arthur), ✻, ✻, *pharmacien; président du Syndicat des grandes pharmacies; président du Syndicat de la presse française d'hygiène; conseiller du Commerce extérieur de la France.*

Membre des comités départementaux, Milan 1906; Médaille d'or, Bordeaux 1907; Membre du jury supérieur, Exposition coloniale de Nogent 1907; Membre du comité d'organisation, Saragosse 1908; Membre des comités, Londres 1908 (Cl. 41, 54, 87). — Villa Raynaud, a Biarritz (Basses-Pyrénées).

RAYNAUD (Mme Vve A.), I. ✻, *fabricant de parfumerie (parfumerie Oriza, maison Legrand, fondée en 1720).*

Grand prix, Paris 1900; Hors concours, Hanoï 1903 (Cl. 90). — 53 *bis*, rue Gide, a Levallois (Seine).

RÉBOUIS (J.-Hippolyte), I. ✻, *manufacturier en peaux; secrétaire de la Chambre syndicale des cuirs et peaux de Paris.*

Médailles d'or, Paris 1889 et 1900, Saint-Louis 1904 (Cl. 89). — 75, rue Pascal, a Paris.

REBOURS (Émile), *fabricant de confiserie (maison Rebours et fils).*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 59). — A Troyes (Aube).

REBOURS-GUIZELIN (Joseph), *agent général de Londres de la Compagnie française d'assurances sur la vie « le Phénix »; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Paris 1878 (Cl. 109). — 23, rue Poussin, a Paris.

REDFERN (Charles), ✻, *couturier-fourreur.*

Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 85). — 242, rue de Rivoli, a Paris.

REDONT (Édouard), ✻, ✻, *architecte paysagiste du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905, Milan 1906 et Marseille 1906; Diplômes d'honneur de 1re classe, Bucarest 1906; Grand prix, Bordeaux 1907 (Cl. 10, 43 et 66). — 34, boulevard Louis-Roederer, a Reims (Marne).

REGNARD (Paul), I. ✻, ✻, *ingénieur E. C. P.; découpage à la scie de tous métaux, en toutes épaisseurs (spécialité de plans en relief, modèles en réduction).*

Membre du jury et Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et Médaille d'or, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 65). — 53, rue Bayen, a Paris.

REGNAULD (Edmond), ✻, *administrateur de la Banque Transatlantique.*

Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 33). — 3, rue Saint-Philippe-du-Roule, a Paris.

REGNAULT (Ch.), ✻, *ingénieur des Arts et Manufactures (Société alsacienne de constructions mécaniques); conseiller du Commerce extérieur.*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 29.). — 106, rue Jouffroy, a Paris.

REGNAULT-DESROZIERS (Paul), ✻, O. ✻, *meunier; membre de la Chambre de commerce de Paris; président de la Chambre syndicale des grains et farines; vice-président du Syndicat général à la Bourse du commerce.*

Secrétaire des comités et Rapporteur de jury, Paris 1900 (Cl. 56). — 138, rue de Paris, a Saint-Denis (Seine).

REINACH (Lucien de), *ancien administrateur des colonies.*

Membre du jury, Marseille 1906 (Cl. 113). — 178, avenue Victor-Hugo, a Paris.

REMLINGER (Victor), *miroitier, doreur-ornemaniste (maison Remlinger et Vinct).*

Médaille d'or, Paris 1889; Hors concours, Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 71). — 26, RUE DE CHARONNE, A PARIS.

RÉMON (P.-H.), ✻, ✿, *tapissier-décorateur; conseiller du Commerce extérieur; président de groupe (Chambre syndicale des négociants en objets d'art).*

Secrétaire de comité et de jury, Paris 1900; Président de comité, Vice-Président de jury et Rapporteur général adjoint, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905; Vice-Président de comité, Londres 1908 (Cl. 71). — 17, RUE CAUMARTIN, A PARIS.

RÉMOND (Joseph), O. ✻, *négociant en soieries; conseiller du Commerce extérieur; membre de la Commission permanente des valeurs de douanes.*

Membre du jury, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 83). — 22, RUE VIVIENNE, A PARIS.

RÉMOND (Alexandre), *ingénieur civil; administrateur délégué de la Société* « la Néo-Métallurgie ».

Médaille d'or, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 24 et 27). — 10, RUE DE LOUVOIS, A PARIS.

RENAUD (Alexandre), *négociant; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 55). — 37-39, RUE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU, A PARIS.

RENAULT (Charles), ✻, I. ✿, *docteur en médecine.*

Membre des comités, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 27). — 87, RUE TURBIGO A PARIS.

RENAULT (Louis), ✻, O. ✿, *fabricant d'automobiles.*

Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 30). — 15, RUE GUSTAVE-SANDOZ, A BILLANCOURT (SEINE).

RENAUD (Maurice), O. ✻, *ingénieur des Ponts et Chaussées; directeur général de la Compagnie Thomson-Houston.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 23). — 11 *bis*, RUE DE MILAN, A PARIS.

RENOUARD (Alfred), I. ✿, *ingénieur civil; expert près les tribunaux; directeur technique du journal et de la Société anonyme « l'Industrie textile ».*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 76). — 49, RUE MOZART, A PARIS.

RENOUARD (Philippe), *imprimeur typographe; président de la Chambre syndicale des imprimeurs typographes.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 11). — 19, RUE DES SAINTS-PÈRES, A PARIS.

REQUIER (Édouard), ✻, ✿, ✿, *distillateur; vice-président du Conseil général de la Dordogne; président du Tribunal de commerce et vice-président de la Chambre de commerce de Périgueux; président du Syndicat des vins et spiritueux de la Dordogne.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et Rapporteur de jury, Paris 1900; Grands prix, Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 61). — A PÉRIGUEUX (DORDOGNE).

REUMAUX (Élie), O. ✻, *Président de la Société des Ingénieurs civils de France; président du district nord de la Société de l'Industrie minérale; directeur général de la Société des mines de Lens.*

Grands prix, Paris 1889 et 1900; Membre des comités et Vice-président de jury, Liège 1905 (Cl. 63). — A LENS (PAS-DE-CALAIS).

REVERDOT (Léon), I. ✿, *couturier; vice-président de la Chambre syndicale de la couture, des confectionneurs et des tailleurs pour dames.*

Grands prix en collectivité, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906; Membre du jury, Bordeaux 1907 (Cl. 86). — 53, RUE VIVIENNE, A PARIS.

REVILLON (Anatole), ✻, *administrateur délégué de la Société anonyme des Établissements Revillon frères, pelleteries et fourrures.*

Grand prix, Paris 1889; Hors concours, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 52). — 79, RUE DE RIVOLI, A PARIS.

REVILLON (Léon), ✻, *négociant; vice-président honoraire de la Chambre syndicale de la confection et de la couture pour dames et enfants.*

Membre du jury et Rapporteur, Paris 1900 (Cl. 52). — 79, RUE DE RIVOLI, A PARIS.

REVILLON (Théodore), ✻, *négociant en fourrures.*

Grand prix, Paris 1889; Hors concours, Paris 1900 (Cl. 52). — 79, RUE DE RIVOLI, A PARIS.

REVILLON (Victor-Paul-Emmanuel), *négociant en fourrures; membre des Chambres de commerce de New-York, U. S. A. et de Montréal, des Chambres de commerce américaine et britannique de Paris.*

Grands prix, Paris 1889, Saint-Louis 1904 et Milan 1906; Membre du jury, Paris 1900; Secrétaire de la Section française, Dublin 1907 (Cl. 52). — 79, RUE DE RIVOLI, A PARIS.

REVOUL (Xavier), *cartonnages fins.*

Membre du jury et Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 92). — A VALRÉAS (VAUCLUSE).

REY (Augustin), *architecte de la Fondation Rothschild.*

Membre des comités et Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 106). — 119, RUE DE LA FAISANDERIE, A PARIS.

REY (Jean), *ingénieur constructeur; associé-gérant de la maison Sautter, Harlé et Cie.*

Membre du jury, Paris 1889; Médailles d'or, Moscou 1891 et Chicago 1893; Grands prix, Paris 1900 et Hanoï 1903; Hors concours, Liège 1905 (Cl. 23). — 26, AVENUE DE SUFFREN, A PARIS.

REY (Fernand), ✻, I. ✿, ✿, *fabricant de chapeaux de paille et rotins (établissements Rey, Cousins et Cie); conseiller du Commerce extérieur.*

Grand prix en collectivité, Bruxelles 1897; Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 et Bordeaux 1907; Membre des comités, Londres 1908 (Cl. 86). — A CAUSSADE (TARN-ET-GARONNE) ET 8, RUE AUBRIOT, A PARIS.

REY (Georges), ✿, *fabricant de meubles et sièges; vice-président du Groupe des fabricants de sièges à la Chambre syndicale de l'ameublement.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 69). — 44, RUE DE CHARENTON, A PARIS.

REYMOND (Henri), *photograveur; président de la Chambre syndicale de la photogravure.*

Grands prix, Paris 1900, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 12). — 76, RUE DE RENNES, A PARIS.

RHEIMS (Edmond), O. ✻, *constructeur de voitures de luxe et de carrosserie automobile (maison Rheims et Auscher); vice-président de la Chambre syndicale des carrossiers.*

Médaille d'or, Paris 1900; Hors concours, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 30). — 131, AVENUE MALAKOFF, A PARIS.

RIBAUCOURT (Ed.), *teinturier et apprêteur (maison Hamart frères); vice-président de l'Union professionnelle des teinturiers et apprêteurs du Nord.*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 82). — A ROUBAIX (NORD).

RIBES-CHRISTOFLE (Fernand de), ✻, *gérant de la Société Christofle et Cie; ingénieur des Arts et Manufactures; vice-président de la Fédération des industriels et commerçants français.*

Grand prix, Paris 1889; Secrétaire de comité, Paris 1900; Vice-Président de comité et Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 94). — 56, RUE DE BONDY, A PARIS.

RICBOURG (Albert), ✻, I. ✿, ✿, *constructeur mécanicien; président du Syndicat des machines à coudre (fabricants et négociants); président de la section des Conseils du travail.*

Vice-président de comité et de jury, Paris 1900; Vice-Président de comité et Rapporteur de jury, Hanoï 1902-1903; Vice-Président de jury, Liège 1905; Vice-président de comités, Milan 1906 et Londres 1908 (Cl. 79). — 19, QUAI AUX FLEURS, A PARIS.

RICHARD (Ennemond), *fabricant de soieries, associé de la maison Les « Petits-fils de Bonnet et Cie ».*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 83). — 8, RUE DU GRIFFON, A LYON (RHÔNE).

RICHARD (Félix-Max), ✻, ✿, ✿, *ingénieur; président d'honneur de la Chambre syndicale de l'automobile; expert près le tribunal civil de la Seine; arbitre rapporteur près le Tribunal de commerce.*

Médaille d'or, Paris 1900; Président de jury, Vienne 1904 et Milan 1906 (Cl. 30). — 64, RUE DE ROME, A PARIS.

RICHARD (Georges), ✻, ✿, ✿, *constructeur d'automobiles, ancien président du Syndicat des fabricants de cycles; administrateur délégué de la Société anonyme des automobiles Unic.*

Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 30). — 108, RUE SAINT-MAUR, A PARIS.

RICHARD (Georges), I. ✿, ✿, *directeur de la Manufacture dijonnaise des Biscuits Pernot.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904; Hors concours, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 57). — 16, RUE COURTE-ÉPÉE, A DIJON (CÔTE-D'OR).

RICHARD (Jules), ✻, *ingénieur, constructeur d'appareils de précision.*

Grands prix, Paris 1889 et 1900 et Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 15). — 25, RUE MÉLINGUE, A PARIS.

RICHARD (Lucien), ✻, *directeur de la Manufacture dijonnaise des Biscuits Pernot; vice-président du Syndicat de la biscuiterie française.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904; Hors concours, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 57). — 16, RUE COURTE-ÉPÉE, A DIJON (CÔTE-D'OR).

RICHEMOND (Pierre), ✻, *ingénieur des Arts et Manufactures; vice-président du Syndicat des mécaniciens, chaudronniers et fondeurs de France.*

Secrétaire des comités et de jury, Paris 1900 (Cl. 21). — 49, RUE AMPÈRE, A PARIS.

RICOIS (Ernest), O. ✻, *directeur des magasins du Bon Marché; conseiller du Commerce extérieur; président de l'Association générale du commerce et de l'industrie des tissus et matières textiles.*

Secrétaire de comité et de jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Rapporteur, Liège 1905; Membre des comités et Grand prix, Milan 1906 (Cl. 85). — 54, RUE DE VARENNE, A PARIS.

RICOIS (Pierre-Auguste), C. ✿, *propriétaire, agriculteur.*

Médaille d'or, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 39). — CHATEAU DE MORESVILLE PAR BONNEVAL (EURE-ET-LOIR).

RICQLÈS (Armand de), *fabricant d'alcool de menthe de Ricqlès (maison de Ricqlès et Cie).*

Hors concours, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Grands prix Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 61). — 133 ET 135, BOULEVARD VICTOR-HUGO, A SAINT-OUEN (SEINE).

RICQLÈS (Henri de), *fabricant d'alcool de menthe de Ricqlès (maison de Ricqlès et Cie).*

Membre du jury, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 61). — 133 ET 135, BOULEVARD VICTOR-HUGO, A SAINT-OUEN (SEINE).

RIEGER (Henry), ✻, *arquebusier; vice-président de la Chambre syndicale de l'industrie et du commerce des armes, munitions et articles de chasse.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 51). — 37, RUE VIVIENNE, A PARIS.

RIETHE (Victor), I. ✿, *directeur de la Société fédérale des pharmaciens de France; président de l'Association générale des pharmaciens de France.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 87). — 11, RUE PAYENNE, A PARIS.

RIGAUT (Mme Louis), ✿, *manufacture de meubles.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 50). — 72 à 80, QUAI DE LA LOIRE, A PARIS.

RINGUET (Eugène), ✿, ✿, *industriel, fabricant de matériel pour installations de limonadiers-restaurateurs.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 55). — 120 à 134, RUE DE LYON, A PARIS.

RINGUET (Paul-Maurice), *fabricant de matériel pour limonadiers et restaurateurs (maison E. Ringuet).*

Médaille d'or, Paris 1900; Médaille d'or et Grand prix, Liège 1905 (Cl. 55). — 120 à 134, RUE DE LYON, A PARIS.

RINCK (Georges), ✿, *administrateur délégué de la Société lyonnaise des anciennes brasseries Rinck; trésorier du Syndicat des brasseurs entrepositaires de bières de la région lyonnaise.*

Hors concours, Paris 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix en collectivité, Milan 1906; Hors concours, Marseille 1906 (Cl. 62). — 66, COURS SUCHET, A LYON (RHÔNE).

RISLER (André), *orfèvre (maison A. Risler et Carré); vice-président de la Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et des industries qui s'y rattachent.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 94). — 16, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, A PARIS.

RISLER (Gustave), ✻, *directeur des usines de Bezons de la Société industrielle des téléphones.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 23). — 127, BOULEVARD RASPAIL, A PARIS.

RIVAGE (Denis), *industriel.*

Médaille d'or, Bruxelles 1897; Membre du jury, Exposition coloniale de 1907 (Cl. 72). — 15, RUE LAUZIN, A PARIS

RIVES (Gustave), C. ✻, I. ✿, C. ✿, *architecte en chef du Gouvernement; président des comités d'organisation des expositions d'automobiles, de cycles et de sport; commissaire général du Gouvernement français à l'Exposition internationale de Vienne (Autriche), 1904; membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 30). — 122, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, A PARIS.

ROBARD (René), *administrateur délégué de la Compagnie des tréfileries du Havre; vice-président de la Chambre syndicale des industries électriques*

Médailles d'or, Paris 1878 et 1889; Grands prix, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Hors concours, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 23). — 29, RUE DE LONDRES, A PARIS.

ROBERT (Auguste), ✻, *ancien manufacturier.*

Membre du jury, Paris 1889 et 1900 (Cl. 82). — A SEDAN (ARDENNES).

ROBERT (Édouard), ✿, ✿, *manufacturier (biberons et stérilisateurs Robert); conseiller du commerce extérieur.*

Médaille d'or, Hanoï 1902-1903; Médailles d'or et Diplôme d'honneur, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 87). — PLACE DAUMESNIL, 48 ET 50, BOULEVARD DE REUILLY, A PARIS.

ROBERT (Jean-Marie-Joseph), I. ✿, *pharmacien.*

Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 87)— 37, RUE DE BOURGOGNE, A PARIS.

ROBILLARD (Ed.), *fabricant d'articles de pêche.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 53). — 25, RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH, A PARIS.

ROBIN (Armand), ✻, *négociant en eau-de-vie (maison Jules Robin et Cie); membre de la Chambre de commerce de Cognac; président du syndicat des négociants du Rayon de Cognac.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 60). — 8, RUE MURILLO, A PARIS ET A COGNAC (CHARENTE).

ROBIN (Maurice), ✻, ✿, ✿, *industriel-chimiste; lauréat de l'Institut.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 115). — 144, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, A PARIS.

ROCHÉ (Georges), ✻, ✿, *administrateur délégué des établissements Poulenc frères; inspecteur général honoraire des pêches maritimes.*

Grands prix, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 87). — 92, rue Vieille-du-Temple, a Paris.

ROCHE (Pierre), *sculpteur.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 71). —25, rue Vaneau, a Paris.

ROCHEROLLES (Jacques), *fabricant de parfumerie (maison Roger et Gallet).*

Grands prix, Paris 1889 et Bruxelles 1897; Hors concours, Paris 1900 (Cl. 90). — 38, rue d'Hauteville, a Paris.

RODRIGUES-ELY (Camille), ✻, *ingénieur civil, manufacture d'articles métalliques et de phares pour automobiles; président de la Chambre syndicale des fabricants de lampes et de ferblanterie.*

Membre du jury, Paris 1889 et 1900 et Milan 1906 (Cl. 30). — 67, boulevard de Charonne, a Paris.

RODUWART (Louis), *sellier-harnacheur; président de la Chambre syndicale de la sellerie de Paris et du département de la Seine.*

Membre du jury, Paris 1900; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 31). — 45, avenue d'Antin, a Paris.

ROGALLE (A.), ✻, ✿, *fabricant de machines à coudre (Marque « New Home », Établissements Ribourg).*

Hors concours, Paris 1900, Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904 (Cl. 79). — 123, rue de Reuilly, a Paris.

ROGÉE-FROMY (Eugène), *licencié en droit; négociant en eaux-de-vie de Cognac (maison Fromy-Rogée et Cie), ancien président du Tribunal de commerce de Saint-Jean-d'Angély; membre de la Chambre syndicale du Syndicat de Cognac (défense); vice-président du Syndicat de Saint-Jean-d'Angély.*

Expert de jury, Paris 1900; Grands prix Hanoï 1902, Saint-Louis 1904, Liège 1905, Milan 1906 et Bordeaux 1907 (Cl. 60). — A Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure).

ROGER (Paul), ✻, I. ✿, *ingénieur des Arts et Manufactures; fondeur en bronze; président de la Chambre syndicale des fabricants de robinetterie, tourneurs en cuivre.*

Médailles d'or, Paris 1889; Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 21). — 28, avenue Hoche et 108, avenue Philippe-Auguste, a Paris.

ROGIE (Eugène), ✿, *fabricant de cuirs; membre de la Chambre de commerce de Lille; président du Syndicat de l'industrie du cuir de la région du Nord; vice-président du Syndicat général des cuirs et peaux de France.*

Membre des comités et Médailles d'or, Saint-Louis 1904; Vice-Président des comités et Grand prix, Liège 1905 (Cl. 89). — 64, rue des Stations, a Lille (Nord).

ROLLAND (Georges), O. ✻, I. ✿, O. ✠, *ingénieur en chef des Mines; maître de forges, à Gorcy (Meurthe-et-Moselle); président des Aciéries de Longwy; administrateur délégué de la Société agricole et industrielle du Sud algérien.*

Hors concours, Bruxelles 1897; Grands prix, Paris 1889 et 1900; Hors concours, Liège 1905 (Cl. 63). — 60, rue Pierre-Charron, a Paris.

ROLLEPOT (Alfred de), ✠, *secrétaire général de l'Automobile-Club de France.*

Grand prix (Automobile-Club de France), Liège 1905 (Cl. 30). — 41, rue de Berlin, a Paris.

ROMAGNOL (César-Abraham), ✻, *éditeur.*

Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904 (Cl. 13). — 85, rue de Seine, a Paris.

RONDEAU (Émile-Alphonse), *couturier (maison Templier et Rondeau).*

Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904; Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 85). — 191, rue Saint-Honoré, a Paris.

RONDEAU (Léon), *ancien manufacturier d'instruments de chirurgie et bandages herniaires en gomme et en caoutchouc (maison Delamotte, Rondeau et Plisson successeurs).*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre des comités et Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Membre des comités et Diplôme de bon mérite Milan 1906 (Cl. 16). — 68, rue Jean-Jacques, Rousseau, a Paris.

ROQUELAURE (Ernest), O. ✠, *industriel; fabricant de conserves alimentaires; membre de la Chambre syndicale des conserves de Paris.*

Membre du jury, Paris 1900; Membre des comités, Saint-Louis 1904, Milan 1906 et Londres 1908; Expert du jury, Liège 1905 (Cl. 58). — A Capdenac-Gare (Aveyron).

ROSSET (Albert), *administrateur délégué de la Société anonyme de la fabrique A. Rosset.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 83). — 9, rue du Griffon, a Lyon (Rhône).

ROSSIGNOL (Auguste), *distillateur de genièvre et liqueurs (maison Rossignol-Lefebvre fils).*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 61). — 12, rue Nicolas-Leblanc, a Lille (Nord).

ROSE (Georges), ✻, *constructeur.*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 55). — A Poissy (Seine-et-Oise).

ROTHSCHILD (baron Henri de), ✻, I. ✿, ✠, *docteur en médecine.* — (Cl. 13.)

33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, a Paris.

ROTIVAL (Jules), O. ✻, I. ✿, O. ✿, *industriel; président du Conseil d'administration et directeur technique de la Compagnie des wagons-réservoirs; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Hanoï 1902-1903; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906; Secrétaire de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 32). — 83, RUE LAFAYETTE, A PARIS.

ROTY (Oscar), C. ✻, I. ✿, *graveur; membre de l'Institut.*

Membre des comités et Grands prix, Paris 1889 et 1900 (Cl. 9). — 58, RUE DE VAUGIRARD, A PARIS.

ROUBAUDI (Maurice), ✿, *négociant; vice-président de la Chambre syndicale de l'Industrie et du Commerce parisien des rubans et soieries.*

Grands prix en collectivité, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 83). — 7, RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, A PARIS.

ROUFF (L.), *fabricant de broderies fines et lingerie.* — (Cl. 84.)

A BAINS-EN-VOSGES (VOSGES).

ROUJON (Henry), C. ✻, I. ✿, *secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts; directeur honoraire des Beaux-Arts; président de la Société d'encouragement à l'art et à l'industrie.*

Vice-Président de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 7). —PALAIS DE L'INSTITUT, 25, QUAI CONTI, A PARIS.

ROULAND (Francis-Marie), *ingénieur civil; administrateur délégué de la Société du gaz de Paris; administrateur de la Société d'éclairage, de chauffage et de force motrice.*

Membre des comités, Londres 1908 (Cl. 108-110). — 70, RUE CHARLES-LAFFITTE, A NEUILLY (SEINE).

ROUQUETTE (Émile), ✿, *négociant en vins et viticulteur.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 60). — 1, RUE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, A PARIS.

ROURE (Louis), ✻, *fabricant de matières premières pour la parfumerie (maison Roure-Bertrand fils).*

Membre du jury, Paris 1889; Grand prix, Paris 1900; Membre du jury, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 90). — A GRASSE (ALPES-MARITIMES).

ROUSSEAU (Amédée-Georges), ✿, ✿, *fabricant de chemises en gros; vice-président de la Chambre syndicale de la chemiserie et lingerie en gros pour hommes; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — 16, RUE BERTIN-POIRÉE ET 7, 9 et 11, RUE DES DEUX-BOULES, A PARIS.

ROUSSEAU (Ernest), *fabricant de dentelles.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 84). — 7, RUE NOTRE-DAME, A LYON.

ROUSSEAU (Jules), *fabricant de draps; membre de la Chambre de commerce de Sedan; président du Comité de direction de l'École municipale de tissage.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 82). — A SEDAN (ARDENNES).

ROUSSEL (Alcide), I. ✿, *dessinateur.*

Membre des comités et Médailles d'or, Paris 1889 et 1900; Diplômes d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 84). — 101, BOULEVARD MONTMORENCY, A PARIS.

ROUSSEL (Charles), ✿, *administrateur de la Société « le Jouet de Paris »; ingénieur des Arts et Manufactures; ancien président de la Chambre syndicale des jouets et jeux.*

Membre des comités et Grand prix, Paris 1900 (Cl. 100). — 26, AVENUE DE LA GRANDE-ARMÉE, A PARIS.

ROUSSEL (François), ✻, *fabricant de tissus; président de la Chambre de commerce de Roubaix.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 82). — 35, BOULEVARD DE PARIS, A ROUBAIX (NORD).

ROUSSEL (Géo), *artiste peintre.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 7). — 3, BOULEVARD JULES-SANDEAU, A PARIS.

ROUSSELOT (Édouard), ✿, *fabricant de colles, gélatines et produits chimiques; membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger; secrétaire de la Chambre syndicale des fabricants de colles et gélatines de France; ex-président de l'Association amicale des anciens élèves de l'école des Hautes Études commerciales.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 87). — 50, RUE BOILEAU, A PARIS.

ROUSSILLE (Jean), *fabricant de stéarine, bougies, cierges, savons, etc. (maison E. E. Roussille frères et Cie); membre de la Chambre syndicale de la stéarinerie et de la savonnerie française; vice-consul des Pays-Bas, à Pau.*

Médaille d'or, Hanoï 1902-1903; Membre des comités et Diplômes d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906; Grand prix, Bordeaux 1907 (Cl. 41 et 87). — 7, PLACE DU PALAIS-DE-JUSTICE, A PAU (BASSES-PYRÉNÉES).

ROUSSILLON (Gaston), ✿, ✿, *fabricant de chaussures.*

Médailles d'or, Paris 1900; Grand prix, Hanoï 1902-1903; Médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 86). — 64, RUE D'ANGOULÊME, A PARIS.

ROUSSILLON (Maurice), ✠, ✠, *fabricant de chaussures; conseiller du Commerce extérieur de la France.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Hanoï 1902-1903; Médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 89). — 64, rue d'Angoulême, a Paris.

ROUVEYRE (Édouard), I. ✠, *éditeur.*

Membre des comités, Médaille d'or, Paris 1900; Membre des comités, Grands prix en collectivité, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 13). — 104, rue de la tour, a Paris.

ROUX (Gaston), ✠, *ingénieur-conseil; directeur du bureau de contrôle des installations électriques; expert près le Tribunal de la Seine.*

Secrétaire de comité, Membre du jury, Paris 1900; Membre des comités, Rapporteur et Vice-Président de jury, Saint-Louis 1904; Membre des comités et Médaille d'or, Liège 1905; Membre des comités, rapporteur et Vice-Président de jury, Milan 1906; Membre des comités, Dublin 1907 et Bordeaux 1907; Secrétaire des comités, Londres 1908 (Cl. 25). — 12, rue Hippolyte-Lebas, a Paris.

ROUX (Jules-Charles), C. ✠, I. ✠, O. ✠, *ancien député; président de la Compagnie Générale Transatlantique; président de la Compagnie d'assurances « la Foncière transports »; vice-président de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez; membre des Conseils supérieurs du travail, du commerce et de la marine.*

Membre du jury, Paris 1889, délégué des ministères des affaires étrangères et des colonies, Paris 1900; Commissaire général de l'Exposition coloniale de Marseille 1906 (Cl. 33). — 12, rue Pierre-Charron, a Paris.

ROUX (Paul), ✠, *négociant en objets d'art; président de la Chambre syndicale des négociants en objets d'art, tableaux, curiosités; ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 69). — 18, rue de Madrid, a Paris.

ROUY (Georges), ✠, *ingénieur civil des Mines.*

Hors concours, Paris 1900; Hors concours, Hanoï 1902; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 63). — 3, rue Gounod, a Paris.

ROUZAUD (Auguste), *industriel (chocolats de Royat); juge suppléant au tribunal de commerce de Clermont-Ferrand.*

Médaille d'or, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 59). — A Royat-les-Bains (Puy-de-Dome).

ROUZÉ (Gustave), ✠, ✠, *bijoutier; président de la Chambre syndicale de la bijouterie fantaisie.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Membre des comités et Grand prix Saint-Louis, 1904; Membre des comités et du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 95). — 14, rue Notre-Dame-de-Nazareth, a Paris.

ROY (Édouard), ✠. I. ✠, *fabricant d'extraits tanniques (usines de Lagucrche, de Bretagne et de Lanouaille).*

Médaille d'or, Hanoï 1902-1903; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 89). — 28, rue de Chateaudun, a Paris.

ROY (Ferdinand), ✠, *négociant industriel (maison Roy frères); ancien vice-président de l'Association générale du commerce et de l'industrie des tissus et des matières textiles; trésorier de l'Union des Syndicats patronaux des industries textiles de France; membre du Comité consultatif des Arts et Manufactures.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 80). — 38, rue des Jeuneurs, a Paris.

ROY (Georges), ✠, *ancien banquier; président de la section de photographie du Cercle Volney; trésorier de la Société française de photographie.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 12). — 145, boulevard Haussmann, a Paris.

ROY (Gustave), C. ✠, *ancien président de la Chambre de commerce de Paris; membre honoraire du Comité consultatif des Arts et Manufactures; membre du Conseil supérieur de l'agriculture.*

Président de jury, Paris 1867; Membre du Conseil supérieur de l'Exposition, Paris 1878; Présisident de jury, Paris 1889; Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 40). — 12, rue de Tilsitt, a Paris.

ROY (G.-Gustave), ✠, *manufacturier; membre de la Commission des valeurs en douane.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 80). — 38, rue des Jeuneurs, a Paris.

ROY (Henry), ✠, ✠, *banquier et industriel; conseiller du Commerce extérieur.* — (Cl. 89.)

20, boulevard Poissonnière, a Paris.

ROY (Pierre), I. ✠, ✠, *vice-président de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques.*

Membre des comités de sports et Secrétaire de jury, Paris 1900 (Sports). — 51, avenue Victor-Hugo, a Paris.

ROYÉ (Alexandre), ✠, *lapidaire.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Hanoï 1902-1903; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 95). — 29, rue Le Peletier, a Paris.

ROYER (Albert), *Fabricant de tapiocas (tapiocas Mauprivez), Secrétaire du Syndicat des Fabricants de tapiocas de France.*

Médaille d'or, Barcelone, 1888 (Cl. 39). — 31 et 33, rue Mathis, a Paris.

RUEFF (Jules), ✠, I. ✠, *éditeur; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Bruxelles 1897 et Liège 1905 (Cl. 13). — 6 et 8, rue du Louvre, a Paris.

RUTEAU (Edmond), *fabricant d'imitation perles (maison Ruteau et Cie, successeurs de Topart frères).*

Grand prix, Paris 1889; Hors concours, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905, Milan 1906 et Marseille 1906 (Cl. 95). — 31, rue Chapon, a Paris.

RUZÉ (Eugène), I. ✪, *fourreur (maison Ruzé et Cie).*

Grand prix, Paris 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; (Enseignement technique, travaux d'apprentis); Grand prix, Liège 1905; Secrétaire-rapporteur de comité, Londres 1908 (Cl. 52). — 23, boulevard Haussmann, a Paris.

S

SABATIER (Alfred), I. ✪, *négociant; secrétaire général des établissements Menier.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 59). — 67, rue Saint-Lazare, a Paris.

SABOT (Albert), ✻, ✪, ✪, *négociant en vins; trésorier honoraire du Syndicat national des vins et spiritueux de France; président honoraire de la chambre syndicale des vins en gros de Paris et du département de la Seine; maire du XIIe arrondissement; conseiller du commerce extérieur.*

Membre du jury, Paris 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Membre des comités, Liège 1905; Trésorier de comité, et Grand prix, Milan 1906 (Cl. 60). — 26 *bis*, avenue Daumesnil, a Paris.

SACHOT (René), ✻, ✪, ✪, *industriel; céramiste; secrétaire de l'Union céramique et chaufournière de France; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1900; Rapporteur de jury Saint-Louis 1904; Membre des comités, Liège 1905, et Milan 1906 (Cl. 72). — A Montereau (Seine-et-Marne).

SAILLARD (Gustave), ✪, *constructeur sanitaire (ancienne maison P. Saillard); président du Syndicat général des Entrepreneurs de l'arrondissement de Bayonne.*

Membre du jury, Bordeaux 1895 (Cl. 111). — A Biarritz (Basses-Pyrénées).

SAILLARD (Paul), *négociant en vins et eaux-de-vie; vice-président de la Chambre syndicale des vins et spiritueux en gros de Paris et du département de la Seine.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 60). — 1, rue de Castiglione, a Paris.

SAINT-ANDRÉ-DE-LIGNEREUX, ✻, ✪, *artiste; attaché au Ministère du Commerce, directeur-fondateur de l'École professionnelle de la maroquinerie et gainerie; président de la Société nationale du cuir d'art français; membre d'honneur de la Chambre syndicale de la maroquinerie; professeur honoraire d'art décoratif des écoles de l'État.*

Grands prix, Paris 1900: 2 Grands prix. Membre des comités et Rapporteur, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905; Diplôme d'honneur (Arts décoratifs), Milan 1906 (Cl. 13). — 5, rue Théodule-Ribot, a Paris.

SAINT-GERMAIN (Marcel), I. ✪, ✪, *sénateur; président du Comité national des Expositions coloniales; membre d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger.*

Président de jury, Membre du jury supérieur, Paris 1900 et Liège 1905; Premier Vice-Président de la Commission supérieure française de l'Exposition franco-britannique de Londres 1908 (Cl. 114). — 1, rue Blanche, a Paris.

SAINT-SAËNS (Camille), G. O. ✻, I. ✪, *compositeur de musique; membre de l'Institut.* — (Cl. 2.)

4, place de la Madeleine, a Paris.

SALIGNAT (Charles), ✻, *négociant en bois des îles; syndic des Chambres syndicales des bois de sciage et d'industrie et des bois d'ébénisterie.*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 50). — 31, avenue Daumesnil, a Paris.

SALMON (Georges), ✻, *maître de forges; ancien président de la Chambre syndicale de la métallurgie; membre de la Chambre de commerce de Paris.*

Hors concours, Paris 1900 (Cl. 64). — 93, boulevard Malesherbes, a Paris.

SALMON (Nicolas-Édouard), ✻, *fers, tôles, aciers; ancien juge au Tribunal de commerce de la Seine; président honoraire de la Chambre de la métallurgie.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 64). — 96, rue Amelot, a Paris.

SALOMON (Alexis), *confectionneur pour hommes en gros.*

Médaille d'or, Bruxelles 1897 (Cl. 85). — 38, rue Croix-des-Petits-Champs, a Paris.

SALOMON (Myrthil), *confection pour garçonnets et fillettes; maison Myrthil Salomon, et L. Lévy.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 85). — 8, rue de la Vrillière, a Paris.

SANDOZ (Gustave-Roger), O. ✻, I. ✿, *joaillier-horloger; secrétaire général du Comité français des Expositions à l'étranger; conseiller du Commerce extérieur; membre du Conseil supérieur de l'enseignement des arts décoratifs; secrétaire général de la Société d'encouragement à l'art et à l'industrie; vice-président de la Société d'économie industrielle et commerciale.*

Hors concours, Paris 1889; Membre des comités, de jury et de la commission supérieure des congrès (beaux-arts), Rapporteur de l'Exposition centennale, Paris 1900; Vice-Président du Comité supérieur, Glasgow 1901; Grands prix Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906; Vice-Président de la Commission supérieure française. Londres 1908 (Cl. 95). — 10, RUE ROYALE, A PARIS.

SANGUET (Louis), ✿, *ingénieur topographe et constructeur; président de la Société de topographie parcellaire de France.*

Médailles d'or, Paris 1889 et 1900; Diplômes d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 15 et 28). — 31, RUE MONGE, A PARIS.

SARRAZIN (Adrien), ✿, *négociant en vins; distillateur; secrétaire général du Syndicat du commerce en gros des vins spiritueux de la Côte-d'Or.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 60). — A DIJON (CÔTE-D'OR).

SARRAT (Gustave), ✻, *négociant en laines; président de la Chambre de commerce de Mazamet.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 82). — A MAZAMET (TARN).

SARTIAUX (Eugène), O. ✻, *ingénieur-électricien; président de l'Association des ingénieurs électriciens; membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 27). — 48, RUE DE DUNKERQUE, A PARIS.

SAUBUSSE (Alain), *bottier; trésorier du Syndicat des chausseurs de Bordeaux.*

Membre du jury, Bordeaux 1907 (Cl. 86). — 52, COURS DE TOURNY, A BORDEAUX.

SAUDRAY (Henri), ✿, *exportateur; président de la Chambre syndicale des agents représentants pour l'exportation.*

Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 115). — 40, RUE DE PARADIS, A PARIS.

SAUNIÈRE (Jules-Eugène), ✿, ✿, *architecte; président de l'Aéronautique-Club de France.*

Membre des comités et du jury (aérostation), Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 34). — 89, RUE CHEVALLIER, A LEVALLOIS-PERRET (SEINE)

SAUVAN, ✻, *sénateur; secrétaire du Sénat; maire de Nice.* — (Cl. 53.)

PALAIS DU SÉNAT, RUE DE VAUGIRARD ET 7, RUE DANTON, A PARIS.

SAUVEZ (Émile), ✻, ✿, *docteur en médecine; directeur adjoint de l'École dentaire de Paris.*

Médaille d'or, Hanoï 1902-1903; Grand prix, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 16). — 17, RUE DE SAINT-PÉTERSBOURG, A PARIS.

SAVARD (Gabriel-Auguste), ✻, *fabricant de bijouterie.*

Grands prix, Paris 1889 et 1900 et Milan 1906 (Cl. 95). — 22, RUE SAINT-GILLES, A PARIS.

SAVEY (Alphonse), ✻, *administrateur-directeur de la Société des Ateliers Moisant, Laurent, Savey; vice-président de la Chambre syndicale des entrepreneurs de constructions métalliques de France.*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 29). — 20, BOULEVARD DE VAUGIRARD, A PARIS.

SAVIGNON (Henri), ✻, O. ✿, *vins en gros; conseiller du Commerce extérieur; président du Syndicat des vins en gros d'Alger; membre de la Chambre de commerce d'Alger.*

Membre du jury, Paris 1889, Anvers 1894, Paris 1900 et Liège 1905; Grand diplôme d'honneur, Bruxelles 1897 (Cl. 60). — 4, RUE DE FLEURUS, A PARIS, ET 4, BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE, A ALGER.

SAVIGNY de MONCORPS (Vicomtesse de), O ✿, *industrielle; fabricant de matières premières pour la parfumerie (parfumeries de Scillans).*

Grands prix, Vienne 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 90). — A SEILLANS (VAR).

SAVOIE (Charles), *fabricant de grosse vannerie, joncs et rotins; vice-président de la Chambre syndicale de la vannerie française.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 50). — 3, PASSAGE DELESSERT, A PARIS.

SAVOURÉ, ✻, ✿, *fabricant de bonneterie; président du Syndicat de la bonneterie; vice-président du Syndicat général du commerce et de l'industrie.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — 120, RUE DE RIVOLI, A PARIS.

SAVY (A.-H.), ✻, ✿, ✿, *ingénieur-constructeur; secrétaire-trésorier de la Chambre syndicale des mécaniciens, chaudronniers et fondeurs de France.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et Grand prix, Paris 1900; Membre du jury supérieur, Saint-Louis 1904; Secrétaire et Rapporteur de jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 55). — 162, RUE DE CHARENTON, A PARIS.

SCALIET (Victor), *restaurateur.*

Membre du jury, Paris 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 60). — 28, rue Boissy-d'Anglas, a Paris.

SCHAEFFER (Ernest), *facteur d'instruments de musique.*

Grands prix, Paris 1889 et 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 17). — A Mantes (Seine-et-Oise).

SCHERRER (Jacques), ✻, *artiste peintre, décorateur.*

Membre des comités et Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 70). — 10, rue Clauzel, a Paris.

SCHILLER (René), ✻, *négociant-manufacturier; président de la Chambre syndicale de l'industrie et du commerce de la passementerie pour dames.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 84). — 24, rue Saint-Marc, a Paris.

SCHLOSS (Adolphe), ✻, *négociant commissionnaire; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités et du jury, Paris 1889 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 98). — 4, rue Martel, a Paris.

SCHMAUTZ (Ch.), *fabricant de rouleaux et cuirs lithographiques.*

Médailles d'or, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 11). — 31, rue de Sèvres, a Paris.

SCHMIDT (Alfred), ✻, *ingénieur des Arts et Manufactures; brasseur.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Vienne 1904; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Grand prix en collectivité et Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 62). — 46, rue Spontini, a Paris.

SCHMIT (Albert), ✻, *fabricant de faux cols et manchettes; vice-président de la Chambre syndicale patronale des fabricants de faux cols, manchettes et devants de chemises en gros.*

Diplômes d'honneur, Milan 1906 et Bordeaux 1907 (Cl. 86). — 168-170, rue Saint-Denis, a Paris.

SCHMIT (Frédéric), ✻, *fabricant de meubles et tapisserie.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et Grand prix, Paris 1900; Grands prix, Milan et Bucarest 1906 (Cl. 69). — 22, rue de Charonne, a Paris.

SCHMOLL (Émile), ✻, I. ✻, ✻, *publiciste-économiste.*

Trésorier de comité et Secrétaire de jury, Paris 1900 (Cl. 108). — 2, rue Drouot, a Paris.

SCHMOLL (Louis), ✻, *avocat à la Cour d'appel, juge de paix suppléant de Levallois-Perret; avocat conseil de la Chambre syndicale des inventeurs.*

Membre des Comités, Londres 1908 (Cl. 108-110). — 35, rue de Ponthieu, a Paris.

SCHNEIDER (Eugène), *député, maître de forges.*

Membre de la commission supérieure et des comités, Paris 1900 (Cl. 64). — 42, rue d'Anjou, a Paris.

SCHNEIDER (Paul), ✻, ✻, ✻, *ingénieur civil; président du Conseil de la Compagnie des mines de Douchy (Nord) et de la Société lyonnaise des schistes d'Autun; vice-président de la Compagnie des mines de Courrières (Pas-de-Calais); président de la Société des mines d'Albi (Tarn).*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Président de comité et Grand prix, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 63). — 4, place des Saussaies, a Paris.

SCHNERB (Jules), *exportateur; représentant de commerce; conseiller du commerce extérieur.*

Rapporteur de comité et Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 13 et 115). — 16, rue Grange-Batelière, a Paris.

SCHOENAERS-MILLEREAU (H.), ✻, I. ✻, *fabricant d'instruments de musique; éditeur de musique; vice-président de la Chambre syndicale des instruments de musique; secrétaire du syndicat des éditeurs de musique.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 17). — 66, rue d'Angoulême, a Paris.

SCHORESTÈNE (Jacques), *matières premières et manufacturier; fournitures, chapellerie; conseiller du Commerce extérieur de la France; membre du Comité du Syndicat de la chapellerie française; membre du Comité de la chapellerie.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 86). — 168, rue Saint-Maur, a Paris.

SCHORESTÈNE (Jérôme), *matières premières et manufacturier; fournitures, chapellerie (maison Schorestène frères); vice-président de la Chambre syndicale de la pelleterie, coupeurs de poils pour la chapellerie; membre du Comité de la Chambre des négociants commissionnaires et du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 86). — 168, rue Saint-Maur, a Paris.

SCHUHLER (Paul), ✻, ✻, *ingénieur des Arts et Manufactures, Compagnie continentale Édison; secrétaire technique de la Société des Ingénieurs civils de France.*

Hors concours, Paris 1900; Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 25). — 7, avenue Trudaine, a Paris.

SCHULMANN (Léon), ✿, *fabricant de lingerie en gros; conseiller du Commerce extérieur; secrétaire de la Chambre syndicale de la lingerie en gros.*

Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 86). — 8, RUE DU SENTIER, A PARIS.

SCHWARTZ (Albert), ✿, ✿, *ingénieur-constructeur (constructions métalliques et serrurerie d'art); expert en douanes; secrétaire de la Chambre syndicale des entrepreneurs de serrurerie et constructions en fer.*

Diplôme d'honneur, Anvers 1894; Hors concours, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905; Membre des comités et Hors concours, Milan 1906; Secrétaire de groupe et Membre des comités, Londres 1908 (Cl. 66). — 76, BOULEVARD DE LA VILLETTE, A PARIS.

SCHWEITZER (Charles), *fabricant de matières premières pour la brosserie et l'industrie.*

Médailles d'or, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 98). — 1, RUE JÉRÔME-BELLARMATO, AU HAVRE (SEINE-INFÉRIEURE).

SCHWEIZER (Alfred), O. ✿, ✿, *manufacturier; ancien président de la Chambre syndicale des commissionnaires, exportateurs et importateurs.*

Membre du jury, Paris 1889 et 1900 (Cl. 90). — 14, RUE DE CALAIS, A PARIS.

SCHWOB (André), ✿, *manufacturier (maison Schwob frères), filature et tissage de coton; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Paris 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 80). — A HÉRICOURT (HAUTE-SAÔNE).

SCHWOB (Georges), O. ✿, ✿, ✿, *membre du Conseil supérieur des Colonies et du Conseil d'administration de l'Office colonial (Ministère des Colonies); conseiller du Commerce extérieur de la France; trésorier de l'Union des tramways de France; directeur de la Société française des Téléphones, système Berliner; l'un des chefs de la maison David Gradis et fils.*

Médailles d'or, Paris 1900, Hanoï 1902-1903; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908; Président du Groupe XVII (Cl. 115). — 15, RUE D'ARGENTEUIL, A PARIS.

SCHWOB (Maurice), ✿, ✿, *directeur de la maison « Aux 100.000 chemises ».*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 86). — 69, RUE LAFAYETTE, A PARIS.

SCIAMA (Gaston), O. ✿, *ingénieur, directeur de la maison Bréguet; ancien membre de la Chambre de commerce de Paris.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 23). — 15 *bis*, RUE BIZET, A PARIS.

SÉBASTIEN (Gustave), ✿, *fabricant de rideaux guipure; ancien président de la Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne; ancien président du Tribunal de commerce de Saint-Quentin; membre de la Chambre de commerce de l'Aisne.*

Membre de comité et de jury, Paris 1900 (Cl. 84). — 16, RUE CHARLES-PICARD, A SAINT QUENTIN (AISNE).

SEBIN (Charles), I. ✿, *manufacture de chaînes Galle et Vaucanson.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 21). — 79, RUE D'ANGOULÊME, A PARIS.

SÉBLINE (Charles), O. ✿, I. ✿, *sénateur.*

Président des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 104). — 117, BOULEVARD MALESHERBES, A PARIS.

SÈCHES (Edmond), *administrateur de la Société des orgues Alexandre père et fils.*

Médaille d'or, Paris 1889; Grand prix, Paris 1900 (Cl. 17). — 81, RUE LAFAYETTE, A PARIS.

SÉE (Armand), I. ✿, ✿, *ingénieur-constructeur; vice-président de l'Association des Ingénieurs de l'Institut Industriel du Nord.*

Membre des comités départementaux et Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 29). — 27 *bis*, RUE DES FOSSÉS, A LILLE (NORD).

SÉE (Edmond), ✿, *ingénieur-constructeur.*

Membre des comités départementaux, Paris 1900; Membre des comités et Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 29). — 27 *bis*, RUE DES FOSSÉS, A LILLE (NORD).

SÉGUIN (Henri), *fabricant de cartonnages.*

Médailles d'or, Paris 1900, Hanoï 1902, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 92). — 49 *bis*, RUE DE LANCRY, A PARIS.

SEIGNEURIE (Édouard), I. ✿, *fabricant de jouets; Secrétaire général de la Chambre syndicale des jouets et jeux.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 100). — 38-40, RUE DE FONTARABIE, A PARIS.

SELMERSHEIM (Pierre), *architecte.*

Hors concours, Saint-Louis 1904; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 10 et 66), — 7, VILLA DU ROULE, A NEUILLY (SEINE).

SENET (Adrien), O. ✿, ✿, C. ✿, *ingénieur-constructeur de machines agricoles, pompes, installations d'usines; ancien président de la Chambre syndicale des constructeurs de machines agricoles de France; ancien vice-président de l'Alliance syndicale.*

Membre des comités, Barcelone 1888 et Paris 1889; Membre des comités et du jury, Paris 1900; Hors concours, Hanoï 1902-1903; Grand prix, Saint-Louis 1904; Président de jury, Liège 1905; Président de comité et Membre du jury, Milan 1906 Président d'honneur, Londres 1908; Membre de la Commission d'organisation de Saragosse, 1908 (Cl. 35). — NOGENT-LE-ROTROU, EURE-ET-LOIRE.

SERRE TELMON (Joseph du), *négociant en bimbeloterie; vice-président de la Chambre syndicale des négociants en bimbeloterie et articles de Paris en gros.*

Médailles d'or, Hanoï 1902-1903 et Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 100). — 6 ET 8, RUE DES HAUDRIETTES, A PARIS.

SEYDOUX (Ernest), ✻, *industriel; président de l'Union des fabricants du Cambrésis, de Fourmies, de Saint-Quentin et de Reims.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 82). — 91, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, A PARIS.

SEYNES (Louis de), *ingénieur; président de la Chambre syndicale de l'acétylène et des industries qui s'y rattachent.*

Membre des comités, Saint-Louis 1904 et Membre du comité d'organisation, Liège 1905 (Cl. 75). — 2, RUE BLANCHE, A PARIS.

SEYRIG (William), *administrateur de la Société anonyme industrielle des « Moteurs Niel ».*

Médailles d'or, Paris 1900 (Cl. 19). — 8, RUE REMBRANDT, A PARIS.

SIEGFRIED (Jules), O. ✻, *député; ancien ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes; président d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger; vice-président de l'Exposition d'économie sociale; président de la section des habitations ouvrières.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 106). — 226, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, A PARIS.

SIGRAND (Paul), ✻, ✿, *négociant; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités, Paris 1900 (Cl. 79). — 26 ET 28, RUE DU THÉATRE, A LILLE (NORD).

SILVA (André), ✻, *constructeur-électricien (maison Paz et Silva).*

Membre du jury, Saint-Louis 1904 (Cl. 25). — 55, RUE SAINTE-ANNE, A PARIS.

SILVA (Ernest), *industriel (Maison des 100.000 chemises).*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 86). — 69, RUE LAFAYETTE, A PARIS.

SILVANT (Ernest-Pierre), fils aîné, ✿, *fabricant d'horlogerie.*

Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 96). — 55, GRANDE-RUE, A BESANÇON (DOUBS) ET 125, BOULEVARD SÉBASTOPOL, A PARIS.

SILZ (Eugène), O. ♣, *ingénieur-chimiste; expert près la Cour d'appel; secrétaire général de l'Association des chimistes de sucrerie et de distillerie de France et des colonies.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 55). — 64 *bis*, RUE DE MONCEAU, A PARIS.

SIMMEN (Henri), *architecte-décorateur.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 9 et 66). — 55, RUE DOMBASLES, A PARIS.

SIMON (Albert), ✻, O. ♣, *ingénieur-constructeur; vice-président de la Chambre de commerce de Cherbourg.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 37). — 70, RUE HÉLAIN, A CHERBOURG (MANCHE).

SIMON (Frédéric), ✻, *manufacturier; président de la Chambre syndicale des confectionneurs pour hommes et enfants; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et Grand prix, Paris 1900; Président de jury, Marseille 1906 (Cl. 85). — 15, RUE FONTAINE-AU-ROI, A PARIS.

SIMON (Henri), I. ✿, *manufacturier; fabricant de tissus pour ameublements.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 70). — 13, RUE DU MAIL, A PARIS.

SIMON (Jacques), *directeurs des établissements « Marinoni ».*

Hors concours, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 11). — 96, RUE D'ASSAS, A PARIS.

SIMON (Paul), ✻, ♣, *négociant en tissus et nouveautés pour dames; secrétaire honoraire du Comité français des Expositions à l'étranger; président de la Chambre syndicale des tissus et nouveautés de France.*

Hors concours, Paris 1900; Trésorier du comité supérieur, Glasgow 1901; Grand prix, Liège 1905; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 82). — 24, RUE DU SENTIER, A PARIS.

SIMONET (Jules), I. ✿, *ingénieur; directeur général de la « Française électrique ».*

Médaille d'or, Bruxelles 1897; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 23). — 101, RUE DE CRIMÉE, A PARIS.

SIMONETON (Emmanuel), ✻, O. ♣, *manufacture d'appareils et de tissus à filtrer, et de tuyaux en toile pour arrosage et incendie. (Usine au Raincy.)*

Médailles d'or, Paris 1889; Grands prix, Paris 1900 et Hanoï 1902-1903; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; 2 Grands prix, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 36). — 41, 43, RUE D'ALSACE, A PARIS.

SIMONIS EMPIS (Henri), ✿, *libraire-éditeur.*

Membre des comités départementaux, Hanoï 1902-1903; Saint-Louis 1904; Liège 1905, Milan 1906 et Londres 1908 (Cl. 13). — 4, RUE DE LA BIENFAISANCE, A PARIS.

SIMONNOT (Joseph), *manufacturier; secrétaire de la Chambre syndicale des batistes et toiles fines.*

Grand prix, Paris 1900; Hors concours, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 81). — 33, rue du Sentier, a Paris

SIMONNOT-GODARD (Louis-Victor), ✻, *fabricant de batistes et toiles fines; président d'honneur de la Chambre syndicale des batistes et toiles fines; ancien secrétaire de l'Association syndicale des tissus et matières textiles; membre de la Commission des valeurs en douane.*

Rapporteur du jury, Paris 1889; Grand prix, Paris 1900 (Cl. 81). — 33, rue du Sentier, a Paris.

SINGRÜN (Françoi-Joseph), *ingénieur, administrateur de la Société des établissements Singrün.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 20). — A Golbey (Vosges).

SINS (Émile), ✻; ✿, *artiste, dessinateur industriel; président de la Chambre syndicale des artistes dessinateurs pour étoffes et papiers peints.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix et Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 84). — 5, boulevard Montmartre, a Paris.

SIOT-DECAUVILLE (Edmond-Gustave), ✻, ✿, *fondeur éditeur.*

Membre des comités et Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 97). — 24, boulevard des Italiens, a Paris.

SIRVEN (Henri), ✻, *imprimeur-éditeur.*

Hors concours, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Hors concours, Milan 1906 (Cl. 11). — 76, rue de la Colombette, a Toulouse (Haute-Garonne).

SOHIER (Edmond-Georges), O. ✻, I. ✿, *constructeur; ancien président du Tribunal de commerce de la Seine.*

Membre du jury et Secrétaire du jury supérieur, Paris 1900 (Cl. 43). — 121, rue Lafayette, a Paris.

SOLEAU (Eugène), ✻, ✿, *fabricant de bronzes et éclairage électrique; membre de la Chambre de commerce de Paris; président honoraire de la Chambre syndicale des fabricants de bronze de Paris, membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger; membre du Conseil d'administration de l'Office national du Commerce extérieur; membre de la commission technique de l'Office national de la propriété industrielle.*

Grand prix, Paris 1900; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 97). — — 70, rue Rochechouart, a Paris.

SOLÈRES (Benoît-Joseph), *négociant en vins, spiritueux et liqueurs; expert en douane; conseiller du Commerce extérieur.*

Expert du jury, Paris 1900; Médailles d'or, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 60). — 3, place de Jussieu, a Paris.

SORDOILLET (Ernest), *fabricant de bijouterie fantaisie en acier.*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 95). — 7, rue Meslay, a Paris.

SOREL (Louis), I. ✿, *architecte.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 10). — 36 *bis*, boulevard du Chateau, a Neuilly-sur-Seine.

SORMANI (Paul), ✻, *fabricant de meubles et bronzes.*

Membre des comités et Grands prix, Paris 1900 (Cl. 69). — 10, rue Charlot, a Paris.

SOSNOWSKI (Kasimir), ✻, *ingénieur civil; administrateur-directeur de la « Société de Laval »; conseiller du Commerce extérieur.*

Grand prix, Bruxelles 1897; Hors concours, Paris 1900; Membre des comités et du jury, Rapporteur, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 19). — 48, rue de la Victoire, a Paris.

SOUALLE (L.), ✻, ✿, ✿, *négociant en vins; président du Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de l'Oise; conseiller du Commerce extérieur; membre de la Chambre de commerce de l'Oise.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905; Membre du jury et Rapporteur, Milan 1906; Secrétaire de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 60). — A Pont-Sainte-Maxence (Oise).

SOUBRIER (François), ✻, ✿, *fabricant de meubles.*

Hors concours, Saint-Louis 1904; Grands prix Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 69). — 14, rue de Reuilly, a Paris.

SOUBRIER (Paul), ✿, *fabricant de meubles.*

Hors concours, Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 69). — 14, rue de Reuilly, a Paris.

SOULÉ (Lucien), ✻, ✿, *entrepreneur de couverture et de plomberie; président honoraire de la Chambre syndicale des entrepreneurs de couverture et de plomberie; président du groupe des Chambres syndicales du bâtiment et des industries diverses; président de la fédération nationale du bâtiment et des travaux publics.*

Membre des comités, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 28). — 5, rue Debelleyme, a Paris.

SOURBET (Georges), *négociant en eaux-de-vie en gros.*

Membre du jury, Bordeaux 1907 (Cl. 60). — 6, RUE MARÉCHAL-BOSQUET, A MONT-DE-MARSAN (LANDES).

SOYER fils, ✻, I. ✿, *émaux d'art.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 94). — 4 *bis*, RUE SAINT-SAUVEUR, A PARIS.

SOYEZ (Georges-Emile), ✿, *fabricant d'articles en plumes; secrétaire de la Chambre syndicale des fleurs et plumes.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 86 et 98). — 22, RUE DU PONT-DE-CRÉTEIL, A SAINT-MAUR-LES-FOSSÉS (SEINE).

SOYEZ (Victorin), ✿, *fabricant d'articles de plumes.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 86 et 98). — 90, AVENUE MARINVILLE, A SAINT-MAUR-LES-FOSSÉS (SEINE).

SPRINGER (Maurice), ✻, *docteur en médecine; ancien chef de laboratoire de la Faculté de Paris.*

Membre des congrès, Paris 1900 (Cl. 16). — 97, BOULEVARD MALESHERBES, A PARIS.

STAPFER (Daniel), *constructeur de machines, ingénieur; gérant de la maison Stapfer de Duclos et Cie; président du Syndicat des mécaniciens et chaudronniers de Marseille; membre de la Chambre de commerce de Marseille.*

Médaille d'or, Paris 1889; Grand prix, Paris 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 19). — 42, BOULEVARD MARITIME, A MARSEILLE (BOUCHES-DU-RHÔNE).

STERN (Alfred), *ingénieur directeur du département des fiacres de l'usine Darracq et Cie.*

Hors concours, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Hors concours, Liège 1905 (Cl. 30). — 90, AVENUE MALAKOFF, A PARIS.

STERN (René), ✻, *graveur.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 11). — 47, PASSAGE DES PANORAMAS, A PARIS.

STERNE (Gustave), ✻, *négociant en vins et spiritueux en gros; ancien juge au Tribunal de commerce de Nancy; président honoraire du Syndicat national du commerce en gros des vins, spiritueux et liqueurs de France.*

Médaille d'or, Hanoï 1902-1903; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 60). — 50, RUE STANISLAS, A NANCY (MEURTHE-ET-MOSELLE).

STETTEN (Joseph), *exportateur; président de la Chambre syndicale des négociants commissionnaires et du Commerce extérieur.*

Diplôme d'honneur, Bruxelles 1897 (Chambre des négociants commissionnaires et du commerce extérieur); Secrétaire général de la Section française de l'Exposition de Saragosse 1908 (Cl. 115). — 10, RUE GRANGE-BATELIÈRE, A PARIS.

STOFFT (Albert), *ingénieur-constructeur E. C. P. (maisons Gouyer et Piet et Cie réunies), chaudronnerie industrielle, installations d'hydrothérapie, buanderies, chauffage, chaudières Grille.*

Hors concours, Paris 1900; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 74). — 167, RUE D'ALLEMAGNE, A PARIS.

STORCH (Léon), O. ✻, *manufacture de confections et fourrures; président de la Chambre syndicale de la couture, des confectionneurs et des tailleurs pour dames.*

Rapporteur du jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Président de jury, Milan 1906 (Cl. 85). — 116, RUE RÉAUMUR, ET 1, 3, 5, RUE DU SENTIER, A PARIS.

STREET (Charles), ✻, *Ingénieur des Arts et Manufactures; administrateur délégué de la Société anonyme « Le Carbone ».*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Membre des comités et Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906; Membre des comités, Londres 1908 (Cl. 24). — 3, RUE LEGENDRE, A PARIS.

SUBE (Ludovic), ✻, *distillateur d'alcools; vice-président de la Chambre de commerce de Marseille.*

Membre du jury, Paris 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 60). — 59, RUE DE LA LOUBIÈRE, A MARSEILLE (BOUCHES-DU-RHÔNE).

SUEUR (T.) fils, ✻, *cuirs vernis.*

Membre des comités et Grands prix, Paris 1889 et 1900 (Cl. 89). — 4, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, A PARIS.

SURCOUF (Édouard), ✿, *ingénieur-aéronaute-constructeur.*

Membre du jury, Paris 1900; Grand prix, Vienne 1904 (Cl. 34). — 33, BOULEVARD LANNES, A PARIS.

SUSSE (Albert), ✻, ✿, *éditeur-fabricant de bronzes; vice-président honoraire de la Chambre syndicale de la réunion des fabricants de bronzes (maison Susse frères).*

Médaille d'or, Paris 1889; Vice-Président du comité et Commissaire Rapporteur, Chicago 1893; Membre des comités et Secrétaire de jury, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 97). — 31, RUE VIVIENNE (PLACE DE LA BOURSE) ET 13-15, BOULEVARD DE LA MADELEINE, A PARIS.

SUSSE (Jacques), *fabricant de bronze (Maison Susse frères).*

Grand prix, Liège 1905 (Cl. 97). — 31, RUE VIVIENNE ET 13, 15, BOULEVARD DE LA MADELEINE, A PARIS.

T

TABERNE (C.-F.), I. ✿. O. ✠, *propriétaire-viticulteur; membre de la Chambre de commerce de Bruxelles; président du Syndicat agricole de Clapiers.*

Membre du jury, Paris 1900 et Liège 1905: Membre des comités, Londres 1908 (Cl. 60). — 77, avenue Michel-Ange, a Bruxelles (Belgique) et au Chateau de Clapiers (Hérault).

TAFFONNEAU (Albert), ✠, I. ✿, *négociant; président de la Chambre syndicale de la fantaisie pour modes; conseiller du Commerce extérieur; conseiller d'arrondissement de la Seine.*

Médailles d'or, Hanoï 1902-1903 et Saint-Louis 1904 (Cl. 86). — 5, rue d'Hauteville, a Paris.

TALABARD (Eugène), *distillateur (successeur de A. Galland fils).*

Grand prix, Milan 1906 (Cl. 61). — 17, rue Ernest-Renan, a Saint-Denis (Seine).

TALLANDIER (Jules), *libraire-éditeur.*

Médaille d'or, Paris 1900 et Milan 1906; Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904 (Cl. 13). — 8, rue Saint-Joseph a Paris.

TALVARD (Louis), I. ✿, *directeur commercial des établissements Solvay et Cie; secrétaire-trésorier de la Chambre syndicale de la grande industrie chimique.*

Grand prix, Paris 1900; Grands prix et Médailles d'or, Liège 1905 (Cl. 87). — 44, rue du Louvre, a Paris.

TARDIF (Louis-Alfred), ✠, ✿, *dorure, décoration; président d'honneur de la Chambre syndicale des doreurs ornemanistes, miroitiers.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 71). — 29, rue Bayen, et 9, rue du Vingt-Neuf-Juillet, a Paris.

TEISSET (Jules-Louis-Guillaume), ✠, ✠, *ingénieur E. C. P., constructeur-mécanicien.*

Membre des comités et Grands prix, Paris 1900 (Cl. 20) — 17, rue Guillout, a Paris.

TEISSIER (André), *directeur de la Société anonyme du chocolat Lombart.*

Diplôme d'honneur; Liège 1905; Hors concours, Milan 1906: Membre du jury, Marseille 1906 (Cl. 59). — 75, avenue de Choisy, a Paris.

TELLIÈRE (Ange), ✠, ✿, ✠, *huiles et produits chimiques, membre de la Chambre de commerce de Paris, président de l'Association des Anciens Élèves de l'École supérieure de commerce de Paris.*

Grand prix, Hanoï 1902-1903; Secrétaire des comités (Économie sociale), et Médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 87). — 28, rue de Chateaudun, a Paris.

TEMPLIER (Paul), ✠, I. ✿. *fabricant joaillier; président de l'Orphelinat de la bijouterie, joaillerie, horlogerie, orfèvrerie et industries qui s'y rattachent; président de la Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie de Paris.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 95). — 3, place des Victoires, a Paris.

TENNESON (Joseph), *fabricant-tanneur; secrétaire du Syndicat général des cuirs et peaux de France.*

Grand prix, Paris 1900; Hors concours, Liège 1905 (Cl. 89) — A Chateau-Renault (Indre-et-Loire).

TERNISIEN (Eugène), ✠, *tapissier-décorateur.*

Membre des comités, Paris 1900; Président de comité et de jury, Liège 1905 (Cl. 71). — 7, place Vendôme, a Paris.

TERNYNCK (Émile), *industriel; fabricant de sucre.*

Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 59). — A Chauny (Aisne).

TERNYNCK (Henry), ✠, *industriel: président de la Société industrielle de Roubaix.*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 82). — 25, rue de Lille, a Roubaix (Nord).

TERQUEM (Émile), I. ✿, *mobilier de classement; libraire-éditeur; commissionnaire-exportateur pour les États-Unis.*

Hors concours, Saint-Louis 1904 (Cl. 69). — 19, rue Scribe, a Paris.

TERROT, *fabricant de bicyclettes et motocyclettes.* — (Cl. 30).

2, rue André-Colomban, a Dijon (Côte-d'Or).

TESTE (Auguste), ✠, *métallurgiste; président de l'Union des chambres syndicales lyonnaises.*

Grand prix, Paris 1900 et Milan 1906 (Cl. 64). — 20, rue de la Claire, a Lyon.

TÉTERGER (Henri, fils), ✿, *bijoutier-joaillier.*

Médaille d'or, Paris 1900: Grand prix, Liège 1905 (Cl. 95). — 248, rue de Rivoli, a Paris.

TEYSSONNEAU (Jean), ✿, *industriel; fabricant de conserves alimentaires; vice-président du Syndicat des fabricants de conserves alimentaires et fruits conservés de la ville de Bordeaux; secrétaire de l'Union des Syndicats girondins.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 58). — 3 a 13, rue Saint-Siméon, a Bordeaux (Gironde).

THÉNARD (baron Louis), ✠, *constructeur-mécanicien (maison Marinoni).*

Membre du jury, Paris 1900; Expert du jury, Liège 1905 (Cl. 11). — 17, rue Duroc, a Paris.

THERRODE (Léon), *constructeur-mécanicien (maison Ponthus et Therrode).*

Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 15). — 6, rue Victor-Considérant, a Paris.

THIÉBAUT (Charles), *fabricant de dentelles; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Milan 1906; Diplôme d'honneur, Bordeaux 1907; Membre des comités, Londres 1908 (Cl. 84). — 3, rue du Helder, a Paris.

THIERRY (Jean-Paul), ✻. I. ⚜, *fabricant de chaussures.*

Médaille d'or, Paris 1900; Expert du jury, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 86). — 140, rue de Bréquerecque, a Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

THINET (Jules), O. ✻, *fabricant de coutellerie et d'instruments de chirurgie.*

Rapporteur de comité et de jury, Paris 1900 (Cl. 93). — 28, rue Grenier-Saint-Lazare, a Paris.

THIRIET (Gustave), ✻, *industriel.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 31). — A Raucourt (Ardennes).

THIVET-HANCTIN (Alfred), ✻, I. ⚜, O. ✻, *ingénieur, fondeur, constructeur; spécialité de broyeurs et malaxeurs; ancien maire de Saint-Denis; président de la Chambre syndicale des fondeurs en fer, acier, aluminium du département de la Seine; vice-président du Syndicat général des fondeurs de France.*

Membre des comités, Paris 1900, Membre des comités et Médailles d'or, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Membre des comités, Milan 1906 (Cl. 65). — 19, rue du Chemin-de-Fer, a Saint-Denis (Seine).

THOMAS (Léon), ⚜, *fabricant de corsets, blouses, lingerie, modes (maison Augustine Thomas); président de la Chambre syndicale des corsets sur mesure.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 86). — 18, rue Daunou, a Paris.

THOMAS-BASSOT (Claude-Auguste), ✻, O. ✻, *propriétaire-viticulteur; président du Syndicat antiphylloxérique de Gevrey-Chambertin.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 60). — A Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or).

THOUROUDE, ✻, ⚜, *docteur en droit.*

Grand prix, Paris 1889; Médaille d'or, Liège 1905; Grand prix en collectivité, Milan 1906 (Cl. 12). — 4, rue Gounod, a Paris.

THUILLIER (Alfred), *sénateur; vice-président de la Société des architectes et ingénieurs sanitaires.*

Membre de la Commission supérieure du jury, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 102). — 78, rue Lafayette, a Paris.

THUILLIER-BURIDARD (Paul), ⚜, *fabricant de filets de pêche.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 53). — A Vignacourt (Somme).

TIROT (Almire), ⚜, O. ✻, *fabricant de vannerie; président des Syndicats de la vannerie française et des négociants en vannerie.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 98). — 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, a Paris, et a Origny-en-Thiérache (Aisne).

TIRRIBILLOT (Alexandre), ✻, *produits chimiques; peintures sous-marines.*

Membre des comités, Bruxelles 1897; Membre des comités et du jury; Secrétaire de l'exposition rétrospective de la Marine, Paris 1900; Membre des comités, Liège 1905 et Londres 1908 (Cl. 33). — 32, rue Fondary, a Paris.

TISSOT (Jean-Claude), O. ✻, *constructeur de matériel horticole et agricole.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 43). — 7, rue du Louvre, a Paris.

TOUDOIRE (Denis-Marius), ✻, *architecte diplômé du Gouvernement; architecte des chemins de fer P.-L.-M. et architecte-conseil des chemins de fer du Midi.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 10). — 4, rue Saint-Anne, a Paris.

TOURIN (Georges), ⚜, *constructeur-mécanicien.*

Médaille d'or, Paris 1889; Grands prix, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 89). — 184, boulevard de la Villette, a Paris.

TOURNAIRE (Charles), ⚜, *administrateur délégué directeur de la Société anonyme d'appareils électriques Rousselle et Tournaire.*

Hors concours, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 27). — 52, rue de Dunkerque, a Paris

TOURNIER (Francisque), ⚜, *négociant en vins et apéritifs; président de la Chambre syndicale des vins et spiritueux de Lyon et du Groupement régional des syndicats du Sud-Est.*

Medaille d'or, Liége 1905; Médaille d'or en collectivité, Milan 1906 (Cl. 60). — 43, boulevard du Sud, a Lyon (Rhône).

TOURRETTE (Étienne), *émailleur; président du groupe de l'émail de la Chambre syndicale de la bijouterie et joaillerie.*

Grands prix, Paris 1900 et Milan 1906; Hors concours, Saint-Louis 1904 (Cl. 9 et 95). — 9, rue Baillif, a Paris.

TOURTEL (Ernest), ✻, *administrateur de la brasserie de Tantonville (Meurthe-et-Moselle); conseiller général de Meurthe-et-Moselle.*

Membre du jury, Paris 1900; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 62). — A TANTONVILLE (MEURTHE-ET-MOSELLE).

TOUZIN (Albert), I. ✿, *architecte (Société bordelaise des Habitations à bon marché et des bains douches à bon marché).*

Grand prix, Paris 1900; Médailles d'or, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 106). — 13, COURS SAINT-LOUIS, A BORDEAUX (GIRONDE).

TRÉBUCIEN (Ernest), ✻, *cafés, chocolats.*

Membre des comités et du jury, Paris 1889 et 1900 (Cl. 59). — 25, COURS DE VINCENNES, A PARIS.

TRÉBUCIEN (Pierre), *cafés, chocolats.*

Hors concours, Paris 1889 et 1900 (Cl. 59). — 25, COURS DE VINCENNES, A PARIS.

TRÉMOLET (Antoine), ✿, *administrateur-directeur de la Société nouvelle de Roquefort.*

Hors concours, Paris 1900; Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904; Grand prix, Liège 1905; Membre du jury, Marseille 1906 (Cl. 40). — A ROQUEFORT (AVEYRON).

TRÉZEL (Alphonse), ✻, *avocat à la Cour de cassation.*

Membre du conseil judiciaire du Comité français des Expositions à l'Étranger (Cl. 105). — 18, AVENUE DE L'OPÉRA, A PARIS.

TRÉZEL (Louis), *peintre-verrier; secrétaire de la Chambre syndicale des peintres-verriers.*

Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 67). — 3, RUE TRÉZEL, A LEVALLOIS-PERRET (SEINE).

TRICOCHE (Ernest), ✻, ✿, *négociant-distillateur exportateur (maison Tricoche et Cie); secrétaire général honoraire du Syndicat national des vins, spiritueux et liqueurs de France et du Comité international; maire de Cambes (Gironde); conseiller du Commerce extérieur; secrétaire général de l'Exposition maritime internationale de Bordeaux 1907.*

Secrétaire de comité et Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906; Vice-Président de comité, Londres 1908 (Cl. 60). — A CAMBES (GIRONDE).

TRILLON (Romain), *meunier; vice-président du Syndicat de la meunerie de la région de Paris; membre de la Chambre de commerce de Chartres.*

Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 56). — A RUFFIN, PAR NOGENT-LE-ROI (EURE-ET-LOIR).

TRIQUET (Armand), *fabricant de parapluies et ombrelles (fondé de pouvoirs : O. Triquet); vice-président de la Chambre syndicale des fabricants de parapluies et ombrelles.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 86). — 7 ET 9, RUE SAINTE-APOLLINE, A PARIS.

TRONEL (F.), *fabricant de tulles soie, mousselines et nouveautés (Maison F. Tronel et Cie).*

Membre du jury, Anvers 1894; Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 83). — 5, RUE DU GRIFFON, A LYON (RHÔNE).

TROTIN (Albert), ✿, ✿, *viticulteur.*

Membre du jury, Paris 1900; Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 60). — 9, RUE DU COMMANDANT-MARCHAND, A PARIS.

TROUETTE (Édouard), *fabricant de produits et spécialités pharmaceutiques.*

Hors concours et Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 41). — 15, RUE DES IMMEUBLES INDUSTRIELS, A PARIS.

TROUILLOT (Georges), *sénateur; ancien ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes; ancien ministre des colonies; président d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger.* — (Cl. 105.)

76, RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS, A PARIS.

TURBELIN (A.), I. ✿, *constructeur de machines à imprimer et de tout matériel pour industries du livre.*

Membre des comités départementaux, Liège 1905 (Cl. 11). — 212, RUE DE PARIS, A LILLE (NORD).

TURBOT (Jules-E.), ✻, *fabricant de chaînes et ancres pour la marine; membre de la Chambre de commerce, de Valenciennes; conseiller du Commerce extérieur; conseiller général du Nord.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et du jury, Paris 1900; Grands prix, Hanoï 1902-1903 et Liège 1905 (Cl. 33). — A ANZIN (NORD).

TURCAT (Léon), *ingénieur; administrateur de la Société lorraine de Dietrich et Cie, de Lunéville.*

Grands prix, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 30). — 14, RUE SAINT-PIERRE, A NEUILLY-SUR-SEINE (SEINE).

TURCK (Georges), ✻, ✿, *sculpteur; décoration et ameublement artistiques; secrétaire du Syndicat de l'ameublement de Lille et environs.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 66). — 281 ET 283, RUE SOLFÉRINO, A LILLE (NORD).

TURCKHEIM (Adrien de), ✻, *industriel; administrateur délégué de la Société lorraine des anciens établissements de Diétrich et Cie, de Lunéville (12, avenue de Madrid, à Neuilly-sur-Seine); président de Groupe de la Chambre syndicale de l'Automobile et des industries qui s'y rattachent; administrateur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est.*

Grands prix, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 30). — 2, RUE DE LA FERME, A NEUILLY-SUR-SEINE.

TURENNE (Paul), *constructeur de phares (Maison Barbier, Benard et Turenne).*

Grands prix, Paris 1889 et 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 25). — 82, RUE CURIAL, A PARIS.

TURPIN (Henry), O. ✵, *associé principal de la maison Lafond frères (vins et spiritueux); président honoraire du Syndicat national du commerce en gros des vins, spiritueux et liqueurs de France; membre du Conseil de direction du Comité français des Expositions à l'étranger.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix, Saint-Louis 1904; Président de Groupe et Membre du jury supérieur, Liège 1905; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 60). — 52, RUE RICHER, A PARIS ET 41, RUE DES AUGUSTINS, A ROUEN (SEINE-INFÉRIEURE).

U

ULLMANN (Jacques), *fabricant d'instruments de musique et exportateur (Maison Ch. et J. Ullmann); conseiller du Commerce extérieur.*

Médailles d'or, Hanoï 1902-1903, Saint-Louis 1904 et Milan 1906 (Cl. 17). — 11, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, A PARIS.

UMBDENSTOCK (Gustave), ✵, I. ✿, *architecte diplômé par le Gouvernement; répétiteur à l'École polytechnique; membre de la Commission des bâtiments au Ministère de l'Instruction publique.*

Médailles d'or, Paris 1900; Architecte du Palais de la France à l'Exposition de Saint-Louis 1904 (Cl. 10. — 21, RUE BONAPARTE, A PARIS.

V

VACHER (Marcel), ✵, ✿, C. ✵, *agronome, membre de la Société nationale d'Agriculture de France et du Conseil supérieur de l'agriculture (section permanente), 2e secrétaire général du Comité agricole et horticole français des Expositions internationales.*

Membre des comités et Médaille d'or, Paris 1900; Secrétaire de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 38). — 52, AVENUE DE BRETEUIL, A PARIS ET A MONTMARAULT (ALLIER).

VACHET (Raymond), ✵, *fabricant d'horlogerie et de bronzes; conseiller du Commerce extérieur.*

Grand prix, Milan 1906 (Cl. 96). — 13, BOULEVARD DU TEMPLE, A PARIS.

VAGUER (Léon), I. ✿, *fabricant joaillier, bijoutier; vice-président de l'Orphelinat de la bijouterie, joaillerie, horlogerie et orfèvrerie.*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre des comités et Grand prix, Saint-Louis 1904; Secrétaire de comité et Grand prix, Liège 1905; Membre des comités et Grand prix, Milan 1906 (Cl. 95). — 41, RUE ÉTIENNE-MARCEL, A PARIS.

VAILLANT (Fernand), *E. C. P. fabricant de serrurerie décorative (maison Fontaine et Vaillant).*

Hors concours, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis, 1904; Liège 1905, Hors concours, Milan 1906 (Cl. 65). — 181, RUE SAINT-HONORÉ, A PARIS.

VAISSIER (Victor), *fabricant de parfumerie et savons de toilette.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 (Cl. 90). — 2, RUE DE MOUVAUX, A ROUBAIX (NORD).

VALENCIENNES (Henri), *négociant en fourrures.*

Grands prix Paris 1889 et 1900 (Cl. 52). — 17, RUE VIVIENNE, A PARIS.

VALÈRE-MABILLE, O. ✵, *maître de forges; président de la Chambre de commerce française de Charleroi.*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 64). — A MARIEMONT (BELGIQUE).

VALÉRI (Jules), *négociant, juge au tribunal de commerce de Nice; directeur et membre fondateur de la Caisse d'épargne de Nice.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 39). — 3, RUE SCALIERO, A NICE (ALPES-MARITIMES).

VALETTE (Pierre-Eugène), *fabricant de jumelles (manufacture de jumelles Colmont, P. E. Valette et Cie).*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 15). – 39, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE, A PARIS.

VALLÉE (Henri), *manufacturier, fabricant de boucles et agrafes.*

Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur Milan 1906 (Cl. 86). — 37, RUE DES TROIS-BORNES, A PARIS.

VALLÉE (Raoul), *manufacturier.*

Médailles d'or, Paris 1889 et 1900; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 85). — 17, RUE D'UZÈS, A PARIS.

VALLOIS (Edmond-Louis), I. ✿, *photographe; président honoraire de la Chambre syndicale française de la photographie et de ses applications.*

Médaille d'or en collectivité, Saint-Louis 1904; Grand prix en collectivité et Médaille d'or, Liège 1905; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 12). — 99, rue de Rennes, a Paris.

VAN BROCK (Gaston), O. ✱, I. ✿, C. ✿, *président du Conseil d'administration des mines des Malines (Gard).*

Membre des comités, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 63). — 30, avenue Kléber, a Paris.

VAQUIN (Louis), *négociant en matières premières pour la brosserie; juge au Tribunal de commerce du Havre; président du Syndicat général du commerce et de l'industrie.*

Médailles d'or, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 98). — 1, rue Jérôme-Bellarmato, au Havre (Seine-Inférieure).

VARIN-BERNIER (Paul), O. ✱, ✿, *banquier; ancien président de l'Union syndicale des banquiers des départements; président de la Chambre de commerce de Bar-le-Duc; conseiller général de la Meuse.*

Membre des comités et du jury, Paris 1889 et 1900 (Cl. 6). — A Bar-le-Duc (Meuse).

VASLIN (Henri), I. ✿, *ingénieur civil.*

Membre du jury, Paris 1889 et Bruxelles 1897 (Cl. 26). — 5, rue Saint-Georges, a Paris.

VAUDREMER (Joseph-Auguste-Émile), C. ✱, I. ✿, *architecte du Gouvernement; membre de l'Institut.*

Membre des comités et du jury, Paris 1878, Paris 1889 et Président du jury d'architecture, Paris 1900 (Cl. 10). — 23, quai Conti, a Paris.

VAULX (comte Henri de la), ✱, I. ✿, *vice-président de l'Aéro-Club de France; vice-président de la Fédération aéronautique internationale.*

Grand prix de l'Aéronautique, Paris 1900; Président du jury de l'Aéronautique, Milan 1906 (Cl. 34). — 120, avenue des Champs-Élysées, a Paris.

VAURY (Charles), O. ✱, *minotier; ancien président du Tribunal de commerce de la Seine.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 56). — 104, avenue d'Orléans, a Paris.

VAUTIER (Antoine), O. ✱, O. ✿, *constructeur de machines-outils; membre de la Chambre de commerce de l'arrondissement d'Avesnes; administrateur de la Banque de France.*

Membre des comités et Grands prix, Paris 1889 et 1900; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 22). — A Maubeuge (Nord).

VAXELAIRE (François), ✱, *négociant.*

Membre du jury, Paris 1889 et 1900; Grand prix Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 (Cl. 86). — A Nancy (Meurthe-et-Moselle).

VEDIE (Étienne), *chasublerie bronze, orfèvrerie (maison Biais frères et Cie).*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 94). — 74, rue Bonaparte, a Paris.

VÉDRINE (Auguste), ✿, ✿, *carrossier; président de la Chambre syndicale de la navigation automobile.*

Diplôme d'honneur et Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906; Membre du jury, Marseille 1906; Hors concours, Bordeaux 1907 (Cl. 30). — 50, rue Saint-Ferdinand, a Paris.

VEIL (Émile-Georges), I. ✿, *fabricant de chapellerie de fantaisie; vice-président de la Chambre syndicale de la chapellerie.*

Médaille d'or, Paris 1900; Membre du jury, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 86). — 41, rue des Francs-Bourgeois, a Paris.

VERDIER (Jean) dit **VERDIER-DUFOUR**, ✱, *négociant; conseiller du Commerce extérieur; président de la Chambre syndicale des négociants en chiffons de France.*

Médailles d'or, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 87.) — 253, rue de Crimée, a Paris.

VÉRET (Louis), ✿, *cogérant du Comptoir de l'industrie linière.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 80). — 9, rue d'Uzès, a Paris.

VERGNE (Maurice), *négociant en soieries et rubans.*

Grand prix en participation, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 83). — 23, rue du Quatre-Septembre, a Paris.

VERHAEGHE-VANDEWYNCKÈLE (H.), *blanchisseur-teinturier.*

Membre des comités et Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904 (Cl. 78). — A Halluin (Nord).

VERLEY (André), *administrateur délégué de la Société anonyme des amidonneries et glucoseries d'Haubourdin (établissements Verley frères).*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 56). — A Haubourdin (Nord).

VERLEY (Edmond), *administrateur délégué de la Société anonyme des amidonneries et rizeries de France (établissements E. Verley); président du Syndicat des fabricants d'amidon de riz en France.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et Grands prix, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Grands prix Liège 1905 (Cl. 56). — A Marquette-Lille (Nord).

VERMOREL (Victor), O. ✻, C. ♁, *constructeur d'appareils viticoles; conseiller du Commerce extérieur; membre du Conseil supérieur de l'agriculture.*

Grands prix, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 36). — A Villefranche (Rhône).

VERMOT (Charles), *maître de forges.*

Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 30). — A Chatenois (Territoire de Belfort).

VERMOT (Maurice), *éditeur.*

Médailles d'or, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Membre du jury, Rapporteur général adjoint, Milan 1906 (Cl. 13). — 6 et 8, rue Duguay-Trouin, a Paris.

VERNADE (Eugène), I. ✿, *fabricant de spécialités pharmaceutiques.*

Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 87). — 64, boulevard Edgar-Quinet, a Paris.

VERNHES (François), *distillateur.*

Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 61). — 12, rue Auger, a Pantin (Seine).

VERNIER (Émile), ✻, *ciseleur-médailleur; ancien président de la Société des artistes décorateurs.*

Grand prix, Milan 1906; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 9). — 5 *bis*, rue Bara, a Paris.

VERNON (Frédéric de), ✻, *artiste graveur en médailles.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 9). — 35, rue de l'Université, a Paris.

VERT (B.), ✻, ✿, ♁, *distillateur d'eau-de-vie de vins (maison B. Vert et Cie); conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Lyon 1894, Paris 1900, Hanoï 1902-1903; Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Grands prix, Vienne 1904, Milan 1906, Marseille 1906 et Bordeaux 1907 (Cl. 60). — A Jarnac-Cognac (Charente).

VESIER (Georges), O. ✻, *ingénieur des Arts et Manufactures, président et administrateur délégué de la Compagnie française des métaux; vice-président de la Chambre syndicale des Métaux.*

Hors concours, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 64). — 13, quai d'Orsay, a Paris.

VIALA, ✻, ✿, *directeur honoraire des usines de Liévin; administrateur des Compagnies de Liévin et de Flines-les-Raches; président de la Chambre des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais.*

Grand prix Liège 1905 (Cl. 63). — 26, rue Saint-Jean, a Douai (Nord).

VIALLAR (Pierre), ✿, *industriel (maison Philippe, Viallar et Cie, successeurs de Blazy frères); expert en douane; vice-président de la Chambre syndicale des fabricants de tricot et bonneterie fantaisie de France; secrétaire de la Chambre syndicale des laines.*

Médaille d'or, Milan 1906 (Cl. 86). — 21, rue Étienne-Marcel, a Paris.

VIALLON (Paul), ✿, *industriel (plaques et poudres à souder J. Laffitte).*

Médailles d'or, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 22). — 102, avenue Parmentier, a Paris.

VIAN (Mme Henri), *fabricant de bronzes d'art, d'ameublement et d'éclairage.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 97). — 5, rue de Thorigny, a Paris.

VIGER (Albert), ✻, I. ✿, C. ♁, *sénateur; président du Comité agricol et horticole français des Expositions internationales; membre d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger.*

Président de la Section française de l'alcool, à Vienne 1904; 1er Vice-Président de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 40). — 55, rue des Saints-Pères, a Paris.

VIGIER (L.), *manufacture générale de carrelages et produits mosaïques.* — (Cl. 72).

A Pont-Saint-Esprit (Gard).

VIGNET (Jean), ✻, ✿, *maître-teinturier (ancien membre de la Société Renard, Corron, Bonnet et Cie); président d'honneur de la Chambre syndicale amicale des maîtres-teinturiers et apprêteurs de Lyon et de la banlieue; vice-président du conseil des Prud'hommes de Lyon (soieries); vice-président du Comité républicain du commerce et de l'industrie et de l'agriculture; président de la Section lyonnaise.*

Grand prix, Paris 1900 (Cl. 78). — 31, rue de Sèze, a Lyon.

VIGUIER (Georges), *négociant.* — (Cl. 92).

53, avenue du Bois, a Paris.

VILGRAIN (Louis-Antoine), *meunier; président de la Chambre de commerce de Nancy; président du Syndicat des grains et farines de l'Est.*

Médaille d'or, Paris 1889; Expert du jury, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 56). — 35, rue de la Ravinelle, a Nancy (Meurthe-et-Moselle).

VILLE-LE-ROULX (Pierre de la), *directeur de la Société pour le travail électrique des métaux; administrateur délégué de la Compagnie générale d'éclairage de Bordeaux.*

Hors concours, Paris 1900 et Milan 1906 (Cl. 24). — 90, boulevard Flandrin, a Paris.

VILLEMINOT (Lucien), ✻ ✿, *industriel tissage et manufacture de bonneterie; président de la Chambre syndicale des fabricants de tricot et bonneterie-fantaisie de France.*

Grand prix, Paris 1900. Saint-Louis 1904, et Milan 1906: Hors concours, Liège 1905: Secrétaire de la Section française. Dublin 1907: Secrétaire de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 86). — 15, rue Bachaumont, a Paris.

VILLETTE-GATÉ (H.), ✻, ✿, ✿, *tannerie et corroirie.*

Membre du jury, Paris 1900: Membre des comités et Grand prix, Saint-Louis 1904; Hors concours, Liège 1905 (Cl. 89). — A Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).

VILMORIN (Maurice Lévêque de), ✻, ✿, *négociant en graines (maison Vilmorin, Andrieux et Cie).*

Membre des comités et Grand prix, Paris 1900 (Cl. 39). — 13, quai d'Orsay, a Paris.

VILMORIN (Philippe Lévêque de), *négociant en graines (maison Vilmorin, Andrieux et Cie); président de la Chambre syndicale des marchands grainiers français.*

Membre des comités et Grands prix, Paris 1900; Membre du jury supérieur, Saint-Louis 1904: Président du jury, Liège 1905 (Cl. 39). — 23, quai d'Orsay, a Paris.

VIMONT (Léon) ✻, *(maison Vimont et Linzeler, manufacturiers); président de la Chambre syndicale de la flanelle manufacturée.*

Médaille d'or, Paris 1900: Grands prix, Saint-Louis 1904. Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 86). — 3, rue des Deux-Boules, a Paris.

VINANT (Georges), ✻, I. ✿, *ingénieur-constructeur I. C. F.*

Membre des comités, Saint-Louis 1904; Membre des comités et Médaille d'or, Liège 1905; Secrétaire de comité et Membre du jury, Milan 1906: Diplôme d'honneur de 1re classe, Bucarest 1906; Membre du jury, Bordeaux 1907; Hors concours, Dublin 1907 (Cl. 66). — 69-71, rue Cambronne, a Paris.

VINAY (Pierre), *fabricant de chocolat et de confiserie: président d'honneur de la Fédération française des syndicats de l'épicerie; ancien président du Syndicat de l'épicerie française.*

Hors concours, Chicago 1893; Médailles d'or, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 59). — 45, rue du Parc, a Ivry (Seine).

VINCENT (André), ✿, ✿, *architecte; inspecteur des services d'architecture du Palais national et architecte de la section française des Beaux-Arts à l'Exposition de Saint-Louis 1904; inspecteur des installations de la ville de Paris aux expositions de Saint-Louis 1904, Liège 1905, Milan 1906 et Londres 1908.*

Diplôme d'honneur et Médaille d'or, Liège 1905 (Cl. 10). — 25, boulevard Saint-Germain, a Paris.

VINET (Alfred), ✻, ✿, ✿, *miroitier; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités, Paris 1900: rapporteur du jury, Saint-Louis 1904, Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 71). — 26, rue de Charonne, a Paris.

VINSON (Honoré), *fabricant de rubans; présiden de la Chambre syndicale de l'industrie rubanière.*

Médailles d'or, Saint-Louis 1904 et Liège 1905: Membre du jury, Milan 1906 (Cl. 83). — 28, rue des Mouliniers, a Saint-Étienne (Loire).

VINTRAS (Louis), *docteur en médecine; médecin de l'Hôpital français de Londres; directeur de la Maison française de convalescence de Brighton.*

Membre du Comité d'organisation de l'Exposition de Londres, 1890 (Cl. 16). — 8, Regent's Park Road Gloucester Gate, a Londres N. W.

VIOLET (Lambert), O. ✻, ✿, *négociant (maison Violet frères); fabricant du Byrrh; membre de la Chambre de commerce de Perpignan; conseiller du Commerce extérieur; vice-président du Syndicat des négociants en liqueurs et spiritueux de France et des colonies.*

Médaille d'or. Paris 1889; Membre des comités et du jury, Paris 1900, Hors concours, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 61). — A Thuir (Pyrénées-Orientales).

VIOLLET (Charles), ✻, ✿, *cristallerie de Pantin.*

Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Hors concours et Vice-Président de jury, Milan 1906 (Cl. 73). — 86, rue de Paris, a Pantin (Seine) et 66, rue d'Hauteville, a Paris.

VIRAT (Gustave), ✻, ✿, I. ✿, *boulanger-pâtissier: président d'honneur du Syndicat de la boulangerie du département de la Seine et président de l'Union des syndicats de la boulangerie française.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Président de la Section française, Membre du jury, Gand 1907 (Cl. 57). — 43 et 45, avenue Kléber, a Paris.

VIRLOUVET (Lucien), ✿. *fabricant de lingerie fantaisie, corsages plissés et ruchés, haute nouveauté; vice-président de la Chambre syndicale de la lingerie et de la Chambre syndicale des fabricants de plissés.*

Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 86). — 29, rue du Sentier, a Paris.

VITOU (Henri-Clovis), ✿, ✿, *négociant, exportateur en vins;*

Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 60). — Halle-aux-Vins, a Paris.

VITOUX (Léon), ✻, *fabricant de bonneterie.*

Grands prix, Hanoï 1903 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Membre du jury. Milan 1906 (Cl. 86). — A Troyes (Aube).

VIVIER DE STREEL (Edmond du), ✻, *président du Conseil d'administration de la Compagnie française du Congo occidental; administrateur délégué de la Société minière d'Almagrera.*

Délégué aux sections étrangères: Membre du jury supérieur, Paris 1900; Grand prix, Liège 1905 (Cl. 63). — 36, rue du Mont-Thabor, a Paris.

VOELCKEL (Eugène), ✻, *négociant en bois; administrateur-directeur de la Société d'importation de chêne.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 50). — 15, rue du Débarcadère, a Pantin (Seine).

VOIRIN (Jules), ✻, *président du Conseil d'administration de la Société des Établissements J. Voirin; secrétaire de la Chambre syndicale des constructeurs de machines d'imprimerie.*

Médailles d'or, Paris 1889 et 1900 (Cl. 11). — 15 et 17, rue Mayet, a Paris.

VOLLANT (Armand), ✻, ✻, *fabricant de guêtres, molletières et vêtements en peau; président du Syndicat du vêtement et de l'équipement sportifs.*

Grand prix, Liège 1905; Hors concours, Milan 1906; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 85). — 34, boulevard Sébastopol, a Paris.

VUIBERT (Henry), O. ✻, *éditeur (maison Vuibert et Nony).*

Médailles d'or, Paris 1900; Diplômes d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 13). — 63, boulevard Saint-Germain, a Paris.

VUILLERMOZ (Louis), ✻, *bijoutier.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 95). — 63, rue de Turbigo, a Paris.

VUITTON (Georges), ✻, *fabricant d'articles de voyage; président de la Chambre syndicale des articles de voyage, maroquinerie et campement.*

Médaille d'or, Paris 1889; Membre des comités et du jury, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Grands prix, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 99). — 1, rue Scribe, a Paris.

W

WADDINGTON (Arthur), *manufacturier; président du Syndicat normand du tissage de coton.*

Membre du jury, Paris 1900 (Cl. 80). — 173 *bis*, rue des Charrettes, a Rouen (Seine-Inférieure).

WALTER (Léon), ✻, ✻, *président du Conseil d'administration de la Société des biscuits « Olibet »; membre de la Commission de contrôle du Comité français des Expositions à l'étranger.*

Membre du jury; Vice-Président des comités et Secrétaire de jury, Paris 1900; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 (Cl. 57). — 29, avenue de la Grande-Armée, a Paris.

WATEL (Étienne), *ingénieur, secrétaire général adjoint de l'École internationale des Expositions.*

Médaille d'or, Anvers 1885 (Cl. 90). — 3, avenue Hoche, a Paris.

WAUQUIER (Georges), *ingénieur-constructeur.*

Médaille d'or, Paris 1900 (Cl. 21). — 69, rue de Wazemmes, a Lille (Nord).

WEIL (Camille), I. ✻, O. ✻, *négociant en grains pour brasseries; malts.*

Médailles d'or, Paris 1900 et Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 55). — 175, rue du Faubourg-Poissonnière, a Paris et a Toury (Eure-et-Loir).

WEIL (Daniel), I. ✻, *industriel; conseiller du Commerce extérieur; président de la Chambre syndicale des tabacs et des industries qui s'y rattachent.*

Membre des comités, Saint-Louis 1904; président de comité, Secrétaire-rapporteur de jury, Liège 1905 (Cl. 91). — 22, rue Richer, a Paris.

WEILL (Élie), ✻, *exportateur-importateur; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre des comités et du jury, Saint-Louis 1904 (Cl. 83). — 117, faubourg Poissonnière, a Paris.

WEILL (N.), ✻, I. ✻, *graveur-imprimeur; vice-président de la Chambre syndicale des graveurs en tous genres.*

Membre des comités et du jury, Paris 1900; Hors concours, Hanoï 1902-1903; Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 11). — 42, boulevard Bonne-Nouvelle, a Paris.

WEINGARTNER (Eugène), *facteur de pianos; secrétaire de la Chambre syndicale des facteurs de pianos et orgues.*

Médaille d'or, Hanoï 1902-1903; Médaille d'or, en collectivité, Saint-Louis 1904 (Cl. 17). — 1, boulevard Saint-Michel, a Paris.

WEISSMANN (Gustave), *ingénieur E. C. P., président du Conseil d'administration et directeur technique de la Compagnie française des perles électriques.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Grand prix et Diplôme d'honneur, Liège 1905. — Hors concours Milan 1906 (Cl. 25). — 7, rue Pierre-le-Grand, a Paris.

WEITZ (Jules), *constructeur-mécanicien; conseiller du Commerce extérieur; membre de la Commission de contestation en douane.*

Membre du jury, Bordeaux 1895; Médailles d'or, Paris 1889 et 1900; Grand prix, Hanoï 1902-1903; Membre du jury et Grand prix, Saint-Louis 1904 (Cl. 32). — CHEMIN DES CULATTES, A LYON (RHÔNE).

WELLHOFF (Édouard), ✻, ✠, *administrateur délégué de la Société internationale des écoles Berlitz.*

Médaille d'or, Paris 1900; Rapporteur du jury Saint-Louis 1904 (Cl. 1). — 27, AVENUE DE L'OPÉRA, A PARIS.

WERTHEIMER (E.), *négociant (parfumerie A. Bourgeois et Cie; E. Wertheimer et Cie, successeurs.)*

Médailles d'or, Anvers 1894, Amsterdam 1895 et Bordeaux 1895 (Cl. 90). — 60, RUE D'HAUTEVILLE, A PARIS.

WESSBECHER (Émile), ✻, *fabricant de meubles en fer.*

Membre du jury, Paris 1900; Grands prix, Hanoï 1902-1903 et Liège 1905 (Cl. 65). — 59, 61, 61 *bis*, RUE GRANGE-AUX-BELLES, A PARIS.

WEYER (Victor), ✠, *ingénieur, membre de la Société d'hydrologie médicale de Paris.*

Membre des comités, Paris 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904 (Cl. 111). — 3, RUE LE GOFF, A PARIS.

WEYL-MICHEL, *ingénieur-constructeur.*

Membre du jury, Paris 1900; Membre des comités, Saint-Louis 1904; Médaille d'or, Liège 1905; Membre des comités, Londres 1908 (Cl. 32). — 27, RUE DE LA BRUYÈRE, A PARIS.

WIBAUX-FLORIN (D.), ✻, *industriel, filateur, teinturier, tisseur.*

Grand prix, Paris 1900, Hanoï 1903, Saint-Louis 1904, Liège 1905, Marseille 1906 (Cl. 80). — A ROUBAIX (NORD).

WICKHAM (Henri), I. ✠, *chirurgien herniaire; fabricant d'appareils de l'art médical; ancien externe des Hôpitaux de Paris.*

Membre des comités, Paris 1900; Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Vice-Président Rapporteur de jury, Liège 1905; Vice-Président de comité, Londres 1908 (Cl. 16). — 15, RUE DE LA BANQUE, A PARIS.

WITTMANN (Charles), ✠, *imprimeur en taille-douce; imprimeur de la chalcographie du musée du Louvre.*

Médaille d'or, Bruxelles 1897; Membre du jury, Paris 1900; Grands prix, Saint-Louis 1904, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 11). — 10, RUE DE L'ABBAYE, A PARIS.

WITTMANN (Charles), ✠, O. ✠, *ingénieur-constructeur (maison Lapipe et Ch. Wittmann).*

Médaille d'or, Paris 1900; Trésorier de comité et Grand prix, Saint-Louis 1904; Membre des comités et Grand prix, Liège 1905 (Cl. 22 et 65). — 143, RUE OBERKAMPF, A PARIS.

WOLBER (Antoine), *industriel; membre de la Chambre syndicale du cycle et de l'automobile.*

Membre des Comités, Saint-Louis 1904 (Cl. 30). — A VAILLY-SUR-AISNE (AISNE) ET 76, RUE DES ARTS, A LEVALLOIS-PERRET (SEINE).

WOHLHUTER (Jean-Jacques), ✠, O. ✠, *administrateur de la Société anonyme de la Grande Brasserie « Gallia »; président du Syndicat des brasseurs de Paris; conseiller du Commerce extérieur; Trésorier de l'Union générale des syndicats de la brasserie française.*

Médailles d'or, Paris 1900; Hanoï 1902-1903; Saint-Louis 1904; Membre du jury, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 62). — 12 A 20, RUE DE LA VOIE-VERTE, A PARIS.

WOLFF (Louis), ✻, ✠, *industriel (maison Maunoury, Wolff et Cie). (Wolff, Maunoury et Cie, successeurs).*

Membre du jury supérieur, Paris 1900 (Cl. 92). — 120, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, A PARIS.

WORTH (Gaston), ✻, ✠, *couturier; confections pour dames; président honoraire de la Chambre syndicale de la couture et de la confection pour dames; membre de la Commission permanente des valeurs en douane; conseiller du Commerce extérieur.*

Président des comités et de jury, Paris 1900 (Cl. 85). — 7, RUE DE LA PAIX, A PARIS.

WULFING-LUER (Frédéric), ✠, *fabricant d'instruments de chirurgie et d'appareils de médecine.*

Médailles d'or, Barcelone 1888, Paris 1889; Hors concours, Chicago 1893; Grands prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 16). — 6, RUE ANTOINE-DUBOIS, A PARIS.

Y

YEATMAN (Léon), *administrateur délégué de la Société des produits céramiques et réfractaires de Boulogne-sur-Mer.*

Hors concours, Paris 1900 et Liège 1905 (Cl. 72). — 67, RUE DE LA VICTOIRE, A PARIS.

YENCESSE (Ovide), ✻, *sculpteur-médailleur.*

Médailles d'or, Paris 1900; Hors concours, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 et Bucarest 1906 (Cl. 9). — 91, RUE DE SÈVRES, A PARIS.

YVER-BARREIROS (Mme Berthe), ✠, *corsetière.*

Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 86). — 10, rue Daunou, a Paris.

Z

ZAVATTERO (Jean), *fabricant d'armes.*

Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 51). — 24, rue Jean-Claude-Tissot, a Saint-Étienne (Loire).

ZÉBAUME (Jules), *ancien négociant, commissionnaire-exportateur; conseiller du Commerce extérieur; ancien vice-président de la Chambre de commerce russe à Paris.*

Membre des comités, Moscou 1891; Secrétaire de comité et Rapporteur de jury, Saint-Pétersbourg, 1903-1904; Membre des comités, Liège 1905 (Cl. 91). — 47, rue Saint-Georges, a Paris.

ZETTER (Charles), I. ✠, *constructeur électricien; secrétaire de la Chambre syndicale des industries électriques.*

Médaille d'or, Paris 1900; Diplômes d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906 (Cl. 25). — 49, rue de Maubeuge, a Paris.

ZIERER (Louis-Frédéric), I. ✠, *ingénieur civil.*

Médailles d'or de collaborateur, Paris 1900 (Cl. 21). — 57, rue Jeanne-d'Arc, a Rouen (Seine-Inférieure).

ZUND-BURGUET (Adolphe), ✠, *directeur de l'Institut de physiologie appliquée.*

Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 16). — 1, rue de Stockholm, a Paris.



MEMBRES CORRESPONDANTS



BECQUET (Pierre), ✠. *avocat; secrétaire de la Chambre de commerce française de Liège.*

4, rue du Chéra a Liège (Belgique).

BÉON (Alexandre), ✠, ✠, *directeur de la succursale de Bruxelles de la Maison Érard et Cie.*

A Bruxelles (Belgique).

BOURGOIN-MEIFFRE, ✠. *industriel.*

Membre du jury, Hanoï 1902-1903; Délégué général du Comité français, Hanoï 1902-1903. — A Hanoï (Tonkin).

CHAPELLE, *vice-président de la Chambre de commerce française de Milan.*

22, via Monte-Napoleone, Milan (Italie).

COBLENTZ (Silvain), *négociant.*

Membre du jury, Paris 1900. — A Mexico, et 10, rue de Chateaudun, a Paris.

DUCHÉ (Marius), ✠. *négociant; président de la Chambre de commerce française de Londres.*

Hors concours, Saint-Louis 1904; Médailles d'or et Grand prix, Liège 1905 et Milan 1906; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908 — 6, Eastcheap, a Londres (Angleterre).

DUPONT (Eugène J.), ✠, ✠, ✠. *associé de la maison J. Hours, Edel et Dupont (produits chimiques); conseiller du Commerce extérieur; secrétaire du Comité français de Vienne de l'Exposition internationale des alcools, Vienne 1904.*

4, I. Tegetthoffstrasse, a Vienne (Autriche).

GARRIGUES, *directeur à Bruxelles de la Société française de Banque et de Dépôts.*

Président de la Chambre française de commerce et d'industrie de Bruxelles. — 2, place des Barricades, a Bruxelles (Belgique).

GÈS (Emmanuel), ✠, ✠, *propriétaire-viticulteur; président de la Chambre de commerce française de Barcelone; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du jury, Paris 1900; Grand prix, Hanoï 1902-1903; Médaille d'or, Saint-Louis 1904. — 17, passeo de Colon, a Barcelone (Espagne) et a Castel-de-Blés, par Saint-Genis-des-Fontaines (Pyrénées-Orientales).

GONDRAND (François), C. ✠, I. ✠, *industriel, président de la Chambre de commerce française et du Comité de la colonie française de Milan; délégué du Comité d'organisation de la Section française auprès du Comité exécutif de l'Exposition de Milan.*

25, place du Dôme, a Milan (Italie).

GOURD (Henry-Eugène), ✠, *président de la Chambre de commerce française de New-York.*

35, South William street, a New-York (États-Unis).

LARROQUE (Ernest), ✠. *négociant en vins et spiritueux; président de l'Association française de Bienfaisance et vice-président de la Chambre de commerce française de Liège; représentant du Comité d'organisation de la Section française auprès du Comité exécutif de l'Exposition française.*

66, boulevard Piercot, a Liège (Belgique).

LECOMTE DU NOUY (André), ✠, *architecte en chef des monuments historiques.*

A Bucarest (Roumanie).

LÉVY (Lucien), *importateur de tissus et rubans, conseiller du Commerce extérieur.*

Délégué général du Comité français, Glasgow 1901; Membre de la Commission supérieure française de l'Exposition Franco-Britannique de Londres 1908. — 24, Queen street, a Glasgow (Écosse).

LÉVY-STRAUSS, ✠, *directeur du Comptoir franco-roumain (maison Carissy et Lévy-Strauss).*
A Bucarest (Roumanie).

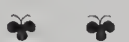


LISTE DES MEMBRES

DU COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

RÉPARTIS PAR CLASSES

Bien que ce travail de répartition par classes de Paris (1900) ait été fait avec le plus grand soin, nous prions instamment MM. les membres du Comité français de vouloir bien nous signaler les changements ou modifications qu'ils jugeraient utiles.



GROUPE I

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT

Classe 1.

Enseignement des adultes.

Collonge (B.).
Delmas (G.).
Wellhoff (Edouard).

Classe 2.

Enseignement secondaire.

Saint-Saens (Camille).

Classe 3.

Enseignement supérieur, institutions scientifiques.

Bourdon (Charles-Alexandre).
Carnot (Adolphe).

Classe 6.

Enseignement spécial industriel et commercial.

Delmas (Fernand-Étienne-Charles).
Duvignau de Lanneau (Léon).
Granger (Albert).
Varin-Bernier (Paul).

GROUPE II

ŒUVRES D'ART

Classe 7.

Peintures, cartons, dessins.

Boulanger (Clodomir).
Cain (Henri).
Carrier-Belleuse (Louis).
Guiffrey (Jean).
Lignier (James).
Marx (Roger).
Natanson (Alexandre).
Pelletier (Eugène).
Poilpot (Th.).
Roujon (Henri).
Roussel (Geo).

Classe 8.

Gravure et lithographie.

Chevalier (Charles).

Classe 9.

Sculpture et gravure en médailles et sur pierres fines.

Bottée (Louis-Alexandre).
Bouchard (Henry).
Boucher (Alfred).
Chaplain (J.-B.).
Roty (Oscar).
Simmen (Henri).
Tourrette (Étienne).
Vernier (Émile).
Vernon (Frédéric de).
Yencesse (Ovide).

Classe 10.

Architecture.

Arnaud (Édouard).
Besdel (Albert).
Bliault (Eugène).
Bonnier (Louis).
Bouvard (Roger).
Chedanne (Georges).
Chesnay (Léon).
Constant-Bernard (F.).
Debrie (Georges).
Decron (Léopold).
Dezermeaux (Gaston).
Dubois (Albert).
Dubuisson (Adrien-René).
Ernest (Gaston-Maximilien-Paul).
Fournez (Robert).
Franck-Vidal (R.).
Frantz-Jourdain.
Gérald de Faye (Frédéric-Marie-Joseph).
Guilbert (Albert).
Guillaume (Henri).
Hennequin (Georges).
Hermant (Jacques).
Jacquier (Francis).
Laporte (Eugène).
Latapy (Auguste).

Legriel (Paul).
Legros (Georges).
Magne (Lucien).
Mezzara.
Montarnal (Guirard-Eugène de).
Moreau (Alphonse-Jean-Louis).
Morin-Goustiaux (Georges).
Noel (Paul).
Pelissier (Bruno-Joseph).
Plumet (Bharles).
Pontremoli (Emmanuel).
Portevin (Hippolyte).
Raulin (Gustave Laurent).
Redont (Edouard).
Selmersheim (Pierre).
Sorel (Louis).
Toudoire (Denis-Marius).
Umrdenstock (Custave).
Vaudremer (Joseph-Auguste-Emile).
Vincent (André),

GROUPE III

INSTRUMENTS ET PROCÉDÉS GÉNÉRAUX DES LETTRES, DES SCIENCES ET DES ARTS

Classe 11.

Typographie, impressions diverses.

Berthaud (Michel).
Bidermann (Jacques).
Bourdel (Joseph).
Chaix (Alban).
Champenois (Ferdinand).
Chapon (G.).
Chevalier (Charles).
Crété (Edouard).
Delmas (Gabriel).
Derein (Fernand).
Dubouloz (José).
Emanuel-Cremnitz (Réginald).
Firmin-Didot (Maurice).
Hérissey (Charles).
Lahure (Alexis).
Lambert (Edouard).
Lortat-Jacob (Pierre).
Michaud (Jules).
Mouillot.
Moullot fils aîné.
Pech (François-Auguste).
Perdreau (Julien).
Perroux (Xavier).
Pichot.
Porcabeuf (Alfred).
Poyet (Louis).
Prieur (Prosper).
Renouard (Philippe)
Schmautz (Ch.).
Sirven (Henri).
Simon (Jacques).
Stern (René).
Thénard (baron Louis).
Turbelin (A.).
Voirin (Jules).
Weill (Nathan).
Wittmann (Charles).

Classe 12.

Photographie.

Barbet-Massin.
Belliéni (Henri).
Bert (Auguste).
Bœspflug (Emile).
Bourgeois (Paul).
Boyer (Paul).
Braun (Gaston).
Bucquet (Maurice).
Chêne (Pierre).
Clément (J.-J.-Léon).
Davanne (Louis-Alphonse).
Demachy (Robert).
Demaria (Henri).
Demaria (Jules).
Estieu (Maurice).
Gaumont (Léon).
Geisler (Louis).
Gerschel (Ch.).
Grieshaber (Edouard).
Guérin (Henri).
Guilleminot (R.).
Jarret (Francis).
Jougla (Joseph).
Lumière (Antoine).
Lumière (Auguste).
Lumière (Louis).
Manuel (Henri).
Mendel (Charles).
Mercier (Firmin).
Mercier (Pierre).
Nadar (Paul).
Neurdein.
Otto.
Puyo (Constant).
Reymond (Henri).
Roy (Georges).
Thouroude (Casimir).
Vallois (Edmond).

Classe 13.

Librairie, éditions musicales, reliure, journaux, affiches.

Alcan (Félix),
Augé (Claude).
Baschet (René).
Baudry de Saunier.
Belin (Henry).
Benoit-Levy.
Béranger (Charles).
Berr (Émile),
Bluysen (Paul),
Breger (Alcide).
Breger (Arthur).
Brunet (J.-L.).
Bulloz (J.-Ernest).
Carteret (Léopold).
Charles-Lavauzelle (Henri).
Chevalier (Paul-Emile).
Cillard (Alfred).
Cornély (Edouard).
Delagrave (Charles-Marie-Eugène).
Delagrave (Max).
Depelley (Joseph)
Doin (Octave).
Dreyfus-Bing (Paul).
Durand (Auguste).
Durand (Jacques).
Engel (Michel).
Enoch (Georges).
Enoch (Wilhelm).
Firmin-Didot (Maurice).
Floury (Henri).
Fouret (René).
Gauthier-Villars (Albert).
Gautier (Henri).
Genicoud (Auguste).
Gheusi (P.-B.).
Gillon (Paul).
Gleize (Jules).
Gruel (Léon).
Grus (Lucien).
Hachette (Louis).
Hetzel (Jules).
Heugel (Henri).
Janot (Amédée).
Jones (John-Frédéric).
Joret-Desclosières (René).
Joubert (C.).
Lachaume (Paul).
La Fare (Armand).
Laffite (Pierre).
Laurens (Henri-Pierre).
Layus (Lucien).
Leclerc (Max).
Lemerre (Désiré).
Lemoine (Henri).
Le Soudier (Henri).
Le Vasseur (Pierre-Amand).
Lorain (Paul).
Mainguet (Pierre-Marie).
Masson (Pierre).
Michaud (Léon).
Monprofit (Alfred).
Monségur (Pierre-Adrien).
Morlot (Victor).
Nalèche (Comte Étienne de).
Norberg (Charles).
Picard (Alcide).
Pichon (François).
Poulalion (Jean-Joseph).
Puel de Lobel (Gaston-Ernest).
Romagnol (César-Abraham).
Rothschild (baron Henri de).
Rouveyre (Edouard).
Rueff (Jules).
Saint-André de Lignereux.
Schnerb (Jules).
Simonis-Empis (Henri).
Tallandier (Jules).
Vermot (Maurice).
Vuibert (Henri).

Classe 14.

Cartes et appareils de géographie et de cosmographie. — Topographie.

Barrère (Henry).
Erhard (Eugène).
Forest (Joseph).

Classe 15.

Instruments de précision. — Monnaies et médailles.

Baille (J.-B.).
Baille-Lemaire (Jean-Louis).
Boyelle-Morin (Georges).
Collot (Armand).
Ducretet (E.).
Franck (P.).
Huet.
Lacombe (L.).
Nachet (Alfred).
Ottolini (Eugène).
Pathé (Emile).
Pellin (Félix).
Pellin (Philibert).
Richard (Jules).
Sanguet (Louis).
Therrode (Léon).
Valette (Pierre-Eugène).

Classe 16.

Médecine et chirurgie.

Adnet (Émile).
Barbarin (Dr Paul).
Bardy (Jean-Alfred).
Boix (Dr Emile).
Borne (Léon).
Bouisseren (Géraud).
Breton (Léon).
Chompret (Dr Joseph).
Collin (Anatole).
Flicotaux (Achille).
Gaillard (Léon).
Godon (Dr Charles).
Grunberg (Jacques).
Jousset (Marc).
Laurens (Dr Georges).
Lequeux (Paul).
Lucien-Graux.
Manson (Dr Albert).
Mencière (Dr Louis).
Pannetier (Jean).
Plisson (Alfred).
Rainal (Léon).
Rainal (Jules).
Rondeau (Léon).
Sauvez (Dr Emile).
Springer (Maurice).
Vintras (Dr Louis).
Wickham (Henri).
Wulfing-Luer (Frédéric).
Zund-Burguet (Adolphe).

Classe 17.

Instruments de musique.

Acoulon (Alfred).
Blondel (Albert).
Bord (A.).
Burgasser (Lucien).
Caressa (Albert).
Dutreih (Georges).
Enaux (Louis).
Evette (Paul).
Français (Henri).
Gaveau (Gabriel).
Gouttière (Edmond).
Haene (Georges d').
Jacquot (Albert).
Lantelme (Auguste).
Lantelme (Georges).
Lyon (Gustave).
Mustel (Alphonse).
Mustel (Auguste).
Mutin (Charles).
Pinet (Léon).
Schaeffer (Ernest).
Schœnaers-Millereau (H.).
Sèches (Edmond).
Ullmann (Jacques).
Weingartner (Eugène).

Classe 18.

Matériel de l'art théâtral.

Carré (Albert).
Lartigue (Octave-Louis).

GROUPE IV

MACHINES A VAPEUR

Classe 19.

Machines à vapeur.

Boulte (Henry).
Compère (Charles).
Cordier (Jules).
Dehaitre (Fernand).
Delaunay-Belleville (Louis).
Delaunay-Belleville (Pierre).
Delaunay-Belleville (Robert).
Demarigny (Mme Edmond).
Farcot (Augustin).
Forché (Frédéric).
Garnier (Emile).
Godard-Desmarest.
Grille (Antoine).
Harlé (Emile).
Hermann (Maurice).
Niclausse (Jules).
Olry (Albert).
Seyrig (William).
Sosnowski (Kasimir).
Stapfer (Daniel).

Classe 20.

Machines motrices diverses.

Huguet (Albert).
Leblanc (Jules).
Letombe (Léon).
Maurer (Jacques-Emile).
Méra (Ernest).
Singrun (François-Joseph).
Teisset (Jules-Louis-Guillaume).

Classe 21.

Appareils divers de la mécanique générale.

Barbat (Charles).
Bougault (Alfred).
Bourdon (Edouard).
Chenard (Ernest).
Decout-Lacour (Eugène).
Edoux (Léon).
Foulon de Vaulx (Henri).
Frager (Alphonse).
Frydmane (Jules).
Gustin (Jules).
Hamelle (Henry).
Lapointe (G.).
Léauté (Henry).
Masson (Léon-Noël).
Michel (Charles).
Périssé (Lucien).
Pifre (Abel).
Richemond (Pierre).
Roger (Paul).
Sebin (Charles).
Wauquier (Georges).
Ziérer (Louis-Frédéric).

Classe 22.

Machines-outils.

Achard (Edouard).
Chouanard (Emile).
Dard (Louis-Denis).
Haret (Emile).
Hug (Paul).
Lapipe (Henri).
Pinchart-Deny (Louis).
Vautier (Antoine).
Viallon (Paul).
Wittmann (Charles).

GROUPE V

ÉLECTRICITÉ

Classe 23.

Production et utilisation mécaniques de l'électricité.

Alby (Amédée).
Bachelier (Emile).
Baignères (Gustave).
Barbou (Alfred).
Bardon (Louis-Antoine).
Beau (Henri).
Brial (Jean).
Dardel (Léon).
Faget (Georges).
Grammont (Alexandre).
Javaux (Emile).
Labour (Edouard).
Leblanc (Maurice).
Le Chatelier (Louis).
Mathe (Gaston Brait de la).
Meyer (Marcel).
Monnier (Dimitri).
Postel-Vinay (André).
Renaud (Maurice).
Rey (Jean).
Risler (Gustave).
Robard (René).
Sciama (Gaston).
Simonet (Jules).

Classe 24.

Électro-chimie.

Bancelin (Edme).
Bethmont (Daniel).
Coutagne (Georges).
Delafon (Philippe).
Dinin (Alfred).
Gall (Henry).
Getting (Edouard-Henry).
Gin (Gustave).
Giraud-Jordan (Gérard).
Heinz (Alfred).
Jung (André).
Keller (Charles-Albert).
Lavezzari (André).
Leclanché (Maurice).
Leleux (Henri).
Leonino (baron Emmanuel).
Lordereau (Gabriel).
Petitalot (Louis).
Remond (Alexandre).
Street (Charles).
Ville-le-Roux (Pierre de la).

Classe 25.

Éclairage électrique.

Barbier (Frédéric).
Boulanger (Charles).
Brocq (François).
Cance (Albert).
Cance (Alexis).
Derrevaux (Henry).
Friésé (Paul).
Grunberg (Jacques).
Guinier (Edouard-Edmond).
Josse (H.).
Lacaze (Henri).
Martine (Gaston-Georges).
Meyer (Marcel).
Michel (Auguste).
Nelson-Uhry (Emmanuel).
Neu (Lucien).
Roux (Gaston).
Schuler (Paul).
Silva (André).
Turenne (Paul).
Weissmann (Gustave).
Zetter (Charles).

Classe 26.

Télégraphie et Téléphonie.

Aboilard (Georges).
Anglade.
Conrad (Georges).
Darras (Alphonse).
Debaucge (Henry).
Depelley (Jean-Baptiste).
Ducousso (Théophile).
Geoffroy (Eugène).
Jarry (Raymond).
Mambret (Georges).
Meyer-May (Albert-Jacques).
Mildé (Charles).
Parvillée (Achille).
Vaslin (Henry).

Classe 27.

Applications diverses de l'électricité.

Baignères (G.).
Charliat (Alexandre).
Clerc (Louis-Jean).
Cointe (Charles).
Delmas (Marcel).
Ducretet (Eugène).
Dumont (Georges).
Foveau de Courmelles (Dr).
Gaiffe (Georges-Eugène).
Grivolas (Claude).
Mascart (Léon).
Montpellier (Jules).
Perrin (Paul).
Remond (Alexandre).
Renault (Charles).
Sartiaux (Eugène).
Tournaire (Charles).

GROUPE VI

GÉNIE CIVIL. — MOYENS DE TRANSPORT

Classe 28.

Matériaux, matériel et procédés du génie civil.

Aubry-Pachot (Eugène).
Beuret (Georges).
Candlot (Edouard).
Coignet (Edmond).
Collet (Albert).
Dardenne (Arthur-Éd.).
Daydé (Henri).
Dior (Louis).
Dubrujeaud (Léon).
Favaron (J.-Louis).
Grody (Edmond).
Guilmoto (Henri).
Houppe (Xavier).
Levy (Paul).
Lièvre (Hector).
Lippmann (Edouard).
Mano (Benoît).
Marcadet fils.
Mathis (Lucien).
Metz (Arthur).
Michau (Henri).
Millot (Lucien).
Monnier-Ducastel (F.-J.-M.).
Morel (François).
Sanguet (Louis).
Soulé (Lucien).

Classe 29.

Modèles, plans et dessins de travaux publics.

Baudet (Louis).
Baudon (René).
Dumesnil (Amédée).
Guillain (Florent).
Hersent (Jean).
Lièvre (Hector).
Montmorency-Morrès (Hervey de).
Pillé (Auguste).
Regnault (Ch.).
Savey (Alphonse).
Sée (Armand).
Sée (Edmond).

Classe 30.

Carrosserie et charronnage. Automobiles et cycles.

Auscher (Léon).
Bail (Ernest).
Bellard (Paul).
Belvallette (Alfred).

Benard (Joseph).
Bergougnan (Mathieu).
Bergougnan (Raymond-Célestin).
Billy (Charles).
Blin (Eugène).
Bocandé (Olivier).
Bollée père (Amédée).
Botiaux (Théodore).
Boulogne (Ernest).
Breteau (René-Pierre).
Brosse (Félix).
Cahen (Emile).
Chaix (Edmond).
Chambard (Bernard).
Chapelle (Charles).
Cillard (Alfred).
Clément (Adolphe).
Clementel.
Cohendet (Alexandre).
Cottenet (Maurice).
Darracq (Alexandre).
Delaunay-Belleville le (Pierre).
Delaunay-Belleville (Robert).
Desgrange (Henri).
Dinin (Alfred).
Dion (Marquis de).
Ducellier (Gabriel).
Dumontpallier (Louis).
Echalié (Maurice).
Fouillaron (G.).
Girod (Louis-Jean).
Gobron (Gustave).
Godfernaux (Raymond).
Gravereaux (René).
Haarbleicher (Paul).
Hammond (John).
Hannoyer (Léon).
Kellner (Georges).
Kellner (Paul).
Labourdette (Henri).
Laurent-Colas (Onésime).
Lehideux-Vernimmen (André).
Lehmann-Charley.
Lejeune (M.).
Lemoine (Louis).
Loreau (Alfred).
Machiels (Jules de).
Malicet (Paul).
Manaut (Frédéric).
Martin du Gard (Paul).
Monard (Alfred).
Morel (Fernand).
Morel (Auguste-Guillaume).
Morin (Charles).
Muhlbacher (Albert).
Panhard.
Pelletier (Maurice).
Petit (Hippolyte).
Peugeot (Armand).
Peugeot (Pierre).
Peugeot (Robert).
Potron (Émile).
Renault (Louis).
Rheims (Edmond).
Richard (Félix-Max).
Richard (Georges).
Rives (Gustave).
Rodrigues-Ely (Camille).
Rollepot (Alfred de).
Stern (Alfred).
Terrot.
Turcat (Léon).
Turckheim (Adrien de).
Védrine (Auguste).
Vermot (Charles).
Wolber (Antoine).

Classe 31.

Sellerie et bourrellerie.

Camille (Alphonse).
Fortin (Henri).
Hermès (Adolphe).
Hermès (Émile).
Roduwart (Louis).
Thiriet (Gustave).

Classe 32.

Matériel des chemins de fer et tramways.

Calvé (Fernand).
Chevalier (Henri).
Collet (Albert).
Cordier (Gabriel).
David (Charles).
Delaitre (Pierre).
Dufresne (Henri).
Faye (Ennemond).
Francq (Léon).
Gouin (Jules-Edouard).
Grièges (Henry de)
Guary (Louis).
Holzschuch (Jacques).
Lévy (Paul).
Masure (Auguste).
Merceron (Gaston-Louis).
Mitjavile (Dominique).
Muller (Georges).
Neufville (Sébastien de)
Noblemaire (Gustave).
Noblemaire (Georges).
Pirel (Louis).
Purrey (Valentin).
Rotival (Jules).
Weitz (Jules).
Weyl (Michel).

Classe 33.

Matériel de la navigation de commerce.

Arman de Caillavet (Albert).
Bonnardel (Jean).
Brally (Jean).
Brosse (Eugène Guillet de la).
Dupard (René).
Halfon (Salomon).
Jeanselme (Ch.).
Juilly (Maurice de).
Lebon (André).
Menier (Henri).
Petit (Charles).
Piaud (Pierre-Léon).
Pilliard (Maurice).
Raime (Paul de).
Regnauld (Edmond).
Roux (Jules-Charles).
Tirribillot (Paul-Alexandre).
Turbot (Jules).

Classe 34.

Aérostation.

Armengaud.
Besançon (Georges).
Decauville (Paul).
Ferber (Ferdinand),
Mallet (Maurice).
Saunière (Jules-Eugène).
Surcouf (Edouard).
Vaulx (comte Henri de la).

GROUPE VII

AGRICULTURE

Classe 35.

Matériel et procédés des exploitations rurales.

Aubert (Alexandre).
Bajac (Antoine).
Blanc (Edmond).
Darley (Eugène).
Gaillard (Henri-Philippe).
Gautreau (Léopold).
Hidien (Auguste).
Japy (Jules).
Lefebvre-Albaret (Gaston).
Magnier Bedu (Ernest).
Marot (Emile).
Marot (René).
Senet (Adrien).

Classe 36.

Matériel et procédés de la viticulture.

Barbou (Gaston).
Chanut (le docteur).
Fortin (Gabriel-Joseph).
Grandmaison (baron Georges de)
Lepert (Théodore-Lucien).
Pécard-Mabille (Achille).
Simoneton (Emmanuel).
Vermorel (Victor).

Classe 37.

Matériel et procédés des industries agricoles.

Simon (Albert).

Classe 38.

Agronomie. — Statistique agricole.

Barre (Gaston de la).
Berge (René).
Lacour (Alfred).
Radot (Emile).
Vacher (Marcel).

Classe 39.

Produits agricoles alimentaires d'origine végétale.

Desmarais (Paul).
Fouquier d'Hérouel (René).
Gaillard (Auguste).
Garres (Jules).
Gonthier (Pierre-Jean).
Hirsch (Alfred).
Hygonet (Marius).
Isnard (André).
Ricois (Pierre-Auguste).
Royer (Albert).
Valéri (Jules).
Vilmorin (Maurice, Lévêque de).
Vilmorin (Philippe, Lévêque de).

Classe 40.

Produits agricoles alimentaires d'origine animale.

Collet (Henri).
Delbreil (Pierre).
Derrevaux (Henry).
Dupont (Louis).
Lhéritier (Antoine).
Massol (Pierre).
Pellerin (Auguste).
Pellerin (Georges).
Roy (Gustave).
Trémolet (Antoine).
Viger (Albert).

Classe 41.

Produits agricoles non alimentaires.

Campagne (Henri).
Cormouls-Houlès (Édouard).
Couturieux (Charles).
Deutsch (de la Meurthe) (Emile).
Galibert-Ferret (Gabriel).
Godet (Jules).
Guillon (Philibert).
Midy (Marcel).
Naquet (Gustave).
Raynaud (Arthur).
Trouette (Edouard).

Classe 42.

Insectes utiles et leurs produits. — Insectes nuisibles et végétaux parasitaires.

Gariel (Raymond).

GROUPE VIII

HORTICULTURE ET ARBORICULTURE.

Classe 43.

Matériel et procédés de l'horticulture et de l'arboriculture.

Amiard (Louis).
Bergerot (Gustave).
Chatenay (Abel).
Fontaine-Souverain (D.).
Redont (Edouard).
Sohier (Edmond-Georges).
Tissot (Jean-Claude).

Classe 45.

Labrierre (Alfred).

Classe 46.

Arbres, arbustes, plantes et fleurs d'ornement.

Gravereaux (Jules).
Magne (Georges).

Classe 47.

Plantes de serre.

Mantin (Georges).

Classe 48.

Labrierre (Alfred).

GROUPE IX

FORÊTS. — CHASSE. — PÊCHE. CUEILLETTES.

Classe 49.

Matériel et procédés des industries forestières.

Barbier (Léon).

Classe 50.

Produits des Exploitations et des Industries forestières.

Ausseur (Edmond).
Barris (Jean-Marie-Joseph).
Bénex (Albert).
Brun (Lucien).
Chapuis (Albert).
Coré (Auguste).
Desouches (Bernard).
Dumont (Edouard).
Fender (Emile).
Fettu (Eugène).
Hollande (Jean).
Mathieu (Arthur).
Meurisse (Paul).
Moingeon (Laurent).
Ouvré (André)
Pagès (Albert).
Parent (Paul).
Pierrain (Charles).
Pingault (Paul).
Poisson (Eugène).
Poupinel (Paul).
Rachet (Georges).
Rigaut (Mme Louis).
Salignat (Charles).
Savoie (Charles).
Voelckel (Eugène).

Classe 51.

Armes de chasse.

Aurouze (Etienne).
Berthon.
Bruneau (Léon-Georges).
Chevalier (Joseph).
Chobert (Léon).
Darne (Régis).
Didier (Jean).
Fauré le Page.
Flobert (Paul).
Gastinne-Renette (Jules).
Gastinne-Renette (Paul).
Gaucher (Jean).
Grivolat (Jean).
Lacroix (Louis-Melchior).

Lemaire (Félix).
Letrange (Armand).
Mimard (Etienne).
Neveu (A.-L.).
Nouvelle (Arthur).
Rièger (Henri).
Zavattero (Jean).

Classe 52.

Produits de la chasse.

Chanel (Claude-Louis).
Chapal (C.).
Chapal (Emile).
Clermont (Hermann de).
Dolat (J.-B.-Auguste).
Grison (Georges).
Hanau (Charles).
Jungmann (Achille).
Jungmann (Félix).
Laurent (Georges).
Paisseau (Eugène).
Pfeiffer (Bernard).
Révillon (Anatole).
Révillon (Léon).
Révillon (Théodore).
Révillon (Victor).
Ruzé (Eugène).
Valenciennes (Henri).

Classe 53.

Engins, instruments et produits de la pêche, aquiculture.

Altazin (Emile).
Armand (comte Albert).
Caill (Gustave).
Dagry (Alphonse).
Falco (Alphonse).
Fiant (Georges).
Halphen (Edmond).
Leprince (Charles-Lucien).
Leprince (Dr Maurice).
Ligneau de Séréville.
Pérard (Joseph-Thomas).
Ranovitz (Charles-A.).
Robillard (Ed.).
Sauvan.
Thuillier-Buridard (Paul).

Classe 54.

Engins, instruments et produits de cueillettes.

Armet de Lisle (Emile).
Famelart (Auguste).
Guillon (Philbert).
Mayrargue (Félix).
Porral (Jean).
Raynaud (Arthur).

GROUPE X

ALIMENTS

Classe 55.

Matériel et procédés des industries alimentaires.

Berl (A.-M.).
Berr (Paul).
Bloch (Eugène).
Bocquin (Jules).
Boire (Émile).
Bonet (Alfred).
Bureau (Charles).
Chouanard (Edmond).
Cubain (J.).
Cusson (G.).
Douane (Maurice).
Dreyfus (Léon).
Dupont (François).
Durafort (Georges).
Egrot (Alfred).
Faucher (Henry).
Grangé (Georges).
Guillaume (Emile).
Kühn (E. William).
Maguin (Abel).
Maguin (Alfred).
Mottant (Albert).
Pellet (Henri).
Ragot (Jules).
Renaud (Alexandre).
Ringuet (Eugène).
Ringuet (Paul-Maurice).
Rose (Georges).
Savy (A.-H.).
Silz (Eugène).
Weil (Camille).

Classe 56.

Produits farineux et leurs dérivés.

Boissonnet (Georges-Eugène).
Boudier (Louis).
Bozon-Verduraz (Emmanuel).
Brusson (A.).
Cornaille (Georges).
Cousin-Devos.
Dubray (Albert).
Ferrand (Ferdinand).
Marge (Pierre).
Meyer (Paul).
Olivari (Antoine).
Pelletier (Auguste).
Regnault-Desroziers (Paul).
Trillon (Romain).
Vaury (Charles).
Verley (André).
Verley (Edmond).
Vilgrain (Louis-Antoine).

Classe 57.

Produits de la boulangerie et de la pâtisserie.

Breton (A.).
Chauveau (Gaston).
Estieu (Jean).
Grandière (Louis de la).
Machin (Auguste).
Richard (Georges).
Richard (Lucien).
Virat (Gustave).
Walter (Léon).

Classe 58.

Conserves de viandes, de poissons, de légumes et de fruits.

Amieux (Maurice).
Amieux (Maurice fils).
Artaud (Adrien).
Bayle (Charles).
Bouclet (Louis).
Cahen (Jules).
Chevallier-Appert (Alfred).
Chevallier-Appert (Raymond).
Damoy (Julien).
Dumagnou (Julien).
Elbel (Paul).
Fontaine (Lucien).
Gateclout (Henri).
Gelis-Didot (Louis).
Gilles (Georges).
Griffon (Léon).
Labbé (Ansbert).
Lecourt (François).
Lehucher (Auguste).
Lehucher (Léon).
Lemy (Pierre-Constant).
Petitjean fils.
Potin (Julien).
Prevet (Ch.).
Prevet (Jules).
Raynal (Hippolyte).
Roquelaure (Ernest).
Teyssonneau (Jean).

Classe 59.

Sucres et produits de la confiserie; condiments et stimulants.

Aubrespy (Paul).
Banssillon (Antoine).
Beauvais (Auguste-Eugène).
Bouilly (Emile).
Derode (Lucien).
Desbief (Maurice).

Desbief (Paul).
Dewavrin (Daniel).
Dessaux (Georges).
Dufresne (Charles).
Franchomme (Hector).
Gallet (Maurice).
Garcet (Emile).
Gérard (Louis).
Guérin (Maurice).
Hervé (Samuel).
Lagaye (Antoine).
Leleu (Arthur).
Maitre (Eugène).
Meillassoux (Gabriel).
Menier (Gaston).
Mignot (E.).
Moquet-Lesage (Henri).
Poupon (Henri).
Rebours (Emile).
Rouzaud (Auguste).
Sabatier (Alfred).
Teissier (André).
Ternynck (Emile).
Trébucien (Ernest).
Trébucien (Pierre).
Vinay (Pierre).

Classe 60.

Vin et eaux-de-vie de vin.

Allain (Alfred).
Arnaud (Frédéric).
Artaud (Jean).
Azalbert (Joseph).
Baron (Charles).
Bary (Raoul de).
Bary (Louis de).
Belleau (Désiré).
Bessière (Charles).
Blanchet (Charles).
Blanlot (Louis).
Blonde (Jules).
Bolo (Paul-Marie).
Brial (Jean).
Buhan (Eugène).
Buhan (Paul).
Bulteaux-Carr (Louis).
Calvet (Jean).
Camus (Gaston).
Cazalet (Charles).
Cazalis (Gaston).
Chapin (Maurice).
Chapuis (Louis).
Charton (Claude).
Chastenet (Henri).
Chomion (Claude).
Coste-Folcher (Marius).
Cotillon (René).
Cuvillier (Albert).
Delcous (Louis).
Delvaux (Alphonse).
Desmarquest (Jean).
Dubosc (Jean).
Dumas (Francisque).
Dumoulin (Paul).
Duquesnay (Albert).
Duras (Eugène).
Duvergey-Taboureau.
Escande (Th.).
Favraud (Jean).
Fayolle du Moustier (Jean).
Folliot (Jules).
Forsans (Paul).
Foucauld (Marc).
Fougerat (Jean).
Gaden (Charles).
Garnier (Albert).
Gaud (Joseph).
Gès (Emmanuel).
Geoffroy (Henri).
Girard (J.-B.).
Girard-Amiot (Alexandre).
Goulet (Emile).
Guestier (Daniel).
Guichard (Albert).
Hanier (Charles).
Havy (Alfred).
Heidsieck (Charles).
Houbron (Maurice).
Houdart (Eugène).
Huet (Stanislas).
Janneau (Pierre).
Joninon (Léon).
Josserand (Alexandre).
Joué (Augustin).
Karrer (Émile).
Kester (Gustave).
Kester (Lucien).
Lagarde (Georges).
Laneyrie (Paul).
Laporte-Bisquit.
Larronde (Maurice).
Larue (Auguste).
Lemaitre-Mercier (Georges).
Lemétais (Ernest).
Lequeux (Alfred).
Lhote (Symphorien).
Lignon (Achille).
Lopès-Dias (Joseph).
Luling (Albert).
Malaquin (Antoine-Eugène).
Maldant (Louis).
Marguery (Jean-Nicolas).
Martinet (Camille).
Martinet (Jules).
Massol (Clément).
Maurin (Edmond-Joseph).
Mauvigney (Jérôme).
Maxwell (James E. P.).
Mégret (Alexandre).
Mestrezat (D.-G.).
Meyer (Albert).
Michel (Félix).
Mommessin (Jean).
Monis.
Monnet (Gabriel).
Moreau (Georges).
Morinerie (Raymond de la).
Mun (Bertrand de).
Nicolay (comte Théodore de).
Oustric (Louis-Antoine).
Perrier (Gabriel).
Picard (Jules).
Picq (H.-B.).
Pouilloux (René).
Proust (Georges).
Puisard (J.-A.).
Rateau (Frédéric).
Robin (Armand).
Rogée-Fromy (Eugène).
Rouquette (Emile).
Sybot (Albert).
Saillard (Paul).
Sarrazin (Adrien).
Savignon (Henri).
Scaliet (Victor).
Solères (Benoist-Joseph).
Soualle (L.).
Sourret (Georges).
Sterne (Gustave).
Sube (Ludovic).
Taberne (F.).
Thomas-Bassot (Claude-Auguste).
Tournier (Francisque).
Tricoche (Ernest).
Trotin (Albert).
Turpin (Henry).
Vert (B.).
Vitou (Henri-Clovis).

Classe 61.

Sirops et liqueurs; spiritueux divers; alcools d'industrie.

Allegueède (P.).
Amour (Paul).
Aymard (Jules).
Bacot (Emile).
Bardin (Louis-Benoit).
Bellet (Adolphe).
Bertrand (Alfred).
Bertrand (Louis-Victor).
Blanchard (P.).
Blanchet (Charles).
Bouchy (Emile).
Bourbonnais (Gustave-François).
Bourcier (Eugène).
Boutelleau (Gustave).
Boverat (Maurice)
Brard (Alfred).
Brugerolle (Léopold).
Bussière (Abel de la).
Chapuis (Pierre-Henri-Sylvain).
Clacquesin (Paul).
Cointreau fils (Édouard).
Colas (Albert).
Collette (René).
Coulon (Anatole).
Couloni (Charles).
Courthial (Siméon).
Cremont-Mouquet.
Curlier (Frédéric).
Cusenier (Charles).
Cusenier (Élysée).
Dechavanne (Henri).
Delizy (Henry).
Denuzière (Ch.).
Desgroux (Georges-Jules).
Desmoulins (Arthur).
Dione (Georges).
Doistau (Félix).
Dorsemaine (E.-F.-S.).
Dubonnet (Marius).
Ducreux (Gustave).

Dumas-Fillion (A.).
Durand (Sébastien).
Flaugergues (Léon de).
Fourey (Paul).
Fournier (Ernest).
Gabolde-Get (Louis).
Gagé (Victor).
Galland (Alexandre).
Geyret (Jean).
Goyet (Stéphane).
Grattau (J.).
Hartmann (Georges).
Jacoulot (Vincent).
Julien (Victor).
Juppet (Pierre).
Lacouture (Emile).
Lamiral (Henri).
Le Gouey (Jules-Etienne).
Lillet (Raymond).
Mandeix (A.).
Marnier-Lapostolle.
Mauprivez-Leroy (Octave).
Mouchotte (Octave).
Moureaux (Georges).
Muller (Henri).
Pagès-Ribeyre (Victor).
Pelletier (Emile).
Péllisson (Marcel-Adrien).
Peureux (Auguste).
Peyret (Jean).
Pittié (Victor-Francis).
Quenot (Henri).
Querhoënt (Joseph de).
Rayer (Gabriel).
Requier (Edouard).
Ricqlès (Armand de).
Ricqlès (Henri de).
Rossignol (Auguste).
Talabard (Eugène).
Vernhes (François).
Violet (Lambert).

Classe 62.

Boissons diverses.

Arlen (Louis).
Artonne (Fernand).
Bernard (Maurice).
Charlie (Robert).
Dechavanne (Henri).
Dumesnil (Fernand).
Emden (Louis).
Girod (Pierre).
Guilbert (Adolphe).
Karcher (Henri-Eugène).
Lefèvre (Hippolyte).
Lemariey (Lucien).
Lemonnier (Marcel-Emile).
Montmorency-Morrès (Hervey de).
Moulin (Louis).
Rinck (Georges).
Schmidt (Alfred).
Tourtel (Ernest).
Wohlhuter (Jean-Jacques).

GROUPE XI

MINES. — MÉTALLURGIE

Classe 63.

Exploitation des mines, minières et carrières.

Beigbeder (David).
Beil (J.-M.).
Bergeron (Jules).
Boissière (Albert).
Bordeaux-Montrieux (Georges).
Bousquet (Georges).
Carnot (Adolphe).
Charpentier (Henri).
Chatillon (Emmanuel).
Coste (Émile).
Couriot (Henry).
Dervillé (Stéphane).
Farcot fils (Emmanuel-François).
Fèvre (Auguste).
Fèvré (Lucien).
Firminhac (Eugène).
Fouinat (Charles).
François (Antonin).
Galland.
Gilotaux (Henri).
Gruner (Edouard).
Larivière (Pierre).
Laur (Francis).
La Valette (Comte Henry de).
Lemonnier (Paul).
Marmottan (Dr Henri).
Mercier (Louis).
Monthiers (Maurice).
Ouachée (Charles-Emile).
Petit (Paul).
Poussigue (Léon-André).
Rau (Louis).
Reumaux (Elie).
Rolland (Georges).
Rouy (Georges).
Schneider (Paul).
Van brock (Gaston).
Viala.
Viviér de Strel (Edmond du).

Classe 64.

Grosse métallurgie.

Arbel (Pierre).
Baclé (Louis).
Barit (Eugène).
Barthe (Émile).
Capitain (Edmond-Joseph).
Caplain (Marcel).
Cavallier (Camille).
Chappée (Armand).
Cholat (Charles).
Crépelle-Fontaine.
Fould (Alphonse).
Haussy (Fidèle).
Hubin (Félix).
Hugot (Adolphe).
Joubert (Louis-Simon).
Labbé (Paul).
Lamaizière (Joseph).
Laveissière (Louis).
Lévy (Léon-Alphonse).
Mahoudeau (Frédéric).
Marrel (Jules).
Mongolfier (A. de).
Nervo (baron Robert de).
Pageaut-Lavergne (Eugène).
Pinget (Henri).
Plichon (Maxime).
Raty (Fernand).
Salmon (Georges).
Salmon (Nicolas-Edouard).
Schneider (Eugène).
Teste (Auguste).
Valère-Mabille.
Vesier (Georges).

Classe 65.

Petite métallurgie.

Anthoine (Louis-Auguste).
Blanc (Charles).
Boas (Alfred).
Bohin (Paul).
Borderel (Ernest-Louis).
Borderel (Jean).
Crépel-Hardy.
David (Marcel).
Delarbre (Alfred).
Derain (Alphonse).
Deville (Albert).
Doremieux (Paul).
Dormoy (Albert).
Dufour (Charles).
Dufrène (Armand).
Dupuis (Léon).
Eissen-Piat (Maurice).
Faure (Henri).
Fleury (Paul).
Fontaine (Henri).
Froudière (André).
Gagneau (Edouard).
Grodet (Emile).
Hervet (Albert).
Ladoire (Louis-Ferdinand).
Lainé (Maurice).
Laurent-Colas (Onésime).
Lefort (Jean-Baptiste).
Lemaire (Honoré).
Lemoine (Armand).
Maison (Louis).
Méry (Albert).
Mongin (Edouard).
Nouvion (Maurice).
Pailliette (Henri).
Piat (Albert).
Piat (Robert).
Pinard (Alphonse).
Pinchart-Deny (Louis).
Pinot (Edouard).

Plichon (Edouard).
Poinsat (Charles).
Regnard (Paul).
Thivet-Hanctin (Alfred),
Vaillant (Fernand).
Wessbecher (Emile).
Wittmann (Charles).

GROUPE XII

DÉCORATION ET MOBILIER DES ÉDIFICES PUBLICS ET DES HABITATIONS

Classe 66.

Décoration fixe des édifices publics et des habitations.

Arnaud (Edouard).
Aubrun (Pierre).
Bardin (L.).
Bergeotte (Louis).
Berger (Georges).
Besdel (Albert).
Bigaux (Louis).
Bliault (Eugène).
Bonnier (Louis).
Cahen (Alphonse).
Chevalié (Joseph).
Constant-Bernard.
Cornil (Georges).
Debrie (Georges).
Dezermeaux (Gaston).
Ernest (Gaston).
Follot (Paul),
Fontaine (Lucien).
Fournez (Robert).
Franck-Vidal (R.).
Frantz-Jourdain.
Garnier (Camille).
Genuys (Charles).
Guilbert (Albert).
Guillaume (Henri).
Hamet (Hippolyte).
Hœntschel (Georges).
Huvé (Lucien).
Jacquier (Francis).
Jéramec (Edmond).
Kulikowski (Florian).
Laporte (Eugène).
Latapy (Auguste).
Legros (Georges).
Maciet (Jules).
Marrou (Ferdinand).
Meurer (Auguste).
Monduit (Philippe).
Moriquand (Henri).
Montarnal (Guirard Eugène de).
Noel (Paul).
Pachy (Edmond).
Pellissier (Bruno-Joseph).
Plumet (Charles).
Raynaud (Léon).
Redont (Edouard).
Schwartz (Albert).
Selmersheim (Pierre).
Simmen (Henri).
Turck (Georges).
Vinant (Georges).

Classe 67.

Vitraux.

Gaudin (Félix).
Picard (Charles).
Trezel (Louis).

Classe 68.

Papiers peints.

Desfossé (Eugène).
Follot (Charles).
Gillou (Emile).
Jouanny (Georges).
Leroy (Isidore).
Petitjean (Joseph-Constant).

Classe 69.

Meubles à bon marché et meubles de luxe.

Arnavielhe (Paul).
Audoynaud (Mathieu).
Cheminais (G.)
Clair (Maxime).
Colin (Léon).
Damon (Alfred-Eugène).
Darras (Albert).
Delmas (Edmond).
Feret (A.).
Fournier (Auguste dit Charles).
Gouverneur (Albert).
Gravelotte.
Jansen (Jean-Henri).
Jeanselme (Ch.).
Jemont (Sylvain).
Keller (Edmond-Michel).
Linke (François).
Mercier (Henry).
Mioland (Isidore).
Muller (Victor).
Pérol (Ferdinand).
Quignon (Georges).
Rey (Georges).
Roux (Paul).
Schmidt (Fréderic).
Sormani (Paul).
Soubrier (François).
Soubrier (Paul-Louis).
Terquem (Emile).

Classe 70.

Tapis, tapisseries et autres tissus d'ameublement

Badin (Jules).
Besselièvre (Louis).
Blondet (Louis).
Bouix (Lucien).
Braquenié (Louis).
Chanée (Albert).
Chanée (Henri fils).
Chatel (Louis).
Combé (Albert).
Cornille (Georges).
Cornille (Paul).
Hamot (René).
Jorrand (Martial-Adolphe).
Lainé (Ed.).
Leclercq (Jules).
Legrand (Charles).
Lorthiois (Jules).
Mellerio (Maxime).
Miaulet (Samuel).
Parison (Henri).
Pruneau (Albert).
Scherrer (Jacques).
Simon (Henri).

Classe 71.

Décoration mobile et ouvrages du tapissier.

Belloir (Paul).
Brot (Charles).
Carrière (Ernest).
Chausson (Louis).
Codoni (Gaston).
Cruchet (Albert).
Dantant (Edmond).
Guenne (Georges).
Jaudel (Alfred).
Jeanselme (Charles).
Lévy (Léopold).
Nelson (Henri).
Poteau (Edouard).
Remlinger (Victor).
Rémon (P.-H).
Roche (Pierre).
Tardif (Louis-Alfred).
Ternisien (Eugène).
Vinet (Alfred).

Classe 72.

Céramique.

Altazin (Eugène).
Bonnaud (Paul).
Boulet (Alix).
Bourdet (Eugène).
Brault (Alfred).
Colas (Joseph).
Damour (Emilio).
Delafon (Maurice).
Desfontaines (Marius).
Deshoulière (Gaston).
Fix-Masseau.
Garchey (Louis-Antoine).
Gentil (Alphonse).
Gilardoni (Georges).
Hache (Alfred).
Harant (Louis).
Janin (Adolphe).
Jeanneney (Paul).
Lacroix (Adolphe).

Lacroix (René).
Lindeboom (Alfred).
Loebnitz (Jules-A.).
Luze (Henri-François de).
Mansard (Georges).
Méran (Maurice).
Méran (Georges).
Metz (Arthur).
Minne (Emile).
Naudot (Camille).
Poulenc (Camille).
Quentin (Georges-Louis).
Rivage (Denis).
Sachot (René).
Vigier (L.).
Yeatman (Léon).

Classe 73.

Cristaux, Verrerie.

Appert (Léon).
Appert (Léopold).
Barrez (Charles).
Comberousse (Denis).
Daum (Jean-Antonin).
Delastre (Maurice).
Delloye (Lucien).
Despret (Georges).
Harant (Louis).
Houdaille (Léon).
Houtart (Eugène).
Legras (Charles).
Legras (François-Théodore).
Maes (Georges).
Martin (René).
Parra-Mantois.
Viollet (Charles).

Classe 74.

Appareils et procédés de chauffage et de ventilation.

Arnould (Pierre).
Arquembourg (Emile-Henri).
Bertrand (Emile).
Chaboche (Edmond).
Drouet (Georges).
Ganne (Jean-Maurice).
Garnier (Hubert).
Godillot-Alexis (Georges).
Grouvelle (Ph.-Jules).
Lange (Oscar).
Leroy (André).
Masse (René).
Stofft (Albert).

Classe 75.

Appareils et procédés d'éclairage non électrique.

Bengel (Joaquin).
Besnard (Frédéric).
Cornuault (Emile).
Devinat (Maurice).
Férol (Jean-Emile).
Fourchotte (Maurice).
Javal (E.).
Lebon (Alfred-Louis-Léger).
Lecacheux (Louis).
Luchaire (Henri).
Payet (Joseph).
Pigeon (Charles).
Seynes (Louis de).

GROUPE XIII

FILS, TISSUS, VÊTEMENTS

Classe 76.

Matériel et procédés de la filature et de la corderie.

Renouard (Alfred).

Classe 77.

Matériel et procédés de la fabrication des tissus.

Bossuat (René).
Danzer (Henry).
Diederichs (Ch.).
Louis-Guérin (Charles).

Classe 78.

Matériel et procédés du blanchiment de la teinture, de l'impression et de l'apprêt des matières textiles à leurs divers états.

Bellegoeuille.
Bouchety (Léon).
Chappat (Eugène).
Grosselin (Henri).
Guillaumet (Emile).
Guillaumet (Léon).
Keittinger (Maurice).
Lederlin (Paul).
Lederlin père (Armand).
Motte (Albert).
Verhaeghe-Vandewynckele.
Vignet (Jean).

Classe 79.

Matériel et procédés de la couture et de la fabrication de l'habillement.

Ricbourg (Albert).
Rogalle (A.).
Sigrand (Paul).

Classe 80.

Fils et tissus de coton.

Ancel Seitz (Paul).
Ancel-Seitz (Prosper).
Badin (Georges).
Berger (Casimir).
Boudoux-Théry (Auguste).
Bourcart (Jules).
Bréchard (Antoine).
Cribier (Henri).
Esnault-Pelterie (Albert).
Frings (Maurice).
Guerry (Paul).
Hagimont (Frédéric).
Hanhart (Théodore).
Jalla (Edouard).
Juillard-Hartmann (Georges).
Kahn (Arthur).
Kullmann (Alfred).
Laederich (René).
Lang (Ernest).
Lemarchand (Maurice).
Leverdier (Georges).
Manchon (Gaston-Albert).
Merle (Jean).
Perrin (Paul).
Peters (Victor).
Roy (Ferdinand).
Roy (G.-Gustave).
Schwob (André).
Veret (Louis).
Wadington (Arthur).
Wiraux-Florin.

Classe 81.

Fils et tissus de lin, de chanvre, etc. Produits de la corderie.

Bessonneau (Julien).
Caremichal (Robert).
Carue (Georges).
Cauvin (Ernest).
Cavillon (Edmond).
Combe (Eugène-Sébastien).
Cousin (Vincent).
Crespel (Albert).
Delame-Lelièvre (Maurice).
Garnier (Jules).
Godde (Albert).
Guérin (Louis).
Guillemaud (Claude).
Huet (André).
Martel (Jean-Jacques-Marie).
Mascré (Etienne).
Ménard (G.).
Miellez (Edouard).
Simonnot (Joseph).
Simonnot-Godard (Louis-Victor).

Classe 82.

Fils et tissus de laine.

Alloend-Bessand (Gustave).

Balsan (Ch.).
Balsan (Jacques).
Barthe (Eugène-Joseph).
Bernheim (Alfred).
Bernheim (Gustave)
Bertout (Adolphe).
Blin (Ernest).
Blin (Eugène).
Blin (Jules).
Bonnier (Francisque).
Buirette (Léon).
Carissimo (Florent).
Chedville (Désiré).
Communeau (Georges-Joseph).
Dreyfus (Edmond).
Fraenckel (Paul).
Franchet.
Galibert-Ferret (Gabriel).
Garnier (Henri).
Glorieux (Henry).
Jourdain (Eugène).
Levallois (Ernest).
Levent (Charles).
Marteau (Charles).
Masse (Paul).
Mathon (Eugène).
Mauchauffée (Maurice).
Michau (Théophile).
Michel (Charles).
Nivert (Emilien).
Prouvost (Albert).
Ribaucourt (Ed.).
Robert (Auguste).
Rousseau (Jules).
Roussel (François).
Sarrat (Gustave).
Seydoux (Ernest).
Simon (Paul).
Ternynck (Henry).

Classe 83.

Soies et tissus de soie.

Ach (Moïse).
Atuyer (François).
Balouzet.
Barbier (C.).
Bart (Roland).
Baumlin (François).
Benedictus (Philippe).
Bellanger (Anatole).
Bertrand (Henry).
Bickert (Lucien).
Bloch-Pimentel (Louis-Émile).
Bourgeois (Charles).
Bourgeois (Henry).
Boutet (Albert).
Boutet (Georges).
Bouvard (Eugène).
Brach (Achille).
Brossy (Clément).
Carnot (François).
Carrière (François-Émile fils).
Charbin.
Chavent (Louis).
Colcombet (A.).
Coste (Jules-Lucien).
Delsal (Julien-François).
Deville (Nicolas).
Dreyfus (Arnaud).
Forest (Gabriel).
Forest (Georges).
Fructus (Marius).
Gauthier (Antoine).
Genin (Henri).
Giron (Etienne).
Guigou.
Guinard (Joseph).
Guinet (Joseph).
Hesse (Edouard).
Heymann (Charles).
Jean (Michel).
Kahn (Herbert-Ernest).
Kinsbourg (Paul).
Laguionie (Gustave).
Lerrun (Édouard).
Léger (Eugène).
Lemaitre (Gaston).
Levy.
Mahler (Fernand).
Mandard (Victor-Emile).
Pelletier (Antonin).
Pelletier (Etienne).
Raimon (Albert).
Remond (Joseph).
Richard (Ennemond).
Rosset (Albert).
Roubaudi (Maurice).
Tronel (F.).
Vergne (Maurice).
Vinson (Honoré).
Weill (Elie).

Classe 84.

Dentelles, broderies et passementeries.

Ancelot (Alfred).
Baboin (Aimé).
Bellan (Léopold).
Béquet (Henri).
Béraud (Etienne).
Biais (Alphonse).
Biais (Pierre).
Binot (Auguste).
Blanchet (Eugène).
Boyriven fils.
Brandt-dettmar.
Chevron (Maurice).
Crouvezier.
Davenière (E.).
David (Arthur).
David-Mennet (Arthur).
Deltenre (Edmond).
Doizey.
Farigoule (Pierre).
Francès (Edwin).
Gabet-Devonge.
Goulette (Eugène).
Guye (Henri).
Guyonnet (Marcel).
Hamelin (Jules).
Henon (Henri).
Jury (Louis).
Ledreux (Florent).
Léré (Léon).
Lescure (Alfred).
Maigret (Henri).
Marescot (Paul).
Martin (Georges).
Mey (Léon).
Neveu (Eugène).
Noirot (Henri).
Oriol (Benoît).
Rouff (L.).
Rousseau (Ernest).
Roussel (Alcide).
Schiller (René).
Sébastien (Gustave).
Sins (Emile).
Thiébaut (Charles).

Classe 85.

Industries de la confection et de la couture pour hommes, femmes et enfants.

Aine (Eugène).
Armand.
Aubert (Georges).
Bader (Théophile).
Barroin (Paul-Adolphe).
Beer (Gustave).
Bessand (Charles).
Bessand (Paul).
Bigorne (Louis-Émile).
Bogler (Georges).
Bonnaire (Arsène).
Bourdereau (Henri).
Bourlet-Aubertot (Hector).
Brack (Georges).
Braillon (Charles-Michel).
Brunot (Louis).
Calvet (Claude).
Carette (Georges).
Cognacq (Ernest).
Cognacq (Gabriel).
Debraine (Eugène).
Doeuillet (Georges).
Félix (Emile Poussineau dit).
Gorse (Jean).
Gorse (Jules).
Halimbourg (André).
Hébrard (Léon).
Kahn (Alphonse).
Kahn (Paul).
Kriegck (Nicolas).
Lachartroulle.
Lamieussens (Gaston).
Luneau (Jean).
Margaine-Lacroix (Mme Jeanne).
Paquin (Mme V).
Perdoux (Léon).
Pignot (Léon).
Poncet (Louis).
Redfern (Charles).
Ricois (Ernest).
Rondeau (Emile-Alphonse).
Salomon (Alexis).
Salomon (Myrthil).

Simon (Frédéric).
Storch (Léon).
Vallée (Raoul).
Vollant (Armand).
Worth (Gaston).

Classe 86.

Industries diverses du vêtement.

Anclade.
Bac (Georges).
Bacquet (Armand).
Bailly (Eugène).
Baron (Georges).
Benoiston (Aurélien).
Berthelot (Ernest).
Biron (C.).
Blais-Mousseron.
Blum (Lucien).
Boileau(Théodore).
Boissellier (Alfred).
Blumenfeld-Sciama (Henry).
Bordeau (Edmond).
Bouchard (Georges).
Bounaix (Auguste).
Braillon (René).
Brossard (Georges).
Brun aîné (Antonin).
Butin (Octave).
Cadolle fils.
Cambier (Paul).
Carcaut (Gustave).
Chabanne (Camille).
Chandelet (Emile).
Charvet (Edouard).
Chéron (Charles-Frédéric-Aimable).
Chevalier (Edouard-Emile).
Chevreau (Léon).
Clapin (Jules).
Coanet.
Collin (Emile-Charles).
Collot (Michel).
Corbière (Ernest).
Cordier (Gaston).
Cordier (René).
Courtois (Albert-Armand).
Croizier (Ennemond).
Dalbignat (Jean).
Daniel (Jean-Baptiste).
Debauge (Henry).
Dehesdin (Emile).
Dehesdin (Georges).
Delion (Albert-Louis).
Delmotte (Alfred).
Demaret (Jean-Baptiste).
Denis (Georges).
Denis (Pierre-Narcisse).
Despréaux (Frumence-Xavier).
Dheilly (Émile).
Doll (Georges).
Donckèle (Georges).
Dressoir (Emile).
Duboc (Henri).
Ducarin (Désiré).
Dury (Ernest).
Duvelleroy (Georges).
Famchon (René).
Fillot (Jean-Baptiste-Narcisse).
Fournier (Eugène-Hippolyte).
Francfort (Georges).
Francis-Dupont.
Gagneur (Alix).
Gandriau (Raoul).
Gincembre (Lucien).
Grillet (J.-E.).
Guionvar (Paul).
Guyot (Auguste).
Hattat (Frédéric).
Hayem (Julien).
Hellstern (Constant).
Imans (Pierre).
Javey (Louis).
Jay (Stéphane).
Kahn (Aron).
Kestner (Paul).
Lacan (Ferdinand).
Langenhagen (Ferdinand de).
Lavanoux (Eugène).
Lefevre (Edmond).
Le Maire-Demouy (Léon).
Léon (Joseph).
Léon (Maurice).
Léonard (Louis-Eugène).
Leprince (Désiré).
Leprince (H.).
Lévy (Adolphe).
Liaud (Emile-Louis).
Liaud (Lucien).
Libron (Claude).
Libron (Fernand).
Liez (Emile).
Linzeler (Jean).
Lolliot (Albert-René).
Lucet (Ernest).
Macdonald (Gabriel).
Mayer (Alfred).
Mantou (Charles).
Marchand (Hébert).
Marion (Henri).
Marquis (Eugène).
Maus (Raymond).
Mayer (Henri).
Mermilliod (Eugène).
Meyer (Joseph).
Morin (Emile).
Mouilbau (Jean-Jules).
Muzet (Alexis).
Nisseron (Antoine-Auguste).
Oudineau (Gilbert).
Pactat (Georges).
Parent (Albert).
Perrin (L.-Valérien).
Petit (Auguste).
Peyrache (Henry).
Picard (Jules).
Picard (Hubert).
Picard (H.-G.)
Pinet (Maurice).
Pinay (Jean-Marie).
Plantevignes (C.).
Porte (Léon).
Rasse (Gaston).
Reverdot (Léon).
Rey (Fernand).
Rousseau (Amédée-Georges).
Roussillon (Gaston).
Saubusse (Alain).
Savouré.
Schmit (Albert).
Schorestène (Jacques).
Schorestène (Jérôme).
Schulmann (Léon).
Schwob (Maurice).
Silva (Ernest).
Soyez (Georges-Emile).
Soyez (Victorin).
Taffonneau (Albert).
Thierry (Jean-Paul).
Thomas (Léon).
Triquet (O. et fils).
Vallée (Henri).
Vaxelaire (François).
Veil(Emile-Georges).
Viallar (Pierre).
Villeminot (Lucien).
Vimont (Léon).
Virlouvet (Lucien-Jules).
Vitoux (Léon).
Yver-Barreiros (Mme Berthe).

GROUPE XIV

Industrie chimique.

Classe 87.

Arts chimiques et pharmacie.

Adnet (Emile).
Adrian (Louis).
Alboui (Raymond).
Astier (Placide).
Augé (Henri).
Baube (Emile).
Béhal (Auguste).
Bélières (Auguste).
Bergut (J.).
Bergaud (Auguste).
Bertaut-Blancard (André).
Bertaut-Blancard (René).
Bloche (Albert).
Bocquillon-Limousin.
Borrel (Maurice).
Borrel (G.).
Bourdeau (Léon).
Bousquet (Fernand-Alfred).
Buchet (Charles).
Buffet (Jules).
Byla (jeune).
Chabrié (Pierre-Camille).
Chalmel (Gustave).
Chassaing (Eugène).
Chevrier (Gaston).
Comar (Léon).
Coutière (Henri).
Debuchy (Emile).
Deglos (Gabriel).
Dervillez (Charles).
Detourbe (Louis-Maurice).
Deutsch de la Meurthe (Henry).

Duché (Alfred).
Duché (Edgard).
Duché (Marius).
Expert-Bezançon (Ch.).
Faure (J.-A.).
Famel.
Fermé (Gabriel).
Fink (Dr Laurent).
Fortin (Paul).
Fraisse (Raoul-Maurice).
Freund-Deschamps (Charles).
Fumouze (Victor).
Galbrun (Armand).
Galbrun (Eugène).
Gallard (Frank).
Garnier (Albert).
Girard.
Gosse (Pierre).
Guary-Lorilleux (Gabriel).
Guimet (Emile).
Haller (Albin).
Hatton (E.).
Haumont (Charles).
Huyard (Etienne).
Jaboin (A.).
Jacquelin (Georges).
Jouisse (Henry).
Lachery (L.).
Lambert (Emile).
Lamy (Edouard).
Lancosme (Emile).
Landrin (Edouard).
Lavenir (Dr Alexandre).
Lefebvre (Georges).
Leprince (Charles-Lucien).
Leprince (Dr Maurice).
Lesieur (Georges).
Letellier (Paul).
Linet (Pierre).
Lombard (Emile).
Lorilleux (Pierre-Charles).
Macquaire (Paul).
Marquet de Vasselot (Léon).
Ménétrier (Emile).
Mercier (Pierre).
Méré de Chantilly (Paul).
Michaud (René) fils.
Michaud (Edmond).
Michaud (Ernest-Nicolas).
Midy (André).
Midy (Léon).
Moureu (Charles).
Nitot (Edouard).
Paquier (Albert).
Pascalis (Georges).
Petit (Etienne-Arthur).
Petit (Louis-Albert).
Pillet (Louis).
Pointet.
Poirrier (Alcide).
Poulenc (Gaston).
Poulenc (Camille).
Prunier (Georges).
Quennessen (Louis).
Rambaud (Lucien).
Raynaud (Arthur).
Riethe (Victor).
Robert (Edouard).
Robert (Jean-Marie-Joseph)
Roché (Georges).
Rousselot (Edouard).
Roussille (Jean).
Talvard (Louis).
Tellière (Ange).
Verdier (Jean), dit Verdier-Dufour.
Vernade (Eugène).

Classe 88.

Fabrication du papier.

Abadie (Michel).
Barrault (Philippe).
Bergès (Georges).
Blanchet (Augustin).
Braunstein (Jacques).
Cahen (Jules).
Chauvin (Henri-René).
Evette (Armand).
Failliot (Auguste).
Féron (Gontran).
Fournon (Gustave).
Fredet (Henri).
Germain (Gaston).
Gouraud (Cyprien).
Hatterer (Edmond).
Laroche-Joubert (Jean).
Montgolfier (Etienne de).
Navarre (André).
Pallez (Auguste).

Classe 89.

Cuirs et peaux.

Aboucaya (Léon).
Aboucaya (Samuel).
Boucher (Henri).
Caen (Gustave).
Chauvris (Camille-Eugène).
Chicoineau (Maurice).
Chollet (Paul).
Colas (Eugène).
Combe (Albert).
Combe (Alphonse).
Corby (Théodule-Léon).
Desselas (André).
Domange (Albert).
Domange (Eugène).
Domange (Henri).
Durand (Robert).
Duret-Pédaillès (Ferdinand).
Floquet (Fernand).
Goguenhem (Emile).
Hervé (J.).
Jossier (Gabriel).
Krempp (Mme Vve G.).
Lafrique (Joseph).
Lanier (Victor).
Leven (Emile).
Lévy (Gustave).
Marchand (Charles).
Meyzonnier (Eugène).
Pedaillès (Clément-Adolphe).
Pelletier (Maurice).
Petitpont (Gustave).
Placide-Peltereau
Poullain (Henri).
Prévost,
Prévot-Carrière (J.-M.).
Prévot, fils.
Rebouis (J.-Hippolyte).
Rogie (Eugène).
Roussillon (Maurice).
Roy (Edouard).
Roy (Henri).
Sueur fils (T.).
Tennesson (Joseph).
Tourin (Georges).
Villette-Gaté (H.).

Classe 90.

Parfumerie.

Amic (Jean).
Bijon (Théophile).
Charabot (Eugène).
Chiris (Georges).
Chouet (Alexandre).
Dupont (Justin).
Ferrand (Antoine).
Frémont (Jean).
Gallet (Edmond).
Goby (Xavier).
Guerlain (Aimé).
Guerlain (Gabriel).
Jeancart (Paul).
Klotz (Georges).
Klotz (Henry).
Mayaudon (Edouard).
Monségur (Pierre-Adrien).
Morel-Lautier (Alphonse).
Parquet (Paul).
Pellerin (Paul).
Pichelin (Gaston).
Piver (Lucien).
Plassard (Louis).
Prot (Gabriel-Eugène).
Prot (Paul).
Raynaud (Mme Vve A.)
Rocherolles (Jacques).
Roure (Louis).
Schweizer (Alfred).
Savigny de Moncorps (Vicomtesse de).
Vaissier (Victor).
Watel (Etienne).
Wertheimer (E).

Classe 91.

Manufactures de tabacs et d'allumettes chimiques.

Bastos (J.).
Chauveau (Gustave).
Mélia (Michel).
Weil (Daniel).
Zébaume (Jules).

GROUPE XV

INDUSTRIES DIVERSES

Classe 92.

Papeterie.

Allardi (F.).

Bachollet (Léopold).
Badel (E.-J.).
Baignol (Albert).
Bellamy (Edmond).
Blancan (Charles).
Boucher (Henry).
Carel (Lucien-Adolphe).
Chambon (Louis).
Chédeville (Armand).
Darras (Charles-Adrien-Adolphe).
Durandeau.
Durif (Antoine).
Evette (Armand).
Faucher Magnan (Emmanuel).
Gérault (H.-A.).
Gilbert (Paul).
Gompel (Nathan).
Hadrot (Paul).
Hirsch (Salomon).
Landrin (Henri).
Maunoury (P.-H.-G.).
Moreau (Eugène-Louis).
Pennelier (Auguste).
Pinel (Georges).
Plateau (Jean).
Plisson (Henri).
Putois (Georges).
Revoul (Xavier).
Séguin (Henri).
Viguier (Georges).
Wolff (Louis).

Classe 93.

Coutellerie.

Delaire (Jean).
Linzeler (Robert).
Picard (Léopold).
Thinet (Jules).

Classe 94.

Orfèvrerie.

Armand-Calliat fils.
Boin (Georges).
Bouilhet (André).
Bouilhet (Henri).
Boulenger (Charles).
Carré (Georges).
Coignet (Louis).
Debain (Alphonse).
Franchet (F.-A.).
Henry (Ernest).
Henry (Georges).
Keller (C.).
Keller (G. A.).
Metman (Louis).
Mossand (Constant).
Poussielgue-Rusand (Maurice).
Ribes-Christofle (Fernand de).
Risler (André).
Soyer fils.
Vedie (Etienne).

Classe 95.

Joaillerie et bijouterie.

Aucoc (Louis fils).
Beaudouin (Antony).
Blum (Albert).
Chalin (Léon).
Chaumet (Joseph).
Coulon (Léon).
David (Eugène-Napoléon).
Decourcelles (Charles).
Desprès (Félix).
Drouelle (Emile).
Ecalle (Auguste).
Falize (André).
Féau (Alfred).
Fornet (veuve Amédée).
Fouquet (Georges).
Fourrier (Aristide).
Franchet (F.-A.).
Gauthier (Luc).
Guillaume (J.-André).
Henry (Léon).
Hinque (Edmond).
Hubert (Léopold).
Jacta (Georges-Ernest-Louis).
Ligier (Emile).
Martial-Bernard.
Mascuraud (Alfred).
Mossand (Constant).
Murat (Georges).
Nussbaum (Emmanuel).
Piel (Paul).
Pinier (Michel).
Radius (Georges).
Rouzé (Gustave).
Royé (Alexandre).
Ruteau (Edmond)
Sandoz (Gustave-Roger).
Savard (Gabriel-Auguste).
Sordoillet.
Templier (Paul).
Téterger (Henri fils).
Tourrette (Étienne).
Vaguer (Léon).
Vuillermoz (Louis).

Classe 96.

Horlogerie.

Antoine (Jules-Nicolas).
Auricoste (Joseph).
Bailly (Roger).
Bloch (Jacques)
Carry (Othon).
Chateau (Cyprien).
Chateau (Etienne).
Dreyfus (Fernand).
Favre-Heinrich (Maurice).
Fernier (Maxime).
Floersheim (Gaston).
Frainier (Alfred fils).
Geismar (Gabriel).
Hébert (Sidney).
Hour (Charles-Victor).

Leroy (Louis).
Lévy (Paul).
Loiseau (Arthur).
Lipmann (Ernest).
Meyer (Georges).
Parrenin (Hippolyte).
Picard (Ernest).
Planchon (Mathieu).
Rannaz (François).
Silvant fils aîné (Ernest-Pierre).
Vachet (Raymond).

Classe 97.

Bronze, fonte et ferronnerie d'art. Métaux repoussés.

Bagués (Robert).
Bouhon (Edouard-Justin-Thomas).
Boulanger (Charles).
Boulay (Edouard).
Ettlinger (Louis).
Ettlinger (Salomon).
Gagneau (Georges).
Jaboeuf (Robert-Albert).
Jourdan (Auguste).
Lapointe (Albert).
Leblanc-Barbedienne (Gustave).
Louchet (Paul).
Malesset (Joseph).
Mannheim (Charles).
Millet (Théodore).
Mottheau (Eugène).
Pinédo (Emile).
Raingo (Georges).
Siot-Decauville (Edmond-Gustave).
Scleau (Eugène).
Susse (Albert).
Susse (Jacques).
Vian (Mme Henri).

Classe 98.

Brosserie, maroquinerie tabletterie et vannerie.

Amson (Georges).
Baudry (Henri).
Bonnet (Claude).
Dehamme-Delettre.
Dumont (Edouard).
Dupont (Emile).
Genty (Louis-Achille).
Houlet (Eugène).
Joannot fils (Emile).
Lamaille (Géo).
Latouche (Gustave).
Leloir (Albert).
Leloir (Georges).
Loonen (Charles).
Malrey-Deschamps (Félix-Armand).
Ollivon (Henry).
Prévost (Louis).
Proffit (Emile).
Quentin (Louis).
Schloss (Adolphe).

Schweitzer (Charles).
Soyez (Georges-Emile).
Soyez (Victorin).
Tirot (Almire).
Vaquin (Louis).

Classe 99.

Industrie du caoutchouc et de la gutta-percha.

Bergougnan (Mathieu).
Bergougnan (Raymond).
Boissée (Georges).
Ciret (Félix).
Deitz (Edmond).
Echalié (Maurice).
Falconnet (Henri).
François (Lucien-Abel).
Grellou (Alfred-Eugène).
Hallam de Nittis (Georges).
Hausser (William).
Henry (René).
Lamy-Torrilhon (Henri).
Laurain (Alfred).
Le Renard.
Vuitton (Georges).

Classe 100.

Bimbeloterie.

Allemagne (Henri D').
Bortoli (Joseph).
Castéran (Paul-Cyrille).
Chauvin (Alexis).
Claretie (Léo)
Garnier (Charles-Adolphe).
Kratz-Boussac (Henri-Othon).
Lenorle (Georges).
Martin (Fernand).
Prince (Amédée).
Roussel (Charles).
Seigneurie (Edouard).
Serre Telmon (Joseph du).

GROUPE XVI

ÉCONOMIE SOCIALE — HYGIÈNE ASSISTANCE PUBLIQUE

Classe 101.

Apprentissage. Protection de l'enfance ouvrière.

Albanel (Louis).

Classe 102.

Rémunération du travail. Participation aux bénéfices.

Arnault (Auguste).
Hirschmann (Henri).
Hussenot de Senonges (Hubert).
Maruéjouls.
Marx (Salomon).
Thuillier (Alfred).

Classe 103.

Grande et petite industrie. Associations coopératives de production ou de crédit. Syndicats professionnels.

Claude-Lafontaine.
Devillette (Emile).
Ehrenberg (Georges).
Jouanny (Georges).

Classe 104.

Grande et petite culture. Syndicats agricoles. Crédit agricole.

Sérline (Charles).

Classe 105.

Sécurité des ateliers. Réglementation du travail.

Aader (Jean).
Allart (Henri).
Ancelot (Eugène).
Botton (Max).
Claude (Coulin).
Desplas (Georges).
Dubail (Robert).
Dubief.
Duroyaume (Paul).
Gérald (Geo).
Gervais.
Girou (Frédéric).
Krantz (Camille).
Labbé (Jean).
Lagrave (Michel).
Lanquest (Louis).
Lavollée (Julien).
Maillard (Georges).
Matignon (François-Elie).
Michot (Ernest).
Mutel (Henry).
Pérard (Henri).
Picard (Alfred).
Trézel (Alphonse).
Trouillot (Georges).

Classe 106.

Habitations ouvrières.

Janet (Charles).
Neumann (Emile).
Rey (Augustin).
Siegfried (Jules).
Touzin (Albert).

Classe 107.

Sociétés coopératives de consommation.

Delmas (Gabriel).
Lourties (V.).
Mabilleau (Léopold).
Navarre (E.).

Classe 108.

Institutions pour le développement intellectuel et moral des ouvriers.

Benoit-Lévy.
Marty.
Joly (Fabien).
Rolland (Francis-Marie).
Schmoll (Louis).
Schmoll (Emile).

Classe 109.

Institutions de prévoyance

Adenis (Charles).
Bolle (Georges).
Cognacq (Gabriel).
Delombre (Paul).
Helbronner (Louis).
Laffargue (Emile).
Legrand (Victor).
Leseur (Félix).
Le Vasseur (Paul).
Mabilleau (Léopold).
Mayen (Alfred).
Mayen (Paul).
Mutel (Henry).
Rebours-Guizelin (Joseph).

Classe 110.

Initiative publique ou privée en vue du bien-être des citoyens.

Dufayel (Georges).
Guyot (Yves).
Joly (Fabien).
Rolland (Francis-Marie).
Schmoll (Louis)

Classe 111.

Hygiène.

Artonne (Fernand).
Bechmann (Georges).
Beurnier (Ch.-Louis-Edmond).
Bezault (Bernard).
Bouisseren (Géraud).
Carron de la Carrière.
Corbeil (Albert).

Couband (Paul).
Deroux (Émile-Lucien).
Desposisse (Émile).
Fère (Charles-Louis).
Gallard (Frank).
Girod (Pierre).
Kestner (Paul).
Le Garrec (Romain-Marie).
Louiche-Desfontaines.
Mougin (Joseph).
Neuflize (baron André Poupart de).
Luys (Georges).
Saillard (Gustave).
Weyer (Victor).

Classe 112.

Assistance publique.

Boulanger (Clodomir).
Caron (Ernest).
Chervin (Dr Arthur).
Ferdinand-Dreyfus.
Louiche-Desfontaines.
Max-Cremnitz (Mme Marguerite).
Mesureur.
Millerand (A.).
Muteau (Alfred).

GROUPE XVII

COLONISATION

Classe 113.

Procédés de colonisation.

Brunet (J.-L.).
Kohn (Georges).
Larbé (Paul).
Moreau (Auguste).
Reinach (Lucien de).

Classe 114.

Matériel colonial.

Saint-Germain (Marcel).

Classe 115.

Produits spéciaux destinés à l'exportation dans les colonies.

Allain (Maurice).
Bloch (Jules).
Conza (Antoine).
Cretenier (Paul).
Fauconnier (Abel).
Gillette (Gaston).
Gradis (Raoul).
Guionneaud (Jean-François).
Hanhart (Théodore).
Lacarrière (Alfred).
Meyer (Léon-Robert).
Paraf (Gustave).
Porral (J.).
Robin (Maurice).
Saudray (Henri).
Schnerb (Jules).
Schwob (Georges).
Stetten (Joseph).

GROUPE XVIII

ARMÉES DE TERRE ET DE MER

Classe 116.

Armement et matériel de l'artillerie.

Canet (Gustave).

Classe 117.

Génie militaire et services y ressortissant.

Barbier (Eugène-Jean).

Classe 118.

Génie maritime. Travaux hydrauliques. Torpilles.

Baclé (Louis-Lucien).
Niclausse (Albert).

Classe 120.

Services administratifs.

Cauvin (Ernest).
Hubert de Vautier (Denis).
Mottant (Albert).

Classe 116 A.

Chambres de Commerce.

Gatecloût (Henri).
Hénon (Henri).

Sports.

Adenis (Charles).
Ballif (A.).
Cazalet (Charles).
Duvigneau de Lanneau (Léon).
Gastinne-Renette (Paul).
Roy (Pierre).

Concours de chevaux.

Frézier (Emmanuel).



IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 18498-8-08. — (Encre Lorilleux).

COMITÉ FRANÇAIS

DES EXPOSITIONS



A L'ÉTRANGER

ET

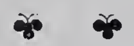
Reconnu comme établissement d'utilité publique par décret du 12 juin 1901

Réunion des Jurys et Comités des Expositions Universelles

Fusionnés par décret du 4 mai 1903

N° 7  **BULLETIN OFFICIEL**  Septembre 1908

Exposition Franco-Britannique de Londres 1908



COMITÉS D'ADMISSION ET D'INSTALLATION

GROUPE I

(Classes 1 à 6.)

CLASSE 6. — *Enseignement spécial industriel et commercial.* — *Président* : Gabelle (Henri). — *Vice-président* : Modeste Leroy. — *Secrétaire* : Deberle. — *Trésorier* : Paris. — *Membres* : Bedorez, Bellan, Bouquet (Louis), Buquet (Paul), Caillaux, Charabot (Eugène), Corra, Corre, Dariac (Léonce), Fonteneau, Haret, Labbé, Lagrave (Michel), Lebois, Leroy (Modeste), Malétras, Malmanche (Mlle), Massenet, Merlant, Paris, Portevin, Rotival, Roux, Steeg, Vallat, Vigneron (Mlle), Deberle (Paul), Dupin (André).

GROUPE II

(Classes 7 à 10.)

Beaux-Arts (1).

BUREAU DE GROUPE :

Président : Bonnat, membre de l'Institut. — *Vice-présidents* : Besnard; Mercié, membre

(1) Ce Groupe a été plus spécialement organisé par les soins du Comité permanent des Expositions françaises des Beaux-Arts à l'étranger dont le bureau est ainsi composé :
Président : Bonnat, membre de l'Institut. — *Vice-présidents* : Besnard, Mercié, membre de l'Institut. —

de l'Institut. — *Commissaires* : Dawant, Dubufe. — *Trésorier* : Boisseau. — *Membres* : Maignan, Béraud. Deglane, Lecouteux, Aubert.

GROUPE III-A

(Classes 11, 13, 14.)

Typographie. — Impressions diverses. — Librairie. — Reliure. — Journaux. — Affiches. — Cartes et appareils de géographie et de cosmographie. — Topographie.

BUREAU DE GROUPE :

Président : Mainguet. — *Vice-président* : Lahure. — *Secrétaire* : Pichot.

CLASSE 11. — *Typographie. Impressions diverses.* — *Président* : Renouard. — *Vice-présidents* : Firmin-Didot, Dubouloz (José), Voirin (Jules), Weill (Nathan), Wittmann (Charles). — *Secrétaire* : Pichot. — *Trésorier* : Lortat-Jacob. — *Membres* : Bourdel (J.), Breger (Alcide), Chapon (Gustave), Chevalier (Charles), Crété (Édouard), Delmas (Gabriel), Emmanuel-Cremnitz, Lahure (Alexis), Michaud (Jules), Perdreau (Julien), Porcabeuf (Alfred), Puel de Lobel, Schmautz, Sirven, Thenard (baron).

CLASSE 13 et 14. — *Librairie; éditions musicales. — Reliure. — Journaux. — Affiches. — Cartes et appareils de géographie et de cosmographie. — Topographie.* — *Président* : Fouret. — *Vice-présidents* : Baschet (René), Chevalier (Paul-Émile), Gauthier-Villars. — *Secrétaire* : Terquem (Émile). — *Trésorier* : Barrière (Henry). — *Membres* : Alcan (Félix), Bluysen (Paul), Carteret (Léopold), Collonge (B.), Desclosières (René), Dreyfus-Bing (Paul), Erhard (Eugène), Floury (Paul-Henry), Forest (Joseph), Gillon (Paul), Gleize (Jules), Grus (Lucien), Hachette (Louis), Hetzel (Jules), Jones (John-Frédéric), Lafitte (Pierre), Laurens (Henri), Layus (Lucien), Le Soudier (Henri), Le Vasseur (Pierre-Amand), Mainguet (Pierre), Michaud (Léon), Nalèche (comte Étienne de), Picard (Alcide), Poulalion (Joseph), Puel de Lobel, Rouveyre (Édouard), Saint-André de Lignereux, Vermot (Maurice), Vuibert (Henry).

Commissaires : Dawant, Dubufe. — *Trésorier* : Boisseau. — *Membres* ; Maignan, Béraud, Deglane, Lecouteux, Aubert.

GROUPE III-B

(Classes 12 et 17.)

Photographie. — Instruments de musique.

BUREAU DE GROUPE :

Président : Lyon (Gustave). — *Secrétaire* : Reymond (H)..

CLASSE 12. — *Photographie.* — *Président* : Nadar. — *Vice-président* : Mendel (Charles). — *Secrétaire* : Demaria (Henri). — *Trésorier* : Grieshaber (Édouard). — *Membres* : Barbet-Massin (André), Bellieni (Henri), Berthaud (Michel), Bourgeois (Paul), Boyer (Paul), Chêne (Pierre), Gaumont (Léon), Gauthier-Villars (Albert), Geisler, Gerschel (Charles), Guilleminot (R.), Guérin (Henri), Jougla (Joseph), Lumière, Manuel (Henri), Neurdein (Antonin), Reymond (Henri), Richard (Jules), Roy (Georges), Vallois (Edmond).

CLASSE 17. — *Instruments de musique.* — *Président* : Burgasser (Lucien). — *Vice-présidents* : Caressa (Albert), Schœnaers-Millerau. — *Secrétaires* : Lantelme (Georges), Enaux (Louis). — *Trésorier* : Schaeffer (Ernest). — *Membres* : Haëne (Georges d'), Lantelme (Auguste), Lyon (Gustave), Mustel (Alphonse).

GROUPE IV

(Classes 19, 20, 21, 22.)

Matériel et procédés généraux de la mécanique.

BUREAU DE GROUPE :

Présidents d'honneur : Jouet-Pastré et Léon Lévy.

Président : Niclausse (Jules). — *Vice-pré-*

sident : Compère. — *Secrétaire* : Michel (Charles). — *Trésorier général* : Domange (Eug.).

CLASSES 19 et 20. — *Machines à vapeur. — Machines et motrices diverses.* — *Président* : Godard-Desmarest. — *Secrétaires* : Sosnowski (Casimir), Delaunay-Belleville (R.). — *Trésorier* : Domange (Eugène). — *Membres* : Compère (Charles), Demarigny (Mme Vve), Niclausse (Jules), Stofft (Albert), Baudry de Saunier, Méra (Ernest).

CLASSE 21. — *Appareils divers de la mécanique générale.* — *Président* : Ganne (Maurice). — *Vice-président* : Eissen-Piat (Maurice). — *Trésorier* : Domange (Eugène). — *Membres* : Domange (A.), Hamelle (Henry), Michel (Charles-Ferdinand), Pillé (Auguste), Sebin (Charles).

CLASSE 22. — *Machines-outils.* — *Président* : Chouanard (Émile). — *Secrétaire* : Lapipe (Henri). — *Trésorier* : Domange (Eugène). — *Membre* : Dard (L.).

CLASSE 22 *bis*. — *Construction navale et Matériel de guerre.* — *Président* : Huin (Ernest). — *Vice-Président* : Honnorat, Baclé, Godard. — *Secrétaires* : Pinot (R.), Petit. — *Trésorier* : Guénard.

GROUPE V

(Classes 23, 24, 25, 26, 27 et 15 partie.)

Électricité. — Production et utilisation mécanique de l'électricité. — Électrochimie. — Éclairage électrique. — Télégraphie. — Téléphonie. — Applications diverses de l'électricité. — Instruments de précision et d'optique.

BUREAU DE GROUPE :

Président : Sartiaux (Eugène). — *Secrétaire* : Roux (Gaston).

CLASSE 23. — *Production et utilisation mécaniques de l'électricité.* — *Président* : Javaux (Emile). — *Vice-Présidents* : Huguet (Albert), Rey (Jean). — *Secrétaire* : Debauge (Henri). — *Membres* : Mathe (Gaston Brait de la), Neu (Lucien), Regnault (Charles).

CLASSE 24. — *Électrochimie.* — *Président* : Bancelin (Edme). — *Vice-Présidents* : Leclanché (Maurice), Ville-le-Roulx (Pierre de la), Getting (Édouard). — *Secrétaire* : Dinin (Alfred). — *Membres* : Coutagne (Georges), Delafon (Philippe), Gin (Gustave), Giraud-Jordan (Gérard), Heinz (Alfred), Jung (André), Keller (Charles), Leleux (Henri), Remond (Alexandre), Street (Charles).

CLASSE 25. — *Éclairage électrique.* — *Président* : Cance (Alexis). — *Vice-Président* : Zetter (Charles). — *Secrétaire* : Guinier (Edmond). — *Membres* : Bardon (Louis), Bénard (Joseph). Cance fils (Albert), Charliat (Alexandre), Lacaze, Meyer (Marcel), Robard (René), Roux (Gaston), Sartiaux (Eugène), Silva (André), Turenne (Paul), Weissmann (Gustave).

CLASSE 26. — *Télégraphie, Téléphonie.* — *Président* : Mildé (Charles). — *Vice-Président* : Grivolas (Claude). — *Secrétaire* : Jarry (Raymond). — *Membres* : Chateau (Cyprien), Darras (Alphonse), Mambret (Georges), Meyer-May (Albert), Tournaire (Charles).

CLASSE 27. — *Applications diverses de l'électricité.* — *Président* : Dumont (Georges). — *Vice-Présidents* : Baignères (Gustave), Richard (Jules). — *Secrétaire* : Schuhler (Paul). — *Membres* : Brocq (François), Ducretet (Eugène), Frager (Alphonse), Montpellier (Jules), Petitalot (Louis), Portevin (Hippolyte), Rémond (Alexandre), Renault (Dr Ch.).

CLASSE 15 (partie). — *Instruments de précision et d'optique.* — *Président* : Pellin (Philibert). — *Vice-Présidents* : Collot (Armand), Bellieni (Henri). — *Secrétaire* : Jarret (Francis). — *Membres* : Baille-Lemaire (Jean-Louis) fils, Boyelle-Morin, Huet, Lacombe, Lequeux (Paul), Nachet, Pellin (Félix), Sanguet, Therrode (Léon).

GROUPE VI-A

(Classes 28 et 29.)

Matériaux, matériel et procédés du génie civil. — Modèles, plans et dessins de travaux publics.

BUREAU DE GROUPE :

Président : Barbier (Léon). — *Secrétaire :* Dupard (René).

CLASSE 28. — *Matériaux, matériel et procédés du génie civil. — Président :* Barbier (Frédéric). — *Vice-Présidents :* Coignet (Edmond), Friésé (Paul-Émile). — *Secrétaire-Trésorier :* Moreau (A.). — *Membres :* Aubry-Pachot (Eugène), Candlot (Édouard), Fontaine-Souverain.

CLASSE 29. — *Modèles, plans et dessins de travaux publics. — Président :* Daydé. — *Vice-Président :* Baudet (Louis). — *Secrétaire :* Guilmoto (Henri). — *Membres :* Dupard (René), Fourchotte (Maurice).

GROUPE VI-B

(Classes 30-31.)

Carrosserie et charronnage. — Automobiles et cycles. — Sellerie et bourrellerie.

BUREAU DE GROUPE :

Président : Rives (Gustave). — *Vice-Présidents :* Darracq, Dion (marquis de). — *Secrétaire général :* Manaut (Frédéric). — *Trésorier général :* Lehideux-Vernimmen.

SECTION I. — *Automobile. — Président :* Rives (Gustave). — *Vice-Président :* Gobron. — *Secrétaire :* Chaix (Edmond). — *Secrétaire adjoint :* Delaunay-Belleville (Pierre). — *Trésorier :* Lehmann-Charley.

SECTION II. — *Cycles. — Président :* Chapelle (Charles). — *Vice-Président :* Hammond (John). — *Secrétaire :* Brosse (Félix).

SECTION III. — *Accessoires. — Président :* Lemoine (Louis). — *Vice-Présidents :* Monard (Alfred), Rodrigues-Ely (Camille), Bergougnan. — *Secrétaires :* Michel (Auguste), Lemoine (Armand).

SECTION IV. — *Carrosserie-Automobile. — Président :* Kellner (Georges). — *Vice-Président :* Auscher (Léon). — *Secrétaire :* Labourdette (Henri).

SECTION V. — *Carrosserie hippomobile. — Président :* Rheims (Edmond). — *Vice-Président :* Kellner (Paul).

SECTION VI. — *Charronnage, Sellerie. — Président :* Hermès (Adolphe).

Membres : Clémentel (Etienne), Dumont-pallier (Louis), Falconnet (Henri), Hallam de Nittis (Georges), Hermès (Emile), Martin du Gard (Paul), Richard (Georges), Rollepot (Alfred de), Vedrine (Auguste).

GROUPE VI-C

(Classes 32, 33, 34.)

Matériel des chemins de fer et tramways. — Matériel de la navigation de commerce. — Aérostation.

BUREAU DE GROUPE :

Président : Sartiaux (Albert). — *Vice-Président :* Dal Piaz (John). — *Secrétaire-Trésorier :* Masure (Auguste). — *Secrétaire :* Delaitre (Pierre). — *Ingénieur :* Cossmann. — *Trésorier adjoint :* Muller (Georges) fils. — *Rapporteur :* Sartiaux (Félix).

CLASSE 32. — *Matériel des chemins de fer et tramways. — Président :* Sartiaux (Albert). — *Vice-Présidents :* Larminat (Jean de), Beaugey (Reymond). — *Secrétaire :* Delaitre (Pierre). — *Secrétaire adjoint :* Pirel (Louis). — *Membres :* Arbel (Pierre), Bechmann (Georges), Chevalier, Collet (Albert), David (Charles), Francq (Léon), Glasser, Gouin, Heurteau, Le Chatelier, Mauris, Mitjavile (Dominique), Rotival (Jules), Weiss, Weyl (Michel).

CLASSE 33. — *Matériel de la navigation de commerce.* — *Président :* Bonnardel (Jean). — *Secrétaires :* Fleury, Arman de Caillavet (Albert). — *Membres :* Decout-Lacour (Eugène), Delaunay-Belleville (Robert), Ferrand, Godard, Jeanselme (Charles), Niclausse (Albert), Wittmann.

CLASSE 34. — *Aérostation.* — *Président :* Vaulx (comte Henri de la). — *Vice-Président :* Besançon (Georges). — *Secrétaire :* capitaine Ferber (Ferdinand). — *Membres :* Mallet (Maurice), Saunière (Jules-Eugène).

GROUPE VII

(Classes 35 à 42.)

Agriculture (1).

BUREAU DE GROUPE :

Président : Viger, sénateur.

CLASSE 35. — *Matériel et procédés des exploitations rurales.* — *Présidents d'honneur :* Bajac (Antoine), Hidien (Aug.), Senet (Adrien). — *Président :* Marot (E.). — *Vice-Présidents :* Lefebvre-Albaret (G.), Magnier-Bédu (Ernest). — *Secrétaire-Trésorier :* Vidal-Beaume (J.-B.-L.). — *Membres :* Aubert, Beaupré (E.), Coupan (Gaston), Cotet (Charles), Dard (Louis), Darley-Renault, Guichard, Guillebaud, Krieg, Laffly, Peillon, Pinchart-Deny, Puzenat fils, Souchu-Pinet, Wallut (R.).

CLASSE 36. — *Matériel et procédés de la viticulture.* — *Président :* Viala (Pierre). — *Vice-Présidents :* Gervais (Prosper), Vermorel (Victor). — *Secrétaire-Trésorier :* Simmoneton (Emmanuel). — *Membres :* Barbou (Gaston), Bérard (Paul), Besnard, Chandon de Briailles, Couanon (Georges), Dujardin (Jules), Endrivet, Grellet (Louis), Lafaure (A.), Lapparent (Henri de), Le Page-Viger (Dr), Liouville (Félix), Maldant (Louis), Maris, Martinaud, Moncerviez, Pacotet, Pécard-Mabille, Roques (Xavier), Roy-Chévrier (J.), Salomon (E.).

CLASSE 37. — *Matériel et procédés des industries agricoles.* — *Président :* Lindet (Léon). — *Vice-Présidents :* Barbier (Paul), Gaulin (Aug.). — *Secrétaire-Trésorier :* Voitellier (Henri). — *Membres :* Bence, Cauchepin (Louis), Desmarais, Dubois, Gilbert, Havard, Hubert, Levi (Léon), Lezé (René), Marmonnier, Monmirel, Morain, Rémy (Henry), Simon (Albert), Vancandenberg.

CLASSE 38. — *Agronomie.* — *Statistique agricole.* — *Président d'honneur :* Bénard (Jules). — *Président :* Berge (René). — *Vice-Présidents :* Vacher (Marcel), Sagnier. — *Secrétaire :* Leroy (P.-L.). — *Secrétaire adjoint :* Despoisse (André). — *Trésorier :* Lesage (Maurice). — *Trésorier adjoint :* Duguay. — *Membres :* Barre (de la), Berthaut (François), Bissouge (René), Brillaud de Laujardière, Carrier, Ceris (de), Dabat, Dariac (Adrien), Decharme, Decker-David, Dufraisse, Dup'essis, Ferrouillat (Paul), Garola, Grosjean, Lagasse (Jules de), Le Conte (Jules), Magnien (Lucien), Mamelle, Manot, Marsois (Georges), Pelissier, Regnard (le Dr), Saillard, Séguin, Trouard-Riolle, Vassillière, Wery (Georges).

CLASSE 39. — *Produits agricoles alimentaires d'origine végétale.* — *Président d'honneur :* Gomot. — *Président :* Louis-Dreyfus (Léopold). — *Vice-Présidents :* Vilmorin (Philippe Lévêque de), Hirsch (Alfred). — *Secrétaire-Trésorier :* Launay (Maurice). — *Membres :* Gaillard (Auguste), Garres-Fourché (Jules), Lambert fils, Mayrargue (Félix), Mayrargue (René), Ricois (Auguste), Weil (Camille).

CLASSE 40. — *Produits agricoles alimentaires d'origine animale.* — *Président :* Cabaret (Paul). — *Vice-Présidents :* Disleau, Ripert (Claude). — *Secrétaire :* Moussu (Guy). — *Secrétaire adjoint :* Dayne. — *Trésorier :* Collet (Henri). — *Membres :* Baudoin, Brasseur, Canas, Casset (Désiré), Chevillard

(1) Le groupe VII ainsi que le Groupe VIII ont été plus spécialement organisés par les soins du Comité agricole et horticole français des Expositions internationales dont le Bureau est ainsi composé :

Président : Viger. — *Vice-Présidents :* Bénard (Jules), Truffaut (Albert). — *Secrétaires :* Vacher (Marcel), Chatenay (Abel). — *Secrétaires adjoints :* Leroy (Paul), Nomblot-Bruneau. — *Trésoriers :* Voitellier, Lebœuf (Paul).

(Henri), Darses (le Dr), Dornic, Dupont (Louis), Fabre, Grillot (Maurice), Guerault-Godard, Guillaume, Herson, Le Goff, Martin (Charles), Massol (Pierre), Meron, Remy, Roger, Trémolet (Antoine), Vavasseur.

CLASSE 41. — *Produits agricoles non alimentaires.* — *Président :* Dabat. — *Vice-Présidents :* Couturieux (Ch.), Galibert-Ferret (Gabriel). — *Secrétaire :* Racagel. — *Trésorier :* Grellou. — *Membres :* Adam (Frédéric). Artus (Constant), Bernauër, Bousquet (Dr), Buchet, Calvé (Emmanuel), Cormouls-Houlès (Edouard), Demorigny (Emile), Desnoyers, Famelart, Guillou, Kreiss, Latour, Lehucher, Lepeuple, Mangin, Midy (André), Midy (Marcel), Morellet, Naquet (Gustave), Perrot, Raynaud, Trouette, Verdier-Dufour.

CLASSE 42. — *Insectes utiles et leurs produits.* — *Insectes nuisibles et végétaux parasitaires.* — *Président d'honneur :* Prillieux. — *Président :* Laurent-Opin (Étienne). — *Vice-Présidents :* Clément (Armand), Lépicier Ambroise. — *Secrétaire-Trésorier :* Lesne (Pierre). — *Secrétaire-Trésorier adjoint :* Convers (Narcisse). — *Membres :* Bertrand (Auguste), Bonnier (Gaston), Brancourt (Éloi-Joseph), Chardin (Auguste), Cayatte (Albert-Marie), Dumont (Albert), Duval-Trépied, Duvignet (Léon), Henneguy (Dr), Iches (Lucien), Lempernesse (Arthur-Virgile), Levasseur (Dr), Moret (Ernest), Noblecourt (Narcisse), Pommery (Edmond), Robert-Aubert (L.), Robert (Louis), Tiaffay, Troubat.

GROUPE VIII

(Classes 43 à 49.)

Horticulture et arboriculture.

BUREAU DE GROUPE :

Président : Viger, sénateur.

CLASSE 43. — *Matériel et procédés de l'horticulture et de l'arboriculture.* — *Président :* Châtenay (Abel). — *Vice-Présidents :* Mery-Picard; Tissot (Jean-Claude). — *Secrétaire :* Beruel-Bourette (L.). — *Trésorier :* Lebœuf (Paul). — *Membres :* Anfroy, Bergerot (Gustave), Dard, Deny (Eugène), Fontaine-Souverain, Le Breton, Peignou (Joseph), Perrier fils, Redont, Touret.

CLASSE 44. — *Plantes potagères.* — *Président :* Cayeux (Ferdinand). — *Vice-Présidents :* Duvillard (L.-A.), Rivoire (Antoine). — *Secrétaire-Trésorier :* Thiébaut (Émile).

CLASSE 45. — *Arbres fruitiers et fruits.* — *Président :* Opoix (Octave). — *Vice-Présidents :* Loiseau (L.-J.-V.), Pinguet-Guindon (Eugène). — *Secrétaire :* Nomblot (Alfred). — *Trésorier :* Lecointe (Amédée).

CLASSE 46. — *Arbres, arbustes, plantes et fleurs d'ornement.* — *Président :* Vacherot (Jules). — *Vice-Présidents :* Nonin (Aug.), Bruant (G.). — *Secrétaire-Trésorier :* Duval (Georges).

CLASSE 47. — *Plantes de serre.* — *Président :* Truffaut (Albert). — *Vice-Présidents :* Delavier (Eugène-Germain), Mulnard (Émile). — *Secrétaire-Trésorier :* Maumené (Albert).

CLASSE 48. — *Graines, semences et plants de l'horticulture et des pépinières.* — *Président :* Barbier (Albert). — *Vice-Président :* Thiébaut (Pierre). — *Secrétaire :* Le Clerc (Léon). — *Trésorier :* Férard (Louis).

CLASSE 49. — *Matériel et procédés des exploitations et des industries forestières.* — *Président :* Salignat (Charles). — *Vice-Présidents :* Benex, Pierrain (Charles). — *Rapporteur :* Sébastien. — *Secrétaire-Trésorier :* Thomas.

GROUPE IX

(Classes 50, 51, 52, 53.)

Produits des exploitations et des industries forestières. — Matériel de chasse. — Engins, instruments et produits de la pêche. — Aquiculture.

BUREAU DE GROUPE :

Président : Poupinel. — *Vice-Président :* Mimard.

CLASSE 50. — *Produits des exploitations et des industries forestières.* — *Président :* Rachet (G.). — *Vice-Présidents :* Meurisse (Paul),

Mathieu (Arthur). — *Secrétaire* : Poisson (Eugène). — *Trésorier* : Dumont (Édouard). — *Membres* : Ausseur (J.), Desouches (Bernard), Hollande (Jean), Parent (Paul), Rigaut (Mme Louis).

CLASSE 51. — *Matériel de chasse.* — *Président* : Mimard (Étienne). — *Vice-Présidents* : Chobert (Léon), Didier (Jean). — *Secrétaire* : Berthon. — *Trésorier* : Flobert (Paul). — *Membres* : Aurouze (Étienne), Bruneau (Léon-Charles), Darne (Régis), Lacroix, Rieger (Henri-Louis), Zavattero (Jean).

GROUPE IX-A

(Classe 53. — Sections A-B-C-D.)

Aquiculture et Pêche.

BUREAU DE GROUPE :

Président : Leprince (Dr). — *Vice-Président* : Pérard (J.). — *Secrétaire* : Anthony (Dr). — *Trésorier* : Halphen (Edm).

SECTION A. — *Pêches maritimes.* — *Président* : Trefeu. — *Vice-Président* : Honnorat.

SECTION B. — *Pêches en eaux douces.* — *Président* : Mersey.

SECTION C. — *Ostréiculture.* — *Président* : Marguery.

SECTION D. — *Produits de la Pêche.* — *Piscifacture, etc.* — *Président* : Le Bail. — *Vice-Président* : Ligneau de Séréville. — *Secrétaire* : Caill.

Membres : Blanchard (R.), Bouville (de Drouin de), Coutant, Coutière, Dagry, Delage (Y.), Deloncle, Despreaux, Fabre-Domergue, Fortin, Giard, Guerne (de), Juillerat, Léger, Massenet, Odin (A.), Paisseau, Perrier (Ed.), Porral, Ranovitz, Raseret-Watel, Robillard, Roule, Sépé, Thuillier-Buridard, Wurtz (Dr).

GROUPE X

(Classes 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62)

Alimentation.

Matériel et procédés des industries alimentaires. — Produits farineux et leurs dérivés. — Produits de la boulangerie et de la pâtisserie. — Conserves de viandes, de poissons, de légumes et de fruits. — Sucres et produits de la confiserie; condiments et stimulants. — Vins et eaux-de-vie de vin. — Sirops et liqueurs ; spiritueux divers ; alcools d'industrie. — Boissons diverses. — Eaux minérales. Bières et cidres.

BUREAU DE GROUPE :

Président : Turpin. — *Secrétaire général* : Cahen (Jules).

GROUPE X-A

(Classes 55, 56, 57, 58, 59.)

Alimentation solide.

BUREAU DE GROUPE :

Président : Prevet (Jules). — *Trésorier général* : Dufresne.

CLASSE 55. — *Matériel et procédés des industries alimentaires.* — *Président* : Savy (Alfred-Henri). — *Vice-Président* : Martine (Gaston). — *Secrétaires* : Bonet (A.), Durafort (Victor-Ernest). — *Membres* : Crépelle-Fontaine, Cusson (Georges), Derain (Alphonse), Drouet (Georges), Egrot (Alfred), Godard-Desmarest, Graugé (Georges), Lapointe (Georges), Pellet (Henri), Renaud (A.), Ringuet (Eugène), Simoneton (Emmanuel).

CLASSE 56. — *Produits farineux et leurs dérivés.* — *Président* : Ferrand (Ferdinand). — *Secrétaire* : Bloch fils (Eugène). — *Membres* : Chassaing (Eug.), Royer (Albert).

CLASSE 57. — *Produits de la boulangerie et de la pâtisserie.* — *Président* : Richard (Georges). — *Vice-Président* : Viral (Gustave). — *Secrétaire* : Estieu (Jean). — *Membres* : Brusson (A.), Chauveau (C.), Grandière (L. de la).

CLASSE 58. — *Conserves de viandes, de poissons, de légumes et de fruits.* — *Président* : Prevet (Jules). — *Vice-Présidents* : Bayle (Charles), Fontaine (Lucien). — *Secrétaires* : Chevalier-Appert (Raymond), Teys-

sonneau (Jean). — *Membres :* Cahen (Jules), Chevallier-Appert (Alfred), Damoy (Julien), Isnard (André), Lecourt (François), Massol (Pierre), Petitjean fils, Roquelaure (Ernest).

CLASSE 59. — *Sucres et produits de la confiserie; condiments et stimulants.* — *Président :* Potin (Julien). — *Vice-Présidents :* Beauvais (Aug.-Eug.), Poupon (Henry). — *Secrétaires :* Lagaye (Antoine), Rebours (Emile), Ternynck (Émile). — *Membres :* Garcet (E.), Maître (Eugène), Mignot (Édouard), Moureaux (Georges), Rouzaud, Vinay (Pierre).

GROUPE X-B

(Classe 60.)

Vins. — Eaux-de-vie de vin.

BUREAU DE GROUPE :

Président d'honneur : Kester (Gustave). — *Président :* Mandeix (A.). — *Vice-Présidents :* Artaud (Adrien), Chanut (Édouard), Cuvillier (Albert), Delcous (L.), Desmoulins (Arthur), Fabre, Girard-Amiot (A.), Grand-Clément, Guestier (D.), Havy (Alfred), Janneau (Pierre-Louis), Karrer (Émile), Krug, Lagarde (Georges), Léenhard, Lignon (Achille), Luling (Albert), Malaquin (Eugène), Maxwell (James), Mestrézat, Morinerie (Raymond de la), Oustric (L.-A.), Proust (Georges), Robin (Armand), Sabot (Albert), Savignon (Henri), Sterne (Gustave), Tricoche, Verneuil. — *Secrétaire général :* Charton (Claude). — *Secrétaires :* Belleau (Désiré), Buhan (Paul), Carbonel, Chapuis (P.-H.-S.), Chonion (Claude), Dumas (Francisque), Foucauld (Marc), Hanier (Charles), Heidsieck (Charles), Joué (Augustin), Larronde (Maurice), Larue (Auguste), Lémetais (Ernest), Lopès-Dias (J.), Meyer (Albert), Mommessin (Jean), Monnet (J.-C.), Mun (Bertrand de), Perrier (Gabriel), Picq (H.-B.), Robillard, Rogée-Fromy (Eugène), Saillard (Paul), Solères (J.-B.), Sourbet (Georges), Taberne (F.), Tournier. — *Trésorier :* Goulet. — *Membres :* Blonde (Jules) Calvet (Jean), Camus (Gaston), Coulon (A.), Dumoulin (Paul), Duquesnay (Albert), Escande (Th.), Forsans (Paul), Fougerat (Jean), Gaden (Charles), Gès (Emmanuel), Guichard (A.), Huet (Stanislas), Jacoulot (Vincent), Joninon (Léon), Kester (Lucien), Lacouture, Laporte-Bisquit, Lequeux (Alfred), Lhote (Symphorien), Maldant (Louis), Massol (Clément), Maurin (Edmond-Joseph), Mauvigney (Jérôme), Mégret (Alexandre), Moreau (Georges), Pouilloux (René), Rouquette (Émile), Soualle (Louis), Turpin (Henry), Vert (B.), Vitou (Henri-Clovis).

GROUPE X-C

(Classe 61.)

Sirops et liqueurs, spiritueux divers; alcools d'industrie.

BUREAU DE GROUPE :

Président : Bardin (Louis). — *Vice-Présidents :* Bertrand (Alfred), Boursier (Eugène), Clacquesin (Paul), Cointreau (Édouard), Coulon (Charles), Cusenier (Charles), Dubonnet (Marius), Dumas-Fillion (Alexandre), Fourey (Paul), Gabolde-Get (Louis), Lamiral (Henri), Requier (Édouard), Violet (Lambert). — *Secrétaires :* Cazalis (Gaston), Crémont-Mouquet, Denuzière (Charles), Gagé (Victor), Mauprivez-Leroy, Talabard (Eugène). — *Trésorier :* Dechavanne (H). — *Membres :* Amour (Paul), Aymard (J.), Bertrand (Louis-Victor), Bourbonnais (Gustave), Brard (Alfred), Collette (René), Dione (G.), Dorsemaine (Frédéric-Eugène), Galland (Alexandre), Goyet (Stéphane), Julien (Victor), Le Gouey (Jules-Étienne), Marnier-Lapostolle, Pagès-Ribeyre, Pelletier (Émile), Peureux (Auguste), Quenot (Henri), Querhoënt (Joseph de), Rayer (Gabriel), Ricqlès (Henri de).

CLASSE 62. — *Boissons diverses. — Eaux minérales. — Bières et cidres.* — *Président :* Neuflize (Baron de). — *Vice-Présidents :* Dumesnil (Fernand), Lefèvre (Hippolyte), Wohlhuter (J.-J.), Lemariey (Lucien), Picard (Jules), Girod (Pierre). — *Secrétaire :* Charlie (Robert). — *Trésorier :* Artonne (F.). — *Membres :* Arlen (Louis), Bernard (Maurice), Couband (Paul), Despoisse (Émile), Emden (Louis), Guilbert (Adolphe), Thomas (Martin).

GROUPE XI

(Classes 63, 64, 65.)

Mines. — Métallurgie.

Exploitation des mines, minières et carrières. — Grosse métallurgie. — Petite métallurgie.

BUREAU DE GROUPE :

Président : Grüner. — *Secrétaire* : Rouy.

CLASSE 63. — *Exploitation des mines, minières et carrières.* — *Président d'honneur* : Nivoit. — *Vice-Président d'honneur* : Barroy (Charles). — *Président* : Reumaux (Élie). — *Vice-Présidents* : Barbier (E.-J.), Bordeaux-Montrieux (Georges). — *Secrétaire-Trésorier* : Bousquet. — *Membres* : Beigbeder (D.), Bef (J.-Marc), Bergeron, Boissière (Albert), Cavallier, Chesneau, Couriot, Farcot (E.) fils, Fèvre (Auguste), Fèvre, Lebreton, Le Chatelier, Leonino (baron Emmanuel), Mercier (Louis), Petit, Rau (Louis), Viala, Weiss, (Paul).

CLASSES 64 et 65. — *Grosse métallurgie. — Petite métallurgie.* — *Président* : Barthe (Émile). — *Vice-Présidents* : Wesbecher (E.), Paillette (Henri). — *Secrétaires* : Anthoine (Louis-Auguste), Wittmann (J.-H.-C.). — *Trésorier* : Pinot (Édouard). — *Membres* : Bac (Georges), Chatillon (Emmanuel), Dupuis (Léon), Gingembre (Lucien), Javal (E.-A.), Lefort (J.-B.), Marcadet fils, Pageaut-Lavergne (Eug.), Pinard (Alphonse).

GROUPE XII

(Classes 66 à 75.)

Décoration et mobilier des édifices publics et des habitations.

GROUPE XII-A

(Classes 66, 67 et 68.)

Décoration fixe des édifices publics et des habitations. — Vitraux. — Papiers peints.

BUREAU DE GROUPE :

Président : Jourdain (Frantz). — *Vice-Président* : Monduit. — *Secrétaire* : Schwartz (A.).

CLASSE 66. — *Décoration fixe des édifices publics et des habitations.* — *Président* : Bigaux (Louis). — *Vice-Présidents* : Brot (Charles), Guilbert (Albert). — *Secrétaires* : Selmersheim (P.), Vinant (G.). — *Trésorier* : Borderel (E.). — *Membres* : Arnaud (Edouard), Bardin (Louis), Bergeotte (Louis), Besdel (Albert), Bigard-Fabre, Bliault (Eugène), Bonnier (Louis), Cahen (Alphonse), Caviole-Dumoulin, Champier (Victor), Constant-Bernard (P.), Cornil (Georges), Dézermaux (Gaston), Ernest (Gaston), Follot (Paul), Fontaine (Lucien), Fourney (Robert), Frantz-Jourdain, Garnier (Camille), Guiffrey (Jean), Guillaume (Henri), Latapy (Auguste), Maison (Louis), Mansard (Georges), Metman (Louis), Meurer (Auguste), Mezzara (Paul), Monduit (Philippe), Montarnal (J. de), Pellissier (Bruno-Joseph), Plumet (Charles), Raynaud (Léon-Pierre), Redont (Édouard), Remlinger (Victor), Schwartz (Albert), Seguin, Turck (Georges), Vaillant (Fernand), Valentino.

CLASSES 67 et 68. — *Vitraux. — Papiers peints.* — *Président* : Desfossé. — *Vice-Président* : Gaudin (F.). — *Secrétaire* : Petitjean. — *Membres* : Follot (Charles), Trezel (Louis).

GROUPE XII-B

(Classes 69 à 75.)

Meubles à bon marché et meubles de luxe. Tapis, tapisseries et autres tissus d'ameublement. — Décoration mobile et ouvrages de tapisserie. — Céramique, Cristaux, verrerie.

BUREAU DE GROUPE :

Président : Legrand (Charles). — *Vice-Président* : Remon (P.-H.). — *Secrétaires* : Braquenié (L.), Harant (L.).

CLASSE 69. — *Meubles à bon marché et meubles de luxe.* — *Président :* Clair (Maxime). — *Vice-Président :* Jemont (Sylvain). — *Secrétaire :* Soubrier (P.). — *Trésorier :* Darras (Albert). — *Membres :* Damon (A.), Gouverneur, Linke (François), Mercier (Henry), Muller (Georges), Pruneau (Albert), Rey (Georges), Soubrier (François).

CLASSE 70. — *Tapis, tapisseries et autres tissus d'ameublement.* — *Président :* Hamot (René). — *Vice-président :* Cornille (Paul). — *Secrétaire-Trésorier :* Mellerio (M.). — *Membres :* Braquenié (Louis), Chatel (Louis), Legrand (Charles).

CLASSE 71. — *Décoration mobile et ouvrages de tapisserie.* — *Président :* Poteau (E.). — *Vice-Président :* Tardif (L.-A.). — *Secrétaire-Trésorier :* Jaudel (Alfred). — *Membres :* Colin, Remon (P.-H.).

CLASSE 72. — *Céramique.* — *Président :* Metz (Arthur). — *Vice-Présidents :* Lacroix (Adolphe), Méran (G.). — Yeatman (Léon). — *Secrétaires :* Lindeboom, Gentil (A.). — *Trésorier :* Brault (Alfred). — *Membres :* Altazin (Eugène), Bonnaud (Paul), Bourdet (Eugène-François), Deshoulières-Jager (Gaston), Granger (Albert), Hache (Alfred), Lacroix (René), Loebnitz (Jules), Luze (Henri de), Minne (Émile), Poulenc (Gaston).

CLASSE 73. — *Cristaux, Verrerie.* — — *Président :* Viollet (Ch.). — *Vice-Présidents :* Barrez (Charles), Appert (Léopold). — *Secrétaire :* Martin (René). — *Trésorier :* Dewavrin (D.). — *Membres :* Despret (Georges), Harant (Louis), Legras.

GROUPE XIII

(Classes 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 52, 76, 77, 78, 79.)

Fils, Tissus, Vêtements.

GROUPE XIII-A

(Classes 80 à 85.)

Fils et tissus de coton. — Fils et tissus de lin, de chanvre, etc., produits de la corderie. — Fils et tissus de laine. — Soies et tissus de soie. — Dentelles, broderies et passementeries. — Industries de la confection et de la couture pour hommes, femmes et enfants.

BUREAU DE GROUPE :

Président : Perdoux. — *Vice-Présidents :* David-Mennet, Kahn (Paul). — *Secrétaire :* Béquet.

CLASSES 80 et 81. — *Fils et tissus de coton.* — *Fils et tissus de lin, chanvre, etc.* — *Produits de la corderie.* — *Président :* Berger (Casimir). — *Vice-Présidents :* Kahn (A.), Jalla (Edouard), Cousin (Vincent), Wibaux-Florin (D.). — *Secrétaire :* Michel (Charles). — *Trésorier :* Simonnot (Joseph). — *Membres :* Badin (Georges), Bessonneau (Julien), Bourcart (J.), Chedville (Désiré), Cribier (H.), Esnault-Pelterie (Albert), Frings (Maurice), Guillemaud (Claude), Juillard-Hartmann (Georges), Kullmann (Alfred), Laederich (René), Lederlin père (Armand), Lemarchand (Maurice), Manchon (Gaston-Albert), Meyer (Léon), Verhaeghe-Vandewynckèle.

CLASSE 82. — *Fils et tissus de laine.* — *Président :* Levallois (E.). — *Vice-Présidents :* Blin (Jules), Glorieux (Henry), Michau (Th.), Rousseau (Jules). — *Secrétaires :* Communeau (G.), Fraenckel (Paul). — *Trésorier :* Mathon (Eugène). — *Membres :* Alloend-Bessand (Gustave), Blin (Eugène), Dreyfus (Edmond), Masse (Paul), Verdier-Dufour.

CLASSE 83. — *Soies et tissus de soie.*

Soierie parisienne. — *Président :* Bourgeois (Charles). — *Vice-Présidents :* Bellanger (A.), Dreyfus (Armand), Raimon (A.), Roubaudi. — *Secrétaires :* Bénédictus (Ph.), Delsal (J.-F.), Heymann (Ch.), Lebrun, Léger (Henri), Vergne (Maurice). — *Trésorier :* Kahn (Herbert). — *Membres :* Ach, Adam, Baumlin (François), Blum, Bourgeois (Henri), Brach (Achille), Bradford, Chevalier, Daval, Levy, Lorillon, Mahler, Olivier, Oppenheimer, Rémond (Joseph), Weil (Élie).

Soierie lyonnaise. — *Président :* Diederichs (Th.). — *1er Vice-Président :* Genin (Henri). — *2e Vice-Président :* Chavent (Louis). — *3e Vice-Président :* Bertrand (Henri). — *Secrétaire :* Tronel (F.). — *Trésorier :* Rosset (Albert). — *Rapporteur :* Richard (Ennemond). — *Membres :* Chatel (L.), Fructus (M.), Guigou, Pelletier (E.), Rousseau (E.).

Soierie stéphanoise. — *Président :* Giron (Étienne). — *Vice-Présidents :* Colcombet (A.), Forest (Gabriel). — *Secrétaire :* Balouzet (Paul). — *Trésorier :* Deville (Nicolas). — *Assesseurs :* Guinard (Joseph), Vinson (Louis).

CLASSE 84. — *Dentelles, broderies et passementeries.* — *Président :* David (Arthur). — *Vice-Présidents :* Francès (Ed.), Lescure (A.), Marescot (Paul), Sins (Emile). — *Secrétaire :* Thiébaut (Ch.). — *Trésorier :* Guye (Henri). — *Membres :* Béraud (Etienne), Blanchet (Eugène), Chevron (Maurice), Doizey (Paul), Gabet-Devouge, Hénon (Henri), Jury (Louis), Ledreux (F.), Schiller (René).

CLASSE 85. — *Industries de la confection et de la couture pour hommes, femmes et enfants.* — *Président :* Storch (Léon). — *Vice-Présidents :* Bigorne (L.-E.), Bogler (G.), Bonnaire (A.), Dœuillet (G.), Dury (E.), Halimbourg (A.), Kriegck (Nicolas), Meyer (Joseph), Redfern (Ch.), Reverdot (Léon), Ricois (E.), Simon (F.). — *Secrétaire général :* Carette (G.). — *Secrétaire :* Armand. — *Trésorier :* Cognacq (E.). — *Membres :* Bader (Théophile), Beer (Gustave), Bessand (Paul), Braillon (Charles-Michel), Gorse (Jules), Hanau (Charles), Kahn (Paul), Lachartroulle (Jean-Baptiste), Laguionie (Gustave), Revillon (Victor).

GROUPE XIII-B

(Classes 52, 76, 77, 78, 79, 86.)

Produits de la chasse (fourrures et pelleteries). — Matériel et procédés de la filature et de la corderie. — Matériel et procédés du blanchiment, de la teinture, de l'impression et de l'apprêt des matières textiles à leurs divers états. — Matériel et procédés de la couture et de la confection de l'habillement. — Industries diverses du vêtement.

BUREAU DE GROUPE :

Président : Donckèle. — *Vice-Présidents :* Dehesdin (G.), Mayer (Myrtil). — *Secrétaire :* Révillon (V.).

CLASSE 52. — *Produits de la chasse; fourrures et pelleteries.* — *Président :* Corby. — *Vice-Présidents :* Chapal (Émile), Dolat (J.-B.-Aug.), Hanau (Ch.). — *Secrétaire :* Ruzé. — *Trésorier :* Valenciennes. — *Membres :* Grison (Georges), Lafrique (Joseph), Revillon (Victor).

CLASSES 76, 77, 78, 79. — *Matériel et procédés de la filature et de la corderie. — Matériel et procédés de la fabrication des tissus. — Matériel et procédés du blanchiment, de la teinture, de l'impression et de l'apprêt des matières textiles à leurs divers états. — Matériel et procédés de la couture et de la fabrication de l'habillement.* — *Président :* Guillaumet (L.). — *Vice-Président :* Ricbourg (Albert). — *Secrétaire-Trésorier :* Chappat (Eugène). — *Membres :* Bouchéty (Léon), Diederichs (Charles).

CLASSE 86. — *Industries diverses du vêtement.* — *Président :* Mouilbau. — *Vice-Présidents :* Brossard (G.), Chabanne (C.), Chandelet (Émile), Charvet (E.), Daniel (J.-B.), Denis (P.-N.), Hellstern (C.), Leprince (Henri), Lucet (Ernest), Parent (Albert), Peyrache (H.), Vimont (Jules), Vitoux (Léon). — *Secrétaires :* Boileau (Théodore), Gillette (Gaston), Guionvar (Paul), Lavanoux (Eugène), Marquis (Eugène), Petit (Auguste), Picard (Hubert), Plantevignes (C.), Schulmann (Léon), Thierry (J.-P.). — *Trésorier :* Delmotte (Alfred). — *Membres :* Anglade, Baron (Georges), Benoiston (Aurélien), Berthelot (Ernest), Bertout (Adolphe), Biron (Camille), Blumenfeld, Bordeau (Edmond), Bouchard (Georges), Cadolle fils, Cambier (Paul), Chevreau (Léon), Clapin (Jules), Coanet, Courtois (Albert-Armand), Croizier (Ennemond),

Dehesdin (Georges), Despréaux, Dheilly (Émile), Doll (Georges), Donckèle (Georges), Duboc (Henri), Fournier (Hippolyte), Grillet (J.-E.), Guyot (Auguste), Javey (Louis), Imans (Pierre), Jay (Stéphane), Kahn (Alphonse), Langenhagen (Ferdinand-Henri-Octave de), Laurain (Alfred), Lefèvre (Edmond-Charles), Léon (Joseph), Léon (Maurice), Leprince (Désiré), Liaud (Émile), Libron (Fernand), Lolliot (Albert-René), Macdonald (Gabriel), Marchand-Hebert (Gustave-Edmond), Marion (Henri), Mayer (Myrtil), Mermilliod (Eugène), Nisseron (Antoine-Augustin), Oudineau (Gilbert), Picard (Henri), Pinay (Jean-Marie), Rasse (Gaston), Rey (Fernand), Rousseau (Amédée-Georges), Savouré, Schmit (Albert), Schorestène (Jacques), Schorestène (Jérôme), Schwob (Maurice), Viallar (Pierre), Villeminot (Lucien), Virlouvet (Lucien), Yver-Barreiros (Mme Berthe).

GROUPE XIV

(Classes 87, 88, 89, 90, 91, 92.)

Industrie chimique.

BUREAU DE GROUPE :

Président : Placide-Peltereau. — *Vice-Président :* Fumouze (V.). — *Secrétaire :* Rousselot.

CLASSE 87. — *Arts chimiques et pharmacie.* — *Président :* Astier. — *Vice-Présidents :* Buchet (Ch.), Pascalis (G.). — *Secrétaire général :* Pagès (Albert). — *Secrétaires :* Bloche (Albert), Deglos (G.). — *Trésorier :* Belières (Aug.). — *Membres :* Armet de Lisle (Émile), Baube (Émile), Bertaut-Blancard (André), Bourdeau (Léon), Byla jeune, Charabot (Eugène), Chevrier (Gaston), Dervillez, Detourbe (Maurice), Duché (Marius), Famel (Pierre), Faure (J.-A.), Freund-Deschamps (Ch.), Fumouze (Victor), Girard (Julien), Jaboin-Jouisse (Henri), Guary-Lorilleux (Gabriel), Kestner (Paul), Lachery (L.), Landrin (Edouard), Lavenir (Alexandre), Leprince (Dr Maurice), Letellier (Paul), Lhéritier (A.), Linet (Pierre), Macquaire (Paul), Marot (René), Marquet de Vasselot (Léon), Méré de Chantilly (Paul), Midy (André), Petit (Arthur), Pointet (Gaston), Quennessen (L.), Raynaud (Arthur), Robin (Maurice), Roché (Georges), Rousselot (Edouard), Vernade (Eugène).

CLASSES 88 et 92. — *Fabrication du papier, papeterie.* — *Matériel, fournitures et accessoires de machines à écrire.* — *Président :* Evette (A.). — *Vice-Présidents :* Chauvin (H.), Hadrot (Paul). — *Secrétaires :* Darras (Charles), Durif (A.). — *Trésorier :* Pinel (Georges). — *Trésorier adjoint :* Frédet (Henri). — *Membres :* Baignol (Albert), Conza (Antoine), Féron (Gontran), Germain (Gaston), Hirsch (Salomon), Maunoury (Paul-Henri), Plateau (Jean), Plisson (Henri), Rivage (Denis), Seguin (Henri).

CLASSE 89. — *Cuirs et Peaux.* — *Président :* Caen (Gustave). — *Vice-Présidents :* Rogie (Eugène), Floquet (F.). — *Secrétaire général :* Marchand (Ch.). — *Secrétaires :* Combe (Alf.), Hervé (Jules), Prévot (Jules). — *Trésorier :* Colas (Eugène). — *Membres :* Aboucaya (Samuel), Chauvris (Eugène), Chicoineau (Maurice), Chollet (Paul), Combe (Alphonse), Dolat (J.-B.-Auguste), Domange (Henri), Durand (Robert), Duret-Pedaillés (Ferdinand), Jossier (Gabriel), Lanier (Victor), Pédaillés (Clément), Placide-Peltereau, Poullain (Henri), Prévot-Carrière (J.-M.).

CLASSE 90. — *Parfumerie.* — *Président :* Gallet (E.). — *Vice-Présidents :* Amic (Jean), Michaud (Ernest). — *Secrétaire :* Plassard (L.). — *Trésorier :* Pichelin (Gaston). — *Membres :* Dupont (Justin), Chiris (Georges), Goby (Xavier), Klotz (Georges), Klotz (Henri), Parquet (Paul), Raynaud (Mme Vve), Ricqlès (Armand de), Roure (Louis), Savigny de Moncorps (vicomtesse de), Werthiemer (E.).

CLASSE 91. — *Tabacs et industries qui s'y rattachent.* — *Manufactures d'allumettes chimiques.* — *Président :* Weil (Daniel). — *Vice-Président :* Abadie, — *Secrétaire-Trésorier :* Cahen. (J.). — *Membres :* Bastos (J.), Braunstein, Hatterer, Quentin (Louis).

GROUPE XV

(Classes 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100 et *partie* de la classe 15.)

Industries diverses.

BUREAU DE GROUPE :

Président : Aucoc. — *Vice-Présidents* : Soleau (E.), Debain, Amson (G.). — *Secrétaire général* : Bouilhet (A.).

CLASSES 93 et 94. — *Coutellerie.* — *Orfèvrerie.* — *Président* : Boin (Georges). — *Vice-Président* : Debain (A.). — *Secrétaire-Trésorier* : Risler (André). — *Membres* : Armand-Calliat fils, Bouilhet (Henri), Carré (Georges), Coignet(Louis), Henry (Ernest), de Ribes-Christofle.

CLASSE 95. — *Joaillerie et Bijouterie.* — *Président* : Radius (G.). — *Vice-Présidents* : Rouzé (Gustave), Piel (Paul). — *Secrétaire* : Téterger (H.). — *Trésorier* : Écalle (Auguste). — *Membres* : Blum (Albert), Decourcelles (Charles), Franchet (Ferdinand-Arthur), Henry (Léon), Mossand (Constant), Nussbaum (Emmanuel), Sandoz (Gustave-Roger), Savard (Auguste), Sordoillet (Ernest), Templier (Jean-Paul), Vaguer (Léon).

CLASSE 96. — *Horlogerie.* — *Président* Lévy (Paul). — *Vice-Président* : Carry (Othon). — *Secrétaire-Trésorier* : Hébert (Sidney). — *Membres* : Bailly (Roger), Dreyfus (Fernand), Favre-Heinrich (Maurice), Floersheim (Gaston), Lipmann (Ernest), Meyer (Georges), Silvant fils aîné (Ernest).

CLASSE 97. — *Bronze, fonte et ferronnerie d'art.* — *Métaux repoussés.* — *Président* : Leblanc-Barbedienne (Gustave). — *Vice-Président* : Susse (Albert). — *Secrétaire* : Susse (Jacques). — *Trésorier* : Jourdan (Auguste). — *Membres* : Pinedo, Raingo (Georges), Soleau (Eugène).

CLASSE 98. — *Brosserie, maroquinerie, tabletterie et vannerie.* — *Président* : Leloir (G.). — *Vice-Présidents* : Bonnet (C.), Latouche (G.), Vaquin (Louis). — *Secrétaires* : Joannot fils (Émile), Ollivon (Henry). — *Trésorier* : Proffit (Émile). — *Membres* . Amson (Georges), Baudry (Henry), Dupont (Émile), Genty (Louis-Achille), Houlet (Eugène), Leloir (Albert), Prévost (Lucien), Quentin (Georges), Schloss (Adolphe), Schweitzer (Charles), Soyez (Victorin).

CLASSE 99. — *Objets de voyage et de campement.* — *Industrie du caoutchouc et de la gutta-percha.* — *Président* : Vuitton (G.). — *Vice-Présidents* : Le Renard (V.-L.), Porte (Léon). — *Secrétaire* : Cillard (A.-D.). — *Trésorier* : Henry (René). — *Membre* : Hausser (William).

CLASSE 100. — *Bimbeloterie.* — *Président* : Martin (Fernand). — *Vice-Présidents* : Chauvin (Alexis), Serre (J. du). — *Secrétaire* : Seigneurie (Édouard). — *Trésorier* : Garnier (A.). — *Membres* : Kratz-Boussac (Henri-Othon), Lenoble (Georges).

GROUPE XVI

Économie sociale. — Hygiène. — Assistance publique.

BUREAU DE GROUPE :

Président : Lourties (Victor). — *Vice-Présidents* : Delombre (Paul), Cheysson (Émile), Mabilleau (Léopold). — *Secrétaire-Trésorier* : Leseur (Félix). — *Secrétaires* : Jouanny (G.) Dedet, Montet, Lourties (Victor). — *Secrétaires adjoints* : Lacaze, Roux,

CLASSES 101 et 105. — *Apprentissage, protection de l'enfance.* — *Sécurité des ateliers.* — *Réglementation du travail.* — *Président* : Strauss. — *Vice-Présidents* : Dron, Fontaine (Arthur), Jay, Noulens. — *Rapporteurs* : Siegfried (André), Bourgonnier. — *Trésorier* : Lavanoux. — *Secrétaires* : Brice, Lechevallier, Seguin. — *Membres* : Alfassa (Georges), Bonjean (Georges), Bonjean (Louis), Breton (J.-L.), Boulisset, Bardoux (Jacques), Caubert (Léon), Cardozo, Craissac, Devilette (Émile), Dumont, Expert-Bezançon (Charles), Gahéry (Mlle), Herbette (Jean), Kulat, Langlois (D^r), Lavillat, Mamy, Muzet (Alexis), Pulligny (de), Poirier, Roche (Isidore), Strohl, Uraine, Wolf (Maurice).

CLASSE 102. — *Participation aux bénéfices, — Rémunération du travail. — Président:* Delombre (Paul). — *Vice-Présidents :* Chaix (Alban), Fillot, Laroche-Joubert, Hussenot de Senonges. — *Rapporteur:* Delombre (André). — *Secrétaire :* Harismendy. — *Membres :* Arnault (Auguste), Baille-Lemaire, Balas (Gustave), Beudin (Ernest), Brugnot, Bessan, Colin, Darcy, Hirschmann, Lalance (Auguste), Landrin, Lamy, Oppenheim (S.), Piat (Albert), Rosenberg (Max), Sohier, Souchon, Stetten, Trombert (V.), Thuillier (Alfred), Tuleu, Valmé, Vavasseur.

CLASSE 103. — *Grande et petite industrie. — Associations coopératives de production ou de crédit. — Syndicats professionnels. — Président :* Millerand. — *Vice-Présidents :* Keufer, Carmichaël, Soulé. — *Rapporteurs :* Dufourmantelle (Maurice), de Seilhac, Métin. — *Trésorier :* Benoiston. — *Secrétaires :* Picquenard, Fagniot, Saudray. — *Membres :* Barré (Raphaël), Blondel, Buisson, Basly, Briat, Bouvet, Chevalier, Donckèle, Dousseau, Deshayes (Louis), Deslandres, Durand (Louis), Ehrenberg (Georges), Favaron, Festy, Finance, Guérard, Guillain, Hericotte, Hamelin (Alfred), Klotz, Lacour (Alfred), Ladousse. Lavagne (Paul), Levy (Mme Malvina), Mangeot. Maus (M.), Marguery, Mas, Ménevau, Persil (Raoul), Petit (Eugène), Pin, Prevet, Prost, Rayneri, Renard (Victor), Robin, Romanet, Rostand (Eugène), Rousiers (Paul), Roy (Maurice), Sevène, Teste, Tricheux (Victorien), Vervelle.

CLASSE 104. — *Grande et petite culture. — Syndicats agricoles. — Crédit agricole. — Président :* Decker-David. — *Vice-Présidents :* Rocquigny (de), Decharme, Rouvier (Paul). — *Rapporteur :* Tardy (Louis). — *Trésorier :* Voguë (le comte Louis de). — *Secrétaires :* Bouffet (Félix), Augé-Laribé, Thomas, Gentils. — *Membres :* Astier, Brard, Balp (le D^r^), Bénard (Jules), Brière, Bachelet, Cassez, Codet, Dulac (Albert), Dop (Louis), Descours, Desaces, Egasse, Evrard, Enjolras, Fauqué (Eugène), Hoo-Paris, Jouzier, Kohler, Lepert (L.), Lancelot, Lesage, Marty (le D^r^), Merleau-Ponty (le D^r^), Poisson, Pallain, Quancard, Remy, Renard, Rieul-Paisant.

CLASSE 106. — *Habitations ouvrières. — Président :* Siegfried (Jules). — *Vice-Présidents :* Picot, Nénot, Gervais. — *Rapporteur :* Bliault. — *Trésorier :* Blais-Mousseron. — *Secrétaires :* Cahen (Georges), Merlin (Roger), Weber (Pierre), Ferrand (Lucien). — *Membres :* Athier, Benoit-Lévy (Georges), Bourdeix, Cacheux (Emile), Cazalet (Charles), Challamel, Dubois (Alfred), Dupuis (Edmond), Deshayes, Favareille, Gompel (Mme), Gilbert-Boucher, Hatton, Hausser, Huillard, Janet (Charles), Klotz (Henry), Lesueur (L.), Leybach, Laurent, Muteau, Picot (Robert), Pirel (Louis), Rivière (Louis), Rey (Augustin), Risler (Georges), Wadington (Charles).

CLASSE 107. — *Sociétés coopératives de consommation. — Président :* Gide. — *Vice-Présidents :* Boyve (de), Ladousse; Chabert, Guillemin. — *Rapporteur :* Liesse. — *Trésorier :* Thézard. — *Secrétaires :* Soria, Daudé-Bancel. — *Membres :* Boulé (A.), Buffet, Bonnevial (Mme Marie), Chiousse, Chery, Copin, Depasse (Hector), Eissen, Fitsch (Félix), Garbado, Guitton, Hallé, Heliès, Leroux (Numa), Lamotte, Legrand, Laroche, Marquet, Menier (G.), Metin, Nast (Alfred), Noyon, Renaud (Mme Elisabeth), Roderer, Samson, Schofield (Mlle), Sautereau. Sergent, Tison, Tomy (Raymond).

CLASSES 108 et 110. — *Institutions pour le développement intellectuel et moral des ouvriers. — Initiative publique et privée en vue du bien-être des citoyens. — Président :* Dubief. — *Vice-Présidents :* Guyot (Yves), Faure (Fernand), March. — *Rapporteur :* Douarche (L.). — *Trésorier :* Simonis-Empis. — *Secrétaires :* Viallant, Aubrun (Georges). — *Membres :* Baudon, Brunot, Beauquier, Benoit-Levy (Edmond), Cerf (Camille), Conscience (Alfred), Daniel-Lesueur (Mme), Delbet, Dufayel (Georges), Durckheim, David (Marcel), Gautier (Henri), Guillemet, Hautefeuille, Joly, Lagarrigue (Ferdinand). Legrain (le D^r^), Lichtenberger, Matter, Neymarck (Alfred), Porché, Pegard (Mme). Poitou-Duplessis, Renard (Georges), Rouland. Schmoll (Louis).

CLASSE 109-A.— *Mutualité. — Institutions patronales. — Président :* Lourties (Victor). — *Vice-Présidents :* Mabilleau (Léopold),

Mascle, Lemercier, Cavé (Jean), Barberet. — *Rapporteurs :* Arboux (Jules), Maze, Hébrard (Jean). — *Trésoriers :* Audoynaud, Leven. — *Secrétaires :* Generès, Montet, Lourties (Victor), Cognacq (Gabriel). — *Membres :* Adenis, Amiot, Annet, Breissac, Baillat, Blot, Bolle (Georges), Biès (Jean), Bellan, Boutet, Bonnier (Francisque), Chabert, Carlet (Jules), Cerf, Couhin (Claude), Coumès, Delmas, Defumade, Debordes (Prudent), Didelot (Charles), Duquenne, Gomant, Goulette, Guisthau, Goblet, Guillot, Havet, Halimbourg, Hollenderski, Joly, Keller, Le Page-Viger (Dr), Ledoux, Laguionie, Lefèvre (Louis), Le Roy-Dupré, Lairolle, Lacroix (Pierre), Lucet, Mirouel, Malatier, Martin (Paul), Nathan, Ollivier, Petit (Georges), Petit (Edouard), Pagès, Poussineau, Prevet (Charles), Pretet, Pourquery de Boisserin, Paillon, Raison, Rolin, Salomon, Sansbœuf, Solacroup, Thivet-Hanctin, Thomas (Raymond), Vel-Durand, Vermont.

CLASSE 109-B. — *Assurances et Caisses d'épargne.* — *Président :* Guieysse. — *Vice-Présidents :* Mayen (Alfred), Matigon (Élie), Delatour, Cerise (le baron), Ray. — *Rapporteur :* Marie (Léon). — *Trésorier :* Mayen (Paul). — *Secrétaires :* Leyris, Alexandre, Cazavan, Bourgeois-Gavardin. — *Membres :* Bellom (Maurice), Bocquet, Cazeneuve, Chastenet, Cohen, Coquerel, Coquillon, Delams, Fontaine (Louis), Fassy, Gauvin, Gigot (Albert), Guérin, Kertanguy (de), Lehalleur (Pépin), Lemonnier, Lyon-Caen, Matignon, Morin, Pretavoine, Razous, Serbonnes (de), Sagot, Thierry, Villetard de Prunières, Villemin, Virat (G.), Weber (Louis).

CLASSES 111 et 112. — *Hygiène.* — *Assistance publique.* — *Président :* Cheysson (Émile). — *Vice-Présidents :* Mirman, Mesureur, Dreyfus (Ferdinand), Bompard (Raoul). — *Rapporteurs :* Fuster, Louiche-Desfontaines, Riemain. — *Trésorier :* Van Brock. — *Secrétaires :* Albanel, Verger. — *Membres :* Allain (Frédéric), Avril de Sainte-Croix (Mme), Alphen de Salvador (Mme), Bernheim (Dr), Becquet de Vienne (Mme), Barbey, Beer, Billon (Dr), Brueyre, Blanchard (Dr), Bonjean (Edmond), Brondil (Dr Louis), Bremond (Dr Félix), Cazaux (Dr Marcellin), Chaptal (Mlle), Chervin (Dr), Chantemesse (Dr), Caubet (Mme), Delombre (Roger), Durand-Fardel (Dr R.), Dejean, Evrard, Faralicq (Paul), Frèrejouan du Saint, Gevin-Cassol (Mme), Kermorgant (Dr), Leroux (Dr), Landouzy (Dr Louis), Lédé (Dr Fernand), Max Cremnitz (Mme), Martin (Dr), Mol Weiss (Mme), Marcieux (de), Puaux (Mme Franck), Plique (Dr), Pouchet (Dr), Rödel, Rollet, Rondel, Roubinovitch (Dr), Renon (Dr), Robin (Dr Albert), Sabatier (Jules), Schwartz (Charles), Sizeranne (Maurice), Sauvez (Dr), Siegfried (Mme), Thierry (Dr), Vaughan.

GROUPE XVI-B

(Classes 16 et 111.)

Médecine. — Chirurgie. — Hygiène.

BUREAU DE GROUPE :

Président : Dr Beurnier. — *Secrétaire :* Dr Faure (Jean).

CLASSE 16. — *Médecine et Chirurgie.* — *Président :* Borne (Léon). — *Vice-Présidents :* Bardy (Alfred), Wickham (Henri). — *Secrétaires :* Lucien-Graux, Plisson (Alfred). — *Trésorier :* Lequeux (Paul). — *Membres :* Barbarin (Dr Paul), Breton (Léon), Flicoteaux (Achille), Godon (Dr Ch.), Grunberg (Dr), Jousset (Marc), Mougin (Joseph), Pannetier (A.), Picard (Ernest), Rainal (Léon), Rainal (Jules), Robert (J.-M.-J.), Rondeau (Léon), Springer (Maurice), Zund-Burguet (Adolphe).

CLASSE 111. — *Hygiène.* — *Président :* Legros (G.). — *Vice-Présidents :* Delafon (Maurice), Le Garrec (Romain). — *Secrétaire :* Corbeil (Albert). — *Trésorier :* Lequeux (Paul). — *Membres :* Arnould (Pierre), Beurnier (Dr Louis), Bezault (Bernard), Couband (Paul), Laurens (Georges), Leval (Dr C.), Méran (Maurice).

GROUPE XVII

(Classes 113 à 115.)

Colonisation (1).

COMITÉ D'ORGANISATION :

Président : Saint-Germain (Marcel), sénateur. — *Vice-Présidents :* Desbief, Maurel (Paul), Schwob (Georges), Trouillet (J.-Paul). — *Secrétaire général :* Brunet (J.-L.). — *Trésorier général :* Getting (Max). — *Secrétaires :* Chevron (Maurice), Menetrier (E.), Viallar (Pierre). — *Rapporteurs généraux :* Lemoine (F.), Rondet-Saint (M.). — *Membres :* Beraud (Paul), Bergougnan (R.), Buhan (Pascal), Couturier (J.-M.), Darracq, Esnault-Pelterie (A.), Gradis (Raoul), Lordereau (Gabriel), Prouvost (Edouard), Vilmorin (Philippe de), Hirsch (Salomon), du Vivier de Streel.

Commission exécutive :

Président : Saint-Germain (Marcel). — *Vice-Présidents :* Schwob (Georges), Trouillet (J.-Paul). — *Secrétaire général :* Brunet (J.-L.). — *Secrétaire :* Viallar (Pierre). — *Membres :* Auricoste (N.), Dybowski (J.), Gérard (E.), Ordinaire (Maurice), Robert (Max), Cladière (Victor), Forgemol de Bostquénard, Hersent (Jean), Chanel, Schwob (Edmond), Bougenot (Émile), Getting (Max), Lefebvre (Charles), Coudurier (J.).

Délégué général : Brunet (J.-L.).

Délégué du Comité à Londres : Coudurier (J.).

Commissions de contrôle financier :

Guillelmon (S.), Chaubet (Jules), Dorvault (Francis), Ochs (Louis).

(1) Ce Groupe a été plus spécialement organisé par les soins du Comité national des Expositions coloniales dont le bureau est ainsi composé :

Président : Saint-Germain (Marcel), sénateur. — *Vice-Présidents :* Desbief, Maurel (Paul), Schwob (Georges), Trouillet (Jean-Paul). — *Secrétaire général :* Brunet (J.-L.). — *Trésorier :* Guillelmon (S.). — *Secrétaires :* Chevron (Maurice), Ménétrier (E.). — *Archiviste :* Gradis (Raoul).

Comités d'admission et d'installation :

BUREAU DE GROUPE :

Président : Schwob (Georges). — *Vice-Président :* Cladière (Victor). — *Trésorier :* Ruffier des Aimes (Roger). — *Secrétaires :* Fleurot fils (A.), Alphandéry (L.), Thésé (M.). — *Rapporteur général :* Charabot (E.). — *Membres :* Aubert, Beigbeder, Bories, Belleau (Désiré), Jourdan (Adolphe), Michel, Pellet, Picot, Potin (Paul), Rivage (D.), Robert, Vincent (Max).

CLASSE 113. — *Procédés de colonisation.* — *Président :* Forgemol de Bostquénard. — *Vice-Présidents :* Bloch (L.), Dugas (Camille), Gamard (Léonce), Guillemard, de Pouvourville, Trousselle (R.), Vivien (Paul) — *Secrétaires :* Bernard (Eugène), Cravoisier (E.), Plot (Émile). — *Rapporteur :* Conscience (A.). — *Membres :* Alberti, de Brugière de Belrieu, Brunet (J.-L.), Césari (J.), Esnault-Pelterie (L.), Layus, Lemoine (F.), Lordereau (G.), Martin (V.), Nouvion, Picard (Charles), Le Roy (Eugène), Ruffin (Georges), Teil (baron Joseph du), Trouillet (J.-Paul), Vidal (Edmond).

CLASSE 114. — *Matériel colonial.* — *Président :* Hersent (Jean). — *Vice-Présidents :* Cahen (Émile), Gillet (Émile), Petit (Théo.), Vuillemin. — *Secrétaires :* Ellissen (Robert), Lavezzari (Maurice). — *Rapporteur :* Oget (Z.). — *Membres :* Assire, Fontaine, Odent (Louis), Peignon, Ricbourg (Albert).

CLASSE 115-A. — *Produits spéciaux destinés à l'exportation dans les colonies.*

Première Section. — *Industries de luxe.* — *Président :* Chanel (Claude). — *Vice-Présidents :* Bernel (Charles), Bessand (Paul), Chaumet (Julien), Grunwaldt (Harry), Jacques (Célestin), Joret (Pierre), Védrine (Auguste). — *Secrétaires :* Grunwaldt (Michel). — *Rapporteur :* Chanel (Paul). — *Membres :* Belleau (Désiré), Bérault, Bessand (A.), Léon (L.-K.), Vilmorin (Maurice de).

Deuxième Lection. — *Industries diverses.*

— *Président* : Schwob (Edmond). — *Vice-Présidents* : Barrot (Raymond), Féron (J.), Fettu (E.), Fraenckel (Victor), Mougin (Dr J.), Paris (Charles), Trotin (Albert). — *Secrétaires* : Boas (Robert), Cottereau (Maurice), Plateau (Jean), Ribaucourt (Édouard). — *Rapporteur* : Hamelin (Maurice). — *Membres* : Barrère, Brunet, Chaubet (J.), Dépinoix, Favereau (Léopold), Fritsch (Frédéric), Hirsch (Salomon), Jouisse (Henri), Journet, Kripplé-ber (G.), Lequeux (Alfred), Louyot (Émile), Mélia, Meunier (Henri), Millard (A.), Rivage (D.), Ruch (Edmond), Schmitt (Albert), Viallar (P.), Wohlhuter (J.-J.).

CLASSE 115-B. — *Produits des colonies.* — *Président* : Bougenot (Émile). — *Vice-Présidents* : Bertrand (Louis), Clerc (Fernand), Delignon (Lucien), Hayot (Simon), Maréchal, Pellerin (Paul), Perrot (Émile), Schwob (André), Savignon (H.). — *Secrétaires* : Berr (P.), Bougenot (Louis), Desumeur (J.), Lévy (Michel). — *Rapporteur* : Vilmorin (Philippe de). — *Membres* : Bonnefoy, Carafang, Chevalier (Henri), Chevron (Maurice), Clouet des Perruches, Coulon (Anatole), Coulon (Charles), Fould (Léon), Frettet, Getting (Max), Grand-Dufay (Henri), Gradis (Raoul), Mac Grellet, Mathiss (Léon), Mary, Prouvost (Édouard), Sallandrouze de Lamornaix, Sébé.

Délégués des Colonies et Pays de Protectorats.

ALGÉRIE. — *Délégué* : Gérard (E.). — *Adjoints au Délégué* : Bluysen (Paul), Martin (Roger), de Montille.

TUNISIE. — *Délégué* : Ordinaire (Maurice). — *Attaché* : Simonot.

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE. — *Délégué* : Robert (Max).

INDO-CHINE. — *Délégué* : Dybowski (J.). — *Adjoint au Délégué* : Lejeune.

MADAGASCAR. — *Délégué* : Dybowski.

Services techniques et administratifs.

Architecte en chef : Lefebvre (Charles). — *Architectes spéciaux* : Ballu (A.) (Algérie, Tunisie Afrique occidentale française); Bluyssen (Afrique française); Siffert (L.) (Indo-Chin et souks tunisiens). — *Conseil technique.* — Guffroy (Maurice), Lavezzari (André), Ware (Lewis). — *Secrétaire administratif* : Desroches (G.-P.). — *Secrétaire du Président du Groupe XVII* : Luquin (Edmond).

GROUPE XVII *bis*

CLASSE 116. — *Chambres de Commerce.* — *Président* : Hénon (Henri). — *Premier Vice-Président* : Gateclout (H.). — *Vice-Président* : Desbief (P.), Herbart, Farjon. — *Secrétaire* : Dupont. — *Secrétaire adjoint* : Kerr (Ed.). — *Trésorier* : Mandeix. — *Rapporteur* : Drouet.

GROUPE XIX

(Classes 122 à 124.)

Sports (1).

BUREAU DE GROUPE :

Président : Mérillon (Daniel). — *Vice-Président* : Vollant (A.). — *Secrétaires* : Rousseau (P.), Leys (E.). — *Trésorier* : Gavelle (H.).

(1) Ce groupe a été plus spécialement organisé par les soins du Comité des Sports de France aux Expositions à l'Étranger, dont le Bureau est ainsi composé : *Président* : Mérillon ; *Vice-Président* : Vollant ; *Secrétaire général* : Marcadet ; *Secrétaire adjoint* : Rousseau ; *Trésorier* : Lehideux-Vernimmen ; *Trésorier-adjoint* : Gavelle.



Exposition franco-britannique de Londres 1908



VISITE D'UNE DÉLÉGATION DU COMITÉ BELGE DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

Une importante délégation composée de trente membres du Comité belge des Expositions à l'étranger est arrivée à Londres, le 11 août, dans le but de visiter l'Exposition Franco-Britannique.

Elle comprenait : MM. Francotte, ancien ministre de l'Industrie et du Travail, président ; Maurice Braconier, vice-président ; le comte Adrien van der Burch, secrétaire général, directeur général de l'Exposition internationale de Bruxelles, 1910 ; van Ophem, secrétaire général adjoint ; Fritz Rotiers, président du Syndicat de la Presse bruxelloise ; Victor Reding et son fils ; Léonard de Kien (Courtrai) ; Philippe Wolfers, sculpteur ; de Rhon, industriel (Liège) ; Alexandre Halot, consul du Japon ; Fritz Braconier (Liège) ; Amand Casier, industriel (Gand) ; Fernand Houget, industriel (Verviers) ; de Rycker, imprimeur ; Vinche ; van Oost, (Gand) Lebrun (Gand) ; Firmin de Smet (Gand) ; Braun, bourgmestre de Gand ; Lemaire et son fils (Tournai) ; de Keyser, industriel ; Léon Polin, avocat (Liège) ; Despaigne ; d'Anvers et son fils (Gand) ; Feyerick fils (Gand) ; Charles van der Cruyssen (Gand), etc.

Ces Messieurs ont été reçus à leur arrivée à Londres par M. Maurice Estieu, délégué général de la Section française à l'Exposition Franco-Britannique qui leur a souhaité la bienvenue au nom du Comité français des Expositions à l'étranger. Le soir, un banquet a été offert dans les salons du café Royal, Regents Street, par les membres du Comité belge au délégué général du Comité français et au délégué du Comité colonial. Assistaient à ce banquet, outre les membres du Comité belge :

MM. Léon Barbier, membre de la Commission supérieure du Comité français ; Maurice Estieu, délégué général de la Section française à l'Exposition Franco-Britannique ; J. Coudurier, délégué du Comité colonial ; Max Reville, Bernard Laporte, Léon Delille, attachés à la délégation française de l'Exposition, etc.

M. le Président Francotte a, dans une brève allocution, tenu à exprimer la joie qu'il éprouvait de se retrouver, en pays étranger, au milieu d'amis français, autant dire des compatriotes, du Comité frère avec lesquels il avait déjà collaboré et où il ne comptait que de vrais amis. Il a exprimé toute sa satisfaction de pouvoir visiter bientôt la Section française de l'Exposition Franco-Britannique, et que, certainement, comme il avait vu à Liège le triomphe de l'exposition française, il s'attendait à voir, à Londres, la même supériorité, le même triomphe de la France à l'Exposition Franco-Britannique.

M. Barbier a ensuite remercié M. Francotte au nom du Comité français assurant que tous les efforts nécessaires seraient faits du côté français en vue d'une brillante participation à la future Exposition de Bruxelles, 1910. Des toasts ont été ensuite portés à la prospérité des divers Comités. Le soir, les personnes présentes ont assisté, dans le stade de l'Exposition, au feu d'artifice tiré par la maison Ruggieri.

Toute la journée du 12 août a été consacrée à la visite de l'Exposition Franco-Britannique sous la conduite de la délégation française de l'Exposition, et au cours de la promenade à travers les différentes sections françaises, nos voisins du Nord n'ont cessé d'exprimer leur satisfaction et leur admiration de l'œuvre entreprise par le Comité français des Expositions à l'étranger. A trois heures, le groupe a visité la Section coloniale française, où il a été reçu par MM. J. Coudurier, délégué du Comité colonial, M. Chevron, P. Viallar, secrétaires, de Montille, de l'Algérie, etc.

Un thé a été offert au Garden-Club par M. Ch. Charleton, Président de la Chambre de commerce anglaise de Londres, membre du Comité d'organisation.

Le reste de la soirée a été réservé aux diverses attractions : village sénégalais, flip-flap, scenic-railway, cinématographe, etc., visite organisée par la délégation à Londres du Comité français, et des sections coloniales britanniques.

Le Comité français avait convié tous les membres du Comité belge à un dîner au restaurant Paillard dans l'Exposition. M. Maurice Estieu, délégué général, a pris la parole en ces termes :

« Messieurs,

» Je ne suis pas orateur, je ne vous ferai donc ni un long discours ni de longues phrases, mais je tiens à vous dire le très grand plaisir que j'ai aujourd'hui à vous recevoir au nom de M. le Président du Comité français des Expositions à l'étranger.

» Être avec des amis, c'est toujours délicieux, mais rencontrer des compatriotes (puisque M. le Président Francotte a bien voulu nous appeler ainsi hier), rencontrer des compatriotes sur une terre étrangère, c'est bien la chose la plus agréable qui soit : on a beau n'avoir quitté le pays que la veille, on se raconte déjà les péripéties du voyage, les incidents de la traversée et comme par un effet de mirage, le paquebot prend les proportions d'un transatlantique, la Manche a l'allure de l'Océan et tous ces souvenirs communs sont comme les grains du rosaire de l'amitié que nos comités se plairont à égrener de nouveau ensemble pendant la grande œuvre que vous allez entreprendre : l'Exposition de Bruxelles.

Notre Président, M. le sénateur Émile Dupont, qui m'a écrit ce matin pour me dire combien il regrettait de ne pouvoir être à Londres en ce moment, vous aurait certainement dit d'une voix plus autorisée que la mienne l'enthousiasme avec lequel l'annonce d'une exposition à Bruxelles avait été accueillie parmi nos exposants, aussi j'espère que nous irons nombreux vous y donner un témoignage de notre amitié. A l'Exposition de Bruxelles ! »

M. Francotte, Président du Comité belge, avec sa bonne humeur habituelle a aimablement remercié le Comité français en la personne de son Président, M. Émile Dupont, sénateur de l'Oise.

Dans la matinée du 13 août, les membres du Comité belge ont visité les principaux monuments et rues de Londres en électrobus loué à cet effet, faisant de courts arrêts à la Tour de Londres, au pont de la Tour, Saint-Paul, l'abbaye de Westminster, Palais de Buckingham, etc.

Après un lunch chez Simpson's, servi tout à fait à l'anglaise où les visiteurs ont pu déguster le roastbeef, roast lamb, white bait (friture de poissons minuscules de la Tamise) et le pie, le tout arrosé de pale ale ou stout, l'après-midi a été passé à l'exposition hongroise d'Earls Court.

Le soir, un dîner d'adieux intime offert par les Membres du Comité belge au Savoy Hotel, dans une salle élégamment décorée d'où l'on découvrait tous les quais illuminés de la Tamise, a réuni Belges et Français.

De cordiales paroles de remerciements ont été adressées à notre délégué général et à ses collaborateurs par M. Francotte au nom de tous les Belges venus à Londres. M. M. Estieu l'a remercié en quelques mots des aimables paroles prononcées et exprimé les regrets qu'il a reçus du président Émile Dupont qui n'a pu le faire lui-même. M. Viallar et M. Coudurier, parlant pour le Comité colonial, ont relaté les difficultés rencontrées à Londres et assuré les organisateurs de l'Exposition de Bruxelles des intentions du Comité d'y faire participer avec éclat les colonies françaises.

Les hôtes du Comité belge étaient : MM. M. Estieu, J. Coudurier, E. Levallois, P. Viallar, F. Vuillaume, M. Reville, B. Laporte, L. Delille.

EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES 1908

JURY

C'est du 15 au 18 septembre qu'ont eu lieu, à Londres, les opérations du jury de l'Exposition franco-britannique de 1908.

Les jurés avaient été convoqués pour le 15 au matin ; aussi, dès le 12, les hôtels de Londres étaient-ils envahis par toutes les notabilités de l'industrie et du commerce français.

Le mardi 15, les membres français du jury se trouvaient réunis à 9 heures du matin dans une vaste salle de Cecil hôtel, sous la présidence de M. le sénateur Émile Dupont

qui, dans un speech fort spirituel, leur souhaitait la bienvenue et leur donnait les indications utiles sur le fonctionnement et la marche des opérations auxquelles ils étaient appelés à prendre part.

Après avoir rappelé aux assistants que le titre de membre du jury ne devenait définitif que pour les personnes désignées qui s'étaient rendues à Londres et qui allaient collaborer effectivement aux travaux du jury, M. Émile Dupont donnait la parole à M. Estieu, délégué général de la Section française, qui, à son tour, exposait ces quelques observations de détail :

La juridiction appelée à statuer sur les récompenses à l'Exposition de Londres est, suivant l'usage consacré, une juridiction à trois degrés : jury de classe, jury de groupe, jury supérieur.

Le jury de classe se compose de jurés titulaires, de jurés suppléants et d'experts, étant entendu que, dans chaque classe, les jurés anglais et français seront en nombre égal.

Chaque jury de classe, avant de commencer ses opérations, élit son bureau, qui est composé d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire. Quant aux rapporteurs français, ils ont été nommés par le Président du Comité français. Il doit être appliqué à la formation des bureaux des jurys de classe les mêmes règles que pour les jurys de groupe, à savoir que le président et le vice-président seront de nationalité différente.

Les bureaux des jurys de classe, en se réunissant, forment, à leur tour, le jury de groupe, qui est le deuxième degré de juridiction.

Le jury supérieur, qui forme le troisième degré de juridiction, doit être composé de membres anglais et français en nombre égal.

Les opérations du jury auront comme conclusion l'établissement de trois listes :

1° Liste des exposants « hors concours »;

2° Liste des exposants récompensés;

3° Liste des collaborateurs auxquels seraient également décernées des récompenses.

L'échelle des récompenses est ainsi fixée : diplôme de grand prix; diplôme d'honneur; diplôme de médaille d'or; diplôme de médaille d'argent; diplôme de médaille de bronze; diplôme de mention honorable.

Après avoir fait la distribution des insignes de juré donnant le droit d'entrée à l'Exposition, on se sépara en se donnant rendez-vous à 11 heures du matin, dans le Palais des Congrès, à l'Exposition.

RÉUNION DES JURÉS

C'est là qu'eut lieu la réunion plénière des membres français et anglais du jury, qui, après avoir pris contact, décidèrent de commencer leurs opérations immédiatement après le déjeuner.

L'après-midi fut consacré entièrement à l'examen de chaque classe, tandis que l'on voyait M. Émile Dupont, président de la Section française, entouré de ses principaux collaborateur, passant devant les stands, prêt à apporter dans toute discussion le secours de son expérience incontestée, et heureux de constater que l'harmonie la plus parfaite ne cessait de régner.

Les opérations du jury de classe se continuèrent encore le mercredi 16.

Cette journée se termina par un grand banquet offert par le président et les membres de la Commission supérieure de direction de la Section française, et qui eut lieu le soir à 7 heures et demie.

BANQUET OFFERT PAR LE COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER, EN L'HONNEUR DES JURÉS ANGLAIS ET FRANÇAIS

Le mercredi 16 septembre, le Comité français des Expositions à l'étranger, offrait, dans les vastes salons de l'Hôtel Cecil, un grand banquet en l'honneur des jurés anglais et français. Près de cinq cents convives y assistaient.

M. Émile Dupont, sénateur, président du Comité français des Expositions à l'étranger, présidait, ayant à sa droite : sir John A. Cockburn, ancien premier ministre en Australie et vice-président du Comité exécutif anglais; M. A. Viger, sénateur, président du Comité agricole et horticole français des Expositions

internationales ; M. de Fleuriau, secrétaire de l'ambassade de France à Londres ; M. A. Mascuraud, sénateur, président du Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture ; M. G.-Roger Sandoz, vice-président de la Section française ; M. Gabelle, directeur de l'enseignement technique au ministère du Commerce ; M. Georges Amson, vice-président du Groupe XV ; M. Imre Kiralfy, commissaire général anglais de l'Exposition ; M. Charles Jeanselme, secrétaire général de la Section française ; M. Marius Duché, président de la Chambre de Commerce française de Londres ; M. Maurice Estieu, délégué général de la Section française ; M. Emile Cheysson, vice-président du Groupe de l'économie sociale ; M. Georges Donckèle, président du Groupe XIII-B ; M. Louis Harant, secrétaire du Groupe XII-B ; M. Levallois, maire du IIe arrondissement ; M. Jean Hollande, secrétaire de la Section française ; M. Vacherot, jardinier en chef de la Ville de Paris ; M. A. Délieux, ancien député, organisateur de la collectivité André Délieux.

A sa gauche étaient placés : M. Victor Lourties, vice-président du Sénat ; M. Saint-Germain, sénateur, président du Comité national des Expositions coloniales ; M. Auzépy, consul de France à Londres ; M. Jules Hetzel, vice-présidentde la Section française ; M. Jules Siegfried, président de la Classe 106 ; M. Frank Debenham, Esq., membre de la Commission exécutive anglaise ; MM. Henri Hénon, Eugène Soleau et Jules Niclausse, membres de la Commission supérieure de direction ; MM. Abel Chatenay et J.-L. Brunet, secrétaires de la Commission supérieure de direction ; M. Jules Cahen, secrétaire général du Groupe X ; MM. Knecht, Mesnil, Chevilliard, membres de la Chambre de Commerce française de Londres.

Aux tables d'honneur, se trouvaient également assis : MM. Bérard, Chevron, Clerc (Léon), David-Mennet, Dedet, Dybowsk, Falcou (R.), Foreman, Gateclout, Gerard (E.), Jouanny, Kiralfy (Ch.), Lelasseur, de Montille, Max Robert, Oppenheim (J.), Ordinaire (M.), Picard (A.). Sire, Saint-Clair, Viallar (Pierre), Vuillaume.

La presse était représentée par : *The Times*, *Morning Post*, *The Standard*, *Worlds Work*, et par MM. Paul Rousseau, Recouly, J. Coudurier, Fontaine, Huguenet, Knecht, Degas, de Toledo, J. Gleize et Peigné.

Aux autres tables avaient pris place :

MM. Amson fils, Anthoine (Louis-Auguste), Appert (Léopold), Aubert, Aucoc (André).

MM. Badin (Georges), Baignères (François), Baille-Lemaire (Jean), Balouzet, Barbier (E.-J.), Barbou Bardy (Jean-Alfred), Barre, Barrère (Henry), Baube (Emile), Baudet (Louis), Bayle (Charles), Bayle (Paul), Beauvais (Auguste), Bélières (Auguste), Benex (Albert), Bergaud, Bergeotte (Louis), Bergougnan, Beer (Paul), Besson (Georges), Berthon, Bertrand (Louis-Victor), Beurnier (Dr Louis), Bigaux (Louis), Bigorne (Louis-Émile), Blanchard, Bliault, Blin (Ernest), Boileau (Théodore), Boissière (A.), Bonjean (Georges), Bonet (A.), Bonnaire, Bonnier (Francisque), Bordeaux-Montrieux (Georges), Borderel (Ernest-Louis), Bourcart (Jules), Bourdereau (Henri), Bourgeois (Charles), Bousquet, Boyelle-Morin (G.), Brach (Achille), Brault (Alfred), Breton (Léon), Brossard (Georges), Brot (Charles), Burgasser (Lucien).

MM. Cahen (Adrien), Cahen (Jules), Caill, Calvet (Antoine), Cance (Alexis), capitaine Estrade, Caressa (Albert), Carette (Georges), Carmichael, Carrafang, Carré (Georges), Carron de la Carrière, Cayeux, Chabanne (Camille), Chandelet (Emile), Chapelle, Chappart (Eugène), Charabot, Chevallier-Appert, Chevalier (Henri), Chevalier (Paul-Émile), Chobert (Léon), Clair (Maxime), Clapin (Jules), Clément (Armand-Lucien), Cognacq (Ernest), Colcombet (Alexandre), Collot, Collot (Armand), Conza (Antoine), Corbeil (Albert), Corby (Théodule-Léon), Cornil (Georges), Cornille (Paul), Couelle (Jean), Couturieux.

MM. Darne (Régis), Darras (Alphonse), David (Arthur), Debauge (Henri), Deberle, Dehesdin (Georges), Delaitre (Pierre), Delille (Léon), Denaiffe, Desfossé (Eugène), Detourbe (Louis), Desumeur (Jules), Dewavrin (Daniel), Diederichs (Théophile), Doeillet (Georges), Dornic, Douarche, Dreyfus (Edmond), Dreyfus (Fernand), Dreyfus Ferdinand), Dufresne (Charles), Dugé de Bernouville, Dupard (René), Durafort (Victor).

MM. Ecalle, Ehrenberg, Establie (Paul), Estieu (Jean).

MM. Fabre (Joseph), Fagnot, Famchon (René), Famel, Fauchier, Faure (Dr J.-A.), Ferber (capitaine), Ferrand (Ferdinand), Ferrand (Lucien), Fettu (Eugène), Flicoteaux (Achille), Follot (Charles), Fourchotte (Maurice), Fouret (René), Franchomme (Hector), Fredet (Henri).

MM. Gallet (Edmond), Geismar (G.), Genin (Henri), Gerschel (Ch.), Gillette (Gaston), Gin (Gustave), Girard, Giron (Étienne), Godard, Graux (Dr Lucien), Gravereau, Grellou, Grillet (J.-E.), Grillet fils aîné, Grivolas (Claude), Guichard, Guilbert (Albert), Guillaume (Henri), Guillemard (Robert), Guilleminot (R.), Guimard (Hector), Guionvar (Paul).

MM. Hanau, Hanhart (Théodore), Hébert (Sidney),

Hérissey (Charles), Hersent (Georges), Hirsch (Alfred), Homolle, Hussenot de Senonges.

MM. Joannot (Émile) fils, Jones (John), Jourdan (Adolphe).

MM. Kellner (Paul), Klein, Krieg, Krippleber (Georges).

MM. Lageat, Lapipe (Henri), Laporte (Bernard), Latouche (G.), Lauzi, Leclanché (Maurice), Lefèvre (Edmond), Legros (Georges), Leloir (Georges), Leprince (Désiré), Le Renard (Victor), Letellier (Paul), Lescure (Alfred), Levy-Caen (Geo), Levy (Paul), Liard (Émile), Liet (Émile), Liez (Émile), Ligneau de Séréville, Lolliot (Albert), Lortat-Jacob (Pierre), Louiche-Desfontaines, Lucet (Ernest), Lung (Frédéric).

MM. Malet (François), Mansard (Georges), Marot (Émile), Martel, Martin (Fernand), Martin (Victor), Martine (G.-G.), Mathon (Eugène-J.-J.), Matignon, Mayen (Paul), Mayer (Henri), Mélia (Gabriel), Mellerio (Maxime), Mendel (Charles), Méra (Ernest), Meyer (Marcel), Méry-Picard, Michaud (Ernest), Michaud (Léon), Michel (A.), Michel (Charles), Michel, Mignot (E.), Mimard (Étienne), Montroy (Raoul), Mouilbau (J.).

MM. Nadar (Paul), Nègre (Jules), Neveu (Eugène), Nomblot-Bruneau.

MM. Ollivon, Otto.

MM. Paillette (Henri), Parent (Albert), Pascalis (Georges), Paisseau (Eugène), Pécard-Mabille, Pellerin (Paul), Pelletier (Étienne), Pellin (Félix), Pellissier (Bruno), Pellouais (Charles), Petit (Édouard), Petit (Théophile), Petitjean (Joseph), Picard (Charles), Picard (Hubert), Pichelin (Gaston), Pichot (Henri), Picquenard, Piel (Paul), Pierrain (Charles), Pinay (J.-M.), Pinel (Georges-Henri), Pinguet-Guindon, Pinot (Édouard), Plisson (A.), Plisson (Henri), Plot (Émile), Pollet (César), Poteau, Poulenc (Camille), Prevet (Jules), Puzenat fils.

M. Quennessen.

MM. Rachet (Georges), Radius, Raimon (Albert), Ranovitz (Charles-Alexandre), Ravnal (Hippolyte), Redfern (Charles), Redon de Colombier (de), Regnault (Charles), Rémon (P.-H.), Rémond (Alexandre), Renault (Dr Charles), Reumaux (Élie), Réville (Max), Revillon (Victor), Rey (Jean), Richard (Ennemond), Richard (Georges), Riéger (Henri), Ripert (Claude), Risler (Georges), Rivage (Denis), Rodrigues-Ély (Camille), Roux (Gaston), Rouzé (Gustave), Ruzé (Eugène).

MM. Sartiaux (Félix), Saudray, Savignon (Henri), Savy (A.-H.), Schloss (Adolphe), Schwartz (Albert), Schwob (Edmond), Selmersheim (Pierre), Serre-Telmon (Joseph du), Siegfried (André), Simon jeune, Simoneton (Emmanuel), Sosnowski (Kasimir), Soubrier (Paul), Springer (Dr), Stofft (Albert), Storch (Léon), Susse (Jacques).

MM. Tardy, Tellière, Templier (Paul), Ternynck (Émile), Terquem (Émile), Thiébaut (Charles), Trelat, Trezel (Louis), Tricheux, Tronel (F.), Trotin (Albert), Trouillet (Jean-Paul).

MM. Vallois (Edmond), Vaulx (comte de la), Vermot (Maurice), Vever, Vidal-Beaume, Vigneron (Mlle), Vinant (Georges), Voitellier, Vollant (Armand), Vuitton.

MM. Weill (Nathan), Weill (Camille), Weil (Daniel), Wesbecher (Émile), Weyl-Michel, Wickham (Henri).

Au dessert, M. le sénateur Emile Dupont prit la parole et invita les assistants à lever leur verre en l'honneur de S. M. le Roi Edouard VII, de S. M. la Reine Alexandra — qui a témoigné sa sympathie à l'Exposition franco-britannique, en la visitant déjà onze fois, — et de la famille royale d'Angleterre. Il porte également la santé de M. Fallières qui, en toutes occasions, se montre ami de la paix universelle et témoigne de la volonté de la France de la conserver.

M. Émile Dupont prononça ensuite le très important discours suivant :

DISCOURS DE M. ÉMILE DUPONT

Sénateur,

Président du Comité français des Expositions à l'étranger.

Messieurs,

Il y a près de quatre mois, au cours des inoubliables manifestations qui ont marqué l'aurore de cette Exposition franco-britannique, le Président et les membres de la Commission exécutive française offraient, ici même, un dîner intime à ceux de leurs amis de France qui n'avaient pu assister aux fêtes officielles de l'inauguration.

C'était le mercredi 27 mai, et près de trois cents convives avaient répondu à l'invitation du Comité français des Expositions à l'étranger, organisateur de la Section française : nous étions animés de joies communes et de communs espoirs.

Ce soir, ce même Comité se réjouit de recevoir les membres français du Jury, auxquels ont bien voulu se joindre : les membres du Comité exécutif anglais; les représentants de notre ambassade et de notre consulat; des délégués du Comité colonial et du Comité agricole; des membres de la Chambre de Commerce française de Londres ; enfin, les représentants de la presse britannique et de la presse française.

Je suis heureux de les remercier tous : la présence ici de ces aimables hôtes témoigne, une fois de plus, de leurs sympathies vivaces.

Qu'il me soit toutefois permis d'adresser, en particulier, nos remerciements au Comité exécutif anglais et à son distingué président, l'honorable Viscount Selby ; je ne saurais oublier que, depuis deux ans, le Comité anglais et le nôtre ont travaillé de concert pour un succès commun et qu'à aucun moment nous n'avons cessé de rencontrer chez lord Selby la bienveillance la plus grande, avec un concours dévoué, joints à la courtoisie la plus parfaite.

Par-dessus tout, enfin, notre reconnaissance va à M. le duc d'Argyll, l'éminent président d'honneur de notre

Exposition; il n'a cessé de nous donner des gages de sa haute sollicitude, et de nous offrir, avec une exquise bonne grâce, le précieux appoint de sa collaboration et de son dévouement à tout ce qui touche les intérêts franco-anglais. Nous nous en souviendrons toujours...

Mais ce plaisir ne va pas sans une très réelle fierté et nous nous en défendons d'autant moins qu'elle est aussi la vôtre, Messieurs, puisqu'une part en peut être légitimement revendiquée par chacun des artisans de l'œuvre dont se dessine le couronnement.

Nous voici parvenus, en effet, à un tournant définitif de la carrière où, déjà, nous avons allègrement franchi de si brillantes étapes. Après les périodes qui se succédèrent depuis l'enfantement et la préparation jusqu'à la mise en exploitation de la vaste entreprise dont nous nous étions promis de mener l'exécution à bien, nous abordons maintenant le labeur qu'on peut considérer comme l'acte principal de notre programme.

Cet acte, il se résume tout entier dans la présence des jurys, dans leur réunion, leur entrée en fonctions, dans leur travail d'autorité sereine, leur souci d'impartiale justice. Et le fait, pour eux, de remplir la mission à la fois délicate et grave dont ils sont investis ne revêt-il pas, pour nous, pour la foule des nationaux de nos deux pays, l'importance et le sens décisifs d'une solennité capitale ?

Des hommes équitables et remplis d'expérience, choisis entre leurs pairs, ont à apprécier le splendide effort dont l'Exposition franco-britannique vient d'imposer à l'univers le spectacle mémorable. Ils ont à sanctionner, par leurs jugements et l'attribution des récompenses concordantes, la plus noble des émulations, celle qui, dans une très belle harmonie, caractérise les pacifiques assises fixées naguère, d'un commun accord, à 1908, pour célébrer l'Entente cordiale des deux nations sur le terrain le plus propre à rendre effective celle de leurs deux gouvernements.

Nous avons, en effet, le droit de le proclamer ensemble, plus haut que quiconque au monde, nous autres citoyens de la France libre et de la libre Angleterre : à l'époque où nous sommes, ce que les hommes d'Etat décident n'est fait et bien fait que lorsque les masses conscientes du peuple en ont pareillement décidé.

Or, la manifestation grandiose de Shepherd's Bush semble bien avoir fourni et constitué par elle-même la preuve nécessaire, mais indéniable, que l'Entente cordiale n'est plus seulement une formule de politique internationale, très sincère d'ailleurs, mais une réalité toute puissante ; ce sont, des deux côtés de la Manche, les hommes de bon vouloir, les industriels, les commerçants, les travailleurs de tout ordre, qui en ont fait pénétrer les racines jusqu'au profond du sentiment populaire et qui travaillent, en même temps, sans relâche, à en faire s'épanouir les rameaux tutélaires sur les destinées de deux grandes races.

Et quand je parle des bons ouvriers d'une telle cause, laissez-moi revendiquer encore pour le Comité français des Expositions à l'étranger la large place qu'il occupe à l'avant-garde. Le 27 mai dernier, j'avais l'honneur de dire, sous vos applaudissements, — permettez que je le rappelle :

« ... Vous qui connaissez le but et le rôle de notre Association, vous n'ignorez pas que nous étions ainsi appelés à remplir les conditions de notre programme, et je puis dire que, cette fois encore, nous avons pleinement réussi. Je crois même pouvoir ajouter en toute sincérité que, par notre action énergique, nous avons contribué au rapprochement entre les deux nations.

» Déjà, il y a quelques années, à Glasgow, l'initiative de notre Comité avait permis un premier rapprochement qui se trouve consacré, d'une façon si éclatante, par cette belle Exposition franco-britannique.

» Soyons unis, Messieurs, pour saluer cette entente entre nos deux pays, qui ne peut que servir nos intérêts réciproques et favoriser l'extension de nos rapports commerciaux... »

On l'a partout compris admirablement. Si, depuis quatre mois, les visiteurs affluent de tous les points du globe vers l'Exposition franco-britannique de Londres, que dire du mouvement incessant qui entraîne les populations de toutes les provinces des îles-Britanniques, — sans oublier les colonies de son immense domaine? Mais que penser, surtout, de l'enthousiasme qui a gagné les habitants, souvent bien sédentaires pourtant, de nos chers départements français?

C'est merveille de contempler leurs groupes sans cesse renouvelés, emplissant de leur bonne humeur les quais de Douvres, de Folkestone, de Newhaven! A telles enseignes que, — je tiens le renseignement pour exact, — nombre de nos stations balnéaires de la Manche et de l'Océan se sont plaintes, cette année, ou de la rareté de leurs hôtes habituels ou de la brièveté du séjour de ces derniers, uniquement parce qu'une part des villégiatures était réservée pour Londres. Mais, de tous les hôtes français, les plus nombreux, — les plus précieux aussi, — auront été cette multitude de braves gens qui ne voyagent que peu ou point à leur ordinaire et qui, naguère encore, n'eussent jamais pensé, de leur vie, mettre le pied sur le sol anglais.

Or, en immense majorité, ils regardent, réfléchissent et s'instruisent. Pour aucun d'eux, le séjour ici, quelque rapide dût-il être, ne pourra demeurer infructueux. Tous rentrent au foyer, vibrants de leurs impressions fraîches et neuves ; ils les communiquent à leurs proches, leurs amis, leurs concitoyens, et perpétuent ainsi sur mille points différents du territoire le souvenir vivace des réalités qu'ils ont vécues. Mais, surtout, ce qu'ils ont ressenti, ce qu'ils ont respiré dans l'atmosphère de cette Exposition, c'est la signification et la portée de l'*Entente cordiale :* ils l'ont vue ou touchée sous ses aspects et ses formes sans nombre, ils l'ont comprise et ils n'ont pas pu ne pas en subir la rayonnante influence. Alors, ils l'ont emportée dans leurs yeux et dans leur cœur, et c'est dans les yeux et dans le cœur de milliers d'autres Français qu'ils ne se lasseront plus de faire pénétrer la patriotique admiration dont ils sont animés eux-mêmes.

Que de liens moraux se seront créés, de la sorte, entre les façons de vivre et de sentir propres à chacun des deux pays! Que de sympathies réciproques auront germé parmi la foule anonyme de tant d'observateurs modestes, mais clairvoyants! Des lendemains assez proches nous réservent peut-être de bien agréables surprises car ce n'est pas en vain qu'aura pu se produire ce prodigieux événement : l'exode irrésistible, et pourtant raisonné,

d'une multitude de Français vers un pays voisin, uniquement parce que ce pays est l'Angleterre amie, qu'on est assuré d'y trouver bon accueil et qu'une Exposition franco-anglaise y étale, aux yeux du monde, ses splendeurs accouplées.

Aussi bien il semblerait que se glisse dans cet empressement insolite, inattendu, comme un regret inconscient, en tous cas inavoué, de n'avoir pas compris et recherché plus tôt cette Entente naturelle qui, déjà, porte ses fruits... Quoi qu'il en soit, félicitons-nous d'être aujourd'hui si complètement entendus et tirons quelque orgueil d'être enfin parvenus à nous faire écouter, puisque nos paroles ainsi que nos actes ont constamment tendu à rendre éclatante la nécessité de resserrer, d'une façon sérieuse et définitive, les liens d'amitié entre le gouvernement français et le gouvernement anglais, entre la nation anglaise et la nation française.

Et le fait est que, bientôt, au fur et à mesure que cessaient les anciennes divergences, les intérêts communs aux deux pays allaient grandissant et se multipliant. Les derniers sujets même de simple discussion disparaissaient graduellement, tandis qu'au contraire se pressaient, de plus en plus nombreux et péremptoires, les motifs d'une Entente à la réalisation de laquelle les diplomates, les gouvernants des deux grandes puissances s'attachèrent avec toute l'ardeur de leur patriotisme éclairé.

Mais, pour qu'elle fût durable, invincible et féconde, cette Entente, il fallait qu'elle se réalisât aussi dans l'âme, dans les fibres intimes, dans le cerveau, dans le cœur surtout des deux peuples si longtemps entretenus en un état latent d'indifférence réciproque. C'est à cette tâche, d'abord délicate, que nous nous sommes évertués de toute notre énergie, de toute notre ténacité!... Messieurs, l'Entente ne fut que lorsqu'elle devint *cordiale* et nous avons conscience de n'avoir pas peu travaillé à l'avènement de cette *cordialité* enfin triomphante.

Dans cet effort soutenu, nous songions, certes, au profit des grands intérêts moraux et matériels de deux puissantes nations, nous voulions apporter un appoint considérable à la prospérité de l'industrie, du commerce français, et aussi notre pierre à la grandeur de la France; mais nous faisions plus et mieux : nous servions la cause sublime de la civilisation et de l'humanité, en collaborant à assurer la paix du monde.

Aujourd'hui, au milieu de cet incomparable tournoi où se mesurent pacifiquement tant de champions du génie humain, parmi lesquels, Messieurs, vous aurez peut-être quelque peine à discerner les plus dignes, c'est, je vous assure, pour le Président de la Section française, une joie sans mélange que de vous remercier du concours et de la sympathie dont vous entourez ainsi l'œuvre du Comité français. Si d'autres, par le monde, rêvent encore confusément de luttes barbares, aucun écho ne leur répondra et ils resteront fatalement isolés. C'est en l'honneur de la Paix qu'ici nous levons nos verres : l'Exposition franco-britannique de Londres est un nouvel hymne à sa beauté sans égale, et tous ceux qui l'aiment des deux côtés du détroit rediront ses louanges, si haut, si fort, si passionnément que, peut-être à la fin, nul ne s'avisera de la menacer, même d'un geste imprudent, même d'un mot inopportun : elle planera au-dessus de tout et de tous, entourée d'amour et de respect par l'humanité entière.

Des applaudissements unanimes et prolongés saluèrent cette belle péroraison.

Après lui, sir Jonh Cockburn, au nom du Comité exécutif anglais de l'Exposition, remercia M. le sénateur Émile Dupont de l'accueil que les Français venaient de faire à leurs collègues du jury anglais. Il parla ensuite avec enthousiasme de cette entente qui n'est plus maintenant une simple formule abstraite, mais qui est vivante dans les cœurs et, faisant allusion à l'accord parfait qui n'a cessé de régner dans les opérations du jury franco-anglais, il ajouta que Anglais et Français ne sont plus des étrangers, mais qu'ils sont maintenant des voisins et des amis.

M. le sénateur Lourties remercia en son nom et au nom de M. le sénateur Viger pour le Comité agricole, et de M. le sénateur Saint-Germain, pour la Section coloniale française, M. le sénateur Émile Dupont, pour la façon éloquente dont il avait parlé de l'effort fait en commun dans les différentes sections du Groupe français pour assurer le triomphe de l'Exposition franco-britannique.

DISCOURS DE M. LOURTIES

Vice-président du Sénat.

Mes excellents collègues et amis, Viger et Saint-Germain, me demandent de répondre, au nom des présidents du Comité de l'agriculture et du Comité colonial, en même temps qu'au nom du président du Groupe de l'économie sociale, aux paroles si aimables que l'éminent président de la Section française à l'Exposition franco-britannique a bien voulu adresser à ses collègues du Sénat pour la part respective qu'ils ont prise à l'organisation de cette belle manifestation du travail et de la production française. Je défère volontiers à leur désir.

En nous remerciant, notre collègue et ami, M. Dupont, a renversé les rôles. Nous n'avons fait que notre devoir, rien de plus, en collaborant sous sa haute direction à la participation de notre pays à l'Exposition franco-britannique ; et nous l'avons fait d'autant plus volontiers que nous avons éprouvé une satisfaction toute particulière à voir les hautes notabilités du monde économique de cette grande cité et de l'Angleterre convier la France à une grande lutte pacifique qui ne devrait laisser après elle que des victoires, avec pas mal de leçons et d'enseignements.

Cette superbe manifestation de l'activité nationale de

deux grands pays est une œuvre d'initiative qui fait le plus grand honneur à ceux qui l'ont prise, à la Chambre de Commerce de Londres et au Comité français des Expositions à l'étranger.

J'ai eu la satisfaction de suivre le Comité français au cours des quinze dernières années, dans les expositions internationales auxquelles la France a participé : Anvers, Amsterdam, Bruxelles, Liège, et je me plais à rendre une fois de plus un public hommage à l'effort considérable qu'il a fait, dans chacune de ces circonstances, pour représenter dignement la France.

Mais jamais, je le dis hautement ici, le Comité français n'y a mieux réussi que pour l'Exposition franco-britannique de 1908, qui aura une page des plus brillantes au livre d'or des expositions françaises à l'étranger.

Le mérite en revient tout entier à cette grande association et à ses organisateurs, et, en particulier, à mon vaillant collègue et ami, M. Dupont, qui a présidé aux destinées de la Section française avec tant d'activité, de compétence et d'autorité.

La France ne peut que lui être reconnaissante de l'œuvre qu'il a accomplie avec un succès que tout le monde se plaît à reconnaître. Honneur aussi, Messieurs, aux exposants qui ont dû s'imposer, une fois de plus, les plus sérieux sacrifices. Honneur aux membres du Jury d'admission et du Jury de récompense. Leur concours a été acquis sans réserve au président de la Section française.

Cette grande et belle Exposition de Londres ne peut que laisser chez nos deux peuples les meilleurs et les plus durables souvenirs.

J'ai grande confiance, quant à moi, qu'elle aura les plus heureux résultats au point de vue économique et j'y applaudis de tout cœur, et, ce qui m'est non moins agréable, qu'elle contribuera à resserrer les liens d'amitié qui unissent la France et l'Angleterre et à fortifier l'Entente cordiale, que je désire durable et féconde.

Je suis sûr, Messieurs, d'être le fidèle interprète des sentiments de tous mes compatriotes présents à ce banquet en déclarant que nous emporterons de notre séjour à Londres, pendant les opérations du Jury, les impressions les plus heureuses pour les relations aimables que nous avons eues avec les membres du Jury anglais et le cordial accueil que nous avons reçu dans la grande et belle capitale du Royaume-Uni. J'ajoute que nous saurons montrer plus que jamais, dans l'avenir, à nos voisins d'outre-Manche, que ce sont vertus éminemment françaises que d'être fidèle à ses amitiés et de se souvenir.

Je lève mon verre en l'honneur de la prospérité de l'Angleterre et de la France et à leur union féconde pour le plus grand bien de cette trilogie idéale dont parlait tout à l'heure M. Dupont, la paix mondiale, la civilisation et l'humanité.

Enfin, Messieurs, je termine en confondant dans la même santé les organisateurs anglais et français de l'Exposition franco-britannique, et en vous proposant un triple hourrah en l'honneur de notre cher président M. Dupont.

DÉJEUNER OFFERT PAR LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL ANGLAIS

Le jeudi 17, les membres des jurys de groupe se réunissaient à leur tour dans la matinée et commençaient leurs opérations.

A une heure, ils étaient reçus au Garden-Club par M. Imre Kiralfy, commissaire général, qui leur offrait un déjeuner.

Au dessert, M. Kiralfy prit le premier la parole; après avoir porté les santés de S. M. le Roi, de la Reine, de la famille royale et de M. Fallières, il remercia les assistants du zèle dont ils avaient témoigné au cours des opérations délicates dont ils étaient chargés.

A son tour, M. Jules Hetzel, vice-président du Comité français des Expositions à l'étranger, vice-président de la Commission supérieure française à l'Exposition franc-obritannique, excusa M. Émile Dupont, qui, retenu, n'avait pu prendre part au déjeuner, et parla au nom du Comité français des Expositions à l'étranger.

M. le sénateur Viger, ancien ministre de l'Agriculture, président du Comité agricole e horticole français des Expositions internationales, prononça ensuite la spirituelle allocution suivante :

ALLOCUTION DE M. VIGER

Sénateur
Ancien ministre de l'Agriculture,
Président du Comité agricole et horticole français
des Expositions internationales.

Monsieur le Commissaire général,
Messieurs,

On me dit que je dois parler au nom de mon collègue et ami Saint-Germain, président du Comité colonial et en mon nom personnel comme président du Comité agricole et horticole français des Expositions internationales.

Je me conforme à l'ordre qui m'est donné au nom de mon excellent collègue du Sénat, M. le président Dupont, qui, actuellement, est le général dont je suis un des aides de camp, ainsi que mon ami Saint-Germain.

Nos deux Comités ne sont pas, en effet, des compartiments étanches par rapport au Comité des Expositions à l'étranger, nous sommes simplement des collaborateurs du grand Comité français et nous marchons ensemble la

main dans la main pour assurer le succès de la participation française dans les Expositions internationales. C'est ainsi que nous avons obtenu une complète réussite à Liège, à Milan, à Saragosse et enfin dans cette grande manifestation dont nous célébrons actuellement l'admirable succès.

Si mon ami Saint-Germain était présent, il confirmerait mes paroles, car le concours de nos deux importants groupements a été acquis dès la première heure à l'œuvre à la fois patriotique et industrielle qu'est l'Exposition franco-britannique. Ce n'est pas toutefois sans que nous ayons eu quelques dialogues mouvementés, voire même des explications un peu orageuses avec l'éminent organisateur de cette Exposition, M. Kiralfy, mais ceci ne nous empêche pas de rendre justice à ses mérites et d'admirer son œuvre. Il sait très bien que, dans les expositions, c'est un peu comme dans les ménages où, après les scènes conjugales les plus violentes, viennent les raccommodements les plus durables.

Le Comité colonial a été heureux de venir, malgré certaines difficultés de sa tâche, exposer à Londres. Il connaît et il apprécie la grandeur coloniale du pays où nous sommes, mais il a tenu à montrer que, dans une sphère plus modeste, nous avons réalisé des progrès qui sont dignes d'attirer l'attention de notre sœur aînée en matière de colonisation. Il sera amplement récompensé de ses efforts s'il a mérité l'approbation de nos amis de ce côté du détroit.

L'agriculture française a trop de reconnaissance à exprimer à l'agriculture de ce pays pour qu'elle n'ait pas tenu à occuper une place dans cette Exposition. Ne savons-nous pas en France que tous les progrès réalisés depuis un siècle chez nous ont été suscités par l'initiatives des agronomes anglais?

N'est-ce pas aux immortelles études de Rhotamstedt par sir John Law et le Dr Gilbert, popularisées en France par les ouvrages et l'enseignement de Grandeau que nous devons ces récoltes abondantes de blé qui nous permettent d'alimenter la nation sans recourir à l'importation étrangère? Ne sont-ce pas les grands sélectionneurs anglais qui ont suscité chez nous les précieux enseignements de Baudement, lesquels ont révolutionné les méthodes d'élevage du bétail et transformé complètement nos vieilles races? De même aussi pour nos races de chevaux, c'est ici que nos éleveurs sont venus chercher des modèles et recueillir des indications qu'ils ont mises à profit au grand avantage de notre production chevaline.

Mon successeur au ministère de l'Agriculture, mon ami M. Ruau, a fait ressortir ici même, dans un éloquent discours, les services rendus par l'agriculture anglaise à notre culture nationale, et je ne puis que m'associer avec plaisir à l'hommage qu'il rendait à cette occasion aux grands agriculteurs anglais, nos illustres précurseurs dans la voie du progrès agricole.

Messieurs,

Nous sommes réunis à l'occasion des opérations du jury, voulez-vous me permettre, comme membre du Jury supérieur, de vous offrir mes plus sincères félicitations pour la manière dont vos opérations, que je suis depuis deux jours, ont été conduites?

J'ai été en effet émerveillé de leur rapidité et en même temps très touché de la cordialité charmante que nos amis les jurés anglais ont apportée dans leurs rapports avec nos jurés nationaux.

Mon ami et collègue Lourties, avec lequel nous avons navigué jadis sur un esquif ministériel souvent secoué par les orages parlementaires, sera certainement de mon avis avec l'expérience qui le distingue en matière de jurys d'expositions.

Nous n'avons vu se produire aucune discussion entre jurés, voire même le moindre dissentiment. Parfois même, nos confrères anglais étaient moins indulgents pour leurs compatriotes que les jurés français.

Je suis donc assuré d'être le fidèle interprète des sentiments de mes amis du Jury français en exprimant leurs sentiments de gratitude à leurs collègues anglais pour la bonne grâce qu'ils ont apportée dans la mission délicate qui leur était confiée.

Mais je m'aperçois que je fais un discours au lieu de me borner à prononcer quelques paroles. Je ne veux pourtant pas me faire rappeler à l'ordre par notre Président, car ce serait la première fois encore, bien que je fasse partie depuis vingt-cinq ans des Assemblées parlementaires.

Mais, avant de terminer, je tiens à m'excuser d'avoir évité de prononcer le mot d'entente cordiale. Ce n'est pas que je sois un partisan un peu tiède de cette Entente — je suis au contraire de ceux qui, depuis longtemps, le gardaient au plus profond de leur cœur avant de l'avoir sur les lèvres. — mais, à mon sens, cet accord intime des deux nations ne résulte pas d'une fantaisie passagère de deux peuples que leurs affinités peuvent réunir momentanément, elle est née au contraire d'une pensée profonde du grand souverain pacifique qui gouverne ce pays, auquel elle a été inspirée autant par ses sentiments personnels que par la synthèse des faits contemporains. Il ne faut donc pas en parler légèrement.

Le mot entente cordiale doit être comme le mot amour dans les unions bien assorties, il faut le pratiquer sans le prononcer trop souvent.

Inspirés les uns et les autres par le grand amour de nos deux patries, nos cœurs palpitent à l'unisson quand il s'agit de sauvegarder leur honneur et leurs intérêts. Et c'est parce que nous sentons que l'Entente cordiale est une garantie de cette défense que nous devons en parler avec une respectueuse déférence.

Voilà pourquoi je lève mon verre à l'union intime des esprits et des cœurs anglais et français et à l'amitié inaltérable de nos deux chères patries pour assurer leur expansion pacifique dans la fécondité du travail et de la paix.

Cette improvisation, fréquemment interrompue par les applaudissements chaleureux des invités, fut suivie de deux discours en anglais par des membres du Comité britannique.

L'après-midi, les jurys de groupe continuèrent leurs travaux qui furent terminés le soir même.

LE JURY SUPÉRIEUR

Pendant ce temps, on procédait de part et d'autre à la constitution du Jury supérieur, qui fut ainsi composé :

Pour l'Angleterre : lord Alverstone, lord-chief justice of England; sir Fletcher Moulton, lord-justice; le vicomte Selby; lord Blyth; sir John-A. Cockburn; Imre Kiralfy, commissaire général; lord Welby; le comte de Jersey ; sir Norman Lockyer; sir William Mather; sir William White; sir Henry Trueman Wood; sir Boverton Redwood.

Pour la France : MM. Emile Dupont, sénateur; Victor Lourties, vice-président du Sénat; Albert Viger, sénateur; Alphonse Pinard, premier vice-président de la Section française; Saint-Germain, sénateur; Gabelle, directeur au ministère du Commerce; Jules Hetzel, G.-Roger Sandoz, Gustave Kester, Charles Jeanselme, Abel Chatenay, J.-L. Brunet, Georges Schwob.

Le vendredi 18, les membres de ce Jury supérieur tenaient leur première réunion constitutive,

Ils nommaient leur bureau qui est ainsi formé :

Président : Lord Alverstone.

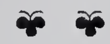
Premiers vice-présidents : M. Emile Dupont et le vicomte Selby; deuxièmes vice-présidents : sénateur Lourties et lord Blyth.

Puis ils désignaient, pour remplir les fonctions de secrétaires, MM. Maurice Estieu, délégué général de la Section française, et Charles Kiralfy, commissaire général adjoint.

Ajoutons que la prochaine réunion du Jury supérieur aura lieu le 13 octobre, à 3 heures, au Commissariat général de l'Exposition, et que le palmarès de l'Exposition sera publié aussitôt après la clôture de ses travaux, c'est-à-dire en novembre.



Exposition Hispano-Française de Saragosse 1908



JURY SUPÉRIEUR

Présidents d'honneur :

S. E. Don Juan Navaro Reverter.
Albert Viger.

Président effectif :

Don Basilio Paraiso.

Vice-Présidents :

Lucien Layus.
D. Paulino Saviron.
Baudouin-Bugnet.
Jules Hetzel.
D. José Pellegero.
D. Santiago Baselga Ramirez.
D. Nicolas de Escoriaza.
D. Adolfo Buylla.
D. Patricio Borobio.

Secrétaires :

D. José Gascon y Marin.
Joseph Stetten.
D. Manuel de Escoriaza.
Louis Soualle.
D. Eduardo Galvez.
D. José Mackenna.

Membres de droit (Présidents de Sections) :

Tomás Torres.
Léon Laguna.
Emile Marot.
Marcel Vacher.
Rafaël Ortiz de Solorzano.
Hilarion Gimeno.
Maristany.
Lizabe.
Albert Domange.
Jenaro Checa.
Manuel Abbad.
José Monegal.
Rodriguez Lacomme.
Gustave Caen.
Mme Caballero,

Enrique Villuendas.
Salvador Perez Laborda.
Gonzalo Calamita.
Mariano de Cavia.
Raphaël Pamplona
Jules Hetzel.
Marceliano Isabal.
Dr Le Page-Viger.
Ricardo Royo.
Albert Leloir.
Ricardo Lozano.
José Esponera.
Tomas Breton.
Ricardo Magdalena.

MEMBRES FRANÇAIS DU JURY DE SECTION



Section I

Agriculture. — Horticulture. Arboriculture.

Vice-Président du Jury : M. Vilmorin (Philippe de), à Paris.

Secrétaire : M. Raynaud, à Biarritz (Basses-Pyrénées).

Membre : M. Ricois (Pierre-Auguste), à Moresville (Eure-et-Loir).

Section II

Matériel et procédés de l'Horticulture et de l'Arboriculture.

Vice-Président du Jury : M. Martinet, à Paris.
Membre : M. Goyer (René), à Limoges (Haute-Vienne).

Section III

Matériel et procédés des exploitations rurales.

Président du Jury : M. Marot (Émile), à Niort (Deux-Sèvres).
Vice-Président : M. Lefebvre-Albaret, à Rantigny (Oise).
Membres : MM. Bajac, à Liancourt (Oise) ; Darley-Renault, à Nemours (Seine-et-Marne) ; Magnier-Bédu, à Groslay (Seine-et-Oise) ; Senet (Adrien), à Nogent-le-Rotrou (Seine-et-Marne).

Section IV.

Enseignement agricole. — Agronomie. Statistique agricole.

Président du Jury : M. Vacher (Marcel), à Paris.

Section V.

Matériel, procédés, produits des exploitations et des industries forestières.

Vice-Président du Jury : M. Rachet (Georges), à Paris.

Section VI.

Alimentation solide.

Vice-Président du Jury : M. Gilles (Georges), à Paris.

Sections VII et VIII.

Alimentation liquide.

Vice-Présidents du Jury : M. Soualle (Louis), à Pont-Sainte-Maxence (Oise). M. Le Grand (Marcel), à Fécamp (Seine-Inférieure).

Secrétaire : M. Robinet (Georges), à Reims (Marne).

Membre : M. Brugerolle (Léopold), à Matha (Charente-Inférieure).

Section IX.

Machines et Transmissions.

Président du Jury : M. Domange (Albert), à Paris.

Section X.

Automobiles. — Cycles. Transports maritimes et fluviaux.

Vice-Président du Jury : M. Stern (Alfred), à Suresnes (Seine).

Membre : M. Ehrenberg (Georges), à Paris.

Section XI.

Mines. — Métallurgie. — Électricité.

Vice-Président du Jury : M. Godard-Desmarest, à Paris.

Membre : M. Louyot (E.), à Paris.

Section XII.

Vêtements.

Vice-Président du Jury : M. Chevreau (Léon), à Paris.

Membre : M. Neveu (Eugène), à Paris.

Section XIII.

Céramique. — Cristallerie.

Vice-Président du Jury : M. Stetten (Joseph), à Paris.

Section XIV.

Cuirs et Peaux.

Président du Jury : M. Caen (Gustave), à Paris.

Section XV.

Fourrures.

Vice-Président du Jury : M. Corby (Th.), à Paris.

Secrétaire : M. Cognacq (Gabriel), à Paris.

Section XVI.

Papier.

Vice-Président du Jury : M. Rivage (D.), à Paris.

Section XVII.

Mobilier. — Tapisserie.

Vice-présidente du Jury : Mme Rigaut, à Paris.

Section XVIII.

Industries chimiques. — Caoutchouc.

Vice-Président du Jury : M. Derrevaux (Henri), à Lille (Nord).

Membre : M. Bergougnan (Mathieu), à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Section XX.

Architecture. — Décoration.

Secrétaire du Jury : M. Guilbert (Albert), à Paris.

Section XXI.

Cartographie.

Vice-Président du Jury : M. Forest (Joseph) à Paris.

Section XXII.

Librairie.

Président du Jury : M. Hetzel (Jules), à Paris.

Section XXIII.

Économie sociale.

Vice-Président du Jury : M. Limozin, à Paris.

Sections XXIV et XXV.

Hygiène.

Président du Jury : M. le docteur Le Page-Viger, à Orléans (Loiret).

Vice-Président : M. le docteur Chervin, à Paris.

Section XXVI.

Brosserie. — Bijouterie. — Orfèvrerie. Jouets. — Chauffage, etc,

Président du Jury : M. Leloir (Albert), à Paris.

Secrétaire : M. Saillard (Gustave), à Biarritz, (Basses-Pyrénées).

Membre : M. Carrière (Ernest), à Paris.

Section XXX.

Photographie. — Imprimerie.

Vice-Président du Jury : M. Mendel (Charles), à Paris.

Colonies.

Membre du Jury : M. Nicolas (Pierre), à Paris.



LE JURY A SARAGOSSE



Les cinq jours consacrés du 30 août au 4 septembre à la formation et à la réunion du Jury supérieur, à la réunion des jurys de classe, à la nomination de leurs présidents et vice-présidents, et enfin au fonctionnement du Jury, furent laborieusement et consciencieusement employés.

Le Président, le premier Vice-Président et le Secrétaire général de la Section française s'étaient rendus à Saragosse; à cet occasion les exposants de la Section agricole et horticole eurent en M. le Ministre Viger un intrépide protecteur dont la bienveillante sollicitude ne fit pas non plus défaut aux autres représentants de l'activité industrielle et commerciale de notre pays.

M. le premier Vice-Président Layus à l'esprit d'organisation duquel il convient de rendre hommage, préparait avec un zèle infatigable la besogne des présidents de classe qui virent leur mission rendue plus facile au moyen des dossiers méticuleusement ordonnancés qui leur furent distribués.

Le Secrétaire général faillit devoir se réfugier dans un doux farniente si M. Layus, devinant son embarras, ne lui eût confié la Vice-Présidence du jury des classes 117 à 120, céramique, cristaux et verreries dont le juré français désigné fit défaut du dernier moment.

Les exposants espagnols étant en nombre de beaucoup supérieur à celui des exposants français (1422 exposants espagnols, 440 français) il fallut négocier avec le Comité exécutif espagnol pour établir une juste proportion entre les jurés de chaque nationalité; finalement 45 jurés et suppléants français collaborèrent avec leurs collègues espagnols à l'examen souvent laborieux des installations d'une même classe dans la Section espagnole qui étaient disséminées dans les différents pavillons.

Cette collaboration, hâtons-nous de le dire, se fit dans un parfait accord, dans lequel il était permis de voir un indice de l'esprit de mutuelle sympathie qui animait espagnols et français.

Le travail d'organisation des bureaux du Jury supérieur et des jurys de classe se fit aussi dans un esprit d'amicale entente entre les deux Comités. Le Palmarès très détaillé que nous publions plus loin nous semble exclure la nécessité de citer ici tous les noms; il nous faut cependant signaler ceux des présidents et des vice-présidents du Jury supérieur, dont la notoriété ou le rôle exige une mention spéciale.

M. Juan Navarro Reverter, l'éminent homme d'État espagnol, ancien ministre des Finances, à côté de M. Viger, ancien ministre de l'Agriculture notre cher et sympathique Président composèrent la Présidence d'honneur; Don Basilio Paraiso, le fils adoptif de la ville immortelle de Saragosse, le grand patriote hispano-français qui fut l'initiateur de la collaboration française à la célébration du centenaire des sièges, fut acclamé président effectif.

Parmi les vice-présidents nous devons une mention particulière au très distingué délégué du Ministre du Commerce, M. Baudouin-Bugnet, le toujours aimable directeur du Personnel de la Marine marchande et des Transports au Ministère du Commerce, et à M. Jose Pellegero, l'homme affable et modeste qui le premier vint à Paris pour sceller l'entente entre le Comité espagnol et le Comité français, ainsi qu'à MM. Jules Hetzel, Nicolas de Escoriaza, Paulino Saviron et Baselga Ramirez, qui nous apportèrent un précieux concours. Citons enfin notre premier vice-président, M. Layus, qui dès le début assuma la lourde tâche d'assurer en deux mois le succès de la participation industrielle et commerciale française,il vient d'ailleurs de recevoir un témoignage de haute estime du Comité français des Expositions à l'étranger qui lui a confié la présidence du Comité d'organisation de l'Exposition des Arts décoratifs à Copenhague en 1909.

Nous devons en outre féliciter spécialement M. Gascon y Marin, l'aimable commissaire général-adjoint, qui remplit, à la satisfaction de tous, les délicates fonctions de secrétaire du jury supérieur.

En résumé, dans les réunions des 30 et 31 août, le Comité espagnol nous concéda pour le Jury supérieur :

1 présidence d'honneur;
3 vice-présidences;
2 secrétariats.

Pour les jurys de sections :

7 présidences;
19 vice-présidences;
5 secrétariats.

Le 1er septembre eut lieu la réunion préparatoire des jurés français qui entrèrent aussitôt en fonctions et se consacrèrent avec un zèle et une activité auxquels il convient de rendre un légitime hommage à l'examen des installations espagnoles et françaises. Il fallut d'autant plus activer les opérations, qu'un certain nombre de jurés était aussi désignés pour l'Exposition franco-britannique et devait être rendus le 15 septembre à Londres.

Nos jurés trouvèrent auprès de leurs collègues espagnols le concours le plus empressé et le désir de leur faciliter leur tâche sans cependant rien abdiquer de leur devoir dans l'accomplissement de leur délicate mission.

Voici le résultat de ces travaux en ce qui concerne la Section française :

48 hors concours ;
192 grands prix ;
68 diplômes d'honneur ;
54 médailles d'or;
30 médailles d'argent;
14 médailles de bronze;
4 mentions honorables;
21 exposants non récompensés;
21 exposants en collectivité;

soit 452 exposants ainsi répartis :

Section agricole et horticole : 130 exposants.

Section industrielle et commerciale : 301 exposants.

Section coloniale : 21 exposants.

On remarquera sans doute le nombre prédominant des grands prix et diplômes d'honneur, qui est facilement explicable.

L'effort fait par l'agriculture, l'horticulture et les industries qui s'y rattachent ainsi que par les autres branches industrielles et commerciales, pour être aussi rapide que l'exigeait la participation tardive de notre pays à l'Exposition de Saragosse, n'était possible qu'en faisant appel à des maisons puissantes déjà rompues aux Expositions. Ce sont elles qui répondirent avec un empressement patriotique à l'appel du Comité français; ces maisons titulaires des plus hautes récompenses aux Expositions antérieures auxquelles elles avaient participé, avaient tous les titres à des récompenses au moins équivalentes qui leur ont été légitimement accordées. Si parfois, en raison de la préparation hâtive de leurs installations, la participation de ces exposants à Saragosse n'a pas été ce qu'elle est chaque fois qu'ils ont le temps nécessaire pour se préparer, il n'eût pas été équitable de leur attribuer des récompenses inférieures à celles dont ils ont déjà été l'objet dans une ou plusieurs expositions antérieures.

Le labeur qui absorba le temps de tous n'exclua pas cependant les manifestations de bonne amitié franco-espagnole. Deux beaux banquets eurent lieu, l'un offert par le Comité espagnol, l'autre par le Comité et les membres du jury français.

Dans l'un comme dans l'autre, Espagnols et Français levèrent leurs verres à l'inaltérable amitié des deux nations; ces sentiments furent traduits tour à tour dans des termes de communicative éloquence par MM. Viger et don Basilio Paraiso; c'est dans l'enthousiasme général que se terminèrent ces deux fêtes qui laissèrent un souvenir ineffaçable chez tous ceux qui y ont assisté.

Il était difficile que le départ des membres du bureau de la Section française et des jurés s'effectuant après un travail de cinq jours, il ne restât pas quelques questions à résoudre finalement par le Jury supérieur; celui-ci se réunit la veille du départ de MM. Viger, Layus et Stetten et il fut décidé que pour clore les opérations, une commission du Jury supérieur espagnol serait désignée et se rendrait à Paris à la fin de septembre afin de mettre tout au point et de signer le procès-verbal consacrant définitivement et d'un commun accord les décisions des jurys de classes et du Jury supérieur.

C'est le 24 septembre au matin qu'arriva à Paris la Commission désignée par le Comité exécutif espagnol; elle se composait de M. Nicolas de Escoriaza, président de la délégation, MM. Jose Gascon, Saviron et Mackenna membres de la délégation.

MM. Layus, premier vice-président de la Section française, Stetten, secrétaire général, se rendirent à la gare d'Orsay pour leur souhaiter la bienvenue.

Ces amis restèrent parmi nous du 24 au 27 septembre et le bureau du Comité français ne négligea rien pour que notre réception correspondît aux marques d'amitié et aux attentions sans nombre dont nous avions été l'objet dans les diverses visites que nous avions faites à Saragosse.

Nous espérions que l'éminent président don Basilio Paraiso viendrait également à Paris; des circonstances indépendantes de sa volonté l'en ont empêché, mais nous avons sa promesse d'une visite prochaine et nous ferons en sorte de lui réserver alors l'accueil chaleureux auquel il a tant de titres.

En dehors des réceptions particulières que le bureau du Comité offrit aux délégués, ceux-ci furent aussi l'objet d'attentions de la part de M. Cruppi, ministre du Commerce qui les invita à déjeuner au Ministère et de M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, qui mit à leur disposition sa loge à l'Odéon, puis au Théâtre Français; ils furent reçus, en l'absence du ministre des Affaires étrangères, par le distingué directeur des affaires politiques et des protectorats, M. Georges Louis.

L'après-midi du samedi 26 septembre fut consacrée à la réunion de la Commission du Jury supérieur au siège du Comité français des Expositions à l'étranger; à l'issue de cette réunion, fut dressé le procès verbal ci-dessous, qui eut l'approbation unanime des délégués des deux Comités et fut revêtu, après lecture, des signatures de chacun d'eux.

« La Commission supérieure de l'Exposition Hispano-Française de Saragosse instituée en vertu d'une décision du Jury supérieur de cette Exposition en date du 3 septembre dernier, s'est réunie le 26 septembre à 2 heures de l'après-midi au siège du Comité français des Expositions à l'étranger, 42, rue du Louvre, à Paris, sous la présidence de M. Viger.

» Étaient présents : MM. Nicolas de Escoriaza, José Gascon y Marin, Paulino Saviron, José Mackenna, délégués espagnols;

MM. Albert Viger, Lucien Layus, Jules Hetzel, Joseph Stetten, délégués français.

» A l'ouverture de la séance, le Président donne connaissance du document suivant de don Basilio Paraiso, président du Comité espagnol :

» M. le Président du Comité de la Section.

» Le Comité exécutif en session du 22 courant
» a décidé, vu l'impossibilité du Président de se
» rendre à Paris pour la réunion de la Commis-
» sion permanente du Jury, de déléguer son vice-
» président M. Nicolas de Escoriaza et de dési-
» gner comme membres de la délégation MM. Gas-
» con, Saviron et Mackenna.

» J'ai l'honneur de vous donner communication
» de cette délibération.

» Que Dieu vous garde de longues années.

» *Le Président*,

» B. Paraiso. »

» Après lecture de ce document, le Président propose d'envoyer à M. Paraiso le télégramme suivant, dont le texte est approuvé à l'unanimité :

« Commission supérieure Exposition hispano-
» française réunie au siège du Comité français
» des Expositions à l'étranger, avant procéder
» aux travaux tient à vous exprimer ses regrets
» votre absence et adresser affectueux compliments
» à éminent et laborieux organisateur de l'œuvre
» commune cimentant l'inaltérable amitié des
» habitants de l'héroïque et immortelle Cité et de
» la France. »

» M. Nicolas de Escoriaza demande ensuite la parole au nom du Comité espagnol de l'Exposition de Saragosse pour exprimer les sentiments de gratitude du Comité à l'égard du Comité français des Expositions à l'étranger dont le concours a été si précieux au succès de l'œuvre commune entreprise par les Français et les Espagnols à Saragosse.

» La Commission charge M. Viger de transmettre ces remerciements à M. le Président Dupont avec l'expression de ses plus sympathiques compliments.

» Le Président donne ensuite la parole à M. Layus, premier Vice-Président, pour faire connaître diverses rectifications, modifications ou additions au palmarès des exposants français dont la nomenclature avec décisions approbatives est annexée au présent procès-verbal.

» La parole est ensuite donnée à M. Gascon y Marin, secrétaire général du jury supérieur et délégué espagnol, pour donner connaissance des opérations des divers jurys de la Section espagnole.

» Les modifications apportées aux opérations des jurys internationaux sont communiquées et approuvées à l'unanimité.

» Les décisions prises par les jurys espagnols en l'absence de leurs collègues français sont également communiquées à la Commission supérieure et approuvées par ladite Commission : chacun de ces procès-verbaux modifiés ou des procès-verbaux n'ayant pas été revêtus de la signature des Jurés français sont revêtus de la signature des deux Présidents de la délégation française et de la délégation espagnole, MM. Viger et Nicolas de Escoriaza pour valoir approbation complète et absolue desdites opérations.

» L'ordre du jour ayant été épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée,

» Paris, le 26 septembre 1908.

» Ont signé : MM. Nicolas de Escoriaza, José Gascon y Marin, Paulino Saviron, José Mackenna, A. Viger, Lucien Layus, Jules Hetzel, Joseph Stetten. »

La séance terminée, M. Viger, Président de la Section française présenta les délégués à M. le sénateur Émile Dupont, Président du Comité Français des Expositions à l'étranger, à M. Pinard, Vice-président, et à M. Sandoz, secrétaire général.

M. le sénateur Émile Dupont, dans une harangue pleine d'affectueuse délicatesse exprima à MM. Es-

coriaza, Gascon, Saviron et Mackenna au nom du Comité français des Expositions à l'étranger son admiration pour l'œuvre patriotique de don Basilio Paraiso qu'il regrettait de ne pas voir à la tête de la délégation et auprès duquel il les pria d'être l'interprète de ses sentiments de sincère cordialité.

« Nous sommes heureux, ajouta M. Émile Dupont, d'avoir, par notre participation à l'Exposition de Saragosse, contribué à faire éclater davantage encore l'affection sincère qui unit désormais les deux nations voisines et amies. Personnellement j'aurais désiré pouvoir assister aux belles fêtes qui accompagnèrent l'inauguration de notre Section française, mais des obligations antérieurement contractées à Londres m'en ont empêché. »

Le soir un banquet, disons plutôt un dîner, réunissait dans une fraternelle intimité les délégués espagnols, les membres du Bureau de la Section française, ainsi qu'un certain nombre de membres du Comité d'organisation, sous la présidence de M. Viger. Le Ministre du Commerce en voyage s'était fait représenter par le très sympathique directeur de son cabinet, M. Bricout; M. Baudouin-Bugnet, délégué officiel du Gouvernement français à l'Exposition de Saragosse était aussi présent.

La représentation officielle n'imprima pas à cette petite fête le caractère cérémonial qu'elle entraîne généralement; tout se passa gaiment et les deux seuls discours de M. Viger et de M. Bricout revêtirent une éloquente et aimable simplicité qui laissa tous les convives sous la plus délicieuse impression.

On se retira tard dans la soirée, beaucoup parmi les présents prenant rendez-vous pour la fin d'octobre, date à laquelle aura lieu la distribution des récompenses qui empruntera certainement une fastueuse solennité à la présence de S. M. le roi Alphonse XIII, accompagné de S. M. la reine Victoria.

Avant de se séparer, l'assistance demanda que des télégrammes fussent envoyés à don Basilio Paraiso, président du Comité exécutif espagnol et à notre ambassadeur à Madrid, M. Revoil; voici le texte de ces deux télégrammes :

« 26 septembre 1908, minuit.

» Don Basilio Paraiso, Zaragoza (Espagne).

» Réunis dans un banquet amical, les représentants de nos deux Comités français et espagnols vous expriment leurs sentiments les plus affectueux et les plus sympathiques à vous qui représentez si noblement la Cité de Saragosse moderne si éprise de travail et de progrès.

» Escoriaza Gascon, Saviron, Mackenna, Viger, sénateur, Layus, Stetten. »

« 26 septembre 1908, minuit.

» Revoil, ambassadeur de la République française, Saint-Sébastien (Espagne).

» Délégués espagnols et représentants du Comité français réunis dans un banquet amical vous expriment leurs sentiments de profonde sympathie et l'expression d'inaltérable gratitude pour les services éminents rendus par vous à la participation française de l'Exposition de Saragosse destinée à resserrer les liens fraternels entre les deux nations latines sœurs.

» Escoriaza, Gascon, Saviron, Mackenna, Viger, sénateur, Layus, Stetten. »

Le lendemain, don Basilio Paraiso répondait par le télégramme suivant :

« Profondément reconnaissant des phrases que la Commission supérieure de l'Exposition Hispano-Française a bien voulu me dédier dans les circonstances qui m'ont privé d'être des leurs et de pouvoir serrer la main de l'illustre Président, mon ami M. Viger; chaque jour je suis plus orgueilleux d'avoir servi ma patrie et Saragosse en initiant l'idée que l'Exposition fût Hispano-Française, non seulement parce que la bonne amitié de la France et de l'Espagne est la garantie du progrès et du développement économique des deux peuples, mais aussi parce que cette œuvre m'a donné l'occasion de me lier d'amitié avec les personnes qui composent le Comité français qui, d'une si brillante façon, a représenté le Gouvernement francais et la France. Je vous salue de la manière la plus cordiale. Paraiso. »

En rentrant en Espagne nos amis les délégués du Jury supérieur espagnol ont aussi envoyé les télégrammes suivants :

« En rentrant Espagne, vous prie agréer mes remerciements et chaleureuses sympathies.

» Escoriaza. »

puis :

« Remerciements pour tous et amitiés.

» Gascon, Saviron. »

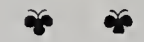
Le Secrétaire général,
J. Stetten.



Exposition Hispano-Française de Saragosse 1908

SECTION FRANÇAISE

Liste des Récompenses



EXPOSANTS

Grand prix spécial

décerné par le Jury supérieur.

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER.

GROUPE I

SECTION I

CLASSES 1, 2, 4, 5, ET 11.

Produits agricoles.

Hors concours.

Raynaud (A.), Biarritz.
Ricois (P.-A.), Moresville.
De Vilmorin, Andrieux et Cie, Paris.

Grands prix.

Couturieux (Charles), Paris.
Famelart, Paris.
Hirsch frères, Paris.
Trouette, Paris.

Diplômes d'honneur.

Bousquet (Fernand-Albert), Paris.
Guillon (Philibert), Paris.
Midy frères, Paris.
Weil (Camille), Toury.

Médailles d'or.

Josset frères, Paris.
Koehly (Joseph), Paris.

Médaille d'argent.

Berger (Ismaël), La Varenne-Sainte-Hilaire.

SECTION II

CLASSES 25, 27, 28, 31 ET 32.

Industrie et matériel horticole.

Hors concours.

Goyer (René), Limoges.
Magnier-Bédu, Groslay.
Martinet, Paris.

Grands prix.

Barbier et Cie, Orléans.
Cayeux et Leclerc, Paris.
Clément (Armand-Lucien), Paris.
Laurent-Opin, Laon.
Moret (Ernest), Tonnerre.
Nomblot-Bruneau Bourg-la-Reine.
Nonin (Auguste), Châtillon.
Redont (Édouard), Paris.
Société anonyme de l'Emmenthal français, Besançon.
Société d'apiculture de l'Aisne, Laon.
Société d'entomologie de France, Paris.
Société française d'encouragement à l'industrie laitière, Paris.
Société nationale d'horticulture de France, Paris.
Syndicat général de l'industrie fromagère de l'Est, Bar-le-Duc.
Tissot (Jean-Claude), Paris.
Touret (Eugène), Paris.
Vacherot (Jules), Paris.

Diplômes d'honneur.

Baltet (Charles), Troyes.
Brancourt (Éloi-Joseph), Crécy-sur-Serre.
Dumont (Albert), Salouël.
Duval (Georges), Lieusaint.
Fontaine-Souverain, Dijon.
Gravereau (Auguste), Neauphle-le-Château.
Lagrange, Oullins.
Lépicier (Ambroise), Machecourt.
Levasseur (Louis-Jacques-Albert), Illiers-l'Évêque.
Levavasseur (Lucien), Angers.
Mery-Picard, Paris.
Millet et fils, Bourg-la-Reine.
Pinguet-Guindon, Tours.
Tatoux (Victor), Paris.

Médailles d'or.

Anfroy (Louis), Andilly.
Beranch (Charles), Paris.
Bernel-Bourette, Paris.
Beusnier (Eugène), Saint-Cloud.
Boucher (Georges), Paris.
Bruant (Georges), Poitiers.
Croibier et fils, Vénissieux.
Levavasseur (Ernest), Orléans.
Lhomme-Lefort, Paris.
Noblecourt (Narcisse), Chambry-sous-Laon.
Ondedieu (Baptiste-Joseph), Laon.
Pernet-Ducher, Vénissieux.
Rivoire et fils, Lyon.
Robert (Louis), Pithiviers.
Robichon (Arthur), Olivet.
Voraz (Louis), Lyon.

Médailles d'argent.

Fédération des Sociétés françaises d'apiculture, Paris.
Guillaud (Auguste), Grand-Lemps.
Iches (Lucien), Paris.
Laporte (Guillaume), Créon.
Linossier (Marius), Paris.
Sonnier (Louis-Albert), Charny.

Médailles de bronze.

Bernet (Marcel), Saint-Ponange.
Camus (Henri-Ernest), Chaource.
Catois (Félix), Charmes.
Fourgny (Gaëtan), Chéry-les-Pouilly.
Guyot (Émile), Lavigny.
Herbert (Fernand), Bernot.
Lempernesse (Arthur-Virgile), Coucy-le-Château.
Mennechet (Donat), Macquigny.
Robert-Aubert (L.), Saint-Just-en-Chaussée.

SECTION III

Classes 14 à 18.

Machines agricoles.

Hors concours.

Bajac (A.), Liancourt.
Darley-Renault, Nemours.
Lefebvre-Albaret, Rantigny.
Magnier-Bédu, Groslay.
Marot et Cie, Niort.
Senet (Adrien), Nogent-le-Rotrou.

Grands prix.

Beaupré, Montereau.
Egrot et Cie, Paris.
Gaulin, Paris.
Gougis, Auneau.
Guichard, Lieusaint.
Guillaume, Paris.
Marmonier fils, Lyon.
Puzenat et fils, Bourbon-Lancy.
Simon frères, Cherbourg.
Simoneton, Paris.
Souchu-Pinet, Langeais.
Vidal-Beaume, Boulogne-sur-Seine.

Diplômes d'honneur.

Dumaine, Moissy-Cramayel.
Laffly, Boulogne-sur-Seine.
Meslé (Ferdinand), Nevers.

Médailles d'or.

Caruelle, Origny-Sainte Benoîte.
Dautier, Paris.
Le Grand de Mersey, Montbellet.

Médailles d'argent.

Bristiel et Cie Pau.
Marois, Versailles.
Voitellier, Paris.

Médaille de bronze.

Société des Aviculteurs français, Paris.

SECTION IV

Classes 33 et 34.

Enseignement agricole. — Agronomie.

Hors concours.

Vacher (Marcel), Paris.

Grands prix.

Berge (René), Paris.
Rémy (Henri), Neuvillette.
Syndicat central des agriculteurs de France, Paris.

Diplômes d'honneur.

Société d'Encouragement à l'agriculture d'Orléans, Orléans.
Société des viticulteurs de France, Paris.

Médaille d'or.

Société centrale d'agriculture de la Haute-Garonne, Toulouse.

SECTION V

Classes 38 a 45

Forêts.

Hors concours.

Rachet (Georges), Paris.
Rigaut (Mme Louis,) Paris.

Grands prix.

Benex (Albert), Paris.
Hollande (Jean), Paris.

Diplôme d'honneur.

Fettu (Eugène), Paris.

Médaille d'or.

Sébastien (frères), Paris.

GROUPE II

SECTION VI

Classes 64 a 74, 83 a 85, 90 a 91.

Aliments solides et huiles comestibles.

Hors concours.

Gilles (Georges), Paris.

Grands prix.

Braquier (Léon), Verdun.
Durand (Albert), Carcassonne.
Prévet (Charles) et Cie, Paris.

Diplômes d'honneur.

Maître frères, Billancourt.
Mosser (Veuve) et Elbel, Nancy.
Tivollier (Emmanuel), Toulouse.

Médailles d'or.

Chevalier (Louis), Paris.
Gosse, Delleaux et Cie, Boué.

Médaille d'argent.

Denizot (A.), Reims.

SECTION VII

CLASSES 75 A 79, 82, 86 A 89.

Vins, cidres. — Bières. — Eaux minérales.

SECTION VIII

CLASSES 80 ET 81.

Alcools et liqueurs.

Hors concours.

Brugerolle (Léopold), Matha.
Le Grand (Marcel), Fécamp.
Robinet (Georges), Reims.
Soualle (Louis), Pont-Sainte-Maxence.

Grands prix.

Charton (C.) fils, Beaune.
Chevallier-Appert, Paris.
Cointreau fils, Angers.
Collectivité du Syndicat du commerce des vins de Champagne. Reims.
En participation :
Veuve Clicquot-Ponsardin (Werlé et Cie, successeurs).
Delbeck et Cie (de la Morinerie, Delbeck et Cie, successeurs).
Goulet (Georges). (Veuve Goulet et Cie, successeurs.)
Heidsieck et Cie (Walbaum, Luling, Goulden et Cie, successeurs).
Heidsieck (Charles).
Irroy (Ernest), (Blondeau, Berque et Cie, successeurs).
Mumm et Cie (G.-H.).
Piper-Heidsieck (Kunkelman et Cie, successeurs).
Pommery et Greno (Louise Pommery frères et Cie, successeurs).
Roederer (Louis) (L. Olry-Roederer, successeur).
Ruinart père et fils.
Saint-Marceau (de) et Cie (André Givelet et Cie, successeurs).
Ayala et Cie.
Deutz et Geldermann (Lallier, Van Cassel, Durvin et Cie, successeurs).
Duminy et Cie (Couvreur et Cie, successeurs).
Duc de Montebello, (Alfred de Montebello et Cie).
Moët et Chandon (Chandon et Cie, successeurs).
Pol Roger et Cie.
Dinet, Peuvrel et fils (G. Loche, successeur).
Geisler et Cie.
Binet fils et Cie (Veuve Binet fils et Cie, successeurs).
Dumas-Fillon, Lyon.
Dumesnil frères, Paris.
Forsans (Paul), Lagor.
Fourcy (Paul), Nangis.
Gabolde-Get (Louis), Revel.
Grandes brasseries réunies de Maxéville, Maxéville Nancy.
Havy (Alfred), Paris.
Lafond frères (Henry Turpin), Rouen.
Larue (Auguste), Paris.
Lignon (Achille), Lyon.
Lillet frères, Podensac.
Malaquin (Eugène), Paris.
Marnier-Lapostolle (Louis-Alexandre), Paris.
Moineaux et Bardin, Paris.
Monis et Cie, Jarnac.
O'Scanlan et Mandeix, Le Havre.
Pagès-Ribeyre, Le Puy.
Pellisson père et Cie, Cognac.
Querhoënt (J. de), Le Havre.
Restaurant Paillard, Paris.
Ricqlès (de) et Cie, Saint-Ouen.
Simon aîné, Chalon-sur-Saône.
Société anonyme des Eaux minérales d'Evian-les-Bains, Evian-les-Bains.
Solères, Paris.
Vert (B.) et Cie, Jarnac.
Vichy (Compagnie fermière de l'établissement thermal de), Vichy.
Violet frères, Thuir.

Diplômes d'honneur.

Blanchet (Charles), Beauvais.
Blonde (Jules), Paris.
Crémont-Monquet, Lille.
Decroze (Louis-Georges), Pont-Sainte-Maxence.
Dussaux (Pierre), Paujas.
Fournier-Demars, Saint-Amand-Montrond.
Hanier (Charles), Saint-Cloud.
Hérouart (Henri), Beauvais.
Mauprivez-Leroy (Charles), Compiègne.
Mommessin (J.), Charnay-les-Mâcon.
Pourvoyeur (Edmond), Ribécourt.
Rigaud (Mme Veuve Louis), Paris.

Médailles d'or.

Baivel (Charles), Brionne.
Bourbonnais (Gustave), Marolles-en-Hurepoix.
Brissot (Paul), Provins.
Distillerie de la Rhodine, Cires-les-Mello.
Dorsemaine fils, Montfort-l'Amaury.
Julien (Victor), Lavaur.
Maupassant (comte Ch. de), Paris.
Union des détaillants, Paris.

Médailles d'argent.

Andrieu (Louis), Toulouse.
Bazin (Pierre), Pont-Sainte-Maxence.
Delelée-Prehaut (Marie), Pré-en-Pail.
Lemelle (Georges), Pont-Sainte-Maxence.
Massé (D.), et Cie, Beuvraignes.
Poulin (Léonce), Pont-Sainte-Maxence.
Soulié (Félix), Bordeaux.

GROUPE III

SECTION IX

CLASSES 92 A 101.
CLASSES 128 A 132 (en partie).

Machines. — Transmissions. — Électricité.

Hors concours.

Domange (A.) et fils, Paris.

Grand prix.

Barbier, Bénard et Turenne, Paris.

SECTION X

CLASSES 102 A 106.

Transports.

Hors concours.

Darracq (A.) et Cie, Suresnes.
Ehrenberg (Georges), Paris.
Bergougnan et Cie, Clermont-Ferrand.

Grands prix.

Chapelle (Charles), Paris.
Niclausse (J.-A.), Paris.

Diplôme d'honneur.

Hammond, Mouter et Cie, Paris.

SECTION XI

CLASSES 107 A 113.
CLASSES 128 A 130 (en partie).

Mines. — Industrie métallurgique. Construction.

Hors concours.

Godard-Desmarest, Paris.
Louyot (E.), Paris.

Grands prix.

Baudet, Donon et Cie, Paris.
Cavallier, Pont-à-Mousson.
Compagnie pour la fabrication des compteurs et matériel d'usines à gaz, Paris.
Crépelle-Fontaine, la Madeleine-lez-Lille.
Hillairet-Huguet, Paris.
Richard (Jules), Paris.

Diplômes d'honneur.

Baudon et Cie, Ronchin-lez-Lille.
Pachy (Edmond), Roubaix.

Médailles d'or.

Amouroux (E.), Paris.
Froudière (André), Paris.

SECTION XII

CLASSES 114 A 116.

Tissus.

Hors concours.

Mouilbau, Chevreau et Cie, Paris.
Neveu et fils (E.), Paris.

Grands prix.

Besselièvre (Louis) et Cie, Maromme.
Chanée, Paris.
Fraenckel-Blin, Elbeuf.

Diplômes d'honneur.

Bouix (Lucien), Paris.
Huet (André) et Cie, Paris.

Médaille d'or.

Delignon, Qui-Non (Annam).

Médaille d'argent.

Dreyfus (Édouard), Paris.

SECTION XIII

CLASSES 117 A 120

Céramique. — Cristaux. — Verrerie.

Membre du jury.

Stetten (Joseph), Paris.

Grands prix.

Gaudin (Félix), Paris.
Harant et Guignard, Paris.
Manufacture des glaces et produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, Paris.

Médailles d'or.

Bloch (J. et M.), Paris.
Frugier, René et Cie, Limoges (Haute-Vienne).
Gentil et Bourdet, Billancourt.
Mansard et Houry, Paris.

SECTION XIV

CLASSES 123 ET 124, 133 ET 134.

Cuirs et peaux. — Chaussures.

Hors concours.

Masurel et Caen, Paris.

Grands prix.

Combe et fils et Cie, Paris.
Enault et Cie, Paris.
Floquet (Fernand) et fils, Saint-Denis.
Lanier (Victor), Paris.
Marchand (Charles), Paris.
Rogie (Eugène), Lille.

Médaille d'argent.

Loshuertos (Tomas), Hasparren.

SECTION XV

CLASSES 121 ET 122.

Vêtements et accessoires.

Hors concours.

Cognacq *(La Samaritaine)*, Paris.
Corby (Th.), Paris.

Grands prix.

Berthelot (E.), Paris.
Bertout et Got, Paris.
Bessand, Bigorne et Cie *(La Belle Jardinière)*, Paris.
Billaud, Fillias et Cie, Paris.
Bogler, Paris.
Carette, Paris.
Dheilly, Villers-Bretonneux.
Établissements Révillon frères, Paris.
Fillot, Ricois, Lucet et Cie *(Au Bon Marché)*, Paris.
Grison et Cie, Paris.
Jungmann (Félix) et Cie, Paris.
Kahn (Paul), Paris.
Kriegck (Nicolas), Paris.
Laguionie et Cie *(Au Printemps)*, Paris.
Liaud frères, Paris.
Marescot (P.), Paris
Meyer et Cie *(Au Louvre)*, Paris.
Nisseron (Antoine-Auguste), Paris.
Philippe, Vialar et Cie, Paris.
Rousseau (Amédée-Georges), Paris.
Ruzé et Cie, Paris.

Diplômes d'honneur.

Alexandre (Marguerite), Paris.
Courtois (A.), Paris.

Raux, Caill et Cie, Paris.
Schulmann (J. et L.), Paris.

Médaille d'argent.

Desgrandchamps, Paris.

SECTION XVI

CLASSES 125 A 127.

Papiers.

Hors concours.

Rivage (D.), Paris.

Grands prix.

Abadie (Michel), Paris.
Braunstein et Cie, Paris.

SECTION XVII

CLASSES 135 A 141.

Mobilier.

Hors concours.

Rigaut (Mme Louis), Paris.

Grands prix.

Braquenié et Cie, Paris.
Cheminais (C.) et Cie, Paris.
Clair (Maxime), Paris.
Jeanselme (Charles), Paris.
Jémont (Sylvain), Paris.
Mercier (H.), Paris.
Poteau, Paris.
Rémon (Ph.), Paris.

Diplômes d'honneur.

Bouix (Lucien), Paris.
Chanée (Henri), Paris.

Médaille d'or.

Bury (Victor), Paris.

Médaille d'argent.

Gonot (G.), Paris.

GROUPE IV

SECTION XVIII

CLASSES 142 A 150 ET 154.

Produits chimiques. — Pharmacie.
Parfumerie. — Caoutchouc.

Hors concours.

Derrevaux (Henri), Lille.
Mouilbau, Chevreau et Cie, Paris.
Société générale des établissements Bergougnan et Cie, Clermont-Ferrand.

Grands prix.

Chassaing et Cie, Paris.
Detourbe (Maurice), Paris.
Klotz (H. et G.) et Cie, Paris.
Leprince (Maurice), Paris.

Diplôme d'honneur.

Rigaud (V.), Paris.

Médaille d'or.

Sturm (Albert), Paris.

GROUPE VI

SECTION XX

CLASSE 184 A 187.

Architecture. — Décoration.

Hors concours.

Guilbert (Albert), Parts.

Grands prix.

Bigaux (Louis), Paris.
Bigot (Alexandre), Paris.
Borderel, Boyer et Cie, Paris.
Gaudin (Félix), Paris.
Guillaume (Henri), Paris.
Kovacs (André), Paris.
Lachenal (Edmond), Paris.
Levasseur (H.), Paris.
Méricskay (François), Paris.
Pillet (Charles), Paris.
Scheidecker (Frank), Paris.
Schwartz et Meurer, Paris.
Vinant (Georges), Paris.

Diplômes d'honneur.

Bliault (Eugène), Paris.
Decœur (Émile), Paris.
Lelièvre (Eugène), Paris.
Pellissier (Bruno), Paris.

GROUPE VII

SECTION XXI

CLASSES 188 A 211.

Pédagogie.

SECTION XXII

CLASSE 212.

Librairie. — Cartographie.

Hors concours.

Forest (Joseph), Paris.
Hetzel (Jules), Paris.

Grands prix.

Annuaire du Commerce Didot-Bottin, Paris.
Cercle de la Librairie, Paris.
Colin (Armand) et Cie, Paris.
Gauthier-Villars, Paris.
Hachette et Cie, Paris.
Hollier-Larousse et Cie.
Laurens, Paris.
Layus (Lucien), Paris.
Plon-Nourrit et Cie, Paris.
Société d'encouragement à l'art et à l'industrie, Paris.

Diplômes d'honneur.

Allemagne (Henry D'), Paris.
Société de propagation des livres d'art, Paris.
Vuibert et Nony, Paris.

Médailles d'or.

Challamel, Paris.
Grus (Lucien), Paris.
Guiffrey (Jean), Paris.
Vermot, Paris.

Médailles d'argent.

Cillard (D.), Paris.
Lycée national de Foix, Foix.
Perrier (École française), Barcelone.

Médailles de bronze.

Croizier (abbé Ferdinand), Blois.
Nérini (Emmanuel), Paris.

Mention honorable.

Thomas (Louis-Joseph), Nice.

GROUPE VIII

SECTION XXIII

CLASSES 213 A 261.

Économie sociale.

Membre du jury.

Limozin (Joseph).

Hors concours
(par décision du jury supérieur.)

Chambre syndicale des négociants commissionnaires et du commerce extérieur, Paris.
Union pour l'amélioration des conventions commerciales entre la France et l'Espagne, Paris.

GROUPE IX

SECTIONS XXIV et XXV

CLASSES 262 A 330.

Hygiène.

Hors concours.

Chervin (Dr), Paris.
Le Page-Viger (Dr Charles), Orléans.

Grands prix.

Bardy, Paris.
Beurnier (Louis), Paris.
Bezault, Paris.
Bouisseren (H. Vergne et G. Bouisseren), Paris.
Flicoteaux, Borne, Boutet, Paris.
Lequeux (Paul), Paris.
Plisson (Alfred), Paris.

Diplômes d'honneur.

Dumouthiers (Gustave), Paris.
Rainal frères, Paris.
Wickham, Paris.

Médailles d'or.

Breton (Van Stenbrugghe et Breton), Paris.
Corbeil (Albert), Paris.
Lapierre (René-Victor), Neuilly-sur-Seine.
Legros (Georges), Paris.
Lucien-Graux (Dr), Paris.
Pannetier (A.), Commentry.

Médailles d'argent.

Bonjean, Paris.
Naline (Abel), Villeneuve-la-Garenne.
Société *Le Ferment,* Paris.
Thouvenin (Dr), Bonnelles.

Médaille de bronze.

Hartenberg (Dr Paul), Paris.

Mentions honorables.

Mathé (Dr), Paris.
Picquet (Maurice), Crécy-sur-Serre.
Ramally (Dr Henri), Noyon.

GROUPE X

SECTIONS XXVI ET XXIX.

CLASSES 337, 340, 341, 344, 347 ET 349.

Industries diverses.

Hors concours.

Carrière (Ernest), Paris.
Leloir frères, Paris.
Saillard (Gustave), Biarritz.

Grands prix.

Boucheron, Radius et Cie, Paris.
Christofle et Cie, Paris.
Dupont (E.) et Cie, Paris.
Fouquet (Georges), Paris.
Henry frères et Cie, Paris.
Lipmann frères, Besançon.
Mutin (Charles), Paris.
Sandoz (Gustave-Roger), Paris.
Templier (Paul) fils, Paris.
Téterger (Henry) fils, Paris.
Vaguer (Léon), Paris.
Weil (Daniel), Paris.

Médaille d'argent.

Delaunay (A.), Pont-Sainte-Maxence.

SECTION XXVIII

CLASSES 343 A 345.

Arts militaires.

Grand prix.

Mimard, Blachon et Cie, Saint-Étienne.

SECTION XXX

CLASSE 346.

Photographie. — Imprimerie. — Photogravure.

Hors concours.

Mendel (Charles), Paris.

Grands prix.

Béllieni (Henri), Nancy.
Compagnie des chemins de fer du Midi, Paris.
Compagnie des chemins de fer d'Orléans, Paris.
Compagnie des chemins de fer P.-L.-M., Paris.
Grieshaber frères et Cie, Paris.
Le Vasseur et Cie, Paris.
Montarnal (de), Paris.
Nadar (Paul), Paris.
Pichot, Paris.
Société anonyme des établissements Demaria-Lapierre, Paris.
Société anonyme des plaques J. Jougla, Paris.
Société industrielle de photographie, Rueil.

Diplômes d'honneur.

Compagnie française des papiers photographiques, Paris.
Michel (Victor), Paris.

Médaille d'or.

Estieu (Maurice), Paris.

SECTION COLONIALE FRANÇAISE

Membre du jury.

Nicolas (Pierre),

Grands prix.

Gouvernement général de Madagascar.
Gouvernement général de l'Afrique occidentale.
Gouvernement du Sénégal.
Gouvernement de la Guinée.
Gouvernement de la Côte d'Ivoire.
Gouvernement du Dahomey.
Gouvernement du Haut-Sénégal-Niger.
Gouvernement général de l'Indo-Chine.

Diplômes d'honneur.

Direction de l'agriculture de Madagascar.
Inspection de l'agriculture de l'Afrique occidentale française.
Direction de l'agriculture de l'Indo-Chine.
Comité local du Tonkin.
Comité local de Cochinchine.

Médaille d'or.

Station d'essai de Nanisana.

Médaille de bronze.

Bordeneuve.



Récompenses obtenues par les exposants

SECTIONS	HORS CONCOURS	GRAND PRIX	DIPLOME D'HONNEUR	MÉDAILLE OR	MÉDAILLE ARGENT	MÉDAILLE BRONZE	MENTION HONORABLE	EXPOSANTS non récompensés	EXPOSANTS en collectivité	TOTAL	
Hors section	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1	
1	3	4	4	2	1	»	»	»	»	14	Section agricole et horticole : 130 exp.
2	3	17	14	16	6	9	»	6	»	71	
3	6	12	3	3	3	1	»	3	»	31	
4	1	3	2	1	»	»	»	»	»	7	
5	2	2	1	1	»	»	»	»	»	6	
6	1	3	3	2	1	»	»	»	»	10	Section industrielle : 301 expos.
7 et 8	4	31	12	8	7	»	»	1	21	84	
9	1	1	»	»	»	»	»	1	»	3	
10	3	2	1	»	»	»	»	2	»	8	
11	2	6	2	2	»	»	»	»	»	12	
12	2	3	2	1	1	»	»	»	»	9	
13	1	3	»	4	»	»	»	1	»	9	
14	1	6	»	»	1	»	»	»	»	8	
15	2	21	4	»	1	»	»	»	»	28	
16	1	2	»	»	»	»	»	»	»	3	
17	1	8	2	1	1	»	»	1	»	14	
18	3	4	1	1	»	»	»	»	»	9	
20	1	13	4	»	»	»	»	»	»	18	
21 et 22	2	10	3	4	3	2	1	»	»	25	
23	2	»	»	»	»	»	»	»	»	2	
24 et 25	2	7	3	6	4	1	3	»	»	26	
26 et 29	3	12	»	»	1	»	»	»	»	16	
28	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1	
30	1	12	2	1	»	»	»	»	»	16	
Sect. coloniale	»	8	5	1	»	1	»	6	»	21	Section coloniale
	48	192	68	54	30	14	4	21	21	452	

Récompenses obtenues par les collaborateurs

SECTIONS	GRAND PRIX	DIPLOME D'HONNEUR	MÉDAILLE OR	MÉDAILLE ARGENT	MÉDAILLE BRONZE	MENTION HONORABLE	TOTAL	
Hors section	»	2	4	4	3	4	17	collaborateurs.
1	»	»	5	4	4	»	13	Section agricole et horticole : 135 collaborateurs.
2	»	3	17	20	6	»	46	
3	»	6	16	22	17	»	61	
4	»	1	1	3	»	»	5	
5	»	1	4	3	2	»	10	
6	»	2	1	1	1	»	5	Section industrielle : 358 collaborateurs.
7 et 8	»	1	11	17	21	3	53	
9	»	1	»	»	»	»	1	
10	»	»	4	3	7	»	14	
11	»	»	10	6	»	»	16	
12	»	»	5	13	14	1	33	
13	»	»	7	1	»	»	8	
14	»	2	4	3	2	»	11	
15	»	1	25	17	11	»	54	
16	»	5	5	4	2	»	16	
17	»	1	9	8	5	»	23	
18	»	1	7	13	5	3	29	
21 et 22	»	2	5	8	4	2	21	
24 et 25	»	»	6	11	4	»	21	
26 et 29	»	2	16	8	1	»	27	
30	»	3	9	6	7	1	26	
Sect. coloniale	1	»	1	1	1	»	4	Section coloniale : 4 collaborateurs.
	1	34	172	176	117	14	514	

COLLABORATEURS

GROUPE I

SECTION I

Classes 1, 2, 3, 4, 5 et 11.

Produits agricoles.

Médailles d'or.

Cazaneau, de la maison Raynaud.
Joubert, de la maison Weil.
Lelard (Auguste), de la maison Ricois.
Lemoy (Hippolyte), de la maison Vilmorin, Andrieux et Cie.
Trouette (Dr Jean), de la maison Trouette.

Médailles d'argent.

Guibert (Ernest), de la maison Koehly.
Kannapel, de la maison Couturieux.
Rougerie (Lucien), de la maison Vilmorin, Andrieux et Cie.
Verlot (Théodore), de la maison Vilmorin, Andrieux et Cie.

Médailles de bronze.

Bodin (Pierre), de la maison Ricois.
Chaboche (Armand), de la maison Ricois.
Legros (Paul), de la maison Vilmorin, Andrieux et Cie.
Seguin (Eugène), de la maison Vilmorin, Andrieux et Cie.

SECTION II

Classes 25, 27, 28, 31 et 32.

Industrie et matériel horticoles.

Diplômes d'honneur.

Bois, de la Société Nationale d'Horticulture de France.
Masdoumier (Pierre), de la maison Goyer.
Racaud (Carlos), de la maison Martinet.

Médailles d'or.

Baltet (Lucien), de la maison Baltet.
Blanchelande, de la maison Martinet.
Bardou (Jean), de la maison Goyer.
Dupan, de la maison Nomblot-Bruneau.
Gibault, de la Société Nationale d'Horticulture de France.
Renard-Gillard, du Syndicat général de l'Industrie fromagère de l'Est.
Gire, de la maison Martinet.
Gonnot, de la maison Martinet.
Gravereau (Mme), de la maison Gravereau.
Guy-Moussu, de la Société française d'encouragement à l'industrie laitière.
Jourdain (Georges), de la maison Pinguet-Guindon.
Maunené, de la maison Hachette et Cie.
Mesnard (François), de la maison Millet et fils.
Oestenbroeck (William), de la maison Tissot.
Olivet (Fernand), de la maison Nonin.
Sontag, de la maison Vilmorin, Andrieux et Cie.
Touret (Basile), de la maison Touret.

Médailles d'argent.

Bernard (Henri), de la maison Vilmorin, Andrieux et Cie.
Chevalier (Jacques), de la maison Voraz.
Coyer (Henri), de la maison Fontaine-Souverain.
Devauchelle (Alfred), de la maison Dumont.
Ehrhardt, de la maison Vilmorin, Andrieux et Cie.
Lanson, de la maison Nomblot-Bruneau.
Lapaix (A.-J.), de la maison Lhomme-Lefort.
Launay (Maurice), de la maison Touret.
Meunier, de la maison Nomblot-Bruneau.
Michaut (Daniel), de la maison Robert (Louis).
Mutin, de la Société française d'encouragement à l'Industrie laitière.
Niel (Arthur), de la maison Boucher.
Noel (Alexis), de la maison Lucien Levavasseur.
Parnot, de la maison Cayeux et Le Clerc.
Redont (Jules), de la maison Redont.
Redont (Léon), de la maison Redont.
Redont (Louis), de la maison Redont.
Rothier (Armand), de la maison Robichon.
Tavire (Léon), de la maison Goyer.
Vinay (Louis), de la maison Fontaine-Souverain.

Médailles de bronze.

Chenault, de la maison de Vilmorin, Andrieux et Cie.
Chéron (Félix), de la maison Laporte.
Mazier (Antoine), de la maison Sonnier.
Morisot (Joseph), de la maison Fontaine-Souverain.
Plailly (Eugène), de la maison Sonnier.
Poirier (Paul), de la maison de Vilmorin, Andrieux et Cie.

SECTION III

CLASSES 14 A 18.

Machines agricoles.

Diplômes d'honneur.

Champard (Léonce), de la maison Marmonier fils.
Évrard (Alfred), de la maison Simoneton.
Garnier (Joseph), de la maison E. Marot et Cie.
Gosset (Ernest), de la maison Bajac.
Magnier (Aimé), de la maison Magnier-Bédu.
Parlot (Henri), de la maison E. Marot et Cie.

Médailles d'or.

Bourrillier (Jules), de la maison Gougis.
Dumm (Benoit), de la maison Simoneton.
Faure (Gabriel), de la maison Mesle.
Gaulin fils, de la maison Gaulin.
Gonon (Joanny), de la maison Marmonier fils.
Gonidec, de la maison Vidal-Beaume.
Guerré (Auguste), de la maison Darley-Renault.
Guy (Louis), de la maison Souchu-Pinet.
Maupas (Pierre), de la maison Puzenat et fils.
Poplineau (Gustave), de la maison E. Marot et Cie.
Quidville (Émile), de la maison Magnier-Bédu.
Roucoux (Gustave), de la maison Bajac.
Tellier (G.), de la maison Lefebvre-Albaret.
Tézard (Paul), de la maison Guichard.
Thier (Pierre), de la maison Simoneton.
Tible, de la maison Égrot et Cie.

Médailles d'argent.

Berthier (V.), de la maison Lefebvre-Albaret.
Bertrand (Maurice), de la maison E. Marot et Cie.
Boué (Paul), de la maison Darley-Renault.
Bourrillier (Henri), de la maison Cougis.
Bontemps (Léon), de la maison Darley-Renault.
Daubron (Lucien), de la maison Dautier.
Dautier (Adrien), de la maison Dautier.
Étien (Gustave), de la maison E. Marot et Cie.
Filiole (Léon), de la maison Vidal-Beaume.
Laugenie (Julien), de la maison Simoneton.
Lucas (François), de la maison Souchu-Pinet.
Marchand (Joanny), de la maison Marmonier fils.
Ourio (René), de la maison Dautier.
Petit (André), de la maison Guichard.
Poirier (Ernest), de la maison Laffly.
Rousseau (Paul), de la maison Darley-Renault.
Schutz (François,) de la maison Simoneton.
Sontag (François), de la maison Simoneton.
Talpin (Philibert), de la maison Puzenat et fils.
Teinturier (Sylvain), de la maison Guichard.
Turlier (Henri), de la maison Puzenat et fils.
Veillerot (Benoit), de la maison Puzenat et fils.

Médailles de bronze.

Aubry (Baptiste), de la maison Guichard.
Buzard (Jean-Baptiste), de la maison Égrot et Cie.
Chemin (Louis), de la maison Gougis.
Conflant, de la maison Vidal-Beaume.
Delaporte (Émile), de la maison Lefebvre-Albaret.
Deshayes (Ed.), de la maison Lefebvre-Albaret.
Dubien, de la maison Bristiel et Cie.
Hochedez (Émile), de la maison Dautier.
Jamar (Joannès), de la maison Marmonier fils.
Liégeois (Émile), de la maison Darley-Renault.
Morineau (Gustave), de la maison Darley-Renault.
My (Jules), de la maison Égrot et Cie.
Petit (Alfred), de la maison Guichard.
Rigoureau, de la maison Darley-Renault.
Rousseau (Albert), de la maison Guichard.
Savareux (L.), de la maison Lefebvre-Albaret.
Tapin (Jules), de la maison Guichard.

SECTION IV

CLASSES 33 ET 34.

Enseignement agricole. — Agronomie.

Diplôme d'honneur.

Brilland de Laujardière (Charles), du Syndicat central des agriculteurs de France.

Médaille d'or.

Corbay, de la maison Henri Rémy.

Médailles d'argent.

Fayet (Henri), du Syndicat central des agriculteurs de France.
Lebrun (Paul), du Syndicat central des agriculteurs de France.
Vacher (Robert), de la maison Marcel Vacher.

SECTION V

CLASSES 38 A 45.

Forêts.

Diplôme d'honneur.

Lucet (Maurice), de la maison Louis Rigaut.

Médailles d'or.

Duval (Lazare), de la maison Benex.
Girard (Gabriel), de la maison Rachet.
Ranchoux (Eugène), de la maison Rachet.
Sauvage (Auguste), de la maison Benex.

Médailles d'argent.

Campominosi (André), de la maison Rachet.
Coutant (Paul), de la maison Benex.
Ganlon (Pierre), de la maison Fettu.

Médailles de bronze.

Hildembrandt (Victor), de la maison Sébastien frères.
Magrun (Georges), de la maison Benex.

GROUPE II

SECTION VI

CLASSES 64 A 74, 83 A 85, 90 ET 91.

Aliments solides et huiles comestibles.

Diplômes d'honneur.

Alcan (Pierre), de la maison Georges Gilles.
Duluat, de la maison Ch. Prévet et Cie.

Médaille d'or.

Chaumette, de la maison Ch. Prévet et Cie.

Médaille d'argent.

Taffin (Narcisse), de la maison Georges Gilles.

Médaille de bronze.

Durang (Édouard), de la maison Denizot.

SECTION VII

CLASSES 75 A 79, 82, 86 A 89.

Vins, Cidres, Bières, Eaux minérales.

SECTION VIII

CLASSES 80 ET 81.

Alcools et liqueurs.

Diplôme d'honneur.

Schmidt (Alfred), de la maison Dumesnil frères.

Médailles d'or.

Avenel (François), de la maison O'Scanlan et Mandeix.
Corbette (Eugène), de la maison Paul Fourey.
Dumestier (Louis), de la maison Léopold Brugerolle.
Gerbaud (Célestin), de la maison Léopold Brugerolle.
Le Grand (Pierre), de la maison Marcel Le Grand.
Philippe (Georges), de la maison Vve Rigaud.
Pleiffer (Charles), de la maison Deutz et Geldermann.
Siau (Isidore), de la maison Léopold Brugerolle.
Trimbach (Frédéric), des Brasseries de Maxéville.
Thouvignon (Maurice), de la maison Vve Rigaud.
Toutain (Edmond), de la maison O'Scanlan et Mandeix.

Médailles d'argent.

Auriol (Henri), de la maison Léopold Brugerolle.
Bienvau (François), de la maison Dorsemaine fils.
Bouquet (Marcelin), de la maison Léopold Brugerolle.
Collineau (Joseph), de la maison Ch. de Maupassant.
Debet, de la maison Vve Rigaud.
Fontaine (Alphonse), de la maison Achille Lignon.
Gatineau (Raoul), de la maison Léopold Brugerolle.
Guilhermet (Antoine), de la maison Dumas-Fillon.
Jacobsen (Christian), de la maison Heidsieck et Cie. Monopole.
Lasserre (Albert), de la maison Lillet frères.

Le Moult de la Fosse, de la maison Paul Fourey.
Lequien (Théophile), de la maison Louis Soualle.
Liabeuf (Pierre), de la maison Pagès-Ribeyre.
Narran (Jean), de la maison Lillet frères.
Pangnier (Jean-Baptiste), de la maison Decroze.
Triboulet (Prosper), de la maison Louis Soualle.
Zwilling (Charles-Robert), de la maison Chevallier-Appert.

Médailles de bronze.

Ard (Albert), de la maison Léopold Brugerolle.
Astor (Jacques), de la maison Gabolde-Get.
Danoy-Sanyas (Nicolas), de la maison Violet frères.
Dumont (Ernest), de la maison Léonce Poulin.
Gabet (Mme Octavie), de la maison Léopold Brugerolle.
Gélis (Henri), de la maison Victor Julien.
Grugeon (Eugène), de la maison Charles Blanchet.
Gustin (Frédéric), de la maison Léopold Brugerolle.
Hoerdt (Madeleine), de la maison Deutz et Geldermann.
Larrieu (Anna), de la maison Lillet frères.
Marchive (André), de la maison Léopold Brugerolle.
Marti-Torel (José), de la maison Violet frères.
Meillon (Pierre), de la maison Dumas-Fillon.
Merle (Pierre), de la maison Dumas-Fillon.
Py-March (Honoré), de la maison Violet frères.
Raulet (Théodore), de la maison Deutz et Geldermann.
Rey (Mme Marie), de la maison Victor Julien.
Rovira (José), de la maison Violet frères.
Sauvage (Édouard), de la maison Crémont-Mouquet.
Villemur (Fernand), de la maison Victor Julien.
Vincent, de la maison Solères.

Mentions honorables.

Berthelot (Clodomir), de la maison Léopold Brugerolle.
Durotoy (Mlle Amélie), de la maison D. Massé.
Gire (André), de la maison Pagès-Ribeyre.

GROUPE III.

SECTION IX

CLASSES 92 A 101.
CLASSES 128 A 132 (en partie).

Machines. — Transmissions. — Électricité.

Diplôme d'honneur.

Jafflin (Louis), de la maison A. Domange et fils.

SECTION

CLASSES 102 A 106.
Transports.

Médailles d'or.

Chapelle (Gaston), de la maison Charles Chapelle.
Lévêque (Émile), de la maison J. et A. Niclausse.
Mouté (Henri), de la maison Charles Chapelle.
Walon (E.), de la maison Georges Ehrenberg.

Médailles d'argent.

Obrecht (Émile), de la maison Charles Chapelle.
Poulain (Henri), de la maison Charles Chapelle.
Soyer (Jules), de la maison Charles Chapelle.

Médailles de bronze.

Bobin (Lazare), de la maison J. et A. Niclausse.
Byl (Alfred), de la maison J. et A. Niclausse.
Chardot (Émile), de la maison J. et A. Niclausse.
Lerch (Frédéric), de la maison J. et A. Niclausse.
Ponelle (Jean), de la maison J. et A. Niclausse.
Rocafulle (Louis), de la maison J. et A. Niclausse.
Seignouret (Édouard), de la maison J. et A. Niclausse.

SECTION XI

CLASSES 107 A 113 BIS.
CLASSES 128 A 130 (en partie).

Mines. — Industrie métallurgique. Construction.

Médailles d'or.

Abadie (Maurice d'), de la maison Godard-Desmarest.
Barthélémy (Henri), de la maison E. Louyot.
Delabarre (André), de la Compagnie pour la fabrication des Compteurs.
Dubreuil (Léon), de la maison Jules Richard.
Lointier, de la maison Crépelle-Fontaine.
Mouchette (Lucien), de la maison Cavallier.
Pachy (Achille), de la maison Edmond Pachy.
Roussel (Paul), de la maison E. Louyot,
Russel (Édouard), de la maison Crépelle-Fontaine.
Schertzmann, de la maison Baudet, Donon et Cie.

Médailles d'argent.

Magnin (Germain), de la maison Godard-Desmarest.
Masquelier, de la maison Crépelle-Fontaine.
Rabaux (Albert), de la maison Edmond Pachy.
Toussaint (Léon), de la maison Jules Richard.
Tugault (Paul), de la maison E. Louyot.
Withe, de la maison Jules Richard.

SECTION XII

Classes 114 a 116.

Tissus.

Médailles d'or.

Duthoit (Alexandre), de la maison André Huet et Cie.
Foucart (Albert-Henri), de la maison Besselièvre fils et Cie.
Lacour (Henri), de la maison E. Neveu et fils.
Laurent (Jules), de la maison E. Neveu et fils.
Norza (César), de la maison Mouilbau, Chevreau et Cie.

Médailles d'argent.

Abraham (Mme Pauline), de la maison André Huet et Cie.
Besnard (V.), de la maison Besselièvre fils et Cie.
Castelain (Alphonse), de la maison André Huet et Cie.
Clarebout (Émile), de la maison André Huet et Cie.
Delattre (Victor), de la maison André Huet et Cie.
Jones (H. Néville), de la maison Besselièvre fils et Cie.
Munant (Adrien), de la maison E. Neveu et fils.
Rosset (Albain), E. Neveu et fils.
Schaller (Robert), de la maison André Huet et Cie.
Théry (Alphonse), de la maison André Huet et Cie.
Thiberghien (Georges), de la maison André Huet et Cie.
Truyen (Arthur), de la maison André Huet et Cie.
Withoucq (Charles), de la maison André Huet et Cie.

Médailles de bronze.

Banholtzer (Émile), de la maison Besselièvre fils et Cie.
Carpentier (Alphonse), de la maison E. Neveu et fils.
Crognier (Mme), de la maison Mouilbau, Chevreau et Cie.
Détrez (Jean), de la maison André Huet et Cie.
Guilbert (Bélisaire), de la maison E. Neveu et fils.
Joron (Ernest), de la maison Mouilbau, Chevreau et Cie.
Lemaitre, de la maison Mouilbau Chevreau et Cie.
Leroy (Pierre), de la maison André Huet et Cie.
Marc (Mlle Louise), de la maison Mouilbau, Chevreau et Cie.
Naudet (Jules-Georges), de la maison Mouilbau, Chevreau et Cie.
Noyelle (Charles), de la maison André Huet et Cie.
Pagès (Mlle Marie), de la maison Mouilbau, Chevreau et Cie.
Vandenbusche (Henri), de la maison André Huet et Cie.
Vuilliet (Louis), de la maison Mouilbau, Chevreau et Cie.

Mention honorable.

Dupuich (Mlle Oliphie), de la maison Mouilbau Chevreau et Cie,

---

SECTION XIII

Classes 117 a 120.

Céramique. — Cristaux. — Verrerie.

Médailles d'or.

Bonnel, de la manufacture de Saint-Gobain.
Coauré, de la manufacture de Saint-Gobain.
Crochet, de la manufacture de Saint-Gobain
Goblet (Jules), de la maison Gentil et Bourdet.
Herbert, de la maison Harant et Guignard.
Kaulfusz (Charles), de la maison Harant et Guignard.
Sendret, de la manufacture de Saint-Gobain.

Médaille d'argent.

Kaulfusz (J.), de la maison Harant et Guignard.

SECTION XIV

Classes 123 et 124; 133 et 134.

Cuirs et peaux. — Chaussures.

Diplômes d'honneur.

Boucaut (Charles), de la maison Victor Lanier.
Martin (Pierre), de la maison Eugène Rogie.

Médailles d'or.

Gravier (Ernest), de la maison Fernand Floquet et fils.
Hennebelle (Pascal), de la maison Eugène Rogie.
Ranfer (Auguste), de la maison Victor Lanier.
Renansart (Armand), de la maison Eugène Rogie.

Médailles d'argent.

Coppens (Justin), de la maison Fernand Floquet et fils.
Dutron (Louis), de la maison Victor Lanier.
Steffen (Michel), de la maison Victor Lanier.

Médailles de bronze.

Lanier (Edmond), de la maison Victor Lanier.
Lanier (Édouard), de la maison Victor Lanier.

SECTION XV

Classes 121 et 122.

Vêtements et accessoires.

Diplôme d'honneur.

Bertout, de la maison Dheilly.

Médailles d'or.

Arbogast (Joseph), de la maison Philippe, Viallar et Cie.
Aubry (Henri), de la maison Courtois.
Balmaña (Pedro), de la maison Kriegck.
Blinette (Mlle Lucie), de la maison Félix Jungmann et Cie.
Bruyère (Mathieu), de la maison Liaud frères.
Card (Joseph), de la maison Paul Kahn.
Charley (Mlle Paule), de la maison Félix Jungmann et Cie.
Dautremer (Arthur-Ernest), de la maison Rousseau.
Delaisement (A.-G.-J.), de la maison du *Bon Marché.*
Devineau (Maria), de la maison Paul Kahn.
Fosser (Adolphe), de la maison Liaud frères.
Garouste, de la maison Carette.
Grange (Léonard), de la maison Carette.
Haderer (Jean-Baptiste), de la maison Nisseron.
Jacquette (Mlle Elise-Louise), de la maison du *Bon Marché.*
Jayvaud (Emile), de la maison Paul Kahn.
Langlois, de la maison Philippe, Viallar et Cie.
Lauber, de la maison Bogler.
Mathieu (Henriette), de la maison Nisseron.
Mogenet (Mme Gabrielle), de la maison de *la Samaritaine.*
Moizan (Mme Berthe), de la maison de *la Samaritaine.*
Plocq (Alfred), de la maison Bogler.
Tournier (Louis), de la maison Bertout et Got.
Tribout (Louis), de la maison Rousseau.
Vissault (Gustave), de la maison Paul Kahn.

Médailles d'argent.

Condé (Augustine), de la maison Rousseau.
Coquiau (Julie), de la maison Marguerite Alexandre.
Daudré (Emile), de la maison du *Louvre.*
Gascard (Léon), de la maison Rousseau.
Ginsburger (Mlle Rosalie), de la maison de *la Samaritaine.*
Larisch (Paul), de la maison Révillon frères.
Lefort (Emile), de la maison du *Louvre.*
Legras (Julia), de la maison Nisseron.
Levaque (Jules), de la maison Grison et Cie.
Liaud (Emile-Lucien), de la maison Liaud frères.
Mugnier (Marthe), de la maison Schulmann.
Négrier (Henri), de la maison Ruzé et Cie.
Pauchet (Adèle), de la maison Marguerite Alexandre.
Relinger (Jacques), de la maison Raux, Caill et Cie.
Sarton (Félix), de la maison Marescot.
Sarton (Victor), de la maison Marescot.
Valenta (François), de la maison Grison et Cie.

Médailles de bronze.

Berny (Eugène), de la maison Bertout et Got.
Blazot (Mme), de la maison Corby.
Daub (René), de la maison Félix Jungmann et Cie.
Dupieu (Mme), de la maison Corby.
Duteil (Antoine), de la maison de *la Samaritaine.*
Goeggel, de la maison Ruzé et Cie.
Hublet (Mlle Jeanne), de la maison Félix Jungmann et Cie.
Petitjean (Charles), de la maison Corby.
Schmidck, de la maison Ruzé et Cie.
Solvet (Mlle Marguerite), de la maison Félix Jungmann et Cie.
Thomas (Louis), de la maison du *Louvre.*

SECTION XVI

Classes 125 a 127.

Papiers.

Diplômes d'honneur.

Bourdet (Alfred), de la maison D. Rivage.

Bontou (Eugène), de la maison Braunstein et Cie.
Chambon (Marcel), de la maison Braunstein et Cie.
Estienne (Georges), de la maison Abadie.
Henry (Mme), de la maison Braunstein et Cie.

Médailles d'or.

Barbier (Charles), de la maison D. Rivage.
Delforge (E.), de la maison Abadie.
Grassin, de la maison D. Rivage.
Lozel (Mme Blanche), de la maison Braunstein et Cie.
Parisse, de la maison D. Rivage.

Médailles d'argent.

L'Hospied, de la maison Abadie.
Lhoste (Mme), de la maison D. Rivage.
Petit (Marcel), de la maison Abadie.
Schildnek (Mme), de la maison D. Rivage.

Médailles de bronze.

Derousse (Mme Stéphanie), de la maison Abadie.
Vassant (Mlle Louise), de la maison Abadie.

SECTION XVII

CLASSES 135 A 141.

Mobilier.

Diplôme d'honneur.

Tournayre (Louis), de la maison Jémont.

Médailles d'or.

Disser (Joseph), de la maison Poteau.
Legeuvre, de la maison Mercier.
Legrain (Edmond), de la maison Jémont.
Moncuquet (Alban), de la maison Braquenié et Cie.
Pellissier (Victor), de la maison Poteau.
Perret, de la maison Mercier.
Quenescourt (Georges), de la maison Braquenié et Cie.
Verrièle (Mme Zulma-Louise), de la maison Maxime Clair.
Vinnat (Maurice), de la maison Braquenié et Cie.

Médailles d'argent.

Barbat de la maison Braquenié et Cie.
Bénaïs (Ernest), de la maison Maxime Clair.
Chedozeau (Auguste), de la maison Braquenié et Cie
Cuisinier (Jules), de la maison Jeanselme.
Devot, de la maison Braquenié et Cie.
Goyard (Émile), de la maison Rémon.
Lewens (Eugène), de la maison Poteau.
Porcabeuf (Paul), de la maison Braquenié et Cie.

Médailles de bronze.

Doué (Jules), de la maison Maxime Clair.
Dugarin (Hector), de la maison Poteau.
Hotier (Antonin), de la maison Poteau.
Iturriaga (Georges), de la maison Jeanselme.
Letessier (Louis), de la maison Maxime Clair.

GROUPE IV

SECTION XVIII

CLASSES 142 A 150 ET 154.

Produits chimiques, pharmacie, parfumerie, caoutchouc.

Diplôme d'honneur.

Rocher (Joseph), de la maison H., et G. Klotz et Cie.

Médailles d'or.

Croissant (Auguste), de la maison V. Rigaud.
Detourbe (André), de la maison Maurice Detourbe.
Faure (Auguste), de la maison Bergougnan et Cie.
Jourde (Louis), de la maison H. et G. Klotz et Cie.
Leprince (Charles-Lucien), de la maison Maurice Leprince.
Paillet (Mlle Lucienne), de la maison Maurice Leprince.
Scouvemont (Charles), de la maison Henri Derrevaux.

Médailles d'argent.

Bassot (Jean), de la maison H. et G. Klotz et Cie.
Benn (Georges), de la maison Henri Derrevaux.
Bonvalot (Mme Augustine), de la maison H. et G. Klotz et Cie.
Brack (Mme Julia), de la maison H. et G. Klotz et Cie.
Depeux (Joany), de la maison Bergougnan et Cie.
Espina y Espina (Louis), de la maison Bergougnan et Cie.

Gédet (Gustave), de la maison H. et G. Klotz et Cie.
Kniesbeck (Ernest), de la maison Mouilbau, Chevreau et Cie.
Lebrun (A.), de la maison Maurice Detourbe.
Marly (Mme), de la maison H. et G. Klotz et Cie.
Pinot (Mme), de la maison Mouilbau, Chevreau et Cie.
Regnat (Alexandre), de la maison Bergougnan et Cie.
Tournaire (Honoré), de la maison V. Rigaud.

Médailles de bronze.

Debeuver (Mlle Marie), de la maison Mouilbau, Chevreau et Cie.
Doucet (Pierre), de la maison Bergougnan et Cie.
Frisch (N.), de la maison Maurice Detourbe.
Groz (Mlle Marthe), de la maison Mouilbau, Chevreau et Cie.
Marcassin (J.), de la maison Maurice Detourbe.

Mentions honorables.

Leroy (Mlle Léopoldine), de la maison Mouilbau, Chevreau et Cie.
Mille (Damas), de la maison Mouilbau, Chevreau et Cie.
Oudot (Camille), de la maison Mouilbau, Chevreau et Cie.

GROUPE VII

SECTION XXI

Classes 188 a 211

Pédagogie.

SECTION XXII

Classe 212.

Librairie. — Cartographie.

Diplômes d'honneur.

Alliou (Auguste), de la maison Hetzel.
Mestries (Jean), de l'*Annuaire Didot-Bottin*.

Médailles d'or.

Bret (Élysée), de la maison Hetzel.
Couronne (Prosper), de l'*Annuaire Didot-Bottin*.
Foïssey, de M. Henry d'Allemagne.
Gottvallès (Joseph), de la Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie.
Morisot (Théophile), de la maison Hetzel.

Médailles d'argent.

Alberge (Eugène), de la maison Hetzel.
Baudette (Camille), de la maison Hetzel.
Bohner, de la maison Vermot.
Cottard, de la maison Vermot.
Dufour (Jean-Baptiste), de la maison Forest.
Layus (Robert), de l'*Annuaire Didot-Bottin*.
Magnier (Emile), de la maison Forest.
Scipion (Gustave), de la maison Forest.

Médailles de bronze.

Blard (François), de la maison Hetzel.
Bouvier (Albert), de la maison Hetzel.
Ducrot (André), de la maison Gauthier-Villars.
Malaval (Louis), censeur du lycée de Foix.

Mentions honorables.

Doire (Louis), de la maison Grus.
Duclos (Firmin), de la maison Grus.

GROUPE IX

SECTIONS XXIV ET XXV

Classes 262 a 330.

Hygiène.

Médailles d'or.

Creyx, de la maison Rainal frères.
Dangleterre (Pierre), de la maison Plisson.
Dupommereuille (Marcel), de la maison Plisson.
Gauthier (Alphonse), de la maison Plisson.
Rattel, du Dr Le Page-Viger.
Tobié, de la maison Dumouthiers.

Médailles d'argent.

Bernard, de la maison Pannetier.
Bouain (Charles), de la maison Rainal frères.
Bouain (Ferdinand), de la maison Rainal frères.

Bouain (Mme), de la maison Rainal frères.
Chenays, de la maison Rainal frères.
Frenkel (Dr), de la maison du Dr Lucien Graux.
Ginon (Henri), de la maison Plisson.
Robin, de la maison Rainal frères.
Sénéchal (Dr), de la maison du Dr Lucien Graux.
Tramblet, de la maison Pannetier.
Vassalo (Walter), de la maison Plisson.

Médailles de bronze.

Bonnet, de la maison Pannetier.
Laugier (Narcisse), de la maison Naline.
Moreau, de la maison Pannetier.
Poiffault (Baptiste), de la maison Naline.

GROUPE X

SECTION XXVI ET XXIX

Classes 337, 340, 341, 344, 347 et 349.

Industries diverses.

Diplômes d'honneur.

Belongh (Pierre), de la maison G.-Roger Sandoz.
Carrière (Maxime), de la maison Ernest Carrière.

Médailles d'or.

Besnaux (Charles), de la maison Léon Vaguer.
Cibilie (E.), de la maison Leloir frères.
Cotret (Mlle Marie), de la maison Léon Vaguer.
Kraemer (Mme Jeanne), de la maison Léon Vaguer.
Larché (Mme Madeleine), de la maison Ernest Carrière.
Médrinal (Mlle Jeanne), de la maison Gustave Saillard.
Parret, de la maison Lipmann frères.
Pheulpin, de la maison Lipmann frères.
Richard (F.), de la maison Leloir frères.
Rotheu, de la maison Lipmann frères.
Rougeron (Louis), de la maison G.-R. Sandoz.
Saillard (Georges), de la maison Gustave Saillard.
Spot (Émile), de la maison Léon Vaguer.
Tétaert (Ernest), de la maison Ernest Carrière.
Vignoud (Charles), de la maison Paul Templier fils.
Wicky, de la maison Lipmann frères.

Médailles d'argent.

Braunner (Mme Henriette), de la maison Léon Vaguer.
Gomy (Élie), de la maison Leloir frères.
Jouannaud (Louis), de la maison Léon Vaguer.
Lagarde, de la maison Gustave Saillard.
Lanatrix (Jean), de la maison Gustave Saillard.
Piot, de la maison Leloir frères.
Thiemann (Bernard), de la maison Charles Mutin.
Wailly (Alfred), de la maison Léon Vaguer.

Médaille de bronze.

Salmon (Pierre), de la maison Charles Mutin.

SECTION XXX

Classe 346.

Photographie, — Imprimerie. Photogravure.

Diplômes d'honneur.

Catu (Achille), de la maison Nadar.
Pargnien (Victor), de la maison A. Le Vasseur et Cie.
Sarraute (Adrien), de la maison Pichot.

Médailles d'or.

Benoît (Louis), de la maison Demaria-Lapierre.
Bletzer (Daniel), de la maison Bellieni.
Délié (René), de la maison Ch. Mendel.
Desfrièches (Abel), de la maison Pichot.
Foltz (Frantz), de la maison A. Le Vasseur et Cie.
Gatineau (Octave), de la maison A. Le Vasseur et Cie.
Quéruel (Stephen), de la maison Michel.
Vasse (Marius), de la maison Demaria-Lapierre.
Wolenschlaeger (Bernard), de la maison Bellieni.

Médailles d'argent.

Fagon, de la maison A. Le Vasseur et Cie.
Hury (Jules), de la maison Michel.
Lair (Auguste), de la maison Bellieni.
Laurence (Henri), de la maison A. Le Vasseur et Cie.
Quentin (H.), de la maison Ch. Mendel.
Scheffer (Baptiste), de la maison A. Le Vasseur et Cie.

Médailles de bronze.

Daufresne, de la maison A. Le Vasseur et Cie.
Ducoup, de la maison A. Le Vasseur et Cie.

Launstroffer (Jean), de la maison Demaria-Lapierre.
Lecerf, de la maison Ch. Mendel.
Petit (Auguste), de la maison Demaria-Lapierre.
Terteaux (Mlle Isabelle), de la maison A. Le Vasseur et Cie.
Weber (Louis), de la maison Demaria-Lapierre.

Mention honorable.

Peters, de la maison Demaria-Lapierre.

SECTION COLONIALE FRANÇAISE

Grand prix.

Max Robert, délégué du Ministère des Colonies.

Médaille d'or.

Nouette-Delorme, Préparateur au Jardin colonial.

Médaille d'argent.

Ducroux, préparateur au Jardin colonial.

Médaille de bronze.

Sauvanet, préparateur au Jardin colonial.

COLLABORATEURS DU COMITÉ FRANÇAIS

Diplôme d'honneur.

Brevans (Ed. de).
Utard (Édouard), agent consulaire de France à Saragosse.

Médailles d'or.

Helbronner (Louis).
Martel.
Montarnal (Jean de).
Navarro (Félix).

Médailles d'argent.

Bayle (Paul).
Hodienne (Alfred).
Thouin (de la maison Cheminais et Cie).
Verdier (Mme Jeanne).

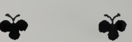
Médailles de bronze.

Beauduffe (de la maison Cheminais et Cie).
Crouzat (Mlle Blanche).
Gosselin (Mlle Lucienne).

Mentions honorables.

Dufour (Fernand).
Gosselin (Mlle Marie).
Montroy (Raoul).
Muzet (Henri).

EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES 1908



Erratum



Dans la liste des Membres français du jury des classes 60, 61, 62 du Groupe de l'Alimentation liquide (Exposition Franco-Britannique de Londres 1908), une interpolation de noms s'est produite entre M. Dumesnil (Fernand) et M. Girod (Pierre).

Page 114 du Bulletin de juillet 1908 : Classe 62. — *Boissons diverses.*

Au lieu de : Vice-Président du Jury, M. Girod (Pierre), à Paris; Rapporteur du Jury, M. Dumesnil (Fernand), à Paris.

Il faut lire : Vice-Président du Jury, M. Dumesnil (Fernand), à Paris. Rapporteur du Jury, M. Girod (Pierre), à Paris.

Le Secrétaire administratif gérant : E. de Brevans.

Imprimerie Chaix, rue Bergère, 20, Paris. — 22500-12-08. — (Encre Lorilleux).

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

ET

Reconnu comme établissement d'utilité publique par décret du 12 juin 1901

Réunion des Jurys et Comités des Expositions Universelles

Fusionnés par décret du 4 mai 1903

N° 8 BULLETIN OFFICIEL  Octobre 1908

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Conseil de direction du 7 octobre 1908

Présidence de M. Émile Dupont, Sénateur, Président.



NÉCROLOGIE

M. le Président fait part à ses collègues du décès de MM. Louis-Albert Delion et Jules-François Vallée.

Il est décidé que des lettres de condoléances seront adressées aux familles éprouvées.

FÉLICITATIONS A M. MANAUT

M. le Président, au nom du Conseil, félicite M. Manaut pour sa nomination de Président du Conseil général des Pyrénées-Orientales.

EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES 1908

M. le Président rappelle que le Jury s'est réuni le 15 septembre et jours suivants.

En arrivant à Londres, les derniers travaux de préparation des opérations des Jurys ont été faits par MM. Émile Dupont, Maguin, G.-Roger Sandoz, Amson et Estieu.

Une assemblée plénière des jurés français a eu lieu à 9 heures du matin, au Cecil Hôtel, le 15 septembre; à 11 heures une assemblée des Jurés des deux nations s'est tenue dans le Palais des Congrès, sous la présidence de sir John A. Cockburn.

Les Jurés de Classes se sont alors constitués et ont commencé leurs opérations

qui etaient terminées le jeudi 17. Les Jurys de Groupes ont immédiatement fonctionné les 18 et 19.

Le Jury supérieur a tenu une première réunion au cours de laquelle il a été décidé que les membres français du Jury supérieur seraient chargés d'examiner toutes les réclamations qui pourraient se produire pour le côté français, les membres anglais dudit Jury devant remplir le même rôle pour les réclamations des exposants anglais.

Une seconde réunion plénière du Jury supérieur a été décidée pour le mardi 13 octobre.

Un banquet de 400 à 500 couverts, auquel avaient été invités quelques notabilités britanniques a été offert par le Comité français, au Cecil Hôtel, aux Jurés français, le mercredi 16.

Le jeudi 17, un déjeuner a été offert par M. Imre Kiralfy au Garden-Club. Le Président, empêché, s'est fait représenter à ce déjeuner par M. Hetzel auquel il adresse tous ses compliments pour le discours qu'il a prononcé.

M. Hetzel remercie M. le Président de ses aimables paroles : le déjeuner fut très cordial, l'absence de M. le Président Émile Dupont fort regrettée.

Il ajoute qu'après avoir félicité M. Kiralfy du succès de l'Exposition, il a fait ressortir le rôle si important rempli par le Comité français.

M. Viger a, de son côté, prononcé un discours étincelant.

En terminant, M. Hetzel souligne le rôle prépondérant de M. le Président Émile Dupont : le grand succès remporté à Londres est dû, pour beaucoup, à son action personnelle. *(Applaudissements.)*

M. le Président Émile Dupont annonce que le palmarès des récompenses est en cours de publication.

La clôture officielle de l'Exposition aura lieu très exactement le 31 octobre en raison des engagements pris.

EXPOSITION HISPANO-FRANÇAISE DE SARAGOSSE 1908

M. Lucien Layus souligne le rôle politique et diplomatique de l'Exposition hispano-française de Saragosse.

Il adresse des remerciements chaleureux, tant aux Espagnols qu'aux collaborateurs français ; il se félicite des excellents rapports qu'il a entretenus avec son président, M. Viger.

Le Jury s'est réuni à Saragosse le 1er septembre ; aucune difficulté n'a été soulevée, des négociations antérieures ayant permis de fixer la répartition des présidences et des vice-présidences dans les différentes sections.

Après une première séance plénière où beaucoup de Jurés espagnols manquaient il a été décidé que les Jurés présents commenceraient immédiatement leurs travaux par l'examen des produits français.

Le travail terminé a été confirmé par le Jury supérieur, qui avait pour présidents d'honneur MM. Viger et Moret, comme président effectif M. Paraiso et dont les travaux ont été présidés et dirigés par M. Viger.

La section française comptait en outre au Jury supérieur : 3 vice-présidents et 2 secrétaires ; elle avait, en outre, 7 présidents de sections, 19 vice-présidents et 5 secrétaires.

Les résultats pour la France sont :

48 Hors concours ;
192 Grands prix ;
68 Diplômes d'honneur ;
54 Médailles d'or ;
30 Médailles d'argent ;
14 Médailles de bronze ;
4 Mentions honorables ;

Deux banquets eurent lieu, l'un offert par le Jury espagnol, l'autre par la Section française.

Enfin, il avait été décidé à Saragosse

que quatre délégués espagnols, membres du Jury supérieur, viendraient à Paris pour terminer, dans une séance, les dernières opérations.

Ces délégués, MM. Escoriaza, Saviron, Gascon et Mackenna sont venus à Paris le 24 septembre, ont été reçus à déjeuner par le Ministre du Commerce, le vendredi 25, et un banquet leur a été offert par la Section française le samedi 26.

Les derniers procès-verbaux du Jury supérieur ont été signés ce même jour, au cours d'une séance tenue au siège du Comité français des Expositions à l'étranger.

La cérémonie de distribution des récompenses doit avoir lieu le 30 novembre et sera honorée par la présence de Leurs Majestés le roi et la reine d'Espagne.

M. Émile Dupont rappelle, à cette occasion, que les deux Expositions Franco-Britannique de Londres et Hispano Française de Saragosse ont rempli un rôle diplomatique des plus utiles pour le Gouvernement français, et il convient d'en agir ainsi pour répondre aux observations — pour ne pas dire aux critiques, — de ceux qui trouvent que trop d'expositions ont lieu à l'étranger, au préjudice d'expositions qui pourraient être entreprises en France.

Des réclamations, en effet, ont été portées en haut lieu, mais il est bien certain que le Gouvernement, très éclairé sur les résultats obtenus, saura les écarter.

EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS FRANÇAIS A COPENHAGUE 1909

M. Lucien Layus rappelle que des communications officielles du Ministre des Affaires étrangères et du Ministre du Commerce avaient saisi le Comité français des Expositions à l'étranger de la question de cette Exposition.

L'Exposition, uniquement française, doit être strictement limitée aux Arts décoratifs. Elle est organisée par l'Association franco-scandinave, sous le patronage des ministres des Affaires étrangères des deux pays et le haut patronage de S. M. la reine de Danemark.

Elle sera installée dans le Palais royal de Charlottenborg, où sont habituellement installées les Expositions des Beaux-Arts.

Cette Exposition commencerait à la fin de juin pour durer trois mois, à l'époque de l'affluence des touristes en Danemark et dans les pays du nord de l'Europe.

Elle ne nécessiterait qu'une simple installation intérieure.

La Commission d'initiative et d'enquête a donné son avis le plus favorable, mais elle fait observer que, le local étant restreint, il est indispensable de limiter strictement l'Exposition à la classification prévue qui comprend l'ensemble des arts décoratifs : cette limitation oblige à faire une Exposition de sélection.

M. Layus ajoute que le 25 août un déjeuner a été offert à M. le comte de Beaucaire, Ministre de France en Danemark, ainsi qu'à MM. Hasselbach, président, et Ingwersen, secrétaire du Comité danois de l'Exposition.

M. Émile Dupont fait remarquer que cette Exposition, comme les précédentes, est d'un grand intérêt politique. Il propose de confier à M. Lucien Layus le soin de l'organiser. (*Adopté.*)



DEUXIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES COMITÉS PERMANENTS D'EXPOSITIONS A BRUXELLES LE 29 NOVEMBRE 1908

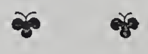
M. le Président rappelle qu'elle se réunira à Bruxelles le 29 novembre 1908.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale est fixée au vendredi 27 novembre, à 2 heures et demie, au Continental.



NOUVEAUX MEMBRES



Admissions du 7 octobre 1908.



CALVET (Robert G.), ✠. *propriétaire-distillateur.*

Médaille d'or Bordeaux 1907 (Cl. 59 et 61). — Parc Calvet, Saint-Raphaël (Var) et 10, rue Théodule-Ribot, a Paris.

COUELLE (Jean), ✠. *négociant en produits alimentaires; conseiller du Commerce extérieur.*

Membre du Jury, Marseille 1906 (Cl. 58). — 114, avenue Ledru-Rollin, a Paris.

DEBRISE (Louis), ✠. *distillateur; trésorier de la Chambre syndicale des distillateurs en gros.*

Médaille d'or, Paris 1900; Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904 et Liège 1905; Diplôme d'honneur, Milan 1906 (Cl. 61). — 107, rue de la Chapelle, a Paris.

HARTENBERG (Paul), *docteur en médecine.*

Secrétaire du Congrès (Chirurgie), Paris 1900 (Cl. 16). — 64, rue de Monceau, a Paris.

LEFEBVRE (Léon), *industriel; administrateur délégué de la Société anonyme de peignage.*

Grand prix, Paris 1900, Saint-Louis 1904, Liège 1905 (Cl. 82). — 6, rue de Tourcoing, a Roubaix (Nord).

LE GRAND (Marcel), *directeur général de la Société anonyme de la Bénédictine.*

Membre du Jury, Saragosse 1908 (Cl. 61). — villa Bénédictine, a Fécamp (Seine-Inférieure).

PÉCAUD (Émile), *imprimeur-éditeur; administrateur de l'office de placements des imprimeurs de Paris.*

Médaille d'or, Liège 1905; Membre du Jury, Marseille 1906 (Cl. 11). — 16, rue Pierre-Levée, a Paris.

PECHENART (Henri), *fabricant de boulons et ferrures.*

Médailles d'or, Milan 1906 et Bordeaux 1907 (Cl. 32 et 65). — A Chateau-Regnault (Ardennes).

PILLET (Charles), *artiste graveur en médailles.*

Hors concours, Saint-Louis 1904, Liège 1905; Grand prix, Milan 1906 (Cl. 66). — 85, rue Notre-Dame-des-Champs, a Paris.

LE IIIe SALON DU MOBILIER AU GRAND PALAIS, A PARIS



Le IIIe Salon du Mobilier, que M. Cruppi, Ministre du Commerce, avait inauguré solennellement le 28 juillet dernier, a fermé ses portes le 27 octobre au soir, après avoir pendant trois mois, fourni à nos industries d'art l'occasion d'affirmer une fois de plus leur importance toujours croissante et leur constante vitalité.

Maintenant que cette Exposition a pris fin, il nous paraît utile — afin d'en dégager un enseignement pratique pour le présent et pour l'avenir — d'examiner, sans partialité d'aucune sorte, quels ont été ses résultats et ses effets, tant au point de vue des intérêts particuliers que des intérêts corporatifs et des intérêts généraux.

Tout d'abord, ce qui apparaît comme hors de conteste, c'est que le Salon du Mobilier répond à un besoin réel, que démontre de mieux en mieux chacune de ses manifestations triennales.

Lorsque fut créé, en 1902, ce groupement d'industries sinon similaires, du moins parallèles, ce furent surtout les producteurs qui

pressentirent toute la portée morale et matérielle qu'il devait avoir.

Le public, lui, était disposé à n'y voir qu'une exposition de plus, venant s'ajouter à celles que, traditionnellement, on le convoquait, chaque année à peu près, à visiter au Palais de l'Industrie.

Aussi éprouva-t-il une surprise véritable, doublée d'un intérêt très vif, quand il comprit le sens de la tentative qui était faite. Il ne s'agissait plus, en effet, d'un amalgame d'objets disparates appelés arbitrairement à figurer, pour quelques semaines, dans un ensemble auquel ne présidait aucune idée première de choix ou de classification. On le mettait à présent en face de productions limitées strictement aux quatre branches d'une même famille, réunies en vertu d'un plan nettement déterminé d'avance, et l'on réussissait ainsi à réaliser cette formule : la variété dans l'unité.

L'impression, excellente dès le premier moment, fut confirmée par le deuxième Salon de 1905, et vient de se manifester cette année avec une force de plus en plus grande. Si bien qu'on ne peut plus douter aujourd'hui de la place considérable prise par ces Salons triennaux, d'un côté dans la préoccupation des producteurs, de l'autre dans les habitudes du public.

Il y a, entre celui-ci et ceux-là, accord complet et parfaite sympathie.

Les industriels d'art sont désormais assurés de retrouver, tous les trois ans, au Grand Palais, à la fois un instrument indispensable de publicité et un vaste marché qui les met en contact immédiat avec des acheteurs de tous les pays.

Quant aux visiteurs, ils peuvent, pour ainsi dire, embrasser d'un coup d'œil l'ensemble de la production contemporaine, pour quatre grandes branches d'industrie, et prouver de façon directe et tangible — par des achats — leurs préférences pour les envois qui les ont particulièrement attirés et retenus.

Et cela nous ramène tout naturellement à la question des résultats et des effets de cette Exposition de 1908.

Au point de vue moral, on a le droit d'affirmer que rarement nos industriels d'art n'avaient réuni un aussi grand nombre et un choix aussi riche de productions qui leur fissent tant honneur, et constater que leur effort collectif a été digne de toute admiration, c'est traduire fidèlement le sentiment unanime.

En ce qui concerne les résultats matériels le chiffre élevé des visiteurs en est une garantie certaine, puisque comme on l'a dit, si dans tout visiteur il n'y eut pas un acheteur immédiat, du moins est-il permis de penser que la tentation survit à la visite, et que, dans plus d'un abstentionniste momentané, il y a un acheteur éventuel.

Pour rendre à chacun pleine et entière justice, il convient d'ajouter que les beaux envois des exposants ont été merveilleusement mis en valeur par une installation générale d'un luxe sans égal et d'une splendeur sans précédent.

Quoique le Comité directeur du Salon nous ait satisfaits, à deux reprises déjà — 1905 après 1902, 1908 après 1905 — on se dit qu'à ce point de vue, le Salon de 1911 aura grand'peine à égaler celui qui vient de finir et qu'en tout cas, il ne parviendra pas à le faire oublier.

L'honneur de cette éclatante réussite revient à un groupe d'hommes, qui s'y sont consacrés avec le dévouement confraternel le plus profond, le désintéressement le plus absolu. Ce sont : MM. F. Perol, président de la Chambre syndicale de l'Ameublement, que nous avons toujours, depuis 1902, retrouvé sur la brèche où il n'a pas cessé de faire preuve d'une vaillance et d'une énergie inlassables; M. Aucoc, président honoraire de la Chambre syndicale de la Bijouterie-Joaillerie-Orfèvrerie; M. Louis Harant, président d'honneur de la Chambre syndicale de la Céramique et de la Verrerie; M. Raingo, président de la Réunion des Fabricants de bronze.

Il convient également de rendre hommage à l'activité, à l'intelligence et à la puissance de travail du secrétaire général, M. Maupas, qui a apporté au Salon de 1908, comme il l'avait fait déjà au Salon de 1905, une collaboration des plus précieuses.

Après avoir constaté le succès si mérité du III[e] Salon du Mobilier, on ne peut que souhaiter à celui qui se tiendra dans trois ans de continuer brillamment la série si bien commencée.

Il n'existe pour lui qu'un seul moyen de dépasser ses aînés, sinon en luxe et en beauté, du moins en importance : c'est que les industriels d'art qui contribuent à la renommée des quatre grandes corporations participantes, s'y fassent représenter — sans exception aucune — par leurs plus belles et leurs plus caractéristiques productions.

Le 4e Salon triennal constituera, dans ce cas, pour la France et pour l'art industriel français, la plus complète et la plus éclatante victoire.

H. Lévêque.

EXPOSITION FRANÇAISE D'ART DÉCORATIF A COPENHAGUE, 1909

Il s'est formé à Copenhague, sous le patronage de l'Association franco-scandinave un Comité ayant pour but d'organiser au Danemark une Exposition française d'art décoratif au cours de l'année 1909.

Cette Exposition se tiendra à Copenhague, au palais de Charlottenburg, du 26 juin au 13 septembre.

Le Président du Comité de cette exposition est M. Hasselbach; les présidents d'honneur sont MM. Stephen Pichon, notre ministre des Affaires étrangères et M. le comte Ahlefeldt, ministre des Affaires étrangères de Danemark; les vice-présidents d'honneur sont M. le comte Horric de Beaucaire, ministre de France en Danemark et M. le comte de Reventlow, ministre de Danemark en France.

Le Comité français des Expositions à l'étranger ayant été sollicité d'organiser cette Exposition, l'étude de cette question a été soumise par notre éminent représentant en Danemark, à MM. Lucien Layus, président de la Commission d'initiative et d'enquête, et G.-Roger Sandoz, Secrétaire général du Comité français des Expositions à l'étranger.

La Commission d'initiative s'est abouchée au mois d'août avec une délégation danoise composée du ministre de France en Danemark, du comte Horric de Beaucaire, de M. Hasselbach, président, et de M. Ingwersen, secrétaire du Comité d'organisation.

Le 25 août, une réunion intime a eu lieu entre ces Messieurs et MM. Lucien Layus, Hetzel, Ch. Jeanselme, Harant, Perdoux, assistés de M. de Brevans, secrétaire administratif du Comité français des Expositions à l'étranger.

C'est à la suite de cette cordiale séance que la participation du Comité français des Expositions à l'étranger à l'Exposition française d'art décoratif à Copenhague en 1909 fut décidée par le Conseil de direction qui nommait une Commission spéciale chargée d'organiser l'Exposition française d'art décoratif de Copenhague, 1909.

Cette Commission marche absolument d'accord avec notre éminent ministre, M. le comte Horric de Beaucaire, et est ainsi composée :

M. Lucien Layus, président;
M. G.-Roger Sandoz, vice-président;
M. Jean Guiffrey, secrétaire général;
M. Gabriel Cognacq, trésorier;
M. Jules Hetzel, président de la section des arts graphiques;
M. Charles Jeanselme, président de la section des Arts du bois;
M. Louis Harant, président de la section de la céramique;
M. de Ribes-Christofle et Raingo, présidents de la section des arts du métal;
M. Perdoux, président de la section des arts de la femme.
M. Estieu (Maurice), délégué du Comité.

AVIS

EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES - 1908

JURY SUPÉRIEUR

ANGLETERRE

Président :

Lord ALVERSTONE, Lord-chief-justice of England.

1er Vice-Président :

Viscount SELBY.

2e Vice-Président :

Lord BLYTH.

Membres :

Sir FLETCHER MOULTON, Lord-justice.
Sir John A. COCKBURN.
M. Imre KIRALFY, Commissioner General.
Lord WELBY, Earl of Jersey.
Sir NORMAN LOCKYER.
Sir William MATHER.
Sir William WHITE.
Sir Henry TRUEMAN WOOD.
Sir BOVERTON REDWOOD.

FRANCE

1er Vice-Président :

M. Émile DUPONT, sénateur.

2e Vice-Président :

M. Victor LOURTIES, vice-président du Sénat.

Membres :

MM. Alphonse PINARD.
Albert VIGER, sénateur.
SAINT-GERMAIN, sénateur.
GABELLE, directeur au Ministère du Commerce.
Jules HETZEL.
G.-Roger SANDOZ.
Gustave KESTER.
Charles JEANSELME.
Abel CHATENAY.
J.-L. BRUNET.
Georges SCHWOB.

SECRÉTAIRES :

Angleterre

M. Charles KIRALFY
Adjoint au Commissaire Général.

France

M. Maurice ESTIEU
Délégué général de la Section Française.

SECTION FRANÇAISE

JURYS de GROUPES et de CLASSES

GROUPE I

Éducation et Enseignement.

CLASSES 1 A 5

Enseignement public.

Membre : M. FRIEDEL (V.-H.), Paris.

CLASSE 6

Enseignement général, industriel et commercial.

Président : M. GABELLE, Paris. — P. G.
Secrétaire : M. DEBERLE (Paul), Paris. — S. G.
Membres : MM. KLEIN, Paris. — R. G.
PARIS, Paris.
LABBÉ, Lille.
MASSENET, Paris.
VIGNERON (Mlle), Paris.
CORRE, Lille.
CHARABOT, Paris.

GROUPE III-A

Typographie. — Librairie.

CLASSE 11

Typographie. — Impressions diverses.

Vice-Président : M. HERISSEY (C.), Évreux.
Secrétaire-Rapporteur-Expert : M. LORTAT-JACOB, Paris.
Membres : MM. RENOUARD (Ph.), Paris.
WEIL (N.), Paris.
PICHOT (H.), Paris.

CLASSES 13-14

Librairie. — Éditions musicales. — Reliures. — Journaux. — Affiches. — Cartes et Appareils de géographie et de cosmographie. — Topographie.

Président : M. FOURET (R.), Paris. — P. G.
Secrétaire-Rapporteur : M. TERQUEM (E.), Paris.
Membres : MM. GILLON (P.), Paris.
CHEVALIER (P.-E.), Paris.
BARRÈRE (H.), Paris.
JONES (J.), Paris.
NALÈCHE (de), Paris.
BASCHET (R.), Paris.
LE VASSEUR (P.), Paris.
GLEIZE (J.), Paris.
MICHAUD (L.), Reims.
VERMOT (M.), Paris.
BERGAUD, Paris.

GROUPE III-B

Photographie. — Instruments de Musique.

CLASSE 12

Photographie.

Président : M. NADAR (P.), Paris. — P. G.
Secrétaire : M. GERSCHEL (C.), Paris. — S. G.
Rapporteur : M. MENDEL (C.), Paris.
Membres : MM. OTTO, Paris.
JOUGLA (J.), Paris.
GUILLEMINOT (R.), Paris.
VALLOIS (E.), Paris.

CLASSE 17

Instruments de musique.

Président : M. BURGASSER (L.), Paris. — V. P. G.
Secrétaire-Rapporteur : M. CARESSA (A.), Paris.
Membre : M. SCHAEFFER (E.), Mantes.

Les lettres, placées à la suite de certains noms, signifient que le juré est, en outre :
P. G. — *Président de jury de groupe.*
V. P. G. — *Vice-Président de jury de groupe.*
S. G. — *Secrétaire de jury de groupe.*
R. G. — *Rapporteur de jury de groupe.*
S. R. G. — *Secrétaire-Rapporteur de jury de groupe.*

GROUPE IV

Matériel et Procédés généraux de la Mécanique.

CLASSE 19

Machines à vapeur.

Président et Rapporteur général : M. DUGÉ DE BERNONVILLE, Paris. — R. G.
Secrétaire : M. STOFFT (A.), Paris.
Membre : M. SOSNOWSKI (K.), Paris.

CLASSE 20

Machines motrices diverses.

Vice-Président : M. ESTABLIE (Paul), Paris. — V. P. G.
Secrétaire-Rapporteur : M. MERA (Ernest), Paris. — S. R. G.

CLASSE 21

Appareils divers de la Mécanique générale.

Vice-Président : M. MICHEL (C.), Paris.
Membre : M. EISSEN-PIAT (M.), Paris.

CLASSE 22

Machines-outils.

Vice-Président : M. LAPIPE (H.), Paris.

CLASSE 22 *bis*

Matériel de guerre et Construction navale.

Vice-Président-Rapporteur : M. PINOT (R.), Paris.
Membre : M. HONNORAT, Paris.

GROUPE V (*)

Électricité. — Télégraphie. — Téléphonie.

Rapporteur général du Groupe : M. ROUX (Gaston), Paris.

CLASSE 23

Production et utilisation mécanique de l'électricité.

Vice-Président : M. REY (J.), Paris.
Secrétaire-Expert-Rapporteur : M. DEBAUGE (H.), Paris.
Membre : M. REGNAULT (C.), Paris. — S. G.

(*) Le Rapport général du Groupe V a été confié à M. Gaston Roux, secondé par MM. Félix Pellin (cl. 15), Charles Regnault (cl. 23), André Jung (cl. 24), Paul Turenne (cl. 25), Albert Meyer-May (cl. 26), Jules Montpellier (cl. 27).

CLASSE 24

Électrochimie.

Président : M. REMOND (A.), Paris. — P. G.
Secrétaire-Expert-Rapporteur : M. LECLANCHÉ (M.), Paris.
Membre : M. GIN (G.), Paris.

CLASSE 25

Éclairage électrique.

Vice-Président : M. CANCE (Alexis), Paris.
Secrétaire-Expert-Rapporteur : M. MICHEL (A.), Paris.
Membre : M. MEYER (M.), Paris.
Expert-Rapporteur général : M. ROUX (Gaston), Paris.

CLASSE 26

Télégraphie et Téléphonie.

Président : M. GRIVOLAS (C.), Saint-Cloud.
Membre : M. DARRAS (A.), Paris.
Expert-Rapporteur : M. COURTANT (A.), Paris.

CLASSE 27

Applications diverses de l'électricité.

Président : M. DUCRETET (E.), Paris.
Secrétaire-Expert-Rapporteur : Dr RENAULT, Paris.
Membre : M. BAIGNÈRES (F.), Paris.

CLASSE 15

Instruments de précision et d'optique.

Vice-Président : M. BAILLE-LEMAIRE (J.-L.), Paris.
Secrétaire-Expert-Rapporteur : M. BOYELLE-MORIN (G.), Paris.
Membres : MM. COLLOT (A.), Paris.
LEQUEUX (P.), Paris.

GROUPE VI-A

Génie civil et Travaux publics.

CLASSE 28

Matériaux, matériel et procédés du Génie civil.

Président : M. MOREAU (A.), Paris. — P. G.
Membre : M. LIÈVRE (H.), Paris.
Expert-Rapporteur : M. HERSENT (Georges), Paris.

CLASSE 29

Modèles, plans et dessins de travaux publics.

Vice-Président : M. Baudet (L.), Paris. — V. P. G.
Membre : M. Fourchotte (M.), Paris.
Expert-Rapporteur : M. Hersent (Georges), Paris.

GROUPE VI-B

Carrosserie. — Automobiles. — Sellerie.

CLASSES 30 ET 31

Carrosserie et charronnage. — Automobiles et cycles. — Sellerie et bourrellerie.

Président : M. Chapelle (C.), Paris.
Secrétaire : M. Rodrigues-Ély (C.), Paris. — V. P. G.
Membres : MM. Richard (G.), Puteaux.
Kellner (P.), Paris.
Boudeville (R.), Londres.
Expert-Rapporteur : M. Potron (E.), Paris.

GROUPE VI-C

Matériel des Chemins de fer et de la Navigation.

CLASSE 32

Matériel des chemins de fer et tramways.

Président : M. Chevalier (H.), Paris. — P. G.
Secrétaire-Rapporteur-Expert : M. Sartiaux (Félix), Paris. — S. G.
Membres : MM. Sire, Londres.
Weyl (M.), Paris.
Levy-Caen (G.), Londres.
Mouret, Nîmes.

CLASSE 33

Matériel de la navigation de commerce.

Président : M. Jeanselme (Charles), Paris.

CLASSE 34

Aérostation.

Président : Cte H. de la Vaux, Paris.
Rapporteur : M. Besançon (G.), Paris.
Secrétaire-Rapporteur adjoint : Capitaine Ferber, Paris.
Membre : M. Mallet (M.), Puteaux.

GROUPE VII

Agriculture.

Rapporteur général du groupe : M. Voitellier, Paris.

CLASSE 35

Matériel et procédés des exploitations rurales.

Vice-Président : M. Marot (E.), Niort (Deux-Sèvres).
Secrétaire : M. Vidal-Beaume, Boulogne-sur-Seine.
Rapporteur : M. Krieg, Montrouge (Seine).
Membres : MM. Puzenat fils, Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire).
Guichard, Lieusaint (Seine-et-Marne)

CLASSE 36

Matériel et procédés de la viticulture.

Président : M. Simoneton, Paris.
Vice-Président : M. Pecard-Mabille, Amboise
Secrétaire-Rapporteur : M. Barbou, Paris.

CLASSE 37

Matériel et procédés des industries agricoles.

Président : M. Voitellier, Paris. — R. G.
Vice-Président : M. Simon jeune, Cherbourg.

CLASSE 38

Enseignement agricole. — Agronomie. Statistique agricole.

Président : M. Berge (R.), Paris. — S. G.
Vice-Président : M. Barre (de la), Paris.
Membre : M. Sagnier, Paris.

CLASSE 39

Produits agricoles alimentaires d'origine végétale.

Vice-Président : M. Hirsch (A.), Paris.
Secrétaire : M. Weill (C.), Paris.
Membre : M. Chapelle, Marseille.

CLASSE 40

Produits agricoles alimentaires d'origine animale.

Président : M. Cabaret, Paris. — P. G.
Secrétaire : M. Moussu, Paris.
Rapporteur : M. Ripert (C.), Vignory (Haute-Marne).
Membre : M. Dornic, Surgères (Charente-Inférieure).

CLASSES 41 ET 54 RÉUNIES

Produits agricoles non alimentaires.
Engins, instruments et produits de cueillettes.

Président : M. GALIBERT-FERRET, Mazamet (Tarn).
Membres : MM. DABAT, Paris.
COUTURIEUX, Paris.
PERROT, Paris.
GRELLOU, Paris.
LANZI, Ajaccio (Corse).
FRANCHOMME, Marcq-en-Baroeul-lès-Lille (Nord).
TROUETTE (E.), Paris.
Expert : M. MIDY, Paris.

CLASSE 42

Insectes utiles et leurs produits.
Insectes nuisibles.

Président : M. LAURENT-OPIN (E.), Laon.
Secrétaire-Rapporteur : M. CLÉMENT (A.-L.), Paris.

GROUPE VIII

Horticulture et Arboriculture.

Rapporteur général du groupe : M. CAYEUX, Paris.

CLASSE 43

Matériel et procédés de l'horticulture
et de l'arboriculture.

Président : M. CHATENAY (A.), Vitry (Seine). — V.P.G.
Membre : M. MÉRY-PICARD, Paris.

CLASSE 44

Section horticole.

Président : M. CAYEUX, Paris. — S. G. — R. G.

CLASSE 45

Arbres fruitiers.

Président : M. NOMBLOT-BRUNEAU, Bourg-la-Reine (Seine).
Membre : M. PINGUET-GUINDON, La Tranchée, près Tours.

CLASSE 46

Arbres, Arbustes, Plantes et Fleurs d'ornement.

Vice-Président : M. VACHEROT, Billancourt (Seine).
Membre : M. NONIN, Chatillon-sous-Bagneux (Seine).

CLASSE 48

Graines. — Semences de l'horticulture.

Vice-Président : M. GRAVEREAU, Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise).
Membre : M. DENAIFFE, Carignan (Ardennes).

CLASSE 49

Matériel et procédés des exploitations
et des industries forestières.

Président : M. PIERRAIN (C.), Paris.
Secrétaire-Rapporteur : M. BENEX (Albert), Ivry-Port (Seine).

GROUPE IX

Forêts et Chasse.

CLASSE 50

Produits des exploitations et des industries forestières.

Président : M. POUPINEL (P.), Paris. — P. G.
Secrétaire-Rapporteur : M. HOLLANDE (J.), Paris.
Membre : M. RACHET (G.), Paris.

CLASSE 51

Matériel de chasse.

Président : M. MIMARD (E.), Paris.
Secrétaire-Rapporteur : M. CHOBERT (L.), Paris.
Membres : MM. RIÉGER (H.), Paris.
DARNE (R.), Paris.
BERTHON, Saint-Étienne (Loire).

GROUPE IX-A

Aquiculture et Pêche.

CLASSE 53

Engins, instruments et produits de la pêche.
Aquiculture.

Président : M. LEPRINCE (Dr M.), Paris.
Secrétaire-Rapporteur : M. CAILL, Paris. — S. G.
Secrétaire-Rapporteur-Expert : M. BLANCHARD, Paris.
Membres : MM. PAISSEAU (E.), Paris.
PÉRARD (J.), Paris.
RANOVITZ (C.-A.), Paris.
TREFEU, Paris.
LIGNEAU DE SÉRÉVILLE, Saint-Just-en-Chaussée.

GROUPE X-A

Alimentation solide.

CLASSE 55

Matériel et procédés des industries alimentaires.

Président : M. Savy (A.-H.), Paris.
Secrétaire : M. Durafort (V.), Paris. — S. G.
Secrétaire-Rapporteur : M. Bonet (A.), Paris.
Expert : M. Martine (G.-G.), Lille.

CLASSE 56

Produits farineux et leurs dérivés.

Président : M. Ferrand (F.), Lyon.
Secrétaire-Rapporteur : M. Virat (G.), Paris.

CLASSE 57

Produits de la boulangerie et de la pâtisserie.

Président : M. Richard (G.), Dijon.
Secrétaire : M. Estieu (J.), Courbevoie.
Secrétaire-Rapporteur-Expert : M. Virat (G.), Paris.

CLASSE 58

Conserves de viandes, de poissons, de légumes et de fruits.

Président : M. Prevet (J.), Paris. — P. G.
Secrétaire : M. Cahen (J.), Paris.
Membre : M. Bayle (C.), Bordeaux.
Expert-Rapporteur : M. Chevallier-Appert (R.), Paris.
Expert : M. Raynal (H.), Capdenac (Aveyron).

CLASSE 59

Sucres et produits de la confiserie Condiments et stimulants.

Vice-Président : M. Potin (J.), Paris.
Secrétaire-Rapporteur : M. Dufresne (C.), Paris.
Membres : MM. Mignot, Reims.
Nègre (J.), Grasse.
Gérard (L.), Paris.
Experts : MM. Ternynck (E.), Chauny.
Beauvais (A.), Paris.

GROUPE X-B

Alimentation liquide.

CLASSE 60

Vins et Eaux-de-vie de vin.

Président :
M. Mandeix (André), Le Havre (Seine-Infér.).
Vice-Présidents :
MM. Guestier (Daniel), Bordeaux (Gironde).
Leenhard-Pommier, Montpellier (Hérault).
Rapporteur général :
M. Charton (Claude), Beaune (Côte-d'Or).
Rapporteur général adjoint :
M. Desmoulins, Paris.
Rapporteurs de Jury de Section :
MM. Michel (Félix), Montpellier (Hérault).
Morinerie (Raymond de la), Reims (Marne).
Schyler (Alfred), Bordeaux (Gironde).
Vivier, Cognac (Charente).
Mommessin (Jean), Charnay-les-Mâcon (Saône-et-Loire).
Secrétaires de Jury de Section :
MM. Meyniac, Bordeaux (Gironde).
Uzac (Armand), Bordeaux (Gironde).
Buhan fils, Bordeaux (Gironde).
Chonion, Meursault (Côte-d'Or)
Meyer, Saumur (Maine-et-Loire).
Rogée-Fromy, Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure).
Secrétaires-adjoints de Jury de Section :
MM. Blanlot, Beaune (Côte-d'Or).
Douat (Raoul), Bordeaux.
Lhote (S.) fils, Dijon (Côte-d'Or).
Bastide-Vessier (C.), Aigues-Vives (Gard).
Martin (René), Joinville-le-Pont (Seine).
Petit (P.), à Auxerre (Yonne).
Membres : MM. Bord (Georges), Loupiac (Gironde).
Boutelleau (G.), Barbézieux (Charente).
Calvet (Jean), Bordeaux (Gironde).
Chanut (Dr), Vosne-Romanée (Côte-d'Or).
Chandon (Raoul), Épernay (Marne).
Delcous, Paris.
Dumont (Ch.), Dijon (Côte-d'Or).
Gérald (Geo.), Paris.
Girard-Amiot (Alex.), Saumur (Maine-et-Loire).
Goulet (E.), à Paris.
Guillet, Saintes (Charente-Infer.).
Havy (Alfred), Charenton (Seine).
Heidsieck (Charles), Reims (Marne).

Membres du Jury de la classe 60 (suite). MM. Hennessy (James), Cognac (Charente).
Hine (Th.), Jarnac (Charente).
Jacoulot (Vincent), Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire).
Johnston (Raoul), Bordeaux (Gironde).
Karrer (Émile), Saint-Denis (Seine)
Kester (Gustave), Paris.
Lardet, Mâcon (Saône-et-Loire).
Lignon (Achille), Lyon.
Luling (Dr), Reims.
Lur-Saluces (comte de), Sauternes (Gironde).
Malaquin, Paris.
Martell (Édouard), Cognac (Charente).
Mauvigney (Jérôme), Bordeaux (Gironde).
Maxwell (James), Bordeaux (Gironde).
Mestrezat (Guill.), Bordeaux (Gironde).
Otard (baron), Cognac (Charente).
Passemard, St-Émilion (Gironde).
Proust, Paris.
Sabot (Albert), Paris.
Soualle (L.), Pont-Sainte-Maxence (Oise).
Taberne (Franck), château de Clapiers (Hérault).
Turpin (Henry), Rouen (Seine-Inférieure).
Verneuil, Gémozac-Cozes (Charente-Inférieure).
Vert (Baptiste), Jarnac (Charente).
Alleau, Paris.
Bary (Louis de), Reims (Marne).
Beaumont (Ch. de), Pauillac (Gironde).
Bernex (L.), Bordeaux (Gironde).
Desmarquest (Jean), Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire).
Dubreuil, Gradignan (Gironde).
Dumas (Francisque), Villefranche-sur-Saône (Rhône).
Fougerat (Jean), Levallois-Perret (Seine).
Hanier fils, Paris.
Huet (Stanis.), Libourne (Gironde).
Larue (Auguste), Paris.
Lemétais, Fécamp (Seine-Infér.).
Perrier (G.), Châlons-sur-Marne (Marne).
Picq, Libourne (Gironde).
Roos, Montpellier (Hérault).
Sarrazin, Dijon (Côte-d'Or).
Vitou (Henri-Clovis), Paris.

Experts : MM. Blanchet (Charles), Beauvais (Oise).
Brunet (Raymond), Paris.
Cadot, Paris-Bercy.
Chapuis, Dijon (Côte-d'Or).
Colcombet, Dracy-le-Fort (Saône-et-Loire).
Couturat, Paris (Bercy).
Damade, Bordeaux (Gironde).
Duquesnay, Lille (Nord).
Giovetti, Bordeaux (Gironde).
Gourdault, Paris (Bercy).
Lawton, Bordeaux (Gironde).
Lequeux (Alfred), Châlons-sur-Marne (Marne).
Lunaret (de), Montpellier (Hérault).
Lung, Bordeaux (Gironde).
Minvielle (Michel), Bordeaux (Gironde).
Pardon (J.), Paris.
Ramelot, Le Havre (Seine-Infér.).
Ricard (Marcel), Léognan (Gironde).
Rocques (X.), Paris.
Sengès, Bordeaux (Gironde).
Vignes, à Narbonne (Aude).

CLASSE 61

Sirops et liqueurs, spiritueux divers. Alcools d'industrie.

Président :
M. Bardin (Louis), Paris.

Vice-Président :
M. Lambert (Ernest), Neuilly-sur-Seine (Seine).

Secrétaires :
MM. Bertrand-Taquet (Alfred), Paris.
Rocher (Fernand), la Côte-Saint-André (Isère).

Rapporteur du Jury de Section :
M. Cointreau, Angers (Maine-et-Loire).

Membres : MM. Brunier (Étienne), Lyon (Rhône).
Cusenier (Charles), Paris.
Dumas-Fillion, Lyon (Rhône).
Glotin (Maison Marie Brizard et Roger), Bordeaux (Gironde).
Peureux (Auguste), Fougerolles (Haute-Saône).
Violet (Lambert), Thuir (P.-O.).
Chastenet, Périgueux (Dordogne).
Clacquesin, Paris.
Dechavanne (Henri), la Plaine-Saint-Denis (Seine).
Denuzière (Charles), St-Étienne (Loire).
Garolde-Get, Revel (Hte-Garonne).

Membres : MM. LAMIRAL (Henry), Clichy (Seine).
(Suite.) MAUPRIVEZ-LEROY, Compiègne (Oise).
PEYRET, Lyon (Rhône).
SIMON aîné, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
Experts : BARDINET, Bordeaux (Gironde).
BOUCHY, Levallois-Perret (Seine).
BRUGEROLLE (Léopold), Matha (Charente-Inférieure.).
CAZALIS (G.), Cette (Hérault).
COLETTE (René), Les Moëres, par Hondschoote (Nord).
FOURNIER-DEMARS, Saint-Amand (Cher).
QUENOT (Henri), Dijon (Côte-d'Or).
RATEAU, Nogent-sur-Marne (Seine).

CLASSE 62

Boissons diverses.
Eaux minérales. — Bières et cidres.

Vice-Président :
M. DUMESNIL (Fernand), Paris.
Secrétaire :
M. LEFEVRE (Hippolyte), Caen (Calvados).
Rapporteur général :
M. GIROD (Pierre), Paris.
Membres : MM. LEMARIEY (Lucien), Neuilly-sur-Seine (Seine).
COUBAND (Paul), Paris.
WOHLHUTER (Paul), Paris.

GROUPE XI

Mines et métallurgie.

CLASSE 63

Exploitation des mines, minières et carrières.

Vice-Président : M. REUMAUX (E.), Lens. — P. G.
Secrétaire-Rapporteur-Expert : M. BOUSQUET, Fontenay-sous-Bois.
Membres : MM. BORDEAUX-MONTRIEUX, Angers.
BARBIER (E.-J.), Paris.
BOISSIÈRE (A.), Paris.

CLASSES 64 ET 65

Grosse métallurgie. — Petite métallurgie.

Président : M. PAILLIETTE (H.), Charleville.
Secrétaire-Rapporteur : M. ANTHOINE (L.-A.), Paris. — S. G.
Membres : MM. WESSBECHER (E.), Paris.
PINOT (E.), Paris.

GROUPE XII-A

Décoration des édifices publics et des habitations.

CLASSE 66

Décoration fixe des édifices publics et des habitations.

Président : M. BIGAUX (L.), Paris. — V. P. G.
Secrétaire : M. MANSARD (G.), Paris. — S. G.
Membres : MM. FRANTZ-JOURDAIN, Paris.
MONDUIT (P.), Paris.
GUILBERT (A.), Paris.
BONNAUD (P.), Limoges.
CORNIL (G.), Paris.
BERGEOTTE (L.), Paris.
DUPARD (R.), Paris.
SCHWARTZ (A.), Paris.
BROT (C.), Paris.
BORDEREL (E.-L.), Paris.
GUILLAUME (H.), Paris.
SELMERSHEIM (P.), Neuilly-sur-Seine.
PELLISSIER (Bruno), Paris.
Expert-Rapporteur : M. GUIMARD (H.), Paris.

CLASSE 67

Vitraux.

Président : M. TREZEL (L.), Levallois-Perret.

CLASSE 68

Papiers peints.

Vice-Président-Rapporteur : M. DESFOSSÉ (E.), Paris.
Secrétaire : M. PETITJEAN (J.), Paris.

GROUPE XII-B

Mobilier des édifices publics et des habitations.

CLASSE 69

Meubles à bon marché et meubles de luxe.

Vice-Président : M. CLAIR (M.), Paris.
Secrétaire-Rapporteur : M. SOUBRIER (P.), Paris. S. G.

CLASSE 70

Tapis, tapisseries et autres tissus d'ameublement.

Président : M. CORNILLE (P.), Paris.
Secrétaire : M. MELLERIO (M.), Paris.

CLASSE 71

Décoration mobile et ouvrages du tapissier.

Président : M. Remon (P.-H.), Paris. — P. G.
Secrétaire : M. Poteau, Paris.

CLASSE 72

Céramique.

Vice-Président : M. Brault (A.), Paris.
Secrétaire : M. Yeatman (L.), Paris.
Rapporteur : M. Luze (H. de), Limoges.
Membre : M. Minne (E.), Paris.

CLASSE 73

Cristaux. — Verrerie.

Président : M. Harant (L.), Paris. — V. P. G.
Secrétaire : M. Appert (L.), Paris.
Expert-Rapporteur : M. Dewavrin (Daniel), Banteux, par Honnecourt (Nord). — R. G.

GROUPE XIII-A

Fils, tissus, vêtements.

CLASSES 80 ET 81

Fils et tissus de coton.
Fils et tissus de lin, de chanvre, etc.
Produits de la corderie.

Président : M. David-Mennet (Arthur), Paris. — V. P. G.
Secrétaire-Rapporteur : M. Wibaux (René), Roubaix.
Rapporteur : M. Simonnot (J.), Paris.
Membres : MM. Boucart (J.), Montbéliard.
Badin (G.), Barentin.
Laederich (R.), Épinal.
Cousin (V.), Comines.
Bessonneau (J.), Angers.

CLASSE 82

Fils et tissus de laine.

Président : M. Pollet (C.), Roubaix.
Secrétaires : MM. Mathon (E.), Tourcoing.
Dreyfus (E.), Paris.
Rapporteur : M. Blin (E.), Elbeuf.
Membres : MM. Rousseau (J.), Sedan.
Franchet, Elbeuf.

CLASSE 83

Soies et tissus de soie.

Président : M. Diederichs (Th.), Lyon. — S. G.
Vice-Président : M. Giron (E.), Saint-Étienne.
Secrétaire : M. Bourgeois (C.), Paris.
Rapporteurs : MM. Raimon (A.), Paris.
Richard (E.), Lyon.
Membres : MM. Genin (H.), Lyon.
Pelletier (E.), Lyon.
Tronel (F.), Lyon.
Descher, Lyon.
Colcombet (A.), Saint-Étienne.
Balouzet, Saint-Étienne.
Brach (A.), Paris.
Picard (A.), Londres.

CLASSE 84

Dentelles, broderies et passementeries.

Président : M. David (A.), Paris.
Secrétaire : M. Henon fils (H.), Calais.
Rapporteur-Expert : M. Thiébaut (C.), Paris.
Membres : MM. Lescure (A.), Paris.
Gabet-Devouge, Caudry.
Neveu (E.), Paris.
Schiller (R.), Paris.
Jury, Saint-Chamond.
Blanchet (E.), Paris.

CLASSE 85

Industries de la confection et de la couture pour hommes, femmes et enfants.

Président : M. Storch (L.), Paris.
Secrétaire-Rapporteur : M. Carette (G.), Paris.
Membres : MM. Redfern (C.), Paris.
Cognacq (E.), Paris.
Bigorne (L.-E.), Paris.
Dœuillet (G.), Paris.
Bourdereau (H.), Paris.

GROUPE XIII-B

Fourrures, accessoires du vêtement.

CLASSE 52

Produits de la chasse (fourrures et pelleteries).

Président : M. Corby (Th.), Paris.
Secrétaire-Rapporteur-Expert : M. Ruzé (E.), Paris.
Membres : MM. Revillon (V.), Paris.
Hanau (C.), Paris.
Chapal (Émile), Montreuil-sous-Bois.

CLASSES 76 A 79

Matériel et procédés pour la fabrication des tissus.
Matériel et procédés du blanchiment.

Vice-Président-Rapporteur : M. CHAPPAT (E.), Suresnes (Seine).
Secrétaire : M. DIEDERICHS (C.), Bourgoin-Jallieu (Isère).

CLASSE 86

Industries des accessoires du vêtement.

Président : M. DONCKÈLE (G.), Paris. — P. G.
Vice-Président : M. MOUILBAU (J.), Paris.
Secrétaire : M. DEHESDIN (G.), Paris.
Rapporteur : M. FAMCHON (R.), Paris.
Membres : MM. CHABANNE (C.), Paris.
LUCET (E.), Paris.
PARENT (A.), Paris.
CLAPIN (J.), Paris.
GRILLET (J.-E.), Paris.
BOISSELIER (A.), Paris.
LEPRINCE (D.), Paris.
LIEZ (E.), Paris.
LOLLIOT (A.), Paris.
BOILEAU (Th.), Paris.
GILLETTE (G.), Paris.
LATOUCHE (G.), Paris.
PICARD (H.), Paris.
GUIONVAR (P.), Paris.
PINAY (J.-M.), Paris.
CHANDELET (E.), Paris.
LIAUD (E.), Paris.
BROSSARD (G.), Paris.
Expert : M. MAYER (H.), Paris.

GROUPE XIV

Industrie chimique.

CLASSE 87

Arts chimiques et pharmacie.

Président : M. ASTIER (P.), Paris.
Secrétaire : M. DEGLOS (G.), Paris. — S. G.
Rapporteur : M. BAUBE (E.), Paris.
Membres : MM. BEHAL (A.), Paris.
PASCALIS (G.), Paris.
POULENC (C.), Paris.
DUCHÉ (A.), Paris.
LETELLIER (P.), Issy (Seine).
ROUSSELOT (E.), Paris.
DETOURBE (L.-M.), Paris.
BÉLIÈRES (A.), Paris.

CLASSES 88 ET 92

Fabrication du papier. — Papeterie.

Vice-Président : M. PLISSON (H.), Paris.
Secrétaire-Rapporteur : M. FREDET (H.), Brignoud (Isère). — V. P. G.
Membres : MM. PINEL (G.), Paris.
FAUCHIER, Paris.
Expert-Rapporteur : M. CONZA (A.), Paris.

CLASSE 89

Cuirs et Peaux.

Président : M. CAEN (G.), Paris. — V. P. G.
Secrétaire-Rapporteur : M. ROGIE (E.), Paris.
Membres : MM. COMBE fils (A.), Paris.
GOIFFON (J.), Oullins (Rhône).
JOSSIER (G.), Paris.
COLAS (E.), Paris.
CHICOINEAU (M.), Orléans.
MARCHAND (C.), Paris.

CLASSE 90

Parfumerie.

Président : M. GALLET (E.), Paris.
Rapporteur : M. PICHELIN (G.), Paris.
Membre : M. MICHAUD (Ernest), Paris.

CLASSE 91

Tabacs.

Vice-Président : M. CAHEN (J.), Paris.
Secrétaire-Rapporteur : M. BASTOS (J.), Oran.
Membre : M. CALVET (A.), Toulouse.

GROUPE XV

Industries diverses.

CLASSE 93

Coutellerie.

Vice-Président : M. CARRÉ (G.), Paris.

CLASSE 94

Orfèvrerie.

Président : M. ARCOC (A.), Paris.
Rapporteur : M. CARRÉ (G.), Paris.

CLASSE 95

Joaillerie et bijouterie.

Vice-Président : M. Templier (P.), Paris.
Secrétaire-Rapporteur : M. Téterger (H.), Paris.
Membres : MM. Rouzé (G.), Paris.
Piel (P.), Paris.

CLASSE 96

Horlogerie.

Vice-Président : M. Levi (P.), Paris.
Secrétaire-Rapporteur-Expert : M. Hébert (Sydney), Paris.
Membre : M. Geismar (G.), Besançon.
Expert : M. Dreyfus (F.), Paris.

CLASSE 97

Bronze, fonte et ferronnerie d'art, Métaux repoussés.

Président-Rapporteur : M. Soleau (E.), Paris.
Secrétaire : M. Susse (J.), Paris.

CLASSE 98

Brosserie, maroquinerie, tabletterie et vannerie.

Président : M. Schloss (A.), Paris.
Secrétaire : M. Joannot (E.) fils, Paris.
Rapporteur : M. Leloir (G.), Paris.

CLASSE 99

Industrie du caoutchouc et de la gutta-percha.

Président : M. Vuitton (G.), Paris.
Secrétaire-Rapporteur-Expert : M. Le Renard, Alfortville (Seine).
Membre : M. Bergougnan (M.), Paris.

CLASSE 100

Bimbeloterie.

Président : M. Martin (F.), Paris.
Secrétaire-Rapporteur : M. Serre-Telmon (J. du), Paris.

GROUPE XVI

Économie sociale. Institutions d'Hygiène. Assistance publique.

Rapporteur Général du Groupe : M. Hébrard (Jean), Paris.

CLASSES 101 ET 105

Secrétaire-Rapporteur : M. Siegfried (André), Paris.
Membres : MM. Bonjean (G.), Paris.
Fontaine (A.), Paris.

CLASSE 102

Vice-Président : M. Hussenot de Senonges, Paris.
Membres : MM. Beudin (Ernest), Pomponne, par Lagny.
Delombre (A.), Paris.

CLASSE 103

Président : M. Carmichael, Paris.
Vice-Président : M. Briat, Paris.
Secrétaire-Rapporteur : M. Saudray, Paris.
Membre : M. Tricheux, Paris.

CLASSE 104

Président : M. Dufourmantelle, Paris.
Rapporteur : M. Tardy (L.), Paris.
Membres : MM. Decker-David, Paris.
Rocquigny (de), Paris.

CLASSE 106

Président : M. Siegfried (J.), Paris.
Rapporteur : M. Risler (G.), Paris.
Membres : MM. Bliault, Paris.
Ferrand (L.), Paris.

CLASSE 107

Président : M. Jouanny, Paris.
Vice-Président : M. Fagnot (F.), Paris.
Secrétaire-Rapporteur : M. Picquenard, Paris.
Membre : M. Gide, Paris.

CLASSES 108 ET 110

Président : M. March, Paris.
Vice-Président : M. Dedet, Paris.
Secrétaire-Rapporteur : M. Douarche (L.), Paris.
Membres : MM. Lichtenberger, Paris.
Conscience, Paris.

CLASSE 109-A

Président : M. Lourties (V.), Paris. — P. G.
Secrétaire-Rapporteur : M. Montet (E.), Paris.
Membres : MM. Mabilleau (L.), Paris.
Mascle, Paris.
Thezard (G.), Paris.
Bonnier (F.), Vienne (Isère).
Lemercier, Paris.
Hébrard (J.), R. G.
Petit (E.), Paris.

CLASSE 109-B

Président : M. Matignon, Paris.
Vice-Président : M. Mayen (P.), Paris.
Membres : MM. Paulet, Paris.
Cerise (Baron), Paris.
Lesueur (F.), Paris.

CLASSES 111 ET 112

Président : M. CHEYSSON (E.), Paris.
Rapporteur : M. LOUICHE-DESFONTAINES, Paris.
Membres : MM. DREYFUS (F.), Paris.
VAN BROCK, Paris.
FUSTER, Courbevoie.
ALPHEN-SALVADOR (Me), Paris.

GROUPE XVI-B

Médecine et Hygiène publique.

CLASSE 16

Médecine et Chirurgie.

Président : M. BEURNIER (Dr L.), Paris. — P. G.
Secrétaire : M. FAURE (Dr J.), Paris. — S. G.
Rapporteur : M. PLISSON (A.), Paris.
Membres : MM. FLICOTEAUX (A.), Paris.
CARRON DE LA CARRIÈRE (Dr). Paris.
BARDY (J.-A.), Paris.
WICKHAM (H.), Paris.
BRETON (L.), Paris.
GRAUX (Dr L.), Paris.
SPRINGER (Dr), Paris.

CLASSE 111

Hygiène.

Président : M. LEGROS (G.). Paris.
Secrétaire-Rapporteur : M. CORBEIL (A.), Paris.

GROUPE XVII

Colonisation.

Rapporteur Général du Groupe : M. VIALLAR (P.). Paris.

CLASSE 113

Président : M. BRUNET (J.-L.), Paris. — V. P. G.
Vice-Président : M. MAX ROBERT, Paris.
Rapporteur : M. PLOT (E.), Paris.

CLASSE 114

Président : M. SCHWOB (Georges), Paris. — V. P. G.
Vice-Président : M. GUILLEMARD (R.), Sousse.
Secrétaire : M. ELLISSEN (R.), Paris.
Rapporteur : M. CAHEN (E.), Paris.

CLASSE 115-A

Président : M. CHANEL (C.), Paris.
Vice-Président : M. HIRSCH (S.), Paris.
Secrétaires : MM. BESSONNAT (L.), Paris.
RIVAGE (D.), Paris.
Rapporteur : M. LEFÈVRE (E.), Paris.

CLASSE 115-B

Président : M. SAINT-GERMAIN, Paris. — S. G.
Vice-Président : M. SAVIGNON, Alger. — V. P. G.
Secrétaires : MM. BERR (P.). Oran.
MALET (F.), Tunis.
Rapporteur : M. VIALLAR (P.), Paris. — S. R. G.

Membres du Jury des Classes 113 à 115 :

MM. NICOLAS (P.), Paris.
DIBOWSKI (J.), Nogent-sur-Marne.
GÉRARD (E.), Paris.
ORDINAIRE (M.), Paris.
AUBERT, Alger.
BERTRAND (L.-V.), Constantine.
BESSON (G.). Reghaia (Alger).
BORIES, Mostaganem.
CARRAFANG, Saïda (Oran).
CLOUET DES PERRUCHES, Gheima (Constantine).
FABRE (J.), Paris.
FETTU (E.), Paris.
FORGEMOL DE BOSTSQUENARD (E.), Paris.
GODARD, Philippeville.
GRELLET fils aîné, Kouba.
GUIRAUD, Alger.
HERSENT (J.), Paris.
HOMOLLE, Sidi-Ferruch (Alger).
JOURDAN (A.), Alger.
LAGEAT, Londres.
LONG (Frédéric), Alger.
MARTIN, Mascara.
MARTIN (V.), Constantine.
MELIA (G.), Alger.
MICHEL, Paris.
PELLERIN (P.), Paris.
PETIT (T.). Paris.
PICARD (C.), Paris.
PROUVOST (E.), Roubaix.
REDON DE COLOMBIER (de), Constantine.
RICOME, Alger.
SAVIGNON fils (H.), Bir-Kassa (Tunisie).
SCHWOB (E.), Paris.
TARTAVEZ, Mascara.
TELLIÈRE, Paris.
TROTIN (A.), Paris.
TROUILLET (J.-P.), Paris.
POTIN (Paul), Potinville (Tunisie).
BOUGENOT (L.), Paris.
CHAUMET (J.), Paris.
CHEVRON (Maurice), Paris.

Membres du Jury des Classes 113 à 115 (Suite) :

MM. Cladière (V.), Paris.
Conscience (A.), Paris.
Couelle (J.), Paris.
Desumeur (J.), Paris.
Hanhart (T.). Paris.
Krippleber (G.), Bordeaux.
Lordereau (G.), Lyon.
Molière, Constantine.
Pellé, Sfax-Gafsa (Tunisie).
Prud'homme, Nogent-sur-Marne.
Trélat, Bône-Guelma.
Ferrouillat, Oued-Marsa (Constantine).

GROUPE XVII-B

Groupe des Chambres de Commerce.

Président : M. Hénon (H.), Calais. — P. G.
Secrétaire-Rapporteur : M. Gateclout Paris. — S. R. G

GROUPE XIX

Sports.

CLASSES 122 ET 123

Culture et Éducation physique. Matériel des Jeux et des Sports.

Président-Rapporteur : M. Rousseau (P.), Paris.
Vice-Président : M. Vollant (A.), Paris.
Secrétaires : MM. Stephan (P.), Paris.
Bienaimé (L.), Paris.

VILLE DE PARIS

Président : M. Falcou (R.), Paris.
Rapporteur : M. Weill (L.), Londres.
Membre : M. Bouvard (R.), Paris.

Liste

DES RÉCOMPENSES

Exposition Franco-Britannique de Londres 1908

Grands Prix Spéciaux

Comité Français
des Expositions
à l'Étranger

Association
Britannique

SECTION FRANÇAISE

Classes 1 a 5.

Enseignement public.

(Groupe I.)

Hors concours (Membre du Jury).

Friedel (V.-H.),Paris.

Hors concours (par application de la Convention).

Ministère de l'Instruction publique (pour l'ensemble de ses services d'Éducation et d'Enseignement), Paris :
— Direction de l'Enseignement Supérieur.
— Direction de l'Enseignement Secondaire.
— Direction de l'Enseignement Primaire.
Bibliothèque, Office et Musée de l'Enseignement Public (Musée Pédagogique), Paris.

Grand Prix.

Archives de Paris et du Département de la Seine, Paris.
Direction de l'Enseignement primaire de la Ville de Paris et du Département de la Seine, Paris.
Ville de Paris : Commission municipale du Vieux Paris.
Ville de Paris : Service de la Bibliothèque et des Travaux Historiques.

Diplôme d'honneur.

Alliance littéraire et artistique Franco-Britannique. Londres.

Médaille d'or.

Société nationale *L'Art à l'École*, Paris.

Médaille d'argent.

Enseignement de l'Histoire de l'Art dans les établissements secondaires de jeunes filles (Gravures Pierrefort), Paris.

Médaille de bronze.

Œuvre de l'*Album des Petits Malades*, Paris.

Classe 6.

Enseignement spécial, industriel et commercial.

(Groupe I.)

Hors concours (Membres du Jury).

Ministère du Commerce et de l'Industrie :
— Direction de l'Enseignement technique :
(M. Gabelle, directeur de l'Enseignement technique.)

Hors concours (par application de la Convention).

Conservatoire national des Arts et Métiers, Paris.
École centrale des Arts et Manufactures, Paris.
Collectivité des Écoles d'hydrographie :
En participation :
École supérieure de commerce et d'industrie de Paris (Section de navigation maritime).

NOTA. — *Dans la présente Liste des Récompenses, la mise* **HORS CONCOURS PAR APPLICATION DE LA CONVENTION** *n'a pu être attribuée par les diverses juridictions du Jury qu'aux Exposants ayant obtenu un* **Grand Prix** *ou ayant fait partie d'un* **Bureau de Jury** *dans une* **Exposition Universelle et Intèrnationale antérieure.**

Pour les **HORS CONCOURS (MEMBRES DU JURY)** *il y a lieu de faire remarquer que, dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés, qui, par cette qualité, placent leurs maisons* **Hors Concours**, *sont entre parenthèses et en lettres italiques.*

Écoles d'hydrographie établies à :
Agde (Hérault).
Bastia (Corse).
Bordeaux (Gironde).
Brest (Finistère).
Cannes (Alpes-Maritimes).
Dunkerque (Nord).
Granville (Manche).
Le Havre (Seine-Inférieure).
Lorient (Morbihan).
Marseille (Bouches-du-Rhône).
Nantes (Loire-Inférieure).
Paimpol (Côtes-du-Nord).
Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).
Saint-Tropez (Var).
Toulon (Var).
Collectivité des Écoles nationales d'Arts et Métiers, établies à :
Aix (Bouches-du-Rhône).
Angers (Maine-et-Loire).
Châlons (Marne).
Cluny (Saône-et-Loire).
Lille (Nord).
Collectivité des Écoles nationales professionnelles, établies à :
Armentières (Nord).
Nantes (Loire-Inférieure).
Vierzon (Cher).
Voiron (Isère).
Collectivité des Écoles nationales d'horlogerie, établies à :
Besançon (Doubs).
Cluses (Haute-Savoie).
Collectivité des Écoles pratiques de commerce et d'industrie de garçons, établies à :
Agen (Lot-et-Garonne).
Aire-sur-Adour (Landes).
Béziers (Hérault).
Brest (Finistère).
Cette (Hérault).
Charleville (Ardennes).
Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Cluny (Saône-et-Loire).
Denain (Nord).
Dijon (Côte-d'Or).
Fournies (Nord).
Grenoble (Isère).
Le Mans (Sarthe).
Le Puy (Haute-Loire).
Limoges (Haute-Vienne).
Marmande (Lot-et-Garonne).
Maubeuge (Nord).
Mazamet (Tarn).
Mende (Lozère).
Nantes (Loire-Inférieure).
Narbonne (Aude).
Nîmes (Gard).
Pont-de-Beauvoisin (Isère).
Reims (Marne).
Roanne (Loire).
Romans (Drôme).
Roubaix (Nord).
Tarbes (Hautes-Pyrénées).
Thiers (Puy-de-Dôme).
Tourcoing (Nord).
Valenciennes (Nord).
Vienne (Isère).
Collectivité des Écoles pratiques de commerce et d'industrie de jeunes filles, établies à :
Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
Cherbourg (Manche).
Dijon (Côte-d'Or).
Le Havre (Seine-Inférieure).
Marseille (Bouches-du-Rhône).
Nantes (Loire-Inférieure).
Pont-de-Beauvoisin (Isère).
Reims (Marne).
Rouen (Seine-Inférieure).
Saint-Étienne (Loire).
Collectivité des Écoles pratiques d'industrie de garçons, établies :
Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
Brive (Corrèze).
Elbeuf (Seine-Inférieure).
Firminy (Loire).
Le Havre (Seine-Inférieure).
Lille (Nord).
Marseille (Bouches-du-Rhône).
Montbéliard (Doubs).
Morez (Jura).
Rennes (Ille-et-Vilaine).
Rive-de-Gier (Loire).
Rouen (Seine-Inférieure).
Saint-Chamond (Loire).
Saint-Étienne (Loire).
Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).
École pratique de commerce de Boulogne-sur-mer (Pas-de-Calais).
Collectivité des Écoles professionnelles de la Ville de Paris (Garçons) :
École Bernard-Palissy.
École Boulle.
École Diderot.
École Dorian.
École Estienne.
École Germain-Pilon.
École de physique et de chimie industrielles.
Collectivité des Écoles professionnelles de la Ville de Paris (Filles), établies :
Rue Bouret, 2.
Rue Fondary, 24.

Rue Ganneron, 12.
Rue de Poitou, 7.
Rue de la Tombe-Issoire, 77.
École Élisa-Lemonnier, 24, rue Duperré et 41, rue des Boulets.
Institut commercial de Paris.

Grands prix.

Association pour le développement de l'enseignement technique, Paris.
Association philotechnique, Paris.
Association polytechnique, Paris.
Chambre syndicale de la Bijouterie, Joaillerie et Orfèvrerie (École professionnelle), Paris.
Chambre syndicale de la Bijouterie fantaisie (École professionnelle), Paris.
Collectivité des Écoles professionnelles de la Chambre de Commerce de Paris, Paris.
En participation :
École des Hautes Études Commerciales, Paris.
École Supérieure pratique du Commerce et de l'Industrie, Paris.
École Commerciale, Paris.
Cours commerciaux pour Adultes (Hommes et Femmes).
Collectivité des Écoles professionnelles des Chambres syndicales de la Ville de Paris et du département de la Seine (Industrie et Bâtiment).
En participation :
Chambre syndicale des Carrossiers et Industries qui s'y rattachent, Paris.
Chambre syndicale des Entrepreneurs de charpente, Paris.
Chambre syndicale des Entrepreneurs de couverture, plomberie, etc., Paris.
Chambre syndicale des Entrepreneurs de maçonnerie, Paris.
Chambre syndicale des Entrepreneurs de menuiserie et parquets, Paris.
Chambre syndicale du Papier et des Industries qui le transforment, Paris.
Chambre syndicale des Entrepreneurs de serrurerie et Constructeurs en fer, Paris.
Chambre syndicale des Tapissiers-décorateurs, Paris.
Société anonyme des Établissements Pigier, Paris.
Société pour l'Assistance paternelle aux enfants employés dans l'industrie des fleurs et plumes, Paris.
Union des Associations des anciens élèves des Écoles supérieures de Commerce, Paris.

Diplômes d'honneur.

Association amicale des anciens élèves de l'École centrale des Arts et Manufactures, Paris.
Association amicale des anciens élèves de l'École supérieure de commerce de Paris, Paris.
Association sténographique unitaire, Paris.
Portevin, Reims.
Société d'enseignement moderne, Paris.
Société industrielle de Reims, Reims.
Société mutuelle de prévoyance des Employés de commerce du Havre, Le Havre.

Médailles d'or.

Association philotechnique de Saint-Denis, Saint-Denis.
Caillard, Grenoble.
Chambre de commerce d'Alençon, Alençon (Orne).
Duployé, Sinceny (Aisne).
École supérieure de commerce de Toulouse, Toulouse.
École Jules-Ferry à Versailles, Versailles.
Guerre (Mme), Paris.
Lavienville, Dieppe.
Société pour la défense du commerce et de l'industrie de Marseille, Marseille.
Société pour la propagation des langues étrangères en France, Paris.
Souillagouet, Bordeaux.
Vuibert et Nony, Paris.

Médailles d'argent.

Association des anciens élèves de l'Institut commercial de Paris, Paris.
Chambre syndicale de la fantaisie pour modes, Paris.
Constan, Saint-Brieuc.
Cours de perfectionnement de l'École nationale professionnelle de Vierzon, Vierzon.
Delmas, Bordeaux.
Dutheil, Le Puy.
École Bréguet, Paris.
Girard, Narbonne.
Institut professionnel féminin, Paris.
Labrosse, Paris.
L'Enseignement pratique, Paris.
Le Guilcher, Le Havre.
Paulin et Cie, Paris.
Perrin, Paris.
Priault et Thomas, Elbeuf.
Société d'échange international des enfants et des jeunes gens pour l'étude des langues vivantes, Paris.

Médailles de bronze.

Bazard, Angers.
Bourguignon, Angers.
Cours dentellier de Vesoul, Vesoul.
École libre d'hydrographie de Fécamp, Fécamp.
Fourquet, Brive.

Freyberg, Lille.
Friocourt fils, Brest.
Gagnant, Morez.
Grigaut, Châlons.
Guiard, Tarbes.
Institut populaire d'enseignement commercial, Paris.
Moreau, Charenton-le-Pont.
Mutualité des Femmes caissières, comptables, employées aux écritures et employées de commerce, Paris.
Pécheux, Aix.
Rollet, Paris.
Soubeiran, Béziers.
Union des Associations philotechniques, Paris.
Vallercy, Paris.

Mentions honorables.

Cousin, Nantes.
Dulot, Boulogne-sur-Mer.
Gadras, Charleville.
Liégeart, Dijon.
Maurel, Paris.
Nicolas, Armentières.
Noble, Vierzon.
Spételbroot, Elbeuf.
Vernet, Marseille.

Classes 7, 8, 9, 10.

Œuvres d'Art.

(Groupe II.)

La Section française était mise

Hors Concours.

Classe 11.

Typographie. — Impressions diverses.
(Matériel, procédés et produits.)

(Groupe III-A.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés qui, par cette qualité, placent leurs maisons hors concours, sont entre parenthèses et en lettres italiques.

Établissements Minot *(P. Lortat-Jacob)*, Paris.
Hérissey (Ch.) et Fils *(M. Ch. Hérissey)*, Évreux.
Pichot (Henri), Paris.
Renouard (Ph.), Paris.
Weill (Nathan), Paris.

Bary (Louis de), Reims (Cl. 60).
Hébert (Sidney), Paris (Cl. 96).

Hors concours
(par application de la Convention).

Berger-Levrault et Cie, Paris.
Charles-Lavauzelle (Henri).
Dubouloz (J.), Paris.
Établissements J. Voirin, Paris.
Firmin-Didot et Cie, Paris.
Union syndicale des Maîtres Imprimeurs de France, Paris.

Grands prix.

Crété (Edouard), Corbeil.
Danel (L.), Lille.
Établissements Marinoni, Paris.
Fortier et Marotte, Paris.
Imprimerie Chaix, Paris.
Imprimerie Nationale, Paris.
Lahure (A.), Paris.
Lorilleux (Ch.) et Cie, Paris.
Malherbe (G. de), Paris.
Prieur, Dubois et Cie, Puteaux.
Sirven (B.) (Société en commandite), Toulouse.
Société des Journaux et Imprimeries de la Gironde, Bordeaux.
Wittmann (Ch.) et Cie, Paris.

Diplômes d'honneur.

Bataille (G.), Paris.
Chevalier (Charles), Paris.
Delmas (Gabriel), Bordeaux.
Imprimerie Max-Cremnitz, Paris.
Laas (Henri), Pécaud (Emile) et Cie, Paris.
Porcabeuf (Alfred), Paris.
Poyet, Paris.
Schmautz (Ch.) et Cie, Paris.

Médailles d'or.

Breger (A.) frères, Paris.
Carpentier, Badel et Cie, Paris.
Chambre Syndicale de la Publicité, Paris.
Charles Joseph, Paris.

Longuet (D. A.), Paris.
Pech (F.) et Cie, Bordeaux.
Société des carrières lithographiques du Carteyral, Lyon.

Médaille d'argent.

Imprimerie de la Presse, Paris.

Classe 12.

Photographie.

(Groupe III-B.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Gerschel (Ch.), Paris.
Guilleminot-Bœspflug et Cie *(R. Guilleminot)*, Paris.
Jougla et Cie *(Joseph Jougla)*, Joinville-le-Pont (Seine).
Mendel (Ch.), Paris.
Nadar (P.), Paris.
Otto, Paris.
Vallois (Edm.-L.), Paris.

Grands prix.

Barbet-Massin (Maison Mathieu-Deroche), Paris.
Belliéni, Nancy.
Berthaud frères, Paris.
Boyer (Paul) et Bert, Paris.
Chambre syndicale des fabricants et négociants de la photographie, Paris.
Chambre syndicale de la photographie et ses applications, Paris.
Collectivité du Photo-Club de Paris, Paris.
En participation :
Besson (G.), Paris.
Binder-Mestro (Mme), Paris.
Bourgeois (Paul), Paris.
Bucquet (Maurice), Paris.
Da Cunha (A), Paris.
Demachy (Robert), Paris.
Ducouran (E.), Paris.
Guérin (H.), Paris.
Hachette (A.), Paris.
Huquet (Mme), Paris.
Naudot (P.), Paris.
Puyo (C.), Paris.
Roy, Paris.
Singly (vicomte de), Paris.
Demaria frères, Paris.
Gaumont et Cie, Paris.
Gauthier-Villars, Paris.
Grieshaber Frères et Cie, Paris.
Lumière et ses fils, Lyon.
Richard (Jules), Paris.
Société industrielle de photographie, Rueil (Seine-et-Oise).
Syndicat de la Photogravure, Paris.

Diplôme d'honneur.

Infroit, Paris.

Médailles d'or.

Bernerat, Beauvais.
Desbois (Léon), Paris.
Estieu (Maurice), Paris.
Le Mouel (Société du Photochrome), Paris.
Manuel (Henri), Paris.
Panajou, Bordeaux.
Pirou (Eugène), Paris.

Médailles d'argent.

Couture (Maurice), Paris.
Félix, Paris.
Petiton, Rouen.
Saint-Just, Paris.
Sazerac (Roger), Paris.
Walbott, Paris.
Waléry (Lucien), Paris.

Médailles de bronze.

Avril (Édouard), Paris.
Boucher, Paris.
Chamberlin, Paris.
Dangereux (Charles), Paris.
Ratier, Paris.
Roland, Angers.
Wladimiroff (Nicolas), Paris.

Mentions honorables.

Couadou (Paul), Toulon.
Durand (A.), Châlons-sur-Marne.
Gattegno, Provins.
Lazou (Lucien), Cambrai.
Poyet, Epernay.
Valle (Paul), Rouen.

Classe 13.

Librairie; éditions musicales. — Reliure. Journaux. — Affiches.

(Groupe III-A.)

Hors concours (Membres du Jury pour les classes 13 et 14).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Barrère (Henry), Paris.
Bergaud, Paris.
Gleize (Jules), Paris,
Hachette et Cie *(René Fouret)*, Paris.
Heugel et Cie *(Paul-Emile-Chevalier)*, Paris.
Hollier, Larousse et Cie *(P. Gillon)*, Paris.
Jones (John), Paris.
Le Vasseur et Cie (*Pierre-Armand Le Vasseur*), Paris.
L'Illustration (René Baschet), Paris.
Michaud (Léon), Reims.
Nalèche (Comte Et. de), Paris.
Terquem (Émile), Paris.
Vermot (Maurice), Paris.

Hors concours (par application de la Convention).

Laveur (Lucien), Paris.
Collectivité du Syndicat de la Presse parisienne, Paris.
En participation :
L'Action.
L'Action Française.
Les Annales Politiques.
L'Aurore.
L'Auto.
L'Autorité.
Le Bulletin des Halles.
Le Charivari.
Comœdia.
La Cote de la Bourse et de la Banque.
Le Cours de la Banque et de la Bourse.
La Croix.
La Dépêche Coloniale.
Le Droit.
L'Écho Agricole.
La Liberté.
La Libre Parole.
Le Messager de Paris.
Le Monde Illustré.
La Nouvelle Presse.
La Nouvelle Revue.
Paris.
Paris-Sport.
Le Petit Journal.
Le Petit Parisien.
La Petite Presse.
La Petite République.
Le Petit Temps.
La Politique Coloniale.
La Presse Coloniale.
L'Écho de Paris.
L'Éclair.
L'Économiste Européen.
Le Figaro.
La France.
La France Militaire.
Le Gaulois.
La Gazette de la Capitale.
La Gazette des Tribunaux.
La Gazette du Palais.
Gil Blas.
L'Illustration.
Le Jour.
Le Journal.
Le Journal des Débats.
La Lanterne.
Le Radical.
Le Rappel.
La République Française.
La République Radicale.
La Revue des Deux-Mondes.
La Revue Illustrée.
Le Siècle.
Le Soir.
Le Soleil.
Le Temps.
L'Univers.
La Vie Financière.
La Vie au Grand Air.
La Vie Illustrée.
Le Voltaire.

Grands prix.

Collectivité du Cercle de la Librairie, Paris.
En participation :
Alcan (Félix), Paris.
Baillière (J.-B.) et Fils, Paris.
Baranger Fils, Paris.
Belin Frères, Paris.
Benoit Lévy (Édouard), Paris.
Berr (Henri), Paris.
Cercle de la Librairie, Paris.
Dauze (Pierre), Paris.

Delagrave (Charles), Paris.
Delalain Frères, Paris.
Delaplane (Paul), Paris.
Doin (Octave), Paris.
Dorbon aîné, Paris.
Durand (A.) et fils, Paris.
Fayard (Arthème), Paris.
Forest (Joseph), Paris.
Gratier (A.) et Rey (J.), Grenoble (Isère).
Guiffrey (Jean), Paris.
Hetzel (J.), Paris.
Journal des Chambres de Commerce, Paris.
Joubert (Martin), Paris.
Juven (Félix), Paris.
Lanquest (G.), Paris.
Laurens (H.), Paris.
Lebègue et Cie, Paris.
Le Soudier (H.), Paris.
Letheule (P.), Paris.
Librairie Armand Colin, Paris.
Marron (Marcel), Orléans (Loiret).
Picard (Alcide), Paris.
Picard fils et Cie, Paris.
Plon-Nourrit et Cie, Paris.
Rivière (Marcel), Paris.
Rouché (Jacques), Paris.
Roustan (G.), Paris.
Rouveyre (Édouard), Paris.
Rudeval (F.-R. de), Paris.
Schmid (Mme veuve Charles), Paris.
Schmoll, avocat, Paris.
Société internationale des Écoles Berlitz, Paris.
Société de propagation des livres d'art, Paris.
Sporck (Georges), Paris.
Tallandier (Jules), Paris.
Vigot (Paul), Paris.
Voitellier (Georges), Paris.

Collectivité de la Chambre syndicale des Éditeurs d'annuaires, Paris.
En participation :
Agence Fournier, Lyon.
Allard (Gustave), Marseille.
Battet et Malchior, Lille.
Bellet (L.), Clermont-Ferrand.
Bender (François), Paris.
Bernard (E.), Paris.
Carteret (Léopold), Paris.
Charles-Lavauzelle (Henri), Paris.
Comité central des Armateurs de France, Paris.
Cussac (Jean), Paris.
Crépin-Leblond, Nancy.
Delmas (Gabriel), Bordeaux.
Dubief (Pétrus), Villefranche (Rhône).
Dunod (H.) et Pinat (E.), Paris.
Dupré (Lucien), Nice.
Durand et fils, Paris.
Durand (veuve Paul), Paris.
Faller (Eugène), Paris.
Gauthier-Villars, Paris.
Gout (Auguste) et Cie, Orléans.
Hautecœur (Jules), Paris.
La Fare (A.), Paris.
Lahure (Alexis), Paris.
Lebon Desmottes, Pau.
Lesfargues (Ch.), Bordeaux.
Loubat (J.), Paris.
Micaux (Hippolyte), Le Havre.
Mouzard (Ernest), Paris.
Muller (Arnold), Paris.
Pedone (Auguste), Paris.
Puel de Lobel, Paris.
Risacher (Émile), Paris.
Roustan (Georges), Paris.
Ruzie (Maurice), Paris.
Sageret (Veuve Marie), Paris.
Schmidt (E.) et Cie, Amiens.
Seigneurie (Albert), Paris.
Silvestre (Claude), Le Bois d'Oingt (Rhône).
Siraudeau (Joseph-J.), Angers.
Société anonyme annuaires Paris et France, Paris.
Société anonyme de l'Annuaire Didot-Bottin, Paris.
Société française des Guides-Albums, Paris.
Stewart (Raoul), Paris.
Thevin et Cie, Paris.
Viterbo (G.), Paris.
Vuibert et Nony, Paris.

Carteret (Léopold), Paris.
Charles-Lavauzelle (Henri), Paris.
Durand (A.) et fils, Paris.
Gauthier-Villars, Paris.
Hautecœur (Jules), Paris.
Société anonyme de l'Annuaire Didot-Bottin, Paris.
Vuibert et Nony, Paris.

Diplômes d'honneur.

Brisson (Adolphe) : *Annales Politiques et Littéraires* et *Journal de l'Université des Annales*, Paris.
Delalain frères, Paris.
Dunod et Pinat, Paris.
Ferroud (F.), Paris.
Floury (Henri), Paris.
Ganne (Louis), Paris.
Grus (Lucien), Paris.
Joubert (Martin), Paris.
Monde illustré (Le), Paris.
Schmidt (Mme Ve Charles), Paris.
Société des Éditions illustrées Pierre Lafitte et Cie, Paris.
Tallandier (Jules), Paris.

Médailles d'or.

Conard (Louis), Paris.
Gratier et Rey, Grenoble.
Guérinet (Armand), Paris.
Juven (Félix), Paris,
Lebon (Ernest), Paris.
Nathan (Fernand), Paris.
Picard (Alphonse) et fils, Paris.
Picard (Alcide), Paris.
Poulalion (J.-J.), Paris.
Schwartz (Émile), Paris.
Sporck (Georges), Paris.

Médailles d'argent.

Art décoratif (L'), Paris.
Berr (Henri), Paris.
Boyveau et Chevillet, Paris.
Économiste européen (L'), Paris.
Foulard (Charles), Paris.
Greningaire (Émile), Paris.
Marron (Marcel), Paris.
Olivier (Ernest), Moulins (Allier).
Rivière (Marcel), Paris.
Rudeval (F.-R. de), Paris.
Silvestre (Claude), Le Bois d'Oingt (*Rhône*).
Vigot (Paul-Étienne), Paris.

Médailles de bronze.

Cussac (Jean), Paris.
Digoudé-Diodet, Paris.
Dorbon Aîné, Paris.
Lanquest (G.), Le Havre.
Micaux (H.), Le Havre.
Norsa (C.), Paris.
Pedone (Aug.), Paris.
Salabert (William), Paris.
Société anonyme des Annuaires Paris-France, Paris.
Voitellier (Georges), Paris.

Mentions honorables.

Bender (François), Paris.
Dubief (Petrus), Villefranche (Rhône).
Dupré (Lucien), Nice (Alpes-Maritimes).
Durand (veuve Paul), Paris.
Faller (Eugène), Paris.
Huet (Maurice), Paris.
Meignen (Émile), Paris.
Risacher (Émile), Paris.
Schmoll (Louis), Paris.
Siraudeau (Josepg), Angers (Maine-et-Loire).
Société anonyme de l'*Indicateur marseillais* (Allard), Marseille (Bouches-du-Rhôna).
Thomas (Louis-Joseph), Nice (Alpes-Maritimes).
Viterbo (Gustave), Paris.

Classe 14.

Cartes et appareils de géographie et de cosmographie. Topographie.

(Groupe III-A.)

Hors concours (par application de la Convention).

Lebègue (L.) et Cie, Paris.

Grands prix.

Compagnie universelle du Canal maritime de Suez, Paris.
Ehrard frères, Paris.
Ministère de la Guerre : Service géographique de l'armée, Paris.
Ville de Paris : Direction du cadastre, Paris.
Ville de Paris : Inspection générale des carrières, Paris.
Ville de Paris : Service de la bibliothèque et des travaux historiques, Paris.
Ville de Paris : Service du plan, Paris.

Diplôme d'honneur.

Wuhrer (Louis), Paris.

Médailles d'or.

Forest (Joseph), Paris.
Raveneau (Louis), Paris.
Taride (A.), Paris.

Classe 15 (1re partie).

Instruments de précision et d'optique.

(Groupe V.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Baille-Lemaire et fils, Paris. (*M. J.-L. Baille-Lemaire.*)
Collot (Arm.), Paris.

Lequeux (Paul), Paris.
Morin (H.), Paris. *(M.-G. Boyelle-Morin).*

Darras (Alphonse), Paris (cl. 26).
Établissements Poulenc frères, Paris (cl. 87).

Hors concours (par application de la Convention).

Pellin (Philippe), Paris.

Grands prix.

Belliéni, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Jarret (François), Paris.
Ministère du Commerce et de l'Industrie : Direction du personnel, de la Marine marchande et des Transports, (Service des poids et mesures), Paris.
Nachet (Alfred), Paris.
Picard (René), Paris.
Ponthus et Therrode, Paris.
Sanguet (Joseph), Paris.
Thurneyssen (Jules), Paris.

Diplômes d'honneur.

Huet et Cie, Paris.
L'Hermite et Lejard, Paris.
Payen (Mme Vve), Paris.
Stiassnie (Maurice), Paris.

Médailles d'or.

Bernel-Bourette, Paris.
Deraisme (Ad. et Ed.), Paris.
Hue (Eugène) Fils, Paris.
Maxant (Léon), Paris.
Petit (Louis), Paris.
Secrétan (Georges), Paris.
Tubeuf (A.), Paris.

Médailles d'argent.

Bournay (A.), Paris.
Deroy (Hippolyte), Paris.
Dion (Ch.), Paris.
Drissler (Jacques), Paris.
Fournier et Cie, Paris.
Laviolette (Charles), Paris.

Médailles de bronze.

Guillaume (Eugène), Paris.
Léon (L.-K.), Paris.
Le Pladec-Martin (Gérard), Bordeaux.

Mention honorable.

Jobard frères, Paris.

Classe 15 (2e partie).

Monnaies et médailles.

(Groupe XV.)

Grands prix.

Administration des monnaies et médailles, Paris.
Conseil Général du département de la Seine, Paris.
Conseil Municipal de Paris, Paris.

Diplômes d'honneur.

Bourgey, Paris.
Duval (L.) et Janvier (L.), Paris.

Médaille d'or.

Duseaux (A.) et Cie, Paris.

Médaille d'argent.

Brunet (Maurice), Paris.

Classe 16.

Médecine et chirurgie.

(Groupe XVI-B.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Bardy (J.-A.), Paris.
Beurnier (Dr L.), Paris.
Carron de la Carrière (Dr), Paris.

Faure (Dr J.-A.), Paris.
Flicoteaux, Borne, Boutet *(Achille Flicoteaux)*, Paris.
Lucien-Graux (D^{r}), Paris.
Plisson (Alfred), Paris.
Springer (D^{r}), Paris.
Van Steenbrugghe et Breton *(Léon Breton)*, Paris.
Wickham (G. et H.) *(Henri Wickham)*, Paris.

Lequeux (Paul). Paris (Cl. 15, gr. V.).

Hors concours (par application de la Convention).

Gérin (Dr Thomas-Médéric de), Paris.

Grands prix.

Aix-les-Bains (Ville d') (Savoie).
Aix-les-Bains (Source des Deux-Reines) (Savoie).
Arcachon (Fédération des médecins d'Arcachon. Dr Festal, président), Arcachon (Gironde).
Bagnères-de-Luchon (Municipalité) (Haute-Garonne).
Buchet (Ch.) et Cie, Paris.
Chatel-Guyon (Société des eaux de) (Puy-de-Dôme).
Collectivité des Auteurs :
En participation :
Barbarin (Dr Paul), Paris.
Baudouin (D^{r}).
Bobier (D^{r}), Paris.
Boncour (D^{r}), Paris.
Bonjean (D^{r}), Paris.
Bonnard, Paris.
Buchet, Paris.
Byla jeune, Gentilly (Seine).
Cazaux (D^{r}), Paris.
Cazin (D^{r}), Paris.
Chatelain (J.-L.), Puteaux (Seine).
Chatin (D^{r}), Paris.
Coste (lieut.-colonel), Paris.
Courtin (Dr J.), Bordeaux.
Delafon (Maurice), Paris.
Dufour (D^{r}), Paris.
Dujour (D^{r}), Paris.
Duplay (D^{r}), Paris.
Emery (D^{r}), Paris.
Esmonet (Dr C.), Paris.
Fillassier (Dr A.), Paris.
Fleig (D^{r}), Paris.
Frankel (D^{r}).
Frémont (D^{r}), Nice.
Gallard (D^{r}), Biarritz (Basses-Pyrénées).
Gaston (D^{r}), Paris.
Germain, Toulon (Var).
Grunber (D^{r}), Paris.
Guermonprez (D^{r}), Lille.
Guillois (D^{r} Ch.), Paris.
Guillemonat (D^{r}), Paris.
Heitz (Dr J.), Paris.
Hennequin (D^{r}), Paris.
Jeannel (D^{r}), Paris.
Joland (D^{r}), Argentan (Orne).
Jolivel-Teillon, Paris.
Landron (Dr A.), Paris.
Larauza (D^{r}), Dax (Landes).
Le Mellier de Labarthe (D^{r}), Toulouse (Haute-Garonne.
Lemerle (D^{r}), Paris.
Le Page Viger (D^{r}), Orléans (Loiret).
Letourneur, Paris.
Lipinska (D^{r}), Luxeuil (Haute-Saône).
Luys (D^{r}), Paris.
Madeuf (D^{r}), Paris.
Mazeran (D^{r}), Paris.
Ménier (Dr A.-H.), Paris.
Meslier (D^{r}), Paris.
Meunier (Dr L.), Paris.
Miquel (D^{r}), Les Tourelles à Sainte-Gauburge (Orne).
Montprofit (P^{r}), Angers (Maine-et-Loire).
Morichau-Beauchant, Poitiers (Vienne).
Naveau (D^{r}), Le Mans.
Pelon (D^{r}), Montpellier (Hérault).
Picqué (D^{r}), Paris.
Poussin (Dr O.), Paris.
Pussy-Cat, Paris.
Ramally (D^{r}), Noyon (Oise).
Rey, Paris.
Roussel (Dr Geo.-A.), Paris.
Sardou (D^{r}), Nice (Alpes-Maritimes).
Saurice (Dr J.), Paris.
Simon (Dr Robert), Paris.
Suarez de Mendoza, Paris.
Thouvenin (D^{r}), Bonnelles (Seine-et-Oise).
Vachez (Dr P.), Paris.
Vignes (Dr L.), Paris.
Wormser (D^{r}), Paris.
Collectivité de la Presse médicale française :
En participation :
Annuaire général du Commerce et de l'Industrie des Spécialités pharmaceutiques et hygiéniques, Paris.
Annales de Dermatologie, Paris.
Annales de l'Institut Pasteur, Paris.
Annuaire général de l'hygiène et de la salubrité, Paris.
Archives de Médecine des Enfants, Paris.
Archives internationales de Thérapeutique physiologique, Paris.
Archives internationales de Laryngologie et d'Ontologie, Paris.

Archives médico-chirurgicales de Poitiers, Poitiers (Vienne).
Bulletin de la Société de Prophylaxie sanitaire, Paris
Bulletin de l'OEuvre d'Enseignement médical complémentaire (E. Bazot, prés.), Paris.
Bulletin professionnel des Infirmières et Gardes-malades, Paris.
Gazette des Eaux (Dr Lucien-Graux), Paris.
Gazette des Hôpitaux de Toulouse (Dr Dupin), Toulouse.
Gazette hebdomadaire des Sciences médicales de Bordeaux (Gironde).
Gazette médicale de Paris (Dr Lucien-Graux), Paris.
Journal de Physiologie, Paris.
La Nature, Paris.
Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière, Paris.
Presse médicale, Paris.
Revue Gynécologique, Paris.
Revue de l'Hygiène, Paris.
Revue de Neurologie, Paris.
Revue d'Orthopédie, Paris.
Revue de la Tuberculose, Paris.
Collectivité des stations d'Auvergne :
En participation :
Châtel-Guyon (Municipalité).
La Bourboule —
Le Mont-Dore —
Royat —
Saint-Nectaire.
Collectivité des stations de la Côte d'Azur :
En participation :
Antibes (Municipalité).
Beaulieu —
Menton —
Saint-Raphaël —
Contrexéville (Société des Eaux de) (Vosges).
Delair, Paris.
Dispensaire Antituberculeux mutualiste « Fondation nationale Émile Loubet », Paris.
Dumouthiers, Paris.
École dentaire de Paris, Paris.
Enseignement orthopédique, Paris.
Évian-les-Bains (Société Anonyme des Eaux minérales d') (Haute-Savoie).
Froussard (Dr Paul), Paris.
Gaston (Dr Paul), Paris.
Hôpital français de Londres et Maison de convalescence française de Brighton.
Infroit (Dr), Paris.
La Bourboule (Compagnie des Eaux de) (Puy-de-Dôme).
Lamalou-les-Bains (Commission locale de) (Hérault).
Lamalou-les-Bains (Établissement thermal de) (Hérault).
Langenhagen (Dr de), Plombières (Vosges).
Laurens (Dr), Paris.
Le Mont-Dore (Compagnie Fermière de l'Établissement thermal du) (Puy-de-Dôme).
Luchon (Cie Fermière de l'Établissement thermal de) (Haute-Garonne).
Montprofit (Dr), Angers (Maine-et-Loire).
Nice (Municipalité de) (Alpes-Maritimes).
Nice (Fédération des Syndicats d'initiative de la Côte d'Azur) (Alpes-Maritimes).
Pannetier, Commentry (Allier).
Pau (Municipalité de) (Basses-Pyrénées).
Pau (Syndicat d'initiative de) (Basses-Pyrénées).
Picqué (Dr), Paris.
Rainal frères, Paris.
Robert et Carrière, Paris.
Royat (Compagnie Générale des Eaux minérales de) (Puy-de-Dôme).
Saint-Nectaire (Société des Eaux thermales de) (Puy-de-Dôme).
Tissus Tétra (Société Française des) Paris.
Vichy (Allier) (Compagnie Fermière de l'Établissement thermal de (Propriété de l'État).
Vichy (Société Générale d'Eaux minérales naturelles de Vichy et du Bassin de Vichy) (Allier).
Wulfing-Luer, Paris.
Zund-Burguet (Ad.), Paris.

Diplômes d'honneur.

Antibes (Ville d') (Alpes-Maritimes).
Bagnoles de l'Orne (Établissement thermal de) (Orne).
Beaulieu (Ville de), (Alpes-Maritimes).
Biberon Robert, Paris.
Cathelin (Dr), Paris.
Cauterets (Établissement thermal de) (Hautes-Pyrénées).
Dispensaire Antituberculeux des 1er et 2e arrondissements, Paris.
Eaux-Bonnes (Société thermale des) (Basses-Pyrénées).
Franck (P.) et Cie, Paris.
Gaillard (Pierre), Paris.
Godon (Dr), Paris.
Jousset (Dr Marc), Paris.
Legrand, Paris.
Luys (Dr), Paris.
Martigny-les-Bains (Établissement thermal de) (Vosges).
Menton (Ville de) (Alpes-Maritimes).
Mougin (Dr), Paris.
Orezza (Concession de l'Eau d') (Corse).
Plombières (Compagnie Fermière des Sources et des Établissements thermaux de) (Vosges).
Saint-Raphaël (Ville de) (Var).

Vergne et Bouisseren, Paris.
Vernet-les-Bains (Grand Établissement thermal de) (Pyrénées-Orientales).

Médailles d'or.

Amélie-les-Bains. Établissement Monnod (Pyr.-Or.).
— — Établissement Pujade —
— — Syndicat d'initiative —
Aniodol (Société de l'), Paris.
Barbarin (Dr Paul), Paris.
Barrère, Paris.
Bascourret, Paris.
Bobier (Dr), Paris.
Chambre de commerce britannique de la Riviera, Cannes (Alpes-Maritimes).
Chateau (Dr), Paris.
Chatelain (L.), Puteaux (Seine).
Dispensaire-Hôpital de Marie-Hélène (Dr Barbarin), Paris.
Edel (Ch.), Alençon (Orne).
Enghien-les-Bains (Établissement thermal d') (Seine-et-Oise).
Hartenberg (Dr), Paris.
Kraus (Dr Alfred), Paris.
Le Ferment (Société anonyme), Paris.
Leval (Dr), Paris.
Le Vernet (Société Générale des Eaux minérales) (Ardèche).
Lièvre (Dr Gaëtan), Paris.
Moria, Paris.
Millet, Saint-Lupicin (Jura).
Picard (Les Fils de H.), Paris.
Schwartz (Émile), Nîmes (Gard).

Médailles d'argent.

Alet (Source Communale d') (Aude).
Benoît, Paris.
Boucard (Dr), Paris.
Boutry (G.), Paris.
Dépensier (Charles), Rouen.
Eury et Cie, Angoulens-sur-Mer (Charente-Inférieure).
Grunber (Dr), Paris.
La Fou (Thermes de) (Pyrénées-Orientales).
Molinié (Dr), la Garenne-Colombes (Seine-et-Oise).
Pearson (E.-T.), Paris.
Pegot (Dr), Paris.
Saint-Boës (Basses-Pyrénées).
Vichy, Source du Dôme (Allier).

Médailles de bronze.

Fleury (Dr), Paris.
Marquay, Dunkerque (Nord).

Mention honorable.

Romano (J.), Paris.

Classe 17.

Instruments de musique.

(Groupe III-B.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Burgasser et Theilmann *(Lucien Burgasser)*, Paris.
Caressa et Français *(Albert Caressa)*, Paris.
Evette et Schaeffer *(Ernest Schaeffer)*, Paris.

Grands prix.

Aciéries et Forges de Firminy, Firminy (Loire).
Chaperon (Adèle), Paris.
Gehrling et Cie, Paris.
Mustel et Cie, Paris.
Pathé frères, Paris.
Pinet (Léon), Paris.
Pleyel, Wolff, Lyon et Cie, Paris.
Schœnaers-Millereau, Paris.

Diplômes d'honneur.

Coquet (Léon), Paris.
Cottereau (Alphonse-Lucien), Paris.
Labrousse (Joseph), Paris.
Sartory, Paris.
Ullmann (Ch. et J.), Paris.

Médailles d'or.

Blanchi (Albert), Nice (Alpes-Maritimes).
Enaux (Louis), Paris.
Guillot (Renard et Cahouet), Paris.
Haëne (G.-P.), Saint-Denis (Seine).
Lantelme (A.), Paris.
Lantelme (G.), Paris.
Leguérinais frères, Paris.
Rivoire, Paris.

Médaille d'argent.

Delanerie (Camille), Paris.

Médaille de bronze.

Roche (J.-J.), Saint-Antoine, près Marseille (B.-du-R.).

Classe 19.

Machines à vapeur.

(Groupe IV.)

Hors concours (Membres du jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Niclausse (J. et A.) *(Dugé de Bernonville)*. Paris.
Société de Laval *(Kasimir Sosnowski)*; Paris.
Stofft (Albert), Paris.

Grands prix.

Association parisienne des Propriétaires d'appareils à vapeur, Paris.
Demarigny (Veuve Edmond), Paris.

Médaille d'or.

Begenne-Lamotte, Paris.

Médailles d'argent.

Duval (Constant), Louvroil (Nord).
Grangé (H.-D.), Paris.

Médaille de bronze.

Paty (Laurent), Paris.

Classe 20.

Machines motrices diverses.

(Groupe IV.)

Hors concours (Membres du jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Establie frères *(Paul Establie)*, Paris.
Société générale des Industries économiques (moteurs Charron) *(Ernest Méra)*, Paris.

Diplômes d'honneur.

Dunod (H.) et Pinat (E.), Paris.
Société anonyme des établissements Vallée (Godard-Desmarets), Paris.

Médailles d'or.

Hébert (R.) Versailles (Seine-et-Oise).
Jahan (F.), Courbevoie (Seine).

Médailles d'argent.

Champesme (Alexandre), Paris.
Régnier, Péridier et Cie, Paris.

Médaille de bronze.

Janneau (Ch.), Paris.

Mention honorable.

Lemaignen (Robert), Rouen.

Classe 21.

Appareils divers de la mécanique générale.

(Groupe IV.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Compagnie pour la fabrication des compteurs et matériel d'usines à gaz *(Ch. Michel)*, Paris.
Piat et Cie (les fils de A.) *(Maurice Eissen-Piat)*, Paris.

Grands prix.

Daydé et Pillé, Paris.
Domange (A.) et fils, Paris.
Henry Hamelle, Paris.
Parenty (H.), Lille (Nord).
Société anonyme des Hauts Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson, Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
Syndicat des mécaniciens, chaudronniers et fondeurs de France, Paris.

Diplôme d'honneur.

Sébin (Ch.) fils, Paris.

Médaille d'argent.

Mandet (Jacques), Paris.

Classe 22.

Machines-outils.

(Groupe IV.)

Hors concours (Membres du jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Lapipe (H.) et Wittmann (Ch.) *(Henri Lapipe)*, Paris.

Hors concours (par application de la Convention).

Guillet et fils et Cie, Auxerre (Yonne).

Grands prix.

Bliss et Cie, à Saint-Ouen (Seine).
Chouanard (E.), Paris.
Dard et fils, Paris.
Société Panhard et Levassor, Paris.

Diplômes d'honneur.

Lachèze (Émile), à Dijon (Côte-d'Or).
Société des plaques et poudres à souder J. Laffitte, Paris.

Médailles d'or.

Jacquot et Taverdon, Paris.
Lejeune et Michel Lévy, Paris.
Richourg (A.), Paris.

Médailles d'argent.

Bedoin (A.), Sorgues (Vaucluse).
Brenot et Buronfosse, Paris.
Janet (Armand), Paris.

Classe 22 *bis*.

Construction navale et Matériel de guerre.

(Groupe IV.)

Hors concours (Membres du jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Comité des Forges de France *(Robert Pinot)*, Paris.
Ministère de la Marine, Direction de la Navigation et des Pêches Maritimes *(Honnorat, sous-directeur)*, Paris.

Grands prix.

Barbier, Bénard et Turenne, Paris.
Collectivité du Ministère de la Marine :
- En participation :
  - Bureau des Archives au Ministère de la Marine, Paris.
  - Direction centrale de l'artillerie au Ministère de la Marine, Paris.
  - Direction centrale des constructions navales au Ministère de la Marine, Paris.
  - Direction de l'artillerie, Lorient.
  - Direction de l'artillerie, Toulon.
  - Direction des constructions navales, Lorient.
  - Direction des constructions navales, Toulon.
  - Direction de la navigation au Ministère de la Marine, Paris.
  - Laboratoire central de l'artillerie de la Marine, Paris.
  - Section technique des constructions navales au Ministère de la Marine, Paris.
  - Service hydrographique du Ministère de la Marine, Paris.

Chambre syndicale des fabricants et constructeurs de matériel de guerre ;
- En participation :
  - Compagnie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons, Paris.
  - Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt, Paris.
  - Jacob Holtzer et Cie, Unieux (Loire).
  - Lefebvre (H.), Paris.
  - Marrel frères, Rive-de-Gier (Loire).
  - Schneider et Cie, Paris.
  - Société anonyme des anciens établissements Hotchkiss et Cie, Paris.
  - Société anonyme des fonderies et laminoirs de Biache-Saint-Vaast, Paris.
  - Société de construction des Batignolles, Paris.

Chambre syndicale des Constructeurs de navires et de machines marines :
En participation :
De la Brosse et Fouché, Nantes (Loire-Inférieure).
Société anonyme des Chantiers et Ateliers Augustin Normand, Le Havre (Seine-Inférieure).
Société anonyme du Temple, Paris.
Société des Ateliers et Chantiers de la Loire, Paris.
Société des Chantiers et Ateliers de la Gironde, Paris.
Société des Chantiers et Ateliers de Provence, Marseille (Bouches-du-Rhône).
Société des Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire (Penhoët), Paris.
Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée, Paris.

Classe 23.

Production et utilisation mécanique de l'électricité.

(Groupe V.)

Hors concours (membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Anglade et Debauge (*Henri Debauge*), Paris.
Sautter, Harlé et Cie (*Jean Rey*), Paris.
Société Alsacienne de constructions mécaniques (*Ch. Regnault*), Paris.

Grands prix.

Hillairet-Huguet, Paris.
La Canalisation électrique, Saint-Maurice (Seine).
Société Gramme, Paris.

Diplômes d'honneur.

Charbonneaux et Cie, Reims (Marne).
Société *l'Éclairage électrique*, Paris.

Médaille d'or.

Bardot (Edmond), Paris.

Médailles d'argent.

Citroën (André) et Cie, Paris.
Neu (Lucien), Paris.

Classe 24.

Électrochimie.

(Groupe V.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Leclanché et Cie (*Maurice Leclanché*), Paris.
Société des procédés Gin pour la métallurgie électrique (*Gustave Gin*), Paris.
Société *la Néo-métallurgie* et Société électrochimique du Giffre (*Alexandre Remond*), Paris.

Hors concours (par application de la Convention).

Compagnie française de charbons pour l'électricité, Nanterre (Seine).

Grands prix.

Delafon (Philippe), Paris.
Dinin (Alfred), Puteaux (Seine).
Société anonyme électro-métallurgique, procédés E. Girod, Ugine (Savoie).
Société anonyme *le Carbone*, Levallois-Perret (Seine).
Société d'électrochimie, Paris.
Société des Établissements Keller-Leleux et Cie, Paris.
Société des carbures métalliques, Paris.
Société électrométallurgique française, Froges (Isère).
Société pour le travail électrique des métaux, Paris.

Diplôme d'honneur.

Heinz et Cie, Levallois-Perret (Seine).

Médailles d'or.

Société générale d'électrochimie de Bozel, Paris.
Société *la Volta*, Montiers (Savoie).

Classe 25.

Éclairage électrique.

(Groupe V.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Cance et Fils et Cie *(Alexis Cance)*, Paris.
Compagnie générale des Travaux d'éclairage et de force *(Marcel Meyer)*, Paris.
Société d'électricité *Nil Melior (Auguste Michel)*, Paris.
Roux (Gaston), Paris.

Appareillage électrique Grivolas *(Claude Grivolas)*. Paris (Cl. 26).

Hors concours (par application de la convention).

Barbier, Bénard et Turenne, Paris.

Grands prix.

Bardon (Louis), Clichy (Seine).
Compagnie continentale pour la fabrication des compteurs à gaz et autres appareils, Paris.
Compagnie française des perles Weissmann, Paris.
Guinier (Édouard), Paris.
Paz et Silva, Paris.

Diplôme d'honneur.

Genteur (Jules), Paris.

Classe 26.

Télégraphie et téléphonie.

(Groupe V.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Appareillage électrique Grivolas *(Claude Grivolas)*, Paris.
Darras (Alphonse), Paris.
Mildé (Ch.) Fils et Cie *(Auguste Courtant)*, Paris.

Leclanché et Cie, Paris. *(Maurice Leclanché)* Paris. — (Cl. 24).

Grands prix.

Compagnie des Tréfileries du Havre, Paris.
Ministère des Travaux publics, des Postes et des Télégraphes (Sous-Secrétariat d'État des Postes, des Télégraphes et des Téléphones : Direction de l'Exploitation électrique), Paris.
Société industrielle des Téléphones, Paris.

Médaille d'or.

Mambret (G.) et Cie, Paris.

Médaille d'argent.

Delafon (P.), Paris.

Médaille de bronze.

Woittequand (Ch.), Charleville (Ardennes).

Classe 27.

Applications diverses de l'électricité.

(Groupe V.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Ducretet (E.), Paris.
Dumont (G.) et Baignères (G.) *(François Baignères)*. Paris.
Renault (Dr.) (Charles), Paris.

Société d'électricité *Nil Melior*, Paris. *(Cl. 25.)*
Société des procédés Gin pour la métallurgie électrique, Paris. *(Cl. 24.)*

Hors concours (par application de la Convention).

Compagnie pour la fabrication des compteurs et matériel d'usines à gaz, Paris.
Société électro-textile, Paris.
Société d'électricité Mors et E. Sartiaux, Paris.

Grands prix.

Chauvin et Arnoux, Paris.
Château frères, Paris.
Dunod (H.) et Pinat (E.), Paris.
Féry (Charles), Paris.
Richard (Jules), Paris.
Société internationale des électriciens, Paris.
Société française de constructions mécaniques (anciens Établissements Cail), Denain (Nord).

Diplômes d'honneur.

Montpellier, Paris.
Portevin (Hippolyte), Reims.

Médailles d'or.

Rousselle et Tournaire, Paris.
Schühler (Paul), Paris.

Classe 28.

Matériaux, Matériel et Procédés du Génie civil.

(Groupe VI-A.)

Hors concours (Membres du Jury).

Lièvre (Hector), Paris.
Moreau (Auguste), Paris.

Hors concours (par application de la Convention).

Candlot, Paris.
Metz (Arthur), Paris.

Grands prix.

Barbier, Bénard et Turenne, Paris.
Coignet (Edmond), Paris.
Considère, Pelnard et Lossier, Paris.
Friésé (Paul), Paris.
Hennebique.
Société générale de constructions en béton armé, et de travaux spéciaux en ciment, Paris
Ville de Paris : Laboratoire d'essais, Paris.
Ville de Paris : Service de la voie publique et de l'éclairage, Paris.

Diplômes d'honneur.

Bonnal (Auguste), Paris.
Decauville (Paul), Paris.
Weitz (Jules), Lyon (Rhône).

Médailles d'or.

Aubry-Pachot, Paris.
Fontaine-Souverain, Dijon (Côte-d'Or).
Seurat et Deschamps, Paris.
Société de goudronnage des routes, Paris.

Médailles d'argent.

Collantier, Paris.
Sénépart, Mouy (Oise).
Société des chaux et ciments de Vermenton, Issy-les-Moulineaux (Seine).

Classe 29.

Modèles, plans et dessins de travaux publics.

(Groupe VI.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de ***MM.*** *les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.*

Baudet, Donon et Cie *(Louis Baudet)*, Paris.
Falcou (Raph.), Paris.
Fourchotte (Maurice), Paris.
Hersent (J. et G.) *(Georges Hersent)*, Paris.
Weill (Léopold), Londres.

Grands prix.

Chagneaud (Léon), Paris.
Daydé et Pillé, Paris.
Département de la Seine : Direction des Affaires départementales.
École spéciale des Travaux publics, du Bâtiment et de l'Industrie, Paris.
Ministère des Travaux publics (École nationale des Ponts et Chaussées), Paris.
Société générale des constructions en béton armé et de travaux spéciaux en ciment, Paris.
Ville de Paris : Direction des Affaires municipales.
— Direction des Services d'Architecture et des Promenades.

Ville de Paris : Direction du Service des Eaux et de l'Assainissement.
— Direction de la Voie publique.
— Direction du Service technique du Métropolitain.

Médailles d'or.

Doillet (Laurent), Paris
Entreprise générale du chemin de fer des Alpes Bernoises, Paris.
Guilmoto (Henri), Paris.
Schmid, Bruneton et Morin, Paris.

Classe 30.

Carrosserie et charronnage, automobiles et cycles.

(Groupe VI-B.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Boas, Rodrigues et Cie *(Camille-Rodrigues-Ely)*, Paris.
Boudeville (Raoul), Londres.
Kellner et ses fils *(Paul Kellner)*, Paris.
La Macérienne (Charles Chapelle), Paris.
Potron (Émile), Paris.
Société anonyme des automobiles *Unic (G. Richard)*, Puteaux.

Hors concours (par application de la Convention).

La Métropole, Pantin (Seine).

Grands prix.

Association générale Automobile, Paris.
Automobile-Club de France, Paris.
Baudry de Saunier, Paris.
Établissements Hutchinson, Paris.
Établissements Lemoine, Paris.
Labourdette (Henri), Paris.
Laurent-Colas, Bogny-sur-Meuse (Ardennes).
Manufacture générale de caoutchouc (Edeline), Puteaux.
Muhlbacher (A.), Paris.
Rheims et Auscher, Paris.
Société des Établissements Falconnet-Perodeaud, Paris.
Société *La Française*, Paris.
Ville de Paris : Régiment de Sapeurs-Pompiers, Paris.

Diplômes d'honneur.

Fonderie de Puteaux, Puteaux (Seine).
Hirtz, Michel-Levy et Bloch, Paris.
Lemoine-Biès, Paris.
Société française de roulements à billes, Ivry-Port.
Vermot (Charles), Paris.

Médailles d'or.

Barthélemy, Paris.
Comte, Paris.
Delaugère et Clayette, Orléans.

Médailles d'argent.

Brosse frères, Paris.
Cury fils (Jules), Deville (Ardennes).
Société anonyme des caoutchoucs de Saint-Denis, Saint-Denis (Seine).

Médailles de bronze.

Société anonyme du Temple, Paris.
Société française des radiateurs électrolytiques, Paris.

Mention honorable.

Fédération des Automobile-Clubs régionaux.

Classe 31.

Sellerie et bourrellerie.

(Groupe VI-B.)

Grand prix.

Hermès frères, Paris.

Classe 32.

Matériel de chemins de fer et tramways.

(Groupe VI-C.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Chevalier (H.), Paris.
Compagnie des chemins de fer du Nord *(Félix Sartiaux* et *Sire)*, Paris.
Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. *(Géo-Lévy-Caen)*, Paris.
Mouret (A.), Nîmes.
Weyl-Michel, Paris.

Hors concours. (par application de la Convention).

Chambarlhac, Nice.
Chemins de fer de Ceinture de Paris, Paris.
Chemins de fer de l'État, Paris.
Compagnie des chemins de fer de l'Est, Paris.
Compagnie des chemins de fer du Midi, Paris.
Compagnie des chemins de fer de Paris à Orléans, Paris.
Compagnie des chemins de fer du Sud de la France, Paris.
Delaitre (P.), Paris.
Rotival (Jules), Paris.
Société Française des Guides-Albums, Paris.

Grands prix.

Chemin de fer électrique souterrain Nord-Sud de Paris, Paris.
Collet (Albert), Paris.
Desouches, David et Cie, Pantin.
Flaman (E.), ingénieur, Paris.
Francq (L.) et fils, ingénieur, Paris.
Labour (V.), Paris.
Société française de constructions mécaniques (anciens Établissements Cail), Denain.
Société *L'Aster*, (Monard, Alfred), Paris.
Trayvon (B.), La Mulatière (Rhône).

Diplômes d'honneur.

Cousin et Cie, Paris.
Muller et fils, Paris.
Société nouvelle des appareils contrôleurs, Paris.

Médailles d'or.

Luchaire (Henri) et Pottier, Paris.
Mitjavile (Dominique), Montpellier.
Société des éclisses électromécaniques, Paris.
Société *L'Électrique Lille-Roubaix-Tourcoing*, Lille.

Médailles d'argent.

Boilève (Victor), Béziers.
Guide international *Paris-Londres-New-York*, Paris.
Voie ferrée indéformable (Système Ambert), Lyon.

Classe 33.

Matériel de la navigation de commerce.

(Groupe VI-C.)

Hors concours (Membre du Jury).

Jeanselme (Ch.), Paris.

Hors concours (par application de la Convention).

Sormani et Rémon, Paris.

Grands prix.

Bonnardel, président de la Compagnie générale de Navigation, Havre-Paris-Lyon-Marseille, à Paris.
Compagnie du port de Bizerte, Paris.
Compagnie universelle du canal maritime de Suez, Paris.
Ministère du Commerce et de l'Industrie (Direction du personnel, de la marine marchande et des transports : Service de la marine marchande), Paris.

Médaille d'or.

Ehrenberg (Georges), Paris.

Classe 34.

Aérostation.

(Groupe VI-C.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Besançon (G.), Paris.
La Vaulx (comte Henri de), Paris.
Mallet (Maurice), Puteaux.
Société Antoinette *(Capitaine Ferber)*, Puteaux.

Hors concours (par application de la Convention).

Aéro-Club de France, Paris.
Société française des ballons dirigeables, Paris.

Grands prix.

Boulade (A.), Lyon-Monplaisir.
Société du caoutchouc manufacturé *Continental*, Paris.

Médailles d'or.

Hue, Paris.
Société des anciens Établissements Falconnet-Pérodeaud, Paris.

Médailles d'argent.

Bordé (Paul), Paris.
Farcot (A.), Paris.

Classe 35.

Matériel et procédés des exploitations rurales.

(Groupe VII.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Guichard (Alexandre), Lieusaint (Seine-et-Marne).
Krieg et Zivy *(Krieg)*, Montrouge (Seine).
Marot (Émile) et Cie *(Émile Marot)*, Niort (Deux-Sèvres).
Puzenat (Émile) et fils *(Puzenat fils)*, Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire).
Vidal-Beaume, Boulogne-sur-Seine.

Grands prix.

Anciens Établissements Albaret, Rantigny (Oise).
Bajac (Antoine), Liancourt (Oise).
Beaupré (Eugène), Montereau (Seine-et-Marne).
Dard (Louis-Denis) et Fils, Paris.
Darley (Eugène), Nemours (Seine-et-Marne).
Magnier-Bédu (Ernest), Groslay (Seine-et-Oise).
Pinchart-Deny (L.) et fils, Paris.
Senet (Adrien-Bruno), Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).
Syndicat des Patrons-Maréchaux ferrants de France (Antoine Peillon, président), Paris.

Diplômes d'honneur.

Laffly (Alexandre), Boulogne-sur-Seine.
Souchu-Pinet (Henri), Langeais (Indre-et-Loire).

Médailles d'or.

Caruelle (Georges), Origny-Sainte-Benoîte (Aisne).
Wallut (R.) et Cie, Paris.

Médaille d'argent.

Cozette, Noyette (Oise).

Classe 36.

Matériel et procédés de la viticulture.

(Groupe VII.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Barbou fils, Paris.
Mabille (E.) frères *(Pécard-Mabille)*, Amboise (Indre-et-Loire).
Simoneton (Emmanuel), Le Raincy.

Grands prix.

Besnard, Maris et Antoine, Paris.
Guillebeaud (Théodore), Angoulême (Charente).

Thirion (Henri), Paris.
Vermorel (Victor), Villefranche-sur-Saône (Rhône).

Diplômes d'honneur.

Dujardin (Jules), Paris.
Lacour frères, Bordeaux.
Société anonyme des Etablissements L. Daubron, Paris.

Médailles d'or.

Viala (P.), Paris.
Revue de la Viticulture, Paris.

Médailles d'argent.

Jacquot (Alphonse) fils, Toulouse (Haute-Garonne).
Marbeuf (Veuve Th.) et Victor (A.), Cognac (Charente).

Classe 37.

Matériel et procédés des industries agricoles.

(Groupe VII.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Simon frères (*Simon jeune*), Cherbourg.
Voitellier (Henri)), Paris.

Grands prix.

Gaulin (A.), Paris.
Lévi frères, Paris.
Pellet (Henri), Paris.

Diplômes d'honneur.

Compagnie bordelaise de produits chimiques, Bordeaux.
Duquesne (Pierre-Amédée), Montfort-s.-Rille (Eure.)
Hubert (Ernest), Saumur.
Schlœsing frères et Cie, Marseille.

Médaille d'argent.

Danysz, Virus L^{ted} Londres.

Classe 38.

Agronomie. — Statistique agricole.

(Groupe VII.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Berge (René), Rouen.
La Barre (Gaston de), Paris.

Librairie Larousse (*Saguier*), Paris (Cl. 13).

Grands prix.

Magnien (Lucien), Dijon.
Ministère de l'Agriculture: Service du Crédit mutuel et de la Coopération agricoles, Paris.
Rémy (Henri), Beauvais (Oise).
Syndicat central des Agriculteurs de France, Paris.
Vacher (Marcel), Montmarault (Allier).

Diplômes d'honneur.

Lesage (Léon et Maurice), Paris.
Société d'encouragement à l'Agriculture de l'arrondissement d'Orléans, Orléans.

Médailles d'or.

Bonnefoy (Georges), Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Martin (Charles), Besançon (Doubs).
Hachette et Cie, *La Vie à la Campagne*, Paris.

Médailles d'argent.

Lachèze, château de Chercorat, par Magnac-Laval (Haute-Vienne.).
Plouchard (Eugène), Paris.

Classe 39.

Produits agricoles alimentaires d'origine végétale.

(Groupe VII.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Hirsch frères (*Alfred Hirsch*), Paris.
Service de l'oléiculture (*Chappelle*), Marseille.
Weil (Camille), Toury (E.-et-L.).

Barton et Guestier (*D. Guestier*), Paris (Cl. 60).

Grands prix.

Gaillard (A.) et fils, Marseille.
Garres-Fourché (J. et H.), Bordeaux.
Louis-Dreyfus, Paris.
Ricois (P.-A.), Moresville (Eure-et-Loir).
Valéri (Jules) et Cie, Nice.
Vilmorin, Andrieux et Cie, Paris.

Diplômes d'honneur.

Exposition collective des Coopératives oléicoles de Provence, Marseille :
En participation :
Syndicat agricole de Cotignac (Var).
Syndicat de la Travailleuse, Cotignac (Var).
Coopérative oléicole Cuéroise, Cuers (Var).
Coopérative oléicole La Grassème, Grasse (A.-M.).
Coopérative oléicole de Cabris (Alpes-Maritimes).
Coopérative oléicole de Gillette (Alpes-Marit.).
Lambert (Maurice), Toury (Eure-et-Loir).
Mayrargues (Félix), (Maison J. Mayrargues), Nice.

Médailles d'or.

Sasserno, Picon et Maunier, Nice.
Syndicat national de défense de l'Oléiculture française, Paris.

Classe 40.

Produits agricoles alimentaires d'origine animale.

(Groupe VII.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Cabaret (Paris).
Dornic, Surgères (Charente-Inférieure).
Moussu, Paris.
Syndicat de l'Industrie fromagère de l'Est (*Claude Ripert*), Bar-le-Duc.

Grands prix.

Abaye (L.), domaine du Tremblay, par Montreuil l'Argillé (Eure).
Association centrale des laiteries coopératives des Charentes et du Poitou, Niort (Deux-Sèvres).
Institut Pasteur de Paris, Paris.
Société anonyme de l'Emmenthal français, Besançon (Doubs).
Société des Caves et des Producteurs réunis de Roquefort, Roquefort (Aveyron)
Société française d'Encouragement à l'industrie laitière, Paris.
Société laitière Maggi, Paris.
Syndicat des fromagers et laitiers de l'Eure, Évreux (Eure).
The Nantes Butter and Refrigerating C° Ld, Nantes.

Diplômes d'honneur.

Früh et Maurice, Paris.
Syndicat des fabricants de caséine, lactose et poudre de lait, Paris.

Médailles d'or.

Compagnie générale des laits purs, Paris.
Godefroy (Hyacinthe), Orbec (Calvados).
Prat (Isidore), Bordeaux.

Médailles d'argent.

Darses (Dr.), Paris.
Hanff et Leu, Paris.

Médaille de bronze.

Fromagerie aveyronnaise (Sarrouy et Cie), Roquefort (Aveyron).

Classes 41 et 54 réunies.

Produits agricoles non alimentaires. — Engins, instruments et produits de cueillettes.

(Groupe VII.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Couturieux (Ch.), Paris.
Dabat, Paris.
Franchomme (Hector), La Madeleine, près Lille.

François-Grellou (L. et A.) et Cie *(Grellou)*, Paris.
Galibert et Sarrat *(Galibert-Ferret)*, Mazamet (Tarn).
Lanzi, Ajaccio.
Midy (A. et M.) *(Midy)*, Paris.
Perrot (G.) Paris.
Trouette (Édouard), Paris.

Plisson, Paris. (Cl. 16.)

Hors concours (par application de la Convention).

Kreiss, Paris.

Grands prix.

Artus (Constant), Paris.
Bousquet (Dr), Paris.
Byla jeune, Gentilly.
Chambre syndicale des cultivateurs de champignons de France.
Charuelet (Ed.), Paris.
Emden, Paris.
Famelart (Auguste), Paris.
Lévy-Médart, Paris.
Verdier-Dufour et Cie, Paris.

Diplômes d'honneur.

Collectivité des exposants des Chambres de commerce d'Ajaccio et de Bastia (Corse).
En participation :
Bernardi, Patrimonio.
Beveraggi (Benoist), Ajaccio.
Bianchetti, Ajaccio.
Blasini, Ile-Rousse.
Boutin, régisseur de l'*Avenir de Capanelli*.
Breganti (Jean-Thomas), Ile-Rousse.
Campi, Ajaccio.
Campi frères, Ajaccio.
Campi (Colonel), Ajaccio.
Capifali, Calvi.
Cardinali, Ajaccio.
Caritoux, Ajaccio.
Casabianca (Joseph), Ile-Rousse.
Chambre de commerce d'Ajaccio, Ajaccio.
Chambre de commerce de Bastia, Bastia.
Corbellini, Ajaccio.
Cunéo d'Ornano (Dominique), Ajaccio.
Daval, Ajaccio.
Franceschini, Afa.
Garcain, Ajaccio.
Gelomini, Patrimonio.
Giordani (Dr), Ajaccio.
Gislain (de) Ajaccio.
Guiderdoni, Calcateggio.
La Carosaccia, Ajaccio.
Landry, Calvi.
Langlois et Cie, Ajaccio.
Lanzalavi, Costa.
Lingenieur, Bastia.
Lorenzi (Félicien), Potichio.
Luca (de), Ajaccio.
Melgrani, Cuttoli-Cartichiata.
Meyer, Ajaccio.
Muzio-Olivi (Hippolyte), Ile-Rousse.
Peretti Memme, Sartène.
Pérodin (Mme), Alata.
Pugliesi (J.), Ajaccio.
Pugliesi-Conti (de), Ajaccio.
Salvani (Jean-Ambroise), Santa-Reparata de Bologna.
Santini (J.), Appietto.
Selancy (de), Ajaccio.
Stephanopoli de Commene (G.), Ajaccio.
Storti (Joseph), Ile-Rousse.
Valéry (comte), Ile-Rousse.
Versini (Dominique), Ajaccio.
Vico (Dr), Ajaccio.
Ville de Bastia (Corse).
Vincenti (Dr), Ajaccio.
Vivarelli, industriel, Ajaccio.
Fillot (Henri), Paris.
Guillon (Philbert), Paris.
Meuret (E.) (Mon Meuret-Manière), Gémeaux (Côte-d'Or).
Raynaud, Biarritz (Basses-Pyrénées).
Société anonyme des savons neutres, Pantin (Seine).

Médailles d'or.

Beytout et Cisterne, Paris.
Boulanger (E.), Paris.
Commune de Montségur (Drôme).
Commune de Recherenches (Vaucluse).
Derbecq, Paris.
Giraud (Léon), Paris.
Josset Frères, Paris.
Koehly (Joseph), Paris.
Lanneberine, Paris.
Latour (Maurice), Sainte-Cécile (Vaucluse).
Mauric (Pierre-Auguste), Tulette (Drôme).
Sossler (L.), Paris.
Tramu (Alfred), Menton (Alpes-Maritimes).
Thouvenin (Dr.), Bonnelles (Seine-et-Oise).

Médailles d'argent.

Bastardie (Albert), Martel (Lot).
Berger (Ismaël), La Varenne-Saint-Hilaire (Seine).

Carles (L. Vᵉ Devise), Viennes (Vaucluse).
Chapeyron (A.-J.), Puy-Bousin, par Sorges (Dordogne).
Coste (M.), Montségur (Drôme).
François-Mang. Nantes.
Guerre, Saint-Saturnin-lès-Apt (Vaucluse).
Marie (A.) et Rolland (P.), Avignon (Vaucluse).
Mascré (P.), Paris.
Pradel (Dʳ Louis), Sorges (Dordogne).
Seu de Rouville (Raoul), Rochegude (Drôme).
Société scientifique des pharmaciens du Sud-Est, Avignon.
Vigneron-d'Heucqueville (J.), Rouen.

Médailles de bronze.

Ginner et Cᵒ, Cannes (Alpes-Maritimes).
Jourdan (U.), Montségur (Gironde).
Raffin, Brides-les-Bains (Savoie).

Classe 42.

Insectes utiles et leurs produits. Insectes nuisibles.

(Groupe VII.)

Hors concours (Membres du Jury).

Clément (Armand-Lucien). Paris.
Laurent-Opin (Étienne), Laon (Aisne).

Hors concours (par application de la Convention).

Chardin (Auguste), Martigny-les-Bains (Vosges).
Moret (Ernest), Tonnerre (Yonne).
Pommery (Edmond), Le Nouvion-en-Thiérache (Aisne).

Grands prix.

Dumont (Albert). Salouël, par Saleux (Somme).
Duval-Trépied, Mesnil-sur-l'Estrée (Eure).
Noblecourt (Narcisse), Chambry (Aisne).
Robert (Louis), Pithiviers (Loiret).
Société d'apiculture et d'insectologie agricole de l'Aisne, Laon (Aisne).
Société entomologique de France, Paris.
Tiaffay père et fils, Bisseuil, par Tours-sur-Marne (Marne).
Troubat et Cⁱᵉ, Montluçon (Allier).

Diplômes d'honneur.

Brancourt (Éloi-Joseph), Crécy-sur-Serre (Aisne).
Lépicier (Ambroise), Mâchecourt, par Liesse (Aisne).
Levasseur (Louis-Jacques-Albert), Illiers-l'Évêque (Eure).
Robert-Aubert (L.), Saint-Just-en-Chaussée (Oise).

Médailles d'or.

Cayatte (L'abbé), Nouillonpont, par Spincourt (Meuse).
Desrotour (Mᵐᵉ), Laon (Aisne).
Fédération des Sociétés françaises d'apiculture, Paris.
Iches (Lucien), Paris.
Mennechet (Jean-Baptiste-Donat). Macquigny (Aisne).
Ondedieu (Baptiste), Laon (Aisne).

Médailles d'argent.

Bernet (Marcel). Saint-Pouange (Aube).
Borin (Jules), Spincourt (Meuse).
Delfolie (Henri), Soupir, par Vailly-sur-Aisne (Aisne).
Fourgny-Gaëtan, Chéry-les-Pouilly (Aisne).
Kirsch (Arthur), Poiseul-la-Ville (Côte-d'Or).
Lefèvre (Mᵐᵉ Marie-Cécile-Alix), Presles et Thierny (Aisne).
Lempernesse (Arthur-Virgile), Coucy-le-Château (Aisne).
Pilot (Étienne), Paris.
Sonnier (Albert). Charny (Seine-et-Marne).

Médailles de bronze.

Rosemann (M.), Paris.
Société *l'Ordre de la mouche à miel*, Mesnil-sur-l'Estrée (Eure).

Classe 43.

Matériel et procédés de l'horticulture et de l'arboriculture.

(Groupe VIII.)

Hors concours (Membres du Jury).

Chatenay (Abel), Paris.
Méry-Picard. Paris.

Grands prix.

Baltet (Charles), Troyes (Aube).
Denaiffe (Henri), Carignan (Ardennes).
Martinet, Paris.
Redont (Édouard), Paris.
Société nationale d'horticulture de France, Paris.
Tissot (J.-Cl.), Paris.
Touret (Eugène), Paris.
Ville de Paris; Service des Fêtes et des Expositions municipales, Paris.

Diplômes d'honneur.

Bocquet, Paris.
Société nationale d'horticulture de France (Section des Beaux-Arts), Paris.
Société pomologique de France, Lyon.

Médailles d'or.

Bernel-Bourette, Paris.
Beusnier (Eugène), Saint-Cloud (Seine).
Fontaine-Souverain, Dijon.
Gravereaux (Jules), L'Hay (Seine).
Lhomme-Lefort, Paris.
Tassain (L'abbé), Plessis-de-Roye (Oise).

Médailles d'argent.

Gangneron (Mme Vve L.), Lyon.
Linossier (Marius), Paris.
Peignon, Paris.
Perrier, Paris.

Mention honorable.

Société d'horticulture des cantons de Palaiseau, Chevreuse et Limours, Orsay (Seine-et-Oise).

Classe 44.

Plantes potagères.

(Groupe VIII.)

Hors concours (Membre du Jury).

Cayeux et Le Clerc *(Cayeux)*, Paris.

Médailles d'or.

Compoint (Guillaume), Saint-Ouen (Seine).
Renaudin, Sceaux (Seine).

Classe 45.

Arbres fruitiers et fruits.

(Groupe VIII.)

Hors concours (Membres du Jury).

Nomblot-Bruneau, Bourg-la-Reine (Seine).
Pinguet-Guindon, La Tranchée, près Tours (Indre-et-Loire).

Grand prix.

Croux et fils, Châtenay (Seine).

Diplômes d'honneur.

Leconte aîné (Henri), Paris.
Lecointe (Amédée) et Martin, à Louveciennes (Seine-et-Oise).

Classe 46.

Arbres, arbustes, plantes et fleurs d'ornement.

(Groupe VIII.)

Hors concours (Membres du jury).

Nonin (Auguste), Châtillon-sous-Bagneux (Seine).
Vacherot, Billancourt (Seine).

Cayeux et Leclerc, Paris (Cl. 44).
Chatenay (Abel), Vitry (Cl. 43).
Gravereau (A.), Neauphle-le-Château (Cl. 48).

Hors concours (par application de la convention.)

Bruant (Georges), Poitiers.
Lagrange, Oullins (Rhône).

Grands prix.

Goyer (René), Limoges (Haute-Vienne).
Guillot, Lyon-Montplaisir.
Millet et fils, Bourg-la-Reine (Seine).
Pernet-Ducher (J.), Vénissieux-lès-Lyon (Rhône).
Rothberg (Ad.), Gennevilliers (Seine).
Vilmorin-Andrieux et Cie, Paris.
Ville de Paris : Établissements horticoles, Boulogne-sur-Seine.

Diplômes d'honneur.

Lévêque et fils, Ivry (Seine).
Moser et fils, Versailles (Seine-et-Oise.)

Médailles d'or.

Croibier (G.) et fils, Moulin-à-Vent, près Lyon (Rhône).
Fortin et Laumonier (Mon Férard). Paris.
Pépinières Louis Leroy (Lucien Levavasseur, directeur), Angers (Maine-et-Loire).
Voraz (Mon Molin), Lyon.

Médaille d'argent.

Guillaud (Aug.). Le Grand-Lemps (Isère).

Classe 48.

Graines, semences et plants de l'horticulture et des pépinières.

(Groupe VIII.)

Hors concours (Membres du Jury).

Denaiffe, Carignan (Ardennes).
Gravereau (Auguste). Neauphle-le-Château (S.-et-O.).

Cayeux et Le Clerc, Paris (Cl. 44).

Classe 49.

Matériel et procédés des exploitations et des industries forestières.

(Groupe VIII.)

Hors concours (Membres du Jury).

Benex (Albert), Ivry-Port (Seine).
Pierrain (Charles) fils, Paris.

Hollande (Jean), Paris (Cl. 50).
Rachet (Georges), Paris (Cl. 50).

Grands prix.

Rigaut (Mme Louis). Paris.
Salignat (Ch.), P. Simon et Loth (André Loth, succr), Paris.

Diplôme d'honneur.

Sébastien frères, Paris.

Classe 50.

Produits des exploitations et des industries forestières.

(Groupe IX.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Hollande (Jean), Paris.
Poupinel et Parent *(Paul Poupinel)*, Paris.
Rachet (Georges), Paris.

Grands prix.

Dumont (Édouard), Paris.
Meurisse frères, Lille (Nord).
Rigaut (Mme Louis), Paris.
Société anonyme des Forêts de la Calle, Paris.
Thiercelin et Boissée, Paris.

Diplômes d'honneur.

Ausseur et Hipp, Paris.
Bernot (Charles) et Cie, Paris.
Chatelet (Jules). Paris.
Chenue (Pierre), Paris.
Mathieu (Arthur), Aubervilliers (Seine).
Préaudat (Émile), Courbevoie (Seine).
Sébastien frères, Paris.

Médailles d'or.

Carpentier (Gaston), Villers-Cotterets (Aisne).
Entrepôt d'Ivry, Paris.
Ganot (Alphonse), Paris.
Lacarrière (Raymond). Noyon (Oise).
Pitet (Sylvain), Paris.

Médailles d'argent.

Adrian (Arsène). Blamont (Meurthe-et-Moselle).
Catelin (Louis), Paris.

Classe 51.

Armes de chasse.

(Groupe IX.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Berthon frères (*Berthon*) Saint-Étienne (Loire).
Chobert (Léon), Paris.
Darne (Regis), Saint-Étienne (Loire).
Manufacture française d'armes et cycles (*Et. Mimard*), Saint-Étienne (Loire).
Riéger (Henry), Paris.

Hors concours (par application de la Convention).

Didier et Cie, Saint-Étienne (Loire).
Société française des munitions, Paris.

Grands prix.

Aubin père et fils, Paris.
Cartoucherie française, Paris.
Chambre de commerce de Saint-Étienne (Banc d'Épreuve des armes à feu), Saint-Étienne (Loire).
École pratique de commerce et d'industrie, Saint-Étienne (Loire).
École régionale des arts industriels, Saint-Étienne (Loire).
Gastinne-Renette (Paul), Paris.
Lacroix, Paris.
Zavattero frères, Saint-Étienne (Loire).

Diplômes d'honneur.

Auronze (E.), Paris.
Bergeron et Girodet, Saint-Étienne (Loire).
Clair frères, Saint-Étienne (Loire).
Delhorme (Louis), Saint-Étienne (Loire).
Roux, Saint-Étienne (Loire).

Médaille d'or.

Flobert (Paul), Paris.

Médailles d'argent.

Chaux, Montignac (Dordogne).
Joblin, Paris.

Classe 52.

Produits de la chasse.

(Groupe XIII-B.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Corby (Th.-L.), Paris.
Chapal frères et Cie (*Émile Chapal*), Paris.
Jungmann (F.) et Cie (*Ch. Hanau*), Paris.
Révillon frères (*Victor Révillon*), Paris.
Ruzé et Cie (*Eugène Ruzé*), Paris.

Chanel et Cie (*Cl. Chanel*), Paris (Cl. 115 - A).
Storch (Léon), Paris (Cl. 85).

Grands prix.

Billaud, Fillias et Cie, Paris.
Dolat et Cie, Paris.
Grison et Cie, Paris.
Grunwaldt (P.-M.), Paris.
Gurchowitch et Cie, Asnières (Seine).
Lafrique (J.), Paris.
Valenciennes frères, Paris.

Diplôme d'honneur.

Bordage (Émile), Paris.

Médailles d'or.

Pédaillès et Cie, Paris.
Roubault frères, Paris.
Gandebert (G.), Paris.

Médailles d'argent.

Bergström (H.), Paris.
Fournier et Cie, Paris.
Guttmann (J.), Paris.
Pommé (P.), Paris.
Collectivité de la Pelleterie :
En participation :
Beaujeu (C.), Paris.
Goetze frères, Paris.
Grand (L.), Paris.
Kégel (C.), Paris.
Ullmann (J.), Paris.

Médailles de bronze.

Dunand et Denariez, Paris.
Fourrures Max, Paris.
Gadenne-Gruhier, Bar-sur-Aube (Aube).
Harley, Saint-Maur (Seine).
Maury (M.), Paris.
Schweiger (L.), Paris.

Classe 53.

Aquiculture et Pêche.

(Groupe IX-B.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Blanchard (Profr Raphaël), Paris.
Leprince (Dr Maurice), Paris.
Ligneau de Séréville (L.), Saint-Just-en-Chaussée (Oise).
Paisseau (Eugène), Paris.
Pérard (J.), Paris.
Ranowitz (Ch.-Alex.), Paris.
Raux, Caill et Cie *(Gust. Caill)*, Paris.
Tréfeu, Paris.

Hors concours (par application de la Convention).

Comité d'études et de patronage pour l'amélioration du sort des marins pêcheurs, Paris.
Giard (Profr Alfred), Paris.
Perez (Charles), Bordeaux.
Perrier (Edmond), Paris.
Société centrale d'aquiculture et de pêche, Paris.
Société de l'enseignement professionnel et technique des pêches maritimes, Paris.
Zang (Charles), Paris.

Grands prix.

Dagry (Alphonse), Paris.
Joubin (Profr), Paris.
Laboratoire de Saint-Vaast-la-Hougue (Manche).
Laboratoire de Roscoff (Finistère).
Léger (Louis), Grenoble (Isère).
Ministère du Commerce et de l'Industrie (Direction du personnel, de la marine marchande et des transports : Service de la marine marchande), Paris.
Ministère du Commerce et de l'Industrie (Direction de l'enseignement technique), Paris.
Ministère de la Marine : Direction de la navigation et des pêches maritimes (Bureau des pêches — Service scientifique des pêches — Mission du cadastre ostréicole), Paris.
Ochsé (Albert), Paris.
Roule (Profr Louis), Toulouse (Haute-Garonne).
Thuillier-Buridard (P.), Vignacourt (Somme).
Syndicat central des Pêcheurs à la ligne de France, Paris.

Diplômes d'honneur.

Gournay-Hedouin, Le Portel (Pas-de-Calais).
Hallez (Paul), Le Portel (Pas-de-Calais).
Raveret-Wattel, au Nid-du-Verdier et Paris.
Robillard (Édouard), Paris.
Société nationale d'acclimatation de France, Paris.

Médailles d'or.

Antony (Dr), Paris.
Artozoul (J.-B.), Carcassonne (Aude).
Bouville (de), Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Chanudet (Vve), Paris.
Coutière (Profr H.), Paris.
Mazoyer (A.), Nevers (Nièvre).
Macpherson et Billy, Paris.
Nicolas (Eugène), Concarneau (Finistère).
Pellegrin (Dr J.), Paris.
Perdrizet (Paul), Paris.
Porral (A.-J.), Paris.
Sépé (Georges), Bordeaux.

Médailles d'argent.

Adler et Cie, Paris.
Comité de l'Expédition arctique, Paris.
Cozette (P.), Noyon (Oise).
Delmas frères, Bouafles (Seine-Inférieure).
Grandin (Louis), Paris.
Hugon (Edouard), Savigna (Jura).
Muratet (Léon), Bordeaux.
Nicolas (Joseph-Francis), Audierne (Finistère).
Rathelot (Félix), Montrouge (Seine).
Rougier, île Tudy (Finistère).
Société « La Gaule », Grenoble (Isère).
Société d'océanographie du Golfe de Gascogne, Paris.

Médailles de bronze.

Despréaux jeune et fils, Paris.
Dooms, Paris.
Le Bras, Pont-Croix (Finistère).
Polydor (J.), Paris.
Rivoal (Aug.-M.), Douarnenez (Finistère).

Mention honorable.

Foulon (Paul), Nantes (Loire-Inf.).

Classe 55.

Matériel et procédés des industries alimentaires.

(Groupe X - A.)

Hors Concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Durafort et fils, *(Victor Durafort)*, Paris.
Guéret (C.) et Cie, *(Alfred Bonet)*, Paris.
Martine (G.) et Cie, *(G. Martine)*, Lille (Nord).
Savy (A.), Jeanjean et Cie, *(A.-H. Savy)*, Paris.

Grands prix.

Béghin (F.), Thumeries (Nord).
Crépelle-Fontaine, la Madeleine-lez-Lille (Nord).
Cusson (G.-A.) frères et Cie, Châteauroux (Indre).
Douane (Maurice), Paris.
Guillaume (Émile), Paris.
Kestner (P.), Lille (Nord).
Ringuet (Eugène), Paris.
Société anonyme des Établissements Egrot, Paris.
Société anonyme des Établissements A. Maguin, Charmes (Aisne).
Société anonyme des fourneaux Briffault, Paris.

Diplômes d'honneur.

Brehier et Cie, Paris.
Jacquemin G., Malzéville (Meurthe-et-Moselle).
Lapointe (G.-I.) et Derain, Paris.
Mollet, Fontaine et Cie, Lille (Nord).
Renaud, Lévêque et Cie, Paris.
Vidal-Marty (E.), Montauban (Tarn-et-Garonne).

Médailles d'or.

Gagé (S.), Paris.
Société des Cheminées Silbermann, Paris.

Médaille de bronze.

Bernat (Henri), Carmaux (Tarn).

Classe 56.

Produits farineux et leurs dérivés.

(Groupe X - A.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Ferrand, Renaud et Cie *(Ferdinand Ferrand)*, Lyon (Rhône).

Virat (Gustave), Paris (Cl. 57).

Grands prix.

Bertrand et Cie, Lyon (Rhône).
Bloch (L. et E.) fils, Paris.
Brusson jeune, Villemur (Haute-Garonne).
Chassaing et Cie, Paris.
Société Aulagnon, Saint-Étienne (Loire).

Diplômes d'honneur.

Royer (Albert), Paris.
Sossat frères, Nogent-sur-Seine (Aube).

Médaille d'or.

Société « La Céravène », Paris.

Classe 57.

Produits de la boulangerie et de la pâtisserie.

Groupe (X - A.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Biscuits Pernot *(G. Richard)*, Dijon (Côte-d'Or).
Biscuits Georges *(Jean Estieu)*, Courbevoie (Seine).
Virat (Gustave), Paris.

Grands prix.

Brusson jeune, Villemur (Haute-Garonne).
« La Boulangerie française » (Union des Syndicats de la Boulangerie française), Paris.
Sigaut (Veuve J.) et Cie, Paris.

Diplôme d'honneur.

Compagnie française des levure, alcool et drèchure de graines, Amiens (Somme).

Médailles d'or.

Besseault, Argenteuil (Seine).
Boureille, Choisy-le-Roi (Seine).
Briet, Le Bourget (Seine).
Chauveau et Cie, Ivry (Seine).
Cochery, Montfermeil (Seine-et-Oise).
Cordier, Chelles (Seine-et-Marne).
Crochard, Saint-Denis (Seine).
Darche, Montreuil (Seine).
Fiot, Montreuil (Seine).
Lamotte, Bellevue (Seine-et-Oise).
Lebouc, Clichy (Seine).
Lesueur, Boulogne (Seine).
Morère, Levallois (Seine).
Paré, Nangis (Seine-et-Marne).
Pichot, Vincennes (Seine).
Ronsseray, Bourg-la-Reine (Seine).
Ronsseray (Georges), Bondy (Seine).
Soyer, Neuilly-sur-Seine.
Vérain, Fontenay-en-Parisis (Seine-et-Oise).

Classe 58.

Conserves de viande, de poissons, de légumes et de fruits.

(Groupe X-A.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Bayle fils frères *(Charles Bayle)*, Bordeaux.
Chevallier-Appert (R.), Paris.
Grosse et Cahen *(Jules Cahen)*, Paris.
Prevet (Charles) et Cie *(Jules Prevet)*, Paris.
Raynal et Roquelaure *(Hippolyte Raynal)*, Capdenac.

Hors concours (par application de la Convention).

Société des Établissements Arsène Saupiquet, Nantes.

Grands prix.

Garres (Veuve) jeune et fils, Bordeaux.
Pellier frères, Le Mans.
Rödel et fils frères, Bordeaux.
Teyssonneau (Ch.) jeune, Bordeaux.

Diplômes d'honneur.

Damoy (Julien), Paris.
Fontaine (Lucien), Paris.
Fournier-Olida et Cie, Paris.
Hottot (Eugène), Paris.
Isnard (Pierre) et fils, Nice.
Lecourt (François), Sèvres.
Mosser (Veuve) et Elbel, Nancy.
Petitjean fils et H. Vergnet, Paris.
Picou (Veuve Gustave), Saint-Denis.
Tivollier, Toulouse.

Médailles d'or.

Barbier (Georges), Paris.
Daburon frères, Paris.
Gendreau-Morin et Cie, La Roche-sur-Yon.
Griffon-Papillon et Cie, Cholet.
La Controise, à Contres (Loir-et-Cher).
La Nationale (Établissements Louis Gélis-Didot), Aubervilliers.
Soubiran (L.-G), Pont-de-la-Maye, Bordeaux.

Médaille d'argent.

Ancelin (Henri), Cognac.

Classe 59.

Sucres et produits de la confiserie ; condiments et stimulants.

(Groupe X-A.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Beauvais (Auguste), Paris.
Maison Marquis, Siraudin *(Charles Dufresne)*, Paris.
Mignot (S.), Reims.
Nègre (Jules), Grasse (Alpes-Maritimes).
Potin et Cie *(Julien Potin)*, Paris.
Société anonyme des Chocolats Lombard *(Louis Gérard)*, Paris.
Société et Sucrerie Ternynck *(Émile Ternynck)*, Chauny (Aisne).

Grands prix.

Bouchon, Nassandres (Eure).
Menier (Gaston), Paris.
Poupon (G.-H.), Dijon.
Société des Sucreries et Raffineries Say, Paris.

Collectivité du Syndicat des Fabricants de sucre de France, Paris :

En participation :

Bernot et fils, Ham (Somme).
Caullet et Cie, Haspres (Nord).
Compagnie sucrière de Monchy-Lagache (Somme).
Dubois (Ed.) et Cie, Boiry-Sainte-Rictrude (Pas-de-Calais.
Fabrique centrale de sucre de Meaux, Villenoy (Seine-et-Marne).
Garry (Gaston) et Cie, Rue (Somme).
Guillebon (G. de) et Cie, Boistrancourt (Nord).
Haussy (d') fils, Artres (Nord).
Hélot (Jules), Noyelles-sur-Escaut (Nord).
Jeronnez (A.) et Cie, Cattenières (Nord).
Labruyère (H.) et Cie, Roye (Somme).
Mallez et Cie, Solesmes (Nord).
Pecqueux (L.) et Cie, Villers-Saint-Christophe (Aisne).
Quarez (Rodolphe), Hesdin (Pas-de-Calais).
Société anonyme de la sucrerie-distillerie de Francières (Oise).
Sucrerie anonyme de Berneuil-sur-Aisne (Oise).
Sucrerie anonyme de Masny (Nord).
Sucrerie de Bertaucourt-Épourdon (Aisne).
Sucrerie centrale de Cambrai, Escandœuvres (Nord).
Sucrerie centrale de Pouilly-sur-Cerre (Aisne).
Société sucrière anonyme de Marle (Aisne).
Société sucrière d'Anizy-Pinon (Aisne).
Société sucrière de Chevresis-Monceau (Aisne).

Collectivité des vinaigriers d'Orléans :

En participation :

Bardin.
Bouchery (R.).
Budin-Delasalle.
Daudier et Cie.
Dessaux (Georges).
Gauthier (Paul).
Séjourné-Barué.
Wilmart fils.

Diplômes d'honneur.

Braquier (Léon), Verdun.
Garcet et Tremblot, Yvetot (Seine-Inférieure).
Jacquin (A.) et Cie, Paris.
Lagaye (Antoine), Clermont-Ferrand.
Moureaux et Dramard, Pantin (Seine).
Rebours et fils, Troyes.
Rouzaud, Royat (Puy-de-Dôme).
Tandeau et Caron (Maison Maille), Neuilly-sur-Seine.
Vinay (Pierre), Ivry-sur-Seine.

Médailles d'or.

Bannier (Émile), Paris.
Carraud (L.-G.), Paris.
Chabert (Pierre), Nice.
Fichot et Landrin, Paris.
Maison P. Dubosc (P. Robert, successeur), Paris.
Maître frères, Billancourt (Seine).
Négri-Pipoz (Société d'hygiène le), Paris.
Salavin (J.), Paris.

Médailles d'argent.

Balès (Marcel) et Cie, Toulouse.
Calvet (René), Saint-Raphaël (Var).

Médaille de bronze.

Saubens (les héritiers), Kerrata (Algérie).

Classe 60.

Vins et eaux-de-vie de vin.

(Groupe X-B.)

Classement par régions.

Première région : Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise.

Deuxième région : Champagne mousseux, vins mousseux.

Troisième région : Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Rhône, Yonne Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges, Nord, Ain, Jura.

Quatrième région : Bordelais, Gironde, Dordogne.

Cinquième région : Charentes.

Sixième région : Calvados, Eure, Manche, Loire-Inférieure Maine-et-Loire, Sarthe, Seine-Inférieure, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret.

Septième région : Gers, Armagnac, Pyrénées, Nièvre, Allier, Indre, Haute-Garonne, Lot-et-Garonne, Tarn, Puy-de-Dôme.

Huitième région : Languedoc, Roussillon, Midi.

Neuvième région : Corse.

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Albert-Morot *(Blanlot)*, Beaune.
Alleau, Paris.
Audinet et Buhan *(Buhan)*, Bordeaux.
Barton et Guestier *(Daniel Guestier)*, Bordeaux.
Bary (Louis de), Reims.

Bastide-Vaissière (Camille), Aigues-Vives.
Blanchet (E.), Beauvais.
Bord (Georges), Cérons-Loupiac.
Boutelleau et Cie, *(G. Boutelleau)* Barbézieux.
Brunet (Raymond), Paris.
Calvet (J.) et Cie *(Jean Calvet)*, Beaune-Bordeaux.
Chandon et Cie *(Raoul Chandon)*, Épernay.
Chanut (Dr), Vosne-Romanée.
Charton (Cl.) fils, Beaune.
Chonion (Cl.), Meursault.
Colcombet frères *(Colcombet)*, Dracy-le-Fort.
Couturat, Paris.
Damade, Bordeaux.
Delaage et Cie *(Huet)*, Libourne.
Delbeck et Cie *(R. de la Morinerie)*, Paris.
Delcous et Richard *(Delcous)*, Charenton.
Desmarquest (Jean), Romanèche-Thorins.
Desmoulins (A.-M.), Paris.
Despujol et Picq *(Picq)*, Libourne.
Domaine de Château-Latour *(Ch. de Beaumont)*, Pauillac.
Domaine de Dauzac (Société civile du) *(R. Johnston)*, Labarde.
Douat frères *(R. Douat)*, Carbon-Blanc-Bordeaux.
Dubreuil, Gradignan.
Dumas (Francisque), Villefranche-sur-Saône.
Dumont (Ch.), Dijon.
Duquesnay (Albert), Lille.
Eschenauer et Cie *(Lung)*, Bordeaux-Pessac.
Établissements Rouvière *(Chapuis)*, Dijon.
Fougerat (Jean), Levallois-Perret.
Gérald (Georges), Condéon.
Giovetti, Bordeaux.
Goulet (Émile), Paris.
Gourdault, Paris-Bercy.
Gratien et Meyer *(Meyer)*, Saumur.
Hanier et Fils et Cie *(Hanier fils)*, Paris.
Havy (B.), Paris.
Heidsieck (Ch.), Reims.
Heidsieck et Cie *(Dr Luling)*, Reims.
Hennessy (James) et Cie Cognac. *(James Hennessy)*.
Héritiers Bernard *(James Maxwell)*, Sauternes.
Hine et Cie, Jarnac, *(Th. Hine)*.
Jacoulot (Vincent), Romanèche-Thorins.
Johnston (Nathaniel) et Cie *(Raoul Johnston)*, Saint-Julien.
Karrer (E.), Saint-Denis.
Kester (G.), Charenton.
Lafond frères *(H. Turpin)*, Rouen-Bordeaux.
Lardet, Mâcon.
Larne (A.), Paris.
Lawton (Ed.), Saint-Julien.
Leenhardt-Pommier (A.), Montpellier.
Lemétais (E.), Fécamp.
Lequeux (A.), Châlons-sur-Marne.
Lhôte (S.), fils, Dijon.
Lignon (Achille), Lyon.
Lunaret (Henri de), Montpellier.
Lur-Saluces (Comte de), Sauternes.
Malaquin (E.), Paris.
Martell et Cie *(Édouard Martell)*, Cognac.
Martin (René), Joinville-le-Pont.
Marceau (Marcelin) *(Jérôme Mauviguey)*, Bordeaux.
Mestrezat et Cie *(Guillaume Mestrezat)*, Bordeaux.
Meyniac (C.) et Cie *(Meyniac)*, Bordeaux.
Michel (Félix), Montpellier.
Minvielle (Mme Ve) *(Michel Minvielle)*, Sainte-Croix-du-Mont.
Mommessin *(Jean Mommessin)*, Charnay-les-Mâcon.
O'Scanlan et Mandeix *(André Mandeix)*, Le Havre.
Otard (Baron), Cognac.
Pardon (Johannès), Paris.
Passemard (R.), Saint-Émilion.
Perrier (B.-E.), *(Gab. Perrier)*, Châlons-sur-Marne.
Petit (P.), Auxerre.
Proust (G.), le Pré-Saint-Gervais.
Ramelot, Le Havre.
Ricard (Marcel), Léognan.
Richard et Muller *(Bernex)*, Bordeaux.
Rocques (X.), Paris.
Rogée-Fromy, Saint-Jean-d'Angély.
Roos, Montpellier.
Rosenheim et fils *(Rosenheim, Londres)*, Bordeaux.
Rouyer-Guillet et Cie *(Guillet)*, Saintes.
Sabot (Albert), Paris.
Sarrazin (A.), Dijon.
Schröder et Schyler *(Schyler)*, Bordeaux.
Sengès, Bordeaux.
Soualle (L.), Pont-Sainte-Maxence.
Taberne, Clapiers.
Uzac frères *(Armand Uzac)*, Bordeaux.
Verneuil (Albert), Gémozac-Cozes.
Vert et Cie *(Baptiste Vert)*, Jarnac.
Vignes, Narbonne.
Viton (H.), Paris.
Vivier (Alph.), les Allards, par Cognac.

Potin et Cie *(Julien Potin)*, Paris. (Cl. 59).
Quenot (Henri), Dijon. (Cl. 61).

Hors concours

(par application de la Convention).

Calvet (Mme Ve), Gradignan.
Hanier (Charles), Saint-Cloud.
Monis et Cie, Jarnac.
Ringuet (Eugène), Paris.
Uzac (Mme Ve), Mérignac.

PREMIÈRE RÉGION.

Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise.

Grands prix.

Chambre syndicale du commerce en gros des vins et spiritueux, Paris.
Chambre syndicale des Courtiers-Gourmets, Paris.
En participation
Allard (Jules).
Andral (Julien).
Cadot (C.).
Coule (C.).
Couturat (Ernest).
Deshayes (Paul).
Fortin (Ernest).
Gérardin.
Gimaray (Paul).
Gouaux (Léon).
Keene (Maurice).
Lachambeaudie.
Laperrière (A.).
Lémonon (J.).
Messener-Blanchet.
Paquet (Eugène).
Tessier (Gabriel).
Thozet (Félix).
Vazeilles (Paul).
Chaudron frères, Paris.
Cotillon (B.) et Cie, Paris.
Cuvillier (A.) et Moreau (F.), Paris.
Dubosc (J.-G.), Paris.
Houdart et Valès, Les Lilas.
Loury et Guiraud, Paris.
Sibillotte, Paris.

Diplômes d'honneur.

Austruy (C.), Saint-Ouen.
Blonde (J.-R.), Paris.
Carré (René), Paris.
Decroze, Pont-Sainte-Maxence.
Defert (L.), Paris.
Fleutiaux (E.), Paris.
Girard (J.-B.), Paris.
Loubert (G.), Paris.
Maupassant (comte de), Paris.
Mégret (A.), Paris.
Moreau (J.), Paris.
Paillard (Paris.
Saillard, Paris.
Scaliet (J.), Paris.

Médailles d'or.

Baron (Ch.), Paris.
Caillat (E.), Paris.
Chevallier (Ed.-Em.), Paris.
Demagnez (Eugène), Paris.
Genicoud (Léon), Paris.
Jarlauld (veuve), L. Jarlauld et Cie, Paris.
Jauzin aîné, Grand-Montrouge.
Joninon (Léon), Paris.
Langlois-Fournier, Sarcelles.
Laroche et Marc, Paris.
Luppé (Marquis de), Paris.
Luzarche d'Azay, Paris.
Morel frères, Charenton.
Noulens (Joseph), Paris.
Rennucci (Sébastien), Paris.
Saulon, Pont-Sainte-Maxence.
Solères, Paris.
Valette (A.), Levallois-Perret.

Médailles d'argent.

Castagnou (Jean), Paris.
Cès frères, Charenton.
Coelier (Émile), Paris.
Faucheux (A.), Paris.
François (G.), Bois-le-Roi.
Gouin frères. Paris.
Halphen (Mme), Paris.
Henry et Richard, Paris.
Lacoste frères et Gillot. Paris.
Perdrier et Godin, Paris.
Rosset (N.) et Jacquet, Paris.
Rouquette (E.), Paris.

Médailles de bronze.

Defforey (H.), Ivry-sur-Seine.
Deshayes (Louis), Montreuil-sous-Bois.
Flamant (Charles). Paris.
Libaud, Colombu et Margerand, Paris.
Louy et Couvreur, Paris.
Postel et Lasnier. Charenton.

Mention honorable.

Gauss (L.), Nanterre.

Deuxième région.

Champagne mousseux, vins mousseux.

Grands prix.

Ackermann-Laurance, Saint-Hilaire-Saint-Florent.
Syndicat des vins de Champagne, Reims.
En participation :
Ayala et Cie, Ay.
Billecart-Salmon (Billecart père et fils), Mareuil-sur-Ay.
Binet Fils et Cie (Ve Binet et Fils et Cie), Reims.
Charles de Cazanove (Frank et Joseph de Cazanove), Avize.
De Saint-Marceaux et Cie (André Givelet et Cie), Reims.
Deutz et Geldermann (Lallier, Van Cassel, Durvin et Cie), Ay.
Dinet-Peuvrel et fils (G. Loche), Avize.
Duminy et Cie (Couvreur et Cie), Ay.
Farre (Ch.), Reims.
Fréminet et fils, Châlons-sur-Marne.
Giesler et Cie, Avize.
Goulet (George) (Ve George Goulet et Cie), Reims.
Goulet (Henry) (Mareschal et Cie), Reims.
Irroy (Ernest) (Blondeau, Berque et Cie), Reims.
Krug et Cie, Reims.
Lanson père et fils, Reims.
Lecureux et Cie, Avize.
Montebello (duc de) (Alfred de Montebello et Cie), Mareuil-sur-Aÿ.
Mumm (G.-H.) et Cie, Reims.
Perrier-Jouet et Cie (Gallice et Cie), Épernay.
Perrier (Joseph) fils et Cie (P. Pithois), Châlons-sur-Marne.
Piper-Heidsieck (Kunkelmann et Cie), Reims.
Pommery et Greno (Veuve Pommery fils et Cie), Reims.
Renaudin-Bollinger et Cie (J. Bollinger), Ay.
Rœderer (Louis) (L. Olry-Roëderer), Reims.
Roger (Pol) et Cie, Épernay.
Ruinart père et fils, Reims.
Veuve Clicquot-Ponsardin (Werlé et Cie), Reims.
Wachter et Cie, Épernay.
Syndicat des vins mousseux, Saumur.
En participation :
Amiot (Veuve), Saint-Hilaire-Saint-Florent.
Chapin et Cie, Saumur.
Charbonneau et Lehou, Saumur.
Chaussepied (Alexis), St-Hilaire-Saint-Florent.
De Lesseville frères, La Coutancières-Brain-sur-Allonnes.
De Neuville et Cie, Saint-Hilaire-Saint-Florent.
Tessier (G.) et Cie, Saumur.

Diplôme d'honneur.

Chauvet (C.), Reims.

Médailles d'or.

Jacquesson et fils, Châlons-sur-Marne.
Loche (A.-G.), Avize.
Meynot (G. de) et Cie, Saint-Émilion.

Médailles d'argent.

Carré fils (L. et E.), Avize.
Monnier (René), Paris.
Rouquette (E.), Paris.

Médailles de bronze.

Bichat (F.) et Cie, Reims.
Lehoult (Louis), l'Angenardière (Indre-et-Loire).

Mentions honorables.

Lavaivre, château de la Montée, par Charrin.
Mathieu (A.-B.). Gaillac.

Troisième région.

Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Rhône, Yonne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges, Nord, Ain, Jura.

Grands prix.

Comice Agricole et Viticole, Nuits-Saint-Georges.
Guichard (A.), Chalon-sur-Saône.
Syndicat du Commerce en gros de la Côte-d'Or, Dijon.
Commune de Romanèche-Thorins.
En participation :
Alquié, Angoulême.
Bellicard, Romanèche-Thorins.
Boisson, Romanèche-Thorins.
Bonnaure (Paul), Lyon.
Bernard-Cottet, Les Thorins.
Caffin (Charles), Saint-Symphorien-d'Ancelles.
Chamonard (J.-B.), Romanèche-Thorins.

Delore (Docteur). Romanèche-Thorins.
Dailloux (A.), Belleville-sur-Saône.
Dufètre (A.), Pontanevaux.
Foillard-Morel, Romanèche-Thorins.
Foillard (Claudius), Romanèche-Thorins.
Foillard (A.), Romanèche-Thorins.
Farget (Cl.), Les Thorins.
Frasson et Laneyrie, Romanèche-Thorins.
Guillon (P.-F.), Romanèche-Thorins.
Jandard (Alph.), Romanèche-Thorins.
Latour (Étienne), Romanèche-Thorins.
Loron (Auguste), Romanèche-Thorins.
Loron (Joannès), Charenton.
Malgontier, Pontanevaux.
Moura (Jules), Moulin-à-Vent.
Mullin, Lyon.
Philibert (Benoit), Paris.
Pondevaux (J.), Lyon.
Piron (Alexis), Tarare.
Ruet (Cl.), Moulin-à-Vent.
Sauzet (Paul), Lyon.
Sornay (Claude), Milly-Lamartine.
Tagent (Docteur H.), Romanèche-Thorins.
Thy de Milly (comtesse), Berzé-le-Châtel.

Chambre syndicale de Villefranche-sur-Saône.

Comité d'agriculture de Beaune et de viticulture de la Côte-d'Or.

En participation :

Angerville (marquis d'), Pommard.
Bardollet-Guéneau (Félix), Santenay.
Berrot (Alexandre), Beaune.
Belin (Paul), Monthélie.
Billet-Petitjean (Jules), Beaune.
Blic (H. de), Pommard.
Bouchard père et fils, Beaune.
Grivault (Louis-Albert), Meursault.
Grivot (Louis), Chassagne-Montrachet.
Guinaumont (R. de), Cissey.
Hospices de Beaune.
Jolliot (Alfred), Bouze.
Josserand (Louis), Beaune.
Marcy-Monge (Mlle), Pommard.
Matrot frères, Evelle.
Michalet (Henry), Beaune.
Moingeon-Guéneau, Nuits-Saint-Georges.
Montoy (L.-A.), Beaune.
Moyne-Jacqueminot, Savigny-lès-Beaune.
Naudin (Louis), Saint-Aubin.
Poisot (Louis), Beaune.
Ponnelle (Pierre), Beaune.
Rougé (Paul), Beaune.
Sambuy (comte de), Broye, par Autun.
Sevrange-Germain, Corpeau.
Tricaud (Mme de), Beaune.

Chambre syndicale des négociants en vins et spiritueux de Mâcon.

En participation :

Barrat-Foulon, Prissé.
Béranger-Paquier, Pouilly.
Bernardet (Joseph), Vire.
Bernardet (Prosper), Vire.
Bois (Philippe), Pouilly.
Collin et Bourisset, Crèches.
Collin (Léon), Paris.
Crozet, Romanèche.
Dejoux, Pouilly.
Dubost, Mâcon.
Dutheil, Charnay.
Faye, Mâcon.
Ferret père et fils, Péronne.
Fichet (Claude), Vire.
Gaillardon (Veuve), Pouilly.
Genairon, Saint-Romain.
Gondard fils, Mâcon.
Jandard, Romanèche.
Laneyrie père et fils, Pontanevaux.
Lapalus, La Croix-Blanche.
Lapierre, Romanèche.
Lemonon (Mme), Crèches.
Lorin, Charnay.
Loron (Eug.), Pontanevaux.
Micollier, Péronne.
Montaigu (de), Odenas.
Morat (docteur), Lyon.
Murard (de), Bresse-sur-Grosne.
Poidebard, Regnie.
Protat (G.), Mâcon.
Silvestre, Chenas.
Simorre, La Chapelle-de-Guinchay.
Thomachot, Prissé.
Trouilloux, Chanes.
Virey, Monceau-Prissé.

Syndicat du Commerce en gros des vins et spiritueux de l'arrondissement de Beaune.

En participation :

Beaudet frères, Beaune.
Bichot (A.-C.), Meursault.
Bouchard aîné et Fils, Beaune.
Brenot (Albert), Savigny-les-Beaune.
Chanson frères et fils, Beaune.
Duluc et Cie (A.), Meursault.
Dumoulin aîné, Savigny-les-Beaune.
Dupont et Dumatray, Beaune.
Giroud (Camille), Beaune.
Grapin (Paul), Meursault.
Guibert et Fils, Ladoix-Serrigny.
Jacqueminot (les fils de C.), Savigny-lès-Beaune.
Labouré-Gontard, Nuits-Saint-Georges.
Latour (Louis), Beaune.
Lefèvre et Rémondet, Savigny-lès-Beaune.
Martini-Rosé, Beaune.
Morot (Albert), Beaune.

Pavelot (Louis), Pernand.
Sénard (Jules), Aloxe.
Theuriet (Gustave), Beaune.
Viennot (Roger), Savigny-lès-Beaune.
Chanson père et fils, Beaune.
Comice agricole et Viticole de Gevrey-Chambertin.
Coste (Ferd.), Chenot (L.). Sorvet (Et.), Pommard.
Folliot (Jules), Chablis.
Folliot (Paul), Chablis.
Imbault-Deschamps, Pommard.
Latour (Louis), Beaune.
Ligeret, Nuits-Saint-Georges.
Maldant (A.), Chenôve-Ermitage.
Martini-Rosé, Beaune.
Matrot frères, Evelle.
Moreau, Chablis.
Moreau-Dumas, Belleville-sur-Saône.
Pinson-Lamarre, Chablis.
Pommier frères, Villefranche-sur-Saône.
Protat, Pouilly.
Rougé (Paul), Beaune.
Union agricole et viticole, Chalon-sur-Saône.

Diplômes d'honneur.

Ambal (Vve), Rully.
Angerville (marquis d'), Volnay.
Bassot fils (Thomas), Gevrey-Chambertin.
Besson-Perrault, Rully.
Billet-Petitjean, Beaune.
Bouchard aîné et fils, Beaune.
Brenot (Albert), Savigny-lès-Beaune.
Camuzet, Vosne-Romanée.
Chambre syndicale du commerce en gros des vins, Lyon.
Collin et Bourisset, Crèches.
Crozet, Romanèche.
De Barbuat et Le Reffay, Pommard.
De Blic-Hervé, Pommard.
Dupré (C.), Auxerre.
Sterne (G.), Nancy.
Syndicat viticole de la côte dijonnaise, Dijon.
Syndicat des viticulteurs de Pommard.
En participation :
Barbuat (de) et Le Reffait, Sainte-Sabine.
Billard-Billard (Veuve), Pommard.
Billard-Léchenault, Pommard.
Boillot-Garnier, Pommard.
Collot, Mâcon.
Coste, Chenot et Sordet, Pommard.
Girardin (Robert), Pommard.
Gonnet, Pommard.
Guillemard-Voillot, Pommard.
Imbault-Deschamps, Meursault.
Jacquelin (Louis), Pommard.
Michelot-Dufour Fils, Pommard.
Moingeon-Ropiteau, Pommard.
Mussy-Dauphin, Pommard.
Naudin-Bonnardot, Pommard.
Parent (Joannès), Pommard.
Perrot de la Breuille, Abbeville.
Popille (Georges), Pommard.
Rivot (J.-B.) Fils, Pommard.
Rougé (Paul), Beaune.
Tartois-Arnoult, Pommard.
Tridon, Pommard.
Trioulaire-Micault, Beaune.
Société vigneronne de l'arrondissement de Beaune.
En participation :
Boiveaux-Latour (Henri), Pernand.
Garraud Fils (L.), Beaune.
Gaesler-Noirot, Beaune.
Gerbeaut-Bougenot (Aphonse), Beaune.
Jacquelin (Louis), Pommard.
Javilliey-Raby (E.), Beaune.
Loiseau (Adolphe), Beaune.
Maldant (Charles), Savigny-lès-Beaune.
Maldant (Louis), Savigny-lès-Beaune.
Moingeon-Ropiteau, Savigny-lès-Beaune.
Mussy-Dauphin, Pommard.
Perdrier (Louis), Beaune.
Podechard (Louis), Beaune.
Ricard (Henri-Louis), Pommard.
Tavernier (Prosper), Meursault.
Berthelon frères, Lyon.
Buy (Joanny), Lyon.
Dessalle et fils, Belleville-sur-Saône.
Faye, Mâcon.
Gaillardon (V.), Pouilly.
Gonnet (B.), Pommard.
Grapin (Paul), Meursault.
Grivault (L.-A.), Meursault.
Laneyrie père et fils, Pontanevaux.
Lapalus, La Croix-Blanche.
Lefèvre et Rémondet, Savigny-lès-Beaune.
Lemonon, (Mme), Crèches.
Liger-Belair et fils, Nuits-Saint-Georges.
Loron (Eug.), Pontanevaux.
Marey-Monge (Mlle), Pommard.
Moingeon-Ropiteau, Savigny-lès-Beaune.
Montoy (L.-A.), Beaune.
Paquier-Desvignes, Saint-Lager.
Parent-Joannès, Pommard.
Petiot, Le Bourgneuf.
Pic (Albert), Chablis.
Picq-Bonnet, Chablis.
Régnier, Moser et Collette, Dijon.
Ricard (H. et L.), Pommard.
Sambuy (comte de), Chassagne.
Simonnet-Febvre et Cie, Chablis.
Tavernier (Prosper), Meursault.

Teil (baron du), Charnay.
Theuriet (Gustave), Beaune.
Thomachot, Prissé.
Tournier (Francisque), Lyon.
Tricaud (Comte de), Beaune.
Vienot, Premeaux.

Médailles d'or.

Auffray, Chablis.
Bardollet-Gueneau, Santenay.
Bartement (Eugène), Coulanges.
Barthold (Alphonse), Lagnieu.
Belin (Paul), Monthélie.
Belorgey (Édouard), Morey.
Bender, Odenas.
Berrod (Alexandre), Beaune.
Bichot (A.) et Cie, Meursault.
Billard-Lechenault, Pommard.
Boillot-Garnier, Pommard.
Boinet-Magnien, Gevrey-Chambertin.
Boiveau-Latour (H.), Pernand.
Bouhey-Allex, Dijon.
Caves Syndicales, Dijon.
Chamon-Garnier, Chablis.
Chanron (Pierre), Lyon.
Couillaut (Camille), Epineuil.
Depagneux (Antoine), Villefranche-sur-Saône.
Droin-Joussot, Chablis.
Dufaitre, Villefranche-sur-Saône.
Duluc (A.) et Cie, Meursault.
Dumoulin aîné, Savigny-lès-Beaune.
Dupont-Joanny, Villefranche-sur-Saône.
Faively (Paul), Vosne-Romanée.
Fangeau, Villeurbanne.
Gaessler-Noirot, Beaune.
Garnier (Robert), Nuits-Saint-Georges.
Garraud fils (L.), Beaune.
Giroud (Camille), Beaune.
Gondard fils, Mâcon.
Gouroux (Henri), Gevrey-Chambertin.
Groffier-Léger, Vosne-Romanée.
Gros-Renaudot, Vosne-Romanée.
Guinaumont (Roger de), Cissey.
Hélie (Henri), Chablis.
Jacqueminot (les fils de), Savigny-lès-Beaune.
Jacquemont (Michel), Lyon.
Jambon, Mâcon.
Jandard, Romanèche.
Japiot, Dijon.
Jorrot (Paul), Chambolle-Musigny.
Lambert (Marius), Anse.
Lamblin (René), Fixin.
Laporte (Eugène), La Roche.
Lebègue-Lina, Nancy.
Lorin, Charnay.
Magnien-Fleurot, Gevrey-Chambertin.
Malbranche, Vosne-Romanée.
Mercier F. La Bathie, Montgascon.
Merme-Morizot, Morey.
Michelot-Dufour fils, Pommard.
Moingeon-Gueneau, Nuits-Saint-Georges.
Moingeon-Ropiteau, Pommard.
Moissenet (H.), Gevrey-Chambertin.
Mongeard-Confuron, Vosne-Romanée.
Moniotti-Dessalle, Villefranche-sur-Saône.
Montaigu, Odenas.
Monternier, Cercié.
Moyne-Jacqueminot, Savigny-lès-Beaune.
Murard (de), Bresse-sur-Grosne.
Naudin (Louis), Saint-Aubin.
Pavelot (Louis), Pernand.
Perdrier (Louis), Beaune.
Pernot-Gille, Dijon.
Perret (François), Belleville-sur-Saône.
Perrot de la Breuille, Pommard.
Regnard-Hirot, Chablis.
Renard et Zacharie, Lyon.
Salavert (Andéol), Bourg-Saint-Andéol.
Savot (Adolphe), Chenove.
Simorre, La Chapelle-de-Guinchay.
Thénard (baron), Givry.
Trioulaire-Micault, Pommard.
Vial (Vincent), Belleville-sur-Saône.
Viennot (Roger), Savigny-les-Beaune.
Virey, Prissé.
Yvert (Comtesse), Rully.

Médailles d'argent.

Barrat-Foulon, Prissé.
Batiat, Lyon.
Béranger-Paquier, Pouilly.
Billard-Billard (veuve), Pommard.
Bresson (A.), Vosne-Romanée.
Camus, Gevrey-Dijon.
Carbillet (Louis), Épineuil.
Chaignet (J.), Auxerre.
Cherpé (Marius), Tain.
Choquenot (Justin), Chablis.
Clerget-Durand, Chambolle-Musigny.
Collot (Aug.), Pommard.
Couperot (A.), Fleys.
Couperot (Paul), Fleys.
Crépey (veuve), Chablis.
Debaix frères, Coulanges.
Dejoux, Pouilly.
Demole (Paul), Fleurie.
Desprez (Émile), Coulanges.
Drouhin frères, Gevrey-Chambertin.

Dupont et Dumatray, Beaune.
Fiché (Claude), Vire.
Fontagny (veuve), Dijon.
Foulet (Paul), Gevrey-Chambertin.
Galland-Léerivain, Vosne-Romanée.
Genairon, Saint-Romain.
Gilles-Boiteux, Vosne-Romanée.
Gillot, Gevrey-Chambertin.
Girard-Renaud, Nuits-Saint-Georges.
Grey (veuve Étienne), Gevrey-Chambertin.
Grivelet (Ém.), Vosne-Romanée.
Grivot (Louis), Chassagne.
Grivot-Renevey, Vosne-Romanée.
Grosjean (E.), Lancié.
Groupe de Malain, Malain.
Guillemot (A.), Couchey.
Guillermin (E.), Buxy.
Guinaut (G.), Fleury.
Hyve (Louis), Meursault.
Jacquelin (Louis), Pommard.
Janniard, Nuits-Saint-Georges.
Javalet (veuve Paul), Auxerre.
Javelier-Laurin, Gevrey-Chambertin.
Javilley-Raby, Beaune.
Joliet (Henri), Fixin.
Jolliot (Alfred), Bouze.
Laboulay (Henri de), Buxy.
Lamarche-Confuron, Vosne-Romanée.
Lapierre, Romanèche.
Laporte (J.), Épineuil.
Largé-Méras, Brouilly.
Laribe (Louis), Épineuil.
Loiseau (Adolphe), Beaune.
Magnien-Tisserandot, Gevrey-Chambertin.
Marguerite-Séguin (Joseph), Vougeot.
Mercier (Chermette), Lyon.
Molleveaux, Chablis.
Morat (Dr), Dijon.
Naigeon-Chauveau, Gevrey.
Parisot-Stévignon, Chambolle-Musigny.
Payen (Jules), Épineuil.
Perron (J.-B.), Dijon.
Philippon (A.) fils, Gevrey.
Podechard (L.), Beaune.
Poidebard, Regnié.
Quillardet (Georges), Marsannay.
Reynard de Lagny (baron), Gevrey.
Robin (J.), Villié-Morgon.
Roude (Dr), Coulanges.
Saint-Charles-Fleury (de), Saint-Étienne-la-Varenne.
Seguin-Detain (J.), Chambolle.
Silvestre, Chénas.
Simpée (Albert), Val-de-Mercy.
Tartois-Arnoux, Pommard.
Tisserandot (Édouard), Gevrey-Chambertin.
Trapet (Nicolas), Chambolle-Musigny.
Trapet-Petit, Chambolle-Musigny.
Trouilloux, Chanes.
Vincent (A.), Auxerre.

Médailles de bronze.

Arnoux-Mouillon, Vosne-Romanée.
Baillet-Renon, Joigny.
Bernardet (Joseph), Vire.
Bernardet (Prosper), Vire.
Bizouard (Louis), Marsannay.
Boichard (Claude), Perrigny.
Bois (Philippe), Pouilly.
Bonnaire (Paul), Combières.
Bouvier (Lazare), Perrigny.
Broichot-Guillemard, Pommard.
Chamord-Perreau, Chambolle-Musigny.
Changenet-Groffier, Fixin.
Chevillon (Paul), Gevrey-Chambertin.
Clerget (Émile), Fixin.
Collin, Paris.
Confuron-Bornot, Vosne-Romanée.
Courreaux-Thévenot, Puligny.
Crusseret, Fixin.
De Saint-Andéol, Bellefond.
Desbarres et Gentil, Brienon.
Dubost, Mâcon.
Droin (Camille), Chablis.
Ferret frères et fils, Péronne.
Gerbeaut (Alphonse), Beaune.
Girardin (Robert), Pommard.
Guibert et fils, Ladoix-Serrigny.
Guillot et Cie, Dijon.
Hélie (Ferdinand), Chablis.
Jailloux-Merle, Rully.
Janet (François), Fixin.
Joliet (Philippe), Perrigny.
Jourdan et Cie, Dijon.
Jovignot-Camuzet, Fixin.
Lapostolet (Eugène), Perrigny.
Laribe (G.), Épineuil.
Laroze (F.), Gevrey-Chambertin.
Le Mire, Fixin.
Maignot (Auguste), Morey.
Mangematin, Cortiambles.
Micollier, Péronne.
Mussy-Dauphin, Pommard.
Naudin-Bonnardot, Pommard.
Nicolle (V.), Épineuil.
Regnier de Nuits, Nuits.
Rivot fils, Pommard.
Rouget (Auguste), Gémeaux.
Servange (Germain), Corpeau.
Sigault (Léon), Chambolle-Musigny.

Mentions honorables.

Albette (J.), Rouvray.
Bablot (G.), Toucy.
Bardoux (René), Mige.
Baroin-Monot, Bellefond.
Barroero, Bellefond.
Cambuzat-Roy, Auxerre.
Chapel (Victor), Gémeaux.
Coissieux (veuve), Chablis.
De Gémeaux, Gémeaux.
Gauthiot (Albert), Couchey.
Grandjean-Paquier, Bellefond.
Guillemard-Voillot, Pommard.
Guillot (Victor), Grand-Montrouge.
Hérard (Jean), Mercurey.
Lavier (J.-B.), Gevrey-Chambertin.
Miallot (Basile), Perrigny.
Naudet, Chablis.
Perreau et fils, Tonnerre.
Petot (Jules), Bellefond.
Popille, Pommard.
Tranchans (Victor), Épineuil.
Tridon (A.), Tronchey.
Trognon, Chablis.

Quatrième région.

Bordelais, Gironde, Dordogne.

Grands prix.

De Marignan-Montbel, Château Bel-Air (Saint-Émilion).
Dubois (Édouard), Château-Ausonne (Saint-Émilion).
Gaden (C.) et Klipsch, Bordeaux.
Johnston (N.) et fils, Bordeaux.
Lagarde (Georges), Sainte-Croix-du-Mont.
Pillet-Will (comte), Margaux.
Rothschild (barons Gustave, Edmond et Édouard de), Pauillac.
Rothschild (baron Henry de), Pauillac.
Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de la Gironde.
Syndicat des Graves de Bordeaux.
Syndicat des grands crus classés du Médoc.
Syndicat des propriétaires de grands vins blancs de Sainte-Croix-du-Mont.
Syndicat régional agricole de Cadillac-Podensac et cantons limitrophes.
Syndicat viticole et agricole de Saint-Émilion.
Syndicat des vins de Sauternes.
Union syndicale des négociants en vins de Bordeaux.

Diplômes d'honneur.

Alibert (Marcel), Saint-Laurent.
Andrieu (veuve), Sainte-Croix-du-Mont.
Ballade (Bernard), Sainte-Croix-du-Mont.
Ballan (Léon), Sainte-Croix-du-Mont.
Barton (B.-H.-S.), Saint-Julien.
Barton (B.-H.-S.) (chât. Léoville), Saint-Julien.
Beaumartin (G.), Léognan.
Bellot des Minières (veuve), Léognan.
Berger (Georges), Cantenac.
Boissard-Rochefort, château Fonplégade, Saint-Émilion.
Bouffard (Ferdinand), château Pavie, Saint-Émilion.
Castéja (Eugène), Pauillac.
Cahuzac (M.), clos Fourtet, Saint-Émilion.
Cazeaux-Cazalet, Cadillac.
Chaperon, Le Cadet Piola, Saint-Émilion.
Charmolue (L.) Saint-Estèphe.
Cinto (veuve), Pessac.
Clauzel (René), Avensan.
Claverie (A.), Saint-Julien.
Colin Fils, Frères et Cie (Schröder et de Constans), Bordeaux.
Comice viticole et agricole de Cadillac.
Comtesse de Lalande, Pauillac.
Cruse et fils frères, Bordeaux.
Delor (A.) et Cie, Bordeaux.
De Luze et fils, Bordeaux.
Ducarpe (L.), château Beauséjour, Saint-Émilion.
Duffau (Dr.), château Beauséjour, Saint-Émilion.
Dufour de Raymond (comte), Léognan.
Dutrénit (J.) et Cie, Bordeaux.
Exposition collective des vins de la commune de Pauillac.
Guignard, château Canon, Saint-Émilion.
Hanappier et Cie, Bordeaux.
Journu frères, Kappelhoff et Cie, Bordeaux.
Kressmann (Ed.) et Cie, Bordeaux.
Lalande (A.) et Cie, Bordeaux.
Lambert (Paulin), Sainte-Croix-du-Mont.
Larcher (S.) père et fils jeune, Bordeaux.
Lebègue (J.) et Cie, Cantenac.
Lerbs (J.-D.), Margaux.
Lopès-Diaz (J.), Bordeaux.
Martin-Mure et Ballet, Léognan.
Maurin (J. et B.), Bordeaux.
Montbron (comte de), Loupiac.
Montesquieu (la baronne Charles de), La Brède.
Paris (E.) et Damas, Bordeaux.
Picard et Demarquais, Sainte-Croix-du-Mont.
Pichon-Longueville (baron de), Pauillac.
Rapin (François), Loupiac.
Ricard (Albert), Léognan.
Rigaud (Mme Ve Esther), Margaux.
Rolland (comte de), Sainte-Croix-du-Mont.

Roy (G.), Cantenac.
Sarget de Lafontaine (baronne), Saint-Julien.
Sèze (L.), Ludon.
Société civile Gruau-Larose-Faure-Bethmann, Saint-Julien.
Société Péreire, Cantenac.
Syndicat des vignerons, Loupiac.
Troplong (Ed.), château Troplong-Mondot, Saint-Émilion.
Ulrichs, Martillac.

Médailles d'or.

Adet, Seward et Cie, Bordeaux.
Anglade et Cie, Bordeaux.
Balaresque (H. et C.), Bordeaux.
Ballan (Camille), Loupiac.
Ballande, Villenave-d'Ornon.
Bellemer (Th.), Macau.
Bertauts-Couture (château Balestard), Saint-Émilion.
Bertrand (H.) et Cie, Bordeaux.
Beylot (Ch.) (château Peyraud), Saint-Émilion.
Biché-Latour (Th.) et fils, Bordeaux.
Boré (Sylvain), Loupiac.
Boshamer (Léon) et Cie, Bordeaux.
Calvé (Julien), Pauillac.
Cantegril (Albert), Listrac.
Capdemourlin (A.), Saint-Émilion.
Carbonnel (A.-B.), Léognan.
Castaing (Philippe), Moulis.
Cathala (D.-L.), Bordeaux.
Cazalet et fils, Bordeaux.
Chabaneau (Veuve), Cadaujac.
Chaigneau (J.) et Cie, Bordeaux.
Chaix d'Est-Ange, Margaux.
Chantecaille et Cie, Bordeaux.
Chassaigne (comte de la), Loupiac.
Chaumette (Gaston), Sainte-Croix-du-Mont
Danglade (L.) et fils, Libourne.
Delaunay (Eugène), Macau.
Denmann et Cie (James-L.), Château-Livran (Saint-Germain-d'Esteuil).
Douat (Dominique), Listrac.
Dubos (J.-P.), Mâcon.
Ducau (Camille), Loupiac.
Dugoua (Jean-Jules), Barsac.
Duhar (veuve), Sainte-Croix-du-Mont.
Dupuch (Justin) fils, Léognan.
Durand-Dassier (Ph.), Parempuyre.
Duroy-de-Suduiraut (MM.), Pauillac.
Escande (Th.) et Cie, Bordeaux.
Ferrand (héritiers du comte A. de), Pauillac.
Ferrière (H.), Margaux.
Féry d'Esclands (duc), Paillet.
Feuillerat (Armand), Margaux.
Floris (baron de), Ludon.
Fould (Achille), Saint-Julien.
Gassowski (de), Margaux.
Gaubert, Portets.
Geoffrion (Samuel), Saint-Émilion.
Ginestet et Cie, Bordeaux.
Glady (F.), Pessac.
Gondoin (Veuve), Gradignan.
Gouges (veuve), Sainte-Croix-du-Mont.
Grazilhon (Jean), Saint-Estèphe.
Guichard (Alexis), Villenave-d'Ornon.
Guiton (J.) (Soutard-Cadet), Saint-Émilion.
Halphen (Mme), Pauillac.
Hanappier (Ch.) et Gasqueton (G.), Saint-Estèphe.
Héron (J.-P.), Bordeaux.
Jacquet (L.) et fils, Libourne.
Kœnigswarter (Mme Ve), Arsac.
Labasse (E.), Léognan.
Lachapelle-Comagères, Léognan.
Lalande (A.-J.), Cantenac.
Lalande (Éloi), Barsac.
Lande-Lapelletrie (Curé-Bon-Madeleine), Saint-Émilion.
Lapeyre (Marcel), Sainte-Croix-du-Mont.
Larcher (Veuve), Mérignac.
Lardit (Edmond), Sainte-Croix-du-Mont.
Larronde frères, Bordeaux.
Latrille (J.) fils, Bordeaux.
Laulan (Numa), Barsac.
Laveau (Dr A.), Sainte-Croix-du-Mont.
Legay (V.), (château Haut-Simard), Saint-Émilion.
Le Maire (Armand), Fargues.
Malen (château Grandes-Murailles), Saint-Émilion.
Malet (héritiers du comte de) (château Gaffelières-Naudes), Saint-Émilion.
Marot (J.) et fils, Bordeaux.
Maurange (Louis), Bordeaux.
Médeville (Numa), Cadillac.
Mendelssohn (de), Margaux.
Milleret (René), Preignac.
Moreau (G.) et Cie, Podensac.
Morel (héritiers du comte) (château Berliquet), Saint-Émilion.
Muicy-Louys (A. de), Saint-Julien.
O'Lanyer (Louis), Saint-Genès.
Pascaud (Léopold), Barsac.
Pérou (du), Saucats.
Peyraud (Mme), (château Canon-Caffelière), Saint-Émilion.
Pinoncely, Saint-Laurent.
Pinot-Gratian (Ed.) aîné, Pauillac.
Plomby (Élie), Barsac.
Proin (J.) et Cie, Bordeaux.
Promis (Paul), Bordeaux.

Ricaud (E.), Villenave-d'Ornon.
Ridaud (A.), (domaine Grand-Faurie), Saint-Émilion.
Rochefort (comte Louis de), Saint-Émilion.
Sacriste (Ernest), Sainte-Croix-du-Mont.
Saint-Légier (comte de) Pauillac.
Sancié (Raymond), Sainte-Croix-du-Mont.
Sèze (de) et Hermel, Pomerol.
Société civile du Château de Pédesclaux, Pauillac.
Soula aîné, Martillac.
Syndicat de défense viticole et agricole de l'arrondissement de Bordeaux.
Syndicat de Macau.
Thibeaud (Amédée), (château La Clusière), Saint-Émilion.
Tourré, Loupiac.
Toussaint (A.), Villenave-d'Ornon.
Vayssière, Martillac.
Vial (Félix de), Pauillac.
Vialard (A.), Pauillac.
Villepigue (R.), (château Figeac), Saint-Émilion.
Wachter, Léognan.
Wells (William), Loupiac.

Médailles d'argent.

Amiel (Max), Quinsac.
Ameau (Jules), Beautiran.
Arnaud (Arthur), La Tresne.
Audy et Bonhoure, Bordeaux.
Baillon, Langoiran.
Béguin (Dr), Pessac.
Beilliard (Charles), Sainte-Croix-du-Mont.
Bernard (Xavier), Vertheuil.
Bert (Louis), Barsac.
Berteaud (Marcel), Saint-Girons.
Bertin (Charles), Amélie-sur-mer (Soulac).
Biscaye (Maurice), Sainte-Croix-du-Mont.
Bonnefous (Charles), Pauillac.
Bonnefous (Gustave), Pauillac.
Bouchardeau (Siméon), Donzac.
Bourdillas (Léon); Cartelègue.
Bourran (de) frères et Cie, Bordeaux.
Brazier (Roger), Capian.
Carsolle (Gustave), Macau.
Cartaud (François), Plassac-de-Blaye.
Chagnaud, Villenave-d'Ornon.
Claudon (Gustave), Paris.
Comère-Caille, Bègles.
Constantin (Pierre), Lamarque.
Conte (Léonard), Pauillac.
Corbière (Michel), Château-Vachon (Saint-Émilion)
Coste (de), Castres.
Cotture (Louis), Haux.
Cunliffe Dobson et Cie, Bordeaux.
Dejean (Joseph), Loupiac.
Denis (J.), Macau.
Desse (Georges), Pauillac.
Dezarnaud (Léopold), Loupiac.
Dijeaux (Veuve), Isle-Saint-Georges.
Douat (J.), Sainte-Eulalie.
Dubois (Louis), Pauillac.
Dubory, Domaine de Baracan (Capian).
Dubourdieu (Hippolyte), Sainte-Croix-du-Mont.
Dubroca (T.), Château-Grand-Mayne (Saint-Émilion).
Dubroqua (Amédée), Soulignac.
Dupuy (Georges), Sainte-Croix-du-Mont.
Dupuy (Joseph), Villenave-de-Rions.
Durand, Le Jurat (Saint-Émilion).
Durst-Wild, Portets.
Élissagaray (Renaud d'), Pauillac.
Estansan et Bègles-Saint-Bris, Villenave-d'Ornon
Expert (Aurel), Monprimblanc.
Expert (Bernard), Laroque.
Fagouet (Georges), Libourne.
Faugère (Henri), Saint-Médard-d'Eyrans.
Ferbos (Jean), Sainte-Croix-du-Mont.
Ferbos (Pierre), Sainte-Croix-du-Mont.
Ferchaud (Eugène), Paillet.
Fréchit (Antoine), Capian.
Gabillaud (Léopold), Sainte-Croix-du-Mont.
Gagnerot (Jean) et Ballade (Henri), Pauillac.
Garbay (Georges), Sainte-Croix-du-Mont.
Gaston (Léon), Cérons.
Gaussem (Chéri), Gabarnac.
Gay, Léognan.
Glaire (Bernard), Capian.
Gouny (Jean-Fernand), Macau.
Grillet, Portets.
Guhur (Daniel), Baurech.
Hugon (Antoine-Albert), Moulis.
Labadie (J.-T.), Bordeaux.
Labuzan (Maurice), Saint-Selve.
Ladoux (Jean), Sainte-Foy-la-Grande.
Lafon (Arthur), Beautiran.
Lapuyade (veuve), Sainte-Croix-du-Mont.
Larrieu (Auguste), Sainte-Croix-du-Mont.
Lataste (Joseph), Gornac.
Lataste (Évrard), Cadillac.
Laulan (Jean), Sainte-Croix-du-Mont.
Laumonier (André), Pauillac.
Lestapis (de) et Cie, Bordeaux.
Loubaney (Jean), Pauillac.
Malen, Château-Baléau (Saint-Émilion).
Mathellot (Camille), Cadillac.
Mège (Pierre), Saint-Estèphe.
Merce Attié, Macau.
Méric (Julien), Villenave-de-Rions.
Micouleau (Jean), Macau.
Mondon (Louis), Pauillac.

Mortagne (J.), Pauillac.
Musquin (Cyprien), Romagne.
Neyraud (J.), Carbon-Blanc.
Pageard, Mérignac.
Pagès (G.), Villenave-d'Ornon.
Patachon (Eugène), Donzac.
Pépin (Lucien), Monprimblanc.
Pessonnier (François), Bourg.
Petit (Anatole), Blanquefort.
Pineau (Ténélius), Saint-Estèphe.
Pistouley (P.), Domaine Malineau-Magnan (Saint-Émilion).
Pouchet, Tabanac.
Preller (G.) et Cie, Bordeaux.
Raymond (Darius), Listrac.
Reneteau (Jean), Macau.
Renouil (Jean-Benjamin), Cussac.
Revolat (C.), Talence.
Riou (Henri), Saint-Martin-Lacaussade.
Robin, Villenave-de-Rions.
Roucaud (Armand), Saint-Médard d'Eyrans.
Roucaud (Fernand), Villenave-d'Ornon.
Saintout (Louis), Margaux.
Sauvestre (Jean), Sainte-Croix-du-Mont.
Seigneriau (Guillaume), Saint-Pardon-Vayres.
Seilhean (P.) et fils, Bordeaux.
Sichel et Cie, Bordeaux.
Sicher (veuve H.), Gradignan.
Signoret (A.), Saint-Androny.
Solles aîné (H.), Pessac.
Thoumazet (Ludovic), Bordeaux.
Tourteau (A.), Pauillac.
Vathaire (André de), Sainte-Croix-du-Mont.
Verger (Henri), Marcillac.
Vianne (Lazare), Haux.
Videau (A.), fils et Cie, Bordeaux.
Vigouroux (G.), Saint-Médard-d'Eyrans.
Villars (Eugène), Monprimblanc.
Vimeney (Daniel), Sainte-Croix-du-Mont.
Vinsot (Gaston), Cardan.
Weatjen, Cadaujac.
Woolonghan, Larroque.
Zangroniz (de) et Cie, Bordeaux.

Médailles de bronze.

Barateau (Jean), Macau.
Barbot (Auguste), Sainte-Croix-du-Mont.
Bénazet (Albert), Sallebœuf.
Bérard (Maurice), Sainte-Croix-du-Mont.
Bernon jeune, Cussac.
Bichon (J.), Pauillac.
Blanc, Capian.
Brissaud (Joseph), Clos-Fourazade (Saint-Émilion).
Carré (Jean), Néac.
Cayla (Dr), Pauillac.
Cazeaux (Eugène), Sainte-Croix-du-Mont.
Chevallier (Eugène), Sainte-Croix-du-Mont.
Chevassier (Paul), Sainte-Croix-du-Mont.
Daviaud (Bernard), Sainte-Croix-du-Mont.
Delgueil (Dr), Castres,
Delsol, Léognan.
Despujols (Henri), Sainte-Croix-du-Mont.
Dupayrat (Daniel), Pauillac.
Espilère (Jules), Rions.
Eyber (V.-M.), Bordeaux.
Eyssan (Edmond), Pauillac.
Farrouil (Eugène), Saint-Romain-la-Virvée.
Faure (Louis-André), Cézac.
Fossé (J.), Cézac.
Gailhac (P.-J.), Mérignac.
Garryt (Ulysse), Cartelègue.
Georget (Louis-Adolphe), Blaye.
Goitsolo (de), Aiguesmortes.
Goyaud (Raoul), Barsac.
Jamaut (Auguste), Paillet.
Jean, Fours.
Jugla (Jean), Pauillac.
Lardit (Edmond), Cadillac.
Mageau (Jean), Tabanac.
Mahic, Villenave-d'Ornon.
Mariot (Paul-Marie), Cantenac.
Maurin (J.), Lamarque.
Mayaudon (Louis), La Tresne.
Méchain (Amédée), Cartelègue.
Miquau (Paul), Soussans.
Musquin et Devignes, Soulignac.
Paillou (Pierre-Maurice), Cadaujac.
Robert (Jules), Cars.
Rolland-Dalon (marquis de), Villenave-d'Ornon.
Roux (Camille), Sainte-Croix-du-Mont.
Sacriste (Brice), Soulignac.
Sacriste (Cyprien), Sainte-Croix-du-Mont.
Salvané (A.), Cadaujac.
Tétard (A.), Pessac.
Thompson (H.) et fils, Bordeaux.
Van de Voort, Pauillac.
Videau (Gustave), Rions.

Mentions honorables.

Barthélemy (Pascal), Pauillac.
Belloc (Jean-Sylvain), Pujols-sur-Ciron.
Blanchet (Paul), Pauillac.
Boulinaud (Camille), Marcillac.
Chaillot (Georges), Artigues.
Duboscq, Portets.
Durand-Daubin (Paul), Saint-Maixent.
Marches, Listiac.
Mas (Urbain), Langoiran.

Rames d'Esclas et Capitaine Barbier, Lacanau.
Renaud (Honoré-Martin), Camblanes.
Roger, Castres.
Sémédard-Bertrand, Macau.
Vialard, Pauillac.

CINQUIÈME RÉGION.

Charentes.

Grands prix.

Comité charentais, Cognac.
En participation :
Auger fils et Cie, Montmoreau.
Augier frères, Cognac.
Barnett et Elichagaray, Cognac.
Bisquit-Dubouché et Cie, Jarnac.
Boiteau (L.) et Cie, Angoulême.
Bouchard (Ph.) et Cie, Châteauneuf.
Bouchet (Jules) et Cie, Cognac.
Boulestin et Cie, Cognac.
Bouthillier (G.), Briand et Cie, Cognac.
Cahet et Cie (J.), Cognac.
Calvet et Cie, Cognac.
Camus frères, Cognac.
Chaloupin (V.) et Cie, Angoulême.
Coutanceaux et Cie, Saintes.
Croiset (B.-L.), Saint-Même.
Curlier, Courvoisier et Cie, Jarnac.
Cusenier (E.) fils aîné et Cie, Cognac.
De Laage et Cie, Saint-Savinien.
Denis (J.), Mounié (H.) et Cie, Cognac.
Dyke-Gautier (H.) et fils, Cognac.
Engrand (Émile), Angoulême.
Favraud (J.) et Cie, Jarnac.
Foucauld (Lucien) et Cie, Cognac.
Frapin (P.) et Cie, Segonzac,
Fromy-Rogée et Cie, Saint-Jean d'Angély.
Gautier frères, Aigre.
Gautret et fils, Jonzac.
Geoffroy et fils, Cognac.
Girard et Cie, Tonnay-Charente.
Marie Brizard et Roger, Cognac.
Martineau (Gustave), Saintes.
Mestreau (Fréd.) et Cie, Saintes.
Mesure fils aîné, Cognac.
Moullon et Cie, Cognac.
Moyet-Gautier et Cie, Saint-Sulpice.
Normannid et Cie, Châteauneuf.
Otard-Dupuy et Cie, Cognac.
Favraud et Cie, Jarnac.
Frapin (Pierre), Segonzac.
Guichard (Dr), Lignières.
Guérin (Alexandre), Salles d'Angles.
Viticulteurs du Comice agricole, Cognac.
Viticulteurs du Comice agicole et viticole, arrondissement de Barbezieux.

Diplômes d'honneur.

Comice agricole de Saintes.
Delétoile, Criteuil-la-Magdeleine.
Furlaud (Veuve G. et Cie), Cognac.
Grattereau, Saint-Sulpice.
Moreau (Archange), Gimeux.
Normand-Dufié, Les Églises-d'Argenteuil.

Médailles d'or.

Arché (Adrien), Guimps.
Aubouin, Marville-Genté.
Boisnaud (Jules), Angeac-Champagne.
Boulinaud (Amédée), Javrezac.
Carré-Bonvallet (René), Nieul-le-Virouil.
Castaigne (Emmanuel), Ars.
Castillon du Perron, Gensac-la-Pallue.
Claudon (H.), Rouillac.
Combeau (Pascal), Bel-Air-Saint-Brice.
Fèvre (Jean), Condéon.
Fèvre (Louis), Regnac.
Fillioux (Alfred), Javrezac.
Gadras (Isaac), Condéon.
Glotin (Mme), Montbriard, commune de Richemont.
Guillon (J.-M.), Marsville.
Guinefollaud (L.), Angoulême.
Huvet (Louis), La Poterie.
Jobit (Albert), Saint-Laurent.
Martel (Mme Gabriel), Cressé.
Massy (J.-A.), Meschers.
Meslier (Dr James), Touvérac.
Mousset (André), Chalais.
Nicolle (Théodore), Tesson.
Pelluchon (Alexandre), Le Trueil.
Pérodeau (Yriex), Juillac-le-Coq.
Picauron (Rodolphe), Burie.
Pichet, La Chaise.
Pouilloux (René), Saint-Jean-d'Angély.
Rateau (Louis), La Chapelle-des-Pots.
Richard (Aimé), Segonzac.
Robin (A.), Bassac.
Roy (Célestin), Bassac.
Servant, Ambleville.

Médailles d'argent.

Bellot (Anatole), Cherves.
Bréard (M.), Les Marais-Saint-Sulpice.
Charpentier (H.), Roullet.

Charrier (Gaston), Plassay.
Chatelier frères, Naneras.
Chatelier (Xavier), Naneras.
Dodard, Les Bobelines.
Dupuy, Jarnac.
Endrivet fils, domaine de Puy-Gaudin.
Godot (Edouard), La Gîte.
Majet (A.), Xambes.
Moriee (D[r] Gaston), château des Joguets.
Mesure père, Cherves.
Nérand (T.), Saintes.
Pitard (Frédérie), Lejardière.
Rambaud (Albert), Gémozae.
Robin (Edgard), Logis-du-Fribeau.
Vallein (Georges), Chermignae.
Vaurez (Henri), Bougneau.
Vignaud (Mauriee), La Guignebarderie, commune de Cherves.

Médailles de bronze.

Bonnet (Philippe), Saint-Georges-des-Côteaux.
Nambrard (Fernand), Le Chéron.

Mentions honorables.

Distillerie eoopérative du vin naturel, Saint-Georges-du-Bois.
Grellet (Emmanuel), Saint-Palais-sur-Mer.
Leralle (Séverin), Le Ramet.
Muller (Ignaee), Fontrémie.
Prou (Anselme), La Foy-Gémozae.

Sixième région.

Calvados, Eure, Manche, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Sarthe, Seine-Inférieure, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret.

Grands prix.

Comiee agrieole de Saumur.
Cristal (Antoine), Parnay.
Union des Viticulteurs de Maine-et-Loire.

Diplômes d'honneur.

Bizard, Angers.
Bourcier, Château de Briançon.

Médailles d'or.

Baudrillier (Pierre), Thouareé.
Bazantay, Pont-Boursault.
David (Simon), Rablay.
Des Ages (Charles), Dampierre.
Fourrier, Angers.
Gilles-Deperrière, Château de la Grange.
Girard (Achille), Brézé.
Hamon (Louis), Le Breuil.
Lebeau (Camille), Thouarcé.
Massignon, Saint-Lambert-du-Lottay.
Mignot (Louis), Bellerive.
Perrault, Château de Meigné.
Perrault (Eugène), Brézé.
Rosin, Angers.
Saulais-Mauriceau, Parnay.
Soland (de), Thouareé.
Syndieat agrieole de Thouareé.
Vaillant (Aimé), Cossé.

Médailles d'argent.

André, Angers.
Betton-Allard, Angers.
Claveau (René), Saumoussay.
Delaunau (René), Saint-Aubin-de-Luigné.
Gilbert (Arthur), Souzay.
Godillon (Émile), Saint-Lambert-du-Lottay.
Haeault (Adrien), Thouareé.
Leroi, Rablay.
Monprofit, Le Champ.
Nieolle (E.), Sartilly.
Pellerin (Théodore), Le Champ.
Planehenault, Angers.
Pottier (Albert), Allonnes.
Priet, Angers.
Renault, Saint-Georges-Chatelaison.
Suaudeau, Angers.
Topart (D[r]), Château de Forges.

Médailles de bronze.

d'Andigné (Comte Jean), Château du Grip.
De Grandmaison (G.), Montreuil-Bellay.
Gauthier (Désiré), Saint-Aubin-de-Luigné.
Gigault, Saumur.
Pétry, Martigné-Briand.
Roullier, Aubigné.

Mentions honorables.

Brineard (baronne), Château de la Bizolière.
Cheignon, Nantes.
Laboe, Angers.
Oger-Baseher, Saint-Aubin-de-Luigné.

SEPTIÈME RÉGION.

Ténarèze, Haut et Bas-Armagnac, Basses-Pyrénées, Gers. Armagnac, Hautes-Pyrénées, Allier, Indre, Haute-Garonne, Lot-et-Garonne, Tarn, Puy-de-Dôme, Nièvre.

Grands prix.

Syndicat de l'Armagnac, Condom.
Forsans (Paul), Lagor.
Du Vigneau et Cie, Condom.
Janneau, Condom.

Diplômes d'honneur.

Domaine de Laubade, Sorbets.
Société centrale d'agriculture de la Haute-Garonne, Toulouse.
Sourbets (Georges), Mont-de-Marsan.

Médailles d'or.

Aubry, Beaumont-sur-Lèze.
Bertrand (E.), Gaillac.
Bruchaut (H.), Gondrin.
Castay (O.), Château de Jaulin.
Dubedat (A.), Pont-de-Bordes.
Dussaux (P.), Panjas.
Gabarrot et Darroux, Vic-Fezensac.
Mathieu (A.-B.), Gaillac.
Nismes (J.), Pont-de-Bordes.
Papelorey et Lenglet, Condom.
Rouart, Saint-Caprais.
Roumengou (J.), Cugnaux.
Société Coopérative vinicole, Toulouse.
Société viticole, Villaudric.
Sourbets (J.), Mont-de-Marsan.
Vivez (Ed.-Henri), Condom.

Médailles d'argent.

Andrieu (Louis), Toulouse.
Bourdette (L.), Condom.
Coulouma (Louis), Saint-Sulpice.
Fauré, Bérat.
Grimard (J.), Lavardac.
Lacaze, Longages.
Lacoste (J.), Sos.
Latou père et fils, Condom.
Lavaivre, château de la Montée, par Charrain.
Legrand (C.), Tarbes.
Lespinasse, Villemur.
Pons (de), Villaudric.
Ramondou, Villemur.
Remond, Montberon.
Saune (de), Villemur.
Sengès, Saint-Simon.
Serre, Comebarrieu.
Talon (Léonard), Vaumas.
Tranier, Castelnau.

Médaille de bronze.

Pouilhac, Toulouse.

HUITIÈME RÉGION.

Languedoc, Roussillon, Midi, Aude, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales, Ardèche, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Basses-Alpes.

Diplômes d'honneur.

Barral-d'Estève, Marseillan.
Bartissol, Banyuls.
Confédération générale des vignerons, à Narbonne.
Clolus (Émile), Badens.
Doria (Comte), Adissan.
Fraissé (Gustave), Riols.
Gès (Emmanuel), Saint-Genis-des-Fontaines (Pyrénées-Orientales).
Joué (A.), Perpignan.
Pams (Eugène), Port-Vendres.
Société centrale d'agriculture de l'Aude.
Syndicat des vignerons, Narbonne.
Syndicat agricole du Gard, Nîmes.
Syndicat des vignerons, Carcassonne.

Médailles d'or.

Arnhiac-Rémy, Saint-Félix-de-Lodez.
Aubert-Aubenque, Montpellier.
Auger, Frontignan.
Bastardy, Moux.
Bodin (Émile), Cassis-sur-Mer.
Bonnes (G.), Gléon.
Bouzanquet (Ulysse), Vauvert.
Bret (Paul), Montpellier.
Brial (J.), Perpignan.
Carcassonne (Henri), Salies.
Carles (Émile), Gigean.
Caussel (Louis), Clapiers.
Chavanette (J.), Tuchan.
Chavannette (Laurent), Vingrau.
Collectivité de la commune d'Argeliers.

Commune de Tautavel.
Compagnie des Salins du Midi, Montpellier.
Comte L. Branca.
Confédération, section d'Argelès-sur-Mer.
Confédération, section de Corneilha.
Confédération Maille, Argelès-sur-Mer.
Confédération Malègue, Argelès-sur-Mer.
Crozals (Cyprien de), Béziers.
Ducup (Parc), Perpignan.
Ebelot (Louis), Estagel.
Ebelot, Tautavel.
Filachou (François), Rivesaltes.
Gordon (Martin), Saint-Georges.
Jalabert, Limoux.
Maroger de Rouville (A.), Nîmes.
Massol (C.), Clos-Massane.
Mialhe, château Villegrix.
Michel (Théophile), Jonquières.
Mir (Eugène), Castelnaudary.
Mournet (Justin), La Nouvelle.
Nugue-Richard et Cie, Béziers.
Pons (Adrien), Murviel-les-Montpellier.
Pons (Robert), Mireval.
Richard (César), Puisserguier.
Roubaud-Tarascon, Châteauneuf-du-Pape.
Rouvière Huc, Saint-Geniès-des-Mourgues.
Syndicat de Clapiers.
Syndicat des Corbières viticoles.
Syndicat de Montpellier-Lodève.
Syndicat des vignerons des Pyrénées-Orientales.
Vallot, Lodève.
Verrier (Célestin), Mireval.

Médailles d'argent.

Armand (Veuve Pierre), Saint-Mamert.
Bissanne (Jean), Murviel-les-Montpellier.
Boucoiran (Émile), Beauvoisin.
Boyer (Victor), Carcassonne.
Burgat, Maisons.
Cabassut (Abbé), Aspiran.
Chichet (Jules), Cases-de-Pène.
Coll, Perpignan.
Comes, Tautavel.
De Crozals (Paul), Saint-Laurent-des-Corbières.
Delafarge (R.), château de Vaisseries.
Douysset, Saint-André-de-Sangonis.
Durand (E.) et Bousquet (J.), Caux.
Fargues, Loupian.
Feuquer (Paul), Saint-Georges-d'Orques (Herault).
Feuillat, Carcassonne.
Folliet (F.), Générac.
Garnier-Picheral, Vic-le-Fesq.
Grelat (Achille), Bizanet.
Kergorlay (comte de), Montpellier.
Laval-Trouchaud, Lézan.
Laurens (Gabriel), Montagna.
Liger (G.), Puichéric.
Malavialle (Antoine), Paziols.
Malèles (Charles), Mireval.
Martin (César), Langlade.
Marty-Marty, Montpellier.
Maurel (L.), Carcassonne.
Parès (L.), Tautavel.
Raizon (Esprit), Vergèze.
Rouquairol (Gustave), Saint-Geniès-des-Mourgues.
Salles (Noël), Bédarieux.
Sarmet-Germain, Baho.
Trinquelague (baronne de), Nîmes.
Vidal (Georges), Saint-Georges.
Vilar (Léon), Laroque des Albères.
Vitalis (Alexandre), Grandmont.

Médailles de bronze.

Chassant (Maurice), Saint-Félix de Lodez.
Degraves, Félines.
Ferlus frères, Tourbes.
Gouneaud, Aspiran.
Ladrat (Frédéric), Pont-Saint-Esprit.
Mazoyer (Louis), Montpellier.
Mourier (Léopold), Le Cailar.
Rieux (Émile), Marseillan.
Ribot frères.
Rouvière (Louis), Montfrin.
Servel (Victor), Montpellier.
Servent (Paul), Aspiran.
Surjus Cambell, Argelès-sur-Mer.
Tourtoulon (baronne de), Valensole.

Mentions honorables.

Allary, Carcassonne.
Miauton et Cie, Argeliès.
Pascal (Augustin), Gruissan.

Neuvième Région.

Corse.

Diplômes d'honneur.

Landry, Calvi.
Pugliesi-Conti (de), Ajaccio.

Médailles d'or.

Capifuli, Calvi.
Clavel et Caritoux, Ajaccio.
Gilormini frères, Patrimonio.

Médailles d'argent.

Avenir agricole (L'). Sartène.
Bienchetti. Ajaccio.
Carrasaccia Côteau, Corse.
Guiderdoni, Calcatoggio.
Lacrenzi (Joseph), Ponticchio.
Melgrani. Cutelli.
Meyer (J.), Ajaccio.
Santini (Joseph), Appietto.

Médailles de bronze.

Beverini, Ajaccio.
Campi (Eugène), Ajaccio.
Campi (J.), Ajaccio.
Lorenzi (Félicien), Ponticchio.
Muzio Olivi, l'Ile Rousse.
Vernini, Ajaccio.

Mentions honorables.

Beveraggi, Ajaccio.
Giordani (Dr), Ajaccio.
Lucca (de), Ajaccio.
Storti, l'Ile Rousse.
Vincenti (Dr), Ajaccio.

Alcools.

Médaille d'or.

Mattei (L.-N.) et Cie, Bastia.

Médailles d'argent.

Casabianca, Ajaccio.
Blosini (Ernest), l'Ile Rousse.
Blosini (Joseph), l'Ile Rousse.
Vico (Dr), Ajaccio.

Classe 61.

Sirops et liqueurs, spiritueux divers; alcools d'industrie.

(Groupe X-C.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

P. Bardinet (les fils de), *(Bardinet)*, Bordeaux.
Bertrand-Taquet (Alfred), Paris.
Brugerolle (Léopold), Matha (Charente).
Brunier fils et Cie *(Ét. Brunier)*, Lyon.
Cazalis et Prats *(G. Cazalis)*, Cette (Hérault).
Chastenet frères *(Chastenet)*. Périgueux.
Clacquesin, Paris.
Cointreau, Angers.
Colette (René) aux Moëres par Hondschoote (Nord).
Dechavanne frères, *(Henri Dechavanne)*, La Plaine-Saint-Denis.
Denuzière (Charles), Saint-Étienne.
Dumas-Fillion, Lyon.
Fournier-Demars, Saint-Amand-Montrond (Cher).
Gabolde-Get, Revel (Haute-Garonne).
Grande distillerie Cusenier fils aîné *(Charles Cusenier)*, Paris.
Lambert et Cie *(Ernest Lambert)*, Neuilly-sur-Seine.
Lamiral (Henry), Clichy (Seine).
Maison Marie-Brizard et Roger *(Glotin)*, Bordeaux.
Mauprivez-Leroy, Compiègne.
Moineaux et Bardin *(Louis Bardin)*, Paris.
Peureux (Auguste), Fougerolles (Haute-Saône).
Peyret frères *(Peyret)*, Lyon.
Picon et Cie *(Bouchy)*, Levallois-Perret et Marseille.
Quenot (Henri), Dijon.
Rateau, Nogent-sur-Marne.
Rocher frère, *(Fernand Rocher)*, La Côte-Saint-André.
Simon aîné, Châlon-sur-Saône.
Violet frères. *(Lambert Violet)*. Thuir (Pyrénées-Orientales).

Établissements Rouvière, *(Chapuis)*, Dijon. (Cl. 60.).
Potin et Cie. *(JulienPotin.)* Paris. (Cl. 59).

Hors concours (par application de la Convention).

Blanchet, Beauvais.
Boverat. Paris.

Dubonnet et fils, Paris.
Galland, Paris.
Petit, Auxerre.

Grands prix.

Amour frères (directeurs de la Société Suprême-Fécamp), Fécamp (Seine-Inférieure).
Aymard fils, Lyon.
Bourcier frères, Ivry-sur-Seine.
Bertrand (Louis), Constantine.
Blanchard et Cie, Rochefort-sur-Mer.
Bonnet, Le Puy (Haute-Loire).
Brard-Cocary, Pontivy (Morbihan).
Colin et Cie, Bordeaux.

Collectivité des alcools et liqueurs :
En participation :
Bacot, Toulouse (Haute-Garonne).
Bagès, Brioude (Haute-Loire).
Bary, Le Kremlin (Seine).
Bazinet, Pontarlier (Doubs).
Beuzeville, Montrouge (Seine).
Bonnet, Le Puy (Haute-Loire).
Boulanger (Père et fils), Pantin (Seine).
Bourbonnais, Marolles-en-Hurepoix (Seine-et-Oise).
Bourcier frères, Ivry (Seine).
Brière, Puteaux (Seine).
Buteau, Ourouer-les-Bourdelins (Cher).
Champagnac, Saint-Étienne (Loire).
Chateleine frères, Aubervilliers (Seine).
Clerc Renaud, Vanves (Seine).
Crémont-Mouquet, Lille (Nord).
Dauvergne, Paris.
Debrise frères, Paris.
Deux et Leharle, Paris.
Distillerie syndicale de l'alimentation parisienne, Paris.
Donizeau, Charenton (Seine).
Dorsemaine, Montfort-l'Amaury (S.-et-O.).
Dubonnet et Labussière, Montreuil-sous-Bois (Seine).
Dulac et Cie, Paris.
Fourey, Nangis (Seine-et-Marne).
Garnier, Choisy-le-Roi (Seine).
Genestine, Clermont-Ferrand.
Goursat-Danvin et Cie, Pons (Charente-Infér.).
Guillet, Pont-Château (Loire-Inférieure).
Guillier, Paris.
Guillot, Blanzac (Charente).
Guyou et Fèvre, Troyes (Aube).
Guy, Grasset et Cie, Paris.
Hachette et Bernard, Paris.
Hamot frères, Paris.
Joanne, Paris.
Jougounoux, Charenton
Julien, Lavaur (Tarn).
Lafon (O.) et Cie, Limoges (Haute-Vienne).
Legouey, Delbergue et Gagé, Paris.
Legrain et Stinville, Levallois-Perret (Seine).
Legras, Versailles (Seine-et-Oise).
Lejai-Lagoutte, Dijon (Côte-d'Or).
Ligner (Louis), Paris.
Lucet-Fleury, Orléans (Loiret).
Mailliez (Maison de la Mère-Moreaux), Paris.
Mardelle fils, Loches (Indre-et-Loire).
Martin (René), Joinville-le-Pont (Seine).
Maurin (Louis), Le Puy (Haute-Loire).
Mouchotte et fils, Saint-Mandé, (Seine).
Moureaux et Dramard, Pantin (Seine).
Moureaux, Porte et Cie, Alfort (Seine).
Novion, Asnières (Seine).
Pagaud et Paris, Paris.
Pagès-Ribeyre, Le Puy (Haute-Loire).
Pelletier (Émile), Paris.
Philippe-Thirion, Paris.
Picauron (Rodolphe), Burie (Charente-Infér.).
Pierre (Émile), (Neuilly-sur-Seine).
Pillet et Denfert, Paris.
Premier fils (Charles-Henri) et Cie, Romans (Drôme).
Prudhomme (veuve) et Froger, Paris.
Raphel-Carbonel (Les enfants de), Vallauris (Alpes-Maritimes).
Requier, Périgueux.
Ricqlès (de) et Cie, Saint-Ouen (Seine).
Rivière (Charles), Orléans (Loiret).
Rocca (Alphonse), Menton (A.-M.).
Rousseau (Henry), Saint-Quentin (Aisne).
Saurand (Armand), Louviers (Eure).
Savary (Louis), Béthune (Pas-de-Calais).
Springer et Cie, Maisons-Alfort (Seine).
Talabard (Eugène), Saint-Denis (Seine).
Thibault fils, Palaiseau (Seine-et-Oise).
Valette, Levallois-Perret (Seine).
Vincent (Adrien), Paris.
Vrignaud fils (le gendre de H.), Luçon (Vendée).
Warenghem, Lannion (Côtes-du-Nord).
Coulon et Cie, Bordeaux.
Coulon frères, Le Havre.
Debrise frères, Paris.
Delizy et Doisteau, Pantin.
Delvaux, Neuilly-sur-Seine.
Dionne, Couber (Seinet-et-Marne).
Dulac et Cie, Paris.
Fourey, Nangis (Seine-et-Marne).
Frémy fils, Chalonnes-sur-Loire.
Galibert et Varon (les neveux de), Bordeaux.
Garnier, Enghien-les-Bains.
Genestine (Francisque), Clermont-Ferrand.
Guéry et Rayer, Angers.
Hémard fils, Montreuil-sous-Bois.

Joanne, Paris.
Legouey, Delbergue et Gagé, Paris.
Lejeune-Clacquesin, Malakoff.
Lillet frères, Podensac.
Marnier-Lapostolle, Paris.
Maurin (J.-B.), Bordeaux.
Mouchotte et fils, Saint-Mandé.
Pagès-Ribeyre, Le Puy.
Pelletier, Paris.
Premier fils, Henry et Cie, Romans.
Querhoënt (de), Le Havre.
Requier, Périgueux.
Ricqlès (de) et Cie, Saint-Ouen.
Société *La Madone*, Paris.
Société *Saint-Raphaël*, Paris.
Talabard, Saint-Denis.

Diplômes d'honneur.

Amour frères, Société *Suprême Fécamp*, Fécamp (Seine-Inférieure).
Bourbonnais, Marolles-en-Hurepoix (Seine-et-Oise).
Bonnyaud frères, Paris.
Chappaz et Cie, Béziers.
Clerc et Cumin, Lyon.
Collet-Pintiaux, Fougères (Ille-et-Vilaine).
Collectivité de la Loire :
En participation :
Brunon-Chauvet, Saint-Étienne (Loire).
Dubien, Montbrison (Loire).
Jallon, Saint-Étienne (Loire).
Massardier et Granjon, Saint-Étienne (Loire).
Pichon et Cie, Montbrison (Loire).
Crémont-Mouquet, Lille.
Dolin et Cie, Chambéry.
Garnier, Choisy-le-Roi.
Gibelin et Vieil, Marseille.
Hérouard, Beauvais.
Jacoulot, Romanèche-Thorins.
Labruyère, Lyon.
Leblanc et Monduit, Evreux.
Lejeune, Montrouge.
Mercier, Fécamp (Seine-Inférieure).
Muller, Vesoul.
Nugues-Richard, Béziers.
Richard (Ph.) fils, Chambéry.
Raphel-Carbonnel, (les fils de), Vallauris (Alp.-Marit.)
Rossignol-Lefebvre, Lille.
Scheil, Charleville.
Taillan et Cie, Cette.
Triconnet, Paris.
Vernhes, Pantin.
Vincent, Grenoble.
Voisin, Marseillan (Hérault).
Vrignaud (le gendre de), Luçon (Vendée).

Médailles d'cr.

Bergueman, Petit-Quevilly (Seine-Inférieure).
Bessières frères, Paris.
Bochirol, Sarras (Ardèche).
Bresson, Fougerolles (Haute-Saône).
Brianchon, Fresnay-sur-Sarthe (Sarthe).
Burgeat fils, Saint-Dizier (Haute-Marne).
Crozet frères, Thizy (Rhône).
Dubonnet et Labussière, Montreuil-sous-Bois.
Dupas (Tatius) Lille.
Fritsch du Val et Cie, Le Bouscat (Gironde).
Gebs, Bellevue-Vesoul.
Goyet, Aurillac.
Grizard, Paris.
Jinot, Saint-Étienne
Julien, Lavaur (Tarn).
Montbron et Bernier, Le Bourget (Seine).
Montré et Cie, Bordeaux.
Perraut et Cie, Charenton.
Saurand, Louviers (Eure).
Solères, Paris.
Trogneux, Boulogne-sur-Mer.

Médailles d'argent.

Bisset (Pierre), Cette.
Boivert, Saint-Aigulin.
Brissot, Provins.
Buteau, Ourouer-les-Bourdelins.
Chateleine frères, Aubervilliers.
Cherblanc, Sainte-Foy-l'Argentière.
Cornillac et Trézel, Paris.
Dorsemaine fils, Montfort-l'Amaury.
Hubidos, Cette.
Laroche et Marc, Paris.
Laurent, Luxeuil-les-Bains.
Lecomte, Pacy-sur-Eure.
Lemelle (Georges), Pont-Sainte-Maxence.
Poulin (Léonce), Pont-Sainte-Maxence.
Société *La Rhodine*, Cires-lès-Mello.
Soulié et Cie, Bordeaux.
Steenhouver (veuve), Lille.
Valentin (Émile), Le Havre.

Médailles de bronze.

Rémy et Cie, Créteil.
Société *La Brandimintine*, Châteauneuf-sur-Charente.

Mentions honorables.

Bary, Le Kremlin.
Bonneau, Amboise.

Classe 62.

Boissons diverses : Bières, Cidres, Eaux minérales.

Groupe X-C.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Brasserie Algérienne *(J.-J. Wohlhuter)*, Paris.
Compagnie fermière de l'Etablissement thermal de Vichy *(Paul Couband)*, Paris.
Dumesnil frères *(Fernand Dumesnil)*, Paris.
Grande brasserio de la Nouvelle-Gallia *(Paul Wohlhuter)*, Paris.
Lefèvre (H.), Caen (Calvados).
Lemariey (Lucien) Neuilly-sur-Seine.
Société anonyme des eaux minérales d'Evian-les-Bains, *(Pierre Girod)*, Paris.

Bières.

Grands prix.

Arlen (Louis) et Cie, Montbéliard.
Brasserie *La Comète*, Paris.
Collectivité de la Brasserie française.
En participation :
Arlen (Louis) et Cie, Montbéliard (Doubs).
Bouvaist (Albert), Abbeville (Somme).
Brasserie de la Comète, Paris.
Brasserie de l'Espérance, Ivry-Port (Seine).
Brasserie Georges, Lyon.
Brasserie du Lion de Belfort, Belfort.
Brasseries de la Méditerranée, Marseille.
Brasseries de la Meuse, Paris.
Brasserie des Moulineaux, Issy-les-Moulineaux (Seine).
Brasserie Nationale, Saint-Étienne (Loire).
Brasserie Pignoux-Bourges, Bourges (Cher).
Brasserie de Tantonville, Tantonville (Meurthe-et-Moselle).
Brasserie de Terre-Neuve, Montluçon (Allier),
Brasserie de Vaugirard, Paris.
Brasserie du xxe siècle, Reims (Marne).
Brasserie du Virolois, Tourcoing (Nord).
Brasserie Van den Broeck, Calais.
Brasserie et malterie réunies, Besançon (Doubs).
Butruille et Cie. Douai (Nord).
Chopard frères (Brasserie de l'Aigle), Morteau (Doubs).
Clerquin-Remy, Onnaing (Nord).
Cocheteux (F. et E.), Douai.
Corman-Vandame (Veuve), Lille).
Crassier (Édouard), brasseur, Meaux (Seine-et-Marne).
Demory, Paris.
Dumortier (Jean), Comines (Nord).
Filley (E.), Paris.
Grande Brasserie de Montplaisir, Toulouse.
Grandes Brasseries réunies, Maxéville (Meurthe-et-Moselle).
Gros (L.) (Brasserie générale du Midi), Béziers (Hérault).
Hanus (A.) et Cie, Charmes (Vosges).
Heimerdinger et Lurck, Arcueil (Seine).
Henry (Aug.) (Brasserie de la Gironde), La Réole (Gironde).
Johner (Frédéric), Arcis-sur-Aube (Aube).
Masse-Meurisse, Lille.
Mirand-Devos, Versailles.
Nouvelle Brasserie de Savigny-sur-Orge, Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).
Petit frères, Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure).
Poillot-Lesne, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
Rauch frères et Cie, Baccarat (Meurthe-et-Moselle).
Schmidt (Edmond), Fère-Champenoise (Marne).
Taillandier et Viallefond, Pont-du-Château (Puy-de-Dôme).
Treuffet (Jules), Dorignies-lès-Douai (Nord).
Van Schauwenberge frères, Les Attaques (Pas-de-Calais).
Winckler et ses fils, Lyon.
Grandes Brasseries réunies, Maxéville (Meurthe-et-Moselle).

Diplômes d'honneur.

Bouvaist (Albert), Abbeville.
Grande Malterie du Berry, Issoudun.
Hanus (A.) et Cie, Charmes.

Médailles d'or.

Grande Brasserie de Champigneulles.
Société lyonnaise des anciennes brasseries Rinck, à Lyon.

Médaille d'argent.

Rauch frères et Cie, Baccarat,

Médaille de bronze.

Maquaire (Eugène), Boulogne-sur-mer.

Cidres, Eaux-de-vie de cidre.

Grands prix.

Bosnières (Georges), Caen.
Bures aîné, Caen.
Pain (G.) et Lecoq (E.), Caen.
Picard (J.) et Cie, Caen.
Syndicat général des cidres.
En participation :
Aubert (Jules), Rouen.
Auvray (Paul), Paris.
Baivel (Charles), Brionne (Eure).
Bergeot (Auguste), Céton (Orne).
Bouvier (Achille), Crouttes (Orne).
Brunet (Alphonse), Alençon (Orne).
Carpentier (Gaston), Dieppe (Seine-Inférieure).
Cartegnies frères, Solesmes (Nord).
Coëlier (Émile), Paris.
Couillard (Louis), Chautrigne (Mayenne).
Decré (Jean), La Brousse, commune de Meruel (Ille-et-Vilaine).
Delamé (Albert), Bosmont (Aisne).
Després (Adolphe), Rugles (Eure).
Dezalay, Tennie (Sarthe).
Eudeline (Eugène), Selles, près Pont-Audemer (Eure).
Foucard (Georges), Bourgtheroulde (Eure).
Foulongne (Charles), la Haye-de-Calleville (Eure)
Geslin (Jean), Paris.
Guersent (Albert), Saint-André (Eure).
Heuzé (Alexis), la Haye-en-Rouelle, par Domfront (Orne).
Legros (Louis), Mamers (Sarthe).
Lemarie (Gaston), Saint-Ouen-du-Tilleul (Eure).
Lemonnier (Marcel), Beuzeville (Eure).
Pongny (Désiré), Aumale (Seine-Inférieure).
Sellier, Asnières (Seine).
Terrade (Georges), Ermont (Seine-et-Oise),
Syndicat des vins, cidres et spiritueux du Calvados.
En participation :
Aupée (Octave), Falaise (Calvados).
Bazille (Auguste), Condé-sur-Noireau (Calvados)
Bertrand (Léon), Mézidon (Calvados).
Blevin (A.), Caen (Calvados).
Borel Frères, Pont-l'Évêque (Calvados).
Bosnière (Georges), Caen (Calvados).
Boudin et Bourné, Lisieux (Calvados).
Bures aîné, Caen (Calvados).
Castelain (Georges), Lisieux (Calvados).
Chable (A.), Caen (Calvados).
Debierre (Louis), Saint-Michel-de-Livet, par Livarot (Calvados).
Delalonde (Michel), Vire (Calvados).
Fournier (Édouard), Orbec (Calvados).
Grou (Adolphe), Bayeux (Calvados).
Guilbert (Adolphe), Saint-Philibert-des-Champs (Calvados).
Le Personnier (Ch.), Tilly-sur-Seulles (Calvados).
Molinié Frères, Saint-Sever (Calvados).
Noel (G.), Caen (Calvados).
Pain (G.) et Lecoq (E.), Caen.
Picard (J.) et Cie, Caen (Calvados).
Suriray (Alphonse), Saint-Germain-le-Vasson (Calvados).

Diplômes d'honneur.

Baivel (Charles), Brionne.
Lemonnier (Raoul), Beuzeville.
Le Personnier (Charles), Tilly-sur-Seulles.

Médailles d'or.

Aupée (Octave), Falaise, (Calvados).
Guilbert (Adolphe), Saint-Philbert-des-Champs (Calvados).
Noël (G.), Caen.
Saintier (Paul), Rouen.

Médailles d'argent.

Brunet (Alphonse), Alençon.
Cabrol (Jean), Flers (Orne) et Troarn (Calvados).
Chable, Caen.
Conard (Raoul), La Neuville-du-Bosc, (Eure).
Leclère (J.-B.), Cherbourg.
Lecomte, Pacy-sur-Eure, (Eure).
Molinié frères, Saint-Sever (Calvados).

Médailles de bronze.

Beaumorel (Léopold de), Littry-les-Mines, (Calvados).
Bertrand (Léon), Mézidon, (Calvados).
Blevin (A.), Caen.
Delalonde (Michel), Vire (Calvados).
Delarbre (Paul), Banneville-la-Campagne (Calvados).

Eaux minérales.

Grands prix

Compagnie des Eaux minérales de la Bourboule, Paris.
Établissement de Saint-Galmier, Paris.
Société des eaux de Contrexéville, Paris.

Diplôme d'honneur.

Société nouvelle des eaux minérales et établissements de Martigny-les-Bains, Paris.

Médailles d'or.

Cère et Cie, Lamalou-les-Bains (Hérault).
Société thermale des Eaux-Bonnes, Bordeaux.

Médailles d'argent.

Eaux du Vernet (Ardèche).
Société des eaux de table stérilisées « Monopole ». Nice.

Médaille de bronze

Société des eaux minérales de Lons-le-Saulnier.

Classe 63.

Exploitation des mines, minières et carrières.

(Groupe XI.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

E. Grüner et G. Bousquet *(Bouquet)*, Paris.
Larivière et Cie *(G. Bordeaux-Montrieux)*, Paris.
Entreprise générale de fonçage de puits, études et travaux de mines *(Albert Boissière)*, Paris.
Société anonyme d'Explosifs et Produits chimiques *(E.-J. Barbier)*, Paris.
Société des Mines de Lens *(Élie Reumaux)*, Lens.

Lapipe et Wittmann, Paris. (Cl. 22).

Hors concours (par application de la Convention).

Comité central des Houillères de France, Paris.
Fèvre et Cie, Paris.
Groupement des exploitants des mines de fer de Normandie :
En participation ;
Mines de fer de Barbery (Calvados).
Mines de fer de Larchamp (Orne).
Mines de May-sur-Orne (Calvados).
Société anonyme des Aciéries de France.
Société anonyme des hauts fourneaux, forges et aciéries de Denain et Anzin.
Société des mines de Saint-Rémy (Calvados).
Société des mines de fer de Saint-André (Calvados).
Société anonyme des mines de zinc d'Aïn Arko, Paris.
Société française de recherches et d'exploitations pour favoriser le développement de la richesse minière en France, Paris.
Société des mines de la Bellière, Paris.

Grands Prix.

Bergeron (P.-J.), Paris.
Breton (M.-L.), Calais.
Chambre des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais (Viala, Président), Douai.
Civet, Pommier et Cie, Paris.
Comité des Mines de fer et des Forges de Meurthe-et-Moselle, Nancy.
Gruner (E.), Paris.
Le Nickel (Société anonyme), Paris.
Mines de Béthune (Compagnie des), Bully-les-Mines (Pas-de-Calais).
Mines de Bruay (Compagnie des), Bruay. (Pas-de-Calais).
Mines de Dourges (Société civile des), Hénin-Liétard (Pas-de-Calais).
Mines de la Lucette (Société nouvelle des), Paris.
Ministère des Travaux Publics: Carte géologique détaillée de la France et Service des topographies souterraines, Paris.
Ministère des Travaux Publics : École nationale supérieure des Mines, Paris.
Mokta-el-Hadid (Compagnie des minerais de fer magnétique de), Paris.
Pont-à-Mousson (Société anonyme des Hauts Fourneaux et Fonderies de), Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
Société centrale de Produits chimiques, Paris.
Société anonyme des Houillères de Saint-Étienne, Saint-Étienne.
Ville de Paris : Inspection générale des carrières de la Seine, Paris.

Diplômes d'honneur.

Bornet (Camille), Paris.
Dunod (H.) et Pinat (E.), Paris.
Farcot (Emmanuel) fils, La Plaine-Saint-Denis.
Société des ocres de France, Auxerre.

Médailles d'or.

Bel (J.-M.), Paris.
Compagnie minière de Bong-Miu (Annam) Paris.
La Renaissance (Société ardoisière de), Fumay (Ardennes).
Mines de Guergour (Société des), Paris.
Monin (J.), Paris.

Médaille d'argent.

Montebras. Limited, Paris.

Médailles de bronze.

Organe des Intérêts industriels de la région du Nord *(Mines. — Métallurgie)* Douai (Nord).
Robert (L.), Paris.

Classes 64-65.

Grosse métallurgie. — Petite métallurgie.

(Groupe XI.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Anthoine (L.-A.) Paris.
Deville, Pailliette, Forest *(Henri Paillette)*, Charleville.
Pinot (Ed.) et Cie *(Édouard Pinot)*, Paris.
Wessbecher (Emile), Paris.

Hors concours (par application de la Convention.)

Société anonyme des établissements Bauche, Reims.

Grands prix.

André (Morel), Saint-Nicolas, près Revin (Ardennes).
Bac et ses fils, Paris.
Comptoir métallurgique de Longwy, Longwy-Bas (Meurthe-et-Moselle).
Forges et aciéries de Commercy (Société anonyme des), à Commercy (Meuse).
Laurent-Colas, Bogny-sur-Meuse (Ardennes).
Lefort et Cie (Forges et Clouteries réunies de Mohon) Mohon (Ardennes).
Marcadet fils, Château-Regnault (Ardennes).
Société anonyme des hauts fourneaux et fonderies de Pont-à-Mousson, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
Société des Agrafes Françaises, Paris.
Société métallurgique de La Bonneville, Paris.
Société métallurgique du Périgord, Paris.

Diplômes d'honneur.

Bourgain (E.) et Cie, Paris.
Châtillon (Emmanuel), Brioude (Haute-Loire).
Devinat (Maurice), Paris.
Jonas et Laîné, Saint-Denis.
Pechenar (H). et E. Vasson, Château-Regnault (Ardennes).
Société anonyme des Usines de Rosières, Bourges (Cher).
Société des Applications de l'Acétylène, Paris.
Société française pour la fabrication des tubes, Louvroil (Nord).

Médailles d'or.

Bénard (Georges, Paris.
Mettetal (Emile), Paris.
Société anonyme métallurgique de la Gaudinière, Paris.

Médailles d'argent.

Bauchet et Sinigre, Paris.
Bernard et Cie, Châlons-sur-Marne.
Boussin (Jules), Paris.
Chavane (L.), Paris.

Médaille de bronze.

Bureau (J.) et Gasselin, Paris.

Mention honorable.

Roullier (Alexandre), Paris.

Classe 66.

Décoration fixe des édifices publics et des habitations.

(Groupe XII-A.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Bergeotte (Louis), Paris.
Bigaux (Louis), Paris.

Bonnaud (Paul), Paris.
Borderel, Boyer et Cie *(Ernest Borderel)*, Paris.
Bouvard (Roger), Paris.
Brot (Charles), Paris.
Cornil (Georges), Paris.
Dupard (René), Paris.
Frantz-Jourdain, Paris.
Guilbert (Albert), Paris.
Guillaume (Henri), Paris.
Guimard (Hector), Paris.
Mansard et Houry *(Georges Mansard)*, Paris.
Monduit (Ph.), Paris.
Pélissier (Bruno), Paris.
Schwartz et Meurer *(Albert Schwartz)*, Paris.
Selmersheim (Pierre), Paris.

Bliault (Eugène), Paris. (Cl. 106).

Hors concours
(par application de la Convention).

Busson et Bertin, Paris.
Remlinger et Vinet, Paris.
Vernon (F. de), Paris.

Grands prix.

Arnaud (Édouard), Paris.
Bardin (Louis), Paris.
Besdel (Eugène), Paris.
Bigot (Alexandre), Mer (Loir-et-Cher).
Bonnier (Louis), Paris.
Bourgeot (Louis), Paris.
Collectivité André Délieux, Paris.
Constant-Bernard, Paris.
Decorchemont (François), Paris.
Duthoit (A.), Paris.
Duvelleroy (Georges), Paris.
École municipale Bernard-Palissy, Paris.
École nationale des Beaux-Arts de Lyon, Lyon.
École nationale des Arts décoratifs de Paris.
École nationale des Arts industriels de Roubaix, Roubaix.
École régionale des Beaux-Arts de Rennes, Rennes.
Feuillatre (Eugène), Paris.
Fontaine et Vaillant, Paris.
Huvé (Louis), Paris.
Lachenal (Edmond), Châtillon (Seine).
Lecœur et Moriquand, Paris.
Maison (Louis), Les Riceys (Aube).
Masson-Détourbet, Paris.
Mericskay(François), Paris.
Montarnal (de) Frères, Paris.
Ory-Robin (Mme), Paris.
Plumet (Charles), Paris.
Redont (Édouard), Paris.
Scheidecker (Franck), Paris.
Schuffenecker (A.), Meudon (Seine-et-Oise).
Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, Paris.
Toudoire (Marius), Par
Turck (Georges), Lille.
Ville de Paris : Service d'organisation et d'installation de l'Exposition de la Ville de Paris.
Vinant (Georges), Paris.

Groupement des artistes décorateurs :

Bonvallet (Lucien), Paris.
Couty (Edme), Courbevoie (Seine).
Dammouse (Albert), Paris.
Dufrène (Maurice), Paris.
Lambert (Théodore), Paris.
Mezzara (Paul), Paris.
Saint-André de Lignereux, Paris.
Sarazin et Sauvage, Paris.

Diplômes d'honneur.

Borderel (Jean), Paris.
Bouix (Lucien), Paris.
Brandon (R.), Paris.
Chauvet (Léonce), Paris.
Cheminais et Cie, Paris.
Chevalié fils, Paris.
École municipale Germain-Pilon, Paris.
École nationale des Arts décoratifs de Nice, Nice.
Fournery (Félix), Paris-Auteuil.
Garnier (Camille), Paris.
Gigou (Louis), Paris.
Gonot (Gabriel), Paris.
Guenne (Georges), Paris.
Kovacs (André), Paris.
Laruc et Boussard, Paris.
Majou (Gustave), Paris.
Noël (Paul), Paris.
Pachy (Edmond), Roubaix (Nord).
Raynaud (Léon), Paris.
Rey (Adolphe), Paris.

Groupement des artistes décorateurs :

Alaphilippe (Camille), Paris.
Becker (Edmond), Paris.
Bénédictus (Édouard), Paris.
Bourgoin (Eugène), Paris.
Calvet (Grégoire), Paris.
Carrier-Belleuse, Paris.

Croix-Marie, Paris.
Decœur, (Émile), Paris.
Gallerey (Mathieu), Paris.
Le Feuvre (Arsène), Le Mans (Sarthe).
Rapin (Henri), Paris.
Régius (Ed.), Paris.
Selmersheim (Mme), Neuilly-sur-Seine.
Vallombreuse, Paris.

Médailles d'or.

Avog-Alaphilippe (Mme), Paris.
Baguès frères, Paris.
Besnard (Alfred), Paris.
Cortolezzis (Ferdinand), Paris.
École municipale et régionale des Arts industriels de Reims, Reims.
École municipale et régionale des Beaux-Arts de Nancy, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
École nationale des Beaux-Arts de Marseille.
École régionale des Beaux-Arts de Rouen, Rouen (Seine-Inférieure).
Ernest (Gaston), Paris.
Farcy (Georges), Paris.
Greber (Charles), Beauvais (Oise).
Guillemin (Joseph), Paris.
Latapy (Auguste), Paris.
Lebrun et fils, Paris.
Lucas et Maugery, Paris.
Picard (Ernest), Paris.
Rumèbe (Fernand), Paris.
Schenck (Édouard), Paris.
Tarrit, Paris.

Groupement des artistes décorateurs :

André (Alexis), Paris.
Boutet de Monvel, Paris.
Caron (Alexandre), Paris.
Coudyser (Jules), Paris.
Fix-Masseau, Paris.
Grenaut (Mme Louise), Paris.
Landry (Abel), Paris.
La Rochefoucauld (Hubert de), Paris.
Lelièvre (Eugène), Paris.
Levasseur (Henri), Paris.
Mangin (Mlle Marc), Paris.
Martin (Eugène), Paris.
Sarlandie (Jules), Limoges.
Séguy (Émile), Paris.
Simmen (Henri), Paris.
Testard (Maurice), Paris.

Médailles d'argent.

Baubien (Léon), Paris.
Cahen (Alphonse), Paris.
Derudder, Paris.
Fournez (Robert), Paris.
Franck-Vidal, Paris.
Jacquin (Arthur), Paris.
Kalas (Ernest), Paris.
Le Bois Cérams, Paris.
Lemaire (Constant), Paris.
Maugue (Jean), Paris.
Rasumny (Félix), Paris.
Sinell (Georges), Paris.
Stoullig, Paris.
Tribel, Paris.
Vergnolet et Chauvaux, Paris.

Groupement des artistes décorateurs :

Baeyens, La Varenne-Chennevières (Seine).
Bastard (Georges), Paris.
Desma (Mlle Marthe), Neuilly-sur-Seine.
Joannon (Étienne), Paris.
Lacoste, Paris.
Lhote (Edmond), Paris.
Mougin (Joseph et Pierre), Nancy.
Nowak (Georges), Paris.
Peccatte (Charles), Saint-Dié (Vosges).
Rivaud (Charles), Paris.
Rozet, Paris.
Thomasse (J.-A.), Paris.
Truffier (Adolphe), Paris.

Médailles de bronze.

Cohen-Alba (Mme), Paris.
Jackson (Blanche), Paris.

Groupement des artistes décorateurs :

Archambaut (Arthur), Paris.
Brindeau de Jarny (Paul), Paris.
Cordier (Henri), Paris.
Desvalières (Mlle Sabine), Paris.
Gardey (Léo), Paris.
Giot (Maurice), Paris.
Jallot (Léon), Paris.
Peters-Desteract (Albert), Pontoise (Seine-et-Oise).
Szabo, Paris.

Mentions honorables.

Marie (Eugène), Suresnes (Seine).

Groupement des artistes décorateurs :

Binet (A.), Saint-Mandé (Seine).
Bon (Mlle Hélène), Neuilly-sur-Seine.
David (S.), Paris.

Deverin (Roger), Paris.
Ernest-Marie (Mme), Paris.
Ferlet (Auguste), Paris.
Gabriel-Claude (Mme), Paris.
Gaudry-Dieutegard, Paris.
Gueyton (Camille), Paris.
Guichard (Mme), Paris.
Jorel (Alfred), Paris.
Lambert (Léon), Boulogne-sur-Seine.
Lavenir (Mme), Paris.
Marchandise (Mlle), Paris.
Martin-Sabon (Mme), Paris.
Mathey (L.) et Lebault (J.), Paris.
Morlet (Henri), Saint-Denis (Seine).
Réveillon (J.), Paris.
Roussel (Armand), Paris.
Royer de Mauvillain (Mme Amélie), Paris.
Senart (Louis), Paris.
Teyssonnières (P.), Paris.
Wasley (P.), Paris.

Classe 67.

Vitraux.

(Groupe XII-A.)

Hors concours (Membre du Jury).

Trézel (L.), Levallois-Perret (Seine).

Grand prix.

Gaudin (F.), Paris.

Diplômes d'honneur.

Balmet (L.), Grenoble (Isère).
Bruin et Guillemin, Paris.

Médaille d'or.

Simon (Paul), Reims (Marne).

Classe 68.

Papiers peints.

(Groupe XII-A.)

Hors Concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Société anonyme des anciens établissements Desfossé et Karth *(Eugène Desfossé)*, Paris.
Petitjean (Joseph), Paris.

Grands prix.

Benda (Georges) et Frère, Paris.
Follot (Ch.), Paris.
Société de protection des « Enfants du papier peint », Paris.

Médaille d'or.

Dournel (Eugène), Paris.

Classe 69.

Meubles à bon marché et meubles de luxe.

(Groupe XII-B.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Clair (Maxime), Paris.
Rey (Georges), Paris.
Soubrier (François et Paul) *(Paul Soubrier)*, Paris.

Grands prix.

Chevrel et Pied-Chevrel, Paris.
Jémont (Sylvain), Paris.
Linke (François), Paris.
Mercier frères, Paris.

Diplômes d'honneur.

Delmas (Edmond), Paris.
Gouverneur (Albert), Paris.
Rigault (Mme Louis), Paris.

Médailles d'or.

Boudet (Victor), Paris.
Collectivité des fabricants de meubles et des fabricants de sièges, Paris.
Cruyen (Armand-Mathieu), Paris.
Darras (Albert), Paris.
Gouffé jeune, Paris.
Mioland et Lelogeais, Paris.
Muller (Georges), Paris.

Médaille d'argent.

Arnavielhe (Paul), Montpellier (Hérault).

Mention honorable.

Coryn (J.-E.), Paris.

Classe 70.

Tapis. — Tapisseries et autres tissus d'ameublement.

(Groupe XII-B.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Cornille frères *(Paul Cornille)*, Paris.
Mellerio, Faussé, Vaudier et Cie *(Maxime Mellerio)*, Paris.

Grands prix.

Braquenié et Cie, Paris.
Hamot (R. et L.), Paris.
Legrand frères, Paris.

Diplôme d'honneur

Saurel et Miaulet, à Nîmes (Gard).

Médailles d'or.

Pruneau (Albert), Paris.
Schenk (Jean), Paris.

Classe 71.

Décoration mobile et ouvrages du tapissier.

(Groupe XII-B.)

Hors concours (Membres du Jury).

Poteau, Paris.
Rémon (P.-H.), Paris.

Grands prix.

Nelson (H.), Paris.
Société française de Baguettes, Paris.
Tardif (A.), Paris.

Médailles d'or.

Bauve (Léon), Paris.
Compagnie des clous *Au Soleil*, Paris.
Morenvillier (L.), Paris.

Médaille d'argent.

Montaufray et Guéry, Paris.

Classe 72.

Céramique.

(Groupe XII-B.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Brault (Alfred), Paris.
Guffroy (Veuve) et Minne *(Émile Minne)*, Paris.
Haviland (Théodore) *(H. de Luze)*, Limoges.
Société des Produits céramiques et réfractaires de Boulogne-sur-Mer *(Léon Yeatman)*.

Société des Établissements Poulenc frères, Paris (Cl. 87).

Hors concours

(par application de la Convention).

Deshoulières-Jager, Chauvigny (Vienne).

Grands prix.

Gentil, Bourdet et Cie, Billancourt.
Gilardoni frères, Pargny-sur-Saulx (Marne).
Lacroix (A.) et Cie, Paris.
Loebnitz (Jules), Paris.
Méran frères, Paris.
Metz (Arthur), Paris.
Naudot (C.) fils et Cie, Paris.
Toisoul, Fradet et Cie, Paris.

Diplômes d'honneur.

Frugier (René) et Cie, Limoges.
Quentin et Cie, Paris.

Médailles d'or.

Anthès et Cie, Londres.
Goldscheider (Frédéric), Paris.
L'Herminé-Declercq (Émile), Orchies (Nord).
Société anonyme des Produits céramiques de Rambervillers (Vosges).

Médailles d'argent.

Granger (Albert), Paris.
Marchand (Veuve) et Fils, Paris.

Médailles de bronze.

Chaligné et Demazy, Paris.
Hanne (Alph.), L'Isle-Adam (Seine-et-Oise).
Schaart (A.) et Cie, Aubervilliers.
Union céramique de Saint-Germer (Oise).

Classe 73.

Cristaux. — Verrerie.

(Groupe XII-B.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Appert frères *(Léopold Appert)*, Clichy (Seine).
Dewavrin (Daniel), Masnières (Nord).
Harant et Guignard *(Louis Harant)*, Paris.

Hors concours (par application de la Convention).

Bonnaud (P.), Limoges (Haute-Vienne).

Grands prix.

Compagnies réunies des Glaces et Verres spéciaux du Nord de la France *(M. Georges Despret)*, Jeumont (Nord).
Verreries et Cristalleries de Saint-Denis (Legras et Cie), Plaine-Saint-Denis (Seine).
Martin (René) et Cie, Saint-Denis (Seine).
Saint-Hilaire, Touvier, Viollet et Cie, (Cristallerie de Pantin), Pantin et Paris.
Verrerie de Bagneaux (Anciens établissements Bernard), Bagneaux près Nemours (Seine-et-Marne).

Diplôme d'honneur.

Barrez (Charles), Arques (Pas-de-Calais).

Médailles d'or.

Chappuy (G.) (Verreries de Frais-Marais), Douai (Nord).
Paquier (Marc), Paris.

Médailles d'argent.

Franke (Jules), Paris.
Lang (Jules) et Son, Eu (Seine-Inférieure).
Grandes Verreries de Croismare (Société anonyme), (Meurthe-et-Moselle).

Classes 76, 77, 78 et 79 réunies.

Matériel et procédés de la filature, de la corderie, de la fabrication des tissus, du blanchiment, de la teinturerie, de l'impression des matières textiles, de la couture et de la fabrication de l'habillement.

(Groupe XIII-B.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Guillaumet (A.) (Les fils de) et Chappat (E. *(Eugène Chappat)*, Suresnes (Seine).
Tissages et Ateliers de construction Diederichs (Ch. *(Charles Diederichs)*, Bourgoin-Jallieu (Isère).

Hors concours (par application de la Convention).

Richourg (A.), Paris.
Société Électro-Textile, Paris.

Diplôme d'honneur.

L'Huillier (Henri), Paris.

Médaille d'or.

Boissou (L.) et Cie, Paris.

Médailles d'argent.

Drossner (H.) et Cie, Paris.
Guinet (Eugène), Fures-Tullins (Isère).
Muron (A.), Paris.

Médaille de bronze.

Rossignol (Abel), Voiron.

Mentions honorables.

Courteix (Fernand), Paris.
Hennebo, Paris.

Classes 80-81.

Fils et tissus de coton. — Fils et tissus de lin, chanvre, etc. — Produits de la corderie.

(Groupe XIII-A.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Barentin et fils *(Georges Badin)*, Barentin.
Bourcart et Cie *(Jules Bourcart)*, Montbéliard.
Cousin frères *(Vincent Cousin)*, Comines.
David et Maigret *(Arthur David-Méomt)*, Paris.
Laederich (Ch.) fils et Cie *(René Laederich)*, Paris.
Société anonyme des Établissements Wibaux-Florin *(René Wibaux)*, Roubaix.
Société anonyme des filatures, corderies et tissages d'Angers *(Julien Bessonneau)*, Angers.
Simonnot-Godard et fils *(Joseph Simonnot-Godard)*, Paris.

Grands prix.

Association cotonnière coloniale, Paris.
Berger (Casimir) et Cie, Rouen (Seine-Inférieure).
Blanchisserie et Teinturerie de Thaon, Thaon (Vosges).
Collectivité du Syndicat cotonnier de l'Est, Épinal.

En participation :

Ancel-Seitz et fils, Granges (Vosges).
André, La Bresse (Vosges).
Antoine (A.), Fougerolles (Haute-Saône).
Bauduin, Risler et Cie, Luxeuil (Haute-Saône).
Bechmann et Cie, Blamont (Meurthe-et-Moselle).
Berger-Sahler, Montbéliard (Doubs).
Bezanson (C. et G.), Breuches (Haute-Saône).
Bian (L.) et Cie, Danjoutin (Territoire de Belfort).
Blanchisserie et Teinturerie de Thaon (Vosges).
Bluche, Le Thillot (Vosges).
Bluche, Plainfaing (Vosges).
Boucher, Mura et Cie, Ronchamp (Haute-Saône).
Chagué et Cie, Cornimont (Vosges).
Chagué-Hertzog, Val-d'Ajol (Vosges).
Chatel, Épinal (Vosges).
Chatel-Mégnin, Épinal (Vosges).
Chevalier (Ed.), Épinal (Vosges).
Claude (Alphonse), Gérardmer (Vosges).
Colle (A.), la Corveraine (Haute-Saône).
Coninck (de), Remiremont (Vosges).
Courant-Sahler, Montbéliard (Doubs).
Diestch et Cie, Saint-Dié (Vosges).
Dussère-Marchal, Saint-Maurice (Vosges).
Établissements Flageollet, Vagney (Vosges).
Établissements Kiener, Eloyes (Vosges).
Établissements Kullmann, Épinal (Vosges).
Febvrel frères, Jarménil (Vosges).
Filature de Béchamp, Béchamp (Vosges).
Filature de la Gosse, Épinal (Vosges).
Filature des Mousses, Val-d'Ajol (Vosges).
Filature d'Héricourt, Héricourt (Haute-Saône).
Fleurot (J. et E.), Val-d'Ajol (Vosges).
Geliot (H.) et Perrin, La Bresse (Vosges).
Géliot (N.) et fils, Plainfaing (Vosges).
Georges (Édouard), Val-d'Ajol (Vosges).
Gérard (P.), Rochesson (Vosges).
Germain (Albin), Ventron (Vosges).
Germain frères, Ventron (Vosges).
Germain Willig et Cie, Thaon (Vosges).
Godel, Saint-Maurice (Vosges).
Gros-Roman et Cie, Le Thillot (Vosges).
Haffner-Pinot, Fresse (Vosges).
Hartmann (M.), Épinal (Vosges).
Journé (P.), Moussey (Vosges).
Juillard et Mégnin, Épinal (Vosges).
Kahn (A. et N.), Lang et Cie, Épinal (Vosges).

Kempf (Eugène), Gautier (Léon) et Cie, Épinal (Vosges).
Kempf (Vve C.), Moyenmoutier (Vosges).
Kiener (Jean), et fils, Le Mesnil (Vosges).
Kœchlin (Isaac), Audincourt (Doubs).
Lang (E.) et fils, Remiremont (Vosges).
Les fils de J. Dorget, La Longine (Haute-Saône).
Les fils d'Emmanuel Lang, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Les fils de N. Roussel, La Bresse (Vosges).
Les fils de Scheurer-Sahler et Cie, Lure (Haute-Saône).
Les fils de Victor Perrin, Thiéfosse (Vosges).
Les Héritiers de Georges Perrin, Cornimont (Vosges).
Léon Sahler, Audricourt (Doubs).
Les Successeurs de Fritz Kœchlin, Ramonchamp (Vosges).
Lévêque frères, Saint-Maurice (Vosges).
Marchal (A.), Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
Marchal (N.), Saint-Amé (Vosges).
Mathey, Senones (Vosges).
Mieg (Ch.) et Cie, Luxeuil (Haute-Saône).
Molard et Cie, Bayon (Meurthe-et-Moselle).
Mougel Humbert Claude, La Bresse (Vosges).
Nicolas-Caimant (Vve), Cornimont (Vosges).
Nansé (Vve F.), Le Saulcy (Vosges).
Perret-Huteau (Vve), Le Harcholet (Vosges).
Perrin (P.) et Cie, Nomexy (Vosges).
Peters et Cie, Nomexy (Vosges).
Peters (V.), Nomexy (Vosges).
Pinot (Ed.), Rupt-sur-Moselle (Vosges).
Pinot (R.), Rupt-sur-Moselle (Vosges).
Quétel et Cie, Luxeuil (Haute-Saône).
Renard (P.), Corcieux (Vosges).
Schwartz, Antuszewicz et Cie, Remiremont (Vosges).
Société anonyme des Filatures et Tissages de Saint-Maurice et des Lesses, Saint-Maurice (Vosges).
Société anonyme des tissus de Golbey, Épinal.
Société anonyme des tissus de laine des Vosges, Le Thillot (Vosges).
(Meurthe-et-Moselle).
Société cotonnière de l'Est, Vincey (Vosges).
Société cotonnière de Mirecourt, Mirecourt (Vosges).
Société cotonnière H. Géliot, Remiremont (Vosges).
Société de Filature et Tissage de Saint-Nicolas-du-Port (Meurthe-et-Moselle).
Société des Filatures de Blainville, Blainville
Société d'industrie cotonnière de Mulhouse, Mulhouse (Alsace).
Tissage de Roville, Roville (Meurthe-et-Moselle).
Velin (Charles), Saulxures (Vosges).
Vincent, Ponnier et Cie, Senones (Vosges).
Walter-Seitz, Granges (Vosges).
Weill (Guillaume), Épinal (Vosges).
Werth (E.), Laveline (Vosges).
Witz et Feltz, Épinal (Vosges).
Xavier fils, Cuny et Cie, Thaon (Vosges).
Zeller frères, Etueffont-Bas (Territoire de Belfort).
Ziégler et Cie, Épinal (Vosges).
Defretin (Ed.), Halluin (Nord).
Esnault-Pelterie, Barbet-Massin et Cie, Paris.
Établissements Deneux frères, Paris.
Frings (Maurice) et Cie, Paris.
Guerry-Duperay, Roanne (Haute-Loire).
Guillemaud (C.) aîné et Cie, Seclin (Nord).
Hamelle, Vivien et Cie, Saint-Pierre-les-Elbeuf (Seine-Inférieure).
Holden (Isaac) et fils, Croix.
Jalla (Ed.), Paris.
Kahn (A. et N.), Lang et Cie, Épinal (Vosges).
Lemarchand jeune, Rouen (Seine-Inférieure).
Manchon, Lemaître et Cie, Bolbec (Seine-Inférieure).
Meyer et Cie, Rouen.
Société anonyme des anciens établissements Girard, Déville-lès-Rouen (Seine-Inférieure).
Successeurs de Fritz Kœchlin et Cie, Paris.
Syndicat des filateurs de chanvre et d'étoupes de France, Lille.
Syndicat des filateurs de coton de Roubaix, Roubaix (Nord).
En participation :
Cavrois-Mahieu, Roubaix.
Dazin-Motte fils, Roubaix.
Motte et Blanchot, Roubaix.
Motte (Étienne) et Cie, Roubaix.
Motte (les fils d'Alfred), Roubaix.
Motte-Bossut fils, Roubaix.
Mulliez frères, Roubaix.
Société Anonyme de Roubaix, Roubaix.
Verhaeghe-Vandewynckèle, Halluin (Nord).

Diplômes d'honneur.

Blanchisserie et Teinturerie de Cambrai, Cambrai (Nord).
Ireland et Cie, Houplines-sur-Lys (Nord).
Société anonyme des tissus de Golbey, Épinal (Vosges).

Médailles d'or.

Catteau-Hassebroucq (L.) fils, Comines (Nord).
Cribier (Henri), Paris.
Lazarus (J.), Paris.
Plantrou (Eugène), Oissel (Seine-Infériure).

Classe 82.

Fils et tissus de laine.

(Groupe XIII-A.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Blin et Blin *(Ernest Blin)*, Elbeuf (Seine-Inférieure).
Dreyfus (Edmond) et frères *(Edmond Dreyfus)*, Paris.
Franchet, Olivier (Marcel) et Cie *(Franchet)*, Elbeuf (Seine-Inférieure).
Mathon (E.) et Dubrulle fils *(Eugène Mathon)*, Tourcoing (Nord).
Pollet (C. et J.) *(César Pollet)*, Roubaix (Nord).
Rousseau (Jules) et Day (E.) *(Jules Rousseau)*, Sedan (Ardennes).

Grands prix.

Allar, Rousseau et Cie, Roubaix.
Carissimo (F. et H.), Roubaix (Nord).
Collectivité de l'Union des Teinturiers et apprêteurs de Roubaix.
En participation :
Browæys de Geyter (Edmond) et fils, Roubaix.
Browæys (Georges) et Cie, Roubaix.
Catteau (Georges), Roubaix.
Declercq frères, Hem.
Derreumaux frères et Cie. Roubaix.
Deschepper et Cie. Roubaix.
Dubar (J. et A.), Roubaix.
Ernoult-Bayart frères, Roubaix.
Hannart frères, Roubaix.
Motte et Delescluse frères, Roubaix.
Motte et Marquette, Roubaix.
Motte et Meillassoux frères, Roubaix.
Mulaton (A.), Hem.
Roussel (Émile) et fils, Roubaix.
Roussel-Desrousseaux et fils, Roubaix.
Wattel-Ferrier (P.) et frère, Roubaix.
Fraenckel-Blin, Elbeuf (Seine-Inférieure).
Glorieux (L. et fils), Roubaix (Nord).
Huet et Mac-Avoy, Roubaix (Nord).
Leclercq-Dupire, Roubaix (Nord).
Levallois et Cie, Paris.
Masse (Paul), Corbin (Somme).
Masurel-Leclercq (C.) et fils, Roubaix (Nord).
Michau (Th. et Cie), Paris.
Motte (Alfred) et Cie, Roubaix.
Roussel (François), père et fils, Roubaix (Nord).
Société anonyme de Peignage de Roubaix.
Ternynck (Henry) et fils, Roubaix.

Diplômes d'honneur.

Florin (Auguste) et fils, Roubaix (Nord).
Peignage de l'Épeule, Roubaix.
Pollet (Achille et Pierre), Tourcoing.
Robert-Lefebvre, Elbeuf (Seine-Inférieure).

Médailles d'or.

Allocnd-Bessand frères, Caudebec-lès-Elbeuf.
Demachy (Ch.), (Société anonyme des usines de Pierrepont), Paris.
Fouan-Leman (Veuve) et fils, Tourcoing.
Klein fils aîné, Sedan (Ardennes).
Lamon (Jules) et fils, Tourcoing.
Malard (Albert) et Cie, Tourcoing.
Peignage de la Tossée, Tourcoing.

Médaille d'argent.

Dequen (Henri), Amiens (Somme).

Classe 83.

Soies et tissus de soie.

(Groupe XIII-A.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Lyon.

Bonnet et Cie (les petits-fils de C.-J.) *(E. Richard)*, Lyon.
Coudurier, Fructus et Descher *(Descher)*, Lyon.
Diederichs et Cie *(Théophile Diederichs)*, Lyon.
Genin (H.) fils *(Henri Génin)*, Lyon.
Pelletier frères *(Étienne Pelletier)*, Lyon.
Tronel (F.) et Cie *(F. Tronel)*, Lyon.

Saint-Étienne.

Brossy, Balouzet et Cie *(Balouzet)*, Saint-Étienne.
Colcombet (F.) et Cie *(Alex. Colcombet)*, Saint-Étienne.
Giron frères *(Étienne Giron)*, Saint-Étienne.

Paris.

Bourgeois (les fils de B.) *(Charles Bourgeois)*, Paris.
Brach et Blum *(Achille Brach)*, Paris.
Oppenheimer et Neveu (Albert Picard) Paris.
Raimon, *(Albert Raimon)* Paris.

Hors concours
(par application de la Convention).

Lyon.

Chavent père et fils, Lyon.

Saint-Étienne

Epitalon frères, Saint-Étienne.
Forest (J.) et Cie, Saint-Étienne.
Marcoux, Châteauneuf et Gelas, Saint-Étienne.

Paris.

Oppenheimer (Gust.) et neveu, Paris.

Grands prix.

Lyon.

Algoud et Cie, Lyon.
Béraud (J.) et Cie, Lyon.
Bertrand (Henry), Lyon.
Bickert et fils, Lyon.
Bouffier frères, Lyon.
Brunet-Lecomte, Devay et Paule, Lyon.
Chambre de commerce de Lyon, Lyon.
Chatel, Tassinari et Cie, Lyon.
Fabrique A. Rosset, Lyon.
Guigou père et fils, Lyon.
Jarrosson, Laval et Bornet, Lyon.
Jarrosson (les fils de L.), Lyon.
Morand (Marius), Lyon.
Rousseau (E.) et Cie, Lyon.

Saint-Étienne.

David (J.-B.), Saint-Étienne.
Deville (Nicolas), Saint-Étienne.
Guinard (J.) et Davier, Saint-Étienne.
Louison (V.) et Cie, Saint-Étienne.
Staron (P.), jeune et fils, Saint-Étienne.
Vinson (Honoré), Saint-Étienne.

Paris.

Collectivité de la Chambre syndicale de l'industrie et du commerce parisiens des soieries et rubans :
En participation :
Ach frères et Cie.
Bart (Roland) et Cie, Paris.
Bellanger et ses fils.
Bénédictus, Weill et Cie.
Blum frères.
Bradfort et Journal.
Delsal et Lejeune.
Dreyfus (Arnaud).
Dupont (O.) et Cie.
Gaillot, Guinot et Cie.
Heymann (Ch.).
Jean, Jardel, Chabrier et Cie (successeurs de A. Anfrie et Cie).
Kahn et Kahn.
Lebrun et Cie.
Léger, Henry et Cie.
Lévy frères.
Lorillon et Chevalier.
Mahler, Laval et Adam.
Olivier et Cie.
Pockès et Baumlin.
Rémond (J.) et Cie.
Roubaudi et fils.
Weill (Élie) et Cie.
Vergne et Sauton, Paris.

Diplômes d'honneur.

Lyon.

Dubost et Barret, Lyon.
Oriard et Cie, Lyon.
Perret (Victor), Lyon.
Quinson (F.) et Cie, Lyon.
Vial (E.) et Cie, Lyon.

Saint-Étienne.

Fraisse, Merley et Menu, Saint-Étienne.

Médailles d'or.

Lyon.

Boisson (F.) et Gerin, Lyon.
Chatillon (V.) fils et Cie, Lyon.
Digonnet (G.), Lyon.
Mathieu (V.) et Cie, Lyon.
Montaland et Mizgier, Lyon.
Morel, Duménil et Villaret, Lyon.
Sabran et Cie, Lyon.

Saint-Étienne.

Balay (G.) et Cie, Saint-Étienne.
Chaize frères, Saint-Étienne.
Chenouf et Bessy, Saint-Étienne.
Descours (Henri), Saint-Étienne.
Deville (J.-B.), Saint-Étienne.

Paris,

Bart (Roland) et Cie, Paris

Médailles d'argent.

Lyon.

Barret, Anrès et Damiron, Lyon.
Bertrand, Van Doren et Cie, Lyon.
Dufour, Thomas et Galland, Lyon.
Frachon (J.) et Queyras (H.), Lyon.
Lucand (J.), Lyon.

Classe 84.

Dentelles, broderies et passementeries.

(Groupe XIII-A.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Blanchet (Eugène), Paris.
David frères *(Arthur David)*, Paris.
Gabet-Devouge, Caudry (Nord).
Hénon (Henri) et ses fils *(Henri Hénon fils)*, Calais (Pas-de-Calais).
Lescure (A.), Paris.
Manufactures réunies de tresses et de lacets *(Louis Jury)*, Saint-Chamond (Loire).
Neveu (Eugène), Paris.
Schiller (René) et Cie *(René Schiller)*, Paris.
Thiébaut (Charles), Paris.

Chevron (Maurice), Paris. Cl. 115-B).
David et Maigret *(A. David-Mennet)*, Paris, (Cl. 80-81).

Grands prix.

Béquet (H.), Paris.
Béraud (Étienne) et Cie, Paris.
Collectivité de la Chambre Syndicale des Fabricants de Tulle et Dentelles de Calais, Calais.
En participation :
Basset (Edm.), et Cie.
Bany et Cie.
Binaux (F.).
Butler (V.).
Duchêne, fils.
Francis frères.
Hatshorn.
Maxton, Valney et Cie.
Myers (A.).
Ravisse (H.) et Cie.
Collectivité de la Chambre syndicale de l'Industrie et du Commerce de la Passementerie pour Dames, Paris.
En participation :
Albrespy, Paris.
Bauer, Paris.
Bernheim frères, Paris.
Blanc et Cie, Paris.
Caen (H.) et Frères, Paris.
Carré, Paris.
Chevaleau (A.), Paris.
Coiquil et Cay, Paris.
Doizey (P.) et Cie, Paris.
Dumoutier, Paris.
Falconnet, Lempdes.
Faure frères, Saint-Étienne.
Flamencourt, Paris.
Fruchard, Paris.
Gaûtheret et Criquet, Paris.
Gerson fils et Neveu, Paris.
Guerillot, Paris.
Guye (H.), Paris.
Haas (F.) et Joseph, Paris.
Huyart, Paris.
Jolivet (F.), Paris.
Jugla (H.), Paris.
Keim (André), Paris.
Lambert (Maurice), Paris.
Laurent-Gauthier, Lyon et Paris.
Ledreux (Florent), Paris.
Lévêque, Paris.
Lethorel et Dard, Paris.
Lorillon et Chevallier, Paris.
Martin et Cie, Paris.
Mathe (de la), Paris.
Mayer, Paris.
Melèse, Paris.
Pilet et Lejeune, Paris.
Pitais (H.) et Lettre (J.) Paris.
Placey (J.), Paris.
Poisson (C.), Paris.
Poulet, Paris.
Rigaud (Ve) et fils, Paris.
Schmidt et Bérard, Paris.
Sonobio (A.), Paris.
Société industrielle des Tresses et Lacets, Saint-Chamond (Loire).
Société Saint-Chamonaise de Tresse (Lyon-Lewy), Paris.
Staron jeune et fils, Paris et Saint-Étienne (Loire).
Surne, Paris.

Tavernier et fils, Paris.
Vatelot et frères Roman-Dubois, Paris.
Vaugeois et Binot, Paris.
Wril (A.), Paris.
Weil (Mme Ve Lazare), Paris.
Weil (Simon), Paris.
George (C.), Paris.
Iklé frères, Paris.
Marescot (Paul), Paris.
Sins (Émile), Paris.
Ville de Paris. Collectivité des Écoles professionnelles de Jeunes Filles, Paris.
West (R.), Calais (Pas-de-Calais).

Diplômes d'honneur.

Dreyfus (Édouard), Paris.
Établissements Reichenbach, Paris.
Henninot-Henninot, Caudry (Nord).
Wanecq-Carpentier, Caudry (Nord).

Médailles d'or.

Bellanger et ses fils, Paris.
Brandt (Dettmar) et Cie, Paris.
Foussard-Senac, Paris.
Gonin (Benoit), Saint-Paul-en-Jarret (Loire).
Guyot (Catherine) et Cie, Paris.
Heymann (Albert), Paris.
Melville et Ziffer, Paris.
Oudin (L.), Le Puy (Haute-Loire).
Picard frères, Le Cateau (Nord).

Médailles d'argent.

Breton (Henri), Paris.
École professionnelle dentellière pour les enfants de 12 à 15 ans placés sous le patronage de la Chambre de commerce d'Alençon, Alençon (Orne).
Rémond (J.) et Cie, Paris.

Médailles de bronze.

Bazin (René), Angers (Maine-et-Loire).
Hennebo, Paris.
Samzun (B.), Paris.

Classe 85.

Industries de la confection et de la couture.

(Groupe XIII-A.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Bessand, Bigorne et Cie *(La Belle Jardinière), (Louis Bigorne)*, Paris.
Carette (Georges), Paris.
Cognacq (E.) *(La Samaritaine) (Ernest Cognacq)*, Paris.
Dœuillet et Cie *(G. Dœuillet)*, Paris.
Perdoux, Bourdereau, Veron et Cie *(Henri Bourdereau)*, Paris.
Redfern (Charles), Paris.
Storch (Léon), Paris.

Grands prix.

Beer (G.), Paris.
Bogler (G.), Paris.
Braillon (Ch.-Michel), Paris.
Callot sœurs, Paris.
Collectivité de la Couture, Paris.
En participation :
Ainé-Montaillé.
Alice Blum.
Barroin.
Berr (G.).
Bonnaire.
Callot sœurs.
Caroline Meyer.
Detrois et Cie.
Giraut et Sirié.
Goguenhem et Cie.
Lachartroulle (J.-B.).
Lelong.
Levilion.
Maubant-Dugdale.
Ney sœurs.
Poiret.
Reverdot (Léon).
Rondeau (Émile).
Tavernier.
Dury et fils (A.), Paris.
Fillot, Ricois, et Cie, *(Au Bon Marché)*, Paris.
Gorse (Jean et Jules), Lyon.
Grands Magasins du Louvre (Société des), Paris.
Halimbourg-Akar réunis (Établissements), Paris.
Hébrard et Cie, Paris.
Kahn (Paul), Paris.
Kriegck (Nicolas), Paris.

Laferrière (Maison), Paris.
Laguionie et Cie *(Au Printemps)*, Paris.
Margaine-Lacroix (Mme), Paris.
Simon et Cie, Paris.

Diplômes d'honneur.

Bertout et Got, Paris.
Diemert et Cie, Paris.
Galeries Lafayette, Paris.
Reverdot (Léon), Paris.
Rondeau (Émile), Paris.
Salomon (Alexis), Paris.

Médailles d'or.

Audouard, Paris.
Gallais (Maurice), *(The Sport)*, Paris.
Hase-Pappel, Paris.
Lachartroulle (J.-B.), Paris.
Maréchal et Doucet.
Magnan et Cie, Paris.
Schneider (D.) et Cie, Paris.

Médaille d'argent.

Géo. Harrison, Paris.

Classe 86.

Industries diverses du vêtement.

(Groupe XIII-B.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Boileau (Th.), Paris.
Boisselier (A.), Paris.
Brossard (Georges) jeune, Paris.
Chandelet (Émile), Paris.
Clapin (Jules), Paris.
Clermont (de) et Cie *(Famchon)*, Paris.
Croizat (Camille) (Maison Chabanne et Jourdan) *(C. Chabanne)*, Paris.
Dehesdin et fils *(G. Dehesdin)*, Paris.
Donckèle, Doll et Cie *(G. Donckèle)*, Paris.
Fillot, Ricois, Lucet et Cie *(Au Bon Marché) (E. Lucet)*, Paris.
Gillette (Gaston), Paris.
Grillet (J.-E.), Paris.
Guionvar (Paul) et Cie *(Paul Guionvar)*, Paris.
Latouche (G.) jeune *(G. Latouche)*, Paris.
Leprince (D.) et Baron (G.) *(Désiré Leprince)*, Paris.
Liaud frères *(Émile Liaud)*, Paris.
Liez (Émile), Paris.
Lolliot (Albert), Paris.
Mayer, Mirtil et frères (Henri Mayer, successeur) *(H. Mayer)*, Paris.
Parent (A.) fils et Bouchard (G.) *(A. Parent)*, Paris.
Picard et Minier *(Hubert Picard)*, Paris.
Pinay jeune (Les fils de) *(J. Pinay)*, Paris.
Société du caoutchouc manufacturé (Mouilbau, Fayaud, Chevreau, Laurain et Cie) *(J. Mouilbau)*, Paris.

Benoiston (A.) et Cie *(E. Lefèvre)*, Paris (Cl. 115-A).
Cognacq (E.) *(La Samaritaine) (E.Cognacq)*, Paris (Cl. 85).
Philippe, Viallar et Cie, Paris *(P. Viallar)* (Cl. 115-A).

Hors concours (par application de la Convention).

Leprince (H.), Paris.
Raymond (A.), Grenoble.
Société anonyme des établissements Schorestène frères, Paris.
Société anonyme des tricotages à la mécanique, ci-devant Zimmerli et Cie, Montbéliard (Doubs).
Société générale de bonneterie, Troyes (Aube).
Villeminot (Lucien) et Cie, Paris.
Vitoux-Derrey et gendre, Troyes (Aube).

Grands prix.

Anfrie et Cie (Jean, Jardel, Chabrier et Cie), Paris.
Anglade et Debauge, Paris.
Bailly (P.) et Cie, Paris.
Barreïros (Berthe), Paris.
Berthelot (E.), Paris.
Biron (C.), Paris.
Bonbon (Louis), Troyes.
Brun (Louis) fils, Arre (Gard).
Bullot et Cornuel, Paris.
Cadolle (Veuve H.) et fils, Paris.
Cambier (P.), Paris.
Canard (A.), Le Puy (Haute-Loire).
Cassé fils, L. Cassé et Laureau, Essonnes (Seine-et-Oise).
Charvet (E.), Paris.
Collectivité de la Chambre syndicale des fabricants de gants de Grenoble, Grenoble (Isère).

Collectivité des fabricants de chapeaux pour dames, Paris :

En participation :

Atrux (A.).
Bailly (E.).
Chaumonot et Cie.
Daniel (J.-B.).
Liez (E.).
Moors (A.).
Stoffel (F.) jeune.

Collectivité de la Chambre syndicale des fabricants de plumes fantaisie pour modes, Paris :

En participation :

Bordeau (Ed.).
Gacou (P.).
Gratteau (M.).
Gruel et Auchat.
Lacroix (Ém.).
Lurot (M.) et Cie.
Michaud (L.)
Milliot (Veuve H.).
Millon (V.).
Munier (P.).
Palla-Marchetti.
Pellissier (F.).
Pichon (H.) et Cie.
Roussel (L.).

Collectivité de l'industrie des fleurs artificielles de Paris :

En participation :

Assistance paternelle aux enfants employés dans les industries des fleurs et plumes (Société de l'), Paris.
Aucamus (E.).
Bacquet (A.).
Bichelberger (E.).
Blanc (J.).
Chandelet (E.).
Diringer (A.).
Feig (F.).
Feissel (B.).
Geoffroy (Louis).
Germain-Bailly (L.).
Gillette (G.) et Cie.
Girardet (Maurice).
Jacquet (Paul).
Javey et Cie.
Jérome.
Kauffmann (P.).
Lafon frères.
Lavanoux (E.).
Lehoucke (E. et L.).
Libron (F.).
Le Maire-Demouy.
Model (S.).
Nicolas (E.) jeune.
Pinel (Émile).
Plicque (Marcel).
Privat (E.).
Roshem (R.).
Soyez frères.
Vanier (E.).
Verlot (C.) et fils.
Violleau et fils.

Cordier (H.) et fils, Fougères (Ille-et-Vilaine).
Delion et Cie, Paris.
Delmotte (A.), Paris.
Demaret (J.), Paris.
Denis (N.) et fils, Paris.
D'Ennetières (J.-B.) et Cie, Comines (Nord).
Despréaux jeune et fils, Paris.
Dheilly (Émile), Villers-Bretonneux (Somme).
Dressoir, Pémartin, Pulm et Cie, Paris.
Duboc et Cie, Paris.
Favory (A.) et Cie (A. Favory et Thuasne, succrs), Paris.
Galeries Lafayette (Aux), Paris.
Hattat (Frédéric), Paris.
Hellstern et Sons, Paris.
Imans (P.), Paris.
Jay (E. et S.), Grenoble (Isère).
Laguionie (G.) et Cie *(Au Printemps)*, Paris.
Langenhagen (Établissements C.-G. de), Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Langenhagen (Octave de), Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
Legris, Martin et Picard, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Léon (Joseph et Maurice), Paris.
Macdonald, Paris.
Marchand-Hébert et Cie, Andeville (Oise).
Marquis (Eugène), Paris.
Mermilliod (Eugène), Paris.
Meyer *(Au Louvre)*, Paris.
Nisseron (A.), Paris.
Oudineau (G.), Paris.
Petit (Auguste-Gilles), Paris.
Peyrache frères, Paris.
Picard (H. et G.), Paris.
Plantevignes (C.), Paris.
Plé frères, Paris.
Prin-Millon et Cie, Paris.
Quesney (Ch.), Charleval (Eure).
Rey cousins et Cie (Établissements), Caussade (Tarn-et-Garonne).
Rousseau (A.), Paris.
Ruteau et Cie, Paris.
Salamani et Cie, Paris.
Savouré (J.), Paris.
Schmit (Albert), Paris.
Schulmann (J. et L.), Paris.
Schwob (Maurice) et Cie *(100.000 chemises)*, Paris.

Société anonyme Sciama, Paris.
Société anonyme des anciens établissements Coanet, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Thierry frères, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
Torchebœuf (J.) et Cie, Paris.
Tréfousse et Cie, Chaumont (Haute-Marne).
Vallée et Marion, Paris.
Vallier (Louis), Paris.
Vimont et Linzeler, Paris.
Vinson (Honoré), Saint-Étienne (Loire).
Virlouvet (Lucien), Paris.

Diplômes d'honneur.

Alexandre (Mme Marguerite), Paris.
Aversceng (Ch.), Paris.
Bertout et Got, Paris.
Boisson (L.) et Cie, Paris.
Bourdon et Rasse, Paris.
Collot (Michel), Paris.
Courtois (A.), Paris.
Croizier (E.), Paris.
Fournier (E.), Paris.
Gérard (G.), Paris.
Gérard (Louis), Paris.
Gérard-Fortier frères, Paris.
Guillaume fils aîné et Bouton, Paris.
Hervy (Maurice), Paris.
Lemeunier, H. Diederichs et Cie, Paris.
Léoty (E.), Paris.
Pactat (G.) et Courtois (R.), Paris.
Plicque (Marcel), Paris.
Wallach et Lévy, Paris.

Médailles d'or.

Agier (Mlle E.), Paris.
Baudet (Albert), Paris.
Bertin (Paul), Paris.
Billette (P.), Paris.
Bouzinac (H.), Caussade (Tarn-et-Garonne).
Brihaye (Médéric), Glageon (Nord).
Cerf (Henri) et Brunswick, Paris.
Chauvet (L.) et Cie, Paris.
Deslauriers (H.), Paris.
Doudelle (Julien), Saint-Crépin-Ibouvillers (Oise).
Dupuy, Chautard et Cie, Paris.
Ferlin-Maubon, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Hommen, Paris.
Journé (Antoine), Sainte-Savine, près Troyes (Aube).
Juven (M.) et Cie, (Storck et Toufaier, succ.), Paris.
Kretz (Paul-Maurice), Paris.
Lagel-Meier, Paris.
Libron et Cie, Paris.
Logeat (A.), Paris.
Maurice (S.), Paris.
Model (S.), Paris.
Perroudin frères, Nantes (Loire-Inférieure).
Pewny et Carret, Grenoble (Isère).
Rabeau (Mme), Paris.
Schnéegans (R.), Paris.
Travailliée (Blanche), Paris.

Médailles d'argent.

Barbey (A.), Paris.
Bourdeleau (P.) et Jousse (A.), Paris.
Delot (Edmond), Paris.
Fouilloy (J.) et Fils, Paris.
Lalanne (Ch.), Paris.
Nathan-Franck et Ch. Mayer, Paris.
Samson (F.), Paris.
Sappey (L.), Grenoble (Isère).
Sylvestre (U.) et Cie, Paris.
Wolf (Jules), Paris.

Classe 87.

Arts chimiques et pharmacie.

(Groupe XIV.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Astier (P.), Paris.
Baube (E.), Paris.
Béhal (Auguste), Paris.
Bélières, Duffourc et Noël *(Auguste Bélières)*, Paris.
Deglos (Gabriel), Paris.
Detourbe (Louis-Maurice), Paris.
Duché (T.-M.) et fils *(Alfred Duché)*, Paris.
Établissements Poulenc frères *(Camille Poulenc)*, Paris.
Le Ripolin (Paul Letellier), Paris.
Pascalis (Georges), Paris.
Rousselot et Cie *(Edouard Rousselot)*, Paris.

Trouette (E.), Paris. (Cl. 41-54).

Hors concours (par application de la Convention).

Charabot (Eugène), Paris.
Dussuel et Faure, Paris.
Landrin et Cie, Paris.

Lefranc et Cie, Paris.
Marot (René), Paris.
Robin (Maurice), Paris.

Grands prix.

Armet de Lisle, Nogent-sur-Marne (Seine).
Bertaut-Blancart frères, Paris.
Bourdeau (Léon), Ivry-sur-Seine.
Buchet (Ch.) et Cie, Paris.
Coignet et Cie, Paris.
Collette (Paul), Nevers (Nièvre).
Comar (F.) et fils et Cie (Laboratoire Clin), Paris.
Cousin-Devos, Haubourdin-Lille(Nord).
Darrasse (Léon) et Cie, Paris.
Deschamps frères, Vieux-Jean-d'Heurs (Meuse).
Etablissements Byla jeune, Gentilly (Seine).
Famel (Pierre), Paris.
Fumouze et Cie, Paris.
Jouisse (Henri), Orléans (Loiret).
Kestner (Paul), Lille (Nord).
Laprévote (S.) et Cie, Lyon (Rhône).
Lelasseur (Philippe), Paris.
Levasseur (G.), Paris.
Lorilleux et Cie, Paris.
Macquaire (Paul) et Cie, Les Lilas (Seine).
Marquet (L.), Paris.
Midy (Léon), Paris.
Mital et Cie, Lyon (Rhône).
Pagès, Camus et Cie, Paris.
Pointet et Girard, Paris.
Quennessen, de Belmont, Legendre et Cie, Paris.
Richter (F.), Lille (Nord).
Roure-Bertrand fils, Grasse (Alpes-Maritimes).
Sittler (Albert), Grasse (Alpes-Maritimes).
Société anonyme des établissements Martignier, Agde (Hérault).
Société des établissements Linet (P.), Paris.
Société nouvelle des mines de la Lucette, Paris.
Tancrède et Cie, Paris.
Vernade (Eugène) Paris.

Diplômes d'honneur.

Bernard-Dumas, Creysse (Dordogne).
Biberon Robert, Paris.
Bloche (Albert), Paris.
Chevrier (Dr G.), Paris.
Dervillez (Ch.), Paris.
Galbrun (A.) et fils, Paris.
Jacquelin (Georges), Paris.
Lhéritier (A.) et Cie, La Plaine Saint-Denis (Seine).
Méré et Lugin, Orléans (Loiret).
Petit et Albouix, Paris.
Surun et Cie, Paris.

Médailles d'or.

Augé (H.) et Cie, Lyon.
Bertrand (Émile), Annonay (Ardèche).
Bouchély (L.-E.), L'Étang-la-Ville (Seine-et-Oise).
Bonnaud (Georges), Paris.
Garsonnin et Cie, Paris.
Girard (A.), Paris.
Guénin et Cie, Paris.
Lachery (Léandre), Livry.
Pearson (E.-T.), Paris.
Raynaud (A.), Biarritz.

Médailles d'argent.

Bachelet (J.), Paris.
Bonetti frères, Paris.
Bouty (Ferdinand), Paris.
Delouche (J.), Paris.
Fleury (J.), Paris.
Géraudel (Albert), Sainte-Menehould (Marne).
Jaboin (A.), Paris.
Laleuf (L.-L.) Orléans.
Ménard frères, Thouars (Deux-Sèvres.
Naline, Saint-Denis.
Sapiéha (J.), Ivry-Port.
Société *Le Ferment*, Paris.
Swann, Paris.
Thibault-Leroux (A.), Orléans.

Médaille de bronze.

Verley (A.), Villetanneuse (Seine).

Classe 88.

Fabrication du papier.

(Groupe XIV.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Conza (Antoine), Paris.
Fredet (Henri) et Cie *(Henri Fredet)*, Brignoud (Isère.)
Pinel (Georges), Paris.
Wolff, Maunoury et Cie *(Emmanuel Fauchier-Magnon)*, Paris.

Rivage (Denis), Paris (Cl. 115-A).

Hors concours (par application de la Convention).

Braunstein et Cie, Paris.

Grands prix.

Chambon (Louis), Paris.
Chauvin (Henri), Poncé (Sarthe).
Evette et Germain, Paris.
Séguin (Henri), Paris.
Société des Usines Bergès, Lancey (Isère).

Diplômes d'honneur.

Debouchaud et Cie, Nersac (Charente).
Durif (A.) fils, Ponts-et-Marais, près Eu (Seine-Inférieure).
Durif, Bernard et Levée, Varennes et Cherré (Sarthe).

Médailles d'or.

Breton et Cie, Paris.
Clément Dreyfus, Paris.
Levasseur (R.) et Cie, Paris.
Prioux (P.) et Cie, Paris.

Médailles d'argent.

Chappellier (Louis), Paris.
Debray (Louis) Bolbec.

Classe 89.

Cuirs et Peaux.

(Groupe XIV.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Chicoineau (Maurice), Orléans.
Combe (A.) et fils et Cie *(Albert Combe)*, Paris.
Enault (A.) et Cie *(Eugène Colas)*, Paris.
Jossier et Cie *(Gabriel Jossier)*, Paris.
Les Tanneries lyonnaises (Société anonyme) *(Jules Goiffon)*, Oullins (Rhône).
Marchand (Charles), Paris.
Masurel et Caen *(Gustave Caen)*, Croix (Nord).
Rogie (Eugène), Lille.

Grands prix.

Aboucaya frères, Paris.
Boucher (Henri), Givet.
Boutin-Douaud, Nantes.
Chabbal (M.) et Cie, Graulhet.
Chollet neveu et Cie, Paris.
Collectivité de Graulhet (Tarn).
En participation :
Armengaud (Charles).
Armengaud (Ernest) et fils.
Andral (Lucien).
Andrieu (Jean).
Auque (Veuve).
Bardou frères.
Bastide (Adrien) et fils.
Bastide (Romain).
Berthoumieu et fils.
Berthoumieu et Rabary.
Bignet frères.
Bosc (Augustin).
Bouniol.
Bourdariès (Léon).
Boyer (Henri).
Brieussel (Maurel).
Calmès frères.
Cantayré frères.
Castel et Julia.
Cathalau (Charles) et fils.
Cathalo et Cie.
Dauzat (Léon).
Douat.
Fabre-Laurent fils.
Fonvieille et Combès.
Fonvielle et Maury.
Gau frères.
Haymes et Py.
Hiversenc père et fils.
Huc (Elie).
Huc (Jules).
Imbert (Jules).
Jocqueviel (Elie).
Lavit et Cie.
Mallet frères.
Manavit (Joseph).
Marty (Jean).
Mauriès et Combet.
Muratet (C.).
Pagès (Armand).

Perry (frères).
Perry (veuve) et Vaissières.
Sabatié et Constant.
Saulière (Jacques).
Sudre cadet.
Sudre fils aîné.
Tignol-Rouquariès.
Desselas (J.-B.) et fils, Saint-Junien (Haute-Vienne).
Dolat et Cie, Paris.
Domange (A.) et fils, Paris.
Durand (Robert), Enencourt-Léage par Trie-Château.
Floquet (Fernand) et Fils, Saint-Denis.
Hervé (Jules), Châteaurenault.
Landron (H.) fils, Meung-sur-Loire.
Lanier (Victor), Paris.
Leverd (Léon), Lille.
Pédaillès (A.), et Cie, Paris.
Placide-Peltereau (Veuve) le jeune frère, Chateaurenault (Indre-et-Loire).
Poullain-Beurier, Paris.
Prévot-Carrière (J.-M.) et fils, Paris.
Ribes (Joseph), Annonay (Ardèche).
Sorrel frères et Cie, Moulins (Allier).
Syndicat général des cuirs et peaux de France, Paris.
Tenneson (Joseph), Châteaurenault (Indre-et-Loire).
Tréfousse et Cie, Chaumont (Haute-Marne).
Villette-Gaté, Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).

Diplômes d'honneur.

Goldstein (Jacques), Carvin (Pas-de-Calais).
Grawitz (Auguste) et fils, Marseille (Bouches-du-Rhône).
Guillaumet (Émile), Grenoble (Isère).
Tavernier et Quezin, Paris.

Médailles d'or.

Berthin (Louis), Gentilly (Seine).
Giroix (P.) fils, Montreuil-sous-Bois (Seine).
Lacoste (D.) et Cie, Gradignan (Gironde).
Michel-Salomon (Edmond), Paris.
Pédaillès (Clément), Paris.
Pinet frères et Cie, Paris.
Robaut (Auguste), Douai (Nord).
Rossero (D.) et fils, Gentilly (Seine).

Médaille d'argent.

Passot (Émile), Paris.

Classe 90.

Parfumerie.

(Groupe XIV.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Distillerie Française de la Vallée-des-Roses *(G. Pichelin)*, Paris.
Espinasse et Pichelin *(Gaston Pichelin)*, Paris.
Michaud *(Ernest Michaud)*, Aubervilliers (Seine).
Roger et Gallet *(Edmond Gallet)*, Paris.

Hors concours (par application de la Convention).

Chiris (Antoine), Grasse (Alpes-Maritimes).
Javal et Parquet (Maison Houbigant), Paris.
Klotz (H. et G.), Paris.
Lautier fils, Grasse (Alpes-Maritimes).
Parfumeries de Seillans, Seillans (Var).
Piver (L.-T.) et Cie, Paris.
Plassard (L.), Paris.
Raynaud (Veuve), Paris.
Ricqlès (de), Paris.
Roure-Bertrand fils, Grasse (Alpes-Maritimes).

Grands prix.

Dupont (J.), Argenteuil (S.-et-O).
Pierre (Les héritiers du Dr), Paris.
Tombarel frères, Grasse (Alpes-Maritimes).

Diplôme d'honneur.

Wertheimer et Cie, Paris.

Médaille d'or.

Bijon (Th.), Bordeaux.

Médaille d'argent.

Mayaudon (Ed.), Bordeaux.

Mentions honorables.

Montségur, Paris.
Société française des Produits du Docteur Roja, Paris.

Classe 91.

Tabacs.

(Groupe XIV.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Bardou-Job et Pauillac *(Ant. Calvet)*, Toulouse (Haute-Garonne).
Bastos (J.), Oran (Algérie).
Braunstein et Cie *(Jules Cahen)*, Paris.

Hors concours (par application de la Convention).

Weil (Daniel), Paris.

Grands prix.

Bardou (Eugène) et Cie, Perpignan (Pyrénées-Orientales).
Chambon (Louis), Paris.
Hatterer (Edmond), Paris.
Jeantet-David, Saint-Claude (Jura).
Régie des Manufactures de l'État français, Paris. (H. Autran, représentant, Londres.)
Société anonyme des Papiers Abadie, Paris.

Médaille d'or.

Chambre syndicale des Tabacs et Industries qui s'y rattachent, Paris.

Médailles d'argent.

Broussaud (E.) et Bonfils (A.), Angoulême.
Robert-Weil (E.), Paris.

Classe 92.

Papeterie.

(Groupe XIV.)

Hors concours (Membre du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Plisson (Henri) et Cie *(Henri Plisson)*, Paris.

Hors concours (par application de la Convention).

Lefranc et Cie, Paris.

Grands prix.

Baignol et Farjon, Boulogne-sur-mer (Pas-de-Calais).
Bourgeois aîné, Paris.
Fortin et Cie (Ch. Darras et H. Fortin), Paris.
Hadrot (Paul), Paris.

Diplômes d'honneur.

Michelin (Charles), Paris.
Plateau, Paris.

Médailles d'argent.

Berville (Paul), Paris.
Julhia (Jules-César), Paris.

Médaille de bronze.

Rosemann (M.), Paris.

Classe 93.

Coutellerie.

(Groupe XV.)

Médaille d'argent.

Villadère fils, Olliergues (Puy-de-Dôme).

Classe 94.

Orfèvrerie.

(Groupe XV.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Aucoc (André), Paris.
Risler (A.) et Carré *(Georges Carré)*, Paris.

Hors concours (par application de la Convention).

Collectivité des fabricants de couverts, Paris.
En participation :
Barrier (Charles).
Boivin (Victor).
Coignet (Louis).
Debain (A.).
Henin et Cie.
Henry frères et Cie.
Maillard.
Murat.
Puiforcat-Tabouret.
Ravinet (L.) et Denfert (Ch.).
Risler (A) et Carré.
Soufflot (Henri).

Grands prix.

Armand-Calliat, Lyon (Rhône).
Christofle et Cie, Paris.
Henry frères et Cie, Paris.

Médaille d'or.

Harleux, Paris.

Classe 95.

Joaillerie et bijouterie.

(Groupe XV.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Piel frères *(Paul Piel)*, Paris.
Rouzé (Gustave), Paris.
Templier (Paul), Paris.
Téterger (Henri) fils, Paris.

Sandoz (Gustave-Roger) *(Jury Supérieur)*, Paris.

Hors concours (par application de la Convention).

Ecalle (Auguste), Paris.
Quennessen, de Belmont, Legendre et Cie, Paris.

Grands prix.

Boucheron, Radius et Cie, Paris.
Eknayan (Atanik), Paris.
Fornet (Veuve Amédée) et Decourcelles (Charles), Bourg-en-Bresse (Ain).
Gambard (G.), Paris.
Henry (Léon), Paris.
Nussbaum et Hérold, Paris.
Ruteau et Cie, Paris.
Savard et fils, Paris.
Sordoillet (Ernest), Paris.
Vaguer (Léon), Paris.
Vever (P. et H.), Paris.

Diplômes d'honneur.

Auger frères, Paris.
Blum (Albert), Paris.
Franchet (Arthur), Paris.
Mossand (C.), Paris.
Paquier (Albert) et Cie, Paris.
Vaubourzeix (Georges), Paris.

Médailles d'or.

Camus (J.), Paris.
Charguereaud (Napoléon), Paris.
Démaré (Victor), Paris.
Drouet (G.), Paris.
Franck-Lefort, Paris.
Leroy (G.) et Cie, Paris.
Poucet (Auguste), Paris.
Quentin (Eugène-Gustave), Paris.

Médailles d'argent.

Brossier (Paul), Paris.
Mittler (L.) jeune, Paris.
Noiriel (Marcel), Paris.
Vagnier (Edmond), Paris.

Médailles de bronze.

Rochefort et Cie, Paris.
Schwab frères, Auxelles-Haut (Haut-Rhin français).

Classe 96.

Horlogerie.

(Groupe XV.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Geismar et Cie *(C. Geismar)*, Besançon (Doubs).
Hébert (Sidney), Paris.
Henri Picard (Les fils de) et Cie *(Fernand Dreyfus)*, Paris.
Lévy (Paul), Besançon (Doubs).

Grivolas (Claude), Paris (Cl. 26).

Hors concours (par application de la Convention).

Carry (Otto), Paris.
Favre-Heinrich (Les fils de), Besançon (Doubs).
Hour (Charles), Paris.
Loiseau (A.), Besançon (Doubs).
Vachet (R.), Paris.

Grands prix.

Bailly (Roger), Besançon (Doubs).
Bloch (Jacques), Besançon (Doubs).
Floersheim (Gaston), Besançon (Doubs).
Japy frères et Cie, Beaucourt (Territoire de Belfort).
Lipmann frères, Besançon (Doubs).
Meyer (Georges), Paris.
Silvant (E.) fils aîné, Besançon (Doubs).

Diplôme d'honneur.

Delépine-Barrois, Saint-Nicolas-d'Aliermont (Seine-Inférieure).

Médailles d'or.

Galibert (Louis), Le Havre (Seine-Inférieure).
Kummer (Édouard), Besançon (Doubs).
Mirault (M.), Les Riceys (Aube).
Najosky (Alphonse), Sancey-le-Long (Doubs).

Médaille d'argent.

Maillot-Fournier et Cie, Besançon (Doubs).

Médaille de bronze.

Bernard (Georges), Paris.

Classe 97.

Bronze, fonte et ferronnerie d'art. Métaux repoussés.

(Groupe XV.)

Hors concours (Membres du Jury).

Soleau, Paris.
Susse frères (*Jacques Susse*), Paris.

Hors concours (par application de la Convention).

Jourdan (A.), Paris.
Pinédo (E.), Paris.
Raingo frères, Paris.

Grands prix.

Bricard (J.-C.), Paris.
Leblanc-Barbedienne (G.), Paris.

Médaille d'or.

Goldscheider (F.), Paris.

Médaille d'argent.

Soicété française de Sculpture d'art (Ve F. Cavaroc et Cie), Paris.

Médaille de Bronze.

Gaide et Sabatier. Paris.

Classe 98.

Brosserie, Maroquinerie, Tabletterie et Vannerie. Petits bronzes et Articles de fumeurs.

(Groupe XV.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Joannot (Émile) fils, Paris.
Leloir frères *(Georges Leloir)*, Paris.
Schloss (Adolphe), Paris.

Dupont (Émile) et Cie, *(Émile Dupont, 1er Vice-Président du Jury Supérieur)*, Paris.
Latouche (Gustave) jeune, Paris (Cl. 86).

Grands prix.

Amson (G.), Paris.
Baudry fils (H.), Paris.
Bonnet (Claude), Paris.
Genty (Louis), Risbec et Lami, Paris.
Houlet (Eugène), Paris.
Maurey-Deschamps (Félix), Paris.
Ollivon (Henry), Paris.
Pitet aîné et Cie, Paris.
Prévost (Lucien), Paris.
Proflit (E.), Paris.
Rosenwald (Edmond), Paris.
L'Oyonnithe (Société anonyme nouvelle), Paris.

Diplômes d'honneur.

Chambre syndicale des fabricants de peignes d'Oyonnax (Ain).
Hasslauer (Vve), de Champeaux, Quentin père et fils à Givet (Ardennes).
Jeantet-David, Saint-Claude (Jura).
Plisson (J.) et fils, Paris.
Quentin et Cie, Paris.
Roolf et Cie, Paris.
Société industrielle de Celluloïd, Paris.
Soyez frères, Saint-Maur-les-Fossés (Seine).
Tirot et Larmuzeaux, Paris.
Vaquin et Schweitzer, Le Havre (Seine-Inférieure).

Médailles d'or.

Ailliot (Eugène), Paris.
Carlhian frères, Paris.
Duchemin (Mathieu), Paris.
Laforest (E.), Paris.
Maury (Gaston), Rennes (Ille-et-Vilaine).
Normand (Félix), Paris.
Schweitzer (Louis) Fils, Paris.

Médailles d'argent.

Badel (A.) et Chassagnade, Paris.
Cornette (Honoré), Paris.
Robert-Weil, Paris.

Classe 99.

Industrie du caoutchouc et de la gutta-percha. Objets de voyage et de campement.

(Groupe XV.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Établissements Bergougnan et Cie *(Mathieu Bergougnan)*, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Le Renard (V.), Alfortville (Seine).
Louis Vuitton *(Georges Vuitton)*, Paris.

Hors concours (par application de la Convention).

Bierné, Halluin (Nord).

Grands prix.

Henry (René), Paris.
Porte (Léon), Paris.

Médailles d'or.

Cillard (A.-D.) fils, Paris.
Delachanal (L.), Charenton (Seine).
Goyard (E.) aîné, Paris.
Société parisienne du Caoutchouc Industriel, Paris.

Médaille d'argent.

Compagnie des Clous « *Au Soleil* », Paris.

Classe 100.

Bimbeloterie.

(Groupe XV.)

Hors concours (Membres du Jury).

Du Serre Telmon (Joseph), Paris.
Martin (Fernand), Paris.

Société d'électricité « Nil Melior » Paris, *(Cl. 25)*.

Hors concours (par application de la Convention).

Bourgeois Aîné, Paris.
Chauvin (Alexis), Paris.

Grands prix

Decamps, Paris.
Garnier (Société anonyme des Établissements A.). Paris.
Jost et Cie, Paris.
Lenoble (G.), Paris.
Vincent (Eug.), Paris.

Diplômes d'honneur.

Bernard (Léon), Paris.
Kratz-Boussac, Paris.
Pierrugues (Mme Vve), Paris.

Médailles d'or.

Bontems (Ch.), Paris.
Boyard, Paris.
Comptoir général de la Bimbeloterie, Paris.
Dandrieux, Paris.
Hénin (E.), Paris.
Romain fils, Paris.
Seigneurie (E.), Paris.
Trollé (Léon), Paris.

Médailles d'argent.

Bournay (A.). Paris.
Choumara, Paris.
Girard-Kreis, Paris.
Le Montreer (Daniel), Paris.
Obry (Jules), Paris.
Schmeltz et Besnard, Paris.
Trousseau (Mme Vve), Paris.
Valette (N.), Paris.

Médailles de bronze.

Clerc (N.). Saint-Denis (Seine).
Montagne (Gilbert), Paris.
Rivière (Ph.), Paris.
Simon (Mme Vve), Paris.

Mention honorable.

Masson (Émile), Paris.

Classes 101-105.

Apprentissage. — Protection de l'Enfance ouvrière. — Sécurité des ateliers. Réglementation du travail.

(Groupe XVI.)

Hors concours (Membres du Jury).

Bonjean (Georges), Paris.
Fontaine (Arthur), Paris.
Siegfried (André), Paris.

Grands prix.

Association des Industriels de France contre les accidents du travail, Paris.
Association philotechnique, Paris.
Association polytechnique pour le développement de l'instruction populaire, Paris.
École professionnelle de la Chambre syndicale du papier, Paris.
Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale : Direction du Travail, Paris.
Société de protection des Apprentis et des Enfants employés dans les manufactures, Paris.

Diplômes d'honneur.

Bonjean (Louis), Paris.
Imprimerie Chaix, Paris.
Orphelinat des Chemins de fer français, Paris.
Société de patronage des Apprentis du XVIIe arrondissement, Paris.
Union des Colonies de vacances et Œuvres du grand air de la région parisienne, Paris.

Médailles d'or.

Assistance paternelle aux enfants employés dans les industries des fleurs et plumes, Paris.
Esnault-Pelterie, Barbet-Massin et Cie, Paris.
Patronage laïque du IIe arrondissement, Paris.
Sachet, Grenoble (Isère).

Médailles d'argent.

Association ouvrière de l'hygiène et de la securité des travailleurs et des ateliers, Paris.
Canard (A.), Le Puy (Haute-Loire).
Paraf (Georges), Paris.

Classe 102.

Rémunération du travail.
Participation aux bénéfices.

(Groupe XVI.)

Hors concours (membres du Jury).

Beudin (Ernest), Pomponne (Seine-et-Oise).
Delombre (André), Paris.
Hussenot de Senonges, Paris.

Grands prix.

Baille-Lemaire et fils, Paris.
Brugniot, Gros et Cie, Paris.
Charles Tuleu (fonderie Deberny et Cie), Paris.
Compagnie d'Assurances Générales contre l'incendie. Paris.
Compagnie universelle du Canal maritime de Suez. Paris.
Imprimerie Chaix, Paris.
La Nationale (incendie), Paris.
La Nationale (vie), Paris.
Laroche-Joubert et Cie, Angoulême (Charente).
Le Bon Marché (maison Aristide Boucicaut), (Fillot, Ricois, Lucet et Cie), Paris.
L'Union (Compagnie d'Assurances contre l'incendie), Paris.
Société pour l'Étude pratique de la Participation du Personnel dans les bénéfices, Paris.
Tassart, Balas et Cie, Paris.
Thuillier fils et Lassalle, Paris.

Diplômes d'honneur.

Le Conservateur (Compagnie anonyme de Gestion d'Assurances sur la vie), Paris.
Société des Journaux et Imprimeries de la Gironde. Bordeaux.

Médaille d'or.

Cazalet et fils, Bordeaux.

Médaille de bronze.

Wickham (G. et H.), Paris.

Mention honorable.

Usines du Pied-Selle, Fumay (Ardennes).

Classe 103.

Grande et petite industrie.
Associations coopératives de production ou de crédit.
Syndicats professionnels.

(Groupe XVI.)

Hors concours (Membres du Jury).

Briat, Paris.
Carmichaël, Paris.
Fagnot, Paris.
Jouanny, Paris.
Picquenard, Paris.
Saudray, Paris.
Tricheux, Paris.

Grands prix.

Alliance syndicale du commerce et de l'industrie, Paris.
Association des ouvriers en instruments de précision, Paris.
Association des ouvriers en limes, Paris.
Association générale du Commerce et de l'Industrie des tissus et des matières textiles, Paris.
Association des Tapissiers, Paris.
Banque coopérative des Associations ouvrières de production, Paris.
Banque populaire de Menton, Menton (Alpes-Maritimes.
Chambre consultative des Associations ouvrières de production, Paris.
Comité central des Chambres syndicales, Paris.
Comité central des Houillères de France, Paris.
Fédération française des Travailleurs du Livre. Paris.
Fédération des Ouvriers Mécaniciens, Paris.
Groupe des Chambres syndicales du bâtiment et des industries diverses, Paris.
La Lithographie parisienne, Paris.
Schneider et Cie, Paris.
Société d'ouvriers peintres *Le Travail*, Paris.
Société du Gaz de Paris, Paris.
Société générale des Ouvriers Ferblantiers, Paris.
Société *Les Charpentiers de Paris*, Paris.
Union des Chambres syndicales lyonnaises, Lyon.
Union des Syndicats patronaux des Industries textiles de France, Paris.

Diplômes d'honneur.

Association des Ouvriers en voitures réunis. Paris.
Chambre syndicale des Agents représentants pour l'exportation, Paris.
Chambre syndicale du Papier et des Industries qui le transforment, Paris.
Fédération centrale des Chambres syndicales de l'Industrie, du Bâtiment et des Travaux publics, Paris.
Fédération des Commerçants détaillants de France. Paris.
Fédération des Syndicats de charcutiers de France, Paris.
Fédération des Syndicats patronaux du bâtiment du Nord-Ouest de la France, Rennes (Ille-et-Vilaine).
Fédération française des Syndicats de l'Épicerie et du Syndicat de l'Épicerie française. Paris.
Fédération nationale du Bâtiment et des Travaux publics, Paris.
Imprimerie *La Laborieuse*, Nîmes.
Imprimerie Nouvelle, Paris.
Rayneri, Paris.
Société des Ouvriers menuisiers de Limoges, Limoges.
Syndicat de la Boulangerie de Paris, Paris.
Syndicat des Employés du commerce et de l'industrie, Paris.
Syndicat professionnel des Employés de chemins de fer, Paris.
Union des Ouvriers serruriers, Paris.
Union fraternelle des Employés de commerce et de l'industrie de Lyon. Lyon.
Verrerie ouvrière d'Albi. Paris.

Médailles d'or.

Association coopérative des Ouvriers menuisiers et charpentiers de Poitiers, Poitiers (Vienne).
Association des Lanterniers, Paris.
Association des Piqueurs de grès, Paris.
Association générale des Agents des postes, des télégraphes et des téléphones de France et des colonies, Paris.
Association générale des Sous-Agents des postes et des télégraphes de France et des colonies, Paris.
Association ouvrière de biseautage et de polissage de glaces à la mécanique *L'Avenir*, Paris.
Banque populaire de Cannes, Cannes (Alpes-Maritimes).
Chambre syndicale de la Photographie et de ses applications, Paris.
Chambre syndicale des Ouvriers en instruments de précision, Paris.
Chambre syndicale ouvrière des Pâtissiers de la Seine, Paris.
Chambre syndicale patronale des Coiffeurs de Paris, Paris.
Fédération des Employés de France, Rouen (Seine-Inférieure).
Imprimeurs sur étoffes, Lyon.
Les Charpentiers réunis, Paris.
Société coopérative des Dentistes de France, Paris.
Société coopérative des Ouvriers replanisseurs de parquets, Paris.
Société des Sculpteurs décorateurs, Paris.
Société ouvrière *L'Avenir du bâtiment*, Paris.
Syndicat de la Boulangerie du département de la Seine et régions limitrophes, Paris.
Syndicat général des Industries françaises de la teinture, Paris.
Syndicat national des Ouvriers des postes, des télégraphes et des téléphones, Paris.
Syndicat professionnel des Mariniers, *L'Alliance batelière*, Paris.
Union des syndicats de la Boulangerie française, Paris.
Union philanthropique des Employés de commerce de la ville et de l'arrondissement de Rouen, Rouen.
Verrerie des Vernes, à Rive-de-Giers (Loire).

Médailles d'argent.

Association des Maçons et Ouvriers du bâtiment de Dun-sur-Auron (Cher).
Association des Ouvriers plombiers, couvreurs, zingueurs du département de la Seine, Paris.
Chambre syndicale des Marchands de couleurs au détail de France, Paris.
Fédération des Chambres syndicales patronales du Bâtiment et des Travaux publics de l'Est et du Sud-Est, Lyon.
Fédération des syndicats patronaux des Entrepreneurs de travaux publics et du bâtiment du Nord-Est de la France, Épinal (Vosges).
Fédération des syndicats patronaux du Sud-Ouest, Toulouse (Haute-Garonne).
La Photogravure moderne, Paris.
Société anonyme *Les Fondeurs réunis de Chalon-sur-Saône*, Chalon-sur-Saône.
Société *Imprimerie moderne de musique*, Paris.
Société industrielle des Tailleurs de pierre de Besançon et du Doubs, Besançon (Doubs).
Société *L'Espérance*, Paris.
Syndicat des Chirurgiens-dentistes de France, Paris.
Syndicat de la Presse de l'Alimentation, Paris.
Syndicat national des Employés, gens de maison et assimilés des deux sexes de France et des Colonies, Paris.
Union photographique française, Paris.

Médailles de bronze.

Association amicale des Commis libraires français, Paris.
Association coopérative *Couverture-plomberie*, Paris.

Association des Ouvriers plâtriers *La Fraternelle*, Morlaix.
Association de la Menuiserie coopérative fédérale, Elbeuf (Seine-Inférieure).
Association ouvrière *La Comptabilité*, Maisons-Alfort (Seine).
Corderie Morlaisienne, Morlaix.
Entreprise de peinture et de vitrerie *La Fraternelle*, Orléans.
Les Menuisiers de Billancourt, Billancourt (Seine).
Les Vignerons libres, Issoudun.
Société anonyme *L'Industrie drapière*, à Vienne (Isère).
Société coopérative des Maçons *La Vaillante*, Saint-Étienne.
Société coopérative des Menuisiers, Rennes.
Société *La Concorde*, (Maçons), Déols, (Indre).
Société *La Galoche alréenne*, Auray.

Classe 104.

Grande et petite culture. — Syndicats agricoles. — Crédits agricoles.

(Groupe XVI.)

Hors concours (Membres du Jury).

Decker-David, Paris.
Dufourmantelle, Paris.
Rocquigny (de), Paris.
Tardy (Louis), Paris.

Grands prix.

Association centrale des laiteries coopératives des Charentes et du Poitou, Surgères (Charente-Inférieure).
Caisse régionale de crédit agricole mutuel du Midi, Montpellier (Hérault).
Ministère de l'Agriculture : Service du crédit mutuel et de la coopération agricole, Paris.
Union centrale des Syndicats des agriculteurs de France, Paris.
Union du Sud-Est des Syndicats agricoles, Lyon.

Diplômes d'honneur.

Caisse régionale de crédit agricole mutuel de la Beauce et du Perche, Chartres.
Laiteries coopératives :
de la Crèche (Deux-Sèvres).
de Mazières-en-Gâtine (Deux-Sèvres).
de Nalliers (Vendée).
de Saint-Loup-sur-Thouet (Deux-Sèvres).
de Saint-Varent (Deux-Sèvres).
de Saivre-Castarie (Deux-Sèvres).
de Surgères (Charente-Inférieure).
Syndicat des Agriculteurs de Chartres (Eure-et-Loir).
Syndicat des Agriculteurs de la Sarthe, Le Mans.
Syndicat des Agriculteurs de Loir-et-Cher, Blois.

Médailles d'or.

Caisse locale de Crédit agricole de Chartres (Eure-et-Loir).
Caisses régionales de Crédit agricole mutuel :
du Gers, Auch.
de la Gironde, Bordeaux.
des Hautes-Pyrénées, Tarbes.
de Loir-et-Cher, Blois.
du Maine, Le Mans.
du Pas-de-Calais, Arras.
des Pyrénées-Orientales, Perpignan.
de Seine-et-Oise, Étampes.
du Sud-Est, Lyon.
du Sud-Ouest, Aire-sur-l'Adour (Landes).
Caisses d'Assurances mutuelles contre la mortalité du bétail des Hautes-Pyrénées, Tarbes.
Caves coopératives de Gaillac (Tarn).
Coopérative agricole du Sud-Est, Lyon.
Société des Agriculteurs de la Sarthe, Le Mans.
Syndicat agricole de l'arrondissement d'Arras (Pas-de-Calais).
Syndicat agricole, laiteries coopératives et institutions annexes de Saint-Michel-en-l'Herm (Vendée).
Syndicat-Union des Caisses de prévoyance contre la mortalité du bétail de l'arrondissement de Langres.
Union des Sociétés de secours mutuels contre la mortalité du bétail, Le Mans.

Médailles d'argent.

Caisse de crédit pour les membres du Syndicat agricole d'Arras, (Pas-de-Calais).
Caisse régionale de crédit agricole et mutuel de la Haute-Marne, Langres.
Caisse régionale de crédit agricole et mutuel du Santerre, Péronne.
Caisse régionale de crédit agricole mutuel de Beauvais (Oise).
Caisse régionale de crédit agricole mutuel de Bourgogne et de Franche-Comté, Salins (Jura).
Caisse régionale de crédit agricole mutuel de la Haute-Normandie, Lisieux.

Caisse régionale de Crédit agricole mutuel roannaise, Roanne.
Caisse régionale de crédit agricole mutuel de Lille.
Caisse régionale de crédit agricole mutuel de la Haute-Loire, Le Puy.
Caisse régionale mutuelle incendie du Sud-Est, Lyon.
Laiterie coopérative de Lezay (Deux-Sèvres).
Syndicat agricole du Boulonnais, Boulogne.
Syndicat agricole de l'arrondissement de Montreuil (Pas-de-Calais).
Syndicat agricole de l'arrondissement de Saint-Pol (Pas-de-Calais).
La Sarthoise, Caisse d'assurances agricoles contre les accidents du travail, Le Mans.

Médailles de bronze.

Caisse locale de crédit agricole du Boulonnais, Boulogne (Pas-de-Calais).
Caisse locale de crédit agricole pour les membres du syndicat agricole de l'arrondissement de Montreuil-sur-mer (Pas-de-Calais).
Coopérative des Planteurs de choux, Rilleux (Rhône).
Société agricole de crédit mutuel de Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Classe 106.

Habitations ouvrières.

(Groupe XVI.)

Hors concours (Membres du Jury).

Bliault (Eugène), Paris.
Ferrand (Lucien), Paris.
Risler (Georges), Paris.
Siegfried (Jules), Paris.

Hors concours (par application de la Convention).

Comité central des Houillères de France, Paris.

Hors concours.

La Maison des dames des Postes, Télégraphes et Téléphones, Paris.
La Société de crédit des Habitations à bon marché, Paris.
La Société havraise des Jardins ouvriers, Le Havre.
Schmoll (Louis), Paris.

Grands prix.

Caisse d'épargne et de prévoyance du Rhône.
Carmichaël et Cie, Paris.
Comité de patronage des Habitations à bon marché de la Seine, Paris.
Fondation Rothschild, pour l'amélioration des conditions de l'existence matérielle des travailleurs, Paris.
Menier, Paris.
Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, (Direction de l'assurance et de la prévoyance sociales), Paris.
Schneider et Cie, Paris.
Société anonyme des Habitations ouvrières de Passy-Auteuil, Paris.
Société bordelaise des Habitations à bon marché, Bordeaux.
Société française des Habitations à bon marché, Paris.
Société philanthropique, Paris.

Diplômes d'honneur.

Association fraternelle des Employés et Ouvriers des chemins de fer français, Paris.
Badin (A.) et fils, Barentin (Seine-Inférieure).
La Famille (Société d'habitations ouvrières), Puteaux (Seine).
Le Coin du feu, Saint-Denis (Seine).
Le Foyer Villeneuvois, (Société coopérative de construction de maisons à bon marché), Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise).
Rey (Augustin), Paris.
Société des logements économiques pour familles nombreuses, Paris.
Société des mines de Lens, Lens.

Médailles d'or.

Le Coin de terre et le Foyer (Société anonyme de constructions à bon marché), Orléans (Loiret).
Œuvre bordelaise des jardins ouvriers, Bordeaux.
Société anonyme des Hauts Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson, Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).

Médailles d'argent.

Benoit-Lévy (Georges), Paris.
L'Abri familial (Société coopérative d'habitations à bon marché), Paris.
La Maisonnette de Nantes, Nantes.
La Mutuelle habitation, Paris.
Société des habitations économiques de Denain, Paris.

Médailles de bronze.

Œuvre lilloise des jardins ouvriers, Lille.
Société immobilière de la Magdelaine, Villeneuve-Saint-Germain, près Soissons (Aisne).

Classe 107.

Sociétés coopératives de consommation.

(Groupe XVI.)

Hors Concours (Membre du Jury).

Gide, Paris.

Grands prix.

Fédération des Sociétés coopératives P.-L.-M. à Grenoble (Isère).
La Revendication, Puteaux (Seine).
Union coopérative des Sociétés françaises de consommation, Paris.

Diplômes d'honneur.

Bourse des Coopératives socialistes de France, Paris.
Magasin de gros des Coopératives de France, Paris.

Médailles d'or.

La Fraternelle, Cherbourg (Manche).
Office coopératif d'achat en commun, Paris.

Médailles d'argent.

L'Ouvrière, Avion (Pas-de-Calais).
Restaurant coopératif des Étudiants de Paris, Paris.
Société coopérative de consommation des Employés de chemin de fer P.-L.-M., à Mâcon, (Saône-et-Loire).
Société coopérative des Ouvriers et Employés du P.-L.-M., à Bellegarde.

Classes 108-110.

Institutions pour le développement intellectuel et moral des ouvriers.

(Groupe XVI.)

Hors concours (Membres du Jury).

Conscience, Paris.
Dedet, Paris.
Douarche (Léon), Paris.
Lichtenberger, Paris.
March, Paris.

Grands prix.

Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, Paris.
Association philotechnique, Paris.
Association polytechnique pour le développement de l'instruction populaire, Paris.
Caisse de prévoyance des agents et employés de la Société Générale, Paris.
Club athlétique de la Société Générale, Paris.
Comptoir National d'Escompte de Paris (pour l'ensemble de ses œuvres sociales).
Département de la Seine : Direction des Affaires départementales, Paris.
École internationale des expositions, Paris.
Musée social, Paris.
Mesureur (Gustave), Paris.
Ministère des Affaires étrangères, Paris.
Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale : Office du travail, Paris.
Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale : Statistique générale de la France, Paris.
Société académique de comptabilité, Paris.
Société de statistique de Paris, Paris.
Société Générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France (pour l'ensemble de ses œuvres sociales), Paris.
Société nationale d'encouragement au bien, Paris.
Société philomathique de Bordeaux, Bordeaux.
Ville de Paris : Administration de l'octroi.
Ville de Paris : Administration du Mont-de-Piété.
Ville de Paris : Administration générale de l'Assistance publique.
Ville de Paris : Conseil municipal de Paris.
Ville de Paris : Direction des Finances.
Ville de Paris : Préfecture de Police.
Ville de Paris : Service de l'identité judiciaire de la Préfecture de Police.
Ville de Paris : Service des bibliothèques municipales.

Diplômes d'honneur.

Association pour favoriser le placement gratuit des Français à l'étranger et aux colonies, Paris.
Cercle *Amicitia*, Paris.
École professionnelle de jeunes filles (fondation Bischoffsheim), Paris.
Guyot (Yves), Paris.
Société d'encouragement pour le commerce français d'exportation, Paris.
Société d'enseignement moderne, Paris.
Société de réintégration des Alsaciens-Lorrains, Paris.
Société républicaine des conférences populaires, Paris.

Médailles d'or.

Administration et grands magasins Dufayel, Paris.
Association des anciens Élèves de l'École commerciale de Paris, Paris.
Association des instituteurs pour l'éducation et le patronage de la jeunesse, Paris.
Bertrand (Placement gratuit des jeunes Français à l'étranger dans le commerce et l'industrie), Paris.
Bibliothèque populaire des amis de l'instruction du XIIIe arrondissement, Paris.
Bureau municipal de placement gratuit, Paris.
Daniel Lesueur (Mme), Paris.
Fricotté (Louis-Alexandre), Heudicourt (Eure).
La Jeunesse vosgienne, Épinal.
Le Magasin Pittoresque, Paris.
Les Cornéliens, Paris.
Les Défenseurs de Paris, Paris.
Les Enfants de Lutèce, Paris.
Œuvre des voyages scolaires et des colonies de vacances, Reims.
Société des gens de lettres, Paris.
Société populaire des Beaux-Arts, Paris.
Société pour la protection des paysages de France, Paris.
Société pour l'extinction de la mendicité à Bordeaux, Bordeaux.
Union amicale des enfants de la Seine, Paris.
Union des associations philotechniques, Paris.
Université des *Annales*, Paris.

Médailles d'argent.

Association catholique des œuvres de protection de la jeune fille, Paris.
Association philotechnique de Saint-Denis, Saint-Denis (Seine).
Association sténographique unitaire, Paris.
Bibliothèque populaire d'économie sociale, Roubaix (Nord).
Grillet (Louis-Étienne), Rennes (Ille-et-Vilaine).
Harmonie des chemins de fer de l'Ouest, Paris.
Lapierre (R.-V.-M.), Neuilly-sur-Seine (Seine).
La Mère (Œuvre d'assistance aux femmes en couche), Paris.
Orphelinat des Prévoyants de l'Avenir, Paris.
Orphéon de Fourqueux, Fourqueux (Seine-et-Oise).
Société nationale d'encouragement au bien (Section de Bordeaux), Bordeaux.
Société de secours mutuels et Amicale philanthropique de Saône-et-Loire, Paris.

Médailles de bronze.

Armand (Ludovic), Paris.
Leymarie (A.-J.-Adolphe), à Burie (Charente-Inférieure).
Ribouleau (Charles), Reims.
Société d'épargne *La Communauté*, Paris.
Société mutuelle *La Fraternelle*, Fourqueux (Seine-et-Oise).

Mention honorable.

Académie *Paris-Province*, Paris.

Classe 109-A.

Mutualité. — Institutions patronales.

(Groupe XVI.)

Hors concours (Membres du Jury).

Bonnier (Francisque), Vienne (Isère).
Hébrard (Jean), Paris.
Lemercier, Paris.
Lourties (Victor), Paris.
Mabilleau (Léopold), Paris.
Mascle, Paris.
Montet, Paris.
Petit (Édouard), Paris.
Thézard (Gaston), Paris.

Hors concours (par application de la Convention).

Orphelinat mutualiste français, Paris.

Grands prix.

Arboux (Jules), Paris.
Association amicale des anciens élèves de l'école municipale Turgot, Paris.
Association amicale de secours des employés du Comptoir National d'Escompte de Paris, Paris.
Association des Comptables du département de la Seine, Paris.
Association des Voyageurs du commerce et de l'industrie, Paris.
Banque de France, Paris.
Blanchisserie et teinturerie de Thaon, Thaon-les-Vosges (Vosges).
Caisse de pensions et de secours des Employés des recettes centrales, recettes et perceptions de la Seine, Paris.
Caisse de retraite pour les deux sexes : *La Marseillaise*, Marseille.

Caisse de retraites des employés du Comptoir National d'Escompte, Paris.

Caisse de retraites et de prévoyance du personnel du Comptoir National d'Escompte de Paris, Paris.

Comité général des sociétés de secours mutuels et de retraites du Rhône. Lyon (Rhône).

Compagnies des chemins de fer (exposition collective des six grandes Compagnies françaises), Paris.

Direction des chemins de fer de l'État, Paris.

Duquenne (Édouard), Roubaix (Nord).

Fédération internationale de la mutualité française, Paris.

Fédération internationale de la mutualité, Paris.

La Mutualité commerciale, Paris.

La Mutualité maternelle de Paris, Paris.

La Mutualité maternelle de Vienne et de l'Isère, Vienne (Isère).

La Prévoyance commerciale, Paris.

L'Avenir de la Mutualité, Bordeaux.

Le Louvre, Paris.

Les Prévoyants de l'industrie et du commerce roubaisiens, Roubaix (Nord).

Ligue nationale de la prévoyance et de la mutualité. Mairie du VI[e] arr., Paris.

Menier, Paris.

Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale :

Direction de la Mutualité, Paris.

Direction de l'Assurance et de la Prévoyance sociales, Paris.

Mutualité scolaire : *La Jeunesse prévoyante de Lille*, Lille (Nord).

Parfumerie Ed. Pinaud, Paris.

Picon et C[ie], Levallois-Perret (Seine).

Simon et C[ie], Paris.

Société de prévoyance et de secours mutuels des ouvriers et employés de la Maison Leclaire, Paris.

Société de protection mutuelle des Voyageurs de commerce, Paris.

Société des raffinerie et sucrerie Say, Paris.

Société de secours mutuels et de prévoyance des Ouvriers et Employés de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, Paris.

Société de secours mutuels et de retraites : *L'Émulation chrétienne*, Rouen (Seine-Inférieure).

Société philanthropique des Commis et Employés de la ville de Marseille, Marseille.

Société scolaire municipale de Secours mutuels et de retraites du XIX[e] arr., Paris.

Société philanthropique : *L'Union du Commerce*, Paris.

Union départementale des sociétés de secours mutuels de la Loire, Saint-Étienne (Loire).

Union des mutualités scolaires de la Seine, Paris.

Union mutualiste beaujolaise, Villefranche (Rhône).

Union mutuelle pour l'assurance en cas de décès, Paris.

Vermont, Rouen (Seine-Inférieure).

Ville de Paris : Collectivité des Œuvres d'assistance de la Préfecture de Police :

En participation :

Association des Commissaires de police.

Association des Ouvriers commissionnés des halles centrales.

Association fraternelle des Inspecteurs de Commissariats de police.

Association fraternelle des Secrétaires de Commissariats de police.

Association fraternelle des Sergents de ville de la banlieue de Paris.

Association fraternelle du Personnel de l'administration centrale de la Préfecture de Police.

Société amicale et de prévoyance de la Préfecture de Police.

Diplômes d'honneur.

Association amicale des anciens élèves du collège Chaptal, Paris.

Badin (A.) et fils, Barentin (Seine-Inférieure).

Bleton (Auguste), Lyon (Rhône).

Caisse de retraites et association amicale et philanthropique des employés et courtiers de l'Annuaire Didot-Bottin, Paris.

Christofle et C[ie], Paris.

Compagnie des docks et entrepôts de Marseille, Paris.

Dotation de la jeunesse de France, Paris.

Fédération départementale de la mutualité charentaise, Belle-Védelle, par Cognac (Charente).

Fédération départementale des sociétés de secours mutuels de Lot-et-Garonne, Paris.

Fédération des anciens militaires mutualistes du Nord, Lille (Nord).

Fédération des sociétés de secours mutuels de la Haute-Garonne, Toulouse.

Fédération des sociétés de secours mutuels de Tarn-et-Garonne, Paris.

La France Prévoyante, Paris.

La Protection mutuelle des employés et ouvriers des chemins de fer français et des colonies, Paris.

La Samaritaine, Paris.

Le Pain quotidien, Roubaix (Nord).

L'Union, compagnie d'assurances, Paris.

Société amicale de secours mutuels et de placement des Haut-Marnais de Paris, Paris.

Société amicale et philanthropique de Saône-et-Loire, Paris.

Société municipale de secours mutuels du 1[er] arrondissement de Paris, Paris.

Société municipale de secours mutuels du IX[e] arrondissement de Paris, Paris.

Société municipale de secours mutuels du XI[e] arrondissement de Paris, Paris.

Société municipale scolaire de secours mutuels et de retraites du XVIIIe arrondissement de Paris.
Société municipale de secours mutuels des quartiers de la Porte-Saint-Denis et de l'Hôpital-Saint-Louis, Paris.
Société de prévoyance et de secours mutuels des Dames et des Demoiselles du commerce : *L'Avenir*, Paris.
Société de prévoyance et de bienfaisance mutuelles des Gantiers de Grenoble, Grenoble (Isère).
Société de secours mutuels des Cuisiniers de Paris, Paris.
Société de secours mutuels des Employés en librairie de Paris, Paris.
Société de secours mutuels des Familles de Nancy, Nancy (M.-et-M.).
Société de secours mutuels des Garçons de caisse et de recette de la ville de Paris, Paris.
Société de secours mutuels des Ouvriers d'Alençon, Alençon (Orne).
Société de secours mutuels des Voyageurs et Employés de Lille et du nord de la France, Lille (Nord).
Société de secours mutuels et de retraites de la région de Rimogne, Rimogne (Ardennes).
Union départementale des sociétés de secours mutuels de la Gironde, Bordeaux.
Union mutualiste du Rhône, Lyon (Rhône).
Union des Sociétés de secours mutuels et de retraites du Premier Collège de la Seine, Paris.

Médailles d'or.

Appui fraternel des enfants de la Côte-d'Or, Paris.
Association des anciens élèves de l'École commerciale de Paris, Paris.
Association mutuelle des huissiers de France, d'Algérie, des colonies et pays de protectorat, Paris.
Association mutuelle de retraites des employés de la Société anonyme *Paris-France*, Paris.
Caisse de l'orphelinat des Sociétés de secours mutuels du département de Maine-et-Loire, Angers (Maine-et-Loire).
Caisse de réassurance d'Angers et du département de Maine-et-Loire, Angers.
Caisse de retraites de l'Association générale du commerce et de l'industrie des tissus et des matières textiles, Paris.
Filature d'Oissel, Oissel (Seine-Inférieure).
Gilbault (Henri), Carcassonne (Aude).
Goblet, Paris.
Guillot (Léon), Paris.
La Mutualité hôtelière, Paris.
La Tutélaire des postes, télégraphes et téléphones, Paris.
Le Mutualiste lyonnais, Lyon.
Le Nord mutualiste.
Matrat (Paul), Paris.
Médaillés militaires de France (Les), société de prévoyance, de secours mutuels et de retraites, Paris.
Muller, Roger et Cie, Paris.
Mutualiste de la Seine, Paris.
Mutualité maternelle roubaisienne, Roubaix (Nord).
Orphelinat des employés de banque et de Bourse, Paris.
Société de prévoyance des artistes dessinateurs et graveurs, Paris.
Société de prévoyance *La Terre promise*, Paris.
Société de retraites *la Boule de Neige*, Paris.
Société des cochers, chauffeurs et valets de chambre de Bordeaux, Bordeaux.
Société de secours mutuels d'Avon (Seine-et-Marne).
Société de secours mutuels des coiffeurs de Paris, Paris.
Société de secours mutuels, de dotations et de retraites des Dames israélites de Paris, Paris.
Société de secours mutuels des établissements Simon frères, Cherbourg.
Société de secours mutuels des garçons de magasin et professions similaires du département de la Seine, Paris.
Société de secours mutuels des gens de maison, Paris.
Société de secours mutuels des ouvriers et ouvrières de la manufacture de tabacs de Nancy, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Société de secours mutuels des sapeurs-pompiers, Saintes (Charente-Inférieure).
Société de secours mutuels et de prévoyance du Rainey.
Société de secours mutuels *la Neptune*, Association amicale des employés de la Compagnie générale des Eaux, Paris.
Société de secours mutuels *la Prévoyance d'Aire-sur-l'Adour* (Landes).
Société des hauts fourneaux et fonderies de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
Société générale de secours mutuels et de retraites le « Soutien fraternel des sous-agents et ouvriers des postes, des télégraphes et des téléphones », Paris.
Sociétés scolaires de secours mutuels et de retraite de l'arrondissement de Mézières (Ardennes).
Union de la Charcuterie, Paris.
Union départementale des sociétés de secours mutuels de Seine-et-Marne, Avon (Seine-et-Marne).
Union des Sociétés de Secours Mutuel du Loiret, Orléans (Loiret).
Union du commerce et de l'industrie de Saint-Étienne, Saint-Étienne.

Union médicale et pharmaceutique du département de la Seine, Paris.
Union mutualiste de la Seine-Inférieure et de l'Eure, Rouen. (Seine-Inférieure).
Union nationale des mutualités scolaires publiques, Paris.
Union nationale des présidents de sociétés de secours mutuels de France, Paris.
Vétérans des armées de terre et de mer (Les), Paris.

Médailles d'argent.

Association amicale des commis libraires français, Paris.
Association amicale des sourds-muets de la Seine, Seine-et-Oise et départements limitrophes, Paris.
Association des *Amis de la Prévoyance et de l'Économie*, Paris.
Association des anciens élèves de l'École supérieure de commerce et d'industrie de Bordeaux, Bordeaux.
Association des employés du commerce et de l'industrie de Nîmes (Gard).
Association mutuelle des ouvriers et ouvrières (Ancienne philanthropique de la draperie), Vire (Calvados).
Association de secours mutuels des employés de la ville d'Angers (Maine-et-Loire).
Bertaut-Blancard frères, Paris.
Caisse de retraite des employés de banque, Paris.
Caron (Camille-Ernest), Doullens (Somme).
Comité de la Mutualité coloniale et des pays de protectorat, Paris.
Esnault-Pelterie, Barbet Massin et Cie, Amiens.
Etablissements Halimbourg-Akar réunis, Paris.
Fédération des sociétés de secours mutuels de la Somme, Amiens.
Huitième association des employés et agents de la Société générale, Paris.
La Mutualité corporative, Paris.
La Sécurité de la Vieillesse, Paris.
Le Mutualiste de Seine-et-Marne, Avon (Seine-et-Marne).
Les Briards de Paris, Paris.
Mildé (Ch.) fils et Cie, Paris.
Mutualité des femmes caissières, comptables, employées aux écritures et employées de commerce, Paris.
Mutualité scolaire de Champigny-sur-Marne.
Mutuelle des Établissements Deneux frères, à Hallencourt (Somme).
Société d'assistance mutuelle générale *Union et fraternité* entre les Employés des Postes, Télégraphes et Téléphones, Paris.
Société d'épargne des Employés de la Banque de France, Paris.
Société mutuelle de prévoyance Sainte-Véronique, Paris.
Société des Pensionnaires mutuels de la Banque de France, Paris.
Société philanthropique des Commis marchands tailleurs de Paris, Paris.
Société de prévoyance des employés de la Banque de France, Paris.
Société de prévoyance et de secours mutuels des *Amis de la Fidélité*, Paris.
Société de protection mutuelle et de retraites des Voyageurs de commerce de Toulouse et du Sud-Ouest, Toulouse.
Société scolaire municipale de secours mutuels et de retraites du XIIe arr., Paris.
Société scolaire de prévoyance mutuelle et de retraites du Canton de Vanves, Châtillon-sous-Bagneux (Seine).
Société de secours mutuels des Artistes lyriques, Paris.
Société de secours mutuels des Employés de Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Société de secours mutuels des Employés de l'Octroi de Bordeaux, Bordeaux.
Société de secours mutuels des Graveurs en tous genres, Paris.
Société de secours mutuels *L'Employé*, Roubaix (Nord).
Société de secours mutuels *L'Union des anciens chasseurs à pied du 29e bataillon*, Paris.
Société de secours mutuels : *L'Union du Commerce*, Agen (Lot-et-Garonne).
Société de secours mutuels de la Manufacture des biscuits Pernot, Dijon.
Société de secours mutuels et de retraites des Instituteurs et Institutrices de Perpignan, Perpignan (Pyrénées-Orientales).
Société de secours mutuels et de retraites du Greffe du tribunal de Commerce, Paris.
Société de secours mutuels et de retraites *Prévoyance et Solidarité*, Saint-Hilaire-lez-Cambrai (Nord).
Union commerciale d'Avignon, Avignon.
Usines du Pied-Selle, Fumay (Ardennes).
Union des Sous-Agents des télégraphes de la Seine, Paris.
Union fraternelle des Enfants de Saône-et-Loire, Lyon.
Union mutuelle des Aides à la recette de la Banque de France, Paris.

Médailles de bronze.

Association des employés droguistes de la Seine, Paris.

Association mutuelle des Dames employées de la Banque de France, Paris.
Ausseur et Hipp, Paris.
Caisse d'épargne du Personnel de la Banque de France : *l'Union*, Paris.
La Fraternelle des Vieux Allumeurs de Paris (Société de secours mutuels), Paris.
Le Soutien des Familles, Paris.
Musée de la mutualité, Angoulême.
Mutualité maternelle de l'Aube, Bar-sur-Seine (Aube).
Société nationale mutuelle de l'habitation gratuite, Paris.
Société de secours mutuels des Bergers de l'Oise, de l'Aisne et de Seine-et-Marne, Thury-en-Valois (Oise).
Société de secours mutuels des Employés, Voyageurs et Dessinateurs de Saint-Quentin (Aisne).
Société de secours mutuels *La réunion amicale des Enfants de l'Hérault à Toulouse*, Toulouse.
Société de secours mutuels des Mécaniciens conducteurs d'automobiles, Paris.
Société de secours mutuels des Ouvriers teinturiers en soies de la ville de Paris, Paris.
Société de secours mutuels et de retraites du Grand Bazar de la rue de Rennes, Paris.
Union mutualiste des cantons de Roubaix, Roubaix (Nord).
Union des sociétés de secours mutuels et de retraites de l'arrondissement de Pontoise, Le Raincy (Seine-et-Oise).

Mentions honorables.

Caisse des veuves et orphelins des *Vétérans des armées de terre et de mer*, Paris.
La Goutte d'or, Société nationale de secours en cas d'infirmité et d'assurance mutuelle au décès, Toulouse.
Rey (Alexandre), Lyon.
Société des Auxiliaires aux recettes de la succursale de la Banque de France à Lyon, Lyon.
Société de prévoyance des Ouvriers de l'imprimerie des billets de la Banque de France, Paris.
Société de prévoyance dotale des Enfants du personnel de la Banque de France, Paris.
Société de prévoyance du Personnel de l'usine de la Banque de France, Paris.
Société de secours mutuels de Boursonne (Oise).
Thomas (L.-J.), Paris.

Classe 109-B.

Sociétés d'assurance. — Caisses d'épargne.

(Groupe XVI.)

Hors concours (Membres du Jury).

Cerise (Baron), Paris.
Lesear (Félix), Paris.
Matignon, Paris.
Mayer (Paul), Paris.
Paulet, Paris.

Grands prix.

Bellom, Paris.
Caisse d'épargne et de prévoyance de Paris, Paris.
Caisse d'épargne et de prévoyance du Rhône.
Caisse nationale d'épargne postale, Paris.
Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, Paris.
Comité des Compagnies d'assurances françaises sur la vie, Paris.
Exposition collective des Compagnies ou Sociétés françaises d'assurances sur la vie, Paris.
Exposition collective des Sociétés mutuelles et Compagnies anonymes d'assurances contre l'incendie, Paris.
Institut des actuaires français, Paris.
Lefort, Paris.
Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale : Direction de l'Assurance et de la Prévoyance sociale (Assurances contre les accidents du travail et sur la Vie), Paris.
Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale : Direction de l'Assurance et de la Prévoyance sociale (Caisses d'épargne), Paris.
Exposition collective des Sociétés d'assurances mutuelles contre la responsabilité des accidents du travail, Paris.
La Mutuelle de France et des Colonies, Lyon.
Syndicat des Compagnies françaises d'assurances à primes fixes contre les accidents, Paris.
Syndicat général de garantie du Bâtiment et des Travaux publics contre les accidents du travail, Paris.

Diplômes d'honneur.

Caisse d'épargne et de prévoyance de Reims (Marne).
Agence pour la France de la Compagnie *Le Gresham* Paris.
Société anonyme des Hauts-Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson, Pont à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).

Classes 111-112.

Hygiène. — Assistance publique et bienfaisance privée.

(Groupe XVI.)

Hors concours (Membres du Jury).

Alphen Salvador (Mme), Paris.
Cheysson (Émile), Paris.
Dreyfus (Ferdinand), Paris.
Fuster, Courbevoie (Seine).
Louiche-Desfontaines, Paris.
Van Brock, Paris.

Hors concours (par application de la Convention).

Association Valentin Haüy pour le bien des aveugles, Paris.
Bliaut, Paris.

Grands prix.

Alliance d'hygiène sociale, Paris.
Association catholique des œuvres de protection de jeunes filles, Paris.
Association centrale française contre la tuberculose, Paris.
Atelier, refuge, colonie agricole et patronage de Rouen (Seine-Inférieure).
Colonie agricole de Mettray, Paris.
Comité de défense des enfants traduits en justice, Paris.
Comité marseillais de défense des enfants traduits en justice, Marseille.
Comité national des Congrès d'assistance, Paris.
Département de la Seine (Direction des Affaires départementales) : Institution d'hygiène et d'assistance.
École professionnelle d'assistance aux malades, Paris.
Institut Pasteur de Paris.
Landouzy (Dr), Paris.
La Pouponnière, Paris.
Ligue nationale contre l'alcoolisme, Paris.
Ministère de la Guerre : Direction du service de santé, Paris.
Ministère de l'Intérieur : Direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, Paris.
Œuvres antialcooliques des Vosges, Thaon (Vosges).
Œuvre des bains-douches, Bordeaux.
Œuvre libératrice : Société de préservation et de relèvement pour les jeunes filles, Paris.
Œuvre des libérées de Saint-Lazare, Paris.
Œuvre de la tuberculose humaine, Paris.
Office central des œuvres de bienfaisance, Paris.
Préservation de l'Enfance contre la tuberculose, Paris.
Société des Crèches, Paris.
Société générale des prisons, Paris.
Société générale pour le patronage des libérés, Paris.
Société internationale pour l'étude des questions d'assistance, Paris.
Société d'allaitement maternel, Paris.
Société de patronage des prisonniers libérés protestants et Maison de travail, Paris.
Société de protection des engagés volontaires, Paris.
Société de secours aux familles des marins pêcheurs naufragés, Paris.
Touring-Club de France, Paris.
Union d'assistance par le travail du XVIe arrondissement, Paris.
Union chrétienne de jeunes gens de Paris, Paris.
Union des colonies de vacances et œuvres du grand air, Paris.
Union française pour le sauvetage de l'enfance, Paris.
Union internationale des amies de la jeune fille, Paris.
Union des Sociétés de patronage de France, Paris.
Ville de Paris (Direction des Affaires municipales) : Institutions d'hygiène et d'assistance.
Ville de Paris : Direction de l'Assistance publique, Paris.
Ville de Paris (Préfecture de Police) : Institutions d'hygiène et d'assistance.

Diplômes d'honneur.

Asile Saint-Léonard, Couzon (Rhône).
Bazar de la Charité, Musée de la Charité et Union charitable et sociale, Paris (Fondation Comte Bruneel).
Comité de la Société des ateliers d'aveugles, Paris.
Conseil national des femmes françaises, Paris.
La Croix Blanche (Société antialcoolique), Paris.
Ligue populaire pour le repos du dimanche.
Mme Pégard (Congrès international des Œuvres et Institutions féminines), Paris.
Maison de travail de Thiais (Seine).
Œuvre de bienfaisance fondée à Belleville par miss de Broen, Paris.
Œuvre des crèches parisiennes, Paris.
Œuvre des enfants tuberculeux d'Ormesson, Paris.
Œuvre nouvelle des crèches parisiennes, Paris.
Œuvre des Orphelins de la Préfecture de police, Paris.
Œuvre des tuberculeux adultes de Paris, Paris.

Patronage des détenues et des libérées, Paris.
Pouponnat maternel de la parfumerie Klotz et C[ie], Paris.
Sanatorium de Bligny.
Société amicale de bienfaisance (M[me] Weill), Paris.
Société antialcoolique des agents de chemins de fer, Paris.
Société antiesclavagiste, Paris.
Société française de tempérance La *Croix-Bleue*, Paris.
Société pour le patronage des jeunes détenus et des jeunes libérés de la Seine, Paris.
Société protectrice de l'enfance, Paris.
Société de patronage des libérés et des enfants moralement abandonnés du Nord. Lille (Nord).
Société de patronage des prisonniers libérés de Bordeaux.
Société des visiteurs pour le relèvement des familles malheureuses, Paris.
Union d'assistance par le travail du VI[e] arrondissement, Paris.

Médailles d'or.

Abri de l'enfance, Paris.
Assistance maternelle et infantile de Plaisance, Paris.
Comité d'études et de patronage pour l'amélioration du sort des marins pêcheurs, Paris.
Comité havrais de défense des enfants traduits en justice, Le Havre.
Crèche de la Bastide, Bordeaux.
École des mères, Paris.
L'Enfant, revue mensuelle, Paris.
Le Foyer de l'ouvrière, Paris.
Le Foyer maternel, Paris.
La Goutte de lait, Fécamp (Seine-Inférieure).
Ligue française des mères de famille, Paris.
Œuvre d'assistance par le travail, Fontainebleau (S ine-et-Marne).
Œuvre bordelaise de l'assistance par le travail, Bordeaux.
Œuvre des colonies scolaires de vacances, Paris.
Œuvre des maisons de famille pour jeunes filles isolées, Paris.
Œuvre de propagande scientifique et pratique (L'Enseignement à la caserne), Fontaines-Saint-Martin (Rhône).
Patronage des écoles communales de Dupaty, Bordeaux.
Société antituberculeuse de l'enseignement primaire de la Seine, Paris.
Société de patronage des jeunes adultes, Paris.
Union catholique de la Gironde, Bordeaux.
Union familiale, Paris.
Union française de Bruxelles.

Médailles d'argent.

Charité maternelle, Paris.
Dispensaire de la protection mutuelle des chemins de fer français et des colonies, Paris.
Fondation Félix Barrouin, Paris.
Œuvre des jardins scolaires d'expérience, Bordeaux.
Œuvre des layettes, Paris.
Œuvre du vêtement de l'écolier, Paris.
Patronage des prisonnières libérées, Bordeaux.
Sachet (M.), Grenoble (Isère).
Société amicale d'études des bureaux de bienfaisance de Paris.
Union amicale des enfants de la Seine, Paris.

Médaille de bronze.

Comité de la soupe populaire des Ternes, Paris.

Classe 111

Hygiène.

(Groupe XVI-B.)

Hors concours (Membres du jury).

Corbeil (Albert), Paris.
Legros (Georges), Paris.

Grands prix.

De Frise (Henry), Paris.
Département de la Seine : Direction des Affaires départementales.
Desgorges, Chartres (Eure-et-Loir).
Le Garrec, Paris.
Méran frères, Paris.
Société générale d'Épuration et d'Assainissement, Paris.
Toisoul-Fradet, Paris.
Touring-Club, Paris.
Ville de Paris : Bureau d'hygiène.
Ville de Paris : Direction des Affaires municipales.
Ville de Paris : Laboratoire municipal de chimie de la Préfecture de Police.
Ville de Paris : Service des eaux et de l'assainissement.
Ville de Paris : Services d'hygiène de la Préfecture de Police.

Diplômes d'honneur.

Kestner, Lille (Nord).
Mantelet, Paris.
Rey, Paris.

Médailles d'or.

Arnould, Paris.
Baudry et Cie, Paris.
Maisonneuve, Paris.

Médailles d'argent.

Picot, Paris.
Prost, Paris.

Médaille de bronze.

Saba, Carcassonne (Aude).

Classe 113.

Procédés de colonisation.

(Groupe XVII.)

Hors concours (membres du jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Comité de propagande de l'Afrique occidentale française *(Emile Plot)*, Paris.
Comité national des Expositions coloniales, *(Saint-Germmain)*, Paris.
Jourdan (Adolphe), Alger (Algérie).
L'Africaine (J.-L. Brunet), Paris.
La Dépêche coloniale illustrée (J.-P- Trouillet), Paris.
La Dépêche coloniale, quotidienne (J.-P. Trouillet), Paris.
La Mode des deux spécialités (Brunet fils), Paris.
Ligue coloniale française *(J.-L. Brunet)*., Paris.
Lordereau (Gabriel), Lyon.
Société nationale d'encouragement au bien *(Alfred Conscience)*, Paris.

Hors concours (Services officiels).

Circonscription forestière de la Cochinchine.
Direction de l'agriculture, des forêts et du commerce de l'Indo-Chine.
Direction de l'agriculture, du commerce et de la colonisation, Tunis.
Direction de l'agriculture, Tananarive (Madagascar)
Direction des antiquités et arts, Tunis.
Direction générale des travaux publics de l'Indo-Chine.
Ecole supérieure d'agriculture coloniale, Nogent-sur-Marne.
El Mobacher.
Gouvernement de la Côte d'Ivoire.
Gouvernement de la Guinée.
Gouvernement du Dahomey.
Gouvernement du Haut-Sénégal-Niger.
Gouvernement du Sénégal.
Gouvernement général de l'Afrique occidentale française.
Gouvernement général de l'Algérie, Alger.
Inspection de l'agriculture du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française.
Inspection des postes et télégraphes de l'Afrique occidentale française.
Inspection des travaux publics de l'Afrique occidentale française.
Inspection générale des travaux publics, Paris.
Inspection générale du Service de santé, Paris.
Jardin botanique de Saigon, Saigon.
Jardin colonial, Nogent-sur-Marne.
Ministère de la Guerre, Direction du Service de santé militaire, Paris.
Musée agricole, commercial et industriel, Hanoï.
Musée des antiquités algériennes et d'art musulman, Alger.
Office colonial, Paris.
Office des postes et des télégraphes, Tunis.
Office du Gouvernement général de l'Algérie, Paris.
Province de Lao-Kay, Tonkin.
Province de Tuyen-Quang, Tonkin.
Service des douanes du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française.
Service des finances du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française.
Service géographique de l'Indo-Chine.
Service géographique du Ministère des Colonies, Paris.
Service local d'agriculture de Cochinchine.
Service local d'agriculture du Cambodge.
Station séricicole de Manisana, Tananarive.
Territoire militaire de Ha-Giang.

Grands prix.

Annuaire du Commerce Didot-Bottin, Paris.
Association cotonnière coloniale, Paris.
Association polytechnique pour le développement de l'instruction populaire, Paris.
Banque de l'Afrique occidentale. Paris.
Bernays (Émile), Paris.
Collectivité du Syndicat de la presse coloniale.
En participation :
Annuaire de la Cochinchine.

Annuaire du Cambodge.
Bulletin de l'Association cotonnière coloniale.
Bulletin de la Chambre de commerce de Saigon.
Bulletin de la Chambre des négociants commissionnaires et du commerce extérieur.
Bulletin de l'Œuvre coloniale des Femmes françaises.
Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Paris.
Bulletin de la Société de Géographie de Marseille.
Bulletin des Renseignements coloniaux.
Bulletin du Comité de l'Asie française.
Bulletin du Comité national des Expositions coloniales.
Bulletin du commerce de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides.
Journal d'Agriculture tropicale.
Journal de l'île de la Réunion.
Journal des Colonies.
Journal des Voyages.
Journal officiel de la colonie du Dahomey.
Journal officiel de Madagascar.
Journal officiel de la Guinée française.
Journal officiel du protectorat de la côte des Somalis.
Feuille de renseignements du Ministère des Colonies.
La Calédonie.
L'Action coloniale française.
La Colonisation française.
La Démocratie, Pointe-à-Pitre.
La Dépêche de Madagascar.
La Dépêche marocaine.
La Finance coloniale.
La France coloniale.
La France colonisatrice.
La France de demain.
La Géographie.
La Guadeloupe.
La Guêpe, Cayenne.
La Patrie créole.
La politique coloniale quotidienne.
La Presse coloniale, quotidienne.
La Presse indo-chinoise.
La politique indo-chinoise.
La Quinzaine coloniale.
La Revue coloniale.
L'Asie française
La Sucrerie indigène et coloniale.
La Tribune des colonies et des pays de protectorat.
La Tribune indo-chinoise.
L'Avenir du Tonkin.
La Vie coloniale.
Le Bon Droit
L'Écho de Chine.
L'Écho du Dahomey.
L'Écho de Madagascar.
L'Écho de Saigon.
L'Écho du Tonkin.
Le Citoyen, Basse-Terre.
Le Colon, Saigon.
Le Colonial. Paris.
Le Courrier d'Extrême-Orient.
Le Courrier de la Guadeloupe.
Le Courrier d'Haïphong.
Le Courrier saigonnais.
L'Égalité, Saint-Denis (Réunion).
L'Émancipation, Pointe-à-Pitre.
Le Globe Trotter.
Le Libéral de l'Inde française.
Le Maroc français.
Le Midi colonial.
Le mois colonial et maritime.
Le Moniteur des colonies.
Le Moniteur des provinces, Saigon.
Le Moniteur officiel du Commerce.
Le Pavillon français.
Le Petit courrier de Tananarive.
Le Peuple, Cayenne.
Le Progrès, Pondichéry.
Le Prolétaire, Fort-de-France.
Le Républicain, Nouméa.
Le Réveil social, Basse-Terre.
Les Actualités diplomatiques et coloniales.
Les Annales coloniales.
Les Annales diplomatiques et consulaires.
Les Missions catholiques.
Le Tour du Monde.
L'Exposition française.
L'Indépendance tonkinoise.
L'Indo-Chine.
L'Opinion, Fort-de-France.
L'Opinion, Saigon.
L'Union démocratique, Fort-de-France.
Questions diplomatiques et coloniales.
Revue commerciale de Bordeaux.
Revue des questions extérieures.
Revue française de l'étranger et des colonies.
Revue minière de Madagascar.
Union républicaine de l'Inde française.
De la Nézière, Paris.
La Colonisation française, Paris.
La Dépêche algérienne.
La Dépêche tunisienne.
L'Écho d'Oran.
Société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord, Alger.
Société républicaine des conférences populaires, Paris.
Vivien (Paul), Paris.

Diplômes d'honneur.

Bouvier et Tournier, Paris.
Comité d'hivernage de Tunis et de la Tunisie. Tunis.

Chambre consultative mixte de commerce et d'agriculture de l'Annam.
Comité des Congrès coloniaux français. Paris.
Comité de la mutualité coloniale et des pays de protectorat. Paris.
Fontana (Pierre).
Journal général de l'Algérie et de la Tunisie.
La Mode Illustrée, Paris.
Penant (Eugène), Paris.
Pinchon (E.), Noyon.
Société académique de comptabilité, Paris.
Société antiesclavagiste de France, Paris.
Urbaine-Incendie, Paris.

Médailles d'or.

Bernard (Eugène), Paris.
Boccara père et fils, Tunis.
Brochard, Paris.
Cesbron, Paris.
Césari (Jules), Paris.
Cézard (A.), Paris.
Challamel, Paris.
Garnier (Georges), Paris.
Laffage (Antonin), Tunis.
Laffite (Mme) Paris.
L'Afrique du Nord illustrée.
Larose, Paris.
Lecore-Carpentier *(Indicateur tunisien)*, Tunis.
Noiré, Mustapha-Alger.
Office tunisien d'hivernage et de colonisation, Paris.
Pavia (Désiré-Jean), Tunis.
Ruffin (Georges), Paris.
Section tunisienne de la Société de Géographie commerciale de Paris, Tunis.
Vassel (Eusèbe), Maxula-Radès (Tunisie).

Médailles d'argent.

Carlier de Lanstheere, Paris.
Compagnie des eaux thermales du domaine de Korbous.
Delahogue frères, Paris.
De Mazières (Marc), Tunis.
Hyam (Joseph), Alger.
Kaoukeb-Ifrikia.
Le Cri de Tunis.
Moliner-Violle, Alger.
Société amicale de Secours mutuels de la céramique et de la verrerie, Paris.
Société populaire des Beaux-Arts, Paris.

Médailles de bronze.

Agence tunisienne d'affichage, Tunis.
Hamelin (Maurice), Paris.
Institut des Hautes Etudes, Paris.
La Réassurance centrale, Paris.
Mutualité française, Paris.

Mentions honorables.

Bonura (Nicolàs), Tunis.
Penciolelli (J).

Classe 114.

Matériel colonial.

(Groupe XVII.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Etablissements Decauville (*Émile Cahen*), Paris.
Ellissen (Robert), Paris.
Hersent (J. et G.) (*J. Hersent*), Paris.
Petit (Théo), Paris.
Picard (Charles-Gaston), Paris.
Société française des téléphones système Berliner (*G. Schwob*), Paris.

Hors concours (Services officiels).

Chemin de fer de la Côte d'Ivoire.
Chemins de fer de l'État, Paris.
Chemin de fer de Dakar à Saint-Louis.
Chemin de fer de Guinée.
Chemin de fer du Haut-Sénégal-Niger.
Chemin de fer du Dahomey.
Chemin de fer de Thiès à Kayes.
Direction générale des travaux publics, Tunisie.
Province de Kien-An.

Grands Prix.

Baume et Marpent, Paris.
Chemins de fer P.-L.-M, Paris.
Compagnie Bône-Guelma et prolongements, Paris.
Compagnie française de matériel de chemins de fer, Ivry-Port (Seine).
Compagnie générale transatlantique, Paris.
Corpet-Louvet, Paris.
Fontaine (A.-R.) (Société française de distilleries de l'Indo-Chine), Hanoï.
Gillet (Émile), Paris.

Lavezzari (Maurice), Paris.
Lefebvre (Charles), Paris.
Rupalley et Cie, Paris.
Richard (Jules), Paris.

Diplômes d'honneur.

Assire (Compagnie des constructions démontables et hygiéniques), Paris.
Bérault (Émile), Paris.
Devès et Chaumet, Bordeaux.
Siffert (Louis), Bois-le-Roi (Seine-et-Marne).
Weidknecht, Paris.

Médailles d'or.

Barbet (Société du port de Rosario), Paris.
Le Sauvage et ses fils, Arles.
Pétolat, Dijon.
Société générale d'Installations, Paris.

Médaille d'argent.

Odent (Louis) (Compagnie des Magasins et appontements du Dahomey), Paris.

Classe 115-A.

Produits destinés à l'exportation et produits manufacturés aux colonies.

(Groupe XVII.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Benoiston et Cie (*E. Lefèvre*), Paris.
Berr (Paul et René) (*Paul Berr*), Oran.
Bessonnat et Cie (*Léon Bessonnat*), Paris.
Chanel et Cie (*Claude Chanel*), Paris.
Chaumet (Julien), Paris.
Chevron (Maurice), Paris.
Compagnie de fabrication française du papier manufacturé (*Salomon Hirsch*), Le Parc-Saint-Maur.
Désumeur (J. et Cie) (*Jules Desmeur*), Paris.
Établissements Richard et Muller (*M. Kripleber*), Paris.
Fettu (Eugène), Paris.
Philippe, Viallar et Cie (*Pierre Viallar*), Paris.
Rivage (Denis), Paris.
Roger et Gallet (*M. Pellerin*), Paris.
Schwob (Edmond), Paris.
Société cotonnière d'Indo-Chine (*M. Hanhart*), Paris.
Société du Bouillon Kub (*M. Couelle*), Paris.

Brasserie Algérienne (*J.-J. Wohlhuter*), Paris (cl. 62).
Brunet fils, Paris (cl. 113).
Célestin (Jacques), Choisy-le-Roi.
Haviland (Th.) (*H. de Luze*), Paris (cl. 72).
Leprince (Dr Maurice), Paris (cl. 53).
Lequeux, Châlons-sur-Marne (cl. 60).
Potin et Cie (*Julien Potin*), Paris (cl. 59).

Hors concours (Services officiels).

Institut Pasteur de Nha-Trang.
Province de Bac-Kan.
Province de Binh-Dinh.
Province de Hatien.
Province de Kompong-Chan.
Province de Kompong-Ghhnang.
Province de Thu-dau-Mot.

Grands prix.

Chaubet (Jules), président de la Société Caussemille jeune et Cie, et Roche et Cie, Paris.
Féron (G.), Paris.
Fraenckel-Blin, Elbeuf.
Grunwaldt (P.-M.), Paris.
Louyot, Paris.
Plateau, Paris.
Ribeaucourt (E.), Roubaix.
Schmit (A.), Paris.
Schwob frères, Héricourt.
Védrine (A.), Courbevoie.

Diplômes d'honneur.

Gremy, Paris.
Migeon (Vve), Paris.

Médailles d'or.

Barrère (Maurice), Paris.
Ben Aben (Mme Luce), Alger.
Bessaud (A.), Reims.
Despinoix (C.), Paris.
Dieulefils, Hanoï.
Établissements Milliard, Levallois-Perret.
Favreau (Léopold), Ozillac.

Fritsch du Val (Frédéric), Le Bouscat-Bordeaux.
Leportier, Madagascar.
Mougin (Dr), Paris.
Société d'importation coloniale, Orléans.
Ruch, Pantin.

Médailles d'argent.

Asseraf (E.), Paris.
Caron, Paris.

Médailles de bronze.

Baradat (A.), Paris.
Frey, Paris.
Mandonnet (L.), Paris.
Nguyen-Diuh-Phat, Hanoï.
Passignat, Hanoï.
Toledano, Paris.

Classe 115-B.

Produits des Colonies.

(Groupe XVII.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Algérie.

Besson (Georges), Aïn-Bessem.
Bories (Henri), Mostaganem.
Carrafang (Pierre), Saïda.
Clouet des Perruches (Paul), Medjez Amar.
Fabre (Joseph), Nemours et Paris.
Ferrouillat frères (*P. Ferrouillat*), Oued-Marsa.
École d'Agriculture de Philippeville et Société colonnière de Philippeville (*M. Godard*), Philippeville.
Grellet (*Claude Grellet*), Kouba.
Guiraud (Pierre), Alger.
Établissements O. Décugis (*Lageat*), Alger et Londres.
Lung frères (*F. Lung*), Alger.
Martin (Louis), Mascara.
Martin (Victor), Constantine.
Mélia frères (*G. Mélia*), Alger.
Ricome (Jules), Margueritte-Alger.
Tartavez (Lucien), Mascara.
Domaine d'Hamia et Société vinicole d'Algérie (*A. Trottin*), Alger.

Tunisie.

Guillemard (Robert), Sousse.
Prouvost (Édouard), Roubaix.
Savignon (Henri) fils, Bir-Kassa.

Palais des Colonies.

Bertrand (L.-V.), Constantine.
Bougenot (E.-L.), Paris.
Gradis (David) et fils, Paris.
Molière (Paul), Constantine.

Hors concours (Services officiels).

Indo-Chine.

Station séricicole de Nanisana.
Territoire militaire de Hagrang.

Palais des colonies.

Direction de l'Agriculture, Madagascar.
Jardin colonial, Nogent-sur-Marne.

Hors concours (par application de la Convention).

Cabassot (Emmanuel), Mascara.
Comice agricole de Bougie.
Comice agricole de Médéa.
Comice agricole de la région de Souk-Ahras.
Dervillé et Cie, Paris.
Société d'agriculture du département d'Oran.
Syndicat agricole de la région du Zaccar, Miliana.
Syndicat des colonies d'Akbou et des oléiculteurs de Kabylie, Akbou.
Syndicat professionnel agricole de Sidi-bel-Abbès.
Syndicat professionnel agricole et viticole de Mascara.

Grands prix.

Algérie.

Averseng (Veuve), El Affroun.
Barnaud et Bénejean, Bougie.
Ben Ali Cherif, Akbou.
Cantini (Marnis), Marseille.
Chevalier (Omer), Sétif.
Climent et Cie, Alger.
Comice agricole de Philippeville.
Comice agricole du Sahel, Douéra.
Comice agricole et Syndicat des agriculteurs, Guelma.

Comice et Syndicat agricoles de Sétif.
Dollfus (Jules).
École de broderies de Mme Ben-Aben, Alger.
Jobez (Emmanuel), Changarnier.
Keime (Eugène), Eckmühl-Oran.
Lamairesse (Georges), Bou-Yersen (Alger).
Lamur (Louis), Oran.
Lavie (Marcel) et Cie, Héliopolis.
Manufacture des tapis algériens, Alger.
Maréchal (Justin), Sidi-bel-Abbès.
Mary (Jean), Tlemcen.
Narbonne, Hussein-Dey.
Picot (Émile), Aïn-Kerma.
Société d'agriculture de Constantine.
Société anonyme des lièges des Hamandas et de la petite Kabylie.
Société des allumettes Caussemille jeune et Cie et Roche et Cie, Alger et Bône.
Syndicat agricole et viticole de l'arrondissement de Tlemcen.
Syndicat commercial et industriel du département d'Oran.
Syndicat professionnel agricole de Mostaganem.
Théeus (J.) neveu, Oran.

Tunisie.

Bena et Cie, Sfax.
Compagnie des phosphates et du chemin de fer de Gafsa.
Crété (Maurice) et Cie, Crétéville.
Médina (de), Monastir.
Potin (Paul), Potinville.
Reclus et Guignard, Tunis.
Société des olivettes du Maïana, Tebourba.

Indo-Chine.

Ascoli, Saigon.
Delignon, Qui-Nhon.
Société française de distillerie de l'Indo-Chine, Hanoï.

Palais des colonies.

Clerc (Fernand), Vanves (Seine).
Coulon (Anatole), Bordeaux.
Delignon (Lucien), Paris et Qui-Nhon.
Fould et Cie, Paris.
Hayot (Simon), Petit-Bourg (Martinique).

Diplômes d'honneur.

Algérie.

Abd el Kader ben Turqui, Alger.
Association cotonnière coloniale de Saint-Eugène (Oran).
Bardoux-Keller et Pernin, Sidi-Chami.
Barrot (Raymond), Philippeville.
Bataille (Veuve), Akbou.
Bernard et Lopez, Saint-Denis-du-Sig.
Bertagna (Dominique), Bône.
Bertrand (Adrien), Miliana.
Bocquillon (Louis), Philippeville.
Boisset (Louis), Médéa.
Borel (Charles), Oued-Amizour.
Borgeaud (Alfred), Alger.
Boujol frères, Héliopolis.
Callot (Jules), Pélissier.
Carez (Léon), Bougie.
Cazeneuve-Dieudonné, Aïn-Smara.
Chanay (F. de), Oued-Marsa.
Charpentier (Alphonse), Oued-Amizour.
Clerc (Élie), Aïn-Tedeles.
Comice agricole de Batna.
Comice agricole de Bône.
Comice agricole de Boufarik, Boufarik.
Comice agricole de Kolia.
Comice agricole de Marengo.
Comice agricole des Arib, Aïn-Bessem.
Comice agricole de Tizi-Ouzou.
Comice régional agricole de Mouzaïaville.
Commune mixte de Barika.
Compagnie genevoise des compagnies suisses de Sétif.
Crédit Foncier de France (Domaine de l'Habra et de la Macta).
Daboussy (Ferdinand), Boufarik.
De Blaye, Aïn-Bessem.
Delaunay (Augustin), Saighr-Molea.
Degrom et Humblot, Mouzaïaville.
Delrieu, Kroubs.
Desarbres (Léon), Koléa.
Dufour (Charles), Bougie.
Durand-Palerme (Dr Ed.), Desaix.
Durand (Pierre), Aïn-Bessem.
École de broderies indigènes de Mme Saucerotte, Constantine.
Escudier père et fils, Saint-Denis-du-Sig.
Fournier (Camille), Khenchale.
Fournil frères, Saint-Hippolyte.
Gadan (Charles), Bône.
Gazaniol (Louis), Oran.
Giraud (Louis), Oran.
Gouaillardou (Jean), Cacheron.
Grasset, Tlemcen.
Grohens (Rodolphe) et Cie, El-Kseur.
Hémery fils et Lane Fox, Birmandreis.
Huc (Louis), Oran.
Humblot (Gabriel), Mouzaïaville.
Jean (Veuve), Tlemcen.
Jobert (Gustave), Mostaganem.
Langlois, Alger.
Launet (Jean), Sidi-Bel-Abbès.

Leenhart Bazile, Oran.
Leroy (Jean), Douéra.
Les fils de J. Chebat, Alger.
Liore et Cie, Cheragas.
Marill et Laverny, Alger.
Masselot (Alphonse), Ichon Tazmalt.
Mateu (Louis), Loverdo.
Mathiss (Léon), Mostaganem.
Metz (de), Lamoricière.
Monniot (Veuve), Marengo.
Mouchot (Henri), Sonis.
Perez (Henri), Oran.
Pleron (René), Oued-Amizour.
Pradel (Jean), Oran.
Richaud (Auguste), Akbou.
Sacerdote (Henri), Sidi-Bel-Abbès.
Sardon (J.-B.), Biskra.
Sèbe (Achille), Sétif.
Société des mines de Sekiet-Sidi-Youssef.
Société d'exploitations forestières, Magenta.
Soupireau, Alger.
Suandeau (Calixte), Sidi-Bel-Abbès.
Sylvestre (François), Médéa.
Syndicat agricole de la région de Bordj-bou-Arreridj.
Syndicat commercial algérien, Alger.
Tartavez (Auguste), Oran.
Tavel (Alfred), Oued-Amizour.
Thomas frères, Héliopolis.
Tores (Joseph), Rouiba.
Thesmar (Léon), Lamoricière.
Vidal (François), Douéra.
Vitaux (Fernand), Meurad.

Tunisie.

Association agricole de la Tunisie, Tunis.
Aubry frères et Coanet, Ras-Tabia.
Benattar et Cie, Tunis.
Chaffard et Cie, Tunis.
Charmetan (Claude), Mornag.
Collectivité des petits propriétaires de M'Rira.
Glandut, Sfax.
Lemaitre (Alexis), Saint-Joseph-du-Tibar.
Memmi (Georges), Soliman.
Moatti (Joseph), Sousse.
Société des phosphates tunisiens.
Société du domaine de Megrine, Mégrine.
Société franco-africaine.
Truelle, Bou-Nouara.
Vincent (Gustave), Tebourba.
Vood (Sir Richard), Ras-Tabia.

Indo-Chine.

Berthet, Saïgon.
Dao Houng Mai, Hanoï.
Société de sériciculture et des filatures de soie de l'Indo-Chine, Nam-Dinh.
Société forestière de l'Annam, Ben-Thuy.
Union commerciale indo-chinoise, Hanoï.

Palais des colonies.

Belon (Vve), Saint-Denis-du-Sig.
Chatel (Edmond), Paris.
Chevalier (Henri), Paris.
Sallandrouze de Lamornaix, Paris.

Médailles d'or.

Algérie.

Alban (Léon), Bône.
Alfonsi, Alger.
Allat (Vve), Bourkika.
Amilhac (Louis), Douéra.
Amoriq (Eugène), Télagh.
Arambourg (Pierre), Oran.
Barbaud, Tazmalt.
Barbe (Charles), Bréa.
Barthe (Laurent), Tlemcen.
Barthe (Michel), Bréa.
Barthet (Joseph), Tizi-Ouzou.
Bastien (Veuve), Miliana.
Beaugier (Ferdinand), Tizi-Ouzou.
Bedouin (Jean), Mansourah.
Bénard (Georges), Rivet.
Benoit et Lévy, Alger.
Bentayou (Veuve Pierre), Oran.
Bérard (Jean), Lodi.
Blazy (Jules), Mascara.
Bonnefoy (Maurice), Aïn-Smara.
Bonnemains (Ferdinand) fils, Tizi-Ouzou.
Bonnet frères, Sidi-bel-Abbès.
Bonnaud (Marie), Bosquet.
Borgeaud (Jules), Alger.
Bouisson, Constantine.
Bourgade (Guillaume), Sidi-bel-Abbès.
Boutier (Eugène), Tassin.
Brette (Auguste), Mansourah.
Brière (Ferdinand) jeune, Saint-Cloud.
Brunet (Charles), Alger.
Bugnot, Akbou.
Buthion (François), Dupleix.
Calmels (Albert), Arzew.
Cambon (Louis-Étienne), Telagh.
Cantier (Antoine), Aïn-Bessem.
Caumeil frères, Taher.
Cazaubon, Bougie.
Cazenave (François), Tlemcen.
Ceragioli (Flavio), Souk-Ahras.

Champagne et Cie, Biskra.
Chesnard de Sorbay, Aïn-ben-Osman.
Chollet (Émile), Aïn-Arnal.
Clady (Joseph), Mascara.
Clairefond (François), Mostaganem.
Clot (Auguste), Tipaza.
Cochet (Georges), Bréa.
Combel (Urbain), Aïn-Tedelès.
Combes (Pierre), Loverdo.
Comice agricole de l'est de la Mitidja.
Constans (Auguste), Haussonvilliers.
Cosman et Cie, Mostaganem.
Coste (Ernest), Aïn-Bessem.
Crespo (Ramon), Sidi-bel-Abbès.
Croise (Veuve Léopold), Azazga.
Cros (Dr), Mascara.
Crozals père et fils, Oran.
Dahan (Isaac), Oran.
De Harven frères, Alger.
Delonca (Joseph-Crescent), Mascara.
Deloupy (André), Saint-Denis-du-Sig.
Demange de Subligny, Tekteka-Koléa.
Demangeat (Lionel), El Achour.
Demangeat (Lucien), Berrouaghia.
Desbats (Jean), Taher.
Deyron (Léon), Souk-Ahras.
Domaine des Hamyans (Sacerdotte et Conquy), Saint-Leu.
Doudey (Nicolas), Aïn-Bessem.
Dozzi (Jean), Douéra.
Dressayre (Léon), Tlemcen.
Drevot (Louis), Les Trembles.
Drezet (Louis), Souk-Ahras.
Dru (Camille), Mondovi.
Dubart (Casimir), Zarouria.
Dubœuf (Charles), Aïn-Bessem.
Duchêne-Murallaz (Vve), Saïghr-Koléa.
Duchon (Louis), Koléa.
Ducousso (Félix), Alger.
Duranthon (Raymond), Douéra.
Duroux (Jean), Rouiba.
École professionnelle indigène des tapis de Tlemcen (Mlles Anna et Marie Saeton).
Estève (François), Détrié.
Etablissements Porcher, Paris.
Fabreguettes (Gabriel), Alger.
Factorerie générale de Kabylie, Bougie.
Fayolle du Moustier, Oued-el-Alleug.
Fernandez (Pédro), Sidi-bel-Abbès.
Flouttard (Veuve), Ben-Chicao.
Foucher (Sylvain), Médéa.
Foulon (Alexandre), Ben-Chicao.
Ganay (comte de), Philippeville.
Gandoin (Nicolas), Tessalah.
Gauthier (Charles), Margueritte.
Gazaniol (Antoine), Sidi-bel-Abbès.
Gazaniol (Veuve Raphaël), Sidi-Daho.
Geghre (Théodore), Mascara.
Geolle (Eugène), Sonis.
Germain (Prosper), Galbois.
Gilles (Étienne), Rio-Salado.
Gouf (Louis), Sidi-bel-Abbès.
Govignon (Mme Juliette), Saint-Lucien.
Grima (Laurent), Alger.
Grima (Salvator) et François frères, Philippeville.
Haberer (Jules), Sidi-Jacoub.
Heintz (Eugène), Mascara.
Héritiers Trémaux, Tipaza.
Hernandez (Joseph), Arzew.
Houdou frères, Oran.
Houvert, Hendaye.
Huron (Constant), Miliana.
Hussenot (Auguste), Aboukir.
Jamot, Koléa.
Jaubert (Louis-Frédéric), Mostaganem.
Jeanningros (Albert), Mascara.
Jullien et Nicolas, Oued-Marsa.
Kappler (Eugène), Mascara.
Keller (Jules), La Carrière-Romaine.
Lacretelle (Louis), Sidi-bel-Abbès.
Laly (Adolphe), Hamman-Righa.
Lamassoure, Bréa.
Lamporte (Pamphile), Tlemcen.
Langlois (Léon-Ernest), Tiaret.
Legris, Meurad.
Léonard (Léon), Bréa.
Liély (Félix), Tizi-Ouzou.
Liminana frères, Sidi-bel-Abbès.
Lorion frères, Marengo.
Loubière (Léon), Telagh.
Maffre (Amédée), Sidi-bel-Abbès.
Magnas (Jean), Loverdo.
Manduech (Auguste), Detrie.
Manufacture des tapis d'Orient, Alger.
Marcantoni (Léon), Souk-Ahras.
Martin-Saint-Léon (Georges), La Reghia.
Martinolle (Louis), Bréa.
Marty (Guillaume), Ben-Chicao.
Masclaux (Victor), Beni-Amran.
Mathieu (Eugène), Mascara.
Mayère (Auguste), Batna.
Mazoyer (Philippe), Valmy
Mercier (Jean), Tlemcen.
Merlo et Puyon, Tazmalt.
Michaud (Albert), Douéra.
Misset (Alexis), Médéa.
Mogaro (Pierre), Tlemcen.
Montagne (Joseph), Boufarik.
Morety (Édouard), Tlemcen.
Navarro (Joseph), Mostaganem.
Œuvres d'assistance par le travail des ouvroirs d'art indigène (Mme Attanoux), Alger.

Œuvre de la broderie au gourbi, Alger.
Ou Rabah Abderrahmane ben Mahmoud, Oued Amizour.
Ouvroir indigène de Mlle Ventre-Varnier, Koléa.
Parodi (Charles), Bréa.
Parodi (François-Louis), Tlemcen.
Pastorino (Raoul), Oran.
Pessina (Xavier), Mascara.
Petit (Claude), Mascara.
Peyrebesse (Veuve Martin), Oran.
Pfunder, La Soumam.
Pitollet (Charles), Oran.
Plat (Victor), Alger.
Pousseur (Louis), Oran.
Pralin (Émile), Morris.
Raynaud (Auguste), Mascara.
Reale frères, Oran.
Renaud (François), Sidi-bel-Abbès.
Requin (Désiré), Damiette.
Ribard (Adrien), Alger.
Riboulet, Meurad.
Richaud et Touzery, Akbou.
Riquet et Tholance, Allagham.
Robert (Antoine), Sidi-bel-Abbès.
Robert (Paul), Orléansville.
Rochedy (Étienne), Ben-Chicao.
Roucoules (Veuve), Mascara.
Rousset (Louis), Oran.
Rouyer (Paul), Clauzel.
Royer (Jules), Bône.
Saint-Pierre, Oran.
Santini (Michel), Lucet.
Saurin (Paul), Rivoli.
Sauveton (Amédée), Marengo.
Schuch (Philippe), Camp-du-Maréchal.
Sénéclauze (Théodore), Oran.
Société anonyme d'élevage *La ferme algérienne*, Sétif.
Société anonyme des huileries et savonneries algériennes, Mirabeau.
Société concessionnaire des mines de l'Ouenza, Djebel-Ouenza.
Société franco-africaine des pâtes d'Alfa, Medjez.
Soipteur (Georges), Tlemcen.
Soual (Paul), Duzerville.
Syndicat agricole de la région de Tiaret.
Toupry (Édouard), Marengo.
Tourneux (Michel), Oued-Marsa.
Trouin (Auguste), Aïn-Bessem.
Valla (Louis), Médéa.
Vasserot, El Kseur.
Verrier (Émile), Bône.
Vollhardt (Philippe), Aumale.
Weil-Schwetzer, Constantine.

Tunisie.

Avvocato et fils, Sfax.
Belaiche frères, Sousse,
Bennett (F.-M.), Khanguet-el-Hadjadj.
Bergonzo (Dominique), domaine de M'Rira.
Bessis (Charles), Sousse.
Boulakia (S.-C.), Tunis.
Cohen et fils, Sousse.
Champagne et Cie, Tunis.
Compagnie des minerais de fer magnétique de Mokta el-Hadid (Djebel-Djerissa).
Compagnie des phosphates du Dyr, Dyr.
Compagnie royale asturienne des mines.
Daninos (Alfred), Sousse.
Delarue (René-Henri), Tunis.
Ducroquet (Félix), Oudna.
Genevay (Zacharie), Tunis.
Genillon (François), Tunis.
Gérard (Joseph), Sfax.
Gounot (André), Souk-el-Khemis.
Guyot et Cie, Belli.
Houde (Gaston), Khedir-es-Soltane.
Leclerc (Julien), Khanguet.
Licari (G. et E.), Tunis.
Liscia (E. de G.), Tunis.
Loche (Fernand de), M'Zavack.
Lumbroso (Eugène), Madhia.
Marchand, Djilani.
Masson (Alexandre), Moktar.
Portelli (Raphaël), Sfax.
Prouvost (Ernest), domaine de M'Rira.
Société anonyme des minerais de fer du Djebel-Slata et du Djebel Hameima.
Société civile des mines de fer du Nebeur.
Société des domaines de Protville.
Société des fermes françaises de Tunisie.
Société minière du Khanguet.
Société des mines du Djebel Ressas.
Société des salines de Tunisie, Sousse.
Société *La Tunisienne*, Tunis.
Maison Tissier, Nabeul.
Vacherot (Pierre-Charles), Beja.
Waren (Comte de), Mornag.

Indo-Chine.

Barthélémy et de Pourtalis.
Bichot, domaine de Van-Ke.
Chaffanjon et Cie, Cat-Tru.
Cibot, Hanoï.
Derobert et Fiard, Tourane.
Dieulefis, Hanoï.
Duchemin, Tonkin.
Dupuy, Pnom-Penh.
Godard et Sauer, Thay-Nguyen.
Grand-Dufay (Henri), Marseille.

Guillaume frères, Tonkin.
Hoaky, Hanoï.
Lafeuille, Phu-Nho-Quang.
Lejeune frères, Vinh.
Lejeune, Hanoï.
Manufacture de tabacs de l'Indo-Chine, Hanoï.
Maron, Hanoï.
Marquet, Bin-Dinh.
Maurice, Hung-Hoa.
Perrin frères, Tuyen-Quang.
Pham-Van-Khoan, Hanoï.
Remery, Tuyen-Quang.
Vuhong Vinh-Tuy, Hanoï.

Palais des Colonies.

Société d'importation coloniale, Orléans.

Madagascar.

Desgranchamps, Paris.
Ranarivelo, Tananarive.

Médailles d'argent.

Algérie.

Abdessemed Abderrahmane Aïn-el-Ksar.
Acker (Ernest), Médéa.
Albagnac (Léopold), Bône.
Albagnac (Victor), Tabia.
Alberge (Édouard), Sidi-Bel-Abbès.
Anastaze (Émile), Margueritte.
Arsorni et Cie, Mostaganem.
Assaurni et Mariel, Mostaganem.
Astorg (Gaston), Miliana.
Attias (Alexandre), Alger.
Aubian (Joseph), Misserghin.
Aumeran (Léon) et Caciotolo, Philippeville.
Ayme (veuve Jean), Saf-Saf.
Azoubay (Martin), Le Kroub.
Bachir Ben Yorka, Saint-Lucien.
Badens (Jean), Tassin.
Barbier frères, Tessalah.
Barrelier (Benjamin), Oran.
Beauchamp (Alidas de), Desaix.
Beaugier (Gustave), Boghni.
Beaugier (Jean), Boghni.
Benguedir Amara Ben Ahmed, Soukahras.
Benoît-Boudet, Mouzaïaville.
Ben Otman Ali Ben Sghir, Bône.
Bernardy, Orléansville.
Bernardy (Pierre), Mouzaïaville.
Bernault (Baptiste), Douéra.
Beroud (Daniel), Bernelle.
Battaglia Akbou.
Beukritli frères, Mostaganem.
Bezzima (Georges), Guelma.
Blanc et Raynaud, Mouzaïaville.
Blayac (Joseph), Médéa.
Boisnard (Georges), Bône.
Bondurand (Louis), Taher.
Bonnefons (Charles), Mostaganem.
Bonnet (Veuve Paul), Ben-Chicao.
Bonthoux (Cyprien), Aïn-Seynour.
Bordier (Émile), Aumale.
Bossuot (Louis), Chaouchoua.
Boudet (Charles), Marengo.
Bouzar ben Kouider, Lavigerie.
Brame, Mouzaïaville.
Buisine (Henri), Marengo.
Cahuzac (Joseph), Tassin.
Cailleau (Eugène), Ben-Chicao.
Caizergues (Alexandre), Pabssy.
Camy (François), Loverdo.
Cantier (Jacques), Aïn-Bessem.
Causse (Amable), Batha.
Chalons (Julien), Miliana
Chatroux (Pierre), Miliana.
Chiarelli (Adolphe), Philippeville.
Chocon (Lucien), Douéra.
Chollet (Paul), Aïn-Arnat.
Chouillou (André), Oued Amizour.
Clébaut (Hippolyte), Sidi-Bel-Abbès.
Collomb (François), Soukahras.
Comice agricole de Miliana, Affreville.
Comice agricole d'Orléansville.
Compagnie centrale des phosphates, Bordj-R'dir.
Comtesses du Sablon et de Quinsonnas, Oued-Marsa.
Comptoir général de Kabylie (F. Rouscasse, directeur), Bougie.
Conquy (Gaston), Oran.
Cortes (Léon), Médéa.
Couvert (Jules), El-Achour.
Crozet (Jules), Rio-Salado.
Cruchon (Pierre-Alcide), Saint-Arnaud.
Darriet (Xavier), Mascara.
Debrien, Le Kroub.
Deddouche (Jacob), Sétif.
Degoul (Jean), Villars.
Deirnat (Alfred), Mansourah.
Delacoste (Adolphe), Alger.
Delacoste frères, Oran.
Despeaux (Ernest), Meurad.
Devries (Théodore), Bône.
Dianoux (Auguste), Miliana.
Dillenseger (Lévy), Malakoff.
Domard (Joseph), Bou-Yrsen.
Domard (Paul), Bou-Yrsen.
Drezet (Paul), Souk-Ahras.
Dugenet (Mme Aurélie), Alger.
Edelin (Henri), Bou-Sfer.
Edelin (Louis), Bou-Sfer.
Eglin (Jean-Pierre), Mékla.

Espinoza (Ramon), Telagh.
Fabas (veuve Marie), Mascara.
Fabre (Camille), Souk-Ahras.
Fallet (Jean), Aïn-Stara.
Faure (Armand), Chéraia.
Faure (Auguste), Valée-Desjardins.
Faure et Mougeot, Affreville.
Fenagutti (Étienne), Douéra.
Ferréol (Vincent), Aïn-Bessem.
Fillastre (André), Oued-Ksob.
Filliol (Gustave), Aïn-Bessem.
Fourneau (Louis), Aïn-el-Hadjar.
Fournier (Eugène), Koléa.
François (Auguste), Mouzaïaville.
Frichemann (Émile), Sidi-Bel-Abbès.
Gaillard (François), Boufarik.
Gaillard (Gustave), Mansourah.
Game (Louis), Arzew.
Garel (Léon), La Robertsau.
Garnier frères et Olivier, Tizi-Ouzou.
Garnuchot (Louis), Oued-Marsa.
Genisson (François), Héliopolis.
Germain (Jean), Mouzaïaville.
Germain (Michel), Maison-Carrée.
Ginas (Jules), Tizi-Renif.
Giraud (Pierre), Parmentier.
Gontard (Albert), Douéra.
Gontard (Charles) fils, Douéra.
Grimaud (Cyprien), El-Outaya.
Gristi frères, Médéa.
Gros, Saddouk.
Heurtau frères, Souk-Ahras.
Hurtrelle (Victor), Gastu.
Imbert (Louis), Telagh.
Jacquemond (Camille), Douaouda.
Jacquemond (Jules), Koléa.
Jarre (Henri) et Mares (Roger), Villebourg.
Jeantet (Louis et Hubert), Aïn-Kerma.
Joandel, Boufarik.
Journée (Raoul), Telagh.
Jumel et Raulian, Oued-Marsa.
Kaddouche (David), Médéa.
Kalla Mohamed, Aurès.
Lacombe (Barthélemy de), Bône.
Lafabrègue (Louis), Noisy-les-Bains.
Lapostolle (J.-B.), Médéa.
Lévy (Salomon), Sétif.
Lévy-Santob, Mascara.
Liautard (Firmin), Boufarik.
Linscheid et Cie, Bône.
Léonis (Épifanio), Sidi-Bel-Abbès.
Liopis (Pascual), Sidi-Bel-Abbès.
Louis (Léon), Alger.
Lovet (Claude), Bizot.
Lignières (Louis), Dra-el-Mizan.
Malbert (François), Miliana.
Manciet (Miltiade), Rivoli.
Marcelin (Aimé), Aïn-Bessem.
Maréchal (René), Les Trembles.
Margail (Bernard), Mers-el-Kebir.
Marini (Veuve Blaise), Miliana.
Marnet (Théodore), Douéra.
Mauchanit (Louis), Medjez-Amor.
Maulezun (Antoine), Mostaganem.
Mauvezin (Michel), Douéra.
Menvielle (Bernard), Tassin.
Messershmit (Philippe), Lapaine.
Meyer (F.) fils, Mostaganem.
Mirabel (Jean), Valée.
Morato (Étienne), Bougie.
Mornet (Louis-de-Gonzague), Mascara.
Nicloux (Aimé), Médéa.
Nouzille (Raoul), Tenira.
Omar Ben Smaia, Alger.
Pacaud (Jean), Desaix.
Pancrazy (Auguste et Louis), Bône.
Paris (François), Douéra.
Pech (André), Abziza.
Pélissier (René), Hennaya.
Pellaprat (Marcelin), Loverdo.
Pépin, Bône.
Permingeat (Émile), Saint-Joseph.
Perrin (Antony), Sidi-Bel-Abbès.
Petit (Claude), Bernelle.
Petitjean (Victor), Batna.
Pienelli (Charles), Souk-Ahras.
Pinguely (Alexandre), Oued-Marsa.
Pouzo (frères), El Arrouh.
Plantiet-Boissonnet (Jean), Sidi-Bel-Abbès.
Prat (Marius), Tassin.
Raison (Pierre), Bône.
Raucaz (veuve François) Souk-Ahras.
Rauzy (Omer), Aïn-Tellout.
Redon de Colombier (de), La Cheffa.
Reglet (Pierre), Médéa.
Reliaud (Pierre), Sidi-Bel-Abbès.
Renout (Charles), Desaix.
Retout (Albert), Koléa.
Revillard (Jules), Souk-Ahras.
Ricaud (Achille), Oran.
Roes (Joseph), Detrie.
Rousselet (Achille), Tazmalt.
Samie (Auguste de), Mascara.
Scherrer (Charles), Boufarik.
Schutz (Théodore), Douéra.
Serette (Émile), Bourkika.
Société viticole de Bougie, El Kseur.
Sorel (Élie), Hoche.
Soria (Emmanuel), Aïn-Bessem.
Sublon (Ernest), Azazga.
Syndicat agricole du Sahel central à El-Achour.
Theron (Marius), Tipaza.

Thibout (Rémy), Detrie.
Thomas (Émile), Desaix.
Thomas (Émile), Azazga.
Tramier et ses fils, Sidi-Bel-Abbès.
Treuil (Michel), Sidi-Bel-Abbès.
Triboulet (Arthur), Saint-Antoine.
Van Eyll et Jaillet, Tenouanne-Telagh.
Vaque (Élie), Médéa.
Vayron (Élie), Fort-National.
Vignaux (Alexandre), Ben-Chicao.
Ville (Jules), Oued-Marsa.
Vulcain (Veuve), Miliana.
Ximay (veuve Napoléon), Souk-Ahras.
Yerles (Fernand), Sidi-Bel-Abbès.
Zermati (frères), Sétif.
Zermati (Ruben), Sétif.
Zermati (Salomon), Alger.
Ziza (Charles) fils, Alger.

Tunisie.

Bernelle (Pierre), Ghardimaou.
Bernier (Auguste-Eugène), Souk-El-Khemis.
Burgel (Salomon), Tunis.
Chadeli (Belkasem), Tunis.
Compagnie des minerais de Liège.
Couderc, Tunis.
David (Paul), Djebel-Chouichia.
Deymes (Georges), Tunis.
Dujardin (Édouard), Domaine de M'Rira.
Fischel (Maurice), Tunis.
Ganen (S.), Tunis.
Gouttry (Félix), Tunis.
Hadj-Ali-Mabrouk, Monastir.
Halini (M.), Tunis.
Hassen, El-Bradehy.
Jacqard (Charles), Domaine de M'Rira.
Lavau (René), Tunis.
Leaver (J.-R.), Sidi-bel-Abbès.
Loyer (Louis), Mateur.
Lucchini (Menotti), Tunis.
Maréchal (Étienne), Ben-Aiech.
Martel (Albert), Tozeur.
Mohammed ben Mohammed ben Rajeb, Tunis.
Morizot (Albert), Djerba.
Pancrazy (A. et L.) et Cie, Tunis.
Parriente (Guillaume), Djerba.
Parriente (Jacomo), Djerba.
Pellet et Narni, Zarzis.
Rahmdam ben Mohamed, Madhia.
Sberro (Moïse), Sousse.
Seris (G.) et Debonc (J), Sfax.
Société anonyme de l'imprimerie rapide, Tunis.
Société anonyme des eaux minérales d'Aïn-Garci, Tunis.
Société anonyme des mines de Djebel-Allouf.
Société anonyme du Djebel-ben-Hamar.
Société pour la défense du commerce des grains et leurs dérivés.
Villemandy (Raymond de), Tunis.
Vital (Joseph), Domaine de M'Rira.

Indo-Chine.

Autigeon (Mme Vve), Hanoï.
Compagnie forestière du Tonkin, Hanoï.
Demange (V.), Hanoï.
Distillerie parisienne, Hanoï.
Ducamp et Rideau, Annam.
Henri Bourgoin et Cie, Hanoï.
Huilerie et Savonnerie de l'Extrême-Orient, Haïphong.
Le Van-Thuan, Hanoï.
Luong-Van-Hue, Hanoï.
Orphelinat de Culao-Gieng (Cochinchine).
Raynaud et Blanc, Tonkin.
Speidel (F.), Saigon.
Ta-Xuau-Dan, Hanoï.

Médailles de bronze.

Algérie.

Abbas Abderrahmane, Belezma (Constantine).
Abbes Ali, El Mahder (Constantine).
Aguilar (Cristobal), Sidi-bel-Abbès (Oran).
Augier (Martial), Taher (Constantine).
Bachtarzi (Ahmed), Aïn-Mlilo.
Bachtarzi (Omar), Bizot.
Badarous (A.) et Privat (L.), Sidi-bel-Abbès (Oran).
Banni Mohammed, Khenchela.
Baptiste et Matte, Mouzaïaville.
Barbier (Achille), Tessalah.
Barktaz Rahmine, Batna.
Belhacem Sakdar, Sidi-Embarek.
Ben Daoud Abdelkader, Oran.
Bensi Mohammed, Oued-Abdi.
Bonthoux (Félix), Aïn-Seynour.
Bou Aouina, Guelma.
Bournick (Jules), Arnouchas.
Brunet (Victor), Damiette.
Broc (Jules) fils, Boghni.
Cambon (Jacques), Tabia.
Campos (Joseph), Médéa.
Chavannes (Veuve), Oued-Marsa.
Cheick Ben Nacer, Souk-Ahras.
Chevalier (Louis), Batna.
Clarion frères, Damiette.
Communes mixtes de Chellala et d'Aïn-Boucif.
Defours (Adrien), Khenchela.
Derdour Ali Ben Hacheni, Douar-Chir.
De Redon (Mme), Mouzaïaville.
Diecht (François), Sidi-Embarek.

Domck (Pierre), Burdeau.
Domendji Ben Smain, Aïn-Mlilo.
Donnius (Ferdinand), Médéa.
Dubar (Veuve), Oued Marsa.
Durand (Henri), Chebli.
Du Vigneau, Beni-Amran.
El Baz Anania, Khenchela.
El Hadj Taïeb, Akbou.
Escaich, Ponteba.
Fine (Émile), Detrie.
Foulon (Baptiste), Ben-Chicao.
Fraiseau père et fils, Taher.
Guis (Alexandre), Parmentier.
Houbert (Antoine), Bréa.
Jouve et ses fils, Tlemcen.
Juan (Dominique), Mouzaïaville.
Mahmoudi (Brahim Benjamah), Oued-Athménia.
Marcelot (Gustave), Deligny.
Marciano (Aaron), Mascara.
Martin (Joseph), Alger.
Martin (Louis), Millesimo.
Martinez (Antoine), Tlemcen.
Mesclou (Émile), Lecourbe.
Mesclou (Lucien), Lecourbe.
Michel (Veuve), Boghni.
Mogenier (Émile), Deraïa.
Nadal (Baptiste), Marengo.
Nadal (Marius), Bourkika.
Noël (Gustave), Oued-Amizour.
Payrouse (Paulin), Loverdo.
Péan (Louis), Médéa.
Pelissié, Les Issers.
Perez (Veuve), Souk-Ahras.
Perrier (Hilaire), Taher.
Petit (Léopold), Gounod.
Pierron (Charles), Lavoisier.
Pourchet (Jérôme), La Barbinais.
Raynaud (Julien), Lamoricière.
Révillon (Léon), Descartes.
Roche (Alexis), Azazga.
Romanetti, Voltaire.
Sagay (Yonitob), Détrie.
Sahnouni Cherif, Bouzina.
Santucci (Étienne), Bréa.
Santucci (Joseph), Bréa.
Saprey (Joseph), Oued-Dadda.
Sarfati (Samuel), Sétif.
Segade (Léon), Bougie.
Sibuet (Laurent), Souk-Ahras.
Syndicat agricole de Rivet.
Tanzali (Ismaël), Bougie.
Tempier (Constant), Seddouk.
Teule, Souma.
Theus (Frédéric), Sidi-bel-Abbès.
Vaquer (Joseph), Tlemcen.
Zermati (Élie), Alger.

Tunisie.

Aleya el Amrouni, Gabès.
Bessis (Isaac), Carthage.
Boutboul (Joseph), Monastir.
Brussiau (Albert), Tunis.
Dubois Hadad, Tunis.
Guérin (Marius), Tunis.
Jacquemard (René), Sfax.
Lellouche frères, Tunis.
Lescar Abdelhamid, Sousse.
Lumbroso (Abramino), Sfax.
Mancuso (V.), Tunis.
Mohammed Nifar, Tunis.
Mohammed Sadok Anoun, Tunis.
Montessus (Henry de), Paris.
Simon (T.), Tunis.
Société d'épargne foncière, Sfax.

Indo-Chine.

Faucon, Lao-Kay.
Gilbert, Hung-Lao.
Nguyen-Dinh-Phat, Hanoï.
Passignat, Hanoï.
Toledano (Elicha), Paris.

Mentions honorables.

Algérie.

Azario (Emile), Boghni.
Belayadi Saïd (ben Mohammed), Sidi-Embareck.
Ben Simon et fils, Constantine.
Benguigui et Montoul, Tlemcen.
Berber (Mohammed), Tlemcen.
Bitgeli-Buget, Tizi-Ouzou.
Bitoun (Joseph), Boufarik.
Bouradi Hebboul, Belezma.
Bouradi (Mohammed), Douar-Markoumda.
Bouradi (Moktar), Douar-Markoumda.
Chaouch Chabane, Belezma.
Choulak (Ahmed), Bougie.
Conquy (René), Constantine.
Coutard (Louis), Taher.
Dendah (Amer ben Ali), Oued-Meriel.
Fages (Joseph), Desaix.
Fraineau, Alger.
Gaichet, El Achour.
Garnier (Honoré), Tizi-Ouzou.
Gassiot-Talabot, Sétif.
Gouzènes (Léon) et Cie, Bougie.
Halimi Kellaf, Oued Taga.
Holden et Cox, Marengo.
Knecht (Martin), Azazga.
Ledoux (Louis), Alger.
Merazguia (Abdallah), Aïnel-el-Ksar.

Moll (Baptiste), Cax-Djinet.
Pain, Marengo.
Paliser, Dely-Ibrahim.
Peyrache (Aimé), Souk-Ahras.
Rebahi (Lakdar), Belezma.
Reis (Léon), Lamtar.
Reliaud (Louis), Sidi-bel-Abbès.
Rolland, Tipaza.
Rose (Amédée), Souk-Ahras.
Rouchaud (Joseph), Mouzaïaville.
Roux (Jean), Boghni.
Sacker (Abderrahmane), Belezma.
Sadeler (Jean), Clauzel.
Smael Ben Slimane, Mirabeau.
Théron (Henri), Tipaza.
Tihidousti Sidi Ben Ybra, Port-aux-Poules.
Vayret, Seddouk.
Verdi (Antoine), Souk-Ahras.

Tunisie.

Alalah (Belhadj), Tunis.
Ammar (bel El Athma), Tozeur.
Bonnaud et Cornebois, Laghouan.
Chemla (Jacob), Tunis.
Enriquez (Gius du D.), Tunis.
Gozlan, Sfax.
Mohammed Ali ben Abderrahmane, Tozeur.
Moktar Djemel, Tunis.

Indo-Chine.

Gilbert, Hung-Hoa.
Robin et Bellan, Hanoï.
Villaren, Nghe-An.

Classe 116.

Chambres de commerce.

(Groupe XVII-B.)

Hors concours (Membres du Jury).

Gateclout (H.), Paris.
Hénon (Henri), Calais.

Grands prix.

Ministère du Commerce et de l'Industrie : Direction des affaires commerciales et industrielles.
Ministère du Commerce et de l'Industrie : Office national du Commerce extérieur.
Chambre de commerce de Boulogne-sur-Mer.
— — Calais.
— — Dunkerque.
— — Le Havre.
— — Lyon.
— — Marseille.
— — Nantes.
— — Paris.
— — Rouen.
— — Saint-Étienne.

Médailles d'or.

Chambre de commerce de Dieppe.
— — Fécamp.
— — La Rochelle.

Médailles d'argent.

Chambre de commerce d'Ajaccio.
— — Bastia.
— — Cambrai.
— — Honfleur.

Classe 122.

Institutions, œuvres et travaux pour le développement de la culture et de l'éducation physique des enfants, des jeunes gens et des adultes.

(Groupe XIX.)

Hors concours (Membre du Jury).

Rousseau (Paul), Paris.
Stephen (Paul), Paris.

Hors concours (par application de la Convention).

Fédération française des Sociétés de Boxe, Paris.
Union des Sociétés de Tir de France, Paris.
Union Vélocipédique de France, Paris.

Grands prix.

Fédération gymnastique et sportive des Patronages de France, Paris.
Fédération des Sapeurs-pompiers français, Paris.
Stade français, Paris.
Touring-Club de France, Paris.
Union des Sociétés de gymnastique de France, Paris.
Union des Sociétés françaises de Sports Athlétiques, Paris.

Diplômes d'honneur.

La Bastidienne, Bordeaux.
Racing-club de France, Paris.
Saint-Hubert-club de France, Paris.
Union des Sociétés de préparation militaire de France, Paris.

Médailles d'or.

Club athlétique de la Société Générale, Paris.
Fédération française des sociétés d'aviron, Paris.
La Fraternelle, Reims.
Le Fusil de chasse, Paris.
Le Pistolet, Paris.
Société d'encouragement à l'Escrime, Paris.

Médailles d'argent.

Association fondatrice et fédérative des Sociétés de préparation au service des Armes à cheval, Paris.
Canoë-club de France, Paris.
Fédération des Compagnies d'arc de l'Ile-de-France, Paris.
L'Escadron de Saint-Georges, Paris.
Société mixte de tir de Remiremont, Remiremont (Vosges).

Médailles de bronze.

La Citoyenne nouzonnaise, Nouzon (Ardennes).
Le Faisceau, Paris.
Société centrale des Chasseurs, Paris.
Société : Les Armes de combat, Paris.
Société parisienne de Préparation militaire, Paris.

Classe 123.

Matériel et accessoires des jeux et sports.

(Groupe XIX.)

Hors concours (Membres du Jury).

Dans les raisons sociales, les noms de MM. les Jurés sont en italique et placés entre parenthèses.

Société française des munitions de chasse, de tir et de guerre *(Lucien Bienaimé)*, Paris.
Vollant (Armand), Paris.

Bessand, Bigorne et Cie *(L. Bigorne)*, Paris (Cl. 85).
Bessonnat et Cie *(L. Bessonnat)*, Paris (Cl. 115-A).
Chanel et Cie *(Claude Chanel)*, Paris (Cl. 115-A).

Grands prix.

Ciret et Cie (ancienne maison Maurel), Paris.

Diplômes d'honneur.

Gastinne-Renette, Paris.
Gavelle et Cie, Paris.

Médailles d'or.

Chotin (Gaston), Paris.
Desbonnet, Paris.
Leys et Mayer, Paris.

Médailles d'argent.

Enault (Robert), Paris.
Fano (Georges), Paris.
Pelletier et Monier, Paris.

Médaille de bronze.

Laconfrette, La Rochelle (Charente-Inférieure).

1er CONCOURS TEMPORAIRE

24-26 Juin 1908

JURY

MM.	le colonel PRAINE, *Président d'honneur*	Angleterre.
	VIGER, *Vice-Président d'honneur*	France.
	H. B. MAY, *Président*	Angleterre.
	CHATENAY (ABEL), *Vice-Président*	France.
	CAYEUX	France.
	BUNYARD (G.)	Angleterre.
	CUTHBERSON (WILLIAM)	Angleterre.
	GUILLOT (PIERRE)	France.
	GREEN (JOHN)	Angleterre.
	KACZKA	France.
	MULNARD	France.
	NOMBLOT	France.
	PAUL (GEORGES)	Angleterre.
	T.-R. RIVERS	Angleterre.

1er Prix : Médailles d'Or.

DEBRIE (Édouard), à Paris. — *Décoration florale.*

MILLET et FILS, à Bourg-la-Reine (Seine). — *Fraises.*

SYNDICAT DES MARAÎCHERS DE LA SEINE. — *Légumes.*

2e Prix : Médailles de Vermeil.

MARON et FILS, à Brunoy (Seine-et-Oise). — *Orchidées.*

OMER-DECUGIS, à Paris. — *Pêches.*

PAGE, à Rueil (Seine-et-Oise). — *Œillets.*

TRUFFAUT et FILS, à Versailles (Seine-et-Oise). — *Anthurium.*

3e Prix : Médailles d'Argent.

COMPOINT, à Saint-Ouen (Seine). — *Asperges.*

KACZKA, à Paris. — *Fleurs coupées.*

LAGRANGE, à Oullins (Rhône). — *Nymphéas.*

2e
CONCOURS TEMPORAIRE

29 Septembre-3 Octobre 1908

JURY

MM. VACHEROT, *Président*	France.
H. B. MAY, *Vice-Président*	Angleterre.
E. BECKETT	Angleterre.
BIZET	France.
BONNET	France.
DUVILLARD	France.
HUDSON (James)	Angleterre.
LAING (Paul)	Angleterre.
LE CLERC	France.
MAHENT	France.
MAROGER	France.
POUPARD (William)	Angleterre.
WALKER (James)	Angleterre.
KACZKA, *Juré suppléant*	France.

Grands Prix.

Comité Régional d'Exportation du Midi (Gard, Hérault, Vaucluse). — *Raisins.*
Société Régionale d'Horticulture de Montreuil. — *Fruits.*
Vilmorin, Andrieux et Cie, à Paris. — *Légumes.*

Diplômes d'Honneur.

Cayeux et Le Clerc, à Paris. — *Pommes de terre.*
Croux et fils, à Chatenay (Seine). — *Fruits.*
École d'Agriculture de Montpellier (Hérault). — *Raisins.*
Lecointe et Martin, à Louveciennes (Seine et-Oise). — *Fruits.*
Maron et fils, à Brunoy (Seine-et-Oise). — *Orchidées.*
Nomblot Bruneau, à Bourg-la-Reine (Seine). — *Fruits.*
Richter, à Montpellier (Hérault). — *Raisins.*
Syndicat des Maraîchers de la Seine. — *Légumes.*

Médailles d'Or.

Compoint, à Saint-Ouen (Seine). — *Asperges.*
Granel, à Aix (Bouches-du-Rhône). — *Raisins.*
Kaczka, à Paris. — *Fleurs coupées.*
Passy, à Chambourcy (Seine et-Oise). — *Fruits.*

Médailles de Vermeil.

Chevillot, à Thomery (Seine-et Marne). — *Raisins.*
Dupont, à Montreuil (Seine). — *Pêches.*
Férard, à Paris. — *Légumes.*
Leconte, à Bourg-la-Reine (Seine). — *Fruits.*
Millet et fils, à Bourg-la-Reine (Seine). — *Fraises.*

Médailles d'Argent.

Guichard.
Omer-Decugis, à Paris. — *Fruits.*

Médaille de Bronze.

Lubin.

Le Secrétaire administratif gérant : E. de Brevans.

Imprimerie Chaix, rue Bergère, 20, Paris. — 23300-12-08.

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS 



A L'ÉTRANGER

Reconnu comme établissement d'utilité publique par décret du 12 juin 1901

ET

Réunion des Jurys et Comités des Expositions Universelles

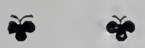
Fusionnés par décret du 4 mai 1903

N° 9 — BULLETIN OFFICIEL  Novembre 1908

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Conseil de direction du 4 novembre 1908

(Présidence de M. Émile Dupont, Sénateur, Président.)



NÉCROLOGIE

M. le Président fait part à ses collègues de décès de M. Maruéjouls, ancien Ministre, Président d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger, et de M. Anglade, membre du Comité.

Des lettres de condoléances seront adressées aux familles.

NOMINATION, COMME MINISTRE DE LA MARINE, DE M. PICARD

Président d'honneur du Comité français des Expositions à l'étranger.

M. le Président rappelle la nomination de M. Picard, comme Ministre de la Marine, et propose qu'une lettre de félicitations lui soit adressée. *(Adopté.)*

ÉLECTION DE M. TAFT A LA PRÉSIDENCE DES ÉTATS-UNIS

M. le Président rappelle que le Secrétaire général et lui-même ont été reçus par M. Taft, avec la plus grande courtoisie, lors de leur voyage à Saint-Louis à l'occasion de l'Exposition.

Il propose l'envoi d'un télégramme et d'une lettre de félicitations pour l'élection qui vient d'avoir lieu aux États-Unis. *(Adopté.)*

*

EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES (1908)

M. le Président fait connaître au Conseil que les travaux du Jury supérieur sont terminés et que les exposants vont être avisés officiellement de leurs récompenses d'exposants.

Le palmarès des récompenses est publié dans le numéro d'octobre du Bulletin.

Le palmarès des récompenses de collaborateurs paraîtra plus tard.

La clôture de l'Exposition a eu lieu le 31 octobre.

Le retour des marchandises a été préparé avec le plus grand soin par M. Vuillaume, agent des Douanes françaises à l'Exposition de Londres : il est à prévoir qu'il s'effectuera très rapidement.

Est désigné pour graver la plaquette commémorative de l'Exposition Franco-Britannique de Londres, M. Charles Pillet, graveur en médailles, grand prix de Rome, première médaille du Salon.

RAPPORTEURS

Sont désignés :

Comme Rapporteurs généraux de l'Exposition Franco-Britannique; MM. Yves Guyot, Layus, G.-Roger Sandoz;

Comme Rapporteurs généraux adjoints : MM. Bourgeois et Ch. Jeanselme.

EXPOSITION HISPANO-FRANÇAISE DE SARAGOSSE (1908)

M. Layus informe ses collègues que le jury supérieur a terminé ses travaux.

Il rappelle qu'ils arrivent de Saragosse, où il s'était rendu avec MM. Baudouin-Bugnet, Stetten, Niclausse et de Montarnal, pour assister à la cérémonie de distribution des récompenses et à la visite royale.

Le roi et la reine sont arrivés le 28 octobre, ont inauguré le monument des héros de 1808 et se sont rendus immédiatement dans l'Exposition, au Pavillon de la section française où une corbeille d'orchidées, de la maison Lachaume, apportée de Paris, a été offerte à la reine qui l'a emportée avec elle à Madrid.

L'après-midi, a eu lieu la distribution solennelle des récompenses au cours de laquelle des discours ont été prononcés par MM. Maura, Navarro Reverter et Baudouin-Bugnet.

Le roi a reçu des mains de la reine ses diplômes de Grands prix, en sa qualité d'exposant.

Le deuxième Grand Prix a été attribué au Comité français des Expositions à l'étranger (M. Layus remet ce diplôme au Président).

Le soir, a eu lieu un bal de gala à la suite duquel Sa Majesté est repartie pour Barcelone.

Le palmarès des récompenses a été publié dans le numéro de septembre du *Bulletin*.

EXPOSITION FRANÇAISE D'ART DÉCORATIF, A COPENHAGUE (Juin 1909)

M. Layus rappelle que pendant les vacances, le comte de Beaucaire, Ministre de France à Copenhague, est venu à Paris avec MM. Hasselbalch et Ingwersen pour s'occuper de l'organisation d'une Exposition française d'Art décoratif à Copenhague.

M. le Président Émile Dupont indique que le dernier Conseil de direction a désigné M. Lucien Layus pour présider la Commission d'organisation de cette exposition.

Il propose, aujourd'hui, de compléter la constitution de la Commission par la désignation d'un vice-président, M. G.- Roger

Sandoz, d'un secrétaire général, M. Jean Guiffrey, d'un trésorier, M. Gabriel Cognacq et, comme présidents des diverses sections :

Pour les arts graphiques : M. Hetzel ;

Pour les arts du bois : M. Charles Jeanselme ;

Pour la céramique : M. Louis Harant ;

Pour les arts du métal : M. de Ribes-Christofle et M. Georges Raingo ;

Pour les arts de la femme : M. Perdoux.

(Adopté.)

Chacun des Présidents de sections voudra bien désigner ses collaborateurs.

EXPOSITION DE QUITO (1909)

M. le Président explique que, sur les instances du Gouvernement, le projet d'une participation à l'Exposition de Quito 1909 a été repris.

Une entrevue a eu lieu avec notre ministre M. Bobot-Descoutures, à la suite de laquelle des lettres ont été adressées à MM. les Ministres des Affaires étrangères et du Commerce pour leur annoncer que le Comité se mettrait à la disposition du Gouvernement, lorsque celui-ci aurait désigné un Commissaire général.

M. le Ministre des Affaires étrangères a répondu qu'il allait s'entendre avec son collègue du Commerce pour la désignation de ce Commissaire général.

EXPOSITION DE BRUXELLES (1910)

Des pourparlers officieux ont eu lieu, depuis la dernière séance, avec le Comité belge, lors des visites de MM. Van der Burch et Van Ophem à Paris.

D'accord avec le Commissaire général, M. Fernand Chapsal, le Comité étudie ces diverses questions.

M. Pinard est nommé, à l'unanimité, Président de la Commission provisoire de l'Exposition de Bruxelles.

EXPOSITION PROJETÉE A ALGER (1912)

La Municipalité d'Alger a pris l'initiative d'organiser une exposition internationale et coloniale à Alger, en 1912. Les promoteurs, MM. Saint-Germain et Mascuraud, sénateurs, Savignon, maire d'Alger, en ont entretenu le Président du Comité français des Expositions à l'étranger.

Un télégramme vient d'arriver d'Alger, par lequel M. Savignon annonce que le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de demander officiellement le concours du Comité français des Expositions à l'étranger.

EXPOSITION DE TURIN (1911)

M. Émile Dupont rappelle que M. G.-Roger Sandoz, président de la Commission d'étude, suit ce projet depuis dix-huit mois. Il est allé à Turin, en août, d'accord avec notre Ambassadeur en Italie, M. Barrère, et notre Consul général à Turin, M. Pralon.

Cette Exposition de Turin, plus spécialement industrielle et commerciale, et l'Exposition de Rome, réservée aux beaux-arts et à l'archéologie, ont pour but de fêter le Cinquantenaire de la constitution du royaume d'Italie.

M. G.-Roger Sandoz expose qu'il a rencontré à Turin M. Villa, Président du Comité exécutif italien, qui est l'ancien Commissaire général de l'Italie en 1900 et ancien Président de la Chambre des députés à Rome.

L'Exposition sera installée dans un site admirable, sur les deux rives du Pô, sur l'une des rives seraient placés plusieurs palais réservés aux Sections étrangères. M. G.-Roger Sandoz a obtenu à option les

rois plus grands qui sont situés à l'entrée même du pont qui doit relier les deux rives, et le contrat franco-italien sera signé avant le 31 décembre.

DEUXIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES COMITÉS PERMANENTS D'EXPOSITIONS, A BRUXELLES, le 29 novembre 1908

L'importance de cette deuxième Conférence, d'où sortira vraisemblablement la « Fédération internationale des Comités permanents d'Expositions », ne saurait échapper au Conseil; les rapports préparés par les Belges sont attendus incessamment et la Commission qui a été chargée, l'année dernière, de préparer la première Conférence, sera appelée à les examiner en même temps que les rapports français.

Désignation de la Délégation qui se rendra à Bruxelles. — Sont désignés :

Le Président, les quatre Vice-Présidents, le Secrétaire général du Comité, MM. Jeanselme, Sartiaux, Soleau, Layus, Barbier, Mascuraud, Niclausse, membres du Conseil : M. Astier ; MM. Couhin et Maillard, membres du Conseil judiciaire.

Les autres membres du Conseil qui désireront faire partie de la délégation voudront bien se faire inscrire.

COMMISSION DE CONTROLE

M. Noirot ayant donné sa démission de membre de la Commission de Contrôle, M. Mouilbau est désigné pour le remplacer : sa candidature sera soumise à l'Assemblée générale.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DU COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

Par suite de l'importance prise par le Comité, certains travaux se trouvent en retard, notamment l'impression du Bulletin et des Rapports généraux ; le Bureau a donc décidé la création d'un *Service spécial des publications* ayant à sa tête M. Léo Claretie.

En conséquence, les services sont désormais ainsi organisés :

Services extérieurs : M. Maurice Estieu ;

Services techniques : M. de Montarnal ;

Services des publications : M. Léo Claretie ;

Services administratifs : M. de Brevans.

NOUVEAUX MEMBRES

Admissions du 4 novembre 1908

MM.

BAUER (Louis), *ingénieur civil des mines ; membre du Comité directeur de la Société française des ingénieurs coloniaux ; ancien chef du Service des mines à Madagascar.*

Médaille d'or, Marseille 1906 (Cl. 63). — 25, rue Labelonge, a Chatou (Seine-et-Oise).

BEGENNE-LAMOTTE (Louis), *ingénieur civil (produits pour l'épuration des eaux industrielles).*

Médaille d'or, Londres 1908 (Cl. 19). — 80, rue Mozart, a Paris.

BENQUÉ (Élie), ✻, *ingénieur civil des mines ; membre du Comité directeur de la Société française des ingénieurs coloniaux.*

Médaille d'or, Marseille 1906 (Cl. 63). — 16, rue Juliette-Lambert, a Paris.

CARON (Louis), *chapelier (maison Delion et Caron).*

Médailles d'or, Paris 1900 et Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905; Grands prix, Londres 1908 (Cl. 86). — 24, BOULEVARD DES CAPUCINES, ET 15 A 25, PASSAGE JOUFFROY, A PARIS.

CLERMONT (Raoul de), *avocat à la Cour d'appel de Paris.*

Médaille d'or, Londres 1908 (Cl. 108-110). — 173, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, A PARIS.

DELAIR (Léon), ⚘, *professeur d'orthophonie; président de la Chambre syndicale des chirurgiens de France.*

Grand prix en collectivité, Saint-Louis 1904 (Cl. 16). — 12, RUE CERNUSCHI, A PARIS.

FREAUFF-OZENNE (Paul), *administrateur délégué de la Société parisienne du caoutchouc industriel.*

Médaille d'or, Londres 1906 (Cl. 99). — 19, RUE MOZART, A PARIS.

LACARRIÈRE (Raymond), *industriel (scierie et tournerie mécanique).*

Médaille d'or, Londres 1908 (Cl. 50). — A NOYON (OISE).

LAPIERRE (René), ⚘, ⚘, *architecte; secrétaire de la Société nationale d'encouragement au bien; ancien président du Conseil d'arrondissement de la Seine.*

Médaille d'or, Saragosse 1908 (Cl. 108-110). — 59, AVENUE SAINTE-FOY, A NEUILLY-SUR-SEINE.

MARRET (Charles), *courtier juré d'assurances près la Bourse de Paris.*

Médaille d'or, Paris 19 0 (Cl. 60). — 5, BOULEVARD MONTMARTRE, A PARIS.

MAX (Maurice), *ingénieur civil des mines; ingénieur conseil, secrétaire de la Société française des ingénieurs coloniaux; conseiller du Commerce extérieur.*

Médaille d'or, Marseille 1906 (Cl. 61). — 94, AVENUE HENRI-MARTIN, A PARIS.

MOURNET (Justin), *apiculteur, viticulteur.*

Médailles d'or, Liège 1905 et Londres 1908 (Cl. 60). — LA NOUVELLE (AUDE).

RONDEAU (Amédée), *industriel (maison Lucien Villeminot et Cie).*

Grand prix, Milan 1906 (Cl. 86). — A CORBIE (SOMME).

TOCHON-LEPAGE, *fabricant de cartes et bristols.*

Diplôme d'honneur, Liège 1905 (Cl. 92). — 3, RUE DES DEUX-BOULES, A PARIS.

VEVER (Henri), ✻, ⚘, *ancien vice-président de la Chambre syndicale de la bijouterie-joaillerie-orfèvrerie de Paris.*

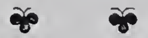
Grands prix, Paris 1900 et Londres 1908 (Cl. 95). — 14, RUE DE LA PAIX, A PARIS.

VEVER (Paul), ✻, *bijoutier, joaillier; ancien vice-président de la Chambre syndicale de la bijouterie-joaillerie-orfèvrerie de Paris.*

Grands prix, Paris 1900 et Londres 1908 (Cl. 95). — 14, RUE DE LA PAIX, A PARIS.

COMPTE RENDU

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 27 NOVEMBRE 1908



La séance est ouverte à deux heures, à l'Hôtel Continental, sous la présidence de M. Émile DUPONT, sénateur, Président du Comité français des Expositions à l'étranger, assisté de MM. BELLAN, HETZEL, PINARD, MAGUIN, Vice-Présidents; G.-Roger SANDOZ, Secrétaire général; KESTER, Trésorier; Paul BOURGEOIS, Charles JEANSELME, Secrétaires; HOLLANDE, Secrétaire-Archiviste.

Sont en outre présents :

MM. MANAUT, LAMAILLE, secrétaires; LAYUS, AMSON (G.), LEFEBVRE, Jules NICLAUSSE, PERDOUX, SOLEAU, membres du Conseil de direction; Paul SIMON, Secrétaire honoraire; DREYFUS-BING, bibliothécaire; Maurice ESTIEU, chef des services extérieurs; Léo CLARETIE, chef du service des publications, bibliothécaire adjoint; Ed. DE BREVANS, chef des services administratifs, secrétaire administratif.

MM. ARNOULT (Pierre), AUBERT, AUBRY-PACHOT, BARDIN, BARBIER, BARDY (A.), BAUBE, BENOISTON, BERGEOTTE, BERTAUT-BLANCARD, BERTAUT, BESDEL, BIGAUX (Louis), BLANCHET-CARON, BLOCH (Jules), BLOCHE (Albert), BONET, BONNET (C.), BOUCHETY, BRETON, CAHEN (Alphonse), CHARABOT, CHEVALIER, CHEVREAU, CHOBERT, CLACQUESIN, CLERMONT (DE), CONSTANT-BERNARD, CORBY, CORNIL, DEGLOS, DEHESDIN, DELCOUS, DEMARIA

(Henri), Demaria (Jules), Desmoulins (A.), Dubosc Dufresne, du Vivier de Streel, Famchon, Faure, Ferrand, Foveau de Courmelles, Freauff-Ozenne, Frings (M.), Gallet, Gateclout, Gautier aîné, Gautier (Henri), Gilles (G.), Gleize (Jules), Godefernaux, Guillon (P.), Hellstern (C.), Jaudel, Jones (John), Lange (Oscar), Lapierre, Laporte, Latouche (C.), Leloir (G.), Lemaire (Félix), Lequeux (Alfred), Leprince (Dr), Lévy (Élie), Lévy (Lucien), Mahoudeau, Malaquin, Marquis (Eug.), Marx (S.), Meran, Mercier, Meurer (A.), Michaud (E.), Mimard, Monduit (Ph.), Moreau (A.), Mougin (Dr), Mouilbau, Neveu, Pichot, Picard, Pillard, Raingo, Rémon (Ph.), Regnault, Rey (Aug.), Ricbourg, Richard (J.), Rotival, Ruzé, Sanguet (J.-L.), Saudray, Schwartz (A), Stetten, Vinant (G.), Vinet, Virat (G), Vitou (C.), Vollant (A.), Vuitton (G.), Weil (Camille), Weil (N.), Weyl (Michel).

Ont pris part au vote ou ont voté par correspondance :

MM. Aboilard (Georges), Aboucaya (Léon), Aboucaya (Samuel), Ach (Moïse), Achard (Édouard), Acoulon (Alfred), Adenis (Charles), Adnet (Émile), Aine (Eugène), Alby (Amédée), Alcan (Félix), Allain (Maurice), Alleguede (P.), Allemagne (Henry d'), Alloend-Bessand (Gustave), Altazin (Eugène), Amiard (Louis), Amieux (Maurice), Amieux (Maurice) fils, Amson (Georges), Ancelot (Alfred), Anthoine (Louis-Auguste), Appert (Léon), Arbel (Pierre), Arnel (Louis), Armand-Calliat fils, Armet de l'Isle (Émile) Arnaud (Édouard), Arnaud (Arthur), Arnault (Auguste), Arnould (Pierre), Arquembourg (Henri), Artaud (Adrien), Artaud (Jean), Artonne (Fernand), Aubert (Alexandre), Aubrespy (Paul), Aubrun (Pierre) Aucoc (Louis), fils, Auricoste (Joseph), Aurouze (Étienne), Auscher (Léon), Ausseur (Edmond), Aymard (Jules), Bac (Georges), Bacquet (Armand), Badin (Jules), Bagnères (Gustave), Baignol (Albert), Bail (Ernest) jeune, Bailly (Eugène), Bailly (Roger), Bajac (Antoine), Balouzet (Paul), Balsan (Ch.), Bansillon (Antoine), Barbat (Charles), Barbier (Eugène-Jean), Barbier (Frédéric), Barbier (Léon), Barbou (Alfred), Barbou (Gaston), Bardin (Louis-Benoît), Bardin (Louis), Bardon (Louis), Bardy (Jean-Alfred), Barit (A.-Eugène), Barcn (Charles), Baron (Georges), Barre (Gaston de la), Barrère (Henry), Barrez (Charles), Barris (J.-M.-J.), Barroin (Paul-Adolphe), Bart (Roland), Barthe (Émile), Bary (Paul-Guillaume-Louis de), Baschet (René), Bastos (J.), Baube (Émile), Baudet (Louis), Baudry (Henri), Baudry de Saunier, Baumlin (François), Bayle (Charles), Beaudoin (Anthony), Beauvais (Auguste-Eugène), Bechmann (Georges), Beigbeder (David), Bel (J.-M.), Belin (Henry), Bellamy (Edmond), Bellan (Léopold), Begenne-Lamotte (Louis), Bellard (Paul), Belleau (Désiré), Belliéni (Henri), Bénard (Joseph), Bengel (Joaquin), Benoiston (Aurélien), Benque (Élie), Béraud (Étienne), Bercut (J.), Bergaud (Auguste), Berge (René), Bergeotte (Louis), Berger (Casimir), Berger (Georges), Bergeron (Jules), Bergerot (Gustave), Bergougnan (Mathieu), Berl (A.-M.), Bernard (Maurice), Bernheim (Alfred), Bernheim (Gustave), Berr (Émile), Bert (Auguste), Bertaut-Blancard (André), Bertaut-Blancard (René), Berthaud (Michel), Berthelot (Ernest), Bertrand (Henry), Bertrand (Louis-Victor), Besançon (Georges) Besdel (Albert), Besnard (Frédéric), Bessand (Charles), Bessand (Paul), Bessière (Charles), Bessonneau (Julien), Bethmont (Daniel), Beurnier (Ch.-Louis-Edmond), Besault (Bernard) Bigaux (Louis), Billy (Charles), Binot (Auguste), Biron (C.), Blais-Mousseron (Jean), Blanchard (P.), Blanchet (Augustin), Blanchet (Charles), Blanlot (Louis), Blin (Ernest), Blin (Eugène), Blin (Jules), Bloch (Eugène), Bloch (Jules), Bloch-Pimentel (Léon-Émile), Blum (Albert), Blum (Lucien), Bluysen (Paul), Boas (Alfred), Bocquillon-Limousin (Henry), Bocquin (Jules), Bœspflug (Émile), Boileau (Théodore), Boire (Émile), Boissée (Georges), Boisselier (Alfred) Boissonnet (Georges-Eugène), Boix (Émile), Bolle (Georges), Bollée père (Amédée), Bolo (M.-P.), Bonet (Alfred), Bonnaire (Arsène), Bonnaud (Paul), Bonnet (Claude), Bonnier (Francisque), Bonnier (Louis), Bordeaux-Montrieux (Georges), Borderel (Ernest-Louis), Borderel (Jean), Borne (Léon), Borrel (Maurice), Borrel (G.), Bouchard (Georges), Bouchard (Henry), Boucher (Henri), Bouclet (Louis), Boudier (Louis), Bougault (André), Bouhon (E.-J.-T.), Bouilhet (André), Bouilly (Émile), Boulanger (Charles), Boulenger (Charles), Boulet (Alix), Boulogne (Ernest), Boulte (Henry), Bourbonnais (Gustave), Bourcart (Jules), Bourcier (Eugène), Bourdeau (Léon), Bourdet (Eugène), Bourdon (Charles-Alexandre), Bourdon (Édouard), Bourgeois (Charles), Bourgeois (Henri). Bourgeois (Paul), Bousquet (Dr Fernand-Alfred), Bousquet (Georges), Boutet (Albert), Boutet (Georges), Boverat (Maurice), Boyelle-Morin (Georges), Boyer (Paul), Boyriven (Jules) fils, Bozon-Verduraz (Emmanuel), Brach (Achille), Braillon (René), Brally (Jean), Braquenié (Louis), Brard (Alfred), Brault (Alfred), Braun (Gaston), Braunstein (Jacques), Bréger (Alcide), Bréger (Arthur), Breteau (René-Pierre), Breton (Arthur), Breton (Louis), Brocq (François), Brossard (Georges), Brot (Charles), Brugerolle (Léopold), Brun aîné (Antonin), Brun (Lucien), Bruneau (Léon-Georges), Brunet (J.-L.), Buchet (Charles), Bucquet (Maurice), Buffet (Jules), Byla jeune (Pierre).

MM. Cadolle fils, Caen (Gustave), Cahen (Émile), Cahen (Jules), Cahen (Jules), Caill (Gustave), Cain (Henri), Calvet (Fernand), Calvet (Claude), Camille (Alphonse), Cance (Alexis), Candlot (Édouard), Capitain (Edmond-Joseph), Carel (Lucien-Adolphe), Caressa (Albert), Carette (Georges), Carissimo (Florent), Carnot (Adolphe), Carnot (François), Caron (Ernest), Caron (Louis), Carré (Georges), Carrière (Ernest), Carrière fils (François-Émile), Carron de la Carrière (Guy), Carry (Othon), Carteret (Léopold), Casteran (Paul-Cyrille), Cauvin (Ernest), Cavallier (Camille), Cavillon (Edmond), Cazalet (Charles), Cazalis (Gaston), Chabrié (Pierre-Camille), Chaix (Alban), Chalin (Léon), Chalmel (Gustave),

Chambard (Bernard), Chandelet (Emile), Chanée (Albert), Chanut (Dr), Chapal (Clément), Chapelle (Charles), Chapin (Maurice), Chapon (Gustave), Chappat (Eugène), Chappée (Armand), Chapuis (Louis), Charabot (Eugène), Charles-Lavauzelle (Henri), Charlie (Robert), Charton (Claude), Charvet (Édouard), Chateau (Étienne), Chatenay (Abel), Chausson (Louis), Chauveau (Gaston), Chauvin (Alexis), Chauvin (Henri-René), Chauvris (Camille-Eugène), Chavent (Louis), Chédeville (Armand), Chedeville (Désiré), Cheminais (Gustave), Chene (Pierre), Chéron (Charles-Frédéric-Amable), Chervin (Arthur), Chevalié (Joseph), Chevalier (Charles), Chevalier (Henri), Chevallier (Joseph), Chevalier (Paul-Émile), Chevallier-Appert (Alfred), Chevallier-Appert (Raymond), Chevrier (Gaston), Chevron (Maurice), Chicoineau (Maurice), Chiris (Georges), Chobert (Léon), Chollet (Paul), Chompret (Dr Joseph), Chonion (Claude), Chouanard (Émile), Cillard (Alfred-Désiré), Ciret (Félix), Clacquesin (Paul), Clair (Maxime), Clapin (Jules), Claretie (Léo), Clermont (Hermann de), Clermont (Raoul de), Cognacq (Ernest), Cognacq (Gabriel), Cohendet (Alexandre), Coignet (Edmond), Coignet (Louis), Cointe (Charles), Cointreau (Édouard) fils, Colas (Eugène), Colcombet (A.), Collet (Albert), Collet (Henri), Collette (René), Collin (Anatole), Collonge (B.), Comar (Léon), Combe (Albert), Combe (Alphonse), Combe (Eugène-Sébastien), Combé (Albert), Comberousse (Denis), Communeau (Georges), Compère (Charles), Conrad (Georges), Constant-Bernard (F.), Conza (Antoine), Corby (Théodule-Léopold), Cordier (Gabriel), Cordier (René), Coré (Auguste), Cornaille (Georges), Cornil (Georges), Cornille (Georges), Cornille (Paul), Coste-Folcher (Marius), Cotillon (René), Cottenet (Maurice), Couband (Paul), Coulon (Charles), Couriot (Henry), Courthial (Siméon), Courtois (Albert-Armand), Cousin-Devos, Coutière (Henry), Couturieux (Charles), Cremont-Mouquet, Crépelle-Fontaine, Crespel (Albert), Crété (J.-V.-P.-Édouard), Cretenier (Paul), Cusson (G.).

MM. Dagry (Alphonse), Dalbignat (Jean), Damoy (Julien), Daniel (Jean-Baptiste), Danzer (Henry), Dard (Louis-Denis), Dardel (Léon), Dardenne (Arthur-Edmond), Darley (Eugène), Darracq (Alexandre), Darras (Albert), Darras (Alphonse), Darras (Charles-Adrien-Adolphe), Daum (Jean-Antonin), Davanne (Louis-Alphonse), David (Charles), David-Missilier (Eugène), Debain (Alphonse), Debauge (Henry), Debraine (Eugène), Decauville (Paul), Dechavanne (Henri), Debrise (Louis), Decourcelles (Charles), Decout-Lacour (Eugène), Deglos (Gabriel), Dehaitre (Fernand), Dehesdin (Émile), Dehesdin (Georges), Delafon (Maurice), Delafon (Philippe), Delagrave (Max), Delair (Léon), Delaire (Jean), Delame-Lelièvre (Maurice), Delarbre (Alfred), Delastre (Maurice), Delaunay-Belleville (Louis), Delaunay-Belleville (Robert), Delaunay-Belleville (Pierre), Delbreil (Pierre), Delcous (Louis), Delizy (Henry), Delmas (Edmond), Delmas (Fernand), Delmas (Gabriel), Delmotte (Alfred), Delsal (Julien-François), Deltenre (Edmond), Delvaux (Alphonse), Demaret (Jean-Baptiste), Demaria (Henri), Demaria (Jules), Demarigny (Mme veuve Edmond), Denis (Georges), Denis (Pierre-Narcisse), Denuzière (Ch.), Depelley (Jean-Baptiste), Depelley (Joseph), Derain (Alphonse), Derrevaux (Henry), Dervillé (Stéphane), Desbief (Maurice), Desbief (Paul), Desfontaines (Marius), Desfossé (Eugène), Desgroux (Georges-Jules), Desmarquet (Jean), Despréaux (Frumence-Xavier), Desprès (Félix), Despret (Georges), Dessaux (Georges), Desselas (André), Detourbe (Louis-Maurice), Deutsch (de la Meurthe) (Henry), Deville (Nicolas), Devillette (Émile), Devinat (Maurice), Dezermaux (Gaston), Dheilly (Émile), Didier (Jean), Dinin (Alfred), Doeuillet (Georges), Doin (Octave), Doisteau (Félix), Doizet, Dolat (J.-B.-Auguste), Doll (Georges), Domange (Albert), Domange (Eugène), Domange (Henri), Doremieux (Paul), Dormoy (Albert), Douane (Maurice), Dressoir (Émile), Dreyfus (Arnaud), Dreyfus (Edmond), Dreyfus (Fernand), Dreyfus (Léon), Drouelle (Émile), Drouet (Georges), Duboc (Henri), Dubonnet (Marius), Dubosc (Jean-Georges), Duboulgz (José), Dubrujeaud (Léon), Ducellier (Gabriel), Ducretet (Eugène), Dufour (Charles), Dufresne (Henri), Dumas-Fillon (Alexandre), Dumas (Francisque), Dumesnil (Amédé), Dumesnil (Fernand), Dumont (Édouard), Dumoulin (Paul), Dupard (René), Dupont (Émile), Dupont (François), Dupont (Louis), Dupuis (Léon), Duquesnay (Albert), Durand (Robert), Durand (Sébastien), Durandeau, Duras (Eugène), Duret-Pedaillès (Ferdinand), Dury (Ernest), Duvelleroy (Georges).

MM. Échalié (Maurice), Ehrenberg (Georges), Eissen-Piat (Maurice), Elbel (Paul), Erhard (Eugène), Ernest (Gaston-Maximilien-Paul), Escande (Th.), Esnault-Pelterie (Albert), Estieû (Jean), Estieu (Maurice), Ettlinger (Louis), Evette (Paul).

MM. Failliot (Auguste), Falco (Alphonse), Falconnet (Henri), Famchon (René), Famel (Pierre), Famelart (Auguste), Farcot (Emmanuel-François), Faucher (Henry), Fauchier-Magnan (Emmanuel), Fauconnier (Abel), Faure (J.-A.), Favre-Heinrich (Maurice), Fayolle du Moustier (Jean-Frédéric), Féau (Alfred), Fender (Emile), Fère (Charles-Louis), Féret (A.), Fèvre (Lucien), Fiant (Georges), Fillot (Jean-Baptiste-Narcisse), Fink (Dr Laurent), Firmin-Didot (Maurice), Fix-Masseau, Fleury (Paul), Floersheim (Gaston), Floquet (Fernand), Folliot (Jules), Fontaine-Souverain (D.), Forest (Gabriel), Forest (Joseph), Fornet (Vve Amédée), Forsans (Paul), Fortin (Gabriel-Joseph), Fortin (Henri), Fortin (André), Foucauld (Marc), Fouché (Frédéric), Fouinat (Charles), Fouquet (Georges), Fourchotte (Maurice), Fourey (Paul), Fournez (Robert), Fournier (Ernest), Fournier (Eugène-Hippolyte), Fournon (Gustave), Foveau de Courmelles, Fraenckel (Paul), Frager (Alphonse), Frainier fils (Alfred), Fraisse (Raoul-Marius), Français (Henri), Franchet (Louis), Franchet (Ferdinand-Arthur), Francis-Dupont, François (Lucien-

Abel), Freauff-Ozenne (Paul), Fredet (Henri), Freund-Deschamps (Charles), Frings (Maurice), Froudière (André), Fumouze (Victor).

MM. Gabet-Devouge, Gagé (Victor), Gagneau (Édouard), Gagneau (Georges), Gagneur (Alix), Gaillard (Auguste), Gaillard (Henri-Philippe), Galbrun (Armand), Galbrun (Eugène), Galibert-Ferret (Gabriel). Gall (Henry). Galland (Alexandre-J.-B.), Gallet (Edmond), Gandriau (Raoul), Ganne (Jean-Maurice), Gariel (Raymond), Garnier (Camille), Garnier (Charles-Adolphe), Garnier (Emile), Garnier (Jules), Garres (Jules), Gastinne-Renette (Jules), Gateclout (Henri), Gaudin (Félix). Gaumont (Louis), Gauthier (Luc), Gautier (Henri), Geismar (Gabriel), Gelis-Didot (Louis), Genin (Alphonse), Genty (Louis-Achille), Genuys (Charles), Gerald de Faye (Frédéric-Marie-Joseph), Germain (Gaston), Gerschel (Ch.), Gès (Emmanuel), Getting (Edouard-(Henri), Gilardoni (Georges), Gilbert (Paul), Gilles (Georges). Gillette (Gaston), Gilotaux (Henri), Gin (Gustave), Girard (Julien), Girard-Amiot (Alexandre), Girod (Pierre), Gleize (Jules), Glorieux (Henry), Goby (Xavier), Godard-Desmarest, Godfernaux (Raymond), Godillot-Alexis (Georges), Godon (Dr Ch.), Goguenheim (Émile), Gorse (Jean), Gorse (Jules), Goulet (Émile-Eugène), Goulette (Eugène), Gouraud (Cyprien), Gouttière (Edmond) Goyet (Stéphane), Grammont (Alexandre), Grandière (Louis de la), Grandmaison (baron Georges de), Granger (Albert), Gravereaux (Jules), Grellou (Alfred-Eugène), Grille (Antoine). Grillet (Émile), Grivolat (Jean), Grosselin (Henry), Grouvelle (Ph.-Jules), Gruner (Edouard), Grus (Lucien), Guary-Lorilleux (Gabriel), Guenne (Georges), Guérin (Louis), Guerlain (Aimé), Guerry (Paul), Guestier (Daniel), Guichard (Albert), Guilbert (Albert), Guillain (Florent), Guillaume (Henri), Guillaumet (Émile), Guillaumet (Léon), Guilleminot (R.), Guillon (Philbert), Guinard (Joseph), Guinier (Edouard-Edmond), Guioneaud (Jean-François), Guionvar (Paul), Gustin (Jules), Guye (Henri), Guyonnet (Marcel), Guyot (Auguste), Guyot (Yves).

MM. Hache (Alfred), Hachette (Louis), Hadrot (Paul), Haene (Georges d'), Hallam de Nittis (Georges), Hamelle (Henry), Hamet (Hippolyte), Hamot (René), Hanhart (Théodore), Harant (Louis), Haret (Émile), Harlé (Émile). Hartenberg (Paul), Hattat (Frédéric), Hatterer (Edmond), Hausser (William), Haussy (Fidèle), Havy (Alfred), Hébert (Sidney), Hebrard (Léon), Heidsieck-Charles, Heinz (Alfred), Helbronner (Louis), Hennequin (Georges), Hénon (Henri), Henry (Léon), Hermann (Maurice), Hermant (Jules), Hermès (Adolphe), Hermès (Émile), Hersent (Jean), Hervé (J.), Hervé (Samuel), Hervet (Albert), Hetzel (Jules), Heymann (Charles), Hidien (Auguste), Hirsch (Alfred), Hirschmann (Henri), Hollande (Jean), Houbron (Maurice), Houdaille (Léon), Houdart (Eugène), Houppe (Xavier), Hour (Charles-Victor), Houtart (Eugène), Hubert de Vautier (Denis), Hubin (Félix), Huet (André), Hug (Paul), Hugot (Adolphe), Huguet (Albert), Hussenot de Senonges (Hubert), Huyard (Étienne).

MM. Imans (Pierre), Isnard (André).

MM. Jaboeuf (Robert-Albert), Jaboin (A.), Jacoulot (Vincent), Jacquier (Francis), Jacquot (Albert), Jalla (Édouard), Janot (Amédée), Japy (Jules), Jarret (Francis), Jaudel (Alfred), Javal (E.-A.), Javaux (Émile), Jean (Michel), Jeancard (Paul), Jeanneney (Paul), Jeanselme (Charles), Joannot fils (Émile), Joly (Fabien), Jones (John), Joninon (Léon), Joret-Desclosières (René), Josse (H.), Josserand (Alexandre). Jossier (Gabriel), Jouanny (Georges), Joubert (C.), Joubert (Louis-Simon), Joué (Augustin), Jougla (Joseph), Jouisse (Henri), Jourdain (Eugène), Jourdain (Frantz), Jousset (Marc), Juilly (Maurice de), Jung (André).

MM. Kahn (Aron), Kahn (Arthur), Karcher (Henri). Keller (C.), Keller (G.-A.), Kellner (Georges), Kellner (Paul), Kester (Gustave), Kester (Lucien), Kinsbourg (Paul). Kratz-Boussac (Henri-Othon), Kriegck (Nicolas), Kulikowski (Florian).

MM. Labbé (Ansbert), Labbé (Paul), Labbé (Paul), Labour (Édouard), Labourdette (Henri), Labrierre (Alfred), Lacarrière (Raymond), Lachartroulle (J.-B.), Lachaume (Paul), Lachery (L.), Lacour (Alfred), Lacouture (Émile), Lacroix (Adolphe), Laederich (René), La Fare (Armand), Lagarde (Georges), Lagaye (Antoine), Laguionie (Gustave), Lainé (Ed.), Lainé (Maurice), Lamaille (Geo), Lamaizière (Joseph), Lambert (Emile), Lamieussens (Gaston), Lamy (Édouard), Lancosme (Émile), Landrin (Henri), Laneyrie (Paul), Lang (Ernest), Lange (Oscar), Langenhagen (Ferdinand de), Lanier (Victor), Lantelme (Auguste), Lantelme (Georges), Lapierre (René), Lapipe (Henri), Lapointe (Georges), Larivière (Pierre), Laroche-Joubert (Edgard), Lartigue (Octave-Louis), Larue (Auguste), Latapy (Auguste), Latouche (Gustave), Laur (Francis), Laurain (Alfred), Laurens (Dr Georges), Laurens (Henri-Pierre), La Valette (comte Henri de), Lavanoux (Eugène), Laveissière (Louis), Layus (Lucien), Léauté (Henry), Le Blanc (Jules), Leblanc-Barbedienne (Gustave), Lebon (Alfred-Louis-Léger), Lecacheux (Louis), Le Chatelier (Louis), Leclanché (Maurice), Leclercq (Jules), Lecourt (François), Lederlin père (Armand), Lederlin (Paul), Lefebvre (Georges), Lefebvre-Albaret (Gaston), Lefort (Jean-Baptiste), Legrand (Charles), Le Grand (Marcel), Legrand (Victor), Legras (Charles), Legriel (Paul). Legros (Georges), Lehideux-Vernimmen (André), Leleux (Henri), Leloir (Albert), Leloir (Georges), Lemaire (Félix), Lemaire (Honoré), Letombe (Léon), Levasseur (Paul), Le Vasseur (Pierre-Amand), Levent (Charles), Lévy (Paul), Lévy (Léopold), Lévy (Adolphe), Lévy (Paul-Elie), Liaud (Émile-Louis), Liaud (Lucien), Libron (Claude), Libron (Fernand), Liez (Emile), Ligier (Émile), Lugneau de Sereville (Léon), Lignier (James), Lignon (Achille), Linet (Pierre), Linke (François), Linzeler (Jean), Linzeler (Robert), Lipmann (Ernest), Lip-

mann (Edouard), Loebnitz (Jules-A.), Loiseau (Arthur), Lolliot (Albert-René), Loonen (Charles), Lorain (Paul), Lordereau (Gabriel), Lorilleux (Pierre-Charles), Larthiois (Jules), Lucet (Ernest), Lucien-Graux, Lumière (Antoine), Lumière (Auguste), Lumière (Louis), Luneau (Jean), Luze (Henri-François de), Lyon (Gustave).

MM. Macdonald (Gabriel), Maciet (Jules), Macquaire (Paul), Maguin (Abel), Mahoudeau (Frédéric), Maigret (Henri), Mainguet (Pierre-Marie), Maison (Louis), Malaquin (Eugène), Maldant (Louis), Malicet (Paul), Mallet (Maurice), Mambret (Georges), Manchon (Gaston-Albert), Mandard (Victor-Émile), Mandeix (A.), Mannheim (Charles), Mano (Benoît), Mansard (Georges), Marcadet fils, Marchand (Hébert), Marescot (Paul), Marge (Pierre), Marion (Henri), Marot (Émile), Marquet de Vasselot (Léon), Marquis (Eugène), Marret (Charles), Martel (J.-J.-M.), Martin (Fernand), Martin (Georges), Martin (René), Martine (Gaston-Georges), Mascart (Léon), Mascuraud (Alfred), Masse (Paul), Masse (René), Massol (Clément), Masson (Léon-Noël), Masure (Auguste), Mathe (Gaston Brait de la), Mathieu (Arthur), Mathis (Lucien), Mathon (Eugène), Maunoury (Paul-Henri-Georges), Mauprivez-Leroy (Octave), Maurer (Jacques-Émile), Maurey-Deschamps (Félix-Armand), Maurin (Edmond-Joseph), Maus (Raymond), Mauvigney (Jérôme), Max-Cremnitz (Mme Marguerite), Mayen (Alfred), Mayen (Paul), Mayer (Henri), Mayrargue (Félix), Mégret (Alexandre), Mélia (Michel), Meillassoux (Gabriel), Méllerio (Maxime), Mencière (Dr Louis), Ménétrier (Emile), Menier (Gaston), Menier (Henri), Méra (Ernest), Méran (Georges), Merceron (Gaston-Louis), Mercier (Firmin), Mercier (Henry), Mercier (Louis), Mercier (Pierre), Méré de Chantilly (Paul), Merle (Jean), Mermilliod (Eugène), Mestrezat (D.-G.), Metz (Arthur), Meurer (Auguste), Meurisse (Paul), Meyer (Albert), Meyer (Georges), Meyer (Joseph), Meyer (Léon-Robert), Meyer (Marcel), Meyer (Paul), Meyer-May (Albert-Jacques), Miaulet (Samuel), Michau (Henri), Michaud (Edmond), Michaud (Ernest-Nicolas), Michaud (Jules), Michaud (Léon), Michaud (René), Michel (Charles), Michel (Félix), Midy (André), Midy (Léon), Midy (Marcel), Mildé (Charles), Millet (Théodore), Millot (Lucien), Mioland (Isidore), Mitjavile (Dominique), Mommessin (Jean), Monis, Monprofit (Alfred), Montgolfier (Étienne de), Montpellier (Jules-Armand), Moreau (Auguste), Moreau (Eugène-Louis), Morel (Auguste-Guillaume), Morel-Lautier (Alphonse), Morin (Charles), Morin (Émile), Morinerie (Raymond de la), Moriquand (Henri), Mossant (Constant), Mottant (Albert), Mouchotte (Octave), Mougin (Joseph), Mouilbau (Jean-Jules), Mouillot (Philippe), Moullot fils aîné, Moureaux (Georges), Mournet (Justin), Muller (Georges), Muller (Henri), Muller (Victor), Mun (Bertrand de), Murat (Georges), Muteau (Alfred), Mutel (Henry), Mutin (Charles).

MM. Nalèche (comte Étienne de), Naquet (Gustave), Naudot (Camille), Navarre (E.), Nelson (Henri), Nelson-Uhry (Emmanuel), Neumann (Émile), Neveu (Eugène), Niclausse (Albert), Niclausse (Jules), Nicolay (comte Théodore de), Nisseron (Antoine-Augustin), Nitot (Édouard), Nivert (Émilien), Noblemaire (Georges), Norberg (Charles), Nouvion (Maurice).

MM. Ollivon (Henry), Olry (Albert), Ouvré (André).

MM. Pachy (Edmond), Pactat (Georges), Pageaut-Lavergne (Eugène), Pages-Ribeyre (Victor), Pailliette (Henri), Pannetier (Jean-Marie-Gabriel-Alphonse), Paquier (Albert), Paquin (Mme veuve Jeanne), Parent (Albert), Parent (Paul), Parquet (Paul), Parra-Mantois, Parvillée (Achille), Pathé (Émile), Payet (Joseph), Pecard-Mabille (Achille), Péchenart (Henri), Pécaud (Émile), Pech (François-Auguste), Pellerin (Auguste), Pellerin (Georges), Pellet (H.-J.-B), Pelletier (Antonin), Pelletier (Émile), Pelletier (Eugène), Pelletier (Étienne), Pelletier (Maurice), Pellin (Félix), Pellin (Philibert), Pélissier (Bruno-Joseph), Pellisson (Marcel-Adrien), Pennelier (Auguste), Perdoux (Léon), Perdreau (Julien), Perissé (Lucien), Perrier (Gabriel), Perrin (Paul), Perroux (Xavier), Peters (Victor), Petit (Auguste), Petit (Charles), Petit (Hippolyte), Petit (Paul), Petitpont (Gustave), Peugeot (Armand), Peugeot (Pierre), Peugeot (Robert), Peureux (Auguste), Peyrache (Henry) Pfeiffer (Bernard), Piat (Albert), Piat (Robert), Picard (Alcide), Picard (Charles), Picard (Ernest), Picard (Hubert), Picard (Henri), Picard (Jules), Pichelin (Gaston), Pichon (François), Pichot, Picq (H.-B.), Pierrain (Charles), Pigeon (Charles), Pignot (Léon), Pillé (Auguste), Pillet (Charles), Pillet (Louis), Pilliard (Maurice), Pinard (Alphonse), Pinay (Jean-Marie), Pinchart-Deny (Louis), Pinedo (Émile), Pinel (Georges-Henri), Pinet (Léon), Pinet (Maurice), Pingault (Paul), Pinier (Michel), Pinot (Édouard), Pirel (Louis), Pittié (Victor-Francis), Pivier (Lucien), Planchon (Mathieu), Plantevignes (C.), Plassard (Louis), Plateau (Jean), Plichon (Maxime), Plisson (Alfred), Plisson (Henri), Poinsat (Jules), Pointet (Gaston), Poirrier (Alcide), Poisson (Eugène), Pontremoli (Emmanuel), Porcabœuf (Alfred), Porte (Léon), Portevin (Hippolyte), Poteau (Édouard), Potin (Julien), Potron (Émile), Pouilloux (René), Poulalion (Joseph), Poulenc (Gaston), Poulenc (Camille), Poupon (Henri), Poussielgue-Rusand (Maurice), Prévet (Charles), Prévost, Prévost (Lucien), Prévot (Jules) fils, Prince (Amédée), Proffit (Émile), Prot (Gabriel-Eugène), Prot (Paul), Proust (Georges), Prouvost (Albert), Prunier (Georges), Puel de Lobel (Gaston-Ernest), Puisard (J.-A.), Putois (Georges).

MM. Quennessen (Louis), Quentin (Georges-Louis), Quentin (Louis), Querhoënt (Joseph de).

MM. Rachet (Georges), Radot (Émile), Ragot (Jules), Raimon (Alfred), Raingo (Georges), Rambaud (Lucien), Ranovitz (Charles-A.), Rasse (Gaston),

Rau (Louis), Raynal (Hippolyte), Raynaud (Léon), Raynaud (Arthur), Raynaud (Mme veuve A.), Rebours (Émile), Rebours-Guizelin (Joseph), Redont (Édouard), Regnault (Edmond), Regnault (Charles), Regnault-Desroziers (Paul), Reinach (Lucien de), Rémon (P.-H.), Rémond (Joseph), Rémond (Alexandre), Renaud (Alexandre), Renault (Charles), Renault (Louis), Renouard (Alfred), Requier (Édouard), Reverdot (Léon), Revillon (Anatole), Revillon (Léon), Revillon (Théodore), Revillon (Victor-Paul-Emmanuel), Revoul (Xavier), Rey (Jean), Rey (Fernand), Rey (Georges), Rheims (Edmond), Ribaucourt (Ed.), Ribes-Christofle (Fernand de), Ricbourg (Albert), Richard (Ennemond), Richard (Félix-Max) Richard (Georges), Richard (Jules), Richemond (Pierre), Ricois (Ernest), Ricqlès (Henri de), Riéger (Henry), Riethe (Victor), Rigaut (Mme Louis), Rinck (Georges), Risler (André), Rivage (Denis), Roché (Georges), Rodrigues-Ély (Camille), Roduwart (Louis), Rogalle (A.), Rogée-Fromy (Eugêne), Roger (Paul), Rogie (Eugène), Rollepot (Alfred de), Rondeau (Émile-Alphonse), Rondeau (Léon), Roquelaure (Ernest), Rosset (Albert), Rossignol (Auguste), Rotival (Jules), Roty (Oscar), Roubaudi (Maurice), Rouland (Francis-Marie), Roure (Louis), Rousseau (Amédée-Georges), Rousseau (Ernest), Rousseau (Jules), Roussel (Alcide), Roussel (Charles), Roussel (François), Roussel (Geo), Roussille (Jean), Rouveyre (Édouard), Roux (Gaston), Roux (Paul), Rouy (Georges), Rouzaud (Auguste), Rouzé (Gustave), Roy (Ferdinand), Roy (Georges), Roy (Gustave), Roy (G.-Gustave), Roy (Pierre), Royer (Albert), Ruteau (Edmond), Ruzé (Eugène).

MM. Sachot (René), Sabot (Albert), Saillard (Gustave), Saillard (Paul), Saint-André de-Ligneréux, Salmon (Georges), Salomon (Alexis), Salomon (Myrthil), Sandoz (G.-Roger), Sanguet (Louis), Sarrazin (Adrien), Sarrat (Gustave), Saubusse (Alain), Saudray (Henri), Saunière (Jules-Eugène), Sauvan, Sauvez (Émile), Savey (Alphonse), Savignon (Henri), Savigny de Moncorps (vicomtesse de), Savoie (Charles), Savy (A.-H.), Scaliet (Victor), Schaeffer (Ernest), Schloss (Adolphe), Schmautz (Ch.), Schmit (Albert), Schmit (Frédéric), Schmoll (Louis), Schoenaers-Millereau (H.), Schulmann (Léon), Schwartz (Albert), Schweitzer (Charles), Schwob (André), Schwob (Georges), Schwob (Maurice), Sébastien (Gustave), Sée (Armand), Seigneurie (Édouard), Selmersheim (Pierre), Serre Telmon (Joseph du), Seynes (Louis de), Seyrig (William), Sigrand (Paul), Silva (André), Silva (Ernest), Silvant (Ernest-Pierre), Silz (Eugène), Simmen (Henri), Simon (Albert), Simon (Frédéric), Simon (Paul), Simonet (Jules), Simoneton (Emmanuel), Simonis-Empis (Henri), Simonnot (Joseph), Singrun (François-Joseph), Sins (Émile), Sohier (Edmond-Georges), Soleau (Eugène), Solères (Benoît-Joseph), Sorel (Louis), Sormani (Paul), Sosnowski (Casimir), Soualle (L.), Soubrier (François), Soubrier (Paul), Soulé (Lucien), Sourbet (Georges), Soyez (Georges-Émile), Soyez (Victorin), Springer (Maurice), Stern (René), Sterne (Gustave), Stofft (Albert), Storch (Léon), Street (Charles), Sube (Ludovic), Sueur fils (T.), Susse (Albert), Susse (Jacques).

MM. Taverne (C.-F.), Talarard (Eugène), Tallandier (Jules), Teisset (J.-L.-G.), Templier (Paul), Ternynck (Émile), Terquem (Émile), Terrot, Teste (Auguste), Teterger (Henri) fils, Teysonneau (Jean), Thierrode (Léon), Thiébaut (Charles), Thierry (Jean-Paul), Thivet-Hanctin (Alfred), Thomas (Léon), Thuillier (Alfred), Thuillier-Buridard (Paul), Tirot (Almire), Tissot (Jean-Claude), Tochon-Lepage, Tourin (Georges), Tournaire (Charles), Tourrette (Étienne), Tourtel (Ernest), Touzin (Albert), Trébucien (Ernest), Trébucien (Pierre), Trémolet (Antoine), Trézel (Louis), Tricoche (Ernest), Trillon (Romain), Triquet (Armand), Tronel (F.), Trotin (Albert), Trouette (Édouard), Turbelin (A.), Turcat (Léon), Turck (Georges), Turenne (Paul).

M. Ullmann (Jacques).

MM. Vachet (Raymond), Vaguer (Léon), Vaillant (Fernand), Vaissier (Victor), Valenciennes (Henri), Vallette (Pierre-Eugène), Vallée (Henri), Vallée (Raoul), Vallois (Edmond-Louis), Varin Bernier (Paul), Vaulx (comte Henri de la), Vaury (Charles), Vaxelaire (François), Vedie (Étienne), Védrine (Auguste), Verdier-Dufour (Jean), Verhaeghe-Vandewynckele (H.), Verley (André), Verley (Edmond), Vermorel (Victor), Vernhes (François), Vernier (Émile), Vert (B.), Vesier (Georges), Vever (Henri), Vever (Paul), Viala, Viallar (Pierre), Vialon (Paul), Vignet (Jean), Viguier (Georges), Vilgrain (Louis-Antoine), Ville-le-Roulx (Pierre de la), Villeminot (Lucien), Villette-Gaté (H.), Vilmorin (Maurice Lévêque de), Vilmorin (Philippe Lévêque de), Vimont (Léon), Vinant (Georges), Vincent (André), Vinet (Alfred), Vinson (Honoré), Violet (Lambert), Viollet (Charles), Virat (Gustave), Vitou (Henri-Clovis), Vitoux (Léon), Voelckel (Eugène), Vollant (Armand), Vuibert (Henry).

MM. Walter (Léon), Weill (Élie), Weill (N.), Weissmann (Gustave), Weitz (Jules), Wellhoff (Édouard), Wessbecher (Émile), Weyer (Victor), Wibaux-Florin (D.), Witmann (Charles), Wittmann (Charles), Wolber (Antoine), Wohlhuter (Jean-Jacques), Wolff (Louis), Wulfing-Lüer (Frédéric).

MM. Yencesse (Ovide), Yver-Barreiros (Mme Berthe).

MM. Zébaume (Jules), Zund-Burguet (Adolphe).

NOMINATION DE SCRUTATEURS

M. Émile Dupont, Président, demande qu'il soit procédé immédiatement à la nomination de scrutateurs qui dépouilleront les bulletins pendant la lecture du Rapport

de M. le Secrétaire général et du compte rendu de M. le Trésorier. *(Approbations.)*

Sont désignés à cet effet :

1er bureau : MM. Mouilbau, Charabot, Famchon ;

2e bureau : MM. Remon (P.-H.), Leloir (Georges), Dumesnil ;

3e bureau : MM. Michaud, Dr Leprince, Demaria (Henri) ;

4e bureau : MM. John Jones, Weill (Nathan), Gleize (Jules) ;

5e bureau : MM. Cahen (Alphonse), Meurer, Vinant ;

6e bureau : MM. Ruzé, Corby, Besdel ;

7e bureau : MM Faure, Bertaut, Deglos ;

8e bureau : MM. Pichot, Bigaux, Virat,

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 14 Juin 1907

Le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 14 juin 1907, publié dans le n° 5 du *Bulletin officiel du Comité français des Expositions à l'étranger*, de 1907, est adopté sans observation.

RAPPORT ANNUEL DE M. G.-ROGER SANDOZ

Secrétaire général

M. G.-Roger Sandoz, Secrétaire général, donne lecture du rapport suivant qu'il a préparé sur les travaux du Comité français des Expositions à l'étranger, depuis la précédente Assemblée générale statutaire annuelle du 14 juin 1907 :

Messieurs et chers Collègues,

Le travail considérable qu'ont donné cette année les Expositions de Londres et de Saragosse explique le retard apporté à la réunion de cette Assemblée générale, pour la convocation de laquelle votre Conseil a cru devoir attendre que ses multiples occupations se soient éclaircies.

Ces derniers dix-huit mois ont été, en effet, bien remplis.

En 1907, nous avons eu l'**Exposition de Dublin,** qui a ouvert ses portes le 29 juin pour les fermer le 11 novembre. L'inauguration s'est faite avec un grand éclat, rehaussée par la présence de S. E. le vice-roi d'Irlande et de lady Aberdeen qui, dans un sentiment de haute courtoisie, ont voulu nous donner maintes preuves du grand intérêt que le Royaume-Uni et l'Irlande portent à la France.

Nous devons féliciter pour le succès de la section française de l'Exposition de Dublin (1907) son président, notre ami, M. Léon Barbier, et ses dévoués collègues et collaborateurs : MM. A. Galland, Bigorne, Braquenié, Besdel, vice-présidents; Villeminot, Victor Révillon, secrétaires; Chevreau, trésorier; Mansard, rapporteur; Maurice Estieu, délégué; Joseph de Montarnal, architecte; Edmond de Brevans, secrétaire administratif; Chevalié, agent général.

Rappelons également l'appui précieux qui a été donné à notre Comité par notre éminent consul, M. Lefeuvre-Meaulle.

Le Ministère des Affaires étrangères et le Ministère du Commerce avaient bien voulu encourager de leur haut patronage nos 284 exposants, auxquels sont venus se joindre la ville de Paris et le département de la Seine.

Le jour de l'inauguration, S. E. le vice-roi, dans une allocution des plus chaleureuses et des plus flatteuses pour notre amour-propre national, disait en parlant de l'imposant pavillon de France :

« Certainement, il sera une partie très attractive et très intéressante de l'Exposition, et qui plus est, nous pouvons former l'espoir que cela contribuera aux heureux et profitables évé-

nements qui combinent des relations commerciales avantageuses entre nos deux nations, avec le sentiment mutuel d'une entente et d'une estime toujours croissantes... »

L'Exposition Franco-Britannique de Londres fut l'un des grands événements de l'année 1908.

Depuis plusieurs années, le projet d'une Exposition Franco-Britannique était à l'étude au sein de votre Conseil de direction, d'accord avec la Chambre de commerce française de Londres. Un contrat avait été ébauché à Liège, en 1905, par le Président de votre Commission d'initiative, et une convention définitive fut signée, en 1906, entre la **Franco British Exhibition (Incorporated)** et le Comité français des Expositions à l'étranger, auquel se joignirent, depuis, nos dévoués coopérateurs : Comité agricole, Comité colonial, Comité des Beaux-Arts et Comité des Sports.

Un terrain de soixante hectares fut choisi à **Shepherds Bush**; le Comité britannique était composé des plus hautes notabilités du Royaume-Uni; il avait à sa tête, comme Président d'honneur, Sa Grâce le Duc d'Argyll, beau-frère de S. M. le Roi Édouard VII. Lord Welby présidait la Commission des Finances qui eut à sa disposition un capital de garantie de plus de 6.500.000 francs.

La Commission d'organisation réunit : sir James Blyth, président; sir John A. Cockburn, ancien ministre en Australie, vice-président; le viscount Selby, MM. Charles Charleton, président de la Chambre de commerce de Londres; Imre Kiralfy, commissaire général; C. Freeman Murray, sir Isidore Spielmann. Le Gouvernement britannique donna sa haute approbation, le Gouvernement de la République française et le Parlement favorisèrent et encouragèrent de toutes façons cette Exposition à laquelle notre Ministère du Commerce accorda son haut patronage.

L'Exposition de Londres gardait ainsi son caractère d'entreprise privée et toute spontanée, marquant d'une façon éclatante que l'entente cordiale qui a rapproché la politique des deux pays est autant le résultat de l'accord des deux peuples que du rapprochement des deux Gouvernements.

Le Comité français des Expositions à l'étranger organisa plus spécialement les classes industrielles et commerciales et il confia au Comité agricole et horticole des Expositions internationales, au Comité national des Expositions coloniales, au Comité des Beaux-Arts, au Comité des Sports l'organisation des groupes qui les concernaient plus spécialement.

Notre cher président, M. le sénateur Emile Dupont, qui dirigea avec tant d'autorité les sections françaises de Glasgow et de Saint-Louis, avait bien voulu accepter la présidence de la Section française et de la Commission supérieure de Direction qui avait comme premiers vice-présidents : MM. A. Pinard, A. Viger, M. Saint-Germain, Bonnat, Mérillon; vice-présidents : MM. L. Bellan, J. Hetzel, A. Maguin, L. Layus, G.-Roger Sandoz, A. Mascuraud, L. Mabilleau, H. Roujon, E. Clémentel; trésorier général : MM. G. Kester; trésorier général adjoint : M. G. Lamaille; secrétaires généraux : MM. P. Bourgeois, C. Jeanselme, A. Châtenay, L. Brunet; secrétaires : MM. J. Hollande, L. Villeminot, L. Soualle, E. Mermilliod, F. Leseur, M. Chevron, M. Vacher, E. Marot, J. Rotival, et comme membres, tous les autres membres de votre Conseil de direction et des bureaux des Comités agricole, colonial, des Beaux-Arts, des Sports, des Présidents de Chambres et de Tribunaux de Commerce, des Présidents des grandes Associations et les principaux représentants de l'activité française.

Afin de faciliter le travail d'organisation de la section française, il avait été formé une Commission exécutive se composant du Président, de Vice-Présidents, des Secrétaires généraux et Trésoriers généraux, c'est-à-dire de M. Émile Dupont, Pinard, Viger, Saint-Germain, Bonnat, Mérillon, Bellan, Hetzel, Maguin, Lucien Layus, G.-Roger Sandoz, Bourgeois, Jeanselme, Châtenay, Brunet, Kester, Lamaille, Léon Barbier, Dawant, Dubufe et Schwob. Les différents services étaient plus spécialement assurés par MM. Maurice Estieu, délégué général de la Section française; J. de Montarnal, architecte en chef; E. de Brevans, secrétaire administratif; F. Vuillaume, chef du service des Douanes.

En outre du capital de garantie formé par le Comité anglais, il fut formé par les membres des Comités français d'admission et d'installation, un capital de garantie spécial de la Section française qui dépassait un million et demi.

Messieurs, excusez-moi de vous rappeler encore les paroles que je vous citais l'an dernier et que prononçait le duc d'Argyll à la grande fête donnée par le Comité britannique pour l'inauguration des travaux de l'Exposition. Après avoir levé son verre à la prospérité des relations commerciales entre la France et l'Angleterre, il terminait ainsi son toast plein de cet humour qui charme tous ceux qui l'approchent : « Le plus grand plaisir d'un Anglais étant d'aller à Paris, pour ceux qui ne pourraient s'y rendre, il fallait essayer d'apporter Paris à Londres. L'Exposition sera digne des deux contrées, à présent si unies, et comme me le faisait remarquer tout à l'heure, M. Émile Dupont, mon aimable voisin, les Français ont appris à faire le thé et les Anglais commencent à préparer le café. »

Et, après lui, en un remarquable discours, M. Paul Cambon, que le duc d'Argyll venait de qualifier « le plus populaire des ambassadeurs que la France ait jamais eus en Grande-Bretagne », insistait tout particulièrement sur le besoin mutuel que les deux nations ont l'une de l'autre.

Et il ajoutait :

« La France et l'Angleterre sont deux grandes puissances libérales, soumises aux directions de l'opinion publique; elles ont des responsabilités et la garde d'intérêts économiques considérables. Notre entente n'est donc pas seulement un œuvre de raison, elle est aussi une **œuvre de paix,** et il faut se féliciter de toutes les manifestations destinées à l'affirmer et à la resserrer.

» On a dit beaucoup de bien et quelquefois du mal des expositions. Je crois que celle de 1908 échappera aux critiques qu'on dirige contre ces assises commerciales. Ce ne sera pas une exposition internationale, ce sera un concours entre deux nations qui n'ont pas les mêmes produits, qui ne se font pas concurrence, qui n'ont pas la prétention de se dérober leurs secrets industriels, mais qui veulent offrir l'une à l'autre le moyen de se compléter et de s'enquérir de ce qui leur manque. »

L'événement a pleinement réalisé les promesses et les espérances de ce programme. Nous avons compris qu'il importait de sceller l'entente cordiale par une entente commerciale avec le Royaume-Uni, qui est notre meilleur client, qui achète près du tiers de nos exportations et avec lequel nos échanges représentent annuellement deux milliards.

Le Comité français avait été, on peut le dire, le premier à affirmer pratiquement la nécessité de cet accord.

Au banquet offert à Londres, le 14 mai 1908, en l'honneur des ministres français, de l'ambassadeur de France et des délégués du Comité français, par la Chambre de commerce anglaise, notre président, M. Émile Dupont, l'affirmait avec justesse : « Je rappellerai que nous sommes déjà venus, il y a sept ans, dans la Grande-Bretagne, à l'Exposition de Glasgow, et que, dès cette époque, nous avons coopéré à l'entente cordiale, que tout le monde reconnaît absolument nécessaire et dont je puis dire que nous avons été les initiateurs. »

Dès 1890, en effet, notre Comité avait organisé une Exposition française à Londres.

Dès 1898, à une époque pleine de malentendus, il préparait la participation française à l'Exposition de Glasgow de 1901.

En 1907, il a construit la Section française de l'Exposition de Dublin.

En 1908, il a mis à Londres, le plus brillant couronnement à ces utiles efforts.

Le 10 juillet 1907, devant la Commission supérieure de direction réunie, notre cher Président nous exhortait avec éloquence à tout faire pour aller montrer à l'étranger la puissance de la France. Il pouvait énumérer avec orgueil toutes les collaborations déjà assurées, les Beaux-Arts, le Comité agricole, le Comité colonial, le Comité des sports français, et après lui M. Georges Trouillot, l'un de nos Présidents d'honneur, M. Henry Roujon, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, apportaient à la future Exposition, dans leurs brillantes allocutions, des souhaits qui ne furent pas vains.

***

C'est alors que le Gouvernement fit voter par le Parlement. pour l'Exposition de Londres, un crédit extraordinaire de 795.800 francs. De ce crédit. tout entier absorbé par les sections officielles ou spéciales, le Comité français n'a pas eu la moindre part : c'est à la fois sa fierté et sa force de se suffire à lui-même sans rien demander, sans rien recevoir. et l'on ne peut considérer qu'avec respect une institution comme la nôtre. capable de supporter à elle seule le poids d'un budget de deux millions, qui fut celui de notre Section française. non compris naturellement les budgets des groupes et classes.

Enfin le jour de **l'inauguration** arriva; M. Jean Cruppi, notre éminent ministre du Commerce et de l'Industrie, vint visiter les derniers travaux, et le 14 mai 1908, au milieu d'applaudissements frénétiques, tandis que résonnaient les trompettes et les musiques des grenadiers de la Garde, devant S. A. R. la princesse de Galles, les lords de la Cour, les grands dignitaires de l'Exposition : MM. Kiralfy, l'honorable J.-G. Conuthers, J. Davies, l'honorable J. Price, sir William Lee-Wamer, lord Strathcona, lord Jersey, lord Desborough. sir J. Cockburn, lord Velby, lord Blyth, lord Selby, le duc d'Argyll, M. Cruppi, ministre du Commerce. et la charmante Mme Cruppi, M. Ruau, ministre de l'Agriculture. M. Cambon, ambassadeur de France, MM. Emile Dupont, président, Lourties, Strauss, Baudouin-Bugnet, Hetzel. G.-Roger Sandoz, etc.. Dans l'admirable décor de la cour d'honneur, au milieu de ces palais indiens féeriques. reproduits d'après Swinton Jacob sur le modèle des palais de Jagnor de Bajputana. devant une foule enthousiaste, le prince de Galles. du haut de la terrasse blanche, prononça les paroles sacrementelles : « *I declare this Exhibition open!* » (« Je déclare cette Exposition ouverte! »)

Ce fut une cérémonie grandiose et inoubliable; devant la foule immense, dans ce cadre splendide et majestueux, on sentait que l'effet de cette manifestation dépassait les barrières de l'Exposition et consacrait une œuvre plus considérable encore. l'amitié puissante et féconde de deux grands peuples travaillant pour l'Universelle Paix.

Mais l'Exposition de Londres nous ménageait une manifestation plus grandiose encore. Elle fut la raison dominante du **voyage de M. Armand Fallières**, président de la République française, qui traversa la Manche pour se rencontrer à Londres. à la gare Victoria, avec S. M. Edouard VII, roi d'Angleterre.

Pendant quatre journées, ce fut une explosion vibrante de sympathie, et nous devons faire entendre de nouveau ici les paroles solennelles qui furent alors échangées entre le roi et le premier magistrat de notre pays au dîner de Buckingham-Palace.

« Monsieur le Président.

» Soyez le bienvenu. La reine et moi sommes enchantés d'avoir le plaisir de vous recevoir chez nous, et, comme c'est la première fois que vous venez en Angleterre, nous espérons vivement que, de votre séjour bien court, vous emporterez un agréable souvenir

» Demain, j'espère que **nous visiterons ensemble l'Exposition Franco-Britannique**. L'existence de cette Exposition démontrera plus que jamais l'Entente cordiale qui existe entre nos deux pays. De tout mon cœur, je souhaite que cette entente soit aussi une entente permanente, parce qu'elle est nécessaire pour le bonheur et la prospérité de nos deux nations et pour le maintien de la paix qui fait le bonheur du monde entier.

» Je lève mon verre à la santé du Président de la République et à la prospérité et au bonheur de la France, au pays que je connais et que j'admire depuis si longtemps. »

Le Président Fallières répondit :

« Sire,

» L'accueil qui m'a été fait par Votre Majesté et la part qu'y a prise la ville de Londres, m'ont d'autant plus touché que cette manifestation s'adresse dans ma personne à la nation que je représente et qui en appréciera hautement, soyez-en assuré, l'éclat grandiose et le caractère amical.

» La France se plaît à voir dans la visite que je rends aujourd'hui à Votre Majesté, comme dans les fréquents séjours que le Roi d'Angleterre fait sur le territoire français, la conservation des relations de cordiale entente qui se sont établies si heureusement entre nos deux pays et

que l'avenir — j'en ai la certitude — ne cessera de resserrer pour leur bien comme pour le maintien de la paix du monde.

» **En me conviant à venir visiter l'Exposition Franco-Britannique,** Votre Majesté savait combien il me serait agréable d'admirer avec elle les résultats si appréciables de la collaboration des deux peuples qui, par cette œuvre imposante, témoignent de leur génie dans toutes les manifestations de l'esprit humain.

» Je suis l'interprète fidèle de la pensée du Gouvernement de la République et de la France entière en levant mon verre au bonheur de Votre Majesté et de Sa Majesté la Reine à LL. AA. RR. le prince et la princesse de Galles, à la famille royale, à la grandeur du Royaume-Uni et au développement de l'amitié féconde qui unit le peuple britannique au peuple français. »

Le mardi 26 mai 1908, demeurera dans nos annales une date historique; le matin, le Président de la République reçut dans le grand salon de l'Ambassade de France à Londres les représentants de l'Exposition devant lesquels il fit l'éloge de cette manifestation « qui donne à la foule immense de ses visiteurs de tous pays, un spectacle majestueux de la puissance industrielle, commerciale. scientifique et artistique de la France et de l'Angleterre ».

Et ce fut une heure émouvante, celle où le Président Émile Dupont, assisté de MM. Léon Bonnat et G.-Roger Sandoz, reçut le roi Édouard et le Président de la République venu de France pour rendre hommage à la grande œuvre entreprise par les travailleurs des deux peuples.

L'après-midi, la promenade des illustres visiteurs à travers les galeries de Wood Lane fut un perpétuel et éclatant hommage aux efforts de notre Comité, aux ressources et à l'activité de nos exposants, en un mot, au génie de la France, et, nous pouvons le dire sans fausse modestie, c'est une gloire pour nos divers Comités, d'avoir été les promoteurs et les acteurs d'une si éclatante solennité.

Le voyage de M. Fallières à l'Exposition de Londres demeurera à la fois un souvenir frappant pour le peuple anglais et un souvenir de fierté pour la France et ainsi que l'a dit notre Président. au banquet du 27 mai : « Nous avons le droit d'être fiers pour notre pays de l'accueil enthousiaste que le Président de la République française a reçu de la nation britannique. »

L'Exposition de Londres a été l'occasion de fêtes inoubliables, de réunions cordiales et aussi de congrès importants.

Une des manifestations les plus importantes fut la célébration des Jeux Olympiques qui ont lieu tous les quatre ans et dont les assises furent placées, cette année, dans le Stade de l'Exposition Franco-Britannique.

Là, devant des milliers de spectateurs, se déroulèrent toute la série des épreuves sportives, course, saut, lancement du disque, etc., jusqu'à cette magnifique apothéose de l'Effort, que fut le Marathon.

Les Associations sportives des divers pays avaient conclu un traité d'entente. Les États-Unis, le Canada, représentaient l'Amérique; toutes les nations de l'Europe déléguèrent leurs meilleurs champions : Danois, Suédois. Italiens. Hongrois. Grecs, Anglais, Allemands, etc., se comportèrent vaillamment, et il ne faut pas oublier de féliciter ici les courageux Français qui soutinrent. dans ce tournoi mondial, le bon renom sportif de notre pays. MM. le baron Pierre de Coubertin. Daniel Mérillon, de Villeneuve. Charles Cazalet, H. Georges Berger, Marcadet et Duvigneau de Lanneau, etc., qui représentaient la France dans le Comité Olympique dirigé avec tant de savoir et d'autorité par Lord Desborough, président international.

Ce fut une vision inoubliable que celle des athlètes luttant pour la suprématie sportive de leur pays, comme ce fut une grande manifestation que la distribution des récompenses par Sa Majesté la Reine d'Angleterre.

Rendons un hommage à la mémoire de lord Derby, Président de l'Exposition, au succès de laquelle il avait tant travaillé; l'échange de télégrammes de condoléances entre notre Pré-

sident M. Émile Dupont, et la comtesse de Derby, le duc d'Argyll et lord Derby fils, a témoigné en quelle respectueuse sympathie et en quelle estime le défunt était tenu parmi nous.

Le **jury** chargé de distribuer les récompenses aux exposants des deux nations comptait plus de douze cents membres. Les travaux du jury de l'alimentation eurent lieu en juillet, et ceux des autres classes en septembre. Les Beaux-Arts étaient Hors concours.

La Section française a obtenu plus de sept mille récompenses pour ses exposants et quinze mille pour leurs collaborateurs.

Toutes les opérations du jury ont d'ailleurs été faites avec le plus grand soin et revues par un jury supérieur composé, pour l'Angleterre, de lord Alverstone, lord Chief Justice of England, président; Viscount Selby, premier vice-président; lord Blyth, deuxième vice-président; sir Fletcher Moulton, lord Justice, sir John A. Cockburn, M. Imre Kiralfy, commissioner general, lord Welby, Earl of Jersey, sir Norman Lockyer, sir William Mather, sir William White, sir Henry Trueman Wood, sir Boverton Redwood, membres. Pour la France : de M. Emile Dupont, sénateur, premier vice-président; M. Victor Lourties, vice-président du Sénat, deuxième vice-président; MM. Alphonse Pinard, Albert Viger, sénateur; Saint-Germain, sénateur; Gabelle, directeur au Ministère du Commerce; Jules Hetzel, G.-Roger Sandoz, Gustave Kester, Charles Jeanselme, Abel Châtenay, J.-L. Brunet, Georges Schwob, membres; avec, comme secrétaires, M. Charles Kiralfy, commissaire général adjoint, pour l'Angleterre, et M. Maurice Estieu, délégué général de la Section française, pour la France.

En septembre, un grand banquet réunissait les jurés français sous la présidence de M. Émile Dupont, qui prononçait un magistral discours et faisait retentir dans la grande salle du Cecil Hotel, ces belles paroles :

« Pour que cette entente fût durable et féconde, il fallait qu'elle se réalisât aussi dans l'âme, dans les fibres intimes, dans le cerveau, dans le cœur surtout des deux peuples si longtemps entretenus dans un état d'indifférence réciproque. C'est à cette tâche, d'abord délicate, que nous nous sommes évertués, de toute notre énergie, de toute notre ténacité!... Messieurs, l'Entente ne fut que lorsqu'elle devint « cordiale » et nous avons conscience de n'avoir pas peu travaillé à l'avènement de cette « cordialité » enfin triomphante.

» Dans cet effort soutenu, nous songions, certes, au profit des grands intérêts moraux et matériels de deux puissantes nations, nous voulions apporter un appoint considérable à la prospérité de l'industrie, du commerce français et aussi notre pierre à la grandeur de la France; mais nous faisions plus et mieux : nous servions la cause sublime de la civilisation et de l'humanité, en collaborant à assurer la paix du monde.

» Aujourd'hui, au milieu de cet incomparable tournoi où se mesurent pacifiquement tant de champions du génie humain, parmi lesquels, Messieurs, vous aurez peut-être quelque peine à discerner les plus dignes, c'est, je vous assure, pour le Président de la section française une joie sans mélange que de vous remercier du concours et de la sympathie dont vous entourez l'œuvre du Comité français.

» Si d'autres, par le monde, rêvent encore confusément de luttes barbares, aucun écho ne leur répondra et ils resteront forcément isolés. C'est en l'honneur de la Paix qu'ici nous levons nos verres; l'Exposition Franco-Britannique de Londres est un nouvel hymne à sa beauté sans égale, et tous ceux qui l'aiment des deux côtés du détroit rediront ses louanges, si haut, si fort, si passionnément, que peut-être à la fin, nul ne s'avisera de la menacer, même d'un geste imprudent, même d'un mot inopportun; elle planera au-dessus de tout et de tous, entourée d'amour et de respect par l'humanité entière. »

L'Exposition Franco-Britannique de Londres a fermé ses portes le 31 octobre. Mais le souvenir en sera conservé par la **Plaquette** que le Comité français a commandée à l'éminent graveur en médailles, Charles Pillet; par **le Rapport général** auquel travaillent MM. Yves Guyot, L. Layus, G.-Roger Sandoz, assistés de M. Paul Bourgeois et Ch. Jeanselme, et par les beaux **Rapports** que préparent les diverses classes.

Aussi bien, un **catalogue** très complet de la Section française ayant plus de 1.100 pages.

avait été publié, ayant comme introduction un remarquable travail de M. Yves Guyot, sur l'histoire des Rapports économiques de la France et de l'Angleterre.

L'Exposition a été l'occasion de nombreuses publications : citons notamment le *Journal spécial de la Section française*, de M. Jules Gleize; le beau volume, *l'Entente cordiale*, de MM. Gounouilhou et Chapon, de Bordeaux, et maints autres importants ouvrages anglais et français.

Est-il nécessaire de constater les résultats intéressants acquis par l'Exposition Franco-Britannique de 1908.

Les démonstrations amicales qu'elle a suggérées sont l'épanouissement d'une série d'efforts qui ont rendu meilleures encore les relations économiques des deux pays.

Nous leur devons déjà la convention fiscale pour le règlement des droits de succession, l'espoir de la réduction des tarifs postaux, télégraphiques et téléphoniques à l'exemple de la récente réforme déjà mise en usage entre l'Angleterre et les États-Unis, la promesse encore un peu incertaine de la réduction du droit anglais sur les vins et eaux-de-vie français en échange de l'abolition des règlements français qui gênent la navigation anglaise et de celle du droit de surtaxe d'entrepôt.

Au banquet de la chambre de Commerce française à Londres, M. Cruppi, Ministre du Commerce, disait fort heureusement :

« N'avons-nous pas, en Angleterre et en France, sur le terrain pratique, sur le terrain des affaires, un intérêt égal et solidaire à l'heureux développement de nos rapports industriels et commerciaux? Comme vendeurs, nous rencontrons dans le Royaume-Uni un marché de premier ordre, mais la Grande-Bretagne et ses colonies réalisent de leur côté, en France, un chiffre d'affaires très considérable, qu'il faut augmenter du fret profitant surtout à la marine anglaise. De sorte qu'en résumé, notre situation est égale. Nous ne sommes pas des concurrents et nous devons ignorer ce fléau de la jalousie commerciale. Il faut donc profiter de cet heureux moment économique pour donner à nos relations tout l'essor et toute la stabilité désirables. »

Le problème de notre exportation commerciale est et reste l'un des plus délicats et des plus difficiles. Comme le constatait le ministre actuel de la Marine, M. Alfred Picard, alors président de la Commission du commerce extérieur de la France : « On ne saurait se dissimuler les difficultés redoutables avec lesquelles la France est aux prises et qui tendent à enrayer son expansion commerciale. Parmi ces difficultés, plusieurs nous sont spéciales : défaut de natalité, funeste à notre capacité de production, à l'élasticité de notre marché intérieur, à notre diffusion sur la surface du globe, évolution démocratique de la consommation orientant la faveur publique vers des articles peu coûteux et facilement renouvelables, dépouillant par suite d'une partie de ses avantages notre industrie dont la fabrication de luxe constitue la supériorité incontestable et incontestée; charges nées des événements de 1870-1871 ou imposées par le juste souci de l'amélioration du sort des travailleurs. D'un caractère plus général, les autres difficultés entravent non seulement la France, mais aussi beaucoup de pays rivaux, tel, l'avènement des peuples jeunes, qui entrent dans la carrière avec un outillage perfectionné, disposent souvent d'une main-d'œuvre plus économique et déploient, en tous cas, pour la conquête de leur émancipation, une ardeur de néophytes : tel encore le régime de protection inauguré et consolidé par la plupart des gouvernements; tel enfin le fardeau de la défense militaire absorbant tant de capitaux et enlevant tant de bras aux travaux féconds de la paix. »

M. Géo Gérald, député, vice-président de la Commission des douanes, constatait avec sa lucidité habituelle la nécessité de l'entente cordiale présente pour assurer la prospérité de l'avenir :

« Nous avons maintes fois signalé la tendance universelle des pays à s'entourer de murailles fiscales, et nous avons constaté que l'Angleterre n'échappait pas à cette exigence de l'évolution. Les théories de M. Chamberlain ne sont plus regardées du même œil par une partie importante du commerce britannique. On commence à s'habituer à l'idée de compléter le tarif un peu trop sommaire des *customhouses*, car on est effrayé par l'invasion des produits manufacturés germaniques.

» Il faut prévoir le jour où cette bataille sans merci fera enfler les budgets anglais et obligera nos voisins à chercher, n'importe où, l'argent nécessaire à leur défense. Ce jour-là, deviendront-ils d'enragés protectionnistes. On le pourrait craindre. Voyons donc s'il n'y aurait pas moyen, d'ores et déjà, d'éluder pour nous cette menace qui porterait à notre agriculture et à notre industrie un coup très grave. Une convention commerciale ne serait-elle pas, en même temps qu'un geste obligeant envers la nation amie et un renforcement de l'Entente cordiale, un acte de prudence pour l'avenir. »

Les importants discours de notre éminent ambassadeur, M. Jules Cambon, les rapports commerciaux de M. Jean Périer, attaché commercial à Londres, indiquent avec netteté les points faibles de notre exportation en Angleterre ; le moment est venu de les fortifier en tenant compte de tous ces conseils d'étendre l'action de notre commerce au delà de nos frontières, de créer un système solide de représentants de commerce français à l'étranger, de fonder une banque d'exportation, de réorganiser le crédit et surtout, d'assurer à l'intérieur une vie sociale calme et régulière.

Puisse l'Exposition Franco-Britannique marquer le début d'une ère heureuse et prospère pour la France laborieuse, qui s'est manifestée à Londres avec une activité, un patriotisme et un dévouement qui méritent bien cette récompense et sont d'autant plus remarquables que ce formidable effort de la Section française qui peut se chiffrer à près de vingt-cinq millions de francs a été donné en une période de crise mondiale comme il ne s'en est pas rencontré depuis de longues années.

Mes chers Collègues, excusez votre Secrétaire général de s'être attardé sur un sujet aussi attrayant par ses heureux résultats que vaste dans ses proportions, mais **l'Exposition Hispano-Française de Saragosse** a droit aussi à pareil témoignage, exposition destinée à montrer au monde l'amitié actuelle de deux peuples que divisaient, il y a cent ans, des luttes sanglantes mais héroïques.

La Commission d'organisation eut pour Président : M. A. Viger, président du Comité agricole; Premier Vice-Président : M. L. Layus; Vice-Présidents : MM. A. Châtenay, J. Niclausse, J. Prevet, M. Vacher, E. Marot, V. Révillon. Le Secrétaire général fut M. J. Stetten avec M. Nomblot-Bruneau comme Secrétaire général adjoint; Trésorier : M. Lefèvre-Albaret; Secrétaires : MM. Gabriel Cognacq, Simoneton, Soualle, Tissot, de Vilmorin et Voitellier; Délégué des colonies : M. Max Robert; Secrétaire administratif : M. A. de Brevans.

Le Parlement vota pour la participation de la France à l'Exposition de Saragosse un crédit de 125.000 francs spécialement réservés à la construction du Palais Français et à la Section agricole.

Grâce à l'activité de leurs chefs, MM. Viger et Layus, qui nous furent si précieux, grâce à la promptitude de notre dévoué architecte, M. de Montarnal, et de M. G. Cheminais, notre agent général, grâce surtout à la puissance d'organisation de notre Comité, la Section française a eu le meilleur aspect et le plus vif succès : 451 exposants ont occupé notre Palais, fort élégant, agréablement encadré par les gracieux jardins que dessina M. Vacherot pour la Ville de Paris.

Nous devons remercier le Comité espagnol : M. B. Paraiso, président; M. Nicolas de Escoriaza, vice-président; M. José Pellegero, commissaire général ; MM. José Gascon y Marin, Paulino Saviron, Mariano Baselga Ramirez, Navarro Reverter, etc., pour l'accueil chaleureux et cordial qu'ils ont réservé à nos collègues et aux exposants.

L'inauguration par l'infant Don Carlos assisté de M. Besada, ministre des Travaux publics, fut le brillant prélude de l'inauguration particulière du Palais français en présence de S. M. Alphonse XIII, roi d'Espagne, et de M. Cruppi, Ministre du Commerce, assisté de notre ambassadeur, M. Revoil, et du délégué officiel du Gouvernement français, M. Baudouin-Bugnet, le dévoué directeur du service des Expositions au Ministère du Commerce.

Ce fut une fête d'un grand éclat.

A 4 heures, le Roi, accompagné des Infants, du Ministre de la Justice et d'une nom-

breuse suite, faisait son entrée dans notre Palais; le salon d'honneur présentait un bel aspect; il était richement garni de tapisseries et de meubles de grande allure, de quelques riches vitrines de nos exposants; les plantes et fleurs avaient été apportées à profusion. Un vase de Sèvres monumental occupait le centre du salon.

M. Viger prononça un charmant discours auquel le marquis de Figueroa répondit au nom du Roi. M. Cruppi adressa au Président espagnol, don Basilio Paraiso, des félicitations auxquelles s'ajoutèrent les compliments envoyés par télégramme au nom du Comité français des Expositions à l'étranger par MM. Émile Dupont et G.-Roger Sandoz. Un banquet présidé par M. Cruppi, Ministre du Commerce, donna l'occasion aux chaleureux enthousiasmes des deux nations de s'exprimer par de vibrants discours.

Les opérations du **Jury,** commencées le 1er septembre, furent vérifiées par un Jury supérieur comprenant dans son Bureau : MM. A. Viger, président d'honneur; L. Layus, Baudouin-Bugnet, J. Hetzel, vice-présidents; J. Stetten et L. Soualle, secrétaires. En outre une Commission du Jury supérieur espagnol, composée de MM. Nicolas de Escoriaza, José Gaston y Marin, Paulino Saviron, José Mackenna, fut reçue chaleureusement à Paris par le Comité français des Expositions à l'étranger.

Cent quatre vingt-douze Grands prix ont été remportés par la Section française.

La clôture de l'Exposition aura lieu dans quelques jours et cette importante manifestation laissera l'impression d'une sympathie réciproque entre deux peuples amis que les Pyrénées ne séparent plus, et dont les relations seront encore meilleures quand un traité de commerce les aura définitivement aplanies.

Tous les ans, notre pensée se reporte ici vers les disparus. Cette année la liste funèbre est longue, et nous avons eu à déplorer le décès de nos collègues : MM. Charles Bartaumieux, Albert Bélinac, Edmond Bernheim, Désiré Bloch, Gustave Canet, Chapuis, Félix Curlier, Emile Delfaux, Delion, Demarigny, Dufayet, Alexandre Dupont, Duval-Pihet, Gustave Foucher, Hautin, Huant-Hourdeaux, Kléber, Lebon, Le Vasseur, Mallissard-Tazza, Fernand Maurel, Jean-Alfred Nachet, Ouachée, Gaston Outhenin-Chalandre, Isidore Paquin, Jean Piguet, Premier fils, Rodanet, Jules Rueff, Edouard Stasse, Thévenin, Victor Thiébaut, comte de Turenne, Jean-François Vallée, Charles Viollet, comte Alfred Werlé.

Nous leur adressons un souvenir ému, ainsi qu'à la mémoire de notre Président d'honneur, M. Maruéjouls, l'ancien Ministre du Commerce, qui nous fut si dévoué, du marquis de Montebello qui nous fut si précieux dans nos Expositions à Saint-Pétersbourg, de Mme Gustave Sandoz, la veuve du promoteur de notre Comité.

Nous avons eu le 27 novembre 1907 un grand **Banquet** de tous les membres du Comité français des Expositions à l'étranger sous la présidence de M. Gaston Doumergue, alors Ministre du Commerce. Cette fête qui réunissait plus de huit cents personnes fut particulièrement brillante et elle emprunta un éclat tout spécial à la présence des délégués des Comités étrangers similaires au nôtre, venus à Paris pour prendre part aux travaux de la première Conférence internationale et des membres de la délégation italienne venus à Paris avec leur Président, notre ami M. le sénateur Mangili, pour remettre à M. le Président Armand Fallières une superbe plaque en vermeil en souvenir de l'imposante participation de la République française à l'Exposition de Milan (1906).

A cette occasion, M. le Président Fallières avait tenu à donner le matin même un grand déjeuner à l'Élysée, et tous les membres de votre Bureau et du Bureau de la Section française furent invités à cette réception officielle. C'est la première fois, croyons-nous que pareil fait se produit pour des industriels et commerçants et nous sommes heureux de renouveler ici l'expression de notre gratitude au Chef de l'État qui ne manque aucune occasion d'utiliser et de reconnaître les services du Comité.

Aussi bien, le Gouvernement et le Parlement ont tenu à récompenser dignement, par un certain nombre de promotions et de nominations dans la Légion d'honneur le grand succès de votre Section à Milan, et votre Comité a la satisfaction de pouvoir féliciter de nouveau

MM. Jozon, commissaire général, Alfred Maguin, président de la Section française, François Gondrand, président de la Chambre de commerce française de Milan, promus commandeurs; Ronssin, consul général et commissaire général adjoint, G.-Roger Sandoz, promus officiers, etc. Que nos collègues promus ou nommés dans notre ordre national nous pardonnent de ne pouvoir les nommer tous; qu'ils nous permettent cependant de leur rappeler encore les promotions comme commandeurs de MM. Gustave Rives, commissaire général de nos annuelles Expositions de l'Automobile, et J.-Charles Roux, président de l'Exposition coloniale de Marseille (1906); comme officiers de MM. Dubrujeaud, président de la Chambre de commerce de Paris; Léo Claretie, président de la Section française à Bucarest (1906); Georges Schwob, président de l'Exposition coloniale de Vincennes (1907); Vacherot, le merveilleux dessinateur des jardins français dans toutes nos Expositions; Me Claude Couhin, notre éminent avocat; comme chevaliers, de MM. Bricout et Baudouin-Bugnet, directeurs au Ministère du Commerce, etc.

Quelques noms manquent malheureusement, sur ces listes parmi ceux qui nous furent si utiles et si précieux à Milan; nous ne doutons pas que cet oubli momentané ne soit prochainement réparé.

Continuant son œuvre d'union de tous les Français à l'étranger, votre Comité marche toujours d'accord avec le Parlement et le Gouvernement, avec nos ambassadeurs et nos consuls, avec nos Chambres de commerce et toutes nos grandes associations et aussi avec les Comités spéciaux qui lui apportent une aide précieuse : Comité agricole et horticole français des Expositions internationales présidé par M. le Sénateur Viger; Comité national des Expositions coloniales, présidé par M. le Sénateur Saint-Germain; Comité permanent des Expositions françaises des Beaux-Arts à l'étranger, présidé par l'illustre maître Bonnat; Comité des Sports de France aux Expositions à l'étranger, présidée par M. Daniel-Mérillon. N'oublions pas non plus la Chambre de commerce française de Londres présidée par M. Marius Duché.

Le développement de nos services, l'augmentation de notre personnel ne nous permettaien pas de rester plus longtemps dans nos locaux de la Bourse du Commerce; le Conseil de Direction a donc loué, dans l'annexe de la Bourse, au 42 de la rue du Louvre, de grands appartements qu'il a rationnellement organisés et qui sont dignes désormais du Comité français des Expositions à l'étranger.

En outre notre administration est désormais divisée en quatre services : Services extérieurs, plus spécialement surveillés par M. Maurice Estieu; Services techniques rentrant dans les attributions de M. de Montarnal; Services des Publications dont s'occupe M. Léo Claretie et Services administratifs que continue de diriger notre secrétaire administratif M. de Brevans.

L'Exposition Franco-Britannique de Londres, l'Exposition Hispano-Française de Saragosse ont été les deux grandes manifestations qui ont occupé cette année l'activité inlassable et les ressources puissantes de notre Association; mais l'avenir ne sera pas moins fécond puisqu'il nous faut dès à présent prévoir la participation de la France aux Expositions de Copenhague, Quito, Bruxelles, Turin, Alger et Tokyo, cette dernière remise à 1917.

L'Exposition française des Arts Décoratifs de Copenhague qui ouvrira en juin 1909 dans le Palais de Charlottenborg, spécialement réservé aux Expositions des Beaux-Arts, est sous le haut patronage de S. M. la Reine de Danemark avec S. E. M. le comte Ahlefeldt, ministre des Affaires étrangères de Danemark, MM. Pichon et Jean Cruppi, nos ministres des Affaires étrangères et du Commerce, comme présidents d'honneur, et, comme vice-présidents d'honneur : S. E. le comte de Reventlow, ministre de Danemark en France et M. le comte Horric de Beaucaire, ministre de France en Danemark.

Elle est organisée par une Commission qui a à sa tête MM. Lucien Layus, président. G.-Roger Sandoz, vice-président, Jean Guiffrey, secrétaire général, Gabriel Cognacq, trésorier, Maurice Estieu, délégué, assistés comme présidents des diverses sections par MM. Jules Hetzel, pour les arts graphiques, Ch. Jeanselme, pour les arts du bois, Louis Harant, pour

la céramique, de Ribes-Christofle et Raingo, pour les arts du métal, Perdoux pour les arts de la femme.

La participation officielle à **l'Exposition de Quito (1909)** a été demandée par notre Ministre dans la République de l'Équateur, M. Bobot-Descoutures qui participa à l'organisation de la Section française de Barcelone (1888).

Votre Bureau et une Commission provisoire présidée par M. A. Pinard s'occupent depuis de longs mois de la très importante **Exposition de Bruxelles (1910)** qu'organisent, d'accord avec leur gouvernement, nos amis belges MM. de Mot, Francotte, Dupret, comte Adrien Van der Burch, etc., et dont la Section française a pour Commissaire général officiel, depuis juillet, M. Fernand Chapsal qui remplit déjà si dignement ces hautes fonctions à Liège (1905) pour le plus grand bien de nos exposants et de notre cher pays.

L'Italie célébrera en 1911 le cinquantenaire de son indépendance par deux **Expositions :** l'une à **Rome**, plus spécialement réservée aux Beaux-Arts et à l'Archéologie, l'autre à **Turin,** sur les bords verdoyants et fleuris du Pô, comprenant industrie, commerce, agriculture, etc.

Votre Bureau et une Commission d'étude présidée par votre Secrétaire général s'occupent de l'Exposition de Turin depuis dix-huit mois et marchent d'accord avec notre ambassadeur, M. Camille Barrère, son Président, M. Tomaso Villa, ancien président de la Chambre des députés d'Italie, et notre Consul général, M. Pralon.

Quant à **l'Exposition d'Alger (1912)** votre Bureau a considéré qu'il était de son devoir de promettre sa participation la plus complète à la délégation que lui envoyait le Conseil municipal de notre grande capitale africaine et qui comprenait notamment nos amis MM. les Sénateurs Saint-Germain et Mascuraud, et son maire, notre dévoué collègue, M. Henri Savignon.

Les services rendus par le Comité français et tous les avantages de son organisation pratique, si grandement mis en relief encore à Saint-Louis, à Liège, à Milan, à Londres n'ont pas été sans frapper de plus en plus les nations étrangères.

Et l'on peut penser combien il fut flatté de voir ses idées, ses théories, qu'il n'était arrivé que peu à peu à faire admettre en France, dépasser nos frontières et commencer leur tour du monde.

En effet, se créaient successivement : en 1903, **le Comité belge des Expositions à l'étranger**; en 1905, **le Comité général italien pour les Expositions**; en 1906, **le Comité néerlandais des Expositions**; en 1906 aussi **le Comité permanent de l'Industrie allemande pour les questions d'Expositions;** en 1907, **le Comité permanent hongrois des Expositions à l'étranger**; en 1908 enfin, **le Comité suisse des Expositions.**

Dès leur fondation, le Comité français des Expositions à l'étranger a tenu à entretenir les meilleures relations avec ces différents Comités étrangers et sur la proposition de son Secrétaire général il décidait en 1907 de donner une forme tangible à cet accord et de réunir une Conférence chargée d'examiner s'il n'y aurait pas lieu de créer une Fédération ou une Union internationale.

C'est ainsi que **la première Conférence internationale des Comités permanents d'Expositions** s'est réunie à Paris le 30 novembre 1907 sous la présidence de notre Président, M. Émile Dupont.

Étaient présents :

Comme délégués allemands : MM. le conseiller intime Goldberger, président; Von Vopelius, membre de la Chambre des Seigneurs, Wirth, Ravené, vice-présidents; Friedrichs, Protzen, Klemperer, professeur Kraemer, professeur Leidig, docteur Heiman.

Comme délégués belges : MM. Francotte, député, ancien Ministre, président; Maurice Braconnier, vice-président; comte Adrien van der Burch, secrétaire général; Frans van Ophem, Robert van der Meylen.

Comme délégués français : MM. Émile Dupont, sénateur, président; Pinard, Hetzel, vice-présidents; G.-Roger Sandoz, secrétaire général; Kester, trésorier; Lamaille, Hollande, secré-

taires; Lourties, sénateur, ancien ministre; Mascuraud, sénateur; Astier, député; Layus, Frantz-Jourdain, Ch. Legrand, Soleau, Claude Couhin, Maillard, Mutel, Michot, Maurice Estieu, de Brevans.

Comme délégués hollandais : MM. Scheffer, vice-président; van Bennekom, secrétaire; Sanson, van Hemert, van Roosegarde Bisshop.

Comme délégués hongrois : M. de Navay, conseiller royal de Ministère, délégué du Gouvernement de Hongrie à Paris.

Comme délégué italien : M. le commandeur Giovanni Silvestri.

En outre, MM. Baudouin-Bugnet, directeur, et Marcadet, chef du Bureau du Personnel au Ministère du Commerce, voulaient bien assister à titre privé à la Conférence, ainsi que M. Jules Bœufvé, consul de France à Berlin.

Cette première Conférence internationale entre les Comités permanents d'Expositions a été particulièrement cordiale; les principales questions qu'elle a étudiées sont les suivantes :

Echange réciproque d'informations et de publications entre les Comités;

Protection de la propriété des œuvres de l'intelligence aux Expositions internationales : propriété artistique, propriété industrielle et commerciale (inventions, dessins et modèles, marque de fabrique et de commerce);

Organisation des jurys;

Réglementation et usage des récompenses décernées dans les Expositions;

Entente à établir contre toute manifestation distribuant des récompenses frauduleuses ou pouvant donner lieu à confusion;

Et pour terminer, elle a voté le principe de la Fédération et décidé que de nouvelles conférences auraient lieu à Bruxelles et à Berlin.

La deuxième Conférence Internationale des Comités permanents d'Expositions s'ouvre à Bruxelles lundi prochain 30 novembre, et nous sommes certains qu'elle votera définitivement cette **Fédération internationale des Comités permanents d'Expositions** dont nous avons pris l'initiative et qui doit consacrer le grand mouvement dont l'initiative et l'honneur reviennent au Comité français des Expositions à l'étranger et apporter un puissant appui à tous ceux — et ils sont nombreux en ce monde — qui veulent le développement toujours plus grand des relations internationales, la disparition des malentendus entre les peuples et le rapprochement des travailleurs de toutes les nations en leur apprenant à se mieux connaître et à s'estimer de plus en plus.

Mais, mes chers Collègues, si grands qu'aient été nos succès dans le passé, il nous faut veiller avec la plus grande attention aux expositions de l'avenir.

En effet, les moyens qui nous ont donné la victoire pendant ces dernières années, sont connus de tous. Si pacifiques, si loyales que soient nos batailles aux expositions, elles n'en sont pas moins des luttes à la suite desquelles une défaite ou un insuccès peuvent avoir des résultats graves pour notre cher pays.

Plus que jamais, donc, il nous faut rester unis et former un seul faisceau de toutes les bonnes volontés françaises,

Autant fut utile et même nécessaire la fondation de Comités français ayant pour but la participation aux expositions de branches spéciales de notre activité nationale comme l'agriculture et l'horticulture, les colonies, les beaux-arts et les sports, autant il faut s'efforcer d'assurer et de conserver dans notre commerce et notre industrie cette union qui fait notre force et notre puissance, et cela au moment même où nos armes sont utilisées par nos concurrents.

D'ailleurs, mes chers Collègues, ceux auxquels vous avez donné la mission de vous conduire savent qu'ils peuvent compter sur la discipline et la cohésion des membres si dévoués de notre cher Comité. Vos chefs connaissent leur vaillante armée et en même temps qu'ils vous expriment leur gratitude pour votre confiance, ils vous demandent de conserver : esprit d'initiative, continuité dans l'effort, persévérance, ténacité, opiniâtreté, cohésion, merveilleuses qualités qui ont fait jusqu'à ce jour le succès du Comité français des Expositions à l'étranger et de ses œuvres..

COMPTE RENDU DE M. LE TRÉSORIER POUR L'EXERCICE 1907

M. Gustave Kester, Trésorier, donne lecture des comptes de recettes et de dépenses pour l'année 1907 et du bilan à fin 1907.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 NOVEMBRE 1908 SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 1907

Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez fait l'honneur de nous confier, nous avons procédé à la vérification et au contrôle des recettes et dépenses pour l'exercice 1908 du Comité français des Expositions à l'étranger.

Ce travail nous a été facile car les livres sont tenus d'une façon parfaite et les pièces comptables [illegible] classées dans un ordre absolu.

Comme nous l'avons dit au début de ce rapport, la comptabilité est parfaitement tenue. Nous adressons à notre distingué Trésorier et à ses employés nos compliments pour leur travail et nous vous demandons d'approuver les comptes que nous venons de vous soumettre.

L. Walter, A. Galland, H. Noirot.

Après cette lecture, M. le Président Émile Dupont met aux voix l'approbation des comptes et du bilan pour l'exercice 1907.

Ces comptes sont adoptés à l'unanimité. *(Vives approbations.)*

PROJETS DE BUDGETS pour 1908 et 1909

Il est ensuite donné lecture des projets de budgets pour les années 1908 et 1909 qui sont également approuvés.

ÉLECTION AU SCRUTIN DE LISTE DE CINQ MEMBRES D'HONNEUR, DE DEUX VICE-PRÉSIDENTS, D'UN SECRÉTAIRE, DE HUIT MEMBRES DU CONSEIL DE DIRECTION ET DE TROIS MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE RATIFICATIONS DE NOMINATIONS FAITES PAR LE CONSEIL DE DIRECTION, D'UN SECRÉTAIRE ET D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE DIRECTION

M. Émile Dupont fait connaître que l'Assemblée est appelée à désigner cinq Membres d'honneur, deux Vice-Présidents, un Secrétaire, huit Membres du Conseil de direction et trois Membres de la Commission de contrôle.

En outre, elle doit, conformément aux statuts, ratifier par son vote les nominations faites par le Conseil d'un Secrétaire et d'un membre du Conseil de direction.

Le tableau de sortie pour l'année 1908, tel qu'il a été établi à l'Assemblée générale du 14 juin 1907 comprend :

Deux Vice-Présidents : MM. Bellan et Hetzel ;

Deux Secrétaires : MM. Morel et Lamaille ;

Huit membres : MM. Amson, André Bouilhet, Hénon, Debain, Layus, Lefebvre, Loreau, Perdoux.

La Commission de contrôle soumise à réélection comprend MM. Galland (Alexandre), Noirot (Henri), Walter (Léon).

MM. Galland (Alexandre), Walter (Léon), se représentent aux suffrages de leurs collègues.

M. Noirot (Henri) ne se représentant pas, le Conseil de direction a désigné à sa place M. Jules Mouilbau, qui accepte.

Par suite de la démission de M. Morel, Secrétaire, le Conseil de direction a désigné pour le remplacer, M. Charles Jeanselme, membre du Conseil.

Par suite de la démission de M. Paul Simon, membre du Conseil, M. Jules Niclausse a été désigné pour le remplacer.

En conséquence, les nominations de M. Charles Jeanselme comme Secrétaire, et de M. Jules Niclausse, comme Membre, sont soumises à la ratification de l'Assemblée générale.

M. Émile Dupont donne lecture des candidatures sur lesquelles l'Assemblée générale va avoir à se prononcer :

Par bulletin spécial et au scrutin de liste, comme membres d'honneur, membres du bureau et du Conseil de direction et de la Commission de contrôle :

MM. Chapsal (Fernand), Jozon (Marcel), Ronssin (Adolphe-Ernest), Bonnat (Léon), Mérillon (Daniel), comme Membres d'honneur ;

MM. Bellan (Léopold), Hetzel (Jules), comme Vice-Présidents ;

M. Lamaille, comme Secrétaire ;

MM. Amson, André Bouilhet, Debain, Hénon, Layus, Lefebvre, Loreau, Perdoux, comme Membres du Conseil de direction.

MM. Galland (Alexandre), Mouilbau (Jules), Walter, (Léon), comme Membres de la Commission de contrôle.

Ratification de nominations faites par le Conseil de direction, depuis la dernière Assemblée générale :

MM. Jeanselme (Charles), comme Secrétaire ; Niclausse (Jules), comme Membre du Conseil de direction.

ÉLECTION DES MEMBRES D'HONNEUR DES MEMBRES DU BUREAU ET DU CONSEIL DE DIRECTION ET DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Il est procédé au scrutin, dont le dépouillement donne les résultats suivants :

Nombre de membres titulaires inscrits	2.304
Quorum pour la validité du vote	1.153
Nombre de suffrages exprimés	1.501
Majorité absolue	751

Ont obtenu :

M. Chapsal (Fernand), Membre d'honneur	1.485 voix
M. Jozon (Marcel), Membre d'honneur	1.478 —
M. Ronssin (Adolphe-Ernest), Membre d'honneur	1.486 —
M. Bonnat (Léon), Membre d'honneur	1.489 —
M. Merillon (Daniel), Membre d'honneur	1.485 —
M. Bellan (Léopold), Vice-Président	1.475 —
M. Hetzel (Jules), Vice-Président	1.481 —
M. Lamaille (Geo), Secrétaire	1.478 —

Membres du Conseil de direction :

M. Amson (Georges)	1.475 voix
M. Bouilhet (André)	1.483 —
M. Debain (Alphonse)	1.482 —
M. Hénon (Henri)	1.482 —
M. Layus (Lucien)	1.482 —
M. Lefebvre (Georges)	1.485 —
M. Loreau (Alfred)	1.483 —
M. Perdoux (Léon)	1.475 —

Ratification de deux nominations :

M. Jeanselme (Charles), Secrétaire	1.482 voix
M. Niclausse (Jules), Mem- du Conseil	1.476 —

Commission de Contrôle :

M. Galland (Alexandre)	1.484 voix
M. Mouilbau (Jules)	1.477 —
M. Walter (Léon)	1.478 —

En conséquence, les candidats ayant obtenu la majorité absolue sont déclarés élus.

Pour une période d'une année :

M. Niclausse (Jules), membre du Conseil de direction, qui remplace M. Paul Simon, dont le tour de sortie vient en 1909.

Pour une période de trois années :

Vice-présidents : MM. Bellan (Léopold) et Hetzel (Jules) :

Secrétaires : MM. Lamaille (Geo) et Charles Jeanselme, qui remplace M. Morel, démissionnaire, dont le tour de sortie venait en 1908 ;

Membres du Conseil de direction : MM. Amson (Georges), Bouilhet (André), Debain (Alphonse), Hénon (Henri), Layus (Lucien), Lefebvre (Georges), Loreau (Alfred), Perdoux (Léon).

Membres de la Commission de contrôle :

Pour une période d'une année :

MM. Galland (Alexandre), Mouilbau (Jules), Walter (Léon). *(Salve d'applaudissements.)*

Par suite, le roulement de sortie des membres du Bureau et du Conseil de direction se trouve ainsi établi à ce jour :

TABLEAU DE SORTIE
pour les années 1909, 1910 et 1911

Année 1909

Un Vice-Président : M. Maguin.

Un Secrétaire : M. Bourgeois (Paul).

Le Trésorier : M. Kester (Gustave).

Sept Membres : MM. Aucoc (Louis), Frantz Jourdain, Legrand (Charles), Mascuraud, Niclausse (Jules), Placide-Peltereau, Sartiaux (E.).

Année 1910

Le Président : M. Dupont (Émile).

Un Vice-Président : M. Pinard (A.).

Le Secrétaire général : M. Sandoz (G.-Roger).

Un Secrétaire : M. Manaut.

Le Secrétaire-Archiviste : M. Hollande (Jean).

Sept Membres : MM. Barbier (Léon), Donckèle, Harant, Rives, Rousselot, Soleau, Turpin.

Année 1911

Deux Vice-Présidents : MM. Bellan et Hetzel.

Deux Secrétaires : MM. Lamaille et Charles Jeanselme.

Huit Membres : MM. Amson, Bouilhet, Hénon, Debain, Layus, Lefebvre, Loreau, Perdoux.

ALLOCUTION DE M. ÉMILE DUPONT

Sénateur, Président du Comité français des Expositions à l'étranger.

Messieurs et chers Collègues,

Après le magistral rapport de M. le Secrétaire général du Comité français des Expositions à l'étranger, que vous venez d'entendre, il semble que le Président n'ait plus rien à ajouter au compte rendu si complet des travaux accomplis par notre Comité, au cours de cette année.

Ainsi qu'on vous l'a dit, deux œuvres importantes, capitales pourrais-je dire, ont sollicité toute votre activité et tout votre dévouement : l'Exposition Franco-Britannique de Londres d'une part, et l'Exposition Hispano-Française de Saragosse de l'autre.

L'Exposition de Londres dont on vient de vous rappeler les brillantes étapes et le grand succès final a été, on peut le dire sans crainte d'aucun démenti, un véritable triomphe pour le Comité français des Expositions à l'étranger. Et en disant cela, il ne s'agit pas, pour nous, de nous décerner en famille le banal et habi-

tuel satisfecit, mais d'affirmer une vérité qui a été constatée par les plus éminentes personnalités des deux pays.

Dans l'échange de télégrammes qui a eu lieu entre M. le Président de la République et S. G. le Duc d'Argyll, il a été fait allusion, de la façon la plus élogieuse, au rôle du Comité français des Expositions à l'étranger dans la préparation et l'organisation de cette œuvre grandiose qu'a été l'Exposition Franco-Britannique de Londres.

C'est dans les termes les plus flatteurs que le Président de la République française et le duc d'Argyll, Président d'honneur de l'Association britannique, beau-frère de S. M. le roi Edouard VII, ont bien voulu reconnaître l'effort accompli par notre Comité et en souligner l'importance.

Nous sommes heureux de ces paroles et c'est avec une légitime fierté que le Comité français des Expositions à l'étranger les enregistre. Elles s'adressent non seulement au Comité d'organisation, mais à tous les exposants et plus particulièrement aux membres des Comités d'admission et d'installation, aux membres des jurys qui, par leur dévouement inlassable, leur activité féconde ont contribué au succès de cette manifestation commerciale et industrielle.

Dans son rapport, M. le Secrétaire général n'a pas manqué de citer tous ceux qui, de près ou de loin, furent les artisans de cette Exposition Franco-Britannique ; je leur exprime avec mes bien vives félicitations, mes remerciements chaleureux.

J'adresserai également des éloges mérités à notre Délégation française à l'Exposition de Londres qui avait à sa tête notre dévoué collaborateur, M. Maurice Estieu.

Vous savez tous, Messieurs, avec quelle énergie, quel zèle et quel dévouement M. Estieu s'est acquitté de sa tâche. Constamment sur la brèche, toujours prêt à soutenir et à défendre les intérêts des exposants français, il n'a ménagé ni son temps ni sa peine, pour mener à bien l'œuvre particulièrement difficile dont il avait reçu la charge. Il a dignement représenté la Section française et occupé avec succès le poste d'honneur que nous lui avions confié.

Quant à notre architecte en chef, M. de Montarnal, nous avons retrouvé en lui tout son dévouement à Londres et à Saragosse.

En votre nom et au mien, je renouvelle à MM. Estieu et de Montarnal, toutes mes félicitations. *(Applaudissements.)*

Je saisis avec empressement cette occasion pour remercier tout spécialement le personnel de nos bureaux du zèle qu'il a déployé au cours de la période si laborieuse de l'Exposition de Londres sous la direction expérimentée de notre dévoué secrétaire administratif, M. de Brévans.

Le Comité français des Expositions à l'étranger a été admirablement secondé par les quatre grands Comités qui, depuis plusieurs années, marchent parallèlement avec notre Association pour organiser, dans la sphère qui leur est propre, des Sections françaises à l'étranger.

J'ai nommé : le Comité agricole et horticole français des Expositions internationales, qui a à sa tête M. le Sénateur Viger ; le Comité national des Expositions coloniales, présidé par M. le Sénateur Saint-Germain ; le Comité des expositions françaises des Beaux-Arts à l'étranger, dont l'illustre maître Bonnat est le Président, et le Comité des Sports de France aux expositions à l'étranger que préside M. Daniel Mérillon.

Grâce à l'accord qui n'a cessé de régner entre ces divers Comités, au dévouement de tous leurs membres, nous avons pu présenter à Londres une Section française extrêmement brillante et d'une homogénéité parfaite.

A tous, j'adresse mes meilleurs remerciements. *(Vifs applaudissements.)*

Messieurs, si les Exposants ne nous ont marchandé ni leur zèle, ni leur dévouement, il est juste de reconnaître qu'ils n'ont pas craint de s'imposer de lourds sacrifices pour que la participation française à Londres fût digne en tous points de la France. Ce n'est pas moins de deux millions que vous avez mis à la disposition du Comité français des Expositions à l'étranger.

Cette somme énorme nous a permis de faire grandement et dignement les choses. Ainsi que vous le savez, le Parlement n'avait point voté de subvention à la Section industrielle et commerciale. Pour moi, je m'en félicite, car cela a permis de juger le grand effort dont était capable le Comité français des Expositions à l'étranger qui, par ses propres res-

sources, sans rien demander à l'État, n'a pas hésité à organiser la plus importante participation française qui ait jamais été faite.

C'est une éloquente démonstration de ce que peut faire l'initiative privée.

Quant aux conséquences de cette brillante participation à l'Exposition Franco-Britannique, je crois pouvoir dire, sans être taxé de témérité, qu'elles seront nombreuses et importantes pour notre pays. Au point de vue économique, elles se traduiront par des échanges plus fréquents, une exportation beaucoup plus intense dans un pays qui est, vous ne l'ignorez pas, notre meilleur client, et qui n'aura pas manqué d'être frappé par l'aspect des produits si variés de notre industrie, les modèles d'élégance et de bon goût que nous lui avons montrés dans les halls de Shepherd's Bush.

Au point de vue politique, cette manifestation commerciale et industrielle aura contribué d'une façon pratique au rapprochement des deux peuples, au développement de cette Entente cordiale dont le Comité français des Expositions à l'étranger fut un des promoteurs, lors de l'Exposition de Glasgow en 1901. Nous venons, d'ailleurs, d'en éprouver les effets, à la suite des incidents présents au souvenir de chacun. *(Vifs applaudissements.)*

L'Exposition Hispano-Française de Saragosse, quoique d'une importance moindre que celle de Londres, n'en a pas moins été un très gros succès pour les deux pays qui y ont pris part.

Le Comité français des Expositions à l'étranger, absorbé par les travaux de préparation de l'Exposition Franco-Britannique, avait hésité tout d'abord à organiser une Section française à Saragosse.

Mais, vivement sollicité par le Gouvernement, dont vous comprendrez certainement les motifs, il n'hésitait pas à prendre en main l'organisation de cette nouvelle participation française.

Il se mettait aussitôt à l'œuvre et grâce à sa puissante organisation, à son esprit de méthode et surtout au dévouement du Comité d'organisation, qui avait à sa tête M. le sénateur Viger et M. Lucien Layus, il était en mesure, au bout de quelques semaines, de présenter à Saragosse une belle et brillante Section française.

Les nombreuses et hautes récompenses que le Jury vient d'accorder à nos exposants attestent l'importance de notre Exposition.

Nous sommes certains, Messieurs, que, là aussi, les résultats ne manqueront pas de se faire sentir : résultats au point de vue économique et au point de vue de l'amélioration des relations entre les deux pays. *(Applaudissements.)*

Le Comité français des Expositions à l'étranger tend de plus en plus à devenir le promoteur d'ententes amicales entre les nations et à répandre les idées pacifiques.

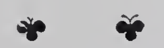
C'est un rôle dont nous avons le droit d'être fiers et qui justifie la confiance que les pouvoirs publics ont placée en notre Association.

Aussi, Messieurs, j'espère que le Gouvernement d'une part, et le Parlement de l'autre, sauront reconnaître l'effort accompli en accordant des récompenses méritées et qui seront des gages précieux pour tous ceux qui ont travaillé à ces deux grandes œuvres de paix et de travail : l'Exposition Franco-Britannique de Londres et l'Exposition Hispano-Française de Saragosse.

La séance est levée à 4 heures et demie.

Le Secrétaire général,
G.-Roger Sandoz.

Le Président,
Émile Dupont,
Sénateur de l'Oise.



Adjonction à la liste des Membres des Comités d'admission et d'installation, publiée dans le bulletin n° 7 (Septembre 1908)



Page 268 :

GROUPE IX

CLASSE 50. — *Produits des exploitations et industries forestières.*

ajouter aux *Membres :*

M. Boissée (Georges).

AVIS A NOS LECTEURS

Le *Bulletin officiel du Comité français des Expositions à l'étranger* est dans sa septième année.

Son importance et son intérêt ont augmenté avec le Comité lui-même. Si nous nous reportons de cinq années en arrière, le Bulletin tirait, à cette époque, à 1.000 exemplaires seulement : il suffisait alors au service de nos dévoués collègues, des abonnés et à l'échange gracieux fait avec d'autres Revues.

Depuis cette époque et progressivement, nous sommes arrivés à un tirage de 3.000 exemplaires, nécessaire exactement pour les services que nous venons d'énumérer : il est à prévoir, d'ailleurs, que l'augmentation constante du nombre des Membres du Comité français des Expositions à l'étranger nous conduira, à très brève échéance, à augmenter encore notre tirage.

Dans ces conditions, les divers services du Secrétariat du Comité ont dû subir des transformations dans le sens d'une centralisation plus directe; la publication du Bulletin, notamment, ainsi que son impression et sa *publicité*, ont fait l'objet de l'organisation d'un *service spécial*, par suite d'une décision du Conseil de direction.

Désormais, en effet, notre Bulletin comprend, non seulement, comme par le passé, des extraits de procès-verbaux, les listes d'admission des nouveaux Membres, mais aussi tous les documents relatifs, soit aux Expositions en cours, soit aux Expositions en préparation; en outre, il publie des études intéressantes, dues à la plume de Membres autorisés et compétents de notre Association, sur des questions touchant les expositions, la législation des récompenses, la propriété industrielle, etc.

Enfin, nous avons l'honneur d'informer nos collègues que la publicité faite dans notre Bulletin dépend exclusivement de notre Secrétariat administratif qui, par une organisation spéciale, est chargé de rechercher et de recevoir les souscriptions.

LE BUREAU.



Le Secrétaire administratif gérant : E. DE BRÉBANS.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 2140-1-09. — (Encre Lorilleux).

Comité Français des Expositions



A L'ÉTRANGER

ET

Reconnu comme établissement d'utilité publique par décret du 12 juin 1901

Réunion des Jurys et Comités des Expositions Universelles

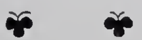
Fusionnés par décret du 4 mai 1903

N° 10  BULLETIN OFFICIEL  Décembre 1908

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL

de la Séance du Conseil de direction du 9 décembre 1908

(Présidence de M. Émile Dupont, Sénateur, Président.)



En ouvrant la séance, M. le Président est heureux de saluer M. le comte Adrien van der Burch, Directeur général de l'exploitation de l'Exposition de Bruxelles 1910 et Secrétaire général du Comité belge des Expositions à l'étranger. Il rappelle l'aimable accueil fait récemment à Bruxelles aux délégués du Comité français qui ont assisté à la deuxième Conférence internationale des Comités permanents d'expositions, organisée par le Comité belge, si bien présidé par l'éminent M. Francotte.

Il souligne également l'intérêt et l'importance qu'a présenté le rapport de M. le comte van der Burch à cette conférence : « D'ailleurs, ajoute-t-il, c'est depuis longtemps un vrai ami du Comité français ». *(Applaudissements.)*

M. le Président ajoute que, comme premier Président de la Fédération internationale des Comités permanents d'expositions qui vient d'être fondée, il est heureux de se trouver assis, aujourd'hui, entre ses deux secrétaires généraux : MM. G.-Roger Sandoz et Adrien van der Burch.

Il fait ensuite l'éloge de M. Acker, architecte en chef de l'Exposition belge, qui a conçu le plan de l'Exposition et nous montrera certainement des « merveilles en 1910 ». *(Applaudissements.)*

Le comte Adrien van der Burch remercie M. le Président des paroles aimables qu'il a bien voulu lui adresser.

Le Comité belge accueillera toujours avec la plus grande faveur les délégués du Comité français qui viendront en Belgique. Il compte d'ailleurs sur ce Comité pour organiser une brillante participation française à l'Exposition de 1910 : « Quand vous viendrez, à Bruxelles, ajoute-t-il, vous serez toujours reçus comme de vieux amis ». *(Applaudissements.)*

NÉCROLOGIE

M. le Président a le regret d'annoncer le décès de MM. Canet (Gustave), Nachet (Jean-Alfred) et Viollet (Charles). Des lettres de condoléances seront adressées aux familles de nos regrettés collègues.

CORRESPONDANCE

Le Secrétaire général donne lecture de la lettre suivante de M. Alfred Picard, Ministre de la Marine :

Paris, le 8 novembre 1908.

Le Ministre de la Marine à Monsieur le Président du Comité français des Expositions à l'étranger.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous remercier du témoignage que vous avez bien voulu m'adresser au nom du Comité français des Expositions à l'étranger. Venant d'hommes éminents qui ne cessent de rendre tant de services au pays, ce témoignage me touche profondément.

La tâche dont les circonstances m'ont conduit à accepter le lourd fardeau est redoutable. Vous pouvez être assuré que j'y consacrerai tout mon dévouement et tout mon patriotisme.

Pendant ma mission temporaire, les liens qui m'unissent à votre grande institution resteront, je l'espère, plus étroits que jamais.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Signé : A. Picard.

PROMOTIONS ET NOMINATIONS DANS L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR

M. le Président fait savoir que les membres suivants du Comité français des Expositions à l'étranger ont été promus ou nommés dans l'Ordre de la Légion d'honneur à l'occasion des Expositions de Bordeaux et de Lyon :

Ministère du Commerce :

Au grade d'*Officier :*

MM.
Lumière (Auguste-Marie-Louis-Nicolas).
Peltereau (Édouard-Ernest-Placide).
Havy (Alfred-Louis-Gustave).
Cahen (Jules).
Charton (Claude-Joseph).

Au grade de *Chevalier :*

Wohlhuter (Jean-Jacques).
Leloir (Albert).
Guionvar (Paul-Siméon-Alphonse).
Lagarde (François-Georges).
Guestier (Daniel-Léon-François).
Maurin (Edmond-Joseph).

Ministère de la Marine :

Au grade de *Chevalier :*

MM.
Decout-Lacour (Eugène-Joseph-Gustave).
Brally (Jean-Léonard).
Hersent (Jean-Baptiste-Delphin).
Guillet de la Brosse (Félix-Joseph-Théophile-Eugène).

En outre à l'occasion de l'Exposition de Milan, la croix de *chevalier de la Légion d'honneur* a été accordée à M. Parquet.

Des lettres de félicitations seront adressées à ces différentes personnalités.

NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE DIRECTION

M. le Président fait observer qu'une place est vacante au Conseil de Direction, par suite de la démission de notre regretté

collègue M. Dehaitre. Il se hâte d'ajouter qu'il est nécessaire que les principales industries se trouvent représentées au Conseil et ayant remarqué que l'Alimentation solide n'avait pas de représentant, il propose de désigner comme membre du Conseil M. Gaston Menier.

Le Conseil décide à l'unanimité, de nommer M, Gaston Menier comme membre du Conseil de Direction.

NOMINATION DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL JUDICIAIRE

Sur la proposition de M. le Président, M. André Taillefer, avocat, Secrétaire de l'Association de la propriété industrielle et membre de la Commission technique du Conservatoire, est nommé membre du Conseil judiciaire du Comité ainsi que M. Navarre, liquidateur judiciaire.

EXPOSITION HISPANO-FRANÇAISE DE SARAGOSSE (1908)

M. Layus fait connaître que l'Exposition vient de fermer ses portes, après la visite qui a été faite par une délégation du Conseil municipal de Paris, composée de deux Vice-Présidents, de trois Secrétaires et du Syndic.

Les délégués du Conseil municipal ont été admirablement reçus à Saragosse.

Le retour des marchandises va s'effectuer incessamment, de telle sorte qu'elles seront rentrées en France, au plus tard, dans le courant de janvier.

M. Layus informe le Conseil que la Section française a fait parvenir une somme de 500 pesetas à la Société de bienfaisance française de Saragosse, et une égale somme de 500 pesetas à la *Caridad*, œuvre similaire espagnole.

Le Palmarès des récompenses accordées aux exposants et aux collaborateurs est publié dans le Bulletin; une demande d'insertion au *Journal officiel* a été adressée au Ministre du Commerce.

M. Aucoc adresse des remerciements à M. Layus pour l'ordre et la méthode qu'il a apportés dans toute l'organisation de la Section française de l'Exposition de Saragosse.

M. Émile Dupont se hâte d'ajouter qu'il convient d'associer M. le Sénateur Viger, Président de la Section, à ces éloges. *(Approbations.)*

EXPOSITION FRANÇAISE D'ART DÉCORATIF DE COPENHAGUE (1909)

M. Layus, Président, présente les excuses du comte Horric de Beaucaire, notre Ministre à Copenhague, qui avait été invité à la réunion, mais qui, au dernier moment, a dû s'excuser.

Il rappelle que la Commission française a été constituée : sur sa proposition la nomination de M. Raingo, comme président de la Section des Arts du Métal, est ratifiée.

MM. Layus et G.-Roger Sandoz préparent, d'accord avec la Commission, le texte des circulaires qui seront prochainement envoyées pour solliciter les exposants.

EXPOSITION DE QUITO (1909)

M. le Président fait connaître au Conseil que M. Bobot-Descoutures, Ministre résident de France à Quito, a été nommé Commissaire général du Gouvernemnet français à cette Exposition dont la Commission d'organisation est présidée par notre collègue, M. le sénateur Léon Barbier.

EXPOSITION DE BRUXELLES (1910)

M. le Président rappelle que le comte van der Burch et M. Acker sont venus

à Paris tout exprès pour s'entendre avec le Commissaire général et le Comité sur la question des emplacements. Ils ont eu le matin même une longue conférence au Ministère du Commerce avec MM. Chapsal, Pinard et G.-Roger Sandoz et il n'est pas douteux que la solution qui interviendra ne donne entière satisfaction aux deux parties.

DEUXIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES COMITÉS PERMANENTS D'EXPOSITION, A BRUXELLES LE 29 NOVEMBRE 1908 CRÉATION DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES COMITÉS PERMANENTS D'EXPOSITIONS

M. G.-Roger Sandoz rend compte des travaux de la Conférence :

La délégation, arrivée à Bruxelles le dimanche soir 28 novembre, a été reçue dans la soirée au siège du Comité belge des Expositions à l'étranger.

La délégation française comprenait : MM. Émile Dupont, sénateur, Astier, député, A. Pinard, Jules Hetzel. G.-Roger Sandoz, Lucien Layus, Léon Barbier, Eugène Soleau, Henry Turpin, Eugène Sartiaux, Frantz-Jourdain, Jules Niclausse, Jean Hollande, Claude Couhin, Maillard, Mutel, de Brevans.

Le lundi, la première réunion plénière a eu lieu au Palais des Académies, sous la présidence de M. Francotte. Au cours de cette réunion, a été voté le principe général de la Fédération internationale, en se basant sur les articles dont la rédaction avait été préparée par la délégation française.

L'après-midi du lundi, une Commission spéciale, composée de MM. G.-Roger Sandoz, Ravené, Orlandi, Mutel, van Ophem, Heiman et de Brévans, s'est occupée de rédiger les statuts définitifs, pendant que les diverses sections tenaient des réunions particulières.

Le mardi, à la séance plénière du matin, qui s'est tenue sous la présidence de M. Émile Dupont, les statuts qui avaient été rédigés la veille ont été votés après quelques adjonctions ou corrections de détail.

La présidence de la Fédération a été attribuée à la France jusqu'à la prochaine conférence, qui aura lieu dans deux ans à Berlin; le Bureau est constitué de la manière suivante :

MM. Émile Dupont (France), *président*; comte Adrien van der Burch (Belgique), et G.-Roger Sandoz (France), *secrétaires généraux*; van der Meylen (Belgique), *trésorier*.

Le siège de la Fédération a été fixé à Bruxelles. Chaque pays sera représenté dans la Fédération par un délégué qui en sera vice-président.

En fin de séance, le Président du Comité allemand, M. Goldberger, a proposé d'adresser des remerciements spéciaux aux Comités français et belge et spécialement à M. Émile Dupont; cette proposition a été acclamée par tous les délégués. Le Président du Comité français a tenu à remercier tous ceux qui s'étaient plus particulièrement occupés de cette question et notamment le Secrétaire général du Comité français des Expositions qui devient lui aussi secrétaire général de la Fédération internationale et prit l'initiative de ces Conférences et de la création de la Fédération.

Le même jour, les sections ont continué leurs travaux, au cours des séances de l'après-midi.

Mercredi matin a eu lieu la dernière réunion plénière qui a consacré les travaux de ces sections,

Des réceptions brillantes ont été organisées chez le ministre du Travail, chez le comte Adrien VAN DER BURCH, par le Comité belge des Expositions à l'étranger et par la Commission d'organisation de l'Exposition de Bruxelles.

Le Comité belge prépare actuellement un compte rendu détaillé des travaux de la Conférence (1).

Conformément à ce qui est dit plus haut, le Comité français a à désigner son vice-président dans la Fédération.

Le Conseil, à l'unanimité, désigne M. PINARD.

NOUVEAUX MEMBRES



Admissions du 9 décembre 1908



AUDOUARD (Charles), *tailleur, culottier.*

Médaille d'or, Londres 1908 (Cl. 85). — 3, RUE DU COMMANDANT-RIVIÈRE, A PARIS.

BICHE-LATOUR (Édouard), *négociant en vins et spiritueux (Maison Th. Biche-Latour et fils).*

Médailles d'or, Liège 1905 et Londres 1908 (Cl. 60). — 101, RUE CROIX-DE-SEGUEY, A BORDEAUX (Gironde) ET 17, PLACE JEAN-JACOB, A BRUXELLES (Belgique).

CHAUMELIN (Gaston), ✻, ✿, *ingénieur, chef d'exploitation à la Compagnie universelle du canal maritime de Suez.*

Médailles d'or, Paris 1900; Grand prix, Marseille 1906: Grand prix, Londres 1908 (Cl. 33 et 102). — 59, RUE LEGENDRE, A PARIS.

CHAUMONOT (Paul), ✿, *fabricant de chapeaux pour dames (Maison Chaumonot et Cie); trésorier du Syndicat général de la Chapellerie française; trésorier honoraire de la Chambre syndicale des fabricants de chapeaux pour dames.*

Grands prix, Paris 1900; Grands prix en collectivité, Liège 1906, Milan 1906 et Londres 1908 (Cl. 86). — 138, RUE MONTMARTRE, A PARIS.

CLAISSE (Émile-Léonard), *fabricant de tulles et dentelles (Maison Henninot).*

Diplôme d'honneur, Londres 1908 (Cl. 84). — RUE ANDRÉ, A CAUDRY (NORD).

DOILLET (Laurent), I. ✿, *architecte du Gouvernement; inspecteur des travaux de l'Assistance publique.*

Médaille d'or, Londres 1908 (Cl. 29). — 60, RUE DE LA ROCHEFOUCAULD, A PARIS.

EYROLLES (Léon), ✻, I. ✿, *ingénieur; directeur de l'École spéciale des travaux publics du bâtiment et de l'industrie.*

Médaille d'or, Saint-Louis 1904; Diplôme d'honneur, Liège 1905 et Milan 1906; Grand prix, Londres 1908 (Cl. 29). — 12, RUE DU SOMMERARD, A PARIS.

GESLIN (Jean), O. ✿, *négociant; cidres et huîtres en gros; secrétaire général du Syndicat général des cidres; conseiller de l'industrie laitière et de l'Association française pomologique.*

Grand prix en collectivité, Londres 1908 (Gl. 62). — 61, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE, A PARIS.

GRUN (Jules), I. ✿, *artiste peintre; membre de la Société des artistes français.*

Hors concours, Hanoï 1903, Saint-Louis 1904 et Liège 1905 (Cl. 7). — 36, BOULEVARD BERTHIER, A PARIS.

HASE (Fernand), *tailleur; syndic de la Chambre syndicale des maîtres tailleurs de Paris.*

Médaille d'or, Londres 1908 (Cl. 85). — 2, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN, A PARIS.

LAVAL (Louis), *docteur en médecine; ancien interne des hôpitaux de Paris; médecin du Ministère du Commerce et de l'Industrie.*

Médaille d'or, Londres 1908 (Cl. 16). — 5, RUE CLÉMENT-MAROT, A PARIS.

LIPMANN (Camille), ✿, *industriel; fabricant de montres de précision et chronomètres « Lip »; ex-secrétaire général du Syndicat de la fabrique d'horlogerie de Besançon.*

Hors concours, Milan 1906; Grands prix, Londres et Saragosse 1908 (Cl. 96). — A BESANÇON (DOUBS).

SPORK (Georges), I. ✿, *compositeur de musique.*

Grand prix en collectivité, Londres 1908 (Cl. 13). — 69, RUE CONDORCET, A PARIS.

WANECQ-CARPENTIER (François), I. ✿, *fabricant de tulles et dentelles; président de l'Association des fabricants de tulles et dentelles de Caudry.*

Médaille d'or, Liège 1905; Diplôme d'honneur, Londres 1908 (Cl. 84). — A CAUDRY (NORD).

(1) Voir ce compte-rendu, pages 481 et suivantes.

La Fédération internationale
des
Comités permanents d'Exposition
et le
Comité français
des Expositions à l'étranger



La *Fédération internationale des Comités permanents d'Expositions* est créée, ses statuts ont été votés par la *deuxième conférence* qui a tenu ses assises à *Bruxelles* et fut si bien organisée par nos amis du Comité belge des Expositions à l'étranger.

Et nous avons cru intéressant, comme à la *première conférence* tenue à *Paris* le 30 novembre 1907 (1) de jeter un regard en arrière et de remémorer rapidement l'œuvre et les initiatives du *Comité français des Expositions à l'étranger*.

Depuis 1885, un Comité spécial présidé par M. Gustave Sandoz avait préparé la participation de la France à l'Exposition universelle internationale de Barcelone (1888) et obtenu de si excellents résultats que le Gouvernement lui accordait son patronage officiel trois mois avant son ouverture, sans que cette participation officielle entraînât la moindre dépense pour l'État.

Aussi, se souvenant de ce succès dû à l'initiative privée, un certain nombre de Membres des Comités et Jurys français des Expositions de Barcelone (1888) et Paris (1889) convoqués de nouveau par Gustave Sandoz, fondaient, le 10 janvier 1890, *la première association permanente d'Expositions : le Comité d'initiative des Expositions françaises à l'étranger*, qui devenait définitivement, en 1895, le *Comité français des Expositions à l'étranger* que présida M. Alfred Ancelot, pendant onze ans.

Le 12 juin 1901, après avis favorable du Conseil d'État, paraissait un Décret de Monsieur le Président de la République reconnaissant notre Comité comme *établissement d'utilite publique* et nous n'avons pas besoin de rappeler le rôle joué par notre association dans les diverses Expositions de Londres, Moscou, Chicago, Amsterdam, Innsbruck, Bruxelles, Bergen, Saint-Pétersbourg, Glasgow, Hanoï, Saint-Louis, Liège, Milan, Bucarest. Dublin, etc.

Et nous ne saurions trop le répéter, les succès du Comité français jusqu'à ce jour sont dus à la stricte application de ses théories fondamentales : union de tous nos compatriotes dans les Expositions, séparation absolue des pouvoirs de l'entrepreneur et de l'exposant, non participation des Comités aux bénéfices de l'entreprise et de l'installation, marche collatérale de la puissance de l'État et de l'initiative privée en dehors de toute question de personnes ou de politique, en résumé : *autant que faire se peut, l'Exposition aux Exposants.*

Les services rendus par le Comité français et tous les avantages de son organisation pratique, ne furent pas sans frapper de plus en plus les nations étrangères. Et l'on peut penser combien il fut flatté de voir ses idées, ses théories, qu'il n'était arrivé que peu à peu à faire admettre en France, dépasser nos frontières et commencer leur tour du monde.

En effet, se créaient successivement : en 1903, le Comité belge des Expositions à l'étranger; en 1905, le Comité général italien pour les Expositions et les Exportations à l'étranger ; en 1906, le Comité néerlandais des Expositions internationales à l'étranger; en 1906 aussi le Comité permanent de l'Industrie allemande pour les questions d'Expositions; en 1907, le Comité central hongrois pour les Expositions; en 1908 enfin, le Comité suisse pour les Expositions et le Comité danois pour les Expositions à l'étranger.

Dès leur fondation, le Comité français des Expositions à l'étranger avait tenu à entretenir les meilleures relations avec ces différents Comités étrangers et sur la proposition de son Secrétaire général il décidait en 1907 de donner une forme tangible à cet accord et de réunir une Conférence chargée d'examiner s'il

(1) Voir le procès-verbal de la première conférence internationale entre les Comités permanents d'Expositions tenue à Paris, le 30 novembre 1907. *(Bulletin officiel du Comité français des Expositions à l'étranger,* décembre 1907, page 336.)

n'y aurait pas lieu de créer une *Union* ou une *Fédération internationale des Comités permanents d'Expositions*.

C'est ainsi que la *première Conférence internationale des Comités permanents d'Expositions* se réunit à Paris le 30 novembre 1907 sous la présidence de M. Émile Dupont, notre éminent Président depuis 1906.

Cette conférence fut particulièrement cordiale et elle étudia spécialement les questions suivantes :

Échange réciproque d'informations et de publications entre les Comités;

Protection de la propriété des œuvres de l'intelligence aux Expositions internationales : propriété artistique, propriété industrielle et commerciale (inventions, dessins et modèles, marques de fabrique et de commerce);

Organisation des jurys;

Réglementation et usage des récompenses décernées dans les Expositions;

Entente à établir contre toute manifestation distribuant des récompenses frauduleuses ou pouvant donner lieu à confusion; limitation du nombre des Expositions et recherche des moyens de supprimer les nombreux abus qui découlent aujourd'hui de leur trop grande répétition.

Et pour terminer, elle votait le principe de la Fédération et décidait qu'une deuxième et une troisième conférence auraient lieu à Bruxelles en 1908 puis à Berlin en 1910.

La *deuxième conférence* vient d'avoir lieu à *Bruxelles* et elle a voté définitivement cette *Fédération internationale des Comités permanents d'Expositions* dont nous avons pris l'initiative et qui doit consacrer le grand mouvement dont l'honneur revient au Comité français et apporter un puissant appui à tous ceux — et ils sont nombreux en ce monde — qui veulent le développement toujours plus grand des relations internationales, la disparition des malentendus entre les peuples, le rapprochement des travailleurs de toutes les nations en leur apprenant à se mieux connaître et à s'estimer de plus en plus, la limitation du nombre des Expositions et la suppression de leurs abus.

La nouvelle Fédération a pour but de réunir périodiquement des *conférences internationales* chargées d'étudier toutes les questions intéressant les Expositions, d'exécuter les résolutions prises et de faire auprès des gouvernements les démarches nécessaires pour provoquer l'adoption des décisions et des vœux formulés par les conférences.

Le *siège* de la Fédération est à Bruxelles et chaque pays ne peut y être représenté que par un seul Comité.

La Fédération est administrée par un *Conseil supérieur international* et par un *Bureau permanent international*. Le Conseil supérieur comprend : le Président, les Vice-Présidents dont le nombre est égal à celui des Comités représentés, les deux Secrétaires généraux et le Trésorier. Le Bureau permanent comprend : le Vice-Président du pays où la Fédération a son siège, les deux Secrétaires généraux et le Trésorier.

Les *Conférences internationales* sont organisées par le Comité du pays dans lequel elles ont lieu, d'accord avec le Conseil supérieur.

Telles sont les grandes lignes des statuts qui ont été votés; d'autre part, pour rendre hommage à l'initiative prise par le Comité français des Expositions à l'étranger et en raison de son ancienneté, la Fédération a tenu à ce que son premier président fût le président du Comité français.

Le *Conseil supérieur* est donc composé comme suit :

Président :

M. Émile Dupont (France).

Vice-présidents :

MM. Goldberger (Allemagne), Francotte (Belgique), Carl Ruben (Danemark), Pinard (France), van Bennekom (Hollande), de Zsolnay (Hongrie), Giovanni Silvestri (Italie), Martin (Suisse).

Secrétaires généraux :

MM. G.-Roger Sandoz (France), le comte Adrien van der Burch (Belgique).

Trésorier :

M. van der Meylen (Belgique).

Quant au *Bureau permanent*, ses membres sont actuellement MM. Francotte, G.-Ro-

ger Sandoz, comte Adrien van der Burch et van der Meylen.

La *troisième Conférence internationale des Comités permanents d'Expositions* aura lieu à *Berlin*, en mai *1910* et le *Gouvernement allemand* trouve ces questions si importantes qu'il a décidé d'organiser à la même époque et au même endroit une *Conférence diplomatique internationale* à laquelle il a l'intention d'inviter toutes les nations pour essayer d'arriver à une entente internationale à ce sujet.

Et c'est pour cela que si grands qu'aient été les succès du *Comité français des Expositions à l'étranger* dans le passé, il lui faut veiller avec la plus grande attention aux Expositions de l'avenir.

En effet, les moyens qui lui ont donné la victoire pendant ces dernières années sont aujourd'hui connus de tous. Si pacifiques, si loyales que soient les batailles des expositions, elles n'en sont pas moins des luttes à la suite desquelles une défaite ou un insuccès peuvent avoir des résultats économiques graves pour notre pays.

Plus que jamais, donc, il nous faut rester unis et continuer à grouper toutes les bonnes volontés françaises.

Autant fut utile et même nécessaire la fondation de Comités français spéciaux ayant pour but la participation aux expositions de branches de notre activité nationale comme l'agriculture et l'horticulture, les colonies, les beaux-arts, les sports, autant nous devons nous efforcer d'assurer et de conserver dans notre commerce et notre industrie cette union qui fait notre force, et cela au moment même où nos armes sont utilisées par nos concurrents.

D'ailleurs, ceux auxquels le Comité français donne mission de le conduire savent qu'ils peuvent compter sur la discipline et la cohésion des membres si dévoués de notre Association. Ses chefs connaissent leur vaillante armée et en même temps qu'ils lui expriment leur gratitude pour sa confiance, ils lui demandent de conserver : esprit d'initiative, continuité dans l'effort, persévérance, union, merveilleuses qualités qui ont fait jusqu'à ce jour le succès du Comité français des Expositions à l'étranger et de ses œuvres.



FÉDÉRATION INTERNATIONALE

DES

COMITÉS PERMANENTS D'EXPOSITIONS



COMPTE RENDU

de la

IIme Conférence Internationale

des Comités Permanents d'Expositions

ORGANISÉE PAR LE

COMITÉ BELGE DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER



BRUXELLES

30 Novembre - 2 Décembre 1908



Comités composant la Fédération Internationale

DES

Comités Permanents d'Expositions

ALLEMAGNE : **Comité Permanent de l'Industrie Allemande pour les questions d'Expositions** (fondé en 1906).
(*Standige Ausstellungskommission für die Deutsche Industrie*).

BELGIQUE : **Comité Belge des Expositions à l'Etranger** (fondé en 1903).

DANEMARK : **Comité Danois pour les Expositions à l'Etranger** (fondé en 1908).
(*Udralget for Udenlanske Udstillinger*).

FRANCE : **Comité Français des Expositions à l'Etranger** (fondé en 1890)

HOLLANDE : **Comité Néerlandais des Expositions à l'Etranger** (fondé en 1906).

HONGRIE : **Comité Çentral Hongrois pour les Expositions** (fondé en 1906).
(*Orzagos Madgyar Kiàllitàsi Központ*).

ITALIE : **Comité National Italien pour les Expositions et les Exportations à l'Etranger** (fondé en 1905).
(*Comitato Nazionale per le Esposizioni e le Esportazioni all Estero*).

SUISSE : **Office Central Suisse pour les Expositions** (fondé en 1908).
(*Schweizerische Zentralstelle für das Ausstellungswesen*).

BUREAUX DE LA FÉDÉRATION

CONSEIL SUPÉRIEUR

Président :

M. **Emile Dupont**, sénateur, président du Comité Français des Expositions à l'Etranger.

Vice-Présidents :

MM. **Francotte**, ancien ministre de l'Industrie et du Travail, président du Comité Belge des Expositions à l'Etranger.

Goldberger, conseiller intime royal de Commerce, président du Comité Permanent de l'Industrie Allemande pour les Questions d'Expositions.

Martin, conseiller national, membre de l'Office Central Suisse pour les Expositions.

Pinard, président de la Section Française à l'Exposition de Liége 1905, vice-président du Comité Français des Expositions à l'Etranger.

Silvestri, président de la Commission Exécutive du Comité National Italien pour les Expositions et les Exportations à l'Etranger.

Ruben, directeur du Comité Danois pour les Expositions à l'Etranger.

Van Bennekom, membre du Comité Néerlandais des Expositions à l'Etranger.

de Zsolnay, vice-président de la Commission Exécutive du Comité Central Hongrois pour les Expositions.

Secrétaires Généraux :

MM. **G.-Roger Sandoz**, secrétaire général du Comité Français des Expositions à l'Etranger.

Comte **Adrien van der Burch**, secrétaire général du Comité Belge des Expositions à l'Etranger.

Trésorier :

M. **Van Ophem**, secrétaire-général-adjoint du Comité Belge des Expositions à l'Etranger.

BUREAU INTERNATIONAL PERMANENT

MM. **Francotte**, vice-président de la Fédération.

Roger Sandoz, secrétaire général de la Fédération.

Comte **Adrien van der Burch**, secrétaire général de la Fédération.

Van Ophem, trésorier de la Fédération.

STATUTS

de la Fédération Internationale des Comités Permanents d'Expositions

---

ARTICLE PREMIER. — Il est créé une union entre les Comités généraux permanents d'expositions suivants :

Allemagne : Comité Permanent de l'Industrie Allemande pour les Questions d'Expositions (fondé en 1906) (*Ständige Ausstellungskommission für die Deutsche Industrie*) ;

Belgique : Comité Belge des Expositions à l'Etranger (fondé en 1903) ;

Danemark : Comité Danois pour les Expositions à l'Etranger (fondé en 1908) (*Udvalget for Udenlanske Udstillinger*) ;

France : Comité Français des Expositions à l'Etranger (fondé en 1890) ;

Hollande : Comité Néerlandais des Expositions à l'Etranger (fondé en 1906) ;

Hongrie : Comité Central Hongrois pour les Expositions (fondé en 1907) (*Orzagos Mdgyar Kiállitási Központ*) ;

Italie : Comité National Italien pour les Expositions et pour les Exportations à l'Etranger (fondé en 1905) (*Comitato Nazionale per le Esposizioni e le Exportazioni all' Estero*) ;

Suisse : Comité Suisse pour les Expositions (fondé en 1908).

Cette union est dénommée *Fédération Internationale des Comités Permanents d'Expositions.*

ART. 2. — Chaque pays ne peut être représenté que par un seul Comité.

But

ART. 3. — La Fédération a pour but :

a) De réunir périodiquement des conférences internationales chargées d'étudier toutes les questions intéressant les expositions ;

b) D'exécuter les résolutions prises à ces conférences ;

c) De faire auprès des gouvernements les démarches nécessaires pour provoquer l'adoption des décisions et des vœux formulés par les conférences.

Siège

ART. 4. — Le siège de la Fédération est à Bruxelles.

Administration

ART. 5. — La Fédération est administrée par un *Conseil supérieur international* et par un *Bureau permanent international.*

ART. 6. — La Fédération a, à sa tête, un président, un nombre de vice-présidents égal au nombre de comités représentés, deux secrétaires généraux et un trésorier qui, réunis, forment le *Conseil supérieur.*

ART. 7. — Le *Bureau permanent* comprend le vice-président du pays où la Fédération a son siège, les deux secrétaires généraux et le trésorier ; le Bureau permanent fonctionne sous la direction du président de la Fédération et du Conseil supérieur.

En cas d'empêchement d'un des membres du Conseil supérieur et du Bureau permanent, le Comité dont il émane pourra le remplacer par un délégué temporaire spécial.

ART. 8. — Le président de la Fédération est de droit le président du Comité qui a organisé la dernière Conférence.

Ses fonctions, ainsi que celles du secrétaire général appartenant à son pays, prennent fin à l'ouverture de la Conférence suivante.

ART. 9. — L'un des secrétaires généraux et le trésorier appartiennent au Comité du pays où la Fédération a son siège ; ils sont nommés par le Conseil supérieur sur la présentation du Comité où la Fédération a son siège.

L'autre secrétaire général appartient au même Comité que le président de la Fédération.

ART. 10. — La correspondance, les actes et documents officiels de la Fédération doivent être signés par le président et par celui des secrétaires généraux qui n'appartient pas au Comité du président.

En cas d'empêchement du président, la signature passe au vice-président de son pays délégué par lui.

Frais et dépenses de la Fédération

Art. 11. — Les frais et dépenses sont répartis entre les Comités fédérés.

Conférences internationales

Art. 12. — La Conférence Internationale se réunit en session ordinaire une fois au moins tous les deux ans, sur invitation du Conseil supérieur.

Exceptionnellement, elle devra être réunie en session extraordinaire sur la demande adressée au Conseil supérieur par quatre Comités au moins.

Toute conférence extraordinaire sera convoquée au siège de la Fédération dans un délai de deux mois au maximum.

Art. 13. — La Conférence est organisée par le Comité du pays dans lequel elle a lieu, d'accord avec le Conseil supérieur de la Fédération. L'ordre du jour de la Conférence doit être adopté par au moins deux tiers des Comités fédérés.

Art. 14 — La Conférence se compose des délégués des Comités fédérés.

Art. 15. — La Conférence est présidée par le président du Comité du pays où elle a lieu ou, s'il en est empêché, par le délégué du président.

Art. 16. — Les travaux des conférences sont publiés par les soins du Bureau permanent.

Votes

Art. 17. — Dans tous les cas, chaque Comité n'a droit qu'à une voix, quel que soit le nombre de ses représentants.

Art. 18. — Les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées à l'unanimité des voix des Comités fédérés, sauf l'exception prévue à l'art. 13. Il sera loisible aux Comités d'émettre des vœux qui n'engageront que les Comités qui s'y rallieront.

Admission de nouveaux comités

Art. 19. — Tout Comité général permanent d'expositions se formant dans un pays non encore représenté dans la Fédération n'y pourra être admis qu'à l'unanimité des voix du Conseil supérieur.

Art. 20. — Dès qu'un nouveau Comité est admis, son président est de droit vice-président de la Fédération.

Règlements intérieurs

Art. 21 — Des règlements intérieurs pourront être établis par le Conseil supérieur, pour les détails de fonctionnement des Conférences, du Conseil supérieur et du Bureau permanent.

Modifications aux statuts

Art. 22. — Toute modification aux statuts, pour pouvoir être discutée dans une Conférence, être présentée au Conseil supérieur au moins trois mois avant la réunion de la Conférence.

Dispositions transitoires

a) Pour rendre hommage à l'initiative prise par le Comité Français des Expositions l'Etranger, et en raison de son ancienneté, les fonctions de président de la Fédération sont ceptionnellement dévolues, pour la première fois, au président du Comité Français.

b) La troisième Conférence Internationale des Comités Permanents d'Expositions se réunira à Berlin au printemps de l'année 1910.

Ordre du Jour

de la

IIme Conférence Internationale

des Comités Permanents d'Expositions

A

Section I

Mode d'organisation — Classification. — Calendrier. — Vente. — Congrès. Conférences. — Décoration des sections.

1re Question. — Y a-t-il lieu de laisser à l'Etat l'organisation des expositions internationales ou de la réserver à l'initiative privée, avec intervention et patronage officiels ? (Voir page 609.)

2me Question. — Y a-t-il lieu d'admettre une classification-type pour toutes les expositions internationales et universelles ? (Voir page 610.)

3me Question. — En vue de limiter le nombre sans cesse grandissant des expositions, y a-t-il lieu de préconiser une entente internationale pour la fixation des expositions ? (Voir page 612.)

4me Question. — Dans quelles mesures y a-t-il lieu de réglementer la vente dans les palais et halles des expositions ? (Voir page 612.)

5me Question. — Y a-t-il lieu de réglementer officiellement l'organisation des congrès et conférences tenus à l'occasion d'une exposition ? (Voir page 613.)

6me Question. — Convient-il de rechercher des moyens propres à réaliser l'unité décorative dans les expositions ? (Voir page 614.)

Rapporteur : M. Gody, commissaire général adjoint du Gouvernement belge près l'Exposition de Bruxelles 1910 (Voir page 614.)

Section II

Transport des marchandises. — Voyageurs. — Douanes.

1re Question. — Quels sont les moyens à recommander pour transporter, tant à l'aller qu'au retour, les marchandises *destinées aux expositions*, en vue d'assurer la sécurité et l'économie dans les transports ? (Voir page 625.)

2me Question. — Quels sont les moyens à préconiser pour faciliter aux classes populaires la visite des expositions ? (Voir page 626.)

3me Question. — Dans quelles conditions la franchise de droits doit-elle être accordée aux marchandises destinées à figurer dans une exposition ? Quelles sont les formalités à préconiser à cet effet tant pour l'aller que pour le retour ? (Voir page 627.)

Rapporteurs : M. Lambin, inspecteur général au Ministère des Chemins de fer (voir page 625) et M. le Chevalier Ivan de Spirlet, secrétaire de la Commission d'initiative et d'enquêtes du Comité belge des Expositions à l'étranger. (Voir page 627.)

Section III

Protection de la propriété industrielle et commerciale.

1re Question. — Y a-t-il lieu d'établir en faveur des personnes dont les objets figurent aux expositions, des mesures temporaires en vue de protéger leurs inventions brevetables, leurs modèles d'utilité, leurs dessins et modèles industriels, leurs marques de fabrique ou de commerce ? (Voir page 636.)

Attribution d'un droit de priorité à dater de la mise en montre de l'objet à l'exposition. Détermination du jour de la mise en montre (certificat ou autre mode de preuve).

Concession de droits effectifs de protection analogues à ceux du brevet (saisies, action en contrefaçon).

Moyens d'obtenir l'établissement de ces mesures d'une façon générale et uniforme (conventions internationales, traités, lois particulières, propagande). Détermination des expositions à favoriser de ces mesures.

2me Question. — Y a-t-il lieu d'assimiler la mise en montre d'un produit à l'exploitation du brevet dans le pays où a lieu l'exposition ? (Voir page 642.)

3me Question. — Y a-t-il lieu de reconnaître aux territoires de l'exposition une espèce de privilège d'exterritorialité (mesure générale ou restreinte) ? (Voir page 643.)

Interdiction d'opérer des saisies-exécutions et autres modes de poursuite de débiteurs sur les objets exposés.

Interdiction de pratiquer des saisies-descriptions ou de faire dresser des constats, en vue de poursuite en contrefaçon.

Rapporteur : M. Capitaine, avocat, membre du Comité juridique du Comité belge des Expositions à l'étranger. (Voir page 633.)

Section IV

Protection de la propriété artistique et littéraire

Question. — Y a-t-il lieu d'établir, en faveur des personnes dont les œuvres d'art et littéraires figurent aux expositions, des mesures temporaires en vue de protéger leurs productions ? (Voir page 653.)

Rapporteur : M. Halot, avocat, membre du Comité juridique du Comité belge des Expositions à l'étranger. (Voir page 653.)

Section V

Jurys et récompenses

1re Question. — Y a-t-il lieu de recourir à des lois spéciales pour protéger les récompenses décernées dans les expositions ? (Voir page 663.)

Rapporteur : M. Morisseaux, directeur général au Ministère de l'Industrie et du Travail. (Voir page 663.)

2me Question. — Y a-t-il lieu d'établir une réglementation pour l'organisation et les opérations des jurys ? (Voir page 669.)

Rapporteurs : M. Gody, commissaire général adjoint du Gouvernement près l'Exposition de Bruxelles 1910. (Voir page 669.) M. Digneffe, président du Comité exécutif de l'Exposition de Liége 1905, membre du Conseil de direction du Comité belge des Expositions à l'étranger. (Voir page 677.)

3me Question. — Y a-t-il lieu de limiter le nombre des récompenses et de fixer leur nature ? (Voir page 687.)

Rapporteur : M. Lebermuth, membre du Conseil de direction du Comité belge des Expositions à l'étranger. (Voir page 687.)

B

Constitution et organisation de la Fédération des Comités d'Expositions

Rapporteur : M. Van Ophem, secrétaire général adjoint du Comité belge des Expositions à l'étranger. (Voir page 695.)

Liste des Délégués

de la

IIme Conférence Internationale

des Comités Permanents d'Expositions

ALLEMAGNE : MM. Goldberger, conseiller intime royal de Commerce, président du Comité permanent de l'Industrie allemande pour les questions d'expositions; **Von Vopelius**, membre de la Chambre des Seigneurs, président de l'Association centrale des Industriels allemands, vice-président du Comité permanent de l'Industrie allemande pour les questions d'expositions; **Meyer**, docteur, industriel, membre de direction de l'Union pour les intérêts économiques de l'Electrotechnique allemande ; **Friedrichs**, industriel ; **Protzen**, conseiller royal de Commerce, membre de direction de l'Association des Industriels; **Ravené**, conseiller intime royal de Commerce, président du Comité allemand de l'Exposition de Bruxelles 1910, vice-président de la Chambre de Commerce de Berlin; **Schiess**, conseiller intime royal de Commerce, président de l'Union des Fabricants allemands de Machines-Outils ; **Osterrieth,** professeur docteur, secrétaire général de l'Association internationale pour la protection de la Propriété industrielle; **Heiman**, docteur, gérant du Comité permanent de l'Industrie allemande pour les questions d'expositions.

BELGIQUE : MM. Amelin A., directeur général au Ministère de l'Industrie et du Travail; **Bastenier,** chef de division au Ministère de l'Industrie et du Travail, secrétaire général-adjoint du Commissariat du Gouvernement prés l'Exposition de Bruxelles 1910; **Beyens**, (baron Hubert), membre du Conseil de direction du *Comité belge des Expositions à l'étranger;* **Bogaarts, J.**, secrétaire de la Commission des Comptes et publicité du *Comité belge des Expositions à l'étranger*, administrateur-directeur du *Bureau commercial des Expositions;* **de Borchgrave, J.**, avocat, ancien membre de la Chambre des représentants; **Braconier, M.**, président du Conseil d'administration du *Bureau commercial des Expositions*, vice-président du *Comité belge des Expositions à l'étranger:* **Braun, Alex.**, sénateur, président du Comité juridique du *Comité belge des Expositions à l'étranger;* **Braun, Th.**, avocat, membre du Comité juridique du *Comité belge des Expositions à l'étranger;* **van der Burch, Adrien**, (comte), secrétaire du *Comité belge des Expositions à l'étranger*, directeur général du Comité exécutif de l'Exposition de Bruxelles 1910; **van der Burch, John** (comte), secrétaire de la Commission de propagande du *Comité belge des Expositions à l'étranger:* **Canon-Legrand, L.**, président du Conseil d'administration de la *Société coopérative des Expositions*, membre du Conseil de direction du *Comité belge des Expositions à l'étranger;* **Capitaine, A.**, avocat, membre du Comité juridique du *Comité belge des Expositions à l'étranger;* **Cornélis Lebègue,** éditeur, membre du Conseil de direction du *Comité belge des Expositions à l'étranger;* **De Becker-Remy**, membre de la Chambre des représentants, vice-président du *Comité belge des Expositions à l'étranger;* **De Bruyn, L.**, président du Comité exécutif de l'Exposition de Saint-Trond 1907; **Digneffe, E.**, président du Comité exécutif de l'Exposition de Liége 1905, membre du Conseil de direction du *Comité belge des Expositions à l'étranger;* **Duchaine, P.**, avocat, secrétaire du Comité juridique du *Comité belge des Expositions à l'étranger;* **Fierens-Gevaert,** commissaire général du Gouvernement belge à l'Exposition de Turin 1902, membre du Conseil de direction du *Comité belge des Expositions à l'étranger;* **Flagey, E.**, avocat, membre du Comité juridique du *Comité belge des Expositions à l'étranger;* **Forgeur, P.**, avocat, secrétaire général du Comité exécutif de l'Exposition de Liége 1905, membre du Comité juridique du *Comité belge des Expositions à l'étranger;* **Francotte, G.**, ancien ministre de l'Industrie et du Travail, président du *Comité belge des Expositions à l'étranger;* **de Fuisseaux, H.**, président de la Commission des comptes et publicité du *Comité belge des Expositions à l'étranger:* **Gody, J.**, commissaire général adjoint du Gouvernement belge près l'Exposition de Bruxelles 1910; **Halot, Alex.**, avocat, membre du Comité juridique du *Comité belge des Expositions à l'étranger;* **Kebers, J.**, directeur général des contributions directes, douanes et accises ; **Keym, Eug.**, directeur général du Comité exécutif de l'Exposition de Bruxelles 1910; **Lambin, P.-A.**, inspecteur général au Ministère des Chemins de fer ; **Lebermuth, Ed.**, membre du Conseil de direction du *Comité belge des Expositions à l'étranger;* **Mavaut, O.**, directeur au Ministère de l'Industrie et du Travail; **Morisseaux, Ch.**, directeur général au Ministère de l'Industrie et du Travail; **Peten, Cl.**, membre de la Chambre des représentants, membre du Conseil de direction du *Comité belge des Expositions à l'étranger;* **Rotiers, Fritz**, homme de lettres, membre du Conseil de direction du *Comité belge des Expositions à l'étranger;* **de Spirlet Ivan** (chevalier), secrétaire de la Commission d'initiative et d'enquêtes du *Comité belge des Expositions à l'étranger*, administrateur-directeur du *Bureau commercial des Expositions;* **Storms, J.-B.**, secrétaire général du Commissariat du Gouvernement prés l'Exposition de Bruxelles 1910; **Tardieu, Eug.**, rédacteur en chef de la *Chronique des Travaux Publics;* **Van der Meylen, R.**, trésorier du *Comité belge des Expositions à l'étranger*, administrateur-directeur du *Bureau commercial des Expositions*, membre du Conseil d'administration de la *Société coopérative des Expositions;* **Van Ophem, Fr.**, secrétaire général adjoint du *Comité belge des Expositions à l'étranger;* **Vercruysse-Bracq**, sénateur, commissaire général du Gouvernement belge près l'Exposition de Paris 1900; **Waroqué, R.**, questeur de la Chambre des représentants, vice-président du *Comité belge des Expositions à l'étranger.*

DANEMARK : MM. **Carl Ruben**, directeur du Comité danois des Expositions à l'étranger ; **R. Berg**, secrétaire du Comité danois.

FRANCE : MM. **Emile Dupont**, sénateur, président du Comité français des Expositions à l'Etranger ; **Astier**, député ; **Alphonse Pinard**, vice-président du Comité, ancien président de la Section française de l'Exposition de Liége ; **Jules Hetzel**, vice-président du Comité ; **G. Roger Sandoz**, secrétaire général du Comité ; **Lucien Layus**, président de la Commission d'Initiative et d'Enquête du Comité ; **Léon Barbier**, membre du Conseil de direction du Comité, ancien président du Conseil général de la Seine ; **Eugène Soleau**, membre du Conseil de direction du Comité, membre de la Chambre de Commerce de Paris ; **Henry Turpin**, membre du Conseil de direction du Comité, ancien vice-président de la Chambre de Commerce de Rouen, membre du Jury supérieur à l'Exposition de Liége ; **Eugène Sartiaux**, membre du Conseil de direction du Comité, directeur des services électriques à la Compagnie des Chemins de fer du Nord ; **Frantz Jourdain**, membre du Conseil de direction du Comité, président du Salon d'automne ; **Jules Niclausse**, membre du Conseil de direction du Comité, président de la Chambre syndicale des Mécaniciens, Chaudronniers et Fondeurs ; **Jean Hollande**, secrétaire archiviste du Comité ; **M**[e] **Couhin**, avocat, membre du Conseil judiciaire du Comité ; **M**[e] **Maillard**, avocat, membre du Conseil judiciaire du Comité ; **M**[e] **Mutel**, avoué, membre du Conseil judiciaire du Comité ; **Ed. de Brevans**, secrétaire administratif du Comité.

HOLLANDE : MM. **Rudgers** ; **L. Sanson** ; **K. H. H. van Bennekom.**

HONGRIE : MM. **Nicolas de Zsolnay**, vice-président de la Commission exécutive du Comité central hongrois ; docteur **Aladâr Nâvay de Földiák**, conseiller ministériel, délégué du Ministre royal hongrois du Commerce pour la France ; **André Bosanyi**, conseiller royal, secrétaire général de la Commission exécutive du Comité.

ITALIE : MM. **Pietro Lanza di Scalea** (Prince), député au Parlement, ancien sous-secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères, vice-président du Comité italien des Expositions à l'Etranger ; **Giovanni Silvestri** (Commandeur), président de la Commission exécutive du Comité ; **Cesare Agrati** (Chevalier), avocat, conseiller du Comité, secrétaire de la Commission exécutive ; **Mario Orlandi** (Chevalier) secrétaire général du Comité ; **Giuseppe Gatti Casazza** (Chevalier), ingénieur, directeur général du Comité.

Suisse : MM. **Martin**, conseiller national ; le **colonel E. Schneebeli** ; **Ed. Boos-Jegher**, secrétaire général.

Procès-Verbaux des Séances

LUNDI, 30 NOVEMBRE 1908.

Séance d'ouverture

CREATION DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DES COMITES PERMANENTS D'EXPOSITIONS

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de M. FRANCOTTE, président du Comité Belge des Expositions à l'Etranger.

Prennent place au bureau : M. le sénateur EMILE DUPONT, président du Comité Français des Expositions à l'Etranger ; M. GOLDBERGER, président du Comité Permanent de l'Industrie Allemande pour les questions d'Expositions ; M. NICOLAS DE ZSOLNAY, vice-président de la Commission Exécutive du Comité Central Hongrois ; M. le commandeur GIOVANNI SILVESTRI, président de la Commission Exécutive du Comité Italien ; M. CARL RUBEN, directeur du Comité Danois ; M. VAN BENNEKOM, chef de la délégation hollandaise ; M. MARTIN, conseiller national, chef de la délégation suisse, et M. le comte ADRIEN VAN DER BURCH, secrétaire général du Comité Belge des Expositions à l'Etranger.

Le président, M. FRANCOTTE, souhaite aux délégués la bienvenue en ces termes :

« Messieurs les délégués, en vous souhaitant la bienvenue, je suis certain d'exprimer le sentiment profond de tous les membres du Comité Belge des Expositions à l'Etranger. Ils sont très fiers de l'honneur qui leur est échu, très heureux aussi de vous recevoir, et ils mettent à votre disposition pour les quelques journées que nous allons passer ensemble, tout ce qu'ils possèdent de bonne volonté et de bonne grâce.

» Je ne sais si je m'abuse, Messieurs, mais je me figure que les membres du Comité Belge des Expositions à l'Etranger ne sont pas restés trop en dessous de la tâche qui leur était confiée : les travaux de nos rapporteurs donnent à cet égard un certain témoignage et j'espère bien que la suite ne nous vaudra aucun démenti.

» Si je fais cette constatation, ce n'est pas, je vous prie de le croire, dans une pensée d'amour-propre ; la vérité est que nous n'avons eu qu'à nous souvenir de la première conférence dont l'initiative fait tant d'honneur au Comité Français, c'est que nous n'avons eu qu'à nous pénétrer des exemples d'activité, de méthode qu'au cours de l'année écoulée nous a prodigués le Comité Allemand, c'est enfin, de façon générale, que nous n'avons eu qu'à nous inspirer des excellentes dispositions de tous les Comités. Au demeurant, Messieurs les délégués, s'il nous reste quelque illusion, elle ne va pas jusqu'à croire que nous avons trouvé la pierre philosophale des Expositions ; pas plus que vous, nous n'attendons de la présente Conférence des textes définitifs.

» Mais n'est-ce pas beaucoup de s'être rencontrés, n'est-ce pas tout peut-être ? Il faut aux Expositions futures, des lois nouvelles et des mœurs nouvelles ; montrons à ceux qui font les lois, à ceux qui font les mœurs, que nous sommes d'accord dans la recherche d'une méthode d'assainissement qui, sans méconnaître la diversité des tempéraments et des habitudes, assure aux Expositions, l'hygiène morale qui, pour elles, doit être la même sous toutes les latitudes.

» Telle est la pensée sous l'empire de laquelle, je n'en doute pas, va se placer notre conférence. Laissez-moi maintenant vous dire à tous un cordial merci. Merci pour l'empressement que vous nous avez montré, merci pour le concours que nous avons obtenu de vous, merci surtout pour le spectacle que nous donnent tant d'hommes de nationalités diverses, étroitement unis dans la poursuite du progrès commun.

» Je déclare ouverte la IIme Conférence Internationale des Comités Permanents d'Expositions. »

La parole est à M. Emile Dupont, président du Comité Français des Expositions à l'Etranger.

M. Emile Dupont. — Je n'ai pas grand chose à dire après les paroles très précises prononcées par notre président ; mais cependant, il est de mon devoir, au nom des délégués français, de déclarer à la Belgique que si elle n'a pas cherché des compliments pour ce qu'elle a fait, néanmoins elle les aura. Vous avez avancé beaucoup les questions qui nous occupent depuis plus d'une année ; vous vous êtes certainement inspirés de nos premiers travaux, mais il est certain que vous avez apporté, à préparer cette nouvelle conférence, un zèle tel qu'il doit sortir de nos délibérations de cette conférence des résultats plus précis que ceux de la première. Il est certain, comme le dit M. Francotte, que nous n'avons pas la prétention de résoudre toutes les questions cette fois, mais nous croyons que les points principaux pourront être fixés dès aujourd'hui, et que, notamment, nous pourrons nous mettre d'accord sur cette question si importante de la fédération.

C'est là, je crois, le but principal de cette réunion. En effet, si nous voulons travailler assidument et avec fruit à l'examen de toutes les questions du programme de cette conférence, nous serions exposés, si nous n'établissions pas d'abord le principe de la fédération, de constater, au moment de notre séparation, que nous avons travaillé en vain.

Aussi, serons-nous, je crois, d'accord pour admettre d'abord la nécessité de la fédération. Ce sera, en effet, reconnaître de la façon la plus formelle que tous ces délégués qui viennent de tous les points d'Europe, et ceux auquels ils donnent l'exemple, et qui ne tarderont pas à les suivre, ne viennent pas seulement pour discuter des mots, mais qu'ils sont mus par le désir d'être unis, complètement alliés, comme disait M. Francotte, pour faire prévaloir la probité dans les Expositions futures. Il est de la plus haute importance, pour ceux qui prendront part aux Expositions de l'avenir, qu'ils sachent sur

quel terrain ils marchent et qu'ils aient la certitude d'y rencontrer de la justice et de l'impartialité.

Je n'ai pas autre chose à dire.

Je remercie la Belgique, le président du Comité Belge, du grand empressement et de la grande courtoisie qu'ils ont mis à nous recevoir. Ce n'est pas seulement en Ecosse que l'hospitalité existe, c'est aussi en Belgique, nous en avons le témoignage par les nombreuses invitations que nous avons reçues. Je remercie les délégués belges de la savante préparation de cette conférence et je leur assure que nous leur apportons tout notre dévouement pour mener à bien la solution des questions qui nous sont posées.

M. Goldberger. — Je remercie très sincèrement M. le président et tous les membres de la manière exquise dont ils ont bien voulu nous recevoir à Bruxelles. C'est au nom du Comité Allemand que j'ai l'honneur de vous dire que nous sommes très touchés du grand empressement que vous avez mis à préparer cette conférence et j'estime que M. Dupont, le très honoré président du Comité Français, s'est servi d'une expression rendant bien notre pensée en disant que ce que vous nous avez soumis est vraiment un « travail savant ». Nous vous en remercions chaleureusement.

Je ne puis que me joindre aux paroles que M. Dupont vous a adressées. Ainsi qu'il en a été décidé l'année dernière à Paris, la troisième Conférence Internationale aura lieu à Berlin au printemps de l'année 1910. Au nom de mes collègues, permettez-moi de vous dire, dès aujourd'hui, que nous serons très heureux et très flattés de vous voir en 1910 à Berlin. Je ne sais si nous réussirons à vous en rendre le séjour agréable, mais nous y mettrons tous nos soins. Si nous n'avons pas la grâce que vous possédez, Messieurs les Belges, je puis vous assurer que nos sentiments seront chaleureux et sincères. Nous nous efforcerons de vous rendre le séjour en notre ville aussi agréable que possible. Nous vous proposons que cette réunion se fasse au printemps, époque où la métropole de l'Empire sera à même de se montrer en pleine floraison.

Pour terminer, je vous demande, M. le président, l'autorisation de vous donner connaissance de la communication suivante :

« Les autorités compétentes du Gouvernement Impérial Allemand, auxquelles le « Comité Permanent de l'Industrie Allemande pour les questions d'expositions » a fait part des résolutions adoptées à Paris par la Première Conférence Internationale des Comités Permanents d'Expositions, en ont pris connaissance avec intérêt. Elles aussi sont d'avis, qu'en raison de l'importance des questions qui touchent à un vaste domaine du développement économique, une **entente internationale** serait désirable.

» Dans cet ordre d'idées, le Gouvernement Impérial Allemand nous a fait connaître son intention de s'informer auprès des Gouvernements des Pays intéressés, y compris ceux où il n'existe pas de Comités Permanents d'Expositions ou qui n'ont pas accédé aux Conventions de Berne du 9 septembre 1886 et de Paris du 20 mars 1883, s'ils seraient disposés à prendre part à une **Conférence diplomatique**, appelée à amener l'entente désirée.

» Eu égard au fait que la IIIe Conférence Internationale des Comités Permanents des Expositions se réunira à Berlin en 1910, probablement au mois de mai, le Gouvernement Impérial Allemand a envisagé de proposer, pour la **Conférence diplomatique** également, comme lieu Berlin et comme date le mois de mai 1910. »

Je crois que vous serez d'accord avec moi pour trouver que, le concours que le Gouvernement Impérial Allemand prête à nos efforts, en prenant l'initiative de convoquer cette Conférence Diplomatique, aidera puissamment à développer l'autorité de nos Comités et à résoudre les multiples questions auxquelles ceux-ci s'intéressent.

M. Francotte a fait allusion à des lois nouvelles et à des mœurs nouvelles. C'est à nos Comités qu'incombe le soin de créer ces mœurs nouvelles ; pour la législation, nous attendons le concours des Gouvernements qui se manifestera tout d'abord par la Conférence Diplomatique, laquelle se réunira presque en même temps que la IIIme Conférence de nos Comités.

M. Francotte. — Messieurs les délégués, l'importance de la communication que vient de nous faire M. Goldberger, chargé spécialement à cette fin par le Gouvernement allemand, ne vous échappera pas et nous remercions bien sincèrement le président du Comité Allemand de nous avoir ménagé cette bonne surprise.

Nous verrons donc se dessiner à la prochaine Conférence à Berlin un double mouvement : d'une part, l'action de l'initiative privée dans notre Conférence Internationale et, d'autre part, l'action diplomatique qui semble nous assurer, comme le fait justement remarquer M. Goldberger, le concours des Gouvernements. De ces efforts concentrés peuvent sortir pour nous les meilleurs résultats. Je n'ai pas besoin de dire à M. Goldberger que nous acceptons avec empressement son invitation de nous rendre à Berlin ; et pour être certains, Messieurs, que la réception à Berlin nous sera agréable, nous n'avons qu'à considérer les marques de sympathie que n'ont jamais manqué, en toutes occasions, de nous témoigner nos confrères allemands.

M. le président prie M. le secrétaire général, le comte van der Burch, de faire la lecture de son rapport :

Messieurs,

» Il y a exactement un an aujourd'hui, qu'à l'initiative du Comité Français des Expositions à l'Etranger, des délégués des divers Comités permanents d'Expositions se réunissaient à Paris en une Conférence dont tous ceux qui eurent l'honneur d'y assister emportèrent un souvenir durable.

» Je suis convaincu, Messieurs, d'aller au devant de vos désirs en exprimant, ici à nos collègues et amis de France, la reconnaissance que nous leur gardons d'avoir pris cette heureuse initiative ; et permettez aussi, nous souve-

nant des heures pleines de charmes passées dans leur cité hospitalière, que nous leur disions bien cordialement « merci ».

» Les discussions qui s'ouvrirent sur les diverses questions à l'ordre du jour, prirent, grâce au talent et à l'autorité de ceux qui y prirent part, une large envergure.

» Les études approfondies et les discours remarquables d'hommes tels que MM. Emile Dupont, Goldberger, Francotte, Silvestri, Pinard, G.-Roger Sandoz, Astier, Soleau, Couhin, Maillard et d'autres, donnèrent à cette causerie l'importance d'un véritable congrès.

» Le nombre et la valeur des rapports déposés sur le bureau démontrèrent à l'évidence la nécessité absolue d'entrevues périodiques et d'une entente internationale entre ceux qui ont pris à cœur, dans les divers pays, de développer le commerce et l'industrie par la voie des Expositions.

» Une des premières questions portées à l'ordre du jour de la Première Conférence portait sur l'échange d'informations et de publications entre les Comités. La décision prise par l'assemblée a porté déjà les plus heureux fruits. Les divers Comités se tiennent constamment en rapport, et certains d'entr'eux ont signalé, avec une persistance à laquelle nous rendons hommage, et sans se laisser décourager par les difficultés, les expositionnettes qui s'organisent de plus en plus nombreuses partout. Sous ce rapport une mention spéciale est due au Comité Allemand.

» Ces entreprises, au lieu de viser au développement général de l'industrie et du commerce, sont des exploitations privées faites au détriment de tous, pour le profit de quelques-uns, par des gens sans scrupules. — Le hasard a mis entre nos mains des preuves irrécusables du trafic de diplômes auquel se livrent ces entrepreneurs, exploitants de petits industriels naïfs et sans défense. Nous devons, dans l'intérêt de tous, mais particulièrement des petits, aviser aux mesures à prendre pour assurer leur protection, et c'est un devoir très haut de s'opposer par tous moyens à ces entreprises condamnables à tous points de vue.

» Messieurs, vous avez décidé, à l'issue de la Conférence de 1907, de tenir vos prochaines assises à Bruxelles. Notre président, en vous souhaitant la bienvenue, vous a exprimé la joie que nous éprouvons à vous recevoir à notre tour.

» C'est au Comité Belge qu'incombait le soin de préparer le programme de la deuxième Conférence.

» Nous avons fait appel au dévouement de nos collègues les plus compétents ; et nous avons adressé aussi et non en vain un chaleureux appel à des personnalités que nous n'avons pas encore l'honneur de compter parmi nos membres, mais auxquelles leur grande expérience des choses d'Exposition imposait en quelque sorte le devoir de siéger parmi nous. — Vous me permettrez, Messieurs, d'exprimer notre gratitude à ces collaborateurs intelligents et dévoués.

» Nous nous sommes tout d'abord répartis en cinq sections, ayant chacune pour mission l'étude d'un objet spécial se rapportant à l'organisation

des Expositions. Chacune de ces sections avait à proposer au bureau central, composé des présidents et secrétaires des sections, les questions qui seraient portées au programme de la Conférence.

» Après avoir soumis ces propositions à nos collègues des Comités Etrangers, nous avons arrêté le programme définitif.

» Les sections se sont réunies à nouveau ensuite, pour discuter les questions soumises à vos discussions et ont déposé sur le bureau les rapports qui vous ont été distribués.

» En dehors des rapports présentés par les sections ou par les membres du Comité Belge des Expositions à lEtranger, seuls, le Comité permanent de l'Industrie Allemande pour les questions d'Expositions, le Comité Français des Expositions à l'Etranger, le Comité Central Hongrois pour les Expositions, ont envoyé des rapports où étaient exprimés des vœux sur les questions portées à l'ordre du jour.

» Nous aimons croire que le silence de nos collègues des autres pays marque un acquiescement tacite à l'ensemble de nos propositions.

» La première section avait à s'occuper de ces questions fort intéressantes qui se rapportent aux détails d'organisation des Expositions.

» La note très intéressante que nous rend M. Gody, comme rapporteur de la première section du Comité Belge, définit d'abord nettement les différents genres d'Expositions ; classification très judicieuse à notre avis et sur laquelle il est utile d'attirer l'attention de la Conférence.

» 1° Ce sont d'abord les Expositions Universelles et Internationales que M. Gody dénomme « Expositions Mondiales ».

» 2° Les Expositions Universelles Internationales secondaires que le rapporteur range dans cette catégorie, en tenant compte de l'importance des pays ou des villes dans lesquelles elles ont été organisées, ainsi que de l'amplitude de ces Expositions elles-mêmes.

» 3° Les Expositions spéciales, se rapportant à une branche seulement de l'activité humaine.

» 4° Enfin, les Expositions qui ne groupent que les produits de certaines contrées et que le rapporteur dénomme « Expositions Régionales ».

» La première section, qui reflète l'opinion du Comité Belge basée sur les recherches concluantes des Expositions officielles organisées en Belgique, préconise les Expositions qui sont organisées par l'initiative privée, à condition qu'elles soient patronées et surveillées par les pouvoirs publics.

» Le Comité permanent Allemand, dans la note qu'il nous a remise, prend au contraire nettement position pour les Expositions organisées directement par l'Etat et tout au plus admet-il que celui-ci délègue occasionnellement ses pouvoirs aux Comités permanents d'Expositions.

» Il est intéressant de noter que des différents rapports qui nous sont parvenus, se dégage l'impression que les Expositions se renouvellent trop fréquemment. Il importe que des mesures soient prises pour réglementer les date auxquelles ces manifestations auraient lieu, et cela, dans l'intérêt

supérieur même de l'industrie et du commerce, pour le progrès desquels ces entreprises ont été primitivement créées.

» Nous trouvons d'ailleurs, dans une note que le Comité Central Hongrois pour les Expositions nous a fait tenir, son adhésion à ce principe.

» Les différents rapports effleurent ensuite les questions se rapportant à la classification, à la vente des produits dans les halles, aux décorations et à l'aspect artistique à donner aux Expositions, et nous trouvons là des idées extrêmement intéressantes et dont ceux qui s'occupent de l'organisation de ces grandes entreprises peuvent retirer utilement profit.

» Seul, le Comité Belge des Expositions, par l'organe de M. Lambin, inspecteur général au Ministère des Chemins de fer et rapporteur de la deuxième section, et de M. Ivan de Spirlet, nous donne son avis sur l'organisation des transports de marchandises vers les Expositions et les moyens à préconiser pour faciliter aux classes populaires les occasions de suivre ces grandes leçons de choses.

» Succinctement, mais d'une façon nette et précise, M. Lambin nous expose les modes d'organisation de transports dont ont pu disposer, jusqu'à ce jour, les organisateurs d'Expositions, et nous montre en même temps quelles sont les mesures qu'il serait désirable de faire prendre par les différents pays, en un Congrès International, afin de faciliter encore cette partie si importante de l'expédition des marchandises.

» A notre Conférence de l'année dernière, des jurisconsultes, dont la réputation est universelle, ont débattu d'une façon captivante ces questions si importantes de la protection de la propriété industrielle et commerciale, ainsi que de la propriété artistique et littéraire et nous avons cru devoir confier à deux sections distinctes l'étude de ces problèmes qui sont de la plus haute importance. Deux documents rédigés par les rapporteurs de la troisième et quatrième section, dont vous avez tous reçu un exemplaire, résument les discussions soulevées au cours des nombreuses séances de ces Commissions et vous soumettent les vœux qu'elles voudraient voir ratifier par la Conférence réunie en ce moment.

» Les vœux que le Comité permanent Allemand pour les questions d'Expositions nous a fait parvenir, ne sont pas complètement d'accord avec les conclusions auxquelles sont arrivés les membres du Comité Belge.

» Il est certain que, régis par des lois très différentes, les représentants de ces nations auraient pu avoir des conceptions diverses, concernant les mesures à adopter pour protéger ces différentes propriétés.

» Nous ne doutons pas, Messieurs, que ce sont ces questions qui soulèveront, au cours de cette réunion, les discussions les plus passionnantes et les plus longues peut-être, mais je ne doute pas, animés que vous êtes du désir d'arriver à une entente générale pour assurer la protection tant de la propriété artistique et littéraire que de la propriété industrielle et commerciale, que vous n'arriviez à vous mettre d'accord sur certaines formules que nous nous emploierons tous à faire adopter officiellement pas nos législations

respectives et je suis bien certain, alors, que nous pourrons nous séparer avec la conviction d'avoir rendu un service indiscutable à la grande cause du progrès.

» Il était tout naturel que la question d'organisation et de formation des jurys et de la réglementation des opérations de ceux-ci, et partant de la valorisation des récompenses, sollicitât toute notre attention. Je constate avec une réelle satisfaction que si le Comité Allemand s'est préoccupé d'émettre des vœux pour la réglementation de cette partie si importante des Expositions, le Comité Belge dépose lui, sur votre bureau, trois rapports ; l'un est rédigé par M. Charles Morisseaux, directeur général du Ministère de l'Industrie et du Travail, secrétaire-rapporteur de la cinquième section et est le reflet de l'opinion générale des membres de celle-ci. Deux autres études sont dues aux plumes si autorisées de M. Emile Digneffe, président du Comité Exécutif de l'Exposition de Liége en 1905 et de M. Gody, commissaire général adjoint du Gouvernement Belge près l'Exposition de Bruxelles 1910.

» Le Comité Belge des Expositions à l'Etranger, reprenant l'idée qui avait été émise à votre précédente Conférence, de créer une Fédération entre les différents Comités permanents d'Expositions, a tenu à vous présenter un projet d'organisation et de fonctionnement de cette Fédération, et c'est M. Franz Van Ophem, secrétaire général adjoint du Comité Belge, qui a bien voulu se charger de ce travail. Un exemplaire de son rapport vous a été remis. Il ne constitue au reste qu'une base sur laquelle il vous sera possible de discuter pour mener à bien la création de cet organisme international dont vous aviez déjà reconnu, l'année dernière, l'utilité. Des rapports sur la création de la Fédération ont en outre été écrits par MM. G.-Roger Sandoz, au nom du Comité Français, et Goldberger, au nom du Comité Allemand. Nous pouvons dire, devant les exploitations de plus en plus nombreuses qui se créent de jour en jour, et le peu de protection dont jouissent ceux qui se hasardent à livrer leurs produits à la grande publicité des Expositions, qu'une entente internationale entre tous les Comités Permanents d'Expositions, devient une véritable nécesité.

» Excusez, Messieurs, le secrétaire général du Comité Belge des Expositions, d'avoir gardé si longtemps la parole.

» Je me suis efforcé, tout simplement, de vous exposer de quelle façon le Comité Belge des Expositions avait entendu accomplir la tâche délicate que vous lui aviez confiée, à l'issue de la Conférence de l'année dernière, de préparer la Conférence de 1908.

» Dans un esprit de fraternité, tous les membres du Comité Belge ont travaillé à préparer le programme qui devait vous être soumis. Nous avons travaillé, tous, consciencieusement, désireux de vous faciliter votre tâche et nous attendons maintenant, des discussions auxquelles vous allez prendre part, une entente générale pour le bien de la cause que nous servons. »

M. Francotte prend la parole pour féliciter, en tant que président de la

Conférence, M. le comte van der Burch, sur la concision et la précision de son rapport.

Il continue en ces termes : Messieurs, nous avons eu à nous préoccuper de la conduite de nos travaux et surtout des moyens de mener à bonne fin un programme qui apparaît très chargé.

D'accord avec les présidents des Comités représentés ici, nous avons décidé de répartir les travaux entre deux sections et je pense que vous n'aurez aucune objection à faire à cette façon de procéder.

La première section comportera tout ce qui a trait à l'organisation, à la réglementation des Expositions ; par conséquent, tout ce qui est compris dans le programme sous les rubriques première, deuxième et cinquième section.

Nous avons naturellement réuni dans la deuxième section, les questions d'ordre juridique qui touchent à la propriété industrielle, commerciale, artistique et littéraire. Par conséquent, les sections trois et quatre procéderont ensemble à l'étude de ces questions. Nous nous sommes permis de préparer les bureaux de ces différentes sections. La première, qui s'occupe des Expositions proprement dites, aura pour président le président de la Conférence, assisté comme vice-présidents de MM. Emile Dupont et Goldberger.

La deuxième section sera présidée par M. Braun, sénateur, et aura comme vice-présidents MM. Claude Couhin et Osterrieth.

Je suppose que ces propositions vous agréent et que vous n'avez pas d'objection à formuler. Il va de soi que les travaux des sections se poursuivront dans des locaux différents qui seront indiqués ultérieurement.

Les travaux de sections se poursuivront cet après-midi et demain dans la matinée. La séance de ce matin et la séance de clôture, mercredi, seront plénières. Dans la séance plénière d'aujourd'hui, nous allons nous occuper de la question que tout le monde s'accorde à trouver essentielle et primordiale : l'établissement de la Fédération. Une fois la Fédération établie, le travail se coordonnera plus aisément ; les sections en émettant leurs vœux auront à tenir compte de l'existence de la Fédération.

La création de la Fédération était un travail fort délicat, car nous avions à tenir compte de la diversité des règlements de nos Comités et de leurs tendances propres. Il en est résulté des études très approfondies dues à MM. Van Ophem (Comité Belge), Goldberger (Comité Allemand) et Roger Sandoz, le très dévoué secrétaire général du Comité Français. Ces rapports soulèveront une infinité de questions comme il arrive en une matière aussi complexe.

Les statuts, cela va de soi, seront examinés et votés en assemblée plénière ; mais, afin de ne pas perdre de temps, on estime qu'il serait préférable de s'entendre d'abord sur les principes essentiels de la Fédération, puis de charger une Commission spéciale de s'occuper de tous les détails et de rédiger les statuts.

Si vous voulez, nous laisserons de côté le travail belge, le travail allemand et le travail français et nous allons prier M. G.-Roger Sandoz de vous

présenter un tableau résumé des principes essentiels tels que nous les concevons.

M. Sandoz. — Je me permets, au nom de mes collègues, de demander à mon cher ami, le comte van der Burch, dont nous avons tout à l'heure applaudi avec tant de plaisir le rapport si complet, de bien vouloir ajouter dans celui-ci, après la mention donnée aux rapports des Comités Belge, Allemand et Hongrois, que c'est par suite d'une cause indépendante de notre volonté que les rapports français sont arrivés en retard et n'ont pu être distribués aux membres de la Conférence que le jour de la réunion de celle-ci.

Comme M. le président de la Conférence a bien voulu vous le dire tout à l'heure, trois rapports avaient été présentés : le rapport très complet de M. Van Ophem, le rapport de M. le président Goldberger et le rapport du secrétaire général du Comité Français. Ces trois rapports sont très longs, très étudiés chacun de leur côté et, dans une réunion qui a eu lieu ce matin, les délégués des trois Comités ont cru devoir se mettre d'accord sur les grandes lignes, sur les principes essentiels qui devaient former la base des statuts de la Fédération, statuts dont la rédaction sera confiée à une Commission de trois personnes qui vous présentera demain ou après-demain le texte définitif.

Voici les principes essentiels sur lesquels nous nous sommes mis d'accord :

Composition de la Fédération. — Elle se composerait des Comités généraux permanents d'Expositions représentés à la IIe Conférence. Chaque pays ne pourrait y être représenté que par un seul Comité.

But. — Le but indiqué dans le rapport de M. Van Ophem est excessivement complet, mais pour le moment nos différents Comités ont cru qu'il valait peut-être meux diminuer l'importance de ce programme et des travaux de la Conférence ou plutôt de la Fédération qui va être formée et nous proposons que ce but soit uniquement :

1° Réunion périodique des Conférences Internationales ;

2° Exécution des décisions prises dans les dites Conférences et transmission aux Gouvernements des résolutions adoptées et des vœux formulés.

Siège social. — Les différents Comités se sont mis d'accord pour proposer comme siège social, Bruxelles.

Administration. — Nous pensons que l'administration de la Fédération Internationale devrait comprendre pratiquement deux rouages, un Conseil supérieur et un Bureau permanent international. Le Conseil supérieur comprendrait un président, autant de vice-présidents qu'il y a de pays représentés, deux secrétaires généraux et un trésorier. Un des secrétaires généraux serait de la même nationalité que le président, l'autre secrétaire général et le trésorier seraient de la nationalité du pays où la Fédération a son siège. Quant au Bureau permanent international il comprendrait le vice-président du pays

où la Fédération à son siège, les deux secrétaires généraux et le trésorier, et il fonctionnerait sous la haute direction du président de la Fédération.

Ressources et Frais. — Les frais d'administration seraient répartis entre les différents Comités.

Conférences Internationales. — Elles se réuniraient au moins une fois tous les deux ans.

Nous sommes bien d'accord, comme cela a été voté à la première Conférence, pour que la III[me] Conférence ait lieu à Berlin.

Mode de votation. — Nous pensons que chaque pays doit avoir une voix et il serait bien entendu que les résolutions doivent être adoptées à l'unanimité pour être valables.

Acceptation de nouveaux Comités. — Les nouveaux Comités qui se fonderaient dans divers pays, notamment en Angleterre où il paraît presque formé, devraient, pour faire partie de la Fédération, être reçus à l'unanimité par le Conseil supérieur.

Langues officielles. — Les langues officielles employées dans la Conférence pourraient être l'anglais, l'allemand, le français ou l'italien. Telles sont dans leurs grandes lignes les principes essentiels qui seraient admis pour la rédaction des statuts de la Fédération Internationale des Comités Permanents d'Expositions. Ils vous sont présentés au nom des Comités Français, Belge et Allemand. Une Commission spéciale se chargerait, comme je vous l'ai dit, de rédiger les statuts définitifs et de vous les soumettre demain ou après-demain en séance plénière.

M. Francotte. — L'exposé de M. Sandoz me paraît très clair ; mais il va de soi qu'il vous appartient de nous poser toutes les questions relatives à ces différentes idées. Nous allons les reprendre.

D'abord, une chose essentielle, c'est-à-dire, l'affirmation vis-à-vis de toutes les nations intéressées, que nous sommes d'accord. M. Goldberger le disait hier, quand nous aurons fait cela, je crois que nous pourrions à la rigueur nous dispenser de faire autre chose. Cette idée d'union est exprimée par ces mots : Fédération Internationale des Comités Permanents d'Expositions.

La Fédération Internationale est composée actuellement de huit Comités ici représentés, si l'on ajoute le mot « généraux », c'est à la demande de nos amis de France ; ils craignent qu'à côté ne se constituent des Comités spéciaux et ils veulent bien marquer que ce sont les Comités tels qu'ils existent aujourd'hui et les Comités généraux à venir qui, seuls, pourront faire partie de ta Fédération. C'est très clair et parfaitement garanti si je puis dire, par cette stipulation que les Comités actuels qui vont former la Fédération ne pourront adopter un nouveau Comité qu'à l'unanimité. Il me semble que toute inquiétude doit disparaître devant cette précaution.

But. — Le rapport de M. Van Ophem impliquait en réalité un programme

très vaste et assez compliqué, et en y repensant, je me suis dit que nous nous étions mis de gaieté de cœur une très grosse charge et une très lourde responsabilité sur les épaules.

Il appartiendra toujours à la Fédération d'étendre le programme. La Fédération, c'est le pouvoir qui décide, qui fait des lois, qui trace des règles. Le Bureau Permanent sera le pouvoir exécutif qui ne fait que réaliser ce que la Fédération elle-même a décidé. Pour le moment le rôle du Bureau est limité dans les termes que voici :

Préparation des Conférences à venir pour assurer la continuité des Conférences Internationales et en second lieu exécution des décisions prises et des vœux formulés. C'est donc bien le pouvoir exécutif de la Fédération Internationale. La formule ne paraît pas devoir soulever d'observations.

Siège social. — Le siège social est à Bruxelles.

M. Layus demande l'autorisation de s'arrêter sur un point qu'il serait bon d'élucider. Dans la proposition qui est soumise, chaque pays ne peut être représenté à la Conférence que par un seul Comité.

Qu'adviendrait-il le jour où l'Autriche nommerait un Comité ; je crois qu'il faudrait préciser un peu la définitition du mot « chaque pays », je dis ceci au point de vue de la rédaction.

M. le président. — Cette observation nous avait frappés et nous avons pensé que nous pouvions considérer l'Autriche et la Hongrie comme deux pays distincts ? — Assentiment.

M. le président. — Le siège social est fixé à Bruxelles, gracieuseté à laquelle nous sommes très sensibles et dont nous tâcherons de nous rendre dignes.

Administration. — Il faut une administration à la Fédération.

Le Conseil Supérieur de la Fédération comprendra : un président, autant de vice-présidents que de pays représentés, deux secrétaires généraux et un trésorier. Vous allez voir pourquoi il faut deux secrétaires généraux et un trésorier et vous allez voir comment le choix du président est déterminé. C'est fort simple. Le président du Conseil est toujours le président du Comité du pays où a lieu la Conférence Internationale et ses pouvoirs vont jusqu'à la Conférence suivante ; ils expirent le jour même où s'ouvre la nouvelle Conférence.

J'espère que cette manière de voir est conforme au désir de l'assemblée.

M. Silvestri estime qu'il serait préférable que le changement de président se fasse trois mois avant l'ouverture de la nouvelle Conférence.

M. le président. — Quel avantage voyez-vous à cela?

M. Silvestri. — Il pourrait s'occuper de la préparation de la Conférence. Si le président prend sa place le jour même de la Conférence il ne pourra pas le faire.

M. Dupont. — Le président de la Conférence prochaine étant vice-président de la Fédération, siège de droit au conseil de la Fédération et prend part à la préparation de la future Conférence.

M. Goldberger. — Se rallie à l'avis de M. Dupont.

Il demande de pouvoir ajouter encore un mot pour rendre hommage à l'initiative prise par le Comité Français et à son activité. Il croit répondre au désir de l'assemblée en proposant d'appeler pour la première fois à la présidence M. Emile Dupont en sa qualité de président du Comité Français. — Applaudissements.

M. le président. — Je pense que votre proposition répond aux vœux de tous. Nous savons que le grand mérite de la 1re Conférence c'est d'avoir engendré la seconde, c'est d'avoir préparé de la sorte toutes les Conférences à venir ; aussi sommes-nous heureux de nommer comme président de la Fédération, le président du Comité Français, M. Dupont. — Acclamations.

M. Dupont. — Mes collègues et moi sommes profondément touchés de cette manifestation de sympathie et je vous en exprime notre très vive gratitude.

M. le président. — Nous voilà d'accord pour la nomination du président de la Fédération, reste à préciser le mode de nomination des secrétaires généraux.

Si le président du Conseil Supérieur de la Fédération est Allemand, un des secrétaires généraux sera Allemand. Si le président est Italien, un des secrétaires généraux sera Italien, et ainsi de suite.

L'autre secrétaire général appartiendra toujours au pays où se trouve le siège du Bureau Permanent. Celui-ci étant installé d'après vos décisions à Bruxelles, ce secrétaire général sera donc de nationalité belge. Voilà pour le conseil de la Fédération. Quant au Bureau Permanent, il comprendra d'abord le vice-président du pays où la Fédération a son siège, ensuite les deux secrétaires généraux et un trésorier. Ce bureau fonctionnera sous la haute direction de la Fédération.

M. Goldberger. — Avez-vous envisagé le fait que la correspondance et les documents devront être revêtus de certaines signatures ?

M. le président. — Ce point sera précisé aux statuts.

Ressources. — Le Bureau Permanent ainsi défini n'aura pas de grandes dépenses et nous pouvons compter sur les ressources nécessaires sans recourir à des taxations trop compliquées.

Les Conférences Internationales se réuniront en session ordinaire tous les deux ans au moins.

Enfin, quant aux conditions de vote on a pensé qu'il convenait de mettre tous les Comités sur le même pied en donnant à chacun un seul vote. C'est ce que dit la formule de M. Sandoz : « Une voix par pays représenté » ; les résolutions doivent être adoptées à l'unanimité pour être valables.

Langues officielles : allemand, anglais, français, italien.

M. Sanson. — Il serait utile que l'on nous dise ce que l'on comprend par langue officielle. S'agit-il des langues qui seront parlées à la Conférence même ou bien s'agit-il de la ou des langues qui seront employées par la Fédération en ce qui concerne ses documents, sa correspondance, etc. Il est évident que pour les langues parlées à la Conférence cela a peu d'importance, mais il n'en est pas de même pour la documentation et la correspondance de la Fédération.

M. Goldberger. — Langue officielle des Conférences veut dire que dans les Conférences ces langues seront admises.

Le Bureau restera toujours à Bruxelles, mais si la présidence passe en Allemagne ou en Italie, il doit être permis d'écrire les lettres en allemand ou en italien ?

M. le président. — Cela me semble évident.

M. Digneffe. — Il me paraît indispensable cependant que tout ce qui devra être conservé comme archives de la Conférence, et qui formera toute son œuvre, soit publié dans une langue unique et que cette langue soit le français.

M. Dupont. — Je crois qu'il y a inconvénient à nous arrêter aujourd'hui à la détermination de la langue officielle même tenue dans la Conférence. Voici pourquoi. Un Comité Anglais est en préparation, un Comité Espagnol peut l'être demain. Supposons que la Conférence se tienne dans l'un de ces pays, Angleterre ou Espagne. Obligera-t-on tous les délégués à parler une des quatre langues en question. Peut-être pourrait-on déterminer dès aujourd'hui la langue dans laquelle seront établis les documents officiels qui resteront dans les archives de la Fédération. Mais déterminer que dans la Conférence on n'emploiera que telle ou telle langue, je crois que c'est aller bien loin. Je propose de réserver cette question.

M. le président est de l'avis de M. Dupont. Il ne voit pas l'utilité actuelle d'une décision.

M. Layus estime qu'il est difficile de réserver cette question, car il est essentiel que ces documents soient établis en une seule langue, en laissant bien entendu liberté de prendre la langue que l'on veut pour les discussions. Au point de vue de la publication des documents, M. Goldberger sera très embarrassé si vous ne lui indiquez pas la marche à suivre pour préparer ces documents.

M. Goldberger. — Nous avons à cœur la réussite de la Conférence à Berlin et nous faciliterons les choses en faisant faire les propositions en allemand et nous y ajouterons la traduction en français.

M. Dupont. — Je complète la portée de la signification de mon observation. Je crois qu'il serait imprudent aujourd'hui de décider quelles seraient

les langues officielles parlées dans les Conférences. Par conséquent, je propose de laisser cette question.

Il n'en est pas de même peut-être pour la langue dans laquelle seront établis les documents officiels qui devront rester aux archives. En voici la raison. Où seront les archives générales ? Je ne parle pas de celles du pays où sera tenue la Conférence, mais les archives générales de la Fédération seront naturellement au Bureau Permanent de la Fédération, c'est-à-dire à Bruxelles où chacun pourra les consulter. Tant que le Bureau Permanent restera dans un pays, naturellement les archives générales de la Fédération doivent rester à ce Bureau Permanent. C'est le port d'attache où chacun doit venir en quelque sorte prendre les renseignéments dont il a besoin, sur les actes de la Fédération et par conséquent c'est là que les archives générales doivent subsister.

Il importe naturellement que ces documents officiels soient établis dans une langue, sauf ensuite à en faire des traductions qui pourront être certifiées pour les personnes qui en auraient besoin, mais il est bon, je le répète, que ces archives soient établies dans une seule langue.

M. Canon-Legrand. — Voici quelques renseignements qui pourront intéresser la Conférence : Comme président du Bureau International Permanent, j'ai présidé dernièrement à Prague le Congrès International des Chambres de Commerce auquel dix-sept nationalités ont pris part. On a aussi escamoté cette question de langues. Il est évident que toutes les langues peuvent être parlées dans un Congrès, car on doit supposer qu'il y a un service d'interprète organisé ou bien que les membres du Bureau comprennent toutes les langues. Dans ce Congrès des Chambres de Commerce le Bureau Permanent est organisé sur la même base que celle que nous allons adopter pour notre Fédération. Bureau belge également. Archives étant tenues à Bruxelles, sont obligatoirement complètement en langue française. Les décisions des Congrès sont reprises par le Bureau Permanent qui, d'accord avec le Gouvernement belge, les transmet à tous les pays. Il est évident que cette transmission se fait dans la langue de Belgique, qui est la langue française, mais on pourrait aussi demander, si les ressources le permettent, que les décisions soient alors traduites dans un nombre de langues à spécifier.

A Prague, on a résolu la question comme suit : On a parlé plusieurs langues, l'anglais, l'italien, l'espagnol, le français, l'allemand et toutes les décisions ont pu être votées en français sans qu'il ait été question de langue officielle.

M. le Président. — Nous pourrions laisser subsister le mot « officielle » en l'appliquant et en l'interprétant comme vient de le faire M. Canon-Legrand.

D'autres observations sont-elles présentées ?

Aucune observation n'étant présentée, je constate que la Conférence partage cette manière de voir.

Nous vous proposons de confier la rédaction définitive des statuts à une

Commission spéciale composée de MM Goldberger, Roger Sandoz et van der Burch. Ces Messieurs auront le droit de s'adjoindre des collaborateurs, s'ils le jugent nécessaire.

M. Martin. — Je désirerais vous demander un renseignement. Dans le projet de statuts qui nous a été communiqué, nous voyons au dernier chapitre « Dissolution de la Fédération ». Je ne vois pas qu'il y ait dans ce règlement une disposition qui prévoie la modification éventuelle de ces statuts. Ne serait-il pas possible, utile, de prévoir dans ce règlement l'éventualité de la modification de ces statuts. Les circonstances peuvent changer d'une année à l'autre et il est fort possible que la Conférence ait intérêt à modifier quelque peu l'un ou l'autre de ses articles et je vous demande, M. le président, s'il ne serait pas convenable d'insérer dans les statuts l'éventualité de revision, mais en y ajoutant que des propositions de modifications devraient être présentées au président de la Fédération au moins trois mois avant la réunion de la Conférence et que ces modifications soient communiquées immédiatement aux différents Comités Généraux de chaque pays, de manière que ceux-ci puissent discuter et donner des instructions à leurs délégués en temps utile.

M. le président. — L'observation est de celles qu'il faut signaler au rédacteur des statuts. Elle est du reste une précaution nécessaire et M. Martin a parfaitement raison d'en demander l'insertion. Nous n'en sommes pas à croire que nous allons faire œuvre parfaite du premier coup.

M. Barbier. — Les Sections vont se réunir pour commencer les travaux. Le principe de la Fédération est-il accepté ?

M. le président. — Oui et personne n'a fait d'objection. C'est donc une décision régulièrement prise.

M. Dupont. — Il reste à régler les statuts. Le principe de la Fédération est admis, c'est-à-dire les principes qui viennent d'être émis. Le soin de la rédaction est renvoyé à une Commission de trois membres désignés qui peuvent s'adjoindre des collaborateurs pour les aider. A quelle séance cette rédaction sera-t-elle proposée ?

M. le président propose mercredi.

M. Dupont. — Dans tous les cas la question de rédaction n'est qu'une question de forme qui ne devra toucher en rien aux principes adoptés. En conséquence, j'ai toute satisfaction parce que je me préoccupais des personnes qui pourraient ne pas être présentes mercredi, mais puisque nous sommes d'accord sur ces principes, mon observation n'a pas de raison d'être.

M. le président. — Je propose que ceux qui sont partisans de la proposition telle qu'elle vient d'être déterminée par M. Dupont veuillent bien lever la main. — La proposition est adoptée à l'unanimité.

La création de la Fédération est adoptée en principe, sauf détail de

rédaction. Il serait peut-être préférable, comme nous ne pourrons peut-être pas tous être présents mercredi, que les statuts qui vont être élaborés avec la compétence reconnue à ceux qui ont été désignés pour ce travail, nous soient présentés mardi matin.

Nous serions tous d'accord si cela leur était possible et cela permettrait de régler la question d'une façon plus complète, au lieu d'attendre mercredi matin. (Adhésion). Nous nous réunirons donc en séance plénière mardi avant de continuer le travail en Sections. — Adhésion.

M. Martin. — Je dois vous faire remarquer que dans la constitution de la Fédération qui vient d'avoir lieu, la Délégation Suisse s'est abstenue, non pas que nous ayons la moindre observation à faire, mais la constitution du Bureau Suisse est tellement récente que nous ne nous croyons pas autorisés à voter définitivement.

Mais cette approbation n'est que réservée ; c'est plutôt une question de forme.

Le délégué danois formule la même observation, et réserve également son approbation.

M. le président. — Nous tiendrons compte dans le procès-verbal de l'observation de MM. Martin et Ruben et attendrons la ratification qu'ils nous font entrevoir.

M. Goldberger. — Comment se composeront les Sections A et B ? Il y aura deux groupes.

M. le président. — La composition des groupes est déterminée par le programme. Quant aux personnes, il va de soi que les rapporteurs vont aux Sections où ils ont leur rapport à présenter. Quant aux autres membres, ils choisissent librement entre l'une ou l'autre Section.

La séance plénière est levée et les travaux de Section commencent.

RÉUNION DE LA PREMIÈRE SECTION

Séance du 30 novembre *(après-midi)*

La séance est ouverte à 3 heures, sous la présidence de M. Francotte.

Prennent place au bureau : M. le sénateur Dupont, président du Comité Français des Expositions à l'Etranger ; M. Goldberger, président du Comité Permanent de l'Industrie Allemande pour les Questions d'Expositions ; M. Nicolas de Zsolnay, vice-président de la Commission Exécutive du Comité Central Hongrois ; M. le commandeur Giovanni Silvestri, président de la Commission Exécutive du Comité Italien ; M. Carl Ruben, directeur du Comité Danois ; M. Van Bennekom, chef de la Délégation Hollandaise ; M. Martin, conseiller national, chef de la Délégation Suisse, et M. le comte Adrien van der Burch, secrétaire général du Comité Belge des Expositions à l'Etranger.

M. Morisseaux. — Messieurs, je n'ai que quelques mots à dire au sujet de la proposition de M. Goldberger, qui a été appuyée par les délégués du Comité Hongrois.

Cette proposition m'apparaît, dans sa ligne générale, comme trop restrictive et comme impliquant même dans les détails une certaine absence de logique. Il me paraît contradictoire, par exemple, de commencer par énoncer dans l'alinéa A, que toute latitude devrait être laissée à l'initiative privée pour déclarer bientôt après, dans l'alinéa C, que certaines catégories d'Expositions ne devraient être organisées que par l'intervention directe de l'Etat.

J'ajoute que la règle consistant à réserver à l'Etat l'organisation des Expositions dites Internationales Universelles serait elle-même en opposition avec l'histoire des Expositions dans le passé.

Les Expositions Américaines étaient-elles moins universelles que les Expositions qui se sont faites en 1893 et en 1904 à Paris ? Evidemment, non ! L'Exposition de Chicago a amené la participation de beaucoup de nations et celle de Saint-Louis d'un plus grand nombre encore, et chacune de ces nations y a été grandement représentée. Ces Expositions ont donc eu le caractère universel qu'on concède aux Expositions les plus grandioses.

Je ne vois pas très bien comment on peut justifier cette distinction qu'on prétend opérer entre « Exposition Internationale » et « Exposition Internationale universelle ».

Une Exposition Internationale est une Exposition où concourent un grand

nombre de peuples. Du moment où plusieurs y prennent part, quelle différence y a-t-il entre une Exposition Internationale Universelle et une Exposition Internationale ?

M. Dupont. — Universelle implique la mission de tous les produits ; Internationale Universelle veut dire, en outre, la participation de toutes les nations.

M. Gody. — Universelle internationale veut dire tous les produits et tous les pays.

M. Morisseaux. — Soit ! Mais alors vous ne pouvez refuser le caractère International et Universel aux Expositions Américaines dont je viens de parler et qui n'ont pas été organisées par les soins de l'Etat. Pas davantage aux Expositions qui se sont tenues à Bruxelles, à Liége, à Milan, car aucun genre de produits n'était exclu de ces Expositions qui ne sont point dues non plus à l'initiative gouvernementale.

En pareille matière, il me paraît indispensable de tenir compte du tempérament spécial de chaque pays et de les laisser tous organiser leurs Expositions, mêmes universelles et internationales, comme ils l'entendent.

Bien entendu, je suis disposé à admettre que les pays étrangers doivent prendre des précautions et se montrer prudents lorsqu'il s'agit de participer à des entreprises de cette envergure. Que leurs exposants désirent obtenir certaines garanties, posséder une certaine assurance quant aux moyens qui seront mis à la disposition des organisateurs pour réaliser le but qu'ils poursuivent ; je comprends, cela me paraît très légitime ! qu'on estime que l'Etat ait un rôle à jouer dans cette affaire et que les garanties de l'Etat soient plus précieuses que toutes les autres.

Faut-il même aller jusqu'où le demande M. Goldberger : que l'Etat accorde toujours sa garantie financière. C'est là une exigence à laquelle il est difficile de satisfaire et à laquelle il n'a été satisfait d'une façon générale que dans de rares Expositions. Pour ce qui concerne les Expositions en Belgique, en Italie, aux Etats-Unis, rien de pareil ne s'est passé. Parfois l'Etat s'est abstenu de toute espèce de concours financier et notamment pour Chicago. Pour Saint-Louis, je ne sais pas si une participation est intervenue.

M. Goldberger. — Oui, pour 5,000,000 de dollars.

M. Morisseaux. — Il n'a donc pas été accordé de garantie financière à cette entreprise, mais un concours financier, mode d'intervention très différent de l'octroi d'une garantie.

En résumé, j'estime que le vœu devrait subir une modification importante. Il ne devrait plus être question de garantie financière obligatoire de l'Etat et on ne devrait plus dire que l'organisation doit être en premier lieu réservée à l'Etat. Tout ce que l'on pourrait demander, c'est que l'organisation des Expositions internationales universelles soit autant que possible assurée du patronage et du concours de l'Etat : le concours de l'Etat se produisant, par

exemple, sous forme de subside et le patronage de l'Etat pouvant être limité à un appui moral.

Je me suis demandé au surplus, à propos des vœux qui sont ainsi proposés, à qui ces vœux sont destinés. Sont-ce, permettez-moi l'expression, des vœux internes ou des vœux externes ? Ont-ils pour objet d'affirmer la ligne de conduite de la Fédération des Comités ou doivent-ils sortir de la sphère de vos Comités, aller trouver les Gouvernements avec demande de sanction et de réalisation pratique.

M. Dupont et M. le Président déclarent qu'ils n'en voient guère la possibilité.

M. Morisseaux. — Fort bien, je suis heureux de vous entendre faire cette réponse. Vous n'exprimez aucun desideratum aux Gouvernements, vous exposez purement et simplement ce qu'il est désirable de faire. C'est une règle que vous voulez vous imposer à vous-mêmes et que vous discutez en ce moment afin de régler dès à présent votre conduite pour l'avenir. Vous avez raison. La sanction véritable des desiderata que vous formulez se trouve dans la constitution même des Comités.

Si vous voulez réagir contre l'extrême abondance des Expositions et surtout des petites Expositions qui fatiguent tout le monde, je crois que vous ne pourrez pas mieux réussir que par la résistance des Comités eux-mêmes. Ce n'est pas au dehors, c'est en vous-mêmes que vous trouverez votre force. C'est aux Comités qu'il appartient d'examiner les projets d'Expositions, d'opérer la distinction entre les propositions sérieuses et celles qui ne le sont pas, entre les Expositions organisées d'une façon convenable et les autres, pour refuser finalement toute collaboration à ces dernières.

Mais tout en nous imposant cette ligne de conduite, gardez-vous de vous lier les mains d'avance, en adoptant des règles trop rigides et purement théoriques qui vous empêcheraient de participer à des entreprises dignes d'intérêt !

M. Gody. — Je voulais simplement exprimer le désir que les vœux que nous devons émettre soient aussi concis que possible, tout en étant suffisamment explicites. Beaucoup de personnes sont très compétentes en matière d'Expositions, mais d'autres ne le sont guère. Les vœux doivent être exprimés de manière à bien spécifier ce que nous voulons. J'en reviens à la proposition faite ce matin et je crois qu'il serait utile de relire les vœux que j'ai émis, sauf à les amender d'après les observations de M. Goldberger et de M. Layus.

M. le Président. — Il faut que nous aboutissions, nous connaissons vos propositions. Nous allons discuter une formule de vœux.

M. Dupont. — Voici pourquoi j'ai demandé la parole. C'est sur la question posée. Nous sommes saisis d'une proposition de M. Gody tendant à assurer autant que possible l'intervention de l'Etat à une société d'initiative

privée et également d'un vœu de M. Goldberger de réserver toujours au Gouvernement la question des Expositions mondiales internationales importantes. Or, nous Comité Français, nous ne pouvons pas envisager la question à ces points de vue. En voici la raison : tout en étant très respectueux par devoir, par obligation et en même temps pour l'intérêt du pays, des décisions de l'Etat, nous entendons par notre constitution laisser à l'initiative privée toute son importance et nous ne pouvons pas admettre de demander à l'Etat son ingérence toutes les fois qu'il y a une Exposition à l'étranger. Nous l'acceptons quand c'est le rôle de l'Etat de décider qu'il y a intérêt pour lui à ce qu'il participe officiellement à une Exposition étrangère. L'Etat peut avoir des raisons commerciales, industrielles ou diplomatiques de prendre une attitude officielle comme il peut avoir un intérêt tout contraire, mais alors nous qui savons faire une Exposition, qui pouvons en prévoir les résultats, nous prenons la résolution d'y participer et en ce cas, nous n'avons pas besoin de demander à l'Etat de nous accorder son patronage. Nous ne pouvons pas accepter d'examiner cette question parce que notre constitution, notre rôle, nous en empêchent. Nous sommes le Comité Français que vous connaissez.

Lorsque nous sommes invités par une nation comme la Belgique à participer à une Exposition établie dans ce pays, lorsque nous sommes invités à constituer une Section française, nous étudions la question sans nous occuper si l'Etat s'en occupe, si cela intéresse ou non l'Etat et lorsque nous avons trouvé qu'il y a intérêt pour notre pays à y prendre part, nous acceptons et lorsque nous avons prononcé, l'Etat qui a conservé son indépendance, s'il est invité officiellement par le pays en question, accepte ou n'accepte pas de participer officiellement. S'il n'accepte pas, nous participons ; s'il accepte, il lui appartient de savoir s'il doit l'organiser lui-même ou passer par un Comité, généralement le nôtre, pour le prier d'organiser la Section française. Voici la question posée pour ce qui concerne le Comité Français, et si vous la posez autrement, nous ne pourrons pas prendre part à la discussion. Nous ne voulons pas échapper à l'Etat puisque nous sommes déclarés d'utilité publique et que par conséquent nous relevons de notre Ministère du Commerce. Nous ne pouvons pas entrer dans la discussion d'une question qui tendrait à attribuer à l'Etat l'ingérence dans toutes les Expositions. Il me semble que la question est bien posée ainsi et je ne vois pas pourquoi actuellement nous recherchons l'intervention de l'Etat alors que nous sommes tous des Comités indépendants, c'est-à-dire des Comités constitués chacun dans son pays entre commerçants et ayant pour objet de prendre part à l'expansion du commerce de leur pays et aux relations industrielles et commerciales avec tous les pays.

M. Goldberger. — J'ai l'impression que nous quittons un peu le terrain sur lequel la première question de la Première Section devait nous placer. Naturellement, je ne suis pas à même de répondre en français aussi exactement que j'aurais pu le faire dans ma langue, je tâcherai néanmoins de m'expliquer.

Il ne s'agit pas de tempérament, il s'agit, dans cette grande question, de l'organisme de l'Etat. Il s'agit de la vie constitutionnelle d'un Etat, il s'agit des sympathies ou des antipathies que l'industrie et le commerce d'un Etat ont pour une Exposition. Il ne s'agit pas non plus de l'invitation qu'un pays adresse à l'un de nos Comités. Absolument pas. Je ne vous cache pas qu'en Allemagne, il ne serait guère possible de participer à une grande Exposition internationale sans que l'Etat nous pilote, non pas parce que nous pourrions être moins indépendants, nous sommes très indépendants dans notre pays, le commerce et l'industrie se sont développés d'une manière extraordinaire et la grandeur économique de notre pays a été faite en première ligne par notre industrie et notre commerce, mais toujours dans les grandes questions nous avons la sage habitude de marcher avec le Gouvernement ; mais sur ce point je ne veux point m'étendre, parce qu'il n'entre pas en discussion. Nous avons à nous occuper de la question qui nous est posée et à y répondre nettement.

Une Exposition mondiale, une de ces grandes œuvres dont la France a donnée l'exemple, devrait être laissée à l'Etat. Quelqu'un pourrait avoir l'idée d'une grande Exposition, pourrait en jeter les bases, mais l'exécution d'une telle œuvre revient à l'Etat. Si vous ne voulez pas l'Etat, mettez à sa place une société anonyme, mais une société anonyme qui jouisse du patronage financier et moral du Gouvernement.

Chacun envisage une question suivant sa manière de voir. Nous sommes trop liés avec le sol sur lequel nous vivons ; nos nationalités, nos habitudes sont différentes. Chez nous, nous croyons qu'une Exposition mondiale doit être envisagée aussi au point de vue politique, nous ne pourrions pas par exemple dire « nous voulons faire une Exposition mondiale en Allemagne en 1915 », il faudrait préalablement nous mettre d'accord avec le Gouvernement. Nous ne connaissons pas les dessous de la politique, nous ne savons pas s'il y a des objections à faire à la participation à telle ou telle de ces Expositions. Il faut qu'au point de vue de l'opportunité nous nous mettions d'accord avec le Gouvernement. Je ne parle pas des Expositions secondaires, je trouve que ce que le rapporteur belge vous a soumis à leur sujet est très clairement et très nettement établi dans son rapport.

Nous ne parlons que de la grande Exposition mondiale et je ne puis abandonner ma manière de voir ; l'Exposition mondiale doit être réservée à l'Etat. On a parlé de Chicago, de Saint-Louis, on a oublié que la première grande Exposition mondiale s'est ouverte à Londres, sous les auspices du Gouvernement de la Grande-Bretagne. Vous savez tous, Messieurs, que l'invitation pour l'Exposition de Chicago et pour celle de Saint-Louis a été lancée, avec le consentement du Congrès Américain, par le Président de la République des Etats-Unis. Le Congrès à Washington a voté les subventions pour ces Expositions après qu'il a eu toutes les garanties de l'ingérence de l'Etat.

Une question qui doit encore nous occuper, c'est la suivante : On a dit

très bien qu'il s'agit de deux parties : une partie interne et une partie externe. La première partie de la Première Section pour l'Exposition mondiale doit être réservée à l'Etat... Mais il y a deux sous-questions qui, selon mon opinion, devraient être promulguées par la Fédération au cas où vous les accepteriez. Le vœu que nous formulons est que *comme section officielle d'un pays à une exposition mondiale internationale, ne soit reconnue comme telle, que la section organisée avec le concours de l'Etat ou des Comités Permanents.*

Ceci devrait être de rigueur afin que l'on sache, une fois pour toutes, que comme Section officielle d'un pays, pourrait être seulement considérée, celle qui a vraiment l'aide et le patronage de l'Etat ou des Comités Permanents. En même temps nous émettons le vœu *que l'Etat ne prête son intervention et son patronage à une exposition, qu'après avoir entendu l'avis des comités.*

Il est nécessaire que ce vœu soit porté à la connaissance des Gouvernements.

M. le Président. — J'ai écouté ce débat fort intéressant avec toute attention et j'ai cherché une formule qui puisse établir la conciliation. Il me semble d'abord qu'il faut bien s'entendre sur ce que nous voulons. Je ne sais pas si M. Dupont envisage la question sous son véritable jour, car en l'occurrence il s'agit de savoir dans quelles conditions générales nous allons participer aux Expositions mondiales ou internationales organisées à l'Etranger. Ne perdons pas cela de vue. C'est dans cet esprit que nous émettons des vœux. Nous n'entendons pas imposer une loi, nous entendons exprimer une opinion. Nous pourrions nous accorder sur un premier principe qui est celui-ci :

Nous émettons le vœu que toute latitude soit laissée à l'initiative privée.

Nous n'excluons pas l'action des Gouvernements. Proclamons-nous que l'initiative privée peut entreprendre à son gré n'importe quoi ? Non : car en ce qui concerne les Expositions Mondiales et les Expositions Internationales, nous émettons le vœu que l'initiative privée ne s'engage pas sans s'être assurée du concours des pouvoirs publics, ce concours impliquant un patronage moral et financier.

Les idées de M. Goldberger n'ont rien qui doive nous faire peur. « Nous émettons le vœu que les pouvoirs publics n'accordent en aucun cas leur patronage et leur concours qu'après avoir entendu le Comité ». Nous le désirons, mais nous n'imposons rien. « Et que dans les Expositions Internationales Mondiales et dans les Expositions Internationales Universelles, une section ne soit reconnue comme officielle que pour autant qu'elle est assurée du patronage de l'Etat ou du Comité Permanent ». Ceci affirme notre existence, mais ne forme pas une obligation.

M. Dupont. — Je ne suis pas de l'avis de l'honorable président. Dans le premier cas, nous semblons dicter une conduite d'Etat ; or l'Etat est toujours libre de faire ce que bon lui semblera. Il est bien son maître, aussi bien en Allemagne qu'en France ou en Belgique, en matière d'Exposition.

Donc, il me semble inutile de prendre souci de la liberté qu'il pourra avoir. Nous demandons à l'Etat de nous consulter quand il devra accorder son patronage. En France, je ne vois pas le Gouvernement demander au Comité Français : « Croyez-vous qu'il serait bon que j'accorde mon patronage à cette Exposition ». Non, l'Etat prend attitude ou il passe la main au Comité Français. Puis il y a le cas dans lequel le Comité que nous représentons tous, décide d'organiser une Section Française à l'étranger. Si c'est l'Etat qui doit se prononcer, ce n'est pas la peine de constituer des Comités Privés, car voilà quinze ou vingt ans que nous luttons pour prouver que l'initiative privée est capable de quelque chose, non pas seulement pour faire des Expositions, non, mais pour réveiller également l'initiative des industriels et des fabricants, de montrer leur valeur. Si nous devions, lorsqu'il s'agit d'une Exposition, prendre l'avis de l'Etat et comme consécration son patronage moral, dans la plupart des cas, nous n'aurions pas de sections étrangères à moins que l'Etat ne prenne une part officielle. Mais, nous n'oublions pas les prérogatives et les droits de l'Etat, car nous savons que l'initiative privée, qu'elle se manifeste en Belgique, en Allemagne, ou dans tout autre pays, n'est pas toute puissante si elle n'est pas d'accord avec l'Etat. Nous devons réserver notre liberté même si l'Etat ne consacre pas, même si l'Etat n'a pas pris la responsabilité morale et financière des Expositions que nous avions entreprises.

Je me résume : Nous examinions deux cas : 1° L'Exposition Mondiale dans laquelle l'Etat est invité à prendre position, alors, nous n'avons pas la prétention, nous, Comité Français, de faire une Exposition Mondiale en dehors de lEtat. Nous sommes pays de liberté, mais parce que nous avons notre liberté, nous avons celle de conférer avec l'Etat ;

2° Exposition de deuxième ordre et celle dans laquelle l'Etat a la faculté d'accorder son patronage moral et financier en dehors duquel l'Exposition serait déclarée absolument inférieure, en un mot, Exposition à laquelle l'Etat ne peut pas prendre part. Tout ceci, consiste à remettre à l'Etat le pouvoir de décider si oui ou non il faut aller à une Exposition. Nous avons réussi à faire des Expositions, non pas contre l'Etat, mais avec l'Etat et à côté de l'Etat. L'Etat nous a appuyé, mais nous prétendons toujours ne pas dépendre du bon vouloir de l'Etat pour organiser une section étrangère.

M. Goldberger. — Il y a un malendu entre nous. M. Dupont me permettra d'ajouter deux mots à ce qu'il vient de vous dire. Nous avons demandé que l'Etat ne veuille prêter son intervention et son patronage à une Exposition qu'après avoir entendu l'avis du Comité Permanent.

M. Dupont dit : « On ne nous demande pas conseil en France ». Cependant on a fait dans ce pays-là, dans les dernières années, au moins une dizaine d'Expositions dans les grandes villes ; les grandes villes se sont adressées à Berlin pour nous demander la participation allemande. Nous n'étions pas au courant, nous aurions pu nous adresser à nos confrères à Paris pour demander : Croyez-vous bon de participer à cette exposition ? On

nous aurait répondu : Nous ne savons rien. L'Etat, chez nous, par exemple, ne prêterait guère son patronage à une Exposition sans demander l'avis de l'industrie, ce qui nous facilite la réponse quand un Comité étranger nous demande s'il doit participer à telle ou telle Exposition dans notre pays. Il me paraît impossible qu'en France, il se fasse des Expositions patronnées par le Gouvernement sans que le Comité Français, qui nous sert de modèle, n'en soit avisé. Le vœu que je propose est, je crois, un vœu que nous émettons dans l'intérêt de tous les Comités. J'émets le vœu de voir procéder chez vous ainsi que l'on fait en Allemagne, et que les Gouvernements ne prêtent pas leur patronage à une Exposition, sans avoir consulté le Comité Permanent.

M. Dupont. — Nous ne pouvons pas être saisis de cette question. Nous sommes un Comité des Expositions à l'Etranger. Jamais le Gouvernement ne nous consultera sur une Exposition qui se fait dans notre pays.

M. Goldberger. — Chez nous il le fait.

M. Dupont. — L'Etat ne nous consultera pas. Nous sommes Comité des Expositions à l'Etranger.

M. Goldberger. — Peut-être vos statuts pourraient-ils admettre un nouveau paragraphe.

Un Membre. — Non, nous sommes d'utilité publique.

M. Goldberger. — Pour les Comités hongrois, belge, hollandais, italien, les mêmes obstacles n'existent pas, je crois.

La deuxième question est que, comme Section officielle d'un pays, ne devrait être regardée que la Section organisée avec le concours de l'Etat ou du Comité. Nous avons parlé du concours de l'Etat ou du Comité, car il y a beaucoup de grands pays où le Comité n'existe pas encore. Il n'est pas besoin de rappeler les Expositions qui se font en Russie, l'une chasse l'autre.

M. Dupont. — Dans ce cas, nous n'y allons pas.

M. Goldberger. — C'est un sentiment personnel.

M. Dupont. — Parce que cela devient un véritable abus.

M. Goldberger. — Parce qu'on abuse, nous devons absolument avoir des garanties.

M. Dupont. — Nous jugeons sans attendre que l'Etat nous indique ce que nous devons faire.

M. Goldberger. — Nous devons cependant être sûrs que, dans le cas où le Comité n'existe pas, c'est l'Etat qui organise la Section du pays.

M. le Président. — Il me paraît résulter de ceci qu'il n'est pas possible

d'obtenir pour l'instant l'unanimité et comme l'unanimité est la règle de notre Fédération, je propose d'ajourner la décision.

Un Membre demande l'autorisation de poser une question. Je crois, dit-il, qu'il y a un malentendu entre ces deux Messieurs. Monsieur le sénateur Dupont voudrait-il me donner une réponse à cette question : Quel mal y a-t-il d'exprimer un vœu par lequel on dit « qu'il est désirable que le Gouvernement (n'importe lequel) consulte le Comité dans le pays même avant de patronner ou avant de prendre part à une Exposition. » Je ne vois pas où est le mal et je vous demande pourquoi on n'approuverait pas ce vœu.

M. Dupont. — Vous désirez une réponse, la voici :

S'agit-il d'une Exposition en France ou s'agit-il d'une Exposition à l'étranger ? S'il s'agit de la première, nous n'avons pas à être consultés, nous sommes Comité Français des Expositions à l'Etranger. S'il s'agit d'une Exposition à l'étranger, notre rôle, notre pensée, notre expérience, comme votre rôle, votre pensée, votre expérience vous conduiront à ce résultat obtenu en France que le Gouvernement ne fait rien sans nous consulter. Par conséquent, ce n'est pas la peine d'émettre un vœu. Pourquoi voulez-vous actuellement poser une question qui ne peut pas être admise, ni discutée, ni examinée par un des Comités qui composent la Fédération ? Enfin, Messieurs, permettez donc à ceux qui ont le même désir que vous, la même ambition d'assainir les Expositions, permettez-leur de vous dire que s'ils soutiennent cette thèse, ce n'est pas pour combattre la vôtre, car il nous suffirait de dire qu'elle ne nous concerne pas. Permettez-moi de vous dire que vous atteindrez votre but, ce résultat, en agissant comme nous le faisons.

M. Goldberger. — Il me semble que le but principal que nous poursuivons ici, c'est de nous opposer à l'exploitation qui nous menace par certaines Expositions. Nous voyons surgir une quantité d'expositionnettes qui sont de véritables exploitations. Nous devons être renseignés sur leur valeur et s'il n'y a pas un réel danger à y participer. Je crois que par suite de la constitution actuelle du Comité Français, celui-ci serait hors d'état de nous renseigner.

M. Dupont. — Mais il y a au Ministère du Commerce un bureau des Expositions.

M. Goldberger. — Les différences qui nous séparent sont sensibles. Je conviens qu'une « Fédération » ne pourrait guère atteindre le but que nous poursuivons tous, car si M. Dupont, dont l'opinion m'est chère parce qu'elle est toujours savante et sage, nous dit : « Avec mon Comité, vous ne pouvez pas traiter ces questions, parce que nous sommes un Comité des Expositions à l'Etranger », il y a là une lacune à combler, me semble-t-il.

M. Dupont. — Non, une limite à bien établir.

M. Goldberger. — Mais pour les questions d'Expositions, notre but est non seulement de protéger les Expositions et d'amener notre industrie là où les Expositions peuvent être utiles au commerce et à l'industrie, mais en même temps d'éliminer les abus et tout ce qui est en contact avec les soi-disant expositionnettes et en même temps nous avons le grand désir que la force et l'autorité de l'Etat interviennent. Notre Gouvernement ne donnerait d'ordinaire son patronage qu'après nous avoir entendus. Si en France ce n'est pas possible, nous croyons qu'il y a d'autres pays où cela est possible. Si à Paris ce vœu ne peut pas être prononcé, le Comité Français pourrait peut-être s'abstenir et laisser aux autres Comités liberté d'émettre un tel vœu.

M. Dupont. — La différence entre la demande de M. Goldberger et la thèse que je soutiens réside précisément dans l'origine des deux Comités. Le Comité Allemand est « Comité pour toutes les Questions d'Expositions » et nous, au contraire, « Comité Français pour les Expositions à l'Etranger ». En conséquence, les deux tendances, les deux buts, les deux actions ne sont pas les mêmes. Le Comité Allemand a la possibilité d'être consulté par le Gouvernement allemand sur une question d'Expositions en Allemagne ou à l'étranger, sur la part qu'il convient de prendre pour le Gouvernement, l'industrie ou le commerce. Chez nous, c'est tout différent, nous sommes constitués uniquement pour établir la section française aux Expositions qui se font à l'étranger. C'est tout.

Le Gouvernement français ne peut pas nous consulter sur la question d'une Exposition en France à l'effet de savoir si elle a de la valeur, si elle mérite d'être protégée, non plus, sur le soin de savoir s'il doit oui ou non y prendre part. Le but essentiel est tout à fait différent. Si elle est posée, la question ne peut pas être résolue par nos deux Comités. Si l'antagonisme s'établit entre notre Comité et le Comité Allemand, c'est que entre le Comité Allemand et le Comité Français, et aussi le Comité Belge, il existe un programme essentiellement différent.

Un Membre. — Pardon, le Comité Belge a changé ses statuts.

M. le Président. — Pas au point de se charger de l'organisation des Expositions à l'intérieur du pays.

Un Membre. — Des renseignements à donner.

M. Dupont. — D'autres Comités dans les huit qui sont représentés ici, sont assurément des Comités qui ne s'occupent que des Expositions à l'étranger.

Un Membre. — Non.

M. Dupont. — C'est entendu, nous sommes le seul Comité ayant à s'occuper des Expositions à l'étranger. Nous ne pouvons pas prendre part à

une délibération qui a pour objet une Exposition dans notre pays. Nous ne pouvons pas examiner cette question. Si vous désirez en délibérer, nous sommes tout à fait en dehors de la question.

M. le Président. — Ce n'est pas possible.

M. Dupont. — Nous ne voyons pas alors pourquoi on pose cette question. Il n'y a pas péril en la demeure. Il n'y a pas obligation de se prononcer sur cette question aujourd'hui.

M. le Président. — J'estime aussi qu'une décision formelle du Comité doit être prise à l'unanimité. Je ne vois qu'une seule chose à faire, c'est de remettre cette question à l'étude pour la trancher plus tard.

Un Membre. — Modifiez le libellé de la question.

M. le Président. — Nous sommes parfaitement d'accord pour remettre cette question.

M. Goldberger. — Vous avez parfaitement raison. Comme président de la Conférence, vous n'avez qu'un seul vœu, celui de nous voir unis, mais dans deux ans nous ne pourrons, non plus, traiter cette question. Il faudrait simplement dire que les Comités fédérés ici présents ne sont pas à même d'étudier cette question.

M. le Président. — Il y a des points sur lesquels nous pourrions nous mettre d'accord sans attendre la prochaine Conférence ; les scrupules de M. Dupont, ses objections, tiennent surtout à ce que nous paraissons vouloir intervenir dans les rapports entre le Gouvernement français et son Comité. Voilà le point où surgit la divergence de vues et qu'il est possible de régler avant la clôture de nos séances.

M. Goldberger. — Nous sommes venus ici pleins d'espoirs. Un de ces espoirs disparaît. Si le Comité Français, de par sa constitution, n'est pas à même de participer à la délibération sur cette matière, parce qu'elle est en dehors de ses statuts, nous sommes encore sept autres Comités qui serions à même de la discuter et je vous demanderai pourquoi, nous dont les statuts permettent une plus grande action, pourquoi ne serions-nous pas à même de dire à nos Gouvernements, en Italie, en Hongrie, en Hollande, en Suisse, etc., que la Conférence, autant que les Comités y participant, ont émis le vœu qu'on demande conseil aux Comités Permanents avant que l'Etat prenne une décision quelconque en matière d'Expositions ?

M. le Président. — Le règlement de la Fédération veut l'unanimité pour prendre une décision.

M. Dupont. — Voulez-vous me permettre une observation. Je fais appel à la mémoire de tous mes collègues qui assistaient à la Conférence de Paris. Cette question a été mise sur le tapis et déjà nous avons eu, nous Français, l'occasion d'établir que nous ne pouvions pas prendre part à cette discussion.

Alors, voici la solution que nous avions trouvée. Pourriez-vous officiellement nous fournir des renseignements sur la valeur des Expositions pour lesquelles vous n'auriez pas été consultés par votre Gouvernement ? Nous avons répondu : Oui, en consultant le Bureau des Expositions du Ministère du Commerce. Or, faire revivre aujourd'hui cette question, la renouveler, c'est vouloir éterniser la discussion sans amener une solution satisfaisante.

M. Lebermuth. — Je voudrais appeler l'attention sur les conclusions qui nous ont été remises par le Comité Français des Expositions à l'Etranger ; elles sont signées par M. Layus. Il serait utile de les relire, car je vois un paragraphe qui donne satisfaction dans la mesure du possible, puisqu'il est fait par le Comité Français. Je crois qu'il donne satisfaction aux délégués allemands. Le voici :

Les grandes Expositions universelles et internationales exploitées au compte des gouvernements ont accasionné à ceux-ci des dépenses considérables qu'ils pourront s'éviter à l'avenir en chargeant de leur organisation, soit des sociétés créées à cet effet sous le contrôle de l'Etat, soit les comités qui fonctionnent actuellement dans les principaux pays.

M. Gody. — C'était ma conclusion. J'ai écrit :

“ D'une manière générale, la conférence exprime le désir de voir utiliser, pour l'organisation des expositions, le concours des comités généraux institués à cette fin dans la plupart des pays d'Europe, à l'exception des nations où il existe des organismes officiels chargés de cette mission spéciale „.

M. le Président. — Voulons-nous prendre les conclusions de M. Gody telles qu'elles sont ?

M. Dupont. — Je me rallie au texte de M. Gody, à condition que des paragraphes B. C. D. il ne prendra que le début. A quoi sert de dicter à l'Etat son rôle ?

M. Gody. — Vous avez dit que si jamais il se faisait une Exposition à Paris, elle serait faite par l'Etat.

M. le Président. — Messieurs, sommes-nous d'accord. Vous soudez l'exposé de M. Gody à la conclusion de M. Layus. C'est décidé. Nous remettons la suite de la discussion à une Conférence ultérieure.

Voici le vœu :

Lorsque les Gouvernements n'organiseront pas eux-mêmes les Expositions Internationales et Universelles, ils en confieront l'organisation, soit à des sociétés créées à cet effet sous le contrôle de l'Etat, soit aux Comités Généraux Permanents qui fonctionnent actuellement dans les principaux pays.

Abordons la Section V. Première question :

« Y a-t-il lieu de recourir à des lois spéciales pour protéger les récompenses décernées dans les Expositions » ?

M. Morisseaux. — Il est nécessaire tout d'abord, Messieurs, de dire

pourquoi on doit songer à des lois spéciales. La question est de savoir, en effet, si la récompense décernée dans une Exposition constitue une propriété.

Y a-t-il un privilège spécial attaché à la récompense décernée dans une Exposition ? Celui qui en est le possesseur, en a-t-il la jouissance exclusive ? On a jugé que cette question était douteuse puisqu'on a estimé, en France, qu'il fallait une loi pour la résoudre (30 avril 1886). Cette loi a admis qu'en principe la récompense d'Exposition constitue pour celui qui en est le possesseur, une propriété qui ne peut être usurpée et elle a édicté des pénalités correctionnelles contre ceux qui se prévalent de pareilles récompenses sans les avoir obtenues. Voilà un premier abus qui peut naître : usurpation des récompenses d'Expositions. La loi française du 30 avril 1886 est le type des dispositions légales adoptées pour le réprimer.

Les récompenses d'Expositions peuvent donner lieu à un autre abus. On a constaté, dans ces dernières années, que, sans usurper les récompenses d'Expositions, certains industriels ou commerçants faisaient usage de récompenses d'Expositions obtenues frauduleusement ou, plutôt, de simili récompenses d'Expositions.

Dans une ville où a eu lieu une très grande Exposition (Paris ou Liége), un industriel ingénieux, mais malhonnête, crée une petite Exposition ou un semblant d'Exposition. Il fait connaître qu'il tient à la disposition de ceux qui veulent prendre part à son entreprise, différentes récompenses, et il indique les conditions auxquelles on peut les obtenir. Or, il n'est pas toujours nécessaire d'exposer pour être récompensé, mais il faut toujours payer, et naturellement, le prix s'élève avec la récompense. Voilà donc les récompenses vendues. Elles sont obtenues dans la ville où a lieu la grande Exposition et le diplôme porte la mention de cette ville, le millésime de la grande Exposition, et le diplôme apparaît en tout semblable à ceux délivrés dans la grande Exposition. Dès lors, les industriels qui ont usé de cette manœuvre, ayant pris part à la grande Exposition avec un stand réduit, affichent les récompenses ainsi obtenues, et il semble que vraiment celles-ci aient été décernées par le jury de la grande Exposition. Manœuvre frauduleuse qui a pour but d'induire le public en erreur et qui fait tort aux exposants loyalement récompensés. Cette espèce de concurrence déloyale, cet abus contre lequel les Expositions n'ont pas encore été protégées jusqu'à présent est, certes, déplorable.

Un premier moyen de répression a été imaginé. Il consiste dans une disposition légale qui tient pour illicite et punissable l'usage commercial d'une récompense obtenue dans une Exposition ou un concours qui n'aura pas obtenu le patronage des pouvoirs publics.

Un second moyen est l'enregistrement officiel des récompenses obtenues dans les Expositions patronnées et contrôlées par les pouvoirs publics.

J'attire votre attention sur ce second moyen.

Nous sommes, Messieurs, dans un domaine fort semblable à celui de la

propriété industrielle et particulièrement de la loi sur les marques de fabrique.

La marque de fabrique est le signe que le fabricant appose sur ses produits afin de les distinguer des autres produits similaires. Une protection légale est assurée à cette marque dès qu'elle est déposée et enregistrée.

C'est quelque chose de semblable qu'on propose comme deuxième remède aux abus dont nous parlons. On propose que désormais les récompenses d'Expositions puissent être déposées par ceux qui les ont obtenues et enregistrées à leur profit, de manière que personne autre ne puisse en faire usage.

J'arrive aux thèses proposées par M. Goldberger.

Son premier alinéa exige-t-il que le droit de décerner des récompenses industrielles d'Exposition soit donnée par les autorités compétentes d'une façon explicite ?

M. Goldberger. — Oui.

M. Morisseaux. — Alors le système est beaucoup trop rigoureux.

Dans notre pays, et, sans doute, dans d'autres, l'on fait de petites Expositions à chaque instant, expositions qui n'intéressent nullement l'étranger (légumes, aviculture, etc.). On organise des concours d'étalages, des concours de décorations de façade. Croyez-vous que le Gouvernement ou la loi doive s'occuper de ces petites entreprises ? Evidemment, non. *De minimis non curat praetor.*

La deuxième thèse de M. Goldberger est celle-ci :

Les autorités compétentes ne devraient en général reconnaître le droit de distribuer des récompenses qu'aux Expositions organisées par le Gouvernement même, soit par des corporations officielles ou reconnues comme établissements d'utilité publique, soit par des comités qui, de commun accord avec le Gouvernement, sont installés dans les divers pays pour la sauvegarde des intérêts des expositions ou des exposants.

J'ai, dans mon rapport, exprimé mon sentiment à propos de la question de principe qu'invoque cette rédaction. Je crois que les autorités compétentes ne doivent pas intervenir pour accorder ou supprimer le droit de distribuer les récompenses, mais je serais d'accord avec M. Goldberger si l'intervention des gouvernements se produisait dans le but exclusif d'augmenter la valeur de certaines récompenses. Je m'explique.

Lorsqu'une Exposition s'organise avec l'appui de gens sérieux, de Comités ou de Commissions possédant des ressources suffisantes et que l'Etat est sollicité d'accorder son patronage à pareille entreprise, j'estime qu'il pourrait utilement subordonner l'octroi de ce patronage à un certain mode d'organisation du système des récompenses et du jury. La conséquence immédiate de cette obligation imposée par l'Etat est de donner aux récompenses d'Expositions patronnées un caractère particulièrement sérieux et, dès lors, l'interdiction de distribuer des récompenses ou d'en faire un usage commercial devient inutile.

Elle le devient surtout si l'on admet par surcroît que, seules, les récompenses décernées dans ces conditions spéciales pourront être enregistrées, ou même qu'elles le seront de plein droit.

Cette protection me paraît suffisante.

J'ai terminé mon exposé ; il se résume dans le vœu que la protection légale soit désormais acquise à toutes les récompenses enregistrées dans les termes de la loi française de 1886 avec les modifications que comporte l'introduction du principe de l'enregistrement.

M. Dupont. — Je n'ai qu'une observation à faire à l'exposé de M. Morisseaux... L'Union des Fabricants de France réclamait une loi sur l'échange des récompenses industrielles. C'est, en effet, sur son intervention qu'en 1886 une loi fût votée, loi incomplète parce qu'elle ne permettait pas de savoir si l'intéressé lésé pouvait poursuivre ; or, souvent il ne l'osait pas ou l'ignorait, et la sanction disparaissait.

Aujourd'hui on propose que l'enregistrement du palmarès officiel ait lieu et que ce soit lui qui prouve la propriété de la récompense, propriété sur laquelle on pourrait s'appuyer. Je suis de cet avis. C'est l'enregistrement du palmarès officiel qui peut donner ce droit, mais cet enregistrement serait réservé bien entendu aux récompenses obtenues dans des Expositions organisées ou patronnées par l'Etat.

Je suis obligé toutefois de faire cette réserve qu'actuellement le Gouvernement français étant intervenu dans la discussion de la proposition, nous sommes tenus nous-mêmes à certaines réserves puisque le Parlement français peut amender ou voter la loi soumise. En principe, nous sommes d'accord, l'enregistrement donnant droit à la récompense est réservé seulement aux récompenses obtenues dans les Expositions organisées ou patronnées par l'Etat.

M. Goldberger. — Je n'ose vous combattre, M. Morisseaux. Avec tous mes éloges, je me permets cependant de vous dire que je ne suis pas entièrement de votre opinion. Je me réfère aux termes mêmes de votre excellent rapport demandant :

1° *La fixation, par le Gouvernement, de normes régulatrices pour l'organisation d'expositions et jurys ;*

2° *Que l'admission des récompenses à l'enregistrement global soit subordonnée à l'observation de ces prescriptions régulatrices ;*

3° *Que les récompenses enregistrées portent un signe spécial ;*

4° *Que les récompenses bénéficient de protections dans la mesure prévue par les dispositions de l'ancienne loi française.*

Vous voulez, M. Morisseaux, créer deux sortes de récompenses : l'une, enregistrée, avec approbation de l'Etat ; l'autre, non enregistrée, sans approbation de l'Etat. Notre proposition, que vous écartez comme portant trop grave atteinte à la liberté économique et empiétant trop dans le domaine privé, ne prévoit et n'autorise, elle, qu'une seule catégorie de récompenses : celle que couvre l'approbation de l'Etat.

Vous avez parlé tout à l'heure d'expositions culinaires, d'expositions de canards. Il s'est passé naguère le fait suivant à Berlin : une exposition de pâtisserie, de cuisine a eu lieu ; nous avons remarqué qu'on y admettait comme exposants des industriels fabricants de pianos, d'harmoniums, etc. Ceux-ci ont été récompensés (médaille d'or)...

M. Dupont. — Ce n'était pas l'Etat qui l'avait organisée.

M. Morisseaux. — Quelle valeur avait cette récompense ?

M. Goldberger. — On a fait figurer cette récompense sur le papier à lettre et on a eu soin de faire imprimer « Exposition culinaire » en petits caractères.

Si l'Etat ne doit pas intervenir dans toutes les questions d'Expositions, il est cependant absolument désirable qu'il intervienne en matière de récompenses. Car ici entrent en jeu des intérêts d'ordre public. Par conséquent, obligation de demande d'autorisation en matière de récompenses.

M. Morisseaux. — Le système d'enregistrement n'existe pas en Allemagne jusqu'à présent. Vous n'en avez donc pas fait l'expérience.

M. Goldberger. — Je suis certain que les vœux de la Conférence de Paris ont été soumis aux différents Gouvernements.

Pour notre part, nous l'avons fait. Nous avons soumis ces vœux au Gouvernement allemand qui s'en occupe, comme je suis sûr aussi que les autres Gouvernements s'en occupent également en ce moment. Je suis d'avis que nous ajournions la décision sur ces questions et ce, pour deux raisons : 1° parce qu'en ce moment, nous ne connaissons pas encore les résultats de l'examen que les différents Gouvernements ont fait sur la matière ; 2° pour la raison que la Conférence Diplomatique, qui aura lieu presque simultanément avec la IIIme Conférence à Berlin en 1910, s'en occupera. Il vaut donc mieux réserver la solution de toutes ces questions.

M. le Président. — Je trouve cette proposition extrêmement raisonnable. Nous n'avons pas perdu notre temps. Nous avons remué de nouvelles idées, échangé des réflexions... Je pense donc que nous pouvons enregistrer ce résultat et attendre pour le surplus.

M. Morisseaux. — Je désirerais répondre deux mots aux observations de M. Goldberger. Aucune expérience n'ayant encore été faite sur le système préconisé, on ne peut pas soutenir qu'il est insuffisant. Il permettrait certes au public, s'il était appliqué d'une façon judicieuse, de discerner entre les récompenses décernées à bon escient et celles qui n'ont pas de valeur. J'entends que les récompenses décernées selon les règles officielles devraient porter une mention particulière, un signe distinctif, les armes du pays par exemple. Il serait défendu d'apposer ces armes sur des récompenses qui ne sont pas décernées dans les conditions admises. Il y aurait ainsi moyen de distinguer entre les deux sortes de récompenses.

M. Goldberger. — Est-il nécessaire que toutes les Expositions distribuent des récompenses ?

M. Morisseaux. — Oui, c'est nécessaire. Votre système aurait pour résultat de froisser inutilement le public. Il y a des habitudes prises, dans notre pays, du moins.

M. Goldberger. — Chez nous, non.

M. Morisseaux. — Il nous répugne très fort, à nous qui sommes dans un pays très libre, de supprimer ces habitudes qui n'ont pas produit d'effet nuisible jusqu'à présent. Vous n'avez pas le droit de dire que le système préconisé soit mauvais.

M. Goldberger. — Je n'ai pas dit que le système fût mauvais, mais je ne partage pas votre opinion. Nous avons une autre manière de voir.

M. le Président. — Pensez-vous qu'il y ait lieu de prolonger encore ce débat ?

M. Bosanyi lit le rapport suivant :

« Quant au décernement de distinctions, je me permets, au nom du Comité Hongrois, d'attirer l'attention de la Conférence sur ce qu'il est fort souvent bien difficile de fixer des régulatifs pour les jurys. Je dis même plus : il est non seulement très difficile, mais même impraticable, de poser des principes, si l'un ou l'autre exposant a droit à une distinction et à laquelle ? Il est presque impossible de rédiger des instructions réglant le droit des exposants à une distinction et liant les mains des jurys, jusqu'à un certain point.

» Nous n'avons aucune objection à faire, et nous applaudissons même la tendance de restreindre, tant qu'il se peut, le décernement des hautes récompenses, par exemple du Grand Prix, aux exposants, puisque, plus il est difficile d'obtenir un certain prix, plus on en estime la valeur, et plus il sert de stimulant dans l'émulation sociale. Tout jury consciencieux et rigoureux peut se faire des règlements qu'il juge propres à satisfaire, dans les justes limites des aspirations et des prétentions des exposants à certaines distinctions ; il serait donc très désirable de voir enfin, d'une part, fixés d'une manière précise et rigoureuse, les principes à adopter dans toutes les Expositions publiques, et, d'autre part, de trouver le mode garantissant l'exacte exécution de ces règlements.

» Mais, permettez-moi, Messieurs, nous regardons comme absolument non motivable le principe qui trouve son expression dans le rapport de la Section V, que par exemple certains exposants qui, en cette occasion, pour la première fois prennent part à une Exposition, de ce chef et par cette unique raison puissent être privés d'une distinction, à laquelle ils auraient droit par d'autres motifs. Nous dirons même que ce serait injuste et de nature à décourager grand nombre d'exposants qui, certainement, n'oseront pas prendre part à l'Exposition. Je vous donne à juger la situation, par exemple, d'un

pays ayant une jeune industrie et dont les exposants (si excellents et remarquables que soient leurs objets) n'ont pas le droit au Grand Prix, seulement parce qu'ils exposent pour la première fois, n'ayant ainsi pas encore eu l'occasion de se procurer une série d'autres distinctions, plus ou moins grandes. Ce n'est pas rare que de voir que précisément de nouveaux établissements industriels excellent dans le domaine de leur spécialité qu'ils ont l'occasion d'exhiber pour la première fois. Ce serait donc faire tort à des mérites incontestables seulement parce qu'un certain paragraphe du règlement le veut ainsi.

» Je me permets donc de proposer qu'il soit laissé entièrement au jugement des membres des jurys, de décerner des prix d'après le mérite de l'exposant, et qu'ils n'aient pas à tenir compte de certaines autres circonstances acessoires, que l'exposant respectif a eu, ou non, l'occasion de faire figurer ses objets à d'autres Expositions aussi, et s'il y a obtenu des distinctions ou non ».

M. Silvestri. — Je ne crois pas pouvoir m'occuper des questions d'Expositions dans l'intérieur du pays. Je ne puis m'occuper que d'Expositions à l'étranger. Il y a quantité de récompenses sur lesquelles je ne puis me prononcer. Ce sont des questions d'ordre intérieur. Nous venons d'entendre dire par M. Goldberger que l'Allemagne va réunir une Conférence Internationale et une Conférence Diplomatique, par conséquent je crois qu'il serait un peu audacieux, de notre part, de vouloir indiquer à la Conférence Diplomatique quelles seront les conclusions qu'elle devra prendre. Je me rallie à une proposition de suspension de cette question en la renvoyant à la prochaine Conférence.

M. Gody. — Le signe distinctif dont parle M. Morisseaux pour les palmarès, c'est qu'ils sont approuvés par le Gouvernement. La signature des diplômes par un Ministre constitue un véritable entérinement.

M. le Président lève la séance, après avoir déclaré ne pouvoir se prononcer, étant donné qu'il a été décidé de réserver la question.

RÉUNION DE LA DEUXIÈME SECTION

Séances des 30 novembre et 1er décembre 1908

La séance est ouverte sous la présidence de M. Claude Couhin.

M. Capitaine, rapporteur, donne un court résumé des conclusions du rapport du Comité Belge.

Le président ouvre la discussion sur les résolutions reprises sous les titres A, B et C, et ainsi conçues :

« A. — Il est désirable que la Conférence de Washington remplace l'article 11 actuel de la Convention de Paris par une disposition complète organisant et précisant la protection temporaire dont doivent jouir les inventions brevetables, les modèles d'utilité, les dessins et modèles industriels et les marques de fabrique ou de commerce, figurant aux Expositions internationales.

» B. — L'article 11 nouveau pourrait être rédigé dans le sens suivant :

» *Il est accordé, dans tous les Etats de l'Union, pour les produits régulièrement admis aux Expositions Internationales organisées sous patronage officiel sur le territoire de l'Union, aux exposants ou à leurs ayant-cause, un droit de priorité sur leurs inventions véritables, modèles d'utilité, dessins ou modèles industriels, marques de fabrique ou de commerce. Il appartiendra à l'Etat où une exposition sera organisée, de déterminer si elle jouit du patronage officiel. Dans l'affirmative, cet Etat établira un mode officiel de constatation, de la mise en montre et de la nature des inventions, modèles, dessins et marques. L'emploi de mode de constatation sera considéré comme suffisant pour assurer la jouissance du droit de priorité dans tous les Etats de l'Union. Mais il reste loisible à chacun de ceux-ci d'en reconnaître l'effet sur son territoire, sans exiger l'accomplissement de cette formalité.*

» *Le droit de priorité durera 6 mois à dater de l'ouverture officielle de l'Exposition. Il pourra être cumulé avec le délai de l'article 4.*

» *La demande doit être formulée dans les trois premiers mois de l'ouverture.*

» *L'effet du droit de priorité est le même que celui établi par l'article 4.*

» C. — Un article nouveau serait libellé comme suit :

» *En outre, il sera délivré par l'Etat où a lieu l'Exposition officiellement patronnée, aux exposants qui en feront la demande, des certificats descriptifs de l'invention, du modèle ou de la marque.*

» *Ils conféreront à l'exposant ou à ses ayants-droit les mêmes prérogatives qu'un brevet ou un dépôt régulier.*

» *Ces droits cesseront douze mois après l'ouverture officielle de l'Exposition et ils seront résolus si un brevet ou un enregistrement régulier n'est pas ultérieurement obtenu.*

» *Aucune saisie ne pourra être autorisée que moyennant la dation d'une caution.* »

M. Couhin, au nom du Comité Français, fait part des observations provoquées par les propositions belges : dans l'ensemble, il se rallie à ces dernières, sauf en ce qui concerne le délai du droit de priorité, la possibilité du cumul de ce délai et de celui imparti par l'article 4 de la Convention du 20 mars 1883, l'octroi d'une protection temporaire effective analogue à celle dérivant d'un titre définitif et le contenu du certificat, lequel devrait constater l'identité et non pas seulement la nature du produit.

M. Osterrieth, représentant du Comité Allemand, rappelle d'abord les propositions faites par son groupe et rédigées ainsi qu'il suit :

» A. — La Conférence confirme la proposition votée par la Première Conférence Internationale des Comités à Paris 1907, laquelle est ainsi rédigée :

» *Il serait désirable que, sur les bases de la résolution votée par le Congrès de Liége en 1905, il fût assuré à tous dessins ou modèles industriels, inventions, marques de fabrique ou de commerce figurant à une Exposition internationale (officielle ou officiellement reconnue) une protection temporaire comprenant au moins la durée de l'Exposition ou la durée de la mise en montre, protection qui ne sera pas en tous cas inférieure à six mois, et déclaré que ces mots « protection temporaire », visent non seulement la garantie d'un droit de priorité, mais en outre une protection immédiate des dessins ou modèles industriels, des inventions et des marques de fabrique ou de commerce mises en montre, et la suppression de l'obligation d'exploiter pour la durée de l'Exposition.*

» C. — *La Conférence constate avec satisfaction que la nouvelle loi française du 13 avril-17 juillet 1908 sur la protection de la propriété industrielle aux Expositions règle la question du droit de priorité dans le même sens que la 1re Conférence Internationale des Comités l'a proposé à Paris en 1907. La Conférence reconnaît de même avec gratitude que le Gouvernement français a prorogé le délai de priorité à douze mois.*

» *Par contre, la garantie d'une protection générale immédiate et provisoire, telle qu'elle paraît avoir existé jusqu'ici en France, en vertu de la loi du 23 mai 1868, ne se retrouve pas dans la nouvelle loi.*

» *Ne serait-il pas désirable que le Gouvernement français restitue le « statu quo ante » et que l'exemption de l'obligation d'exploiter, accordée jusqu'ici dans certains cas seulement, soit comprise par la loi même dans la règlementation générale?*

» D. — En supplément de la résolution votée par la Première Conférence Internationale des Comités à Paris 1907, on est d'accord de soumettre aux Gouvernements intéressés le vœu :

» *De proroger, en cas de réglementation légale, le délai fixé pour le droit de priorité à douze mois, ainsi que le prévoit la loi française du 13 avril-17 juillet 1908, de considérer en général le jour de l'ouverture de l'Exposition comme celui du commencement du délai de priorité ; dans le cas d'une mise en place antérieure de l'objet exposé, le délai devrait commencer dès la mise en place.* »

La lecture du rapport belge, expose ensuite M. Osterrieth, a modifié les conclusions de son groupe. Celui-ci pense que les propositions de M. Capitaine doivent servir de base aux résolutions du Congrès ; mais il ne pourrait pas s'y rallier entièrement.

Tout d'abord, il ne peut admettre l'idée de faire dépendre la jouissance du droit de priorité de l'emploi d'un certificat descriptif officiel ou d'une autre formalité quelconque. Il continue à préférer le recours au droit commun pour établir la mise en montre et l'objet de l'invention, de la marque ou du modèle. D'ailleurs, dit-il, semblable constatation implique la comparaison de l'objet exposé avec la déclaration de l'exposant et par cela même, en ce qui concerne les brevets, équivaut à un examen préalable. Cet examen demande beaucoup d'expérience et de soin. Il ne sera pas possible d'organiser auprès d'une Exposition un personnel capable de procéder aux constatations requises et celles qui seront faites ne pourront inspirer confiance aux autres Etats.

Son hostilité, ajoute-t-il, au système de la constatation par certificat est telle qu'il ne pourrait jamais consentir à ce que le principe de ce système fût inséré dans la Convention de 1883, à côté de celui qui consacre le droit de priorité, quand bien même il y aurait là une simple faculté pour les Etats d'en exiger l'accomplissement.

Il est persuadé que le Gouvernement allemand ne pourrait pas admettre la modification de l'article 11 dans ce sens.

M. Couhin insiste encore sur ce que la proposition belge devrait, au contraire, être modifiée en ce qui concerne le contenu du certificat. Celui-ci doit nécessairement constater l'identité même de l'objet.

M. Maillard croit que la proposition de M. Capitaine constituerait la solution de la difficulté et concilierait suffisamment les deux systèmes en présence.

Il relève dans le rapport belge la phrase relative au recours qui aurait été fait en France aux mesures prévues par la loi du 23 mai 1868. Il ne pense pas que cette loi soit restée lettre morte. Plusieurs fois, en effet, des certificats ont été sollicités.

Il demande ensuite au rapporteur d'expliquer pourquoi, sur certains points, sa proposition s'écarte de la rédaction du vœu de Liége, par exemple quand elle fait partir le délai de priorité de l'ouverture de l'Exposition et non de la mise en montre du produit, ou quand elle substitue les termes : « Expo- » sitions organisées sous patronage officiel » à ceux de : « Expositions offi- » cielles ou officiellement reconnues ».

M. Capitaine reprend les principales considérations de son rapport. Il insiste sur les inconvénients de la situation actuelle. L'exposant, dit-il, doit s'informer de toutes les législations particulières avant de produire à l'Exposition une nouveauté non encore protégée. Il doit ensuite se mettre en règle vis-à-vis de ces diverses législations et recourir aux différents modes de constatation qu'elles exigent. Tout cela pour obtenir un droit de priorité unique, devant porter sur une nouveauté parfaitement déterminée. En procédant ainsi, l'intéressé s'expose à des contradictions et à des difficultés de tous genres. Presque toujours il préférera renoncer à exposer.

M. Capitaine demande donc que l'on porte remède à cette situation. Il n'exige nullement que les Etats renoncent à la législation et adoptent un système auquel ils sont hostiles. Il les prie seulement d'organiser un mode de constatation unique qui puisse servir à l'exposant à l'étranger, où que ce soit qu'il s'adresse. Si l'on veut arriver à une solution admissible et acceptable pour tous, il faut pourtant bien tenir compte des législations existantes.

Il déclare se rallier à la modification suggérée par M. Couhin de remplacer le mot « nature » par celui « d'identité ».

Il explique les modifications qu'il a apportées au vœu de Liége et que regrette M. Maillard. Il les a introduites pour se conformer au texte de la loi française du 13 avril 1908. Du moment que le groupe français préfère le texte adopté par le Congrès de Liége, il ne demande pas mieux que d'y revenir.

M. Couhin, à propos du sens de la loi française, fait observer que si son texte fait partir le délai du moment de l'ouverture de l'Exposition, son esprit est certainement de l'accorder du chef de l'admission du produit.

M. Halot relève l'expression de « mise en montre », qu'il trouve peu française en même temps que peu compréhensible.

MM. Maillard et Osterrieth expliquent que ces mots ont été choisis pour traduire le terme employé par la loi allemande « Schaustellung ». Ils reconnaissent que la traduction n'est pas des plus heureuses.

MM. Forgeur et Bastenier observent que l'on pourrait faire partir le délai du moment où l'objet dont il s'agit est régulièrement admis, si l'admission était toujours suivie de l'exhibition réelle. Mais, remarquent-ils, un produit peut ne pas être exposé quoiqu'il ait été admis.

M. de Borchgrave propose néanmoins de remplacer l'expression « mise en montre » par les mots « admission régulière ».

M. Capitaine pense que l'on peut sans inconvénient faire courir le délai à partir de l' « admission » parce qu'en fait, la non-exhibition sera l'exception et qu'en parlant en même temps de la constatation de l'admission et de l'identité, le rédacteur de la proposition indique bien que l'objet qui ne serait pas produit effectivement ne peut être la base d'aucun droit de priorité.

M. Couhin appuie en observant que les textes doivent s'interpréter de bonne foi.

M. Osterrieth remarque que lors du Congrès de Berlin, on a voulu comprendre la mise en montre, fût-elle antérieure à l'ouverture officielle de l'Exposition.

Revenant ensuite sur les observations présentées par lui au début de la discussion, il déclare que, si le groupe allemand ne peut admettre l'allusion au certificat descriptif dans l'article 11, il pense cependant que l'on pourrait faire droit au désir de M. Capitaine et, par esprit de courtoisie interna-

tionale, pourvoir à l'application de cet article par une Convention spéciale, qui, parmi d'autres mesures, prévoie l'organisation d'un mode de constatation pouvant notamment être employé pour faciliter l'exercice du droit de priorité dans les pays à législation formaliste.

Il suggère de recourir à la Convention qui serait élaborée pour pourvoir à l'organisation internationale des Expositions, et d'y transporter la partie de la proposition de M. Capitaine dont il ne peut admettre l'insertion dans la Convention de 1883.

Divers orateurs remercient M. Osterricth de ces déclarations conciliantes et se rallient à sa façon de voir.

M. Couhin propose de discuter la question de la durée du délai et du cumul.

M. Osterrieth expose que son groupe avait d'abord estimé que la loi française devait être suivie. Ensuite, du rapport de M. Capitaine et d'un nouvel examen, il est arrivé à une autre conclusion. Cette loi semble avoir l'effet de restreindre les délais de priorité prévus à l'article 4, ce qui serait contraire à l'esprit et au texte même de la Convention. Pour cette raison, il paraît inadmissible de ne pas permettre le cumul des deux délais de priorité, au moins dans les cas où le premier dépôt d'une demande serait fait après l'ouverture de l'Exposition. Par contre, il n'est pas indispensable que le délai de priorité d'Exposition soit aussi long que celui du droit de l'article 4, car ce dernier délai est nécessaire pour opérer des dépôts multiples et cela d'après les résultats du premier dépôt ; le premier n'est nécessaire que pour opérer un seul dépôt qui aurait ensuite l'effet de produire un nouveau droit de priorité résultant de l'article 4.

Il s'associe à la proposition de M. Capitaine.

MM. Maillard et Couhin reconnaissent que les observations de M. Osterrieth sont des plus sérieuses et signalent une situation qui appelle une étude approfondie. Ils se proposent d'en référer au Comité Français, mais doivent provisoirement s'en tenir aux résolutions votées par celui-ci.

L'assemblée décide qu'il y a lieu de passer à la rédaction des propositions, en tenant compte des diverses observations présentées. Elle adopte unanimement le texte définitif suivant :

A) **Il est accordé dans tous les Etats de l'Union, pour les produits régulièrement admis et qui figureront à une Exposition Internationale officielle ou officiellement reconnue sur le territoire de l'Union aux exposants ou à leurs ayants-cause, un droit de priorité sur leurs inventions brevetables, modèles d'utilité, dessins ou modèles industriels, marques de fabrique ou de commerce.**

Il appartiendra à l'Etat où une Exposition sera organisée, de déterminer si elle jouit du caractère officiel.

Le droit de priorité durera au moins six mois à dater de l'ouverture de l'Exposition.

L'effet de ce droit de priorité est le même que celui établi par l'article 4 de la présente convention et se produit dès que les objets régulièrement admis ont été introduits à l'Exposition et sont susceptibles d'être vus.

Ce droit de priorité, reconnu à l'exposant, sera appliqué dans tous les pays de l'Union. Les conditions dans lesquelles pourra être faite la preuve que les objets ont régulièrement figuré aux Expositions seront déterminées par la législation du pays où la protection sera invoquée ou par des conventions particulières.

B) **La Conférence, espérant qu'une convention d'Union spéciale aux Expositions interviendra entre le plus grand nombre d'Etats possible, émet le vœu**

1° **Que cette convention établisse un mode officiel de constatation d'identité des objets figurant aux Expositions officielles ou officiellement reconnues ;**

2° **Qu'il soit inséré dans cette convention une disposition, analogue à celle de l'article 11 de la Convention de Paris.**

L'assemblée passe ensuite à l'examen de la résolution libellée sous le titre C (protection effective).

M. Capitaine expose quelles ont été les raisons qui l'ont guidé pour proposer cette disposition, d'ailleurs inspirée par les vœux des Congrès antérieurs et les rapports de M. Maillard. Il insiste sur le caractère très délicat de la mesure proposée et lui-même propose d'exiger une caution.

M. Osterrieth déclare que la protection analogue à celle conférée par les titres définitifs de brevets, marques et modèles, lui inspire de grandes craintes, mais que, cependant, elle peut avoir une certaine utilité, par exemple dans les pays où les dépôts d'inventions ne sont pas assujettis aux formalités de l'examen préalable.

M. Couhin est surtout frappé des dangers que présente la saisie, autorisée après dépôt d'un simple certificat descriptif. La loi française ne l'a pas admise. Il ne peut non plus s'y rallier.

MM. Osterrieth et Maillard croient cependant que l'on pourrait faire quelque chose. Il serait, disent-ils, utile de donner à celui qui obtient après l'Exposition un titre définitif de brevet ou d'enregistrement, le droit d'en faire rétroagir les effets utiles, à partir du moment où le certificat provisoire descriptif a été délivré.

M. Capitaine se rallie à cette manière de voir et la rédaction de MM .Maillard et Osterrieth est votée unanimement dans le texte suivant :

C) **Il est à désirer, en outre, que la convention de l'Union pour la protection de la propriété industrielle et la convention de l'Union spéciale pour les Expositions, contiennent une disposition par laquelle les Etats s'engagent à organiser un système de demande provisoire de brevet ou d'enregistrement**

pouvant être transformée, dans un délai déterminé, en une demande définitive dont les effets rétroagiront à la date de la demande provisoire.

Il est ensuite passé à l'examen de la proposition relative à l'assimilation de la mise en montre à l'exploitation de l'invention, et, après une courte discussion, le principe en est unanimement approuvé.

M. Halot relève encore ici l'expression de mise en montre et en demande le remplacement par une autre plus correcte.

M. Capitaine rappelle qu'il a emprunté ce terme à tous les vœux antérieurs, mais croit aussi qu'on peut avantageusement lui substituer celle d' « exhibition ».

L'assemblée vote, après une courte discussion, la résolution D, ainsi conçue :

d) **Les conventions devront contenir une disposition édictant que l'exhibition pendant la durée de l'Exposition sera assimilée à l'exploitation de l'invention brevetée.**

L'assemblée vote sans discussion la résolution E, ainsi conçue :

e) **Il n'y a pas lieu de poursuivre l'établissement d'un principe général qui confère aux locaux de l'Exposition la qualité de territoire étranger, mais le droit de saisie d'objets argués de contrefaçon et figurant aux Expositions, devra être restreint dans d'étroites limites et entouré de garanties.**

La discussion est alors ouverte sur la résolution F, ainsi libellée :

F. — *Il est à souhaiter que la Belgique, à l'occasion de l'Exposition de Bruxelles en 1910, concède aux exposants la faveur du droit de priorité, sans préjudice à l'octroi d'une protection analogue à celle conférée par le brevet ou le dépôt.*

M. Osterrieth rappelle que le Comité Allemand a présenté une proposition rédigée comme suit :

La Conférence émet le vœu que dans la loi qui règlera la protection industrielle et intellectuelle à l'Exposition de Bruxelles en 1910, il soit tenu compte des résolutions qui ont été votées par la première Conférence internationale des Comités à Paris en 1907 et par la Conférence réunie actuellement à Bruxelles.

MM. Bastenier, Couhin et Maillard insistent sur ce que l'assemblée ne peut adopter le vœu tel qu'il est rédigé, puisqu'elle n'a pas consacré complètement le système de la protection effective et que la résolution proposée était inspirée par l'idée qu'il serait adopté.

L'assemblée se rallie à cette manière de voir et adopte la rédaction suivante :

La Conférence, constatant avec plaisir l'esprit libéral des mesures prises jusqu'ici par le Gouvernement belge, pour la protection aux Expositions, exprime le désir qu'à l'occasion de l'Exposition Universelle de Bruxelles, la

Belgique ait égard aux vœux de la présente Conférence, ou en tous cas, concède aux exposants un droit de priorité ainsi que l'assimilation de l'exhibition à l'exploitation.

N. B. — Outre les résolutions ci-dessus reproduites, la Deuxième Section en a adopté plusieurs autres dont on trouvera le texte dans le rapport lu par M. Halot à la séance de clôture du 2 décembre (Voir le compte rendu de cette séance, pages 590 et suivantes).

Séance plénière

DISCUSSION ET VOTE DES STATUTS DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DES COMITES PERMANENTS D'EXPOSITIONS

Président : M. EMILE DUPONT.

Prennent place au bureau : MM. GOLDBERGER, Carl RUBEN, Nicolas DE ZSOLNAY, commandeur Giovanni SILVESTRI, MARTIN, van BENNEKOM, comte Adrien VAN DER BURCH et G.-Roger SANDOZ.

M. EMILE DUPONT. — Nous allons examiner les projets de statuts préparés par la Commission spéciale, discuter s'il y a lieu, dans tous les cas, voter une adhésion formelle à ces statuts.

M. Emile Dupont donne lecture du projet de statuts élaboré la veille par la sous-commission nommée à cet effet.

ARTICLE PREMIER. — **Il est créé une Union entre les Comités Généraux Permanents d'Expositions suivants :**

M. EMILE DUPONT propose de s'arrêter à tous les articles, car chaque article, n'étant en quelque sorte que la rédaction des principes votés hier matin, la Conférence n'aura ainsi aucune surprise.

M. GOLDBERGER. — Je n'ai pas été à même de prendre part aux travaux de la sous-commission.

M. DUPONT. — Ni moi non plus.

M. GOLDBERGER. — La décision avait été la suivante : que MM. Roger Sandoz, le comte van der Burch et moi-même aurions à former cette sous-commission.

M. SANDOZ. — Effectivement ; mais retenus par les importantes questions traitées hier, le président Goldberger et le comte van der Burch n'ont pu voir les statuts qu'une fois rédigés par moi-même, avec l'aimable concours de MM. Ravené, Orlandi, Mutel, van Ophem, Heiman et de Brevans.

Comme nous avons strictement respecté les principes essentiels votés hier matin, nous sommes certains que la discussion ne pourra rouler que sur des questions de forme, de détail ou de rédaction et nous demandons à nos collègues de ne pas nous ménager leurs observations afin que nos statuts soient aussi complets que possible.

M. Goldberger. — Je désirerais, pour ma part, que les Comités qui constituent la Fédération fussent inscrits dans l'ordre alphabétique.

M. Silvestri. — Nous ne sommes pas dans une Conférence Diplomatique et par conséquent je crois qu'il eut mieux valu suivre l'ordre des dates de création. Mais je ne veux pas entraver les travaux de la Fédération, aussi je demande qu'on place à côté du nom de chaque Comité la date de sa création.

M. le Président. — Cette proposition me paraît très raisonnable. On suivra donc, d'après la demande de M. Goldberger, l'ordre alphabétique pour la nomenclature des Comités et on ajoutera à la suite de chacun la date de sa formation. — Adhésion.

Les dates sont fixées comme suit :

Allemagne	**1906**
Belgique	**1903**
Danemark	**1908**
France	**1890**
Hollande	**1906**
Hongrie	**1907**
Italie	**1905**
Suisse	**1908**

M. Goldberger. — Lorsque nous nous sommes réunis l'année dernière pour la première fois à Paris, je me souviens qu'il a été dit qu'il y avait eu reconstitution du Comité Belge et que ce Comité Belge avec lequel nous avons l'honneur de travailler aujourd'hui et qui nous reçoit si gracieusement est le Comité qui a été constitué sous la présidence de M. Francotte.

M. le comte van der Burch. — Le Comité Belge actuel a été réorganisé, mais il est la continuation de l'ancien Comité. Ses statuts sont les mêmes ; ce sont seulement les dirigeants et le mode de recrutement de ses membres qui ont changé. J'étais le secrétaire général dans l'ancien Comité et le suis toujours dans le Comité actuel.

M. Goldberger. — Depuis quarante ans, la grande Union des industriels allemands qui a participé à la fondation du Comité Permanent de l'Industrie Allemande pour les Questions d'Expositions, a une section spéciale pour les affaires des Expositions. Le Comité Allemand n'est qu'une continuation de ce qui a été créé dans le temps. Donc, si nous parlons du passé, et du développement d'un Comité, nous avons plein droit de dire que notre Comité a été formé il y a quarante ans. Il a pris la nouvelle forme d'un Comité spécial ; M. von Vopelius, président de la grande Union des Industriels Allemands qui embrasse la majeure partie de l'industrie allemande, vous confirmera ce que je viens de dire.

M. von Vopelius. — Depuis 1868 l'Union des Industriels est fondée et

depuis le premier moment elle s'est occupée des Expositions. Nous avons créé plus tard le Comité spécial qui fonctionne actuellement.

M. le Président. — Nous sommes ici une réunion des Comités s'occupant uniquement des Expositions. Si en France nous suivions la voie indiquée par M. Goldberger, nous pourrions évoquer la date de 1878 très valablement, puisque la Réunion des Comités et Jurys Français des Expositions s'est fusionnée avec le Comité Français. Nous ne voulons pas celà, car nous voulons prendre la date de création du Comité spécial que nous représentons aujourd'hui. Chacun de nous appartient à des associations qui s'occupent de nombreuses questions et ont une section pour les Expositions ; mais cela n'est pas un Comité spécial pour Expositions, c'est une association qui s'occupe de beaucoup de questions et accessoirement d'Expositions. Ce n'est pas cela que nous évoquons actuellement. Il faut prendre le Comité tel qu'il a été constitué en vue de s'occuper uniquement des Expositions.

La question a d'ailleurs été déjà soulevée et résolue l'année dernière.

M. Goldberger. — Notre date serait alors 1906 ; c'est en juillet de cette année-là que la décision a été prise.

M. le Président. — Nous revenons sur ce que vous avez décidé l'an dernier à Paris ; voyez le rapport de M. Sandoz qui porte à la nomenclature des Comités : Comité Allemand fondé en 1906. La chose a été approuvée par vous.

M. Sandoz. — Ce rapport, mon cher président Goldberger, vous a été envoyé et vous l'avez accepté.

M. Goldberger. — J'accepte.

M. Martin. — Pour le Comité Suisse, je ne puis revendiquer le droit d'ainesse, vu qu'il n'existe que depuis la troisième décade de novembre 1908 (Rires).

M. le Président. — Nous sommes donc d'accord pour maintenir les dates déjà citées. L'ordre alphabétique est adopté et l'on mettra entre parenthèse la date de la création des Comités.

Article 2. — **Chaque pays ne peut être représenté que par un seul Comité.**

M. le Président. — Il n'y a pas d'observations à faire puisqu'il est la reproduction du principe voté hier.

Article 3. — **La Fédération a pour but :**

a) **De réunir périodiquement des Conférences Internationales chargées d'étudier toutes les questions intéressant les Expositions ;**

b) **D'exécuter les résolutions prises à ces Conférences ;**

c) **De faire auprès des Gouvernements les démarches nécessaires pour provoquer l'adoption des décisions et des vœux formulés par les Conférences.**

Adopté.

Article 4. — **Siège social Bruxelles.** — Adopté.

Article 5. — **La Fédération est administrée par un Conseil Supérieur et par un Bureau Permanent International.** — Adopté.

Article 6. — **La Fédération a à sa tête : un président, un nombre de vice-présidents égal au nombre de Comités représentés, deux secrétaires généraux et un trésorier qui, réunis, forment le Conseil Supérieur.**

M. Goldberger. — L'article 6 donne la faculté au Comité, dont le président est le président de la Fédération, d'avoir en même temps un vice-président dans le Conseil Supérieur ?

M. Sandoz. — Oui.

Un Membre. — Je pense qu'il eut été utile d'avoir tout au moins un suppléant par pays. Ce qui donnerait à ce pays la possibilité, dans le cas où le vice-président serait absent, de se faire représenter. Si cependant vous avez des raisons pour ne pas le faire, je n'insiste pas.

M. Goldberger. — Nous pourrions ajouter **que si le vice-président est empêché, il aura le droit d'envoyer un délégué.**

M. le Président. — Dans tous nos Comités, il y a plusieurs vice-présidents. En cas d'empêchement du premier vice-président qui fait partie de la Fédération, il peut se faire remplacer par le deuxième vice-président.

Après une courte discussion, M. le président propose le texte suivant qui est adopté : **En cas d'empêchement d'un des vice-présidents, le Comité qu'il représente peut le remplacer par un délégué spécial.**

M. le Président. — *La Fédération a à sa tête un président, un nombre de vice-présidents égal au nombre de Comités représentés, deux secrétaires généraux et un trésorier qui, réunis, forment le Conseil Supérieur. En cas d'empêchement d'un des membres du Conseil Supérieur et du Bureau Permanent, le Comité dont il émane peut le faire remplacer par un délégué spécial*

Un Membre. — Je demande qu'il soit pourvu à son remplacement par un délégué temporaire spécial. — Assentiment.

M. Goldberger. — Il faut envisager encore la possibilité de voir un des secrétaires généraux empêché. Alors le Comité du pays auquel il appartient aura le droit de le faire remplacer temporairement par un autre.

Je demande également qui nommera les deux secrétaires généraux.

M. le Président. — *Des deux secrétaires généraux, l'un sera le secrétaire général du Comité dont le président est président de la Fédération, l'autre sera le secrétaire général du Comité Belge.*

M. Sandoz. — Dans ma pensée, c'est une nomination automatique, ce n'est pas la Conférence qui nomme les représentants des Comités en qualité de secrétaires généraux.

M. Goldberger. — J'estime que le secrétaire général de la Fédération devrait être élu par le Conseil Supérieur.

M. le Président. — Hier matin, vous avez voté le principe suivant relatif à l'administration : *un des secrétaires généraux sera de la même nationalité que le président, l'autre secrétaire général et le trésorier, de la nationalité du pays où la Fédération a son siège.*

C'est très clair, vous avez voté ce principe, nous n'avons qu'à l'introduire à la suite de l'article 6.

M. Sandoz. — C'est indiqué dans l'article 9.

M. Goldberger. — Ceci est absolument correct. Mais si l'on dit que le secrétaire général est de la nationalité du pays dans lequel réside le Bureau Permanent, il n'est pas encore dit qui est le secrétaire général, qui le nomme, qui le désigne. Nous acceptons que ce soit un Belge parce que le Bureau est à Bruxelles, et nous voulons tous montrer notre confiance à l'homme qui sera qualifié et qui sera désigné pour remplir les fonctions de secrétaire général à Bruxelles. Il est du devoir du Conseil Supérieur de le nommer et je propose de le faire immédiatement.

M. le Président. — Nous empiétons sur l'article 9.

M. le président lit les articles 7 et 8.

M. Silvestri. — Voulez-vous ajouter « siège », car je crois qu'il est intéressant, lorsque l'on parle du siège de la Fédération, de ne pas confondre avec le siège ou la Conférence a lieu.

M. le Président. — On peut, si vous le désirez, le répéter chaque fois qu'il est question du siège. — Assentiment.

M. Silvestri. — Je demande à revenir sur ce que j'ai dit hier concernant le changement de président. Je trouve vraiment que cela nuirait aux travaux si le président qui doit présider la Conférence prenait ses fonctions à la Fédération le jour même de la Conférence.

M. le Président. — Oui, mais ce même président était vice-président la veille et a connu ainsi tous les travaux préliminaires.

Les articles 7 et 8 sont adoptés comme suit :

Article 7. — **Le Bureau Permanent comprend le vice-président du pays où la Fédération a son siège, les deux secrétaires généraux et le trésorier ; le Bureau Permanent fonctionne sous la direction du président de la Fédération et du Conseil Supérieur.**

En cas d'empêchement d'un des membres du Conseil Supérieur et du

Bureau Permanent, le Comité dont il émane pourra le remplacer par un délégué temporaire spécial.

Article 8. — **Est de droit président de la Fédération le président du Comité qui a organisé la dernière Conférence. Ses fonctions, ainsi que celles du secrétaire général appartenant à son pays, prennent fin à l'ouverture de la Conférence suivante.**

M. Goldberger. — Je propose de dire et d'ajouter que « l'autre secrétaire général doit être élu par le Conseil Supérieur », car c'est lui qui a la signature des lettres, qui doit faire la correspondance, tandis que le secrétaire général appartenant au pays où réside le président est plutôt un secrétaire à titre honorifique. Je crois que le secrétaire général doit être élu par le Conseil Supérieur.

Un Membre. — Sur proposition du Comité Belge.

M. Sandoz fait observer qu'il est sous entendu que l'élection des membres du Conseil Supérieur et du Bureau Permanent est faite par la Conférence sur la présentation des Comités auxquels ils appartiennent.

M. Goldberger. — Il n'y a pas d'élection de vice-président parce que chaque pays envoie à la Conférence son président ; mais il s'agit du secrétaire général de notre œuvre. Je formulerais l'article 9 comme suit : « Le secrétaire général et le trésorier sont du Comité du pays où la Fédération a son siège. Le secrétaire général est élu par le Conseil Supérieur. »

M. le Président. — Quel besoin y a-t-il de faire une élection ?

M. Goldberger. — Le secrétaire général est l'organe exécutif, c'est lui qui doit avoir toute notre confiance, il doit faire la correspondance, régler l'ordre du jour avec les Comités pour les Conférences internationales, c'est à lui qu'incombe la gestion des affaires. Je crois que ce secrétaire général aura beaucoup plus d'appui, beaucoup plus d'autorité s'il est élu par le Conseil Supérieur.

M. Sandoz. — Le secrétaire général existe de fait, puisque le Bureau Permanent est à Bruxelles et va fonctionner immédiatement. Il est nommé en principe. C'est presque un secrétaire général perpétuel.

M. le Président. — Le Comité Belge vous propose son secrétaire général.

M. le président propose de dire pour l'article 9 :

Un des secrétaires généraux et le trésorier appartiennent au Comité du pays où la Fédération a son siège; ils sont nommés par le Conseil Supérieur sur la présentation du Comité où la Fédération a son siège social.

L'autre secrétaire général appartient au même Comité que le président de la Fédération.

Un Membre. — Vous verrez à la fin des statuts : « Toutes les résolutions doivent être prises à l'unanimité ». Peut-être serait-il indispensable de dire que « le secrétaire général sera élu à la majorité ».

M. le Président. — Il n'est pas élu, il est nommé. « Le secrétaire général appartient au même Comité que le président de la Fédération ».

L'article 9 est adopté comme suit :

Article 9. — **L'un des secrétaires généraux et le trésorier appartiennent au Comité du pays où la Fédération a son siège ; ils sont nommés par le Conseil Supérieur sur la présentation du Comité où la Fédération a son siège.**

L'autre secrétaire général appartient au même Comité que le président de la Fédération.

M. le président lit cet article.

Art. 10. — *La correspondance et les autres documents officiels de la Fédération doivent être signés par le président et le secrétaire général du Bureau Permanent.*

M. Goldberger. — Je demande que dans le cas où le président de la Fédération est empêché, la signature passe à son vice-président du même pays.

M. le Président. — Je propose d'ajouter qu'en cas d'empêchement du président, la signature est donnée au vice-président de son pays.

Un Membre. — Il délègue la signature à son vice-président.

M. Goldberger. — Disons la signature passe au vice-président.

M. Sandoz. — C'est une délégation qui est réellement de droit.

Un membre signale une omission qu'il vient de remarquer dans le texte au sujet de la transmission des pouvoirs : « Les fonctions de président de la Fédération et celle du secrétaire général de la même nation cessent en même temps ».

M. Goldberger. — D'accord.

M. le Président. — Egalement d'accord. Il propose ensuite de régler la question de la signature comme suit :

En cas d'empêchement du président, la signature appartient au vice-président de son pays (d'accord). Délégation faite par art. 2. En cas d'empêchement du président la signature passe au vice-président de son pays. — Assentiment.

Article 11. — Frais et dépenses.

Les frais et dépenses sont répartis entre les Comités fédérés.

M. Sandoz. — Il a été décidé que les frais et dépenses seraient répartis entre les Comités fédérés.

M. le Président. — Au prorata de quoi ?

M. Sandoz. — J'ai examiné la question avec M. Ravené. Les frais sont si minimes qu'ils seront facilement répartis. Dans la pratique, si certains Comités n'avaient pas suffisamment de fonds pour participer aux frais, certains autres pourraient donner une somme plus importante.

M. le Président. — L'article 11 est donc rédigé ainsi : **Les frais et dépenses seront répartis entre les Comités fédérés.** — Assentiment.

La Conférence internationale se réunit en session ordinaire une fois au moins tous les deux ans sur invitation du Conseil Supérieur.

Exceptionnellement elle devra être réunie en session extraordinaire sur la demande adressée au Comité Supérieur par quatre Comités au moins.

Toute Conférence extraordinaire sera convoquée au siège de la Fédération dans un délai de deux mois.

M. le Président. — Je propose d'ajouter : « Dans un délai de deux mois au maximum ». — Accepté.

M. Goldberger. — Je propose aussi d'ajouter « que toute Conférence extraordinaire sera convoquée par le Bureau Permanent », tandis que...

M. le Président. — Laissez cela au soin du Conseil Supérieur. Une session extraordinaire mérite d'être examinée par le Conseil Supérieur.

L'article 12 est rédigé et adopté comme suit :

La Conférence Internationale se réunit en session ordinaire une fois au moins tous les deux ans, sur invitation du Conseil Supérieur.

Exceptionnellement, elle devra être réunie en session extraordinaire sur la demande adressée au Conseil Supérieur par quatre Comités au moins.

Toute Conférence extraordinaire sera convoquée au siège de la Fédération dans un délai de deux mois au minimum.

M. Goldberger. — Je voudrais voir mettre « d'accord avec le Bureau Permanent ». Si le Bureau Permanent ne tombe pas d'accord avec le pays où aura lieu la Conférence suivante, il appartient alors au Conseil Supérieur de régler l'affaire avec une majorité des 2/3 de voix.

J'estime qu'il est très avantageux que tous les Comités prennent part à l'organisation de la Conférence. Dès que c'est le Conseil Supérieur qui intervient, toutes les nationalités prennent part à cette organisation.

L'exemple des deux dernières années le prouve. Convocation Paris. Communication de l'ordre du jour. Il est demandé s'il y a quelque chose à ajouter ou s'il y a des desiderata spéciaux. La Conférence de Bruxelles a été organisée de la même façon. La IIIme Conférence aura lieu à Berlin. Le Comité Allemand devra proposer l'ordre du jour. Si tous les Comités n'étaient pas d'accord sur celui-ci, comme pourrait-on créer une unanimité, qui déciderait ce qui doit être mis à l'ordre du jour ? L'ordre du jour doit être dressé de commun accord avec le Bureau Permanent, d'autant plus que le président de la Fédération est à la tête de l'organisation de la Conférence. Si le président de la Fédération n'est pas d'accord sur un point, c'est alors que la décision définitive doit être prise par le Conseil Supérieur sur vote écrit.

M. le Président. — De la manière dont nous avons procédé depuis deux ans, il ressort que c'est le Conseil Supérieur en fait qui a organisé la Confé-

rence. Je m'explique. Il est bien vrai que c'est le Bureau du Comité où la Conférence doit avoir lieu qui s'est chargé de porter à la connaissance de chaque Comité les questions mises à l'ordre du jour, mais il n'en est pas moins vrai que chaque Comité a été avisé, que chacun des Bureaux, que chacun des présidents ont été consultés. C'est donc le Conseil Supérieur, qui existait par la présence des présidents, qui a organisé la Conférence. Aujourd'hui c'est la consécration de ce qui a été fait, avec la différence que nous irons plus vite en réunissant le Conseil Supérieur de la Fédération. Nous avons jusqu'ici suivi une voie plus longue, plus difficile, mais les mêmes personnes ont été consultées, c'est-à-dire que c'est le Conseil Supérieur qui n'existait pas, mais que nous avons fait vivre, de fait, en consultant chacun des Bureaux des Comités. Aujourd'hui, il existe ; ce sont les mêmes personnes qui seront consultées et ce sera pratiquement la méthode déjà suivie qui sera adoptée.

M. Goldberger. — Par voie écrite ?

M. le Président. — Non. Le Conseil se réunira quand il sera nécessaire de préparer une Conférence.

M. Sandoz. — Ne croyez-vous pas plus pratique que les questions concernant l'ordre du jour soient réglées par correspondance.

M. le Président. — Rien n'empêche que les Comités correspondent pour se mettre d'accord sur les questions.

M. Goldberger. — Nous avons un Bureau Permanent dont les occupations ne seront pas très grandes. Ne voulons-nous pas laisser au Bureau Permanent l'organisation des Congrès ?

M. le Président. — Non, le Bureau Permanent n'est pas tous les Comités. Il est chargé de l'enregistrement des archives, mais il ne peut pas connaître nos opinions à tous.

M. Goldberger revient sur sa question : si l'un des pays n'accepte pas l'ordre du jour, que devons-nous faire ?

Un Membre. — Le Conseil Supérieur statuera.

M. Goldberger. — Il faudra dire alors « avec majorité ».

M. le Président. — Le Conseil Supérieur n'existait pas, il n'a donc pas pu être consulté jusqu'ici, mais aujourd'hui le Conseil Supérieur étant celui qui préside aux destinées de la Fédération, a naturellement tous droits d'être consulté sur l'organisation de la Conférence d'accord avec le pays où la Conférence aura lieu.

Dans ces conditions, nous aurions l'air de faire trop bon marché de l'importance du Conseil Supérieur auquel il ne resterait plus qu'un rôle nominal.

M. Goldberger. — Donc, pour mettre en pratique ce que vous venez de dire, nous aurons à Berlin la Conférence de 1910 ; le Conseil Supérieur devrait être réuni cinq mois auparavant.

M. le Président. — Vous écrirez à chaque membre du Conseil.

M. Goldberger. — Je désire consulter mes collègues.

M. Sanson. — Y aurait-il obstacle à dire qu'après consultation, et même s'il n'y a pas d'unanimité, le Bureau Permanent peut agir.

M. le Président. — L'article 5 porte : « La Fédération est administrée par un Conseil Supérieur et par un Bureau Permanent » et toutes les fois qu'il est question de donner une fonction au Conseil Supérieur on le fait disparaître ! Je ne serais pas flatté d'appartenir au Conseil Supérieur. Il administrerait et cependant ne ferait rien. Je ne comprends pas.

Un Membre. — Les membres du Bureau Permanent font partie du Conseil Supérieur.

M. Goldberger. — Mes collègues et moi ne pourrons accepter ce qui est proposé à l'article 13 qu'à la condition que 2/3 des votes du Conseil Supérieur décident de l'ordre du jour.

M. le Président. — Il a déjà été admis que les résolutions doivent être adoptées à l'unanimité.

M. Goldberger. — Je ne puis accepter cette résolution pour l'ordre du jour.

M. le Président. — Je constate cependant que pour les deux Conférences qui viennent d'avoir lieu l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

M. Goldberger. — L'ordre du jour n'a pas été soumis à mon approbation.

M. le comte van der Burch. — Vous faites erreur, Monsieur le président, car nous avons demandé l'avis de tous les Comités.

M. Layus. — Je propose la rédaction suivante :

Article 13. — *La Conférence est organisée par le Comité du pays dans lequel elle a lieu, d'accord avec le Conseil Supérieur de la Fédération. L'ordre du jour doit être adopté par au moins 2/3 des Comités.*

M. le Président. — Je ne puis laisser toucher au principe de l'article 13. Vous avez voté hier sur le principe et par conséquent ce serait remettre tout en question et renier votre parole que de dire qu'on n'accepte pas le vote à l'unanimité. On a voté : « Les résolutions doivent être adoptées à l'unanimité pour être valables ». Cependant, si nous voulons faire une exception, nous la ferons, mais ce ne sera qu'une exception pour donner satisfaction à M. Gold-

berger qui se préoccupe de ce qu'une question importante pourrait être repoussée parce qu'un Etat ne s'y intéresserait pas.

Pour en terminer, adoptons le texte proposé par M. Layus. — Adopté.

Article 14. — **La Conférence se compose des délégués des Comités Fédérés.** — Adopté.

Article 15. — **La Conférence est présidée par le président du Comité du pays où elle a lieu, ou, s'il en est empêché, par le délégué de ce président.**

Adopté.

Article 16. — **Les travaux des Conférences sont publiés par les soins du Bureau Permanent.** — Adopté.

Article 17. — **Dans tous les cas, chaque Comité n'a droit qu'à une voix, quel que soit le nombre de ses représentants.** — Adopté.

Article 18. — **Les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées à l'unanimité des voix des Comités Fédérés, sauf l'exception prévue à l'article 13. Il sera loisible aux Comités d'émettre des vœux qui n'engageront que les Comités qui s'y rallieront.**

M. Goldberger. — En français, y a-t-il une différence entre résolution et vœu ?

M. le Président. — Vœu doit être pris dans le sens de souhait et résolution dans le sens de décision. On a oublié trois mots dans la rédaction : « Les vœux et les résolutions pour être valables »...

Les rédacteurs ont compris dans les résolutions également les vœux.

M. Goldberger. — Les vœux ne sont pas des décisions.

Permettez-moi d'expliquer encore un peu plus ce que j'ai eu l'honneur de demander. Il y a des Comités dont les statuts ne rendent pas possible d'adhérer aux demandes d'autres Comités. Dans ce cas, ne serait-il pas possible de ne pas prendre de résolution, de décision, mais de dire que tel et tel Comité émet le vœu de voir adopter sa résolution.

M. le Président. — Il n'a pas été question de cela hier.

Je reprends le texte d'hier, et je constate qu'il n'est question que de résolutions et qu'aujourd'hui on parle de vœux. Il y a là un danger et je crois qu'on peut réserver la question et dire que tel Comité et tel Comité ont proposé tels vœux ; il n'y a pas unanimité.

M. Goldberger. — On avait employé jusqu'à présent pour chaque pensée une formule très nette et très claire, pourquoi ne trouverait-on pas pour celle-ci une formule également nette...

M. le Président. — Les procès-verbaux de séances feront mention des vœux et on pourra faire des extraits des procès-verbaux. Je crois que nous comprenons ainsi la pensée de M. Goldberger.

Si, indépendamment des résolutions qui nécessitent l'unanimité pour être votées, nous avons un vœu à émettre qui ne plaise pas à l'unanimité, il serait regrettable qu'il ne puisse être manifesté.

Nos procès-verbaux faisant mention des vœux et des débats auxquels ils ont pu donner lieu, des nationalités qui les adoptent, on peut demander un extrait du procès-verbal et donner aux pouvoirs compétents l'extrait de ce procès-verbal pour tâcher d'obtenir que ce vœu reçoive une solution. Nous ne pouvons pas dans le même article opposer vœu à résolution.

M. Layus demande à fournir une contre définition de ces deux mots.

Résolution est une décision prise d'exécuter.

Vœu constitue un desideratum formulé à l'égard d'un tiers et ce tiers sera un ou plusieurs des Gouvernements que nous visons. Nous pouvons émettre des vœux en disant que le Congrès et la Conférence émettent le vœu que les Gouvernements prennent tous en considération une proposition formulée.

M. Goldberger. — Je ne voudrais, en somme, rien d'autre que créer la possibilité que certains Comités émettent un vœu n'engageant que ceux qui s'y associent.

M. le Président propose de remplacer résolution par décision. — Adopté (Article 19, article 3, but B et article 18).

M. le Président donne lecture d'une formule : **Il sera loisible aux Comités d'émettre des vœux qui n'engageront que les Comités qui s'y rallieront »** (article 18). — D'accord.

Article 19. — **Tout Comité Général Permanent d'Expositions se formant dans un pays non encore représenté dans la Fédération, n'y pourra être admis qu'à l'unanimité des voix du Conseil Supérieur.**

Article 20. — **Dès qu'un nouveau Comité est admis, son président est de droit vice-président de la Fédération.**

RÈGLEMENTS INTÉRIEURS

Article 21. — **Des règlements intérieurs pourront être établis par le Conseil Supérieur pour les détails de fonctionnement des Conférences, du Conseil Supérieur et du Bureau Permanent.**

MODIFICATIONS AUX STATUTS

Article 22. — **Toute modification aux statuts, pour pouvoir être discutée dans une Conférence, doit être présentée au Conseil Supérieur au moins trois mois avant la réunion de la Conférence.** — Adopté.

M. le Président met aux voix l'adoption définitive des statuts qui viennent d'être remis.

M. Digneffe. — J'attire l'attention de l'assemblée sur une question de rédaction : « Toutes les résolutions sont prises à l'unanimité », dit-on, alors que l'article 13 prévoit majorité des deux tiers. Il aurait fallu dire « toutes les résolutions sont prises à l'unanimité, sauf exception prévue à l'article 13 ».

Adhésion.

M. Couhin signale un mot qui le choque, « social », après le mot « siège ». On emploie le mot « siège social » quand il s'agit d'une société, mais jamais pour une Administration ou pour une Fédération. Il propose de mettre « siège » tout simplement. « Le siège de la Fédération ».

M. le Président demande si cette dénomination est irrégulière.

M. Couhin. — Non, mais il n'existe pas de siège social, grammaticalement, pour une Fédération, pour une Union. Je propose donc de mettre « siège » tout simplement, estimant qu'il n'y a aucun inconvénient à supprimer le mot « social ».

M. le Président. — On supprimera donc le mot « social » partout où il a été ajouté au mot siège.

M. Goldberger. — Je propose d'ajouter à l'article 10 : « La signature passe au vice-président de son pays délégué par lui ».

D'autres observations n'étant pas formulées, M. le président met aux voix l'adoption définitive des statuts avec les modifications et les additions qui y ont été apportées.

Les statuts sont approuvés à l'unanimité. (Applaudissements).

En voici le texte définitif :

Article premier. — **Il est créé une union entre les Comités Généraux Permanents d'Expositions suivants :**

Allemagne : Comité Permanent de l'Industrie Allemande pour les Questions d'Expositions (fondé en 1906) (« Ständige Ausstellungskommission für die Deutsche Industrie ») ;

Belgique : Comité Belge des Expositions à l'Etranger (fondé en 1903) ;

Danemark : Comité Danois pour les Expositions à l'Etranger (fondé en 1908) (« Udvalget for Udenlanske Udstillinger ») ;

France : Comité Français des Expositions à l'Etranger (fondé en 1890) ;

Hollande : Comité Néerlandais des Expositions Internationales à l'Etranger (fondé en 1906) ;

Hongrie : Comité Central Hongrois pour les Expositions (fondé en 1907) (« Orzagos Magyar Kiàllitàsi Központ ») ;

Italie : Comité National Italien pour les Expositions et pour les Exportations à l'Etranger (fondé en 1905) (« Comitato Nazionale per le Esposizioni e le Esportazionni all' Estera ») ;

Suisse : Comité Suisse pour les Expositions (fondé en 1908).

Cette union est dénommée « Fédération Internationale des Comités Permanents d'Expositions ».

Art. 2. — Chaque pays ne peut être représenté que par un seul Comité.

BUT

Art. 3. — La Fédération a pour but :

a) De réunir périodiquement des conférences internationales chargées d'étudier toutes les questions intéressant les Expositions ;

b) D'exécuter les résolutions prises à ces conférences ;

c) De faire auprès des Gouvernements les démarches nécessaires pour provoquer l'adoption des décisions et des vœux formulés par les conférences.

SIEGE

Art. 4. — Le siège de la Fédération est à Bruxelles.

ADMINISTRATION

Art. 5. — La Fédération est administrée par un « Conseil supérieur international » et par un « Bureau permanent international ».

Art. 6. — La Fédération a à sa tête : un président, un nombre de vice-présidents égal au nombre de Comités représentés, deux secrétaires généraux et un trésorier qui, réunis, forment le « Conseil supérieur ».

Art. 7. — Le « Bureau permanent » comprend le vice-président du pays où la Fédération a son siège, les deux secrétaires généraux et le trésorier ; le bureau permanent fonctionne sous la direction du président de la Fédération et du Conseil supérieur.

En cas d'empêchement d'un des membres du Conseil supérieur et du Bureau permanent, le Comité dont il émane pourra le remplacer par un délégué temporaire spécial.

Art. 8. — Est de droit président de la Fédération, le président du Comité qui a organisé la dernière Conférence.

Ses fonctions, ainsi que celles du secrétaire général appartenant à son pays, prennent fin à l'ouverture de la Conférence suivante.

Art. 9. — L'un des secrétaires généraux et le trésorier appartiennent au Comité du pays où la Fédération a son siège ; ils sont nommés par le Conseil supérieur sur la présentation du Comité où la Fédération a son siège.

L'autre secrétaire général appartient au même Comité que le président de la Fédération.

Art. 10. — La correspondance, les actes et documents officiels de la Fédération doivent être signés par le président et par celui des secrétaires généraux qui n'appartient pas au Comité du président.

En cas d'empêchement du président, la signature passe au vice-président de son pays délégué par lui.

FRAIS ET DEPENSES DE LA FEDERATION

Art. 11. — Les frais et dépenses sont répartis entre les Comités fédérés.

CONFERENCES INTERNATIONALES

Art. 12. — La Conférence internationale se réunit en session ordinaire une fois au moins tous les deux ans, sur invitation du Conseil supérieur.

Exceptionnellement, elle devra être réunie en session extraordinaire sur la demande adressée au Conseil supérieur par quatre Comités au moins.

Toute conférence extraordinaire sera convoquée au siège de la Fédération dans un délai de deux mois au maximum.

Art. 13. — La Conférence est organisée par le Comité du pays dans lequel elle a lieu, d'accord avec le Conseil supérieur de la Fédération. L'ordre du jour de la Conférence doit être adopté par au moins deux tiers des Comités fédérés.

Art. 14. — La Conférence se compose des délégués des Comités fédérés.

Art. 15. — La Conférence est présidée par le président du Comité du pays où elle a lieu ou, s'il en est empêché, par le délégué de ce président.

Art. 16. — Les travaux des conférences sont publiés par les soins du Bureau permanent.

VOTES

Art. 17. — Dans tous les cas, chaque Comité n'a droit qu'à une voix, quel que soit le nombre de ses représentants.

Art. 18. — Les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées à l'unanimité des voix des Comités fédérés, sauf l'exception prévue à l'art. 13. Il sera loisible aux Comités d'émettre des vœux qui n'engageront que les Comité qui s'y rallieront.

ADMISSION DE NOUVEAUX COMITES

Art. 19. — Tout Comité Général Permanent d'Expositions se formant dans un pays non encore représenté dans la Fédération, n'y pourra être admis qu'à l'unanimité des voix du Conseil supérieur.

Art. 20. — Dès qu'un nouveau Comité est admis, son président est de droit vice-président de la Fédération.

REGLEMENTS INTERIEURS

Art. 21. — Des règlements intérieurs pourront être établis par le Conseil supérieur, pour les détails de fonctionnement des conférences, du Conseil supérieur et du Bureau permanent.

Modifications aux statuts

Art. 22. — **Toute modification aux statuts, pour pouvoir être discutée dans une Conférence, doit être présentée au Conseil supérieur au moins trois mois avant la réunion de la Conférence.**

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

a) **Pour rendre hommage à l'initiative prise par le Comité Français des Expositions à l'Etranger, et en raison de son ancienneté, les fonctions de président de la Fédération sont exceptionnellement dévoulues, pour la première fois, au président du Comité Français.**

b) **La troisième Conférence internationale des Comités Permanents d'Expositions se réunira à Berlin au printemps de l'année 1910.**

M. Goldberger. — Je rends hommage au président M. Dupont, sous la direction duquel nous avons réussi à formuler des statuts d'un commun accord. Je prie l'assemblée de se lever pour rendre honneur à M. Dupont. (Applaudissements).

M. le Président. — Je remercie M. Goldberger pour sa cordialité. L'assemblée est vraiment trop aimable de me remercier et de me féliciter pour une œuvre qui est la sienne. Ce sont vos travaux qui ont été adoptés, tout l'honneur vous en revient.

On procède ensuite à la nomination du secrétaire général et du trésorier du Bureau Permanent.

M. Goldberger propose que le secrétaire général du Bureau Permanent soit M. le comte Adrien van der Burch. (Vifs applaudissements).

M. le comte van der Burch. — Je remercie la Conférence de la sympathie avec laquelle elle a accueilli la proposition que M. Goldberger a bien voulu faire ; mais je me vois obligé de vous faire remarquer que M. Goldberger viole les statuts. Le secrétaire général, disent ceux-ci, doit être proposé par le Comité du pays où la Fédération a son siège. (Rires).

M. le Président. — Celui qui a dérogé aux statuts est celui qui s'est montré le plus rigoriste, mais en la circonstance nous pouvons considérer cette nomination comme acquise, le comte van der Burch étant le candidat du Comité Belge.

On procède ensuite à la nomination du trésorier. M. Van der Meylen, proposé par le Comité Belge, est désigné.

M. le secrétaire général. — Je vous remercie, Messieurs, de la marque de confiance que vous venez de me donner et je vous promets mon

dévouement le plus complet. Je suis persuadé qu'avec l'aide de tous les camarades qui m'entourent, je pourrai travailler utilement au développement de la Fédération que vous venez de créer.

M. le Président. — Je demande la permission de me retirer, devant partir pour Paris, mais je propose de voter également des compliments à tous ceux qui ont pris part à la rédaction des statuts qui viennent d'être lus et qui ont servi à établir notre accord, notamment au secrétaire général du Comité Français, M. Roger Sandoz, qui devient lui aussi secrétaire général de la Fédération Internationale des Comités permanents d'Expositions après avoir pris l'initiative de nos Conférences et de la nouvelle Fédération, question qu'il a étudiée depuis bien longtemps déjà. Je ne veux pas oublier non plus M. van Ophem, auteur du premier projet belge de statuts.(Applaudissements.)

* * *

M. Francotte entre en séance et prend la présidence.

M. Francotte, président. — Je propose d'intervertir encore une fois l'ordre des questions pour tenir compte du bon vouloir de M. Lambin qui doit s'absenter. Je prie M. Lambin de résumer sommairement son rapport.

M. Lambin, inspecteur général au Ministère des Chemins de fer. — Il existe une erreur d'impression dans mon rapport. A la huitième ligne de la page 4, il faut lire « Suède » au lieu de « Angleterre ».

M. le Président. — On rectifiera dans l'impression définitive.

M. Lambin. — Vous savez tous que la question des transports joue un rôle important ; le but que j'ai cherché à atteindre n'est pas d'arriver à la perfection, mais de donner le plus de facilités possibles pour effectuer les transports destinés aux Expositions. Je crois qu'on peut, en thèse générale, considérer les réductions de tarifs des chemins de fer comme acquises. La question est d'obtenir des chemins de fer des divers pays une réduction uniforme, une responsabilité uniforme, un transport régulier et rapide et je pense que pour atteindre ce but, il est nécessaire de faire décider par tous ces chemins de fer l'élaboration de tarifs directs. Le moyen le plus simple consiste à réunir une Conférence des principaux chemins de fer intéressés en vue d'examiner la possibilité d'une entente.

On a émis l'idée de charger de ce soin l'Office Central institué par les Etats adhérents à la Convention internationale sur le transport des marchandises par chemins de fer, mais je fais observer que cet Office n'est pas outillé pour remplir cette mission, qui sortirait, d'ailleurs, du cadre de ses attributions.

Pour effectuer les transports internationaux, la plupart des chemins de fer européens se sont constitués en unions : Union Franco-Belge, Union Belge-Allemande, Union Franco-Belge-Allemande, Union Franco-Belge-Allemande-Russe, Union Belge-Néerlando-Austro-Hongroise, Union Belge-Suisse-Italienne, etc., etc. Chacune de ces unions est gérée par une administration spéciale, faisant partie du groupe et, en les réunissant, on arriverait rapidement au résultat pratique le meilleur.

Au point de vue du transport des voyageurs, je n'ajoute rien, mais je pense que cette question pourrait être examinée à cette occasion, de même que celle de la publicité à faire dans les installations des chemins de fer (gares, bureaux, etc.). Cette publicité, vous l'aurez remarqué, a une importance considérable et je dois dire qu'on ne l'obtient pas toujours très facilement.

Je crois que la Conférence dont il s'agit serait fort utile.

M. le Président. — Je remercie M. Lambin de l'honneur qu'il a fait à la Conférence en traitant ces questions et de la contribution importante qu'il a bien voulu nous apporter par son autorité et sa compétence.

Messieurs, voilà une question sur laquelle il ne peut pas y avoir beaucoup d'observations. Nous renvoyons l'étude de la question à cet organisme tout indiqué : Conférence Internationale pour le Transport des Marchandises par Chemin de Fer.

M. Lambin lit son rapport sur lequel l'assemblée se déclare d'accord.

M. Goldberger. — J'insiste pour que, dans le cas où se réunirait la Conférence des Chemins de Fer, la modification du mode employé jusqu'à présent y soit demandée.

Le texte de M. Lambin prévoit la franchise de port pour retour des marchandises, les efforts devraient tendre, à ce que, d'une façon générale, les marchandises bénéficient d'une réduction de 50 pour cent tant à l'aller qu'au retour.

M. le Président. — Je ne crois pas qu'il y ait un inconvénient à poser la question ainsi amendée à la Convention Internationale.

M. Gody. — La Compagnie du Nord, pour l'Exposition de Liége, a fait cette diminution de 50 pour cent.

M. le Président. — Pour donner satisfaction à M. Gody, on pourrait préconiser l'établissement de tarifs très réduits impliquant autant que possible une réduction de 50 pour cent tant à l'aller qu'au retour. — Assentiment.

M. Goldberger. — Les tarifs de faveur ne seront pas appliqués en règle générale aux Expositions qui ne seraient pas organisées comme répondant aux besoins de l'industrie et du commerce, mais qui seraient considérées comme organisées dans un but de lucre. Le Gouvernement ne pourrait pas consentir à chaque Exposition, une bonification sur les tarifs, il faudrait faire une certaine distinction.

M. Gody. — Il ne peut évidemment être question que d' « Exposition officielle ».

Un Membre. — « Ou patronée par le Gouvernement ».

M. Goldberger. — Si, cependant, dans ce cas il était fait application des

tarifs de faveur, ce ne serait qu'après avoir entendu les Comités nationaux se prononcer favorablement. Chez nous, l'Administration des Chemins de fer, avant de faire une concession, s'informe du caractère de l'Exposition. La firme « Exposition Internationale » n'est pas motif suffisant pour bénéficier de la réduction.

M. le Président. — Cette observation est d'ordre général et elle trouvera sa place dans la discussion du rapport à propos de la question générale sur les Expositions Mondiales. Je propose de la laisser de côté.

M. Goldberger relève qu'en Allemagne les faveurs pour les transports ne s'accordent qu'aux entreprises qui, en vérité, sont des Expositions réelles.

M. le Président. — Ajoutons donc ces mots « officielle ou officiellement patronnée ».

M. Goldberger. — Je ne suis pas d'accord, je voudrais mettre « reconnue par le Comité ».

M. Gody. — J'insiste sur le mot « internationale ».

M. le Président. — Il s'agit d'une convention internationale ayant pour objet d'établir un tarif pour les transports d'exportation.

M. Gody. — Donc il faut mettre « internationale ».

Je relis le vœu amendé et complété :

La Conférence émet le vœu de demander aux Unions des Chemins de fer d'intervenir auprès des diverses administrations pour arriver à l'adoption de tarifs facilitant le transport des marchandises destinées aux Expositions et favorisant la visite de celles-ci par le petit public, en créant des billets à prix réduits.

M. Lambin. — Pour les Expositions des Beaux-Arts, on paie le prix tarif réduit de 50 pour cent : prix plein à l'aller et gratuit au retour. Les œuvres d'art sont exclues du transport direct par la Convention de Berne. Le IIme Congrès de Paris a fait admettre que les œuvres d'art pourraient être admises au transport direct, mais sous certaines conditions dépendant de la valeur marchande d'accord avec la Convention de Berne.

M. Gody. — J'estime que l'attention de la Conférence devrait se porter également sur la réduction du transport sur les lignes maritimes.

M. le Président. — Cette proposition sera réservée à la Conférence prochaine. Nous acterons au procès-verbal la question du transport maritime.

M. Lambin. — Au sujet du transport maritime, si l'on appliquait le système actuel comportant la perception du prix plein à l'aller et la gratuité au retour, il arriverait que les envois qui empruntent la voie maritime ne bénéficieraient d'aucune réduction, attendu qu'ils ne sont presque jamais renvoyés aux points d'origine.

M. le Président. — Le transport maritime envisagé à ce point de vue fait partie des délibérations. L'observation de M. Gody sera consignée au procès-verbal parce qu'elle est excellente. Nous sommes d'accord sur les conclusions relatives à la Première Section. — Approbation.

TROISIÈME QUESTION

« Dans quelles conditions la franchise de droits doit-elle être accordée aux marchandises destinées à figurer dans une Exposition ? Quelles sont les formalités à préconiser à cet effet tant pour l'aller que pour le retour ? »

M. de Spirlet. — Les formalités douanières nuisent au transport rapide dans ce sens que les charges incomplètes subissent les formalités douanières aux frontières ou en douane, et ainsi perte de temps.

Si ces mêmes marchandises étaient groupées dans le pays d'expédition, elles formeraient des envois complets et supprimeraient ainsi les retards; le dédouanement aurait lieu à l'Exposition même. Les marchandises ainsi groupées seraient accompagnées d'acquits ou passavants qui donneraient tous les renseignements, aussi bien sur le détail des marchandises que sur celles qui seraient consommées ou retournées. Nous considérons, bien entendu, que l'Exposition est entrepôt de douane.

M. le Président. — Je résume le vœu de M. de Spirlet, que toute marchandise, tant à l'aller qu'au retour, soit transportée directement comme cela se fait actuellement, mais sans donner lieu, sauf pour les marchandises à consommer, soit à des passavants descriptifs, soit à des acquits à caution, et sans qu'il soit besoin d'une escorte, ni d'aucune formalité de douane, l'Exposition devant être considérée comme entrepôt réel des douanes.

M. Gody. — J'émets encore un vœu, peut-être est-il un peu absolu, mais je demande qu'il soit étudié. Le voici :

Il s'agirait de rechercher les moyens, en ce qui concerne le traitement douanier des produits exposés, de substituer au régime en usage de l'entrepôt temporaire, un système plus pratique et qu'on appliquât invariablement le traitement de la nation la plus favorisée en attendant l'octroi de la franchise complète aux objets exposés.

Il va de soi que si l'une ou l'autre de ces deux solutions l'emportait, des précautions seraient à prendre pour prévenir la fraude ou la concurrence abusive aux produits nationaux.

M. le Président. — Je suis de l'avis de M. Gody, son vœu est extrême. Si nous voulons laisser à nos vœux toute efficacité, nous devons nous borner à ceux émis actuellement, sauf à demander plus tard la franchise complète des droits.

Nous renvoyons ce point à la prochaine Conférence. — Adhésion.

SECTION V

PREMIÈRE QUESTION

M. le Président. — Y a-t-il lieu de recourir à des lois spéciales pour protéger les récompenses décernées dans les Expositions ? M. Goldberger a proposé hier d'ajourner la solution de cette question jusqu'à la Conférence Diplomatique de Berlin. D'autre part, il me semble nécessaire que nous arrivions à une certaine conclusion et peut-être cette conclusion serait-elle donnée si nous nous limitons à reproduire dans le procès-verbal, d'un côté la proposition française, d'autre part la proposition belge et la proposition allemande et de dire dans le procès-verbal : « En vue de la grave importance de toutes ces questions, la Conférence émet le vœu que la Conférence Diplomatique cherche une solution sur la base des propositions qui ont été faites par divers Comités ».

M. Hetzel. — Le Comité Français ne peut se rallier à la proposition de M. Goldberger.

Au point de vue français, il y a une loi, et nous ne pouvons pas agir comme nous le voudrions ; d'autre part, nous n'avons pas qualité non plus pour renvoyer à une Conférence Diplomatique que nous ignorons. Par conséquent, la question doit être purement et simplement réservée en prenant acte de la Conférence Diplomatique.

M. Goldberger. — Mon collègue, M. Hetzel, oublie que la Conférence de Paris a émis le vœu de voir limiter le nombre de récompenses distribuées, et de codifier l'usage qui est fait de ces récompenses. Nous ne connaissons pas encore le résultat des examens que les différents Gouvernements ont fait de la question. En France, vous vous référez à la loi qui est soumise en ce moment au Sénat. Nous, Allemands, nous savons que notre Gouvernement s'occupe très sérieusement de la question. D'autre part, vous serez d'accord avec moi pour dire que tous les Gouvernements tiendront beaucoup à connaître la manière de voir des industriels et des Comités qui existent dans les divers pays. En considération de ces faits, il me paraît très utile que nous renvoyions la solution de cette question jusqu'au moment où nous connaîtrons :

1° Le sort réservé à la loi qui est soumise au Sénat français ;

2° Le résultat de l'examen des différents Gouvernements.

M. Barbier. — C'est ce qui a été décidé hier.

M. Goldberger. — Je demande qu'au procès-verbal ces propositions soient insérées dans leur pleine étendue afin que les Gouvernements sachent comment les différents Comités envisagent la question.

M. le Président. — Ainsi présentée, votre proposition ne peut souffrir aucune objection. Il ne s'agit pas de saisir la Conférence Diplomatique qui

n'existe pas. Il sera constaté dans le procès-verbal qu'il y a eu des propositions françaises, des propositions belges, des propositions allemandes. Nous en prenons acte et avant de statuer nous attendons le résultat de la Conférence Diplomatique.

Un Membre. — Non, elle n'existe pas.

M. le Président. — Pourquoi ne pouvons-nous pas remettre jusque là ?

M. Barbier. — Nous ne pouvons qu'émettre des vœux exprimant les désirs des nations représentées à la Conférence actuelle ; donc renvoyez en 1910 et enregistrons les propositions.

M. le Président. — Oui, mais c'est un considérant de la proposition que nous avons prise hier. Nous prenons acte, nous ne votons pas : M. Goldberger attache grande importance à ce que ce soit bien constaté. En conséquence, nous décidons de remettre la décision sur le point que nous avions discuté hier. — **Assentiment.**

Croyez-vous, M. Goldberger, qu'il faut ajouter autre chose ?

M. Goldberger. — Oui, nous avons adopté une résolution l'année dernière, il faut que nous la confirmions.

M. le Président. — D'accord. Tout en confirmant les vœux de la 1re Conférence de Paris, nous constaterons que de nouvelles propositions ont été faites. Nous donnerons acte de ces propositions et remettrons la décision à prendre à une Conférence ultérieure.

Un Membre. — Que ce soit mis dès à présent à l'ordre du jour.

M. Goldberger. — Dans les statuts, nous avons voté que l'ordre du jour d'une Conférence doit être réglé par le Conseil Supérieur avec une majorité de deux tiers des voix réunies dans le Conseil Supérieur.

M. Barbier. — La mise à l'ordre du jour et son application nous mettraient dans le même embarras que celui où nous sommes aujourd'hui.

M. Goldberger. — Je propose que la Conférence émette le vœu que le Gouvernement étudie la question.

Un Membre. — C'est fait.

M. Goldberger. — Non, le résultat n'est pas encore connu. Nous l'attendons pour prendre en considération les propositions faites.

M. Barbier. — Confirmons ce qui a été fait l'année dernière.

M. Lebermuth. — Pourquoi attendre 1910 ? La France, l'Allemagne, s'occupent de ces questions, la Belgique et les autres pays ne voient pas encore poindre l'aube d'une espérance quelconque pour la protection des diplômes.

Je crains que nous arrivions en 1910 avec des propositions tardives. Nous avons besoin des pouvoirs publics, mais ils sont lents à se mettre en mouvements, les récompenses seront de plus en plus dépréciées et nous irons à l'encontre du but que nous poursuivons.

Je propose de renvoyer la question à une Commission Spéciale.

Si cette Commission communiquait à tous les pays tout ce qui aurait été proposé ou obtenu dans cette voie, le terrain pourrait être préparé et peut-être dans ces conditions à la Conférence de 1910 les vœux que nous formulons aujourd'hui pourraient entrer dans le domaine de la réalisation.

M. Goldberger. — Confirmons les propositions et les résolutions prises à Paris, et remettons les observations à une décision ultérieure.

M. le Président. — D'accord, ne compliquons pas.

M. Layus dépose l'ordre du jour suivant :

La Conférence, confirmant les principes établis par la Conférence de Paris, émet le vœu :

1° Que les Gouvernements mettent immédiatement à l'étude ou activent la solution des questions concernant les récompenses décernées à l'occasion des Expositions et l'usage qui est fait de ces récompenses ;

2° Que les Gouvernements exercent un contrôle sur la distribution et l'usage de ces récompenses ;

3° Que les Gouvernements, en vue d'assurer ce contrôle, exigent, pour l'usage de ces récompenses, l'enregistrement global du palmarès, cet enregistrement n'étant accordé qu'aux Expositions offrant toutes les garanties désirables ;

4° Que la protection légale soit accordée aux récompenses ainsi enregistrées.

M. le Président. — Cet ordre du jour est très bien fait et je vous propose de l'adopter. — (Adhésion unanime.)

Nous avons encore à discuter la question numéro 2 de la Première Section :

« Y a-t-il lieu d'admettre une classification type pour toutes les Expositions Internationales et Universelles ? »

M. Gody. — Je propose le vœu suivant :

La Conférence exprime le vœu, en ce qui concerne les Expositions universelles et internationales, dites mondiales, et les Expositions universelles et internationales secondaires, d'adopter la classification de Paris 1900, sauf s'il y a lieu, à l'amender et à la compléter à chaque nouvelle Exposition et en y apportant les améliorations dictées par l'expérience et le progrès.

La Conférence émet l'avis que cette révision soit confiée à un Comité international permanent composé de personnalités compétentes.

M. Hetzel. — Si M. le commissaire général a voulu, en formulant sa proposition, agir uniquement contre le fait déplorable qui consiste à improviser une classification pour avoir le plaisir de présenter une classification nouvelle, je serais, et nous serions tous d'accord avec lui. L'œuvre magistrale de M. Alfred Picard est excellente pour lutter contre des agissements en opposition aux intérêts des exposants comme à la bonne organisation des Expositions ; mais si la classification de Paris, à laquelle M. Gody veut se rattacher, est absolument remarquable et a pu présenter de très grands progrès sur d'autres, elle présente aussi certains inconvénients inhérents à toute classification. Si elle a pu être prise comme règle, avec quelques modifications, si on a pu la faire prévaloir, en fin de compte, dans certaines Expositions où on avait employé une classification différente, il n'en est pas moins vrai qu'il a fallu y apporter chaque fois des changements, étant donnés les progrès ou les genres d'exhibitions qui ont rendu des modifications nécessaires.

Autre chose aussi dont il faut tenir compte : M. Gody a parlé aussi bien des Expositions universelles, où tous les produits ont droit d'entrée, que des Expositions spéciales ou Expositions particulières restreintes, et il a dit que, dans bien des cas, c'étaient peut-être ces dernières qui seraient les Expositions de l'avenir. Comment opérer lorsqu'on fera des Expositions spéciales ou restreintes, pour rentrer dans la classification de 1900 ? Transformer une classe en plusieurs pour répondre à la classification? Cela ne sera pas toujours suffisant. Il faudra faire une classification nouvelle. Il est donc bien difficile de voter sur un principe en ce moment et il serait préférable de laisser une certaine latitude aux organisateurs d'Expositions pour qu'ils puissent étudier une classification qui réponde mieux aux désirs des exposants, aux besoins des Expositions et, dans bien des cas, à des nécessités dues à la configuration des terrains.

Enfin, s'il y a une classification type dont nous ne puissions pas sortir, il arrivera certainement, lors d'une Exposition faite contre nous, contre les Comités Généraux constitués en Fédération, qu'on allèchera le public par la nouveauté d'aspect que semble promettre une classification nouvelle, surtout pour augmenter l'importance d'une de ces Expositions. Donc en votant la proposition qui nous est faite, nous donnerions une force énorme aux gens contre lesquels nous voulons lutter, car, en présentant les produits sous une forme tout à fait dissemblable, ils ne manqueraient pas d'amener à eux, par ce fait même, des exposants désireux de prendre part à une Exposition différente des autres.

Il me semble donc que, pour arriver à une solution pratique, la Fédération devrait examiner chaque cas. Ce serait elle qui statuerait et si M. Gody veut bien me le permettre, je lui demanderai de compléter sa résolution en y ajoutant un paragraphe qui serait à peu près celui-ci — sous réserve de la rédaction que son expérience et sa compétence lui feront adopter : « Toute classification nouvelle devrait s'inspirer de la classifi-

cation de 1900 ». On maintiendrait donc la classification-type, mais on laisserait la porte ouverte à une discussion.

M. le Président. — Je trouve la proposition de M. Hetzel très conciliante.

M. Gody. — La classification de Paris 1900 a été faite par des personnalités très compétentes et je crois qu'il serait difficile de trouver une classification meilleure. Elle a fait ses preuves et a été adoptée à toutes les Expositions. Je me déclare parfaitement d'accord avec M. Hetzel pour apporter la modification demandée.

M. Goldberger. — En principe, il n'y aurait rien à ajouter à la proposition d'une classification-type. Mais donnera-t-elle des résultats pratiques ? On pourrait en douter. Le travail considérable qu'elle nécessiterait sera-t-il récompensé ? Le besoin de cette classification-type ne se fait pas sentir en Allemagne. Les efforts passés à trouver une classification uniforme pour les tarifs douaniers applicables dans tous les pays civilisés n'ont jusqu'à présent conduit à aucun résultat. Les Expositions Universelles Internationales ne peuvent, ni comme espace ni comme objets exposés, embrasser tous les domaines dans des proportions égales. Tel pays et les industriels de tel pays ont un intérêt plus marqué pour telle ou telle autre spécialité. De plus, au cours des années que réclame l'élaboration d'un telle classification-type, s'ouvrent sans cesse, pour les Expositions, de nouveaux domaines auxquels on n'a pu penser dans la fixation des types.

M. Silvestri. — Je puis accepter les conclusions de M. Gody parce qu'elles conviennent parfaitement. Je ne pourrais pas accepter les conclusions de M. Hetzel parce que ce sont des conclusions pour Comités d'Expositions à l'Etranger.

M. le Président. — Je crois qu'il y a moyen de se mettre d'accord. Nous devons, autant que possible, tendre à l'uniformité sans nous imposer un règlement inflexible. Je propose le vœu suivant que MM. Gody et Hetzel viennent de rédiger de commun accord :

La Conférence émet le vœu qu'en principe, les Expositions Internationales Universelles suivent une classification uniforme ; que tout projet de classification nouvelle soit communiqué à la Fédération par les soins du Comité général du pays où se tiendrait l'Exposition ; que la Fédération examine s'il y a lieu de lui donner son appui.

(Adopté à l'unanimité.)

La séance est levée.

MERCREDI, 2 DÉCEMBRE 1908.

Séance plénière de clôture

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. FRANCOTTE.

Prennent place au bureau : MM. GOLDBERGER, HETZEL, Carl RUBEN, VAN BENNEKOM, Nicolas DE ZSOLNAY, commandeur Giovanni SILVESTRI, MARTIN, comte Adrien VAN DER BURCH et G.-ROGER SANDOZ, secrétaires généraux de la Fédération.

M. LE PRÉSIDENT rappelle à l'assemblée plénière qu'il a laissé hier en suspens, après lecture des vœux proposés par le Comité Français et ensuite par le Comité Allemand, la question troisième de la Première Section, libellée comme suit : « En vue de limiter le nombre sans cesse grandissant des Expositions, y a-t-il lieu de préconiser une entente internationale pour la fixation de la date des Expositions ? »

M. GODY. — J'ai déposé hier un vœu à ce sujet.

M. LE PRÉSIDENT. — Avant de mettre les différents vœux aux voix, je les mets en délibération.

M. GOLDBERGER relit les vœux proposés par le Comité Allemand :

Considérant que le nombre sans cesse grandissant des Expositions impose aux participants des dépenses extraordinaires auxquelles de bons résultats ne répondent pas toujours, que par suite dans beaucoup de pays les intéressés sont las d'exposer.

La Conférence émet le vœu *que le Gouvernement et les Comités fassent valoir leur influence afin que les Expositions n'aient lieu que dans la mesure et dans la limite des besoins constatés par les intéressés mêmes.*

2° *Considérant que le but des Expositions internationales universelles et des Expositions mondiales est de présenter dans un concours général le développement de l'activité économique et sociale, les progrès réalisés et les résultats acquis, et qu'il n'est possible de les apprécier et d'en tirer des comparaisons utiles que dans des périodes de temps assez étendues comprenant au moins un certain nombre d'années, soit des lustres ou des décades.*

La Conférence exprime le désir que par une entente internationale entre les Comités et avec le concours des Etats, il soit convenu en principe que les Expositions internationales ne se suivront que dans certains intervalles soit d'une décade et que tout spécialement dans le même pays les Expositions internationales universelles ne se suivront que dans un intervalle également d'une décade au moins.

M. LE PRÉSIDENT lit le texte de M. Gody au sujet de la troisième question :

La Conférence émet le vœu de voir établir une entente internationale pour la fixation des dates d'Expositions à des intervalles suffisants. En ce qui concerne les Expositions internationales et universelles un accord devra intervenir à ce sujet entre les Comités généraux d'Expositions institués dans les grands pays et si possible être ratifié par le Gouvernement en cause. Comme base de cette entente il devrait être

proposé de n'organiser d'importantes Expositions universelles et internationales qu'avec un intervalle de cinq années au minimum et de 10 années au maximum au moins dans un même pays, étant entendu que la réalisation de ces vœux ne viserait pas les Expositions universelles et internationales déjà annoncées avant l'année 1908 (Gand, Turin, Tokio, Alger).

M. Goldberger. — Permettez-moi de rectifier quelque peu le premier vœu. J'émets le vœu que les Expositions Internationales Universelles ne se suivent que dans un intervalle de cinq années en général et pour le même pays dans un intervalle de dix ans.

M. le Président. — Nous l'avions tout d'abord compris ainsi. Quelqu'un demande-t-il la parole sur cette proposition ?

M. Goldberger. — Les Expositions de Rome, de Turin, de Tokio par exemple ne tomberaient pas sous l'application de ce vœu. Je pose la question pour l'Exposition Universelle de Gand. Quelle est la manière de voir de mes chers collègues, car M. Gody vient de nous dire que l'Exposition de Gand devait bénéficier de la même exemption ?

M. Gody. — En suivant ma formule, l'Exposition de Gand ne pourrait avoir lieu qu'en 1920. Je ne désire pas envisager cette éventualité, l'Exposition de Gand, annoncée pour 1913, doit évidemment avoir lieu à cette date.

M. Hetzel. — Je crois que nous pourrions être tous d'accord sur le vœu présenté par M. Gody, s'il n'y avait une certaine divergence dans son libellé, en ce sens que d'abord il parle d'un renvoi à une Commission internationale et ensuite d'une indication de législation en cette matière. Ne serait-il pas possible de tomber tous d'accord en prenant le texte de M. Gody, mais en mettant après le renvoi à l'assemblée internationale, « la Commission a remis à cet effet » ; c'est un conditionnel purement et simplement.

M. le Président. — Le renvoi n'est pas fait à une Commission spéciale, mais à nous-mêmes. « Un accord devra intervenir à ce sujet entre les Comités Généraux d'Expositions institués dans les grands pays ».
Je suppose que c'est bien cela, Monsieur Gody ?

M. Gody. — Parfaitement. La preuve en est que j'ai mis « Comités Généraux ».

M. le Président propose de supprimer la ratification du Gouvernement.

M. Gody. — Je dis si possible.

M. le Président lit : « Un accord devrait intervenir à ce sujet entre les Comités Permanents d'Expositions et si possible avec les Gouvernements ». Comme base de cette entente, il devrait être proposé de n'organiser d'importantes Expositions Universelles et Internationales qu'avec un intervalle de cinq années au minimum.

M. Hetzel. — Je crois que nous pourrions être tous d'accord sur ce texte, sans cela nous devrions en référer au vœu français.

M. Sandoz. — Je ne comprends pas très bien comment les deux parties de ce vœu peuvent aller ensemble. Je me place au point de vue pratique. Je suppose qu'il y a dans le monde dix grands Etats qui organisent des Expositions. Si nous exprimons le vœu qu'il ne puisse y avoir d'Expositions Internationales Universelles qu'à certains intervalles, actuellement on propose cinq ans, cela indiquerait que dans chaque pays il n'y aurait d'Exposition que tous les cinquante ans. Si l'on dit dans la seconde partie du vœu que dans chaque pays elles ne peuvent avoir lieu que de dix en dix ans, les deux parties du vœu ne se tiennent plus.

M. Gody. — Nous visons surtout les Expositions importantes. Il n'y aura jamais dix pays qui se contrecarront pour faire une Exposition. Je dois même dire qu'en pratique les pays s'entendent déjà dès à présent au sujet de ce calendrier d'expositions.

M. Goldberger. — Messieurs, je crois que nous devons diviser la question en deux parties. Il s'agit pour nous, spécialement, des Expositions Mondiales, de ces grandes Expositions qui se suivent actuellement dans des intervalles trop rapprochés. Nous pouvons émettre un vœu. Mais dans ce cas, il ne sera pas réalisé et le sera d'autant moins qu'une grande quantité de pays dans lesquels le désir pourrait naître d'organiser des Expositions Mondiales, n'appartiennent pas à la Fédération. Je mentionnerai par exemple la Serbie, la Bulgarie, la Roumanie, les Etats-Unis, etc.

Nous ne pouvons qu'émettre un vœu et dire : Nous sommes persuadés que trop d'Expositions Mondiales nuisent à l'industrie. Ce vœu sera efficace si les Gouvernements de tous les pays s'y rallient. Je crois donc que M. Gody et moi sommes parfaitement d'accord, mais suis persuadé que notre formule est plus d'accord avec ce qu'il est possible de réaliser.

Dans les pays où les Comités existent, les Expositions Mondiales ne se suivront pas parce que ces Comités auront la force d'atteindre ce but, mais là où les Comités n'existent pas, cela n'est possible qu'avec l'intermédiaire des Gouvernements. Donc, par exemple, si en Serbie on veut faire une Exposition Mondiale, les Gouvernements français, belge, allemand, saisis de notre vœu, pourraient dire, en prenant texte du vœu, au Gouvernement serbe : Nous ne pouvons pas conseiller de faire une Exposition en 1913 parce que le vote de la Conférence Internationale tend à empêcher, autant que possible, dans l'intervalle de cinq ans, une grande quantité d'Expositions Mondiales. C'est pour cela que je me permets de vous proposer d'adhérer à la formule choisie, je crois qu'elle est plus efficace et en même temps moins concise.

M. Gody. — Un peu moins concise que la mienne.

M. le Président. — Si, très concise, parce que la partie du considérant ne fait pas partie du vœu.

M. Layus. — En principe, nous sommes tous d'accord sur le fait de limiter les Expositions. Il y a deux façons de résoudre la question : un vœu d'ordre général dans le sens de ce que vient de proposer M. Goldberger qui indiquerait aux Gouvernements que nous entendons voir limiter les Expositions sans fixer de périodicité, ou la formule proposée par M. Gody en indiquant une périodicité dans chaque pays et une périodicité entre tous les pays.

Dans ce cas, si vous acceptez cette façon de procéder, je me permets de vous rappeler le vœu inséré dans la petite note du Comité Français, paragraphe 3 ; c'est ce que nous acceptons très volontiers, la période de dix années imposée à chaque pays, mais la période de cinq années entre chaque grande Exposition nous paraît bien dangereuse...

Si M. Gody ne voulait pas mettre de chiffres, nous pourrions peut-être alors nous mettre d'accord sur l'idée de M. Goldberger en lui donnant une forme plus concise.

M. le Président. — Les considérants seront éliminés.

M. Goldberger demande si l'on ne pourrait pas insérer au procès-verbal ce vœu avec ces mots : « En considération de... »

M. le Président. — Ils seront insérés au procès-verbal.

M. Layus. — Si M. Gody voulait bien ne pas indiquer de chiffres, nous tomberions d'accord.

M. Goldberger accepte la proposition de M. Layus.

M. le Président. — M. Layus propose de ne pas maintenir de chiffres, l'intervalle sera à stipuler pour le pays lui-même.

Sommes-nous d'accord ? Nous supprimons par conséquent le délai de cinq ans et nous disons que la Conférence émet le vœu.

M. Jourdain. — Ne notifiez pas dans le vœu l'exception dont nous parlions tout à l'heure : Exposition de Tokio, en voie d'organisation, mais reportée à une date plus éloignée.

M. le Président. — Ne pensez-vous pas que cette exception sort des faits eux-mêmes et que lorsque les Gouvernements interviendront pour tâcher de donner une sanction pratique à nos vœux, il ne pourra être question d'entraver des Expositions déjà annoncées ?

M. Gody demande qu'on prenne acte de la chose au procès-verbal.

M. le Président. — Ce sera fait.

M. Silvestri. — Je trouve qu'en supprimant ce qui avait été proposé par M. Gody, c'est-à-dire l'exception pour les pays qui ont déjà annoncé des Expositions, nous mettons les Gouvernements à même de ne pouvoir suivre les vœux que nous formulons. Pour les Expositions déjà annoncées, on s'occupe déjà de réunir les exposants comme à Rome, Turin, etc. ; par conséquent, je crois qu'il faudrait bien trouver le moyen de sauvegarder les intérêts de ces

Expositions et de ne pas enlever de force au vœu que nous sommes en train d'émettre.

M. le Président. — Je pense que nous pourrions très bien reprendre dans le texte de M. Gody la formule qui satisfera M. Silvestri et d'autres membres : « Etant entendu que le vœu ne visera pas les Expositions Internationales déjà annoncées. »

M. Gody. — Je vous remercie, cette solution me met très à l'aise.

M. le Président. — Nous sommes d'accord sur le texte de ce vœu.

M. le comte van der Burch signale que le Comité Hongrois a déposé le rapport suivant :

« Permettez-moi, Messieurs, de parler ouvertement des circonstances et situations intenables que l'on peut observer depuis quelque temps, en fait d'Expositions : situations auxquelles, selon l'avis du Comité Hongrois, il faut porter remède par des résolutions convenables.

» Vous savez tous, Messieurs, que ces conditions insupportables sont avant tout le résultat de ce que les Expositions sont l'objet d'entreprises privées ; avec cela je regarde même comme entreprise privée, si un Comité est appelé à couvrir le caractère privé d'une entreprise privée et de lui servir de manteau. Nous nous défendons avec toute l'énergie possible contre l'arrangement d'Expositions par l'entreprise privée, déclarant que non seulement les Expositions Mondiales, mais aussi les Expositions Internationales Universelles puissent faire l'objet d'entreprise privée, celles-ci devant être réservées exclusivement aux différents Etats ; et que même les Expositions Régionales, les Expositions Professionnelles et les Expositions Nationales ne puissent avoir lieu qu'avec le consentement, sous les auspices et avec l'appui des Gouvernements des pays respectifs. Nous n'ignorons pas que c'est, de notre part, prendre une position tout à fait radicale, mais à notre avis, la situation est devenue absolument intenable, vu que les diverses entreprises d'Expositions privées font de tels abus que seulement des décisions tranchantes pourraient y porter remède, en déclarant une fois pour toutes, que les Expositions de toute nature excluent l'entreprise privée, en défendant strictement de faire arranger de telles Expositions par des entreprises privées.

» Nous n'ignorons pas que le succès de certaines Expositions Mondiales et Internationales a été, pour une grande partie, dû à l'initiative de certains entrepreneurs de génie, de techniciens éclairés, etc., et nous sommes loin de vouloir restreindre la liberté d'action et la coactivité de tels gens éclairés, puisque pour l'avenir aussi, l'initiative et la coopération de tels gens capables pourront très bien être fructifiées, si l'arrangement de telles Expositions est réservé aux divers Gouvernements, vu que ceux-ci seront toujours à même de faire profiter de l'initiative et des lumières de certaines entreprises privées. Ce que nous voulons et ce à quoi nous aspirons, c'est seulement que les Expositions publiques ne puissent plus faire l'objet d'entreprises privées

organisées par des associations ou des particuliers, et des spéculations de lucre.

» Notre conviction et notre point de départ est que les Expositions publiques sont, au point de vue des intérêts économiques communs et du progrès général, un facteur de première importance, et qu'elles sont non seulement capables, mais même destinées à faire avancer grandement les intérêts de la production économique, lesquels intérêts paraissent sous les formes les plus variées et enjambent tellement sur la vie économique qu'il est absolument à désirer que, sur ces questions d'une telle importance, les Etats parviennent à un procédé uniforme, ayant devant les yeux la protection et le développement de la concurrence économique loyale de l'industrie, contre les abus et les Exploitations qui sont presque inséparables des entreprises privées, vu que, par la nature des choses, même toute entreprise privée doit avant tout viser à être lucrative, tandis que les intérêts économiques des exposants figurent bien souvent en dernière ligne.

» Le Comité Hongrois a donc la ferme conviction que les Expositions Mondiales et les Expositions Internationales Universelles ne peuvent et ne doivent être organisées que par les Gouvernements respectifs, ce qui naturellement n'exclut pas que l'organisation et l'arrangement de telles Expositions puissent être confiés à des organes et des Comités désignés par les Gouvernements dans lesquels Comités, pourront aisément trouver place tous les agents de la vie publique du dit pays, mais l'initiative et la direction appartiennent au Gouvernement du pays respectif, de l'appui matériel duquel les Expositions ne sauront se passer.

» Les autres Expositions, que je veux appeler secondaires, ne sauront être arrangées que, si le Comité Central de l'Etat respectif les juge d'utilité publique, et si elles offrent, toute garantie morale et matérielle de ce que leur arrangement sera de la sorte qu'elles répondront en tout aux exigences et aux usages des Expositions, et que les intérêts des exposants ne seront pas lésés.

» Nous sommes d'avis qu'une résolution en ce sens serait partout regardée comme une action libératrice, attendue depuis longtemps, établissant enfin un certain ordre dans ces choses. Dans l'état actuel, il est devenu inévitable de couper le mal à sa racine et, pour trancher dans le vif, il faut employer des couteaux bien tranchants. Le Comité Hongrois est donc d'avis que la Fédération prendra de telles résolutions qui rendront impossibles les inconvénients signalés, et de notre avis cela ne pourrait se faire que si nous rendons impossible qu'à l'avenir les Expositions publiques puissent faire l'objet d'entreprises privées. Aussi avons-nous la ferme conviction que, du moment qu'une résolution sera prise dans ce sens, les inconvénients bien connus, seront rendus impossibles à jamais, et que d'autre côté, nous avons trouvé la base pour l'entente internationale de réformes efficaces, puisque une fois adopté, le principe que les Expositions pourront avoir seulement un caractère officiel, il sera beaucoup plus facile de faire des dispositions

analogues et de préparer des réformes utiles, dans les autres questions aussi qui se rattachent aux Expositions publiques ».

M. le Président. — Le rapport du Comité Hongrois sera inséré dans le procès-verbal. Les vœux formulés se présentent ainsi :

Que les Gouvernements et les Comités fassent valoir leur influence afin que les Expositions n'aient lieu que dans la mesure et dans la limite des besoins constatés par les intéressés eux-mêmes. En conséquence, que par une entente internationale entre les Comités et avec le concours des Etats il soit convenu en principe :

1o *Que les Expositions internationales universelles ne se suivent que dan certains intervalles;*

2o *Que tout spécialement dans le même pays les Expositions internationales universelles ne se suivent que dans un intervalle de 10 ans au moins, étant entendu que la réalisation de ce vœu n'atteindra pas les Expositions universelles et internationales actuellement annoncées (approuvé à l'unanimité).*

M. le Président. — Nous abordons la question numéro 4 :

« Dans quelles mesures y a-t-il lieu de réglementer la vente dans les palais et halles des Expositions ? ».

M. Gody a traité cette question dans ses rapports. Elle fait l'objet aussi d'une étude spéciale du Comité Allemand et les vœux, à mon avis, semblent s'accorder très bien.

M. Goldberger. — Absolument.

M. le Président lit le vœu :

La Conférence exprime le vœu que les organisateurs d'Expositions universelles et internationales, tout en favorisant par tous les moyens possibles, la vente des objets exposés, sauvegardent aussi la bonne réputation de ces Expositions et, partant, les intérêts des exposants sérieux en ne laissant par les Expositions proprement dites dégénérer en bazars.

M. Gody. — Dans cet ordre d'idées, il devrait être décidé de ne pas autoriser la vente sur livraison immédiate des objets exposés dans les palais et halles. Il serait fait exception à cette règle pour les échantillons délivrés gratuitement et pour les petits objets fabriqués sous les yeux du public dans la galerie du travail.

D'autre part, en ce qui concerne spécialement les boissons et les comestibles, les exposants admis dans les parcs des Expositions seraient autorisés à donner des proportions plus considérables à la vente de leurs produits, même à l'état préparé, dans des pavillons élevés à leurs frais et réservés exclusivement au débit.

A l'occasion de ces Expositions, il est recommandé, pour en faire partie d'une manière intégrante, l'institution d'une tombola officielle et d'un bureau commercial à l'instar de celui qui a fonctionné avec tant de succès à l'Exposition de Liége en 1905.

M. le Président. — Très bien, mais c'est là un renseignement plutôt qu'un vœu.

M. Gody. — Oui, mais il est important.

M. Goldberger. — Il n'y a rien à ajouter, mais il y a peut-être à rayer le mot « tombola ».

M. Gody. — Officielle, c'est-à-dire sous le contrôle de l'Etat comme en Belgique.

M. Goldberger. — Je soumets un autre vœu :

Celui de solliciter les administrations des Expositions de se contenter d'une commission modérée sur les ventes.

M. le Président. — J'accepte la proposition.

M. Sandoz. — M. le président, ne serait-ce pas une question d'organisation intérieure dans chaque Exposition ? Les droits de vente sont exceptionnels ; ils n'existent pas dans la plupart des Expositions.

M. le Président. — Il y en a partout.

M. Sandoz. — Pardon, nous devons séparer la question de la vente exceptionnelle par les exposants sérieux de ce que j'appellerai la vente des camelots.

M. le Président. — Je crois que nous allons mêler deux choses différentes. Qu'on limite la vente de tous les objets de bimbeloterie.

M. Layus. — Je me rallie absolument au texte de M. Gody, en lui demandant la permission d'ajouter un petit correctif au sujet de la vente dans la galerie du travail où se commettent tous les abus. Si nous demandons l'autorisation à titre exceptionnel de vendre dans la galerie dite du travail, je vous demanderai qu'il soit dit que cette vente peut être tolérée exceptionnellement dans la galerie dite du travail, mais qu'elle doit être strictement limitée aux objets fabriqués sur place sous les yeux du public, à l'exclusion des pacotilles qui viennent d'autres pays... Dans la Section française, nous avons malheureusement maintes fois constaté qu'on vend beaucoup d'objets venant d'Orient.

M. Silvestri. — Je ne veux pas faire une proposition, mais seulement indiquer un moyen qui a été suivi à Munich à l'Exposition qui vient de se fermer. La vente y était tout à fait défendue dans les galeries, mais on avait bâti au milieu de l'Exposition un bazar où l'on vendait les objets exposés dans les Sections. Cet endroit était exclusivement réservé pour la vente.

M. le Président. — Il me semble que nous pourrions coordonner toutes ces idées.

Nous dirons : « Que les Expositions Universelles et Internationales favo-

risent dans la plus large mesure la vente des produits exposés. Qu'à cette fin, elles organisent des bureaux de renseignements commerciaux ; qu'elles ne prélèvent sur les ventes qu'une commission modérée ; qu'afin de conserver à l'Exposition son caractère, elles n'autorisent que la vente consacrée aux petits objets fabriqués sur place à l'exclusion des objets similaires apportés du dehors, tels que cartes-postales et souvenirs, et que la livraison immédiate des objets exposés soit réduite au minimum et placée autant que possible en dehors des palais et halles. »

Je pense qu'il n'y a pas lieu de se préoccuper de la tombola ni de tout autre moyen financier. Il suffit que l'idée ait été signalée.

M. Jourdain. — Que fera-t-on pour les photographies dans les galeries des beaux-arts ? Etendez-vous cet ostracisme à la vente des photographies d'art dans les galeries des beaux-arts ? Au point de vue des artistes, je demande la permission de protester, c'est extrêmement important.

M. le Président. — Je n'ai visé que les cartes-postales et les souvenirs. Ce mot ne pourrait embrasser les photographies dont vous faites mention. Je ne vois aucun inconvénient à ce qu'on vende les photographies d'art, elles constituent souvent une annexe au catalogue.

Voulons-nous supprimer alors toutes mentions quelconques ?

Assentiment.

Un Membre. — Et la vente des bijoux commémoratifs ?

M. le Président. — Pour être vendus dans les palais et halles ?

Le Membre. — Oui.

M. le Président. — Ils sont généralement horriblement laids et arrêtent le public au détriment des choses utiles à voir. Nous ne proscrivons pas ; nous demandons une restriction.

M. Sandoz. — Il existe cependant un fait, c'est qu'il y a malheureusement dans tous les pays des exposants qui trouvent moyen de revendre, avec bénéfice, leur place à des camelots. Le fait s'est passé notamment à l'Exposition Franco-Britannique de Londres dans les Sections anglaise et française, et comme le cas n'était pas prévu, la législation anglaise ne nous a permis de chasser ces gens ni de la Section anglaise ni de la Section française.

M. Gody. — Question de réglementation. Le point important, c'est que la vente se fasse dans des stands bien séparés.

M. le Président. — Nous ne proscrivons pas, nous voulons empêcher la confusion ; il ne faut pas non plus que les camelots encombrent les halles et les palais. Ils nuisent à l'effet général des Expositions sérieuses. — Approuvé.

M. le Président passe à la question numéro 5 :

« Y a-t-il lieu de réglementer officiellement l'organisation des Congrès et Conférences tenus à l'occasion d'une Exposition ? »

M. le Président. — Je considère que cette question a déjà reçu une solution pratique dans plusieurs Expositions. Elle est très utilement signalée ici et elle n'implique pas précisément un vœu, mais constitue plutôt une indication à donner aux divers Comités.

M. Gody émet le vœu qu'en dehors des Congrès institués par les Gouvernements, les autres Congrès et Conférences organisés dans des conditions déterminées à l'occasion des Expositions Universelles soient patronnés par l'Etat et puissent recevoir certains avantages spéciaux qu'il est d'usage de leur accorder, tels que subsides, franchise postale, etc. A l'occasion de ces Expositions, la Conférence pourrait recommander l'organisation des Conférences promenades dans les galeries avec le concours de spécialistes ; ce sont deux idées différentes, mais qui se rattachent l'une à l'autre : Congrès d'une part, Conférences d'autre part. Ce n'est pas un vœu bien précis, c'est une indication qui peut être très utile, elle a du reste des antécédents (Paris, Liége, Milan). Sommes-nous tous d'accord sur ce point ? — Adhésion.

Nous passons à la question 6 et dernière de la Première Section :

« Convient-il de rechercher des moyens propres à réaliser l'unité décorative dans les Expositions ? »

C'est encore une idée chère à M. Gody.

M. Gody. — Je n'ai pas émis de vœu et je demande d'entrer dans des considérations aussi précises que possible. (Il lit le texte de son rapport).

Cette idée, qui n'est pas nouvelle, paraît d'une application assez difficile dans les Expositions Mondiales. Je cite l'Exposition de Paris en 1900. Vous savez qu'il y avait des palais qui étaient affectés à certains groupes (machines, art décoratif, agriculture). Dans ces palais se trouvaient représentés plusieurs pays, en premier lieu la Section française, et puis, groupés autour d'elle, les autres pays qui participaient à cette Exposition. Il y avait dans ce palais une décoration générale faite par la Section française et chaque pays avait le droit de faire une décoration particulière dans son stand.

L'idéal de M. Fierens-Gevaert, promoteur de cette idée, est d'amener de l'harmonie, de l'unité entre ces décorations particulières et la décoration générale.

C'est une question d'exécution. Il incombe en quelque sorte à l'architecte en chef ou à l'organisateur de demander l'avis ou plutôt d'imposer sa volonté pour que la décoration particulière se marie avec la décoration générale.

M. Jourdain. — Je demande à scinder la question en deux, c'est-à-dire que la décoration extérieure soit faite au contraire avec une très grande liberté ; car c'est ce qui fait le succès des grandes Expositions Universelles, qui permettent à tous les talents, à toutes les nationalités de se manifester. Si nous mettons toutes ces choses-là sous le coup d'une espèce de professorat, je crois que nous aurons une décoration intérieure uniforme dans chaque classe,

mais peu intéressante. On ne peut pas imposer un style déterminé ; des questions d'intérêt et de stimulants s'y opposent, non seulement entre nations, mais encore entre classes. Il faut laisser toute initiative aux architectes et aux artistes tout en restant dans la plus grande unité possible.

M. le Président. — Ne pourrions-nous pas régler cette question en émettant le vœu que, *sans détruire la variété tant des décorations extérieures que des décorations propres à chaque section, la décoration générale des édifices à l'intérieur vise à former un ensemble harmonieux.*

Ce n'est pas trop précis et cela va bien. — Adhésion.

M. le Président. — Nous avons encore à terminer quelques points relatifs à la Section V, jurys et récompenses. Notre intention commune n'est pas d'entrer dans une discussion approfondie de ces graves questions de la constitution des jurys, des opérations des jurys, etc., non plus que la question de la limitation de la nature des récompenses, mais il me semble qu'il serait bon que nous prenions au moins position.

M. Digneffe. — Je propose de nous mettre d'accord sur une formule générale que nous renverrons à la Conférence de Berlin, pour montrer que nous attachons beaucoup d'importance à la question des jurys et des récompenses.

M. Goldberger. — Oui, c'est très bien.

M. le Président. — Ne pourrions-nous pas marquer d'une façon générale notre sentiment : il est certes désirable de restreindre l'attribution de grands prix on a dit que le grand prix représentait un intérêt commercial de premier ordre ; mais j'estime que dans les grandes Expositions Internationales, c'est un intérêt primordial de ne pas répandre à profusion cette distinction.

Nous proposons de formuler le vœu suivant : « D'une façon générale, la Conférence estime qu'il y a lieu d'établir une entente tendant à fixer la nature et le nombre des récompenses ».

M. Gody. — Il y a la question d'organisation d'abord.

M. Goldberger. — Que la nature des récompenses soit fixée d'une façon uniforme.

M. le Président. — Soit. Si vous le voulez, on peut se mettre d'accord sur la hiérarchie des récompenses.

M. Goldberger. — Dans la proposition qui nous a été faite, je crois qu'on veut une sixième récompense supérieure.

M. Lebermuth. — Oui, une médaille spéciale dont le nombre serait très restreint.

M. le Président. — N'envisageons pas actuellement la question de la médaille spéciale.

M. Silvestri. — Je crois que nous sommes tous d'accord sur la nécessité de relever un peu la valeur des récompenses. On en fait un usage excessif ; par exemple, le chiffre des récompenses décernées à l'Exposition de Milan était celui-ci : il y avait 14,000 exposants ; on a décerné 12,000 récompenses, 8,000 diplômes de collaborateurs, c'est-à-dire 20,000 récompenses, sur 14,000 exposants, c'est excessif. Je crois que si l'on arrive à se mettre d'accord, il serait bon d'ajouter encore une récompense, mais tout en restreignant le nombre de ces récompenses à distribuer. C'est une question très complexe. Pour ma part, je crois qu'il conviendrait de renvoyer la question, mais je tiendrais cependant beaucoup à ce qu'on ajoute quelques mots pour indiquer la nécessité de rendre uniforme les usages en matière de récompenses. Il faudrait que tous les jurys aient le même criterium pour assigner des récompenses. Il faudrait trouver une formule, et M. Gody saura le faire bien mieux que moi, pour indiquer aussi la nécessité d'étudier ces usages et de les rendre uniformes en tous pays.

M. Gody. — J'ai fait un rapport sur cette question et j'ai surtout insisté pour que l'on maintienne le diplôme d'honneur que nous avons inventé en Belgique. Je vais vous citer une statistique pour Liége : 15,318 exposants :

Hors concours..................	966 (membres du jury)
Grand prix	1,662
Diplôme d'honneur	1,414
Médailles d'or	2,941
Médailles d'argent	3,032
Médailles de bronze	1,818
Mentions honorables	716
Soit en tout	12,549 récompenses.

Si ces diplômes d'honneur n'avaient pas été prévus, les 1,414 diplômes se seraient reportés sur les grands prix, tout au moins la moitié : c'est donc une nécessité en quelque sorte d'établir une récompense intermédiaire entre les grands prix et les médailles d'or.

D'autre part, il serait très dangereux de supprimer ces diplômes d'honneur parce que ceux qui les ont obtenus ne pourraient plus les faire valoir aux Expositions où ils n'existeraient plus, et je vous assure qu'en maintenant ces récompenses spéciales, nous donnons satisfaction à toute une série d'exposants.

Le moyen de diminuer le nombre de grands prix, c'est de suivre la formule que nous avons taché de faire appliquer : malheureusement nous n'y sommes pas parvenus. Mais il y a des moyens plus rigoureux que cela. Nous avons dit que les diplômes de grand prix sont destinés à récompenser soit le mérite des inventions ou travaux, soit des perfectionnements qui ont apporté une amélioration considérable dans la qualité des produits ou dans les procédés de fabrication, soit encore les Expositions collectives dont l'ensemble démontre un mérite ou un progrès exceptionnel. Il est certain,

que si les différents jurys de classes et de groupes et surtout le jury supérieur qui a quelque peu le tort de relever des récompenses, car il n'est en vérité qu'une Cour de cassation, il est évident que si on appliquait rigoureusement la formule précitée, on diminuerait de beaucoup le nombre de grands prix qui sont absolument dépréciés. J'insiste pour qu'on maintienne le diplôme d'honneur qui donnera satisfaction à certains exposants et qui empêchera de briguer le grand prix qui ne devrait être réservé qu'à un nombre très restreint d'exposants et à des collectivités qui le méritent.

M. le Président. — Un seul point sur lequel nous sommes encore hésitants : l'admission dans la liste des récompenses du diplôme d'honneur, spécialité des Expositions belges.

M. Soleau. — Je rappelle mon rapport distribué, contenant les observations du Comité Français concernant le travail de M. Morisseaux, et, concluant à reporter la discussion approfondie de la question afférente aux récompenses industrielles après la promulgation de la loi qui est incessamment attendue en France ; toutefois, je viens d'entendre prononcer les mots « Exposition collective ». Etant donné votre très juste préoccupation de ne vouloir pas abuser des grands prix, il y a là, j'estime, un point sur lequel des abus considérables se sont déjà produits. Les Expositions collectives ont leur but et leur raison d'être, la multiplicité des Expositions rend l'Exposition collective indispensable pour éviter des frais, mais ce n'est là qu'une question de frais ou d'économie de frais. Et lorsque vous donnez un grand prix à une Exposition collective, avec l'autorisation pour chacun des participants de se servir de cette mention « grand prix obtenu en collectivité », il en résulte un abus considérable, nous ne voyons plus que des grands prix. Il faudrait carrément supprimer les grands prix accordés aux collectivités ou tout au moins ne pas admettre l'utilisation commerciale de ces récompenses.

Il faudrait pouvoir dire à l'exposant : Vous avez le droit d'exposer en collectivité pour éviter des frais, mais si, en dehors de la collectivité, vous voulez utiliser commercialement une récompense, il faudra un concours individuel. Il peut y avoir un objet très intéressant exposé en collectivité. Cet objet peut mériter un grand prix, mais il faudra un examen spécial, réglementé par le jury. Alors vous aurez le droit d'exposer en collectivité, d'y obtenir un grand prix individuel dont vous pourrez vous servir sur vos réclames.

M. le Président. — Vous touchez certainement du doigt un des recoins les plus riches en abus de toutes espèces. Nous ne pouvons pas entrer dans l'examen des cas particuliers. Nous nous en tenons pour le moment à des idées générales. M. Gody insiste-t-il beaucoup pour son diplôme d'honneur ?

M. Gody. — Il y a d'autres raisons, mais ne désirant pas entrer dans trop de détails, je vous dirai simplement que nos exposants en Belgique sont habitués à cette échelle de récompenses et qu'ils se trouveront désemparés si l'on supprime le diplôme d'honneur.

M. LE PRÉSIDENT. — Je le sais bien.

M. GODY. — Etant donné la force des choses, vous allez être beaucoup plus rigoureux pour l'attribution des grands prix; du grand prix à la médaille d'or, il y a trop de marge. Si, par exemple, il y a des exposants qui ont obtenu un diplôme d'honneur et qui n'obtiennent plus à la prochaine Exposition qu'une médaille d'or, c'est une déchéance. Je vous assure que si nous prenons cette décision à la prochaine Exposition de Bruxelles 1910, il y aura de sensibles défections.

M. LE PRÉSIDENT. — Cette manière de conclure m'étonne un peu. On se plaint du nombre des récompenses et non seulement on ne veut pas restreindre, mais on propose un type nouveau : la grande médaille d'honneur.

M. SANDOZ. — Laissez subsister le diplôme d'honneur. Je suis absolument pour le diplôme d'honneur comme il existe en Belgique; en France un certain nombre d'industriels qui avaient la médaille d'or ont été mis d'emblée au grand prix ; ayant eu des grands prix, maintenant ils ne veulent plus subir une déchéance.

M. LE PRÉSIDENT. — On veut le diplôme d'honneur. On l'aura. Voici donc la suite du vœu :

La Conférence émet le vœu qu'il soit établi une règlementation uniforme pour l'organisation des jurys.

Qu'aux Expositions internationales universelles la nature des récompenses soit fixée d'une manière uniforme comme suit :

1º *Grand prix;*
2º *Diplôme d'honneur;*
3º *Médaille d'or;*
4º *Médaille d'argent;*
5º *Médaille de bronze;*
6º *Mention honorable*

et d'admettre en outre des diplômes de collaborateurs d'un seul type.

Enfin, que les Comités recherchent un mode permettant de restreindre le chiffre des récompenses. — Adhésion.

M. GODY demande qu'on maintienne le diplôme de coopérateur afin de pouvoir récompenser spécialement les artisans. Il est d'ailleurs indispensable d'établir une distinction entre les diplômes pour les collaborateurs et ceux pour les coopérateurs.

M. LE PRÉSIDENT. — Puisque personne ne proteste, M. Gody, vous aurez raison sur toute la ligne.

M. LEBERMUTH. — Je préfère le premier membre de phrase du vœu, j'appuie surtout sur ce vœu que nous avons émis de voir restreindre le nombre des récompenses supérieures et je préfèrerais commencer la rédaction en disant que : « La Conférence émet le vœu de voir une réglementation rigou-

reuse admise pour restreindre dans la mesure du possible l'attribution des récompenses supérieures ».

M. le Président. — Je crois que vous avez raison, c'est la première idée à exprimer.

Subsidiairement, nous pourrons rechercher le moyen de restreindre. Nous mettons donc en tête le vœu de M. Lebermuth : D'abord, limiter ; en second lieu, réglementer ; en troisième lieu, déterminer la nature uniforme des récompenses.

M. Gody. — Je demande que l'on ajoute une médaille en bronze à tous les diplômes, sauf pour la mention honorable.

M. le Président. — Non, cela me paraît ressortir de l'organisation propre à chaque Exposition. — Assentiment.

Nous allons aborder dans le même esprit général la question de l'organisation des jurys.

M. Digneffe. — La matière à traiter est évidemment très vaste et, comme le dit M. le président, je crois qu'il importe d'abréger la discussion d'aujourd'hui. Je pense que tout le monde sera d'accord pour dire que la façon dont on a distribué jusqu'à présent les récompenses dans les Expositions a été abusive, en ce sens qu'on en a distribué trop. On a suivi certaines règles qui ont formé jurisprudence et dont l'application a abouti à ce résultat que lorsqu'un exposant a reçu une récompense d'ordre inférieur à une Exposition, quelle que soit du reste la valeur intrinsèque de son stand, à une Exposition suivante, on le fait avancer d'un degré dans l'échelle des récompenses. Ainsi tout le monde est à peu près certain d'arriver au grade supérieur. Ce n'est assurément pas là l'esprit qui devrait présider à l'attribution de ces récompenses. Mais arriver à corriger ces errements est une chose extrêmement difficile. Je pense d'ailleurs que cette pratique résulte pour une grosse part de la façon dont les jurys sont composés. Les jurys sont composés par les Gouvernements et il nous est difficile d'adresser à cet égard des injonctions quant à la façon dont les Gouvernements devraient recruter les jurés. Je crois cependant que dans cette réunion d'hommes d'Expositions, nous avons autorité pour dire ce qu'il y aurait à faire à cet égard. On pourrait émettre le vœu que les Gouvernements s'inspirent des idées suivantes pour recruter les jurés. Tout d'abord, qu'il les nomme en règle générale parmi les exposants, premier gage de compétence. Qu'il soit entendu également qu'on nomme des gens d'une compétence professionnelle suffisante et dont la personnalité fasse suffisamment autorité pour que les récompenses soient appréciées par le public comme elles doivent l'être.

Si vous voulez arriver à ce que les décisions du jury aient de l'autorité auprès du public, les récompenses doivent être données par un jury nommé dans les conditions que je viens d'indiquer. Je pense pouvoir résumer ces idées en rédigeant le vœu comme ceci :

« En ce qui concerne la formation du jury, la Conférence émet le vœu que les Gouvernements s'inspirent de la préoccupation de recruter, en règle générale, les membres de celui-ci parmi les exposants ou parmi les directeurs ou les administrateurs des sociétés exposantes. »

Je dis en règle générale, voici pourquoi. Il est évident qu'en certaines matières il n'y a pas d'exposants proprement dits, c'est notamment le cas pour les Sections d'économie sociale, d'enseignements, etc. Il faut donc établir une règle de principe et prévoir que des exceptions puissent y être apportées.

Une question beaucoup plus délicate est celle de dire quelles seraient les règles dont le jury devrait s'inspirer pour arriver à rendre des décisions qui fassent autorité. Je veux parler de cette question sous l'impression de ce que j'ai vu personnellement se produire en Belgique, notamment à Liége en 1905, et que je considère comme un abus. Les exposants viennent à une Exposition en Belgique avec l'idée qu'à une première Exposition à laquelle ils participent ils auront une récompense d'ordre supérieur, et qu'à chaque Exposition à laquelle ils participeront ensuite ils monteront d'un grade dans l'échelle des récompenses.

De conversations que j'ai eues avec différents membres des Comités étrangers, j'ai d'ailleurs conservé le sentiment que l'abus contre lequel je proteste, pour ce qui concerne mon pays, s'est aussi produit dans d'autres pays. Je crois donc que la Conférence sera très disposée à défendre les idées dont je me fais le champion en ce moment et qui peuvent être résumées comme suit : La règle devrait être que le jury doit décider l'octroi des récompenses d'après la valeur objective de l'exposition de chaque intéressé, et tenir compte dans une certaine mesure de l'importance de la maison qui expose, mais doit surtout se prononcer sur ce que l'exposant montre au public et apprécier en ordre principal la valeur intrinsèque des produits exposés.

J'ai très souvent entendu, dans des séances de jurys, des observations de ce genre : « C'est si bien présenté, avec tant d'art, avec tant d'élégance, « il faut donner une récompense. » On récompense ainsi un exposant pour la façon plus ou moins élégante dont il a présenté ses produits sans s'attacher suffisamment à la valeur intrinsèque du produit. Si, se laissant influencer par l'aspect extérieur, il n'apprécie pas la valeur même de l'objet, nous estimons que le jury fait fausse route.

Enfin, Messieurs, je voudrais dire un mot de la nature des récompenses à décerner. Appelé à rédiger un rapport sur cette question, je me suis permis de traiter le point qui vient d'être discuté tantôt. Voici comment je conclus : « Je crois que le jury, en règle générale, ne devrait distribuer des grands » prix qu'avec une parcimonie telle qu'on rende à ces grands prix, absolu- » ment dépréciés, la valeur qu'ils devraient avoir, et c'est dans ces condi- » tions, Messieurs, que j'ai commis ce que l'on appellera un paradoxe : pour » rendre de la valeur aux récompenses d'Expositions, je propose d'en créer

» une nouvelle. Toutes les firmes importantes ont des grands prix et si vous » voulez établir entr'elles, qui sont des assidues d'Expositions, une émula- » tion, faute de laquelle elles ne tâchent pas de faire mieux, j'estime qu'il » est nécessaire de créer une récompense nouvelle ».

M. Gody. — Cela dépendra de la façon dont le jury agira.

M. Digneffe. — Si nous sommes d'accord pour protester contre la pratique précédemment suivie, nous obtiendrons peut-être des jurys à venir que les récompenses supérieures ne soient distribuées qu'avec parcimonie.

Je crois que si une réunion comme celle-ci émettait à cet égard un vœu formel et motivé, celui-ci serait de nature à influencer les jurys futurs. C'est un jury belge qui va être appelé à décerner les récompenses dans la première Exposition Internationale qui aura lieu. Si des hommes autorisés comme ceux qui composent cette Conférence expriment un vœu dans le sens que je préconise, je crois que celui-ci aura une certaine influence sur les décisions du jury qui fonctionnera en 1910.

D'autre part, pour arriver à appliquer toutes les idées dont je viens de parler, je pense que le jury devrait, dans son mode de fonctionnement, suivre certaines règles, que j'appellerai, règles de procédure. Je pense que si l'on adoptait ces règles de procédure, les décisions des jurys seraient beaucoup moins arbitraires qu'elles ne le sont. On rit souvent de la procédure, mais la procédure est la garantie de l'application régulière et exacte de la loi.

Formuler un texte quant à cette procédure est excessivement délicat. Je l'ai essayé cependant. Peut-être cela a-t-il été de ma part un excès de confiance dans mes efforts. Quoi qu'il en soit, j'ai soumis une idée qui consiste à dire ceci : Les membres du jury devraient exprimer leurs appréciations en cotant les divers mérites de chaque exposant suivant une échelle uniforme. L'addition des points ainsi donnés à chaque exposant aboutirait à la collation du prix auquel le total ainsi obtenu donnerait lieu. Je pense qu'en procédant de cette façon on pourrait arriver à un bon résultat parce que chaque membre du jury se sentirait beaucoup plus responsable qu'aujourd'hui des décisions auxquelles il aurait collaboré.

Je pense enfin qu'il faudrait que toutes les décisions fassent l'objet d'un scrutin. J'ai assisté, Messieurs, à beaucoup de délibérations des jurys à l'Exposition de Liége. Le sentiment que j'ai conservé de ces débats est celui-ci : on se disait entre jurés : « Passez-moi la récompense pour un tel, je vous passerai le prix pour cet autre ; mettons-nous d'accord en les récompensant tous ».

Un Membre. — Cela se fait en Belgique, mais pas en France.

M. Digneffe. — J'ai dit tantôt que si je parlais en toute liberté de ces pratiques mauvaises, c'est parce que cela s'était passé dans mon pays.

Cependant, d'après les conversations que j'ai eues avec des hommes

d'Expositions d'autres pays, je constate que malheureusement le même cas se présente partout.

Nous devons être d'accord pour réagir contre cette manière de faire. Si nous disons positivement qu'il faut que des scrutins secrets aient lieu pour l'attribution de récompenses, nous aurons obtenu un résultat appréciable.

J'aurais voulu résumer le plus succinctement possible les idées que je viens de vous développer et je sais à l'avance que M. le président va me dire que je viens avec un mémoire. Il est cependant fort difficile de résumer très succinctement en une matière aussi complexe et je vous demande la permission de vous lire certains extraits de mon rapport sur lesquels la discussion devrait être ouverte.

M. Digneffe lit son mémoire.

M. le Président. — Je n'ai aucun grief personnel contre les mémoires ; mais je dis qu'au point de vue des vœux, il faut absolument resserrer et condenser et je pense que dans le moment présent il est impossible d'entrer dans tous les détails que nous présente M. Digneffe. Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais beaucoup de ces difficultés me paraissent insolubles. Il se rencontre beaucoup de pratiques qu'on peut considérer comme des erreurs ; mais qu'y faire : il faut bien les subir parce qu'elles sont le résultat d'habitudes prises depuis longtemps ; elles constituent un ordre établi. Je me suis toujours étonné par exemple de cette règle qui a définitivement prévalu et qui veut que celui qui a obtenu une récompense ne peut obtenir dans la suite qu'une récompense supérieure. Qui entreprendra de revenir sur cette règle ?

M. Gody. — Je suis de l'avis de M. le président. Il faudrait tâcher de trouver une formule générale. J'ai une observation à faire en ce qui concerne le premier vœu de M. Digneffe : « Choisir les jurés parmi les exposants ». Cette formule est peu recommandable car les exposants ne désirent pas être jugés uniquement par leurs concurrents.

Il y a une formule qui parle notamment des anciens exposants retirés des affaires, personnes parmi lesquelles il faut choisir les jurés. Il faut, pour être juré, être absolument indépendant, et en règle générale ne pas exposer soi-même parce que le truc consiste à se faire nommer juré tout en exposant, pour ne pas subir une récompense inférieure. En thèse générale, vous en voulez un peu aux fonctionnaires ; mais en vérité les fonctionnaires sont généralement choisis comme jurés précisément pour leur indépendance et surtout pour leur compétence.

Voici cette formule en ce qui concernait l'Exposition Universelle de Liége en 1905 :

» Les membres belges du jury sont nommés par arrêté royal sur la proposition du Comité Central Permanent de la Section Belge.

» Ils sont choisis dans les grands corps de l'Etat, les académies, les grandes administrations et, pour le plus grand nombre, parmi les exposants

ayant obtenu de hautes récompenses aux Expositions Universelles précédentes, organisées tant en Belgique qu'à l'étranger ou y ayant rempli les fonctions de juré ».

M. Digneffe. — Ne pourriez-vous pas remplacer le mot « exposant » par « spécialiste » ?

M. Morisseaux. — Je suis disposé à appuyer l'observation que vient de faire M. Gody à propos du choix des membres du jury. Il serait excessif de vouloir les prendre toujours parmi les exposants. Il n'y a pas que les producteurs qui soient compétents, il y a aussi les consommateurs et les techniciens. Il n'est pas nécessaire de fabriquer des locomotives pour savoir si elles sont bien construites. Les ingénieurs du chemin de fer s'en servent et ne les fabriquent pas. Peut-on dire qu'ils ne sont pas compétents pour les apprécier ? La règle que conseille M. Digneffe me paraît trop dure et trop rigoureuse, et pas adéquate au but qu'il s'agit d'atteindre. Je propose de dire que les jurés doivent être, autant que possible, choisis parmi les spécialistes, que ce soient des producteurs, ou des consommateurs de choix, ou des techniciens.

Les professeurs d'universités, par exemple, sont aussi des hommes très compétents. Disons donc « spécialiste », je crois que c'est la solution.

M. le Président. — Ne pourrions-nous pas dire quant à ce premier vœu « que dans la formation du jury le Gouvernement s'inspire de la préoccupation de recruter les membres tant parmi les exposants que parmi les spécialistes, tels que fonctionnaires, professeurs, industriels retraités, etc. »

M. Goldberger propose le droit de présentation des membres du jury par les Comités Permanents d'Expositions.

M. Gody. — Ne pourrait-on pas donner un droit de présentation dans les pays où il existe des Comités d'Expositions ?

M. Layus. — Les propositions de M. Digneffe contiennent tout un monde ; nous ne les avons pas suffisamment étudiées. M. Gody et certains de nos collègues sont aux deux pôles. Il y aurait lieu d'élucider toutes ces questions, la question du choix des membres du jury, soit parmi les exposants, soit parmi diverses personnes ; la question du vote secret, etc. Ce sont des choses extrêmement graves et je ne crois pas qu'on puisse arriver à une solution en quelques minutes et qu'on puisse prendre une décision aussi rapidement et si importante pour l'avenir.

Je vous demanderais de ne pas aller aussi loin dans la voie des vœux. Nous pourrions les étudier pour la Conférence de Berlin.

M. le Président. — Je suis tout à fait de votre avis.

M. Gody. — Il y a cependant urgence pour la prochaine Exposition de Bruxelles, j'en parle à mon point de vue personnel. Il s'agirait de trouver une

règlementation uniforme pour tous les pays aux fins qu'il n'y ait pas une réglementation différente d'un pays à l'autre.

Notez que les jurys sont composés de personnes appartenant au pays et de personnes étrangères qui ont l'habitude de suivre une réglementation. Le vœu serait donc que celle-ci soit uniforme, que le système adopté à toutes les Expositions soit le même.

M. Hetzel. — Je demande cependant avec insistance l'adoption de la proposition de M. Layus parce que je dois déclarer que les questions qui ont été proposées par M. Digneffe, toutes du plus haut intérêt, ne peuvent pas être discutées en une seule séance. Il nous est impossible à nous Français, de prendre des déterminations fermes et de tels engagebents au nom de nos collègues. Nous pouvons être amenés à présenter des observations, des modifications importantes sur ce qui a été dit. Je demande donc à la Conférence de prendre en considération la proposition de M. Layus de prendre acte des vœux de M. Digneffe sur lesquels nous sommes d'accord en principe.

M. Lebermuth. — Je suis en communion d'idées avec M. Digneffe. Nous savons ce que sont les opérations du jury. Des confrères étrangers viennent dans un pays, tâchent de bacler le travail le plus promptement possible, alors que le travail des récompenses est long et laborieux. Il faudrait arriver à des conclusions pratiques. Je me rallie à la proposition de M. Layus, il faut que cette réglementation soit absolument rigoureuse, qu'elle soit la même pour tous les pays et quand elle sera adoptée que les jurés doivent s'y conformer. C'est la seule sauvegarde pour l'avenir.

M. Astier, membre de la Chambre des Députés de France, arrive en retard et s'excuse.

Je me rallie, dit-il, absolument à la proposition de mon compatriote et ami M. Layus ; cependant, comme les observations qui ont été présentées par nos collègues, belges surtout, seront au procès-verbal et pourront servir de base pour les travaux futurs, je ne voudrais pas laisser s'accréditer certaines opinions tendant à considérer comme un fait acquis les complaisances des membres du jury. Je dois dire, qu'en ce qui concerne la France, il y a un contrôle moral qui s'exerce et qui fait que chaque membre du jury tient à ne pas mériter la censure ou la critique de ses collègues et dans la plupart des jurys on a pour ainsi dire délibéré sous le regard du public. Ceci dit, je ne veux pas insister autrement. Puisque M. Digneffe reconnaît qu'à l'Exposition de Liége il y a eu des abus, il aurait dû les réprimer puisqu'il était commissaire général de l'Exposition de Liége.

M. Gody. — En ma qualité de Commissaire général adjoint du Gouvernement et de Commissaire pour le Jury et les Récompenses, je me vois obligé de protester aussi contre les critiques de M. Digneffe, Président du Comité Exécutif, et qui, en cette qualité, était également membre du Jury Supérieur des Récompenses.

M. Astier. — Pour ce qui concerne l'autre objection faite relativement au scrutin secret, je déclare que je n'en suis pas partisan. Il est bon que chaque membre du jury vienne hautement affirmer son opinion. Dans les Parlements, on vote au scrutin secret, c'est entendu, mais jamais on n'est aussi sûr de ce vote que lorsqu'il s'agit de scrutin secret. Ce serait une formule qui aurait l'air d'être vexante pour les jurés, ce serait simplement les lâches qui en profiteraient.

Quant au recrutement des membres du jury, la question est très complexe, cela dépend de la nature des Expositions, et aussi peut-être de la qualité des savants, des fonctionnaires que l'Etat qui organise une Exposition peut mettre en ligne. Il est indiscutable que si vous vous trouvez en France en présence des membres de l'Institut, ils vous offrent par leur situation des garanties considérables. Chaque fois qu'il y a eu une Exposition, je me suis attaché à faire nommer comme membres des jurys, des membres de l'Institut ou tout au moins des membres de l'Académie de Médecine, ce qui constitue une garantie d'autorité. Dans les grands pays, on peut trouver les rouages correspondants, ils possèdent des savants dont la compétence est reconnue, dont l'autorité morale égale l'autorité scientifique. On ne peut pas fixer de règle assez précise pour que nous puissions dire au Gouvernement : vous allez les prendre dans telle ou telle catégorie. Je crois que par l'usage on pourra corriger, mais on ne pourra adopter dès aujourd'hui une formule, à moins qu'elle ne soit excessivement vague. Nous ne pouvons émettre qu'un vœu très général, disant en quelques mots ce que nous désirons, puis laisser aux membres du Congrès le soin d'étudier la question, de voir quel a été le sentiment de nos collègues et à la prochaine Conférence on pourrait apporter une formule précise.

M. le Président. — Je pense qu'on pourrait s'accorder sur la formule suivante : « Que dans le recrutement des jurys, le Gouvernement s'attache à rechercher des spécialistes distingués non seulement par leur honorabilité, mais encore par leur autorité et leur compétence. » — Très bien.

Deuxième idée. — « Que les membres du jury s'inspirent de plus en plus du but que les Expositions ont en vue et de la responsabilité qui s'attache à leurs fonctions ». — Très bien.

M. Sandoz. — M. Gody pourrait-il nous dire si les règlements concernant l'organisation des jurys sont actuellement arrêtés pour Bruxelles. Ma demande est un peu à côté de la question, mais elle est très importante au point de vue de l'avenir.

M. Gody. — Je voudrais faire une observation sur la proposition qui vient d'être faite par M. le président. Vous visez le fonctionnement du jury, le choix des jurés, mais vous ne parlez pas de la réglementation qui est la base de tout ; il faut cependant émettre un vœu au sujet de la réglementation.

M. le Président. — Je croyais répondre au désir de l'assemblée qui est de ne rien arrêter de définitif à cet égard.

M. Gody. — Pourquoi ne pas dire ceci :

La Conférence émet le vœu de voir réaliser ou de voir étudier une règlementation uniforme et que jusqu'à nouvel ordre on applique le système français amendé par le système belge. Le système français, comprend les trois juridictions : Jury de classe, jury de groupe, jury supérieur.

M. le Président. — Donc nous ajouterons :

Et pour le surplus émet le vœu que les Comités permanents d'Expositions mettent à l'étude un plan uniforme d'organisation et de règlementation des jurys.

M. Gody. — Très bien.

M. Morisseaux. — Je souhaiterais que pour l'organisation du jury supérieur, on en revînt à l'organisation qui a prévalu à Paris en 1900. Je trouve qu'il est regrettable de composer le jury supérieur d'éléments entièrement nouveaux et qui n'ont rien connu des opérations des jurys de classes et de groupes.

La solution qui avait été adoptée à Paris et qui consistait à prendre les présidents des jurys de groupes pour en faire des membres du jury supérieur, valait infiniment mieux que la solution adoptée à Liége.

Il y a intérêt à ce qu'une jurisprudence de première instance soit maintenue dans quelque mesure. Elle l'est toujours en appel, parce que les jurés d'appel ont la même origine que les jurés de classe. Mais les décisions prises risquent d'être détruites et déséquilibrées au jury supérieur par les sentences d'hommes qui n'ont pas toujours la même compétence que les jurés de groupes et de classes et qui ne sont pas guidés par les mêmes principes directeurs. Que l'on introduise des éléments nouveaux et pondérateurs dans le jury supérieur, soit ! mais il faut y réserver une place importante à l'élément qui a prévalu déjà dans le degré de première instance et dans le degré d'appel, si l'on veut conserver l'unité nécessaire aux décisions du jury.

M. Gody. — Je ne suis pas de cet avis.

M. le Président.— Toutes ces questions sont réservées pour la prochaine Conférence. Je prie M. Halot de donner lecture de son rapport.

M. Halot lit son rapport sur les travaux du deuxième groupe ; il est conçu en ces termes :

Messieurs,

« La réunion plénière a fort justement proposé que la Troisième et la Quatrième Section, s'occupant de questions juridiques connexes, fussent réunies en un seul groupe. En conséquence, Messieurs, tous ceux d'entre nous qui, au sein de notre Conférence, désiraient se spécialiser dans l'étude,

soit de la propriété industrielle et commerciale, soit de la propriété artistique et littéraire, ont travaillé ensemble hier et avant-hier.

» Nous avons consacré la première journée à la question de la protection de la propriété artistique et littéraire pendant les Expositions.

» Permettez-moi de rendre hommage, tout d'abord, à notre éminent président, M. Claude Couhin, qui a dirigé nos travaux avec autant d'esprit de conciliation que de haute compétence.

» Grâce à lui, nous avons pu arriver, dans les deux matières, à deux résolutions votées à l'unanimité par les représentants de tous les pays qui se trouvaient réunis dans nos Sections.

» La discussion de la protection de la propriété industrielle a eu pour base l'excellent rapport de M. Capitaine, et les résolutions qu'il proposait, comme conclusions de son rapport; M. Capitaine, dont le travail a abouti à une longue résolution, vous exposera celle-ci dans un instant.

» La discussion de la propriété artistique et littéraire a été ouverte d'abord par la communication du rapport que j'avais eu l'honneur de présenter à la Quatrième Section, et auquel M. Maillard avait bien voulu donner la suite qu'il comportait en préparant, pour cette réunion, une série de propositions. La discussion du rapport de la Quatrième Section a été d'autant plus utile que les circonstances avaient considérablement changé depuis le moment où il fut écrit, puisque nous avons assisté, depuis lors, à la Conférence Internationale de Berlin qui vient d'aboutir, et à la création faite avant-hier de la Fédération des Comités Permanents d'Expositions. Il nous a donc été assez facile de nous mettre tous d'accord, puisque notre but est la protection la plus large et la plus facile possible des producteurs de l'intelligence, quels que soient leur but et leur destination.

» Grâce aux lumières que nous ont apportées, d'une part, M. Osterrieth, d'autre part, la délégation française toute entière, composée de MM. Couhin, Maillard, Soleau, Mutel et Frantz Jourdain, ainsi que MM. de Borchgrave et Flagey, nous avons donc abouti, pour la Quatrième Section, aux vœux suivants qui marquent le but que nous poursuivons et que, grâce à vos efforts à tous, Messieurs, nous sommes certains d'atteindre.

» **1° La Conférence, maintenant le vœu adopté l'an dernier à Paris, désignera une Commission spéciale pour élaborer des dispositions destinées à figurer dans la future convention d'union pour les Expositions et qui devront, en dehors même des conventions d'union de Berne et de Paris, tant au point de vue de la propriété littéraire et artistique, qu'au point de vue de la propriété industrielle, assurer la protection des créations figurant aux Expositions. Elles seront rédigées de telle sorte que toutes les œuvres des arts graphiques et plastiques soient protégées sans formalités, quels que soient leur mérite et leur destination.**

» 2° La Conférence émet le vœu qu'avant de décider la participation à une Exposition, les Comités Permanents examinent avec soin la législation intérieure du pays où se tiendra l'Exposition et s'assurent que les créations exposées auront une protection effective, tant au point de vue de la propriété littéraire et artistique, qu'au point de vue de la propriété industrielle. Une Commission Internationale Permanente pourrait être désignée, qui serait consultée à l'occasion de chaque Exposition ; elle se mettrait en rapport avec des juristes du pays de l'Exposition et signalerait, s'il y avait lieu, les garanties à demander au Gouvernement.

» Il résulte des propositions de la Quatrième Section qu'elle demande la création de deux Commissions :

» 1° Une Commission spéciale purement temporaire, chargée d'élaborer des dispositions destinées à figurer dans la convention d'Union des Expositions, qui paraît devoir être le résultat de la Conférence Diplomatique que le Gouvernement impérial allemand envisage la possibilité de réunir à Berlin prochainement.

» Nous vous proposons, Messieurs, de nommer tout de suite les membres de cette Commission provisoire dont le travail a une certaine urgence. »

M. le Président. — Très bien.

M. Halot. — Comme second point nous demandons :

« Une Commission permanente destinée à éclairer les difficultés sur la nature et les mérites de chaque Exposition nouvelle qui pourrait se présenter. La nomination de cette Commission permanente n'a pas le même caractère que celle de la première et sans doute, pourriez-vous remettre aux soins du Bureau de votre Fédération sa nomination ».

Les membres de la Troisième et de la Quatrième Section réunis en groupe ont examiné la question de la première Commission et nous avons pensé à certains noms qui pourraient être soumis à vos suffrages.

M. Capitaine. — Vous vous rappelez probablement qu'à notre Section, à notre double Section, deux questions principales étaient soumises relatives à la protection de la propriété industrielle aux Expositions. D'abord celle de savoir si on pouvait utilement proposer une modification de la convention d'Union de 1883. Il s'agissait en second lieu d'émettre un vœu en ce qui concerne l'Exposition de Bruxelles. Sur le premier point, Messieurs, vous le savez, il existe deux systèmes très divergents et nous avons encore rencontré au sein de la Section les deux opinions défendues avec une grande habileté. Il nous a été très difficile d'obtenir une solution transactionnelle. Vous verrez, Messieurs, par les vœux qui ont été émis qu'il y a cependant l'espoir d'arriver à une transaction. Ces vœux aboutissent à ceci : tout dabord on proposerait, pour ce qui concerne la convention d'union, une modification de principe et on s'en remettrait à la convention spéciale à

laquelle il a été fait allusion tantôt. Celle-ci déterminerait quelles sont les mesures d'application du principe général que la convention d'union voterait. On arriverait ainsi, Messieurs, à ménager les susceptibilités très naturelles de ceux qui ne veulent pas qu'un principe contraire à ce qu'ils considèrent comme essentiel soit inséré dans la convention d'union elle-même. Je vais donner connaissance de ce qui concerne ce premier point.

M. Capitaine donne lecture des résolutions prises par le deuxième groupe comme suite à son rapport :

« Il est à désirer que l'article 11 de la convention d'Union de 1883 pour la protection de la propriété industrielle soit, à la prochaine Conférence de revision, rédigé en ces termes :

A) **Il est accordé dans tous les Etats de l'Union, pour les produits régulièrement admis et qui figureront à une Exposition Internationale officielle ou officiellement reconnue sur le territoire de l'Union aux exposants ou à leurs ayants-cause, un droit de priorité sur leurs inventions brevetables, modèles d'utilité, dessins ou modèles industriels, marques de fabrique ou de commerce.**

Il appartiendra à l'Etat où une Exposition sera organisée, de déterminer si elle jouit du caractère officiel.

Le droit de priorité durera au moins six mois à dater de l'ouverture de l'Exposition.

L'effet de ce droit de priorité est le même que celui établi par l'article 4 de la présente convention et se produit dès que les objets régulièrement admis ont été introduits à l'Exposition et sont susceptibles d'être vus.

Ce droit de priorité reconnu à l'exposant, sera appliqué dans tous les pays de l'Union. Les conditions dans lesquelles pourra être faite la preuve que les objets ont régulièrement figuré aux Expositions seront déterminées par la législation du pays où la protection sera invoquée ou par des conventions particulières.

B) **La Conférence, espérant qu'une convention d'Union spéciale aux Expositions interviendra entre le plus grand nombre d'Etats possible, émet le vœu :**

1° **Que cette convention établisse un mode officiel de constatation d'indemnité des objets figurant aux Expositions officielles ou officiellement reconnues ;**

2° **Qu'il soit inséré dans cette convention une disposition, analogue à celle de l'article 11 de la convention de Paris.**

C) **Il est à désirer, en outre, que la convention de l'Union pour la protection de la propriété industrielle et la convention de l'Union spéciale pour les Expositions, contiennent une disposition par laquelle les Etats s'engagent à organiser un système de demande provisoire de brevet ou d'enregistrement pouvant être transformée, dans un délai déterminé, en une demande définitive dont les effets rétroagiront à la date de la demande provisoire.**

d) **Les conventions devront contenir une disposition édictant que l'exhibition pendant la durée de l'Exposition sera assimilée à l'exploitation.**

e) **Il n'y a pas lieu de poursuivre l'établissement d'un principe général qui confère aux locaux de l'Exposition la qualité de territoire étranger, mais le droit de saisie d'objets argués de contrefaçon et figurant aux Expositions, devra être restreint dans d'étroites limites et entouré de garanties.**

Seconde question qui concerne l'Exposition de Bruxelles.

La Conférence se rappelle peut-être qu'en Belgique nous vivons sous un régime particulier. Il n'y a pas de loi proprement dite qui régisse la protection temporaire des objets figurant à l'Exposition. Il a été rendu à l'occasion de chaque Exposition, des arrêtés royaux qui tantôt ont accordé le droit de priorité, tantôt une protection effective selon qu'il s'agissait d'Expositions étrangères ou Expositions nationales. Notre Section a pensé qu'il était bon de présenter un vœu à la Belgique, ou plus exactement à son Gouvernement, si l'on ne peut pas avoir une loi définitive avant l'Exposition de Bruxelles. Au Gouvernement, si celui-ci se décide encore à prendre des arrêtés royaux, de tenir compte des vœux que nous présentons aujourd'hui et ensuite d'accorder aux exposants la faveur du droit de priorité et en même temps certaines protections provisoires.

Voici le vœu :

La Conférence, constatant avec plaisir l'esprit libéral des mesures prises jusqu'ici par le Gouvernement belge, pour la protection aux Expositions, exprime le désir qu'à l'occasion de l'Exposition Universelle de Bruxelles, la Belgique ait égard aux vœux de la présente Conférence, ou en tous cas, concède aux exposants un droit de priorité ainsi que l'assimilation de l'exhibition à l'exploitation ».

M. Gody prie d'insérer universelle et internationale. — Adhésion.

M. le Président. — Nous n'avons bien entendu rien à ajouter à ces vœux et je félicite M. Couhin de l'activité que sa Section a déployée. Nous constituons donc, d'accord avec la Section, la Commission spéciale.

M. Halot. — Ce que nous demandons, c'est une Commission provisoire. La Commission purement provisoire, c'est celle dont nous vous parlons aujourd'hui (préparatoire) ; d'autre part, nous avons parlé d'une autre Commission permanente, question à examiner à loisir par votre Bureau.

M. le Président. — M. Couhin, voulez-vous nous dire quelle est la composition de cette Commission provisoire.

M. Couhin. — Je propose les noms qui ont été indiqués à cet effet dans le rapport. — Adhésion unanime.

M. Halot demande que la Commission puisse, le cas échéant, se compléter par l'adjonction de deux membres si c'est nécessaire.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous règlerez vous-mêmes la constitution de votre Bureau, la question de présidence et d'ordre intérieur.

M. GOLDBERGER. — Votre concours sera des plus utiles à la Conférence de 1910 et je vous remercie, Messieurs, pour votre collaboration très précieuse.

Je demande qu'on nomme les membres de la Commission Provisoire. Je propose comme président un Français et comme vice-président un Allemand parce que la Conférence prochaine aura lieu en Allemagne.

M. LE PRÉSIDENT. — Accepté.

M. Claude Couhin est nommé président, et M. Osterrieth vice-président. Assentiment.

M. LE PRÉSIDENT. — J'entends des objections contre l'idée de cooptation.

M. CLAUDE COUHIN. — C'était par déférence que je proposais de réserver un droit de cooptation d'accord avec le Bureau Permanent.

M. GOLDBERGER. — Nous avons des collaborateurs qui se mettent à notre disposition, qui nous rendent le grand service de nous aider dans cette grave question et ces Messieurs ont le désir de s'adjoindre encore, en cas de besoin, d'autres collègues ; pourquoi demander l'approbation du Bureau Permanent et du Conseil supérieur? Je ne comprends pas cela. Si ces Messieurs ont le désir de nous aider qu'ils s'adjoignent qui bon leur semblera, mais le Conseil supérieur n'a rien à faire avec cette Commission.

M. LE PRÉSIDENT. — Qu'en pensez-vous M. Couhin ?

M. CLAUDE COUHIN. — Je répète ce que j'ai dit tout à l'heure. Les observations de M. Goldberger, dont je le remercie, me semblent très justes. Comment pourrions-nous abuser de ce droit de cooptation. En effet, il s'agit d'une mission très courte puisqu'elle prendra fin avec la réunion de la Conférence prochaine à Berlin.

Nous n'avons qu'un désir et qu'une préoccupation, c'est de faire œuvre utile en vue du but que vous poursuivez et si nous songeons éventuellement à une cooptation et à une adjonction, c'est dans l'intérêt commun.

M. LE PRÉSIDENT. — Nous sommes d'accord, nous avons fini avec les travaux du deuxième groupe.

M. CLAUDE COUHIN. — Parfaitement, les vœux que nous avons formulés sont-ils adoptés par la Conférence ?

M. LE PRÉSIDENT. — Oui, à l'unanimité.

M. le comte VAN DER BURCH. — Pour répondre aux différentes questions qui m'ont été posées par les délégués étrangers, je vais me mettre à l'œuvre pour rédiger le rapport de la présente Conférence. Les épreuves de ce rapport seront envoyées à tous les Comités étrangers qui voudront bien les coordonner.

Je demande également s'il n'y aurait pas lieu de se mettre d'accord sur le format pour l'impression, non seulement du rapport de cette Conférence, mais encore de tous les rapports qui se feront à l'avenir. L'Institut International de Bibliographie a adopté un format unique. C'est une mesure très utile pour ceux qui désirent les conserver et les relier en volumes.

M. LE PRÉSIDENT. — Je propose d'adopter le format français employé pour le premier volume publié. — Assentiment.

M. GOLDBERGER. — Avez-vous l'intention d'envoyer à chacun l'épreuve de ce qu'il a dit ?

M. le comte VAN DER BURCH. — Oui, en priant chacun de corriger le texte qui l'intéresse directement.

M. LE PRÉSIDENT. — La fin de nos travaux est venue et je ne me pardonnerais pas d'y mettre le point terminal sans vous avoir dit quelques mots de clôture. Ces mots de clôture, très courts d'ailleurs, s'inspirent d'un triple sentiment, que je me défends d'autant moins d'exprimer maintenant que, j'en suis assuré, ce triple sentiment nous est commun : sentiment de regret, sentiment de reconnaissance et enfin sentiment d'espoir. Les Français disent, s'inspirant de la sagesse des nations : « Il n'est si bonne compagnie qui ne se quitte », et les Allemands ajoutent : « Scheiden thut weh », ce qui veut dire qu'il n'est point de séparation qui s'accomplisse sans causer quelque peine. Je ressens cette peine très vivement en ce moment ; la peine de ne plus vous entendre, la peine de ne plus vous voir et j'imagine que je ne pourrais mieux exprimer les sentiments que vous nous inspirez qu'en vous disant tout simplement ces regrets. Je n'ajouterai rien, Messieurs, aux remerciements, aux compliments que nous avons échangés hier, ils ont été chaleureux et complets. Il en revient de tout aussi cordiaux à nos collaborateurs, à ceux qui ont été à la peine, sans être suffisamment à l'honneur. Tout d'abord, nos rapporteurs belges auxquels on a très justement rendu hommage et que je veux remercier en associant à eux tous ceux qui, en Allemagne, en France, en Hongrie, en Italie, partout en un mot, ont enrichi notre documentation et contribué à nos travaux ; puis ceux qui ont eu la charge d'organiser la Conférence dans ses détails matériels, M. Van Ophem, notre secrétaire général adjoint ; M. Van der Meylen, notre trésorier, et le personnel de notre Comité Belge ; il nous faut remercier enfin l'Académie Royale de Belgique qui a eu l'amabilité de mettre à notre disposition les locaux où nous nous sommes réunis.

Par dessus le sentiment de regret et celui de la reconnaissance, je veux mettre en lumière le sentiment de l'espoir. L'espoir s'exprime d'un mot qui convient à la circonstance : « Au revoir ! » Au revoir, à la Conférence de Berlin. Au revoir, à demain, car il n'est pas besoin d'attendre jusqu'à 1910 pour nous retrouver dans l'action commune. Au revoir dans le travail bientôt repris, au revoir dans la Fédération qui assure désormais le progrès continu et gran-

dissant de nos idées et de nos vœux. Au revoir, Messieurs, de tout cœur, et à bientôt. (Acclamations).

M. Goldberger remercie M. le président Francotte de la grâce et de la bonne humeur qu'il a mises à diriger ces débats, et invite l'assemblée à se joindre à lui pour acclamer son président. (Très vifs applaudissements.)

M. le Président prononce la clôture de la Conférence.

Le président de la Fédération Internationale
des Comités Permanents d'Expositions
Emile DUPONT
Sénateur de l'Oise,
Président du Comité Français des Expositions
à l'Etranger.

Le Président de la Conférence Internationale
des Comités Permanents des Expositions
de Bruxelles (1908)
G. FRANCOTTE
Ancien Ministre de l'Industrie et du Travail,
Président du Comité Belge des Expositions
à l'Etranger.

Les Secrétaires Généraux de la Fédération Internationale
des Comités Permanents d'Expositions,

Comte Adrien VAN DER BURCH
Secrétaire Général
du Comité Belge des Expositions
à l'Etranger.

G.-Roger SANDOZ
Secrétaire Général
du Comité Français des Expositions
à l'Etranger.

Résumé des vœux

adoptés à la Conférence

Lorsque les Gouvernements n'organiseront pas eux-mêmes les Expositions Internationales et Universelles, ils en confieront l'organisation, soit à des sociétés créées à cet effet sous le contrôle de l'Etat, soit aux Comités Généraux Permanents qui fonctionnent actuellement dans les principaux pays.

1° Que les Gouvernements mettent immédiatement à l'étude ou activent la solution des questions concernant les récompenses décernées à l'occasion des Expositions et l'usage qui est fait de ces récompenses ;

2° Que les Gouvernements exercent un contrôle sur la distribution et l'usage de ces récompenses ;

3° Que les Gouvernements, en vue d'assurer ce contrôle, exigent, pour l'usage de ces récompenses, l'enregistrement global du palmarès, cet enregistrement n'étant accordé qu'aux Expositions offrant toutes les garanties désirables ;

4° Que la protection légale soit accordée aux récompenses ainsi enregistrées.

La Conférence émet le vœu qu'en principe, les Expositions internationales Universelles suivent une classification uniforme ; que tout projet de classification nouvelle soit communiqué à la Fédération par les soins du Comité général du pays où se tiendrait l'Exposition ; que la Fédération examine s'il y a lieu de lui donner son appui.

» 1° La Conférence, maintenant le vœu adopté l'an dernier à Paris, désignera une Commission spéciale pour élaborer des dispositions destinées à figurer dans la future convention d'union pour les Expositions et qui devront, en dehors même des conventions d'union de Berne et de Paris, tant au point de vue de la propriété littéraire et artistique, qu'au point de vue de la propriété industrielle, assurer la protection des créations figurant aux Expositions. Elles seront rédigées de telle sorte que toutes les œuvres des arts graphiques et plastiques soient protégées sans formalités, quels que soient leur mérite et leur destination.

» 2° La Conférence émet le vœu qu'avant de décider la participation à une Exposition, les Comités Permanents examinent avec soin la législation intérieure du pays où se tiendra l'Exposition et s'assurent que les créations exposées auront une protection effective, tant au point de vue de la propriété littéraire et artistique, qu'au point de vue de la propriété industrielle. Une Commission Internationale Permanente pourrait être désignée, qui serait consultée à l'occasion de chaque Exposition ; elle se mettrait en rapport avec des juristes du pays de l'Exposition et signalerait, s'il y avait lieu, les garanties à demander au Gouvernement.

A) Il est accordé dans tous les Etats de l'Union, pour les produits régulièrement admis et qui figureront à une Exposition Internationale officielle ou officiellement reconnue sur le territoire de l'Union aux exposants ou à leurs ayants-cause, un droit de priorité sur leurs inventions brevetables, modèles d'utilité, dessins ou modèles industriels, marques de fabrique ou de commerce.

Il appartiendra à l'Etat où une Exposition sera organisée, de déterminer si elle jouit du caractère officiel.

Le droit de priorité durera au moins six mois à dater de l'ouverture de l'Exposition.

L'effet de ce droit de priorité est le même que celui établi par l'article 4 de la présente convention et se produit dès que les objets régulièrement admis ont été introduits à l'Exposition et sont susceptibles d'être vus.

Ce droit de priorité reconnu à l'exposant, sera appliqué dans tous les pays de l'Union. Les conditions dans lesquelles pourra être faite la preuve que les objets ont régulièrement figuré aux Expositions seront déterminées par la législation du pays où la protection sera invoquée ou par des conventions particulières.

B) La Conférence, espérant qu'une convention d'Union spéciale aux Expositions interviendra entre le plus grand nombre d'Etats possible, émet le vœu:

1° Que cette convention établisse un mode officiel de constatation d'indemnité des objets figurant aux Expositions officielles ou officiellement reconnues ;

2° Qu'il soit inséré dans cette convention une disposition analogue à celle de l'article 11 de la convention de Paris.

C) Il est à désirer, en outre, que la convention de l'Union pour la protection de la propriété industrielle et la convention de l'Union spéciale pour les Expositions, contiennent une disposition par laquelle les Etats s'engagent à organiser un système de demande provisoire de brevet ou d'enregistrement pouvant être transformée, dans un délai déterminé, en une demande définitive dont les effets rétro agiront à la date de la demande provisoire.

D) Les conventions devront contenir une disposition édictant que l'exhibition pendant la durée de l'Exposition sera assimilée à l'exploitation.

E) Il n'y a pas lieu de poursuivre l'établissement d'un principe général qui confère aux locaux de l'Exposition la qualité de territoire étranger, mais le droit de saisie d'objets argués de contrefaçon et figurant aux Expositions, devra être restreint dans d'étroites limites et entouré de garanties.

La Conférence, constatant avec plaisir l'esprit libéral des mesures prises jusqu'ici par le Gouvernement belge, pour la protection aux Expositions, exprime le désir qu'à l'occasion de l'Exposition Universelle de Bruxelles, la Belgique ait égard aux vœux de la présente Conférence, ou en tous cas, concède aux exposants un droit de priorité ainsi que l'assimilation de l'exhibition à l'exploitation ».

RAPPORTS

présentés à la Conférence

A

PREMIÈRE SECTION

Rapport présenté par M. Gody, au nom du Comité belge des Expositions à l'Etranger

MODE D'ORGANISATION. --- CLASSIFICATION. --- CALENDRIER VENTE. --- CONGRES. --- CONFERENCES DECORATION DES SECTIONS

La 1re Section, en libellant les questions à soumettre à la Conférence Internationale fixée au 29 novembre 1908, a eu pour objectif les solutions adéquates qu'elles doivent provoquer, et c'est dans cet ordre d'idées que ce rapport succinct a été élaboré, sauf à le compléter et à l'amender lors de la Conférence préparatoire des Comités d'Expositions.

1re QUESTION. --- Y a-t-il lieu de laisser à l'Etat l'organisation des Expositions Internationales ou de la réserver à l'initiative privée avec intervention et patronage officiels ?

Pour éclairer la question, il me paraît utile d'énumérer les divers genres d'Expositions en usage, tout en tenant compte de l'évolution qu'elles ont subie en ces derniers temps et de celle qui s'opéra encore dans leur organisation.

Ce sont, par rang d'importance :

1° Les Expositions Universelles et Internationales faites dans les grandes capitales et que je dénommerai « Expositions Mondiales ».

Je cite les Expositions de Londres en 1851 et en 1862, de Paris en 1855 et en 1867, de Vienne en 1873, de Philadelphie en 1876, de Paris en 1878 et en 1889, de Chicago en 1893, encore de Paris en 1900, qui, décidément, détient le record du nombre et de l'éclat dans ce rendez-vous des nations ; enfin, l'Exposition Universelle et Internationale de Saint-Louis en 1904 ;

2° Les Expositions Universelles Internationales secondaires, organisées dans les capitales de moindre importance ou dans les grands centres industriels et commerciaux, telles que les Expositions de Sidney en 1879, de Melbourne en 1880, de la Nouvelle-Orléans en 1885, d'Amsterdam en 1883, d'Anvers en 1885 et 1894, de Buenos-Ayres et de Stockholm en 1886, de Barcelone et de Copenhague en 1888, de Glascow en 1888, de Bruxelles en 1897, de Liége en 1905 et de Milan en 1906 ;

3° Les Expositions Internationales spéciales ayant trait à l'enseignement, aux beaux-arts, aux arts libéraux et industriels, à l'agriculture et à l'horti-

culture, à la chasse et à la pêche, à l'industrie, surtout à la mécanique et à l'électricité, au commerce, aux colonies, à l'économie sociale, à l'hygiène, aux sports, etc. ;

4° Les Expositions Nationales ou Régionales qui se sont ouvertes dans de nombreux centres.

En ce qui concerne les Expositions Mondiales visées à l'article premier, celles de Paris ont été généralement organisées par l'Etat et aux frais de celui-ci, mais, si elles ont eu tout le succès qu'elles méritaient, les résultats financiers n'en ont guère été satisfaisants.

Aussi, je doute que l'expérience, sur une aussi grande échelle que celle, par exemple, de Paris en 1900, soit renouvelée par l'un ou l'autre Gouvernement.

Eu égard à l'évolution survenue en matière d'Expositions, je crois que le système à préconiser, pour les deux premières catégories, est d'appliquer la formule suivie, pour la première fois, à l'Exposition Universelle et Internationale d'Anvers en 1885 et qui a donné les meilleurs résultats pour cette Exposition, et pour celles d'Anvers 1894, de Bruxelles 1897 et de Liége 1905, qui toutes réussirent à équilibrer leurs recettes et leurs dépenses.

Ce système consiste simplement à laisser organiser toute Exposition importante par une société anonyme, sous le patronage et le contrôle du Gouvernement, ainsi qu'avec le concours efficace des autorités locales.

(A consulter les Conventions des Expositions Universelles et Internationales de Liége 1905 et de Bruxelles 1910.)

Par extension, et tout en appliquant le système précité, les Comités des Expositions à l'Etranger, qui existent dans plusieurs pays, pourraient intervenir dans l'organisation et la direction de ces Expositions, chacun pour la nation qui le concerne et avec le concours, pour les sections étrangères, des organismes similaires des autres pays.

Quant aux Expositions Spéciales Internationales, leur organisation et leur direction doivent dépendre de leur nature et de leur importance, mais il convient, en général, de leur faire accorder un patronage officiel et des subventions suffisantes.

* * *

2e QUESTION. --- Y a-t-il lieu d'admettre une classification-type pour toutes les Expositions Internationales et Universelles ?

Il n'est pas douteux qu'à tous les points de vue, il est hautement désirable d'adopter une classification-type, sauf à la modifier et à la compléter, à certains intervalles, en tenant compte des progrès incessants réalisés dans toutes les branches de l'activité humaine.

En effet, ainsi que l'honorable M. Picard, commissaire général de

l'Exposition Universelle de Paris en 1900, l'a dit fort judicieusement dans son rapport général, administratif et technique de 1902 :

« La classification exerce, on le sait, une influence capitale sur le succès » des Expositions Universelles. Rien n'exige plus de soin de la part des » organisateurs de ces grandes manifestations pacifiques.

» Il faut que les produits s'offrent aux visiteurs dans un ordre logique, » que le classement réponde à une conception simple, nette et précise, qu'il » porte en lui-même sa philosophie et sa justification, que l'idée mère s'en » dégage sans peine.

» La méthode adoptée doit tout à la fois, faciliter l'appréciation du mérite » relatif des exposants, fournir le maximum d'effet utile au point de vue de » l'instruction du public, ne pas engendrer des sujétions excessives pour les » travaux de construction et l'aménagement des galeries. »

Et M. Picard, à la suite d'autres oservations fort intéressantes, conclut ainsi qu'il suit :

« Aux considérations qui viennent d'être esquissées, rien ne serait plus » facile que d'en ajouter beaucoup d'autres. Elles suffisent à montrer combien » l'œuvre est ardue, combien la perfection est irréalisable.

» Toute solution qui ne soulève pas de trop vives critiques doit être » réputée satisfaisante. »

En examinant et en comparant tous les précédents de la France et de l'étranger, il me paraît qu'il y a lieu d'adopter dans son groupement général, d'ailleurs très logique, la classification de Paris 1900, sauf à y apporter les améliorations dictées par l'expérience et le progrès.

Cette classification, dont la genèse appartient à M. Le Play, commissaire général des Expositions Universelles de Paris en 1855 et en 1867, et qui, depuis lors, a subi de sensibles modifications, tant dans son ensemble que dans ses détails, a été généralement suivie et mise en pratique à toutes les Expositions Universelles et Internationales qui se sont succédées depuis 1900, tant en Europe que dans les pays d'outre-mer.

Pour tenir cette nomenclature fondamentale au niveau des progrès, tant intellectuels que matériels, il suffirait d'en confier la revision judicieuse à un Comité international composé de savants, d'ingénieurs, d'artistes, d'industriels, de commerçants, de sociologues et d'hygiénistes.

L'attention de ce Comité devrait être spécialement attirée sur les modifications à apporter à certains groupes dits techniques, aux groupes de l'économie sociale, de l'hygiène et de la bienfaisance, des sports et aussi de la colonisation pour lequel les produits provenant des colonies et les produits spéciaux destinés à l'exportation vers les colonies devraient faire l'objet d'une énumération plus actuelle et mieux détaillée.

3e QUESTION. --- En vue de limiter le nombre sans cesse grandissant des Expositions, y a-t-il lieu de préconiser une entente internationale pour la fixation des dates d'Expositions ?

Il est certain que la coïncidence, même à quelques années d'intervalle, d'Expositions Universelles et Internationales d'une certaine importance, donne lieu à de très sérieux inconvénients, dont le principal est de nuire au succès de ces Expositions auxquelles doivent adhérer les mêmes industriels qui exposeraient mieux s'ils ne devaient pas renouveler leurs efforts à des occasions aussi fréquentes.

Un accord devrait intervenir à ce sujet entre les Comités d'Expositions institués dans les grands pays et, si possible, être ratifié par les gouvernements en cause.

Comme base de cette entente, il devrait être proposé de n'organiser d'importantes Expositions Universelles et Internationales qu'avec un intervalle de cinq années au minimum et de dix années au moins dans un même pays.

* * *

4e QUESTION. --- Dans quelles mesures y a-t-il lieu de réglementer la vente dans les palais et halles des Expositions ?

S'il est du devoir des organisateurs d'une Exposition Universelle et Internationale de favoriser, par tous les moyens possibles, la vente des objets exposés, il leur incombe aussi, afin de sauvegarder les intérêts des exposants sérieux, de ne pas laisser l'Exposition proprement dite, dégénérer en bazar.

Il me paraît oiseux d'entrer, à ce sujet, dans de longues considérations, et je crois plus utile de recommander le système appliqué à nos Expositions et qui est basé sur le principe de ne pas autoriser la vente sur livraison immédiate dobjets exposés dans les halles.

Il est fait exception à cette règle pour les échantillons à délivrer gratuitement et pour les petits objets fabriqués dans les galeries du travail.

Un certain tempérament pourrait aussi être apporté à cette prohibition, notamment en faveur des industries relatives aux locomotions nouvelles.

D'autre part, en ce qui concerne spécialement les boissons et les comestibles, les exposants admis dans les parcs peuvent être autorisés à donner des proportions plus considérables à la vente de leurs produits, même à l'état préparé, dans des pavillons élevés à leurs frais et réservés exclusivement à leur industrie spéciale.

La mise en pratique de ce système, détaillé au règlement ci-joint de l'Exposition Universelle de Liége en 1905, a donné toute satisfaction tant aux organisateurs qu'aux exposants vendeurs.

Il n'est pas inutile de signaler, à ce sujet, l'appoint considérable qu'a apporté à nos Expositions l'institution d'une tombola officielle et qui a permis

d'effectuer de nombreux achats, tant aux exposants belges qu'aux adhérents étrangers.

A l'Exposition Universelle de Liége, pour une émission de sept séries d'un million de billets, à un franc le billet, il fut acquis quatre-vingt-quatre lots principaux, d'une valeur totale de 1,960,000 francs et 13,770 secondaires s'élevant ensemble à 1,190,000 francs, soit au total 3,150,000 francs.

A l'Exposition Universelle de Bruxelles en 1910, il sera émis dix séries d'un million de billets, à un franc le billet, et, en cas de succès, l'importance des achats pourrait atteindre la somme de 4,500,000 francs, dont la plus grande partie serait dévolue aux sections étrangères.

* * *

5e QUESTION. — Y a-t-il lieu de réglementer officiellement l'organisation des congrès et conférences tenus à l'occasion des Expositions Universelles et Internationales ?

L'institution des congrès et conférences, à l'occasion d'Expositions, a pris, en ces derniers temps, une importance considérable et qui est destinée à s'accroître encore au cours des futures manifestations internationales.

En effet, l'œuvre des congrès est éminemment favorable aux progrès de l'art, de la science, de l'industrie et du commerce ; manifestation publique de la pensée mise en regard de l'exhibition d'œuvres et de produits de toute nature fournis par de nombreux pays, elle ne peut qu'augmenter le caractère d'utilité des Expositions.

D'un autre côté, les congrès constituent l'un des moyens les plus efficaces d'établir une entente, une action commune, entre les artistes, les savants, les industriels, les commerçants, les sociologues des diverses nations, et, partant, d'amener même les Gouvernements de ces dernières à prendre des mesures collectives.

Il en est de même des conférences qui sont le meilleur mode de diffusion des idées artistiques, scientifiques, ainsi que d'ordre industriel, commercial, économique qui se manifestent à ces réunions internationales.

A ce sujet, il est intéressant de citer qu'à l'Exposition Universelle de Liége en 1905, il se tint 71 congrès et plus de 50 conférences y furent organisées.

Vu l'importance des congrès et conférences et leur utilité incontestable, il me paraît nécessaire d'en réglementer officiellement l'organisation générale, et je me permets de préconiser, à ce sujet, le système qui a été suivi, avec succès, aux Expositions Universelles qui ont eu lieu à Anvers, à Bruxelles et à Liége depuis l'année 1885.

En dehors des congrès institués directement par le Gouvernement, le système consiste, ainsi qu'il est indiqué au règlement ci-joint qui est appliqué à l'Exposition Universelle de Bruxelles, à accorder le patronnage du Gouver-

nement, avec d'autres avantages, aux congrès internationaux et nationaux dont l'organisation réunit les conditions requises.

Il en est de même pour les conférences qui doivent être régies par des règles spéciales.

A ce sujet, je recommande les conférences-promenades dans les galeries des Expositions et dont il n'est pas nécessaire de démontrer la grande utilité.

* * *

6e QUESTION. — Convient-il de rechercher des moyens propres à réaliser l'unité décorative des Expositions ?

Cette idée, qui n'est pas nouvelle, paraît d'une application assez difficile, surtout dans les Expositions Mondiales où des palais spéciaux ou des édifices secondaires sont affectés à la représentation d'un ou de quelques groupes internationaux et où, généralement, certains pays disposent de pavillons spéciaux dans lesquels sont installés tous leurs produits.

D'autre part, il y a lieu d'établir une distinction entre la décoration générale de ces édifices et la décoration particulière incombant aux divers pays qui y sont installés.

Il me paraît que l'unité décorative en question doit surtout viser la décoration générale tout en étant, autant que possible, observée pour la décoration particulière, de manière à s'harmoniser et à former un ensemble parfait.

C'est une œuvre d'entente à réaliser par l'architecte en chef de l'Exposition, d'accord avec ses collègues des pays étrangers et qui, à nos Expositions, fait l'objet de prescriptions générales définies au règlement spécial ci-joint, des servitudes.

* * *

J'ai cru devoir, dans ce rapport, attirer tout spécialement l'attention sur le mode d'organisation qui a été appliqué, avec un certain succès, aux Expositions Universelles et Internationales d'Anvers en 1885 et en 1894, de Bruxelles en 1897 et de Liége en 1905, et ce, dans le seul but de faire examiner ce système par la Conférence et de le généraliser, s'il y a lieu, surtout en ce qui concerne les Expositions Universelles et Internationales d'ordre secondaire.

Bruxelles, le 6 novembre 1908.

Le Rapporteur
J. GODY.

DESIDERATA PROPOSES PAR LA STANDIGE AUSSTELLUNGSKOMMISSION FUR DIE DEUTSCHE INDUSTRIE (COMITÉ PERMANENT DE L'INDUSTRIE ALLEMANDE POUR LES QUESTIONS D'EXPOSITIONS).

MODE D'ORGANISATION. — CLASSIFICATION. CALENDRIER. — VENTE. — CONGRÈS. — CONFÉRENCES. DÉCORATION DES SECTIONS.

1re QUESTION. — Y a-t-il lieu de laisser à l'Etat l'organisation des expositions internationales ou de la réserver à l'initiative privée, avec intervention et patronage officiels ?

La Conférence émet les vœux suivants :

a) Toute latitude devrait être laissée à l'initiative privée;

b) Il serait nécessaire de faire une distinction entre expositions internationales et expositions internationales universelles ;

c) Considérant que les expositions internationales universelles impliquent une responsabilité spéciale, aux points de vue de l'opportunité politique, des besoins de l'industrie et du commerce, et des garanties financières, l'organisation des expositions internationales universelles devrait être réservée en premier lieu à l'Etat;

d) Il ne devrait être regardé comme section officielle d'un pays à une exposition internationale universelle que la section organisée avec le concours de l'Etat ou du « Comité »;

e) L'Etat ne veuille prêter son intervention et son patronage à une exposition qu'après avoir entendu l'avis du « Comité ».

---

* Dans le texte suivant désignés brièvement comme : les « Comités » ou le « Comité ».

3me QUESTION. — En vue de limiter le nombre sans cesse grandissant des expositions, y a-t-il lieu de préconiser une entente internationale pour la fixation des dates d'expositions ?

A) Considérant

que le nombre sans cesse grandissant des expositions impose aux participants des dépenses extraordinaires, auxquelles les résultats obtenus ne répondent pas toujours,
et que, par suite, dans beaucoup de pays les intéressés sont las d'exposer,
La Conférence émet le vœu :

que les Gouvernements et les « Comités » fassent valoir leur influence afin que les expositions n'aient lieu que dans la mesure et dans la limite des besoins constatés par les intéressés mêmes.

B) Considérant

que le but des expositions internationales universelles est de présenter, dans un concours général, le développement de l'activité économique et sociale, les progrès réalisés et les résultats acquis, et qu'il n'est possible de les apprécier et d'en tirer des comparaisons utiles que dans des périodes de temps assez étendues et comprenant au moins un certain nombre d'années (soit des lustres ou des décades),
La Conférence exprime le désir :

que, par une entente internationale entre les « Comités » et avec le concours des Etats, il soit convenu en principe

1° que les expositions internationales universelles ne se suivent que dans certains intervalles,

2° que tout spécialement dans le même pays les expositions internationales universelles ne se suivent que dans un intervalle de dix ans au moins.

4me QUESTION. — Dans quelles mesures y a-t-il lieu de réglementer la vente dans les palais et halles des expositions ?
La Conférence est d'avis :

qu'il est nécessaire
de favoriser par tous les moyens la vente des produits des exposants, mais de sauvegarder, en même temps, l'intégralité et le caractère particulier de toute exposition.
Pour y arriver il serait utile :

a) d'organiser des bureaux de renseignements et de vente.

b) de solliciter les administrations des expositions à se contenter d'une commission modérée sur les ventes,

c) de ne pas permettre que les objets exposés dans les palais et les halles soient éloignés de leurs places durant l'exposition,

d) de limiter les soi-disants « stands » de vente (souvenirs, cartes postales etc.) à un minimum et de leur assigner leurs places autant que possible en dehors du palais et des halles.

Berlin, le 11 Septembre 1908.

Le Gérant,
(S.) Docteur HANNS HEIMAN

Le Président,
(S.) GOLDBERGER
Conseiller Intime Royal de Commerce.

Rapport présenté par le Comité Français des Expositions à l'Etranger

---

Observations concernant le Rapport présenté par M. J. Gody

1re QUESTION. — Y a-t-il lieu de laisser à l'Etat l'organisation des expositions internationales ou de la réserver à l'initiative privée avec intervention et patronage officiels ?

Ainsi que l'indique le rapporteur, les grandes expositions universelles et internationales exploitées au compte des gouvernements ont occasionné à ceux-ci des dépenses considérables qu'ils pourront s'éviter à l'avenir en chargeant de leur organisation, soit des sociétés créées à cet effet sous le contrôle de l'Etat, soit les Comités qui fonctionnent actuellement dans les principaux pays.

La gestion par les Comités Permanents d'Expositions est l'expression de la formule fondamentale du Comité Français des Expositions à l'Etranger « l'exposition aux exposants ».

Le rôle de l'Etat est d'encourager l'initiative de ces comités par l'octroi de son patronage officiel et de subventions.

2e QUESTION. — Y a-t-il lieu d'admettre une classification-type pour toutes les expositions internationales et universelles ?

Nous n'hésitons pas à répondre à cette question par l'affirmative. L'excellente classification de Le Play, modifiée par M. Picard, constitue une base logique et méthodique qu'il suffira de tenir au courant des découvertes de la science moderne.

Nous estimons avec M. Gody que ceux qui auront la charge de tenir à jour cette classification devront porter leur attention sur le groupe de l'économie sociale et surtout sur celui de la colonisation.

La classification de ce dernier groupe donne lieu à d'incessants conflits. Des exposants, dans le but d'échapper à leurs juges naturels, s'abstiennent de figurer dans la classe qui comprend leurs produits pour s'inscrire dans la classe des produits destinés à l'exportation vers les colonies.

Une telle attitude est la négation de l'esprit de la classification de Le Play, basée, non sur la destination des produits, mais sur leur origine et leur transformation.

Une mesure radicale pourra seule remédier à ces abus, c'est la suppression de la classe comprenant les produits destinés aux colonies.

Le groupement colonial ne comporterait désormais que les produits des colonies.

3me QUESTION. — En vue de limiter le nombre sans cesse grandissant des expositions, y a-t-il lieu de préconiser une entente internationale pour la fixation des dates d'expositions ?

Les producteurs de tous pays sont obsédés par des sollicitations à de trop nombreuses expositions, et nous nous associons à toute entente internationale destinée à prévenir la multiplicité des expositions.

Néanmoins nous ne partageons pas l'avis de M. Gody qui estime qu'un intervalle de cinq années doit s'écouler entre chaque exposition universelle et internationale. Un grand événement historique, un anniversaire ou une autre cause peut inciter une nation à choisir une date précise, et il ne faut pas qu'une règle trop stricte puisse empêcher cette manifestation.

Par contre, nous approuvons sans réserve l'idée émise par le rapporteur que les expositions universelles et internationales ne pourraient être organisées qu'avec un intervalle de dix ans au moins dans un même pays.

4me QUESTION. — Dans quelles mesures y a-t-il lieu de réglementer la vente dans les palais et halles des expositions ?

Nous sommes d'accord avec M. Gody pour réclamer énergiquement l'interdiction dans les galeries d'expositions de la vente à l'étalage ou de la vente avec livraison immédiate.

Nous estimons que si cette vente peut être tolérée exceptionnellement dans les galeries dites « du Travail », elle doit être strictement limitée aux objets fabriqués sur place, sous les yeux du public, à l'exclusion des produits similaires apportés du dehors.

La distribution gratuite d'échantillons peut être autorisée sans inconvénients.

La dégustation payante des produits alimentaires, solides ou liquides, dans les galeries d'expositions devra être l'objet d'une réglementation spéciale, basée sur le principe que les exposants ne pourront faire déguster que leurs propres produits, énoncés sur leur certificat d'admission, à l'exclusion de tous autres.

Tout autre mode de dégustation, notamment la dégustation dans les locaux ou kiosques spéciaux, sera soumis au régime des concessions.

La question des tombolas ne nous semble pas offrir un intérêt international. Néanmoins, nous estimons que les tombolas ne sont profitables aux exposants que lorsqu'elles ne comportent pas une option en espèces. Sinon, les gagnants s'empressent généralement de réclamer les espèces en laissant à l'exposant des lots choisis par la commission de la loterie.

5me QUESTION. — Y a-t-il lieu de réglementer officieusement l'organisation des congrès et conférences tenus à l'occasion des expositions universelles ?

Les congrès ont lieu à l'occasion des expositions, mais n'ont souvent aucun lien avec elles. La question des congrès ne peut donc être considérée que comme une extension du programme de la Conférence Internationale.

Nous estimons, en tout cas, qu'une réglementation obligatoire ne saurait être imposée aux organisateurs des congrès, car ces congrès, généralement internationaux, sont organisés par des associations dont les statuts s'accommoderaient mal avec une réglementation uniforme.

Au surplus, il est toujours loisible aux autorités qui dirigent une exposition d'offrir certains avantages aux congrès dont les promoteurs auraient accepté de se soumettre à certaines conditions d'organisation et de fonctionnement.

L'idée des conférences-promenades est digne en tous points d'être encouragée.

6me QUESTION. — Convient-il de rechercher des moyens propres à réaliser l'unité décorative des expositions ?

La tendance générale de chaque pays dans les grandes expositions est d'installer ses exposants dans un ou plusieurs pavillons nationaux.

Il y a un intérêt capital à ne pas exiger de ces pays une unité décorative qui amènerait de la monotonie et de la banalité dans les constructions qui composent l'exposition. En incitant au contraire chaque nation à employer dans ses constructions son style propre, on obtient une variété décorative et des effets pittoresques intéressants. N'en prenons pour preuve que l'harmonieux ensemble produit par les architectures si diverses des pavillons étrangers construits sur les berges de la Seine à l'Exposition de 1900.

Par contre, nous estimons que dans les installations particulières de chaque pays, l'harmonie décorative doit être observée, et qu'elle est une condition essentielle de la bonne présentation des produits.

Le Rapporteur,
LUCIEN LAYUS,
Président de la Commission d'Initiative et d'Enquête
du Comité Français des Expositions à l'Étranger.

26 novembre 1908.

DEUXIÈME SECTION

Rapport présenté par M. A. Lambin, au nom du Comité Belge des Expositions à l'Etranger

La 2e Section a la mission d'examiner les deux points suivants :

A) Quels sont les moyens à recommander pour transporter, tant à l'aller qu'au retour, les marchandises destinées aux Expositions, en vue d'assurer la sécurité et l'économie dans les transports ?

B) Quels sont les moyens à préconiser pour faciliter aux classes populaires la visite des Expositions ?

1re QUESTION

Etant donné que les Expositions contribuent largement au développement des relations commerciales entre les différents peuples, il y a lieu d'en faciliter l'accès, et parmi les moyens à employer dans ce but, on ne peut négliger l'important facteur « Transport ».

Actuellement, la plupart des chemins de fer européens ont pour principe d'accorder des réductions pour le transport des produits à exposer. Généralement, ces produits sont transportés à prix pleins à l'aller et gratuitement au retour, mais il arrive souvent que, faute de tarifs directs ou d'entente entre les transporteurs, ces envois doivent être expédiés en service intérieur de chaque pays et même de chaque chemin de fer, ce qui donne lieu à des réinscriptions multiples en cours de route.

Or, le fait de réinscrire les envois soit au point frontière, soit au point terminus des lignes ferrées, donne lieu à de nombreux inconvénients, parmi lesquels il faut citer, en première ligne, les retards subis par la marchandise.

Si l'on considère que les risques de pertes et d'avaries sont en raison du délai employé pour le transport, et des transbordements, manutentions, etc., nécessités par les réinscriptions, on doit reconnaître que l'inscription directe est absolument nécessaire ; mais, pour obtenir ce résultat, il faut des tarifs directs.

De tels tarifs existent déjà, entre certains chemins de fer, pour le transport des marchandises ordinaires ; mais lorsqu'il s'agit d'envois à prix réduits pour les Expositions, il arrive que les différents chemins de fer à emprunter ne font pas tous les mêmes réductions et, par suite, les tarifs directs deviennent inapplicables.

Il faudrait donc provoquer un accord entre tous les chemins de fer européens.

Déjà les chemins de fer de treize Etats (Allemagne, Autriche, Angleterre,

Belgique, Danemark, France, Hongrie, Italie, Hollande, Grand-Duché de Luxembourg, Roumanie, Suisse, Russie) sont régis par une même loi, qui porte le nom de « Convention internationale sur le transport des marchandises par chemin de fer ».

Il semble que ces treize Etats pourraient prendre l'initiative de réunir, en une conférence générale, tous les chemins de fer de l'Europe, aux fins d'examiner la possibilité d'établir des tarifs directs réduits, avec responsabilité limitée, mais uniforme sur tout le parcours.

Il est à remarquer que les tarifs directs seront également avantageux pour les transporteurs. En effet, ces tarifs, en supprimant les délais d'arrêt nécessaires aux points de transmission pour la réinscription, permettront une bien meilleure utilisation du matériel (wagons) et une grande économie de prestations de tous genres.

Cette conférence pourrait aussi être chargée d'examiner l'importante question de la publicité à faire par les Comités d'Expositions dans les gares et dépendances des chemins de fer.

En ce qui touche les exposants, il conviendrait de leur faire connaître, en temps utile, et d'une façon bien clairement détaillée, toutes les formalités qu'ils auraient à remplir pour obtenir le bénéfice des tarifs directs réduits et d'insister vivement sur ce point **que l'omission d'une seule des prescriptions exigées entraînerait le retrait de toute réduction.**

2e QUESTION

Les moyens à préconiser pour faciliter aux classes populaires la visite des Expositions, ne peuvent évidemment consister que dans les réductions à accorder sur tous frais quelconques occasionnés par cette visite.

On pourrait :

1° Accorder l'entrée gratuite, ou tout au moins fortement réduite, dans les diverses installations des Expositions.

2° Demander aux chemins de fer des réductions de prix de transport, soit par trains spéciaux complets, soit par groupes nombreux.

Il sera, toutefois, bien difficile d'obtenir une entente parfaite, à ce sujet, entre tous les transporteurs. J'estime qu'il faudra laisser à chaque Administration le soin d'examiner cette question et d'y donner la suite la plus conforme aux intérêts communs.

3° Emettre des billets de chemins de fer comprenant un certain nombre d'entrées à l'Exposition.

Le Rapporteur,
A. LAMBIN,
Inspecteur général au Ministère des Chemins de fer.

Rapport présenté par M. le chevalier Ivan de Spirlet, au nom du Comité Belge des Expositions à l'Etranger

---

3e QUESTION

FRANCHISE DE DROITS

Tous les produits destinés à une exposition, jouissent de la franchise de droits. Les formalités à remplir sont plus ou moins complexes, suivant l'importance des villes où se trouvent les expositions.

En général, les expositions sont considérées comme des entrepôts réels de douane, où l'Administration des Douanes organise un service complet pour l'accomplissement des formalités et la reconnaissance des marchandises.

Les marchandises qui arrivent par wagons complets sont, dans la plupart des cas, dirigées, sans aucun transbordement, dans l'intérieur de l'exposition qui est relié au réseau ferré par des voies de raccordement.

Pour les envois par charges incomplètes, c'est-à-dire n'utilisant pas l'entièreté d'un wagon, les formalités en douane sont faites à la gare terminus du chemin de fer, par le service ordinaire et les marchandises sont dirigées sur l'exposition par camionnage et sont plombées avant l'enlèvement et escortées ensuite jusqu'à destination, où le service des douanes de l'exposition les prend en charge.

A la sortie de l'exposition, les mêmes formalités se reproduisent. Les marchandises chargées par wagons complets sont reconnues par la douane, au moyen de passavants créés à l'arrivée.

Le seul moyen d'améliorer cette situation est d'obtenir que toutes les marchandises soient dirigées directement sur l'exposition, comme cela se fait actuellement mais sans donner lieu à des acquits déterminant la nature et la valeur des marchandises.

A la sortie de l'exposition, les marchandises, quelles qu'elles soient, pourvu qu'elles ne restent pas dans le pays, seraient dirigées sur les points frontières, de façon à éviter toute fraude en cours de route.

Il n'y aurait aucune difficulté pour acquitter les droits sur les marchandises vendues ou consommées sur place.

Pour les marchandises vendues sur place, toutes les expositions étant parfaitement closes, les fraudes seraient très difficiles ou impossibles.

Pour les marchandises à consommer, on suivrait les anciens errements pour la vérification et l'application des droits à acquitter.

TARIFS RÉDUITS ET TRANSPORTS

Chaque pays accorde actuellement des réductions de transports plus ou moins avantageuses. Il y aurait lieu de demander :

1° **Au point de vue tarif.** Que les tarifs d'exportation ou de transit soient appliqués tant à l'aller qu'au retour.

L'exposition serait considérée par tous comme un pays étranger.

2° **Au point de vue délai.** Les délais devraient être réduits au minimum, et dans tous les cas, ne devraient pas dépasser ceux prévus pour les tarifs généraux.

3° Tous les transports destinés à des expositions internationales seraient régis par la Convention de Berne.

4° Il y aurait lieu de fixer des délais pour le déchargement des wagons, afin que les taxes de magasinage ne soient pas réclamées aux exposants qui sont mis souvent, par la situation des chantiers, dans l'impossibilité de manutentionner, en temps utile, les wagons qui leur sont destinés.

5° La douane ne devrait pas exiger l'escorte pour les envois incomplets. Il suffirait de plomber les marchandises ou les camions transportant les marchandises. A leur arrivée à l'exposition, la douane vérifierait les plombs et donnerait décharge.

Le Rapporteur,
Chevalier Ivan de SPIRLET.

Rapport présenté par le Comité Français des Expositions à l'Etranger

---

Note concernant le Rapport présenté par M. A. Lambin

1re QUESTION. — Quels sont les moyens à recommander pour transporter, tant à l'aller qu'au retour, les marchandises destinées aux expositions, en vue d'assurer la sécurité et l'économie dans les transports ?

Nous trouvons que cette question, quoique très intéressante, doit être mise de côté, vu la courte durée de la conférence et l'importance capitale d'autres questions qui doivent s'y traiter.

Cependant, si la conférence le désire, un vœu pourrait peut-être être émis pour demander au Bureau de la « Convention Internationale sur le transport des marchandises par Chemin de fer » de bien vouloir étudier cette question qui a déjà été résolue à la satisfaction de tous, en France, lorsqu'une exposition à l'étranger a eu lieu.

2e QUESTION. — Quels sont les moyens préconisés pour faciliter aux classes populaires la visite aux expositions.

Comme pour la précédente question, et pour les mêmes motifs, nous proposons de l'ajourner.

Le Rapporteur,
JEAN HOLLANDE,
Secrétaire-Archiviste du Comité Français
des Expositions à l'Etranger.

26 novembre 1908.

TROISIÈME SECTION

Rapport présenté par M. Albert Capitaine, au nom du Comité Belge des Expositions à l'Etranger (1) sur la Protection de la Propriété Industrielle aux Expositions

L'un des avantages les plus appréciables des Expositions Internationales est de procurer, aux inventeurs et aux fabricants de produits perfectionnés, l'occasion de faire connaître leurs nouveautés au public.

Il en est particulièrement ainsi lorsque ces inventeurs et fabricants en sont encore dans les débuts de leur entreprise et cherchent à se renseigner sur la faveur qui attend leur découverte et essayent de se procurer des appuis et des concours financiers pour lancer le produit dans un pays autre que le leur. Bien souvent, il s'agira de découvertes pour lesquelles un brevet n'aura pas encore été sollicité dans tous les Etats, ou bien de produits dont le modèle ou la marque n'aura pas encore été déposé.

Le public, le monde des inventeurs et les industriels ont tout intérêt à voir figurer aux Expositions des objets de cette espèce. L'utilité générale est que tout progrès puisse être divulgué, quand bien même il ne donnerait pas lieu à une exploitation immédiate.

Mais les auteurs de découvertes ou les créateurs de marques et de modèles, non encore protégés par un brevet ou par un dépôt, ne voudront participer à une Exposition que s'ils sont certains de ne pas compromettre ainsi les droits que pourraient leur conférer les lois sur la propriété industrielle. Ils ne consentiront à exposer que s'ils sont certains de ne pas se voir opposer plus tard cette circonstance, quand ils solliciteront un brevet ou un enregistrement. Ils tiendront à conserver tous leurs droits et seront surtout amenés à prendre part à l'Exposition si on leur assure une protection effective analogue à celle qu'un brevet ou un dépôt régulier leur procurerait.

* * *

Le désir de favoriser les inventeurs et les industriels, même avant qu'ils n'aient rempli dans le pays où se tient l'Exposition toutes les formalités requises pour l'obtention d'un brevet ou d'un enregistrement de marque ou modèle, a suscité un mouvement déjà ancien.

Les intéressés ont d'abord cherché à éviter que, par l'application des règles généralement admises par les législations sur les brevets, la mise en montre de l'invention, de la marque ou du modèle, ne fût considérée comme

---

(1) La Commission était composée de MM. Alexandre Braun, président; Forgeur, secrétaire; Albert Capitaine, rapporteur; Bastenier, baron Beyens, Thomas Braun, Cornélis-Lebègue, de Fuisseaux, O. Mavaut et van der Meylen, membres.

un fait de divulgation et leur fut opposée en cas de demande d'un brevet ou d'un enregistrement. Ils ont demandé qu'un délai leur fût donné, à partir de cette mise en montre, pendant lequel ils jouiraient d'un droit de priorité sur tous autres inventeurs ou créateurs de marques ou de modèles, et ce, dans tous les pays.

D'un autre côté, ils ont tâché d'obtenir la protection légale contre les contrefaçons dont ils seraient victimes pendant la durée de l'Exposition, avant de s'être résolus à faire une demande régulière.

Plusieurs pays exigeant l'exploitation de l'invention dans un certain délai après l'obtention d'un brevet, les inventeurs ont demandé ensuite que la mise en montre du produit fût considérée comme valant exploitation dans l'Etat où s'organise l'Exposition.

Enfin, les étrangers exposants se voient fréquemment l'objet de poursuites ou de saisies provoquées par des concurrents indigènes. Ils souhaiteraient d'être protégés contre ces mesures souvent vexatoires.

***

Dès avant les conférences internationales qui ont abouti à la conclusion de la Convention d'Union du 20 mars 1883, le mouvement dont nous parlons s'était manifesté.

Aussi cette convention a déjà, en un article 11, prévu l'organisation d'une protection temporaire aux Expositions Internationales. Mais elle n'en a déterminé ni l'étendue, ni même le caractère (1).

De leur côté, les Associations pour la protection de la Propriété industrielle et les Congrès se sont maintes fois occupés de l'organisation de cette protection temporaire. L'Association internationale a, au cours du Congrès de Liége, émis un vœu précisant les desiderata des intéressés (2).

---

(1) « Les Hautes Parties contractantes accorderont, conformément à la législation de cha- » que pays, une protection temporaire aux inventions brevetables, aux dessins ou modèles » industriels, ainsi qu'aux marques de fabrique ou de commerce, pour les produits qui » figureront aux Expositions Internationales officielles ou officiellement reconnues, organisées » sur le territoire de l'une d'elles. » (Texte révisé par l'Acte de Bruxelles.)

(2) « Un droit de priorité sera attribué aux exposants sur leurs inventions brevetables, » modèles d'utilité, dessins ou modèles industriels, marques de fabrique ou de commerce qui » figureront aux expositions nationales ou internationales, organisées dans un des Etats de » l'Union et auxquelles cet Etat déclarera appliquer les mesures prévues ci-dessous, à partir » de la mise en montre du produit à l'exposition, pourvu qu'une demande régulière de » protection soit faite dans les six mois de l'ouverture de l'exposition ; cette demande ne » pourra être invalidée par aucun fait accompli pendant la durée de ce délai de priorité, ainsi » qu'il est dit à l'article 4.

» Le jour de la mise en montre, point de départ du délai de priorité, sera déterminé » par un certificat que délivrera l'administration de l'exposition.

» Le droit de priorité ainsi reconnu à l'exposant dans le pays de l'exposition sera appliqué » dans tous les pays de l'Union.

» La mise en montre pendant la durée de l'exposition sera assimilée à l'exploitation du » brevet prévue par le deuxième alinéa de l'article 5. »

Enfin, les Comités Permanents des Expositions, réunis dans leur Première Conférence Internationale du 30 novembre 1907, ont formulé un vœu s'en référant aux travaux du Congrès de Liége (1).

Tous ces efforts ne sont pas restés stériles. Plusieurs Etats ont arrêté des dispositions législatives ou réglementaires destinées à donner satisfaction, dans une certaine mesure, au prescrit de l'article 11 de la Convention de Paris et aux vœux des Associations. Nous en donnerons le détail plus loin.

Mais nous devons auparavant dire un mot de l'opposition qu'a rencontrée dans notre pays l'établissement des mesures de faveur dont il s'agit.

M. Gernaert (2) s'est montré hostile à toute protection provisoire. Il se fondait sur ce que les exposants n'avaient qu'à se conformer à la législation générale et à demander directement des brevets ou opérer des dépôts réguliers. Il perdait de vue, pensons-nous, la circonstance que beaucoup d'exposants peuvent n'avoir pas encore, lors de l'Exposition, voulu faire toutes les formalités légales dans tous les pays, et cela pour des motifs très légitimes, ne fût-ce que par crainte de risquer des frais considérables en vue de nouveautés sur le succès desquelles ils sont parfois encore peu fixés. Or, ce sont précisément ces nouveautés que le public a intérêt à connaître, parce que, sans la protection provisoire, elles ne seraient pas divulguées et que leur exhibition peut amener des perfectionnements qui les rendent utiles.

D'un autre côté, tout un groupe de personnes s'occupant de la propriété industrielle (3) sont résolument opposées à toutes les mesures de nature à alléger l'obligation, imposée par nombre de législations aux inventeurs, en ce qui concerne l'exploitation de l'invention. Ce groupe ne peut être favorable à l'idée de considérer la mise en montre comme valant exploitation. Il ne nous est pas possible de discuter ici complètement cette question très délicate de la suppression de l'obligation d'exploiter. Qu'il nous soit seulement permis de le faire remarquer : le monde industriel belge ne paraît pas avoir suivi l'opposition du groupe dont nous parlons et notre Gouvernement continue à appliquer, avec la plus grande mansuétude, les prescriptions légales sur l'obligation d'exploiter. Dans tous les cas, pour ce qui concerne l'assimilation de la mise en montre à l'exploitation, il ne semble pas que cette mesure soit de nature à mériter une opposition bien violente, car elle sera toujours d'une application assez restreinte et elle est très avantageuse pour les inventeurs.

---

(1) « Il serait désirable que, sur les bases de la résolution votée par le Congrès de Liége » en 1905, il fût assuré à tous dessins ou modèles industriels, inventions, marques de fabrique » ou de commerce figurant à une exposition internationale (officielle ou officiellement recon- » nue), une protection temporaire comprenant au moins la durée de l'exposition ou la durée » de la mise en montre, protection qui ne sera pas en tout cas inférieure à six mois. »

(2) Annuaire A. I. P. P. P. I. 1905, p. 16.

(3) Annuaire A. I. P. P. P. I. 1906, p. 180.

Mais il est un autre genre d'objection que l'on peut formuler contre la protection provisoire, qui présente un caractère très sérieux, en apparence au moins.

Cette protection revêt-elle une réelle utilité pratique ? On pourrait en douter, car l'expérience prouve que les exposants n'ont, jusqu'à présent, eu guère recours aux mesures que les législations actuelles leur permettent de prendre dans ce sens. C'est ainsi qu'en France, où la loi (1) donnait le droit de demander un certificat provisoire conférant des privilèges identiques à ceux des brevets, aucun emploi n'a jamais été fait de cette faveur. En Belgique, où des arrêtés royaux ont institué le même système, à l'occasion de chaque Exposition, ou bien les registres destinés à contenir les demandes sont restés vierges, ou bien de très rares inscriptions y ont été effectuées. En Suisse, le Conseil fédéral a le pouvoir de garantir une protection provisoire aux exposants (2), sur demande émanée d'eux ; or, il n'a jamais été sollicité d'exercice de cette faculté.

Cette indifférence des intéressés ne peut, croyons-nous, être invoquée contre l'utilité de la protection provisoire. En effet, les mesures actuellement admises par les législations sont très insuffisantes et incomplètes ; elles ont, notamment, le très gros inconvénient de n'avoir aucun caractère de généralité. Elles n'ont d'efficacité que pour le pays où elles sont édictées, alors que leur principal mérite devrait être précisément de pouvoir être invoquées dans tous les Etats. Ce seul défaut expliquerait que les intéressés préfèrent ne pas exposer. Enfin, tant en Belgique qu'en France, leur légalité ou leur portée était très discutée, de sorte qu'un exposant n'aurait pas osé risquer d'y recourir.

De tout ce qui précède, nous croyons pouvoir conclure à l'utilité d'une protection temporaire. Celle-ci est conforme à l'intérêt de tous.

Reste maintenant à étudier en détail quelle doit être son étendue. Nous allons, à propos de chacune des questions posées, examiner quelles sont les dispositions actuellement en vigueur et quelles sont les améliorations dont elles sont susceptibles.

1re QUESTION. — Y a-t-il lieu d'établir, en faveur des personnes dont les objets figurent aux expositions, des mesures temporaires en vue de protéger leurs inventions brevetables, leurs modèles d'utilité, leurs dessins et modèles industriels, leurs marques de fabrique ou de commerce ?

Attribution d'un droit de priorité à dater de la mise en montre de l'objet à l'exposition. Détermination du jour de la mise en montre (certificat ou autre mode de preuve).

---

(1) Loi du 23 mai 1868, arogée par celle du 13 avril 1908.

(2) Dunant, p. 259.

Concession de droits effectifs de protection analogues à ceux du brevet (saisies, action en contrefaçon).

Moyens d'obtenir l'établissement de ces mesures d'une façon générale et uniforme (conventions internationales, traités, lois particulières, propagande). Détermination des expositions à favoriser de ces mesures.

Cette question, au moins dans ses principaux éléments, a déjà fait l'objet, au sein des Conférences et Congrès, de discussions approfondies. Dans de nombreux pays, la législation l'a résolue plus ou moins complètement. Aussi ne voulons-nous pas en reprendre l'étude complète. Il suffit de renvoyer au compte rendu des travaux de la Conférence des Comités Permanents de 1907.

Si nous avons demandé qu'elle fût remise à l'ordre du jour, c'est parce qu'une loi française a été portée depuis la Conférence, qui est de nature, pensons-nous, à amener des changements au vœu adopté et parce que celui-ci restait dans un certain vague quant à la nature du certificat exigé de l'exposant, tout en laissant de côté divers éléments de la protection.

Le moment est venu, croyons-nous, de rechercher une solution plus précise et plus complète.

Il sera utile, pour y arriver, de donner une analyse très succincte des diverses législations actuellement en vigueur sur la matière et spécialement de la situation présentée par la loi belge. Nous le ferons à propos de l'étude que nous consacrons à chaque élément de la protection réclamée.

Recherchons donc maintenant les modifications à apporter au vœu de la Conférence de 1907.

Droit de priorité

Un droit de priorité a été reconnu dans quelques-uns des Etats de l'Union, et les législations qui l'ont consacré peuvent se ranger en trois catégories.

Les unes (comme en Italie, Allemagne, etc.) concèdent la faveur de la priorité par le seul fait de la mise en montre. D'autres (par exemple en France) exigent un certificat descriptif et les dernières se contentent d'une simple déclaration de l'intéressé (notamment en Norwège).

Cette différence dans la détermination légale des formalités requises pour la concession du droit de priorité se marque également dans les systèmes préconisés par les différentes associations. La proposition allemande voudrait supprimer toute formalité et permettre aux exposants de faire plus tard la preuve de la mise en montre par tous moyens quelconques. Les Français ont toujours estimé qu'un certificat descriptif était nécessaire, ne fût-ce que dans l'intérêt de l'inventeur.

En Belgique, la situation est très particulière : quoi qu'on en pense généralement à l'étranger, il n'existe chez nous aucune loi réglant la matière. Lorsque le Parlement adopta la Convention de Paris (loi du 5 juillet 1884, art. 3), il délégua au Gouvernement le soin de prendre les mesures nécessaires

pour assurer l'exécution de la Convention. S'autorisant de cette disposition, ainsi que de l'article 67 de la Constitution belge, le Ministre compétent a pris successivement, à l'occasion des Expositions organisées en Belgique ou à l'étranger, des arrêtés royaux créant une protection temporaire.

Tantôt (Milan, arrêté du 20 mars 1906) il a concédé un simple droit de priorité ; tantôt (Anvers, arrêté du 31 juillet 1884 ; Saint-Trond, arrêté de mai 1907, etc.) il a créé un certificat descriptif qui confère tous les droits d'un brevet ou d'un dépôt régulier. Mais jamais,il n'a été institué,à la fois,de droit de priorité et de protection effective en faveur des exposants.

En agissant ainsi, le Gouvernement, et on doit l'en louer, ne s'est pas laissé arrêter par un scrupule, d'ailleurs exagéré, de légalité, mais a été dominé par le désir de remplir la promesse prise solennellement par notre pays. (On pouvait se demander, en effet, si, au regard de notre droit constitutionnel, le Ministre, même muni d'une délégation spéciale, pouvait faire une véritable œuvre législative.) En tous cas, la diversité des mesures prises et leur caractère purement administratif exigent impérieurement qu'une loi intervienne en Belgique, qui règle uniformément et définitivement la protection temporaire.

Mais, il ne faut pas se le dissimuler, des lois particulières, rendues dans l'un ou l'autre pays de l'Union, ne réaliseront jamais le but poursuivi. Une Convention internationale est indispensable. De la sorte, seulement, la divulgation résultant de la mise en montre dans un pays ne pourra nuire dans un autre.

A cet égard, le vœu adopté par la première Conférence des Comités Permanents doit évidemment être confirmé, mais nous pensons qu'il peut être utilement complété et doit être transformé en disposition précise.

On l'a vu, le vœu se réfère à la résolution de Liége, mais ne détermine pas quel sera le genre de certificat exigé. On avait, au Congrès de Liége, évité de se prononcer trop nettement entre le système du certificat descriptif et la protection sans formalité. Cette réserve se comprenait alors que peu de législations exigeaient le certificat descriptif. Mais, depuis la Conférence, la France s'est nettement ralliée à ce dernier procédé (loi du 13 avril 1908). Dans ces conditions, on ne peut espérer sérieusement voir la France modifier immédiatement son opinion et une Convention internationale consacrant simplement le système adopté par la plupart des Etats, celui de la protection sans formalité, ne pourrait aboutir.

Il faut, pensons-nous, ne pas chercher à faire triompher entièrement l'un des deux systèmes de la Convention, mais proposer une solution qui permette de maintenir, dans une grande mesure, les législations divergentes, tout en rendant possible une protection générale.

Passons en revue les modifications à apporter dans ce but à la résolution de Liége :

Mode de constatation. — Le certificat descriptif semble bien être le maximum des formalités qu'il soit sage d'exiger. Les Etats peuvent se contenter d'une simple attestation, d'un bulletin officiel, d'une déclaration ou d'une preuve par témoins. Mais le point essentiel est qu'il soit loisible à l'exposant de toujours se munir d'une constatation qui lui suffise certainement partout, sauf à certains pays à requérir moins de formalité en ce qui les concerne, si bon leur semble. Un mode de preuve, pensons-nous, devrait être organisé par le pays où a lieu l'Exposition et tenu pour suffisant par les autres. Mais, en tous cas, il doit en exister un qui soit toujours accessible à l'exposant (1).

La solution que nous proposons est formulée en fin du rapport. En somme, son adoption réaliserait un grand progrès pour les exposants, auxquels elle assure toujours un moyen de préserver leurs droits et elle ne demanderait aux Etats que des concessions bien peu importantes.

En effet, les pays dont les préférences sont pour une constatation descriptive continueront à l'exiger de tous ceux qui réclameront une priorité pour une invention, une marque ou un modèle ayant figuré à une Exposition organisée sur leur territoire. Ils n'auront qu'à établir ce mode de procéder pour cette Exposition et ils pourront ainsi légitimement l'exiger.

Mais à propos des Expositions étrangères, ces Etats devront faire une légère concession. Effectivement, le pays de semblable Exposition ayant la faculté d'organiser un mode de constatation un peu moins sévère que le certificat descriptif, les autres Etats devront éventuellement accueillir les demandes de priorité appuyées d'une constatation de cette espèce. Mais, comme celle-ci devra au moins être constituée d'un bulletin officiellement vérifié, les dits Etats auront une garantie suffisante, car le bulletin avait été admis comme un minimum acceptable, même par les Français, au Congrès de Liége.

En ce qui concerne les Etats partisans de la protection sans formalités, ils restent parfaitement libres, pour les demandes de priorité leur parvenant, de les accueillir sans exiger de certificat ou même de bulletin, et cela, qu'il s'agisse d'Expositions indigènes ou d'Expositions étrangères.

Ils auront seulement à organiser, pour les Expositions indigènes, un système de constatation ouvert aux exposants, système qui, à leur égard, sera facultatif. D'autre part, ils verront réclamer de leurs nationaux l'emploi du susdit mode de preuve, quand ils se présenteront dans certains Etats.

---

(1) Aux Pays-Bas, en matière de marques, la loi concède une espèce de priorité à celles qui ont figuré à une exposition et donne à l'Administration le droit de réclamer un certificat de mise en montre. La loi italienne prévoit également qu'un certificat pourra être exigé.

Inconvénient peu grave, qui existe déjà aujourd'hui, d'ailleurs. Seulement, à l'heure présente, ces nationaux sont souvent dans l'impossibilité de satisfaire à l'exigence du certificat.

La mise en pratique de la solution que nous préconisons constituerait la meilleure façon de se rendre compte des avantages respectifs des systèmes rivaux.

Durée du délai. — Le vœu de Liége prévoyait un délai de six mois. La loi française l'a porté à douze. Pareille prolongation est évidemment avantageuse, mais son utilité est fortement diminuée par la circonstance que la dite loi déclare que le délai qu'elle concède ne pourra être cumulé avec celui de l'article 4 de la Convention. Le vœu de Liége ne se prononçait pas à cet égard, mais ses rédacteurs avaient déclaré que rien ne s'opposait à ce qu'une invention bénéficiât des deux délais. Si le principe de la loi française devait passer dans la Convention générale, il en détruirait tout le profit. En effet, le délai de l'article 4 n'est pas déjà trop long pour l'inventeur qui doit solliciter un brevet dans un pays d'examen préalable. S'il voit ce délai réduit du temps pendant lequel son invention aura figuré à une Exposition, il préférera ne pas invoquer le bénéfice de la nouvelle disposition et ne pas exposer.

A notre sens, il vaut mieux maintenir le temps de six mois pour la durée du nouveau délai et établir la possibilité du cumul. D'ailleurs, six mois est plus que la durée habituelle des Expositions. Ce n'est pas que la loi française ait eu tort d'interdire le cumul. En effet, elle disposait pour son territoire seul et, chez elle, il n'existe pas d'examen préalable. Autrement en est-il pour une convention internationale, laquelle doit s'adapter à toutes les législations.

Autorité compétente. — La loi française charge le fonctionnaire qui représente la France auprès de l'Exposition de délivrer le certificat. Une loi particulière à un seul Etat pouvait difficilement admettre un autre système, alors que rien ne garantit aujourd'hui qu'un mode officiel de constatation sera organisé à toute Exposition. Mais, dans une convention internationale, il ne peut être question de s'en remettre au représentant de chaque Etat de dresser la constatation. Il faut un mode unique de constatation et une seule autorité officielle chargée de délivrer le document.

Publicité. — Il serait intéressant de rechercher si les documents dressés en vue de constatations des inventions, marques et modèles, doivent être soumis à la publicité organisée dans chaque pays pour les brevets et enregistrements. On pourrait très bien défendre l'idée de voir donner au document un caractère secret, l'assimilant en quelque sorte au « caveat » américain. Il vaut mieux, pensons-nous, laisser la question de publicité dans le domaine de chaque Etat intéressé.

Exposition de Bruxelles. — Nous avons exposé la situation créée en Belgique. Il serait à souhaiter qu'un traité général ou une loi réglementât

notre matière avant l'ouverture de l'Exposition annoncée à Bruxelles. Mais il est probable que rien ne sera intervenu dans cet ordre d'idées d'ici là. Sans doute, le Gouvernement se résoudra encore à porter un arrêté particulier déterminant quelle protection temporaire sera accordée. Il doit nous être permis d'exprimer nos vœux à cet égard.

L'octroi, à un certificat descriptif, de droits analogues à ceux conférés par le brevet ou l'enregistrement régulier est à espérer de la bienveillance du Ministre, comme cela a eu lieu jusqu'à présent pour les Expositions nationales.

Il semble, au premier abord, que cette mesure est la plus large, rend toutes les autres inutiles et réalise tous les desiderata des exposants, en ce qui concerne leurs prérogatives vis-à-vis du pays où se tient l'Exposition.

Cela n'est pas absolument exact. En effet, la rédaction du certificat descriptif doit être très étudiée, quand elle est la base d'un brevet, tandis que, si elle est simplement destinée à conserver le droit de priorité, elle peut être plus sommaire. Beaucoup d'exposants reculent devant les difficultés et les dangers d'un certificat descriptif qui doit être un vrai brevet et est soumis aux mêmes causes de nullités (obscurité, etc.), et aux mêmes risques de procès et poursuites de tiers.

D'ailleurs, le but du droit de priorité ne se confond pas complètement avec celui d'un titre définitif, même dans le pays de l'Exposition. Aussi serait-il possible d'accorder cette faveur sans exiger de l'exposant l'accomplissement de formalités aussi sévères et complètes que la prise du certificat descriptif.

Il faut dès lors demander au Gouvernement belge de ne pas s'en tenir à l'arrêté accoutumé, mais d'instituer, à côté de la protection effective temporaire, un droit de priorité, en en simplifiant le plus possible les formalités. Un simple bulletin visé par l'autorité pourrait suffire.

Protection effective

Aucune loi, à notre connaissance, n'organise, en faveur des inventions des marques ou des modèles figurant aux Expositions, de protection analogue à celle concédée par l'effet des brevets et des enregistrements réguliers.

Il existe bien, dans certains pays, des protections provisoires accordées préalablement aux brevets, par le seul effet de la demande ou par la prise d'un « caveat ». Mais ce sont là des mesures ordinaires, nullement spéciales aux Expositions.

En France, de 1868 à 1908, la loi avait bien, très nettement, stipulé que le certificat descriptif assurait à l'exposant les mêmes droits qu'un brevet ou un dépôt légal, mais des plus discutées, était la question de savoir si cette

disposition permettait d'opérer des saisies, en cas de contrefaçon. La loi est restée lettre morte.

En Belgique, nous l'avons exposé plus haut, des arrêtés royaux ont également institué, temporairement, le certificat et lui ont conféré, dans des termes identiques à ceux de la loi française, les prérogatives d'un brevet ou d'un dépôt. Ces arrêtés ont eu le même sort que la loi française.

Il nous faut examiner maintenant s'il est opportun de solliciter l'établissement d'une protection de cette nature.

Son grand danger est d'exposer les indigènes à des poursuites et à des saisies, alors que la délivrance du certificat se fait avec encore moins de garanties que celle d'un brevet régulier.

D'un autre côté, dans les pays où existe l'examen préalable, il sera toujours malaisé de faire admettre qu'un simple certificat puisse, de plano, produire les effets d'un brevet dont, normalement, la délivrance est toujours longuement retardée.

Quoi qu'il en soit, cette protection peut présenter de très grands avantages pour les inventeurs en les aidant à empêcher des contrefaçons très préjudiciables, dont il leur serait bien difficile plus tard d'obtenir la réparation ou même d'administrer la preuve.

On pourrait, pensons-nous, concilier les intérêts contradictoires en maintenant la rédaction de la résolution de Liége, mais en réclamant de l'exposant la dation d'une forte caution et même en subordonnant toutes mesures définitives de répression ou de réparation à la concession ultérieure d'un brevet ou d'un enregistrement régulier. Ce sont là, d'ailleurs, des garanties qui ont déjà été réclamées par certains Congrès.

Propagande

Le point important est d'obtenir qu'un traité international règle notre matière et il est urgent, comme l'a compris le Congrès de Liége, que la prochaine Conférence internationale, dont la réunion à Washington est imminente, soit appelée, lorsqu'elle revisera la Convention de 1883, à insérer des dispositions nouvelles réalisant les réformes demandées.

A ce point de vue, il serait utile de demander à l'Association internationale pour la protection de la Propriété industrielle de présenter un texte qui eût chance d'être adopté par tous les pays de l'Union.

De leur côté, les Comités Permanents auront à adresser des vœux pressants à leur gouvernement respectif et, s'il est besoin, à provoquer l'envoi de pétitions en ce sens de la part des Associations d'industriels et d'inventeurs.

2e QUESTION. — Y a-t-il lieu d'assimiler la mise en montre d'un produit à l'exploitation du brevet dans le pays où a lieu l'exposition ?

Dans le préambule de notre rapport, nous avons déjà fait remarquer quelle était l'importance de l'assimilation demandée, sa très grande utilité pour les inventeurs et les motifs d'hostilité qu'elle pouvait rencontrer.

Nous pensons avoir suffisamment justifié la mesure proposée et ne pouvons mieux faire que de demander la confirmation de la résolution du Congrès de Liége à cet égard.

3e QUESTION. — Y a-t-il lieu de reconnaître aux locaux de l'exposition une espèce de privilège d'exterritorialité (mesure générale ou restreinte) ?

Interdiction d'opérer des saisies-exécutions et de recourir à d'autres modes de poursuite de débiteurs sur les objets exposés.

Interdiction de pratiquer des saisies-descriptions ou de faire dresser des constats, en vue de poursuite en contrefaçon.

En matière de douane, le territoire des expositions est généralement considéré comme ne faisant pas partie du sol indigène.

Cette mesure pourrait-elle être généralisée ? C'est ce que nous allons rapidement rechercher, spécialement en ce qui concerne les droits résultant de la propriété industrielle.

Au premier abord, l'exterritorialité des locaux de l'exposition paraît présenter de grands avantages : les exposants seraient à l'abri des poursuites et des saisies du chef de contrefaçon de brevets ou de marques. Non seulement le délit de contrefaçon ne serait pas possible, mais encore des réparations pécuniaires ne pourraient être sollicitées par personne.

En outre, la circonstance qu'une invention ou qu'une marque aurait figuré à l'exposition ne pourrait plus être considérée comme un fait de divulgation accompli dans l'Etat où se tient l'exposition. Ce serait là un résultat souvent très appréciable pour les exposants.

Mais, à côté de ces avantages, la mesure entraînerait des conséquences préjudiciables :

En premier lieu, elle serait incompatible avec l'idée d'assimiler la mise en montre à l'exploitation de l'invention. En effet, si même par grande bienveillance pour l'inventeur, on veut voir dans l'exhibition de l'invention un fait analogue à la fabrication, encore faut-il que ce soit sur sol indigène que cet événement se soit produit.

En second lieu, si le local de l'exposition est considéré comme territoire étranger, l'indigène sera exposé à commettre, souvent d'une façon très innocente, des contrefaçons de brevets étrangers.

En résumé, une mesure générale ne paraît pas s'imposer. Elle serait en contradiction avec d'autres réformes demandées par nous, et ses inconvénients seraient trop graves pour pouvoir être négligés.

Nous ne croyons donc pas pouvoir recommander l'adoption d'une disposition générale érigeant les locaux de l'exposition en territoire étranger.

Mais il restera utile de solliciter l'application d'un principe analogue à propos de certaines mesures particulières. Spécialement en ce qui concerne les saisies.

Nous rappellerons, à cet égard, qu'en France, plusieurs fois, des lois particulières portées à l'occasion de l'une ou l'autre exposition ont stipulé que :

« Les objets figurant à l'exposition qui seraient de contrefaçon ou qui » porteraient des marques ou autres indications prohibées ne pourront y » être saisis que par description.

» Toutefois les objets admis à l'exposition circulant en France, à destination ou en provenance de l'exposition ou y figurant, ne pourront être » saisis, même par description, si le saisissant n'est pas protégé dans le pays » auquel appartient le saisi.

» La saisie cessera d'être interdite si ces objets sont vendus en France » ou s'ils ne sont pas réexportés dans le délai fixé à l'article 2 ».

Le Rapporteur,
ALBERT CAPITAINE.

RESOLUTIONS PROPOSEES

A.

Il est désirable que la Conférence de Washington remplace l'article 11 actuel de la Convention de Paris par une disposition complète organisant et précisant la protection temporaire dont doivent jouir les inventions brevetables, les modèles d'utilité, les dessins et modèles industriels et les marques de fabrique ou de commerce, figurant aux Expositions internationales.

B.

L'article 11 nouveau pourrait être rédigé dans le sens suivant :

« Il est accordé, dans tous les Etats de l'Union, pour les produits régulièrement admis aux Expositions internationales organisées sous patronage » officiel sur le territoire de l'Union, aux exposants ou à leurs ayants-cause, » un droit de priorité sur leurs inventions brevetables, modèles d'utilité, » dessins ou modèles industriels, marques de fabrique ou de commerce.

» Il appartiendra à l'Etat où une exposition sera organisée, de détermi-
» ner si elle jouit du patronage officiel. Dans l'affirmative, cet Etat établira
» un mode officiel de constatation de la mise en montre et de la nature des
» inventions, modèles, dessins et marques. L'emploi de ce mode de consta-
» tation sera considéré comme suffisant pour assurer la jouissance du droit
» de priorité dans tous les Etats de l'Union. Mais il reste loisible à chaçun de
» ceux-ci d'en reconnaître l'effet sur son territoire, sans exiger l'accomplisse-
» ment de cette formalité.

» Le droit de priorité durera six mois à dater de l'ouverture officielle de
» l'exposition. Il pourra être cumulé avec le délai de l'article 4.

» La demande doit être formulée dans les trois premiers mois de
» l'ouverture.

» L'effet du droit de priorité est le même que celui établi par l'article 4. »

C

Un article nouveau serait libellé comme suit :

« En outre, il sera délivré par l'Etat où a lieu l'Exposition officiellement
» patronnée, aux exposants qui en feront la demande, des certificats des-
» criptifs de l'invention, du modèle ou de la marque.

» Ils conféreront à l'exposant ou à ses ayants droit les mêmes préro-
» gatives qu'un brevet ou un dépôt régulier.

» Ces droits cesseront douze mois après l'ouverture officielle de l'expo-
» sitions et ils seront résolus si un brevet ou un enregistrement régulier n'est
» pas ultérieurement obtenu.

» Aucune saisie ne pourra être autorisée que moyennant la dation d'une
» caution. »

D

L'article nouveau disposera ensuite :

« La mise en montre pendant la durée de l'exposition sera assimilée
» à l'exploitation du brevet prévue par le deuxième alinéa de l'article 5. »

E

Il n'y a pas lieu de poursuivre l'établisement d'un principe général qui confère aux locaux de l'exposition la qualité de territoire étranger. Mais le droit de saisie d'objets argués de contrefaçon et figurant aux expositions devra être restreint dans d'étroites limites et entouré de garanties.

F

Il est à souhaiter que la Belgique, à l'occasion de l'Exposition de Bruxelles, concède aux exposants la faveur du droit de priorité, sans préjudice à l'octroi d'une protection analogue à celle conférée par le brevet ou le dépôt.

DESIDERATA PROPOSES PAR LA STANDIGE AUSSTELLUNGSKOMMISSION FUR DIE DEUTSCHE INDUSTRIE (COMITÉ PERMANENT DE L'INDUSTRIE ALLEMANDE POUR LES QUESTIONS D'EXPOSITIONS).

PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE.

1re QUESTION. — Y a-t-il lieu d'établir en faveur des personnes dont les objets figurent aux expositions, des mesures temporaires en vue de protéger leurs inventions brevetables, leurs modèles d'utilité, leurs dessins et modèles industriels, leurs marques de fabrique ou de commerce ?

Attribution d'un droit de priorité à dater de la mise en montre de l'objet à l'exposition. Détermination du jour de la mise en montre (certificat ou autre mode de preuve).

Concession de droits effectifs de protection analogues à ceux du brevet (saisies, action en contrefaçon).

Moyens d'obtenir l'établissement de ces mesures d'une façon générale et uniforme (conventions internationales, traités, lois particulières, propagande). Détermination des expositions à favoriser de ces mesures.

2me QUESTION. — Y a-t-il lieu d'assimiler la mise en montre d'un produit à l'exploitation d'un brevet dans le pays où a lieu l'exposition ?

A) La Conférence confirme la proposition votée par la première Conférence Internationale des « Comités » à Paris 1907, laquelle est ainsi rédigée :

« Il serait désirable que, sur les bases de la résolution votée par le Congrès de Liége en 1905, il fût assuré à tous dessins ou modèles industriels, inventions, marques de fabrique ou de commerce figurant à une exposition internationale (officielle ou officiellement reconnue), une protection temporaire comprenant au moins la durée de l'exposition ou la durée de la mise en montre, protection qui ne sera pas en tout cas inférieure à six mois »

et déclare : que les mots « protection temporaire » visent non seulement la garantie d'un droit de priorité, mais en outre une protection immédiate des dessins ou modèles industriels, des inventions et des marques de fabrique ou de commerce mises en montre, et la suppression de l'obligation d'exploiter pour la durée de l'exposition.

B) La Conférence émet le vœu :

que dans la loi qui règlera la protection industrielle et intellectuelle à l'Exposition Universelle de Bruxelles en 1910, il soit tenu compte des résolutions qui ont été votées par la première Conférence Internationale des « Comités » à Paris 1907 et par la Conférence réunie actuellement à Bruxelles.

C) La Conférence constate avec satisfaction que la nouvelle loi française du 13 avril/17 juillet 1908 sur la Protection de la propriété industrielle aux expositions, règle la question du droit de priorité dans le même sens que la première Conférence Internationale des « Comités » l'a proposé à Paris en 1907. La Conférence reconnaît de même avec gratitude que le Gouvernement Français a prorogé le délai de priorité à douze mois.

Par contre la garantie d'une protection générale immédiate et provisoire, telle qu'elle paraît avoir existé jusqu'ici en France, en vertu de la loi du 23 Mai 1868, ne se retrouve pas dans la nouvelle loi.

Ne serait-il pas désirable :

que le Gouvernement Français restitue le « status quo ante »,

et

que l'exemption de l'obligation d'exploiter, accordée jusqu'ici dans sertains cas seulement, soit comprise par la loi même dans la réglementation générale ?

D) En supplément de la résolution votée par la première Conférence Internationale des « Comités » à Paris 1907, on est d'accord, de soumettre aux Gouvernements intéressés, le vœu :

de proroger en cas de réglementation légale le délai fixé pour le droit de priorité à douze mois, ainsi que le prévoit la loi française du 13 Avril/17 Juillet 1908,

de considérer en général le jour dé l'ouverture de l'exposition comme celui du commencement du délai de priorité; dans le cas d'une mise en place antérieure de l'objet exposé, le délai devrait commencer dès la mise en place.

Berlin, le 11 septembre 1908.

Le Gérant,
(S.) Docteur HANNS HEIMAN

Le Président,
(S.) GOLDBERGER
Conseiller Intime Royal de Commerce.

Rapport présenté par le Comité Français des Expositions à l'Etranger

---

Observations concernant le Rapport présenté par M. Albert Capitaine

Le rapport présenté, au nom de la 3e commission, par M. Albert Capitaine, sur la protection de la propriété industrielle aux expositions est très complet et fort intéressant.

Il se termine par un certain nombre de résolutions. Ces résolutions tendent, principalement, à une rédaction nouvelle de l'article 11 de la Convention Internationale du 20 mars 1883, et à l'adjonction à cet article d'une disposition complémentaire.

Nous ne pouvons (tout en réservant la question de conventions ayant pour objet la protection, aux expositions, de la propriété industrielle, artistique et littéraire) que vous demander de vous rallier à ces diverses résolutions sous les restrictions suivantes :

ARTICLE 11 NOUVEAU (SOUS LA LETTRE B.).

a. — Pas de difficulté quant aux alinéas 1, 4 et 5.

b. — Dans le deuxième alinéa, nous rencontrons cette phrase :

« ... Cet Etat établira un mode officiel de constatation de la mise en » montre et de « la nature » des inventions, modèles, dessins et marques. »

Il nous semble que les mots « la nature » devraient être remplacés par ceux-ci : « l'identité ». Autrement, la disposition serait inefficace.

c. — D'après le troisième alinéa, le droit de priorité « pourra être cumulé avec le délai de l'article 4 ».

Or, un pareil cumul est proscrit expressément par l'article premier de la loi française du 13 avril 1908.

Il est donc, à nos yeux, inadmissible. D'autre part, le délai de six mois, à lui seul, est bien court. Il y aurait avantage à le remplacer par le délai de douze mois fixé par la loi française.

De sorte que le troisième alinéa, en définitif, serait rédigé ainsi :

« Le droit de priorité durera douze mois à dater de l'ouverture de l'exposition. Il ne pourra être cumulé avec le délai de l'article 4 ».

ARTICLE 11 BIS (PROPOSÉ SOUS LA LETTRE C).

Aucune objection au premier alinéa relatif aux certificats descriptifs. Mais le second alinéa, d'après lequel ces certificats « conféreront à l'expo-

sant ou à ses ayant-droits les mêmes « prérogatives qu'un brevet ou un dépôt régulier » est absolument contraire à l'un des principes fondamentaux de la loi française du 13 avril 1908.

Nous sommes donc obligés de repousser cet alinéa et, avec lui, les deux derniers, qui n'en sont que le développement.

ARTICLE NOUVEAU (PROPOSÉ SOUS LA LETTRE D.).

Aucune objection.

RÉSOLUTION FORMULÉE SOUS LA LETTRE E.

Aucune objection.

RÉSOLUTION FORMULÉE SOUS LA LETTRE F.

Aucune objection à la première partie, ainsi conçue :

« Il est à souhaiter que la Belgique, à l'occasion de l'Exposition de » Bruxelles, concède aux exposants la faveur du droit de priorité. »

Quant à la seconde partie : « Sans préjudice à l'octroi d'une protection analogue à celle « conférée par le brevet ou le dépôt », nous ne pouvons que vous demander de la repousser pour les raisons indiquées au sujet de l'article 11 bis proposé sous la lettre C.

Le Rapporteur,
Claude COUHIN,
Avocat à la Cour.
Membre du Conseil Judiciaire du Comité Français
des Expositions à l'Etranger.

QUATRIÈME SECTION

Rapport présenté par M. Alexandre Halot au nom du Comité Belge des Expositions à l'Etranger

La première Conférence Internationale des Comités Permanents d'Expositions a, l'an dernier, adopté à l'unanimité la proposition suivante:

« La protection internationale de la propriété artistique et littéraire étant réglée entre la plupart des pays par la Convention de Berne, il serait désirable qu'il fût établi, par un arrangement international entre tous les pays qui n'ont pas encore adhéré à cette convention, que toutes les œuvres artistiques et littéraires figurant à une exposition internationale (officielle ou officiellement reconnue) fussent protégées pendant un délai à déterminer, mais devant courir à partir de l'ouverture de l'exposition ou de la mise en montre :

1° Dans les pays où l'exposition est organisée ;

2° Dans tous les pays qui ont adhéré à cet arrangement.

Dans la plupart des pays, la protection de la propriété artistique et littéraire n'étant pas subordonnée à l'accomplissement d'une formalité, il serait, par conséquent, désirable qu'aucune formalité ne fût requise pour la protection accordée aux œuvres artistiques et littéraires figurant à une exposition. »

Cette proposition était l'expression de ce que M. Maillard appelait « le souhait idéal de tous ceux qui s'intéressent à la défense de la propriété des œuvres de l'intelligence ». Mais la conférence réunie à Paris n'a pas pu élaborer encore, l'an dernier, de programme pratique de mise à exécution de cet idéal.

Il y a, en effet, actuellement, deux catégories de pays : les uns, qui ont adhéré à la Convention de Berne de 1886 ; les autres, qui lui sont jusqu'à présent restés étrangers.

Les Etats formant la Convention de Berne sont: l'Allemagne, la Belgique le Danemark, la France, la Grande-Bretagne, Haïti, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, Monaco, la Norvège, la Suède, la Suisse, l'Espagne et la Tunisie.

Dans ces pays, un auteur qui veut faire respecter ses droits n'a qu'à prouver qu'il a accompli dans le pays d'origine les formalités qui y sont exigées par la loi nationale. Dès lors, il est protégé dans tous les territoires de l'Union. Cela veut dire :

1° Que dans les pays de l'Union de Berne, certaines formalités sont nécessaires pour la reconnaissance des droits de propriété artistique et littéraire;

2° Que dans d'autres pays, qui ne font pas encore partie de l'Union, la propriété artistique et littéraire n'est pas encore efficacement protégée.

Quelques-uns espèrent fermement que dans la Conférence diplomatique qui se réunit ces jours-ci à Berlin, on ira, dans l'application des principes de l'Union internationale, plus loin qu'on n'a été à Berne, et que les pays adhérents supprimeront toutes les formalités.

C'est là un objectif très louable, mais nous pensons que lorsqu'il s'agit des expositions, il n'est pas possible de considérer encore cet objectif comme réalisé.

Nous devons, dans la prochaine Conférence internationale des Comités Permanents d'Expositions, compter avec les réalités actuelles des faits. Nous pensons que l'ordre du jour adopté à Paris l'an dernier, n'était qu'une impression purement idéale et que l'on ne pouvait pas encore suivre le délégué allemand, M. Goldberger, lorsqu'il voulait faire décréter la suppression absolue de la nécessité de formalités pour la protection de la propriété internationale dans les expositions. Il y a un fait qui nous paraît démontrer l'obligation où nous nous trouvons d'agir avec prudence et de ne marcher que par étapes. Ce fait est que, lors de la préparation de l'Exposition de Saint-Louis de 1904, il n'y avait, dans les Etats-Unis d'Amérique, rien qui dût protéger les artistes envoyant leurs œuvres à l'Exposition. C'est alors que le « Comité Français des Expositions à l'Etranger » fit valoir à l'Administration américaine que beaucoup d'exposants français hésiteraient à se rendre en Amérique, de peur d'être dépouillés de la propriété des productions de leur intelligence.

Le Comité Français se fit appuyer par son gouvernement, tandis que le Gouvernement allemand entrait dans la même voie, sur les sollicitations des Imprimeurs lithographes de Francfort. C'est alors que, dans le but d'assurer le succès de leur Exposition, les Etats-Unis élaborèrent, en vue de celle-ci, une loi spéciale qui porte la date du 7 janvier 1904. En vertu de cette loi, les auteurs de toutes œuvres envoyées à Saint-Louis étaient protégés pendant deux ans, à la condition d'avoir déposé un exemplaire de leur travail, ou une représentation photographique de celui-ci, au « Copyright Office » de Washington. Les propriétaires d'œuvres artistiques et littéraires pouvaient, dans la suite, transformer leur dépôt provisoire en dépôt définitif, moyennant certaines formalités.

Cette loi américaine était assurément un triomphe de l'idée de la protection de la propriété internationale, mais elle n'a été que passagère.

D'autres pays, comme la Hollande, n'ont pas encore admis la protection de la propriété purement intellectuelle. La question n'est donc pas, au point de vue international, assez mûre pour qu'une conférence comme la nôtre, qui n'a rien d'officiel, puisse décréter qu'aucune formalité ne sera nécessaire pour protéger la propriété internationale des exposants.

Pareille décision n'empêcherait pas ceux-ci de courir le risque de se voir dépouiller ; il est ennuyeux, en effet, il peut être même dangereux, de devoir accomplir certaines formalités de dépôt, mais, dans l'état actuel des choses, cela nous paraît l'étape nécessaire ; sans cela, il est évident que rien

ne serait aussi simple que d'adopter la loi belge du 22 mars 1886, due, comme on sait, à M. de Borchgrave, et dont M. Darras a pu dire « qu'elle était le modèle le plus achevé des textes législatifs », tandis que M. Pataille ajoutait « qu'ele était assurément la meilleure qui existe sur cette matière si délicate » (1).

En effet, elle n'exige aucune formalité, et son article 38 décide que les étrangers jouissent en Belgique des droits garantis par la loi, tout comme les nationaux. En principe, on ne dénie aux étrangers que la possibilité d'avoir plus de droits que les Belges n'en auraient eux-mêmes. Cela paraît être le maximum de ce qu'on puisse accorder, et les pays qui, jusqu'à présent, n'accordent rien du tout, ne peuvent pas, à propos des expositions, franchir d'un seul coup toutes les étapes.

Nous concluerions donc à ce que les Comités d'Expositions établissent pour la durée de ces expositions, une règle spéciale, qui n'aille pas à l'encontre des législations les moins libérales, et qui, cependant, empèche, dès à présent, les exposants de courir le danger que nous voudrions leur éviter.

Donc, dès l'instant où une œuvre de littérature, d'art, ou d'art appliqué à l'industrie, est mise sous les yeux du public, il faut que son auteur ne coure aucun risque de se voir dépouillé du fruit de son travail. C'est cet instant du début du danger, que M. Goldberger indiquait, à Paris, par l'expression spéciale de la « mise en montre ».

Si nous le comprenons bien, il partait de cette idée que certains objets exposés peuvent ne pas être soumis aux regards dès le jour de l'ouverture de l'exposition ; c'est donc au moment précis où le public et les imitateurs possibles les voient, qu'il faut commencer à se prémunir.

Nous croyons devoir renoncer à n'exiger aucune formalité, d'abord, comme nous le disions, parce que nous irions à l'encontre de certaines législations, et aussi, reconnaissons-le, parce que nous créerions certains abus. Il ne suffit pas qu'on puisse dire qu'on a montré quelque chose dans un lieu public visité par des milliers de personnes, pour que cela prouve qu'on puisse revendiquer des droits qui, de la sorte, seraient mal déterminés. Nous craindrions de voir, en un pareil système, la source d'un nombre incalculable de procès. Mais, par contre, réduisons les formalités au strict minimum ; exigeons le dépôt d'un exemplaire de l'œuvre, d'un diminutif, d'une photographie, et alors, allons plus loin que n'a été la loi américaine : reconnaissons que ce dépôt pourra consacrer un droit définitif sur l'œuvre exposée.

Les pays qui n'ont pas encore de protection de la propriété artistique et littéraire et ceux qui la protègent moyennant des formalités plus compliquées, pourront, pensons-nous, se rallier à cette formule relative à la protection des objets montrés dans les expositions internationales officiellement

---

(1) Qu'il nous soit permis de rappeler à propos de cette loi, l'excellent ouvrage par lequel M. Wauwermans l'a commentée. Ceux qui désirent se renseigner sur la question y trouveront, après un aperçu historique des plus intéressants, une magistrale analyse de l'essence du droit d'auteur, avec la genèse et l'explication de la loi elle-même.

reconnues. Ce sera, pour eux, une façon d'attirer les exposants étrangers, que les comités comme les nôtres pourront défendre en déclarant nettement, lors d'une organisation d'expositions, que s'il n'y a pas de protection, les œuvres ne seront pas envoyées. De cette manière, nous croyons pouvoir rester dans les limites de l'activité qui nous incombe, sans empiéter sur le domaine législatif et sans risquer de manquer le but — parce que nous l'aurions dépassé. Mais en même temps, la suite désormais ininterrompue des expositions amènerait, par l'adoption des principes que nous défendons à leur occasion, une évolution des idées au point de vue général, et nous ne désespérons pas d'avoir ainsi une certaine influence en vue de la protection internationale qui nous est chère.

Qu'il nous soit permis, en terminant ce court exposé, de rendre hommage à l'Association Internationale Littéraire et Artistique, qui, après toute une série de congrès antérieurs, se réunissait à Berne en 1883, et provoquait l'Union internationale et officielle conclue dans cette même ville le 9 septembre 1886 et dont le principe fut, comme le dit M. Constant, « l'adoption du traitement national aux œuvres artistiques et littéraires des étrangers ».

C'est à l'Association Artistique et Littéraire Internationale, à laquelle M. Beernaert rendait si brillamment hommage lors du Congrès tenu à Bruxelles en septembre 1884, et dont il favorisa l'action pendant tout son ministère, que nous devons la reconnaissance du droit le plus sacré sur la propriété du travail de l'intelligence. C'est à elle que les Comités d'Expositions doivent faire remonter l'expression de leur gratitude lorsque, actuellement, ils défendent les idées généreuses qui leur tiennent à cœur.

Le Rapporteur,
ALEXANDRE HALOT.

DESIDERATA PROPOSES PAR LA STANDIGE AUSSTELLUNGSKOMMISSION FUR DIE DEUTSCHE INDUSTRIE (COMITÉ PERMANENT DE L'INDUSTRIE ALLEMANDE POUR LES QUESTIONS D'EXPOSITIONS).

PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE.

QUESTION. — Y a-t-il lieu d'établir, en faveur des personnes dont les œuvres d'art ou littéraires figurent aux expositions, des mesures temporaires en vue de protéger leurs productions ?

La Conférence confirme à tous les points de vue les votes adoptés par la première Conférence Internationale des « Comités » à Paris 1907.

Berlin, le 11 septembre 1908.

Le Gérant,
(S.) Docteur HANNS HEIMAN

Le Président,
(S.) GOLDBERGER
Conseiller Intime Royal de Commerce.

Rapport présenté par le
Comité Français des Expositions à l'Etranger

Propositions

La Conférence, maintenant le vœu adopté l'an dernier, à Paris, désignera une Commission spéciale pour élaborer le projet d'une convention destinée à assurer, en dehors même des Conventions d'Union de Berne et de Paris, tant au point de vue de la propriété littéraire et artistique qu'au point de vue de la propriété industrielle, la protection des créations figurant aux expositions.

Cette convention, qui constituera un minimum de protection, devra être rédigée de telle sorte qu'une protection provisoire se trouvera assurée, pour les œuvres littéraires et artistiques, même dans les pays où la législation intérieure subordonne la reconnaissance du droit aux formalités les plus rigoureuses.

La Fédération s'efforcera de faire adopter cette convention par le plus grand nombre possible de pays, et la protection provisoire devra être acquise, non seulement dans le pays où l'exposition aura été organisée, mais dans tous les pays qui auront adhéré à la convention.

La conférence émet le vœu qu'avant de décider la participation à une exposition, les Comités Permanents examinent avec soin la législation intérieure du pays où se tiendra l'exposition et s'assurent que les créations exposées auront une protection effective, tant au point de vue de la propriété littéraire et artistique qu'au point de vue de la propriété industrielle. Une commission internationale permanente pourrait être désignée, qui serait consultée à l'occasion de chaque exposition; elle se mettrait en rapport avec des juristes du pays de l'exposition et signalerait, s'il y avait lieu, les garanties à demander au Gouvernement.

Il serait à désirer, en outre, que la Fédération, d'accord avec l'Association littéraire et artistique internationale, étudiât les moyens d'obtenir, notamment à l'occasion des expositions, la suppression, dans les législations intérieures, de toutes formalités pour la reconnaissance du droit des auteurs et des artistes et l'inscription de la règle pour la protection des œuvres de l'art appliqué à l'industrie, que les œuvres des arts graphiques et plastiques doivent être protégées sans formalités, quels que soient leur mérite et leur destination.

26 novembre 1908.

Le Rapporteur,
GEORGES MAILLARD,
Avocat à la Cour,
Membre du Conseil Judiciaire du Comité Français
des Expositions à l'étranger.

CINQUIÈME SECTION

Rapport présenté par M. Charles Morisseaux au nom du Comité Belge des Expositions à l'Etranger sur une loi à faire pour protéger les récompenses décernées par les Expositions

---

Alors qu'en Belgique, il n'existe aucune disposition légale concernant les récompenses décernées dans les expositions, la France possède, depuis le 30 avril 1886, une loi spéciale régissant cet objet.

L'Union des Fabricants, qui a son siège à Paris et qui s'est toujours occupée fort attentivement des questions de propriété industrielle, avait, dès 1877, mis à l'étude les mesures à prendre pour protéger les détenteurs légitimes de récompenses, contre ceux qui, sans droit, prétendent publiquement les avoir obtenues. S'inspirant de ces délibérations, M. le sénateur Bozérian, dont la compétence en matière de propriété industrielle est bien connue aussi, prit l'initiative du projet de loi qui fut voté par les Chambres françaises et promulguée en 1886.

Les noms que nous venons de citer, suffisent à caractériser la question que nous examinons et la placent sur son véritable terrain, qui est celui de la propriété industrielle.

Une récompense gagnée par un industriel dans une exposition, est une attestation en faveur de la qualité de ses produits. Il n'est pas admissible qu'elle puisse être usurpée par d'autres industriels qui n'y ont point droit. Et, de même que le législateur est intervenu pour protéger la marque dont le fabricant revêt les objets qui sortent de ses ateliers, dans le but d'affirmer qu'ils sont siens et d'éviter qu'ils soient confondus avec d'autres, de même, on peut demander au législateur d'intervenir pour réserver à ceux qui les ont loyalement conquises, les attestations de mérite que leur a décernées un jury compétent. Et l'on pourrait dire que la protection légale s'impose d'autant plus en ce cas que, si tous les industriels peuvent librement adopter une marque, tous ne peuvent pas prétendre à l'obtention d'une haute récompense dans une exposition.

C'est dans cet ordre d'idées que la loi française du 30 avril 1886 a été conçue. Son article premier porte que l'usage industriel ou commercial des récompenses décernées dans des expositions ou concours, soit en France soit à l'étranger, n'est permis qu'à ceux — particuliers ou firmes commerciales — qui les ont obtenues personnellement. Et son article 2 édicte des pénalités correctionnelles contre ceux qui, sans droit et frauduleusement, se sont prévalus de semblables récompenses.

Telles sont les dispositions essentielles de la loi du 30 avril 1886.

Comme on le voit, elles n'exigent et n'imposent aucune règle sur la manière dont les exposants seront jugés et les récompenses décernées. Les

mots « expositions ou concours » ne sont accompagnés d'aucune restriction. Toutes les expositions, tous les concours, quels qu'en soient les organisateurs sont admis à décerner des récompenses, et toutes ces récompenses obtiennent le bénéfice de la protection légale.

Mais, indépendamment de l'usurpation de récompenses industrielles par des non-ayants droit, il peut se produire un autre genre d'abus : c'est celui qui a été constaté, notamment, à Paris en 1900 et dans d'autres villes encore où avaient lieu de grandes expositions.

D'ingénieux exploiteurs ont imaginé d'organiser, à côté de la grande exposition, dans la même ville et simultanément, une simili-exposition qu'ils décorent des qualificatifs d'universelle et d'internationale, et à laquelle on ne peut, de fait, refuser ni le millésime, ni le nom du lieu de l'exposition véritable. Ils attirent de petits industriels qui ne pourraient prétendre à une haute récompense dans celle-ci, et, moyennant finance, ils leur délivrent des distinctions de degré d'autant plus élevé qu'elles auront été payées plus chères. Nous nous trouvons donc ici devant une récompense personnellement obtenue par celui qui en fait usage, mais dont l'institution et l'attribution partent d'une idée frauduleuse. Et cette fraude, outre qu'elle peut induire le public en erreur, porte préjudice aux industriels loyaux et laborieux dont les progrès et les efforts sont couronnés par le jury de la grande exposition et qui voient, dans cette exposition même, à côté d'eux, des concurrents sans scrupule, afficher des diplômes qui paraissent émaner du même jury.

Dès 1901, on a tenté, en France, de réagir contre cet abus et des mesures ont été prises pour qu'au moins le public pût faire la distinction entre les expositions patronnées par les pouvoirs publics et celles qui s'organisent en dehors de toute intervention officielle et de toute surveillance. Un arrêté ministériel du 18 mars 1901 a défini les conditions que doit remplir une exposition générale, commerciale ou industrielle pour obtenir le patronage du Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Le projet de loi qui a été voté en France le 16 décembre 1904, sur l'initiative de M. Astier et avec le concours de M. Lourties, et dont il a été donné lecture dans la Conférence Internationale des Comités d'Expositions tenue à Paris le 30 novembre 1907, va beaucoup plus loin que tout cela. Ce projet tient pour illicite et punissable l'usage commercial d'une récompense obtenue dans une exposition ou un concours qui n'aura pas obtenu le patronage des pouvoirs publics. C'est là un remède radical et qui équivaut dans la pratique, à interdire aux expositions et concours où n'entre aucun élément officiel, de décerner des récompenses aux participants ; car, où serait l'avantage d'une récompense qu'on ne pourrait proclamer, qu'il faudrait même dissimuler ?

A cette interdiction rigoureuse et dont le principe nous paraît discutable, pour des raisons qui seront exposées plus loin, le projet de M. Astier ajoute un autre principe, auquel on peut se rallier sans réserve et dont il avait été question déjà à l'Union des fabricants en 1877 : celui de l'enregistrement

officiel des récompenses obtenues dans les expositions patronnées et contrôlées par les pouvoirs publics.

Dans le système du projet de loi de 1904, un exposant légitimement récompensé pourra désormais obtenir d'une administration publique, l'Office National de la Propriété Industrielle, l'attestation écrite qu'il a reçu telle récompense, et que cette récompense se trouve dûment enregistrée, par le fait du dépôt du palmarès ou du diplôme lui-même, dans les bureaux de cette administration. De cette récompense enregistrée, il sera licite de faire usage commercial, et de nul autre. Celui qui en sera détenteur, s'il constate un fait d'usurpation, pourra faire procéder à la description, voire à la saisie des objets délictueux, et obtenir condamnation de l'auteur. Les peines édictées sont dures : de 50 à 500 francs d'amende et de trois mois à deux ans de prison, et elles frappent également ceux qui ont fait usage, sans droit, d'une récompense enregistrée, et ceux qui ont fait usage, même avec droit, d'une récompense non enregistrée.

Le projet de loi français a subi certaines modifications au Sénat, notamment en ce que le dépôt individuel pour enregistrement, proposé par M. Astier, a été remplacé, sur la proposition de M. Lourties, par le dépôt du palmarès effectué par le Commissaire Général du Gouvernement. Ce projet doit donc être soumis de nouveau à la Chambre des Députés.

L'amendement introduit par M. Lourties paraît digne d'être retenu. Quoi de plus naturel que de faciliter la tâche des industriels qui ont pris part à une exposition sérieuse et dont les produits ont été jugés sérieusement ? Pourquoi leur imposer de nouvelles démarches, l'obligation de fournir des preuves à l'appui, celle d'effectuer de nouvelles dépenses ? Du moment que les pouvoirs publics ont tous leurs apaisements sur le caractère de l'exposition qui a donné lieu aux récompenses, et sur l'organisation et l'impartialité du jury qui les a décernées, il n'y a pas de bonne raison pour qu'ils n'acceptent pas comme définitif et valable le palmarès, certifié conforme à ces décisions. que lui présente la direction supérieure de l'exposition. Dans ces conditions, le dépôt du palmarès doit entraîner « ipso facto » l'enregistrement des récompenses qu'il proclame, et cela sans frais pour les exposants.

Bien entendu, on peut admettre que l'administration publique, appelée à délivrer plus tard une attestation pour servir dans un débat judiciaire, réclame pour ce service une légère rétribution.

Il serait pratique encore de faire figurer sur les médailles et diplômes de récompenses ainsi enregistrées, une marque, emblème ou mention spéciale, par exemple : « Enregistrée », qui avertirait le public et rendrait, dès lors, impossible toute confusion avec une récompense qui n'aurait pas sollicité ou obtenu l'enregistrement.

Et c'est par cette faculté d'accorder ou de refuser l'enregistrement aux récompenses d'une exposition, que l'intervention des pouvoirs publics pourrait s'exercer avec utilité et sans porter atteinte à la liberté.

On conçoit à merveille que l'administration supérieure trace d'avance, et

une fois pour toutes, les règles et conditions à observer dans l'organisation et le fonctionnement des jurys, dans la hiérarchie et la nature des récompenses, voire dans certains détails de l'organisation de l'exposition elle-même, qu'elle publie ces règles et conditions et qu'elle subordonne à leur stricte observation l'admission des récompenses à l'enregistrement.

Libre aux organisateurs d'une exposition de ne pas suivre ces règles, de ne pas respecter ces conditions. Ils ne pourront pas faire enregistrer leurs récompenses : telle sera la sanction. Et, par conséquent, leurs diplômes et médailles ne pourront légalement porter la mention « Enregistrée » ou toute autre marque ou emblème légalement adopté. Le public sera ainsi averti qu'il y a deux sortes de récompenses : les unes, avec garantie du Gouvernement ; les autres, sans garantie. Et il professera pour celles-ci la considération qu'elles méritent, eu égard au temps, au lieu et aux circonstances. Les exposants loyalement récompensés ne manqueront pas, d'ailleurs, de faire son éducation à ce point de vue.

Quant à l'usurpation, à l'imitation et à l'usage frauduleux des récompenses enregistrées, il faut évidemment les atteindre par des dispositions pénales analogues à celles qui punissent les infractions en matière de marques de fabrique et de commerce.

Un pareil système n'est-il point suffisant, et ne serait-il pas excessif, au contraire, d'exiger que rien ne se fasse, en matière d'expositions et de concours, que par la grâce de l'Etat et des pouvoirs publics ?

C'est vraiment une contradiction singulière que de répéter sans cesse aux industriels qu'ils doivent faire preuve d'initiative et de vouloir réglementer étroitement celle-ci dès qu'elle se manifeste. En quoi l'intérêt public et l'intérêt privé peuvent-ils être lésés par le fait que des particuliers, au vu et au su de tout le monde, organisent une exposition ou un concours et décident, à leur guise, de décerner telles ou telles récompenses qui ne seront pas enregistrées, et qui n'auront pour celà qu'une valeur médiocre ?

Il existe toutes sortes d'expositions, des expositions grandioses et universelles, des expositions spéciales et restreintes, et aussi de minuscules expositions de produits locaux, de fleurs, de légumes, d'oiseaux, de lapins. Il y a des concours de chants et des concours de cramignons. Toutes ces entreprises ont leur utilité, leur raison d'être, leur rôle. Les petites apportent, dans des centres souvent dépourvus d'activité, une vie passagère qui peut avoir des conséquences durables. Les récompenses qu'elles décernent, qui les connaît en dehors de la localité même ? L'Etat va-t-il soumettre toutes ces entreprises à la même norme, exiger d'elles les mêmes garanties que s'il s'agissait d'expositions mondiales, sous peine de ne pouvoir récompenser les participants ?

Les pouvoirs publics descendront-ils à réglementer une joute de canaris. un concours d'étalages ou de balcons fleuris ?

L'arbitraire est au bout de cette voie. Ce que l'on accordera ici, on le refusera là, pour des raisons politiques, des motifs personnels, par caprice,

par intérêt. Et cet arbitraire sera toujours tenu pour intolérable dans un pays de discussion libre, où les groupements se constituent sans autorisation et où les citoyens, épris de liberté et jaloux de l'exercer sans contrôle, estiment que l'intervention des pouvoirs publics souffre des limites qu'elle ne peut franchir sans porter atteinte à la vie même de la nation.

La France n'est pas le seul pays qui ait légiféré en la matière et l'on peut trouver, dans les recueils des lois et règlements des autres pays, des indications utiles. L'Angleterre possède une loi du 23 juillet 1863 pour punir les personnes qui ont fait état de récompenses décernées par les Expositions de 1851 et de 1862, alors qu'elles ne les ont pas obtenues. La Suisse a inscrit à l'article 20 de la loi fédérale du 26 septembre 1890 sur les marques de fabrique, etc., une disposition concernant les récompenses d'expositions et qui est sensiblement la même que l'article premier de la loi française du 30 avril 1886. L'article 22 prescrit à ceux qui font usage d'une récompense d'en indiquer la date et la nature, et l'article 23 interdit de mentionner la récompense obtenue sur des produits qui n'ont aucun rapport avec ceux qui ont été récompensés. La loi danoise du 27 avril 1895 est semblable à la loi anglaise de 1863, sauf qu'elle a une portée générale et s'applique à toutes les expositions. La loi allemande du 27 mai 1896 est conçue dans le même esprit. Mais on sait que le Comité allemand voudrait la voir amender dans un sens beaucoup plus rigoureux. La proposition lue par M. Goldberger, dans la réunion tenue à Paris le 30 novembre 1907, est presque identique au projet de loi voté par les Chambres françaises, avec cette ajoute aggravante que le droit de décerner les récompenses industrielles serait subordonné à l'autorisation préalable des pouvoirs publics. Le Portugal (loi du 21 mai 1896) a adopté le système de l'enregistrement, mais sans le rendre obligatoire et sans interdire l'usage des récompenses non enregistrées.

L'Espagne, enfin, dans sa loi du 16 mai 1902 sur la propriété industrielle, a consacré un système qui se rapproche du projet de loi français en ce qu'il n'accorde de protection légale qu'aux récompenses obtenues dans des expositions placées directement ou indirectement sous le contrôle des pouvoirs publics (1).

Evidemment, il y a des éléments à prendre dans ces différentes lois et propositions de loi, mais il semble bien que les traits principaux de la législation à établir peuvent se ramener à ceci :

1° Fixation, par le Gouvernement, des conditions d'organisation des expositions et jurys auxquelles l'enregistrement des récompenses est subordonné ;

2° Enregistrement global des récompenses décernées par les expositions qui remplissent ces conditions ;

(1) Voir « Les Récompenses Industrielles ». Thèse pour le doctorat par Louis Voitellier. Paris 1905.

3° Protection légale accordée aux récompenses enregistrées, et réservée exclusivement à celles-ci dans les termes de la loi française du 30 avril 1886, dûment amendée à cet effet.

Le Rapporteur,
Charles MORISSEAUX,
Directeur Général du Ministère de l'Industrie et du Travail.

Rapport présenté par M. Gody, au nom du Comité Belge des Expositions à l'Etranger sur une réglementation à établir pour l'organisation et les opérations des Jurys

---

2e QUESTION. — Y a-t-il lieu d'établir une réglementation pour l'organisation et les opérations des jurys ?

Ainsi que l'honorable M. Picard, commissaire général de l'Exposition Universelle de Paris, l'a dit dans son remarquable rapport de 1902 : « Peu d'institutions ont été souvent et aussi violemment attaquées que celle des récompenses aux exposants. Les attaques sont venues non seulement des industriels mécontents de leur sort et jaloux de leurs rivaux plus heureux, mais aussi d'hommes indépendants et particulièrement qualifiés pour émettre un avis à ce sujet.

» Malgré ce que peuvent avoir de fondé, les critiques dont l'institution des récompenses a été l'objet, elle survivra sans doute, longtemps encore, aussi bien en France qu'à l'étranger. A la vérité, l'intérêt du producteur constitue le stimulant le plus actif du progrès industriel; il n'y a pas, en définitif, de juge meilleur et plus sûr, que le consommateur ; la tâche des jurys est hérissée de difficultés d'ordre matériel et moral. Cependant, la pratique suivie depuis l'origine des expositions a des mérites et des avantages qu'on ne saurait méconnaître; ses imperfections ne l'ont pas empêché de rendre d'indéniables services. »

Ce sont ces considérations générales, plus développées dans le rapport précité, qui militent en faveur du maintien du principe des récompenses, tout en appliquant le meilleur système des jurys appelés à les décerner avec compétence et impartialité.

Jusqu'à présent, et sauf pour les Expositions Universelles de Philadelphie, de Chicago et de St-Louis, où fonctionna un jury spécial avec un juge reviseur unique, institution qui, pour Chicago surtout, souleva des protestations, il a été généralement fait usage, en Europe, aux expositions qui s'y sont succédées depuis plus d'un demi-siècle, notamment à Paris, etc., et ensuite aux expositions universelles et internationales d'ordre secondaire, du système du jury international à trois degrés de juridiction : jury de classe, jury de groupe et jury supérieur, constituant un organisme assez parfait inspiré des institutions judiciaires et répondant à cette doctrine presque partout consacrée de la première instance, de l'appel et de la cassation.

Ce système est trop connu pour que je détaille son organisation et son fonctionnement; il me suffira de donner quelques appréciations sur son ensemble et de signaler les modifications qui ont été apportées en dernier lieu et qui me paraissent devoir être appliquées aux expositions futures.

Pour les Expositions Universelles de Paris en 1889 et 1900:

Les jurys de classes se composaient de membres titulaires et de membres suppléants, ceux-ci n'ayant voix délibérative que lorqu'ils occupaient la place de jurés titulaires absents. Chaque jury de classe procédait à l'appréciation des œuvres, produits ou travaux qui lui étaient soumis, et faisait, sans distinction de nationalité, le classement des exposants qui lui paraissaient dignes de récompenses et indiquait la nature de ces récompenses.

Il dressait, à part, la liste des exposants à mettre hors concours.

Il classait enfin, sans distinction de nationalité, les collaborateurs des exposants dignes d'obtenir une récompense.

Les jurys de groupes comprenaient :

1° Un président, deux ou trois vice-présidents et un secrétaire, qui pouvaient être choisis en dehors des jurys de classes ;

2° Les présidents, vice-présidents et rapporteurs des jurys de classes.

Chaque jury de groupe, après avoir examiné les réclamations de sa compétence, revisait les listes proposées par les jurys de classes et s'efforçait, notamment, d'assurer l'unité et l'harmonie dans l'attribution des récompenses. Il s'adjoignait successivement chacun des jurys de classes pour les délibérations qui le concernaient.

Le jury supérieur avait pour président d'honneur et vice-présidents d'honneur, certains ministres, et en faisaient partie de droit les présidents et vice-présidents des jurys de groupes, les commissaires délégués des pays qui comptaient plus de 5,000 exposants inscrits au catalogue, les membres du Comité supérieur de revision, le directeur général et le directeur général adjoint de l'exploitation, les autres directeurs et le secrétaire général de l'exposition, le directeur des Beaux-Arts, le directeur de l'Agriculture et le délégué de l'Administration des Colonies a l'exposition.

Ce jury supérieur arrêtait, en dernier ressort, les listes par ordre de mérite, des récompenses décernées aux exposants et collaborateurs dans chaque classe.

Le commissaire général et les directeurs généraux de l'exploitation étaient chargés de préparer et de diriger les travaux du jury international. Ils veillaient à l'observation des règlements, s'assuraient que les œuvres et

produits d'aucun exposant n'avaient échappé à l'examen du jury, recevaient les observations et les réclamations des exposants à cet égard.

Pour l'accomplissement de leur tâche, le commissaire général, les directeurs généraux de l'exploitation ou les fonctionnaires désignés par ces directeurs généraux, avaient entrée à toutes les séances des jurys de classes et des jurys de groupes, mais seulement afin de rappeler les faits et les dispositions réglementaires.

Cette organisation, en quelque sorte classique, adoptée pour les Expositions Universelles de Paris en 1878, 1889 et 1900, a été également suivie aux Expositions Universelles et Internationales d'Anvers en 1885 et en 1894, de Liége en 1905 et de Milan en 1906, sauf qu'il y a été apporté certaines modifications que la pratique a sanctionnées et dont je donnerai un aperçu avec leur justification à l'appui.

A l'Exposition Internationale de Bruxelles en 1897, d'un caractère spécial et qui comportait, outre les récompenses ordinaires ou diplômes, des primes en espèces réservées à la solution des desiderata et de questions de concours, le jury international n'avait été établi qu'à deux degrés de juridiction: les jurys d'examen et le jury supérieur.

Par contre, le Gouvernement belge désigna des rapporteurs-instructeurs pour chacun des groupes, et qui furent chargés de préparer les travaux des jurys d'examen et de faire rapport sur les œuvres et produits qu'ils eurent à examiner.

Pour les autres expositions universelles et internationales organisées en Belgique, et surtout pour celle de Liége en 1905, il a été fait usage du règlement ci-annexé qui n'a pas donné lieu, en pratique, à de sérieux inconvénients et que je propose d'adopter comme type pour les futures expositions universelles et internationales, d'ordre secondaire.

Voici, succintement, les modifications apportées, pour Liége, au système français :

1° Les trois juridictions, les jurys de classes, les jurys de groupes et le jury supérieur, sont maintenues, sauf que les jurys de groupes ne comportent que les présidents, vice-présidents et secrétaires-rapporteurs des jurys de classes avec la désignation dans leur sein de leurs bureaux et que le jury supérieur n'est composé que d'un nombre restreint de personnalités compétentes prises en dehors des jurys de classes et de groupes.

Le maintien de ces trois juridictions, et surtout celui des jurys de groupes, est d'autant plus justifié qu'il faut bien constater que les travaux des jurys de classes s'effectuent trop rapidement, et il est dès lors indispensable que les jurys de groupes réexaminent les propositions présentées et revisent certains jugements mal établis par les jurys de classes.

En ce qui concerne le jury supérieur, appelé à homologuer ou à renvoyer à un nouvel examen les décisions des jurys de groupes et à arrêter, en dernier ressort, le palmarès des récompenses, son rôle prépondérant exige une indépendance complète des jurys de groupes, auxquels il peut d'ailleurs avoir recours à l'intervention des présidents, secrétaires-rapporteurs ou de leurs délégués.

Le jury supérieur des récompenses, constitué et fonctionnant dans les conditions précitées, a donné toute satisfaction aux Expositions Universelles de Bruxelles en 1897, de Liége en 1905 et de Milan en 1906.

2° Outre les récompenses en usage aux expositions universelles de Paris, et qui consistent en diplômes de grand prix, de médaille d'or, de médaille d'argent, de médaille de bronze et de mention honorable, auxquels pour les cinq premières catégories, il est joint une médaille en bronze, il a été créé le diplôme d'honneur, récompense intermédiaire entre le diplôme de Grand Prix et le diplôme de Médaille d'or.

Je ferai valoir plus loin, et ce, à propos de la 3e question, les avantages de ce système.

3° Il est accordé des récompenses spéciales aux collaborateurs et aux coopérateurs des exposants, faisant la distinction entre les personnes ayant prêté leur concours intellectuel à la production des objets exposés et les contremaîtres et ouvriers ayant donné leur concours matériel à la fabrication de ces mêmes objets.

Je reviendrai aussi sur cette innovation, dont l'application a donné lieu, au début, à certaines difficultés qu'il a été, du reste, facile de surmonter, grâce à une organisation bien ordonnée.

4° Il est insisté sur la nécessité de faire désigner les membres étrangers titulaires et suppléants du jury international, par le Gouvernement de leur pays, et, autant que possible, parmi leurs nationaux.

Il importe, en effet, de veiller au bon recrutement des jurys, dont les membres, convenablement choisis, doivent agir avec conscience et fermeté en s'inspirant de l'importance de leur mandat.

A ce sujet, il n'est pas inutile de faire remarquer que certains gouvernements se désintéressent trop de leurs nationaux qui, assez souvent, participent en grand nombre, mais à titre officieux, à nos expositions internationales.

Il conviendrait, tout au moins, que les jurés de ces pays, désignés par leur commissaire général ou leur délégué, pussent recevoir la confirmation officielle de leur nomination à l'intervention du Gouvernement en cause.

5° En ce qui concerne la mise hors concours, elle ne peut viser que les exposants ayant accepté les fonctions de membre effectif ou de membre suppléant du jury international des récompenses, et il ne peut être permis à d'autres adhérents de ne pas soumettre leurs produits à l'appréciation du jury.

Il me paraît inutile de signaler les graves abus qui pourraient résulter d'une décision contraire et dont le principal inconvénient serait de déprécier l'institution même des récompenses.

A l'Exposition Universelle de Liége en 1905, le jury supérieur pouvait accorder aux exposants ayant obtenu des Grands Prix dans les expositions universelles internationales antérieures, des rappels de ces Grands Prix,sur la proposition des commissaires généraux.

Cette formule n'est pas à recommander, car elle ne peut qu'inciter certaines maisons à exposer très médiocrement, pour éviter les frais d'une installation considérable et complète.

***

Il peut être conclu de cet aperçu qu'en ce qui concerne spécialement les expositions universelles et internationales d'ordre secondaire, le système à préconiser en matière d'organisation et du fonctionnement du jury international serait celui-ci :

A. — En ce qui concerne l'organisation :

1° Constitution de trois juridictions : jurys de classes, jurys de groupes et jury supérieur, ce dernier composé en nombre restreint de hautes personnalités qui, à cause du caractère spécial du mandat qui leur est dévolu, ne devraient pas dépendre des autres jurys.

2° Nomination de tous les jurés d'après des règles sévères et uniformes, et, autant que possible, par les gouvernements.

Pour chaque pays participant, les jurés devraient être choisis parmi ses nationaux.

3° Dispositions réglementaires pour assurer la permanence et l'authenticité d'origine des objets exposés.

4° Obligation, pour les exposants désireux de figurer dans certaines classes spéciales, d'avoir une exposition principale dans la classe où leurs produits doivent être réellement rangés et récompensés.

5° Prohibition des mises hors concours, sauf l'exception prévue pour les membres du jury.

6° Suppression des rappels de Grands Prix.

7° Attribution de diplômes spéciaux à délivrer dans des limites déterminées, aux collaborateurs et aux coopérateurs des exposants.

8° Publication d'un rapport général sur les opérations du jury international et des rapports justificatifs des récompenses par les secrétaires des divers jurys de classes et de groupes, ainsi que par le secrétaire du jury supérieur.

La collection de ces rapports constitue une œuvre capitale qui, pour prendre toute sa valeur, doit être conduite avec autant de rapidité que de soin.

Subsidiairement, je recommande l'institution de concours spéciaux d'après un programme bien dressé portant sur certaines catégories de produits, d'inventions ou de recherches et pour lesquels il serait prévu d'importantes primes en espèces à délivrer aux meilleures solutions.

Ainsi qu'il a été procédé au Concours International de Bruxelles en 1888 et à l'Exposition Internationale de Bruxelles en 1897, le jury international institué pour décerner les récompenses aux exposants, serait aussi appelé à juger les participants à ces concours.

B. — Quant au fonctionnement du jury international :

1° Adoption d'une classification rationnelle et uniforme des produits (Voir mon rapport au sujet de la 2e question de la 1re section).

2° Mise en usage d'un catalogue général officiel, publié en temps voulu, et dans lequel les produits sont exactement classés.

3° Emploi de questionnaires à fournir par les commissaires généraux ou délégués des diverses sections, et apposition d'étiquettes spéciales sur les produits avec les numéros se rapportant au catalogue général officiel et aux catalogues particuliers.

4° Préparation des travaux du jury international par un commissaire compétent et actif secondé par des rapporteurs-instructeurs chargés spécialement de visiter les installations, d'examiner les objets et surtout d'opérer les déclassements.

Ce commissaire devra se tenir en permanence à la disposition des commissaires généraux et des divers jurys, afin de régler immédiatement les litiges qui peuvent surgir, et donner une prompte suite aux réclamations.

5° Affichage du roulement des visites des jurys de classes et de groupes dans les diverses sections.

6° Relevé aussi complet que possible et à arrêter à une date déterminée, des réclamations introduites à l'intervention seule des commissaires généraux ou délégués à la suite des opérations des jurys de classes et à soumettre aux jurys de groupes, et s'il y a lieu, au jury supérieur.

7° Diligence à faire pour l'impression et la publication du palmarès lors de la cérémonie de la proclamation des récompenses.

8° A défaut des diplômes décernés et qui ne peuvent être délivrés qu'à une époque ultérieure, remise aux exposants récompensés, d'un certificat provisoire constituant la notification officielle de la récompense obtenue.

3e QUESTION. — Y a-t-il lieu de limiter le nombre de récompenses et de fixer leur nature ?

Il paraît difficile de limiter dans l'ensemble et le détail, le nombre des récompenses à décerner aux exposants et aussi à leurs collaborateurs et coopérateurs.

La conception nouvelle des expositions universelles et internationales, qui ont quelque peu perdu le caractère sérieux qu'elles avaient autrefois, a augmenté les prétentions des exposants aux récompenses, et surtout aux distinctions élevées qui, il faut bien le dire, ont subi une certaine dépréciation.

Il y a lieu de tenir compte aussi de la fréquence de ces expositions, auxquelles participent en majorité les mêmes exposants et dont la plupart progressant, y revendiquent, à juste titre, le relèvement des récompenses déjà obtenues.

Il résulte d'une statistique fort intéressante, que j'ai dressée au sujet des plus récentes expositions universelles et internationales, que le nombre total des récompenses obtenues et surtout celui des distinctions élevées, se sont accrus dans une proportion réellement excessive.

Il ne me semble guère possible de restreindre le nombre de récompenses; toutefois, les jurys de classes devraient être plus parcimoniaux dans leurs propositions en ce qui concerne les hautes récompenses et surtout l'attribution des Grands Prix, qui ne devraient pouvoir être délivrés qu'en appliquant rigoureusement la formule libellée comme suit à l'article 14 du Règlement du jury de l'Exposition Universelle et Internationale de Liége en 1905 : « Les diplômes de Grand Prix sont destinés à récompenser soit le mérite des inventions ou travaux, soit des perfectionnements qui ont apporté une amélioration considérable dans la qualité des produits ou dans les procédés de fabrication, soit encore les expositions collectives dont l'ensemble démontre un mérite ou un progrès exceptionnel ».

D'autre part, les jurys de groupes et aussi le jury supérieur ne devraient augmenter qu'à bon escient, les récompenses proposées par les jurys de classes.

Quant à la détermination de la nature des récompenses, il me parait justifié d'adopter l'échelle des récompenses en usage aux dernières expositions universelles et internationales et qui sont les diplômes de Grand Prix, les diplômes d'Honneur, les diplômes de Médaille d'Or, d'Argent, de Bronze et de Mention Honorable, les diplômes des cinq premières catégories étant accompagnés d'une médaille en bronze.

Je me permets d'insister sur le maintien du diplôme d'Honneur, récompense intermédiaire entre le Grand Prix et la Médaille d'or, et dont l'octroi, tout en donnant satisfaction à des exposants très méritants, permet de restreindre le nombre des Grands Prix.

Bruxelles, le 18 novembre 1908.

Le Rapporteur
J. GODY.

Rapport présenté par M. Emile Digneffe, au nom du Comité Belge des Expositions à l'Etranger sur le recrutement des membres des Jurys d'Expositions, sur la jurisprudence et sur la procédure des dits Jurys

---

Les expositions sont organisées en vue de donner au grand public le moyen d'apprécier les produits divers qu'il consomme ou qu'il est susceptible de consommer.

Elles constituent, pour les industriels, une occasion sans égale d'étaler leurs divers fabricats sous les yeux d'un nombre extraordinaire de consommateurs.

Elles créent, par le fait, entre tous les fabricants de produits similaires, une saine émulation, gage de progrès successifs, dont tout le monde bénéficie.

***

Pour atteindre ce double résultat, les procédés mis en œuvre sont les suivants :

Tout d'abord, les produits, groupés et classés dans des locaux spécialement appropriés, sont placés dans les conditions les meilleures pour attirer l'attention, et être étudiés à l'aise.

Ensuite intervient un jury, lequel formule, sur la valeur respective des produits exposés, des sentences délibérées par des hommes qualifiés pour donner aux décisions ainsi rendues l'autorité nécessaire.

De ces deux modes d'action, le second apparaît comme le complément indispensable du premier, et, en dernière analyse, comme le plus efficace des deux. Le public est, en effet, toujours enclin à laisser guider ses choix par les appréciations d'hommes compétents.

La pratique doit d'ailleurs avoir consacré la vérité de cette thèse, puisqu'on voit les producteurs prendre part, en nombre toujours plus grand, à toutes les expositions sérieusement organisées, et briguer avec une ardeur toujours plus grande l'obtention des diplômes qui consacrent la valeur respective de leurs fabricats. Or, ces producteurs ne s'imposeraient pas les frais considérables que comporte la participation à une exposition, ils ne seraient pas aussi avides de récompenses, si l'expérience ne leur avait enseigné que les succès remportés en ces occasions leur assurent un développement certain de leurs affaires.

***

Cela étant, si l'on désire que les expositions conservent leur raison d'être et leur succès, si l'on veut qu'elles continuent à grouper la masse

des exposants et à attirer la foule des visiteurs, il importe tout spécialement que les appréciations émises par le jury inspirent confiance à tous, et qu'elles mettent positivement en évidence la valeur vraie des produits exposés.

Il faut donc se demander si l'œuvre des jurys qui fonctionnèrent dans les dernières expositions internationales et universelles organisées naguère en Belgique et dans d'autres pays, a toujours répondu à ces desiderata : question assurément délicate, mais qu'une réunion du genre de celle d'aujourd'hui parait être intéressée à se poser, et avoir qualité pour élucider.

Il ne sera nié par personne, pensons-nous, que dans plusieurs des expositions officielles ou officiellement patronnées, dont on a souvenance, la façon dont fonctionna le jury des récompenses donna lieu à des critiques sérieuses et justifiées.

Dès lors, tous ceux qui ont adhéré à la Conférence dans le but d'assurer le succès des expositions futures, doivent désirer que les organisateurs de celles-ci, soient éclairés sur les vices qui affectèrent parfois l'institution du jury et puissent prendre leurs dispositions pour que les abus signalés autrefois ne se renouvellent pas dans l'avenir.

***

Le problème ainsi posé comporte l'examen d'une triple question :

A. Il s'agit de déterminer tout d'abord de qu'elle façon le jury doit être recruté, pour se trouver composé d'hommes qui soient à la hauteur de la tâche dont l'accomplissement leur est dévolu.

B. De dégager ensuite les principes sur lesquels le jury devra baser ses jugements.

C. De formuler enfin les règles de procédure qu'il devra observer dans sa méthode de travail.

I

Pour qu'un jury fonctionne avec autorité, il faut qu'il constitue une sélection d'hommes ayant une compétence éprouvée et présentant des gages indiscutables d'impartialité. C'est alors seulement que les décisions rendues par lui sur les questions soumises à son jugement s'imposeront à l'opinion.

Or, il faut dire que les jurys de certaines expositions ne furent pas toujours recrutés comme ils eussent dû l'être.

Evidemment, la tâche d'opérer ce recrutement, laquelle incombe aux gouvernements des pays où les expositions sont organisées, est difficile et ingrate.

Avoir été membre des grands jurys d'expositions est un titre singulièrement prisé, que beaucoup recherchent parce qu'ils escomptent qu'ils pourront en tirer profits et honneurs.

Aussi, la brigue s'exerce-t-elle en grand auprès de ceux qui sont appelés à nommer ses membres.

Les candidats abondent, et, naturellement, là où des calculateurs seraient seuls nécessaires, beaucoup de danseurs se présentent. Or, les ministres chargés de choisir entre ces postulants plus nombreux que capables, sont des hommes politiques: ils sont donc souvent amenés à acorder la faveur convoitée à des hommes que recommandent leurs seuls titres politiques, et ces hommes ont rarement les qualités requises pour être de bons jurés d'exposition; comme beaucoup de politiciens au goût du jour, ce sont des personnages de valeur souvent médiocre et de caractère peu trempé, mais qui ont réussi, en flattant habilement cet éternel incompétent, ce perpétuel dupé qu'est l'électeur ignorant du suffrage universel, à se faire une situation électorale dont ils jouent.

Evidemment, le problème d'un meilleur recrutement des jurys apparaît sous l'empire de ces contingences, comme fort difficile à résoudre, car tous les pays où l'on organise des expositions souffrent plus ou moins, à cet égard, de la même plaie.

Et, dès lors, peut-être faudra-t-il que la Conférence se résigne à conclure sur ce point, par l'expression d'un vœu dans la réalisation duquel ses membres n'auront vraisemblablement qu'une confiance fort limitée !

Cependant, notre rôle ici est de chercher à bien faire, ou plutôt de chercher à dire comment on pourrait bien faire: Nous serons donc dans notre rôle en nous efforçant de formuler les règles suivant lesquelles devraient être recrutés les hommes appelés à constituer les jurys des expositions.

* * *

Remarquons, avant d'aller plus loin, que nous n'abordons pas, dans ce rapport, les questions ressortissant à l'organisation proprement dite du jury ou son mode de fonctionnement.

Les qualités que nous voudrions voir exiger de tout membre d'un jury sont, à notre avis, également requises, qu'il s'agisse d'un membre d'un jury de classes, d'un jury de groupes ou d'un jury supérieur, avec cette seule distinction, que l'importance des qualités dont nous préconisons la réunion augmente avec l'importance du rang que le juré doit occuper dans le cadre hiérarchique de l'institution.

Ceci dit, formulons la série des qualités que doit posséder toute personne pour être à sa place dans un jury d'exposition.

A. — Un juré doit, avant tout, présenter toutes garanties comme caractère et comme moralité. Il s'agit pour lui d'être un juge indiscutablement impartial, absolument inaccessible aux suggestions souvent fort peu correctes, sinon fort habiles, de ces exposants peu scrupuleux qui chercheront à abuser de sa bonne foi et dont le nombre est d'ailleurs plus grand qu'on ne le pense.

B. — Un juré doit avoir, dans l'industrie dont il est appelé à juger les produits, une compétence basée sur une pratique personnelle de cette industrie, et comportant notamment la connaissance des produits de cette industrie fabriqués dans les diverses régions ou dans les divers pays du monde où celle-ci s'exerce à ce moment : A notre époque, beaucoup de produits se fabriquent dans les pays très divers et très éloignés, et grâce au perfectionnement des moyens de transport, la concurrence s'établit sur le marché du monde, entre ces produits similaires d'origines très différentes. La connaissance de ces diverses fabrications est particulièrement importante pour pouvoir apprécier la valeur respective de tous ces produits.

C. — Le juré enfin doit être un homme jeune et actif. Il faut, en effet, qu'il soit capable de faire l'effort sérieux et indispensable que comporte la préparation des décisions à rendre en des matières souvent impossibles à élucider complètement sans de consciencieuses études préalables.

A ce dernier point de vue spécialement, il importe de protester contre la pratique trop constamment suivie, surtout en Belgique, et qui consiste à investir presque toujours les mêmes personnalités des fonctions de jurés dans les expositions successives. En agissant ainsi, on ne tient pas suffisamment compte, en effet, de ce que, chez certains de ceux-ci, l'âge peut avoir amoindri des facultés ou paralysé une activité, dont le passé a enregistré peut-être de splendides résultats, mais dont le présent ne peut plus attendre autant.

Prendre pour règle de nommer toujours jurés des gens qui se font de ces fonctions une spécialité, est un procédé auquel les ministres recourent d'ailleurs volontiers, parce que la tâche du recrutement de ces jurés en est pour eux allégée d'autant.

En effet, le fait de pouvoir se prévaloir de l'application constante de cette règle est pour le gouvernement une arme de défense toujours prête contre les appétits des politiciens qui forment leur majorité parlementaire ou leur clientèle bureaucratique.

C'est aussi pour eux un moyen d'écarter sans trop de scandale des adversaires politiques qui seraient peut-être d'excellents jurés, mais auxquels l'intérêt politique suggère le désir de refuser cette faveur !

Partir du principe que pour être membre d'un jury d'exposition il faut l'avoir été, est évidemment une formule qui simplifie grandement la tâche des fonctionnaires appelés à préparer la liste des membres des jurys d'expositions.

Mais comment un recrutement opéré d'après une base si étroite pourrait-il donner un jury bien composé ?

D. — Peut-être y aurait-il avantage à formuler, à propos de ces nominations, le principe beaucoup plus défendable que les membres des jurys ne peuvent être pris **que parmi les exposants** ou parmi les directeurs ou les administrateurs des sociétés exposantes.

L'adoption de cette règle, à laquelle il serait fait exception qu'en des matières très exceptionnelles (comme, par exemple, dans les jurys des classes d'économie sociale ou d'enseignement professionnel), aurait un effet doublement salutaire :

Elle écarterait des jurys des hommes trop enclins à ne juger qu'en théorie et pas assez en pratique, ce qui en industrie est funeste.

Elle donnerait aux ministres assaillis par les politiciens la facilité d'écarter la candidature de beaucoup de gens dont les titres à une nomination de membre du jury sont exclusivement politiques, mais qui n'ont aucune situation industrielle.

***

Au surplus, et bien que nous ne voulions pas aborder ici la question de la procédure de fonctionnement du jury, nous pensons cependant ne pouvoir clore ces remarques sans dire que le moyen indispensable d'assurer le bon fonctionnement d'un jury, fût-il même recruté suivant toutes les règles que nous venons d'énoncer, consiste à imposer, par un règlement formel et impératif, que les décisions à rendre, tout au moins en matière d'octroi de récompenses supérieures, fassent toujours l'objet d'un scrutin secret !

L'information orale une fois faite devant le jury, en présence des représentants des intéressés (en fait le commissaire général, le président et le rapporteur du groupe), le jury devrait ensuite délibérer, en une réunion à laquelle assisteraient seules les personnes qui le composent, et le vote devant fixer ses décisions devrait toujours être émis dans une forme qui empêche que quiconque sache dans quel sens chaque juré a voté.

II

Abordons maintenant l'examen des règles à suivre par le jury dans l'élaboration de ses décisions.

Le jury doit, à propos de chaque exposant, s'en tenir aux règles d'appréciation suivantes :

A) Le jury doit juger suivant la valeur objective de l'exposition de chaque intéressé. Il doit tenir compte évidemment, dans une certaine mesure, de l'importance de la maison; mais il doit se garder de faire état d'une réputation acquise ou des performances antérieures, pour primer un exposant dont le stand actuel et seul en cause, ne mérite manifestement pas le rappel de la récompense obtenue par l'intéressé dans des expositions précédentes.

Par application de ce principe, lorsqu'un producteur expose même pour la première fois, le jury doit, si son exposition le mérite, lui accorder d'emblée une récompense supérieure.

Par contre, lorsqu'un exposant ayant antérieurement obtenu une distinction, ne mérite plus la même distinction pour son exposition actuelle, le jury

doit lui accorder cette fois une distinction inférieure à celle qu'il a obtenue antérieurement.

B) Le jury doit apprécier en ordre principal la valeur intrinsèque des produits exposés. Les conditions dans lesquelles ce produit est exposé, spécialement le luxe et le bon goût du stand, ne doivent entrer en ligne de compte que comme considération accessoire.

C) Le jury ne doit décerner les récompenses supérieures qu'avec une sévérité telle, que l'octroi peu fréqucnt de ces hautes récompenses fasse apprécier d'autant plus la valeur de celles-ci.

D) Quant aux rappels de grand prix avec mention au palmarès, l'attribution de cette récompense ne doit être effectuée que pour sanctionner la continuité de l'existence d'un mérite exceptionnel. Et, afin d'assurer l'application de cette règle dans l'esprit voulu, ce rappel ne pourra être décerné que par décision du jury supérieur.

E) En ce qui concerne les diplômes de collaborateur et de coopérateur, le jury ne doit les décerner qu'à ceux qui ont effectivement et sérieusement collaboré ou coopéré aux résultats de la firme à laquelle ils sont attachés, et ne pas les attribuer à tout ingénieur, contremaître ou ouvrier ayant travaillé au service de la firme mais ne s'étant pas distingué dans ce travail par des services exceptionnels.

L'adoption de ces diverses règles pourrait d'ailleurs aboutir à des résultats qui marquent, pour certains exposants, un recul. Et par le fait, en actant la déchéance de certaines maisons, on en viendrait à causer à la prospérité de celle-ci un dommage très réel.

. Aussi l'instauration de cette procédure plus sévère mais si justifiée nous paraît-elle appeler comme corollaire l'adoption d'une mesure qui constituerait une innovation importante en la matière, mais qui tempérerait pour certaines firmes la crainte qu'elles pourraient avoir de se voir décerner dans l'avenir des récompenses inférieures à celles précédemment obtenues.

On donnerait à toute firme ayant obtenu deux fois déjà des grands prix ou dont les chefs auraient été deux fois antérieurement membres d'un bureau d'un jury, le droit de demander sa mise hors concours pour cause de hautes récompenses antérieurement obtenues.

En vue de prévenir tout abus, cette mise hors concours ne serait d'ailleurs octroyée que du consentement du commissaire général intéressé.

Elle ferait au surplus l'objet d'une inscription au palmarès avec mention de la situation spéciale de l'intéressé.

Les firmes anciennement primées pourraient donc, en se prévalant du bénéfice de cette disposition, se mettre à l'abri des aléas résultant pour elles d'une comparaison avec des concurrents nouveaux. Ainsi, elles ne craindraient pas de continuer à exposer sous le régime nouveau dont nous préconisons l'instauration.

Telles sont les règles d'appréciation dont nous voudrions voir la Conférence préconiser l'observation par les jurys des expositions futures. Les propositions que nous venons d'énoncer apparaîtront sans doute à tous comme répondant bien au but et à l'esprit de l'institution des jurys d'exposition, et il paraîtra peut-être puéril de s'appesantir sur la nécessité de proclamer leur adoption nécessaire.

Néanmoins, une décision rendue en cette matière par la Conférence aurait une très grande portée, parce que si les principes en question étaient désormais considérés comme devant être appliqués dorénavant dans toute exposition sérieuse, ils provoqueraient dans le mode de recrutement et de fonctionnement des jurys institués notamment dans les expositions belges, une véritable et très heureuse révolution.

En effet, tous ceux qui ont suivi de près les décisions rendues par les jurys d'Anvers, de Bruxelles ou de Liége, ne démentiront pas cette assertion qu'en Belgique les jurys d'expositions, composés souvent de plus d'hommes politiques et de fonctionnaires que d'industriels proprement dits, cédèrent souvent à des préoccupations fort différentes de celles dont ils eussent dû s'inspirer, et adoptèrent une ligne de conduite aboutissant notamment, d'une part, à décourager l'initiative des débutants, et, d'autre part, à prodiguer tellement les grands prix que la valeur de ces hautes récompenses s'en trouva sérieusement dépréciée.

A ceux qui paraissaient pour la première fois à une de ces expositions, quel que fût le mérite intrinsèque de leurs produits, on donnait une récompense d'ordre inférieur. Puis, à chaque exposition à laquelle ces mêmes firmes prenaient successivement part, on leur octroyait une récompense supérieure à celle qui leur avait été attribuée antérieurement. On les faisait ainsi monter régulièrement mais invariablement, d'exposition en exposition, d'un grade à l'autre jusqu'aux grades supérieurs, alors même que le stand des intéressés ne justifiait pas cette gradation dans l'espèce.

De la sorte, tous les habitués d'expositions étaient certains d'arriver graduellement au premier rang !

Cette pratique s'est si bien implantée dans l'esprit de certains dirigeants des expositions en Belgique et de certains leaders des jurys belges, que l'on a pu constater, chez beaucoup d'exposants candidats aux grands prix, une préoccupation beaucoup plus grande de participer à chaque exposition, sauf à le faire d'une façon quelconque, que de participer plus rarement,mais avec des produits et des installations comportant réellement, par leur mérite intrinsèque, les hautes récompenses qui pourraient leur être effectivement octroyées !

Enfin, jamais un jury fonctionnant à une exposition belge n'a eu le courage de faire rétrograder comme il eût dû le faire, dans l'échelle des récompenses, une firme qui, après avoir obtenu une distinction supérieure, ne méritait plus ultérieurement cette distinction par suite de l'infériorité des produits qu'elle exposait.

Tous ceux qui ont suivi les expositions en Belgique savent que la préoccupation de ne froisser personne a parfois suggéré aux personnalités dirigeantes des opérations du jury, des faiblesses regrettables à l'égard de certains exposants dont les produits avaient perdu de valeur ou dont le stand d'exposition ne présentait aucun effet sérieux et que l'on couronnait cependant sous prétexte de ne pas porter préjudice aux intéressés ou pour se conformer aux procédés précédemment établis et consacrés par l'usage.

En fait, il semble qu'en agissant ainsi, on se soit préoccupé souvent beaucoup moins de rendre des décisions qui soient pour le public les recommandations qu'il attend, que de contenter le plus grand nombre d'exposants possible.

Et l'on en vient à se demander si ce vice ne provient peut-être pas du fait que l'organisation des expositions et le travail des jurys comptant aujourd'hui un certain nombre de véritables professionnels de carrière, ceux-ci ont surtout, dans chaque exposition, la préoccupation de recruter à l'avance des exposants pour les expositions futures, et que de la meilleure foi du monde assurément, ces personnes, qui exercent sur les délibérations des jurys une influence qu'explique l'autorité de leur passé en matière d'exposition, en arrivent à faire perdre aux jurés la vraie notion du but de leur institution.

III

Au demeurant, toutes les défectuosités que nous venons de relever dans l'œuvre des jurys ont d'ailleurs été rendues plus faciles par le fait que les travaux de ces jurys ne sont pas conduits d'après des règles suffisamment méthodiques de procédure.

Or, l'absence de procédure conduit à l'arbitraire et à l'inégalité dans les appréciations.

Cherchons donc à esquisser le programme de la procédure dont nous voudrions recommander l'adoption, dans la pensée que si l'observation des règles formulées plus haut doit prévaloir, leur application sera grandement facilitée par le fait que les délibérations des jurys seraient soumises aux modalités réglementaires suivantes :

A) L'appréciation de la valeur de la récompense à accorder à chaque exposant sera déterminée par l'attribution d'un minimum de points, et le minimum ainsi obtenu par chaque exposant emportera automatiquement l'attribution des diverses récompenses :

Le jury aura à attribuer aux exposants à juger :

De 1 à 5 points pour : l'utilité du produit eu égard à la généralité des consommateurs.

De 1 à 5 points pour : la bonne fabrication eu égard au service que l'on en attend.

De 1 à 5 points pour : le bon marché relatif de sa production.

De 1 à 5 points pour : les bonnes conditions de sa fabrication (simplicité de fabrication, emploi de bonnes matières premières, absence de danger au point de vue de sa préparation par les ouvriers, etc.).

De 1 à 5 points pour : l'ornementation et le bon conditionnement du stand de l'exposant.

Le maximum des points que chaque exposant pourra obtenir sera de 25.

Celui	qui	aura	25	points	recevra	un grand prix ;
»	»	»	20	»	»	un diplôme d'honneur ;
»	»	»	15	»	»	une médaille d'or ;
»	»	»	13	»	»	une médaille d'argent ;
»	»	»	11	»	»	une médaille de bronze ;
»	»	»	8	»	»	une mention honorable.

Les membres d'un même jury coteront chacun séparément le stand de chaque intéressé, et pour chacune des qualités à envisager, ils attribueront à l'intéressé de un à cinq points, suivant la manière dont ils estimeront que le produit répond, pour chaque catégorie de qualités à primer, au desideratum formulé.

La somme des points attribués pour chaque question à chaque exposant sera ensuite discutée entre tous les membres du jury de classes ou de groupes, de façon à arriver à une cotation unique pour chaque exposant, et le total ainsi établi déterminera l'attribution de la récompense à décerner suivant le tableau ci-dessus.

Quant aux rappels de grand prix, ils devraient, nous l'avons déjà dit plus haut, être octroyés seulement en cas de mérite exceptionnel de l'exposant, et l'attribution de cette très haute récompense devrait être prononcée par le jury supérieur seulement.

Il serait dressé procès-verbal détaillé de ce travail préparatoire et ces procès-verbaux seraient conservés dans les archives de chaque exposition.

***

Il nous reste, pour être complet, à formuler certains desiderata d'ordre secondaire.

B) On instituerait une distinction supérieure (on pourrait l'appeler la Grande Médaille du Mérite), qui permettrait d'établir un concours nouveau entre tous les détenteurs actuels de grands prix, et cette Grande Médaille du Mérite ne pourrait être décernée que par le jury supérieur, dans des cas tout à fait exceptionnels, pour consacrer un mérite vraiment extraordinaire visant l'intérêt public.

Elle serait représentée par une médaille en or et il n'en pourrait être attribué qu'un nombre très limité par classe.

c) Enfin, le jury devrait pouvoir décerner à chaque exposition le Grand Prix du Mérite, prix unique comportant l'octroi d'une somme d'argent importante (5,000 à 10,000 francs), laquelle pourrait être décernée à l'invention ou à la fabrication nouvelle la plus remarquable dont l'exposition aurait consacré le succès et dont on pourrait dire qu'elle constitue réellement un bienfait pour l'intérêt général et qu'elle a occasionné le progrès extraordinaire d'une industrie, d'un commerce ou d'une science.

***

Telles sont les règles de procédure dont la conférence pourrait utilement préconiser l'application.

Une réunion comme la Conférence d'aujourd'hui a évidemment qualité et est investie de l'autorité suffisante pour imposer aux jurys qui fonctionneront dans l'avenir sous l'impulsion de divers comités dont la Conférence est l'émanation, ou des divers gouvernements qui voudront tenir compte de ses avis, ces règles fondamentales et précises de procédure.

En résumé, la Conférence devrait :

Proclamer les qualités qu'il y a lieu d'exiger de tout membre de jury d'exposition ;

Déterminer les principes sur lesquels les jurys devraient baser leurs décisions ;

Fixer la procédure à suivre par le jury pour l'organisation de son travail.

Nous serons certainement en droit de considérer que notre intervention actuelle n'aura pas été inutile, si nous parvenons à imposer la reconnaissance des principes que nous venons d'énoncer aux organisateurs de ces nouvelles grandes assises du travail dont on élabore dès maintenant les programmes, et aux gouvernements qui les patronnent. Nous puisons cette conviction dans le sentiment que l'adoption des mesures que nous venons de préconiser relèverait l'importance et l'autorité des décisions des jurys d'exposition, donnerait à l'émulation entre les participants aux futures expositions un regain d'activité, et finalement contribuerait à augmenter encore le succès de ces entreprises si fécondes pour les pays qui en assumeront encore l'organisation.

Le Rapporteur,
Emile DIGNEFFE,
Président du Comité Exécutif
et Membre du Jury Supérieur
de l'Exposition Universelle de Liége en 1905.

Rapport présenté par M. Lebermuth, au nom du Comité Belge des Expositions à l'Etranger

---

Proposition relative au fonctionnement des Jurys. Y a-t-il lieu de limiter le nombre des récompenses et de fixer leur nature ?

Lors des premières Expositions Universelles, PARIS 1855, LONDRES 1862, PARIS 1867, etc., les récompenses avaient une valeur incontestablement supérieure à celle que possèdent aujourd'hui les diplômes décernés aux expositions plus récentes. Les récompenses du degré inférieur, mentions honorables, médailles de bronze ou d'argent n'étaient pas dépréciées comme elles le sont aujourd'hui. Les expositions étant plus espacées, il fallait une longue série d'années pour gravir l'échelle des récompenses et pour obtenir une médaille de 1re classe ou un diplôme d'honneur, qui, alors,constituaient les plus hautes récompenses. La dépréciation que nous signalons a des causes multiples .Nous ne devons pas l'attribuer uniquement aux nombreuses expositions de second ordre qui ont lieu aujourd'hui, mais surtout à la coulance avec laquelle le jury décerne les diplômes,ce qui amène fatalement une proportionnalité trop grande de récompenses supérieures.

L'institution des diplômes de Grand Prix date de l'Exposition Universelle de Paris en 1889; si, à cette époque, le besoin s'était déjà fait sentir d'ajouter un degré supérieur aux récompenses existantes, la quantité de Grands Prix que l'on décerne aujourd'hui ne nécessitera-t-elle pas, à bref délai, un degré supérieur nouveau pour relever la qualité de la récompense la plus haute ? Il semble donc indispensable d'étudier les moyens de conserver un certain prestige aux diplômes de Grand Prix.

Le rôle du jury est des plus délicats. Il détient une part importante de succès dans l'organisation d'une exposition, car à ce concours de toutes les nations, il importe que le pays qu'il représente obtienne une proportion satisfaisante de récompenses du degré supérieur.

Investi de pouvoirs illimités, n'ayant, pour se guider, aucun règlement restrictif de ses attributions, la tendance du jury est et doit être forcément indulgente, — mais en jugeant avec trop d'indulgence, il déprécie les récompenses qu'il a mission de décerner.

Si la Conférence Internationale veut moraliser les expositions universelles, si elle adopte le projet de protection des récompenses décernées dans les expositions universelles, il semble indispensable de donner le plus d'importance possible à ces récompenses, et l'importance d'une récompense ne s'acquiert que par la difficulté qu'il y aurait à l'obtenir. Mais une réglementation restrictive n'est possible à moins d'un accord entre pays, pour que toutes les nations concourantes soient placées sur un pied d'égalité absolue.

Si un règlement universel est élaboré, une exposition peut se faire ou ne pas se faire sous le régime de ce règlement, et dans l'affirmative, les dirigeants de cette exposition peuvent imposer des conditions uniformes à toutes les nations soumises à l'appréciation d'un jury. Le jury lui-même verrait avec satisfaction une réglementation d'une certaine sévérité, qu'il pourrait invoquer en cas de nécessité, car, souvent, il se trouve désarmé devant des abus ou des négligences qu'il constate sans pouvoir les réprimer.

Ces négligences ou ces abus ne peuvent que porter préjudice à l'entreprise générale.

Nous résumons par les vœux suivants les points essentiels que nous visons :

Ne peuvent obtenir une récompense supérieure à celle obtenue à une exposition précédente :

1° Les exposants qui ne fourniraient pas aux jurés les renseignements qui leur seraient demandés sur les produits exposés, ceux qui ne faciliteraient pas aux jurés l'examen de ces produits ou ceux qui ne se prêteraient pas à toute enquête que les jurés jugeraient nécessaire pour les décisions à prendre ;

2° Les exposants auxquels l'article premier est applicable et qui exposent pour la première fois, ne peuvent obtenir qu'un diplôme du degré inférieur ;

3° Ne peuvent obtenir un Diplôme d'honneur ni un Grand Prix, les firmes qui exposent pour la première fois, à moins que les produits ainsi exposés ne révèlent une amélioration considérable dûment constatée, ou ne constituent une invention nouvelle ayant fait ses preuves ;

4° Ne pourront obtenir un Grand Prix que les firmes qui, par une participation imposante, auront contribué à l'éclat de leur section.

Pourtant, il y a lieu de craindre que, malgré une orientation nouvelle, les anciennes habitudes ne prévalent et que les usages admis ne restent l'unique guide de ceux qui sont appelés à juger les produits.

C'est pourquoi il y aurait lieu d'envisager la possibilité de créer une récompense supérieure nouvelle et d'une nature toute spéciale.

Des conditions rigoureuses en limiteraient l'octroi à un nombre restreint d'exposants ; le mérite des produits exposés, l'importance et le bon goût du stand seraient des conditions indispensables à son obtention.

Un nombre limité de ces récompenses serait réservé à chaque classe, au prorata du nombre d'exposants de cette classe. Cette récompense, que l'on pourrait qualifier de Médaille d'Honneur, de Médaille de Progrès ou de Médaille de Mérite, donnerait un stimulant nouveau aux exposants et contribuerait incontestablement à relever le niveau des récompenses à décerner.

Le Rapporteur,
EDMOND LEBERMUTH,
Membre de la 5e Section.

DESIDERATA PROPOSES PAR LA STANDIGE AUSSTELLUNGSKOMMISSION FUR DIE DEUTSCHE INDUSTRIE (COMITÉ PERMANENT DE L'INDUSTRIE ALLEMANDE POUR LES QUESTIONS D'EXPOSITIONS).

JURYS ET RÉCOMPENSES.

1re QUESTION. — Y a-t-il lieu de recourir à des lois spéciales pour protéger les récompenses décernées dans les expositions ?

Pour pouvoir donner une suite efficace aux propositions adoptées par la première Conférence Internationale des « Comités » à Paris 1907, propositions qui étaient ainsi rédigées :

« Considérant les inconvénients qui résultent de l'usage abusif industriel et commercial des récompenses décernées à l'occasion d'une exposition, et considérant que les abus ne peuvent être écartés que par une entente et une coopération internationales.

La Conférence émet le vœu :

1° Que les Gouvernements mettent immédiatement à l'étude les questions concernant les récompenses distribuées à l'occasion des expositions et l'usage qui est fait de ces récompenses.

2° Que les Gouvernements exercent un contrôle sur la distribution et l'usage de ces récompenses.

la Conférence accepte les thèses suivantes :

« **A)** Le droit de décerner des récompenses industrielles sera subordonné à l'autorisation préalable des autorités compétentes du pays dans lequel l'exposition a lieu.

B) Les autorités compétentes ne devraient en général reconnaître le droit de distribuer des récompenses qu'aux expositions organisées soit par le gouvernement même, soit par des corporations officielles ou reconnues comme établissement d'utilité publique, soit par les comités qui de commun accord avec le Gouvernement sont installés dans les divers pays pour la sauvegarde des intérêts des Expositions ou des Exposants.

C) L'usage industriel ou commercial des récompenses ne sera permis que sous condition de l'enregistrement soit du palmarès, soit du diplôme original.

D) L'enregistrement ne sera admis qu'après enquête et à condition que la récompense soit décernée en conformité avec le Paragraphe A.

E) Toute mention de la récompense dans les relations commerciales et industrielles doit être accompagnée de l'indication de la nature de la récompense, du titre, du caractère et de la date de l'Exposition décernante.

Il serait recommandable de proposer à tous les pays, y compris ceux qui ne sont pas représentés à la Conférence, respectivement à leurs gouvernements, de régler le droit et l'usage des récompenses à distribuer ou distribuées d'une façon analogue.

3me QUESTION. — Y a-t-il lieu de limiter le nombre des récompenses et de fixer leur nature ?

La Conférence émet le vœu :

qu'aux expositions (internationales universelles) la nature des récompenses soit fixée d'une manière uniforme,

Et propose de reconnaître, en général, les grades suivants :

comme première récompense — Le Grand Prix,
comme seconde récompense — La Médaille d'or,
comme troisième récompense — La Médaille d'argent,
comme quatrième récompense — La Médaille de bronze,
comme cinquième récompense — La Mention honorable
et d'admettre en outre des diplômes de collaborateur d'un seul type.

Berlin, le 11 septembre 1908.

Le Gérant,
(S.) Docteur HANNS HEIMAN

Le Président,
(S.) GOLDBERGER
Conseiller Intime Royal de Commerce.

Rapport présenté par le Comité français des Expositions à l'Etranger

---

Observations concernant le Rapport présenté par M. Charles Morisseaux

Comme veut bien le rappeler M. Charles Morisseaux, directeur général au Ministère de l'Industrie et du Travail, dans son rapport à la 5e section, sur la loi à faire pour protéger les récompenses décernées par les expositions :

Alors qu'en Belgique il n'existe aucune disposition légale à ce sujet, la France possède une loi spéciale du 30 avril 1886.

Son article 1er porte que l'usage industriel ou commercial des récompenses décernées dans des expositions, tant en France qu'à l'étranger, n'est permis qu'à ceux qui les ont particulièrement obtenues ; et son article 2 édicte des peines contre ceux qui, sans droit, se sont prévalus frauduleusement de ces récompenses.

Ainsi que l'a fait très judicieusement ressortir M. le député Astier dans ses rapports des 7 avril et 4 juillet 1903, cette loi de 1886 n'est pas suffisante, tous les concours et expositions quelles que soient les conditions dans lesquelles leur organisation a lieu, étant admis à décerner des récompenses.

Une expérience déjà longue a montré, en France, le danger que laissait encore subsister une loi de ce genre : des expositions fictives ont été organisées à Paris, en temps d'expositions universelles, par des agents sans scrupules, lesquels ont vendu des diplômes ou récompenses avec la mention Paris 1889 ou Paris 1900, n'ayant été l'objet d'aucun concours sérieux, sans palmarès ni archives et pouvant aisément échapper aux poursuites.

C'est donc pour remédier à l'insuffisance de la loi, déjà constatée en France, que M. Astier a proposé, et notre Chambre des députés a adopté, une nouvelle loi n'acceptant que les récompenses octroyées dans des expositions ou concours patronnés par le Gouvernement, dans le sens de l'arrêté ministériel français du 20 mars 1901, ou décernées par des établissements publics ou reconnus d'utilité publique, et créant un mode de contrôle par l'obligation d'enregistrer les récompenses, et que, sur le rapport de M. Lourties, le Sénat a voté en première lecture, le 28 janvier 1907, le texte qui lui était soumis, différant de celui qu'avait approuvé la première Assemblée, par le dépôt du palmarès remplaçant le dépôt des récompenses à titre individuel. Le texte complet du projet de loi a été publié lors de la première Conférence Internationale à Paris, en 1907. Nous ne nous étendrons pas sur ce point.

En attendant sa seconde lecture au Sénat, ce projet de loi est l'objet d'une étude approfondie; nous savons que différentes modifications ont été demandées, telles que l'addition de la date et du numéro d'enregistrement du dépôt, en tête du Palmarès et sur chaque récompense, et que l'on veut aussi essayer de faciliter la loi à un plus grand nombre d'expositions, etc., mesures qui sont toutes susceptibles de donner satisfaction aux critiques formulées dans le rapport de M. Morisseaux, lorsqu'après avoir rappelé que la France n'est pas le seul pays qui ait légiféré en la matière, cité plusieurs Etats dont les lois se rapprochent de la loi française projetée, et plus spécialement, fait ressortir le côté plus rigoureux de la proposition allemande à la conférence de 1907, il dit :

« C'est vraiment une contradiction singulière que de répéter sans cesse » aux industriels qu'ils doivent faire preuve d'initiative et de vouloir régle- » menter étroitement celle-ci dès qu'elle se manifeste. »

Et qu'enfin il conclut : « Les traits principaux de la législation à établir » peuvent se ramener à ceci :

« 1° Fixation, par le Gouvernement, des conditions d'organisation des » expositions et jurys auxquels l'enregistrement des récompenses est » subordonné ;

» 2° Enregistrement global des récompenses décernées par les exposi- » tions qui remplissent ces conditions ;

» 3° Protection légale accordée aux récompenses enregistrées, et » réservée exclusivement à celles-ci dans les termes de la loi française du » 30 avril 1886, dûment amendée à cet effet. »

Les questions sont à nouveau ainsi résumées ; mais le rapport qui a trouvé excessif d'exiger qu'en matière d'exposition, rien ne se fasse que par la grâce de l'Etat, nous trouverait peut-être plus favorables, s'il envisageait le trop de facilité entraînant l'abus des expositions fictives ou simulées, et s'il proposait des solutions à la fois libérales et pratiques. Car il ne faut pas perdre de vue que, dans l'espèce, le gouvernement intervient pour garantir les lauréats des expositions contre les fraudes et abus dont ils sont victimes.

La loi française ne devant plus tarder à paraître, nous proposons pour répondre aux questions si étendues et complexes qui viennent d'être rappelées, et en considération du peu de temps que nous pouvons y consacrer cette année, de reporter la recherche approfondie de ces solutions après la promulgation de la loi française ou, à défaut, au cours de notre troisième conférence.

26 novembre 1908.

Le Rapporteur,
Eugène SOLEAU,
Membre du Conseil de Direction du Comité Français des Expositions à l'Etranger.

B

Constitution et organisation
de la
Fédération des Comités d'Expositions

Rapport sur la création
et le fonctionnement de la Fédération Internationale
des Comités Permanents des Expositions

Au cours de la première Conférence Internationale des Comités Permanents des Expositions qui eut lieu à Paris, le 30 novembre 1907, le Comité Français des Expositions à l'Etranger, organisateur et promoteur de la Conférence, proposa la création d'une Fédération ou Union Internationale des Comités Permanents des Expositions.

Le principe de la création de cette Fédération fut admis, à l'unanimité, par les délégués des divers pays représentés à la Conférence, et il fut décidé que la formation de cette Fédération se ferait à Bruxelles, au cours de la réunion de la DEUXIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE.

Pour se conformer à cette décision, le Comité Belge des Expositions à l'Etranger, chargé du soin d'organiser la IIe Conférence, a inscrit au programme de celle-ci :

Création et organisation de la Fédération Internationale des Comités d'Expositions

Nous ne pouvons que nous féliciter de l'initiative prise par le Comité Français des Expositions à l'Etranger, de provoquer la création de cette Fédération.

Celle-ci est devenue une nécessité, en présence du nombre sans cesse croissant des Expositions et du trafic intense auquel se livrent certains entrepreneurs d'Expositions, notamment en matière de récompenses et de diplômes.

Seule, une entente internationale permettra de réduire le nombre des Expositions internationales et universelles ou s'intitulant telles, pour ne laisser place qu'à des manifestations sérieuses.

Seule également, une Union Internationale, formée par les Comités Permanents des Expositions, permettra d'en finir avec tous les entrepreneurs et exploitants d'Expositions, n'envisageant que le moyen de gagner de l'argent en trafiquant des récompenses et des diplômes.

Ce trafic, permettant à des exposants d'occasion de faire une concurrence déloyale aux industriels et commerçants qui s'imposent de lourds sacrifices en participant aux Expositions, et qui ne voient dans celles-ci que des institutions pour le maintien d'une concurrence loyale, facteur de tout progrès, aura vécu grâce à la Fédération. Elle ne donnera pas son estampille officielle aux diplômes et récompenses délivrés à l'occasion d'une Exposition sans

caractère sérieux et pourra même, ainsi que le proposait l'année dernière le comte Adrien van der Burch, secrétaire général du Comité Belge, appliquer des pénalités à ceux de ses membres qui prendraient part, d'une manière quelconque, à des Expositions qu'elle ne patronnera pas.

C'est là un des principaux buts que la Fédération est appelée à atteindre, d'accord avec les Pouvoirs de tous les pays : **homologuer les récompenses et diplômes obtenus dans les Expositions qu'elle patronnera.** Cette homologation ne pouvant se faire sans contrôle effectif, ce sera le Comité Permanent des Expositions du pays où a lieu l'Exposition, qui recueillera tous les éléments utiles permettant à la Fédération d'entériner les récompenses.

Les industriels et commerçants verront très favorablement la Fédération s'occuper, par l'entremise des Comités Permanents, de leurs intérêts en tant qu'exposants, car déjà en 1906, à Milan, le Congrès International des Chambres de Commerce et des Associations Industrielles avait émis le vœu suivant :

« Le Congrès décide qu'il y a lieu de recommander à tous les pays, la
» création de Comités compétents et expérimentés qui, d'accord avec les
» Pouvoirs Publics et les Municipalités, seraient chargés de décider de la
» participation nationale aux Expositions officielles.

» Les récompenses accordées porteraient l'indication : « Exposition
» officielle ». Dans le cas d'Expositions non officielles, les récompenses
» devraient porter la mention : « Exposition non officielle ».

» **Le Comité exprime le souhait que ces Comités soient reliés entre eux**
» **de manière à former un organisme international.** »

Ce vœu concluait à la création d'un organisme international et si au Congrès de Milan il a été adopté, c'est que, dans l'esprit des congressistes, la future Fédération mettrait fin à tous les abus et fraudes qui se font sous le couvert des Expositions.

Cette année, à Prague, un même Congrès affirma à nouveau son désir de voir cette Fédération se créer, en émettant le vœu suivant :

« **Le Congrès International des Chambres de Commerce et des Associations, réuni à Prague, émet le vœu de voir créer dans toutes les nations qui prennent part aux Expositions internationales, des Comités Permanents d'Expositions, et que ceux-ci s'affilient à la Fédération Internationale qui sera formée à la Conférence de Bruxelles en 1908.** »

En intervenant dans les Expositions internationales, la Fédération ne portera aucune atteinte à l'autonomie des Comités organisateurs, car son intervention ne se fera que sur demande d'un Comité d'Expositions affilié: ce sera ce même Comité qui aura à soumettre à homologation les récompenses décernées.

***

Tous les renseignements sur les Expositions seront adressés à la Fédé-

ration, devenant ainsi l'Office International chargé de transmettre ces renseignements aux Comités affiliés et à ses correspondants. Les Pouvoirs Publics, eux-mêmes, auront tout intérêt à s'y adresser, car aucun pays ne pourra réunir les documents que se procurera la Fédération dans l'espace de quelques années.

Les Expositions étant principalement d'ordre international, il semble logique qu'un organisme international, fruit d'un accord intervenu entre les Comités d'Expositions, exerce son haut contrôle.

C'est pourquoi nous avons inscrit, dans notre projet de statuts, que la Fédération a pour but :

1° De patronner les Expositions internationales qui offriront des garanties sérieuses d'organisation et de fonctionnement ;

2° D'homologuer les récompenses décernées dans celles-ci ;

2° De centraliser tous les renseignements concernant les Expositions et de les communiquer à tous les Comités affiliés et aux gouvernements avec lesquels elle est en rapport et, notamment, de signaler aux mêmes intéressés, en vue de sa répression, le trafic des récompenses qui se fait dans certaines Expositions.

***

C'est encore à la Fédération qu'il appartiendra de réunir la Conférence Internationale des Comités Permanents des Expositions et ce seront les décisions prises à cette Conférence qui amplifieront, chaque année, le programme de la Fédération et lui traceront sa ligne de conduite.

La Fédération devenant le pouvoir exécutif de la Conférence Internationale, donnera ainsi une garantie de plus de son bon fonctionnement et facilitera à tous les Comités représentés à la Conférence, l'exécution des mesures prises ou les démarches à faire en vue d'obtenir, dans tous les pays, des lois pour protéger l'exposant, ses œuvres et ses récompenses.

La Conférence Internationale, née de l'excellente initiative du Comité Français des Expositions à l'Etranger, portera tous ses fruits par la création de la Fédération qui assurera son retour périodique et exécutera ses décisions.

L'importance de cette mesure est si évidente et sa nécessité est telle qu'il nous semble inutile de la développer davantage.

Comment fonctionnera cette Fédération ?

L'expérience déterminera forcément le meilleur mode de fonctionnement et il n'est guère possible de spécifier autrement que d'une manière générale le fonctionnement du début, tout en nous inspirant de ce qui s'est fait dans tous les pays, en matière d'organismes internationaux.

Il est essentiel que la Fédération ait son siège dans un pays neutre et très central, pour faciliter les déplacements.

C'est ce qui nous fait proposer la Belgique et c'est ce qui a fait adopter notre pays pour siège des quatre cinquièmes des organismes internationaux existant dans le monde entier.

La Conférenee Internationale et le Comité supérieur se réuniront chaque fois dans un autre pays ; en Belgique resterait, à titre permanent, le Bureau International et le dépôt des archives.

Nous sommes persuadés que cette proposition sera agréée ; elle sauvegardera les intérêts de tous les pays représentés à la Fédération, comme elle offrira le maximum de garanties, en raison même du contrôle que chacun des Comités pourra exercer au Bureau International par l'entremise de son délégué.

Le Bureau International sera l'émanation du Conseil supérieur ; il gérera administrativement les affaires de la Fédération et exécutera les décisions du dit Conseil. Celui-ci aura la direction générale de la Fédération et ses décisions acquerront toute leur force par le mode de représentation que nous préconisons.

Le contact entre le Comité supérieur et le Bureau International sera continuellement établi par la présence, au sein de ce dernier, d'un vice-président et du secrétaire général du Conseil supérieur, occupant respectivement, au Bureau Permanent, les fonctions de président et de secrétaire général. En fait, le contact sera plus étroit encore, car il est vraisemblable que les membres du Bureau International seront choisis parmi les délégués au Conseil supérieur.

Pour rendre hommage à l'initiative prise par le Comité Français, à son ancienneté et principalement à son brillant passé d'Expositions, nous proposons que, pour la première fois, la présidence de la Fédération soit attribuée au président du Comité Français.

Il verrait ses pouvoirs expirer le jour même de la Conférence qui suivra celle de Bruxelles et il passerait la présidence au président du Comité des Expositions du pays où se réunit la Conférence.

Le siège de la Conférence changeant à chacune de ses réunions, toutes les nations représentées à la Fédération se verront attribuer, à tour de rôle, la présidenee.

Les ressourees de la Fédération se composeront :

1° des cotisations des Comités affiliés ;

2° des subsides des Gouvernements.

Nous estimons que le meilleur mode à adopter, pour les cotisations des Comités affiliés, est le système proportionnel.

Il est logique d'exiger d'un Comité qui compte 1,500 membres, une cotisation plus élevée que eelle d'un groupement n'en comptant que 200.

Nous proposons donc la perception d'un droit annuel de X francs, correspondant à autant de membres que compte un Comité.

Exemple : si le droit est fixé à 1 franc par tête de membre (chiffre conventionnel), le Comité de 1,500 membres versera 1,500 francs, celui de 200 membres, 200 francs.

Le taux de la cotisation ne peut être fixé « ne varietur » et il appartiendra au Conseil supérieur, dans sa réunion annuelle, de fixer ce taux suivant les besoins de la Fédération et les ressources des Comités.

La Fédération devra compter également sur les subsides des Gouvernements. Ceux-ci ont intérêt à assurer son bon fonctionnement :

1° En raison du haut contrôle qu'elle exercera sur les Expositions par l'intermédiaire des Comités Permanents ;

2° De l'office de renseignements de tout premier ordre qu'elle constituera.

A ces motifs, déjà très suffisants, vient s'en ajouter un autre : c'est le fonctionnement de la Conférence Internationale traitant toutes les questions d'organisation et de législation des Expositions, questions auxquelles tous les pays sont intéressés au plus haut point et qu'ils sont désireux de voir résoudre pratiquement et, autant que faire se peut, uniformément.

L'intervention des Gouvernements nous amène à envisager la question de leurs délégués, que nous voudrions voir siéger à titre consultatif dans la Fédération, et même à titre de contrôle, car il n'est que juste qu'un Gouvernement qui subsidie puisse exercer un contrôle effectif sur l'emploi des fonds qu'il met à la disposition de la Fédération.

En général, le sort des Expositions est intimement lié aux participations officielles des pays, et il importe que la Fédération puisse rester en contact permanent avec les Pouvoirs chargés de la représentation officielle.

Les délégués des Gouvernements établiront ce contact et ils siégeront à la Fédération pour donner leur avis sur toutes les questions où l'intervention gouvernementale est, non seulement utile, mais indispensable.

Leur présence donnera plus d'autorité à la Fédération, car, composée ainsi, elle sera bien l'émanation de tous les organismes s'occupant d'Expositions dans un but d'Expansion Mondiale.

L'éminent secrétaire général du Comité Français des Expositions à l'Etranger, M. Roger-Sandoz, disait, dans le rapport qu'il présenta à la Première Conférence Internationale :

« Nous ne doutons pas que, dans un avenir donné, une Union Internationale des Comités Permanents d'Expositions n'arrive à poursuivre et à » réprimer les abus avec la plus grande énergie, à limiter le nombre des » Expositions et à solutionner les diverses questions qu'elles soulèvent, de » façon aussi équitable que pratique. »

Nous nous sommes inspirés de ce programme tracé en quelques mots, pour élaborer notre projet de statuts et nous sommes persuadés que les délégués présents à cette IIe Conférence jugeront le moment venu de donner corps au vœu formulé à Paris par la Première Conférence Internationale des Comités Permanents des Expositions.

Le Rapporteur,
Fr. VAN OPHEM,
Secrétaire général adjoint du Comité Belge,
Secrétaire général du Bureau International Permanent
des Congrès de Travaux Publics.

ANNEXE

STATUTS DE LA FÉDÉRATION

TITRE PREMIER

Il est formé entre les Comités Permanents d'Expositions une Fédération qui prend pour titre : Fédération Internationale des Comités Permanents d'Expositions.

But de la Fédération

La Fédération a pour but :

1° De patronner les Expositions Internationales offrant des garanties sérieuses d'organisation et de fonctionnement ;

2° D'homologuer les récompenses décernées dans celles-ci ;

3° De centraliser tous les renseignements concernant les Expositions et de les communiquer à tous les Comités affiliés et aux Gouvernements avec lesquels elle est en rapport et, notamment, de signaler aux mêmes intéressés, pour le réprimer, le trafic qui se fait dans certaines Expositions au sujet des récompenses.

4° De réunir périodiquement une Conférence Internationale chargée d'étudier toutes les questions intéressant les Expositions ;

5° D'exécuter les décisions prises à cette Conférence et de faire, près des Gouvernements, toutes les démarches utiles pour donner force de loi aux décisions ou vœux formulés par la Conférence Internationale.

Siège social et Durée de la Fédération

Le siège social de la Fédération est à Bruxelles. Sa durée est illimitée.

Composition de la Fédération --- Ses ressources

La Fédération se compose des Comités Permanents d'Expositions et des délégués des Gouvernements.

Ses ressources proviennent des cotisations annuelles de ses affiliés et des subsides des Gouvernements.

Les Comités affiliés payeront annuellement, dans le courant du mois de janvier, une cotisation proportionnelle au nombre respectif de leurs membres.

Le Comité supérieur de la Fédération fixe le taux de cette cotisation dans sa réunion annuelle.

Ce taux est fixé pour la première fois à ...... francs par tête de membre.

Administration de la Fédération

La Fédération est administrée par un Comité supérieur et par un Bureau International Permanent.

Le Comité supérieur se compose : d'un président, d'autant de vice-présidents qu'il y a de pays représentés, d'un secrétaire général, de trois délégués et de deux suppléants par pays représentés.

Le Bureau International Permanent se compose d'un président, de deux secrétaires généraux et d'un trésorier, choisis parmi les délégués du pays où la Fédération a son siège, de deux délégués, dont un effectif et un suppléant, par pays représenté.

Le président du Bureau est de droit vice-président du Comité supérieur et le secrétaire général de celui-ci est choisi parmi les deux secrétaires généraux du Bureau International.

Attributions et Réunions du Comité supérieur et du Bureau International Permanent

Le Comité supérieur se réunit annuellement, au mois de février. Il s'occupe des affaires générales de la Fédération, statue sur l'admission des nouveaux Comités, arrête, sur la proposition du Bureau International, le budget, fixe le lieu de réunion et le programme de la Conférence Internationale, désigne la ville où se tiendra sa prochaine réunion. Il procède à la nomination des titulaires aux fonctions du Bureau International, sur la proposition du Comité Permanent des Expositions du pays où la Fédération a son siège.

Le Bureau International Permanent exécute les décisions du Comité supérieur et gère administrativement la Fédération.

Il se réunit au moins une fois l'an et chaque fois que son président le juge utile.

Désignation du président de la Fédération et des délégués au Comité supérieur

Dans sa réunion annuelle de février, la Fédération désigne son futur président et le choisit parmi les délégués du Comité Permanent chargé d'organiser la prochaine Conférence Internationale. Ses pouvoirs commencent à l'ouverture de celle-ci, pour expirer le jour même de la réunion de la Conférence suivante.

Les Comités Permanents d'Expositions communiquent chaque année, en janvier, au Bureau International, la liste de leurs divers délégués.

Les délégués des Gouvernements restent en fonctions pour une durée à déterminer par leurs mandants. Ils sont invités, à titre consultatif, à assister à la réunion de la Conférence Internationale et du Comité supérieur.

De la Conférence Internationale

La Conférence Internationale se réunit, sur invitation du Comité supérieur, au moins une fois tous les deux ans. Elle précède immédiatement la réunion annuelle du Comité supérieur. Elle se compose des délégués des Comités d'Expositions, de leurs Conseils et des délégués des Gouvernements.

Le nombre des délégués n'est pas limité, mais chacun des Comités Permanents représentés n'a droit, dans les scrutins, qu'à une voix.

La Conférence est présidée par le président de la Fédération. Elle est organisée d'après le programme fixé, de commun accord, entre le Comité supérieur et le Comité Permanent des Expositions du pays où elle se réunit.

Ses travaux sont publiés par les soins du Bureau International.

Règlement d'ordre intérieur

Le Conseil supérieur et le Bureau International Permanent fixent respectivement leur règlement d'ordre intérieur.

Le Conseil supérieur établit celui de la Conférence Internationale.

Dissolution de la Fédération

La Fédération peut être déclarée dissoute par le Comité supérieur dans une réunion convoquée spécialement à cet effet et si, au scrutin, les deux tiers des Comités fédérés expriment cette volonté.

En cas de dissolution, le montant de l'encaisse disponible sera réparti entre les différents Comités d'Expositions, au prorata du nombre de membres qu'ils représentent respectivement.

Comité Français des Expositions à l'Etranger

RAPPORT
PRESENTE AU NOM DU COMITE FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ETRANGER SUR LA CREATION ET LE FONCTIONNEMENT DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DES COMITES PERMANENTS D'EXPOSITIONS

Comme l'aimable M. Frans van Ophem, Secrétaire général adjoint du Comité belge, veut bien fort gracieusement le rappeler, nous disions l'an dernier dans le rapport que nous avions l'honneur de lire au commencement de la première Conférence Internationale dont nous avions cru devoir prendre l'initiative :

« Nous ne doutons pas que dans un avenir donné une Union Internationale des Comités Permanents d'Expositions n'arrive à poursuivre et à réprimer les abus avec la plus grande énergie, à limiter le nombre des expositions et à solutionner les diverses questions qu'elles soulèvent, de façon aussi équitable que pratique ».

L'heure paraît aujourd'hui venue de prendre une décision, et M. Frans van Ophem, chargé par le Comité belge de présenter un rapport sur le projet de création et sur le fonctionnement de la Fédération Internationale des Comités Permanents d'Expositions, l'a fait dans des termes auxquels nous ne pouvons qu'applaudir, en y joignant l'expression de notre gratitude pour les éloges qu'il veut bien adresser au Comité français.

Dans l'intérêt général et uniquement en vue de voir réussir la nouvelle Association Internationale que nous désirons fonder, nous nous permettrons toutefois de présenter très rapidement à la deuxième Conférence quelques observations, d'ailleurs toutes de forme ou de détail, sur les statuts si bien étudiés qui nous sont proposés.

But de la Fédération

Le but nous paraît très bien indiqué pour le moment :

1° Patronage des Expositions Internationales sérieuses ;
2° Homologation des récompenses décernées dans celles-ci ;
3° Centralisation et communication de tous renseignements ;
4° Réunion périodique d'une Conférence Internationale ;
5° Exécution des décisions prises.

Siège social

Le comité français a été très particulièrement touché de l'insistance mise par certains comités à proposer Paris comme siège social de la Fédération projetée. Après mûre réflexion et très complète étude, le comité français considère qu'il est nécessaire de prendre comme siège social la capitale d'un pays neutre et que la ville de Bruxelles paraît tout indiquée, par suite du rôle important joué par la Belgique dans les questions qui nous occupent.

Composition de la Fédération

Le projet dit que la Fédération se compose des Comités Permanents d'Expositions et des délégués des gouvernements.

La Fédération étant une œuvre d'initiative privée, nous considérons qu'elle ne doit se composer que des Comités Permanents d'Expositions. D'autre part, il est essentiel d'y assurer l'unité de représentation de chaque nation et en raison de l'existence dans plusieurs pays, de Comités d'Expositions s'occupant plus spécialement de branches de l'activité humaine ne se rattachant pas au Commerce et à l'Industrie, nous demandons qu'il soit écrit :

La Fédération se compose des Comités Généraux Permanents d'Expositions. Chaque nation ne peut y être représentée que par un seul comité.

Ressources

Il est proposé que les comités paient annuellement une « cotisation proportionnelle au nombre respectif de leurs membres ».

Nous nous permettrons de faire observer que nos divers comités ont des ressources d'origine très différente dans chaque nation et nous proposons à la Conférence que la « participation financière des différents pays ait pour base » un système similaire à celui qui a fait ses preuves et qui a été institué par les Conventions de 1883 et de 1886 pour le fonctionnement de l'Union Internationale Industrielle d'une part et de l'Union Littéraire et Artistique d'autre part.

Ce système est le suivant :

« Pour déterminer la part contributive de chacun des pays dans la somme totale des frais, les pays contractants sont divisés en six classes, contribuant chacune dans la proportion d'un certain nombre d'unités, savoir :

1re classe	25	unités
2e classe	20	—
3e classe	15	—
4e classe	10	—
5e classe	5	—
6e classe	3	—

« Ces coefficients sont multipliés par le nombre des pays de chaque classe, et la somme des produits ainsi obtenus fournit le nombre d'unités par lequel est divisée la dépense totale. Le quotient donne le montant de l'unité de dépense. »

Les conférences décideraient la classe dans laquelle chaque pays doit être mis.

Administration

Le projet prévoit deux rouages administratifs et dit :

« La Fédération est administrée par un Comité Supérieur et par un » Bureau International Permanent. »

Nous proposons au lieu de ces deux dénominations, celles de Conseil Supérieur et de Commission Exécutive, qui sont peut-être plus exactes. Il serait bon aussi d'assurer l'unité de fonctionnement de la Fédération et de bien indiquer le but précis de chaque organisme. La nouvelle rédaction serait alors :

« La Fédération est administrée par un Conseil Supérieur International » et par une Commission Exécutive Internationale fonctionnant d'accord » avec le Conseil Supérieur et sous son contrôle. »

L'article dit ensuite :

« Le Comité Supérieur se compose : d'un président, d'autant de vice- » présidents qu'il y a de pays représentés, d'un secrétaire général, de trois » délégués et de deux suppléants par pays représentés.

» Le Bureau International Permanent se compose d'un président, de » deux secrétaires généraux et d'un trésorier, choisis parmi les délégués » du pays où la Fédération a son siège, de deux délégués, dont un effectif » et un suppléant, par pays représenté.

» Le président du Bureau est de droit vice-président du Comité Supé- » rieur et le secrétaire général de celui-ci est choisi parmi les deux secré- » taires généraux du Bureau International. »

Nous croyons inutile de faire une distinction entre les délégués effectifs et suppléants, car cela pourrait gêner certains comités; en outre, comme suite à ce que nous venons de dire plus haut, dans le même but et aussi pour faciliter le travail du président de la Fédération en lui adjoignant un secrétaire général appartenant à son comité, nous proposons :

Le Conseil supérieur se compose du président de la Fédération, d'autant » de vice-présidents qu'il y a de pays représentés, de deux secrétaires géné- » raux, d'un trésorier, et de cinq délégués par comité.

» La Commission exécutive se compose d'un président, des deux secré-
» taires généraux, du trésorier et de deux délégués par pays représentés. »

» Le président de la Fédération assiste de droit à toutes les séances de
» la Commission Exécutive et l'un des secrétaires généraux est de droit de
» la même nationalité que lui.

» Le président de la Commission Exécutive, l'autre secrétaire général
» et le trésorier sont choisis parmi les délégués du pays où la Fédération a
» son siège.

» Le Président de la Commission exécutive est de droit vice-président
» du Conseil Supérieur. »

Attributions et Réunions du Conseil Supérieur et de la Commission Exécutive

Afin de faciliter les réunions, il vaudrait peut-être mieux indiquer qu'elles doivent avoir lieu dans le 1er trimestre au lieu seulement du mois de février.

Comme suite à ce qui a été dit précédemmnt, les nominations des titulaires aux fonctions de la Commission Exécutive doivent naturellement être faites sur « la proposition des Comités de chaque pays ».

En outre la Commission exécutive doit pouvoir être réunie non seulement par son président, mais encore « quand le président de la Fédération le juge utile ».

Désignation du Président de la Fédération et des Membres du Conseil Supérieur et de la Commission Exécutive

Le choix anticipé du futur président parmi les délégués du Comité de la nation chargée d'organiser la prochaine Conférence Internationale, nous paraît excellent.

Quant au paragraphe concernant les délégués gouvernementaux, nous croyons, comme suite à ce qui a été dit plus haut, qu'il vaudrait mieux le rédiger comme suit :

« Les délégués qui pourraient être désignés par les gouvernements
» seraient invités à assister à titre consultatif aux Conférences Inter-
» nationales. »

Conférences Internationales

La rédaction suivante du premier alinéa serait peut-être plus pratique :

« La Conférence Internationale est réunie une fois au moins tous les
» deux ans. Elle se compose des membres du Conseil Supérieur et de la

» Commission Exécutive et des autres délégués des Comités Généraux » Permanents d'Expositions affiliés à la Fédération. Elle coïncide autant que » possible avec la séance annuelle du Conseil supérieur. »

Quant au « mode de votation », nous considérons que chaque nation doit avoir « un nombre de voix déterminé d'après le même système que celui que nous proposons pour la participation financière des différents pays ».

Règlements Intérieurs

Les règlements intérieurs du Conseil Supérieur et de la Commission Exécutive doivent, à notre avis, être « approuvés par la plus prochaine Conférence ».

Dissolution de la Fédération

Nous croyons qu'en cas de dissolution il serait plus équitable de répartir l'actif entre les différents Comités d'Expositions, non au prorata du nombre de leurs membres, « mais proportionnellement à l'ensemble des versements faits pendant les cinq dernières années par chaque Comité affilié ».

Telles sont les modifications de détail qu'au nom du Comité Français nous nous permettons de présenter au projet de statuts très étudié qui est soumis par le Comité Belge à la deuxième conférence.

Aussi bien, elles n'ont qu'un but : contribuer à rendre encore plus viable, plus utile et plus nécessaire cette « Fédération Internationale des Comités Permanents d'Expositions » dont la création sera une aide précieuse pour tous ceux, — et ils sont nombreux en ce monde — qui veulent le développement toujours plus grand des relations internationales, la disparition des malentendus entre les peuples et le rapprochement des travailleurs de toutes les nations en leur apprenant à se mieux connaître et à s'estimer de plus en plus.

Le Rapporteur,
G.-Roger SANDOZ
Secrétaire Général du Comité Français
des Expositions à l'Etranger.

26 novembre 1908.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Orszagos Magyar Kiallitasi Központ.

Comité Central Hongrois pour les Expositions

UNIFICATION DU RÉGIME DES EXPOSITIONS

Les Comités Centraux pour les expositions, qui se sont constitués dans divers pays devant tenir à Bruxelles, à la fin de novembre 1908, une Conférence Internationale appelée à arrêter, de commun accord, les principes d'un régime uniforme pour toutes les expositions — le Comité Central Hongrois a institué une commission, laquelle — après avoir discuté le sujet dans plusieurs séances, sous la présidence de M. Maurice Gelléri — a formulé les propositions et principes que le Comité Hongrois soumet à la Conférence Internationale.

Le Comité Central Hongrois est d'avis qu'il faut distinguer entre les expositions universelles ayant un caractère mondial et entre les expositions qui embrassent telle branche ou ont un caractère général et sont désignées comme internationales. L'organisation d'expositions universelles ne saurait relever d'entrepreneurs privés ; elle ne peut incomber qu'au gouvernement respectif. On ne pourra donc admettre comme sérieuses que les expositions universelles organisées sous les auspices et sous la responsabilité de l'Etat compétent.

On ne peut fixer un délai invariable pour l'intervalle dans lequel les expositions pourront se succéder. Tel Etat pourra avoir des motifs particuliers pour organiser son exposition dans une année déterminée qui ne coïncidera pas avec le délai convenu. Pour l'Europe, on pourrait recommander des intervalles de dix ans. Dans les pays d'outre-mer, on pourrait intercaler d'autres expositions générales à des intervalles de cinq ans et ce successivement dans les diverses parties du monde. La Fédération Internationale des Comités Centraux pourrait faire valoir son influence pour que les expositions universelles ne soient pas monopolisées par tels pays (France, Belgique, Etats-Unis) qui cherchent ainsi à attirer les étrangers et à activer leur commerce. Toutes les fois qu'on se proposera quelque part d'arranger une exposition universelle, on devra demander l'avis du Conseil International des Comités Centraux.

Le Comité Central Hongrois désire un système uniforme pour les expositions universelles. La Fédération des Comités Centraux devrait rédiger une « classification des groupes » et un « règlement de jury » qui serviraient, à quelques modifications près, de base pour toutes les expositions. Les divers Etats se réserveraient, bien entendu, le droit d'organiser, dans le cadre des expositions universelles, des exhibitions nationales qui s'inspireraient de considérations spéciales.

Il serait difficile de déterminer ce qu'il faut entendre par le mot « décoration uniforme » des expositions ; aussi le principe de la décoration harmonique ne devra-t-il s'appliquer qu'aux diverses sections nationales des expositions universelles ; le contrôle de l'administration n'aurait à faire valoir que le point de vue artistique en général.

Le transport et le dédouanement des marchandises, le mouvement de visiteurs, la protection de la propriété industrielle, commerciale et artistique est déjà régie par des dispositions légales et par des usages convenus, de sorte qu'il paraît inutile de formuler des vœux à cet égard.

Pour ce qui concerne les expositions internationales spéciales, le Comité Central Hongrois pose le principe que ce sont les associations nationales ou les unions syndicales dûment constituées et jouissant d'une autorité reconnue qui, seules, ont qualité pour organiser ces expositions avec le concours moral et, peut-être, matériel de l'Etat. Dans chaque cas, il faudrait demander l'avis du Comité Central respectif et obtenir le concours des représentants que la branche respective a délégués dans le Comité Central.

Le Comité a, finalement, adopté les propositions que M. Maurice Gelléri a soumises, au sujet de « l'action harmonique des Comités Centraux », au IIIe Congrès International des Chambres de Commerce tenu en 1908 à Prague et il a invité ses délégués, M. le conseiller ministériel Dr. Aladàr de Nàvay et le conseiller royal André Bosànyi, d'appeler sur ces propositions l'attention spéciale de la Conférence Internationale des Comités Centraux qui va se réunir à Bruxelles.

Budapest, le 6 novembre 1908.

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES EXPOSITIONS

Motion présentée au Congrès International des Chambres de Commerce et des Associations commerciales et industrielles, Prague 1908, par MAURICE GELLÉRI, conseiller royal, directeur de l'Association Nationale des Industriels hongrois, secrétaire général du Comité National Hongrois pour les Expositions.

Article VI de l'ordre du jour

Messieurs,

Je crois avoir qualité pour prendre la parole sur cette importante question. Depuis plus de trente ans, je ne cesse de m'occuper d'expositions. Je connais donc de près les graves inconvénients qui se présentent sur ce domaine, les abus qui se commettent aux dépens de tant de braves exposants. C'est ce qui m'a amené à présenter, le 15 octobre 1905, à l'Union pour les Traités de commerce à Berlin, une motion dans laquelle j'insistai sur la nécessité de protéger les producteurs contre les expositions internationales exotiques et problématiques, de former une phalange internationale contre les expositions sans rime ni raison qui se multiplient et imposent de lourds tributs aux industriels des pays civilisés. J'exposai dans cette motion qu'il fallait faire un premier pas et initier la convocation d'une Conférence internationale pour la discussion de ce sujet. Je terminai ma motion par un projet de résolution nettement formulé.

Quelques temps après, M. Borgius, secrétaire de la dite union, m'informa que son comité venait d'inviter ses membres à proposer au Congrès de Liége que le sujet fût inscrit à l'ordre du jour du Congrès de Milan.

Voilà comment le Congrès des chambres de commerce a été saisi de ce sujet.

Les précieux documents que l'éminent rapporteur de cette question a réunis pour le Congrès de Milan et le questionnaire soumis au congrès actuel attestent suffisamment la nature ardue de ce sujet qui se rattache indissolublement à de nombreux facteurs de la vie économique.

L'importance de la question ressort avec une netteté particulière dans cette ville de Prague dont la splendide et très remarquable Exposition met en vue que les expositions ont quand même une haute importance et une mission spéciale. Je crois que le congrès me saura gré, si, avant d'aborder mon sujet, je vous propose d'exprimer la reconnaissance du congrès à la Chambre de Commerce de Prague qui a créé là un chef-d'œuvre, qui a offert à ses nationaux et aux visiteurs étrangers de cette ville, une excellente occasion pour faire des études utiles sur la méthode d'organiser et d'arranger une exposition.

J'aborde maintenant mon véritable sujet et j'exprime ma conviction que les réponses les plus savantes que nous donnerons aux questions posées par la pratique et si habilement groupées par notre rapporteur ne nous avanceront point.

Nous recueillerons de beaux documents dont les spécialistes de tous pays retireront des profits. Mais ce sera toujours la théorie grise qui ne constitue qu'une expérimentation. Ce n'est que la vie qui nous fournit des renseignements sérieux.

Nous représentons ici les intérêts de la pratique et nous n'avons point besoin de multiplier les explications théorétiques. Ce ne sont pas nos déclarations et nos décisions qui pourront trancher les questions, attendu que nous ne pouvons donner suite à nos décisions. Nous devons faire un pas pratique pour aboutir à des résultats sérieux.

C'est d'autant plus nécessaire que nous devons serrer les rangs et marcher d'accord pour pouvoir mettre enfin un terme aux spéculations et aux tromperies qui s'exercent dans les expositions aux dépens du grand public. Il ne suffit pas de détruire les vers qui rongent la plante: il faut encore s'appliquer à ce que la plante améliorée puisse porter des fruits, utiles pour la communauté.

Or, il n'y a qu'un seul moyen pour y arriver ; le questionnaire l'indique ; c'est la création de comités nationaux qui se rallieront dans une union universelle des comités nationaux.

Des comités nationaux pour les expositions se sont établis jusqu'ici à Paris, à Bruxelles, à La Haye, à Berlin, à Zurich, à Rome et à Budapest. En Angleterre, on a institué au Ministère du Commerce une section pour les expositions et une organisation officielle similaire va être créée à Vienne où l'affaire a été étudiée à merveille. J'ajouterai qu'une section similaire existe depuis longtemps au Ministère hongrois du Commerce et qu'elle entretient des rapports suivis avec le Comité national hongrois pour les expositions.

Pour indiquer la variété et l'importance de l'œuvre, je citerai les points essentiels des statuts du Comité hongrois pour les expositions :

« Le Comité central hongrois pour les expositions se propose de représenter et de sauvegarder les intérêts moraux et matériels des exposants hongrois à tous égards.

» Dans ce but, le Comité central hongrois pour les expositions assume les fonctions suivantes :

» Il se procurera et il examinera les programmes de toutes les expositions projetées à l'étranger et il émettra, à l'égard de chaque exposition étrangère, son avis pour dire s'il y a lieu d'engager les industriels ou autres producteurs hongrois à y participer, pour désigner l'étendue de cette participation et les buts pratiques à y poursuivre, ainsi que la mesure du concours à solliciter du gouvernement ;

» Il fera des propositions en vue d'étudier les expositions importantes au point de vue de la Hongrie ; il tendra à ce que l'on choisisse pour ces

études des spécialistes compétents ayant qualité pour saisir les enseignements pratiques des expositions respectives et pour mettre à profit ces enseignements dans l'intérêt des industriels et autres producteurs hongrois ;

» Il servira, au gouvernement et à d'autres autorités publiques, d'organe consultatif et de porte-parole des intéressés, pour les questions concernant les expositions ; les cas échéants, il initiera des mesures législatives qui pourraient être requises dans des affaires d'intérêt général ou en vue de tel but spécial ;

» Il conseillera et il aidera les exposants qui se proposeront de participer á une exposition ; il leur donnera des instructions dans les questions du transport et de l'installation des objets, à l'égard de leur représentation commerciale et de la publicité requises pour leur réussite ;

» Il prêtera son concours à l'élaboration et à l'application des statuts des expositions et des règlements du jury ;

» Il arrêtera les principes qui régiront les expositions à arranger en Hongrie et il veillera dans ces expositions sur les intérêts des exposants ;

» Il représentera et sauvegardera les intérêts des exposants en tous sens ; il veillera avec vigilance à ce qu'on n'organise, dans le pays, que des expositions d'une utilité pratique réelle ; le cas échéant, il dressera le programme des expositions à arranger dans le pays pendant une série d'années, et prêtera son concours à la réalisation de son programme en s'assurant la collaboration des facteurs compétents et des spécialistes les plus éminents ;

» Le Comité central s'appliquera aussi à mettre en garde les intéressés nationaux contre les **faiseurs** d'expositions et contre les expositions suspectes, en ayant recours aux missions accréditées à l'étranger et aux autorités compétentes ;

» Il mettra le public en garde contre les projets d'expositions qui pullulent sans aucun but sérieux et ne servent que les intérêts des organisateurs ;

» Il aura soin de mettre à profit les enseignements de toutes les expositions en y démêlant ce que les industriels, les agriculteurs et les commerçants d'une part, le gouvernement, les autorités et forces sociales d'autre part, auraient à faire pour utiliser ces enseignements en vue du relèvement et du développement de l'industrie, des arts, de l'agriculture et du commerce du pays ;

» Le Comité central s'appliquera en général à mettre les expositions au service du progrès de la production nationale.

» L'outillage du Comité comprend une bibliothèque spéciale, une collection de statuts, rapports, médailles et diplômes d'exposition, une collection de diplômes et médailles d'expositions suspectes, le registre des expositions arrangées en Hongrie et celui des exposants, la publication d'un bulletin et un service de renseignements régulier aux journaux quotidiens et aux journaux spéciaux.

» Le Comité central hongrois se compose des délégués des associations économiques (industrielles, agricoles, commerciales, artistiques et autres),

des chambres de commerce, des musées se rattachant à la vie économique. Les ministères intéressés dans les expositions (commerce, finances, agriculture) sont représentés au Comité et entretiennent des rapports amicaux avec ce dernier. Les cotisations des sociétés adhérentes servent à faire face aux dépenses.

» Le Comité a un conseil exécutif, des sections commerciales, artistiques, de publicité, de propagande, de transport, d'agriculture, de l'enseignement et des sciences. On organisera aussi des succursales de province. »

Je n'oserais point dire que cette organisation est parfaite. Ce n'est qu'un commencement qui marque la direction à suivre, mais, je puis l'affirmer, ce commencement exprime bien plus que les statuts des comités similaires que je connais à l'étranger.

Voilà le sens dans lequel on devrait créer les comités en question dans tout pays civilisé, et je prie Messieurs les membres du Congrès de vouloir bien agir dans ce sens.

Aussitôt que ces comités se seront constitués dans tous les pays importants, la loi du progrès les fera aboutir à une **union internationale pour les expositions.**

Cette union en est même déjà à ses premières phases d'existence. Le Comité national belge a convoqué les comités nationaux jusqu'ici constitués en une conférence dont l'ordre du jour porte la création d'une union internationale. Les comités feront à cette invitation — on ne saurait en douter — un accueil sympathique, si bien que l'Union des comités pourra bientôt inaugurer son fonctionnement.

D'après mon avis, cette union devra, en tout premier lieu, instituer un bureau permanent qui sera appelé à maintenir et à soigner les rapports constants entre les comités.

Ce bureau, qui formera le centre de tous les comités, établira tout d'abord, après avoir entendu l'avis des intéressés, l'**organisation identique** des comités. Les enseignements ne manquent pas.

Ensuite, le bureau étudiera successivement les questions qui figurent à l'ordre du jour du congrès actuel. Il en préparera la solution qu'il soumettra à la **Délégation internationale** à créer.

C'est ainsi que la délégation arrêtera, pour la méthode de l'organisation, le groupement des objets, la vente, les prix de transport, le dédouanement, la protection de la propriété industrielle et artistique, la constitution du jury, etc., des règles qui seront identiques dans le monde entier et qui préciseront les procédés à suivre pour sévir contre les abus.

Cette délégation, dans laquelle les comités nationaux seront représentés en vertu du principe parlementaire, sera le Parlement et l'autorité supérieure du bureau. Elle arrêtera les **principes** dont le bureau aura à s'inspirer dans ses travaux.

Elle fixera **l'ordre dans lequel se succéderont les expositions internationales, générales et spéciales,** mais elle s'en remettra aux comités nationaux pour l'organisation des expositions nationales, régionales et locales.

Elle arrêtera aussi l'organisation, le siège, le budget et le fonctionnement du bureau.

Ce sont les cotisations des comités adhérents qui serviront à couvrir les dépenses.

On pourrait aussi charger les comités nationaux de remplir les fonctions du bureau central, à tour de rôle, pendant des périodes devant durer au moins trois ans.

Avec une pareille organisation, les expositions seraient gérées partout dans le même esprit et on mettrait certainement un terme aux abus qui se commettent chaque jour dans de nouvelles formes.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous soumettre la **motion** suivante :

« Le Congrès déclare qu'il juge nécessaire que — afin d'arriver à un règlement uniforme des questions d'expositions — on constitue dans tous les pays des comités nationaux pour les expositions, et que ces comités constituent l'Union internationale des comités nationaux pour les expositions comportant une délégation et un bureau permanent.

» A cet effet, il prie ses adhérents d'agir dans leurs pays respectifs dans le sens indiqué et autorise son bureau à appuyer de son mieux les efforts de la conférence internationale qui va être convoquée à Bruxelles en vue de réaliser ce but et de discuter le programme des travaux ultérieurs. »

TABLE DES MATIÈRES

(par ordre de publication)

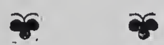




TABLE DES MATIÈRES

(par catégories et par ordre alphabétique)

I

Comité français des Expositions à l'étranger

II

Deuxième Conférence internationale des Comités permanents d'Expositions

Pages

III

Exposition internationale de Saint-Louis 1904

IV

Exposition internationale de Milan 1906

V

Exposition de Bucarest 1906

VI

Exposition de Bordeaux 1907

VII

Exposition Franco-Britannique de Londres 1908

Pages

VIII

Exposition Hispano-Française de Saragosse 1908

IX

Exposition française d'Art décoratif à Copenhague 1909

X

Exposition internationale de Quito 1909

XI

Exposition internationale de Bruxelles 1910.

XII

Exposition internationale de Turin 1911

XIII

Exposition internationale d'Alger 1912

XIV

Fédération internationale des Comités permanents d'Expositions

XV

Divers

Le Secrétaire administratif gérant : E. DE BREVANS.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 23776-11-09. — (Encre Lorilleux).



